This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

AVEC NOTES

DE MM. JACQ.-CH. BRUNET, G. DUPLESSIS, C. LEBER, G. PEIGNOT, POLAIN, LE BARON DE REIFFENBERG, A. TAILLANDIER, ETC.,

ET NOTICES

BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS.

1840-1841. — IVe SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, No 12.

1842.

P. 25805. e. 2

LISTE DES DIVISIONS

DE

LA TABLE MÉTHODIQUE DU BULLETIN.

I. THÉOLOGIE.

1. *Écriture sainte.*
2. *Littérature. Conciles. SS. Pères.*
3. *Traités divers de théologie dogmatique et morale.*
4. *Sermons. Ouvrages de piété.*
5. *Théologie polémique.*
6. *Opinions singulières, Illuminés, etc.*
7. *Incrédules, athées, etc.*

II. JURISPRUDENCE.

III. SCIENCES ET ARTS.

1. *Philosophie.*
2. *Métaphysique.*
3. *Morale.*
4. *Politique.*
5. *Monnaies, Finances, etc.*
6. *Sciences naturelles.*
7. *Sciences mathématiques.*
8. *Sciences occultes.*

BEAUX-ARTS.

9. *Traités généraux.*
10. *Emblèmes.*
11. *Estampes, Galeries, Costumes, etc.*
12. *Portraits.*
13. *Musique, Danse, Jeux, etc.*
14. *Chasses.*

IV. BELLES-LETTRES.

I.

GRAMMAIRE.

1. *Langue arabe.*
2. *Langues grecque et latine.*
3. *Langues françoise, romane, etc.*
4. *Ouvrages en patois.*

II.

ÉLOQUENCE. ORATEURS.

III.

POÉSIE.

1. *Poëtes grecs.*
2. *Poëtes latins anciens.*
3. *Poëtes latins modernes.*

POÉSIE FRANÇOISE.

4. *Collections.*
5. *Poëtes du moyen-âge.* — XVe *et* XVIe *siècles.*
6. — *des* XVIIe *siècle et suivants.*
7. — *macaroniques. Chansons.*
8. *Poëtes italiens, etc.*

IV.

ART DRAMATIQUE.

V.

MYTHOLOGIE. FABLES.

VI.

ROMANS.

1. *Romans grecs. Romans de chevalerie et du moyen-âge.*
2. *Romans de différens genres.*
3. *Romans historiques.*
4. *Romans anglais, italiens, etc.*

VII.

FACÉTIES.

1. *Facéties. Dissertations plaisantes et enjouées.*
2. *Dissertations sur l'Amour. Traités pour et contre les femmes.*

VIII.

PHILOLOGIE.

1. *Critique. Satires.*
2. *Proverbes et Sentences.*

IX.

DIALOGUES.

X.

ÉPISTOLAIRES.

XI.

POLYGRAPHES.

XII.

ISOGRAPHIE DES PERSONNES CÉLÈBRES, RANGÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

V. HISTOIRE.

I.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE.

II.

VOYAGES.

1. *Introduction. Collections. Voyages autour du monde.*
2. *Voyages en diverses parties du monde.*
3. *Voyages en Europe.*
4. — *en Asie.*
5. — *en Afrique.*
6. — *en Amérique.*

III.

HISTOIRE ANCIENNE.

1. *Histoire universelle. Histoire de la Grèce.*
2. — *romaine.*

IV.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

V.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'EUROPE.

VI.

HISTOIRE DE FRANCE.

1. *Géographie et description de la France.*
2. *Mœurs, Costumes et Monumens de la France.*
3. *Histoire des Celtes et des Gaulois.*
4. *Histoire générale.*
5. *Mémoires, dissertations, chroniques, etc., relatifs à l'histoire de France.*
6. *Histoire particulière des rois de France jusqu'à Charles VII.*
7. *Louis XI jusqu'à Charles IX.*
8. *Henri III.*
9. *Henri IV.*
10. *Louis XIII et Louis XIV.*
11. *Louis XV jusqu'à Napoléon.*
12. *Histoire des reines de France.*
13. *Loi salique, Cérémonial, Monnoies, etc.*

HISTOIRE DES PROVINCES ET DES VILLES DE FRANCE.

1. *Paris et ses environs.*
2. *Picardie, Artois, etc.*
3. *Champagne. Lorraine. Alsace.*
4. *Bourgogne. Franche-Comté.*
5. *Normandie.*
6. *Lyonnois. Dauphiné. Auvergne. Bugey, etc.*
7. *Chartres. Touraine. Anjou. Berry. Blois.*
8. *Bretagne. Maine.*
9. *Provence. Languedoc.*
10. *Gascogne. Roussillon. Navarre. Corse.*

VII.

HISTOIRE DES AUTRES PAYS.

1. *Histoire de la Lorraine et du pays de Liége.*
2. *Histoire de la Belgique et de la Hollande.*
3. — *de la Flandre et du Hainaut.*
4. — *de l'Italie, etc.*
5. — *de l'Allemagne, de la Pologne, etc.*
6. — *de l'Angleterre et de l'Écosse.*
7. — *de l'Asie.*
8. — *de l'Afrique.*
9. — *de l'Amérique.*

VIII.

ART HÉRALDIQUE.

Histoire de la chevalerie.
— de la noblesse. Généalogie.

IX.

ANTIQUITÉS.

X.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

XI.

BIBLIOGRAPHIE.

Traités sur les bibliothèques, etc.

2. *Histoire de l'Imprimerie et Dissertations sur quelques éditions remarquables.*
3. *Bibliographes généraux, professionaux, etc.*
4. *Journaux.*
5. *Catalogues des manuscrits et des livres.*

XII.

BIOGRAPHIE.

1. *Biographie générale.*
2. *— particulière.*

XIII.

EXTRAITS HISTORIQUES.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

TABLE MÉTHODIQUE

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

IVe SÉRIE. 1840-1841.

THÉOLOGIE.

1. *Ecriture sainte.*

Biblia sacra. 1593-1594.
La Bible, trad. par Olivetan. 14.
Bible de Mortier (en hollandais). 909.
Histoire du vieux et du nouveau Testament, par Royaumont. 1700.
Histoire d'Hestere, du nouveau Testament et de la passion de J.-C. *Ms.* 907.
Testamentum novum. *Elzev.*, 467.
Rationarium evangelistarum. 131.
Passio de Giesu, d'all' Aretino. 1582.
Oratio dominica polyglotta. 940-1520.

2. *Liturgie. Conciles. SS. Pères.*

Traité sur le chant ecclésiastique, par Le Beuf. 111.
De sacrificio missæ, ab Jac. Bona. 79.
La Messe trouvée dans l'escriture. 1129.
Breviarium romanum. *Ms.* 1721.
Livre d'heures. *Ms.* 1722.
Heures latines. 44-1392.
Hymnes, proses, etc., par Séb. Rouillard. *Ms.* 756.
Harduini collectio conciliorum. 1548.
Dialogus super concilium tridentinum. 36.
H. Canisii antiquæ lectiones, etc. 999.
Eusebii de præparatione evangelica, lat. 553.
Joa. Chrysostomus, super Miserere mei Deus (*circa* 1467). 567.
S. Augustini opera. 1356.
Minucii Felicis Octavius, cum notis variorum, etc. 581.

3. *Traités divers de théologie dogmatique et morale.*

Dissertations sur les porches des églises, etc., par Thiers. 620.
Recueil sur les cloches des églises, par D. Remi Carré. 535.
De religione ac communi concordia, a Sauromano. 1428.
Manassis carmelita de consolatione ad episcopos. 1124.
Le voyage du puys de S. Patrix. 1575.
De la grêle et du tonnerre, par S. Agobard. 1563.
Infamie des yvrognes. 426.
Traité contre les masques, par Savaron. — Homelia B. Augustini contra festum fatuorum. 14.
La Parure des dames, par Th. René, sieur Delepine. 147.
Réflexions sur la comédie, par Bossuet. 1359.

4. *Sermons. Ouvrages de piété.*

OEuvres de Massillon. 1029.
Imitatio Christi. 424-1438-1544-
Imitation de Jésus-Christ. 1497.
Passio, mors et resurrectio Jesu-Christi, a Pauwels. 595.
Vision de Tondalus. 546-624.
Manuel des dames, goth. 927.
Prières de l'âme chrestienne, par Moreau. 951.
Les douces pensées de la mort, par de La Serre. 464.
OEuvres posthumes de Fléchier. 1381.

5. *Théologie polémique.*

Vérité de la religion, par J. Denyse. 1370.
Trialogue sur les erreurs de Luther, etc. 981.
Conférence du diable avec Luther. 881.
Tombeau du Socianisme, par N. Aubert de Versé. 1441.
Histoire de la Mappemonde p que. 908.
La Mappe romaine. 1406.

6. *Opinions singulières. Illuminé*

De trinitatis erroribus, Mich. S 972.
Pensées et cantiques de Simon M etc. 1132-1674.
La foy dévoilée par la raison J. Parisot. 1513.
Des rapports entre Dieu, l'hom l'univers, par Swedenborg. 1
OEuvres posthumes de saint M 113.
Alcoran de Mahomet, trad. p Ryer. 550.

7. *Incrédules. Athées, etc.*

Evangelium medici B. Connor.
Dialogues sur la religion natu par Hume. 1399.
Système de la nature, par d'Hol 736.
Renversement de la morale chré par les désordres du monacl 960.

JURISPRUDENCE.

Traité des délits et des peines, trad. de Beccaria. 150.
Corps diplomatique du droit des gens, etc., par Dumont. 1012.
Rymer. Fædera, conventiones, etc. 1554.
De insignium sive armorum jure tractatus, etc., Th. Hœpingii. 1023.
Cujacii opera. 885.
OEuvres de d'Aguesseau. 855.
Lois des François dans les coutumes angloises, par Littleton. 922.
Déclaration et confirmation des priviléges des notaires, par Louis XI, François Ier et Henri II. *Ms.* 887.
Journal de la chambre de ju avec les tableaux des financier *Ms.* 748.
Ancien coutumier de Picardie A. J. Marnier. 480.
Coustumes générales du pays e de Blois, etc. 174.
Coutumes d'Auvergne. 1006.
Circonstances de la mort de la quise de Ganges. 470.
Factum et Mémoires concernan sassinat de la Pivardière. 453
De la dissolution du mariage Hotman. 1649.

SCIENCES ET ARTS.

1. *Philosophie.*

Brukeri historia philosophiæ. 776.
Platonis opera, gr. et lat. 1422.
Aristotelis opera, gr. 525.
Œuvres de Bacon. 1539.
De occasionibus vitandi errorem, etc., per Math. Flaccium. 39.
Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses, par Lancre. 50.
Œuvres d'Helvétius. 811.
Conjectures philosophiques, etc., par M. Fr. de Lasalle. 1115.
Dissertation sur la philosophie atomistique, par Lafaist. 1114.

2. *Métaphysique.*

Métaphysique d'Aristote. 770.
Essais de Théodicée, par Leibnitz. 100.
De habitibus intellectus libri VII, etc., ab A. Duodo. 549.
Du corps et de l'âme, par Cordemoy. 799.
Nature de l'âme, par Collins. 784.
Dispute d'un asne contre Ans. Turmeda sur la dignité de l'homme. 1627.
Essai sur l'âme des bêtes. 1484.

3. *Morale.*

Xenophontis memorabilium Socratis libri. 1720.
Epicteti enchiridion, gr. et lat. 552.
Discours philosophiques d'Epictète. 37.
Catonis disticha de moribus. 537.
Les Motz dorez de Cathon. 777.
Touche naïf pour éprouver l'ami et le flatteur, trad. de Plutarque. 835.
Fontaine de toute science, par Sydrach. 1434.
Miroir de vertu et chemin de bien vivre. 820.
Manière de policer la république chrétienne, par de Marcoville. 1504-1662.
De la Sagesse, par Charron. 1610-1611.
Maximes de La Rochefoucauld. 1654.
Caractères des passions, par de La Chambre. 1609.
Discours de Gab. Siméon sur la cognoissance des esprits et desseings des hommes. *Ms.* 1726.
Philologue d'honneur, par Cuzzi 1623.

4. *Politique.*

Lois et dialogues de Platon. 1683.
Le corps politique, par Hobbes, *Elzev.* 422.
Pietra del paragone politico, par Boccalini. 388.
Codicille d'or, ou Recueil tiré de l'Institution du Prince d'Erasme. 391.
Lettres sur l'éducation des princes, par de Fontenay. 192.
Institution des princes, par Boisthau. 1599.
Question royalle et sa décision, par de S. Cyran. 1146.
Principes de la fidélité dû aux rois, par Villiers; et autres pièces. 604.
Advis d'un fidèle conseiller, par J. de Loyac. 1406.
Le Bréviaire des nobles, revu par J. Lemasle. 82.
La Belle éducation, par Bordelon. 80.

5. *Monnaies, Finances, etc.*

Traité des monnaies, par Boizard. 25.
Système financier de la France. 1461.
Régime administratif et financier des communes, par H. J. B. Davenne. 209.
Produits des finances unies, de 1668 à 1674. *Ms.* 1704.
Fragment sur des calques. 1[illegible]
Fêtes à Gand pour l'ouverture du chemin de fer. 869.
Examen du système planétaire, par de La Rochefoucault-Liancourt. 519.

6. *Sciences naturelles.*

Plinii Secundi historia naturalis. 824.
Traité des bêtes, etc. — Le Jardin de santé. 1712.
Occultes merveilles et secrets de nature, trad. de Lévin Lemne. 1659.
Histoire naturelle de Buffon. 1601.
Discours sur les révolutions du globe, par Cuvier. 175.
Histoire naturelle de Provence, par Bernard. 659.
Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, etc., par P. Barrère. 456.
Le Mercure indien, ou Trésor des Indes. 331.
Baccii de Thermis. 1586.
Recherches sur les propriétés des eaux du Mont-d'Or, par Bertrand. 670.
Description de la nature et condition des oyseaux, etc. 403.
Selby's the figures of british birds. 1429.
Mémoires sur les insectes, par Réaumur. 955.
Le bon menager, par des Crescens. 917.
Plaisirs du gentilhomme champêtre, par Rapin. 948.
Le royal sirop de pommes, par G. Droyn. 1375.

7. *Sciences mathématiques et mi*

Boetii arithmetica. 869.
Astronomi veteres. 526.
Proli sphæra, etc. 1686.
Galileo Galilei opera. 689.
Pluralité des mondes, par Fon 808.
Déclaration de l'usage du gra tre, par Danfrie. 32.
Frontini stratagematicon, cu variorum. 555.
Rozier des guerres, compi Louis XI. 559.
La nef des princes et des ba etc., par Symph. Champier.
Le combat de Mutio Justinop 938.
Fr. de Marchi, Architettura n 155.
Œuvres diverses de Debenat, de galère, *Ms.* autogr. 243.

8. *Sciences occultes.*

Dictionnaire infernal, par G Plancy. 29.
De la science des anciens m dans l'Egypte moderne, pa Laborde. 659.
Mich. Maieri viatorium. 633.
De la démonomanie des sorci Bodin. 78.
Des spectres, ou apparitions d etc., par Le Loyer. 56.
Discours des sorciers. 1596-1
Discours sur Marthe Brossier, dus démoniaque. 1625-162
Imaginations extravagantes Ouflé. 429.
Consonni de die natali, cum n riorum. 538.
Pratique des jugemens naturels sur les nativités, par de Bon liers. *Ms.* 742.
Paracelsi prognosticatio. 121.
Prognostication pour 1491. 950
Pronostication pour 99 ans. 1
Le Manuel kalendrier, par 857.

9. *Traités généraux.*

Watts. Cabinet of modern art. 1844.

Cabinet de l'amateur d'estampes et de tableaux. 1836.

Plurality of worlds, par Fontenelle. 808.

Déclaration de l'usage du [illegible] sur la peinture sur verre. 623.

Recherches sur la peinture sur verre, par Daniel. 32.

Dictionnaire de Vignole, et de Michel-Ange, par Daviler. 158.

Roxier des guerres, compiler par Louis IX.

10. *Emblèmes.*

Le pel des princes et des [illegible] etc., par Symph. Champier.

Le combat de Mutin. Justinianus veteris instrumenti icones. 1648.

Danse de la mort. 1707.

La Danse des morts, par Holbein.

Typotii symbolum divinum et humanum. 1559.

Academia, [illegible], cum figuris. 1.

[illegible] tableaux, par Vénius. 1736.

[illegible] par [illegible]

[illegible] d'Alciat. 1659.

D. Meisneri emblemata, sive moralia politica. 1630.

[illegible] 1644.

[illegible] par [illegible] 1408.

Estampes, Galeries, Costumes, etc.

Liber veritatis, ou [illegible] Lorrain. 1777-1779.

Notice des estampes exposées à la bibliothèque royale, par Duchesne. 1858.

[illegible] de Dusseldorf, par [illegible]

[illegible] de Suisse, par Gottry.

Le Temple des Muses, par B. Picart. 976.

[illegible] triomphe de la [illegible] d'une [illegible] cavalle, etc. [illegible] imitate with [illegible], etc., by Shaw. 1525.

Costume of the ancients, by Hope. 1398.

Costumes [illegible]

Recueil de costumes espagnols [illegible]

Régime administratif des communes, par H. J. B. Duvergier. 209.

12. *Portraits.*

Portraits des [illegible] du peuple hébreu. 1674.

Portraits des empereurs romains. [illegible]

Portraits des impératrices romains. [illegible]

Portraits des [illegible] d'Orient. [illegible]

Portraits des rois de France. 229.

Portraits des chanceliers et gardes des sceaux de France. [illegible]

Portraits des hommes illustres de France. [illegible]

Portraits des rois et reines d'Espagne. 830.

Portraits des princes de Maurienne de Savoye, des princes de Venise et des Napolitains. [illegible]

Portraits des ducs de Brabant. [illegible]

Portraits des roys d'Angleterre. [illegible]

80 portraits de la cour de Henry VIII, par Holbein, gravés par Bartolozzi.

Essai sur l'histoire naturelle de la Pologne. [illegible]

Portraits des roys de Pologne. [illegible]

Portraits des grands maîtres de saint Jean de Jérusalem. [illegible]

Portraits des interprètes du droit romain et des [illegible]

Portraits des [illegible]

Portraits des [illegible] aux du Mont-d'Or, par [illegible]

Portraits des douze Sibylles. 11[illegible]

Description de la nature et [illegible] des oyseaux, etc. [illegible]

Mémoires sur [illegible] tés de musique. 761.

Mélanges de musique [illegible] jeune. 390.

Traité de la danse, par Cabanon.

Ev. Dygbeii de arte natandi libri [illegible]

Plaisirs du gentilhomme champêtre, par Rhinghier. 1697.

Le royal [illegible]

Les Oracles divertissans. 437.

13. *Musique, Danse, Jeux, etc.*

4. *Chasses.*

Le livre du roi Modus et de la royne Racio. 463.
La Chasse royale, par Charles IX. 393.
Arte de ballesteria, etc., por Martinez d'Espinar. 1505.
La Vénerie de J. du Fouilloux. 1488-1489.
La Vénerie royale, par de Salnove. 1524-1702.
La Fauconnerie de J. de Franchières. 897.
Traité des chasses. 1527.
Ruses innocentes de la chasse et de la pesche. 964.
Le parfait chasseur, par Selincourt. 1705.
Impressions of a series of animal, birds, etc. 913.
Code des chasses. 879-1473.
Almanach du chasseur. 1456.

BELLES-LETTRES.

I. Grammaire.

1. *Langue arabe.*

Grammaire arabe, par Sylvestre de Sacy. 732.
Golii lexicon arabico-latinum. 1390.
Arabica Chrestomathia facilior, arab. et lat., edente Humbert. 5.
Arabica analecta inedita, arab. et lat., edente Humbert. 4.

2. *Langues grecque et latine.*

Grammatica Th. Gazæ, etc. 900.
Theod. Gazæ introductivæ grammatices libri IV, etc. 556.
Grammaires grecque, latine et française de P. de La Ramée. 128.
H. Stephani thesaurus linguæ græcæ. 1431.
Rob. Stephani gallicæ grammatices libellus. 1432.
De rectâ latini græcique sermonis pronuntiatione : Des. Erasmi dialogus. 91.
Guidonis de Fontenayo liber synonymorum, epitheta, etc. 105.
J. Balbi de Januâ catholicon, seu Grammatica et lexicon latinitatis. 1498.
Catholicon parvum, goth. 1082.
Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, aut. Dufresne du Cange. 890.

3. *Langues française, romane, etc.*

Origine de la langue et poésie françoise, par Cl. Fauchet. 895.
Deffense et illustration de la langue françoise, par J. du Bellay. 531-864.
Conformité du langage françois avec le grec, par H. Estienne. 1630.
Étude sur la langue françoise, par Fr. Wey. 230.
Antiquitez gauloises, par Borel. 871.
Dictionnaire comique de Leroux. 1657.
Collection des anciens monumens de l'histoire et de la langue françoise, par Crapelet. 990.
Histoire de la langue romane, par Fr. Mandet. 1062.
Histoire des langues romanes, par Bruce White. 1449.
Notice sur la langue romane d'*oil*, par Tailliard. 1454.
Grammaire de la langue romane, par Raynouard. 130.
Lexique roman, par le même. 954.
Glossaire de la langue romane, par de Roquefort. 961.
Dictionnaire françois-celtique, par de Rostrenen. 963.
Dictionarium scoto-celticum. 1372.
Alphabet irlandais, par Marcel. 1125.
De l'Origine du flamand, etc., par Delepierre. 638.

Dictionnaire françois-caraïbe et caraïbe-françois, par R. Breton. 406-132.

4. *Ouvrages en patois.*

Histoire des patois, par Pierquin de Gembloux. 853.
Tableau des idiomes populaires, ou patois de la France, par Schnakenburg. 226.
Noël Bourguignon. 1589.
Recueil de poëtes gascons. 1517.
Notices et extraits d'ouvrages en patois du midi. 221.
Bouno Gorjo, poëme patois d'Aurgié. 758.
La grosse Enwaraye messine. 511.

II. Éloquence. Orateurs.

De l'Art de parler (*Elzevir*). 401.
Lascaris de octo partibus orationis, etc. 573.
Oratores græci. 591.
Demosthenis orationes, gr. 1554. 3 v. in-8. 547.
Themistii orationes. 1710.
Conciones et orationes ex historicis latinis. 398.
Choix de discours de réception à l'Académie françoise, par Boudou. 169.

III. Poésie.

1. *Poëtes grecs.*

Iliade et Odyssée d'Homère, par madame Dacier. 1397.
L'Iliade d'Homère, trad. en prose par de La Valterie. 423.
Remarques sur Homère. 1426.
Pindari carmina, gr. et lat. 1421.
Apollonii Argonautica. 1581.
Musæi de Herone et Leandro poema, gr. et lat. 586.
Nicander. Theriaca et Alexipharmaca, etc., gr. 587.
Quinti Calabri prætermissorum ab Homero libri, gr. et lat. 606.

2. *Poëtes latins anciens.*

Corpus poetarum latinorum. 1366.
Recueil de pièces d'Horace, d'Ovide, de Catulle, etc, 1691.
Lucretii, de rerum natura. 1550.
Catulli, Tibulli et Propertii opera. 1469-1543.
Virgilii opera. 1561-1708-1719.
Horatii poemata. 108-920-1549.
Sermons satyriques d'Horace, trad. en rimes françoises par Fr. Habert de Berry. 139.
Métamorphoses d'Ovide. 120-1686.
Épistres d'Ovide. 956-1089-1679.
Lucani de bello civili. 1501.
Martialis epigrammata. 578-579.
Ejusdem quæ extant. *Elzevir*. 396.
La Guerre civile, poëme de Pétrone, traduit par Deguerle. 597.
Hygini poeticon astronomicon opus. 566.
Sidonii Apollinaris opera. 1049.
Ausonius. 528.

3. *Poëtes latins modernes. — Poésies maccaroniques.*

Carmina ethica. 1468.
Audoeni epigrammata. 1073-1355.
Philomusi poemata. 947.
Recueil de pièces en vers latins et flamands. 608.
Le grand Nauffraige des folz. 900.
Augurelli poemata. 1584.
De recessu studentum ex erphordia, tempore pestilentiæ carmen, etc. 177.
Liber Nanceidos, autore Blaru. 167.
Anagraphe de origine cartusiam ordinis (versibus), et traduction. 1070.
Guillelmi Apuliensis rerum in Italia ac regno neapolitano libri v. 183.
De tristibus Franciæ libri iv, edente L. Cailhava. 665-850.
Histoire maccaronique de Merlin-Coccaie. 781-1396-1636.
Antonius de Arenâ. 1580.

Poésie française.

4. *Collections.*

Histoire poétique, par Gautruche. 1642.

Menus (les) propos, par P. Gringore. 818.
Dictionnaire des rimes françoises de Jehan Lefèvre. 919.
Choix de poésies des troubadours, par M. Raynouard. 129-1041.
Blasons, poésies anciennes des xve et xvie siècles. 1074.
Fabliaux, fables et romans du xiie et du xiiie siècle, par Legrand d'Aussy. 712.
Collection des poëtes françois, de Coustellier. 1474.
Cabinet satirique. 1361.
Parnasse satirique. 1681.

5. *Poésies du moyen-âge.* — xve et xvie siècles.

Poëme de Roncevaux, par J.-L. Bourdillon. 518.
La Chasse du cerf, en rime françoise, poëme du xiiie siècle. 214.
Roman de la violette, en vers, par Gilbert de Montreuil. 901.
Roman de la rose, par Molinet, goth. 1509.
Roman du renard, publié par Méon. 834.
Le Romant des trois pèlerinages, poëme. 833-962.
Le Vœu du héron, poëme.
J. de La Fontaine de Valenciennes. La Fontaine des amoureux de science. 1386.
Cy est l'image du monde, poëme. 886.
Le Respit de la mort, par J. Le Febure. 1696.
Vie de sainte Marguerite, poëme. 988-1725-1727.
Le Parement et Triumphe des dames d'honneur, goth. 1503.
Dicts de Salomon. 798.
Stabat mater dolorosa, en vers. 837.
Salve regina, en françoys. 966.
Debat de lomme mondain et du religieux, en vers, goth. 1369.
Dévote exortation, par G. Flameng. 1635.
Les sept Pseaulmes penitenciaulx, e vers, goth. 1153.
Doctrine des saiges. 803.
Doctrinal du pere au fils. 800.
Doctrinal des bons serviteurs. 802.
Doctrinal des filles. 801.
Petitz Fatras d'vng apprentis, p Ant. du Saix. 458-823.
Le Giroflier aux dames. 809.
Vie et trespassement de Caillette, e vers, goth. 1442.
Monologue de la chambrière, gotl 1130.
Le Temple de Mars, par J. Molinc 977.
Dodechedron de fortune, par J. e Meun. 1507.
Jean Joret, poëte du xve siècle. 991.
Le grand testament Villon et le p tit, etc. 810.
Faicts et dicts d'Alain Chartier. 778 877-1086-1472.
Dance aux aveugles, par Tailleven 400.
Lespinette du jeune prince, par Simo Bougouyne. 1121.
Le Livre de la deablerie. 813-150
Jardin (le) de plaisance et fleur d rhétorique. 970.
Marguerites de la Marguerite des prin cesses. 816.
Temple (le) d'honneur et de vertus etc., par Jehan Le Maire. Gotl 815.
Chantz royaulx, par G. Cretin. 788 8831-622.
Arrêts (les) d'amour, etc., par Martia d'Auvergne. 1666.
Séjour (le) d'honneur, par Saint-Ge lais. 965-1703.
J. Marot, sur les deux voyages d Gênes et Venise. 1665.
OEuvres de Cl. Marot. 1664.
Jeunesse (la) du banny de Liesse, pa Habert. 915.
Art poétique, par Th. Sibilet. 1460.
Siècle (le) d'or et autres vers, par Be renger de La Tour. 532.

Faitises (les) du monde, par Gringore. 1568.

Ensuyvent les mieulx propos de mère sote, par le même. 1648.

Vigilles des morts. 1714.

Poésies de J. Thiverseau. 975. 1709.

Œuvres de Ronsard. 135. 613. 1698. 1699.

Micropédie, par Furetière de Novlans. 1419.

Tuteur (le) d'amour, par d'Aurigny. 868.

Amoureux repos de Guill. des Autelz. 892.

La nouvelle Pallas, par Habert. 905.

Désespérances, par Nic. Bergude. 939.

Œuvres poétiques de Jamyn. 381.

Œuvres choisies de de Belley. 1564.

Œuvres poétiques de Remy Belleau. 1357.

Œuvres poétiques de Courtin du Cinsé. 1094. 1621.

Bergeries (les) de Juliette, par Olivier de Mont-Sacré. 1417.

Œuvres poétiques de Foncadel. 1639.

Œuvres poétiques de J. Peletier. 1234.

Recueil de poésies de Sponde, Perron, Bertrand, etc. 452.

Forest (la) de conscience, par Guill. Michel. 1568.

Imitation d'Arioste, par Desportes, Baif, etc. 1354.

Les douze heures du jour, par Navières. 1416.

Œuvres poétiques du sieur de Nuysement. 1676.

Passions d'amour, par Debaste. 1624.

Œuvres poétiques de Du Buys. 410. 1081. 1628.

Poèmes et anagrames des lettres du nom du roy. 950.

Puces (les) de madame Desroches. 1687.

6. *Poésies du* XVII*e siècle et suivans.*

Opuscules poétiques de J. Pélétis. 245.

Œuvres poétiques de J. de Poille. 1568.

Magdeleine (la), poème. 1591.

Sonnets sur la passion de Jésus-Christ, par le P. de Lessay. *Ms.* 847.

Poésies sur Henry IV et Louis XIII, par Dupeyrat. 681.

La Ménagerie, par Corin. 1616.

Poésies de Regnier-Desmarais. 1476.

Clovis, par le même. 888.

Epigrammes de Giraudière. 1490.

Satyres de D. (Despréaux). 489.

Contes de Lafontaine, Satyres de Boileau, et autres pièces. 650.

Contes de La Fontaine. 1625. 1626.

Achille à Scyros, poème, par Luce de Lancival. 112.

Recueil de quelques vers, par de La Borde. 455.

Poésies de Chénier. 1612. 1623.

Recueil de famille, par le comte de Ségur. 138.

Jeune (le) romantique, ou la Boscule littéraire, en vers, par Guille. 561.

Poésies de Guttinguer. Justiniens. 963.

7. *Poésies burlesques. Chansons.*

Eschole de Salerne, en vers burlesques. 412.

Paris ridicule, par Le Petit, pièce satyrique. 440.

Congé des tulipes de Hollande, par de Pierson. 1684.

Chanson des Saxons, par J. Bodel. 206.

Mélanges contenant plusieurs chansons avec musique, par Orlando de Lassus. 438.

Recueil des plus beaux airs. 2401.

Rossignols (les) spirituels, ligués en duo, etc. 136.

Pieuse (la) alouette, avec son airtière. 442.

Recueil des plus beaux airs à danser. 409.

8. *Poètes italiens, etc.*

Jérusalem délivrée, trad. du Tasse. 146.

Capitoli di Aretino, di Dolce, etc. 1459.
Arcadie (l') de J. Sannazar. 1667.
Il pastor fido, dal Guarini. 417.-1491.
Sept (les) livres de la Diane de Montemayor. 191.
Poémes islandais, trad. de l'Edda de Sœmund, avec la traduction, des notes, et un glossaire, par Bergmann. 12.

IV. Art dramatique.

Euripidis opera, gr. et lat. 1378.
Terentii comœdiæ. 1435. 1539.
Théâtre françois au moyen-âge. 521.
Recueil de farces et de moralités. 957.
Mystère (le) de la passion. 971. 1511.
Mystère des actes des apôtres, et l'apocalypse S. Jean Zebédée. Goth. 1510.
Tragédies de Garnier. 416.
Tragédies de Cl. Billard. 867.
Œuvres de Corneille. 1545.-1618.
Œuvres de Molière. 1673.
Boniface et le pédant, comédie. 870.
Comédie des proverbes, par Montluc. 880.
Œuvres de Crébillon fils. 1546.
Celestina, tragi-comedia di Calisto y Melibea. 392.
Théâtre chinois, par Bazin. 10.

V. Mythologie. fables.

Opuscula mythologica, physica et ethica, gr. et lat. 590.
Antonini liberalis transformationum congeries. 523.
Explication des fables, trad. de Noël Le Comte. 1415.
Essai sur les fables et leur histoire, par Bailly. *Ms. autogr.* 741.
Æsopi fabulæ. 76.
Fables d'Esope, de Gablos et d'Avienus, trad. par de Bellegarde. 180.
Flavii Aviani fabulæ. 529.
Fables de La Fontaine. 49. 1382. 1383. 1384. 1385.

VI. romans.

1. *Romans grecs. Romans de c*
et du moyen-âge.

Daphnis et Chloé de Long
Amyot. 576-1404.
Hypnerotomachia Poliphili,
Recueil des histoyres troyen
Raoul Lefèvre. 1656.
Tristan, chevalier de la Tabl
982.
La conqueste du roy Charlem
Espagnes, etc. 882.
Le roman de S. Graal. 1573.
Le livre du comte d'Artois
femme. 924.
Hystoire de Theseus de Co
Goth. 47-912.
Cronique de Gérard d'Euphra
Hystoire du roy Perceforest.
Mélusine. Goth. 930.
Meliadus de Leonnoys. 929.
Faicts merveilleux de Virgill
Roman de Raoul de Cambr
Bernier. 225. De la collec
Romans des XII pairs de F
Histoire du petit Jehan de
107.
Le mariage des quatre filz E
des filles Dampsimon. Got
Amours de Pandion et Yon
Herembert. 1645.
Analyse du roman de dame
belle d'Avignon, par de M
1063.
La Clé d'Or, histoire du XV
540.

2. *Romans de différens g*

Voyages imaginaires, songes,
etc. 376.
Nicolai Klimii iter subterran
294.
Voyage du pôle arctique au
tarctique, par le centre d
etc. 355.
Aventures de J. Sadeur dan
couverte de la terre austral

Les Epistres de l'esclave fortuné, par Eichel d'Amboise. 1672.
Trois livres des Serées, par Bouchet. 1600.
Les Neuf matinées, par Cholières. 1614.
Les Aventures provinciales, par Le Noble. 428.
Le Diable hermite, ou Aventures d'Astaroth. 83.
Contes de Bonav. des Periers. 851.
Télémaque, par Fénelon. 1379.
Gilblas, par Lesage. 1027.
Histoire de Nicolas Ier, roi du Paraguay. 1394.
Les Amours de Faublas, par Louvet. 430.
L'Occasion et le Moment, ou les Petits riens, par Mérard de Saint-Just. 436.
André le voyageur, avec notes, par F. Denis. 65.

3. *Romans historiques.*

Morale galante, ou l'Art de bien aimer, par le Boulanger. 118.
Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin. 534.
La France galante. 102.
Amours des rois de France, par Sauval. 1410.
Histoire des amours de Henri IV, roi de Castille. 1111.
Histoire secrète de Bourgogne, par de la Force. 1486.
Amours du grand Alceste, par mademoiselle de Guise. 1493.
Vie du roy Almanzor. 471.
Le prince de Condé, par Boursaut. 1466.
Amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conty. 1695.
Le maréchal de Boufflers, prisonnier à Namur. 1661.
La princesse de Montpensier. 1634.
Floriginie, ou l'Illustre victorieuse, par de la Motte. 415.
L'Héroïne mousquetaire, par Prechac. 444.
Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, par Le Petit. 429.
Désordre de la bassette. 1371.
Intrigues galantes de la reine Christine de Suède. 1395.
Lycoris, ou la Courtisanne grecque. 431.

4. *Romans anglais, italiens, etc.*

History of Knight Arthur. 978.
Aventures de Robinson Crusoé. 1485.
Decameron di Boccaccio. 1593.
La Fiammette amoureuse, par J. Boccace. Ital.-fr. 387.
Don Quichotte de la Mancha, par Cervantes. 1001-1470-1607-1608.
Les Sept visions de Quevedo 1688.
Mille et une Nuits (en angl.) 1411.

VII. Facéties.

1. *Facéties. Dissertations plaisantes et enjouées.*

Facéties, raretés et curiosités littéraires. 1631.
Des bons mots et des bons contes, par de Caillière. 402.
Les Récréations françoises, ou Recueil de contes à rire. 456.
Œuvres de Rabelais. 446-447-1040-1423-1689.
Le Moyen de parvenir, par Beroalde de Verville. 1565.
Le Palais des curieux, par le même. 1592.
Excellens traités de vérité. 1578.
Statuts, règles et ordonnances de Herpinot. 141.
Caquets de l'accouchée. 1604.
Contes de Bonaventure Desperiers. 88-1533.
Aventures de Tiel Ulespiegle, illustrées par Lauters. 636.
Péripatetiques résolutions de Bruscambille. 1138.
Histoire comique de Francion. 160-1414.
Bigarrures du seigneur des Accords. 166-1576.

e pièces du régiment de la
. 454.

*'ations sur l'amour. Traités
r et contre les femmes.*

Tractatus de pulchritudine.

ies du mariage, par Ant. de
:. 953.
du sexe féminin, par
. 1577.
:n l'honneur de l'amour et
es, par C. de Taillemont.

ısance des femmes et leurs
éroïques. — Apologie des
119.
les femmes, par Noël. 153.
ıes des sexes masculin et
. 1365.
la société des observateurs
ıme, par Lemontey. 132.
le Tartufe et de Rabelais sur
es, par de la Dailhière. 97.
piperies des femmes mon-
43-466.
ıs caractères des femmes
. 407.
ıptions des femmes (en
ıe

tr. par Lefèbvre de Vill
Alexandri ab Alexandı
dierum libri. 1455.
Petronii satyricon. 1515.
Observationes litterariæ.
Titii locorum controvers
1711.
Bibliothèque critique, p
(Rich. Simon). 1523.
Mémoires secrets de la Rép
lettres, par Bachaumon
Mémoires de littérature,
lengre. — Continuation
Desmolets. 59.
Querelles littéraires, par
Récréations hist. crit., etc.
du Radier. 1690.
Lettres juives. 1658.
Apologie pour Hérodote
Etienne. 1377.
Apologie d'Erasme et criti
pologie, par Marsollier.
Études sur Rabelais, par
de Bordeaux. 762.
Examen des histoires de Van
par Voisin. 1535.
Quelques recherches sur l
de Virgile, par G. Peign
République des Champs-El

Pays de Jansénie, par L. Fontaines. 1387.
Dialogue et merveilleux parlement fait par Loing de Trient. 1583.
Visions de Pasquille, avec le dialogue de Probus. 841.
Entretiens familiers des animaux parlans. 98.
Vie du roi Salomon, par Théophile, souverain d'Hérodon. 157.
Moyens pour parvenir à la faveur, par A. de Guevarre. 1391.
Relation du royaume de Coquéterie, par d'Aubignac. 1072.
Histoire de la Catinomanie, par Baleau. 1602.
Pasquino in estasi, col' viaggio de l'inferno. 122.

2. *Proverbes et sentences.*

Car. Bovilli proverbia vulgaria. 1075.
Dictionnaire des proverbes français, par Jos. Panckoucke. 593.
Le Jardin d'honneur, contenant plusieurs apologies, proverbes et dicts moraux. 427-1651.
Propos mémorables, par Corrozet. 445. 1619.
Mimes, Enseignemens et Proverbes, par J. A. Baif. 384.
Thrésor des sentences dorées et argentées, etc., par Hab. Meurier. 151.
Proverbes, par Nucerin. 1512.

IX. Dialogues.

Les Colloques d'Erasme. 99.
Hutteni dialogi et epistolæ. 1400.
Dialogues d'Oratius Tubero. 1713.
La Circé, dialogues, par G.-B. Gello. 1389.
Lucien en bel humeur, dialogues. 1602.
Dialogue de la mode et de la nature. 94.
Dialogues en espagnol et en françois, par C. Oudin. 1136.

X. Épistolaires.

Le Secrétaire inconnu, par Pielat. 441.
Lettres de Rabutin de Bussy. 55.
Lettres choisies de Guy-Patin. 184.
Neuf lettres inédites de Voltaire. 228.
Correspondance de Grimm et de Diderot. 697.

XI. Polygraphes, ou collections d'oeuvres réunies.

Œuvres de Plutarque, par Amyot. 722-1516.
Luciani opera. 1660.
Ciceronis opera. 395-780-1002.
A. M. Schurmanni opuscula. 462 (bis).
Trattato della dignita, etc., dal Tasso Torquato. 506.
Œuvres diverses de Balzac. 1587.
Œuvres de Bayle. 862-1540.
Œuvres de Sacy. 1588.
Œuvres d'Ant. Hamilton. 906.
Œuvres de Montesquieu. 434-935.
Œuvres de Le Sage et de Prévost. 1555.
Œuvres de Voisenon. 986.
Œuvres de Voltaire. 740.
Œuvres de Sainte-Foix. 896.
Œuvres de Condorcet. 785.
Œuvres de Laharpe. 708.
Œuvres de Savary. 1557.
Œuvres de Bitaubé. 775-868.
Œuvres de Volney. 985.
Dix-Sept pièces de P.-L. Courier. 1092.

Recueils. Mélanges.

Jac. Bracellei genevensis lucubrationes. 22.
Le penser royal. 1420.
Recueil A. B. C. 449.
Collection de poésies, romans, chroniques, d'après d'anciens manuscrits, publiée par M. Sylvestre. 759.
Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Nodier. 500.
Petits classiques, publiés par le même. 397. 1087.
Bibliothèque de divers ouvrages de lit-

térature et des arts, par le P. Ménestrier. 499.
Mémoires concernant les arts et les sciences. 931.
Mémoires d'une société célèbre, etc. 698.
Cinq brochures sur les sciences orientales. 1080.
Miscellanæa de P. Nic. Bonamy. *Ms.* 844.
Recueil de pièces nouvelles et galantes. 1693.
Recueil de diverses pièces, par J. Evremont. 1692.
Souvenirs et voyages de Laujon. 307.
Mille questions et réponses sur différens sujets, par Bordelon. 18.
Annual register of the history politics and litterature. 1537.
Brownings. Leisure hours. 1448.
Le livre des singularités, par Peignot. 514 (bis) 655.
Prédicatoriana, par le même. 768-1066.
Le second enfer.--Manière de traduire, par Dolet. — Procès de Dolet. 804.
Traité des marques nationales. — Histoire de la guerre, par Beneton de Morange. 386.
Lettres de Marion de Lorme aux auteurs du Journal de Paris. — Procès du comte de Chalais. 195.

XII. Isographie des personnes célèbres, rangée par ordre alphabétique.

Manuel de l'amateur d'autographes, par Fontaine. 181.
Abel de Beffroy (dit le cousin Jacques). Lettre aut. 1160.
Adry (Oratorien). Mss. aut. 1161.
Aigrefeuille (d'). Lettre aut. 1162.
Aiguillon (duc d'). Sign. 1229.
André (le père). Lettre aut. 1163.
Anne de Bretagne. Sign. 1164.
Anquetil. Lettre aut. 1165.
Arcq (le chevalier d'). Lettre aut. 1166.
Argenville (Desallier d'). Lettre aut. 1167.
Baratier (J.-Ph.). Lettre aut. 1168.
Barbazan. Lettre aut. 1169.
Barbé-Marbois. Lettres aut. 1170-1171.
Barruel de Beauvert. Lettre aut. 1172.
Barthélemy (l'abbé). Fragment aut. 1173.
Bayard, médecin. Ms. aut. 1174.
Beauharnais. Pièce aut. 1175.
Bèze (Théodore de). Lettre aut. 1176.
Bigot-Priameneu. Lettre aut. 1177.
Biron (le maréchal de). Lettre aut. 1178.
Bonaparte. Sign. 1179.
Bougeant (G.). Pièce aut. 1180.
Bouilly (le marquis de). Lettre aut. 1181.
Bourdon de l'Oise. Lettre aut. 1182.
Bret (édit. de Molière). Lettre aut. 1183.
Broglie (le maréchal de). Lettre aut. 1184.
Cabri (la marquise de). Lettre aut. 1185.
Camille-Desmoulins. Lettre aut. 1186. — Pièces sign. 1316. 1317.
Canclaux. Lettre aut. 1187.
Carra. Lettres aut. 1188-1189.
Carrier. Lettre aut. 1190.
Cassini (Dom.). Pièce aut. 1191.
Catherine de Médicis. Pièces sign. 1192.
Chabot (Fr.). Billet sign. 1193.
Chapelain (poëte). Lettre aut. 1194.
Chaptal. Lettre aut. 1195.
Charles de Lorraine (duc de Guise). Lettre aut. 1196.
Charles VIII. Lettre aut. 1197.
Chénier (Marie-Joseph). Lettre aut. 1198. — Billet sign. 1199.
Dacier. Lettre aut. 1200.
David (peintre). Billet sign. 1199.
Delarue (l'abbé). Lettre aut. 1201.
Desenne (Alex.), graveur. Lettre aut. et dessin. 1202.
Desgenettes, médecin. Lettre aut. 1203.

Devienne (Mlle), actrice. Lettre aut. 1204.
Drouet. Lettre aut. 1205.
Dubois-Crancé. Pièce sign. 1206.
Dufriche-Valazé. Billet sign. 1207.
Duplessis (veuve de Camille-Desmoulins). Pièce aut. 1315.
Dupont (de Nemours). Lettre aut. 1208.
Duras (la duchesse de). Lettre aut. 1209.
Dusaulx. Lettre aut. 1210. — Pièce sign. 1211.
Dutens (L.). Lettre aut. 1212.
Elisabeth, reine d'Angleterre. Lettre aut. 1213.
Escherny (le comte). Lettre aut. 1214
Eugène de Savoie. Lettre aut. 1215.
Faudet (Cl.), év. du Calvados. Lettre sign. 1216.
Ferrière. Lettre aut. 1217.
Fontanes. Lettre aut. 1218.
Foy (général). Lettre aut. 1219.
Garat. Lettre aut. 1220.
Gaston (J.-B.), duc d'Orléans. Lettre aut. 1221.
Gautier de Sibert. Lettre aut. 1222.
Goujet (l'abbé). Lettre aut. 1223.
Grappin (Dom.). Lettre aut. 1224.
Grégoire, év. de Blois. Lettre aut. 1225.
Grétry. Pièce sign. 1226.
Grimoard (comte de). Lettre aut. 1227.
Grosley. Lettre aut. 1228.
Guillotin. Billet sign. 1229.
Guise (duc de). Lettre aut. 1230.
Heinsius (Ant.). Lettre aut. 1231. 1232.
Hemyloys, év. de Poitiers. Lettre aut. 1232.
Henry II, roi de France. Sig. 1233.
Henry IV, roi de France. Lettre aut. 1234.
Henry de Lorraine, duc de Guise. Lettre aut. 1235.
Hérault de Séchelles. Lettre aut. 1236.
Hugues de Lionne. Lettre aut. 1237.
Isnard (Max.). Lettre aut. 1238.
Isoré. Lettre aut. 1239.
Jean-Bon S.-André. Lettre aut. 1240.
Jean de Brie. Lettre aut. 1241.
Joséphine (l'impératrice). Sign. 1242.
Kéralio. Lettre aut. 1243.
Kersaint (Guy de). Lettre aut. 1244.
Labbé (le P. Phil.). Billet aut. 1245.
La Fayette. Lettre aut. 1246.
Lalande (de). Lettres aut. 1247-1248.
Lalanne. Lettre aut. 1249.
Lamonnoye (Bern. de). Lettre aut. 1250.
Lamothe-Houdancourt (Phil. de). Lettres aut. 1251-1252.
Langlès. Sign. 1254.
Lannes (maréchal). Trois quittances sign. 1253.
Laporte du Theil. Pièce sign. 1254.
Lasource. Billet aut. 1288.
Laus de Boissy. Lettre aut. 1255.
La Vallière (duc de). Lettre aut. 1256.
Laverdy (de). Lettre aut. 1257.
Le Bailly, fabuliste. Lettre aut. 1258.
Leblond (l'abbé). Lettre aut. 1259.
Le Brigand. Lettre aut. 1260.
Legouvé. Fragment aut. 1261.
Legrand. Sign. 1254.
Lemontey. Lettre aut. 1262.
Lescalier. Lettre aut. 1263.
Letellier, jésuite. Lettre aut. 1264.
Levasseur, de la Sarthe. Lettres aut. 1265-1266.
L'Hospital (Michel de). Lettre aut. 1267.
Lindet, prêtre. Lettre aut. 1268.
Lindet (Rob.-Fr.). Lettre aut. 1269.
Louis XII. Lettres aut. 1270-1271.
Louis XV. Lettre aut. 1272.
Louis XVI. Deux lettres aut. 1273.
Louis de Bourbon II. Lettre aut. 1274.
Lettres de Louise de Savoie, etc. 1275.
Maillebois (Maréchal de). Lettre aut. 1275.
Mallet, historien. Lettre aut. 1276.
Malouet. Lettre aut. 1277.
Maret (Hugues). Lettre aut. 1278.
Marguerite de Valois. Sign. 1280-1281.
Marret, duc de Bassano. Lettre aut. 1279.

Maupertuis, Billet aut. 1282.
Maury (L'abbé). Billet aut. 1283.
Méon. Lettre aut. 1287.
Mercier (abbé de Saint-Léger). Pièce aut. 1284.
Mercier (auteur du Tableau de Paris). Lettre aut. 1285.
Mercier (de Compiègne). Pièce aut. 1286.
Merlin (de Douai). Lettre aut. 1288.
Millin. Lettre aut. 1289.
Mirabeau (G. Hon. Riquetti de). Let. aut. 1290.
Molé (Mathieu). Lettre aut. 1291.
Moulue (Maréchal de). Lettre aut. 1292.
Monnier (Sophie Rufey, marquise de). 1293.
Montpensier (Duchesse de). Lettre aut. 1294.
Montpensier (Mademoiselle de). Let. aut. 1295.
Mounier. Lettre aut. 1296.
Nivernois (Le duc de). Lett. aut. 1297.
Oberlin, auteur des patois lorrains. Lettre aut. 1298.
Orléans, (L.-P.-J. d'). Deux sign. 1299.
Palloy. Lettre aut. 1300.
Pastoret. Lettre aut. 1288.
Patris-Dubreuil. Lettre aut. 1301.
Paulmy (Le marquis de). Lettre aut. 1302.
Philippeaux. Billet aut. 1303.
Pigault-Lebrun. Lettre aut. 1304.
Rabaut-Saint-Etienne. Lettre aut. 1305. — Billet aut. 1306.
Rabbe (Alph.). Lettre aut. 1307.
Raynal (Guill. Th.). Fragment aut. 1308.
Raynouard. Fragmens aut. 1309.
Regnard, poëte comique. Fragment. aut. 1310.
Réveillère-Lépeaux. Billet aut. 1311.
Reverchon. Billet sign. 1199.
Révolution. Mémoire des frais d'inhumations, par Joly, fossoyeur de la Madeleine. 1312.
Révolution (Pièces sur la), dont une avec la signature de Santerre. 1313.
Révolution. Trois pièces avec les signatures : Collot-d'Herbois, Robespierre, etc. 1314.
Revrlds. Lettre aut. 1318.
Richelieu (Cardinal de). Lettre aut. 1319.
Richelieu (Maréchal de). Lettre aut. 1320.
Rigoley de Juvigny. Lettre aut. 1321.
Robespierre (Maxim.). Billets aut. 1322-1323.
Rubens (P.-P.), peintr. Lettre aut. 1324.
Rusca (J.-B.), général. Lettre aut. 1325.
Saintange-Faziau. Mémoire aut. 1326.
Saint-Hyacinthe. Lettre aut. 1327.
Saint-Lambert. Lettre aut. 1328.
Say (J.-B.). Lettre aut. 1330.
Sillery (Marquis de). Lettre aut. 1331.
Simon, comédienne. Lettre aut. 1332.
Solignac (Chevalier de). Lettre aut. 1333.
Sombreuil. Lettre aut. 1334.
Suard, de l'Institut. Lettre aut. 1335.
Sully. Sign. 1336.
Talleyrand. Lettre aut. 1337.
Tallien. Lettre aut. 1338.
Target. Lettre aut. 1339.
Thibeaudeau, syndic du Poitou. Let. aut. 1340.
Thou (Christ. de). Lettres aut. 1341-1342-1343.
Thouin. Lettre aut. 1344.
Thouret, député. Lettre aut. 1345.
Toulongeau (Le marquis de). Lettre aut. 1346.
Toustain-Richebourg. Mémoire aut. 1347.
Tracy (Le comte de). Pièce aut. 1348.
Tureau (L.-A.-S.). Lettres aut. 1349.
Turenne (Vicomte de). Lettre aut. 1350.
Villelume (Comtesse de). Lettre aut. 1351.
Voisenon (Abbé). Lettre aut. 1352.

HISTOIRE.

I. Géographie ancienne et moderne.

Concordance de la géographie des différents âges, par Pluche. 347.
Géographie des Grecs et des anciens, par Gosselin. 1106.
Ptolemei opus geographicum. 831.
Pomponii Melæ de situ orbis, cum notis variorum. 602.
Itinerarium Antonini Augustini. 289.
Grands chemins de l'empire romain, par Bergier. 866.
Benjamini tutelensis itinerarium. 241.
Recherches sur la Mecène et la Characène, par S. Martin. 57.
Trésor des chartes (par de La Haye). 1529.
Cours des principaux fleuves de l'Europe, par Louis XV. 926.

II. Voyages.

1. *Introduction. — Collections. — Voyages autour du monde.*

De l'utilité des voyages, etc., par Baudelot de Dairval. 229.
Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs, trad. de Léop. Berthold. 242.
Lettres édifiantes et curieuses. 315.
Histoire du commerce des Européens dans les Indes, par Raynal. 350.
Die newe welt Landschefften, etc. 268.
Voyages en Europe, etc., par Thevenot. 1437.
Voyages de Cook, Byron et Carteret. 256.
Voyage autour du monde, par Byron. 373.
Quinze ans de voyages autour du monde, par G. Lafond. 302.
Voyages autour du monde, par Vancouver. 367.
Voyage autour du monde, par J. Arago. 374.
Voyage de l'Astrolabe, par Dumont d'Urville. 387.

2. *Voyages en diverses parties du monde.*

Voyage en diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, par de la Crenne, Bordu et Pingré. 369.
Voyage de Fleurieu en 1773. 271.
Voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sæwulf. 810.
Voyages en Europe et en Asie, des frères Bacheville. 239.
Voyage de Villamont en Hierusalem, Rome, Egypte, etc. 372.
Voyages en Moscovie, en Tartarie, aux Indes, en Perse, etc., par Struys. 364.
Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant, par G. Wheler, trad. de l'angl. 377.
Voyage aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil, etc., par Fr. Pyrard. 348.
Voyages et observations d'Italie, Grèce, Perse, Grand-Mogol, etc., par Legouz-Boulaye. 249.
Troisième voyage de P. Lucas en Asie, etc. 320.
Voyages en Turquie et en Perse, par Otter. 343.
Voyages en Hongrie, Servie, Autriche, etc., par Ed. Brown. 260.
Voyage de P. Lucas au Levant et en Egypte. 321.
Voyages auentureux de Jan Alfonce. 1457.
Voyage en retour de l'Inde par terre, par Th. Howel. 297.

Voyage de la France équinoxiale, Cayenne, etc., par Ant. Beyty. 245.
Voyages aux côtes de Guinée et en Amérique. 342.

3. *Voyages en Europe.*

L. H. Lomonii itinerarium. 319.
Voyages historiques de l'Europe, par Jordan. 291.
Voyages de Payen. 1682.
Voyage et aventures de l'ambassadeur de Perse en France. 495.
Voyage dans la Haute et Basse-Auvergne, par Legrand d'Aussy. [illegible]
Voyage dans le midi de la France, par Millin. 335.
Souvenirs de l'Algérie et de la France méridionale, par Dopigez. 210.
Voyage en Corse, et vues politiques sur cette île, par Gaudin. 274.
Tableaux de la Suisse, par de Laborde. 1653.
Voyages dans les Alpes, par de Saussure. 968.
Voyage de Montaigne en Italie. 337.
Voyage d'Italie, par Misson. 336.
Journal d'un voyage en Italie et en Suisse. 188.
Voyage en Espagne, par de Langle. 305.
Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant. 92.
Voyages en Allemagne, Hongrie et Italie. *Ms.* 755.
Voyage en Hongrie, etc., trad. de Robs Touwnson. 359.
Voyage en Angleterre et en Écosse, par Pichot. 346.
Voyages faits en Turquie, par Nic. de Nacolay. 340.
Voyage à Constantinople. 356.
Description de la Morée, etc., par Coronelli. 257.

4. *Voyages en Asie.*

Voyages pour l'établissement de la compagnie hollandaise aux Indes orientales. 351.
Voyage aux Indes orientales [illegible] par Schouten. 275.
Histoire de la navigation de [illegible] gues de Linschot. 288.
Les six voyages de Tavernier [illegible] quie, en Perse, etc. 365.
Description de l'Arabie, par [illegible] 341.
Voyage en Syrie et au mont [illegible] par Laroque. 366.
Jerosolymitana peregrinatio Radzivili. 606.
Itinerarium Hierosolymitanu[illegible] riacum, etc., autore Joa. [illegible] 542.
La Terre Sainte, ou Descrip[illegible] saints lieux, etc., par Eug[illegible] 361.
Voyage d'Alep à Jérusalem, [illegible] H. Maundrell. 328.
Voyage en Perse et aux Ind[illegible] tales, trad. de J. Van Vliet
Voyage aux Indes orientales, [illegible] lon. 259.
Voyages aux Indes orienta[illegible] Bossu. 248.
L'Ambassade de D. Garcias [illegible] Figveroa en Perse, etc., par [illegible] 371.
Histoire de la découverte [illegible] conqueste des Indes par l[illegible] gais, par d'Ussieux. 366.
Voyage de Bernier aux états d[illegible] Mogol, au royaume de [illegible] mire, etc. 243.
Voyage à la côte de Malabar, [illegible] 244.
Voyage de Siam, par l'abbé d[illegible] 255.
Ambassade angloise dans le [illegible] d'Ava, par Symes. 252.
Lettere dell' India orientale, [illegible]
Lettres d'un missionnaire à P[illegible] la Chine. 314.
Ambassade vers l'empereu[illegible] Chine, par P. Goyer et Ja[illegible] ser. 279.
Travels in China, etc., by J. [illegible] 237.

Voyage en Sibérie, par Gmelin. 277.
Voyage de Lesseps du Kamtschatka en France. 311.
Lettera scritta dal Giapone, per Fr. Pasio. 312.
Lettres annales du Japon, trad. de Fr. Pasio. 312.
Lettera delle Filippine dal P. de Ribara. 313.
Découvertes des François au sud-ouest de la Nouvelle-Guinée, etc., par Fleurieu. 271.
Voyages et aventures en deux îles désertes des Indes orientales, par Leguat. 310.
Voyage à la mer du Sud, par Marion. 325.

5. *Voyages en Afrique.*

Newe unbekanthe landte, etc., 1508, in-fol. (Traduction allemande de Cadamasto). 339.
Voyage en Égypte, par le P. Vansler. 368.
Relation des états de Fez et de Maroc, trad. de l'angl. 353.
Voyages en Afrique, par Ledyar et Lucas. 308.
Travels in southern Africa, by J. Barrow. 237.
Voyage historique d'Abyssinie, par le P. Lobo. 309-318.
Relation of the second voyage to Guiana, by Kemis Laurent. 293.
Voyages de des Marchais en Guinée et à Cayenne. 262.
Relation historique de l'Éthiopie occidentale, par Labat. 297.
Relation de la France équinoxiale, etc., par P. Barrère. 235.
Description du cap de Bonne-Espérance, par P. Kolbe. 296.
Voyage au cap de Bonne-Espérance, par Lacaille. 298.

6. *Voyages en Amérique.*

S'ensuit le Nouveau-Monde et navigations faites par Emeric de Vespuce, etc. 370.
Correspondance de Fernand Cortez avec Charles-Quint. 270.
La Terza parte delle historie dell'India, etc., trad. di L. Maurio. 329.
De ore antarctice per regem Portugalie pridem inventâ. 260.
P. Martyris denuper reperta insulis enchiridion, etc. 327.
Novus orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum. 588.
Voyage de Nic. Federmann le jeune. 739.
Voyages de Lionnel Wafler dans la Nouvelle-Espagne. 338.
Relation des missions dans les îles et la terre ferme de l'Amérique, par P. Pelleprat. 344.
Nouvelles des missions des Jésuites en la Nouvelle-France. 352.
Voyages dans l'Amérique septentrionale, par Lehontan. 363.
Relation de la Louisiane et du Mississipi. 354.
Voyage de P. de Mésange au Groenland. 334.
Voyage à la baie de Hudson, par H. Ellis. 265.
Voyage aux isles Malouines, par Pernetty. 345.

III. Histoire ancienne.

1. *Histoire universelle. — Histoire de la Grèce.*

Méthode pour étudier l'histoire, par Lenglet-Dufresnoy. 921.
Art de vérifier les dates. 383-771.
Histoire de la filiation et de la migration des peuples, par de Brotonne. 62.
L'Antiquité expliquée au moyen de la Genèse, par C.-R. Gosselin. 1105.
Justini historiæ. 569.
Chronique des choses mémorables, par Carion. 1606.
Voyage de Pythagore en Égypte, dans l'Inde, dans les Gaules, etc., par Sylvain Maréchal. 349.

Élémens d'histoire générale, par Millot. 718.
Laurenbergii Græcia antiqua. 1655.
Herodoti libri IX, gr. 562.
Hérodote, trad. par Larcher. 703.
Bibliothèque historique de Diodore de Sicile, trad. par A. F. Miot. 117.
Expédition de Cyrus. 1631.
Q. Curtii de rebus Alexandri Magni. 543.

2. *Histoire romaine.*

Titi Livii Historia. 812-928.
Eutropii breviarium historiæ romanæ. 954.
Paterculi opera. 596.
Sallustii et Flori historiæ romanæ. 615-616-1556-1701.
Corn. Tacitus. 1708.
Cæsaris de bello gallico, etc. 1083-1084-1167-1603.
Dionis Cassii historia romana. 1097.
Analyse de l'histoire romaine, par E.-G. Arbanère. 204.
La République romaine, par Beaufort. 11.
Histoire des empereurs et impératrices, par Tristan. 983.

IV. Histoire ecclésiastique.

Parallèle des religions, par Benoit. 943.
Les Religions du monde, etc., par Renaut La Grue. 1152.
Sulpitii Severi opera. 1133-1438-1706.
Histoire ecclésiastique de Fleury. [illegible]
Histoire sainte, par Genoude. [illegible]
De veris et vindiciis ecclesiæ catholicæ [illegible] a Th. Jean. [illegible]
Pontificatus de Pacifico. 1696
Destructione de Hierusalem. [illegible] 1188
Histoire des papes, par Bruys. [illegible]
Vitæ pontificum [illegible] a Platina. 886.
Chronologie pontificale de la cour de Rome. [illegible]
Notizie delle chiese fiorentine, di G. Richa. 612.
Bonanni ordinum religiosorum catalogus. 16.
Virorum illustrium ex ordine eremitarum D. Augustini elogia, à F. Corn. Curtio. 90.
Chronicon cœnobii montis Francorum Goslariæ. 539.
Révélations apocryphes de saint Barthélemy, etc., par Ed. Dubourlin. 1098.
Apologie des dominicains missionnaires de la Chine. 282.
Lettera del Nic. Pimenta. 318.
Alcoranus franciscanorum. 2-856.
Catéchisme des jésuites, ou Examen de leur doctrine, par Et. Pasquier. 86.
Protestation touchant les jésuites et leurs tyrannies. 1096.
Cabinet jésuitique. 84.
Anticoton. Preuves que les jésuites sont coupables du parricide de Henri IV. 512.
La Sausse Robert, par Thiers. 967.
Toilette de l'archevêque de Sens, etc. 469.
Bollandi acta sanctorum. 1541.
Histoire de sainte Geneviève. 1652.
Vie de sainte Aldegonde, par A. Tr[illegible]quet. 1144.
Vie de saint Quentin, par C. Bundie[illegible] 996.
Vie de saint Thomas de Cantorbéry [illegible]
Vie de P. Paul [illegible]
Nécrologe de Port-Royal, par dom R[illegible]ret. 1143
[illegible] religieuse des Druses, p[illegible] Sylvestre de Sacy. [illegible]
[illegible] by W. [illegible] Stowning. [illegible]
[illegible] l'Ambrosienne [illegible]
[illegible] Auvergne, par [illegible]. [illegible]
[illegible] par [illegible] Perra[illegible] [illegible]

ı Cévennes, par Court.

Anabaptistes. 185.

ıE GÉNÉRALE DE L'EUROPE.

l'Europe, par Lacépède.

oriques et de leur appli-
ı cinq premiers siècles de
liciale, par Taillard. 74.
ope après l'empire romain,
ille. 524.
nibus populorum septen-
ı, etc., ab Hist. Turtero.

Gots, trad. de Jornandès.

sur les Croisades et les
ı, par Jacob (P. Lacroix).

l'Europe en 1527, 1528 et
Macquérian. 652.
teriæ sui temporis. 1052.
on entre le pape, l'empe-
ıs Vénitiens. 1085.
ıe solempnel faict en la cite
ay pour la paix, etc. 1148.
onnes venues d'Orient, etc.

mariages faictz en France,
gne, etc. 1156.
l'Europe et des colonies
nes, depuis la guerre de
par Lenglet. 215.
inet des princes de l'Eu-

HISTOIRE DE FRANCE.

aphie et description de la France.

topographia Galliæ. 1562.
rançais, ou l'Histoire des
ı et provinces dont il est
par L. Turquois. 1053.
rritoriales de la Gaule, par
rd. 1107.
e géograph., histor. et pol.
nce, par Expilly. 413.

Matériaux pour un dictionnaire de tous les lieux de la France. *Ms.* 846.
Dictionnaire des villes, villages, etc., dont le nom commence par le mot SAINT. *Ms.* 845.
Statistique de la France et de ses colonies. 863.

2. *Mœurs, coutumes et monumens de la France.*

Vie privée des Français, par Legrand d'Aussy. 199-719.
Les Français dans l'Histoire de France, par A.-A. Monteil. 1064.
Les Français peints par eux-mêmes. 644.
De l'Affranchissement des communes dans le nord de la France, par Taillar. 163.
Monumens de la monarchie françoise, par de Montfaucon. 1032.

3. *Histoire des Celtes et des Gaulois.*

Illustrations de Gaule et singularitez de Troyes, etc., par le maire des Belges. 814-1123.
Histoire des Celtes, par Pelloutier. 946.
Précis de l'ancienne Gaule, par Berlier. 668.
Antiquités dans les Gaules, par de la Sauvagère. 969.
Histoire de la Gaule sous la domination romaine, par Am. Thierry. 227.

4. *Histoire générale de la France.*

Corpus franciceæ historiæ. 1476.
Rob. Gaguini compendium super francorum gestis. 103.
Arn. Ferroni de rebus gallorum. 1380.
Du Faur de Pibrac, de rebus gallicis et responsio. 1135.
Summa historiæ gallo-franciceæ, autore Lorenz. 715.
Recherches de la France, par Pasquier. 1033.

Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie française, par G. Marcel. 197.
Variations de la monarchie française, par Gautier de Sibert. 1048.
Inventaire de l'histoire de France, par J. de Serres. 836.
Histoire des rois de France, par P. Aubert. 995.
Nouvelle histoire de France jusqu'à Louis XIII, par Legendre. 54.
Histoire de France, par Mézeray. 819-932-1671.
Histoire de France, par Daniel., 488-789.

5. *Mémoires, dissertations, chroniques, etc., relatifs à l'Histoire de France.*

Discours sur l'Histoire de France, par Moreau. 583.
Histoire de l'empire d'Occident, par Cousin. 1477.
Ordonnances des rois de France de la troisième race. 1552.
Mémoires pour l'Histoire de France, jusqu'au XIIIe siècle, par M. Guizot. 783.
Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, de Philippe-Auguste au XVIIe siècle. 172.
Chroniques nationales du XIIIe au XVe siècle, par Buchon. 782.
Mémoires pour l'Histoire de 1390 à 1580, par Camusat. 498.
Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis Henri IV jusqu'en 1763. 173.
Mélanges historiques sur l'Histoire de France, par P. de Saint-Julien. 505.
Pièces fugitives pour l'Histoire de France, par d'Aubais et Menard. 994.
Documens sur l'Histoire de France, aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, par J.-J. Barrau et d'Arragon. 60.
Recueil pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, par Lebeuf. 110.
Traités concernant l'Histoire de France, par Dupuy. 1014.
Six mémoires de l'abbé de Longuerue sur l'Histoire de France. *Ms. aut.* 848.
Dissertations sur quelques points de l'Histoire de France, etc., par P. Lacroix. 764.
Histoire de Charlemagne, de François Ier, et de la rivalité de la France et de l'Angleterre, par Gaillard. 688.
Pièces sur l'Histoire de France. 1018.
J.-G. Eckhart. De rebus Franciæ orientalis commentarii. 1547.
Traité de Westphalie, par Bougeant. 20.
Traités de paix depuis la paix de Westphalie, par Koch et Schoell. 419.

6. *Histoire particulière des rois de France jusqu'à Charles VII.*

Histoire des trois premières dynasties françoises, par Laboulinière. 571.
Eginarti vita et gesta Caroli Magni. 1099.
OEuvres d'Éginhard, trad. par A. Teulet. 641.
Histoire de Charlemagne, trad. d'Hegewisch. 1108.
Histoire de saint Louis, par Joinville; éd. donnée par Du Cange. 1025.
Histoire de Charles VII, par Juvénal des Ursins. 1054.
Histoire d'Artus III. 1583.
Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, sous Charles VI et Charles VII. 199.
J. Hordal Historia Joannæ d'Arc. 1496.
Procès de Jeanne d'Arc. 52-1571.
Relation du siége de Metz, en 1444. 1044.

7. *Louis XI jusqu'à Charles IX.*

Cronique de Loys vnze. 1367.
Mémoires de Phil. de Comines. 635-1475-1617.
Histoire de Charles VIII, par Juvénal des Ursins. 1054.

Harangue à Charles VIII, par J. de Silly. 974.
Séjour de Charles VIII et de Loys XII à Lyon. 1536.
Faits et dicts de plusieurs grands, et des choses rares advenues ès règne de François Ier à Charles IX. 746.
Harangue sur l'article du serment, par du Perron. 43-123.
L'Entrée des enfans de France, le 1er juillet en 1530. 1101.
Histoire de Bayard. 861.
Histoire de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, par du Bouchet. 19.
Discours du héraut d'Angleterre. 1567.
Coppia della ripposta. Coronatione di Francesco II, 1559. — Et autres pièces en italien, relatives à Henri III, Henri IV et Louis XIII. 30.
De rebus gestis pro restitutione Francisci II, ducis Mediolanensium, per Galeacium Capella. 41.
Guerre civili dal Francia, dal Davila. 33.
Histoire des guerres dans les montagnes du Velay, par Fr. Mandet. 1061.
Discours non plus mélancolique que divers des choses de notre France. 491.
Troubles advenus à Toulouse en 1562, par G. Bosquet. 997.
Discours sur les causes de la cherté en France. 492.
Mémoires de l'estat de la France sous Charles IX. 198.

8. *Henri III.*

Vie de Henri de Valois. 1531.
Trahison de Henry de Valois sur la vindication de Bologne. 980.
Le Cabinet du roy de France, etc., par N. du Crest. 1466.
Satire Ménippée. 1704.
Histoire des troubles avenues de nostre temps. 51.
Le Tocsin contre les massacreurs et auteurs des confusions en France, etc. 839.
Dialogus quo multa exponuntur, quæ lutheranis et hugonotis gallis acciderunt. 35.
Tragédie de Coligny, etc., par F. de Chantelouve. 1471.
Histoire des deux frères de Guise, par N. Boucher. 1364.
Correspondance diplomatique de Bert de Salignac de La Mothe Fénelon. 207-760.
Recueil de pièces pour l'Histoire de France, de 1575 à 1583. 958.
Secret des finances de France découvert, par Froumenteau. 493.
Discours des faitz avenuz en 1587, etc., par de La Chastre. 1010.

9. *Henri IV.*

Journal militaire de Henri IV, par de Valori. 507.
Siége mémorable de Paris, par P. Corneio. 1005.
Discours de ce qui s'est passé en Poitou, etc., en 1592. 548.
L'Anti-hermaphrodite, ou le Secret de réparer les désordres, etc., de ce royaume. 1458.
Correspondance inédite de Henri IV, publiée par de Rommel. 208.
Remonstrances sur le parricide de Henry-le-Grand. — La Chemise sanglante de Henry IV. 959.
La Plainte humaine sur le trespas de Henry-le-Grand, etc., par Loys d'Orléans. 189.
Recueil de poésies sur le trépas de Henry IV. 1043.
Gouvernement du royaume, sous Henry IV, Louis XIII et Louis XIV, par de Courtilz. 1149.
Mémoires de Sully. 58-838-1526.
Mémoires de Pontis. 603-1670.

10. *Louis XIII et Louis XIV.*

Recueil chrétien, par Bonnet. — Prophétie de sainte Brigide. 17-168.
Discours du mouvement de l'année 1620, par Peleus. 96.

Grands Jours tenus à Paris, 1622, etc. 1675.
Alex. Patricii Armacani (Corn. Jansenii) Mars gallicus. 483.
Le Trésor des trésors de France. 1530.
Codicilles de Louis XIII. 28.
Anecdotes sur Richelieu et Louis XIV. 1579.
Dictionnaire historique contenant les conquêtes et événemens arrivés sous Louis XIV. *Ms.* 745.
Médailles du règne de Louis XIV. 817.
Lettres du cardinal Mazarin à la reine, à la princesse palatine, etc., en 1651-52, avec notes par Ravenel. 194.
Le cardinal Mazarin joué par un Flamand. 25.
Le Caquet, contre Mazarin. 1605.
Pièces curieuses de ce temps. 1425.
Mémoire de Louis XIV sur la guerre de 1672, par Duseval. 179.
Irrévocabilité de l'édit de Nantes. 48.
Esprit de la France et maximes de Louis XIV. 805.
Négociations de Nimègue, par Disdier. 408.
Détail de la France sous le règne présent (par P. le Pesant de Boisguilbert). 34-489.
Pater noster de Colbert, en vers burlesques, etc. 1514.
Testament du marquis de Louvois. 1436.
Mémoires du duc de Guise. 418-1668.
Les Historiettes de Tallemant des Réaux. 520.

11. *Louis XV jusqu'à Napoléon.*

Journal du voyage du roi à Rheims. 292.
Voyage au camp devant Fribourg (par de Saint-Denys). 375.
Relation du siége de Valenciennes, en 1793, par Texier de la Pommeraye. 164.
Correspondance mystique de J. Cazotte. 787.
Traité d'iniquité de l'an cinq, par Linz. 651.
Trois lettres sur Napoléon, par F. Grille. 648.
Philosophie de la guerre, ou la Catalogne sous Napoléon, par F.-C. Malvoisine. 577.

12. *Histoire des reines de France.*

Histoire de Jeanne de Valois, reine de France, par Pierquin de Gembloux. 222.
Histoire de Marguerite de Valois. 582-1487.
Mémoires de la royne Marguerite. 1669.
Vie, actions et déportement de Catherine de Médicis. 405.
Mémoires pour l'histoire d'Anne d'Autriche, par madame de Motteville. 584.
L'Autrichienne en goguette. 1585.

13. *Loi salique. — Cérémonial. — Monnaies, etc.*

Marculfi aliorumque formulæ veteres, etc. 1663.
La grand' monarchie de France, avec la loy salique, par de Seyssel. 1047.
Cérémonial de France, par Th. Godefroi. 1016.
Des Cérémonies du sacre, etc., par M. C. Leber. 1118.
Essai sur les apanages. 1629.
Histoire des pairs de France, par de Courcelles. 31.
Histoire de la milice françoise, par le P. Daniel. 487-790.
L'amiral de France, par de la Popellinière. 1038.
Recherches sur l'ancienne gendarmerie (par Alès de Corbet). 502.
Les Dragons du moyen-âge, par J. de Saint-Génois. 645.
Traité des monnoies de France, par Le Blanc. 1119.

Collection des monnayes frappées en France dans le moyen-âge, par A. de Longpérier. 219.
Ordonnances et édits relatifs aux monnoies de Henri III, Henri IV et Louis XIII. 592.
Défense de Charles Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques, etc., par Raepsaet. 607.
État de la France, par L. Trabouillet. 38.

HISTOIRE DES PROVINCES ET DES VILLES DE FRANCE.

1. *Paris et ses environs.*

Histoire des Antiquités de Paris, par Sauval. 460.
Dissertations sur les Parisii, ou Parisiens, par Déal. 1095.
Histoire de Paris, par Lebeuf. 496.
Histoire de Paris, par Dulaure. 490.
Curiosités de Paris, de Versailles, etc. 679.
Sept vol. Recueil de pièces sur l'histoire de Paris. 1019.
Projets des embellissemens de Paris, par Poncet de la Grave. 126.
Histoire de l'Université de Paris, par Crevier. 486.
Histoire de la Bastille, par Renneville. 133.
Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Doublet. 1011.
La même, par Félibien. 685.

2. *Picardie. — Artois, etc.*

Histoire du duché de Valois, par Carlier. 85 bis.
Dissertation sur l'étendue de Belgium et sur l'ancienne Picardie, par Carlier. 85.
Histoire d'Amiens, par A. de la Morlière. 720.
Noyon et le Noyonnois au XIVe et XVe siècles, par Al. de la Fons. 1534.
Mémoires sur la ville de Dourdan, par J. de Lescornay. 1028.
Histoire de Roye, par Grég. d'Issigny. 696.
Supplément à l'histoire du Beauvoisis, d'Ant. Loisel et du P. Louvet, par Simon. 1050.
Histoire du comté de Ponthieu, de Montreuil et d'Abbeville, par de Vérité. 1009.
Inventaire des chartes et titres des hospices de Douay, par Brassart. 61.
Gayant, ou le Géant de Douay, par Quenson. 223.
Augusta viromanduorum (S. Quentin) vindicata, ab Cl. Hemerso. 6.
Droits anciens, prérogatives, etc. de Saint-Quentin, par L. Hordret. 706.
Défense de Valenciennes en 1793, par J.-H. Becays Ferrand. 1451.
Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint-Omer, par H. Piers. 1068.
Histoire de Notre-Dame de Boulogne, par Ant. Leroi. 216.

3. *Champagne. — Lorraine. — Alsace.*

Archives du diocèse de Troyes. 1574.
Dessein de l'histoire de Reims, par Bergier. 667.
Notice de la Lorraine, par Calmet. 474.
Mœurs, coutumes et usages dans la Lorraine, par Richard. 1150.
Histoire de Nancy, par Lionnois. 714.
Résumé de l'histoire de l'Alsace. 1116.

4. *Bourgogne. — Franche-Comté.*

Histoire de Bourgogne, par Mille. 717.
Notice sur Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par F. Roubaux. 516.
Assassinat de Charles-le-Bon. 598.
Responce pour les députés des états de Bourgogne. 134.
J. Richardi antiquitates divionensium. 1151.

Histoire de Beaune, par Gandelot. 691.
Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus, par Chifflet. 675.
Histoire ecclésiastique d'Auxerre, par Le Beuf. 709.
Antiquités de Langres, par Gaultherot. 692.
Résumé de l'histoire de la Franche-Comté. 1116.

5. *Normandie.*

Ypodigma Neustriæ vel Normanniæ, per Th. de Walsingham. 630.
Chroniques anglo-normandes. 508.
Histoire de la Normandie, par Goube. 694.
Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre. 513.
Coutume de Normandie, par Houard. 911.
Histoire du parlement de Normandie, par Floquet. 479-509-642-1059.
Lettres sur l'histoire de Normandie pendant le XIVe siècle, par A. Canel. 24.
Extrait du registre des dons, confiscations, etc., en Normandie, en 1418 et suiv., faits par Henri V, par Ch. Vautier. 155.
Biographie de la Seine-Inférieure, par Guilbert. 904.
Histoire de Rouen, par Farin. 705.
Chronique des abbés de Saint-Ouen de Rouen. 654.
Maisons de Rouen, par Delaquerière. 1450.
Histoire du comté d'Évreux, par Le Brasseur. 1026.
Analectes historiques sur l'histoire d'Évreux, par Bonnin. 161.
Dictionnaire des noms de lieux du département de l'Eure, par A. Le Prévost. 162.
Esquisse sur Navarre, près d'Évreux, par d'Avannès. 757.
Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer, par A. Canel. 23.
Eu et Tréport, par Le Beuf. 766.
Caudebec et ses environs, par An. Saulnier. 769.
Essai sur l'abbaye de Fécamp. 217.
Description du château d'Anet. 796.

6. *Lyonnais. — Dauphiné. — Auvergne. — Bugey, etc.*

Antiquités de Lyon, par de Colonia. 1003.
Histoire de Lyon, par Poullin de Lumina. 729.
Histoire ecclésiastique de Lyon, par J. de Saint-Aubin. 1046.
Résumé de l'histoire du Lyonnois. 1116.
Éloge de Lyon, par Menestrier. 1030.
Notes et documens pour servir à l'histoire de Lyon, 1350 à 1483, par A. Péricaud. 72.
Résumé de l'histoire du Dauphiné. 1116.
Histoire de Vienne, par J. Le Lièvre. 713.
Histoire de Bresse et de Bugey, par Guichenon. 903.
Description de la Limagne d'Auvergne. 140.
Résumé de l'histoire d'Auvergne. 1116.
Notice sur le royaume des Auvergnats et la ville de Clermont, par Delarbre. 680.
Origines de Clermont, par J. Savaron. 734.
Notice sur la cathédrale de Clermont-Ferrand. par B. Gonod. 1104.
Histoire du Bourbonnais, par Coiffier Demoret. 676.
Recherches sur Nevers, par Sainte-Marie. 733.

7. *Chartres. — Touraine. — Anjou. — Berry. — Blois.*

Histoire de Chartres, par Chevard. 674.
Histoire de Chartres, par Doyen. 704.
Description de la cathédrale de Chartres, par A.-P.-M. Gilbert. 1103.

Trésor de Notre-Dame de Chartres, par Aug. de Santeul. 854.
Histoire de Touraine, par Chalmel. 673.
Tablettes chronologiques de l'histoire de la Touraine, par le même. 171.
Ecclesiæ turonensis historia, ab J. Maan. 716.
Notice sur la ville de la Guerche, par L. Dubois. 211.
L'Anjou et ses monumens, par Godart, Faultier et Hawke. 510.
L'Émigration angevine, par F. Grille. 647.
Histoire de Chinon, par Dumoustier. 178-1013.
Histoire du Berry dans l'éloge de Bourges, par Phil. Labbe, etc. 1060.
Histoire de Sancerre, par Poupart. 730.
Histoire du château de Blois, par de la Saussaye. 852.

8. *Bretagne. — Maine*

Biographie de la Bretagne, par Miorcet de Kerdanet. 934.
Dissertations sur la mouvance de la Bretagne, sur l'histoire de Normandie, l'origine des rois de France, etc., par du Moulinet. 585.
Notices sur les villes et les communes de la Loire-Inférieure. 200.
Essais historiques du Maine, par Renouard. 731.
Chroniques fontenaisiennes, par Fontanelle de Vaudoré. 643.

9. *Provence. — Languedoc.*

Histoire de Provence, par Papon. 721.
Voyage en Provence, par le même. 721.
Ecrits de la Provence sur la propriété du Rhône. 683.
Canal de Provence, son utilité, etc., par Floquet. 1015.
Marseille ancienne et moderne, par Guis. 701.
Tableau historique et politique de Marseille. 738.
Portefeuille de Romieu. Description d'Arles. 723.
Antiquités d'Arles, par Seguin. 735.
Ancienneté d'Arles, par Anibert. 666.
Couronne des roys d'Arles, par Bouis. 671.
Panégyrique d'Arles, par Fabre. 684.
Description de l'amphithéâtre d'Arles, par Guis. 700.
Dix brochures relatives à la ville d'Arles. 1077.
Histoire du Languedoc, par Gensane. 693.
Résumé de l'histoire du Languedoc. 1116.
Le Trésor des grandeurs du Languedoc, par Louvet. 497.
Histoire de ce qui s'est passé à Toulouse à la mort du duc de Montmorency, etc. 186.
Statistique de l'arrondissement de Castres. 1088.

10. *Gascogne. — Roussillon. — Navarre. — Corse.*

Annales d'Aquitaine, par Bouchet. 81-998.
Résumé de l'histoire de la Guyenne. 1116.
Description du département de l'Aveyron, par Monteils. 719.
Histoire du Roussillon, par Henry. 702.
Résumé de l'histoire du Roussillon. 1116.
Histoire de Navarre et de Flandres, par Galland. 690.
Résumé de l'histoire du Béarn et des Basques. 1116.
P. Cyrnæi de rebus corsicis. 1007.
A.-P. Filippini istoria di Corsica. 1102.

VII. Histoire des autres pays.

1. *Histoire de la Lorraine et du pays de Liége.*

Légende de Charles de Lorraine. 1388.

Relation militaire du siége de Candie. 332.
Histoire de la Perse, trad. de l'angl. de Malcolm. 196.
Description des provinces et villes les plus fameuses de l'Inde orientale, par Marc Paule. 432.
Essais historiques sur l'Inde, par de la Flotte. 273.
Histoire des Indes orientales et occidentales, par Corn. Wittfliet. 378.
Histoire des Indes orientales et occidentales, par J.-P. Maffée. 322.
Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais, par Lafitau. 300.
Histoire des choses memorables advenues tant ez Indes orientales que autres païs de la descouverte des Portugais, par P. du Jarric. 290.
Discours touchant l'établissement d'une compagnie françoise aux Indes orientales (par Fr. Carpentier). 95.
Histoire du royaume de Siam, par Nic. Gervaise. 276.
Du royaume de Siam, par La Loubère. 304.
Histoire de l'île de Ceylan, trad. de J. Rybeyro. 357.
Histoire de la Chine, trad. de M. Martini par Le Peletier. 326.
Histoire du Japon, par Kaempfer Engelbert. 295.
Annales de ce advenu au Japon et aultres lieux des Indes. 231.
De rebus Japonicis epistolæ. 261.

8. *Histoire de l'Afrique.*

Histoire des Arabes sous les califes, par Marigny. 324.
Événemens passés en Égypte, depuis le traité d'El-Arych. 1424.
Histoire des États barbaresques. 1494.
État des royaumes de Barbarie, Tripoly, Alger, etc. 268-278.
Révolutions de l'empire de Maroc. 286.
Estat de l'empire de Maroc (par Pidon de S. Olon). 267.
Histoire de Mouley-Ismaël, roi de Maroc, par Dom. Busnot. 251.
Essais sur les isles Fortunées et l'antique Atlantide, par Bory de Saint-Vincent. 247.
Histoire de Madagascar, par Flacourt. 269.

9. *Histoire de l'Amérique.*

Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux? 266.
Mœurs des sauvages américains, par Lafitau. 301.
Historia delle nvove Indie occidentali, per Lopez de Gomara. 316-317.
Guerres des Espagnols dans les Indes. 1641.
Tyrannies et cruautés des Espagnols ès Indes occidentales, etc., trad. de Barthelemy de Las Casas. 238.
Nouvelles Indies et de la Terre-Neufve, etc. Goth. 1134.
Conquête du Mexique, par Cortez. 1430-1640.
Découverte et conquête du Pérou, trad. de l'esp. de Zarate. 379.
Histoire de la Floride, trad. de Garcilasso de la Vega, par Richelet. 358.
Histoire de la Louisiane, par Barbé-Marbois. 234.
Histoire de la Virginie. 283.
Histoire de la Nouvelle-France, par Charlevoix. 876.
De la Démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville. 75.
Mémoires sur les pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique. 330.
Histoire des îles Antilles, avec un vocabulaire caraïbe, par Rochefort. 360.
Histoire de la Jamaïque. 282.
Histoire de Saint-Domingue, par Charlevoix. 253.
Histoire de la Guadeloupe, de la Martinique et autres isles, par du Tertre. 263.
Description et histoire naturelle du Groenland, trad. d'Eggede. 264.

Troubles des Cévennes, par Court. 677.
Histoire des Anabaptistes. 185.

V. Histoire générale de l'Europe.

Histoire de l'Europe, par Lacépède. 707.
Des lois historiques et de leur application aux cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, par Taillard. 74.
Etats en Europe après l'empire romain, par d'Anville. 524.
De Migrationibus populorum septentrionalium, etc., ab Hist. Turtero. 621.
Histoire des Goths, trad. de Jornandès. 568.
Recherches sur les Croisades et les Templiers, par Jacob (P. Lacroix). 109.
Histoire de l'Europe en 1527, 1528 et 1529, par Macquériau. 652.
Thuani historiæ sui temporis. 1052.
Confédération entre le pape, l'empereur et les Vénitiens. 1085.
Le Triumphe solempnel faict en la cite de Cambray pour la paix, etc. 1148.
Nouvelles bonnes venues d'Orient, etc. 1133.
Traicté des mariages faictz en France, en Espaigne, etc. 1156.
Histoire de l'Europe et des colonies européennes, depuis la guerre de sept ans, par Lenglet. 215.
Clef du cabinet des princes de l'Europe. 27.

VI. Histoire de France.

1. *Géographie et description de la France.*

M. Zeilleri topographia Galliæ. 1562.
L'Empire français, ou l'Histoire des royaumes et provinces dont il est composé, par L. Turquois. 1053.
Divisions territoriales de la Gaule, par B. Guérard. 1107.
Dictionnaire géograph., histor. et pol. de la France, par Expilly. 413.
Matériaux pour un dictionnaire de tous les lieux de la France. *Ms.* 846.
Dictionnaire des villes, villages, etc., dont le nom commence par le mot SAINT. *Ms.* 845.
Statistique de la France et de ses colonies. 863.

2. *Mœurs, coutumes et monumens de la France.*

Vie privée des Français, par Legrand d'Aussy. 199-710.
Les Français dans l'Histoire de France, par A.-A. Monteil. 1064.
Les Français peints par eux-mêmes. 644.
De l'Affranchissement des communes dans le nord de la France, par Taillar. 163.
Monumens de la monarchie françoise, par de Montfaucon. 1032.

3. *Histoire des Celtes et des Gaulois.*

Illustrations de Gaule et singularitez de Troyes, etc., par le maire des Belges. 814-1123.
Histoire des Celtes, par Pelloutier. 946.
Précis de l'ancienne Gaule, par Berlier. 668.
Antiquités dans les Gaules, par de la Sauvagère. 969.
Histoire de la Gaule sous la domination romaine, par Am. Thierry. 227.

4. *Histoire générale de la France.*

Corpus franciceæ historiæ. 1476.
Rob. Gaguini compendium super francorum gestis. 103.
Arn. Ferroni de rebus gallorum. 1380.
Du Faur de Pibrac, de rebus gallicis et responsio. 1135.
Summa historiæ gallo-franciceæ, autore Lorenz. 715.
Recherches de la France, par Pasquier. 1033.

X. Histoire littéraire.

Herm. Hugonis de primâ scribendi origine. 1112.
Paléographie universelle, par Sylvestre. 1453.
Calligraphie du moyen-âge, par Langlois. 1569.
Essai sur les livres dans l'antiquité, par Géraud. 212.
Traité de diplomatique. 1481.
Contestations sur la diplomatique de Dom Mabillon, par Raguet. 1110.
Diplomatique-pratique, par Lemoine. 920.
Alphabetum tironianum, a Carpentier. 672.
Histoire des troubadours, par de Sainte-Palaye. 494.
Reminiscences of litterary life, by Dibdin. 1480.
Wright and Halliwell reliquiæ antiquæ. 989.
Histoire littéraire de la France. 1021.
Mémoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas, etc., par Paquot. 439.
Voyage littéraire dans les Pays-Bas, par Dom. Berthod. 533.
La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. 637.
Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1020.
Archives du nord de la France et du midi de la Belgique. 1656.
Annales de la Société pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale. 631.
Mémoires de la Société des Sciences du Hainaut. 481.

XI. Bibliographie.

1. *Traités sur les bibliothèques, etc.*

Notice sur les bibliothèques, par J.-L.-A. Bailly. 165.
Traité des plus belles bibliothèques, par L. Jacob. 148.
Histoire des bibliothèques en Belgique, par Voisin. 660.
Annuaire de la bibliothèque de Belgique, par de Reiffenberg. 224.
Notice sur la bibliothèque d'Anvers, par Voisin. 664.
La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés, par l'abbé Rives. 202.
Bibliographical, etc., tour by Dibdin. 1479.
Musée bibliographique, par P.-J. Hogois. 564.

2. *Histoire de l'Imprimerie, et Dissertations sur quelques éditions remarquables.*

Histoire de l'invention de l'Imprimerie (par Duverger). 512 bis.
Histoire de l'invention de l'Imprimerie, par J.-F. Lichtenberger. 1122.
Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg, par L. de Laborde. 67.
Nouvelles recherches sur l'origine de l'Imprimerie, par le même. 68.
Histoire de l'Imprimerie dans l'ancienne Belgique, par Voisin. 661.
Mémoire sur l'origine des signatures dans l'art typographique, par de la Serna Santander. 203.
Dissertations sur 60 traductions de l'Imitation, par Barbier. 8.
Notice sur la Bible de Douai. 1570.
Notizie intorno a due rarissime edizioni del secolo xv°, per A. Pezzana. 124.
Notice sur le Speculum humanæ salvationis, par Guichard. 512.
Notice sur le livre : Die wonderlicke oorloghen, etc., par Voisin. 662.
Recherches bibliographiques sur Télémaque, les Oraisons funèbres de Bossuet et le Discours sur l'histoire universelle. 1572.
Échantillons et projets d'éditions de La Fontaine, Racine, etc. 551.

3. *Bibliographes généraux, professionnaux, etc.*

Photii bibliotheca, gr. et lat. 949.
J. Alb. Fabricii bibliotheca graeca. 414.

Bibliotheca historica Struvii et aliorum. 433.
Bibliotheca historica litteraria patrum Latinorum Car. Schœnemann. 462.
Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, par Dupin. 891.
Bibliotheca patrum cisterciensum, a Tissier. 979.
Sandii bibliotheca antitrinitariorum 1427.

4. *Journaux.*

Mercure de France. 115.
L'Artiste, journal, de 1831 à 1840. 712.
Revue nationale de la Belgique. 657.
Revue anglo-française. 73.

5. *Catalogues des Manuscrits et des Livres.*

Catalogue des manuscrits et des livres imprimés de la bibliothèque royale. 1542.
Manuscrits français de la bibliothèque du roi. 482-1452.
Inventaire des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. 514.
Catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, par M. G. Peignot. 1065.
Notice des manuscrits de la bibliothèque de Rouen, etc., par l'abbé Sans. 614.
Manuscrits de la bibliothèque de Chartres. 849.
Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer sur l'histoire de France. 1069.
Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille. 1067.
Manuscrits de la bibliothèque de Marseille. 1091.
Catalogue des archives du baron de Joursanvault. 485.
Catalogue des autographes et manuscrits de Pixérécourt. 475.
Specimen bibliothecæ Hispano-Majansianæ, etc. 465.
Bibliothèque des princes de Ligne à Bel-Œil. 229.-629.
Catalogue de la bibliothèque de M. Leber. 63.
Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque du bibliophile Jacob (Paul Lacroix). 476.

XII. Biographie.

1. *Biographie générale.*

Vies des hommes illustres de Plutarque, trad. par Tallemant. 443.
Dictionnaire de Moréri. 936.
Supplément au Dictionnaire de Moréri. 937.
Dictionnaire historique de Chauffepié. 878.
Dictionnaire historique de Marchand. 628.
Biographie universelle. 1358.
Bibliothèques françoises de La Croix du Maine. 884.
Les Auteurs de Bourgogne, par Papillon. 942.
Œuvres de Brantôme. 389.
Bibliotheca belgica, a Fr. Foppens. 686.
Vies des peintres, par Descamps. 92-795.
Vies des peintres, par Landon. 1402.
Anecdotes of painting in England, by H. Walpoles. 154.
Galerie des Femmes fortes, par Le Moyne. 1403.
Notes historiques sur quelques prisonniers détenus à la Bastille de 1475 à 1769. *Ms.* 750.

2. *Biographie particulière.*

Vie d'Homère, par Larcher. *Ms. auf.* 749.
Mémoires sur Raoul de Coucy, avec ses chansons. 1128.
Vie de Jeanne de Laval, femme de René d'Anjou. 360.
Vita Magdalenæ Montis-Acuti, a Rich. Smitheo. 1154.
Histoire du cardinal Louis Portocarrero. 563.

Histoire d'Urbain Grandier. 106.
Mémoire des principales œuvres de Félix Vialart. 752.
Histoire de la comtesse des Barres. 1393.
Vie et Mort de Vittoria Accorambona. 1109.
Essai sur la vie et les œuvres de Réveillère-Lépeaux. 656.
Notice sur le P. Fr. Verbiest, par Carton. 536.
Notice sur Goethals Dercruyssen, par Voisin. 628.
Notice sur l'abbé J.-H. Duvivier. 71-640.
Biographie de Daunou, par Taillandier. 659.

XIII. Extraits historiques.

Valerius Maximus. 622.
Considérations sur plusieurs histoires, par Fl. Remy. 1518.
Histoire des princes qui ont mérité le surnom de Grand, par Bezanson. 1462.
Histoire des plus illustres favoris. 421.

TABLE

DES NOTICES,

CORRESPONDANCES ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

de la 4e série du Bulletin.

Abbaye (l') de Thélème, par Guichard. Page 615.
Almanach royal de 1701. 469.
Amateurs (les) de vieux livres, en trois articles. 203-264-307.
Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, pour 1840. 135.
Anticenosophie, poème. 527.
Aristote (l') françoes de J. de Boessières. 925.
Arte (de) volandi, Ant. H. Flaydero. 526.
Autographe (un) de saint Vincent de Paule. 135.
Autographes (vente des) de M. de Pixérécourt. 273.
Bibliographie orientale. 36.
Bibliologue (le) de la Belgique. 215.
Buccolica seu Adolescentia in decem æglogas Fr. Baptiste Mantuani. 471.
Cambden society. 215.
Cent (les) Nouvelles. 162.
Chasse (la) du Cerf, poëme du XIIIe siècle. 89.
Corrections typographiques. 631.
Correspondance diplomatique de Bert. de Salignac de la Mothe Fénelon. 531.
Correspondance relative aux Recherches historiques et bibliographiques de M. Peignot sur les imprimeries particulières et clandestines. 407.
Curiosité de Bel-Œil. 213.
Diatribe du docteur Néophobus (M. Ch. Nodier) contre les fabricateurs de mots. 897.
Dissertations choisies de Le Beuf. Introduction. 495.
Dissertation sur le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne. 499.
Elegie Fausti. 470.
Epistolæ Fr. Philelphi. 525.
Epitaphia joco-seria. 41.
Établissemens et coutumes, assises et arrêts de l'Échiquier de Normandie, par M. Marnier. 90.
Extinction de la bibliothèque d'Alexandrie. 252.
Fatalité (la) de saint Cloud. 471.
Grunnius sophista. 676.
Histoire de la littérature comique, par Flogel. (En allemand). 882.
Histoire de l'Europe en 1527-28 et 29, par Rob. Macquériau. 412.
Histoire de l'Irlande, par Mac-Geoghegan. 269.
Histoire du crucifiement de Mathieu Lovat. 472.
Historia de Enrique, fi de Oliva, rey de Jherusalem. 767.
Jocorum atque seriorum libri II, recens. O. Melandro. 42.
Lettre autographe de Galilée. 324.
Lettre au sujet de Cora, lieu ancien du diocèse d'Auxerre, par Le Beuf. 849.
Lettre de d'Anville, au sujet d'un lieu nommé Chora, et réflexions sur cette lettre. 859.
Lettre de A.-A. Barbier à Maltebrun. 674.

Lettre de l'abbé Sicard à M. Barbier. 625.
Lettre de M. Née de La Rochelle à M. Barbier. 465.
Lettre de M. V. Poirier sur l'ouvrage intitulé : Tractato del prete cole monache. 463.
Lettre sur les chasses d'Auxerre, par Le Beuf. 793.
Lettre sur une expression usitée en France, par Le Beuf. 557.
Liber Physionomie magistri Michaelis Scoti. 67.
Liste des auteurs qui se trouvent dans l'ouvrage de Duchesne. 94.
Littérature (la) française contemporaine de M. Quérard, par M. Guichard. 519.
Livre (un) de la reine Marguerite. 155.
Livres imprimés sur des feuilles de bois. 275.
Magdeleine (la) au désert de la Sainte-Baume. 634.
Manuscrit (le) autographe de Sigebert de Gembloux. 317.
Mélanges bibliographiques. 38-135-212-264-325-394-625-674.
Mémoire à un chanoine pour donner au clergé de Nevers un ancien écrivain, etc., par Le Beuf. 551.
Mestrali carmina retrograda ad regem. 469.
Mœurs et fachons de faire des Turcz au vif contrefactez par P. Coecq d'Alost. 331.
Monarchie des Solipses. 474.
Mouvement (du) scientifique et littéraire en Europe pendant l'année 1840. 351.
Moyen de parvenir (Notices sur le), par MM. P. Lacroix et Paulin Paris. 655-743.
Mystification bibliographique. 394.
Napoléon et la bibliothèque de l'institut de Meudon. 760.
Note sur le Décaméron de Boccace de 1471. 90.
Note sur l'ouvrage intitulé : Histoire littéraire de France. 92.
Note sur un manuscrit de Garin le Loherain. 563.
Notice sur J. Crozet, par M. Nodier. 459.
Notice sur L.-Fr. Gaudefroy, par M. Barbier. 461.
Notice sur M. Hérisson de Chartres. 270.
Notice sur Simon Poncet. 27.
Notice sur M. Van Praet, par M. P. Paris. 439.
Notice sur les Cours d'amour en Belgique. 145.
Notices biographiques et bibliographiques sur Endlicher, G. P. Hänel, C. F. Hermann, C. A. Lobeck, L. Ranke, Fred.-Aug. Rosen, J.-Ch. Thilo et Fr. Jos. Mone. 397. 918.
Nouvelles bibliographiques. 88-164-167-215-415-579.
Novellæ medico-legales Valentini. 530.
Observations sur deux éditions du texte de Villehardouin. 73.
Observations sur le gras des samedis d'après Noël, par Le Beuf. 752.
Opuscula litteraria N. Susii. 636.
Ovidii metamorphoseos. 526.
Pauline et Belval. 529.
Philopédie (la). 827.
Physiologia barbæ humanæ Ulmi. 524.
Predicatoriana, par M. Peignot. 629.
Propos rustiques de Leon Ladvlphi (Noël du Fail). 411-473.
Psautier de Thomas More. 313.
Questions de statistique littéraire. 574.
Raoul de Cambrai. 156.
Rapport au roi sur les catalogues des manuscrits des bibliothèques publiques des départemens, par M. Villemain. 822.
Rapport de A.-A. Barbier sur la bibliothèque du conseil d'état. 820.
Rapport de M. Siméon sur le projet de loi relatif à la propriété littéraire. 3.
Rareté des livres basques du XVIIe siècle. 765.
Recherches sur les livres xylographiques. 115-187-257-295-709.

Récréations pour le divertissement des savans et amateurs de lettres. 530.
Remarque au sujet d'un des corollaires de l'histoire. 258.
Réponse au sujet de quelques cérémonies de la première entrée des évêques dans Amiens, par Le Beuf. 607.
Roman du Renart (chapitre extrait d'un travail sur le). 368.
Satires (des), monstres et démons, par Fr. Hédelin. 525.
Société de Roxburgh-club. 212.
Société des bibliophiles de Reims. 885.
Sophonisbe (la), tragédie d'Helye Garel. 475.
Sorti (le) di F. Marcolini da Forcolini da Forli. 269.
Sur les Catalogues de la bibliothèque du conseil d'état et sur celle du roi. 515.
Sur les Chroniques de Saint-Denis publiées par M. P. Paris. 506.
Sur les Louanges de Loys XII., par Cl. de Seyssel. 139.
Sur les Patois. 94.
Sur quelques poésies bourguignones. 33.
Sur un Passage des satires d'Horace. 332.
Système bibliographique de M. Daunou. 402.
Systèmes bibliographiques. 565.
Télémaque, tragédie, par d'Estivaux. 923.
Temple (le) de la nativité du roi, par Ant. de Montméran. 469.
Théâtre d'histoires, ou les Grandes prouesses et adventures étrangères du chev. Polimantès. 268.
Tigre (le). Notice par M. Ch. Nodier. 872.
Tragédies (des) du curé de Mont-Chauvet. 622.
Trichet (sur les ouvrages de P.). 764.
Triompho di Fortuna, dal S. Fanti. 380.
Un mot sur quelques bibliothèques d'Italie. 81.
Variétés bibliographiques. 46-155-411-468-524-635-676-764-826-881-923.
Ventes (des) publiques de livres. 829.
Vie et Œuvres de l'abbé Bazin. 826.
Voyages dans une bibliothèque de province, par M. Dinaux. 810-877-912.
Zoloë et ses deux accolythes. 881.

FIN DES TABLES DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

A DIRECTION DE MM. CH. NODIER, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, M. PAULIN PARIS, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-ITTRES, ACCOMPAGNÉ DU CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE DITEUR.

N° 1. — 4e SÉRIE.

PARIS,
ENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

JANVIER 1840.

AVIS SUR LE BIBLIOPHILE.

Le *Bulletin* est composé comme il suit, savoir :

1re *Série.* — Années 1834-1835.
20 numéros et une table méthodique ;
20 notices de M. Ch. Nodier, 1 gros vol. in-8. . . . . 14— »

2e *Série.* — 1836-1837, 1 vol. avec une table méthodique. . . . . 10— »
Analecta Biblion de M. du Roure, 2 vol. in-8 . . . . . 14— »

3e *Série.* — 1838-1839. 2 vol. in-8, avec une planche; la table méthodique sous presse (*avril* 1840). 20— »

La 4e *Série* commence avec l'année 1840.

RAPPORT

Fait à la Chambre des pairs par M. le vicomte SIMÉON, *au nom d'une commission spéciale* (1) *chargée de l'examen du projet de loi relatif à la propriété littéraire.*

Messieurs,

Dans aucun siècle, l'intelligence n'a exercé sur le monde un empire aussi illimité et si peu contesté que de nos jours. A une renommée souvent incertaine, que les talens obtenoient autrefois, viennent se joindre aujourd'hui les distinctions sociales; et la charge périlleuse de gouverner les hommes est un noble prix auquel ils peuvent aspirer.

Ce n'est pas lorsque les mœurs publiques nous ont conduits à un progrès si remarquable, que la loi, dont la protection s'étend sur toute chose, pouvoit négliger les intérêts matériels des auteurs. Elle n'étoit pas, il est vrai, restée muette à leur égard; mais on réclamoit, depuis longtemps, une amélioration de ses dispositions. Cette amélioration est l'objet du projet de loi dont vous avez, messieurs, confié l'examen à une commission spéciale, et c'est pour me conformer à ses ordres que j'ose, avec témérité peut-être, me rendre son organe.

Avant le XVe siècle, les ouvrages littéraires ne se perpétuoient qu'au moyen de copies faites à la main; ils étoient, par conséquent, peu répandus, et leur valeur vénale étoit toujours considérable. L'industrie des copistes, dans l'antiquité et dans le moyen âge, pouvoit à grand'peine leur procurer une chétive existence. Il est permis de croire que les auteurs dont la pauvreté a souvent été déplorée, et qui, dans tous les temps, se sont plaints de ces hommes qui cherchent à se faire honneur et profit des œuvres d'autrui, n'avoient aucun droit reconnu sur les copies de leurs ouvrages, ou qu'ils en retiroient un très-faible avantage.

(1) Cette commission étoit composée de MM. BERTIN DE VEAUX, le duc DE BROGLIE, COUSIN, le baron Charles DUPIN, Félix FAURE, KÉRATRY, le vicomte SIMÉON, le baron Thénard, le vicomte DE VILLIERS DU TERRAGE.

L'établissement des ordres religieux créa de nombreux ateliers de copistes, mais ils travailloient principalement pour les bibliothèques de leurs couvens. Personne n'ignore que c'est dans ces vastes et précieux dépôts que, dans les temps de barbarie, se conservèrent les ouvrages anciens, et qu'ils en sortirent aux jours de la renaissance pour l'instruction et le charme des générations nouvelles.

Lorsque l'imprimerie eut été inventée, tout changea de face. Cet art, dont on peut dire, comme de la renommée, qu'il est composé d'oreilles pour tout recueillir, de bouches pour tout répéter, donna une existence nouvelle aux œuvres de l'esprit. Les livres se multiplièrent à l'infini; ils n'avoient été, jusqu'à Guttemberg, qu'un objet de luxe, qu'une propriété rare et précieuse. Le prix moyen d'un volume in-folio, au XIIIe siècle, n'étoit pas moindre de 4 ou 500 fr. de notre monnoie actuelle (1). Des achats de livres se faisoient par contrats notariés avec hypothèque et sous garantie corporelle; et, cependant, comme le goût de l'étude s'étoit partout réveillé, on comptoit, à l'époque de l'invention de l'imprimerie, plus de dix mille scribes dans les seules villes de Paris et d'Orléans. On conçoit avec quel avantage se présenta l'invention nouvelle; Louis XI la protégea, et, sous son règne, Ulric Gering, de Constance, et deux Allemands, ses associés, furent appelés en France par le prieur de Sorbonne, et y fondèrent, en 1469, la première imprimerie dans les bâtimens même de la Sorbonne. Gering mourut en 1510, laissant une fortune considérable, et déjà cinquante imprimeurs existoient à Paris.

Louis XII confirma les immunités accordées aux libraires « pour « la considération, comme s'exprime son édit, du grand bien qui est « advenu en notre royaume au moyen de l'art et science d'impres- « sion, l'invention de laquelle semble être plus divine qu'hu- « maine. »

Les deux professions qui ont pour objet d'imprimer et de vendre les livres, distinctes aujourd'hui, étoient, dans ces premiers temps, confondues : elles obtinrent une constante protection ; mais elles

(1) Qu'il nous soit permis de contester l'exactitude de cette assertion du noble rapporteur. Au XIIIe siècle, les moyens d'exécution des copistes étoient tellement rapides, qu'un manuscrit, sans ornemens, se vendoit, chez les libraires de l'université, à peu près le même prix qu'aujourd'hui les livres du même format imprimés chez Didot, Crapelet ou Treuttel. (P. P.)

furent, dès leur origine, soumises à une surveillance particulière, et ne s'exercèrent que sous l'inspection de l'autorité. L'approbation préalable des écrits, avant l'impression, étoit dévolue à l'université, qui prétendoit exercer exclusivement ce droit comme le tenant du pape.

De nombreuses ordonnances sur les obligations et les immunités des libraires continuèrent de montrer la sollicitude du gouvernement en leur faveur, pendant les XVIe et XVIIe siècles; mais, jusqu'au XVIIIe, on ne s'étoit point inquiété des droits des auteurs. On ne peut mettre en doute qu'ils ne retirassent un prix quelconque de la cession qu'ils faisoient de leurs ouvrages; mais la loi ne leur accordoit aucune protection. Ce silence tenoit peut-être à ce qu'ils n'avoient point élevé de réclamations. Peut-être pensoit-on aussi que les lettres ne devoient pas être un objet de négoce, et que les auteurs auroient dérogé à leur dignité en trafiquant de leurs productions. Ils s'assimiloient ainsi aux gentilshommes, à qui les spéculations de commerce étoient interdites.

Les priviléges d'impression étoient en conséquence, sauf quelques rares exceptions, délivrés aux libraires, et, lorsqu'ils l'étoient aux auteurs, ceux-ci n'avoient d'autre ressource, pour en tirer parti, que d'en faire cession entière à des libraires, qui avoient seuls la permission d'imprimer et de vendre les livres. Les auteurs étoient donc à leur merci.

A mesure que les préjugés s'affoiblirent, et que l'on sentit qu'il n'y avoit point de honte, comme le dit Boileau, à tirer un tribut de son travail, les auteurs hasardèrent des plaintes encore timides; mais ce ne fut qu'en 1720 qu'un *Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris* s'éleva, pour la première fois, avec force pour soutenir leurs droits. Depuis, Louis d'Héricourt, Diderot, Linguet, Voltaire, Beaumarchais, plaidèrent la cause des gens de lettres, et cherchèrent à prouver que leurs droits sur leurs ouvrages constituaient une véritable propriété.

Un arrêt de 1761, rappelé par M. le ministre de l'instruction publique, rendu en faveur des petites-filles de la Fontaine, un autre du 20 mars 1777, au profit de la famille de Fénelon, reconnurent le droit des héritiers naturels des auteurs. Les débats auxquels ces arrêts avoient donné lieu, et surtout les idées plus justes qui s'étoient répandues relativement à la propriété des œuvres de l'esprit, firent sentir la nécessité d'une législation qui leur fût plus favo-

rable. L'arrêt du conseil, du 30 août 1777, sur les priviléges, parut. C'est le premier acte qui ait statué d'une manière générale sur les droits des auteurs.

Il autorisa l'auteur qui obtiendroit le privilége de son ouvrage en son nom à le vendre chez lui, et à jouir de son privilége lui et ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le cédât à aucun libraire, auquel cas sa durée seroit réduite, par le seul fait de la cession, à la vie de l'auteur. Après l'expiration du privilége d'un ouvrage ou la mort de l'auteur, tous libraires et imprimeurs pouvoient obtenir la permission d'en faire une édition sans que cette permission pût empêcher aucun autre d'en obtenir une semblable.

Ces dispositions excitèrent les plus vives plaintes de la part des libraires, qui croyoient y voir la perte du monopole qu'ils exerçoient en vertu des priviléges perpétuels; elles en excitèrent aussi de la part des auteurs, qui jugèrent qu'il étoit contraire à leurs intérêts de ne pouvoir céder temporairement l'autorisation d'imprimer et de vendre leurs ouvrages.

C'est à la suite de ces réclamations qu'intervint l'arrêt du conseil du 30 juillet 1778, qui déclara, d'une part, que les priviléges ne pourroient être moindres de dix ans, et, de l'autre, qu'un auteur qui auroit obtenu le privilége de son ouvrage pourroit en faire faire plusieurs éditions par divers imprimeurs, sans que les traités qu'il feroit pour les imprimer ou les vendre pussent être réputés cession de son privilége.

Les libraires, accoutumés à considérer les priviléges comme des propriétés perpétuelles et transmissibles, ne furent point satisfaits, et les arrêts furent déférés au parlement, qui ordonna qu'il lui en seroit rendu compte par les gens du roi. Ce compte lui fut présenté par l'avocat général Séguier dans les audiences des 10, 17 et 31 août 1779.

Il exposa que, bien que ce fût la première fois qu'il eût été parlé de la propriété des auteurs et des droits de leur postérité, cette propriété paroissoit évidente; que jusqu'à la fin du règne de Louis XV on avoit accordé des continuations de priviléges à tous ceux qui étoient propriétaires du manuscrit original; qu'il en étoit résulté des droits auxquels les nouveaux arrêts portoient atteinte, et que c'étoit au parlement à reconnoître le parti qu'on devoit adopter entre une liberté indéfinie et une propriété exclusive.

L'avocat général ne prit d'ailleurs aucune conclusion. Le parle-

ment ne se prononça point, et les règlemens de 1777 et de 1778 se maintinrent en vigueur jusqu'à la révolution de 1789.

Les priviléges de toute nature ayant été alors abolis, la défaveur attachée à ce nom s'étendit aux concessions faites par lettres du prince aux auteurs, imprimeurs et libraires. Une nouvelle législation devint indispensable.

La première loi sur cette matière est celle du 19 janvier 1791, concernant les théâtres; elle porte, article 2, que *les ouvrages des auteurs morts depuis cinq ans et plus sont une propriété publique, que les ouvrages des auteurs vivans ne pourront être représentés sans leur consentement, et que leurs héritiers et cessionnaires seront propriétaires de leurs ouvrages durant cinq années après la mort de l'auteur.*

Cette loi fut rendue sur le rapport de Chapelier. Il commença par établir que la propriété des auteurs est la plus sacrée, quoique d'un genre différent des autres propriétés, et il conclut que, « comme il est juste que les hommes qui cultivent le domaine de la pensée tirent quelque fruit de leur travail, il faut que pendant leur vie, et quelques années après leur mort, personne ne puisse sans leur consentement disposer du produit de leur génie. Mais aussi, ajoutoit-il, après le délai fixé la propriété du public commence, et tout le monde doit pouvoir imprimer, publier les ouvrages qui ont contribué à éclairer l'esprit humain. Voilà ce qui s'opère en Angleterre, pour les auteurs et le public, par des actes que l'on nomme tutélaires; ce qui se faisoit autrefois en France par des priviléges que le roi accordoit, et ce qui sera dorénavant fixé par une loi, moyen beaucoup plus sage, et le seul qu'il convienne d'employer. »

Cette loi ne profita qu'aux auteurs dramatiques. Ce ne fut qu'en 1793 qu'on s'occupa des autres auteurs qui étoient restés sans garantie depuis l'abolition des priviléges de publication.

Le décret du 9 juillet pourvut à cette nécessité; il fut rendu sur la demande du comité d'instruction publique, qui rappela les principes exposés dans le rapport de Chapelier, mais qui, tout en proclamant comme lui la propriété des auteurs, n'établit cependant qu'un droit temporaire en faveur de leurs héritiers.

Cette loi, qui est encore aujourd'hui celle de la matière, s'applique à toutes les productions des lettres et des beaux-arts.

Elle déclare « que les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront, durant leur vie entière, du droit

exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république, et d'en céder la propriété en tout ou en partie. »

L'art. 2 porte que « leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs. »

Le décret du 5 février 1810, contenant règlement sur la librairie et l'imprimerie, étendit, dans son titre III, les dispositions de la loi de 1793. « Il garantit le droit de propriété à l'auteur et à sa veuve pendant leur vie, si les conventions matrimoniales de celle-ci lui en donnent le droit, et à leurs enfans pendant vingt ans, » au lieu de dix que la loi précédente avoit accordés.

Tel est l'état actuel de la législation Aucun acte directement relatif aux droits des auteurs n'a été rendu sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X.

Cependant les progrès de l'industrie et l'activité du commerce avoient répandu dans toutes les classes de la société une aisance jusqu'alors inconnue. On tentoit dans tous les genres de vastes entreprises, et la librairie avoit multiplié avec une étonnante rapidité la réimpression des ouvrages de tous nos grands écrivains. Une prodigieuse quantité de pièces nouvelles faisoient la fortune des auteurs et des comédiens. Dans cet état de prospérité générale, on songea aux familles des auteurs, et la pensée d'améliorer leur situation se présenta et fut saisie avec la vivacité qu'inspirent en France toutes les pensées généreuses. Une commission fut, en 1825, chargée de préparer un projet de loi, et s'en occupa avec un zèle qu'on ne sauroit trop louer. On ne donna à cette époque aucune suite à son travail, qui a été imprimé avec le procès-verbal de ses séances en 1 volume in-4.

En 1836, une nouvelle commission, présidée par notre honorable collègue M. le comte de Ségur, eut une semblable mission.

Ces deux commissions, composées de savans magistrats, d'hommes de lettres et d'artistes les plus distingués, avoient commencé, l'une et l'autre, par déclarer que la propriété littéraire étoit, ainsi que s'étoient exprimés l'avocat général Séguier en 1779, et les rapporteurs des lois de 1791 et 1793, la plus intime, la plus sacrée, la plus digne de la protection des lois. La conséquence de cette déclaration devoit être de lui appliquer toutes les règles qui concernent le droit absolu de propriété; mais les discussions les plus approfondies les ont conduites à revenir au système mitigé qui avoit précédemment prévalu.

En effet, un ouvrage, tant qu'il reste dans les mains de son auteur, a le caractère d'une propriété mobilière ordinaire. L'auteur peut le garder, le donner, le vendre, le détruire, en user, en un mot, comme il l'entend; mais, dès qu'il l'a livré au public, la société acquiert un droit sur l'ouvrage; il devient une sorte de propriété indivise entre l'auteur et la société. L'un et l'autre doivent jouir de la part qui leur est afférente : l'auteur, du produit de son œuvre, le public, du plaisir, ou de l'instruction qu'elle lui procure. Cette indivision ne doit porter aucun préjudice à l'auteur. Si la publication de son œuvre a modifié la nature de sa propriété, elle ne l'en a pas dépouillé; il a renoncé au droit de la détruire, mais non à ce qu'elle a d'utile. Ainsi le droit exclusif d'en autoriser les diverses publications qui pourront en être faites lui appartient incontestablement pendant sa vie. La loi est ainsi plus favorable aux auteurs qu'aux inventeurs de procédés mécaniques, auxquels elle ne reconnoît qu'un droit temporaire dont le terme est déterminé par le brevet d'invention qui leur est accordé. Plus généreuse envers les productions que la pensée livre à la presse, ce n'est point à la période de cinq, de dix ou de quinze ans qu'elle borne la jouissance des auteurs; elle la garantit pour leur vie entière, non par suite d'un droit naturel constituant une véritable propriété, mais par l'effet d'une juste concession.

On s'est demandé si ce droit exceptionnel ne devroit pas s'éteindre avec la vie des auteurs. La société ne devroit-elle pas, au moment de leur décès, entrer dans la plénitude des droits qu'elle tient de la publicité donnée à l'ouvrage? C'est ce que beaucoup de bons esprits ont pensé. Mais, a-t-on dit, si l'on restreint ainsi les droits des auteurs, que devient le bienfait? Vous ne leur laisseriez que ce qu'il est impossible de leur ravir, vous ne leur accorderiez aucun avantage, et leur postérité resteroit après eux dans le besoin. Verra-t-on de sang-froid un descendant de Corneille réduit, peut-être, à demander l'aumône à la porte du théâtre où depuis deux siècles on applaudit Cinna? et d'abord un semblable malheur peut-il être à craindre de nos jours? ne pourrions-nous pas invoquer de nombreux exemples qui prouvent la sollicitude de nos princes, celle du public et celle de la loi, en faveur des veuves ou des descendans d'hommes qui ont honoré la France par leurs talens? Il ne faut point trop se préoccuper des écrivains dont le pays s'enorgueillit; ils forment une exception. Qu'il naisse des Corneille, la fortune ne leur

manquera pas plus que la gloire ; mais la plupart des auteurs ne sont pas appelés à de si hautes destinées ; et c'est surtout pour ceux-ci qu'une disposition générale et bienveillante est nécessaire.

On a donc voulu que le droit qu'on leur garantit ne s'éteignît pas immédiatement avec eux, et qu'il leur survécût pendant un certain temps en faveur de leur famille.

Il est à remarquer que, si l'ancienne législation paroissoit consacrer cette propriété, elle y avoit apporté de telles restrictions qu'elle l'avoit affoiblie au moment même qu'on la disoit absolue et transmissible à perpétuité. Si, après la révolution, on proclama encore le droit illimité des auteurs, vous venez de voir qu'en même temps la loi sur les théâtres borna cette propriété à la vie de l'auteur, et à cinq ans après sa mort, et qu'en 1793 la loi générale lui donna pour limites la vie de l'auteur et de sa veuve, et dix années de celle de ses enfans. Plus récemment, le gouvernement impérial suivit la même marche, puisqu'en favorisant davantage les auteurs, il restreignit cependant le droit de survie à vingt années pour leur descendance directe et le maintint à dix ans pour les autres héritiers.

Les commissions de 1825 et de 1836, composées d'hommes si éminens, et qui comptoient dans leur sein plusieurs de nos honorables collègues, déclarèrent aussi que la propriété littéraire est la plus sacrée ; et, néanmoins, le projet de loi qui sortit et de l'une et de l'autre de ces commissions ne la garantit encore que pour un temps déterminé.

Pourquoi cette différence perpétuelle entre les principes que l'on proclame et leur application, si ce n'est parce qu'en approfondissant la question on a reconnu qu'il étoit impossible de donner le caractère d'une propriété absolue et de droit commun à ce qui n'en est pas une ? Aussi, quelque ingénieuses qu'aient été les diverses combinaisons qu'on a imaginées, soit pour faire acheter tous les manuscrits par le gouvernement, soit pour prélever sur le prix de vente des livres imprimés un droit proportionnel en faveur des auteurs et de leur postérité à tout jamais, et après elle en faveur de l'Etat, qui pourroit, par ce moyen, venir au secours des gens de lettres et des artistes, soit qu'afin d'éviter les embarras des partages on ait voulu conserver la propriété dans la descendance directe de l'auteur, et créer ainsi des espèces de majorats, on a toujours fini par reconnoître que, la pensée une fois émise, il importe qu'elle reste à la disposition de tous, et qu'il vienne enfin un moment où il ne

puisse point dépendre de la cupidité d'héritiers avares de priver la société des bienfaits des hommes de génie.

Ce principe établi, j'arrive à l'examen du projet qui vous est soumis.

Le titre d'une loi ne doit pas donner une idée inexacte de la matière qu'elle est destinée à régir; et, comme les mots sont la représentation des idées, nous demanderons qu'on substitue à ceux de *loi sur la propriété littéraire* ceux de *loi relative aux droits des auteurs sur les productions dans les lettres et les arts*. Ce titre sera plus conforme aux dispositions que nous allons développer devant vous.

TITRE PREMIER.

Les cinq premiers articles ne nous ont paru susceptibles d'aucun amendement.

L'article 2 est le plus essentiel, puisqu'il détermine le temps pendant lequel le droit garanti aux auteurs pourra leur survivre. Le désir de favoriser autant que cela seroit possible leurs familles a constamment animé les rédacteurs de la loi. Ils auroient voulu, et votre commission partageait à cet égard tous leurs vœux, pouvoir prolonger ce temps. Ils n'ont été arrêtés que par des considérations puissantes, et dont il n'étoit pas permis de ne point tenir compte. Vous avez vu que le droit des héritiers des auteurs a été borné, dans quelques cas, à cinq ans, puis élevé à dix, et enfin porté à vingt par le décret de 1810. La commission de 1825 et celle de 1836 avoient proposé le terme de cinquante ans. Malgré ses intentions bienveillantes, le gouvernement a trouvé cette durée trop étendue; il a considéré que le droit exclusif de publication ainsi prolongé, au lieu de servir les intérêts de la descendance des auteurs, seroit un encouragement à la contrefaçon, comme le sont à la contrebande les prohibitions en matière de commerce.

La vente des livres est un commerce auquel il ne faut pas donner trop d'entraves si l'on veut qu'il prospère. Les priviléges prolongés ont nécessairement pour effet d'arrêter les spéculations les plus utiles au pays. C'est pour favoriser l'industrie que les découvertes dans les sciences, dont quelques-unes ont changé la face du monde et font l'orgueil de l'humanité, dont un grand nombre enrichit tout un pays, ne procurent à leurs inventeurs qu'un privilége momentané et fort court. On avoit songé à donner au droit de survie

des auteurs tout le temps de la vie de leurs enfans et petits-enfans; mais la durée d'une pareille fixation, étant éventuelle, auroit l'inconvénient de nuire à des transactions qui ne peuvent être utiles aux parties contractantes qu'autant qu'elles reposent sur une base certaine. Rien ne l'est moins que la vie des hommes, et l'on a préféré, avec raison, ainsi que la loi existante l'a fait, une période fixe d'années, qui est la même pour tous, et qui permet d'aliéner et d'acheter, avec toute assurance. Ce mode a, de plus, l'avantage d'établir l'égalité entre les auteurs; en sorte que leurs ayans cause jouissent tous du même privilége.

La fixation du nombre d'années étant arbitraire, celle de cinquante, équivalente à deux générations, selon les supputations ordinaires, avoit été, ainsi qu'on l'a vu, proposée par les commissions de 1825 et 1836. Le gouvernement a adopté le terme de trente ans, égal à celui qui est accordé dans les pays où les auteurs sont traités de la manière la plus favorable. Cette période assure encore un avantage réel aux familles des auteurs, dont la jouissance est ainsi prolongée de dix ans. Il n'est pas indifférent, d'ailleurs, dans la prévision d'une loi internationale dont la possibilité sourit aux amis des lettres, de ne pas donner à la loi françoise des bases trop différentes de celles qui ont été adoptées par les gouvernemens étrangers; et ce n'est jusqu'ici que dans les États prussiens qu'une jouissance aussi longue a été accordée aux héritiers des auteurs (1).

(1) La législation angloise sur le droit de copie (*copy-right*), dénomination qui a été aussi adoptée en Allemagne, et qui, pour le dire en passant, est beaucoup plus exacte que celle de propriété littéraire, ne remonte qu'à l'année 1710, la huitième du règne de la reine Anne. Elle a été complétée en 1735, 1775, 1794, 1801 et 1814. Elle fixe le droit exclusif de l'auteur et de ses ayans cause à vingt-huit ans, à compter de la première publication de l'ouvrage. Toutefois, si l'auteur vit encore à l'expiration des vingt-huit ans, le droit exclusif de publication continue jusqu'à sa mort. Un acte du 10 juin 1833 a accordé la même jouissance aux auteurs dramatiques.

Dans les États-Unis d'Amérique, une loi du 3 février 1831 accorde, comme en Angleterre, le droit exclusif de copie pour vingt-huit ans à compter de la première publication. Ce droit peut être prorogé de quatorze autres années, si l'auteur est encore vivant après les vingt-huit ans, ou si, à son décès, il a laissé une veuve ou des enfans. Ce supplément de jouissance n'est accordé qu'après avoir rempli de nouveau toutes les conditions prescrites pour acquérir originairement le droit de propriété exclusive. Une loi additionnelle du 30 juin 1834 ordonne que tout acte ou contrat de transport ou de cession seroit soumis aux formes usitées pour les aliénations d'immeubles.

Tels sont les motifs qui ont déterminé votre commission, ainsi qu'ils avoient déterminé le gouvernement, à s'arrêter au terme de trente ans.

L'art. 4, qui autorise l'auteur à céder son droit de publication,

L'ancienne législation hollandoise n'accordoit aux auteurs et à leurs cessionnaires que des priviléges temporaires de vingt ans au plus, et qu'on ne renouveloit qu'avec beaucoup de peine. En 1796, une loi applicable à la seule province de Hollande, étendue en 1803 à toute la république batave, reconnut le droit de propriété perpétuelle des auteurs ou de leurs ayans cause. Cette loi, suspendue pendant la réunion à l'empire françois, fut rétablie en 1814. Tandis qu'une nouvelle loi, applicable à la Belgique seulement, accorda à l'auteur, pendant sa vie, et à sa veuve et à ses héritiers, pendant la leur, un droit exclusif de publication qui cessoit après l'extinction de la première génération. En 1817, une loi générale pour tout le royaume des Pays-Bas réduisit le droit à la vie de l'auteur, et à vingt années après lui en faveur de ses ayans cause.

En Allemagne, l'acte fédéral du 8 juin 1815 prescrivoit à la diète de s'occuper, dès sa première réunion, d'une législation uniforme sur la liberté de la presse et sur les droits des auteurs et éditeurs. Ce n'a cependant été qu'en 1837 que la diète a pris deux résolutions portant que les productions littéraires de tout genre, de même que les ouvrages d'art, publiés ou non, ne pourront être multipliés par des moyens mécaniques quelconques, sans le consentement de l'auteur ou de celui auquel il a cédé ses droits. Ce droit de l'auteur passe à ses héritiers ou ayans cause pour en jouir pendant au moins l'espace de dix ans. L'art. 5 porte que le débit de toutes les contrefaçons, soit qu'elles aient été confectionnées dans les États de la confédération germanique ou en dehors de ces États, est défendu dans tous les États de la confédération.

La diète renvoie à l'année 1842 une nouvelle délibération sur la question de la prolongation de la période de protection réclamée par la majeure partie des États de la confédération; elle ajourne également la question de la protection à accorder aux auteurs de compositions musicales et d'œuvres dramatiques.

Le code civil autrichien, en vigueur depuis l'année 1812, et rendu commun au royaume lombardo-vénitien, reconnoît le droit de l'auteur pendant sa vie; mais il déclare que ce droit, relativement aux nouvelles éditions, ne passe pas à ses héritiers.

Le code Frédéric disoit que le droit d'auteur, qui consiste en ce qu'on ne puisse donner une nouvelle édition qu'avec son consentement, ne passe point à ses héritiers, à moins d'une convention expresse et par écrit. Si, cependant, il existoit encore des enfans de l'auteur au premier degré, lorsque l'ouvrage tomboit dans le domaine public, le nouvel éditeur étoit tenu de prendre des arrangemens avec eux. La loi prussienne du 11 juin 1837, rédigée avec le plus grand soin, et prévoyant presque tous les cas, déclare que le droit de faire imprimer de nouveau un écrit déjà publié appartient exclusivement à son auteur ou à ceux qui tirent leurs droits de lui. La protection accordée contre

non-seulement pour le temps qui lui est personnellement assuré, c'est-à-dire pour toute la durée de sa vie, mais encore pour le temps accordé à ses héritiers après son décès, a excité quelques ob-

la contrefaçon appartiendra à l'auteur pendant toute la durée de sa vie, et à ses héritiers pendant trente ans, à partir de sa mort. A l'expiration de ce terme, la protection assurée par la loi cessera d'avoir effet. La loi ne prononce nulle part le mot de propriété et ne parle que de protection contre la contrefaçon, parce que c'est, en effet, tout ce que peuvent réclamer les auteurs. Les mêmes dispositions sont appliquées aux œuvres de l'art et aux compositions musicales. La représentation d'un ouvrage dramatique ou musical ne pourra avoir lieu qu'avec la permission de l'auteur pendant sa vie, ou de ses héritiers et ayans droit pendant dix ans après son décès.

Le code pénal bavarois porte que tout individu qui, sans le consentement de l'auteur, de ses héritiers ou ayans cause, aura publié, par l'impression ou par toute autre voie, un ouvrage de science ou d'art sera condamné à des dommages et intérêts et aux peines portées par le privilége accordé à l'éditeur, ou, à défaut, par les lois de police.

Dans le royaume de Wurtemberg, une loi de 1835 n'assure que pour six ans aux auteurs et éditeurs la protection légale contre la contrefaçon.

Le code civil du grand-duché de Bade contient un chapitre intitulé : *De la propriété littéraire*. Cette propriété, dit-il, est transmissible comme toute autre propriété, mais elle s'éteint, pour les écrits imprimés, à la mort de l'auteur.

En Danemarck, une ordonnance de 1741 garantit les droits des auteurs et prohibe les contrefaçons. Une ordonnance de 1828 étend le bénéfice de cette législation aux auteurs étrangers sujets de tout gouvernement qui accordera la même protection sur son territoire aux sujets danois.

En Russie, un ukase de 1830 reconnoît à tout auteur ou traducteur d'un livre le droit exclusif de l'éditer et de le vendre à son gré comme bien acquis. Après son décès, ce droit passe à ses héritiers ou ayans cause, et ne peut se prolonger au delà de vingt-cinq ans.

En Italie, les contrefaçons se multiplient sans que les divers États de la Péninsule paroissent s'en occuper ; on assure même qu'elles sont protégées dans quelques endroits ; les droits des auteurs y résultent des priviléges qui peuvent leur être accordés par les divers gouvernemens italiens. Toutefois, les lois pénales des Deux-Siciles punissent d'une amende et de dommages et intérêts l'édition, la vente, le débit ou l'introduction d'écrits, compositions musicales, dessins, peintures, ou autres productions imprimées ou gravées au mépris des lois et des règlemens relatifs à la propriété et au privilége des auteurs et éditeurs.

Le nouveau code civil pour les États sardes reconnoît que les productions de l'esprit sont la propriété de l'auteur, à la charge d'observer les lois et règlemens qui devront régler la matière. Je dois à M. Renouard, conseiller à la cour de cassation, d'avoir pu compléter cet extrait de la législation étrangère. On trouvera dans son excellent ouvrage sur les droits des auteurs tous les renseignemens qu'on pourroit désirer sur ce qui concerne cette matière.

servations. On a demandé s'il étoit bien conforme aux intentions du législateur, dont le but est d'améliorer la position des familles des gens de lettres, d'autoriser ceux-ci à les dépouiller à l'avance, en aliénant leur héritage.

Si le droit que l'on garantit aux auteurs n'est point un droit naturel, mais un privilége résultant d'un octroi bénévole de la loi, la loi doit chercher à le rendre le plus profitable possible à leur famille. Elle devroit, en conséquence, compléter le privilége qu'elle crée, et déclarer que l'auteur ne pourra pas aliéner les droits qui, après son décès, appartiendront à ses représentans.

Cette proposition d'établir ainsi une sorte de propriété inaliénable en faveur des héritiers de l'auteur n'a pas paru à la majorité de votre commission devoir être acceptée. Il faudroit des causes bien graves pour entraver la faculté dont chacun jouit de disposer, de son vivant et par dispositions testamentaires, de ce qu'il a légitimement acquis, et ces causes ne lui ont pas semblé se rencontrer ici. En effet, l'on ne doit pas supposer qu'un père de famille soit porté à dévorer, de son vivant, le patrimoine de ses enfans, et les auteurs, quelque peu soucieux de leur fortune qu'on puisse les supposer, ne doivent pas inspirer, à cet égard, plus de crainte que les autres citoyens.

Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que la faculté laissée à l'auteur d'aliéner, de son vivant, ses droits et ceux de ses héritiers peut être, dans beaucoup de cas, fort avantageuse à ceux-ci. Les ouvrages qui traversent les siècles sont rares, et l'on a vu les livres les plus recherchés à leur apparition tomber bientôt dans le discrédit et l'oubli. Un auteur, en cédant le droit de ses ayans cause, pourra donc, dans bien des cas, leur assurer un héritage plus fructueux qu'un privilége exclusif de publication.

L'article 6 assure le même privilége à l'éditeur d'un ouvrage anonyme : votre commission a pensé qu'il falloit l'étendre à l'éditeur des ouvrages publiés sous un nom supposé; mais elle a ajouté que ces éditeurs n'en jouiroient que jusqu'à ce que l'auteur ou le véritable auteur se fût fait connoître. Il a paru inutile de dire que le temps pendant lequel l'éditeur auroit joui de son droit seroit précompté sur les trente années de jouissance des héritiers de l'auteur, si le droit de l'éditeur ne venoit à cesser qu'après le décès de l'auteur. Si c'est l'auteur lui-même qui rentre dans son droit, il y aura lieu à l'application des articles 1 et 2.

Le projet de loi n'avoit rien stipulé en faveur des leçons orales

des professeurs, des sermons, plaidoyers et autres discours prononcés publiquement. La jurisprudence a déjà consacré le droit des professeurs; il a paru utile qu'il le fût par la loi elle-même. La même garantie doit appartenir aux avocats, aux prédicateurs et à tous ceux qui prononcent des discours en public; mais ce ne peut être que lorsqu'il s'agit de la publication de ces leçons ou de ces discours en corps d'ouvrages. Il ne peut venir à la pensée de personne de mettre obstacle à leur reproduction entière ou par fragmens dans les journaux quotidiens ou autres. Les discours prononcés en public en appartiennent aux auditeurs et aux feuilles qui font profession de les faire connoître. Ceux qui sont prononcés dans les chambres et devant les tribunaux ne peuvent avoir trop de publicité; elle est prescrite par les lois. Mais, si les journaux ont le droit de les transcrire ou de les analyser, celui de les publier séparément ou d'en former le recueil doit être réservé à leurs auteurs; et c'est ce que nous avons voulu consacrer dans l'article additionnel, sous le n° 7.

TITRE II.

Le goût des représentations théâtrales, si vif chez les anciens, remonte en France jusqu'aux premiers temps de notre histoire. Dès le XIVe siècle, elles furent soumises à des règlemens, et c'est dans le XVIe que la censure théâtrale, si nécessaire dans un État policé, fut établie. Elle n'a pas cessé d'être inscrite dans nos lois.

Les comédiens achetoient ordinairement les pièces des auteurs. On sait, par les registres conservés au Théâtre-François, combien peu les ouvrages de Corneille et de Molière ont été payés. Ils devenoient la propriété des comédiens. Quinault paroît être le premier qui se soit assuré, par un traité passé avec eux, d'une part proportionnelle dans le produit des représentations. Elle fut dès lors fixée au neuvième. Ce marché a servi de base aux traités postérieurs passés avec la Comédie françoise. Divers arrêts du conseil confirmèrent ces dispositions; et, jusqu'en 1757, il fut réglé que les auteurs toucheroient le neuvième de la recette après prélèvement des frais ordinaires et journaliers, et cela jusqu'à ce que deux recettes consécutives eussent prouvé que la comédie n'avoit retiré que ses frais. Alors la pièce appartenoit aux comédiens. Cet état de choses, contre lequel les auteurs s'étoient souvent et inutilement

soulevés, continua jusqu'en 1791, qu'intervint la loi du 19 janvier. Elle établit la liberté d'élever des théâtres et d'y faire représenter des pièces de tous les genres, en soumettant la représentation des pièces des auteurs vivans à leur consentement écrit et formel. Depuis, l'autorité ne se mêla plus des marchés passés entre les auteurs et les comédiens. Le projet de loi confirme cette disposition; il maintient le droit de l'auteur pendant toute sa vie; mais, après sa mort, l'ouvrage peut être librement représenté, à moins d'une convention contraire, à la seule charge que, pendant trente ans, ses héritiers percevront une rétribution égale à celle dont il jouissait de son vivant. La législation actuelle n'accorde que dix ans aux représentans des auteurs dramatiques après leur décès. C'est donc une prolongation de vingt ans qu'ils obtiendront en vertu de cette nouvelle disposition.

Les ouvrages dramatiques, quant à leur publication par la voie de l'impression, rentrent dans les dispositions du titre Ier; elles leur sont appliquées par le second paragraphe de l'article 8 du projet dont nous avons pensé qu'il était convenable de faire un article séparé.

TITRE III.

Les arts sont ainsi que les lettres une émanation du génie; ils ne diffèrent que par la forme dont ils revêtent la pensée. La parole, l'écriture, le crayon, le ciseau, le chant, servent d'interprètes à l'imagination, et c'est à cause de cette origine commune qu'on a jugé devoir couvrir d'une garantie pareille des productions qui, il faut en convenir, sont peu semblables entre elles.

Il existe, en effet, une différence notable entre un ouvrage littéraire et un ouvrage de l'art. L'ouvrage littéraire ne peut se répandre qu'au moyen de l'impression, et lorsqu'il est imprimé, il est transmis en entier à tous ceux qui en achètent un exemplaire. Le manuscrit d'un livre imprimé peut être précieux aux yeux de quelques amateurs; mais le plus grand nombre préfère les copies sorties des presses des Didot, des Bodoni, des Ibarra ou des Baskerville. Le manuscrit ne contient rien qui ne soit dans l'exemplaire imprimé.

Il n'en est point de même d'un tableau, d'un dessin, d'une

sculpture, d'un monument qu'on imite au moyen de la gravure ou de la lithographie. Une estampe n'est qu'une imitation plus ou moins exacte, presque toujours réduite, destinée seulement à rappeler une œuvre de l'art à ceux qui l'ont vue, à en donner une idée imparfaite à ceux qui ne la connaissent pas. Quelle que soit sa perfection, la gravure ne rend ni le coloris d'un tableau, ni le relief et les divers aspects d'une sculpture. Ce n'est que la traduction, dans un autre langage, d'un ouvrage qu'un autre art a créé.

Un dessin, un tableau, une statue, constituent une propriété matérielle que le code civil a pu comprendre parmi les propriétés mobilières. Elle passe entière d'un possesseur à un autre; et lorsqu'on a acheté un dessin, un tableau ou un ouvrage de sculpture, on est devenu propriétaire d'un tout unique et indivisible; on peut en jouir seul, on peut le détruire, on n'en doit compte à personne, pas même à l'artiste qui l'a vendu. Ce serait attenter à ce droit illimité de propriété que de s'introduire chez l'acquéreur pour copier ou graver cet ouvrage, et le publier sans son autorisation.

Aussi l'art. 12 du projet amendé par la commission a-t-il pour but de consacrer ce droit exclusif de propriété sur les ouvrages des arts, droit qui passe de l'auteur à l'acquéreur, à moins d'une réserve expresse insérée dans le contrat de vente.

Cette disposition semble si naturelle et si conforme à la raison, qu'on eût pu croire qu'elle était inutile, si des prétentions élevées à ce sujet par quelques artistes ne l'avaient rendue nécessaire.

La propriété des dessins destinés aux fabriques d'étoffes ne doit pas être confondue avec les droits que le projet de loi qui nous occupe a pour objet de garantir; elle continuera à être régie par les lois et règlements particuliers qui concernent le commerce.

TITRE IV.

Quant aux œuvres de musique, qui font l'objet du titre IV, on leur applique, pour ce qui regarde la publication par l'impression ou la gravure, les dispositions du titre Ier; et celles du titre II, en ce qui concerne leur exécution sur un théâtre ou dans des concerts publics.

TITRE V.

Dispositions générales.

En accordant un droit exceptionnel aux auteurs, l'État ne peut vouloir s'en attribuer les avantages, dans le cas où ils feraient partie d'une succession qui lui écherrait faute d'héritiers. L'ouvrage tombera alors dans le domaine public, ce qui ne veut pas dire le domaine de l'État, mais la jouissance commune. Cette déclaration fait l'objet de l'art. 15.

Pour compléter ce qui regarde les droits des héritiers, il nous a paru nécessaire de rétablir un article proposé par la commission de 1836, et qui a été omis dans le projet du gouvernement. Il a pour but de faire jouir des avantages assurés par le projet dont nous nous occupons les héritiers des auteurs dont le droit, résultant des lois antérieures, ne serait pas épuisé lors de la promulgation de la loi nouvelle. Cette disposition transitoire nous paraît trop juste pour que vous ne soyez pas disposés à l'adopter.

Le dépôt d'un exemplaire de tout livre imprimé à la bibliothèque du roi a été ordonné, pour la première fois, par François Ier, en 1537. Le règlement de la librairie de 1723 porte à neuf le nombre des exemplaires à déposer, dont trois pour la Bibliothèque royale. La loi de 1793 réduisit le dépôt à deux exemplaires de tous les ouvrages de littérature et de gravure, sous peine de ne pouvoir être admis à poursuivre les contrefacteurs.

Le décret du 5 février 1810, portant règlement de l'imprimerie et de la librairie, l'avait élevé à cinq exemplaires.

La loi du 21 octobre 1814 maintint l'obligation du dépôt, et l'ordonnance réglementaire du 24 du même mois détermina que le nombre des exemplaires déposés continuerait à être de cinq.

Des plaintes s'étaient cependant élevées contre la distribution des exemplaires du dépôt plus que contre le dépôt lui-même, et M. de Martignac, à peine entré au ministère, fit rendre l'ordonnance du 9 janvier 1828, qui réduisit le dépôt à deux exemplaires pour les livres et à trois pour les gravures. La légalité de cette ordonnance pourrait paraître douteuse, puisqu'elle déroge aux dispositions d'un décret et d'une loi, et qu'elle a été rendue sans que le conseil d'État eût été entendu dans une matière qui exigeait un

moins l'intervention d'un règlement d'administration publique. Cependant, comme elle était favorable aux imprimeurs, elle a été exécutée sans réclamation ; mais l'administration ne tarda pas à s'apercevoir des inconvénients de cette mesure.

Le gouvernement a jugé qu'il fallait revenir à ce qui s'était pratiqué de 1810 à 1828, et fixer à cinq, comme il l'était alors, le nombre des exemplaires de dépôt, en leur assignant une destination utile et contre laquelle personne ne pût raisonnablement réclamer.

La librairie n'aurait pas à se plaindre, car si on lui impose une charge, elle en trouverait une ample compensation dans la protection qu'on lui assure contre la contrefaçon.

En Angleterre, le dépôt des livres a été de onze exemplaires jusqu'au 20 août 1836, qu'un acte de la septième année de Guillaume IV l'a réduit à cinq en accordant une indemnité annuelle sur le fonds consolidé aux établissements à l'égard desquels le dépôt a été supprimé.

Votre commission a pensé que le dépôt légal, malgré son utilité pour ceux à qui il est imposé, est une sorte d'impôt prélevé sur le commerce de la librairie, et qu'il devait être réduit dans les plus étroites limites. La loi de 1793 l'avait fixé à deux exemplaires, lesquels étaient remis à la Bibliothèque royale. Il est juste que cet établissement si précieux pour la science ne soit pas privé d'un avantage qui, en définitive, tourne au profit du public. Votre commission vous propose donc de lui assurer les deux exemplaires que la loi de 1793 lui avait assignés, et d'en laisser un troisième dans les bureaux du ministère de l'intérieur, pour servir à constater l'identité de l'édition, afin de garantir aux auteurs et éditeurs la protection de la loi. Si vous adoptez cet amendement, le dépôt légal sera donc fixé à trois exemplaires. Il doit comprendre tout ce qui s'imprime en France, à l'exception de ces produits éphémères connus en imprimerie sous le nom de *bilboquets*, et qui ne sont d'aucune espèce d'importance. Tous les autres imprimés quelconques doivent être soumis au dépôt, et nous le rappelons ici à dessein, parce que le Gouvernement n'a pas toujours exécuté lui-même les prescriptions de la loi, qui doivent s'étendre à toutes les impressions qu'il ordonne. Si, comme mesure de police, le dépôt est inutile dans certains cas, il convient de ne point oublier que la loi assigne deux exemplaires à la Bibliothèque royale, et qu'il est

d'intérêt public que rien ne sorte des presses françaises, ce qui comprend celles des colonies, sans venir se classer dans ce vaste établissement, où tout doit être mis à la portée des lecteurs, et se retrouver dans la suite pour servir à l'histoire de notre temps.

TITRE VI.

Dispositions pénales.

Nous arrivons aux dispositions pénales qui forment le titre VI du projet de loi et qui en sont la sanction.

La contrefaçon est le fléau de la librairie. C'est l'atteinte la plus grave qui puisse être portée à la propriété des libraires, aux droits des auteurs et quelquefois à leur réputation; car la contrefaçon, clandestine de sa nature et se hâtant dans ses œuvres, défigure souvent les ouvrages qu'elle reproduit. Elle a de tout temps été poursuivie; mais, véritable Protée, elle échappe lorsqu'on croit la saisir et prend toute espèce de moyens pour se soustraire à l'animadversion des lois.

De vives réclamations se sont élevées contre leur insuffisance actuelle. Le code pénal a qualifié ce délit et contient dans ses articles 425 à 429 toutes les dispositions qui lui sont applicables; il détermine les amendes dont les délinquans seront passibles, ordonne que le produit des confiscations sera remis au propriétaire lésé, pour l'indemniser d'autant du préjudice qu'il a souffert, et que le surplus de l'indemnité ou l'indemnité entière, s'il n'y a pas de saisie, sera réglé par les voies ordinaires.

On se plaint que ces dispositions n'assurent point assez la réparation du dommage causé; et votre commission, après avoir entendu les réclamations de MM. les libraires, a cru qu'il était nécessaire de rétablir dans les art. 16 et 19 du projet de loi du ministre, qui forment les art. 18 et 20 du projet amendé, un *minimum* des dommages et intérêts accordés à la partie civile.

La commission qui avait préparé le projet de loi avait dit que tout contrefacteur sera puni d'une amende de 100 fr. à 2,000 fr. au profit de l'État, et condamné à payer au propriétaire des dommages et intérêts équivalens au prix de vente de 1,000 exemplaires au moins et de 3,000 au plus de l'édition originale, et que tout

débitant de l'ouvrage contrefait sera puni d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. et de dommages et intérêts équivalens au prix de 500 exemplaires au moins et 1,500 au plus de l'édition originale.

Le gouvernement avait cru devoir laisser aux tribunaux le soin d'arbitrer les dommages et intérêts d'après le prix de vente de l'édition originale. En jugeant nécessaire de rétablir un *minimum* pour la valeur à donner aux dommages et intérêts, votre commission n'a pas pensé qu'il fût bon de fixer aussi le *maximum*. Elle abandonne aux tribunaux le soin de le porter, suivant les cas, au taux le plus élevé, parce qu'il est des occasions où l'on ne saurait frapper avec trop de rigueur les délinquans et accorder une trop forte indemnité à la partie civile. La sévérité des peines est le seul moyen de mettre un frein au brigandage aujourd'hui organisé de la contrefaçon, et le caractère français, naturellement porté à l'indulgence, ne permet pas de craindre que les magistrats puissent abuser de la liberté qu'on leur laisse d'élever la peine suivant les circonstances du délit.

Ces motifs nous ont déterminés à fixer l'amende dont le contrefacteur doit être puni à la somme de 300 fr. à 2,000 fr., et le *minimum* des dommages et intérêts à la valeur de mille exemplaires du livre contrefait.

Quant au débitant de l'édition contrefaite, nous n'avons pas changé le taux de l'amende dont la commission de 1836 le rendoit passible, et nous avons fixé à la valeur de cent exemplaires, au moins, les dommages et intérêts.

En conservant au juge la faculté de punir d'un emprisonnement le délinquant en cas de récidive, nous avons ajouté le double de l'amende et des dommages et intérêts. Cette sévérité nous semble justifiée par le renouvellement même du délit.

L'introduction en France d'éditions contrefaites à l'étranger est, d'après le projet du gouvernement, article 17, punie des mêmes peines que la contrefaçon. Nous avons pensé que l'introduction, sur notre territoire, d'un ou plusieurs exemplaires d'éditions contrefaites pouvoit avoir lieu sans aucune intention de nuire, et qu'il étoit juste de ne la considérer comme un délit et de la punir comme la contrefaçon elle-même que lorsqu'elle auroit lieu sciemment, ou que les exemplaires introduits seroient destinés à être vendus. C'est en ce sens que nous avons amendé l'article.

D'après l'article 429 du code pénal, les objets confisqués doivent

être remis au propriétaire lésé en indemnité de la perte qu'il a éprouvée. Dans le plus grand nombre de cas, cette indemnité est illusoire; le libraire qui la reçoit encourroit lui-même la peine du délit dont il a provoqué la punition, s'il mettoit dans le commerce les exemplaires saisis de l'édition contrefaite; il faudroit, pour en tirer quelque parti, qu'il les exportât, et cette opération ne seroit, de sa part, ni morale, ni lucrative, puisqu'il iroit se faire concurrence à lui-même sur les marchés étrangers : il est donc réduit à les mettre au pilon, et nous tenons, d'un honorable libraire de Paris, qu'ayant reçu ainsi une édition contrefaite à dix mille exemplaires, elle avoit à peine produit le montant des frais assez peu considérables de son procès, et il ne lui étoit resté comme indemnité qu'une misérable somme de 82 fr.

Le projet de loi, en prononçant la confiscation des exemplaires contrefaits et des ustensiles qui ont servi à la contrefaçon, ajoute que la partie civile pourra demander ou qu'ils lui soient attribués ou qu'ils soient détruits, auquel cas, sur la demande des libraires, nous avons ajouté que ce seroit en présence de la partie civile ou de son fondé de pouvoir.

Les infractions à la nouvelle loi étant, dans beaucoup de cas, assimilées à la contrefaçon, elles seront poursuivies de la même manière; les officiers de police judiciaire sont chargés de les constater d'office. C'est une preuve nouvelle de la protection que l'on veut accorder aux lettres et aux beaux-arts.

Le gouvernement avoit eu la pensée de l'étendre même aux hommes qui les cultivent en pays étranger. C'est ainsi que les bienfaits de Louis XIV alloient chercher le mérite dans les diverses parties de l'Europe. Le but de l'art. 18 du projet de loi étoit d'assurer à tous les ouvrages en langue françoise ou étrangère, publiés pour la première fois en pays étranger, soit du vivant de l'auteur, soit après sa mort, pendant un espace de temps qui seroit déterminé par des traités, la protection qu'on garantit aux publications faites en France, en ajoutant toutefois que cette disposition ne seroit appliquée qu'à l'égard des États qui auroient accordé à la France une complète réciprocité. On voit, dans le beau rapport de l'éloquent M. Villemain, adressé au ministre de l'instruction publique au nom de la commission chargée de l'examen des questions relatives à la contrefaçon étrangère des livres françois, qu'on avoit été jusqu'à penser qu'il seroit digne de la France de faire, à l'égard de

la contrefaçon, ce qu'elle a fait en 1819 pour le droit d'aubaine, de l'abolir chez elle sans attendre de profiter elle-même, au dehors, de cette abolition. La commission ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'il n'y avoit que peu d'États intéressés à l'adoption de ce principe, qu'il n'y auroit à le proclamer sans condition et sans réserve, qu'une générosité apparente, qu'il valait mieux l'offrir comme gage de réciprocité, et en faire la base de conventions diplomatiques sur un point qui excite la sollicitude de toutes les nations civilisées.

On se borna donc à proposer l'article 18 du projet. Votre commission l'a examiné avec d'autant plus de soin, qu'elle avoit à se défendre de l'entraînement des sentimens généreux qui l'avoient inspiré. Elle a considéré que la réciprocité offerte par la France ne seroit acceptée que par les États qui auroient avantage à le faire, et nous seroit refusée par les autres.

Le grand atelier de contrefaçon des livres françois est en Belgique. On ne peut se dissimuler que ce commerce ne lui procure de grands bénéfices, auquel elle ne renonceroit pas pour obtenir une réciprocité qui n'auroit aucune application à son égard, car on n'imprime en France aucun ouvrage au détriment des auteurs ou des imprimeurs belges.

Les seuls livres anglois réimprimés à Paris et livrés au commerce à un prix très-modéré, comparativement aux éditions angloises, offrent aux acheteurs et aux libraires françois un avantage réel. En Angleterre, où la main-d'œuvre est plus chère qu'en France, on ne réimprime aucun livre françois. La réciprocité entre les deux pays seroit donc toute favorable aux sujets de la Grande-Bretagne, et nous priveroit, sans aucune compensation, du moyen de nous procurer à un prix raisonnable les livres en langue angloise, dont la cherté est excessive lorsqu'il faut les faire venir d'outre-mer.

Votre commission s'est, en conséquence, décidée à vous proposer le rejet de cet article. Ce n'est pas sans regret qu'elle en a pris la résolution; mais elle n'a pas dû perdre de vue qu'en opposition de ces nobles intérêts qu'il avoit pour but de protéger, il en existoit de très-importans qu'un gouvernement prévoyant ne doit jamais négliger, les intérêts du commerce et du public. Nous appelons de nos vœux le moment où il sera possible de les concilier avec ceux des lettres et des auteurs de tous les pays.

Nous arrivons au dernier article du projet. Il avoit été préparé pour être inséré dans une nouvelle loi relative aux douanes; mais,

comme elle pouvoit tarder à être promulguée, il est devenu nécessaire de le joindre au projet actuel.

Le *transit* des objets de librairie d'une frontière à l'autre du royaume se fait aujourd'hui sans examen et sans contrôle. Les livres françois exportés de France y sont librement réimportés dans un intervalle de cinq ans. Les contrefaçons seules sont prohibées à l'entrée.

Deux résultats, a dit la commission dont M. Villemain étoit le rapporteur, ont dû suivre cette législation. Les contrefaçons des livres françois venant de l'étranger ont profité du *transit*. Les mêmes contrefaçons se sont fréquemment introduites en France parmi les livres réimportés.

C'est à prévenir ce double inconvénient que l'art. 23 du projet est destiné. Il dispose que les livres en langue françoise venant de l'étranger ne pourront être présentés à l'importation ou au *transit* que dans les bureaux qui seront désignés par une ordonnance du Roi. MM. les libraires ont demandé que cette obligation ne soit pas bornée aux seuls livres en langue françoise, et qu'elle soit étendue à tous les livres, en quelque langue qu'ils soient. C'est un retour aux dispositions de la loi du 27 mars 1817, et nous ne voyons, en effet, aucune raison de nous en éloigner.

Tous les livres qu'on introduit en France, même pour le *transit*, doivent être soumis à une vérification qui exige une attention particulière : en la concentrant on aura des agens plus exercés et plus capables. D'ailleurs, un moyen certain de rendre la surveillance des douanes efficace est de réduire le nombre des portes ouvertes à l'importation. La loi du 27 mars 1817 n'avoit affecté à ce service que cinq bureaux ; il y en a aujourd'hui dix-sept. Il est indispensable d'en réduire le nombre. La loi eût pu le faire ; mais, comme cette fixation est essentiellement variable suivant les besoins du commerce, il a paru plus convenable d'en laisser le soin au gouvernement. Il est bien entendu que l'obligation de ne présenter les livres qu'aux bureaux qu'il désignera ne sauroit être applicable à un exemplaire isolé qu'un voyageur porteroit avec lui, et qui seroit évidemment à son usage personnel. Dans ce cas seulement les divers postes de douanes pourront le laisser passer. La commission n'a pas cru nécessaire d'en faire une disposition spéciale. Il appartient à l'administration de donner les instructions convenables

pour prévenir les vexations particulières tout en assurant la répression de la fraude.

MM. les libraires ont également demandé qu'un nouveau paragraphe fût introduit dans cet article Il consisteroit à prescrire que les livres qui ne sont pas tombés dans le domaine public, qui auroient été expédiés à l'étranger, et qu'il y auroit lieu de réimporter en France, seront tous dirigés sur la douane de Paris, et ne seront délivrés qu'à l'éditeur ou sur son autorisation. Cette disposition concourroit à empêcher, sous le prétexte de réimportation, les introductions frauduleuses dont nous parlions tout à l'heure. Elle rentre dans les considérations exposées dans le rapport de M. Villemain, et qui avoient conduit à demander que la réimportation des livres françois fût entièrement prohibée. Nous ne pouvons, en conséquence, que l'approuver, sauf l'obligation de l'envoi à la douane de Paris de tous les ballots de livres réimportés indistinctement, ce qui seroit inutilement onéreux pour les éditeurs qui habitent une autre ville. Il nous a semblé plus juste de les faire adresser au chef-lieu du département où les éditeurs auroient leur domicile, et où toutes les vérifications nécessaires pourront être faites par les agens de l'autorité (1).

(1) Note de l'Editeur. — Il seroit à désirer qu'à l'article 25 l'on pût ajouter l'amendement suivant :

« A l'égard des vieux livres françois imprimés avant 1800, ils ne devroient supporter que le même droit que les livres en langues mortes, — et devroient être considérés en langues mortes : les livres du moyen âge, les vieilles chroniques, les vieux poëmes, etc., etc. »

SIMON PONCET.

Simon Poncet est un poëte de la fin du XVIe siècle, à peu près inconnu aujourd'hui. Les éditeurs de la Croix du Maine et de Duverdier, le père Niceron, etc., n'en font aucune mention ; on chercherait vainement son nom dans la *Biographie universelle*. M. Brunet, qui a recueilli avec un soin digne d'éloge les ouvrages de nos vieux auteurs français, a omis dans ses nomenclatures les *Regrets sur la France Composez par Simon Poncet Melunois, Thresorier et Secretaire de monsieur le Chevalier d'Aumalle: ensemble un colloque chrestien, composé par luy-mesme, dedié à madame de Chelles. A Paris, par Mamert Patisson.* 1589, in-8 (1). Ce petit volume ne mérite pourtant pas l'oubli où l'ont laissé les bibliographes. Simon Poncet n'est pas un de ces poëtes qui dominent toute une époque, mais il doit occuper une place distinguée parmi les écrivains du XVIe siècle ; son livre est, d'ailleurs, l'expression la plus complète de l'opinion des honnêtes gens pendant les troubles qui ont ensanglanté la France sous le règne de Henri III.

Les *Regrets sur la France* sont dédiés *à monseigneur le chevalier d'Aumalle, colonnel général de l'Estat et Couronne de France* (2). Après la dédicace viennent deux sonnets d'un style louangeur et emphatique, adressés à l'auteur par la Roque (3). L'ouvrage est composé de XLVIII sonnets numérotés. Pour donner tout d'abord

(1) La Bibliothèque royale possède de cet ouvrage un exemplaire qui a appartenu à Guillaume Colletet, et qui porte sa signature sur le premier feuillet.

(2) Claude de Lorraine, abbé du Bec, chevalier de Malte, général des galères de la religion, dit le *chevalier d'Aumale*, appartenoit au parti de la Ligue ; il assista au siége de Dieppe et à la bataille d'Arques, en 1589 ; il y fut tué le 3 janvier 1591, à l'âge de 27 ans, en voulant s'emparer de Saint-Denis ; il étoit fils de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, et de Louise de Brézé, dame d'Anet. Le chevalier d'Aumale étoit un des plus braves capitaines de son temps.

(3) S.-G. de la Roque de Clermont en Beauvoisis, contemporain de Simon Poncet, et auteur de plusieurs poëmes.

au lecteur une idée de notre poëte, nous citerons son premier sonnet adressé à l'écho :

ECHO.

Nymphe, l'ame des bois et la fille de l'aer,
Qui navrée autrefois de la flèche cruelle
D'amour, ainsi que moy, d'une triste querelle
Respon quand je te vien mes travaux deceler.

Ore que je te veux sur la France appeller,
Respon, Nymphe, et di moi, malheureuse, n'est-elle? *Telle* (1).
Las! qu'estoit-elle avant qu'elle eust esté rebelle? *Belle.*
Et son los où est-il, dont l'ont n'oit plus parler? *Par l'air.*

O terrible destin! ô dieux pleins de vengeance,
Qui plus dessous les cieux endure de souffrance? *France.*
Ne verra elle plus sa gloire et son renom? *Non.*

Hé! quel fut le moteur d'un si piteux orage? *Rage.*
O fureur des François, vrayment fureur et rage,
Qui la perte de vous recherchez pour guerdon.

Le poëte est frappé de la misère du temps et des malheurs causés par la guerre civile; c'est avec les couleurs les plus vives qu'il dépeint l'état du royaume :

Piller, prendre, voler, à chacun faire tort,
Et dessus le plus foible user de violance,
Le rançonner de plus qu'il n'est en sa puissance,
Et pour simple refus le livrer à la mort :

Pour entre les plus grands avoir plus de support,
Avecque l'ennemy mesme prendre alliance :
Puis reprendre party, et pour avoir vengeance
De celuy que l'on hait se ranger au plus fort :

Contrefaire le grand, et n'estre qu'un belistre,
N'avoir religion, toutesfois sous ce tiltre
Dix mille cruautez commettre sur autruy :

Changer à tous propos de foy, et de parolle,
C'est ce que l'on apprend en la commune eschole
De ceux que l'on estime en la France aujourd'huy.

Sonnet IV.

(1) Reponses de l'Echo.

L'auteur des *Regrets* était attaché à la maison de Lorraine, et particulièrement au chevalier d'Aumale; c'est dire assez qu'il était catholique. Cependant il a compris que les Mayenne, les Guise et tous ces chefs tumultueux et remuants, qui tenaient dans leurs mains les destinées de la France, ne prenaient pour guide que le caprice du moment ou l'intérêt personnel : le poëte leur dit hautement sa pensée, il leur reproche avec colère les maux qu'ils ont attirés sur la patrie. On sent à chaque vers l'horreur que lui inspire la Saint-Barthélemy, quoiqu'il ne nomme pas une seule fois cette fatale journée dans ses vers; papiste, il est plein de tolérance, il prêche le pardon et l'oubli, il exhorte les partis à se réunir contre l'ennemi commun, l'étranger :

Le barbare estranger, entre tandis chez toy,
Qui te pille, desrobe, et traine avecque soy,
O France, tes tresors, que joyeux il emporte.
Sonnet XIV.

Et plus loin, sonnet XXII :

Le barbare estranger, qui la (*la France*) tient sous ses mains,
A desja corrompu et chassé de mémoire
Le langage françois : son honneur et sa gloire,
Et ce que nous parlons ce sont mots incertains.

Oubliant un instant les villes saccagées, les batailles sanglantes, le poëte se prend tout à coup à déplorer la corruption du langage françois, l'honneur et la gloire de son pays.

Que le lecteur nous permette de lui citer encore un fragment des *Regrets*; c'est un sonnet sur l'ambition : ce morceau, plein de verve et de chaleur, nous a paru un des plus remarquables du recueil :

Maudite ambition, la nourrice féconde
Du vice desbordé, engence de malheurs,
Qui aveugle le sens et trouble de fureurs
L'humain entendement, la misere du monde.

Qui maschine, conspire, et tousjour-tousjour sonde
Quelque nouveau moyen d'accroistre tes honneurs,
Du sang mesme innocent achetant les grandeurs
Envieuse opprimant celuy qui te seconde.

Cruelle, insatiable, et ribaude p.....,
Vraye contagion, peste du genre humain,
Propre pour abuser la jeunesse mieux née :

Par toy, France n'a plus son honneur ancien,
Ains comme pauvre fille ayant perdu le sien,
Tu l'as, sale, impudique, au vice abandonnée.

Sonnet XX.

Simon Poncet et Régnier étaient presque contemporains (1) poëtes satyriques, ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre : li bre dans ses mœurs et dans ses vers, Régnier est resté un typ d'insouciance paresseuse ; ses satyres éblouissent par les saillies, le traits fins et caustiques ; religieux et austère, Poncet a pris le hommes au sérieux ; le côté comique et ridicule de la vie lui échappé. Poncet rappelle involontairement Gilbert : chez tous le deux, l'audace et l'indignation sont pareilles ; chez tous les deux c'est une pensée de haute moralité et une critique impitoyable ils sont tous deux jeunes et désespérés. L'auteur du *Jugement der nier*, parlant à un siècle frivole et sans croyance, use parfois d'un moquerie railleuse et incisive. Poncet est toujours sombre et in flexible comme les factions au milieu desquelles il a vécu.

Le poëte de Melun termine les *Regrets* par cette strophe :

Et toy, France, reçoy ce bref essay nouveau,
Ce sera, s'il te plaist que tes cendres j'honore,
Un épitaphe court en un large tombeau.

Dans le *Colloque chrestien*, second poëme de Simon Poncet, quat personnages, Eusèbe, Théophile, Dorothée et Astée, discutent entr eux sur l'Eucharistie, le culte des images, les prières qu'on adress aux saints, la confession et d'autres points de controverse entre le protestants et les catholiques. Il est inutile de dire qu'Eusèbe l papiste convertit les opposans à son parti. Un tel sujet étoit pe propre à la forme poétique ; aussi, quoique cet ouvrage soit écr avec une certaine facilité, il ne peut cependant être comparé au *Regrets* : l'auteur l'a dédié *à très-illustre et très-vertueuse princes M. Marie de Lorraine, abesse de Chelles*. Cette dame, que Henri I appeloit *ma chaste cousine*, était sœur du chevalier d'Aumale ; ell fut célèbre par sa charité et sa dévotion.

Le silence incompréhensible des biographes nous met dans l'im possibilité de donner d'amples détails sur la vie de Poncet : nou avons vu, par le titre de son livre, que, né à Melun, il était trésorie

(1) La première édition des Satyres de Régnier est de 1608.

et secrétaire du chevalier d'Aumale, chez qui il demeurait, à Paris. Dans le deuxième sonnet de la Roque à Poncet, nous trouvons un passage qui jette quelque lumière sur la famille du poëte : voici ce passage :

> Quand je te voy, Poncet, regretter nostre France,
> Escrire ses malheurs et chanter son trespas,
> Vrayment (dis-je) tu suis de *ton oncle* les pas,
> Qui prophete prescholt sa fin et decadance.

Il est évident que cet oncle n'est autre que Maurice Poncet, docteur en théologie de l'université de Paris, né à Melun (1), et mort, à Paris, le 23 novembre 1586 (2). Maurice Poncet fut successivement curé de Saint-Aspais, à Melun, et de Saint-Pierre-des-Arcis, à Paris : c'était un de ces prédicateurs fougueux qui, pendant les troubles de la Ligue, excitaient les Parisiens par leurs déclamations. En 1583, il censura avec tant de violence la confrérie des Flagellants, instituée par Henri III, que le roi l'exila à Melun; plus tard, il revint à Paris, remonta dans sa chaire, et mourut en faisant au peuple les plus sinistres prédictions. C'est sans doute dans les sermons du curé de Saint-Pierre-des-Arcis que notre poëte puisa l'idée de ses regrets. On peut consulter, sur Maurice Poncet, l'*histoire de Melun* (3) de Sébastien Rouillard, qui, dans son gros livre, ne dit pas un mot du poëte. Rouillard parle aussi (4) d'un Jehan Poncet, né à Melun, et qui fut nommé par François Ier, abbé du couvent de Saint-Père de cette ville. Ce Jehan était probablement de la même famille que Maurice et Simon.

Le portrait de Simon Poncet a été gravé, par Thomas de Leu, vers l'année 1590 : cette date est précieuse, car elle nous donne celle de la naissance de notre poëte. Autour du portrait, on lit ces mots : *Anno ætatis suæ vigesimo nono*. Poncet est donc né en 1561; il est représenté tenant à la main une marguerite. Nous cherchions à comprendre cette singularité, lorsque le poëte nous en a donné lui-même l'explication :

(1) Et non à Meaux, comme le dit Crevier, *Histoire de l'université*, t. VI, p. 386.

(2) Et non pas le 27 novembre, comme le disent les éditeurs de la Croix du Maine, t. II, p. 3.

(3) Pag. 627 et 628.

(4) Loc. cit., p. 276.

Je ne la tenois point en la main seulement,
Ains au plus pres du cœur trop vivement portraicte,
Et certes mon amour n'en fust oncque distraicte :
Car mon amour ne peut aymer le changement.

Je trouvay ceste fleur si douce au sentiment,
Si fraîche pour cueillir, si belle, si parfaicte,
Qu'il me sembla vrayment que nature l'eust faicte
Exprès, pour icy bas nous servir d'ornement.

Aussi l'ay-je chérie, ignorant que si belle
Elle eust si tost perdu sa douceur naturelle,
Et que le temps luy deust apporter tant d'aigreur.

La nature manqua en sa forme divine :
Car le temps trop facheux luy gela la racine,
Et me gela les doigts, la poictrine et le cœur.

Ces vers, pleins, charmans de fraîcheur et de naïveté, fortement empreints de tristesse comme tout ce qu'a fait notre poëte, semblent révéler une déception dans sa vie : ce sont les seuls vers d'amour échappés de sa plume; on ne les trouve pas dans ses œuvres, ils ont été insérés dans un Recueil de poésies de la Roque, qui engageait son ami à oublier l'ingrate Marguerite. Enfin, pour terminer ce que nous avions à dire des productions de Simon Poncet, nous indiquerons une épigramme latine qu'il composa en 1590 sur les *Amours de Phyllis* de la Roque, et qu'on trouvera en tête des œuvres de ce poëte.

Il n'est plus question de Simon Poncet après l'année 1590; nous pensons qu'il est mort vers cette époque : son silence semble autoriser notre conjecture. Un vers noble, un esprit tout à la fois mélancolique et passionné, une imagination riche et puissante; Poncet étoit doué de ces qualités qui font les grands poëtes : la patrie de Jacques Amyot doit être fière de le compter au nombre de ses enfans.

J.-Marie Guichard.

SUR QUELQUES POÉSIES BOURGUIGNONNES.

Dans le beau catalogue de la bibliothèque de M. de Pixérécourt, publié en 1838, avec des notes littéraires et bibliographiques, se trouve annoncé, pag. 119, sous le n° 907, un *Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines, françoises et bourguignonnes*. Londres, s. d. (vers 1740). 2 part. en 1 vol. in-12. L'annonce de ce recueil, assez curieux et peu commun, méritoit bien d'être accompagnée d'une note de la part des savans bibliographes qui ont présidé à la rédaction du catalogue; aussi l'un d'eux a-t-il mis à la suite de cette annonce... « Ce recueil renferme des pièces très-curieuses qu'on ne rencontre pas ailleurs, et le choix paroît en avoir été fait par un homme d'esprit. Ce qui le recommande particulièrement, ce sont les pièces en patois bourguignon, qui sont charmantes, et qu'on attribue, à Dijon, au père d'Alexis Piron, honnête apothicaire qui n'en étoit pas moins poète; je ne crois pas qu'elles soient imprimées autre part. On peut savoir mauvais gré à Piron de n'avoir jamais parlé du talent poétique de son père : le sien lui devoit certainement quelque chose. »

Cette note, comme tout ce qui sort de la plume du rédacteur, est ingénieuse et se fait lire avec plaisir; c'est dommage qu'elle manque d'exactitude, et que l'auteur ait été trompé dans les renseignemens qu'on lui a fournis. Je crois lui faire plaisir en lui signalant cette erreur, sans doute bien involontaire. Aimé Piron, père d'Alexis, n'est point auteur des poésies bourguignonnes en question; et elles ne méritent pas tout à fait les éloges qu'on leur donne ici. C'est ce que va prouver l'article que je leur ai consacré dans ma BIBLIOTHÈQUE *idio-bourguignonne* (ouvrage encore inédit).

Cet article est le huitième des quatre-vingts qui composent cette bibliothèque, le voici textuellement :

« VIII. TROIS PIÈCES BOURGUIGNONNES détachées : 1° *Lou véritable vey de gôdô*; 2° une autre pièce, sans titre; 3° *Le menou d'or*.

« Ces trois pièces occupent les pages 173-183 de la seconde partie d'un RECUEIL *de nouvelles poésies galantes, critiques*,

« *latines et françoises*. Londres, cette présente année, *in*-12; je « présume que l'éditeur de ce recueil est dijonnois, et qu'il l'a « publié vers le milieu du XVIIIe siècle (1).

« L'auteur de la première de ces trois pièces licencieuses est « Pierre Malpoy, avocat et conseil de la ville de Dijon, qui y est « mort le 7 juillet 1644. Il a encore composé d'autres pièces qui « ne méritent pas le même reproche que celle-ci, qui cependant a « été louée par Barthélemi Morisot (Ep. VIe *de la* 1re *centurie*). « mais La Monnoye en a porté un jugement bien différent : « Il « s'en faut bien, dit-il, que cette pièce mérite les louanges qu'on « lui a données; ce n'est, à le bien prendre, qu'un verbiage plein « de vedites, même des contradictions. Le style, quoique assez « énergique par-ci par-là, n'y est pourtant pas correct partout. Les « élisions, malgré le privilége de la poésie bourguignonne, y sont « choquantes, et la finesse du sens n'y dédommage presque nulle « part des négligences de la versification, ce qui a donné de la « réputation à l'ouvrage n'est autre chose que sa matière. L'obs- « cénité nue auprès des lecteurs de mauvais goût, tenant lieu « d'agrément et d'esprit, il n'est pas surprenant que ces gens, qui « font toujours le plus grand nombre, aient eu le crédit de faire « passer ce petit poëme pour un chef-d'œuvre.

« C'est, sans doute, cette débauche d'esprit qui a valu à son « auteur l'épigramme suivante, dans laquelle on joue sur son nom « (Malpoy).

« Sive malum pisum, malus aut pilus, aut mala pix es,
« Sive malum pondus, res mala semper eris.

« Cette première pièce est suivie d'une autre du même genre et « que l'on croit appartenir au même auteur. Quant à la troisième, « *Lou menou d'or* (Le meneur d'ours), elle est aussi dans le genre

(1) Cet ouvrage est divisé en deux parties, ayant chacune leur grand titre en encre rouge et noire, et leur pagination particulière. La première partie a un avis de l'éditeur en 3 pages, la table des matières de cette partie également en 3 pages, et sur la quatrième page une pièce latine intitulée : RONICA, *auctore*, *ut dicitur*, *Joanne Cusa*, puis viennent 192 pag. remplies de pièces de vers plus ou moins longues.

La seconde partie a 183 pag., plus la table en 3 pag. non chiffrées; les pièces bourguignonnes occupent les pp. 178-183; elles fourmillent de fautes d'impression, sans doute parce que l'ouvrier typographe ignorait le patois bourguignon. Le reste de l'ouvrage est bien imprimé.

« libre ; on ignore si Malpoy en est l'auteur, je ne le crois pas. »

Il résulte, de ce que nous venons d'exposer, que ces trois pièces de poésie ne sont point d'Aimé Piron, père d'Alexis, et qu'elles lui sont bien antérieures, car elles datent d'environ 1620, et Aimé Piron est né à Dijon, le 1er octobre 1640, et y est mort le 7 décembre 1727; son fils Alexis est né le 9 juillet 1689, et est mort, à Paris, le 21 janvier 1773 : il n'est pas non plus exact de dire qu'Alexis Piron n'a jamais parlé des poésies de son père. Dans une lettre, datée de Paris le 10 novembre 1750, qu'il adressait à son frère, apothicaire à Dijon, et qui a été imprimée, il lui dit : « Vous « m'enverrez quelques poésies de mon père, manuscrites ou autres; « *Lai comédie du ba du bor ou l'opérd' grionché* puisse-t-il s'y « trouver !... » Cette espèce de vaudeville, très-populaire, avait été publié longtemps auparavant sous le titre suivant : Bontan *de retor*, *operar grionche*, ai Dijon, ché Defay, vé le palai, aivô parmission, 1714, in-12. La permission date du 12 décembre; cette pièce (*Bon temps de retour*) a été faite à l'occasion du traité de paix conclu entre Louis XIV et l'Empire, à Baden en Argaw, le 7 septembre 1714.

Aimé Piron, qui a précédé La Monnoye dans la carrière des *noëls bourguignons*, en a composé un grand nombre, connus sous le nom d'*avents;* mais presque tous ont disparu : il a, en outre, vingt-huit pièces bourguignonnes, la plupart très-satyriques, dont nous citons les principales dans notre Bibliothèque *idio-bourguignonne*.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

..... Les matériaux les plus importants pour la bibliographie arabe, perse et turque, se trouvent dans les nombreux ouvrages encyclopédiques de ces nations, dans lesquels sont indiqués, sur chaque science, les livres estimés. Le seul grand ouvrage spécial sur la bibliographie orientale est du savant turc *Kadschi-Kalfa*, plus connu sous le nom de *Kiatib-Tschelebi*, portant le titre de *Keschlos-Sounoum ann Essamiil-Koutoub vel founoum* (1) : C'est un dictionnaire bibliographico-encyclopédique, dont le principal mérite réside moins dans les propres recherches de l'auteur sur cette matière, que dans le classement, par ordre alphabétique, de la grande encyclopédie de *Taschkeuprisade* : *Miftahos-seadet ve missbahos-seyadet fi mewsuatil-ouloum* (2); ouvrage qui paraît être compilé d'anciens livres arabes, tels que ceux d'*Ebil faradsch Mohamed Ben Jsshak Ben Ennedim*, de *Hafiseddin El-adschemi* et d'*Abbarol-Ketebe*.

Outre ces deux ouvrages de *Hadschi-Kalfa* et de *Taschkeuprisade*, les suivants peuvent encore servir de ressources dans les recherches bibliographiques sur la littérature orientale :

Herbelot, Bibliothèque orientale, 4 vol. in-fol. La Haye, 1777-1782.

Hottinger, Promptuarium, sive bibliotheca orientalis, in-4. Heidelberg, 1658.

Schnurrer, Bibliotheca arabica, in-8. Halle, 1811.

Rossi, Dizionario degli autori arabi più celebri, 2 vol. in-8. Parma, 1807.

Erpenius, T. rudimenta linguæ arabicæ, in-4. Leide, 1790. (A la fin se trouve un bon catalogue de livres arabes.)

Kohler, Nachrichten von einigen arabischen Schriftstellern. (Voir le Repertorium für biblische und morgenlandische Litteratur, in-8. Leipsic, 1778.)

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ. Tom. 1, in-fol. Paris, 1738.

(1) Dévoilement des opinions sur les noms des livres et des sciences.
(2) Clef de la félicité et flambeau de la puissance dans les sciences.

Catalogus bibliothecæ mediceæ laurentianæ et palatinæ, in-fol. Florence, 1742.

Assemani, Catalogus bibliothecæ orientalis clementino-vaticanæ, in qua manuscriptos codices syricos, etc., recensuit et genuina scripta a spariis secrevit, 4 vol. in-fol. Romæ, 1718-1728.

Uri (*J.*), Catalogus bibliothecæ Bodleianæ codd. oriental., in-fol. Oxford, 1787.

Catalogus librorum tam impressorum quam manuscriptorum bibliothecæ publicæ universitatis lugduno-batavæ, in-fol. Leide, 1716, et supplementum, 1741.

Casiri (*P.*), Bibliotheca arabico-hispan. escurialensis, in-fol. 2e volume. Madrid, 1770.

Hammer (*J. de*), Catalogus codicum arabicorum, persicorum, turcorum bibliothecæ palatinæ vindobonensis, in-4. Vienne, 1812.

Stewart (*C.*), A descriptive catalogue of the oriental library of the late Tippoo sultan of Mysore, in-4. Cambridge et Londres, 1809.

Moller, Catalogus librorum tam manuscr. quam impress. qui ab Sutzenio in Oriente empti in bibliotheca gothana asservantur, 2 parties, in-8. Gotha, 1825.

Fraser (*J.*), A Catalogue of manuscripts in the persic, arabic and sanskrit languages, collected in the east, in-4. Londres, 1742.

Hammer (*J. de*), Catalogus codicum qui in collectione Richiana Bagdadi existunt. Voir le 3e vol. des Fundgruben des orients, von V. Hammer in-fol. Vienne, 1811.

Catalogue de cinq cents manuscrits orientaux, in-8. Paris, 1817.

Plusieurs autres catalogues de livres orientaux n'existent qu'en copies manuscrites, qui se trouvent entre les mains de quelques rhus. Les plus remarquables sont ceux des bibliothèques du Cte de Rzewuski, de l'académie i. r. de l'orientaliste de Hammer et de M. Hœck, à Vienne en Autriche, de l'Internonce Bon de Sturmer, à Constantinople, du chev. Isalinrkg, à Rome, des bibliothèques royales de Copenhague, Paris et Berlin, des bibliothèques des universités d'Upsal, Gættingue, Cambridge, etc., etc.

Mélanges bibliographiques.

Monsieur l'Éditeur,

Sterne fit, vous le savez, une nomenclature piquante des divers sortes de voyageurs connues de son temps; mais depuis le plat nique adorateur d'Élisa Dapper, la science s'est enrichie de beau coup de noms nouveaux qu'il n'avait pu comprendre dans sa énumération; le voyageur gastronome, le voyageur archéologu le voyageur philanthrope, et enfin le *bibliographical traveller* o été successivement découverts. Je crois bien qu'un des coryphé de cette dernière espèce c'est le révérend T.-F. Dibdin, l'auteur la *Bibliotheca spenseriana*, du *bibliographical Decameron*, du *Tr in France and in Germany, etc.*, livres en général plus somptue qu'utiles et dont vous aviez naguère de beaux exemplaires qui se devenus miens.

Je vous avouerai qu'émule du révérend docteur anglais et lib de suivre mes goûts, j'ai parcouru la Guyenne, le Languedoc et Provence dans le seul et unique but de visiter les bibliothèqu publiques et rien autre chose, d'examiner les collections partic lières où l'on voudrait bien m'admettre et de fouiller en tout sen toujours et partout, tous les amas de livres *vielz et anticques* q m'offriraient la moindre chance d'une trouvaille heureuse, le pl faible espoir d'une acquisition importante. Je convlendrai q d'assez grands sacrifices de temps et d'argent n'ont abouti qu'à u moisson peu abondante, n'importe : plusieurs quintaux de bo quins et quelques liasses de notes ont été le résultat de mon *voya bibliographique dans le Midi*, et Dieu aidant, je compte bien diri successivement mes excursions bibliophiliques vers le nord, le centr l'est et l'ouest de la France. Toutefois je n'imiterai pas jusqu' bout l'exemple de Dibdin, le récit de mes explorations ne sera poi délayé en gros volumes; jugez comme les marchands de papi imprimé seroient tentés d'accepter l'offre de mon manuscrit.

Dieu paternel, quel dédain! quel accueil!

Mon livre pourroit plaire tout au plus à un nombre infiniment

rairent de bouquinolâtres selon mon cœur. O gens de bien, où êtes vous! Point ne vous voir.

Consacrant tout ce que je peux avoir d'intelligence et d'activité à un seul objet, y vouant toutes mes pensées, j'ai passé, sans y entrer, le croiriez-vous? devant les cathédrales d'Auch et de Narbonne; j'ai à peine donné un coup d'œil au magnifique amphithéâtre d'Orange et à celui de Nîmes; à Arles, tout préoccupé de ne pas perdre la piste d'un exemplaire du *Dandon infernal* de la Bellandière, je n'ai fait aux Arènes qu'une visite de deux minutes pleine de distractions.

Ce préambule bavard vous ennuie; je viens donc au fait en vous transmettant quelques pages prises absolument au hasard dans mon journal. Je sais mieux que personne, hélas! que je ne suis qu'un jeune et très-faible écolier, et, sans vouloir affecter une fausse modestie qui n'est le plus souvent qu'une vanité énorme, je crois ne ressentir aucune tendresse pour quelques ébauches indignes de la moindre publicité; mais j'ai vu imprimer, réimprimer même, tant de galimatias inintelligibles, tant de compilations pitoyables dont les auteurs sont, je le dis et ils le prouvent, de véritables puits d'ignorance, tant de vers après lesquels, soyons justes, la lecture de Pradon et de Cottin serait chose douce et rafraîchissante, tant de contes et de romans.... Mais ne parlons pas de ceux-là; le roman était naguère épuisé, haletant, aux abois, ne sachant plus sur quelles vignettes, ni sur quelles pancartes spéculer, ainsi que l'a fort bien dit l'incisif et spirituel antagoniste de la littérature facile; maintenant le roman est mort. Dites-moi où sont les gloires qu'avait échafaudées une camaraderie sans pudeur? où sont les grands hommes auxquels de plus ou moins adroits compères fabriquaient, à charge de revanche, une réputation brillante? où est le public gobe-mouches, bénin, crédule, liseur et payant? où sont ces éditeurs empressés, surenchérissant les uns sur les autres? l'argent qu'ils apportaient, où est-il? Dites-moi où sont les neiges d'antan.

J'ai conclu témérairement sans doute, de tout cela, que vous m'éjugeries peut-être aussi bon à imprimer que MM. tel et tel. Lorsque vous n'aurez pas à offrir aux lecteurs du bulletin des articles signés Nodier, Reiffenberg, Colomb de Batines ou Peignot, vous utiliserez, si bon vous semble, les matériaux dont je soumets la révision à votre intelligente amitié et à votre indulgence mise déjà à

plus d'une épreuve. Voltaire et Montesquieu faisaient à beaucoup de méchans livres l'honneur de les lire, moi j'ai souvent l'honneur de lire d'un bout à l'autre les plus sots et les plus mal écrits des bouquins.

> Hic campo indulget; hunc alea decoquit : ille
> In Venerem est putris.....
> At me nocturnis juvat impallescere chartis (Perse).

C'est grâce à ce procédé bien simple que j'ai rencontré maintes fois dans des auteurs ignorés certaines choses que tout le monde n'y aurait pas vues. J'ai gratté dans beaucoup de fumier, j'ai trouvé quelques grains de blé; peut-être un jour serai-je à même d'étaler à vos yeux les perles que j'aurai découvertes. C.-B.

Je quitte Toulouse; je me rends à Carcassonne afin d'examiner l'important et unique manuscrit du poëme provençal qu'a décrit M. Raynouard en lui donnant le nom de Flamenca. Chemin faisant, au lieu de perdre mon temps à regarder les campagnes que je traverse, je feuillette quelques volumes que j'ai complétés au moment de monter en voiture; le premier qui me tombe sous la main est intitulé : *Histoire abrégée de la vie de J.-F. Marmiesse, prêtre. Paris* 1828, 2 vol. in-8. Je ne crois pas que dans sa spirituelle notice sur la bibliographie des fous M. Nodier ait fait mention de cet auteur; il est assez singulier et assez extravagant pour mériter quelques lignes. Il naquit à Cahors en 1745; son père était forgeron; il entra au séminaire, en sortit et se maria. « Quant à ma femme, nous dit-il naïvement, il peut bien se faire qu'elle ne fût pas vierge quand je l'épousai, mais elle tricotait bien, elle savait coudre, elle faisait d'excellentes soupes. La première année de notre hyménée, sur 12 oies qu'elle fit couver, 11 vinrent à bon port; elle filait mes habits, que je faisais teindre vert de bouteille. » Devenu veuf en 1807, Marmiesse se fit ordonner prêtre; sa tête, qui avait toujours été assez faible, acheva de se détraquer; il croyait avoir des visions, des apparitions, et il nous donne une table de 56 songes avec leur explication. Il voit son frère tout nu sur le bord d'un grand fleuve; il voit tantôt un abbé déguenillé, tantôt un évêque avec la tête bien soignée, tantôt deux serpents l'un mâle et l'autre femelle; il voit aussi

sa nièce sous la forme d'une perdrix rouge; deux Ethiopiens apparaissent à sa gauche, il se trouve dans un enclos entouré de haies vives dont il a bien soin de faire graver le plan. Un autre jour, je voulais dire une autre nuit, il tue d'un seul coup de fusil deux corbeaux l'un mâle et l'autre femelle, cela signifiait clairement que son frère entretenait un commerce peu moral avec sa servante, et cette fois-ci il avait moins de chance de se tromper que lorsqu'il se croyait prédestiné à convertir 32 millions de Français et à réparer tout le mal causé par Voltaire et par la philosophie du XVIIIe siècle. Il se rend à Paris et s'adresse à monseigneur l'évêque d'Hermopolis; il vouloit absolument lire devant les chambres son histoire, et notez en passant que les 850 pages qu'il nous a données ne sont qu'un préambule très-abrégé, une introduction si succincte que ce n'est pas la peine d'en parler. On juge facilement que le ministre se refusa à se mêler de cette affaire; s'il y a au monde des péchés irrémissibles, des crimes impardonnables, s'écrie le pauvre auteur, c'est bien celui-là. Il adresse au roi Charles X, qui ne l'a certes point lue, une longue lettre pleine de radotages, et il se met, pour se consoler, à écrire, à l'âge de 82 ans 7 mois, le récit de sa vie, qu'il surcharge des détails les plus insignifiants, des digressions les plus prolixes, avec dose énorme de rabâchages et de répétitions fastidieuses. Imprimés aux frais de l'auteur, comme on peut bien le croire, ces deux volumes ont dû passer en bloc chez l'épicier; on ne les rechercherа jamais; quelques amateurs de livres singuliers et extravagants, ineptes, les ramasseront peut-être si le hasard les amène sous leurs yeux.

Epitaphia joco-seria. F. Swert collegit. Coloniæ, 1645, in-12.

On trouve quelques épitaphes singulières dans ce recueil latin, français, espagnol, italien, flamand. En voici quelques-unes relevées dans les cimetières d'Orléans, de Valenciennes et d'Arras.

Ci gist le sire Jean Ratet
Et tous ses petits ratelets
Et sa femme dame Sibelle.
Mais, Dieu merci, encore vit-elle.

Ci gist auprès de cette porte
Une femme qui n'est pas morte,
La veuve de feu Jean d'Arbois,
En son vivant marchand de bois.

Ci gist le piqueur de Margot,
Friand de chair comme une pie,
Pour tremper trop sa pièce au pot,
Le pauvret a perdu sa vie.

Promeneur d'estappe,
Si la mort t'attrape,
T'attrapant te happe,
Te happant te trappe,
Ma foy, tu mourras,
Car elle n'exemple,
Quand elle se présente,
Ni chatte ni rats.

Une autre épitaphe :

Dessous ce tumule est jacens
Ut impigré locum tenens, etc.

est écrite dans le jargon de l'*escolier limousin tout joliet* qui rencontra Pantagreul, se promenant après souper.

On trouve encore l'inscription mise sur le tombeau d'une femme qui, morte en 1514 à l'âge de 88 ans, vit ou put voir 295 enfans issus d'elle. Dulaure en a fait mention. (Hist. de Paris, édit. in-12 tom. II, p. 290.)

Quant à Swert, l'éditeur de ce recueil, il en est question dans Nicéron, tome 27, et dans la biographie universelle, tome 44.

Jocorum atque seriorum libri duo, recensente O. Melandro, 1604 in-12; volumes de près de 1200 pages. C'est une compilation où il a quelques traits piquants, quelques anecdotes assez plaisantes égarées dans beaucoup de pages sans intérêt. La cour de Rome y est souvent maltraitée; on y trouve de fréquentes railleries contre les moines, plastrons des faceties luthériennes; par-ci par-là se sont introduits des contes assez graveleux : *De muliere quadam maritum suum in adulaterio deprehensum castrante; de nobili qui suæ ipsius famulæ stuprum volebat inferre.*

Le beau sexe n'y reçoit pas toujours des éloges, témoins les vers suivans :

Sunt tria mala macra : Anser, Fœmina, capra;
Non nisi Dæmonibus convenit iste cibus.

Aspide quid pejus? Tigris; quid Tigride? Dæmon;
Dæmoni quid? Mulier; quid Muliere? Nihil.

Ailleurs on lit un reproche adressé aux Allemands sur leur goût pour la boisson :

Germani cunctos possunt tolerare labores;
Ortisatu possint cum bolle ferre sitim.

Mais l'habitant des bords de l'Elbe ou du Rhin riposte :

Bacchus Germanos vexat, sed femina Gallos;
Dic mihi quid gravius vulva vel urna nocet.

La fameuse histoire du frère Bacon, contenant les choses merveilleuses qu'il fit dans sa vie et le récit de sa mort, avec l'histoire des deux sorciers Bungie et Vandermast, 1661. Tel est le titre d'un ouvrage populaire anglais, plusieurs fois réimprimé, et peut-être est-ce aux événemens de la campagne de 1814 que je dois d'en avoir trouvé un exemplaire dans la capitale du Languedoc, où l'on ne devait guère s'attendre à le rencontrer. La première édition de cet ouvrage curieux parut à Londres au commencement du XVIe siècle (4° goth. sans date); les réimpressions modernes sont tronquées, mais le texte est reproduit sans retranchement dans les *miscellanea antiqua anglicana* (Lond. 1814 22. 4°) et dans la collection de Thoms (early prose romances. 1828. 3 vol. 8°). Ces ouvrages sont à peine connus en France, je puis donc esquisser une analyse de ce *moult délectable* récit.

Il est d'abord question de la naissance et des parents du frère Bacon; il étudie avec ardeur et il est présenté au roi et à la reine; il leur fait voir des choses merveilleuses et il s'occupe ensuite de sauver un gentilhomme qui s'était vendu au diable pour une somme d'argent; c'est long et pénible. Il construit une tête de bronze qui parlait et qui devait lui servir à entourer l'Angleterre d'une muraille de même métal, projet que la stupidité de son domestique fait échouer; il se rend promptement, grâce à son art, maître d'une ville que le roi avoit en vain assiégée pendant trois mois; il triomphe du magicien allemand Vandermast qu'il fait rapporter en Westphalie par un esprit, et qui envoie un soldat pour assassiner Bacon, échappé miraculeusement à ce danger. Notre héros sauve la vie à trois frères qui étoient au moment d'en

venir aux mains au sujet de l'héritage de leurs parents ; des voleurs essayent de l'arrêter, une force surnaturelle les oblige à courir en dansant, malgré eux, à travers champs et fossés pleins d'eau et de boue, au son d'une musique diabolique. Remarquons, en passant, que Bacon ne se sert de son pouvoir surnaturel que dans des vues louables et méritoires, et il traite souvent fort cavalièrement les autorités de l'enfer. Un gentilhomme étoit épris de la fille d'un de ses voisins et étoit payé de retour ; le père de la jeune personne, profitant d'une absence de l'amant, vouloit la forcer à se marier à un autre et l'union allait se célébrer ; Bacon vit tout cela par le moyen d'un miroir magique où se retraçait tout ce qui se passait à 25 lieues à la ronde ; il s'assit, avec le gentilhomme, sur une chaise enchantée qui les transporta, à travers les airs, dans la chapelle où allait s'effectuer le mariage. Le chapelain allait dire le fatal *conjungo ;* Bacon lui paralyse la langue, fait survenir un tel brouillard que personne n'y voit à un pas devant soi, prend la belle par la main, la mène à celui qu'elle aime, bénit leur union et s'en va avec eux, laissant le père, le prétendu désappointés, et le reste de la compagnie errer à tâtons pendant 24 heures encore.

Ses ennemis Vandermast et Bungie se prirent un jour de querelle entre eux et se portèrent des défis ; ils se rendirent en rase campagne pour voir lequel des deux l'emporterait sur l'autre ; chacun trace un cercle à quelque distance de celui de son adversaire. Vandermast fit paraître un dragon qui courut, en vomissant des flammes, autour du cercle de Bungie ; celui-ci, en danger d'être consumé, opposa à son antagoniste le monstre marin qui fut jadis sur le point de dévorer Andromède et qui lançait des torrens d'eau. Exposé à être noyé, Vandermast évoqua Persée qui combattit et tua le monstre, tandis que Bungie appeloit à son secours un esprit qui, sous les traits de saint George, fit tomber le dragon sous ses coups.

Les deux rivaux eurent, chacun de leur côté, recours à des esprits qui leur promirent la victoire, à condition de recevoir trois gouttes de sang tirées du bras gauche. Ils y souscrivent : Bungie fait alors apparaître Achille à la tête des Grecs ; Vandermast lui oppose Hector avec une armée troyenne. Un combat furieux s'engage Hector est tué, mais survient alors une tempête des plus effroyables ; le démon, maître des deux magiciens par suite de l'imprudence qu'ils avoient commise, leur tord le cou, emporte leurs âmes e

laisse là leurs cadavres que l'on trouva par terre horriblement défigurés et brûlés quand l'orage fut passé.

Frère Bacon finit par renoncer au sortilége; il brisa son miroir magique, fit un grand feu de ses livres, se consacra à l'étude de la théologie et vécut encore deux ans comme anachorète, sans sortir d'une cellule faite dans la muraille de l'église; il recevoit ses alimens par une petite croisée qui lui servait aussi à s'entretenir avec ceux qui venoient le consulter; il creusa avec ses ongles la fosse où il fut déposé.

R. Greene puisa dans ces contes le sujet d'une comédie qui, imprimée en 1594, a reparu 5 ou 6 fois.

Des fables dictées par l'ignorance et adoptées par le vulgaire se sont ainsi attachées à la vie de quelques hommes de génie que la crédulité s'est plu à doter d'une puissance surnaturelle. Il n'est pas surprenant que Roger Bacon, qualifié avec tant de justice par ses contemporains du titre de docteur admirable, ne fût transformé en sorcier; il s'éleva au-dessus des connaissances et des erreurs de son siècle, il fut probablement l'inventeur de la poudre à canon, et on le fit asseoir à côté de Virgile sur le banc des magiciens (1).

(1) On peut lire sur Roger Bacon un article fort intéressant de M. Delécluze, dans la Revue françoise, mai et juin 1839, tom. XII, pp. 201-244.

J'ai parlé des *faicts merveilleux* de Virgile dans une note de mon petit extrait du roman des Sept Sages de Rome (1839. pp. 35-40), et je travaille à achever un mémoire sur l'origine et le degré d'antiquité de cette histoire fabuleuse, ainsi que sur les diverses manières dont elle a été racontée.

On sera peut-être curieux de voir le chantre d'Énée arrêter une armée qui monte à l'escalade, et faire rester les assaillans un pied en l'air; on apprendra qu'il fit un homme de cuivre qui, monté sur un cheval de même métal, parcouroit toutes les nuits les rues de Rome, assommant avec un fléau de fer tous ceux qui n'étoient pas rentrés chez eux au signal que leur donnoit une cloche qui sonnoit tous les soirs à dix heures.

Nous avons cherché à réunir toutes les citations éparses dans les vieux écrits, et relatives à la légende de Virgile; ce n'est pas ici le lieu de les donner, nous allons seulement transcrire un passage de l'*Amoureux passe-temps déclaré en joyeuse poésie*. (Lyon, B. Rigaux, 1582, in-16.)

Virgile une fillette aima
A Rome, et comme femmes font
Pour son amy la réclama.

VARIÉTÉS.

M. le chevalier C. Gazzera, conservateur de la bibliothèque publique de Turin et secrétaire de l'Académie des sciences de Piémont, savant non moins distingué par ses connaissances que par son affabilité, a publié, il n'y a pas longtemps un volume relatif à l'immortel Torquato Tasso. Il donne quelques détails intéressants relatifs à la biographie et aux écrits du chantre d'Armide et il publie pour la première fois un *trattato della dignita*, morceau de 16 pages, deux lettres assez longues où Tasse discute le plan de son épopée, deux octaves qui n'avoient point été imprimées et des variantes relatives au poëme, *il mondo creato*. Tous ces fragmens, laborieusement extraits des recoins de quelques bibliothèques peu accessibles où ils sommeilloient, ne peuvent être que d'un grand prix aux yeux des amateurs de la littérature italienne.

Ce qui ne nous intéresse pas moins, nous autres Français, c'est une introduction assez étendue où M. Gazzera rend compte d'un voyage qu'il a fait dans le midi de notre patrie : nous allons lui emprunter quelques détails sur l'état de diverses bibliothèques publiques ; c'est ce qu'il a eu de bonnes occasions de vérifier, son but principal étant d'aller à la quête de manuscrits italiens ou concernant l'Italie.

La bibliothèque de *Carpentras*, donation de l'évêque Inguimbert, mérite d'arrêter momentanément l'étranger dans cette petite ville. A l'exception d'un petit nombre de volumes envoyés par le gouvernement ou offerts par des particuliers, on n'y trouve à peu près rien de ce qui a paru depuis 50 ans, mais la partie ancienne y offre 25 à 30,000 volumes des meilleurs ouvrages en tout genre, en éditions de choix et souvent rarissimes. Il y a près de 800 manuscrits ; la plupart sont fort précieux. Les plus curieux sont ceux qui proviennent de chez Peiresc ; ils sont au nombre de 82 volumes, et, au milieu de beaucoup de pièces relatives à l'histoire de la Provence, on remarque des lettres autographes de maint Italien, célèbre ; il s'en trouve de Galilée qui y parle longuement de sa situation et de la cause de ses malheurs.

Toulon possède, depuis peu d'années, une bibliothèque de 15,000 volumes ; elle s'enrichit peu à peu ; elle n'a qu'un seul manuscrit ; c'est une paraphrase en vers latins de l'Écriture sainte, écrite par un anonyme, Pierre de Riga, peut-être (in-4°, vélin, XIVe siècle).

Marseille compte près de 40,000 volumes et de 500 manuscrits ; ils sont, en général, d'un faible intérêt. On y remarque un *Athenæum massiliense* (ou biographie marseillaise, travail du P. Zacharie, mort en 1758 ; il ne serait pas indigne de l'impression), une copie du *Speculum humanæ salvationis* (manuscrit sur vélin, in-folio, XIIIe siècle, avec 162 miniatures fort médiocres, il est vrai).

La bibliothèque d'*Aix*, sur laquelle M. Rouard a donné une fort

bonne notice, contient une copie de toute la correspondance de Peiresc; M. de Méjanes, qui avait l'intention de la publier, la fit transcrire à Carpentras et partout où il put en trouver trace. M. G. a, de plus, remarqué des manuscrits de deux ouvrages de Boccace (*la Teseide* et *il Corbaccio*), une relation en espagnol du siége de Malte, 1565.

30,000 volumes forment la bibliothèque de *Nîmes;* une bonne portion, legs du savant Séguier, se rattache à l'histoire naturelle et à l'archéologie. Selon notre Piémontais, auquel nous laissons toute la responsabilité de ces paroles sévères, cette bibliothèque n'est guère fréquentée et la patrie des Séguier et des Guizot est une des villes du Midi qui délaissent le plus les belles-lettres. L'Académie du Gard s'est éteinte; la presse se borne à enfanter quelques écrits de controverse religieuse très-peu charitable ou de politique acharnée et fort intolérante : si c'est là tout ce qu'elle doit produire, il vaudroit mieux qu'elle s'en tînt à la plus complète inaction.

La correspondance de Séguier renferme une foule de lettres autographes des savants les plus distingués de l'époque, des Montfaucon, des Maffei, des Muratori, etc. C'est, pour l'histoire littéraire, une mine abondante de renseignements importants.

Narbonne, bien déchue de son ancienne splendeur, possède une bibliothèque peu considérable, mais où l'on remarque, en six énormes in-folio sur vélin, le recueil de tous les actes de son administration dans le moyen âge, comme république, vicomté ou commune. Cette collection offre à l'histoire des pièces d'un haut intérêt; beaucoup d'actes et les plus anciens sont écrits dans l'idiome provençal.

A Toulouse la bibliothèque dite du collége renferme près de 40,000 volumes et de 500 manuscrits. Une portion des livres du cardinal de Brienne, ceux de Lefranc de Pompignan, ont été s'y fondre. Ce dernier possédait un grand nombre de volumes ayant appartenu à Racine; bon nombre sont annotés de la main de l'auteur d'Athalie, on doit distinguer son exemplaire des trois tragiques grecs; sur les marges il a mis des notes aux plus beaux passages qu'il a fréquemment imités. Les manuscrits ne sont encore ni classés, ni catalogués : M. G. en examina quelques-uns; il reconnut un beau manuscrit sur vélin in-folio des épîtres de Pétrarque qui en renferme peut-être d'inédites, une copie *autographe* d'une nouvelle de Bandello.

Plusieurs manuscrits importants, sortis on ne sait trop de quelle façon de l'Italie, sont venus figurer sur les rayons de la bibliothèque de *Montpellier*. On y remarque 15 volumes in-4° de lettres écrites à la reine Christine de Suède par les hommes les plus distingués de son époque; des copies d'ouvrages de Galilée qui pourroient offrir des variantes; deux volumes de lettres originales adressées à C. dal Pozzo (mort en 1685) par un grand nombre d'artistes et de littérateurs célèbres; un volume de *lettres autographes* écrites à Alde

le jeune et à Paul Manuce ; il s'en trouve du Tasse, de Muret, Sigonius, du grand-duc de Toscane, etc. ; deux volumes des lettr autographes de Peiresc ; un volume d'observations sur l'antiquit de la main de Winckelmann, etc. Tous ces manuscrits provienne de la bibliothèque Albani à Rome ; il ne faut pas oublier 34 v lumes in-folio ou in-4° formés par l'historien Guichenon et renfe mant une multitude de pièces relatives au Bugey, à la Bresse et à Savoie.

On sait que la bibliothèque entière d'Alfieri, léguée à la comtes d'Albany, devint la propriété du peintre Fabre, qui en fit don, av le reste de ses belles collections, à sa ville natale de Montpellie Conservés à part, les livres du célèbre auteur tragique forment e viron 3,000 volumes grecs, latins, italiens ; il n'y a qu'un *seul* au teur français ; c'est Marot. Chaque ouvrage porte la signature d'A fieri ; beaucoup renferment des notes de sa main ; il n'y a aucun d ses manuscrits ; Fabre les offrit tous au grand-duc de Toscane, da le but d'obtenir plus aisément l'autorisation dont il avait besoi pour emporter avec lui en France sa précieuse galerie de tableau M. Gazzera signale un bien curieux volume dont l'existence n'éta pas même soupçonnée. C'est un petit in-8° de 6 feuillets seulemen et contenant 6 sonnets que l'on ne trouve dans aucune des éd tions d'Alfieri ; le titre porte qu'ils furent imprimés de sa prop main ; le dernier de ces sonnets est d'autant plus curieux que l'au teur y défend sa manière d'envisager l'art de la tragédie et qu' est écrit dans le patois d'Asti. C'est la seule fois qu'Alfieri a em ployé le dialecte de sa patrie ; nous transcrivons ici les 4 premie vers :

Son dur, lo sep, son dur, ma i parlo a gent
Ch' han lanima tant mola e deslava
Ch' a lè pa da stupi, s' d' costa niâ
I piaso appena appena a l'un per cent.

A la suite d'un exemplaire des œuvres de Machiavel sont d feuillets blancs sur lesquels Alfieri s'est exercé à mettre en vers célèbre comédie de la Mandragore. Ce travail, dont mention n'e faite nulle part, ne s'étend que jusqu'à la 10e scène du 3e acte : cet versification a une allure libre, dégagée, facile ; M. Gazzera en tran crit un fragment.

Bornons là nos extraits ; c'est notre faute s'ils ne donnent p une idée du degré d'intérêt que présente l'ouvrage qui nous les fournis ; n'oublions pas cependant d'ajouter qu'il renferme enco un facsimilé de onze lignes de la main de Tasse ; c'est un avis a amateurs qui chercheront sans succès à se procurer quelque aut graphe de l'auteur de la Jérusalem ; fantaisie suceptible, d'ailleu de devenir un peu chère, car, tout récemment, à la vente du com Boutourlin (n°), un volume, insignifiant sous d'autres ra ports, a été payé 280 fr. ; le grand poëte l'avoit annoté.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 1. — JANVIER ET FÉVRIER 1840.

1 ACADEMIA, sive speculum vitæ scholasticæ, cum figuris. Cr. Passei. *Ultrajecti*, 1612, *in-fol. obl.*, *v. m.*, 16 planches. 16— »

Joli recueil pour ses vignettes.

2 ALCORANUS FRANCISCANORUM, id est blasphemiarum et nugarum Lerna, de stigmatisato idolo, quod franciscum vocant ex libro confirmatum cum hoc versiculo franciscanorum, Franciscus est in cœlo. Responsio. Quis dubitat de illo? Antiphona. Anno XLIII. 1 vol. in-12, mar. vert, fil., dor. s. tr. 15— »

3 ANECDOTES and traditions, illustrative of early english history and litterature deriver from ms. sources; edited by William J. Thoms. *London*, *printed for the Camden Society*, 1839, pet. in-4, rel. angl. en toile verte. 12— »

4 ARABICA analecta inedita e tribus manuscriptis genevensibus in usum Tironum edidit Joh. Humbert, arabicæ linguæ professor, et instituto gallico adscriptus. *Parisiis*, *e typographiâ regiâ*, 1838, 1 vol. in-8 br. 8 fr.

Ce vol., écrit en arabe avec notes et sommaires en latin, est un recueil très-intéressant de contes, fables et nouvelles en vers et en

prose tirés des meilleurs auteurs arabes, indispensable à ceux qui étudient les langues orientales. (Voy. aussi l'excellent ouvrage de feu M. Loiseleur-Deslonchamps sur les fables indiennes, qui se joint aux fables des XIIe et XIIIe siècles de M. Robert.)

5 **Arabica** chrestomachia facilior, quam partim ex profanis libris, partim e sacro codice collegit, in ordinem digessit, ac notis et glossario locupleti auxit Joh Humbert, arabicæ linguæ in academiâ genevensi professor. *Parisiis, e typographiâ regiâ*, 1834, 2 vol. in-8. . . . . 24— »

Cet ouvrage, comme le précédent, est destiné aux élèves de l'école des langues orientales vivantes, et fait partie des livres classiques à leur usage.

6 **Augusta** Viromanduorum vindicata et illustrata duobus libris...; adjectum est regestum chartorum, operâ Cl. Hemeræi. *Parisiis, apud J. Bessin*, 1643, pet. in-4, v. f., fil.

Avec le plan topogr. de Saint-Quentin et une vue de Saint-Quentin. *Ms.* rare..... 12— »

7 **Bachaumont.** Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1752 jusqu'à nos jours (1787), par Bachaumont (Pidansat de Mairobert, Moufle d'Angerville, etc.). *Londres, John Adamson*, 1777-89, 36 vol. in-12, v. éc., les 9 derniers br. . . . . .

C'est un extrait de ces fameuses *nouvelles à la main* qui échappoient à toutes les investigations de la police comme à toutes les tyrannies de la censure. Les premiers volumes sont bien préférables aux derniers, où les extraits et les analyses de livres prennent trop souvent la place des anecdotes et des nouvelles littéraires. Toute l'histoire des mœurs de la fin du XVIIIe siècle est dans cette compilation satirique.

8 **Barbier.** Dissertation sur 60 traductions françoises de l'Imitation de J.-C. *Paris*, 1812, 1 vol. in-12, mar. r., tr. dor. 12— »

Exc. pap. vélin.

9 **Bast** (de). Ancienneté de la ville de Gand établie par des chartes et autres monumens. *Gand*, 1821, in-4, pap. vél., fig., mar. r. 18— »

10 **Bazin.** Théâtre chinois, ou Choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, traduites pour la première fois sur le texte original. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. in-8, br. . . . . 8— »

11 **Beaufort.** La république romaine. *La Haye*, 1766, 2 vol. in-4, fig., v., f. f. (*Derome.*). . . . . 25— »

12 **Bergmann.** Poëmes islandois, tirés de l'Edda de Sœmund, publiés avec une traduction, des notes et un glossaire, par F.-G. Bergmann, membre de la société asiatique de Paris. *Paris, imprimerie royale*, 1838. . . . . 10— »

La savante et longue introduction qui précède ces trois poëmes, les plus anciens de l'Islande, suffit pour nous faire connoître complétement la poésie mystique et la mythologie des anciens bardes scandinaves.

13 **Beze.** De veris et visibilibus ecclesiæ catholicæ notis tractatio, Theodoro Beza, Vezelio, auctore, à l'Ancre sacrée. *Genevæ, apud Eustathium Vignon*, 1579, 1 vol. in-12, mar. r., fil., dor. s. tr. . . . . 12— »

14 **Bible** trad. par R. Olivetan. *Genève, Pignat*, à l'Épée, 1555, pet. in-4, mar. r., tr. d. . . . . 31— »

Bel exempl. en ancienne reliure : cette Bible est connue sous le titre de la Bible à l'Épée.

15 **Bizard.** Traité des Monnoies. *Paris*, 1711, 2 vol. in-12, fig., mar. r. (*Derome.*). . . . . 16— »

16 **Bonanni** ordinum religiosorum in ecclesiâ militanti, catalogus eorumque indumenta in iconibus expressa. *Norimbergæ*, 1732, 4 tom. en 2 vol. pet. in-4, rel. en vél., cordés. (*Belaz.*). 55— »

Le père Héliot a donné en françois (*voy.* Bulletin n° 29, 3e série) une hist. des ordres religieux en 8 vol. in-4. Cette édition latine, faite sur celle de Rome, 1706, est plus ample et contient un plus grand nombre de figures, et mieux gravées pour cette édition ; le 1er vol. contient 141 pl., le 2e 198, le 3e 75, le 4e 164 ; et les planches 142 à 164 représentent des insignes d'ordre et de chevalerie.

17 **Bouhet.** Recueil chrétien, où se trouve une prophétie de sainte Brigida, reine d'Ecosse, promettant au roi une grande prospérité. *Paris*, 1611, in-8, mar. r., tr. (*Fort rare.*). 15— »

18 **Bordelon.** Questions (mille) et réponses sur differens sujets pour le mois de janvier 1704, par l'abbé Bordelon. *Paris, Urbain Coustelier,* 1704, 3 part. en 2 vol. in-12, v. jas. (*Rare.*) 15— »

19 **Bouchet (du).** Histoire de la vie et faits de Louis de Bourbon, surnommé le Bon, premier duc de Montpensier, etc., contenant ce qui s'est passé de plus remarquable, de son vivant, sous le règne des roys Henry II, François II, Charles IX et Henry III, par Nicolas Coustureau, seigneur de la Jaille; mise au jour et augmentée de plusieurs autres pièces servant à l'histoire, par Du Bouchet. *Rouen, Jac. Caillové,* 1645, pet. in-4, v. f., fil. (*Rare. Omis dans les collect. de Mém.*) 10— »

20 **Bougeant.** Histoire du traité de Westphalie, par Bougeant. *Paris,* 1744, 3 vol. in-4, *v. m., tr. dor., gr. pap.* . . 36— »
Aut. ex. 16— »

21 **Boulainvilliers.** Essais sur la noblesse de France, contenant une dissertation sur son origine et son abaissement, par le comte de Boulainvilliers, avec des notes historiques, un projet de dissertation sur les premiers François et un supplément aux notes par forme de dictionnaire (par Tabary). *Amsterdam,* 1732, pet. in-8, v. br. . . . . .

Ce remarquable traité avoit déjà paru dans le tom. 9 de la *Contin. des Mém. de littér.*, par Desmolets. L'éditeur Tabary l'a complété par un petit dictionnaire extrait du *Glossarium infimæ latinitatis*, et très-utile pour l'histoire de la chevalerie et de l'art militaire au moyen âge, etc.

22 **Bracellei (Jacobi)** Genevensis lucubrationes. De bello hispaniensi libri V; De Claris Genevensibus libellus vnus; Descriptio Lyguriæ libro vno; Epistolarum liber vnus; Additum q. diploma miræ antiquitatis tabellæ in agro geneuensi repertæ. *Vænundantur cũ gratiâ et privilegio in Triennium in ædibus Io. Badii ascensii,* s. d., in-4, d.-rel. . . . . 12— »

23 **Canel.** Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer, par A. Canel, avocat. 2 vol. in-8, avec atlas in-4. . . . . 15— »

14 CANEL. Lettres sur l'histoire de Normandie pendant la 2e moitié du XIVe siècle, par M. A. Canel. *Pont-Audemer*, 1 vol. in-8 br. . . . . 4—50

15 CARDINAL (LE) MAZARIN joué par un Flamand, ou Relation de ce qui se passa à Ostende, le 14 mai 1658. *Cologne, P. Marteau* (*Holl.*, *à la Sphère*, 1671, pet. in-12 rel. . .

Livret rare et vraiment curieux. Quoique la relation qu'il contient ait tout l'intérêt et aussi la couleur du roman, le sujet, borné au fait principal, n'en appartient pas moins à l'histoire. J'ai cherché inutilement dans nos bibliographes quelques éclaircissemens sur l'origine de l'auteur de cet écrit : je n'en ai trouvé que le titre, sauf une note de deux mots que fournit le P. Lelong, et qui même n'est point exacte. Elle porte que *cette relation concerne la reddition de Dunkerque aux Anglois* : or il n'y est nullement question de Dunkerque. Voici ce que l'examen et le rapprochement de quelques pièces peu connues, et non consultées, m'ont mis dans le cas de remarquer sur ce sujet. Il s'agit de la conduite et de l'exécution d'un complot dont le but apparent étoit de surprendre Ostende et de livrer cette place au maréchal d'Aumont, mais qui, ayant été conçu et dirigé par deux traîtres au service de l'Espagne, n'aboutit qu'à faire tomber le maréchal dans un piége, et à retarder les succès de l'armée de Turenne. Un nommé Bosq, ou Bock, et le capitaine Spintelet furent les principaux agens de cette entreprise, dans laquelle le cardinal Mazarin se seroit jeté sans défiance, et auroit été complétement *joué*, suivant l'auteur. Il en parut une relation en latin, dont l'épître dédicatoire à Philippe IV, roi d'Espagne, est signée BOCK. J'en connois une seconde, en espagnol, intitulée : *Carta a un amigo sobre lo sucedido en Ostende, en XIV de mayo 1658*, sans nom de lieu et sans date d'impression, comme le texte latin. C'est d'après ces deux relations, dont l'une pourroit n'être qu'une copie de l'autre, que doit avoir été rédigée, quelques années plus tard, la version françoise, sous le titre : *Le cardinal Mazarin joué par un Flamand*. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage ne auroit être que d'un ennemi de la France ; et l'on croira difficilement, sur la foi de l'auteur de la rédaction latine, que les circonstances dont il n'auroit pas été le témoin oculaire sont tirées des lettres autographes de Cromwell, de Mazarin et de leurs agens diplomatiques (p. 19 et 20).

(Note extraite du Catalogue de M. Leber, tom. II, p. 345.)

16 CARROUSEL CÉLÉBRÉ A DRESDE EN 1695, avec explicat. en allem. In-fol., obl., v., f. f., 19 planches, avec costumes. 20— »

27 CLEF DU CABINET DES PRINCES de l'Europe, ou Recueil historique et politique sur les matières du temps, depuis juillet 1704, par C.-J. (Claude Jordan). *Verdun, Cl. Muguet, impr. par Jacq. le Sincère, à l'enseigne de la Vérité*, 1704-16, 25 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. (*Cette première partie du Journal de Verdun est presque exclusivement politique; on n'y trouve que quelques nouvelles de littérature fort écourtées au milieu de l'histoire générale du temps.*) — Supplément de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps, contenant ce qui s'est passé en Europe d'intéressant sur l'histoire depuis la paix de Riswick (par le même). *Verdun, Cl. Muguet*, 1713, 2 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. — Suite de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps, contenant quelques nouvelles de littérature et autres remarques curieuses (par le même), jusqu'en 1727, et continué par L.-Jos. de La Barre, avec le concours des premiers poëtes du temps. *Paris, Et. Ganeau*, 1717-32, 32 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. — (Dans cette seconde partie du *Journal de Verdun*, rédigée avec un goût et une sagesse irréprochables, les dissertations historiques sont fort rares, et l'on y trouve seulement quelques notices biographiques, ainsi que toute la discussion relative à la prééminence de la ville de Châlons-sur-Troyes, en Champagne (1723-25). Ainsi, le *Journal de Verdun* ne sort pas encore de son premier plan politique et littéraire.) — Suite de la Clef, ou Journal historique, etc. (par Monchaut d'Egly, jusqu'en 1749; et depuis, par P. Nic. Bonamy, aidé par Dreux du Radier). *Paris, Ganeau*, 1737-69, 59 v. br., 24 cart., 6 en livrais. Manquent le 2e vol. de 1737; les années 1738, 1739 et 1754. — (Les noms des directeurs de cette partie du *Journal de Verdun* témoignent assez du degré d'utilité qu'il offre pour les études historiques. Pendant cette période de trente-quatre ans, les dissertations les plus piquantes sur l'histoire de France sont venues se réunir dans ce recueil, qui ne le cède pas à celui de l'Académie des Inscriptions. Les auteurs ordinaires de ces précieuses notices sont l'abbé Lebeuf, Grosley, Dreux du Radier, Béziers, Durand, l'abbé Carlier, etc., et d'autres savans qui, sans se nommer, envoyoient le résultat de leurs découvertes archéologiques au journal, où elles étoient admises avec empressement. La *Bibl. hist. de la*

Fr. cite quelques centaines de mémoires insérés dans la *Clef*; on en citeroit deux fois autant que les éditeurs ont laissés de côté, par oubli ou par négligence. Nous regrettons de ne pouvoir présenter ici une liste plus complète de ces morceaux excellens qui mériteroient d'être recueillis et réimprimés. Chaque volume en contient six ou huit, outre une foule de bons articles analytiques et de renseignemens importans pour l'histoire du temps.) — Table générale, alphabétique et raisonnée du Journal de Verdun, sur les matières du temps, depuis 1697 jusques et compris 1756, avec une préface historique par Dreux du Radier. *Paris*, *Ganeau*, 1759, 9 vol. pet. in-8, cart. Les 127 vol. . . . . 120 — »

28 Codicilles de Louis XIII, roy de France et de Navarre, à son très cher fils aisné successeur. 1643, 2 vol. in-16, m. v., fil., tr. dor. . . . . 48 — »

Cet ouvrage est rare et singulier; on y trouve les rêveries et les extravagances d'un imposteur qui paroît attaché à la religion, et qui a pris le nom de L. 13. On peut voir la dissertation en forme d'extrait qui se trouve au Mercure, septembre 1754. (Note jointe au volume.)

29 Collin de Plancy. Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses, etc., etc.; par Collin de Plancy, 2e édit., entièrement refondue, avec cette épigraphe : « Mais l'homme superstitieux craint toutes choses, la terre, la mer, le ciel et l'air, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence; il craint même jusqu'à un songe. (Plutarque.) *Paris*, 1825, 4 v. in-8, avec figures doubles coloriées, carton. (*N. D.*). . 45 — »

Ex. en pap. vélin, tiré à très-petit nombre, surtout avec planches coloriées; — le papier ordinaire . . . . . 18 — »

30 Corona della Reyna che fa il Christianis-re di Francia alle parole dette dalla sacratis. Maesta Cesorea, etc. — Aviso de Tutti li apparati, et solennita fatte in Francia nella cità di Rens per la Coronatione del Christianis re Francesco II. 1559. — I decretti della corte del parlamente di Parigi contra li ribelli e seditiosi. 1562. — Relatione della entrata del sere-

nissimo et eccelso principe Carlo Emmanuelle duca di Savoia, nella città d'Aix sotte li 19 novembre 1590. — Capitoli et conditioni della pace perpetuā fra Enrico IIII et Philippo II, 1598. — Tutte le Battaglie passate nella Franciâ fra catholici et Ugonotti, *Padova*, 1562. — Il theatro Maraviglioso delle magnificenze grandissime trionfi, etc. celebrate in Parigi alli 5-6-7 d'aprile 1612 per la felice matrimoniale parentela fatta fra il Christianis-Ludovico XIII re di Francia et di Navarra et la serenissima prencepessa Anna infanta di Spagna. *Venetia*, 1612. — Il trionfo et le ceremonie del battessimo del serenis-prencipe delfino et della serenis-prencipessa sue Sorelle. *Venetia*, 1606. — Relatione della entrata pomposa fatta in veneta d'all. illustris. et eccellentis signor di Crequy. *Venetia*, 1634. En tout, 1 vol. pet. in-4, mar. b. . . 24— »

31 **Courcelles.** Dictionnaire universel de la noblesse de France, par de Courcelles. *Paris, au bureau de la Noblesse*, 1820-22, 5 vol. in-8, br. . . . . 16— »

On trouve, dans ce dictionnaire, beaucoup de notices curieuses sur l'ancienne chevalerie et tout ce qui s'y rattache; il y a aussi plusieurs pièces intéressantes, telles que la liste des personnes admises aux honneurs de la cour jusqu'en 1789, etc.

— Du même, Hist. des pairs de France, 12 vol. in-14, br. (*avec armoiries*). 175— »

32 **Danfrie.** Déclaration de l'usage du graphomètre. *Paris*, 1597, in-8, fig., mar. r. (*Belle anc. rel.*) . . . . . 25— »

Ouvrage imprimé en caractère dont on remarque peu l'usage. Les vignettes imprimées dans le texte sont d'une très-belle exécution.

33 **Davila.** Istoria delle guerre civili di Franciâ. *Parigi*, 1644, 2 vol. in-fol., mar. v., dent., *aux armes bl.* . . . 50— »

34 **Détail de la France sous le règne présent**, augmenté en cette nouvelle édition de plusieurs mémoires et traités sur la même matière (par P. le Pesant de Boisguilbert). 1707, 2 v. in-12, v. br. . . . . .

Il y a des réimpressions sous le titre de Testament politique de M. de Vauban, ou bien avec un titre plus détaillé. La première édition parut en 1695.

Dialogus quo Multa exponuntur quæ Lutheranis et Huguotis Gallis acciderunt. *Oragniæ*, *Admanus de Monte*, 1573, pet. in-8, v. m. . . . . 15— »

Relation du massacre de la Saint-Barthélemi, et des événemens qui l'ont suivi, attribuée, par Adrien Baillet, à Théodore de Bèze, mais plutôt de Nicolas Barnaud. Cette édition est l'original. Il en parut, dans la même année, une traduction intitulée : *Dialogue des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France. Basle*, 1573, in-8. L'année suivante, on ajouta une seconde partie latine à la réimpression de la première, sous le titre : *Dialogi ab Eusebio Philadelpho, cosmopolitâ, in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi... Edimburgi*, 1574, in-8; et l'on eut presque en même temps la traduction françoise du tout, augmentée de quelques pièces préliminaires, sous le nouveau titre de *Réveille-Matin des François et de leurs voisins... Édimbourg*, 1574, in-8. On se gardera bien de confondre, mais on mariera cet ouvrage avec un autre Réveil de même date et format : *Le vray Resveille-matin des Calvinistes et Publicains*, par Sorbin : l'un est tout noir, l'autre est tout blanc; le gris est introuvable, et c'est le vrai. (V. les art. ci-après.) Ces diverses éditions pourroient être mieux classées dans la bibliographie de le Long. On y chercheroit inutilement ce lien de famille qui unit les deux parties de l'œuvre commencée en 1573, et accomplie l'année suivante; les rapports de commune origine entre le *Dialogus* et les *Dialogi*, entre le premier *Dialogue* et le *Réveille-matin*, n'y sont point indiqués. Mais il falloit que Dulaure, l'historien de Paris, fût bien singulièrement préoccupé quand il écrivit, sur son exemplaire du *Dialogus* de 1573, *que cette édition étoit demeurée inconnue au P. le Long, et que le Réveille-matin n'en est que la traduction*, sans autre explication. Dulaure avoit certainement lu l'art. 18139 de le Long; mais il ne s'en souvenoit plus. Je ne rappelle cette note que parce qu'elle a été imprimée dans un ouvrage bibliographique. (*Bull. du Biblioph.*, 1836.)

(Note extraite du Catalogue de M. Leber, tom. II, page 179.)

Dialogus super Tridentini concilii progressu et successu, recenter editus, authore M. Valerio Philarcho. *Basileæ*, 1 v. in-12, m. r., f. d. s. t. . . . . .

Epictète. Discours philosophiques, recueillis par Arrien, et traduits du grec en françois par A.-P. Thurot. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. in-8, br. . . . . 6— »

Ce recueil de préceptes de la secte stoïcienne, qui forma tant de grands hommes et d'illustres philosophes, a été très-élégamment et très-fidèlement traduit par notre auteur.

38 ÉTAT DE LA FRANCE, contenant les princes, le clergé, les ducs et pairs, les maréchaux de France et les grands officiers de la Couronne... etc., par Louis Trabouillet (et le père Ange). *Paris, G. Cavelier*, 6 vol. in-12, blasons, v. br. . 15— »

L'*Almanach royal* a rendu inutile la continuation de l'*Etat de la France*, qui paroissoit à des intervalles inégaux; mais l'*Almanach royal*, aride entassement de noms propres, ne nous offre pas, comme l'*Etat de la France*, de savantes notices relatives à l'origine et aux prérogatives de toutes les charges de la couronne et du gouvernement.

39 FLACCUS. De occasionibus vitandi errorem in essentia injustitiæ originalis, item de eximia utilitate summaq. necessitate doctrinæ, de essentia imaginis Dei à Diaboli, justitiæ, ac injustitiæ originalis, per Math. Flaccium Illyricum. *Basileæ, apud Petrum Pernam*, 1569, 1 vol., mar. r., d. s. t. (*Anc. rel.*) 25— »

40 FREYDER. Plaidoyé contre l'introduction des cadenats ou ceintures de chasteté. *Montpellier*, 1700, in-8, v. m. . 25— »

Vol. rare, singulier et très-curieux. Un très-bel ex. rel. en mar. citron, fig. ajoutée..... 50— »

41 GALEACIUS CAPELLA, de rebus gestis pro restitutione Francisci II, Mediolanensium ducis. Vol. in-4, vél. . 10— »

42 GALERIE DE DUSSELDORF. 1 vol. gr. in-4 oblong, dos mar. r., (*Très-bel exemp. pour les épreuves.*). . . . . 45— »

43 HARANGUE faicte de la part de la chambre ecclésiastique, en celle du tiers-état, sur l'article du serment, par monseigneur le cardinal du Perron. *Paris, Antoine Estienne*, 1515, 1 vol. pet. in-4, demi-rel., v. f. (*Bel ex.*). . . . . 10— »

44 HEURES LATINES à l'usage de Rome. *Paris, Jehan Pychore*, 1503, pet. in-4, goth., mar. r., tr. dor. (*Du Sauit*). 145— »

Imprimées sur vélin, avec 13 grandes miniatures; toutes les pages sont entourées d'un encadrement, remplies d'arabesques, de fleurs, d'animaux, avec initiales en or et en couleur, parfaitement conservées.

5 Homilia aliquot nostri sæculi martyrum cum pia, tum lectu jucunda, nunquam antehac typis excusa. Anno 1550, in-4, v. br., fil. . . . . 18— »

6 Histoire des ordres militaires ou des chevaliers, des milices séculières et régulières. *Amsterdam*, 1721, 4 vol. in-8, fig., v. m., gr. pap. . . . . 28— »

7 — très recreative, traictant des faicts et gestes de noble et vaillant chevalier Theseus de Coulongne, par sa proesse empereur de Rome, et aussi de son fils Gadifer, empereur de Grèce; pareillement des trois enfans de Gadifer, c'est asauoir : Regnault, Regnier, Regnesson, lesquelz firent plusieurs beaulx faictz d'armes *Paris*, *Jehan Bonfons*, *s. d.*, pet. in-4, goth., fig. en bois. . . . . 200— »

Superbe exempl. en mar. r., d. s. t.

8 Irrévocabilité de l'édit de Nantes, prouvée par les principes du droit et de la politique, par C. A., docteur en droit. *Amsterdam*, *Henri Desbordes*, 1688, 1 vol. in-12, v. j. 5— »

9 La Fontaine. Fables et contes, avec de petites notes et un dictionnaire des vieux mots. *Hambourg*, 1731, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12, mar. r., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . 18— »

10 Larcre. Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses. *Paris*, 1610, 1 vol. in-4, v. f. . . . . 15— »

11 Laval (le frère de). La vraye et entière histoire des troubles et guerres civiles avenues de nostre temps, pour le fait de la religion, tant en France, Allemagne que Pays-Bas. *Paris*, *Jean Hulpeau*, 1573, 1 vol. in-8, v. br. . . . . 10— »

12 Lebeler Dufaynoy. Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie françoise, tirée des procès et autres pièces origi-

nales (d'après les mss. de Richer). *Orléans*, *Courot de Villeneuve*, 1753-54, 3 tom. en 1 vol. in-12, m. m.

Le troisième tome est si rare, ou du moins si peu connu, que les éditeurs de la *Bibl. hist. de la Fr.*, publ. en 1767, ne l'ont indiqué que dans leur supplément, et Michault, biographe de Lenglet-Dufresnoy, ne soupçonnoit pas même l'existence de ce tome, puisqu'il dit : « Dans la 3e partie, il se proposoit de rassembler les témoignages favorables à cette vaillante fille, avec la généalogie de MM. du Lys, descendans des frères de Jeanne d'Arc. » Il semble que cette troisième partie, qui n'est pas la moins importante, a éprouvé quelque difficulté de la part des censeurs, puisque l'imprimeur n'a pas jugé à propos de s'y nommer, comme il l'avoit fait sur le titre des deux premiers tomes. (*Jacob bibl.*)

53 **Le Diable hermite**, ou aventures d'Astaroth banni des enfers, ouvrage de fantaisie (par M. de M *Amsterdam*, *François Joly*, 1741, 2 vol. pet. in-12, v. f., fig. . 9— »

Cet ouvrage, qui paroît avoir servi de modèle au Diable boiteux, contient des aventures très-amusantes et très-bien écrites.

54 **Legendre**. Nouvelle histoire de France, jusqu'à Louis XIII. *Paris*, 1718, 3 vol. in-fol., 8 grav. . . . . 24— »

Histoire un peu délaissée, et qui cependant est encore très-utile, ne seroit-ce qu'une bonne introduction ayant pour titre : « Les historiens principalement contemporains, avec un jugement de leurs ouvrages, » petit dictionnaire des historiens de l'histoire de France, leur jugement.

55 **Lettres** de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, et nouvelles lettres du même (publiées par le P. Bouhours). *Paris*, 1697-1716, 7 vol. in-12, v. br. . . . . 12— »

Ces charmantes lettres, qui auroient été mieux placées après celles de madame de Sévigné, sont pourtant bien utiles pour l'histoire du temps, depuis l'année 1666 jusqu'en 1692, et l'on regrette seulement que l'éditeur, par un excès de scrupule, n'ait imprimé que les initiales des noms propres. On sait encore moins de gré à cet éditeur d'avoir si mal surveillé la correction d'un recueil aussi précieux pour l'histoire que pour la langue : il n'en existe pas d'autre édition.

56 **Loyer** (P. le). Des Spectres, ou apparition et visions d'esprits, anges et demons, etc. *Angers*, 1686, 2 part., 1 vol. in-4, vél. 18— »

7 MARTIN (ST-). Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mesène et de la Characène, ouvrage posthume, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 7— »

8 MÉMOIRES D'ÉTAT de Maximilien de Bethune (Sully). *Jouxte la copie*, 1652, 4 vol. pet. in-12, v. ant, tr dor. 25— »

Édition que l'on réunit aux Elzevirs.

9 — de littérature (par de Sallengre). *La Haye, Henri du Sauzet*, 1712, 4 part. en 2 vol. pet. in-8, fig., vél. — Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre (par le P. Desmolets). *Paris, Simart*, 1726-29, 18 tom. en 9 vol. in-12, vél. Cette seconde partie contient : Liste de quelques gens de lettres français vivans en 1662, par Chapelain; Description des grottes d'Arcy; Vie de Charles Fevret, par l'abbé Papillon; Mémoires des gens de lettres célèbres de France, par Costar; Relation de l'assemblée de la nation de France à Constance pendant le temps du concile; Vie de Philibert Collet, par l'abbé Papillon; Mémoires sur la vie et les ouvrages de H. Arnaud, évêque d'Angers; Lettre sur la mort de l'abbé Boisot; — sur la chronique latine de saint Benigne de Dijon; Lettre d'un ambassadeur de France à Constantinople à Louis XIV; — sur une inscription antique concernant la ville de Bibracte, par Moreau de Mautour; — sur l'élection de nos rois de la première et deuxième race; — sur quelques singularités de la ville de Paris, par Moreau de Mautour; Recherches concernant Raymond Dupuy, grand maître de l'ordre de Malte; Dialogue sur la lecture des vieux romans, par Chapelain; Histoire de la conquête de la Franche-Comté, par Pellisson; Dissertation sur les ouvrages de Cl. Mignaut; Histoire abrégée des évêques de Nantes; Vie de S. Thibaut, ermite; Remarques historiques et critiques sur le propre du diocèse de Saint-Flour; Dissertation sur le port Icius, sur le véritable auteur de la Chronique de saint Marien d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf; Traité du comte de Boulainvilliers sur l'origine et les droits de la noblesse; Vie d'André Lenostre; Explication d'une inscription de Charles le Chauve, etc.

Société royale des antiquaires de France. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8, br., avec planches. . . . . 5— »
Sans planches. . . . . 3— »

71 NOTICE sur l'abbé Jos.-Hip. Duvivier, ancien secrétaire du cardinal-archevêque de Malines, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, vicaire général du diocèse, né à Mons, le 20 avril 1752, mort à Tournay, le 25 janvier 1834; ornée d'un portrait. *Tournay*, 1840, broch. in-8, tirée à 50 exemp. *seulement*. . . . . .

72 PÉRICAUD (A. AÎNÉ). Notes et documens pour servir à l'histoire de Lyon, 1350 à 1483. *Lyon*, 1839.

Résumé chronologique très-important pour l'étude de l'histoire politique et littéraire de Lyon; chaque fait y est appuyé de citations prises dans les historiens contemporains; on y trouve, en outre, une foule de notes bibliographiques de la plus haute importance, et rédigées avec un talent et une exactitude qui font honneur à l'érudition de l'auteur.

73 REVUE ANGLO-FRANÇAISE, publiée par une société de savans et de littérateurs, sous la direction de M. de la Fontenelle de Vaudore. 2e livraison de la 2e série. Prix par année : 10— »

Quatre cahiers par année; la première série, commencée en 1834, a maintenant 5 vol. donnant la matière de 10 vol. in-8, est du prix de 50 fr.; le titre seul de l'ouvrage indique assez le but de cette publication, consacrée à recueillir toutes les données historiques se rattachant aux points de contact entre la France et l'Angleterre. Ce sont de précieuses archives qui font honneur au savant directeur de cette publication.

74 TAILLARD. Des lois historiques et de leur application aux cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, ou Notice analytique sur l'empire romain, le christianisme, etc.; par M. Taillard, conseiller à la cour royale de Douai. *Douai*, 1839, 1 vol. in-8. — »

Tiré à très-petit nombre.

75 TOCQUEVILLE (ALEXIS DE). De la démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville, avocat à la cour royale de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, député; 7e édition, revue et corrigée. *Paris*, 1839, 2 vol. in-8. 12— »

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 2. — FÉVRIER ET MARS.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

INER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans le deuxième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Liber phisionomie magistri Michaelis Scoti.
Observations sur deux éditions du texte de Villehardouin, nouvellement publiées par M. Buchon.
Un mot sur quelques bibliothèques d'Italie.
Sur les patois.
Nouvelles bibliographiques.
Note sur l'ouvrage intitulé, Histoire littéraire de France.
Liste des auteurs qui se trouvent dans l'ouvrage de Duchesne.

LIBER PHISIONOMIE MAGISTRI MICHAELIS SCOTI.

(Sans date, in-4°.)

Michel Scott vivoit dans le XIII$_e$ siècle; né en Écosse, il séjourna successivement en France, en Allemagne à la cour de l'empereur Frédéric II, et en Angleterre: les biographes disent qu'il mourut dans son pays vers l'année 1291. Scott étoit habile dans les langues, les mathématiques et la physique; ses contemporains l'accusèrent de s'être adonné à l'étude des sciences occultes, reproche souvent prodigué, dans les siècles d'ignorance, aux hommes qui appliquoient leur esprit à découvrir les phénomènes de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Les deux ouvrages les plus connus de Michel Scott sont les *Mensa philosophica* et le *Liber de physiognomiâ et de hominis procreatione;* ce dernier se compose de cent deux chapitres dans lesquels l'auteur traite des principaux organes du corps humain et de leurs diverses maladies; Scott s'y montre tout à la fois anatomiste, médecin et philosophe. Ce livre a joui, pendant deux ou trois cents ans, d'une certaine popularité; peut-être offrirait-il encore aujourd'hui des observations curieuses, mais nous n'avons à le considérer ici que sous le rapport typographique.

Lorsqu'on lit les savantes recherches des bibliographes sur l'origine de l'imprimerie et ses premières productions; lorsqu'on étudie les nombreuses nomenclatures des Maittaire, des Panzer, des la Serna Santander, des Hain, etc., on croiroit qu'il n'existe pas aujourd'hui un livre imprimé dans le XVe siècle qui n'ait été fidèlement et scrupuleusement décrit. Cependant chaque jour apporte un volume inconnu, une rectification utile et quelquefois une lumière précieuse pour le philologue ou l'antiquaire. L'édition que nous annonçons en tête de cet article a, pour ainsi dire, échappé aux investigations des *catalogtuistes;* nous commencerons tout d'abord par la décrire:

In-4° de 40 feuillets imprimés sur deux colonnes de 33 ou

34 lignes chacune, caractères semi-gothiques, sans chiffres ni réclames, avec signatures A-E. Chaque signature contient 8 feuillets; sur le recto du feuillet 1, on lit, en gros caractères gothiques :

LIBER PHISIONOMIE MA
GISTRI MICHAELIS SCOTI.

Le verso est blanc; la table des chapitres commence au feuillet 2 recto, colonne 1, et finit au feuillet 3 recto, colonne 2, par la souscription suivante :

Expliciunt rubrice oīuz ca
pituloruz conteutorum in hoc
p̄senti volumine.

L'ouvrage commence au feuillet 4 recto, colonne 1, ainsi :

N c i
pit li
i ber phisi-
onomie :
quē cōpi-
lavit magister michael scot 9.

Le volume finit sur le recto du 40e et dernier feuillet, colonne 2, ainsi :

Aliq̄ non errabit. 2 nō erratur
non fallet deo volente. Et hec
de phisionomia q̄ nūc predixi
mus dicta sufficiant.
Michaelis Scoti de pcre-
atione 2 hoīs phisionomia
opus feliciter finit.

Les savans ont élevé de nombreux systèmes sur la découverte de l'imprimerie; ils se sont passionnés, qui pour Harlem, qui pour Mayence; entraînés par cette polémique, ils ont presque oublié l'histoire de la propagation des procédés typographiques en Europe. Cependant, quel tableau plus digne de l'attention du critique que celui de l'établissement d'un art qui a exercé une influence si puissante sur les destinées de l'esprit humain, qui a donné une direction si progressive et si sûre aux sciences, aux littératures, enfin à tout ce qui touche aux développemens de l'intelligence des peu-

ples! Pour notre part, nous aimerions à suivre, jusque dans leurs moindres détours, les premiers pas de l'imprimerie naissante : que de villes, de bourgs, de monastères qui reçurent l'imprimerie à des époques rapprochées de l'invention, mais incertaines aujourd'hui! Que de dates perdues ou fausses! On pourroit citer, à l'appui de ce que nous avançons ici, l'ancienne province de la Franche-Comté, où, comme nous le verrons bientôt, a été publiée l'édition du *Liber phisionomie* citée plus haut.

La Franche-Comté, voisine de l'Allemagne, ne pouvoit manquer de jouir promptement des bienfaits de l'art typographique; aussi compte-t-elle, pendant le xve siècle, trois imprimeries dans ses trois villes principales : Salins, Besançon et Dôle. Panzer n'a indiqué, dans ses *Annales typographici* (1), que les imprimeries de Besançon et de Dôle; il n'a pas connu la plus ancienne, celle de Salins, et il assigne une fausse date à celle de Dôle. La Serna Santander (2), Petit-Radel (3), etc., ont copié Panzer, sans rien ajouter. Ces erreurs et ces omissions doivent d'autant plus nous étonner, que le père Laire avait publié en 1785 un mémoire détaillé sur les premières productions des presses franc-comtoises (4).

En 1485, Jean Desprels, Benoît Bigot et Claude Baudrand, imprimoient un missel à l'usage de l'église de Besançon; ce livre, par son élégante exécution, a mérité les éloges du père Laire. En 1486, l'imprimerie s'établissait à Besançon : cette ville vit paraître successivement, pendant les années 1487 et 1488, I° *Speculum aureum animæ peccatricis a quodam Carthusiensi editum. Canones pœnitentiales. Tractatus brevis de horis canonicis dicendis. Tractatus de arte bene moriendi*, in-fol. II°. *Codex constitutionum ecclesiæ Bisuntinæ, editus a Carolo de Novo-Castro, archiepiscopo Bisuntino. Speculum sacerdotum missam celebrare volentium, a B. Bonaventura editum. Historia horrenda de Udone, archiepiscopo Magdeburgensi. Speculum ecclesiæ domini Hugonis primi, cardinalis ordinis prædicatorum*, in-fol. III°. *Regimen sanitatis, cum Tractatu epidemiæ seu*

(1) Tom. 1, pag. 202 et 376.

(2) *Dictionnaire bibliographique choisi du* xve *siècle*. 1805-1807, 3 vol. in-8, tom. 1, pag. 423 et 432.

(3) *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*. 1819, in-8, pag. 208.

(4) *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le* xve *siècle*. Dole, Xavier Joly, 1785, in-8.

pestilentiæ, una cum commentariis Arnaldi de Villanova, medico, in-4. IV°. *Liber de pestilentia et liber Michaelis Scoti de phisiognomia*, in-4. V°. *Roderici de Zamora episcopi speculum vitæ humanæ*, in-4. VI°. *Speculum artis bene moriendi. Opusculum de horis canonicis dicendis sive cantandis. Opusculum quod speculum aureum animæ peccatricis inscribitur. Speculum conversionis peccatorum Dyonisii de Levivis, alias Richel Carthusiani*, in-4. VII°. *Opusculum, quod Speculum sacerdotum dicitur, editum a sancto Augustino de honestate et dignitate eorum. Historia horrenda Udonis, archiepiscopi Magdeburgensis*, in-4. L'artiste qui publiait ces divers ouvrages y mettoit quelquefois l'indication de l'année et de la ville, mais jamais son nom ; heureusement le père Laire possédoit un exemplaire du *Codex constitutionum ecclesiæ Bisuntinæ*, à la fin duquel l'imprimeur, qui s'appeloit Jean Contet, avoit ajouté sa signature et son chiffre. Le 1er mai 1490, un artiste, venu d'Allemagne et nommé Pierre Metlinger ou Betlinger, le même qui, plus tard, porta l'imprimerie à Dijon, publioit à Dôle les *Ordonnances du comté de Bourgogne*, in-4. Enfin, deux années après, en 1492, paraissoit aussi à Dôle un traité sur les maladies épidémiques, composé par Jean Héberlin, médecin, qui professoit avec éclat dans l'université de cette ville. Telle est, d'après le père Laire, la liste des productions typographiques de la Franche-Comté, pendant le xve siècle : elle se compose principalement de livres de dévotion, de jurisprudence et de médecine ; trois de ces ouvrages seulement furent publiés à Salins et à Dôle, c'est à Besançon que l'imprimerie fut la plus active ; il est étonnant que Jean Contet ait pu éditer cette longue série de petits livres dans le court espace de deux années.

Notre édition du *Liber phisionomie* ne porte aucune indication de ville, d'année ni d'imprimeur, mais les caractères sont ceux dont se servoit Jean Contet (1); aussi le père Laire a-t-il compté ce

(1) C'est seulement au xvie siècle que les typographes eurent un caractère composé de deux lettres pour figurer la diphthongue latine æ ; auparavant ils mettoient partout un e simple. Dans le *Liber phisionomie*, Jean Contet a ajouté une espèce de cédille retournée sous la lettre e toutes les fois qu'elle représente la diphtongue æ. Nous pensions d'abord que l'artiste bisontin étoit l'auteur de cette amélioration philologique ; mais nous avons remarqué le même signe dans quelques éditions d'imprimeurs vénitiens, notamment dans les *Tabulæ astronomicæ Alfontii regis Castellæ*, in-4 publié à Venise en 1483, par Erhardus Ratdolt. Malheureusement, nous ne pouvons pas vérifier si Jean Contet a employé la cédille dans plusieurs de ses ouvrages ; nous

livre au nombre de ceux qui furent publiés par cet artiste : mais, en lisant la dissertation du savant bibliographe, on voit bientôt qu'il doutait de l'existence d'une édition qu'il ne connoissoit qu'imparfaitement ; il range sous un même article le *Liber de pestilentiâ* et le *Liber Michaelis Scoti de phisiognomiâ*, à la fin duquel, dit-il, on lit: *Impress. Bisuntii anno Domini milles.* CCCCLXXXVII (1). Le *Liber de pestilentia* et le *Liber phisionomie* sont deux ouvrages publiés, à la vérité, par le même imprimeur, mais séparément, et le dernier ne porte aucune date. L'erreur du père Laire vient de ce qu'il n'avoit jamais vu le *Liber phisionomie*, et qu'il n'en a parlé que d'après une indication très-incomplète de Maittaire (2), lequel reproduit littéralement un article du catalogue de la bibliothèque du baron de Hohendorf, ainsi conçu : *Liber phisiognomiæ, Mich. Scoti. Liber de pestilentia. Bisuntiæ* 1487 (3); enfin Panzer et Hain, soupçonnant sans doute quelque erreur, ont gardé le silence. Toutes ces petites confusions disparaissent maintenant que nous avons décrit le volume : le *Liber phisionomie* n'a aucune souscription, il fut imprimé à Besançon, par Jean Contet, en 1487 ou 1488 ; nous adoptons de préférence cette dernière date (4).

Hain indique 10 éditions toutes plus ou moins communes de l'ouvrage de Michel Scott, la première datée est de l'année 1477; celle de Jean Contet peut passer pour un livre *rarissime;* elle manque à la bibliothèque de Besançon, et nous n'en connoissons que deux exem-

n'avons vu de cet imprimeur que le *Regimen sanitatis* et le *Tractatus de pestilentia*, tous deux datés de l'année 1487, et tous deux exécutés avec les mêmes caractères que le *Liber phisionomie*, mais n'ayant pas, comme ce dernier, la cédille pour indiquer la diphthongue æ. Or cette cédille, qui paroît avoir été adoptée par Jean Contet dans le cours de sa courte carrière typographique, ne seroit-elle pas un moyen de fixer approximativement la date des publications non datées de cet artiste, et ne pourroit-on pas supposer que les ouvrages de l'imprimeur bisontin où manque la cédille sont de l'année 1487, tandis que ceux où se trouve la cédille sont de l'année 1488? Nous soumettons cette induction bibliologique à M. Weiss : le savant bibliothécaire de la ville de Besançon a sous la main les ouvrages de Jean Contet ; il a voué sa vie à toutes les gloires de son pays ; qui mieux que lui pourroit nous donner de précieux renseignemens sur les fondateurs de l'imprimerie en Franche-Comté?

(1) *Dissertation citée*, pag. 37.

(2) *Annales typographici*, tom. 1, pag. 491, 2e édit.

(3) *Bibliotheca Hohendorfiana*, 1726, in-8, 2e partie, pag. 27, n° 259.

(4) *Voir* la note de la page 70.

plaires, celui qui appartenoit autrefois au baronde Hohendorf, et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Vienne, et celui que nous avons sous les yeux. Ce second exemplaire est encore dans sa reliure originale, il fait partie d'un recueil non moins précieux qui contient, entre autres raretés, le *Regimen sanitatis* et le *Tractatus de pestilentia*, imprimés par Jean Contet. M. Joliet, de Dijon, l'heureux propriétaire de ce petit trésor bibliographique, nous l'a communiqué avec un empressement dont nous lui témoignons ici notre reconnoissance; M. Joliet, bibliophile aussi éclairé qu'obligeant, nous a ainsi mis à même de constater l'existence d'une des anciennes productions de la typographie franc-comtoise.

MARIE GUICHARD.

OBSERVATIONS

SUR DEUX ÉDITIONS DU TEXTE DE VILLEHARDOUIN,

NOUVELLEMENT PUBLIÉES PAR M. BUCHON.

Peut-être tous les lecteurs du Bulletin n'ont-ils pas oublié qu'en 1828 la *Société de l'Histoire de France* chargea l'un de ses membres (précisément l'auteur de ces *Observations*) de publier une nouvelle édition de la Chronique de Joffroi de Villehardouin. Cette Société, comme on le sait, est en général composée d'hommes graves et profonds, qui, frappés des bienfaits économiques de toute association, s'entendent pour payer d'avance un peu plus cher que tout le monde les volumes qu'ils jugent à propos de mettre au jour. Je m'acquittai de cette tâche honorable : j'avois reconnu, dans la Bibliothèque du Roi, deux leçons de notre vieil historien, que personne, auparavant, n'avoit consultées ; je les croyois (comme je les crois encore) « l'une plus ancienne, et toutes deux plus belles, « plus correctement écrites et par conséquent d'une autorité « plus grave que celle des manuscrits précédemment examinés » (préface, page XXXIII). J'arrêtai donc les bases de mon travail sur ces deux manuscrits que j'eus soin de confronter non-seulement avec les anciennes éditions, mais encore avec les nombreux fragmens de Villehardouin, insérés dans les continuations inédites de Guillaume de Tyr; et, comme entre ces fragmens transcrits au XIIIe siècle et les deux nouvelles leçons j'avois remarqué la plus parfaite identité d'orthographe et de formes grammaticales, j'en avois conclu qu'il pouvoit m'être permis de reproduire enfin la dictée primitive, originale de Villehardouin.

Du reste, il ne s'agissoit pas de relever des erreurs fort graves dans les éditions précédentes : dom Brial avoit déjà réuni au texte donné par du Cange les variantes de trois leçons manuscrites, et M. Buchon, dans ses *Chroniques Nationales Françoises*, ne s'étoit

pas contenté de réimprimer le texte de dom Brial, il avoit encore joint aux variantes du bénédictin-académicien le sommaire des notes manuscrites que du Cange destinoit à une édition nouvelle. Mais la sincérité du récit n'est pas tout ce que l'on étoit en droit de rechercher dans le plus ancien de nos chroniqueurs. On avoit souvent comparé Villehardouin et Joinville ; d'après les éditions précédentes, on accordoit même unanimement au dernier l'avantage du style; bien plus, on les avoit appelés tous les deux en témoignage de je ne sais quel développement progressif de langage dont l'un sembloit avoir été le point de départ et l'autre le terme. C'étoit donc sous le point de vue philologique que la découverte de plusieurs leçons anciennes pouvoit être digne de l'attention des esprits sérieux. Car, s'il étoit permis de juger le style de Villehardouin, c'étoit d'après des manuscrits exécutés trente ans après sa mort, et non d'après ceux qui l'avoient été un siècle ou même deux siècles plus tard. Or les manuscrits les plus anciens renversent complétement l'opinion que l'on avoit adoptée; ils attestent que, loin d'être inférieur au livre de Joinville, celui de Villehardouin est, en général, plus clair, plus nerveux, mieux ordonné, et qu'enfin l'on ne doit plus assigner à la langue françoise un progrès sensible, dans la période de cent années qui sépare le sage chroniqueur de l'empereur Baudouin, du naïf et bon historien de saint Louis.

Un autre intérêt se rattachoit encore à nos deux nouvelles leçons : dom Brial avoit, pour la première fois, publié la *Continuation de Henry de Valenciennes :* mais, comme le seul volume qui lui en avoit fourni le texte lui paroissoit, avec toute raison (M. Buchon pense le contraire), remonter au xve siècle, il avoit cru pouvoir attribuer ce travail à un écrivain du xve siècle. Son opinion doit tomber en présence de nos manuscrits, puisqu'ils nous offrent la même continuation. Il reste donc également prouvé que le continuateur Henry de Valenciennes avoit pu, comme il le dit, se trouver le témoin oculaire des événemens dont il a transmis la mémoire à la postérité.

Quant à mon édition, je n'ai pas voulu qu'elle reproduisît exclusivement le manuscrit qui paroissoit le plus ancien : la meilleure leçon contient toujours un assez grand nombre de fautes, et je demande ici la permission de citer ce que j'avois cru nécessaire de dire dans ma préface. : « Que, pour une première édition, on suive rigou-

« reusement un seul manuscrit, rien de plus judicieux; mais, « quand on fait tant que de réimprimer un ouvrage, il est conve- « nable de s'entourer du secours des leçons diverses, et de *sarcler* « chacune d'elles de toutes les fautes d'ignorance et d'inattention « que l'habileté des meilleurs scribes ne fait jamais complète- « ment disparoître. » Ainsi je me suis écarté du système de dom Brial et de M. Buchon lui-même; au lieu de rejeter dans les variantes toutes les leçons du texte de du Cange, j'ai fondu dans le mien toutes les phrases qui, dans les divers manuscrits, me sembloient les plus authentiques; et je me suis contenté de renvoyer aux *Notes* les variantes essentielles, celles qui pouvoient offrir matière à l'hésitation, à l'incertitude, en un mot à la discussion.

Et je ferois encore aujourd'hui ce que j'ai fait en 1838. Cependant je dus craindre que mon système de publication n'eût rencontré des adversaires redoutables, quand j'appris que M. Buchon se proposoit de donner une nouvelle édition de Villehardouin : j'imaginai même qu'il avoit trouvé, dans son expérience, d'excellentes raisons de condamner mon travail: et pourtant, ce n'étoit pas tout : dans le même volume, M. Buchon, au lieu d'un nouveau texte, en publioit deux. C'étoit donc pour le moins trois éditions de Villehardouin que nous devions à son infatigable ardeur. Certes, si la relation de Constantinople reste ignorée, l'on n'aura pas droit d'accuser son indolence; et, pour mon compte, je n'offrirois ici que le tribut de mes actions de grâces au recommandable éditeur de tant de précieux monumens historiques avant lui complétement ignorés ou moins bien publiés, si je ne me trouvois obligé de défendre mon travail, je ne dirai pas contre le sien, mais contre la notice dont ce dernier travail est accompagné. Je n'ai pas ouvert la polémique, je ne puis m'empêcher de la terminer, en réduisant à leur valeur des allégations dont la forme est, il est vrai, parfaitement polie, mais dont le fonds m'a semblé très-éloigné d'être rigoureusement exact. Personne ne se méprendra sur la convenance de mes réclamations : si M. Buchon, immédiatement après mon édition, a jugé nécessaire de la refaire, c'est évidemment parce qu'il n'en a pas reconnu l'importance. Pour être conséquent avec lui-même, il s'est vu contraint de déclarer que les bases de cette édition étoient fragiles, et que l'échafaudage de mes preuves ne soutenoit pas l'examen. Vainement, après cela, son texte, dans ce

qu'il a de mauvais et dans ce qu'il a de bon, donne-t-il nettement gain de cause à mon système, M. Buchon n'ignore pas combien rarement il arrive au lecteur de juger un gros livre autrement que par la préface ; plus rarement encore, la préface étant lue, en compare-t-on les assertions aux parties du volume qui pourroient les justifier. Ainsi M. Buchon, si l'on s'en tient aux allégations de ses préliminaires, doit, avec toute raison, passer pour le seul éditeur convenable de Villehardouin : et c'est là ce que la *Société de l'Histoire de France* semble avoir quelque intérêt à contester.

Il est bien entendu que je ne prétends pas ici juger le travail de M. Buchon dans toutes ses parties ; il me suffira de démontrer que j'avois de bons motifs de dire ce que j'ai dit en 1838. Une fois ma justification exposée, je devrai me taire et souhaiter à M. Buchon bonne aventure : le monde est assez grand pour nos deux éditions.

Premier point. J'avois essayé de prouver que le manuscrit du Roi, aujourd'hui désigné sous le n° 9644, étoit celui que Fr. Contarini avoit découvert dans les Pays-Bas ; le même sur lequel on avoit commencé la première édition de Venise, puis exécuté l'édition de Lyon, 1601, Guillaume *Roville* : M. Buchon n'admet pas ces inductions. Frappé de la physionomie vénitienne du n° 9644, il ne peut supposer qu'on l'ait acquis en Belgique ; il aime mieux alléguer que la République de Venise *dût* acheter un autre manuscrit que celui de Contarini, et qu'elle *dût* faire commencer, d'après deux leçons, l'édition que cependant elle ne put terminer. M. Buchon auroit évité l'ennui de me contredire, s'il avoit bien voulu méditer sur la difficulté de trouver aucune preuve à l'appui de son allégation : s'il avoit même bien lu ce que j'avois exposé, il auroit appris que le manuscrit vénitien, apporté plus tard en France par Contarini, conservoit, sur l'une de ses *gardes*, les titres évidens de la propriété d'un Flamand sous la date de 1508. Ainsi, bien que Vénitien, le manuscrit avoit été nécessairement retrouvé par un Vénitien en Flandre, depuis le commencement du XVIe siècle.

Mais voyez où cette première dissidence va conduire M. Buchon : Suivant lui, deux leçons de Villehardouin étoient à Venise où l'on n'en trouve plus aujourd'hui (1) ; l'une aux mains de Conta-

(1) Je ne compte pas, en effet, une copie très-moderne dont j'ai donné la désignation dans ma *Préface*.

rini, l'autre dans les archives de la république. Contarini vient en France : emportera-t-il les deux manuscrits? S'il n'en prend qu'un seul, lequel prendra-t-il? Le sien, sans doute? — Nullement. « Celui « qu'*il choisit* (dit M. Buchon), fut le manuscrit de Venise. *Peut-* « *être* avoit-il été autorisé par la République, à remettre ce manus- « crit, *qui appartenoit à l'État*, entre les mains d'un libraire qui se « chargeât de le publier.... Ce manuscrit a passé depuis, *je ne* « *sais comment*, dans la bibliothèque du cardinal Mazarin, et de là « dans celle du roi. »

Certainement voilà bien des inexactitudes. Où M. Buchon a-t-il vu que ce manuscrit de Venise *appartenoit à l'État?* Pourquoi ces *peut-être*, afin d'expliquer une allégation gratuite? mieux eût valu la sacrifier. Et, pour ce qui touche à la fin de la phrase, je comprends que M. Buchon *ne sache comment le volume avoit passé* dans la bibliothèque Mazarine : car, *peut-être*, ne fut-il jamais question de lui dans la célèbre collection du cardinal : c'est là, du moins, ce qu'il m'est permis de lui affirmer le plus nettement du monde.

Second point. M. Buchon maltraite beaucoup le manuscrit 7974, dont il n'auroit tiré aucun fruit ni pour son ancienne édition, ni pour celles-ci. J'avois exprimé beaucoup plus d'estime pour le même volume; et, comme, en dépit des dernières paroles de M. Buchon, nous voyons le témoignage du n° 7974 invoqué très-fréquemment et très-utilement par dom Brial et par M. Buchon lui-même dans sa première édition, je m'en tiens à ma première opinion.

Troisième point. M. Buchon, qui, dans le premier texte de son dernier volume, a suivi rigoureusement le manuscrit n° 207, pense que cette copie a été exécutée sur la fin du XIVe siècle; je soutiens, avec l'appui de dom Brial, qu'elle doit être renvoyée au XVe : M. Buchon la suppose faite à Valenciennes, parce que l'orthographe, la forme des lettres, d'autres motifs encore rendent cette supposition vraisemblable. — Alors le volume devra donc furieusement sentir ce dialecte flamand que l'on a bien gratuitement nommé *le patois rouchi;* et je ne sache pas que notre bon Champenois Villehardouin puisse être accusé d'avoir écrit en *rouchi*, sur la foi d'un manuscrit flamand du XVe siècle. Quoi qu'il en soit, malgré l'orthographe, M. Buchon préfère ce volume à tous les autres, parce

qu'il *lui paroît* copié sur un manuscrit très-ancien, et qu'il *lui semble* reproduire *mieux que tous les autres* ce qu'*a dû être* le texte original. Fort bien ; mais, entre deux copies faites sur le même original, on conviendra que la plus ancienne d'un siècle pour le moins, en même temps la plus belle et la plus nette, devoit mériter une attention particulière. Voilà donc pourquoi, tout en remarquant l'exactitude du n° 207, *quant au fond*, avois-je signalé *son méchant dialecte artésien*, et m'étois-je dispensé de le reproduire.

Quatrième point. Vient ensuite le n° 455, celui que j'ai regardé comme datant de la première moitié du XIIIe siècle, et comme renfermant le texte le plus ancien que nous ayons conservé. Mais, comme il avoit été écrit dans l'Artois ou dans le Ponthieu, il avoit affecté quelquefois les désinences et les accens de l'Artois, surtout pour ce qui touchoit aux noms de lieu et de personne; et cette considération m'avoit décidé à lui préférer, pour établir l'ensemble de mon texte, le beau volume n° 687. Au reste, pour éviter toute incertitude, j'aurois dû, dans ma préface, ajouter à ces mots : l'*ensemble de mon texte*, ceux-ci : *quant aux noms de lieux et de personnes :* je ne l'ai pas fait parce que je croyois avoir suffisamment indiqué le travail auquel je m'étois livré en disant que j'avois « consulté, sur chaque phrase et sur chaque mot, le n° 455. » M. Buchon, qui avoit pu comparer mon texte à celui du manuscrit 687, n'auroit donc pas dû me reprocher aussi légèrement de m'en être entièrement rapporté au n° 687.

Il est certain que ce manuscrit 687, copié vers l'année 1340 dans l'Ile-de-France ou la Champagne, conserve parfaitement les formes de la langue du XIIIe siècle, et que, sous ce rapport, il mérite une attention spéciale. Joffroi de Villehardouin, originaire de Champagne, n'avoit pu suivre le dialecte de la Picardie ou de la Flandre. Que devoit donc préférer, quant à l'orthographe des noms et des mots, l'éditeur curieux de reproduire le jet original de l'auteur? une leçon qui joignît à l'emploi rigoureux de la syntaxe du siècle de Villehardouin les nuances d'orthographe particulières à la patrie de cet écrivain ; et voilà ce que j'avois eu l'intention d'expliquer dans ma préface. Du reste, à la première inspection du n° 687, j'avois reconnu facilement les nombreuses coupures que le copiste s'étoit permises : je les avois fait disparoître, et M. Buchon savoit

mieux que personne combien le manuscrit 455 m'avoit été utile, et s'il m'étoit une seule fois arrivé de ne pas lui emprunter tout ce qui comboit exactement les lacunes du n° 687.

Maintenant, je n'aurai pas de peine à prouver qu'en donnant au n° 455 la préférence sur le n° 207, j'aurois dû recevoir les félicitations de l'éditeur des *Chroniques nationales*, plutôt que ses reproches; il me suffira, pour cela, d'en appeler de M. Buchon à lui-même, et de sa notice sur Villehardouin à la réimpression dernière qu'il a faite du vieux chroniqueur. Mais voulez-vous le secret de toutes ses incertitudes, le voici : d'abord il entreprit son volume dans la conviction que le mien laissoit tout à désirer. Il fit sa notice; puis, à mesure qu'il réimprimoit le texte du n° 207, il s'apercevoit que le manuscrit en étoit criblé de fautes orthographiques, d'obscurités grammaticales, d'inexactitudes palpables. La *Notice* avoit beau s'en taire, M. Buchon ne pouvoit démentir les excellentes leçons qu'il empruntoit dans ses variantes aux n°s 455 et 687. Avant donc d'achever son texte, il n'aura pu s'empêcher de reconnoître qu'en effet le n° 455 offroit la meilleure comme la plus ancienne de toutes les transcriptions. Alors, son embarras toujours croissant en proportion de sa bonne foi, il paroît avoir douté de la parfaite justesse de ses Prolégomènes, et voilà comment il a terminé son volume en refaisant encore Villehardouin, en réimprimant *mot pour mot* ce manuscrit 455, qu'après tout j'avois reconnu le premier et dont il avoit d'abord contesté l'importance avec tant de vivacité.

Et, si l'on compare, dans le volume de M. Buchon, le dernier texte à celui qui le précède, il ne sera pas malaisé de décider auquel, sous tous les rapports, la supériorité est acquise. Eh bien, je le répète, mon texte, établi sur la comparaison de toutes les leçons manuscrites et imprimées, suit de très-près la meilleure de toutes; il n'en diffère même que dans l'orthographe de certains mots et dans l'addition nécessaire de quelques membres de phrases.

Cinquième point. Après tout ce qu'on vient de lire, il est à peine besoin de réfuter l'opinion de M. Buchon, qui place la transcription du manuscrit 455 d'abord au commencement du XIVe siècle, puis à la fin du XIIIe. Il est certain qu'il faudroit l'attribuer à la première moitié du XIIIe siècle. « Quand (avois-je dit) il ne seroit pas « facile, au premier abord, de juger qu'elle remonte au milieu du « XIIIe siècle, l'histoire d'Angleterre, qui termine le volume et s'ar-

« rête à l'année 1220, nous en offriroit une preuve suffisante. » J'ajoute maintenant qu'une autre chronique d'outre-mer, renfermée dans le même volume, s'arrête également à l'année 1228. Et que dirai-je de plus? une longue habitude des questions de ce genre pouvoit me faire espérer que M. Buchon, en émettant un autre avis, voudroit bien exposer les motifs de son dissentiment. Il n'en a rien fait : c'est pourquoi je lui demande la liberté de maintenir l'exactitude de mon allégation.

Cette erreur de M. Buchon sert d'échafaudage à la dernière et à la plus contestable de ses assertions : ce n° 455, à l'entendre, est une copie *modernisée*, plus éloignée de la véritable dictée de Villehardouin que celle du n° 207 supplément françois. Un manuscrit du XIIIe siècle *modernisé!* Mais quelle différence si grande a donc pu reconnoître M. Buchon entre la langue du règne de Philippe le Hardi et celle du règne de Philippe-Auguste? Où sont les mots créés dans cet intervalle, les tournures de phrases introduites, les signes orthographiques modifiés? Pensez-vous donc, avec ce mot tranchant, détruire l'autorité d'une leçon que vous-même ne faites pas difficulté de considérer comme la plus ancienne? « Elle est la « plus ancienne, » dites-vous, « la plus nette, la plus claire, la « plus complète; mais elle a été *modernisée!* » et vous ne sortez plus de là. Avis à ceux qui découvriroient un texte de Joinville antérieur à la leçon contemporaine de Charles V : M. Buchon conviendra de son antériorité; mais, pour en détruire l'importance, il lui suffira de cette déclaration pure et simple : *Elle est modernisée.*

Je demande, une seconde fois, pardon à nos lecteurs de cette polémique contre un écrivain recommandable dont, plus que personne peut-être, j'estime et j'honore les grands travaux littéraires. J'ai dû me défendre pour justifier la confiance que la *Société de l'Histoire de France* avoit mise en moi, et je crois encore avoir rempli convenablement ses vœux en donnant un texte de Villehardouin, d'après des manuscrits nouvellement reconnus, plus anciens et, je persiste à le dire, plus recommandables que ceux dont on s'étoit auparavant servi. P. P.

25 mai 1840.

UN MOT

SUR QUELQUES BIBLIOTHÈQUES D'ITALIE.

Nous l'avons écrit plus d'une fois, nous ne nous lasserons pas de le répéter, le plus grand service que l'on pourroit rendre à l'histoire, à la philologie, aux sciences, ce seroit la publication d'un catalogue exact et méthodique des manuscrits qui gisent dans les bibliothèques de l'Europe : combien s'en trouve-t-il dont l'existence, tout à fait ignorée des étrangers, est assez peu connue des personnes chargées de les garder ; et, cependant, cet inventaire seroit indispensable. C'est, peut-être, dit M. Buchon, à Carpentras que se trouve un manuscrit cherché en vain par un savant de Grenade ou d'Édimbourg ; c'est à Wolfenbuttel qu'un savant de Toulouse pourroit compléter ses travaux, et réciproquement. Le catalogue de G. Haënel (Leipsick, 1828-30, in-4) ne doit être considéré que comme une ébauche défectueuse et bien incomplète ; il faut cependant louer le zèle et la patience de l'auteur, et nous trouvons d'une rigueur excessive le jugement qu'en a porté récemment un critique anglois : « C'est, sans contredit, le pire de tous les détestables ouvrages qu'on ait jamais eu l'impudence de présenter au monde savant ; aucun manuscrit n'est fidèlement décrit ; la date de la plupart n'est pas indiquée. » (*Litterary Gazette*, 27 july 1839.)

En attendant la publication d'un inventaire aussi général et aussi étendu que possible, qui seroit, pour les érudits de tous les pays, un service immense, mais qui ne pourroit être entreprise et terminée qu'avec l'appui du gouvernement, il faut louer ceux qui en réunissent les matériaux dans de bonnes monographies. L'Allemagne, ce pays d'études consciencieuses, et d'une persévérance que n'auroit pas surpassée le plus patient des bénédictins, l'Allemagne donne le signal de ses travaux pénibles et peu brillans ; et nous

voudrions, aujourd'hui, faire connoître succinctement aux le teurs du Bulletin la *Bibliotheca librorum manuscriptorum italica*, i digée par F. Blume (Gottingue, 1834, in-8, 272 pag.). Ce livre paru depuis quelques années, mais il est resté presque inconnu France; d'ailleurs ce n'est pas un ouvrage de circonstance.

L'auteur s'attache à faire connoître les richesses de 43 bibliothèqu italiennes, dont 2 à Gênes, 2 à Vérone, 12 à Lucques, 2 à Rome, Naples, 3 à Messine, 5 à Palerme. En général, il ne s'occupe que c manuscrits relatifs à la jurisprudence; il en énumère 32 appar nant à la bibliothèque ambroisienne, à Milan; 202 faisant par de celle de Saint-Marc, à Venise; il se tait sur ce que, hors cercle du droit, possèdent ces riches dépôts; cependant, quant a bibliothèques de Gênes, de Sicile, Angélique et Alterianna, Rome, etc., il admet dans ses listes les manuscrits relatifs à l'h toire et aux belles-lettres : il est fâcheux que, très-souvent, il n' ait pas indiqué l'âge. On voit que son travail est loin de tout e brasser, il servira cependant à apprendre à ceux qui voudront t vailler sur les auteurs grecs (nous nous bornons à cet exemp qu'ils trouveront :

De Sophocle : deux manuscrits, l'un in-4 vélin, avec des scoli à Pérouse; l'autre, du xve siècle, dans la bibl. Chisi, à Rome.

De Diogène de Laërce : deux manuscrits, l'un à la bibl. Ang lique, l'autre à la bibl. Chisi.

Des Halieutiques d'Oppien, bibl. de Pérouse.

Du Myriobiblon de Photius, bibl. Palatine et Angélique, à Rom cette dernière possède, en outre, un manuscrit de son glossai

De Pindare, trois *Mss.* : bibl. Angélique à Rome, de Pérouse de Parme.

En fait de *Mss.* relatifs à la France, nous n'avons guère rem qué qu'un extrait de Grégoire de Tours (biblioth. du chapitre Vérone), et un Vincent de Beauvais. (Bibl. Albornoti, à Rom

Les *Mss.* des divers ouvrages d'Ovide sont au nombre de 20 en compte 23 de Virgile, 2 de Tacite, 4 de Tite-Live, 11 Juvénal.

Dans la bibliothèque Angélique, nous avons noté un *Ms.* d'Al Manuce *De falsa antiquorum religione, deque larario, et de statu earumque antiquitate et usu*, in-4. Il nous semble que ce travail n' pas mentionné dans les annales des Aldes de M. Renouard (3e édi 1834), livre qui n'en est pas moins un modèle d'investigation ér

dite et infatigable ; mais, en bibliographie, comment parvenir à ne rien laisser échapper?

Nous allons transcrire ici (comme échantillon de ce que possèdent les dépôts littéraires d'un pays que, jusqu'à présent, la science a peu exploré) la liste des *Mss.* que renferme une bibliothèque de Messine, celle *degli Studii.* (*Voir* un article de Fleck, dans la Gazette littéraire de Leipsick, 1833, n° 36, p. 308-310.)

Extraits de l'Ancien Testament, en grec. *Mss.* sur vélin, in-4 imparfait ; il paroît du XIIIe siècle.

Bible grecque, avec une préface d'Eusèbe ; vélin in-4, XIIIe siècle.

Hésiode, avec des scolies qui paroissent inédites ; vélin, in-4, XIIIe siècle.

Épîtres de saint Grégoire, pape, *cum notis* variorum.

Élémens de géométrie d'Euclide et optique, *Ms.* grec moderne.

Règlemens et arrêtés du monastère de la Charité, à Messine (en latin et en sicilien).

Les Éthiques d'Aristote, traduction latine de Léonard Arétin ; vélin, in-4, XVe siècle.

Vies des Hommes illustres de Plutarque, *Ms.* latin du XIIIe siècle; incomplet de la fin.

Psautier latin ; vélin, in-4.

Vie de saint François en latin ; in-fol., XVe siècle.

Comédies de Térence ; vél. in-8, écrit en 1446.

Traité de la Sphère de J. de ISaco Busco ; à la suite une Vie du pape Grégoire ; vélin, in-4.

Évangile de saint Matthieu, avec des scolies ; vélin, in-4.

Juvénal, *Ms.* peu ancien.

Le Livre des Roses, *Ms.* mystique en sicilien ; vélin, in-8.

F. Cascio ; guerres civiles de Messine.

G. B.

SUR LES PATOIS.

Dans un temps où les patois s'altèrent, où les grands changemens survenus dans notre organisation et nos relations sociales tendent, de jour en jour, à les modifier davantage; dans un temps où on peut considérer comme prochaine l'époque à laquelle les idiomes, comme les costumes provinciaux, auront disparu complétement, il étoit naturel que l'attention des amateurs se fixât sur les derniers débris d'une littérature qui va s'éteindre. C'est sans doute pour cette raison que nous voyons, depuis plusieurs années, les ouvrages en patois, jusque-là négligés, tombés au dernier rang des bouquins les plus oubliés, attirer vivement l'intérêt des hommes studieux : ils en exhument de curieux renseignemens sur les mœurs, sur les idées populaires du temps; ils recherchent des locutions vives, énergiques, pittoresques.

Les travaux des Oberlin, des Champollion, des Fallot, des Peignot, des Nodier, des Colomb de Batines sont là pour attester quelle mine féconde offrent ces champs, auprès desquels la muse académique passoit sans les honorer d'un regard. Les bibliomanes (ce ne sont pas toujours des bibliographes) se sont aussi épris d'une subite passion pour ces malheureux livrets, dont le sort étoit de périr victimes des accidens d'un ménage d'ouvriers, ou délaissés dans un coin d'une obscure chaumière. En effet, quelques feuillets mal imprimés, à peine cousus, défigurés par les fautes d'impression les plus inouïes, où l'orthographe est plusieurs fois outragée dans chaque ligne, où jamais la ponctuation ne se montra, voilà, en général, quels sont ces opuscules, dont on ne connoît souvent qu'un ou deux exemplaires et qui atteignent, dans certaines ventes, des prix exorbitans qui suffiroient presque à payer une collection complète du *Moniteur* (1). Il faut pourtant convenir qu'il s'agit d'exemplaires dont l'embellissement a mis à contribution l'habileté de nos

(1) Les fanfares et courvées abbadesques, Chambéry, 1618, ont été payées, en 1830 (vente Nodier), 500 fr., et en 1837 (vente Bignon) 200 fr.; et ce même livre avoit été vendu 13 fr. chez Gaignat en 1769, et 10 fr. chez Lavallière, en 1780.

premiers relieurs, et que l'affection d'un heureux propriétaire a revêtus d'un maroquin éblouissant, ou d'un cuir de Russie embaumé.

C'étoit donc faire une chose qui n'est pas sans importance et sans agrément pour une certaine classe de lecteurs que de tenter de remettre dans la circulation quelques-uns de ces ouvrages que bientôt, malgré beaucoup de recherches, de temps et d'argent, on pourroit bien finir par ne plus rencontrer, et nous devons de la reconnoissance à un amateur qui, tout en désirant garder l'anonyme, a consacré ses loisirs à réunir dans un petit volume des fragmens de ces curieuses productions (1). Se bornant à des compositions poétiques, il a cherché à jeter de la variété dans ses extraits et il fait passer, sous les yeux du lecteur, des citations en bourguignon, en auvergnat, en savoyard, en languedocien, en provençal, en breton, en franc-comtois, en périgourdin, etc., souvent piquantes et d'une originalité singulière; ces fragmens sont très intéressans sous le rapport de la linguistique.

A l'exception d'un ou deux opuscules anciens et d'une rareté excessive, l'auteur n'a pas cru devoir reproduire, en totalité, des pièces dont la réunion auroit fini par faire un très-gros volume, où se seroient trouvées bien des pages dont peu de personnes auroient osé braver la lecture. Les imitations de Virgile, en plusieurs idiomes, les noëls, une traduction à peu près inconnue du *Misanthrope* de Molière, un débat vraiment curieux entre le dieu de Lampsaque et le fils de Sémélé, des comédies que se disputent les amateurs lorsqu'il en surgit, de loin en loin, un exemplaire. Tout cela a été transcrit ou analysé, et chaque fois que vient le tour d'un nouvel ouvrage, une courte indication bibliographique lui est consacrée.

Nous avons lu avec un véritable intérêt la *Fursa de Jouannou*, 1594, et du *Guemen d'Uchard*, 1615, déjà si rare du temps de Falconet, que cet infatigable collecteur fut obligé de se contenter d'en avoir une copie manuscrite. Nous recommandons à l'attention des curieux les extraits de ces *Fanfares et courvées abbadesques*, célèbres dans les fastes de la bibliomanie, et une pièce en patois bourguignon, dont nous préférons ne pas rapporter le titre et que

(1) Recueil d'opuscules et de fragmens en vers patois extraits d'ouvrages devenus fort rares, in-16, 180 pages. Paris, Techener. (Tiré à 120 exempl.)

l'éditeur n'a pas cru devoir transcrire d'un bout à l'autre; les citations qu'il fait suffiront pour motiver ses scrupules au sujet des passages qu'il a supprimés.

Nous aurions bien quelques critiques à adresser à M. G. B.; nous aurions aimé à trouver chez lui un glossaire qui auroit pu être fort utile et dont, comme nous, il sent la nécessité; nous savons qu'il s'occupe de ce travail, mais qu'il le juge bien loin encore du degré de perfection auquel il ne désespère pas de l'amener. Plusieurs opuscules qui auroient ajouté un prix réel à son recueil n'y figurent pas (1), et il en donne une raison qui prouve bien l'importance qu'il y a à les rechercher; c'est qu'il a fouillé, sans les rencontrer, toutes les bibliothèques publiques de Paris. Espérons que l'heureux détenteur de ces *introuvables* se décidera à les faire réimprimer, ou que le hasard favorisera M. G. B. si, comme nous l'engageons à le faire, il se remet à leur poursuite avec une ardeur nouvelle, et nous lui signalerons, en passant, un curieux volume qui paroît lui avoir échappé, car il n'en fait nulle mention dans ce qu'il dit au sujet des manuscrits en patois de la bibliothèque du roi; c'est un petit in-folio de 328 pages (supplément français, n° 1523, 4), intitulé *Prouerbios et santanços prouencalos;* il mérite examen. Enfin un censeur rigoureux pourroit peut-être encore le blâmer au sujet de quelques notes qui ne se rattachent guère à l'objet de la collection; mais ces notes occupent si peu de pages, elles indiquent une érudition si variée, que, bien que nous puissions dire à leur occasion, *non erat hic locus*, nous avouons que nous les avons lues avec plaisir et curiosité, et nous espérons que les lecteurs partageront notre opinion, ne fût-ce qu'en lisant celle par laquelle M. G. B. rappelle à ceux qui le savent, et apprend à ceux plus nombreux qui l'ignorent, que Kircher (2) et Heilscher (3) ont établi qu'Adam étoit auteur et bibliophile, que Reimann (4) a indiqué

(1) Les Noëls et chansons françoises et savoisiennes de N. Martin. Lyon, pet. in-8, 1556. La Margalide provençove de Larade. Tolose, in-12, 1604. Les grands Noëls nouveaux en françois, en poitevin et en escossois. Paris, in-8, sans date, gothique. La confession générale de frère Olivier Maillard en languatge de Tolosa (s. l. n. d.), in-8 goth.

(2) OEd. Ægypt., tom. II, p. 1.

(3) Schediasma de bibliothecâ Adami. Dresde, 1711.

(4) Hist. litt. antediluviana. Halæ, 1709, in-8.

les livres que Noé emporta dans l'arche, que Vockerodt (1) et Mader ont démontré que Caïn et Enoch étoient membres de l'Institut, etc.

M. G. B. est instruit, il apprécie l'étendue de la carrière qu'il commence à parcourir, il devine les difficultés qu'il rencontrera sur sa route; mais il est jeune, qu'il travaille; qu'il s'efforce de ne jamais s'écarter des règles d'une exactitude rigoureuse, qu'il nous donne ce *Cours de littérature patoise,* dont il apprécie si judicieusement toute l'importance, et nous osons lui prédire que les hommes qui se livrent à l'étude des idiomes provinciaux applaudiront à ses efforts et lui auront peut-être un jour des obligations réelles. Sa lettre à M. de *** sur les ouvrages écrits en patois (2), que nous l'avons entendu d'ailleurs juger plus sévèrement que qui que ce soit, prouve mieux que de la bonne volonté, et nous croyons que le petit volume qu'il vient de mettre au jour n'est pas indigne de rencontrer un accueil favorable; il est d'ailleurs imprimé avec soin, ce qui ne veut pas dire qu'il soit exempt de ces fautes typographiques, tourmens d'un malheureux auteur, et qui ont fourni à M. Nodier un de ces charmans articles que tous les abonnés du *Bulletin* lisent, relisent, apprennent par cœur et relisent encore.

Dr J. F. P.

(1) Hist. societ. litterar. ante diluvium. Iena, 1687, in-8.

(2) 1839, in-8, 68 pages. Tiré à petit nombre, chez Techener.

Nouvelles bibliographiques.

La suite du charmant catalogue de M. Leber étoit impatiemment attendue des amateurs. Cet excellent ouvrage, qui se distingue, parmi tous les livres du même genre, par l'importance des spécialités qui y sont contenues et par le goût exquis des annotations du savant propriétaire, est maintenant complet. Les quatre premières divisions de la Bibliographie n'y occupoient qu'un volume. L'*Histoire*, objet particulier, pour M. Leber, de précieuses études, dont le public a souvent recueilli le fruit, en remplit deux à elle seule, comme on pouvoit s'y attendre. Ce n'est pas dans une annonce rapide, et qu'on écrit au courant de la plume pour n'être pas devancé, qu'on donneroit une idée de ce *Catalogue*, qui est un des meilleurs livres de bibliothèque dont la science du bibliographe se soit depuis longtemps enrichie; nous y reviendrons avec toute la sollicitude que méritent l'exactitude consciencieuse et l'habile critique de l'auteur. Il nous suffira d'attester aujourd'hui que l'exécution matérielle du *Catalogue* de M. Leber n'est pas au-dessous du mérite de cette importante publication. Les exemplaires, en grand papier, sont de la plus grande beauté. CH. NODIER.

M. le président *Lelewel*, auteur du savant ouvrage sur la numismatique du moyen âge, réfugié polonois, emploie ses loisirs, à Bruxelles, à l'éclaircissement de plusieurs points de l'histoire numismatique, pour laquelle il ne cesse de manifester sa vive sympathie. Il va publier ses *Études numismatiques et archéologiques*, TYPE GAULOIS. C'est pour la première fois que la numismatique gauloise, jusqu'à ce moment très-négligée, recevra les honneurs d'un traité spécial. 275 pièces seront gravées dans ce nouvel ouvrage de l'antiquaire polonois; la plupart sont de celles qu'on trouve à Bavay, à Tournay, et sur d'autres

points de l'antique *Narvie*. Les notes et tables chronologiques qui accompagnent ces figures jetteront un nouveau jour sur les trois siècles qui ont précédé l'invasion romaine dans les Gaules, période trop peu connue et enveloppée de fables et de traditions nébuleuses. Si M. Lelewel obtenoit du gouvernement françois la permission de résider dans le département du Nord, il pourroit rendre un grand service à la science en perfectionnant son ouvrage sur les lieux mêmes dont il traite. Tous les hommes éclairés et amis de la science se joindront à nous pour solliciter, par la voie de la presse, l'entrée, en France, de ce vieillard laborieux et érudit, qui consacre ses dernières années à des travaux scientifiques faits pour honorer le pays qui les verra mettre au jour.

La Chasse du cerf, poëme du XIIIe siècle, contenant 524 vers (*V*. *Ste-Palaye*, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 1826, *t.* , *p.*), avec un glossaire des mots hors d'usage et des termes de chasse.

Cet ouvrage, publié par les soins et aux frais d'un amateur connu par son goût pour les anciens ouvrages de chasse, est *le plus ancien qui existe dans la langue françoise sur cette matière* : on n'en connoît qu'un seul *Ms.* qui, après avoir appartenu à Henry de Mesmes, sieur de Roissy, et à Claude Fauchet, est aujourd'hui à la bibliothèque du roi. On trouvera, dans le Glossaire qui est à la fin du poëme, des explications détaillées de certains termes qui ne se trouvent que dans les plus anciens théreuticographes ; et, sous ce rapport, cet opuscule ne sera peut-être pas inutile pour la lecture de nos anciens romans, où la chasse joue un si grand rôle.

Malgré l'importance relative de la Chasse du cerf, M. P. n'en a fait tirer que 50 ex. numérotés, parce qu'il ne destine son livre qu'aux amateurs, ses confrères, et au très-petit nombre de chasseurs qui aiment à réunir les productions de leurs devanciers.

Cet ouvrage, contenant 2 feuilles (32 p.) pet. in-8, coûtera, en papier de Hollande (véritable), 7 fr.

Sur vélin (3 ex., 2 seulement à vendre), 40 fr.

ÉTABLISSEMENS ET COUTUMES, ASSISES ET ARRÊTS DE L'ÉCHIQUIER DE NORMANDIE, au XIIIe siècle (1207 à 1245), d'après le *Ms.* françois F. 2 de la bibliothèque Sainte-Geneviève, publiés par *M.-A.-J. Marnier,* avocat bibliothécaire de l'ordre des avocats de Paris. 1 vol. in-8.

Les pièces de ce recueil, rédigées sous Philippe-Auguste et antérieurement, ont servi à composer la très-ancienne coutume de Normandie. Ce monument, un des premiers du droit françois, peut prendre place à côté des assises de Jérusalem.

La Normandie, dit M. Pardessus, d'après le Paige, est la province de France où l'on s'est occupé le plus anciennement à constater les coutumes par écrit; Rollon Ier, duc de Normandie, prit l'engagement de les conserver. *Il conferoit,* disent les anciens textes, *avec moult saiges hommes par qui la vérité étoit seüe, ce qui toujours avoit été dit ou fait.*

Ce livre est donc indispensable pour tous ceux qui s'occupent de rechercher les origines du droit françois.

On sait que, de tous les livres qui aient jamais passé en vente, celui qui s'est payé le plus cher, c'est le Décameron de Boccace, édition de Valdarfer, 1471; il fut acheté 2,260 liv. st. (52,000 fr.) en 1812, à la vente Roxburgh, par le marquis de Blandford, qui le fit vendre sept ans après avec 60 pour cent de perte. On trouvera une description minutieuse de ce joyau bibliographique dans la *bibliotheca spenceriana* de Dibdin, et dans le bibliogr. Décam., du même auteur, on peut lire (tom. III, p. 62-67) un récit emphatique et tant soit peu burlesque de l'enchère qui eut pour dénoûment ce prix énorme. Un autre exemplaire de ce volume, qu'un vrai bibliophile ne regarde qu'à genoux, est à la bibliothèque du roi, à Paris; mais il n'est pas tout à fait complet. Il en existe un troisième, également imparfait, dans la bibliothèque du château de Blenheim, appartenant au duc de Sunderland.

J'ai déterré une lettre du révérend Vaughan Thomas, conservateur de cette belle collection, et qui rend compte de cet exem-

plaire, qui n'a jamais été exactement décrit; il est exempt de défaut et bien conservé; malheureusement il y manque 5 feuillets.

D'abord le dernier feuillet de la table des matières ou intitulés des chapitres; il contenoit les chapitres des nouvelles de la 10e journée, qui manquent en totalité, si ce n'est les trois premières lignes.

Ensuite il faut déplorer la perte du premier, à l'exception des trois dernières lignes : ce feuillet venoit après la table.

Il manque dans la 4e journée 2 feuillets consécutifs, ce qui cause un vide de 16 lignes à la fin de la 1re nouvelle, Tancredi, et de 144 lignes au commencement de la 2e nouvelle, Frate Alberto.

La dernière perte est celle d'un feuillet de la 10e journée; il devoit contenir 22 lignes à la fin de la 3e nouvelle, Mitridanes, et 52 lignes au commencement de la 4e, Messer Gentile de Carrisendi.

L'exemplaire de Bleinheim a 12 pouces 3 huitièmes sur 8 pouces et demi (anglois); l'exemplaire Roxburgh a, selon Dibdin, 11 pouces et demi sur près de 8 pouces.

On peut regarder ces dimensions comme d'une rigoureuse exactitude, s'il est vrai, comme on nous l'assure, qu'elles ont été prises avec un *elzéviriomètre*, commandé à grands frais par un amateur célèbre. G. B.

Il vient de paroître à Oxford, en 4 vol. in-8, une traduction du Dictionnaire bibliographique allemand d'Ébert.

NOTE SUR L'OUVRAGE INTITULÉ HISTOIRE LITTÉRAIRE DE FRANCE.

Commencée par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, D. Rivet, 1er et principal auteur de cet ouvrage, publia le 1er volume en 1733, et il terminoit le 9e en 1749, quand il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Plusieurs membres de cette congrégation continuèrent : le 12e vol. fut publié en 1766 ; il comprenoit une partie du XIIe siècle.

Une commission de l'Institut a été chargée d'achever cette entreprise ; ils ont suivi le plan des bénédictins, qui consistoit à offrir, dans chaque art., la vie des auteurs, l'analyse de leurs ouvrages ; assigner les rangs en s'asservissant à la date de la mort des auteurs ; en tête de chaque siècle un discours historique sur l'état des lettres.

Les discours préliminaires, en général, offrent beaucoup d'intérêt ; on y trouve le tableau progressif des lettres, des faits ignorés, des détails curieux, etc.

Il est ridicule de ranger les auteurs d'après la date de leur mort : des écrivains qui ont beaucoup vécu ne se trouvent pas dans le volume, quelquefois dans le siècle où il a exercé une grande influence : des disciples morts jeunes sont connus avant le maître. C'est comme si, dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle, on omettoit Boileau, Fénelon, morts dans le XVIIIe, tandis qu'on y mettroit Racine, Molière, etc.

Un autre inconvénient, c'est d'offrir pêle-mêle tous les divers genres dans lesquels les auteurs ont écrit ; les écrivains devroient être classés par ordre de matière.

La commission de l'Institut a déjà publié 2 vol. qui forment les 11e et 12e de l'ouvrage ; ils publient maintenant le 13e, qui finit le XIIe siècle.

Pour pouvoir se reconnoître, je diviserai les matières de ce volume en parties ; la première comprendra les ouvrages qui appartiennent à la littérature latine, etc.

(Chaque partie en §.) § 1, la théologie ; 2, grammaire ; 3, légistes ; 4, historiens, chroniqueurs ; 5, poëtes ; 6, épistolaires.

La partie de la théologie offre peu d'intérêt ; les points de doctrine sont fixés ; il est utile que de telles controverses ne se renouvellent pas.

Les articles qui concernent la législation, les coutumes, les ordonnances offrent presque toujours de l'intérêt.

Les épistolaires id. La plupart des écrivains et des grands personnages du temps ont laissé des lettres où l'on rencontre des détails intéressans; comme, d'ailleurs, elles sont en général datées, elles sont précieuses pour les faits historiques ou les hommes publics dont il y est question.

Il seroit difficile d'indiquer tous les art. que présente ce vol. : les continuateurs ont amélioré; il est mieux écrit que le vol. des bénédictins; les analyses sont plus faciles, les citations mieux choisies.

Les art. sur les troubabours, les trouvères sont trop courts dans un ouvrage destiné à faire connoître les richesses de notre ancienne littérature. Les auteurs des articles ne paroissent pas avoir pris le soin d'acquérir les connoissances indispensables pour apprécier et faire apprécier la langue et la littérature des troubadours; ils ne parlent pas de la vérification, du mécanisme, variété des formes, mélange des rimes, etc.; ils suivent Nostradamus qui avoit rassemblé de nombreux matériaux, mais dont le cabinet fut pillé lors des troubles de 1562 : plus l'ancien françois se rapproche de la romance, plus il est ancien.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la liste de tous les auteurs qui se trouvent dans l'ouvrage de Duchesne, intitulé *Historiæ Francorum*, 5 vol. Cette nomenclature sera d'une grande utilité pour les travailleurs.

LISTE DES AUTEURS

QUI SE TROUVENT DANS L'OUVRAGE DE DUCHESNE.

A

Abbo, monachus S.-Germani, tom. 2, pag. 499
Adelerius, tom. 3 439
Abo, monachus fossatinsis, tom. 4, pag 115
Adrevaldus, tom 3, pag 439
Ægidius Parisiensis, tom. pag.... 323
Agathias, tom. 1, pag 219
Agobardus, tom. 2, pag 219
Aimoinus, cœnobij S.-Germani de Pratis, tom. 2, pag 655
Aimoinus, monachus floriacensis, t. 3, pag 2-124-135-439
Alcuinus, tom. 2, pag. 188-668-690 et 691.
Anastasius, bibliothecarius, t. 2, pag. ..... 208 et 394
Asser Menenensis, tom. 2, pag. 221-222 et 497.
Audradus (Modicus), tom. 2, pag. 390.
Avitus, tom. 1, pag 835

B

Baldricus Andegauensis abbas burguliensis, tom. 4, pag 251
Balduinus, imperator, tom. 5, pag. 278-282-423-424.
Benedictus, leuita, tom. 2. pag. 653
Bernardus (S.), tom. 4, pag. 448 et 493
Bernardus (Guido) episcopus lodouensis, tom. 1, pag 22
Besly (Joannes), tom. 4, p 773
Biclariensis (Joannes), tom. 1, p. 218
Blancha, regina, tom. 5, pag 426
Bonifacius, archiepiscopus moguntin., tom. 2, pag 661-854
Bonifacius (VIII), papa, tom. 5, pag. 481-492.
Braïa (Nicolaus de), tom. 5, pag. 290.
Brouuerus (Christophorus), tom. 2, pag 648

C

Carolus caluus, tom. 2, pag. 406 et 587.
Carolus magnus, tom. 2, p. 88-186-187-694.
Cassiodorus (Aurelius), tom. 1, p. 837
Clodouerus, rex, tom. 1, pag. 836.
Cluuerius (Philippus), tom. 1, pag. 175
Conradus abbas urspergensis, tom. 2, pag 486
Constantinus magnus, tom. 1, pag. 219
Constantinus Manasses, tom. 2, pag. 199.

D

Desiderius, tom. 1, pag 875

E

Eginhardus, tom. 2, pag. 93-232 et 695
Einhardus, tom 2, pag 651
Ekkehardus iunior S. Galli, monachus, tom. 3, pag 481
Epistolæ historicæ summorum pontificum, synodum, episcoporum, ducum et aliorum, etc., tom. 2, pag. 437-439-664; tom. 3, pag. 703-828; t. 4, pag. 169-198-557; tom. 5, pag. 282-792-810 et 851.
Erchamberthus, tom. 1, pag 780
Eulogius, præsbiter cordubensis, t. 2, pag 399

F

Fortunatus, tom. 1, pag 460
Fredegarius, tom. 1, pag.. 722 et 740
Frodoardus, tom. 2, pag 590

Frotharius, tom. 2, pag..... 712
Fulbertus, tom. 4, pag..... 172
Fulcherius, tom. 4, pag..... 816
Fulco, tom. 4, pag..... 890

G

Galterus (Cornutus), archiepiscopus sinensis, tom. 5, pag..... 407
Gaufridus, monachus clarævallensis, tom. 4, pag. 420.
Gaufridus de Bello Loco, tom. 5, p. 444
Gerbertus, Remorum archiepiscopus, tom. 2, pag 789-828.
Gervasius Cisleberiensis, tom. 1, p. 19; tom. 3, pag..... 863
Gilo Parisiensis, tom. 4, pag..... 890
Girardus Aurelianensis, tom. 4, p. 79
Glaber Rodulphus Cluniacensis, t. 4, pag..... 1
Godefridus, monachus S. Pantaleonis, tom. 5, pag..... 272-275
Godescalcus, tom. 2, pag..... 186
Gregorius magnus, papa I, tom. 1, pag..... 889
Gregorius VIII, papa, tom. 4, pag. 207
Gregorius Turonensis, tom. 1, pag. 251
Guibertus, abbas De Novigento, tom. 4, pag..... 322
Guido de Bassinuilla, tom. 5, pag. 272
Guillelmus Brito, tom. 5, pag. 68 et 93
——— Carnotensis, tom. 5, pag..... 466
——— de podio Laurentii, tom. 4, pag..... 706
——— de Nangiaco, tom. 2, pag. 616, et tom. 5, pag. 326 et 416.
——— Malmesburiensis, tom. 2, pag..... 221 et 222
——— Tripolitanus, tom. 4, p. 432

H

Helgaldus siue Helgandus Floriacensis, tom. 4, pag..... 49
Hepidanus, monachus Sanctigalli, tom. 3, pag..... 471
Hericus, monachus antissiodorensis, tom. 2, pag..... 470
Hermannus comes, Nuenarius, tom. 1, pag..... 172
Hildebertus, episcopus cœnomanensis, tom. 4, pag..... 298
Hincmarus, tom. 2, pag. 414-456-475-484 et 487.
Hugo de Cleriis, miles andegauensis, tom. 4, pag..... 328
——— de Sancta Maria, tom. 1, p. 16
——— Floriacensis, tom. 3, pag. 347, et tom. 4, pag. 142.
——— Pictauinus, tom. 4, pag... 424
——— rex, tom. 4, pag. 107 et 113.

J

Idatius, episcopus lemicensis, tom. 1, pag..... 183
Inaula Magister, tom. 2, pag..... 645
Innocentius IV, papa, tom. 4, pag. 412
——— tertius, tom. 5, pag. 706 et 749.
Iohannes Parisiensis, tom. 1, pag. 128
Iornandes, tom. 1, pag..... 219
Isidorus, episcopus pacensis, tom. 1, pag..... 785
Iulianus toletanus archiepiscopus, tom. 1, pag..... 821 et 831

L

Leo Marsicanus, episcopus ostiensis, tom. 3, pag..... 644
Libanius Sophista, tom. 1, pag... 219
Longuolius (Christophorus), tom. 5, pag..... 500
Ludouicus, imp., tom. 2, pag. 321-323-327-336, et tom. 3, pag. 555.
Ludouicus (S.), tom. 5, pag. 420-421-422-423-438.
Luitprandus Ticinensis, tom. 3, pag..... 512
Luppus, abbas ferrariensis, tom. 2, pag..... 726

M

Marcellinus, tom. 1, pag..... 217
Marius Auenticensis, tom. 1, pag. 210 et 216.
Marquardus Freherus, tom. 2, pag. 230 et 285.
Masso Papirius, tom. 1, pag. 45 et 72.
Menandrea protector, tom. 1, pag. 219
Monachus Egolismensis, tom. 2, p. 68
Monachus S. Medardi, tom. 2, p. 384

N

Nicolaus de Braiâ, tom. 5, pag.... 290
Nithardus, tom. 2, pag..... 359
Notkerus Balbutus, tom. 2, p... 107

O

Odilo, tom. 2, p..... 650
Odorannus Senonensis, tom. 2, p. 636

P

Paschasius Radbertus, tom. 2, p. 652
Paradin (Guillelmus), tom. 2, p.. 480
Pauli (Warnefridus) diaconus, tom. 2, pag..... 201-205-206
Petrus bibliothecarius, tom. 3 p. 540
——— Blesensis, tom. 4, p..... 462
——— Cellensis, tom. 4, p..... 462
——— Iodouensis episcopus, tom. 5, pag..... 764
——— Senonensis, tom. 4, p..... 445
——— Rudebodus sacerdos sinracensis, tom. 4, p..... 777
——— vallium Cernai, tom. 5, p. 554
——— uenerabilis, tom. 4, p..... 458
Priscus rhetor, tom. 1, p..... 219
Procopius, tom. 1, p..... 219
Prosperus Aquitanus, tom. 1, p. 196 et 201.
Ptolemæus de Luca, tom. 5, p... 893

R

Raulin (Joannes), tom. 5, p..... 493
Reinerus Reineccius Stinhemius, t. 2, pag..... 136
Remigius (S.) Remensis, tom. 1, p. 781 et 847.
Rhabanus Maurus, tom. 2, p..... 398
Ricordus, seu Rigolus, tom. 4, p. 1
Robertus Antissiodorensis, tom. 1, p. 17
Rorico, tom. 1, p..... 799

S

Saresberiensis (Joannes), tom. 4, p. 453
Scaliger (Josephus Justus), t. 1, p. 28-39
Strabo (Walafridus), tom. 2, p. 338-640
Sugerius, tom. 4, p. 281-331-350-491 et 546.

T

Teulfus, monachus morignacensis, t. 4, p..... 359
Theganus, chorepiscopus treuirensis, tom. 2, p..... 274
Theodulphus episcopus aurelian., t. 2, pag..... 326-647 et 648
Theophanes, tom. 2, p..... 198
Traimundus Clarævallensis, t. 4, p. 477

V

Uignerius (Nicolaus), tom. 1, p... 234
Urbanus quartus, tom. 5, p..... 418
Ursinus, tom. 2, p..... 617

W

Warinus Corbeiensis, tom. 2, p.. 350

Y

Yuo Carnotensis, tom. 4, p..... 217

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 2. — FÉVRIER ET MARS 1840.

ÆSOPI FABULÆ, interpretibus Salone et Aviano. 1507, in-4, v. f., tr. dor. (*Bel ex. d'un livre fort rare.*). . . . 25— »

APOLOGIE DU PRINCE D'ORANGE contre le ban et edict du roi d'Espaigne. *Leyde*, 1581, in-4, d.-rel. (*Koehler*). *Rare.* 16—»

BODIN. De la Démonomanie des sorciers, à monseigneur Chrestofle de Thou, chevalier seigneur de Cœli, premier président à la cour du parlement. *Paris*, 1582, 1 vol. pet. in-4, v. violet à compart., tr. d. . . . . 17— »

BONA (J.) De Sacrificio missæ. *Bruxellis*, 1679, pet. in-12, v. f. (*Koehler.*). . . . . 10— »

Très-joli vol. pour la collect. elzévir.

BORDELON. La belle éducation. *Imp. jouxte la copie de Paris, Bruxelles*, 1693, pet. in-12, dos de mar. vert. (*K.*). 15— »

BOUCHET (J.). Les Annales d'Aquitaine, faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan, augmentées de plusieurs pièces rares et historiques extraites des bibliothèques et recueillies par A. Mounin. *Poictiers*, *Abraham Mounin*, 1644, 1 vol. in-fol., dos et coins de v. f. à nerf. . . . . 45— »

Ce vol. contient, outre les Annales d'Aquitaine, par Jean Bou chet:—Les Mémoires du sieur de la Haye.—Traité de l'université d Poictiers.—Lettres des églises de saincte Radegonde, saincte Croix sainct Hilaire et sainct Pierre.—Intendance de la province de Poic tou.—Séance des grands jours de Poictiers, en l'an 1631.—Liste d messieurs les officiers du siége présidial de Poictiers, de l'an 1644 —Les noms, qualitez et armes des maistres de la ville de Poictiers jusqu'à l'an 1644. — Preuve historique des Litanies de saincte Ra degonde.— Ordonnance de monseigneur de Poictiers, pour l'ado ration de la Vraye Croix. — Rapport et pourtraict du miracl arrivé à Pressac, ou la Saincte Hostie le jeudy saint, 2 avril 1643.- Ordonnance de Monseigneur de Poictiers pour l'adoration du très Saint-Sacrement, et Entretiens des lampes ardentes devant iceluy

Cette édition, de 1644, pour être complète, doit être ainsi com posée.

82 **Bréviaire (le) des nobles**, reveu et augmenté par Jea Lemasle. *Paris, Nicolas Bonfons*, 1578, in-8, mar. b., dent. tr. dor. (*Très-rare.*). . . . . 18—

83 **Baif** Discours pour la réformation des mariages. *Paris, Dubreuil*, 1614. — La Blanque des filles d'Amour. *Paris*, 1615. — Boutade hazardeuse des Deux Morfondus aux actes de Vénus, 1615. — Réponce de dame Friquette, bohémienne appelée en France par les Malcontens pour dire leur bonne aventure. *Paris*, 1615. — L'ordre de chevalerie des Cocus réformez, 1624. — Les Essais de Mathurine. Le tout en un pet In-8, mar. r., dent., tr. dor. (*Recueil piquant et très-rare d'une charmante rel.*). . . . . 60—

84 **Cabinet jésuitique**, etc. Légende véritable de Jean Leblan (Français réfugié, ministre luthérien à Copenhague). Cologn (Holl. Elzevir.), 1682, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar noir, n. r. . . . . 18—

Un frontispice gravé, première partie, 184 pages. La Légende d Jean Leblanc, 61 pag.; livre piquant et satirique.

85 **Carlier**. Dissertation sur l'étendue de Belgium, et sur l'an cienne Picardie, ouvrage qui a remporté le prix en l'année 175: *Amiens*, 1 vol. in-12, rel., dos de veau (*Koehler.*). . 9—

85 *bis*. ——**Histoire du duché de Valois**, par le même, 3 vo in-4. (*Rel.*). . . . . 42—

86 **Catéchisme des jésuites**, ou Examen de leur doctrine (par Est. Pasquier). *Villefranche, Grenier* (Holl. Elz.), 1677, pet. in-12, mar. à comp., tr. d. (*Héring*). . . . . 15 »

87 **Cérémonies nuptiales** de toutes les nations, par de Gaya. *Lyon* (1693), pet. in-12, mar. r., tr. d. . . . . 9— »

88 **Contes (les)**, ou Nouvelles, Récréations et Joyeux devis de Bonav.-Despériers, avec notes de la Monnoye. *Amst.* (Paris), 1735, 3 vol. pet. in-12, mar. r. à comp., tr. d. (*Héring Muller.*). . . . . 30— »

89 **Copie** d'une missive escripte par vn gentil-homme anglois, estant au camp de Sa Majesté Catholique és Pays-Bas, au révérend monseigneur Gvillavme Allain, docteur en théologie, sur le faict de la réduction de la ville de Deventer et aultres lieux à l'obéissance de Sa Majesté Catholique, ensemble la réponce et résolution d'iceluy à la dicte missive. *Rome*, 1587, 1 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. . . . . 15— »

Ce petit vol., dont la lettre remplit seulement trois feuillets, est très-rare; la réponse de G. Alan est une dissertation fort curieuse sur les devoirs religieux des soldats catholiques et sur la manière dont ils devoient entendre le véritable honneur; il insiste surtout sur la haine qu'ils doivent avoir pour les hérétiques. A la fin du volume se trouve l'image du Christ gravé sur bois.

90 **Curtius.** Virorum illustrium ex ordine eremitarum D. Augustini elogia, cum singulorum expressis ad vivum iconibus, auctore F. Cornelio Curtio ejusdem ordinis historiographo et definitore generali. *Antuerpiæ*, 1636, pet. in-4, portraits, v. ant., fil. (*Bauzonnet.*) . . . . . 16— »

91 **De recta latini**, græcique sermonis pronuntiatione, Des. Erasmi Roterodami dialogus. *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani*, 1547, 1 vol. in-12, v. f., fil. (*Koehler.*) . . 8— »

92 **Descamps** (J.-B.). La vie des peintres flamands, allemands et hollandois, avec des portraits en taille-douce, une indication de leurs principaux ouvrages et des réflexions sur leurs différentes manières. *Paris, Desaint et Saillant*, 1753, 4 vol. in-8.

— Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, par le même. *Paris*, 1769. En tout 5 vol. in-8, portraits gravés par Fiquet, mar. vert, fil., tr. d. (*Bauzonnet.*). . . 135— »

Ce magnifique exempl. pour les épreuves et la reliure est enrichi d'une lettre autographe de l'auteur, signée.

93 **Description** nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris, par M. B*. *La Haye*, 1685, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, rel. en vél. . . . . 14— »

94 **Dialogue** de la Mode et de la Nature, 1662, pet. in-12, v. fauv. . . . . 8— »

95 **Discours** d'un fidèle sujet touchant l'établissement d'une compagnie françoise aux Indes pour le commerce des Indes orientales (par François Carpentier de l'Académie française). (*Holl.*), 1665, pet. in-12, v. fauve. . . . . 6— »

96 **Discours** du mouvement de l'année 1620 (par Peleus). *Paris*, s. d. (1621), pet. in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Derome.*) . 12— »

97 **Entretiens** curieux de Tartuffe et de Rabelais sur les Femmes, par de la Daillhière. *Middelbourg*, *Hortemels* (Elz.), 1688, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Thouvenin.*). . . . 34— »

98 **Entretiens** familiers des animaux parlans, où sont découverts les plus importans, avec une clef qui donne l'intelligence du tout. *Amsterdam*, 1672, 1 vol. pet. in-12, v. f. (*Koehler.*). 15— »

99 **Erasme** (**les Colloques d'**), ouvrage très-intéressant par la diversité des sujets, par l'enjouement et l'utilité morale, trad. par Gueudeville, avec des notes et des figures. *Leide*, 1704, 6 tom. en 4 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Rel. à la Derome.*). 36— »

100 **Essais de Théodicée** sur la Bonté de Dieu et l'Origine du Mal, par Leibnitz, édit. du Ch^er de Jaucourt. *Amsterdam*, 1747, 2 vol. pet. in-8, *brochés*, n. r. . . . . 15— »

101 **Forme du gouvernement de Suède**, avec quelques autres pièces

concernant le droit public de ce royaume, traduites en françois, par Mallet, *impr. pour la dernière fois à Stockholm, en* 1755, *par ordre des Etats, à Copenhague et à Genève, chez les frères Philibert,* 1754, pet. in-8, gr. pap. . . . 10— »

02 France (la) galante, ou Histoires amoureuses de la cour, nouvelle édition. *Cologne, Pierre Marteau* (à la Vérité), 1706, pet. in-12, mar. bl., tr. dor. . . . . 10— »

Recueil des plus amusans sur les galanteries de la cour à cette époque.

03 Gaguini (Roberti) Compendium super Francorum gestis : ab ipso recognitum et auctum. *Parisiis, Thielman Kerver*, 1500, 1 vol. pet. in-fol., rel. en mar. du Levant. (*Bel exempl. relié par Bauzonnet.*). . . . . 55— »

04 Gouvernement du duc d'Ossune dans l'état de Milan. *A Cologne, chez Pierre Marteau,* 1678, pet. in-12, dos de mar. v., non rog. (*Koehler.*) . . . . . 18— »

5 Guidonis de Fontenayo ; tum juvenibus, tum artis et poetice et oratorie degustatoribus, Liber synonymorum, — Regul. grammaticales, — Epitheta, etc. *Parisiis* (*s. a.*), *in domo Sansonis* (*circa* 1500), 1 vol. in-4, v. f. . . . . 18— »

Très-rare et non cité.

6 Histoire d'Urbain Grandier, condamné comme magicien, auteur de la Possession des Religieuses de Loudun. *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, pet. in-8, d.-rel., dos de v. (*Koehler.*). . . . . 5— »

07 ——— du petit Jehan de Saintré (en vieux langage, avec préfaces et notes de Gueulette). *Paris*, 1724, 3 t. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. dor. . . . . 24— »

08 Horatii Flacci poëmata, scholiis sive annotationibus, instar commentarii illustrata à Joanne Bond ; editio nova. *Aurelianis*, 1767, 1 vol. in-12, m. r., fil., tr. dor. . . . 10— »

109 **Jacob.** Recherches historiques sur les croisades et les templiers. *Paris*, 1828, 1 vol. in-8 br., avec 4 figures au trait. 3— »

Ce curieux travail, dont le mérite est bien constaté, contient des notes très-importantes pour l'étude des croisades et des mœurs des croisés.

110 **Lebeuf** (l'abbé). Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules. *Paris*, 1738, 2 vol. in-12, maroq. r. (*non rog.*). Belle rel. de Closs. . . . . 36— »

111 — — — Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique, avec le directoire qui en contient les principes et les règles suivant l'usage présent du diocèse de Paris et autres, précédé d'une nouvelle méthode pour l'enseigner et l'apprendre facilement. *Paris*, 1741, 1 vol. in-8. . 18— »

Exempl. avec toutes ses marges, d'une belle reliure, en mar. du levant, par Closs.

112 **Luce de Lancival** (J.-Ch.-J.). Achille à Scyros, poëme en six chants. 1807, 1 vol. in-8, v. m., tr. dor. . . 10— »

Exempl. provenant de la bibliothèque de Talma, auquel on a joint une lettre autographe de l'auteur.

Ce volume contient, sous le titre de poésies diverses, les pièces suivantes du même auteur : Épître sur les Dangers de la Coquetterie, l'Épître à l'ombre de Caroline, l'Automne, et quelques pièces inédites.

113 **Martin** (Saint-). Œuvres posthumes de M. de Saint-Martin. *Tours*, 1807, 2 vol. in-8, br. . . . . 8—50

Ces deux volumes contiennent toutes les œuvres philosophiques et les fragmens littéraires de cet auteur, dont le caractère religieux honore la philosophie moderne.

114 **Médailler** (le) **de Pologne**, ou Collection de médailles ayant rapport à l'histoire de ce pays, depuis 1513 jusqu'en 1696; par le comte Édouard de Raczinski; traduit du polo-

nais par M. M***. *Breslau*, 1838, 2 vol. in-4, cart., avec 260 planches gravées par le procédé Colas.

Véritable histoire de Pologne par les médailles, et d'une superbe exécution, sur pap. vélin.

115 **Mercure de France**, depuis 1728 jusqu'à 1778 (rédig. par Antoine et Jean de la Roque, jusqu'en octobre 1744; par Fuzelier et le Clère de la Bruère, jusqu'en 1752; par l'abbé Raynal, jusqu'en 1754; par Louis de Boissy, jusqu'en 1758; par Marmontel, jusqu'en 1762; par la Place, jusqu'en 1769; par Jacques Lacombe, jusqu'en 1778). *Paris, G. Cavelier, Ve Pissot, Chaubert*, etc., 1728-78, 900 part. environ, en 339 vol. in-12, fig. et mus., v. m.

Cette partie du Mercure de France mérite d'être placée à la suite des Mémoires de l'Académie des inscriptions, à cause des nombreuses, savantes ou ingénieuses dissertations qu'elle renferme, surtout jusqu'en 1744; car, tant qu'Antoine de la Roque fut directeur de ce journal mensuel, il s'attacha spécialement à lui donner un caractère grave et un but d'utilité durable, en y admettant des travaux sérieux et solides sur l'histoire, l'archéologie et la philologie. Ses rédacteurs ordinaires furent l'abbé Lebeuf, dom Toussaint Duplessis, l'avocat Boucher d'Argis, le père Texte, Dreux du Radier et autres qui formaient entre eux une espèce de joute littéraire où l'on débattait avec d'incroyables ressources d'érudition les questions les plus neuves et les plus intéressantes relativement à nos antiquités nationales. Pendant cet intervalle de seize années, le Mercure de France est si bien rempli de ces recherches historiques, un peu différentes des antécédens frivoles du Mercure Galant, que l'énumération en serait aussi étendue que la table des matières d'un grand ouvrage. L'abbé Lebeuf, dans les 3 vol. de Dissertations sur la ville de Paris, et dans les 2 vol. du Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, n'a pas recueilli le tiers des notes et des documens qu'il a fournis seul au Mercure. Boucher d'Argis, dans les trois vol. des Variétés historiques, n'a réuni qu'un très-petit nombre des morceaux de sa collaboration On pourroit encore former 6 ou 8 vol. in-8 de dissertations extraites entièrement de ces seize années du Mercure, et déjà plusieurs

fois on a songé à cette publication, qui rendroit service aux études historiques. En attendant, le Mercure, qui renferme tant d'excellentes notices concernant les étymologies, les usages, les origines, les faits et les hommes célèbres de notre histoire, est l'unique dépositaire de ces trésors de savoir et de critique, trop incomplétement catalogués dans la Bibliothèque historique de la France. Outre ces pièces de main de maître, on remarque une foule de relations de cérémonial qu'on ne trouverait pas ailleurs, une immense quantité de renseignements généalogiques et d'autres matériaux pour l'histoire journalière du temps. A la mort d'Antoine de la Roque, la direction du journal passa tout à coup à la merci de deux faiseurs d'opéras, Fuzelier et la Bruère, qui ne réussirent pas à lui faire perdre toutes les bonnes traditions de la période précédente; mais ensuite l'abbé Raynal ouvrit la porte à la littérature légère, qui acheva d'expulser les successeurs de l'abbé Lebeuf, et ceux-ci se réfugièrent dans le *Journal de Verdun*, qui entra dès lors dans les voies de rédaction que le *Mercure* abandonnait. L'auteur comique L. de Boissy, Marmontel, le traducteur la Place et le compilateur Lacombe firent successivement régner dans le *Mercure* la poésie fugitive, les contes moraux, les traductions de l'anglais et les extraits d'ouvrages modernes. Aussi le *Mercure* était tombé *sur la place*, comme on disait plaisamment, et ne rapportait plus de quoi payer les pensions qu'il traînait après lui. Voltaire, qui, en 1777, essaya de ranimer la vogue de ce vieux rival de l'*Année littéraire* de Fréron, n'eut pas l'honneur de renouveler ce que Marmontel avait fait un moment avec l'immoralité de ses contes moraux, et il renonça bientôt à réparer les fautes des rédactions qui s'étaient si obstinément éloignées des errements de celle de la Roque. Cependant, au milieu de cette longue décadence, quelques dissertations d'histoire et de littérature se glissèrent çà et là, au travers des envahissements de l'énigme et du logogriphe; les nouvelles des événements ne furent pas rédigées avec moins d'exactitude; la généalogie, qui se payait à gros intérêts conserva toujours l'espace et l'importance qu'on refusait à l'histoire et à la science. En outre, les Académies de France continuèrent de transmettre le résumé de leurs séances et de

leurs travaux au vénérable doyen des recueils périodiques. Il y a donc du bon même dans les plus mauvais numéros du *Mercure de France*.

Mercure de France (Suite du), depuis juillet 1778 jusqu'à la fin de 1790 (rédig. par la Harpe, Marmontel, Lacretelle, Garat, Gaillard, de Saint-Ange, Naigeon, Voltaire, etc., sous la direction du libraire Panckoucke, représenté par Dubois Fontanelle et Mallet du Pan). *Paris*, *Panckoucke*, 1778-90, 149 vol. in-12, v. m. (Man. sept. 1781.)— Dans cette suite du *Mercure de France*, la politique, sous la plume de Dubois Fontanelle et de Mallet du Pan, envahit tout, et si les nouvelles beaucoup plus détaillées sont intéressantes pour l'histoire du temps, on n'y rencontre presque pas de ces bonnes dissertations qui portaient une vive lumière dans les ténèbres des origines historiques. Le *Mercure* ne se distingue donc alors du *Journal de Paris* que par des notices généalogiques souvent fort curieuses, quoique la plupart soient commandées ou envoyées au nom des intéressés, et par des articles de critique littéraire où la Harpe préludait à son *Cours de littérature*. (*Le bibliophile Jacob.*)

116 **Meyrick's painted illustrations** of ancient arms and armour. A critical inquiry into ancient armour as it existed in Europe, but particularly in England. *London*, 3 vol. pet. in-fol., dos de mar. r., 100 planc. coloriées, or et argent, publiés à 550 fr., réduits à. . . . . 246— »

Superbe livre sur les anciens tournois, la chevalerie et anciennes armures; ce n'est pas seulement un livre magnifique, c'est un ouvrage rempli d'érudition et de renseignements qui doivent le faire rechercher par les savants et les amateurs de beaux livres.

117 **Miot** (A.-F.). Bibliothèque historique de Diodore de Sicile, traduite du grec. *Paris*, *Firmin Didot*, 1837, 7 vol. in-8, br. 36— »

118 **Morale galante**, ou l'Art de bien aimer, dédiée à monseigneur le Dauphin (par le Boulanger). (*S. la copie de*) *Paris*, 1669 (*Holl.*, *à la Sphère*), pet. in-12, v. coul., front. gravé. (*Koelher.*). . . . . 16— »

119 **Noble naissance des Femmes** et leurs vertus héroïques. Dédié

à madame la marquise de V***, mis au jour par M. de la V
où il fait voir que la femme est plus noble que l'hon
Paris, chez Samouroux, 1699. — Apologie des femmes
Perrault contre Boileau), 1694. *Paris, J.-B. Coignard,* 1
2 part. en 1 v. in-12, v. ant. 10

120 **Ovide.** Les XV livres de la métamorphose d'Ovide, inte
tez en rimes françoises, par Fr. Habert. *Paris, Marnef,* 1
3 vol. in-12, fig. en bois., v. m. 24

121 **Paracelsi** Prognosticatio, eximii doctoris Theophrasti l
celsi. — Ad illustrissimum ac potentissimum principem
dinandum Romanorum regem semper augustum atqu
chiducem Austriæ conscripta, anno 1536. 1 vol. in-4
12

Chaque page contient une gravure donnant l'explicati
chaque pronostication.

122 **Pasquino in Estasi**, nuovo et molto piu pieno, Ch'el p
insieme co'l viaggio de l'inferno aggiunte le propos
d'el medesimo da disputare nel Concilio-di-Trento. -
dico, che se questi taceranno le pietre grideranno. Luca
Pet. in-12, maroq. r., anc. rel. 30

123 **Perron** (le cardinal du). Harangue faicte de la part
chambre ecclésiastique sur l'article du Serment. *A l*
par Antoine Estienne, imprimeur du roi. 1 vol. in-4, d.
dos de v. (*Koehler.*) 15

124 **Pezzana** (Angelo). Notizie bibliografiche intorno a du
rissime edizioni del secolo xv°. *Parma,* 1808, 1 vol. gr.
3

Savante dissertation sur le premier livre imprimé à
en 1472.

125 **Philopatri.** Responsio ad edictum reginæ Angliæ. 1593
in-8 rel., vél. 18

126 **Poncet de la Grave.** Projets des Embellissemens de la ville et faubourgs de Paris. *Paris, Duchesne*, 1756, 3 part. en 1 v. in-12, d.-rel. . . . . — »

La *Bibliothèque historique de la France* ne cite que la première édition, et par conséquent la première partie. — Cet ouvrage, peu commun, qui ne paroît avoir été publié que pour être distribué, offre une singularité que l'auteur n'explique pas dans sa préface : les pages ne sont imprimées que d'un seul côté, sans doute afin que les personnes à qui ce projet devoit être soumis pussent marquer leurs observations en regard du texte.

7 **Poisson d'avril** pour servir de suite aux étrennes. *Belgique*, en 1789, 1 vol. pet. in-12, d.-rel., fig. (*Koehler.*) . 4— »

8 **Ramée (P. de la).** Grammaires de P. de la Ramée, lecteur du roy en l'université de Paris. *Paris*, 1572, 1 vol. in-8, v. ant., tr. m. . . . . 24— »

Ce volume contient, outre la grammaire françoise, la grammaire latine et la grammaire grecque du même auteur.

19 **Raynouard.** Choix de Poésies originales des troubadours; par M. Raynouard. *Paris, Firmin Didot*, 1816, 6 vol. in-8, cart., dos de mar. r. *Ouvrage devenu très-rare.* 178— »

30 ——— Élémens de la grammaire de la langue romane, avant l'an 1000, précédés de Recherches sur l'origine et la formation de cette langue. *Paris, Firmin Didot*, 1816, 1 vol. in-8, dos de v. . . . . 16— »

Rel. avec la grammaire comparée des langues de l'Europe latine. *Paris*, 1821, in-8.

131 **Rationarium evangelistarum**, etc. Pet. in-4, 1522, mar. v., tr. dor., fig. grotesque. . . . . 55— »

Voyez, sur ce livre singulier, la note fort curieuse de M. Leber, dans son catalogue, tom. Ier, pag. 7. — Nous devons ajouter que notre exempl. doit être alors de la 5e édition, et celle d'Anvers, 1553, de la 6e.

132 **Récit** de ce qui s'est passé à la séance de la société des observateurs de la femme, le 2 novembre 1802 (par Lemontey). *Paris*, 1803, in-18, v. fauve, fil., non rog. . . . 9 — »

133 **Renneville.** L'Inquisition françoise, ou l'Histoire de la Bastille, par Constantin de Renneville. *Amsterdam*, 5 vol. pet. in-8, rel. 25— »

La préface de cette seconde édition nous donne, sur la première, des détails qui méritent d'être rapportés : « De mille exemplaires tirez de la première impression, il n'en reste pas un seul à M. Roger ; il les a débitez en moins de deux ans, quoiqu'on ait traduit mon histoire de la Bastille en anglois, en hollandois, en allemand et en italien, et qu'un libraire en France ait esté assés hardy pour braver la vigilance de M. d'Argenson, en contrefaisant l'impression de ce livre, aux risques d'aller tout au moins aux galères pour le reste de ses jours, et je sçai, par un seigneur digne de foi, qu'il se vend à Paris, sous le manteau, jusqu'à deux louis. »

134 **Responce**, pour les députez des trois étatz de Bourgoingne, contre l'apologie de l'édit du roi contre la pacification de son royaume. *S. l. n. d.*, pet. in-8, v. f., tr. dor. . . 12— »

135 **Ronsard.** Ses Œuvres complètes, avec commentaires de Richelet. *Paris*, 1623, 2 vol. in-fol., v. br., portraits. (*Rare.*) 30— »

136 **Rossignols (les) spirituelz** liguez en duo, dont les meilleurs accords relèvent du sieur Pierre Philippes, organiste. *Valenciennes*, *Jean Veruliet*, 1621, pet. in-12, v. ant., fil., tr. dor., musique. (*Fort rare.*). . . . . 15— »

137 **Silvestre de Sacy.** Exposé de la religion des Druzes, tiré des livres religieux de cette secte, et précédé d'une introduction et de la vie du khalife Hakem-Biamb-Allah ; par M. le baron Silvestre de Sacy. *Paris*, *imprimerie royale*, 1838, 2 vol. in-8. . . . . 25— »

Travail profond et plein d'érudition, bien digne de l'illustre savant que toute l'Europe honore et regrette.

138 **Ségur (le comte de).** Recueil de famille, dédié à madame la comtesse de Ségur. *Paris*, 1826, 1 vol. in-8. . . 10— »

Ce recueil, publié seulement pour la famille, et tiré à petit nombre, contient quelques pièces de vers qui font le plus grand honneur au talent poétique de M. le comte de Ségur.

139 SERMONS SATYRIQUES du sententieux poëte Horace, divisez en deux livres, interprétez en rimes françoises par Françoys Habert de Berry, avec aucunes épistres dudict Horace, non encores imprimées. *Paris*, 1581, 1 vol. pet. in-8, *réglé*, v. ant. 15— »

Exempl. d'une conservation parfaite.

140 SIMÉON. Description de la Limagne d'Avvergne, en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, etc.; traduite de l'italien de Symeoni, en langue françoise, par Antoine Chappuys du Dauphiné. *Lyon*, *Guillaume Roville*, 1561, 1 vol. pet. in-4 demi-rel., v. fauve, avec beaucoup de grav. sur bois, médailles et une carte générale de la Limagne. . . . . 30— »

141 STATUTS, RÈGLES ET ORDONNANCES de HERPINOT, réformé, touchant la conversation et police humaine. *Paris*, *veuve Oudot*, *s. d. d'impression*, avec permission. 1 vol. in-8, cart. 15— »

Ce petit livre, fort rare, est très-bien conservé, avec gravure représentant Herpinot réformé.

142 STOCKER. Vocabularium latinitatis antiquioris et medii ævi diplomaticum. *Nordlingæ*, 1805, in-8, d.-rel. . . 6— »

143 TABLEAU des Piperies des Femmes mondaines. *Cologne*, *P. Marteau*, *à la Sphère*, 1685, pet. in-12, dos et coins de Russie. . . . . 30— »

144 TABLEAU naturel des Rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers (par Swedenborg). *Édimbourg*, 1782, 2 vol. in-8. . . . . 8— »

145 TARTIER (ADRIEN LE). Les Promenades printannières (d'Adrien le Tartier, médecin champenois). *Paris*, 1586, in-16, v. j. 10— »

146 TASSE (LE). Jérusalem délivrée, poëme traduit de l'italien (par Lebrun), nouvelle édition, revue et corrigée, enrichie de la vie du Tasse, ornée de son portrait. *Paris*, *Bossange*

et Masson, 1803, 2 vol. in-8, gr. pap. vél., maroq. bl., doul de tabis, dent., tr. dor. . . . . 48—

Exempl. enrichi de beaucoup de gravures, épreuves avant l lettre et eaux-fortes. Au commencement se trouve une lettre au tographe signée du traducteur.

147 THIMOTHÉE RÉNÉ, sieur DELEPINE. La Parure des Dame *Bruxelles*, 1609, pet. in-12, v. fauve. . . . . 20—

148 TRAITÉ des plus belles Bibliothèques publiques et particu lières qui ont esté et qui sont à présent dans le monde, pa le P. Louis Jacob. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1655, pet. in-8 vél. . . . . 5—

Le P. Jacob a souvent, avec sa bonhomie ordinaire, vanté cer taines collections peu importantes, comme de magnifiques biblic thèques; mais néanmoins on peut toujours juger, d'après so traité, que les belles bibliothèques, appartenant à des particulier n'étoient pas rares au XVIIe siècle; aujourd'hui on n'en citero pas six à Paris, et encore sont-elles vendues et dispersées dans u laps de temps très-borné; car la passion des livres est inconstant de même que toutes les passions, et plus que les autres. On con serve dans une famille un bien, une terre, un château, un portra même; on n'y conserve jamais une bibliothèque, comme si c'éto l'affaire d'un jour et l'œuvre du premier venu, que de rassembl une bonne collection de livres.

149 TRAITÉ contre les Masques, par Savaron. *Paris*, 1611. — Homelia B. Augustini de kalendis Januarii et Sorbonæ decre talis epistola, contra festum fatuorum, notis illustratæ. *Ibid.* 1611, 2 part. en 1 vol. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. . 7—

150 TRAITÉ des Délits et des Peines, traduit de l'italien d'après l troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteu (Beccaria), avec des additions de l'auteur qui n'ont pas en core paru en italien. *Lausanne*, 1766, 1 vol. in-12, v. r. fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 10—

151 TRÉSOR des Sentences dorées et argentées, proverbes et dic tons communs, avec le bouquet de philosophie morale pa demandes et réponses, par Hab. Meurier. *Cologny*, *Le*

febvre, 1617, pet. in-8, mar. ant. à compart. de petits fers, tr. dor. . . . . 28— »

152 **Traité** historique de la Danse, par Cahusac. 1754, 3 t. en 1 vol. pet. in-12. . . . . 6— »

153 **Triomphe des Femmes**, où il est montré que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le masculin (par Noël). *Anvers*, 1700, pet. in-12, v. f., fil., tr dor. . . 8— »

154 **Walpoles** (H.). Anecdotes of painting in England; with some account of the principal artists; and incidental notes on other arts; collected by the late M. G. Vertue with considerable additions by the Rev. James Dallaway. *London*, 1826, 5 vol. gr. in-8, 150 portraits sur chine, et pl., cart., non rog., publiés à 385 francs. . . . . 125— »

155 **Vautier** (Ch.). Extrait du registre des dons, confiscations, maintenues et autres actes faits, dans le duché de Normandie, pendant les années 1418, 1419, 1420, par Henri V, roi d'Angleterre. *Paris*, 1828, 1 vol. in-12. . . . 4—50

Ce pet. vol., très-curieux pour l'histoire de Normandie, contient les noms des Anglois auxquels Henri V donna des terres, ceux des familles qui les perdirent, et les noms des propriétaires qui conservèrent leurs biens.

156 **Vennes**. Tableaux du monde risible, par Adr. Van de Vennes, en hollandais. *La Haye*, 1635, in-4, *v. r. à compart., tr. dor., jolies figures*. . . . . 18— »

157 **Vie du roi Salomon**, surnommé le sage, rédigée par Théophile, prince R.·. C.·., souverain d'Héredon. *Jérusalem*, *de l'imprimerie de Gunéronian, l'an* 5802 *de la création* (1802), 1 vol. in-18, maroq. v., fil., tr. dor. (*Bauzonnet.*). 15— »

Ouvrage satirique et rare.

158 **Vignole**. Architecture de Vignole et de Michel-Ange, avec les commentaires du sieur Daviler. *Paris*, 1691, 1 vol. in-4,

rel. en mar. v., fil., tr. dor., bl. *Exempl. relié par Bauzonnet.* . . . . . 34— »

159 **Ville (la) et République de Venise.** *Paris* (*Holl., à la Sphère*), 1680, pet. in-12, v. fauve. (*Koehler.*). . 15— »

160 **Vraye (la) histoire comique de francion,** par Nic. de Moulinet (Ch. Sorel). *Leyde*, 1721, 2 vol. in-12, fig., maroq. v., fil., tr. dor., anc. rel. . . . . 25— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

161 **Bonnin.** Analectes historiques, recueil de documents inédits sur l'histoire de la ville d'Évreux, publiés par Bonnin. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-8, avec une planche représentant Évreux en 1634, tiré à très-petit nombre. . . . 8— »

Sous ce titre d'analectes se trouvent réunies les chartes les plus intéressantes et les moins connues pour l'histoire d'Evreux, avec des notes explicatives.

162 **Le Prévost (Auguste).** Dictionnaire des Noms de lieux du département de l'Eure. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-12. 4— »

Ouvrage très-utile aux historiens et aux bibliographes, à qui il épargnera bien de longues et fastidieuses recherches. Tiré à très-petit nombre.

163 **Taillar.** De l'Affranchissement des Communes dans le nord de la France, et des avantages qui en sont résultés, par M. Taillar, conseiller à la cour royale de Douai. *Cambrai*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 6—50

164 **Texier de la Pommeraye.** Relation du Siége et du Bombardement de Valenciennes, en mai, juin et juillet 1793. *Douai*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 4—50

Histoire écrite avec impartialité et talent par un homme acteur et témoin dans cette belle épisode des guerres de notre révolution.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N°s 3 ET 4. — AVRIL ET MAI.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans les troisième et quatrième numéros du [illegible]
du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. Mari[illegible]
chard.

Mélanges bibliographiques.

Tables du Bulletin des 2e et 3e séries.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZAR[illegible]
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

Parmi les productions littéraires du xve siècle, il est une certaine sorte de livres qui forment une classe à part et bien distincte; tout y paroît bizarre et sort de l'usage commun ; auteurs, lecteurs et imprimeurs semblent s'être donné le mot pour créer quelque chose de singulier, qui diffère également de ce qu'on faisoit avant et de ce qu'on a vu depuis : ces ouvrages, je ne sais pourquoi, ont passé presque inaperçus de la critique; ils sont appelés aujourd'hui *Livres xylographiques* (1).

Oubliée en Europe depuis plus de trois cents années, l'imprimerie xylographique y a vécu à peu près un siècle; cette application de la gravure sur bois a été le point intermédiaire entre la calligraphie et l'imprimerie proprement dite; c'étoit un moyen ingénieux, mais insuffisant pour la publication des livres; aussi, dès que les types fondus furent généralement adoptés, l'imprimerie xylographique disparut peu à peu. Née au commencement du xve siècle, elle finit pour ainsi dire avec lui.

Les livres xylographiques sont des ouvrages populaires, c'est là leur caractère le plus particulier; beaucoup d'entre eux sont écrits en allemand, en hollandois et en françois : les auteurs de ces petits ouvrages laissoient de côté les investigations savantes pour recueillir les traditions, les histoires romanesques qui plaisent au vul-

(1) Livres dont les textes sont imprimés au moyen de planches de bois gravées. *Xylographie* vient de deux mots grecs, ξυλον, *bois*, et γραφω, *j'écris*; or, d'après son étymologie, l'épithète *xylographique* devroit s'appliquer également à des impressions exécutées avec des caractères mobiles de bois: sans nous inquiéter de savoir s'il existe aujourd'hui des livres imprimés de cette manière, nous dirons que l'usage a attaché au mot *xylographique* le sens que nous lui donnons ici; il désigne des caractères fixes et non mobiles.

gaire; ils écrivoient pour les hommes peu lettrés, pour les pauvres prêtres qui vouloient acquérir, à bas prix, quelques extraits des Écritures saintes, quelques lambeaux d'histoires édifiantes tirés des légendes. Il ne faut jamais perdre de vue cette destination des livres xylographiques : auteurs et imprimeurs travailloient pour la foule; aussi point de luxe, point de miniatures rehaussées d'or; si le peintre enluminoit les figures, c'étoit grossièrement au patron; on n'employoit jamais le vélin, mais un papier mou, jaunâtre et d'une qualité commune. Les savants du XVIe siècle méprisoient fort ces productions, ils n'en disent pas un mot.

Les historiens de l'imprimerie ont beaucoup parlé des livres xylographiques, tous les faiseurs de système se sont emparés de ces vieux monumens, la plupart sans date, sans indication de ville ni d'imprimeur, et les ont attribués, sans difficulté, aux artistes de leur choix. Schelhorn est le premier bibliographe qui ait laissé quelques remarques utiles; l'auteur des *Merveilles de Vienne* a décrit ceux qui étoient dans la bibliothèque du comte Pertusati (1); Meerman a consacré à l'imprimerie tabellaire un chapitre des *Origines typographicæ* (2); mais l'écrivain qui s'est le plus signalé dans ce genre d'étude est le baron Charles-Henri de Heinecken; ce savant distingué, dont la mémoire est chère aux bibliographes et aux artistes, passa une partie de sa longue vie à parcourir les bibliothèques d'Allemagne, de France et d'Italie; il est auteur de plusieurs ouvrages sur les beaux-arts : nous laissons à d'autres le soin de suivre Heinecken dans ses nombreux travaux, nous n'aurons à le considérer dans nos recherches que comme l'historien de l'imprimerie xylographique; il publia à Leipsick, en 1769, le second volume d'un ouvrage intitulé : *Nachrichten von Künstlern und Kunst-Sachen* (3); l'auteur y décrit, page 114-240, les livres xylographiques qu'il a jugés dignes d'être mentionnés; car il est à remarquer qu'il n'a pas admis dans sa nomenclature tous ceux qui étoient connus de

(1) *Das Merckwürdige Wienn*, 1744, in-4, pag. 101-117.

(2) Tom. I, caput IX. Origo et prima specimina impressionis tabellariæ, pag. 217-260.

(3) *Mémoires sur les artistes et les objets d'art* imprimés à Leipsick pour Jean-Paul Krauss, libraire à Vienne; le premier volume avoit paru en 1768.

En 1786, Heinecken publia aussi en allemand de *nouveaux Mémoires sur les artistes et les objets d'art*, tome I. Cette nouvelle publication ne fut pas continuée.

son temps. En 1771, Heinecken fit paroître l'*Idée générale d'une collection complète d'estampes*, Leipsick, in-8°, où il inséra, page 292-462, une traduction françoise de la partie de son ouvrage allemand, citée plus haut; la version françoise contient des corrections et des additions importantes. Heinecken est le premier, et pour ainsi dire le seul, qui ait fait une étude approfondie des livres xylographiques, le premier qui ait décrit, distingué et classé leurs différentes éditions. Des écrivains modernes, sans avoir égard au temps où le savant bibliographe publia son livre, sans tenir compte des difficultés de tout genre qu'il eut à vaincre, ont sévèrement critiqué Heinecken; ces critiques sont souvent injustes. Pour nous, nous admirons la patience infatigable, la perspicacité judicieuse de ce laborieux écrivain : si quelques erreurs lui ont échappé, si des découvertes récentes ont agrandi le domaine de la science, n'oublions pas que, sans les travaux de Heinecken, les élémens de la *bibliographie xylographique* n'existeroient pas et seroient fort difficiles à rassembler aujourd'hui. L'abbé Rive avoit promis une *Histoire critique des livres xylographiques* (1); mais cet ouvrage, de même que beaucoup d'autres annoncés par l'auteur, n'a jamais paru. De nos jours, MM. Dibdin (2), Ottley (3), Heller (4), Jacobs et Ukert (5) ont habilement décrit plusieurs de ces ouvrages; nous pourrions ajouter aux savants auteurs que nous venons de citer une foule d'autres écrivains; la plupart n'ont vu, dans les livres xylographiques, que des estampes et des figures gravées sur bois, ils ont ainsi négligé le côté littéraire; le grand nombre les connoissoit peu et n'y attachoit qu'une foible importance.

Ayant remarqué dans les livres xylographiques de la bibliothèque royale quelques volumes curieux ou inédits, notre première

(1) *La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal-avisés*. 1788, tom. I, pag. 307.

(2) On trouve de curieuses notices sur les productions xylographiques dans les nombreux ouvrages de ce savant bibliographe, principalement dans la *Bibliotheca spenceriana*, tom. I, p. IV-XLIII.

(3) *An inquiry into the origin and early history of engraving*. London, 1816, 2 vol. in-4.

(4) *Geschichte der Holzschneidekunst*. Bamberg, 1823, 1 vol. in-8.

(5) *Beiträge zur ältern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha. Ersten Bandes erstes Heft*. Leipzig, 1835, in-8.

intention étoit de décrire cette précieuse collection; mais bientôt nous avons compris que le petit nombre de livres xylographiques parvenus jusqu'à nous ne pouvoit être divisé, qu'une publication partielle étoit, pour ainsi dire, sans but, sans intérêt et sans utilité; dès lors notre plan s'est agrandi, et nous avons essayé d'embrasser l'histoire complète de la *bibliographie xylographique*. Dans une série d'articles insérés au *Bulletin*, nous publierons successivement le fruit de nos laborieuses recherches; chaque livre et chaque édition seront examinés avec soin. Lorque nous n'aurons pas le volume sous les yeux, nous interrogerons les auteurs les plus érudits et les plus accrédités; nous chercherons à fixer le rang qui appartient à ces étranges productions dans l'histoire littéraire de l'Europe; nous n'oublierons pas non plus les imprimeurs-xylographes; enfin nous ne négligerons rien pour rendre ce travail plus parfait que ceux qui l'ont précédé.

Paris, 15 juin 1840.

§ I.

MIRABILIA ROMÆ (*germanice*), in-8.

Les *Mirabilia Romæ* étoient une espèce de *guide du voyageur* pour les chrétiens d'Allemagne qui alloient visiter la ville de Rome pendant le xve siècle. Cet ouvrage, qui ne porte aucun titre, contient 1° deux feuillets préliminaires; 2° l'histoire de Rome jusqu'à l'empereur Constantin, 24 feuillets; 3° une description des églises de Rome et une indication des stations (1) pour les différens jours de l'année, 65 feuillets; 4° un dernier feuillet, avec une gravure en bois, en tout 92 feuillets opisthographes imprimés à longues lignes, au nombre de 19, 20 ou 21, sur les pages entières, sans chiffres, signatures ni réclames, avec initiales; aucun signe de ponctuation; caractères gothiques; sans indication d'année, de lieu ni d'imprimeur : l'auteur est inconnu.

Le recto du feuillet 1 est blanc; au verso, une gravure en bois représente le sujet suivant : entre deux jeunes gens qui portent des cierges, un prêtre montre à la foule assemblée le *suaire* de sainte Véronique. Au recto du feuillet 2, on lit une table du contenu de l'ouvrage; cette page, qui contient 20 lignes, commence ainsi : *Item in dem puechlein stet geschrieben wie Rome gepauet ward und vō dem erstē kunig und vō yclichem kunig zu Rome wie sie geregieret haben. Und das auch die romer kaynē kunig mere wolten haben und satztten aus in haubleut und bürgermaister lange Zeit*, etc. Sur le verso du feuillet 2, nouvelle gravure sur bois; à droite, un bourg sur une colline (le Capitole); à gauche, une femme (Rhea-Sylvia) agenouillée devant la porte d'un temple; sur le premier plan, une louve allaite deux enfants (Romulus et Rémus). Dans

(1) Les stations étoient des processions que les papes faisoient autrefois dans les différentes églises de Rome principalement pendant les quadragésimes et les fêtes. Onufre Panvini, commentateur de Platina, l'auteur des Actes du pape Damase, et Anastase le bibliothécaire, dans la Vie du pape Hilaire, parlent de ces stations pendant lesquelles le peuple entendoit des sermons ou assistoit à la célébration des divins mystères. Voy. *Amœnitates litterariæ* G. Schelhornii, tom. III, p. 69.

la partie supérieure du recto du feuillet 3 se trouvent trois écussons : celui de gauche avec l'aigle impériale et, au-dessus, le mot IMPIVM (*imperium*) ; celui du milieu avec les clefs de saint Pierre et, au-dessus, la tiare papale ; celui de droite avec les lettres S. P. Q. R. (*Senatus Populus Que Romanus*) ; au-dessus le mot ROMA ; plus bas, l'ouvrage commence ainsi :

Oma civitas s̄cta
Caput mundi
R Von anbeginne
der welt M CCCC
und I iare do throia
erstoeet (sic) ward von
dem krychischem kayser und
die fursten und hern fluheu
von der grossen stat throya
auf dem mere mit grossem
guet mandre land und in den (1)

La description des églises de Rome commence, au recto du feuillet 27, par le titre suivant : *Hie her noch stet geschrieben die genade und ablas und das heyltum Bey den Syben haupt kyrchen und allen kyrchen zu Rome und vil wundertzaichen und geschiecht so zu Rome ist gescheen Und alle Staciones in kyrchen uber iare.* L'ouvrage finit, au verso du feuillet 91, ainsi :

Also hat das puchayn end.
Itzs uns allen kumer wend
Ā
P̄NS. P̄TVM. FVTVRVM (2)

Au recto du feuillet 92 se trouve une nouvelle gravure sur bois sans texte ; dans le haut, deux anges portant le *suaire ;* au-dessous, trois écussons : celui de gauche avec les lettres S. P. Q. R., celui du milieu avec les armes du pape Sixte IV, et celui de droite avec les clefs de saint Pierre. Le verso de ce dernier feuillet est blanc.

Panzer a décrit au long cette curieuse édition. « Les caractères, « dit le bibliographe allemand, ne peuvent avoir été fondus ; ils « sont gravés ; car ils diffèrent tous les uns des autres : je ne peux

(1) M. Dibdin a publié un facsimilé de ce feuillet : *Ædes althorpianæ or an account of the mansion, books, and pictures, at Althorp, the residence of G. J. Earl Spencer*, 1822, t. 2, p. 189.

(2) M. Dibdin a publié le facsimilé de cette souscription : *loc. cit.*, p. 188.

« les comparer à aucun caractère connu ; ils ont quelque ressem-
« blance avec ceux des anciennes éditions xylographiques de la
« Bible des pauvres (1). » Bernardo de Rossi possédoit, de cette édition, un exemplaire imparfait ; de Rossi, qui, sans doute, n'avoit pas lu l'article de Panzer, a publié une petite brochure (2), dans laquelle il décrit son volume qu'il signale comme une production xylographique tout à fait inconnue. Lord Spencer possède un exemplaire complet qui provient des doubles de la bibliothèque de Munich et qui a été décrit par M. Dibdin (3). Apparemment M. Dibdin n'a remarqué ni la curieuse notice de Panzer, ni la brochure de Bernardo de Rossi ; car il prétend que le livre a échappé aux recherches des bibliographes. Un troisième exemplaire est à Munich ; il provient de la bibliothèque du couvent de Tegernsee (4). Un quatrième imparfait du dernier feuillet se trouve dans la bibliothèque de Gotha ; il est intitulé par MM. Jacobs et Ukert : *Das geistund weltliche Rom.* (la Rome sacrée et profane) (5).

Les *Mirabilia Romæ* ne contiennent pas moins de 180 pages de texte, chiffre énorme qui pourroit faire douter de l'existence d'une impression xylographique aussi étendue, si les témoignages de Panzer, de Bernardo de Rossi, de MM. Dibdin, Heller, Jacobs et Ukert ne s'accordoient tous sur ce point : cette édition est sans date ; mais les armes du pape Sixte IV, qui se trouvent sur le dernier feuillet, indiquent que le livre ne put être imprimé que sous le règne de ce pontife, c'est-à-dire de 1471 à 1484.

L'auteur des *Mirabilia Romæ* ne s'est pas piqué d'une grande exactitude historique ; il attribue les événemens les plus étranges

(1) Die Typen können schlechterdings nicht gegossen seyn. Sie sind vielmehr zuverlässig geschnitzt. Denn keiner kommt mit dem andern überein. Ich kann sie mit keiner bekannten Schriftart vergleichen. Am ähnlichsten sind sie der Schrift, die man auf den ältesten Holztafeln der bekannten Bibel der Armen antrift. *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, n° 77, p. 45.

(2) *Dell' origine della stampa in tavole incise e di una antica e sconosciuta edizione xilografica del dottore* G. Bernardo de Rossi. Parma, 1811, in-8.

(3) *Ædes althorp.*, tome II, p. 188, n° 1184.

(4) Heller's *Geschichte der Holzschneidekunst*, pag. 386.

(5) *Beiträge zur ältern Litteratur*. Ersten Bandes erstes Heft. S. 76-79.

aux empereurs dont il fait la biographie; il a puisé largement dans les traditions populaires et les légendes chrétiennes de son temps : nous en citerons quelques-unes, qui suffiront pour faire connoître l'ouvrage. L'auteur rapporte à sa manière l'histoire de Curtius, qu'il nomme Martin : « 300 ans avant Jésus-Christ, un trou d'où sortoient des flammes et des vapeurs infectes s'ouvrit au milieu de la ville de Rome et causoit la mort de beaucoup de citoyens. Les Romains interrogèrent leur pontife; celui-ci répondit : Le trou se fermera si quelqu'un s'y jette volontairement. Alors un jeune homme appelé Martin se présenta et déclara que, s'il lui étoit permis de vivre pendant une année avec la femme qu'il lui plairoit de choisir, il se précipiteroit dans le gouffre : ces conditions furent acceptées, et, l'année écoulée, Martin accomplit fidèlement sa promesse. » Nous retrouvons aussi cette sibylle qui, la nuit de la naissance de Jésus-Christ, montra à Auguste la Vierge et Jésus, au milieu des airs, dans un nuage d'or, prodige qui, selon l'auteur des *Mirabilia Romæ*, convertit Auguste au christianisme. On se souvient d'avoir déjà lu cette fable dans le chapitre VIII du *Speculum humanæ salvationis;* mais ce qu'il y a ici de particulier, c'est que le même fait est attribué à presque tous les empereurs suivans. A propos de la chapelle *Sancta Sanctorum*, l'auteur raconte qu'autrefois saint Pierre y disoit la messe en ornemens pontificaux, et que le Christ y assistoit dans toute sa gloire; l'auteur ajoute que, dans la même chapelle, l'on voit l'image du Sauveur peinte, par saint Luc, à la prière de la Vierge Marie. Dans un autre passage, on lit l'histoire de la papesse Jehanne, cette figure singulière qui a préoccupé tout le moyen âge. Ces fables, souvent ridicules, sont toujours intéressantes pour le critique qui cherche à saisir l'esprit d'une époque.

Les bibliographes indiquent plusieurs éditions latines, allemandes et italiennes des *Mirabilia Romæ,* imprimées avec des caractères mobiles, pendant les XVe et XVIe siècles (1); les éditions latines pa-

(1) La Bibliothèque royale possède une édition allemande qui a échappé aux recherches de Panzer et de Hain : c'est un petit in-8 de 67 feuillets, sans chiffres, signatures ni réclames, imprimé à longues lignes, au nombre de 21 sur les pages entières, avec initiales et figures gravées sur bois; sans indication d'année, de lieu, ni d'imprimeur; mais imprimé à Rome avec les caractères d'Etienne Plannck. Sur le recto du feuillet 1 on lit :

raissent si différentes des éditions allemandes, que Panzer n'hésite pas à en faire deux livres distincts (1). Nous ne sommes pas de l'avis du savant bibliographe ; les deux ouvrages, quelles que soient les variations qu'ils présentent, n'ont eu certainement qu'une seule et unique origine ; c'est sans doute la version allemande qui est l'originale, car aucune des éditions latines ne peut prétendre à une antiquité aussi reculée que l'édition xylographique allemande. La première édition latine qui porte une date est de l'année 1489. La vogue des *Mirabilia Romæ* s'est prolongée jusqu'à nos jours. En 1652, de Launay traduisit ce livre de l'italien en françois, en y ajoutant quelques additions (2). En 1656, le père Nicolas de Bralion, Parisien, publia un ouvrage françois assez étendu et disposé sur le même plan que les *Mirabilia Romæ* (3).

JTem in dem puechlin stet geschri
ben wie Rome gepauet wart und
von dem ersten kunig und ron
yclichem kunig zu Rome wie sie geregiret.

Les armes du pape Innocent VIII, qui se trouvent sur le recto du feuillet 2, indiquent que cette édition parut entre les années 1484 et 1492.

La même Bibliothèque possède encore de cet ouvrage une édition italienne qui, comme la précédente, me paroît inconnue. In-8, 67 feuillets, sans chiffres ni réclames, avec initiales, figures sur bois et signatures a-i. Imprimé avec les caractères d'Étienne Plannck à longues lignes au nombre de 21 ou 22 sur les pages entières ; aucune souscription ; sur le recto du feuillet 1, on lit :

JN questa operetta si contiene come
Romulo 2 Remo nacquono 2 alle
vati furono. Et poi come romulo he
dificatore di roma facto su primo re
de romani. Et come 2 quanto tempo epso 2 lisu.

Sur le recto du feuillet 2 on voit les armes du pape Alexandre VI. Ainsi cette édition fut publiée entre les années 1492 et 1503.

(1) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 44.

(2) *Les merveilles de la ville de Rome, où il est traité des églises, stations et reliques des corps saincts qui y sont, avec la guide qui enseigne aux estrãgers à aysement trouver les choses plus remarquables de Rome*, etc. *A Rome*, 1652, *in*-8.

(3) *Les curiositéz de l'une et de l'autre Rome, ou traité des plus augustes temples et autres principaux lieux saints de Rome chrétienne, et des plus notables monuments et vestiges d'antiquité et magnificence de Rome, divisé en deux livres*, etc. Paris, 1655-1659, in-8 avec des plans et des figures gravés sur bois.

Enfin, en 1722, G. Tenzel donna, à Arnstadt, une nouvelle édition latine des *Mirabilia Romæ*, sous le titre de : *Historia Romana ab urbe condita usque ad tempus Constantini M. Imp. Item descriptio templorum* 86 *Romæ existentium et indulgentiarum*. On connoît aussi un petit volume composé seulement de quelques feuillets et qui contient une description très-abrégée et fort peu fidèle des monumens et des curiosités de la ville de Rome. Cet opuscule, qui porte également le titre de *Mirabilia Romæ* ou *Mirabilia Romæ urbis*, ne doit pas être confondu avec l'ouvrage xylographique que nous avons décrit.

§ II.

ZEITGLÖCKLEIN, in-8°.

Zeitglöcklein (petite horloge); c'est ainsi que M. Heller (1) désigne ce livre qui ne porte aucun titre et dont un exemplaire se trouve dans la bibliothèque de Bamberg; l'auteur est inconnu.

16 feuillets opisthographes, sans chiffres, signatures ni réclames, avec figures sur bois; caractères gothiques, des accens sur les i, le point pour ponctuation; chaque page est entourée d'un filet d'encadrement, sans indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

1 Feuillet, recto.

Figure. Un prêtre, à genoux devant un autel, célèbre la messe; Jésus sort à mi-corps du tabernacle. Au-dessous on lit :

Die xxiiij. stund des wercks.
unserer lösunguñdes leÿ dēs xpc
mit xxiiij figúrlin getailt ī die
Siben tagtzeÿt uñ was man
betten soloder betraihfe zů ein
ex ÿegklichen tagtzeÿt (2).

1. verso.

Figure. L'enfant Jésus tient un marteau pour frapper les heure

(1) *Geschichte der Holzschneidekunst.* 1823, in-8, pag. 379-384.
(2) M. Heller, *loc. cit.*, a publié un facsimilé de cette première page.

sur une cloche suspendue près de lui. Sur un rouleau on lit : *Ich stee unnd klopffe* (je suis debout et je frappe). Au-dessous les huit heures de la nuit, avec une inscription.

2. recto.

Figure. Jésus à table avec sept de ses disciples.
Texte. 4 lignes.

2. verso.

Figure. Jésus lave les pieds de ses disciples.
Texte. 3 lignes.

3. recto.

Figure. La Cène.
Texte. 2 lignes.

3. verso.

Figure. Jésus au jardin des Oliviers.
Texte. 4 lignes.

4. recto.

Figure. Les Juifs viennent prendre Jésus au jardin des Oliviers.
Texte. 3 lignes.

4. verso.

Figure. Jésus devant Anne, grand prêtre des Juifs.
Texte. 2 lignes.

5. recto.

Figure. Saint Pierre renie Jésus.
Texte. 4 lignes.

5. verso.

Figure. Jésus devant Caïphe.
Texte. 3 lignes.

6. recto.

Figure. Jésus méprisé et insulté.
Texte. 3 lignes.

6. verso.

Figure. Jésus devant Pilate.
Texte. 4 lignes.

7. recto.

Figure. Jésus devant Hérode, roi de Galilée.
Texte. 3 lignes.

7. verso.

Figure. Jésus salué par dérision Roi des Juifs.
Texte. 3 lignes.

8. recto.

Figure. L'Enfant Jésus agite une cloche; au-dessus est un rouleau, avec cette inscription : *Ich stee un leut* (je suis debout et je sonne); au-dessous les heures du jour disposées circulairement et indiquées par des chiffres romains.

8. verso.

Figure. La flagellation.
Texte. 3 lignes.

9. recto.

Figure. Jésus couronné d'épines.
Texte. 3 lignes.

9. verso.

Figure. Ecce Homo.
Texte. 3 lignes.

10. recto.

Figure. Pilate se lave les mains.
Texte. 4 lignes.

10. verso.

Figure. Jésus porte la croix.
Texte. 3 lignes.

11. recto.

Figure. Jésus attaché sur la croix.
Texte. 2 lignes.

11. verso.

Figure. Jésus en croix est injurié par les Juifs.
Texte. 4 lignes.

12. recto.

Figure. Jésus en croix ; saint Jean et la Vierge Marie.
Texte. 3 lignes.

12. verso.

Figure. Un soldat perce de sa lance le côté de Jésus.
Texte. 4 lignes.

13. recto.

Figure. Descente de croix.
Texte. 3 lignes.

13. verso.

Figure. Les saintes femmes pleurent la mort de Jésus.
Texte. 2 lignes.

14. recto.

Figure. Jésus mis au tombeau.
Texte. 2 lignes.

14. verso.

Figure. Vision de saint François (1).
Texte. 8 lignes.

15. recto.

Texte sans figure, 18 lignes.

15. verso.

Texte sans figure, 18 lignes.

16. recto.

Texte sans figure, 18 lignes.

16. verso.

Texte sans figure, 16 lignes.

L'ouvrage finit sur le verso de ce dernier feuillet ainsi : *Witwen*

(1) Il vit, dit S. Bonaventure, descendre du ciel un séraphin ayant six ailes de feu et brillant de lumière.....; entre les ailes paroissoit la figure d'un homme crucifié. A la suite de cette vision, les mains et les pieds du saint se trouvèrent percés de clous dans le milieu.....; au côté droit se voyoit une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance ; et quelquefois il en sortoit du sang qui mouilloit ses vêtemens.

und eeleutte un aller ausserwelten seyent zwische mir un allen me veinde sichtbarlich und unsichtbarlich yetzunt und in der stund un todes.

Ce livre où, à propos de chaque heure du jour et de la nuit rappelle une scène de la Passion de Jésus-Christ, doit être r parmi ces productions ascétiques si communes pendant les xv xvie siècles. Les quatre dernières pages, qui sont sans figure, tiennent une prière à Jésus, des litanies et une oraison finale graveur a placé son monogramme sur le recto du feuillet 2. signe, dont on trouvera la copie dans l'ouvrage cité de M. He appartient à un artiste ignoré.

Panzer n'a pas connu ce curieux volume ; il fait mention livre intitulé *Zeitglöcklein*, publié à Ulm, par Conrad Dinckr en 1493, in-8 (1). L'édition de Dinckmut, imprimée avec des ractères mobiles, contient trois opuscules ; le dernier est peut-le même ouvrage que le *Zeitglöcklein* décrit par M. Heller. qu'il en soit, l'édition de 1493, indiquée par Panzer, et don exemplaire se trouve à Buxheim, me paroît antérieure à l'édi xylographique qui, autant que j'en puis juger par le similé de la page 1, doit appartenir aux premières année xvie siècle.

§ III.

MÉDITATIONS TIRÉES DU NOUVEAU TESTAMENT (*germanice*).

Voici un livre que je regarde comme entièrement inconnu ; j l'ai trouvé décrit par aucun bibliographe, aucun auteur ne cité. De courtes méditations sur la vie de Jésus, des prières à I le Père et à Marie, des figures gravées sur bois, tel est le cont de ce petit volume, qui est sans titre et sans nom d'auteur.

In-16, 32 feuillets imprimés d'un seul côté du papier, à gues lignes, au nombre de 10 ou 11 sur les pages entières ; chiffres, signatures ni réclames ; des points ou des accens sur l

(1) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 200, n° 350, et *Sus* pag. 73.

ne de ponctuation, excepté le point; caractères gothiques. du premier feuillet et le verso du dernier sont blancs; sur des feuillets impairs, 1, 3, 5, 7, etc., est une figure en bois ant un sujet tiré du nouveau Testament; sur les recto des pairs, 2, 4, 6, 8, etc., est une espèce d'oraison ou de mé- en langue allemande et relative au sujet représenté dans la feuillet précédent; ainsi, au verso du premier feuillet, la présente l'Annonciation, et sur le recto du feuillet 2 on *üsset pis tu kunigyn der himel ein mutter der parmhertizkait ns durch den engelischern grus den cwigenn grus. Ich pit h dein heilige menschwerdung piss genedig uns armen sun- n* (1). Chaque feuillet est entouré d'un filet d'encadrement; age de texte commence par une lettre capitale; les figures, au simple trait et sans hachures, sont d'un style pure- h ique; moins délicates et moins ornées que celles de la *uperum*, elles ont cependant avec ces dernières beaucoup e dans la disposition et les attitudes des personnages.

1. Feuillet, verso (2). Figure.

L'Annonciation.

2. Recto. Texte.

Gegrüsset pis tu kunigyn der himel ein (3)

3. Verso. Figure.

La Visitation.

4. Recto. Texte.

O kunigen der hymeln durch den ganck

5. Verso. Figure.

La Nativité.

yez saluée, Reine du ciel, mère de miséricorde; obtenez nous par la n angélique le salut éternel: je suis à vous par votre sainte incarna- otégez-nous, pauvres pécheurs, ainsi soit-il. On trouve dans les textes r le D, le P pour le B, l'A pour l'E, l'Y pour l'I, etc. Ces petites varia- rencontrent fréquemment dans les écrivains allemands du xve siècle. 'est-à-dire imprimé au verso.

lous donnons les deux premières lignes de chaque page de texte.

6. Recto. Texte.

Durch dein gepurt
raine mayt maria

7. Verso. Figure.

L'Adoration des rois.

8. Recto. Texte.

Herr Ihesu xp̄e ich
pit dich durch das

9. Verso. Figure.

La présentation au temple.

10. Recto. Texte.

Als du herr nach
gewonheit des gesetz

11. Verso. Figure.

La Circoncision.

12. Recto. Texte.

Als du herr nach
gewonheit des gesetz (1)

13. Verso. Figure.

Entrée de Jésus à Jérusalem.

14. Recto. Texte.

O almechtiger herr
als du in dem palm

15. Verso. Texte.

La Cène.

16. Recto. Texte.

Ewiger got als
du an dem pfing-

17. Verso. Figure.

Jésus mis au tombeau par ses disciples

18. Recto. Texte.

Zu der complet zeit
herr ihu ward dein

(1) Le texte du feuillet 12 est le même que celui du feuillet 11 seule différence ; ligne 4, à la place du mot : *getragen, porté ;* on l *chnitten, circoncis*.

19. Verso. Figure.

Jésus descend aux enfers.

20. Recto. Texte.

O du kunig der ern
wie gar mit grosser

21. Verso. Figure.

La Résurrection.

22. Recto. Texte.

Als du herr krefft
tiglich pist erstundē

23. Verso. Figure.

Jésus apparoît à Marie-Madeleine.

24. Recto. Texte.

O herr Jhesu als Ma
ria magdalena dich

25. Verso. Figure.

Jésus apparoît à saint Thomas.

26. Recto. Texte.

Als du herr Jhesu
thome deinem libē

27. Verso. Figure.

L'Ascension.

28. Recto. Texte.

O lieber herr ihesu
criste als du an dem

29. Verso. Figure.

La Pentecôte.

30. Recto. Texte.

Lieber herr du hast
gelobt deinen iūgern

31. Verso. Figure.

Le Jugement dernier.

32. Recto. Texte.

O herr Jh'u criste du
gestrenger richter ub'

Aucune indication d'année, de lieu ni d'imprimeur; l'encre est noire, le papier fort, les textes sont très-lisibles et contiennent peu d'abréviations; cette production xylographique, publiée en Allemagne, me paroît de la fin du xve siècle.

La Bibliothèque royale de Paris possède les deux seuls exemplaires de cet ouvrage que je connoisse : tous deux sont en feuilles; l'un, complet, est de 32 feuillets; et l'autre, sans les figures, contient seulement 16 feuillets. La qualité des épreuves est fort différente; lors de l'impression de l'exemplaire en 32 feuillets, les planches étoient fraîches, nouvellement gravées et encore intactes; tandis que les épreuves de l'exemplaire de 16 feuillets laissent voir des traces non douteuses de fatigue, les filets d'encadrement sont cassés et baveux, beaucoup d'accens et de traits déliés ont disparu; cette détérioration, qui résulte du fréquent usage des planches, indique que ce petit livre fut tiré à un grand nombre d'exemplaires.

§ IV.

VOCABULARIUM CATHOLICON NUNCUPATUM. MOGUNTIÆ. JOANNES GUTENBERG ET JOANNES FUST SOCII. CIRCA 1450.

Trithème rapporte que le premier livre publié à Mayence, par Gutenberg et Jean Fust, fut un vocabulaire appelé *Catholicon*, et imprimé avec des planches de bois gravées (*characteribus litterarum in tabulis ligneis per ordinem scriptis*) (1). On a longtemps cherché un monument si précieux pour l'histoire de la xylographie et de l'imprimerie proprement dite : le livre n'existe plus. Quel étoit ce vocabulaire nommé *Catholicon?* Ici nous sommes réduits aux conjectures; selon Heinecken (2), les auteurs ont appelé *Donat*, *vocabulaire* ou *catholicon* un seul et même ouvrage. Cette explication n'est pas admissible; si Trithème avoit voulu parler d'un *donat*, il n'auroit pas dit un *vocabulaire* : le *donat* étoit un livre si connu à cette époque, que le savant abbé de Hirschau ne pouvoit faire

(1) *Annales Hirsaug*. T. 2, p. 421.
(2) *Idée générale*, p. 256.

confusion. Quelques auteurs, Marchand entre autres (1), oubliant sans doute que le livre indiqué par Trithème étoit xylographique, ont pris cet ouvrage pour le *Catholicon* de Jean Balbi, de Gênes (2), Meerman a fait voir le ridicule de cette opinion (3). Si Trithème a dit vrai, si Gutenberg et Fust ont imprimé un *Catholicon* xylographique, ce livre ne pouvoit être qu'un lexique composé seulement de quelques feuillets, destiné, comme la grammaire d'Ælius Donat, aux écoliers, et qu'on appeloit vulgairement *Catholicon*, peut-être parce qu'il étoit un abrégé du grand ouvrage de Balbi.

§ V.

HOROLOGIUM BEATÆ MARIÆ SEU HORÆ MATUTINÆ.

Voici ce que rapporte Joseph Scaliger sur cet ouvrage (4) : Véronique Ludroni, mère de Jules César Scaliger, possédoit un *Horologium beatæ Mariæ*, appelé vulgairement *Horæ matutinæ*, de format oblong, imprimé sur vélin, non pas avec des caractères mobiles joints ensemble, comme cela se pratique aujourd'hui, mais avec des planches de bois gravées (*pagellis ligneis incisis impressum*) : les caractères étoient semblables à l'écriture cursive des Allemands et des Hollandois, de sorte que celui qui n'auroit pas examiné les pages de ce livre avec attention n'aurait pu distinguer si l'ouvrage avoit été imprimé ou écrit à la main. Ce volume étoit dans une reliure en bois garnie de soie et ornée de coins et de fermoirs en argent doré ; dans l'intérieur de la reliure, on avoit creusé, dans l'épaisseur du bois, un compartiment rond, couvert d'un verre transparent et où l'on voyoit trois figurines en argent : le Christ, la Vierge Marie et saint Jean l'évangéliste ; plus bas, non loin des pieds du Christ, une main de femme avoit écrit

(1) *Histoire de l'imprimerie*, pag. 14.

(2) La première édition du *Catholicon* de Balbi, Mayence, 1460, in-fol., contient 373 feuillets imprimés des deux côtés du papier, et sur deux colonnes de 66 lignes chacune ; il est évident qu'un pareil ouvrage n'a jamais été publié avec des planches de bois.

(3) *Origines typographicæ*, t. 1, p. 150, not. c.

(4) Voy. *Confut. stultissimæ Burdonum fabulæ*, p. 261, et *Epist.* J. Scalig., 273, *ad* Jo. Caselium, pag. 571.

ces mots : *Veronica di Ludrone della Scala*. Ce livre, que conservoit encore Jules César Scaliger 36 ans après la mort de Véronique Ludroni, fut déchiré par une chienne de chasse, événement, dit Joseph, qui affecta fort mon père ; car il tenoit beaucoup à cet *Horologium*, qu'il regardoit comme une des premières productions de l'art de l'imprimerie.

On sait que J.-C. Scaliger, fils de Benoît Bordoni, peintre en miniature et géographe, à Padoue, prétendait avoir des droits sur la principauté de Vérone, en qualité de descendant de la noble maison de la Scala ; cette folie ridicule fut aussi celle de Joseph : on pourrait alors soupçonner que l'*Horologium beatæ Mariæ* de Véronique Ludroni de la Scala est une des nombreuses fables inventées par Jules César et son fils pour légitimer leurs prétentions princières.

L'existence de l'*Horologium*, que personne n'a jamais vu, est très-problématique, et je serais fort tenté de dire, avec Gabriel Naudé, « que ces Heures ayant esté deschirées par une levrette « auparavant que personne les ait peu voir, il y a bien de l'appa- « rence de croire qu'elles n'ont jamais esté que dans l'imagination « de Jules César Scaliger, qui ne nous donne assez souvent que sa « seule relation pour preuves de beaucoup d'histoires et rencon- « tres, et de celles là principalement qui regardent luy, ses an- « cestres ou sa principauté (1). »

(1) *Addit. à l'hist. de Louis* XI, pag. 267.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

Mélanges bibliographiques.

Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, pour 1840, *par le baron de Reiffenberg*, *in*-18, *avec six planches.*

Voici un petit volume aussi élégant, aussi coquet qu'un roman intime, qu'une légende moyen âge. Il ne traite cependant que de bibliologie et ne s'adresse qu'aux bibliophiles. M. de Reiffenberg, qui est chargé de la direction d'une des belles Bibliothèques publiques de l'Europe, veut en faire connoître les richesses. Dans ce but, il publie, chaque année, un recueil pareil à celui-ci. Cette année, l'*Annuaire* contient une piquante dissertation, où l'auteur s'occupe du goût des Belges pour les livres : vient ensuite un exposé de la Bibliothèque royale, du cabinet des estampes, de celui des médailles et de la collection de manuscrits, en 1840 ; des extraits de quelques-uns de ces manuscrits ; des mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique ; des notices sur des bibliophiles belges, Foppens, Van Bavière, Van Praet ; et enfin des mélanges bibliographiques. Tout cela est rédigé de manière que les dames mêmes pourroient lire ces pages sans ennui, et que les érudits ne les liront pas sans profit.

UN AUTOGRAPHE DE SAINT VINCENT DE PAULE.

On raconte que saint Vincent de Paule, curé de Châtillon-les-Combes, en 1617, étant sur le point de monter en chaire un jour de fête, fut prié par une dame de recommander à la charité de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, habitant les environs de la ville, et dont la plus grande partie étoit tombée malade. Il le fit avec

cette onction qui lui étoit naturelle, et un grand nombre de personnes portèrent aux infortunés toutes sortes de provisions. Il prit occasion de cette circonstance pour former une société de dames pieuses et riches, dans le but de secourir non-seulement cette famille, mais toutes celles qui se trouveroient dans de semblables besoins. Il fit à ces dames un règlement pour les diriger dans leur bonne œuvre. L'original de ce règlement vient d'être retrouvé dans les archives communales, par M. Caillon, maire de la ville. Il paroît avoir été écrit par le secrétaire de l'archevêché de Lyon, comme l'approbation de l'archevêque; mais la dernière page, qui contient le procès-verbal de l'érection de cette société de dames en confrérie, est tout entière de la main de saint Vincent de Paule. — C'est ici le cas de rappeler que, dans l'établissement des *Sœurs de la Charité* à Gand, il existe aussi un autographe du même saint; il porte la date du 31 juillet 1658. Ce précieux souvenir fut donné à M. le chanoine Triest par le supérieur de l'institution de saint Vincent de Paule, à Paris, comme un témoignage de respect et d'admiration pour celui que l'on a surnommé, à si juste titre, le *Vincent de Paule de la Belgique.*

A cette anecdote nous ajouterons que les autographes de saint Vincent de Paule sont assez rares et très-recherchés; car, à la vente du bibliophile Jacob, une lettre d'une page petit in-4° a été vendue 79 fr. Voici sa désignation et son analyse:

(*Paris*) *de Saint-Lazare*, 29 *mai* 1655. *A mon R. P. Bignon, père de la congrégation de Sainte-Geneviefve.*

Il lui rend mille actions de grâces du bon accueil que sa bonté a fait *à ce bon religieux*, qui *appréhende son retour* à sa maison de mission, et qui demande à être reçu dans la congrégation de Sainte-Geneviefve; il appuie donc cette requête, *voiant sa persévérance* en la demande qu'il fait au nom de nostre Seigneur.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 3. — JUIN.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

IER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans le cinquième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Sur les louanges du roy Louys XII, par Claude de Seyssel; p
M. Charles Lenormant.
Notice sur les cours d'amour en Belgique, par le baron de R
fenberg.
Variétés bibliographiques.
Nouvelles bibliographiques.

REMARQUES

SUR UN LIVRE PUBLIÉ PAR ANT. VÉRARD.

(*A monsieur le rédacteur du Bulletin du Bibliophile.*)

Permettez-moi, monsieur, d'appeler votre attention sur une singularité bibliographique qui a échappé à mon illustre prédécesseur, M. Van Praët, dans son *Catalogue des livres imprimés sur vélin*. La Bibliothèque royale possède quatre exemplaires, trois sur peau de vélin, et un sur papier, des *louenges de Loys* XII, par *Claude de Seyssel*, in-4. M. Van Praët a considéré cet ouvrage comme imprimé *sans lieu ni date;* seulement il a fait remarquer « qu'on « le trouvoit *ordinairement* réuni à *la Victoire du roi contre les « Vénitiens* (Paris, par Antoine Vérard, 10 mai 1510, in-4), et « qu'il sortoit des mêmes presses. » J'ignore jusqu'à quel point il est vrai de dire que les *Louenges de Loys* XII se rencontrent *ordinairement;* mais il est certain que M. Van Praët n'a pas vu de souscription aux *nombreux* exemplaires qui ont pu passer sous ses yeux pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière : autrement il en auroit fait mention.

Toutefois, le dernier feuillet de l'exemplaire *sur papier* de la Bibliothèque présente, au bas du verso, deux lignes qui sont bien le commencement d'une souscription :

Cy finist les louenges du Roy Loys XII*e de ce nom composees en latin et translatees en francois par maistre Claude de*

la phrase est interrompue à cet endroit, et, pour la compléter, un des anciens possesseurs de l'exemplaire (probablement Cangé, auquel il doit avoir appartenu, si l'on en juge par le caractère de la reliure) a ajouté, à la main, le mot *Seissel*. Les exemplaires sur vélin n'offrent, au premier aspect, aucune trace de cette souscription ; mais, en les examinant avec attention, on s'aperçoit que sur deux de ces exemplaires la pierre ponce a été passée avec soin à l'endroit correspondant, et que sur le troisième la presse a poussé assez profondément les deux lignes dans le vélin. Le même effet a été produit sur le feuillet blanc qui complète le cahier signé *i*, le

dernier du livre : on y reconnoît, par l'empreinte de la presse sèche, la fin de la souscription, consistant en dix lignes, et le cartouche ordinaire d'Antoine Vérard. Cette empreinte est assez marquée sur l'exemplaire décrit, le premier, par M. Van Praët, sous le n° 127, pour qu'avec un peu de soin et de persévérance j'aie pu compléter la souscription dont deux lignes seulement existent sur l'exemplaire en papier. Elle est ainsi conçue :

Cy finist les louenges du Roy Loys XII° *de ce nom composees en latin et translatees en francois par maistre Claude de*

« *Seyssel, docteur en tous droits et maistre des requêtes ordinai-*
« *res dudit seigneur, et imprimé à Paris nouvellement par An-*
« *thoine Vérard, le* XXIIII° *jour de décembre mil cinq cens et huyt. Et*
« *donné ledict seigneur audit Vérard lectre de previleges et terme de*
« *trois ans pour vendre et distribuer lesdicts livres affin de soy rem-*
« *bourser de ses fraiz et mises, et deffend ledict seigneur à tous im-*
« *primeurs et autres de ce royaulme de non imprimer ledit livre,*
« *et demeure ledit Vérard devāt nr̄e dame dudit paris a lymage sa-*
« *iean levāgeliste ou au palais au p̄mier pillier devant la chappelle où*
« *lon chante la messe des presidens.* »

J'ai probablement pris une peine inutile en restituant cette souscription, puisque M. Brunet, qui mentionne la copie comme imprimée par Anthoine Vérard, 1508, l'a sans doute recueillie sur quelques exemplaires; mais elle n'a jamais été publiée en entier. Au reste, le livre lui-même fournit les moyens de préciser l'époque de la composition, et l'on ne pouvoit craindre de se tromper en la assiguant la date de 1508 ou 1509. En effet, Claude de Seyssel, en parlant des alliés du roi Louis XII, s'exprime ainsi (feuille I, R°) :

« Il y estoit au surplus le duc de Lorraine q̄ les siēs appeloit
« roy de cecile..... lequel, par son sēs et vaillāce, estoit pour fair
« de grans seruices en france; mais la mort cruelle depuis q̄ avi
« cecy commēce a escripre et *de ce moys present*, le nous a soul
« dainement tollu..... Mais il a laisse mōsieur anthoine, son ainsn
« filz et successeur audit duche, etc... »

Le père d'Antoine de Lorraine étoit René II, lequel mourut effectivement le 10 décembre 1508.

Je trouve au verso du dernier feuillet une allusion encore plus importante. « Le grāt zele q̄ a tousiours eu ledict roy loys a la pai

« generalle entre les chrestiens moyenant le sens, la prudence et « diligence de ma dame marguerite daultriche, fille dudit roy « des rommains, de son cote et dudit seignr cardinal dāboise legat « en frāce du coste dudit roy loys ont tellemēt adoulcy les cueurs « desd deux roys que les moiēs de paix se sont finablemēt *et depuis* « *quinze iours* trouvez entre eulx. » Ce traité conclu entre le roi des Romains, Maximilien Ier et le roi de France Louis XII, par l'intermédiaire de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et du cardinal d'Amboise, est celui qui a donné lieu à la fameuse *Ligue de Cambray*, et qui, en effet, fut signé dans cette ville, le 10 décembre 1508, le jour même de la mort de René II, duc de Lorraine. La connoissance de ces deux dates auroit dû porter à placer la publication *des Louenges de Loys* XII, dans les premiers mois de 1509 : mais la souscription du livre que nous connoissons maintenant nous prouve que Claude de Seyssel modifiait son texte et corrigeoit sur l'épreuve au fur et à mesure des événements. Il y a même une étrange coïncidence entre la souscription du livre, 24 décembre 1508, et la date de la signature du traité de Cambray, le 10 du même mois, précisément *quinze jours* auparavant. Claude de Seyssel, qui venoit d'arriver en France, se *poussoit en cour* au plus vite ; lors de l'*impression des Louenges de Loys* XII, il n'étoit encore que maistre des requêtes ; quand il publia la victoire *du roi contre les Vénitiens*, il prenoit le titre d'évêque élu de Marseille, siége, au reste, qu'il n'occupa jamais.

Nous ignorons, d'ailleurs, les motifs qui portèrent Vérard ou Claude de Seyssel à supprimer la souscription des exemplaires sur *peau de vélin*. Vérard craignoit-il que le parlement ne trouvât mauvais qu'il eût mis cavalièrement *la chapelle où l'on chante la messe des Présidens*, au lieu de, *la chapelle où l'on chante la messe de messeigneurs les Présidens*, comme on le lit à la fin des autres productions de son imprimerie, particulièrement dans la souscription *de la Victoire du Roy contre les Venitiens?* Les curieux en jugeront.

Cette lettre contient la rectification d'une omission assez grave de M. Van Praët. N'eût-on pas exigé de ses yeux, qui n'étoient pas excellents, un travail divinatoire comme celui auquel je me suis livré, peut-être avoit-on droit de se plaindre que, dans un volume publié en 1822, il n'eût pas profité, au moins pour le supplément, de l'indication fournie par l'édition de 1820 du

Manuel du libraire. En tous cas, je crois qu'il falloit parler de ces feuillets imprimés à la presse sèche. Tout le monde eût alors compris comment il pouvoit exister des exemplaires sans souscription, et d'autres bibliographes, tels que M. Weiss (article Seissel de la *Biographie universelle*), n'auroient pas entretenu le soupçon qu'il existoit deux éditions presque semblables de l'ouvrage (1). Je reproche encore à M. Van Praët d'avoir omis, en parlant des trois exemplaires sur peau de vélin, que la Bibliothèque royale possède de la *Victoire du roi contre les Vénitiens*, de mentionner les armes de l'auteur, qui se voient au-dessous des armes de France : au lieu de *deux figures en bois enluminées*, l'illustre bibliographe auroit dû constater dans ces exemplaires l'existence de trois *vignettes* en bois, dont la troisième, très-importante, représente la *bataille d'Agnadel*. M. Van Praët savoit

(1) Je regrette d'avoir à relever d'assez nombreuses inexactitudes dans la bibliographie de cet article Seissel. Le lecteur en jugera lui-même, car je cite textuellement. « III. La *Victoire du Roi contre* les Vénitiens, ibid., 1510, « petit in-4o. »

Ibid. désigne ici non *Lyon*, *Pierre Maréchal*, comme on pourroit le croire d'après la ligne qui précède, mais Paris; il falloit ajouter: *Antoine Verard*; le nom en valoit la peine.

« On trouve ordinairement à la suite *les Louanges du roi Louis XII* (l. « *les Louenges de Loys XII*), composées en latin par Seissel, et par lui mises « en françois. »

M. Van Praët avoit dit qu'on trouvoit les *Louanges* ordinairement réunies à la victoire du Roi; *réunies*, si l'on veut; mais à *la suite?* M. Weiss va dire lui-même que les *Louenges* sont de deux ans antérieures à la victoire. « Il en « existe deux sortes d'exemplaires, ou peut-être même deux éditions, ce que « nous n'avons pu vérifier. Les uns portent la date de 1508, *Paris*, *Antoine* « Verard (voyez *le Manuel du Libraire* de M. Brunet); les autres sont sans « date et sans indication de lieu. »

L'article qu'on vient de lire résout les questions posées par M. Weiss.

« La bibliothèque du roi en possède trois exemplaires sur vélin, sans date, « reliés avec l'ouvrage précédent. »

Les trois exemplaires, dont les reliures sont déjà anciennes, n'ont probablement jamais été reliés avec *la Victoire du Roi sur les Vénitiens*.

« IV. *Histoire singulière du roi Louis XII, père du peuple*, *ibid.*, 1508, « édition 4o, citée par le P. Nicéron et par la *Bibl. historiq. de France* (lis. « *de la France*), ibid., 1558, in-8° de 75 feuillets, revue par Denis Sauvage, « ibid., 1587, in-8o, et publiée par Théodore Godefroy, avec l'histoire de « Jean d'Auton, etc., ibid., 1615, in-4o. Quoique cet ouvrage soit moins « l'histoire que le panégyrique de Louis XII, il est très-estimé. »

L'*Histoire singulière de Louis XII* n'est autre chose que les *Louenges de*

très-bien que le troisième exemplaire, n° 26, avoit appartenu aux frères Dupuy : mais il ne l'a pas dit. Les trois exemplaires sur vélin des *Louenges de Loys* XII sont des exemplaires *de présentation*. Le n° 127 a appartenu à Louise de Savoie, mère de François Ier, dont il porte les armes. M. Van Praët, qui a mentionné cette dernière circonstance, dit, en parlant du n° 129, qu'il a appartenu à *un prélat de la famille d'Amboise :* il falloit dire que c'étoit de celui de George d'Amboise, Ier ministre de Louis XII, dont on voit, au r° du titre, les armes surmontées du chapeau de cardinal, et accompagnées de la devise : *Non confundas me domine ab expectatione mea.* Cet exemplaire est donné comme ayant appartenu au duc de la Vallière, et M. Van Praët cite, à ce propos, son propre ouvrage, tome III, p. 209, n° 5087. Mais au n° 5087 du *Catalogue de la Vallière*, nous trouvons *la Victoire du Roi contre les Venitiens* et non pas les *Louenges de Loys* XII. Les *Louenges* étoient-elles reliées à

Loys XII, avec un nouveau titre et quelque rajeunissement dans le style. Ce dernier travail a été entrepris par *Denis le Sauvage*, en 1558, comme le prouvent ces phrases de la dédicace *aux Gentilshommes françois :* « A ce faire « les éveillera l'honnête et recommandable labeur de Denis le Sauvage, sei- « gneur du Parc... Aussy y pourra servir d'aiguillon l'histoire du roy Loys « douziesme, ores de frais remise en lumière, et devant *quarante-cinq ans*, « rédigée par feu de bonne mémoire messire de Seissel... » Le titre de l'édition de 1587 que j'ai sous les yeux est ainsi conçu : *Histoire du roy Loys douziesme, père du peuple*, par mess. Claude de Seissel, etc... A Paris, chez Jacques Dupuys, à la Samaritaine, M. D. LXXXVII. Le titre au commencement de la première page est plus développé : *Histoire singulière du bon Roy de France Loys douziesme de ce nom, dit père du peuple*, et *de la félicité de son règne*. Au bas du dernier feuillet, on lit la date de 1558. Comme ce feuillet porte le n° 75, on doit croire que l'éditeur, Jacques Dupuy, s'est contenté de rajeunir l'ancienne édition, avec un nouveau titre, au millésime de 1587. Du reste, le texte de cette histoire ne diffère aucunement de celui des Louenges de Loys XII, et les changements que Denis le Sauvage a pu y faire ne doivent pas être bien considérables, puisque nous lisons, dans cette édition de 1558-1587, les indications citées plus haut et qui se rapportent au mois de décembre 1508, « que ces moyens se sont finablement et depuis *quinze jours trouvés entre eux*. » On comprend à présent que l'édition de 1508 de l'*Histoire singulière* citée par Nicéron n'est autre chose que l'édition des *Louenges*, Paris, Ant. Verard, 1508, qui nous a jusqu'à présent occupé. Nicéron a donc eu bien raison de dire que cet ouvrage était moins l'histoire que le panégyrique de Louis XII. Enfin l'*Histoire singulière* qui se trouve dans l'édition donnée par Godefroy, 1615, in-4°, n'est point réunie à celle de Jean d'Auton ; celle-ci ne figure que *c'est le titre* de ce volume, et Godefroy l'a publiée plus tard en un vol. séparé, Paris, 1620, 4°.

la suite de la *Victoire?* S'il en étoit ainsi, le rédacteur du *Catalogue de la Vallière* a eu le premier tort de ne pas mentionner le second ouvrage à la suite du premier, et l'auteur du *Catalogue des livres sur velin* auroit au moins dû rappeler cette circonstance omise dans son premier travail. Le n° 128 a appartenu à Anne de Bretagne. M. Van Praët mentionne la miniature peinte au verso du titre, qui représente l'auteur présentant son ouvrage à la reine, au-dessous, l'écu mi-parti de France et de Bretagne; il cite aussi les deux premiers vers d'un rondeau manuscrit, qu'on trouve sur un feuillet séparé en regard du titre. Mais le rondeau, qui est probablement trop joli pour avoir été composé par Seyssel, méritoit d'être rapporté en entier. Le voici :

A vostre usage ces heures vous présente,
Très-noble royne, tout nouvellement faites,
Que, comme espère, trouverez plus parfaites
Qu'ayez point vues jusqu'à l'heure présente.
Car ceste hystoire tel saint vous représente
Auquel sans cesse humble oraison vous faictes
A vostre usage.

Quant de la veue du saint serez absente,
J'ay fantaisie qu'aux jours ouvriers et festes,
Lisant au livre ses tres-merveilleux gestes,
Ceste legende trouverez moult plaisante
A vostre usage.

On voit à *quel saint* le bon prêtre savoyard adressoit ses oraisons pour obtenir l'évêché de Marseille.

Ces longues et vétilleuses observations, tout le monde le comprendra, j'espère, n'ont pas été écrites dans une intention de dénigrement. Je sais ce que je dois à la mémoire de M. Van Praët; à tous les momens j'ai sous les yeux le spectacle des immenses services qu'il a rendus. Mais M. Van Praët, et c'est sa plus grande louange, appartenoit beaucoup plus aux autres qu'à lui-même. La rédaction de son *Catalogue de livres imprimés sur velin* s'en est ressentie; le nombre des remarques accessoires qu'on pourroit y joindre est considérable, et la nécessité d'une rectification s'y présente assez fréquemment. C'est un point duquel il est bon que les bibliophiles soient avertis.

Agréez, etc. CH. LENORMANT.

NOTICE

SUR

LES COURS D'AMOUR EN BELGIQUE,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

Si les cours d'amour n'avoient été qu'un passe-temps frivole, sans liaisons avec les mœurs, elles seroient dignes, au plus, malgré les idées gracieuses qu'elles réveillent, d'une rapide mention dans l'histoire; mais elles contribuent à faire connoître l'état social du moyen âge, et les idées morales qui régloient les plus vives passions du cœur humain : à ce titre, elles méritent l'attention des graves penseurs.

Vers quelle époque peut-on fixer l'origine des cours d'amour? Voltaire en rassemble une autour de la reine Berthe, sans doute cette bonne Berthe au grand pied, dont le nom est devenu proverbial; mais Voltaire faisoit un conte (1), et son autorité ne tire pas à conséquence.

M. Raynouard, en alléguant les décisions recueillies par le chapelain André, place l'existence des cours d'amour antérieurement à l'année 1170, dans laquelle vivoit cet écrivain, selon Fabricius.

Cette circonstance, toutefois, n'est pas décisive; car, dans une très-ancienne édition de l'*Art d'aimer* d'André, la plus ancienne peut-être, édition sans date et sans lieu d'impression, André est désigné comme chapelain du pape Innocent IV. Or ce pontife gouverna l'église de 1243 à 1254.

Quelques écrivains mettent l'institution des cours d'amour sous le règne de Charles VI, et l'attribuent à la reine Isabeau, à qui la métaphysique amoureuse convenoit peu, j'imagine. Le livre

(1) *Ce qui plaît aux Dames.*

d'André et les poésies des troubadours donnent un démenti formel à cette opinion.

Les cours d'amour sont nées avec la vie de château, l'émancipation de la femme et la chevalerie. Dans les loisirs des vieux castels, lorsque la poésie eut adouci les mœurs, de nobles dames, pour tromper l'ennui de leur captivité forcée au fond de leurs sombres manoirs, ont pu, en riant, improviser un tribunal pour résoudre les questions auxquelles leur sexe a, de tout temps, attaché le plus d'importance. De beaux esprits, admis dans leur intimité, auront donné à cette distraction un certain raffinement, et l'intervention des idées religieuses dans les plaisirs les plus mondains, celle des clercs au milieu des courtisans, aura soumis ces simples jeux aux formes de la scolastique.

Si l'on se figuroit que les cours d'amour étoient des institutions sérieuses, exerçant une juridiction réelle et permanente, on seroit, je crois, dans l'erreur. Ces cours n'avoient probablement, dans le principe, qu'une existence passagère; une fête, un tournoi, les jours de plaid en étoient l'occasion. Plus tard l'agrément qu'elles procuroient aura inspiré le désir de les organiser d'une manière durable; de là ces confréries amoureuses pareilles à tant d'autres sociétés qui remontent aussi à une époque reculée. Une fois installées, la vanité aura fait des efforts pour y introduire des personnes de tous rangs, les cours d'amour auront dégénéré, et, au moment où expiroit la chevalerie, elles n'auront plus été que des associations bourgeoises, comme les *sermens* dans lesquels l'aristocratie ne s'inscrivoit que par condescendance et pour mémoire.

Les cours d'amour attestent trois choses : l'empire progressif des plaisirs intelligents; l'influence croissante de la femme; une législation morale du mariage, qu'on croiroit toute moderne à bien des égards.

Il étoit curieux de voir des hommes ignorants et bardés de fer s'intéresser à des subtilités de sentiment.

Il ne l'étoit pas moins d'observer comment la galanterie, en s'exaltant, tempéroit la grossièreté des mœurs. Voilà sans doute pourquoi de respectables ecclésiastiques, loin de condamner ces relations nouvelles, sembloient, au contraire, les approuver. Le chapelain André formoit un code amoureux; le bon Philippe Mouskes, alors chanoine, et depuis, évêque de Tournay, regrettoit ces siècles où l'on aimoit par amour, c'est-à-dire avec éléva-

tion et délicatesse. Ils apprécioient les effets d'un penchant qui, renfermé dans des bornes convenables, peut servir de frein à de mauvaises passions, et sembloient avoir deviné confusément la pensée de Sterne, qui dit quelque part qu'il ne s'étoit jamais glissé dans son âme de sentiment bas ou condamnable, que s'il cessoit d'être épris d'une princesse inconnue ou imaginaire. Aussi, point de paladin accompli sans amour : Froissart, voulant faire l'éloge du duc Wenceslas de Brabant et de Luxembourg, n'a garde de ne pas répéter qu'il étoit *frisque*, *courtois et amoureux* (1).

Toutefois cet amour, malgré ses conséquences salutaires, ne se réduisoit pas, il s'en faut, à un pur platonisme, et même, dans sa dialectique déliée, il obscurcissoit quelquefois les plus claires notions du devoir. La plupart des sentences compilées par le chapelain André donnent tort aux maris : en vérité, l'auteur de *Jacques* ne fait pas mieux.

Que les cours d'amour aient pris naissance dans la patrie des troubadours, cela est possible et même probable. Toujours est-il qu'elles ont été connues en Belgique dès leur origine ou à peu près. Le chapelain André rapporte deux jugemens de la comtesse de Flandre.

On avoit posé cette grande et importante question : « Un amant, « déjà lié par un attachement convenable, requit d'amour une « dame, comme s'il n'eût pas promis sa foi à une autre ; il fut « heureux ; dégoûté de son bonheur, il revint à sa première « amante, il chercha querelle à la seconde. Comment cet infidèle « doit-il être puni ? »

La comtesse de Flandre prononça souverainement : « Ce mé- « chant doit être privé des bontés des deux dames ; aucune femme « honnête ne peut plus lui accorder de l'amour. »

Admirablement jugé, n'est-ce pas ?

Quelle étoit cette sage comtesse ? M. Raynouard n'hésite pas à désigner Sibylle, fille de Foulques d'Anjou, laquelle, en 1134, épousa Thierry d'Alsace, comte de Flandre (2).

Beaucoup de Belges s'étoient affiliés à la confrérie de la *court amoureuse*, qui, sous Charles VI, a existé à la cour de France. Le

(1) *Voy.* les mémoires et les poésies de Froissart.

(2) *Choix des poésies originales des Troubadours.* Paris, 1817, II, LXXXI-XC, CXVI. Cf. nos *Nouvelles Archives hist. des Pays-Bas*, V, 264-268.

manuscrit n° 626 de la Bibliothèque royale de Paris est cité par M. Raynouard (1), et M. Lucien de Rosny en a fait une copie pour la Bibliothèque du royaume, à Bruxelles. Il a appartenu à Moreau de Mautour.

Dans cette *court*, dont le roi étoit *souverain*, les femmes ne siégoient pas; marque évidente de dégénération. Ceux qui la composaient étoient divisés par classes. La première n'a point de désignation; ceux qui y sont portés reçoivent tous la qualification de *messire*, que l'on donnait aux chevaliers et aux plus grands seigneurs, même aux princes du sang, car les titres n'ont été prodigués qu'à mesure qu'ils perdoient de leur valeur. L'*altesse* d'aujourd'hui est moins honorifique que le *monsieur* d'autrefois. Clovis se contentoit du titre de *noble homme*, dont un simple anobli auroit de la répugnance à s'accommoder.

La seconde classe est celle des *grands veneurs de la court;*

La troisième, des *trésoriers des chartres et registres;*

La quatrième, des *auditeurs;*

La cinquième, des *chevaliers d'honneur, conseillers de la court, amoureuse;*

La sixième, des *chevaliers-trésoriers;*

La septième, des *maîtres des requêtes;*

La huitième, des *trois présidens de l'ordre*;

La neuvième, des *secrétaires;*

La dixième, des *concierges des jardins et vergers amoureux;*

La onzième, enfin, des *veneurs*.

Une autre organisation se remarque dans une cour d'amour, postérieure de quelques années.

Parmi les archives de l'ordre de la Toison d'or à Vienne, il se trouve un livre d'armoiries sur lequel est écrit: *Ce livre appartient et est à Gilles Rebecques, roi d'armes de Hainaut, de Hollande et de Zélande, de la Basse-Frise, de Namur et de Cambrésis.*

Les armoiries sont celles des membres d'une cour d'amour établie en France en 1400. Le même volume contient une copie de la charte de cette cour, publiée cette année même à Paris, dans l'hôtel d'Artois, le jour de Saint-Valentin, époque assez connue dans les annales amoureuses. On y a inséré les règlemens de cette institution.

(1) *Id.* CXXXII.

Cette cour, *fondée sur l'humilité et la fidélité, et instituée à l'honneur des dames*, étoit composée, 1° d'un chef nommé *prince de la cour d'amour;* 2° de *trois grands conservateurs* qui furent, au temps de la création, Charles VI, roi de France, Philippe, duc de Bourgogne, et Louis, duc de Bourbon; 3° de plusieurs autres personnes du premier rang, qualifiées seulement de conservateurs; 4° de vingt-quatre chevaliers, écuyers et autres possédant la rhétorique et la poésie, appelés *ministres de la cour*, lesquels avoient la principale autorité après les grands conservateurs, et étoient chargés de présenter aux assemblées, que cette cour était obligée de tenir à certaines époques de l'année, des ballades et autres pièces de poésie, suivant ce qui était réglé par les statuts; 5° enfin de quelques officiers, tels que trésoriers des chartres, secrétaires, concierges et huissiers (1).

Pour en revenir à la première cour amoureuse de Charles VI, elle s'étoit associé grand nombre de Belges, tels que

Messire Robert, seigneur de Waurin;

Messire Gilles, seigneur de Chyn, de la maison de Berlaimont, dont il portait les armes pleines;

Messire Guillaume, seigneur de Ligne;

Messire Jehan, seigneur de Ghystelle;

Messire Jehan, seigneur de la Hamede (Hamaide);

Messire Hues de Lannoy;

Messire Ramaige (?), chevalier seigneur de Lannoy;

Messire prince de Steehus (Steenhuyse), souverain (grand bailli) de Flandre;

Messire Jehan Weltin, prévôt de la ville de Tournay;

Pierre de Rosembos, écuyer, prévôt de la ville de Lille, écuyer d'écurie de monseigneur le duc de Bourgogne;

Sandra Leboucq, écuyer-échanson du comte de Hainaut, probablement de la famille de l'historien-poëte;

Galiffer de Jumelle, écuyer, huissier d'armes du roi (d'argent à trois bandes de gueules); Pailliot, p. 671, dit *à quatre bandes;*

Pierre le Musy, seigneur d'Esquelmes, échanson du roi : nous avions dit, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (2), que nous ne connaissions pas les émaux héraldiques de la famille

(1) *Nouv. Arch. hist. des Pays-Bas*, V, 340-341.
(2) II, 282.

de *li Musis;* on voit ici qu'ils étoient de gueules à la bande d'or accompagnée de six quintefeuilles d'argent trois et trois : la bande étoit chargée de différentes brisures, suivant les branches ; celle de Pierre le Musy offre un double aigle de sable en chef ;

Arnoult le Musy, la bande d'or chargée d'une étoile à cinq rais, marqués d'argent, sans doute par erreur ;

Guillaume le Musy, bourgeois de Tournay, la bande chargée en chef d'un aigle de sable au vol abaissé;

Guillebin de Lannoy, écuyer;

Guillaume Picard de Hainaut, écuyer;

Jacques de Renty, écuyer, chambellan de M. le duc d'Orléans;

Jehan de Wassenaer;

Maître Hues de Quogen, prévôt de l'église de Saint-Omer, chantre de Coutances, maître des requêtes de la cour du roi, *grand auditeur de la court amoureuse;*

Messire Roland d'Utquerque;

Robert le Courtraisien, écuyer (d'or à quatre chevrons de gueules);

Le Bègue de Lannoy;

Jacquemart Petit, bourgeois de Tournay (de sable au massacre de cerf d'or, chevillé de cinq pièces de chaque côté);

Maître Jehan de Ferries, chantre et chanoine de Lille;

Maître Thierry Palene, prévôt de Saint-Pierre de Douai (d'azur à trois croissants d'or);

Pierre d'Outervoysin, dit Gournay, sergent d'armes du roi (les mêmes armes que les Roisin).

Indépendamment du recueil d'André, plusieurs documens peuvent nous faire connoître les objets qui exerçoient en Belgique les cours d'amour. M. Hécart a donné au public les sirventois du puits d'amour de Valenciennes, institué en 1229, transformation de ces cours brillantes qui florissoient dans les palais des princes. De son côté, M. Willems a communiqué à la commission d'histoire un extrait curieux d'un manuscrit composé au xve siècle, où les problèmes amoureux les plus ardus sont résolus en prose et en vers (1).

Les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne ont été commentés en latin par un jurisconsulte, Benoît de Court (2), qui a pris la

(1) *Bulletins*, n. 217-233.

(2) M. du Petit-Thouars, *Biogr. univ.*, X, 104, l'appelle Benoît Court ou de Courtil, Sallengre, *le Court*, Lenglet *de Court*.

chose au sérieux et n'auroit pas traité autrement les Pandectes ou le Digeste (1). M. Dellac, trompé par le titre latin des éditions de ce commentaire, s'est imaginé que les arrêts mêmes avoient pris la forme latine, et M. Villemain, trompé par M. Dellac, a avancé que les sentences de la vicomtesse de Béziers étoient rendues en latin presque aussi bon que celui de Saint-Thomas (2). C'est ainsi que les bévues se répètent et ont pour échos les hommes les plus habiles.

Les advineaux amoureux, imprimés deux fois par Colard Mansion (*voir* les Évangiles de Cornoilles, réimprimés dans la même collection), ont beaucoup de ressemblance avec le recueil de M. Willems, du moins à en juger par son extrait. L'auteur, dans le prologue, affirme avoir fait ce recueil à l'instigation de noble et gentil chevalier le seigneur de la Marche, qui même lui fournit quelques-unes des demandes. Elles ne se trouvent point réimprimées, comme l'assure l'abbé Mercier, dans le livre des Évangiles de Cornoilles, et réimprimées dans la collection de Joyeusetés et facéties, publiée par Techner, ni dans l'Abusé en cour (3).

Voici une de ces énigmes :

LA DEMOISELLE.

Sire chevalier, ils sont deux hommes qui, tous deux, aiment une damoiselle, et chacun d'eux lui requiert avoir guerredon de son service. La damoiselle, veuillant user de courtoisie, ottroye à l'un qu'il prengne d'ell ung seul baisier, et de l'autre elle seuffre qu'il l'accole tant seulement. Or vous demande auquel elle montre plus grand signe d'amour?

LE CHEVALIER.

Damoiselle, sachiez que c'est à cellui auquel elle ottroye le baisier,

(1) Sur l'édition de Paris 1555, voir le *Ducatiana*, I, 104-105, et sur l'ouvrage même les *Mémoires de littérature* de Sallengre, I, 104-116, Michault, *Mémoires sur Lenglet-Dufresnoy*, n° 158, le marquis du Roure, *Analecta-biblion*, I, 206-208. La Bibliothèque royale, fonds Van Ulthem, n° 12787, possède une édition des *Arresta*, de Paris, Charles Langelier, 1544, in-8. Elle n'est pas indiquée par M. Brunet; peut-être n'en valoit-elle pas la peine.

(2) *Biogr. universelle*, XXVII, 286. *Littérature du moyen âge*, première édition de Paris, I, 15.

(3) Van Praët, *Notice sur Collard Mansion*, 47-50.

car cent mille accolers n'attaindroient pas à un baisier octroyé d'une dame en amour.

Ces entretiens peuvent être futiles, je n'en disconviendrai pas; mais leur frivolité ne vaut-elle pas l'ennui pesant de notre politique de salon et de nos parlemens d'antichambre?

Marguerite d'Autriche, la gente damoiselle, tenoit souvent une espèce de cour amoureuse et poétique.

L'intéressante publication de M. le Glay, qui a tiré de l'oubli une partie de la correspondance de cette princesse, et l'excellente notice qu'il lui a consacrée, ont rappelé mon attention sur un manuscrit de la Bibliothèque royale qui lui a appartenu, et où l'on voit des traces de sa main et de son esprit. C'est un livre de ballades dont j'ai parlé ailleurs (1), et que M. Van Hasselt a signalé de son côté. Ce petit volume est de nature à faire connoître le cercle intime de Marguerite, où l'on s'occupoit de politique, de vers, de musique, de dévotion et de galanterie. Ce qui le rend remarquable, indépendamment du mérite des chansons amoureuses qu'il contient, c'est qu'elles sont presque toutes sous des dénominations bizarres, qui cachent, comme l'a deviné M. Van Hasselt, les noms véritables de quelques dames, seigneurs, favoris ou familiers de l'archiduchesse, à l'aide d'anagrammes chargées de lettres et de syllabes parasites, afin de dérouter les OEdipes.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la clef de ces logogriphes : je suis l'ordre du livre.

Vlednora truopa zamo hemady.
Rondel pour Madame (*l'archiduchesse*).
Tindez, Knidep, Znidep,
Edin. Jean d'Ostin, dit Hesdin ou Edin, maître d'hôtel de Marguerite, gouverneur de Béthune, eut une mission en Angleterre l'an 1515. Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, etc. II, 318.
Itocipu, Etocipi, Dtocipo, Dtocipo, Stocipo, Stocipu, Itocipo, Itacipa, Utocipi, Stacipu, Stocipi, Otocipo Ytocipa.
Picot. Pierre Picot, médecin de Marguerite.
Zamo Temadi, Semadams, Dama Temado.
Madame.
Pertsonh Kemado.
Nostre Dame (*l'archiduchesse*).

(1) *Notices et extraits des Mss. de la biblioth. de Bourgogne*, I, 17-24. Le *Ms.* est coté 10572 (610). — *Essai sur la poésie françoise en Belgique*, p. 161, 284 et suiv.

Bingibuaz, Lingibuap. Lingibuaz, Lingibuam. Lingibuat, Kingibuaz, Pingibuan.

Aubigni.

Pamo Hellisiomeda zienalpo.

Mademoiselle Planci.

Il est parlé d'une famille *de Plancy* dans les mémoires du feld-maréchal de Mérode-Westerloo, I, 223.

Grueingisnomo sedz tussuoba.

Monseigneur de Boussut.

Kamo pellesiomedi Vmalcuho.

Mademoiselle Huclam.

Dnotuobz, Vnotuoba.

Bouton. Sans doute l'écuyer Bouton qui présenta Anne de Boleyn à Marguerite. Notice de M. le Glay, pag. 77. Il s'appeloit Claude.

Fama Bellesiomadi, Camo Zellesiomeda.

Mademoiselle (*nièce de Marguerite?*).

Dsez osellify.

Ses filles (*d'honneur de l'archiduchesse*).

Taly Spofo.

La Fop, personnage qui avoit peut-être quelque analogie avec la gentille *Fosseuse* de la cour de Navarre, dans *Tristram Shandy*.

Dossnana.

Nanso (le comte de *Nassau*).

Dnomo Truetiuresa.

Mon serviteur (*ce qui semble annoncer quelque amourette*).

Fely Stuedisrepo Zedz Pelodz, Otnediserpi Sedz Meloda.

Le président de Dôle.

Trionaebz.

Branoir (*Beauvoir?*)

Las pellesiomada seds ferevo.

La demoiselle de Vère, de la maison de Montfort ou de celle de Borselen.

En 1784, l'auteur de la *Défense des Belges confédérés*, I, 40, exprimoit le regret qu'en Zélande le corps des nobles ne fût représenté que par le prince d'Orange, alors marquis de Vère et de Flessingue. « Il y a encore, disoit-il, dans cette province, au moins quatre maisons très-anciennes et auxquelles on ne pourroit contester sans injustice une illustre et antique noblesse. Celle de Borselen y existe encore, et cette maison ne le cède certainement pas à aucune des plus anciennes de toute la république. »

Zely adratsabo sedz Inobruoba.

Le Bastard de Bourbon.

Tali lemuabz, Malo kemuaba, Naly femuabo, Taly nemuaba, Laly pemuabo, Halo kemuabi.

Gui de la Baume, comte de Montrevel, chevalier de la Toison d'Or, chevalier d'honneur de Marguerite, cinquième fils de Pierre de la Baume, seigneur de St-Sorlin. Il est appelé *Marc* dans la table de la Correspondance de Maximilien et de Marguerite, publiée par M. le Glay. Claude de la Baume étoit chef du conseil privé.

Las pami bellesiomedi sedz ceduabo, pami bellesiomedo bedz ceduabo, Pami bellesiomedi heduabi.

(La) Mademoiselle de Baude (*Bade?*); le jeune marquis de Bade étoit, en effet, pensionnaire de Philippe le Beau et fréquentoit sa cour.

Fruengisnomo bellesudu.

Monseigneur (*sic*) Duselle (d'Utzelle). M. *de Duzelle* est compté parmi les chevaliers d'honneur de Marie de Bourgogne. *Suppl. aux Troph. de Brab.*, I, 45. Le seigneur de *Dutzelles* est chambellan de Philippe le Beau, *Ib.*, pag. 46.

Dsenrotem, Dseurotem.

Etorues, Etornes, Hornes?

Veuqreuqilo.

Liquerque (*Liedekerke?*)

Regiauase Izsifo Kudr Atnediserpa Zudz Umabarba.

Sauvaige, fils du président de Brabant. Il portoit d'azur à trois têtes de licornes d'argent.

Brueingisnomo sedz stepuopa.

Monseigneur de Poupet. Guillaume de Poupet fut maître d'hôtel de Marie de Bourgogne et commis des finances en 1449.

Ces personnages tiennent encore aux cours d'amour qui s'en alloient mourant comme l'héroïsme chevaleresque et la vieille foi religieuse.

Nous rassurerons M. le Glay en lui annonçant que le *Ms.* dont il parle à la page 78 de sa notice se conserve toujours à la Bibliothèque royale. C'est un bel in-fol. en parchemin, contenant des hymnes latines et des chansons françaises. Il est orné d'encadremens tout diaprés de marguerites allégoriques, et présente même le portrait de la princesse. J'en ai fait faire un facsimilé fidèle pour le roi de Sardaigne

Après Marguerite il n'existoit plus personne en Belgique qui pût sauver les cours d'amour du ridicule. Aujourd'hui il n'y a plus d'amour, il reste à peine des femmes, mais nous avons le régime constitutionnel, les sociétés en commandite et les romans de George Sand.

Mélanges bibliographiques.

UN LIVRE DE LA REINE MARGUERITE.

Il y a quelque temps, le hasard ou le bon génie qui préside trop rarement à mes destinées bibliographiques me fit entrer chez un honnête épicier qui, ennuyé de ne vendre que du sucre et du poivre, s'est mis aussi à tenir *la partie des vieux livres*. Dans un coin de son obscure boutique, j'aperçus un volume qui attira mon attention par quelques circonstances particulières, et je m'empressai de l'acheter, car je reconnus qu'il étoit digne de figurer dans le cabinet d'un curieux.

Cet ouvrage est intitulé : *Les Propos d'Épictète, recueillis par Arrian, auteur grec, son disciple. Translatez du grec en françois, par fr. I. D. S. F.* A Paris, chez Jean de Heuqueville, rue Saint-Jacques, à la Paix. 1 vol. in-8°, 1609.

Cette traduction du *Manuel d'Epictète*, dont l'auteur est indiqué seulement par les initiales que je viens de rapporter, est due à Jean Goulu, alors prieur et depuis général des feuillans. Ce savant helléniste, fils et frère de professeurs de grec au collége de France, échangea son nom de famille, lorsqu'il entra dans la vie monastique, contre celui de Jean de Saint-François.

Pourquoi, allez-vous dire, attacher quelque prix à un bouquin qui est loin d'être rare sans doute?... Voici ma réponse à cette question. Mais auparavant laissez-moi dire quelques mots de cette traduction d'un livre si souvent traduit avant et depuis.

Le père Goulu entreprit de translater du grec en françois *les Propos d'Épictète*, sur l'ordre de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, ainsi qu'on le voit dans l'*Epître* à cette princesse placée en tête du volume, et dans le *Privilége* où le roi annonce que cette traduction fut faite par le *commandement de nostre très-chère et bien-aimée sœur la roine Marguerite*. (On sait que Hen-

ri IV donnoit ce titre à sa femme, après son divorce.) Remarqu en passant, que l'auteur de l'article GOULU (Jean), dans la *Bio phie universelle*, s'est trompé lorsqu'il a dit que ce fût par c de Henri IV que cette traduction fut faite. Ajoutons qu'il s'es core trompé, ainsi que l'auteur de l'article ÉPICTÈTE, dans le m ouvrage, lorsqu'il n'a cité que l'édition du même livre, imp en 1630, tandis qu'il falloit indiquer préférablement celle de 1 qui fait l'objet de cette notice.

J'arrive maintenant à la circonstance qui m'a fait achet vieille traduction d'Épictète par le bon frère Jean de Saint-F çois. En examinant ce volume, je remarquai les lignes suivar tracées en écriture du temps sur un feuillet blanc qui précè titre : *Achapté en l'inuentaire de la feu reine Margueritte, par Jean de Saint-Pré pour Jeanne de Berges.* 4 liv. 10 s.

Il me fut facile de reconnoître que l'exemplaire que je t dans la main étoit celui qui avoit été offert par l'auteur à la 1 Marguerite ; et ce qui ajoute encore à l'authenticité de cette gine ce sont les fleurs de lys et le chiffre M. V., surmonté d couronne, qui sont frappés à fer froid et parsemés en grand no sur la reliure en veau brun qui couvre ce volume, auquel q rubans de soie bleue sont attachés en guise de fermoirs.

N'est-ce donc pas, je vous le demande, une bonne fortune un amateur que de posséder un livre ayant appartenu à la p fille de François Ier, à la fille de Henri II, à l'épouse de Henri

A. T.

RAOUL DE CAMBRAY.

Plusieurs des écrivains qui ont écrit sur les productions rom par une erreur bien excusable lorsqu'on parle sur des œuvres intitulées, et que l'on n'a pu analyser à fond, erreur que avons partagée nous-mêmes dans nos précédentes éditions, pris et cité le nom d'un poëme pour celui d'un poëte, et ont élevé au rang des trouvères *Raoul de Cambray*, qui n'est q titre d'une œuvre anonyme, que, du reste, l'on peut supp

sans trop de présomption, le fruit d'une muse cambrésienne. Il est temps cependant de remettre chaque chose en son lieu et de rendre à la vérité son empire : Cambray, d'ailleurs, ne perdra pas au change; si on lui enlève un poëte, on lui restitue un héros.

Passant désormais sous silence ceux qui ont été conduits à citer *Raoul de Cambray* comme trouvère, nous arriverons de suite aux écrivains qui en parlent comme héros de roman. Le troubadour Arnaud d'Entrevènes le mentionne comme un des plus fameux romans du treizième siècle ; il auroit pu faire reculer sa célébrité de cent ans encore sans se compromettre ; ceci prouve, du reste, que sa réputation, devenue populaire, avoit, comme l'on voit, franchi la Loire et s'y étoit longtemps maintenue, car un autre troubadour, Folquet de Romans, en met aussi la citation dans la bouche de ses acteurs : « Vous avez, ô dame, mon cœur que je vous « laisse, à condition de ne jamais le reprendre ; que mieux ne prit à « *Raoul de Cambray*, etc. » Le savant Raynouard a récemment cité avec honneur ce roman dans le tome II du *Choix des poésies originales des Troubadours*, pages 297 et 311.

Le roman de *Raoul de Cambray* est d'une haute antiquité ; selon l'opinion de M. Paulin Paris, c'est l'une des plus anciennes compositions de la langue d'oil, et l'on peut, sans crainte, la faire remonter même au commencement du XIIe siècle. On n'a aucune espèce de donnée sur le poëte qui a pu enfanter cette brillante épopée, composée d'environ six mille vers de dix syllabes, et écrite comme la plupart des chansons de geste en tirade de vers omiotelentes et en assonances. On ne connoît qu'un seul manuscrit de ce roman, c'est celui de la bibliothèque du roi, inscrit sous le n° 8201.

L'action est bien antérieure à la date de la composition du poëme, puisqu'elle se passe sous le règne de Louis IV d'Outremer ; l'auteur désigne un évêque de Cambray, sous le nom de *Régnier*, ce qui n'est qu'une fiction de poëte. Toute l'épopée roule sur l'histoire du Cambrésis, de l'Artois et de la Picardie. On y voit que Raoul, comte de Cambray, vers 940, fils de Taillefer de Cambray, ayant incendié l'abbaye d'Origny en Vermandois (1), événe-

(1) Origny-Ste-Benoite, bourg de l'arrondissement de St-Quentin, est situé sur l'Oise, entre Guise et Ribemont ; il tire son nom de sa patronne, sainte

ment qui tient de la place dans le poëme (1), se prend de di avec Bernier de Ribemont (2), son écuyer; ce qui donne lieu épisode qui offre quelque réminiscence de celui de la querell gamemnon et d'Achille, dans l'Iliade. L'écuyer finit par Raoul dans un combat près de Saint-Quentin; il demande p à Dieu de ce meurtre et fait plusieurs pèlerinages pour l'e Gérin d'Arras, oncle de Raoul, après plusieurs refus, conse fin à donner à Bernier pour épouse la belle Béatrix sa fille. un jour qu'il revenoit, avec son gendre, de Saint-Jacques-de postelle, en passant sur le champ de mort de Raoul, Gé trouve exalté par le souvenir de la perte de son neveu, il Bernier d'un coup d'étrier et lui brise la tête.

Cette brillante épopée est pleine de poésie et de charme: tc détails d'intérieur y sont d'une naïveté piquante et surtout vérité bien remarquable; l'auteur pousse même sa franchise j appeler chaque chose par son nom et sans aucune circonloc la civilisation n'avoit pas encore appris aux écrivains à dir dans ce qu'ils laissoient supposer que dans ce qu'ils énonçoie téralement. On trouvera, en outre, dans ce poëme une fou vénemens dont le temps avoit entièrement effacé les trace dont il ne nous restoit que des récits imparfaits et confus.

Le roman de *Raoul de Cambray*, reconnu par M. Paulin copié et traduit par M. *Édouard le Glay*, avocat et élève de

Benoite, qui passe pour y avoir subi le martyre en 302. Une abbaye d dictines y fut fondée vers 850.

(1) L'incendie de l'abbaye d'Origny, épisode du roman de *Raoul d bray*, parut en 1834, avec une traduction et des notes par M. Ed. le élève de l'école des Chartes, dans *la Jeune et vieille France*, et en 183 les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, années 1 pages 145-178.

(2) Ribemont est un bourg du Vermandois, jadis siége d'un châtelai sant dont plusieurs terres voisines relevoient. Plusieurs seigneurs de furent célèbres dans les croisades; ils descendoient de Bernier de Rib que l'histoire donne comme un fils naturel d'Eilbert, et d'une co d'Hombliéres, qui depuis devint, dit-on, abbesse d'Origny-Ste-Benoit nier, suivant l'histoire, se fit moine en 948 et devint premier abbé r d'Hombliéres. (*Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, par Co *Cambrai*, 1771, in-4, t. 1, p. 295.)

artes, paroît en ce moment, par ses soins, à Paris, chez mer, en un volume grand in-12 (1); il est précédé de l'analyse it le poëme et accompagné de notes historiques et philologi- et de la traduction littérale des épisodes les plus remarquables. vail, fait consciencieusement par un jeune homme érudit et le, nous dispense d'entrer dans de plus grands détails sur un ment littéraire que chacun voudra posséder en entier; nous bornerons ici à donner les premiers et les derniers vers du de Raoul, pour en offrir un avant-goût aux lecteurs.

ci la première strophe :

I.

Oiez chançon de joie et de bandor !
Oit avés auquant et li plusor :
Chantet vus ont cil autre jogleor
Chançon novelle, mais il laissent la flor
Del grant barnaige qui tant ot de valor :
C'est de Raoul; de Cambrai tint l'onor :
Taillefer fu clamés par sa fieror.
Cis ot I. fil qui fu bon poigneor;
Raoul ot non, molt par avoit vigor,
As fils Herbert fist maint pesant estor,
Mais Bernecous l'ocit puis à dolor.

DERNIÈRE STROPHE.

Grans fu l'assaut par verté le vus di :
Bien se deffent d'Arras li sor Géri.
Ruent il pierres et maint caillox faitis
Ens el fosset, assés en abati;
Et Juliens si c'escrie à hau cris :
Laissiés l'assaut pour le cor St.-Félis !
Et li nuis vint con n'il pot plus véir.
Quant il fu nuis, par verté le vus di,
Li sor Géri de la cité issi

Sor son cheval, si ala en escit,
Mais on ne set certes que il devint :
Hermites fu ainsis con jai oït,
Et Henriés ot Arras la for eit

(1) VIIe numéro de la collection des Douze pairs.

Et si fu Sires de Artois je vus dis
Et Juliieus r'ala à Saint Quentin,
Puis fu il cuens de Sain Gile autresis.
D'or an avant faut la chançon ici :
Beneois soit cis qui l'a vus a dit,
Et vus ausis qui l'avés ci oit.

Explicit.

On voit, par cette fin, qu'après le meurtre de Bernier par le vieux comte Géri d'Arras, Julien, fils aîné de Bernier, mit le siége devant la capitale de l'Artois et ravagea le pays ; le rancuneux Géri ou Gérin se sauva à cheval ; l'auteur présume qu'il se fit ermite ; la cité d'Arras resta à Henry. Julien retourna à Saint-Quentin et devint comte de Saint-Gilles. A. D.

M. de Polenz, qui habite ordinairement à Peytau, par Gnadenfrey, en Sicile, et actuellement à Paris, nous communique la notice suivante, que nous croyons devoir insérer dans notre Bulletin.

La guerre des camisards ou les troubles des Cévennes étant une des plus intéressantes parties de l'histoire sous les rapports religieux, politique et militaire, on doit s'étonner qu'il n'en existe pas encore en allemand une histoire puisée dans les sources. Ayant vainement espéré jusqu'ici qu'elle trouveroit une plume plus habile que la mienne, je me suis enfin décidé à essayer de remplir ce vide dans notre littérature historique. Si cette tâche est au-dessus de mes forces, elle n'est pas au-dessus de mon zèle qui ne me laissera épargner ni peines, ni frais, pour me procurer autant de matériaux que possible et pour suppléer aux défauts de la composition par de longues recherches, une critique consciencieuse et exacte, et avant tout par l'amour de la vérité. Quoique j'aie déjà recueilli tous les matériaux à ma portée, je ne puis les considérer que comme des sources secondaires, et je ne pense pas mettre la main à la composition avant d'avoir puisé aux sources originelles. Je regarde comme telles les livres rares, les gazettes et journaux, les pamphlets de ce temps-là, les édits, ordonnances et autres pièces officielles, et surtout les mémoires manuscrits de témoins oculaires. C'est dans ce but que je m'adresse au public,

ulièrement à toutes les personnes qui se trouveroient en état
ider dans l'exécution de mon projet, soit par des conseils,
r des notices historiques et topographiques, soit enfin en
rnissant des matériaux authentiques ou en m'indiquant les
s où je pourrois remonter à la certitude des faits.

nnu, je ne puis prétendre à ce qu'on me confie les manus-
riginaux, quoique je me fisse un devoir de les renvoyer
leusement après m'en être servi. J'ose donc inviter les per-
qui en possèdent de m'en donner avis, pour que je puisse
:r de les faire copier à mes frais. J'adresse la même prière à
ıi pourroient et voudroient me fournir des ouvrages ou des
nprimées. Cette précaution est nécessaire pour que je ne re-
as deux fois le même livre ou manuscrit. A cet avis pourroit
nt celui des frais pour la copie des manuscrits ou du prix
·es qu'on préféreroit me vendre au lieu de me les prêter, et
ı soin d'en faire parvenir le montant soit par la poste, soit
roie de la librairie, soit par quelque autre moyen et, si on
re, avant qu'on m'ait envoyé l'objet. Il en seroit de même
is de port.

uadé que ce n'est pas un des moindres devoirs d'un histo-
ue de rendre compte au public des sources auxquelles il a
et de le mettre ainsi en état de juger tant de sa bonne foi
son discernement et de sa critique, non-seulement j'indique-
sources, mais aussi je nommerai les personnes auxquelles
levrai, et je m'acquitterai par là d'une dette de la recon-
ıce. Le temps que je me propose de décrire appartenant à
re, il n'est pas à craindre que cet acte de gratitude puisse
omettre des individus ou blesser des intérêts quelconques.

De Polenz,

Ancien major au service de Sa Majesté le roi de Saxe.

LES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Édition critique, philologique et littéraire.

De tous les genres de littérature cultivés en France, avant le XVIIIe siècle, le conte est un de ceux qui méritent le plus de fixer notre attention. Ce genre, naturel au génie de la nation, avait déjà atteint un certain degré de perfection pendant le règne de saint Louis.

On sait que nos jongleurs récitoient, par les villes et les châteaux, des contes appelés fabliaux, dont ils empruntoient les circonstances soit à la tradition, soit aux aventures contemporaines. Ces fabliaux et les nombreux romans en prose, d'amour et de chevalerie, qui les suivirent, donnèrent naissance aux contes et aux nouvelles qui, dans les XVe et XVIe siècles, ont signalé la littérature françoise et la rendent, aujourd'hui encore, digne de remarque.

Le recueil de contes, connu sous le nom des *Cent Nouvelles nouvelles*, est un des livres les plus curieux de cette littérature. On trouve déjà, dans cet ouvrage, composé à la fin du XVe siècle, plusieurs des qualités brillantes qui, plus tard, ont fait la gloire de nos meilleurs écrivains. Par la clarté du style et par la simplicité du récit, ce livre contraste singulièrement avec les compositions obscures et pédantesques des littérateurs attitrés de la même époque ; l'art du conteur y est souvent porté au plus haut degré ; on peut enfin le considérer comme l'un des modèles de la vieille prose françoise.

Les différents récits qui composent ce recueil ont été faits à Genapé, petite ville du Brabant, dans l'intervalle des années 1456 à 1461, par les seigneurs, domestiques et familiers de Louis, Dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XI. Ce prince s'était réfugié auprès du duc de Bourgogne, pour échapper au ressentiment de Charles VII, son père. Le dauphin lui-même, le duc Philippe le Bon, et quelques-uns des plus grands seigneurs de la cour de Bourgogne, figurent au nombre des personnes qui racontèrent les *Cent Nouvelles*. Plusieurs de ces nouvelles ne sont rien de moins que des anecdotes contemporaines redites par ceux qui en avoient

été les acteurs ou les témoins. Ainsi les *Cent Nouvelles nouvelles* appartiennent à l'histoire et méritent d'être étudiées sous ce point de vue.

C'est dans le but de faciliter cette étude que j'ai entrepris la nouvelle édition de ce recueil.

Mais, pour que cette édition fût véritablement utile et pût remplacer toutes celles que l'on trouve communément dans le commerce, des travaux de différente nature étoient nécessaires.

Il falloit d'abord, à l'aide de quelque manuscrit ou de l'une des éditions princeps, rétablir dans sa pureté le texte primitif que des réimpressions nombreuses, toujours accompagnées d'altération, avoient entièrement défiguré. Il falloit encore retrouver quels étoient les différents personnages nommés comme auteurs en tête de chaque récit, puis chercher si chacun de ces récits étoit d'invention nouvelle ou imité d'un conte plus ancien ; enfin quelques détails sur la jeunesse de Louis XI, et sur son séjour à la cour de Bourgogne, devoient compléter ce travail destiné à l'intelligence des *Cent Nouvelles nouvelles*. Voici comment je me suis appliqué à en remplir les différentes parties.

Depuis le jour où ces contes furent récités, jusqu'au moment où on les imprima pour la première fois, ils furent en grande faveur dans les deux cours de France et de Bourgogne ; plusieurs manuscrits, dont j'ai trouvé l'indication, mais qui ne paroissent pas être parvenus jusqu'à nous, le prouvent suffisamment. Parmi ces indications, il en est une d'après laquelle on peut croire que les *Cent Nouvelles nouvelles*, recueillies par l'un des personnages qui composoient la petite cour de Genape, furent présentées au duc Charles le Téméraire. Dans l'inventaire de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, on trouve un article ainsi conçu :

> N° 1261. Ung livre tout neuf escript en parchemin à deux coulombes, couvert de cuir blanc de chamois, historié en plusieurs lieux de riches histoires contenant *Cent Nouvelles*, tant de monseigneur que Dieu pardonne, que de plusieurs autres de son hostel, quemenchant le second feuillet après la table, en rouge lettres : *celle qui se baignoit*. Et le dernier : *lit demanda* (1).

(1) Bibliothèque protypographique, ou librairie des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens. 1 vol. in-4. *Paris*, 1830 (page 185).

D'après cette indication, on peut croire que les *Cent nouvelles* ne furent rédigées qu'après la mort de Philippe le Bon, comme l'indiquent ces mots : *tant de monseigneur que Dieu pardonne.*

Les *Cent Nouvelles nouvelles* furent imprimées pour la première fois, en 1486, à Paris, par le célèbre libraire Antoine Vérard. Le roi Louis XI, qui se trouvoit l'un des auteurs de cet ouvrage, étoit mort depuis moins de trois années, et tout porte à croire qu'on attendit cet événement pour mettre au jour un recueil qui n'avoit pas été destiné au public. Cette première édition eut quelques succès, puisque le même libraire en publia une seconde presque aussitôt, mais qui n'est pas datée. Ces deux éditions, faites d'après un manuscrit de l'époque, sont fort exactes et contiennent seules le véritable texte des *Cent Nouvelles nouvelles*. N'ayant pas eu à ma disposition de manuscrit, c'est sur l'une de ces deux éditions, celle qui porte la date de 1486, que j'ai établi mon texte.

Quant aux éditions postérieures, c'est-à-dire à celles qui ont été faites depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe, elles sont toutes plus ou moins défectueuses. J'ai comparé avec le texte de 1486 une édition imprimée, à Paris, pour Michel Lenoir, dans la première moitié du XVIe siècle, et j'y ai rencontré des changemens dans le langage et des fautes nombreuses. Si, à peine un demi-siècle après la publication du texte original des *Cent Nouvelles nouvelles*, ce texte avait déjà subi de grandes altérations, on ne doit pas être étonné de toutes celles qui défigurent les impressions postérieures. Je les ai examinées avec soin : non-seulement le langage si correct et si pur des *Cent Nouvelles* est altéré, mais encore des fautes grossières rendent souvent le sens inintelligible. Je ne citerai qu'un exemple emprunté à l'édition imprimée en 1701, en deux volumes in-12, et que les gravures, dessinées par Romain de Hoogt, font rechercher des amateurs et portent à un prix assez élevé, quand elle se trouve dans le commerce. Dans la Nouvelle XXX, qui est intitulée *les trois Cordeliers*, le narrateur dit : Leurs mariz qui avoient assez, bien béu le soir, et qui se attendoient à *l'appeau* de leurs femmes c'est-à-dire à l'appel, à l'invitation de leurs femmes); dans l'édition de 1701, on a imprimé à *la peau* de leurs femmes, ce qui rend la phrase obscure et grossière. Quant aux fautes de langage, elles sont incalculables : dans une page de vingt-huit lignes, j'en ai souvent relevé plus de cinquante. Ces détails suffisent, je le crois, pour faire comprendre la nécessité d'un nouveau texte, si

l'on veut connoître les *Cent Nouvelles nouvelles* dans leur pureté originelle. Pour entreprendre utilement un travail de ce genre, il ne faut employer aucune des éditions postérieures à celle de 1486; mais il faut copier cette édition, et la reproduire dans toute son intégrité; c'est ce que j'ai fait en corrigeant avec patience, à la marge d'un exemplaire de 1701, toutes les fautes que je rencontrois.

Les différentes éditions des *Cent Nouvelles* contiennent, soit à la table, soit en tête de chaque récit, le nom de celui qui a fait ce récit. Ces narrateurs sont au nombre de trente cinq, en y comprenant Louis XI, qui raconta sept nouvelles, et le duc Philippe le Bon, qui en raconta trois. On y trouve aussi le nom de quelques-uns des plus grands seigneurs des cours de France et de Bourgogne; par exemple, celui du connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, décapité par ordre de Louis XI, en 1475. Des noms comme ceux de *Jean Lambin* de *Poncelet* sont mêlés à ceux de la plus haute noblesse; ce sont, pour la plupart, des domestiques de la maison de Bourgogne, chargés par le duc de servir le dauphin, et qui passèrent plus tard en France, où le roi Louis XI chercha toujours à les attirer.

Je m'appliquerai à faire connaître, dans de courtes notices, ces différents personnages, et quel rôle ils ont joué pendant les règnes de Louis XI et de Charles VIII, dont plusieurs d'entre eux furent les principaux acteurs. Quelques-unes de ces notices se réduiront à peu de mots : il me suffira de rappeler le nom du personnage, sans donner une biographie qui ne renfermeroit aucun fait nouveau; mais il n'en sera pas ainsi du plus grand nombre de ces notices, consacrées à des hommes qui ont joué, dans l'histoire de la dernière moitié du xve siècle, un rôle important, et qui sont encore presque ignorés. Certains documens inédits jusqu'à ce jour éclairciront ces biographies. Ce travail, qui aura pour but de bien faire connoître tous ceux qui ont pris part à la composition des *Cent Nouvelles nouvelles*, en augmentera l'importance.

J'ai dit, plus haut, qu'il était nécessaire de rechercher si chaque récit des *Cent Nouvelles nouvelles* était original ou imité, voici pourquoi : on lit, dans la préface du recueil, que les différentes aventures dont il se compose eurent lieu en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hainaut, Flandre et Brabant, et après : « pour ce « qu'elles eurent lieu naguère, on les intitula *Cent Nouvelles nou-* « *velles.* » Ces paroles pourraient faire supposer que toutes les his-

toires racontées dans ce recueil sont relatives à des anecdotes contemporaines ; il n'en est rien malheureusement : plusieurs de ces histoires ne sont autres que d'anciens fabliaux déjà mis en œuvre par Boccace, Pogge ou quelques conteurs. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des *Cent Nouvelles nouvelles* est original et paroît fondé sur des aventures galantes arrivées dans les pays nommés plus haut. Si les *Cent Nouvelles nouvelles* ont emprunté quelques traits aux fabliaux du moyen âge, en récompense elles ont servi bien souvent de modèles aux conteurs françois des trois derniers siècles, qui tous y ont largement puisé : la reine de Navarre, Bonaventure Desperiers et tant d'autres, jusqu'à notre la Fontaine, doivent aux *Cent Nouvelles nouvelles* plusieurs de leurs piquans récits. Il étoit donc aussi nécessaire de constater les imitations que les origines. Ce travail, tout entier de recherches, eût demandé plusieurs années d'étude, si des littérateurs, savans et laborieux, n'avoient pas pris le soin d'en réunir, avant moi, quelques parties. Aidé des travaux philologiques de le Duchat, de la Monnoye, de Legrand d'Aussy et de plusieurs autres, j'ai pu obtenir un ensemble, sinon complet, au moins très-satisfaisant. Le résultat de ces recherches, toujours assez longues, n'aura que peu d'étendue : quelques pages à la fin du second volume suffiront pour le contenir. Je me contenterai de placer dans deux colonnes, soit les origines, soit les imitations de chaque récit, en indiquant les ouvrages dans lesquels elles se trouvent.

La fuite de Louis, Dauphin de France, en Bourgogne ayant été la cause de la composition des *Cent Nouvelles*, j'ai cru nécessaire de faire connoître les événemens qui ont amené cette fuite, ainsi que ceux qui l'ont signalée. Il étoit d'autant plus convenable de tracer l'histoire de cette période de la vie du roi Louis XI, qu'aucun écrivain ne l'avait tenté jusqu'à ce jour, et que c'était une lacune de notre histoire qui méritoit d'être remplie.

On le voit, l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* que je me propose de publier (1) est un travail sérieux d'histoire et de philologie, dont l'importance ne peut pas être révoquée en doute ; cette importance fera oublier aux personnes scrupuleuses la légèreté de la plupart des récits et le scandale qui pourroit en résulter.

LE ROUX DE LINCY.

(1) La souscription est ouverte à la librairie, place du Louvre, n. 12, à 8 fr. le volume. 2 forts volumes in-12 semblables à la collection des Romans des Douze pairs.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

D'après une longue lettre que nous recevons de Belgique, il paroît que la société des Bollandistes poursuit, avec un zèle digne d'éloge, l'entreprise colossale de son fondateur: mais souvent son travail est interrompu faute de matériaux et de renseignements, qu'elle est obligée de faire venir de très-loin. Malgré tous ces retards, nous espérons (dit notre correspondant) voir se continuer avec succès une collection si importante et qui a demandé tant de patience et de temps à ceux qui l'ont commencée. Ce qui facilitera beaucoup le travail des savans Bollandistes, c'est 1° la confection de la table générale des matières contenues dans les 53 volumes terminée dans le courant de l'année passée; 2° le dépouillement détaillé et minutieux non-seulement de tous les légendaires et passionnaux si nombreux de la bibliothèque de Bourgogne, mais encore de la collection des manuscrits des anciens Bollandistes qui y est conservée en grande partie; 3° le martyrologe critique universel, tiré de tous les livres de cette espèce qu'ils ont eus à leur disposition, travail long et pénible; 4° le dépouillement des manuscrits de plusieurs autres grandes bibliothèques; 5° le catalogue détaillé de toutes les collections historiques qui forment la plus grande partie de leur bibliothèque, laquelle monte à présent à 7,000 volumes. Tous ces travaux préparatoires qui ont, en partie, absorbé leur temps jusqu'à présent, outre une grande disette de livres spéciaux sur les provinces, les évêchés, les monastères, les villes, les monumens du monde chrétien, retarderont nécessairement la publication de leur premier volume.

— Sous le titre d'*Études numismatiques et archéologiques*, M. J. Lelewel se propose de publier consécutivement une suite de ses études et de ses recherches. Le champ immense de l'archéologie et de la numismatique offre une multitude de monumens de toute espèce à ses observations, mais c'est la numismatique qu'il traitera avec prédilection; il n'en excepte que les monumens monétaires du moyen âge, qu'il réserve pour la continuation de sa *Numismatique du moyen âge*, qu'il a publiée, il y a cinq ans, en deux volumes et atlas. Cependant, dans les volumes suivans de ses *Études*, surtout dans ceux qui n'ont pas l'étendue du premier, il reproduira les planches de cet ouvrage, qui doivent subir les additions,

changemens et corrections. Ces planches pourront être consid comme un supplément très-important et très-utile aux ama qui possèdent sa précédente publication de la *Numismatiqu moyen âge.*

Dans le premier volume de ses *Études*, il traitera du *type lois* ou *celtique* qui se présentoit aux archéologues et amateur antiquités, dans une confusion extrême, n'ayant pas été ap fondi par leurs investigations : les médailles gauloises, si n breuses, si variées, étoient même négligées et encombroien collections sans suite et sans ordre ; M. Lelewel, analysant type, a essayé, conformément à sa méthode, d'établir la ma du monnoyage des Gaulois, et de déterminer les phases des siècles de son existence. Il appuie ses observations sur des évi mens historiques, sur les témoignages des écrivains anciens, e les nombreux monumens monétaires qu'il a eus dans les mai qu'il a trouvés dans les publications des numismatiques. Cet remplit une lacune dans la numismatique ancienne qu'aucun blication n'a encore abordée en entier et d'une manière aussi v L'ouvrage se composera d'un volume de vingt feuilles d'impres environ, et d'un atlas formé de plusieurs tables chronologiqu explicatives, de sept planches gravées sur cuivre, sur lesqu les amateurs trouveront une petite carte géographique du type lois, plus de 180 médailles gravées au burin, par l'auteur, d'a les originaux, et plus de 90 médailles tirées et copiées de diffé ouvrages et publications antérieures.

— M. G. Peignot, dont les nombreux écrits sont recher avec tant d'empressement par tous les véritables bibliophiles mettre incessamment sous presse deux nouveaux ouvrages ; aura pour titre : *Le livre des singularités*, vol. in-8°, d'env 400 pages ; l'autre, *Recherches historiques et bibliographiques les imprimeries clandestines, particulières et secrètes, découvertes a les différens états de l'Europe, surtout en France, depuis le* XV*e cle jusqu'à nos jours, avec indication de leurs principales proc tions*, vol. in-8°, du même nombre de pages à peu près.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 5. — JUIN 1840.

BAILLY (J.-L.-A.). Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes. *Paris*, 1828, 1 vol. in-8. . . 3— »

BIGARRVRES DV SEIGNEVR DES ACCORDS ***.

Tel fera la nique à ce livre
Voyant ce mot de bigarrure
Que le lisant par adventure
Dira qu'il est digne de vivre.

Poitiers, 1619, in-12, vél. . . . . 6— »
Autre édition plus complète. 12— »

BLARU. Liber Nanceidos. 1 vol. in-fol., mar. (*Bel exempl.*). 125— »

Au xve siècle, entre l'invention de l'imprimerie et la découverte du nouveau monde, se présente la Bataille devant Nancy, dernier sanglant épisode de la guerre entre René II et Charles le Hardi, resté misérablement parmi les morts du 5 janvier 1477; mystère, suivant Philippe de Comines, que Dieu voulut achever, pour anéantir la puissante maison de Bourgogne, rivale altière et me-

naçante du royaume de France aux prises avec la féodalité. La maison de Lorraine trouva son salut, la maison d'Autriche sa puissance, dans cette journée où fut détruit en moins de six heures l'ouvrage de tout un siècle. Aussi les chroniqueurs, les historiens, les poëtes en ont-ils retracé les circonstances diverses; dans les Annales littéraires, typographiques, et surtout lorraines, on remarque, à plus d'un titre, le poëme latin de Pierre de Blaru. *Liber Nanceidos*, imprimé en 1518, in-fol. parvo, fig., à Saint-Nicolas-de-Port, par Pierre Jacobi.

168 **Bonnet**. Recueil chrestien où sont une prophétie de saincte Brigide, royne d'Écosse, promettant au roy et aux chrestiens par sa majesté, une grande prospérité et élévation, et conseillant et enseignant la sienne première spirituelle, etc. *Paris*, 1611, in-8, mar. r. à comp. 15—

Livre fort rare avec le portrait de Henri IV à cheval.

169 **Boudou**. Choix de Discours de réception à l'Académie française, depuis son établissement jusqu'à sa suppression, suivis de la table chronologique de tous ses membres, et de ses statuts et règlemens. *Paris*, 1808, 2 vol. in-8, br. 5—

170 **Catalogue** *Ms*. d'une nombreuse collection d'ouvrages facétieux, bizarres et tous fort rares. Les titres sont longuement et soigneusement détaillés : on y a joint plusieurs articles de observations bibliographiques. In-8 oblong, rel. en mar. r. 15—

171 **Chalmel** (J.-L.). Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques sur la même province. *Tours*, 1818, in-12, br. 4—

172 **Collection** complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVIIe siècle, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage par Petitot (et Monmerqué), avec table générale des matières (par Delbare). *Paris*, *Foucault*, 1824-26, 1re série, 52 vol. in-8, d.-rel.

Contient : Mémoires de Geof. Ville-Hardouin; de Joinville (avec les dissert. de du Cange); de Bertrand du Guesclin, des Faits et bonnes mœurs de Charles V, par Christ. de Pisan; de P. de Fenin; de Boucicaut; de la Pucelle; d'Artus III, comte de Richemont, de Florent d'Illiers (par Godefroy); d'Olivier de la

Maréchal; de Jacq. du Clercq; de Phil. de Comines; de Jean de Troyes; de Guill. de Villeneuve; de Louis de la Tremouille (par J. Bouchet); du chev. Bayard; de Robert de la Marck, seign. de Fleurange; de Louise de Savoie; de Martin du Bellay; de Guill. du Bellay; de Blaise de Montluc; de Gaspard de Saulx-Tavannes; de Fr. Scepeaux de Vieilleville (par Carloix); de Fr. de Boyvin, baron de Villars; de Fr. de Rabutin; de Bert. de Salignac, seign. de la Mothe-Fénelon; de Gasp. de Coligny; de la Chastre; de Guil. de Rochechouart; de Jean de Mergey; de Michel de Castelnau; d'Achille Gamon; de Jean Philippi; de Fr. de la Noue; du duc de Bouillon; de Guill. de Saulx-Tavannes; de Phil. Hurault de Cheverny; de Phil. Hurault, abbé de Pont-le-Roy; de Marguerite de Valois; de Jacq.-Aug. de Thou (trad. du lat.); de Math. Merle; de Jean Choisnin; de Palma-Cayet (chronique novenaire); de Jacq. Hape; de Villeroy; du duc d'Angoulême; de P. de l'Estoile et de Fontenay-Mareuil.

Cette édit. se distingue de celle de MM. de Michaud et Poujoulat, par les introductions histor. de Petitot et par les notices littéraires de MM. Monmerqué, Villenave, etc.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avénement de Henri IV jusqu'en 1763, avec notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage, par Petitot (et Monmerqué), avec table générale des matières (par Delbare). *Paris*, *Foucault*, 1820-29, 2e série, 78 vol. (et le tome 21 *bis*), d.-rel.

Contient : Mémoires de Sully, du cardinal de Richelieu, du prés. Jeannin, du maréchal d'Estrées, de Fontchartrain, de Henri, duc de Rohan, de Bassompierre, du duc d'Orléans, de Pontis, d'Arnauld d'Andilly, de l'abbé Arnauld, de la duchesse de Nemours, du comte de Brienne, de madame de Motteville, de mademoiselle de Montpensier, du card. de Retz, de Guy Joly, de Cl. Joly, de Conrart, de Berthod, de Montglat, de la Châtre, de la Rochefoucauld, de Gourville, de Pierre Lenet, de Montrésor et de Fontrailles, du duc de Guise (par Saint-Yon), du maréchal de Grammont, du maréchal du Plessis Choiseul, de M***, de la Porte, d'Omer Talon, de l'abbé de Choisy, du chev. Temple, de madame de la Fayette, de la Fare, du maréchal de Berwick, de madame de Caylus, de Torcy, du maréchal de Villars, de Noailles, par l'abbé Millot, de Forbin, de Duguay-Trouin, de Duclos et de madame de Staal.

Cette collect. est beaucoup plus correcte et plus soignée que celle de MM. Michaud et Poujoulat, mais cette dernière contient quelques mémoires inédits qui manquent à l'autre. Les deux séries ensemble 131 vol. in-8, 1/2 rel..... 490—»

174 **Coustumes généralles du pays et côte de Bloys**, avec le coustumes localles des chastellenies et baronnies du ressor dudit conte. On les vend à *Paris*, au palays, en la galleri par où on va à la chancellerie; par Jean Longis. 1547 1 vol. pet. in-12, dos de v. vert. . . . . 10—

Ce petit vol., imprimé en gothique, fait partie de la collecti des *Coutumes* publiée dans le même temps.

175 **Cuvier**. Discours sur les révolutions de la surface du globe sur les changemens qu'elles ont produits dans le règ animal. *Paris, Dufour*, 1825, in-8, br. . . . 6—

176 **Damaze de Raymond**. Tableau historique, géographiqu militaire et moral de l'empire de Russie. *Paris*, 181 2 vol. in-8, brochés, avec une carte de la Russie d'Euro une carte et deux feuilles de la route de Berlin à Pete bourg, d'un plan de Pétersbourg et d'un plan de Mosc 8 —

L'auteur cite et critique tous les ouvrages qui ont parlé de l'h toire de Russie, et qu'il a consultés pour composer son tables Cet ouvrage, écrit sous l'influence de la guerre de 1812, donne pendant des notions très-exactes et très-positives sur la situati militaire et morale de la Russie à cette époque.

177 **De Recessu** studentvm ex erphordia tempore pestilenti Eobani Hessi Francobergii Carmen heroicum extemporaliu concinnatum. De Pugna studentum erphordiensium cu quibusdam conjuratis nebulonibus Eobani Hessi Franco bergii Carmen. *Expressum in alma Vniversitate Erphordie Typis Wolfii Sturmer anno* 1506, in-4 de 20 pages, av gravures sur bois, relié en mar. n., 2 part. en 1 vol. 18—

178 **Dumoustier**. Essais sur l'histoire de la ville de Chinon; s conde édition. *Chinon*, 1809, in-12, avec une planche r présentant la ville et le château de Chinon du côté de la r vière de la Vienne. . . . . 4—

179 **Duseval**. Mémoire de Louis XIV sur la guerre de 16 *Amiens*, 1838, gr. in-8, br. . . . . 3—

Ésope. Fables d'Ésope, Phrygien, avec celles de Philelphe, traduction nouvelle enrichie de discours moraux et historiques et de quatrains à la fin de chaque discours. On a joint à cette traduction les fables diverses de Gablos, d'Avienus et les contes d'Esope; par de Bèllegarde. *Utrecht*, 1752, 2 vol. in-12, avec une figure en bois. dans le texte, pour chaque fable. . . . . 10— »

Fontaine. Manuel de l'Amateur d'autographes (donnant les prix auxquels se sont vendus les autographes depuis leur introduction dans le commerce). *Paris*, 1836, in-8, br. 7— »

On a joint à cet exemplaire le catalogue des autographes du bibliophile Jacob dont la vente vient d'avoir lieu avec les prix de la vente.

Fragment sur les Colonies en général et sur celles des Anglois en particulier, traduit de l'anglois. *Lausanne*, 1778, 1 vol. in-12, br. . . . . 3— »

Guillelmi apuliensis rerum in Italia ac regno neapolitano normanicarum libri quinque. *Rothomagi, apud Martinum le Mesgisser*, 1582, in-4, v. ant., de 52 pages. . 15— »

Ce poëme latin sur la conquête des Normands en Italie est rare.

Guy-Patin. Lettres choisies, dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités historiques sur la vie et la mort des sçavans de ce siècle, sur leurs écrits et plusieurs autres choses curieuses, depuis 1645 jusqu'en 1672, édition augmentée de plus de 300 lettres. *Cologne, P. du Laurens*, 1692, 3 vol. in-12, m. j. — Nouveau Recueil de Lettres choisies de Guy-Patin, tomes 4 et 5. *Rotterdam, Renier*, 1725, 2 vol. in-12, v. br. — Nouvelles Lettres du même, tirées du cabinet de Ch. Spon. *Amsterdam, Steenhouwer*, 1718, 2 vol. in-12, cart. . . . . 15— »

Ces 7 vol., difficiles à réunir, composent la collect. épistol. de Guy-Patin, et forment une espèce de journal historique pendant vingt-sept ans, journal rempli de détails intéressans et malicieux

sur le ministère du card. Mazarin. Un recueil complet de la respondance de ce savant médecin serait au moins aussi curie plus utile que celui des lettres de Peyresc, projeté et promi puis longtemps.

185 **Histoire des Anabaptistes**, ou Relation curieuse de l doctrine, règne et révolutions, tant en Allemagne, Holl qu'en Angleterre, où il ēt traité de plusieurs sectes de l nonites, Kouakres et autres qui en sont provenues; le enrichi *de figures* en taille-douce. *Paris*, 1645, 1 vol. i 6

Relation très-curieuse des événements survenus en Allen Hollande, et en Angleterre pendant le règne de cette secte vagante et cruelle à laquelle des réformateurs de nos jou emprunté quelques dogmes sur la communauté.

Ce petit vol. assez rare intéresse tous ceux qui s'occup l'histoire de la religion et de la philosophie.

186 **Histoire** veritable de tout ce qui s'est fait et passé ds ville de Thoulouze en la mort de monsieur de Mo rency; ensemble les interrogations qui lui ont été faite les responses à icelles, 1642. — La Conspiration, P Jugement et Mort du duc de Biron. 2 tomes en 1 vol. v. ant., avec le portrait du maréchal de Biron. 1c

187 **Holbein**. La Danse des Morts, recueil de 53 gravure papier de Chine, avec l'explication en allemand. *Mun* 1832, 1 vol. in-16 de 78 pages, cartonné. . . 18

Les gravures en bois qui ornent ce joli vol. reproduisent lument la vieille édition de Holbein.

188 **Journal** d'un Voyage en Italie et en Suisse pendant née 1828, par M. R. C. *Paris*, *Verdière*, 1833, 1 vol. i br. 5

Voyageons un peu, nous ferons bi
revenons vivre chez nous avec un
d'aisance, nous ferons encore mieu
Duclos.

189 **La Plante humaine** sur le trespas du roi Henri le Gra

où se traicte du rapport des hommes avec les plantes qui vivent et meurent de même façon, etc.; par Loys d'Orléans. *Paris, Fr. Huby*, 1602, in-8, v. f. 10— »

Rare. — Plus curieux par la singularité de la forme que par l'importance du fond. Ce Louis d'Orléans avait été un des plus furieux ligueurs, avant de devenir panégyriste de Henri IV.

LEGRAND D'AUSSY. Histoire de la Vie privée des François, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, par Legrand d'Aussy. *Paris*, 3 vol. in-8, mar. r., dent., tr. dor., pap. vél. . . . . 36— »

Legrand d'Aussy n'a malheureusement pas publié la suite de cet ouvrage, qui ne traite que de la nourriture des François; il se proposoit d'y ajouter l'histoire des costumes, meubles, usages, etc. Ce projet, que J.-B. de Roquefort avoit repris après lui, n'a pas eu de suite, et il faut recourir au vol. que Contant d'Orville a incorporé dans les *Mélanges tirés d'une grande biblioth.* Ce vol., rédigé sur les notes de Legrand d'Aussy et de Sainte-Palaye, est un abrégé complet de l'histoire des mœurs françoises.

LES SEPT LIVRES DE LA DIANE DE GEORGE MONTEMAYOR, esquels, par plusieurs plaisantes histoires desguisées sous noms et stil de pasteurs et bergères, sont décrits les invariables et estranges effects de l'honnête amour; traduits de l'espagnol en françois. *Rheims*, 1578, in-12, mar. r., tr. dor. 24— »

LETTRES sur l'Éducation des Princes (par M. de Fontenay), avec une lettre de Milton, où il propose une nouvelle manière d'élever la jeunesse d'Angleterre. *Édimbourg* (c'est-à-dire *Londres*), 1746, in-8, v. br. 12— »

Toutes les lettres que ce recueil renferme sont vraies; elles ont été écrites à M. le duc de Chartres depuis duc d'Orléans régent, par M. Fontenay, qui a eu la plus grande part à son éducation. Le *Ms.* vient de M. de Noré, son fils, si connu par l'amitié dont M. le duc d'Orléans l'a honoré; elles sont précédées d'une préface de M. l'abbé le Blanc, qui met en même temps au fait des meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette matière.

L'édition que nous indiquons a ceci de remarquable qu'elle est habilement contrefaite sur une de Paris, qui avait paru quelques mois auparavant sous le même titre; elle est de Brindley, imprimeur du prince des Halles, père du roi d'Angleterre régnant (1765).

Le prince, à qui l'imprimeur en porta le premier exem fort courroucé contre lui à cause d'une note qu'il y trouva(*la préface*) au sujet de l'infortuné prince *Edouard* qui en Écosse. L'imprimeur n'obtint sa grâce qu'en promett tirer, le plus qu'il lui seroit possible, tous les exempl de son magasin et de mettre des cartons aux autres, exécuté de manière qu'il est actuellement difficile de t exemplaire de ce recueil sans cartons.

(De Bure, *Bibl. inst.*, n° 415

Notre exemplaire contient la note relative au préte cartons.

193 **Lettres et Négociations** entre Jean de Witt, c pensionnaire et garde des sceaux des Provinces-Uni plénipotentiaires des Provinces-Unies aux cours de d'Angleterre, de Suède, de Danemarc, etc. (Guill. C. van Beuningen et P. de Groot), depuis 1652 1669, traduites du hollandais. *Amsterdam*, *Jansson berge*, 1725, 4 vol. — Résolutions importantes des Hollande et de West-Frise pendant le ministère de Witt. *Ibid.*, *Id.*, 1725. En tout 5 vol. in-12, v. r.

194 **Lettres** du cardinal Mazarin à la reine, à la princes tine, etc., écrites, pendant sa retraite hors de Fr 1651-52, avec notes et explications par Ravenel *J. Renouard*, 1836, gr. in-8, br.

Dans ces lettres, la liaison galante de Mazarin avec A triche, quoique exprimée par des chiffres, paroît claire blie ; cependant l'on peut la révoquer en doute.

195 ——— **de Marion de Lorme** aux auteurs du Jo Paris (par B. de la Borde). *Londres* (*Paris*), 1780. – du comte de Chalais. 1 vol. in-12, v. br., avec port

La *Lettre de Marion de Lorme* a été écrite pour so trange opinion qui fait vivre jusqu'en 1741 cette célèbre de Cinq-Mars. M. Weiss, dans la *Biogr. universelle*, à *Marion*, a examiné la valeur des assertions avancées Borde, et depuis M. Ch. Nodier est allé en Bourgogne vé même le fameux acte de naissance de *Marie-Anne-Oude pin*, lequel a donné lieu à cette piquante controverse.

96 **Malcolm** (sir John). Histoire de la Perse depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle, suivie d'observations sur la religion, le gouvernement, les usages et les mœurs des habitans de cette contrée; traduite de l'anglois. *Paris*, 1821, 4 vol. in-8, br. . . . . 18— »

7 **Marcel** (Guill.). Histoire de l'origine et des progrez de la Monarchie françoise suivant l'ordre des temps, par Guill. Marcel. *Paris*, 1686, 4 vol. pet. in-8, fig., v. br. 15— »

Cette excellente histoire, qui a fourni au prés. Hénault l'idée et le modèle de son *Abrégé chronologique*, est encore d'une grande utilité, puisque *tous les faits historiques y sont prouvez par les titres authentiques et par les auteurs contemporains*. Le prem. vol., conten. l'histoire et la géographie des Gaules, est estimé, même après les ouvrages des bénédictins et celui de M. Amédée Thierry, qui l'emporte sur tous.

Mémoires de l'Estat de la France sous Charles neufiesme, contenant les choses les plus notables faites et publiées tant par les catholiques que par ceux de la religion, depuis le troisiesme édit de pacification, fait au mois d'août 1570, jusques au règne de Henry troisiesme (recueillies par Simon Goulart). *Meidelbourg*, *Henrich Wolf*, 1576, 3 vol. in-8, v. 18— »

Le second volume contient la *France-Gaule* ou *Gaule françoise*, de F. Hotman, et le troisième, le *Discours de la Servitude volontaire*, par la Boëtie, publ. pour la première fois; le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis*, par Henri Estienne, etc. La relation de la Saint-Barthélemy est la plus complète et la plus vraie qui existe. Cet excellent ouvrage n'a pas même été réimpr. par extraits dans les collect. de Mém.

Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris sous les règnes de Charles VI et Charles VII (par un bourgeois de Paris), l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, avec les preuves, les états des maisons et officiers des ducs de Bourgogne; enrichis de notes historiques et généalogiques, des lettres de Charles le

Cette curieuse collection comprendra sept volumes in-8 composés de documens entièrement inédits sur la guerre civile, les batailles de Jarnac, de Moncontour, la pacification, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, etc., etc., en France, la procédure contre Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espagne, les projets de mariage d'Élisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, le procès et l'exécution du duc de Norfolk, etc., en Angleterre, la guerre civile en Écosse et les guerres des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

Entre autres documens de la plus haute importance, le septième volume renferme quatre lettres écrites par Charles IX à son ambassadeur les 24, 25, 26 et 27 août 1572. A cette dernière est joint un long mémoire justificatif de la Saint-Barthélemy, adressé à l'ambassadeur trois jours après l'exécution.

Les quatre volumes ont paru; ils comprennent l'histoire des années 1568, 1569, 1570, 1571 et des six premiers mois de 1572 : nous ne pouvons que les annoncer aujourd'hui : dans un prochain numéro nous essayerons de faire connoître à nos lecteurs l'importance, pour l'histoire du XVIe siècle, d'une publication qui ne se recommande pas moins par la nouveauté et l'intérêt des documens que par la science de l'éditeur.

208 **Correspondance inédite de Henri IV**, roi de France et de Navarre, avec Maurice le savant, landgrave de Hesse, accompagnée de notes et éclaircissemens historiques; publiée par M. de Rommel. *Paris*, 1840, in-8, br. . . 9—

209 **Davenne (H.-J.-B.)**. Régime administratif et financier des Communes, ou résumé pratique des règles de la législation et de la jurisprudence en matière d'administration communale, suivi du recueil des nouvelles instructions du ministre de l'intérieur sur la comptabilité et les autres parties de ce service. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8. . . . . 6—

210 **Dopigez**. Souvenirs de l'Algérie et de la France méridionale par M. Dopigez, aumônier de l'armée d'Afrique. *Douai*, 1840, 1 vol. in-8. . . . . 6—

Cette histoire anecdotique de la régence d'Alger, écrite par un homme témoin oculaire et acteur dans tous les faits qu'il rapporte, commence par la relation du blocus après le fameux coup d'éventail, et se termine par le récit du glorieux fait d'armes de Mazagran.

211 **Dubois (Louis)**. Notice sur la ville de la Guerche. Brochure in-8. . . . . 1—50

Géraud. Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8, avec un facsimilé. . . . . 3 — »

Imberdis (André). Histoire des Guerres religieuses en Auvergne, pendant les XVIe et XVIIe siècles. *Moulins*, 1840, in-8, tome 1er, 2 livraisons. . . . . 10— »

Cette histoire aura 2 forts volumes in-8 en 4 livraisons, avec une grande carte chorographique de l'Auvergne, le plan de la ville d'Issoire, d'Ambert, et beaucoup de lettres ornées.

4 **La Chasse du Cerf**, en rime françoise (poëme du XIIIe siècle, contenant 524 vers). *Paris*, 1840, pet. in-8 de deux feuilles et demie, pap. de Hollande, tiré à 50 exemplaires numérotés. Prix. . . . . 8— »
Et peau de vélin, un exemplaire au prix de. . 48— »

Publication faite avec tous les soins d'un amateur distingué et passionné pour les beaux livres. Voyez la note pag. 89 du Bulletin, qui rectifie le prix indiqué avant la fin de l'impression de l'ouvrage.

115 **Lenglet.** Histoire de l'Europe et des Colonies européennes, depuis la guerre de sept ans jusqu'à la révolution de 1830, par feu M. Lenglet, ex-législateur, président à la cour royale de Douay, etc. *Douay*, 1840, 6 vol. in-8. 24— »

216 **Leroi** (Antoine). Histoire de Notre-Dame de Boulogne, 9e édition, suivie de la continuation de cette histoire, depuis et y compris la fin du siècle de Louis XIV jusqu'en 1839. *Boulogne*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 7— »

Pièces historiques, chartes, documens et notes fort précieuses à l'appui du discours.

217 **Leroux de Lincy.** Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp, orné de 3 gravures. *Rouen*, 1840, 1 vol. in-8. 7— »

Très-bonne publication et sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

218 **Longpérier** (Adrien de). Essai sur les Médailles des rois perses de la dynastie Sassanide. *Paris*, *Firmin Didot*, 1840,

1 vol. gr. in-4, avec 22 planches représentant les empreintes des rois perses, et une planche pour l'alphabet hébraïque, zend, pehlvi, persan et françois. . . . . .

Ce beau travail, pour lequel l'auteur a fait fondre exprès les caractères persans servant d'explication aux médailles, sera recherché par tous les numismates.

219 ——————— Collection des Monnaies frappées, dans les provinces de France, pendant le moyen âge, avec indication de la rareté et du prix des monnoies.

Cet ouvrage paroîtra par livraisons de quatre feuilles de texte, grand in-4, et quatre planches sur cuivre.

Prix de la livraison. 3—25

Recherches sur les monnoies de Meaux. *Paris*, 1840, in-8, avec planches.

220 **Mathieu Paris.** Grande Chronique, traduite en françois, accompagnée de notes; par Huillard Brecholles. Tomes III et IV, in-8. . . . . 14— »

221 **Notices et Extraits** de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France. — Variétés bibliographiques. *Paris*, 1840, 1 vol. in-12, tiré à 100 exemplaires seulement. 3—50

Ce petit vol., recueilli par les soins d'un bibliophile érudit, contient un grand nombre d'extraits d'ouvrages en patois inconnus ou même inédits. Chaque page est remplie de notes bibliographiques et littéraires, qui dénotent, dans le collecteur, la plus profonde connoissance des livres auxquels il a voué son culte et sa prédilection. A la fin se trouve un travail sur les Elzévirs, indiquant les prix de ventes, depuis 20 ans, des principaux ouvrages imprimés par les Elzévirs.

222 **Pierquin de Gembloux.** Histoire de Jeanne de Valois, duchesse d'Orléans et de Berry, reine de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades. *Paris*, 1840, 1 vol. in-4, br. 20— »

Portrait de Jeanne de Valois, de Louis XII, et 12 facsimilés. ——— »

223 **Quenson.** Gayant ou le Géant de Douay; sa famille, sa procession; notice historique suivie de pièces justificatives et ornée de dessins lithographiés. *Douay*, 1839, 1 vol. gr. in-8, br.

Dissertation parfaitement écrite, et que rendent intéressante des notes historiques sur le personnage populaire de Gayant. Le grand nombre de pièces justificatives en fera toujours un ouvrage précieux pour l'histoire des mœurs et usages de ce temps. 6— »

Reiffenberg (baron de). Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, par le conservateur. *Bruxelles et Leipsick*, 1re année, 1840, in-12. . . . . 6— »

Ce vol., imprimé avec une coquetterie et une élégance auxquelles ne nous ont pas habitués les presses belges, est l'exécution d'une idée très-heureuse, et que nous regrettons de ne pas voir adopter par la Bibliothèque royale de Paris ; excellent vade-mecum du bibliophile, ce livre sera indispensable à ceux qui voudront connoître les richesses bibliographiques de la bibliothèque royale belge.

5 Roman de Raoul Cambray et de Bernier, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque du roi, par Édward Leglay. *Paris*, 1840, 1 vol., pet. in-8 de pages. . . . . 8— »

N° VII de la collection des Douze pairs. — Collection composée comme il suit : N° 1. Berthe aus grand pié; n° 2, 3, Garhin le Loherain; n° 4, Parise la duchesse; n° 5-6, Widukin de Saxe; n° 7, Raoul de Cambray.

On peut ajouter à ces vol. les suivans imprimés sur le même papier et de même format : — l'hôtel de Cluny, au moyen âge, par madame de Saint-Surin. — Le Romancero françois, par MM. Paulin Paris. — Lais inédits par Francisque Michel.

6 Schakenburg (J.-F.). Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, contenant des notices sur la littérature des dialectes, leur division territoriale, ainsi que celles de leurs sous-espèces ; des indications générales sur leurs articulations et sur leurs formes grammaticales, le tout composé d'après les meilleures sources et les observations faites sur les lieux, et accompagné de morceaux en vers et en prose dans les principales nuances de tous les dialectes ou patois de la France. *Berlin*, 1840, 1 vol. in-8. 10— »

L'auteur de cet ouvrage ne connoît probablement pas toute la finesse, et en même temps les difficultés de la langue provençale, car la partie grammaticale de son travail est pleine de fautes; la prononciation surtout est très-défectueuse ; cependant nous devons lui savoir gré d'avoir entrepris une tâche si pénible et si difficile

en même temps pour un étranger non initié à toutes les beautés de l'admirable langue d'oc. Ce vol. contient un choix exquis des anciennes poésies patoises.

227 **Thierry (Amédée).** Histoire de la Gaule sous la domination romaine ; tome 1er, in-8. *Paris,* 1840. . . . . 7—50

Cet ouvrage, qui fait suite à l'histoire des Gaulois, du même auteur, fera connoître les changemens survenus dans la Gaule pendant la domination des Romains; les événemens dont elle fut alors le théâtre; son action sur Rome, jusqu'à ce que, conquise par les peuples du Nord, elle représenta, entre les Pyrénées et le Rhin, l'élément romain et civilisé soumis à la barbarie germanique. L'introduction, qui remplit ce premier vol., est une esquisse parfaitement écrite de l'histoire de Rome, sous le point de vue social et philosophique; des citations sans nombre et puisées aux meilleures sources en font un livre recommandable à tous égards.

228 **Voltaire.** Neuf Lettres inédites, tirées à 40 exemplaires numérotés. . . . . 1—25

Ces lettres, adressées à M. Bergeret, directeur du théâtre de Bordeaux, contiennent des détails inconnus et très-intéressans sur quelques-unes des tragédies de Voltaire, et beaucoup de plaintes sur son état sanitaire.

229 **Voisin (A.).** Souvenirs de la Bibliothèque des princes de Ligne à Belœil ; 2e édition. *Gand,* 1839, gr. in-8, br. 3— »

Tiré à 100 exempl., dont les 20 premiers avec le nom des destinataires.

230 **Whey (Francis).** Étude sur la langue françoise à propos de l'ouvrage posthume de Gustave Fallot. *Paris,* 1840, br. in-8 de 31 pag. . . . . 2—50

IMPRIMERIE DE I. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 6. — JUILLET.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

ER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans le sixième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. Marie Guichard. (Suite.) 18
Les amateurs de vieux livres. 20
Mélanges bibliographiques. 21
Nouvelles bibliographiques. 21

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(2e ARTICLE.)

§ VI.

DIE KUNST CIROMANTIA,

Traduit en allemand par le docteur Jean Hartlieb.

Quelques passages de Job (1) et de Salomon (2) semblent indiquer que la chiromancie n'étoit pas inconnue des Hébreux : chez les Grecs, Aristote veut fixer la durée de la vie de l'homme selon la longueur de certaines lignes de la main (3); chez les Latins, Juvénal rapporte que les femmes alloient soumettre aux diseurs de bonne aventure les lignes de leur front et de leurs mains (4); mais l'époque où cette superstition fut la plus accréditée est sans contredit le XVIe siècle.

(1) *Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua.* Job., cap. XXXVII, v. 7.

(2) *Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiæ et gloria.* Proverb., cap. III, v. 16.

(3) On a imprimé à Ulm, en 1490, un petit volume in-4, sous le titre de *Cyromancia Aristotilis* (sic) *cum figuris*. Cet ouvrage, que l'éditeur attribue faussement à Aristote, est une compilation des divers traités de chiromancie connus à cette époque.

(4) Si mediocris erit, spatium lustrabit utrinque
Metarum, et sortes ducet, frontemque *manum*que
Præbebit vati crebrum poppysma roganti.
(*Satyra* VI, v. 582-584).

Alexandre de Médicis, duc de Toscane, ayant montré sa m à un Grec, celui-ci lui prédit qu'il seroit assassiné; Alexan fut tué dans un rendez-vous d'amour par son cousin Laurent. 24 septembre 1504, Barthélemi della Rocca, dit Coclès, célè chiromancien (1), tomba sous le fer d'un sbire d'Hermès Ben voglio, fils de Jean II, tyran de Bologne : on raconte que Co avoit prévu sa fin tragique; quand il sortoit de sa maison, il p noit une épée pour se défendre, et mettoit sur sa tête une cal de fer pour amortir les coups; quelques jours avant le crime dit au sbire qu'il étoit à la veille de commettre un meurtre. même Coclès annonça à l'astrologue Luc Gauric une m cruelle et injuste; en effet, Gauric expira dans les tourmens l'estrapade. Adrien Sicler, autre chiromancien non moins renomm rencontra à Nîmes un homme qui portoit sur le pouce un certa signe indiquant qu'il périroit sur la roue (2); cet homme ne pe échapper à la marque fatale, il est roué en 1659. Un marin, Ja quin Caumont, avoit une marque à peu près pareille, et il fi pendu. Ces faits, plus ou moins authentiques, rapportés par l chiromanciens, n'ont pas peu contribué à grossir la famille leurs adeptes.

Si les chiromanciens sont rares aujourd'hui, ceux d'autrefo nous ont laissé de nombreux écrits : des médecins, des math maticiens, des philosophes ont fait un art de cette vaine scienc ils ont érigé en préceptes les rêveries d'esprits malades, crédul ou trompés; cependant ces sortes d'ouvrages ont été lus av avidité, tant les hommes sont désireux de fouiller les my tères d'un avenir toujours incertain.

La Chiromance royale et nouvelle d'Adrien Sicler, *médecin sp gyrique*, est un des livres de ce genre les plus singuliers que j'a vus; chose bizarre, l'auteur a dédié son œuvre à Camille Neuf-Ville, archevêque de Lyon et primat de France; Sicl a séparé l'art de la chiromancie en deux parties, celle des homm et celle des femmes; distinction dont il fait sentir la nécessité,

(1) L'ouvrage de Coclès est intitulé *Physionomiæ ac Chiromantiæ Ana tasis, sive compendium ex pluribus et pene infinitis autoribus, cum appro tione Alexandri Achillini.* La première édition est de Bologne, 1504, in-fol

(2) Un cercle double en dehors et simple en dedans qui tourne autour d pouce à la hauteur de la première phalange.

observant judicieusement qu'une marque qui « promettra la crosse à un homme fera connoître l'adresse d'une femme à filer. » Je laisse à penser combien l'ignorance de la découverte de Sicler a dû jeter de confusion dans les prédictions de ses devanciers. L'auteur du *Liber compoti cum commento*, Lyon, 1492 (1), est un des premiers qui aient tiré des horoscopes du revers de la main. Un ouvrage complet est celui de Jo. Indagine, imprimé à Strasbourg en 1534, in-folio, orné de figures cabalistiques assez bien gravées. Le fameux Taisnierius a copié Coclès. Un livre très-digne d'être remarqué est celui de Trichassio da Cerasari; il fut traduit en françois; c'est là et dans Sicler que Salgues (2) et Collin de Plancy (3) ont puisé; enfin le sieur de la Chambre, *conseiller du roi en ses conseils et son médecin ordinaire*, a traité le sujet ex professo; il prétendoit deviner et guérir les infirmités de ses malades au moyen de la chiromancie, attendu, dit-il, « *que chaque partie noble a un certain endroit de la main qui lui est affecté et avec lequel elle a une liaison et une sympathie particulières* (4). »

Le savant docteur Mart.-Ant. Del Rio distingue deux espèces de chiromancie, la *chiromancie astrologique*, qui procède en constatant les rapports des planètes avec les différens signes de la main, et la *chiromancie physique;* celle-ci se contente de connoître les mœurs et la destinée des individus, sans l'intervention des astres; c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger l'ouvrage de Jean Hartlieb; ce livre a été la source d'une foule de productions du même genre; les chiromanciens des siècles suivans lui ont fait de nombreux emprunts, et cependant pas un d'entre eux ne l'a nommé.

Jean Saubert est le premier bibliographe qui cite la chiromancie de Hartlieb (5); l'illustre Leibnitz a publié un mémoire pour fixer l'époque de son impression; Conrad de Uffenback est l'écrivain

(1) La première édition est de Rome, 1486.

(2) *Des Erreurs et des Préjugés*, etc., édit. de 1818, t. 2, p. 48 et suiv.

(3) *Dictionnaire infernal*, etc., édit. de 1825, t. 2, p. 169 et suiv.

(4) Les curieux de ces sortes d'écrits doivent consulter : Michel Scott, Albert le Grand, le cardinal d'Ailly, Avicenne, Agrippa, Savonarole, Albufarage, Isaac Kem-Ker, Melampus, Jean Cirus, Peruchio, Prætorius, Romphile, Chalchindus, Adamantius, Blaise de Parme, Antoine du Moulin, le père Niquet, le curé Jean Belot, etc., etc.

(5) *Historia bibliothecæ reip. noribergensis*, 1613, in-16, p. 116.

qui en a fait la meilleure description (1); vient ensuite Heinecken (2), son travail négligé est moins complet que celui de Uffenbach. Beaucoup d'autres auteurs ont parlé du livre du docteur Hartlieb : Maittaire (3), Leich (4), Schelhorn (5), de Murr (6) Schwartz (7), Steigenberger (8), Gemeiner (9), Panzer (10) la Serna Santander (11), Aretin (12), Jansen (13), M. Dibdin, qui a décrit l'exemplaire acheté 100 guinées par lord Spencer (14) Ebert (15), Heller (16), etc.

La chiromancie de Hartlieb est un petit in-folio contenant 24 feuillets avec signatures A.-C. et 2 feuillets de couverture; en tout 26 feuillets (17), sans chiffres ni réclames ; en tête du feuillet 1 recto, on lit :

DIE KUNST CIROMANTIA.

Sous le titre, un ornement occupe la page entière (18), le verso

(1) *Zach. conr. von Uffenbach Merkwürdige Reisen durch Niedersachsen Holland und Engelland*, 1753, t. 1. p. 309 et suiv. Uffenbach est mort en 1734; c'est Schelhorn qui a publié la relation de ses voyages, 3 vol. in-8. Cet ouvrage est rempli de détails intéressans sur les arts et l'histoire littéraire.

(2) *Nachrichten von Künstlern und Kunst-Sachen*, t. 2, p. 238 et suiv. *Idée générale*, p. 479 et suiv.

(3) *Annales typographici*, 1719, t. 1, p. 16. Maittaire a copié Saubert.

(4) *De origine et incrementis typographiæ lipsiensis*, 1740, p. 121.

(5) *De antiq. latinor. biblior. edit. diatribe*, 1760, p. 13 et suiv.

(6) *Journal zur Kunstgeschichte*, 1776, t. 2, p. 108.

(7) *Index novus librorum sub incunabula typographiæ impressorum*, p. 1 et suiv.

(8) *Rede von Entstehung und Aufnahme der kurfürstl. Bibliothek in München*, p. 15.

(9) *Nachrichten von den in der Regensburgischen Stadtbibliothek befindlichen merkwürdigen und seltenen Büchern aus dem funfzehenden Jahrhundert*, 1785, p. 1 et suiv.

(10) *Annalen der ältern deutschen litteratur*, 1788, p. 5, n° 4.

(11) *Dictionnaire bibliogr.*, t. 3, p. 3, n° 692, a.

(12) *Beiträge zur Geschichte und literatur*. München, in-8, t. 5, p. 171.

(13) *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce*, 1808, t. 1 pag. 115 et suiv. Jansen a reproduit textuellement la traduction françoise de Heinecken.

(14) *The bibliographical Decameron*, 1817, t. 1, p. 143 et suiv.

(15) *Allgemeines bibliographisches Lexikon*, 1821, t. 1, n° 9309.

(16) *Geschichte der Holzschneidekunst*, 1823, p. 376, n° 92.

(17) Et non 25, comme le disent Gemeiner, l. c., p. 1, et Panzer, l. c., p.

(18) Voy. dans Heinecken (*Idée générale*, n° 27. a.) un fac-simile de la partie supérieure de ce premier feuillet.

du feuillet 1 et le recto du feuillet 2 sont blancs; l'ouvrage commence au feuillet 2, verso, ainsi :

Das nach geschriben buch von der hannd halt zu teutsch gemacht Doctor hartlieb durch bett und hai sung der durchleichtigen hochgebornen furstin frow Anna geboren von praunschweigg gemahel dem tugēt. reichen hochgelopten fursten hertzog Albrech hertzog zu baire und graff zu voburg : das ist geschehen am fritag nach ocepcionis maria virginis gloriosis 1448 (1).

Plus bas, et séparées par deux filets, se trouvent 7 autres lignes: *Item so wissz das du wirst finden*, etc. L'auteur explique qu'il prédit la destinée des hommes par la main droite et celle des femmes par la main gauche (2). Dans le bas de la page est une figure : Hartlieb, agenouillé, présente son livre à la princesse Anne, assise dans un grand fauteuil gothique; cette gravure est bien exécutée, le personnage du docteur n'est pas sans expression; M. Dibdin en a publié un fac-simile assez médiocre (3).

Sur le recto du feuillet 3, signé Aii, on lit 24 lignes de texte commençant par ces mots : *Wan dich die lini des lebens*, etc. Ici l'auteur indique quelques-uns des signes principaux qui révèlent au chiromancien le sort heureux ou funeste réservé à chaque individu. Au bas de la page est une nouvelle figure; divers personnages y accomplissent leurs destinées selon les prédictions de l'auteur; là un méchant meurt pendu, ici un mari est tué par sa femme; d'autres sont plus heureux : le Père éternel, placé dans un nuage, fait tomber sur eux une pluie d'or. Cette gravure est inférieure à la précédente pour l'exécution et le dessin; on en trouvera un fac-simile dans l'*Idée générale* de Heinecken (4) et dans le *Décaméron* de M. Dibdin (5).

A partir du verso du feuillet 3 jusqu'au recto du feuillet 25, chaque page représente l'intérieur d'une main ouverte, plus

(1) « Le livre ci-après, traitant de la main, a été écrit en allemand par le « docteur Hartlieb à la prière et selon le désir de la sérénissime princesse Anne « née de Brunswick, épouse du très-loyal, très-vertueux et très-honoré « prince duc Albert, duc de Bavière, et comte de Vohburg. Ceci s'est passé « le vendredi après la conception de la glorieuse Vierge Marie, 1448. »

(2) Depuis Hartlieb, les chiromanciens ont encore modifié leur système; ils consultent la main gauche et jamais la droite.

(3) *Décaméron*, t. 1, p. 144.

(4) Planche 28.

(5) Tom. 1, p. 145. M. Dibdin n'a publié que la partie droite de cette figure.

grande que nature; ces mains, correctement dessinées, sont plies de figures bizarres et de signes cabalistiques; c'est une titude de lignes qui se croisent et se dispersent à l'infini. cun de ces signes est accompagné d'un petit texte explica apprend le sort de celui qui a sur la main un signe analogue en citerons quelques exemples :

Main d'homme (feuillet 5, recto).

Un triangle sur une ligne allant obliquement de la bas première phalange du pouce à la première phalange du doig culaire. *Ce signe indique une grande sagesse; Salomon l'avo*

Main de femme (feuillet 7, verso).

Deux lignes qui partent de chaque côté du carpe et vont joindre vers le milieu de la paume de la main. *Une demoi sera séduite par un étudiant.*

Main de femme (feuillet 11, verso).

Une croix sur une ligne qui traverse la main, en par la base du pouce jusqu'à la face interne du carpe. *Une fem sera enterrée vivante.*

Main d'homme (feuillet 17, recto.)

Un triangle sur l'éminence thénar. *Ce signe annonce un qui sera assassiné par sa propre femme.*

Les mains d'hommes sont placées sur le recto des feuillet mains de femmes au verso. Au bas de la 42e et dernière mai let 25, recto), on lit en dehors du filet d'encadrement :

IORG SCHAPFF ZU AUGSPURG (1).

Le verso du feuillet 25 et le recto du feuillet 26 sont blan le verso du 26e et dernier feuillet se trouve le titre déjà cit

DIE KUNST CYROMANTIA.

(1) M. Dibdin a donné le fac-simile du pouce de la dernière mai nom de l'imprimeur. (*Décaméron*, T. 1, p. 147.)

Un ornement analogue à celui du 1er feuillet occupe le bas de la page (1).

Le volume contient donc 2 feuillets de couverture, 2 figures, 3 paragraphes de texte et 42 mains; le tout a été gravé sur 48 planches de bois (2). Les caractères sont de deux grandeurs, ceux des pages 4 et 5 et ceux des *mains*, ces derniers sont plus petits; les trois paragraphes cités commencent chacun par une lettre ornée, gravée et imprimée avec la planche.

La chiromancie de Hartlieb se distingue des autres livres xylographiques par les signatures; nous verrons dans plusieurs de ces ouvrages l'ordre des feuillets indiqué par une lettre de l'alphabet placée indifféremment dans le haut ou le bas de la planche; mais, ici, comme dans nos livres d'aujourd'hui, les signatures sont au bas du recto du feuillet, en dehors du filet d'encadrement; la lettre est répétée sur les quatre premiers feuillets de chaque cahier, avec le numéro d'ordre : Bi. Bii. Biii. Biiii; en un mot, les signatures de ce volume telles qu'on les emploie dans l'imprimerie depuis l'année 1472 (3); ainsi la *Ciromantia* n'a pas paru avant cette époque.

Je ne connois que cette seule édition de l'ouvrage de Hartlieb (4); mais il faut remarquer qu'il existe deux sortes d'exemplaires; dans les uns on lit, au bas du feuillet 25, recto : *Iorg schapff zu augspurg*, et dans les autres : *Irog scapff zu augspurg*. Du reste, tous les exemplaires sont semblables; ils ont été évidemment imprimés avec les mêmes planches. Cette particularité, ignorée des bibliographes, a jeté quelque confusion dans leur description; Uffenbach, Schwartz, Schelhorn, Dibdin, Ebert appellent l'imprimeur de la *Ciromantia* Irog Scapff, parce qu'ils avoient sous les yeux l'exemplaire de Wolfenbüttel ou d'autres semblables; Gemeiner,

(1) Heinecken a publié le fac-simile de la partie supérieure du feuillet 26. (*Idée générale*, planche 27, b.)

(2) Et non 47, comme disent Heinecken (*Nachrichten von Künstlern*, etc., t. 2, p. 289) et de Murr (*Journal zur Kunstgeschichte*, t. 2, p. 108).

(3) Le premier livre daté ayant des signatures est intitulé *Johannis Nider preceptorium divine legis*. Coloniæ, Johannes Koelhof, 1472, in-fol. (*a*).

(4) Lambinet s'est trompé en disant que la chiromancie de Hartlieb avoit été traduite en latin et publiée à Venise en 1499 (*b*); l'ouvrage cité par Lambinet,

(*a*) *Mémoires sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres*, par de la Serna Santander, an IV, in-8.

(*b*) *Origine de l'imprimerie*, 1810, t. 1, p. 75.

3. Chez lord Spencer : exemplaire complet qui était autrefois dans la bibliothèque impériale de Vienne (1).

4. Dans la bibliot. de Wolfenbuttel : exemplaire incomplet (2).

5. Dans la même bibliot. : autre exemplaire également incomplet (2).

6. Dans la biblioth. de Windhag (3).

7. Dans la biblioth. de Memmingen (4).

Un exemplaire complet se trouvoit en 1785 dans la biblioth. de Ratisbonne (5). Heller parle d'un exemplaire qui étoit autrefois au couvent de Tegernsee. Panzer de Nuremberg possédoit aussi les premiers feuillets d'un exemplaire imparfait (6).

pogæo Mariano Deiparæ cultu et populi pietate hodieque celebri. Jubilæo exactis, Albertus domum eorum conventiculis frequentatam, donavit Joanni Hartliebo medico, cujus ipse peritia in tuenda valetudine utebatur. Eam medicus vertit in ædem comprimis ornatam et accommodatam suis usibus. Adjecit oratorium, atque in eo altare ad honorem conceptæ Virginis et Divorum Cosmæ et Damiani. Cum succedente tempore, locus miraculorum et populi frequentia celebris evasisset, Hartliebus deo cedens ædificium, constructo sacello, dicavit Deiparæ Virgini, et hypogæum, quod cryptam hodie nunc cupant, testudine induxit, adjectis ad priorem aram novis altaribus et sanctorum reliquiis. Propagata et ejusce loci religio ad nostra usque tempora Deo sua beneficia piorum votis orationibusque reponente. (Joannis Adlzreiter et Andreæ Brunneri *Annales Boicæ gentis*, 1710, in-fol., part. 2, lib. VIII, col. 170).

(1) Dibdin, *Décaméron*, t. I, p. 143.

(2) Schelhorn, *De antiq. latinor. biblior. edit.*, p. 13. Uffenbach, *loc. cit.*, p. 313. Heïnecken, *Idée générale*, 481. Heller, *loc. cit.*, p. 378.

(3) Heinecken, *loc. cit.* Gemeiner, *loc. cit.*, p. 3. Heller, *loc. cit.*

(4) Heinecken, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

(5) Gemeiner, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

(6) Gemeiner, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

§ VII.

EXERCICIUM SUPER PATER NOSTER.

Exercice sur le *Pater noster*, ou paraphrase de l'*Oraison dominicale*, accompagné de figures. L'auteur, qui est inconnu, met en scène deux personnages : *Frater* et *Oratio ;* le moine *Frater* cherche la prière la plus agréable à Dieu, l'ange *Oratio* vient lui enseigner l'*Oraison dominicale. Oratio* a des ailes, symbole de la liberté spiritnelle, une robe blanche, symbole de la pureté du cœur, et des tablettes à la ceinture, symbole de l'attention que doit avoir celui qui prie (1). Ce livre, ignoré jusqu'en 1806, a été décrit par la Serna Santander (2) ; l'article de Santander fut reproduit presque mot à mot dans le *Neuer literarischer Anzeiger* (3); l'*Exercicium super Pater noster* a échappé aux recherches de M. Heller.

Petit in-folio, 10 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec une encre grise ; chaque page est entourée d'un filet d'encadrement ; caractères gothiques : aucune ponctuation, excepté le point ; des accens sur les *i ;* sans chiffres, signatures ni réclames ; sans indication d'année, de ville ni d'imprimeur : en tête de chaque page est la citation du *Pater noster*, où le graveur a pris le sujet de la figure ; plus bas la paraphrase, qui occupe quatre lignes longues ; sous la paraphrase et séparée par un filet, est la figure sur laquelle on trouve aussi des *rouleaux* avec des textes explicatifs et les noms des personnages. Le premier feuillet sert de prologue.

Feuillet 1.

Exerciciū super Pater noster

Nota ꝙ tria pertinent ad orantē. scilz spiritalis libertas que per. alas.

(1) Voir le texte du feuillet 1 cité plus bas.
(2) *Dictionnaire bibliogr.*, tom. II, p. 402, n° 585.
(3) Année 1807 (*a*), p. 182.

(*a*) Et non 1806, comme le dit Ebert, *Allgemeines bibliog. Lexikon*, t. I, n° 7229.

Cordis puritas. que per albas vestes. et attencionis actualitas que dicticam (1) significatur. Qui talis est. dignus est accipere librum cum septem seris. id est dominicam oracionem. et soluere signacula eius.

La figure représente à gauche un couvent, à droite une forêt; sur le premier plan *Frater* assis au pied d'un arbre; le moine dit: *Dne doce me orare*; devant lui l'ange *Oratio* debout avec ces mots: *Veni docebo te pater noster.*

Feuillet 2.

Pater noster qui es

Hic nota tria Primo ꝓ dicens Pater, es ut filius in patris presencia
Secundo ꝓ dicens noster. propter xpm fratrē tuū dabitur tibi audiencia
Tercio ꝓ dicens qui es. captata est dei benevolencia. propter tytuli dignitatem. qui sibi est pprius ab eterno die ergo secure. Pater noster qui es

La figure représente Dieu le père assis sur un trône; Jésus, *Frater* et *Oratio* sont à genoux devant lui.

Feuillet 3.

In celis sanctificetur nomen tuum.

Hic nota in celo tres sanctorum affecciones. Primo beate marie ad nupciarū.
celebracionem. Secundo angelorum ad iherusalem pfectam consummacionem.
Tercio aīarum ad corporū glorificā unionē propter que sil (2) ter sanctus clamant.
Ut igitur ipis in tua affeccione sis conformis. ora dicens. In celis ut supra cē.

La figure représente Dieu le père au milieu des anges qui le glorifient, *Frater*, *Oratio*, Jésus et l'Église sous la forme d'une femme, sont à genoux; à droite l'*âme fidèle* et Marie tenant une couronne pour couronner l'Église.

(1) Dictica, pro *Diptyca*, pugillaris liber. (Du Cange, *Glossarium ad script. med. et inf. latinitatis.*)

(2) Lisez *sic*.

Feuillet 4.

Adveniat regnum tuum.

Hic nota in purgatorio très aīaz afflicciōēs. Primo qz ī tetro carcere vinculantur. Secundo qz penis graviter cruciātur. Tertio qz a suis premiis elongantur. Et quia seipsos non possunt iuvare. pro eis roga ita dicens. Adveniat regnū tuū. captivis in purgatorio liberatis.

La figure représente le purgatoire ; sur le premier plan un lac sont divers personnages : *Pagani*, *Judei*, et *Malus Christianus;* au haut, les pécheurs, au milieu des flammes ; à gauche, Dieu père ; *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 5.

Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra

Hic nota in seculo tres vivorum defecciones. Primo habencium voluntates adhuc
fractas quales sunt infideles. Secundo habencium perversas. quales sunt mali
xpristiani. Tertio habencium imperfectas quales sicut boni. Et quia voluntates
in celo sunt omnes integre. recte et pfecte ideo ut sic in terra fiat ora
ut supra et cē.

Dans le haut de la figure Dieu le père ; plus bas *Frater* et *Oratio* genoux ; à gauche le bon chrétien et un ange; au centre, deux mauvais chrétiens avec ces paroles : *Ducamꝯ in bonis dies nostros*, et le premier plan les juifs et les payens.

Feuillet 6.

Panem nostrum cotidianū da nobis hodie

Hic nota tres panes in via necessarios ad faciendū dei volūtatē. Primus est
nature ad naturalē sustentiacionē. Secūdus est grē. ad spūalem profeccionē. Tercius
est glorie. ad anime cum deo unionem. Hic igitur ora cum filiis gracie dicens
ut supra. Panem nostrum cotidianum da nobis hodie.

Au centre de la figure, trois pains sur une table ; *Panis nature*,

Panis gracie et *Panis glorie;* autour de la table la *Charité* vêtue en reine, et trois autres personnages ; sur le premier plan à gauche *Frater* et *Oratio* à genoux ; à droite la *Crainte de Dieu*, sous la forme d'un chevalier armé de toutes pièces.

Feuillet 7.

Et dimitte nobis et debita nostra sicut et nos ꝛc̄

Hic nota triplex debitū filiorū gracie. in quod ipi cotidie cadūt. Primum est com-
missionis. quia deum non diligunt ex toto corde. Secundum est omissionis. quia
non ex tota anima. Tercium est remissionis quia non ex tota virtute. Pro quibus
debitis tibi et fratribus dimittendis. ora ut supra. Et dimitte nobis debita nra ꝛc̄

Jésus, debout, sur un autel, un jet de sang sort de son côté et va remplir un bassin où puisent divers personnages avec des coupes ; à droite, la *Charité* et la *Piété*. Sur le premier plan, *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 8.

Et ne nos inducas in temptacionē.

Hic nota triplicē temptacionē. Prima est dyaboli. per vanitatē et superbiam
Secunda est mūdi per curiositatem et avariciā. Tertia est carnis per voluptatē
et luxuriam. quibus ne tu cum fratribus illiciaris in peccatum mortale. Ora
patrem ita dicens. Et ne nos inducas in temptacionem.

Au centre de la planche, une table et quatre personnages : *Inobedientia*, *Superbia*, *Gula* et *Avaricia*. La mort entraîne le *désobéissant*. Dans le haut, Dieu le père ; dans le bas, *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 9.

Sed libera nos a malo

Hic nota dampnandorum triplex malum. Primū est superius malum. i deo separi
Secundum est interius in conscieacia fatigari. Tertium est extrinsecus sensibiliter

eruciari. Pro quibus malis finaliter eucidendis (1). ora pro te et fratribus tuis filiis gracie ita dicens ut supra. Sed libera nos a malo.

Cette figure représente l'enfer. A gauche, Dieu le père; à ses pieds, *Frater* et *Oratio*. A droite, les supplices des damnés. Sur le premier plan, le *Désobéissant*, poussé par la *Mauvaise conscience* (*mala consciencia*), est saisi par les démons qui l'entraînent.

Feuillet 10.

Amen.

Hic nota solvandorum triplex bonum Primum superius frui dei semper presencia. Secundum iocundari in consciencia. Et tercium cum sanctis letari
in sempiterna gloria. Quod ut tibi et fratribus tuis possit contingere eternaliter tuam oracionem sic conclude. Amen.

Cette dernière figure représente le paradis. Au centre, Jésus, entouré d'anges, reçoit l'*Obéissant* (*Obedientia*) conduit par la *Bonne conscience;* dans le haut, Dieu le père; dans le bas, *Frater* et *Oratio*.

La bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire de cette première édition, c'est le seul que je connoisse; on y a joint 11 pages manuscrites qui contiennent une paraphrase latine du *Pater noster;* l'écriture paroît être de la seconde moitié du xve siècle; la dernière page finit par ces mots : *Explicit expositio figuralis super oracionem dominicam.*

La même bibliothèque possède aussi un *Exercicium super Pater noster* en 8 pages ou 8 feuillets, petit in-folio; les figures, gravées sur bois, sont accompagnées d'une paraphrase manuscrite en langue hollandoise; le volume est imparfait de la planche 1re, qui contient le prologue, et de la planche 9e, qui représente l'enfer; les figures sont coloriées; la paraphrase, plus étendue que celle qui est imprimée dans l'édition latine, se trouve au bas de chaque page, au nombre de 10, 11 ou 12 lignes; les textes des *rouleaux* sont latins ou hollandois, également manuscrits; les figures sont du même style que celles de l'édition latine, mais plus grossières et moins ornées. Koning (2) n'a pas compté

(1) Lisez *incidendis*.
(2) *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie*, 1819, p. 59.

l'édition latine au nombre des livres xylographiques d'origine hollandoise; cependant, s'il étoit permis de faire une conjecture, ce seroit en faveur de la Hollande, car les figures de l'édition latine ont été évidemment copiées sur celles de l'édition hollandoise. Les deux exemplaires de la bibliothèque de Paris ont appartenu à Joseph Ermens (1); on voit encore, en tête de l'exemplaire en 8 feuillets, une note de sa main.

Savonarole, Giambelli, Charles d'Argentré et une foule d'écrivains inconnus aujourd'hui ont expliqué, commenté, paraphrasé l'*Oraison dominicale;* leurs ouvrages, qui diffèrent tous les uns des autres, diffèrent également de l'*Exercicium super Pater noster*. En 1485, Raoul de Montfiquet publia un petit volume intitulé *Lexposicion de loraison dominicale* (2). La bibliothèque royale possède un exemplaire de l'édition de 1489 (3) qui finit ainsi:

> Cy finist lexposiciō de la patenostre composee en latin 2 en francoys par maistre Raoul de mōtfiquet extraicte et recueillye de plusieurs et divers docteurs et expositeurs. Plaise au lecteur de ce liure lui dōner une patenostre. Imprime a la rue Saīt iaquez au pres de petit pont par Pierre Levet. Lan Mil quatre cēs quatre vingz et neuf. La vigille des Roys.

On diroit que, par *Expositeur*, Raoul de Montfiquet a voulu désigner ici l'auteur anonyme de l'*Exercicium super Pater noster*, ouvrage contemporain, analogue au sien, et contenant une série de figures tirées de l'*Oraison dominicale*. Le passage doit être remarqué; il nous apprend aussi qu'en France les écrivains qui publioient les livres xylographiques étoient appelés *Expositeurs*, probablement parce que plusieurs d'entre eux se bornoient à exposer, dans une série de petits tableaux, les histoires bibliques, populaires à cette époque.

(1) *Description bibliographique de la bibliothèque de Joseph Ermens, imprimeur-libraire*, tom. 1, p. 126, nos 1284 et 1285.

(2) Un exemplaire de cette édition étoit chez Mac-Carthy; voyez le catalogue de cette Bibliothèque, tom. 1, p. 121, no 747.

(3) L'édition de 1489 paroît peu connue des bibliographes; Panzer, Hain et M. Brunet n'en font aucune mention.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

Sic transit gloria mundi.

PREMIÈRE PARTIE.

Les vieux livres, que le vulgaire traite dédaigneusement de *bouquins*, font vivre à Paris plusieurs espèces de bipèdes, dignes d'être observés et décrits dans leurs mœurs curieuses, exceptionnelles et fantastiques : on a bien fait l'histoire naturelle des moines lorsqu'il y avoit des moines !

Je n'entends pas prouver aussi que la race bouquinante appartienne à la grande famille des bêtes; j'oublierai même l'analogie de l'odeur du bouquin avec celle de plusieurs animaux à pied fourchu, et je me bornerai à peindre d'après nature les originaux tels que je les ai étudiés en me promenant le long des quais et en pénétrant dans leurs repaires.

Si les vieux livres font vivre bien des gens, c'est non-seulement par le gain pécuniaire, mais encore par les jouissances qu'ils procurent : il y a, d'une part, les voluptueux, de l'autre, les marchands de volupté; cette seconde classe, nombreuse et variée, comprend les *bouquinistes*, les *étalagistes*; la première classe réunit une collection de types singuliers sous les dénominations de *bibliomanes*, *bibliophiles* et *bouquineurs*.

Certes, Coster et Guttemberg ignoroient, en inventant l'imprimerie, que leur art nourriroit tant de goûts et tant d'industries; lorsque Faust vendoit ses premières bibles sous Louis XI, il ne supposoit pas que le prix de sa marchandise devoit centupler avec les siècles.

Salut, vieux livres, quels que vous soyez, vous qui tapissez le parapets de la Seine, depuis la Grève jusqu'aux Tuileries, vou qui rivalisez avec les parfums du marché aux Fleurs, vous qu changez de couleurs et de formes sous l'influence humide de brouillards de la rivière et sous les ardeurs du soleil de midi vous qui passez sans cesse de main en main avant de trouver u père adoptif; vous qui reviendrez tôt ou tard à votre station en plei air, jusqu'à ce que vos ruines tombent pièce à pièce dans la hott du chiffonnier; salut, vieux livres, mes amis, mes consolateurs mes plaisirs et mes espérances!

Vieux livres, vous êtes la dernière passion de l'être intelligent le cœur qui a cessé de battre à tous les amours retrouve encor pour vous un battement, et le feu sacré de la bibliomanie ne meu qu'avec le bibliomane; l'âge n'a pas de glaces capables de refroidi cette passion, qui a ses excès comme les autres, et qui n'encou pourtant aucune censure civile ou ecclésiastique : ainsi un prêtr peut être entiché des vieux livres jusqu'au libertinage.

De même que les passions sensuelles, celle-ci jouit surtout pa les yeux : ouvrage rare, bonne édition, bel exemplaire, rich reliure, ce sont autant de qualités matérielles que recherche l'a mant des vieux livres, pour qui le bonheur est dans la contem plation et la possession. On diroit le véritable amant qui détail les charmes de sa maîtresse avec une sorte d'orgueilleuse compla sance, en manière de catalogue de bibliothèque : une brune d vingt ans, de bonne famille, d'un esprit rare, d'une belle figure de mise élégante; mais l'amant ne se contente pas de regarder.

Je voudrois avoir toutes les voix des presses qui gémissent à Paris, pour chanter l'épopée des vieux livres brillants de dorure et renfermés dans l'acajou, blancs de poussière et errans sur les étalages, vendus au poids et enfin roulés en cornet!

Que de destinées diverses, illustres ou obscures chez les vieux livres comme chez les hommes! que d'injustices et que de sottises!

I.

LES BOUQUINISTES.

On peut les diviser ainsi : *bouquinistes à la mode*, *bouquinistes de la vieille roche*, *bouquinistes avares*.

Le *bouquiniste à la mode* est au *bouquiniste de la vieille roche* ce que le coiffeur est au perruquier, et au cabaretier le restaurateur; il ne diffère du libraire que par le produit considérable et presque certain de son commerce : chez lui, pas de non-valeur, pas de ballots de papier imprimé, pas de vente subite, mais aussi pas de stagnation complète; il a toujours un bénéfice net de cent pour cent sur les livres qu'il achète, et ses rentrées sont au comptant comme ses déboursés : *O fortunati nimium!* le *bouquiniste à la mode* ne sait pas ce que c'est que les billets de librairie, les protêts, les faillites et les concordats!

Il a eu soin d'établir son dépôt dans un quartier honnête et fréquenté; il ne prend pas une enseigne peinte comme Nicolas Flamel avoit sa *fleur de lis*, Robert Étienne son *chêne* druidique, Elzevier sa *sphère*, et Didot sa *bible d'or*; il ne livre pas même ses volumes aux doigts fureteurs des passants : seulement aux vitres transparentes de sa boutique brillent les tranches dorées et les dos écussonnés d'une rangée de splendides volumes; quelques vieilles éditions bien conservées sont en montre, et quelques gravures sur bois d'Albert Durer appellent les regards et les désirs des bibliophobes : la police ne devroit-elle pas empêcher ces immorales tentations qui renouvellent le supplice de Tantale à chaque pas dans les rues de Paris?

L'intérieur de cette boutique, fraîchement décorée comme un appartement de garçon *à louer présentement*, est une vaste bibliothèque où chacun peut choisir la sienne. Ce sont des livres de condition, garantis complets et intacts, sans défectuosité notable : à coup sûr, ils n'ont jamais été lus; Desseuil, Pasdeloup, Derome y ont mis la main et leur cachet pour l'admiration, la jubilation et la délectation des amateurs.

Vous ne connaissez que Thouvenin, Simier, ou quelque habile relieur vivant, vous tous qui dirigez et ordonnez vous-mêmes l'habillement de vos livres comme la livrée de vos laquais! Mais les fidèles héritiers de la Vallière, de Coutard, de Gaignat et des fameuses bibliothèques n'estiment que ces solides et classiques reliures d'autrefois, en maroquin et en veau fauve, marquées au coin de l'artiste.

La reliure est chose indispensable chez le *bouquiniste à la mode;* mais ce n'est pas tout : il lui faut une multitude de ces raretés *uniques* ou *introuvables*, pièces détachées, de quelques pages d'im-

pression, sans date, sorties clandestinement d'une imprimerie de province, comme les chansons politiques et ordurières qui pullulent aujourd'hui parmi le peuple : ces niaiseries, qui n'ont souvent de remarquable que la valeur qu'on leur prête, se vendent mieux que de bons livres.

Ceux-ci ne paraissent souvent chez le *bouquiniste à la mode* que dans la mauvaise édition, qui est habituellement la plus estimée, à cause d'une ligne de plus ou de moins. Le censeur royal a, sans le vouloir, donné des prix fabuleux aux ouvrages où les cartons manquent.

Il y a différents genres de livres que recherche le *bouquiniste à la mode*, selon les fantaisies connues de ses cliens : tel rassemble les vieux romans de chevalerie comme les débris d'un navire après le naufrage; tel ne fait cas que des anciens livres brochés, par la seule raison qu'ils n'ont guère échappé à la reliure; celui-ci est friand d'exemplaires en grand papier, en papier vélin, en vélin; celui-là est en quête des *ex libris* d'hommes célèbres, comme s'il restoit quelque chose du mort dans le volume qu'il toucha. Un livre, en effet, vaut bien une plume, une canne, un encrier ou toute autre relique d'un savant : les déceptions sont moins fréquentes ici qu'ailleurs; car, si l'on connoît plusieurs poëtes latins annotés par Racine et Boileau, si l'on possède nombre de volumes portant la signature de Grosley ou de Baluze, on auroit de quoi faire un fonds de papeterie avec toutes les plumes qu'on assure avoir appartenu à Voltaire.

Le *bouquiniste à la mode* n'a pas l'insupportable distraction ni superbe gravité du *bouquiniste de la vieille roche* : c'est, d'ordinaire, un jeune homme souriant et affable, ayant la barbe et les ongles faits, les cheveux en ordre et les mains blanches; rien de particulier dans son costume, toujours propre et soigné : s'il a une femme, elle est jolie, aimable; elle brode et cause avec grâce; s'il a des enfants, ils savent distinguer l'in-seize de l'in-folio au sein de leur nourrice, et le premier mot qu'ils bégayent est un titre de livre; s'il a des chiens, ils respectent la modeste basane et le fastueux cuir de Russie, à l'égal des mollets et de l'odorat des assistans.

Cette boutique est un salon d'académie où se tiennent les plus doctes conférences; on y rencontre, tant l'aimant des livres est puissant! les notabilités savantes du jour et même celles de la veille.

Le *bouquiniste à la mode* reçoit son monde avec toute la poli-

tesse de la haute société qu'il rallie autour de lui, s'exprimant bien, d'un air avenant, et répandant çà et là des bribes d'érudition ramassées sous les pieds de ses hôtes : chez lui on trouve des chaises pour s'asseoir, on a liberté entière de feuilleter tous les volumes les uns après les autres ; chez lui on n'est jamais infecté de bouquins, ni aveuglé de poussière : on entre simple curieux, on sort bibliophile.

Maintenant cherchez quelque rue boueuse dans notre belle capitale, qui n'en manque pas, cherchez la maison la plus délabrée et la plus noire.

C'est là que le *bouquiniste de la vieille roche* réside avec ses bouquins depuis dix, vingt ans : on ne sait depuis quand, car le temps, qui n'épargne rien, même les livres, semble l'avoir oublié, tant celui-ci s'est caché au monde extérieur et retiré dans la muette compagnie des livres ! Pendant des années il n'a touché et respiré que des livres, *plus et non mieux sentans que baume,* dit Rabelais. Ah ! si la métempsycose n'est pas une chimère inventée pour la consolation des âmes tendres, le *bouquiniste de la vieille roche* passeroit, en mourant, dans le corps d'un de ses bouquins, dût-il animer le ver rongeur qui se creuse un tombeau dans les feuilles solitaires d'un saint Thomas ou d'un Cujas !

Vous avez l'adresse exacte de ce bouquiniste ! cela ne suffit pas ; il faut encore interroger la fruitière voisine, reconnaître la porte d'une allée semblable à un soupirail de l'enfer, pénétrer dans les ténèbres moites et putrides de ce labyrinthe fangeux, tâter le chemin avec le pied et la main, au risque de choir au fond d'une cave, découvrir enfin, à travers cette nuit froide et opaque, une faible lueur de jour, puis un escalier raboteux, puis une rampe à demi rompue, monter un étage à tâtons et frapper, monter un second étage et sonner, un troisième et crier, redescendre et resonner et refrapper jusqu'à ce qu'une voix, qui semble s'échapper de dessous terre, vous annonce la fin de vos recherches désespérées.

Ce n'est pas tout ; le minotaure ne paroît pas : la voix s'approche et s'éloigne avec l'espérance ; on entend un bruit de vaisselle qui tinte ou de volumes qui croulent ; on sent une affreuse odeur de choux, d'ail et d'oignon... Dieu soit loué ! la clef est dans la serrure, et les verrous sont tirés : on diroit la clôture d'une prison ; entrez et prenez garde aux taches de graisse, voici le maître du lieu, le grand prêtre de l'antre de Trophonius !

Ce vieillard-là ne ressemble pas à tous les vieillards : il port bien son âge et son vin ; il grimpe comme un chat à l'échelle, remue des montagnes de volumes, sans craindre les éboulements il a l'œil vif et perçant, quoique larmoyant et enflammé : à cet infirmité près, il n'a pas plus changé en cinquante ans qu'u cromlech de druides en dix-neuf siècles ; et, depuis qu'il n'est pl eune, il n'a pas encore commencé à être vieux : c'est toujours bouquiniste d'avant la Révolution, avec les mêmes idées, la mêm existence, le même métier et le même habit.

Seulement, par forme de distraction, il se livre aux manipu lations de la science culinaire ; il prépare lui-même ses ragoûts dont son visage dartreux atteste le mérite relevé ; sa vie perpen diculaire est partagée entre deux occupations qu'il mène souve de front : il vend des livres et mange, non sans boire. Vous trouverez toujours la bouche pleine, la fourchette, le verre ou lèchefrite à la main ; ses goûts sont tellement incorporés à s état, que sa cuisine est devenue sa bouquinerie, que les casserol y sont mitoyennes des plus précieuses éditions, et que les sou ont assez de miettes à grignoter pour négliger le vieux papi jauni par la fumée et sans cesse menacé d'un baptême de fritur

La *gueule* n'est-elle pas antérieure à l'invention de l'impr merie ? Ce bouquiniste affamé n'a d'ailleurs ni femme, ni enfant ni chiens, ni chats pour charmer son désœuvrement : il n'a qu'u bon estomac et une cuisinière ; car, s'il appartient au public de di heures à quatre, le reste du temps appartient à son estomac et sa cuisinière : à quatre heures sonnant, il cesse d'être vendeur d livres, il soupe, resoupe, sursoupe et s'endort en rêvant à la composition de ses vingt repas du lendemain.

Quand un *bouquiniste de la vieille roche* ne mange pas toujours, il lit toujours, et on n'a pas moins de peine à rencontrer son esprit à jeun ; si c'est un liseur, au lieu d'un mangeur, il a une majesté doctorale qui dépend de sa queue et de sa tête poudrée, autant que du livre qu'il dévore incessamment avec un infatigable appétit ; on lui parle, il n'entend pas ; on élève la voix, il vous répond sans lever les yeux de la page où ils sont embourbés, puis il retombe dans sa lecture, dans son mutisme et son immobilité demandez-lui si la terre tourne, il vous dira : *C'est le juste prix* ou bien : *Il n'est pas cher*.

Malgré ces défauts et d'autres, le *bouquiniste de la vieille roch*

est d'un commerce sûr et avantageux ; ses prix sont inamovibles comme sa boutique, et ne suivent pas la variation progressive du cours de l'ancienne librairie ; on ne le feroit pas dévier de ses us et coutumes dans le débit de sa marchandise, qui ne s'est pas ressentie des commotions politiques, car il ignore tout ce qui s'est passé autour de lui, excepté dans la littérature qui arrive à lui toute nouvelle, pour prendre place parmi les bouquins, avant même d'avoir vu le jour.

Vous qui aimez les livres d'autrefois pour ce qu'ils contiennent, fréquentez le *bouquiniste de la vieille roche*, bravez courageusement les miasmes de cuisine, la poussière, les taches, les réceptions brutales ou maussades, et surtout le préjugé qui, mieux qu'une ordonnance de police, défend le passage des rues mal famées ; mais ne rougissez pas, si quelqu'un s'enquiert d'où vous sortez !

Il est un de ces *bouquinistes de la vieille roche*, lequel a pris le monopole des livres dépareillés, et qui entasse Pélion sur Ossa en ouvrages incomplets : il y a presque du dévouement à rassembler dans un bercail toutes ces brebis égarées que le loup, c'est-à-dire l'épicier, auroit infailliblement déchirées, le barbare ! On diroit un de ces chiens intelligens qui veillent dans les neiges du Saint-Bernard, pour sauver quelque malheureux prêt à périr, que le froid a déjà privé d'un de ses membres : tel un livre veuf ou orphelin auquel manque un tome perdu, sali ou détruit. Heureux le possesseur qui peut recompléter son livre et ses plaisirs !

La vertu de ce bouquiniste unique en son espèce, c'est la patience, une patience éprouvée par soixante ans d'activité, ou plutôt d'attente : il ne spécule que sur les accidens qui résultent du prêt des livres : il répare l'étourderie d'une jeune fille, l'inexpérience d'un enfant, le malheur causé par l'eau ou le feu. On subit ses caprices, sa mauvaise humeur, ses éternels retards, pour obtenir de lui la résurrection d'un volume, d'une page, d'un titre, qu'il fera payer, il est vrai, autant que l'exemplaire entier ; mais n'importe, il rendra la santé à ce pauvre livre malade ou estropié, qui pourra ensuite courir de main en main, jusqu'à ce qu'il retombe dans celle du médecin des livres.

C'est un ange bienfaisant qui verse le baume sur les plaies et réconforte les affligés ; mais, au contraire, le *bouquiniste avare* est un diable ennemi du genre bibliophile, et tentateur damné de

tout ce qui lit ici-bas. Puisse-t-on, si jamais on l'écorche vif, punition de ses iniquités, relier avec sa peau le catalogue de bibliothèque du roi, afin que son supplice redouble à chaque liv prêté et perdu, jusqu'à ce que la bibliothèque n'existe plus qu' catalogue pour l'admiration de nos neveux!

Le *bouquiniste avare* a son caractère écrit sur sa face parch minée, et pour le déchiffrer il n'est pas besoin d'être de l'École d Chartes : l'avarice, cette passion sourde et honteuse qui survivr à la ruine de toutes les sociétés, cet égoïsme de bronze sans ore les et sans cœur, devient le fléau des lettres quand le bouquini en est atteint, le bouquiniste, qui doit se regarder comme dépositaire du savoir de tous les siècles, comme la source gén reuse de ces flots purs d'érudition qui coulent à plein lit, en ro lant de l'or et des pierres précieuses.

Un trésor monnoyé qu'on enfouit et qu'on couve peut-il ét comparé à un trésor imprimé, dont l'usage répandroit tant joie et de richesses parmi les amis de la science, et qui se consu lentement dans l'oubli! La *Montjoie* de Charles le Téméraire ensevelie jadis aux environs de Montlhéry, se retrouveroit au pesante et aussi riche qu'elle étoit le jour où elle fut cachée da la terre; mais le plus précieux bouquin diffère à peine du pl misérable, après un abandon de plusieurs années à la merci de te les ennemis dévorans qui ne pardonnent pas aux livres : le cha celier d'Orgemont et le capitaine d'Aumale furent mangés par l rats, l'un mort et l'autre tout vivant; un livre, faute d'air et lumière, est bientôt cadavre, et les vers s'en emparent pour fai *chère lie.*

Le *bouquiniste avare* erre nuit et jour, comme l'ombre d' auteur privé de sépulture ou d'impression, au milieu des édifi chancelans et poudreux de ses volumes accumulés en désord couchés ou debout, montrant le dos ou la tranche, moisis, ve moulus, ou putréfiés; ce bouquiniste ne les compte jamais; il le rit, il leur soupire, il les touche, il les empile, tel qu'un enfa fait des châteaux de cartes, il les possède, il en jouit.

—J'ai bien l'ouvrage que vous désirez, répond-il en loup-garo la plupart des demandes qu'on lui adresse; oui, certes, j'ai ce deux ou trois exemplaires, mais je ne les vends pas, je les gar pour moi : on n'a jamais assez de bons livres.

Ah! vous n'êtes pas content du prix? dit-il avec colère, po

peu qu'on se permette une observation sur la cherté extraordinaire d'un livre qu'il daigne vendre ; allez, je ne suis pas en peine de trouver un acquéreur : eh bien, vous ne l'aurez pas, ou vous le payerez double. En vérité, j'avois la complaisance de vous céder un auteur auquel je tiens infiniment, je croyois vous obliger ; mais vous marchandez cela comme une drogue d'apothicaire ; non, non, je ne m'en dessaisirai pour aucun prix : cherchez un autre marchand.

Là-dessus, le bourreau vous congédie en vous épiant d'un œil inquiet pour voir si vous n'emportez rien ; puis il rentre dans sa tanière et passe en revue son armée de bouquins : il s'endort en pensant à eux et rêve d'eux ; il ne s'éveille que pour vérifier si les voleurs n'ont pas enlevé ses chers joyaux ; mais il ne redoute pas moins les amateurs qui viendront lui envier et lui dérober, peut-être, au poids de l'or, un in-folio qu'on achète ailleurs au poids de la cassonade et de la chandelle : alors commencent ses tortures et ses craintes ; il n'est pas de lionne qui défende mieux ses petits, il n'est pas d'Harpagon qui regrette plus longtemps sa cassette ; il méprise trop l'argent, ou bien il estime trop les livres : on diroit que chaque volume qu'on parvient à lui arracher étoit inhérent aux fibres les plus sensibles de son cœur.

Cette avarice de livres n'est pas désintéressement de bourse : loin de là, le *bouquiniste avare*, dont l'esprit ne s'illumine plus au quinquet des ventes de l'hôtel Bullion, s'abuse lui-même sur la valeur des livres qu'il met aux enchères *in petto*, et qu'il pousse aux exagérations d'une hausse capricieuse, selon les besoins présumés d'un chaland, selon la saison, selon l'heure : un livre est sans prix au moment où ce *bon pasteur* enferme ses ouailles dans la bergerie ; un livre est bien près de quitter la boutique, lorsqu'on lui fait un pont d'or ou de flatterie ; car le *bouquiniste avare* aime un éloge sorti d'une bouche savante. Le sage Énée ne descendit aux enfers que muni d'une galette de farine et de miel pour assoupir Cerbère.

P.-L. Jacob, bibliophile.

(*La suite au numéro prochain.*)

Mélanges bibliographiques.

SOCIÉTÉ DU *Roxburghe-club.*

Le prix excessif auquel fut porté, à la vente de la bibliothè du duc de Roxburghe, *le Décaméron* de Valdarfer (54, 240 f. donné naissance à une société de 31 bibliomanes anglais, qui le nom de Roxburghe-club. On se réunit tous les ans, le 17 ju jour anniversaire de l'adjudication du *Décaméron;* au banque porte les toasts suivants :

1° A la cause de la bibliomanie dans le monde entier;
2° A l'immortelle mémoire de Christophe Valdarfer;
3° A William Caxton, premier imprimeur en Angleterre
4° A Wykyn de Worde;
5° A Richard Pynson;
6° A Julien Notary;
7° A William Faques;
8° A la famille des Manuces;
9° A la famille des Étiennes;
10° A John, duc de Roxburghe.

Chez les Anglois, qui sont nos maîtres en *bibliomanie,* comm bien d'autres choses, la dénomination de *bibliomane* n'est destinée, comme chez nous, à exprimer ce ridicule que se nent beaucoup de personnes en se formant des bibliothèque manie, par luxe, par vanité ou par ton. M. Constantin, dan excellent traité spécial, qui deviendra le *vade-mecum* de to bibliophiles (1), a fort bien dit : « Le mot de bibliomanie, autrefois, n'avoit qu'un sens défavorable, est maintenant che (les Anglois) une qualification noble et honorable du goû

(1) *Bibliothéconomie.* Instructions sur l'arrangement, la conservati l'administration des bibliothèques, par L.-A. Constantin, avec six plan *Paris, Techener,* 1839, in-12.

rres, et le bibliophile anglois qui est parvenu à être publiquement nommé bibliomane se trouve heureux et considéré. »

Les *Roxburghers* ne bornent pas leur amour des livres à un banquet et à des toasts : annuellement chaque membre de ce club est tenu, à son tour, de faire réimprimer, à ses frais, quelque opuscule devenu extrêmement rare, et d'offrir un exemplaire de cette impression à chacun de ses confrères. Le nombre d'exemplaires ne doit pas excéder 31. Cet opuscule est distribué dans le célèbre banquet anniversaire du 17 juin.

(Voisin, *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Bel-OEil. In*-8, 1839.)

CURIOSITÉ DE BEL-OEIL.

Il existe, dans la bibliothèque du prince de Ligne, à Bel-OEil, une curiosité bibliographique digne d'être mentionnée ici, et qui doit attirer l'attention des amateurs de livres singuliers. C'est un volume in-12, sur beau vélin, avec figures, qu'on *soupçonne* avoir été imprimé en Angleterre de 1485 à 1500. Son titre porte : *Liber Passionis, cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis ;* les figures et les caractères du livre ne seroient donc formés d'*aucune matière*, et c'est pour cela que nous disons qu'on *soupçonne* qu'il a été imprimé en Angleterre à la fin du xve siècle.

Voici comment s'explique cette singulière inscription de titre : toutes les lettres du texte et tous les délinéamens des figures ont été délicatement découpés avec la pointe d'un canif. Chaque page, ainsi vidée, laisse apparoître ces lettres et ces figures à l'aide d'un papier bleu collé derrière le vélin. La netteté, le fini et la précision des découpures passent toute croyance : les vides sont plus purs que les caractères les plus beaux des Didot et des Bodoni.

L'intérieur du livre se compose de 24 feuillets, y compris neuf estampes. C'est un chef-d'œuvre de patience : le premier feuillet, qui sert de frontispice, est couvert d'H couronnées entremêlées de roses. C'est la marque du roi d'Angleterre, Henri VII, à qui l'ouvrage fut présenté. Le second feuillet contient les armoiries de ce monarque avec la devise : *Hony soit qui mal y pense*, et au-dessous son emblème favori : une rose entre deux herses. La Passion selon

saint Jean commence au 3e feuillet et continue jusqu'au 17e; les principaux mystères de la Passion occupent le reste de l'ouvrage.

L'empereur Rodolphe II voulut, dit-on, devenir possesseur de ce singulier monument de patience et d'adresse, et il en offrit inutilement jusqu'à 11,000 ducats. L'illustre maison de Ligne en devint propriétaire par une suite de successions détaillées dans les trois quatrains suivans écrits sur un feuillet de parchemin à la fin du volume :

« La comtesse *Isabeau* d'Hochstrate et Culembourg
« Tint ce chef-d'œuvre ancien entre son héritage;
« Depuis sa chere niepce *Anne* de Rennebourg,
« Succédant à ses biens, eut se livre en partage.

« Sa fille de *Lalaing Marie* l'hérita,
« De qui les quatre sœurs après le possédèrent,
« Dont ma mère eut un quart qu'elle me transporta;
« Les trois à ma faveur leur part me delaissèrent.
« Or maintenant j'ordonne et commande à mon filz
« De le guarder soingneux comme une œuvre très-digne,
« Et qu'à mes successeurs tousiours de pere en filz,
« Ce livre soit au chef de ma maison de *Ligne*. »

Lamoral, prince de Ligne, 1609.

Charles, prince de *Ligne*, grand-père du possesseur actuel de la belle terre de Bel-Œil, déposa de nouveau, le 15 décembre 1778, dans sa bibliothèque de famille, ce curieux petit monument, qui en étoit sorti on ne sait trop comment. Il repose aujourd'hui au milieu d'autres curiosités dont la bibliothèque de Bel-Œil est richement fournie, grâce à l'esprit éclairé du possesseur actuel, qui non-seulement sait conserver les livres réunis par ses ancêtres, et surtout par son illustre aïeul, mais augmente encore tous les jours, avec discernement et goût, la collection qui lui est échue.

A.-D.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

epuis quelque temps, il paraît à Tournay un journal de biblio-
hie intitulé *le Bibliologue de la Belgique*, dont l'idée est due
Bulletin du Bibliophile. Quatre numéros seulement sont parus,
ontiennent des articles de bibliographie, littérature et critique.
ecueil est publié sous la direction d'un homme savant et dis-
ué, M. Fred. Hennebert, archiviste de Tournay.
à la fin de chaque numéro se trouve le catalogue de la librairie
MM. Hennebert frères, de Tournay, dans lequel nous remar-
ns assez souvent des livres rares et précieux.
e journal paroît tous les deux mois, par livraisons de 3 feuilles;
rix est de 6 fr. 50 c. Le *Bibliologue* s'échange contre les jour-
x quotidiens, recueils périodiques, et mémoires des sociétés
ntes. On s'abonne à *Tournay*, chez MM. Hennebert frères,
aires, rue Saint-Piat, n. 8, et à Paris, au bureau du *Bulletin*
Bibliophile, place du Louvre, n. 12.

---

ls'est formé, il y a peu de temps, en Angleterre, une Société
nstar de la *Société de l'Histoire de France*, sous le titre de
ndon Society; elle a pour but la publication de tous les mé-
ires inédits, documents historiques, et anciens poëmes, relatifs
histoire ancienne, civile et religieuse de la Grande-Bretagne.
a premier objet est la publication des manuscrits; mais cepen-
nt elle n'exclut point la reproduction d'un ouvrage excessive-
ent rare et d'une grande importance; nous extrayons quelques-
s des articles de ses statuts.
La souscription est d'une livre sterl., payable d'avance, et
ne avant le 1er mars (1839).
L'administration est composée d'un président, d'un conseil
mposé de douze membres; d'un trésorier et d'un secrétaire,
s tous les ans, en assemblée générale, au 2 mai.
Le nom des membres proposés pour faire partie du conseil est
mis au secrétaire, et par lui envoyé à tous les autres mem-
s.

Les fonds de la Société sont employés aux dépenses nécessa à la publication des ouvrages qui lui paraissent de nature à i resser le public.

Les comptes sont reçus, tous les ans, par trois censeurs, ég ment élus en assemblée générale.

Tous les membres sont invités à contribuer, de tous l moyens, à la prospérité de la Société en lui donnant à pub leurs ouvrages, ou en faisant connoître ceux qu'elle publie

L'auteur d'un ouvrage publié par la Société en reçoit do exemplaires, les autres membres deux. Le conseil décide se combien d'exemplaires doit être tiré l'ouvrage que l'on se prop de publier, et le prix auquel il doit être vendu.

Chaque publication de la Société forme un tout complet et paré.

Voici la liste de quelques-uns des ouvrages déjà publiés:

A contemporary Alliterative Poem on the Deposition of K Richard II. from an unique MS. at Cambridge. With the L Poem on the same subject by Richard de Maydestone, from a M at Oxford.

A contemporary Narrative (in English) of the Arrival Edward IV. in England, A. D. 1471, and his final recovery of Kingdom from Henry VI.

" Kyng Johan, " an English play in two Parts, by John Ba Bishop of Ossory, probably written and acted in the reign of E ward VI., forming a connecting link, hitherto wanted, betwe Moralities and Historical Plays, from the Author's own MS. the possession of the Duke of Devonshire.

Cette Société, qui compte parmi ses membres les hommes plus éminents de l'Angleterre, et qui rivalise déjà de zèle avec *Société de l'Histoire de France* de Paris, est destinée à imprimer grand mouvement aux études historiques et littéraires dans Grande-Bretagne.

J. H.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 6. — Juillet 1840.

Annales indiques contenantes la vraye narration et advis de ce advenu et succédé au Japon, et aultres lieux voisins des Indes, envoyez par les pères de la société de Jésus, etc., nouvellement traduites en françois. *Anvers, en l'imprimerie Plantinienne*, 1590, 1 vol. in-12, d.-rel. . . . 12—»

2 Apologie des dominicains missionnaires de la Chine ou response au livre du père le Tellier, intitulé : *Défense des nouveaux chrestiens* et à l'*éclaircissement* du père le Gobien *sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts;* par un religieux docteur et professeur en théologie de l'ordre de St-Dominique. *Cologne,* 1700, 2 tom. en un vol. in-12. 3—»

Cette polémique entre les jésuites et les dominicains au sujet des honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts; savoir si ces honneurs peuvent être tolérés par la religion catholique; ne présente maintenant aucun intérêt, et ces deux volumes ne sont recherchés que parce qu'ils donnent des notions étendues sur les diverses sectes religieuses de la Chine. A la fin se trouvent les documens originaux de la controverse.

Bacheville (les frères). Voyages en Europe et en Asie après leur condamnation par la cour prévôtale du Rhône,

en 1816. *Paris*, 1822, 1 vol. in-8, d.-rel. . . . 7-

A la fin se trouvent les pièces justificatives de leur procès.

234 **Barbé-Marbois.** Histoire de la Louisiane et de la cession cette colonie par la France aux États-Unis de l'Améri septentrionale, précédée d'un discours sur la constitution le gouvernement des États-Unis avec une carte relative l'étendue des pays cédés. *Paris*, 1829, 1 vol. in-8, d.-r 8-

235 **Barrere (Pierre).** Nouvelle relation de la France éq noxiale contenant la description des côtes de la Guiane, l'isle de Cayenne, le commerce de cette colonie, les div changements arrivés dans ce pays, les mœurs et le déno brement des différens peuples sauvages qui l'habitent; on de beaucoup de figures. *Paris*, 1743, 1 vol. in-12. 3—

236 — — — Essai sur l'histoire naturelle de la France éq noxiale ou dénombrement des plantes, des animaux et minéraux qui se trouvent dans l'île de Cayenne, les isles Remire, sur les côtes de la mer et dans le continent de Guyane, avec leurs noms différens, latins, françois et indi et quelques observations sur leur usage dans la médecine dans les arts. . . . . 3—

Complément indispensable de l'ouvrage précédent.

237 **Barrow (John).** Travels in China, id. a voyage to Cochi china in the years 1792 and 1793. *London*, 1806, 2 v in-4 cart., n. rel., planches coloriées. 38-

— Travels in southern Africa. *Lond.*, 1806, 2 vol. in- 38—

Chacun de ces ouvrages a été publié à plus de 100 fr.

238 **Bartelemy de las Casas.** Tyrannies et crvavtez des Espagn perpetrées és Indes occidentales qu'on dit le nouveau mon brièvement descrites en langue castillane par l'évesque d frère Bartelemy de las Casas ou Casares, Espagnol de l'or de St-Dominique, fidèlement traduictes par Jaques de M grode, pour servir d'avertissement et d'exemple aux XVII p vinces des Pais-Bas. *Anvers*, 1579, 1 vol. in-8, rel. 8-

Ouvrage très-rare et fort curieux sur les premiers établissemens des Espagnols en Amérique, et sur les crimes qu'ils commirent pour y établir leur puissance fanatique.

9 **Baudelot de Dairval.** De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiquitez procure aux sçavans, avec beaucoup de fig. *Rouen*, 1727, 2 vol. in-12. 10—»

Cet ouvrage, aussi savant qu'utile, est indispensable pour bien connoître tout le fruit qu'on peut retirer des voyages, sous le rapport archéologique et littéraire ; écrit pour la jeunesse, il peut être d'un grand secours aux antiquaires et aux numismates ; la partie des médailles anciennes, traitée avec une profonde érudition, en occupe une grande partie.

1 **Beauplan.** Description d'Ukranie qui sont plusieurs provinces du royaume de Pologne, contenues depuis les confins de la Moscovie jusques aux limites de la Transilvanie, ensemble les mœurs, façons de vivre et de faire la guerre. *Rouen*, 1660, avec une carte de la Moskovie. 1 vol. in-4, vélin. (*Rare.*) 6—»

1 **Benjamini Tudelensis** Itinerarivm in quo res memorabiles, quas ante quadringentos annos totum fere terrarum orbem notatis itineribus dimensus vel ipse vidit vel a fide dignis suæ ætatis hominibus accepit, breviter atque dilucide describuntur, ex hebraico latinum factum, Bened. Aria Montano interprete. *Antwerpiæ, ex officina Christ. Plantini*, 1575, 1 vol. in-8, m. r., fil., tr. d. . . . . 6—»

Première édition latine de ce voyage, imprimé pour la première fois en hébreu à Constantinople, en 1543, réimprimé avec le texte hébreu et des notes par les Elzeviers, en 1633, in-32, et enfin traduit en françois par J.-B. Baratier. *Amsterdam*, 1734, 2 vol. in-12.

Les trois éditions en hébreu et en latin que nous avons citées sont très-rares, celle de Constantinople surtout.

2 **Berchtold** (Léopold). Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie, avec des observations sur les moyens de préserver la vie, la santé et les effets dans les voyages par terre et par mer, pour les personnes qui n'ont pas acquis l'expérience des voyages, etc. ; traduit de l'anglais par C.-P. de Lasteyrie. *Paris*, 1797, 1 vol. in-8, v. fauve. . . . . 4—»

243 **Bernier (François).** Voyage contenant la description des É du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du royaume de Ka mire, où il est traité des richesses, des forces, de la justic des causes principales de la décadence des États de l'Asi de plusieurs événemens considérables, et où l'on voit c ment l'or et l'argent, après avoir circulé dans le monde, sent dans l'Hindoustan d'où ils ne reviennent plus, le enrichi de cartes et fig. *Amsterdam*, 1709, 2 vol. in-12. 1

Au mois d'août 1830, le gouvernement en a fait faire, à ses une nouvelle édition, pour procurer du travail aux ouvrie pographes.

244 **Biervillas (don Innigo de).** Voyage à la côte de Mala Goa, Batavia et autres lieux des Indes orientales, conte une description des mœurs, coutumes et religion des Ind les différens établissemens de plusieurs nations de l'Eu et un détail exact du commerce de Batavia avec plus aventures et singularités curieuses. *Paris*, 1736, 2 parti un vol. in-12, rel. 1

245 **Biet (Antoine).** Voyage de la France équinoxiale en l'is Cayenne, entrepris par les François en l'année 1652, d en trois livres : le 1er contient l'établissement de la colc le second, ce qui s'est passé pendant quinze mois que l demeuré dans le païs ; le troisième traite du tempéra du païs, de la fertilité de la terre, des mœurs et coutume sauvages, et un dictionnaire de la langue du même *Paris*, 1664, 1 vol. in-4, rel. en vél. 1

246 **Bizardière (M. de la).** Histoire de la scission ou division rivée en Pologne le 27 juin 1697 au sujet de l'élection roy. *Paris*, 1799, 1 vol. in-12. 3

247 **Bory de Saint-Vincent.** Essais sur les isles Fortunées et l tique Atlantide, ou précis de l'histoire générale de l'arch des Canaries. *Paris*, germinal an XI, 1 vol. in-4 avec b coup de cartes, d.-rel. 7

248 **Bossu.** Nouveaux voyages aux Indes occidentales, conte une relation des différens peuples qui habitent les envi

du grand fleuve St-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres et leur commerce. 2e édition. *Paris*, 1768, 2 vol. in-12, v. gr. 6—»

) **Boulaye (Legouz).** Voyages et observations où se trouvent décrites les religions, gouvernemens et situations des estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karamanie, Kaldée, Assyrie, Grandmogol, Bijapour, Indes orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemarck, Pologne et autres lieux d'Europe, Asie et Afrique où il a séjourné : le tout enrichy de figures en bois, etc. *Paris*, 1657, 1 vol. in-4. 10—»

) **Brown (Edouard).** Relation de plusieurs voyages faits en Hongrie, Servie, Bulgarie, Macédoine, Thessalie, Austriche, Styrie, Carinthie, Carniole et Friuli; enrichie de plusieurs observations sur les mines d'or, d'argent, de cuivre et de vif-argent; que bains et eaux minéralles qui sont dans ce païs, avec les figures de quelques habits et des places les plus considérables. *Paris*, 1674, 1 vol. in-4, bel ex. 10— »

ı **Busnot (Dominique).** Histoire du règne de Mouley-Ismaël, roy de Maroc, Fez, Tafilet, Souz; de la révolte et fin tragique de plusieurs de ses enfans et de ses femmes; des affreux supplices de plusieurs de ses officiers et sujets; de son génie, de sa politique et de la manière dont il gouverne son empire, etc. *Rouen*, 1714, 1 vol. in-12 avec deux gravures sur cuivre. . . . . 6— »

— Le même. *Rouen*, 1731, 1 vol. in-12. . .

2 **Castera.** Relation de l'ambassade anglaise envoyée en 1795 dans le royaume d'Ava ou l'empire des Birmans; par le major Michel Symes, chargé de cette ambassade; suivie d'un voyage fait en 1798 à Colombo, dans l'île de Ceylan, et à la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale de l'Afrique; de la description de l'île de Carnicobar et des ruines de Mavalipouram; traduite de l'anglais, avec une collection de 30 pl. in-4 grav. en taille-douce. *Paris*, 1800, 3 vol. in-8, rel. 10—»

253 CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE). Histoire de l'i espagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulièreme sur les mémoires manuscrits du P. J. B. le Pers, jésuit missionnaire à Saint-Domingue, et sur les pièces original qui se conservent au dépôt de la marine. *Paris*, 1731, 2 v in-4, rel. . . . . 18—

254 CHARLEVOIX. Histoire et description générale du Japon l'on trouvera tout ce qu'on a pu apprendre de la nature des productions du pays, du caractère et des coutumes d habitans, du gouvernement et du commerce, des révolutio arrivées dans l'empire et dans la religion et l'examen de to les auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les fas chronologiques de la découverte du nouveau monde; en chies de fig. *Paris*, 1730, 9 vol. in-12, rel. 30—

255 CHOISY (L'ABBÉ DE). Journal du voyage de Siam fait en 1685 1686 par M. l'abbé de Choisy; seconde édition. *Paris*, 168 1 vol. in-12, rel. . . . . 4—

Ces lettres, écrites à un ami, ne devoient point être imprimées mais, craignant de les voir tronquées par leur dispersion, M. l'abb de Choisy permit à cet ami de les publier.

256 COOK, BYRON, CARTERETS. Relation des voyages entrepris pa ordre de Sa Majesté Britannique actuellement régnante pou faire des découvertes dans l'hémisphère méridional et succes sivement exécutés par le commodore Byron, les capitaine Carterets, Wallis et Cook; rédigée d'après les journaux tenu par les différens commandans et les papiers de M. Banks par J. Kawkesworth, et enrichie de figures et d'un gran nombre de plans et de cartes relatives aux pays qui ont é nouvellement découverts ou qui n'étoient qu'imparfaitemen connus; traduite de l'anglois. *Paris*, 1774, 12 vol. très-bie reliés. . . . . 45—

Quoique sous un titre générique, cette collection est entièreme composée des trois voyages du cap. Cook. Le 1er vol. contient l voyages de Byron et de Carterets.

7 **Coronelli.** Description géographique et historique de la Morée, reconquise par les Vénitiens du royaume de Négrepont, des lieux circonvoisins et de ceux qu'ils ont soumis dans la Dalmatie, etc. *Paris*, 1687, in-fol., avec beaucoup de planches. . . . . 15—»

8 **Die Newe Welt Landschaften** un Insulen so bis hieker allen alten Weltbeschreibern unbekandt, y yüngst aber von den Portugalesern und Hispaniern, in Niedergenglichen Meer erfunden. *Strasburg*, *G. Ulricher*, *V. Andla*, 1534, in-fol., d.-rel. en cuir de Russie, à deux col. . .

Cette traduction allemande du *Il mondo nuovo*, etc., etc., premier recueil des voyages qui ait jamais été imprimé, contient un grand nombre de voyages très-rares, entre autres : le voyage de Cadamosto, en Éthiopie ; de Christophe Colomb, de Pierre Alonso, de Vincent Pinçon, d'Americ Vespuce, de Pierre Aliares à Calicut ; de Marc Paul, de Mathis, aux pays des Sarmates ; de Paul Jové, en Moscovie ; la décade de Pierre Martyr, etc., etc.

9 **Dellon.** Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant la description des îles Bourbon et de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut Taner, de Goa, etc. *Amsterdam*, 1699, 1 vol. in-12, rel. 4— »

10 **De Ora antarctica** per regem Portugalie pridem inventa (au dernier feuillet), impressum Argentine per Mathiam Bupfuff, *m.v.v.*, 1505, in-4 de 6 feuillets non chiffrés ; *le titre est orné d'une planche sur bois divisée en deux parties : le haut représente des sauvages nus, et le bas l'arrivée de la flotte en Amérique.* . . . . . 100—»

Première lettre d'Americ Vespuce à Laurent de Médicis, très-rare.

11 **De rebus japonicis**, indicis et pervanis Epistolæ recentiores à Joanne Hasso Dalgattiensi Scoto, societatis Jesu in librum unum coacervatæ. *Antverpiæ*, *ex off. Martini Nutij*, aux deux cigognes, 1605, 1 gros vol. in-8, rel. en vél. . 18—»

Ce vol. très-rare contient les pièces suivantes : Brevis Japoniæ insule descriptio. — Litterarum ex litteris Roma missis Kal. aprilis 1585. — Narrationes rerum indicarum. — Literæ annuæ ja-

ponenses annorum 1591-1592. — Historica relatio de omnib Japoniæ regnis. — Relatio historica de statu Japoniæ. — De mor Quabacondoni, historica relatio de morte XXVI crucifixorum — De legatione regis Cinensium ad Taicosaneam. — De rebus P. P. societatis Jesu gestis durante persecutione. — Litteræ japnicæ, 1522. — Japoniæ commutatio. — Litteræ japonicæ. — Narrtiones rerum indicarum. — De regno magni regis Mogor. — De Ind orientali. — De statu rei christianæ India orientali, anno 160 — Amplissimi Sinarum regni descriptio. — Missio pervana. · Litteræ annuæ insularum Philippinarum, 1601. — Index rerum verborum.

262 **Des Marchais** (le chevalier des). Voyage du chevalier d Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne, fait a 1725, 26-27, contenant une description très-exacte et trè étendue de ce païs, et du commerce qui s'y fait; enric d'un grand nombre de cartes et de figures en tailles-douc par le R. P. Labat, de l'ordre des frères prêcheurs. *Par* 1730, 4 vol. in-12. . . . . 12—

263 **Du Tertre**. Histoire générale des isles de Saint-Cristop de la Gvadelovpe, de la Martiniqve et avtres dans l'Amériqu où l'on verra l'establissement des colonies françoises dans c isles, leurs guerres civiles et estrangères et tout ce qui s passe dans les voyages et retours des Indes, etc., etc. *Paris* 1654, 1 vol. in-4. . . . . 12—

264 **Egede**. Description et histoire naturelle du Groenland; traduites en françois par M. D. R. D. P. (Desroches de Parthenay). *Copenhague*, 1763, 1 vol. in-8, rel., pl. . . 8—

265 **Ellis** (Henry). Voy. à la baye de Hudson en 1746 et 1747 *Paris*, 1749, 2 vol. in-12, rel. en un. . . . . 4—

Description exacte des côtes et histoire naturelle du pays. — Relation historique de toutes les expéditions faites jusqu'ici pou la découverte d'un passage plus court aux Indes orientales. — Réalité de ce passage, etc.

266 **Essai** sur cette question : *Quand et comment* l'Amérique a t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux? par E. B. d'E *Amsterdam*, 1767, 1 vol. in-4, rel. . . . . 9—

Ou 4 vol. in-12. . . . . 9—

Ce travail très-important traite des questions suivantes : — Examen de divers systèmes sur l'origine des Américains. — Exposition du système de l'auteur. — Preuves de ce système. — Sur la prétendue universalité du déluge. — Divers systèmes du déluge. — Origine des pétrifications. — Preuves de la non-universalité du déluge. — Examen de la chronologie du texte hébreu, du code samaritain et de la préférence que mérite le premier. — Histoire des Chinois, des Scythes, des Celtes, des Thraces, etc., etc.

67 ESTAT PRÉSENT DE L'EMPIRE DE MAROC (par Pidon de Saint-Olon). *Paris*, 1694, 1 vol. in-12, avec beaucoup de gravures. 3—»

68 ETAT des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger ; contenant l'histoire naturelle et politique de ces païs, la manière dont les Turcs y traitent les esclaves, comme on les rachète, et diverses aventures curieuses (par Godefroy et autres). *La Haye*, 1704, 1 vol. in-12, rel. . . . . 5— »

269 FLACOURT. Histoire de la grande isle de Madagascar, avec une relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657. *Paris*, 1661, 1 vol. in-4, rel., avec des cartes géograph. 9—»

270 FLAVIGNY. Correspondance de Fernand Cortez avec l'empereur Charles Quint sur la conquête du Mexique. *Paris*, 1778, 1 vol. in-12. . . . . 4—»

Recueil de trois lettres traduites pour la première fois en françois d'après les manuscrits, et du plus grand intérêt.

271 FLEURIEU. Découvertes des François en 1768 et 1769 dans le sud-est de la nouvelle Guinée et reconnaissances postérieures des mêmes terres par des navigateurs anglois qui leur ont imposé de nouveaux noms ; précédées de l'abrégé historique des navigations et des découvertes des Espagnols dans les mêmes parages. *Paris*, 1750, 1 vol. in-4, rel., avec douze cartes. . . . . 9—»

272 FLEURIEU. Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769 à dif-

férentes parties du monde pour éprouver en mer les horlo marines inventées par Ferdinand Berthoud; contenant journal des horloges marines, le journal de la navigation, e *Paris, impr. roy.*, 1773, 2 vol. in-4, mar. r., fil., t. d. 16—

273 **Flotte** (M. de la). Essais historiques sur l'Inde, précé d'un journal de voyages et d'une description géographic de la côte de Coromandel. *Paris,* 1769, 1 vol. in-12. 3-

274 **Gaudin.** Voyage en Corse et vues politiques sur l'améliorati de cette isle; suivis de quelques pièces relatives à la Corse de plusieurs anecdotes sur le caractère et les vertus de ses bitans; ornés d'une carte géographique. *Paris,* 1787, 1 v in-8, rel. 3-

275 **Gauthier Schouten.** Voyage aux Indes orientales, commer l'an 1658 et fini l'an 1665; traduit du hollandois, où l' voit plusieurs descriptions de païs, roïaumes, isles et vill siéges, combats sur terre et sur mer, coutumes, manière religion de divers peuples, animaux, plantes, fruits et autr curiosités naturelles. Nouvelle édition, revuë par l'auteur considérablement augmentée; enrichie d'un grand nomb de figures en taille-douce. *Rouen,* 1725, 2 vol. in-12. 10—

276 **Gervaise** (Nicolas). Histoire naturelle et politique d royaume de Siam, divisée en 4 parties : la 1re contena la situation et la nature du pays; la 2e, les mœurs des hab tans, leurs loix et leurs coutumes; la 3e, leur religion; et 4e, ce qui regarde le roi qui règne à présent et ce qu'il y a plus particulier dans la cour de ce royaume. *Paris,* 168 1 vol. in-4, rel. 9-

277 **Gmelin.** Voyage en Sibérie, contenant la description des mœ et usages des peuples de ce pays, le cours des rivières con dérables, la situation des chaînes de montagnes, des gran forêts, des mines, avec tous les faits d'histoire naturelle sont particuliers à cette contrée; traduit de l'allemand M. de Keralio. *Paris,* 1767, 2 vol. in-12, avec cartes. 6 -

8 **Geoffroy et autres.** Etat des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger. *Rouen*, 1731, 1 vol. in-12, rel. 5— »

Contient l'hist. nat. et polit. du pays, la manière dont les Turcs traitent les esclaves, comment on les rachète.

9 **Goyer (Pierre) et Jacob de Keyser.** Ambassade de la compagnie orientale des provinces unies vers l'empereur de la Chine ou grand cam de Tartarie. Recueilli par Jean Nieuhoff et mis en françois par Jean le Carpentier; enrichi d'un grand nombre de tailles-douces. *Leyde*, 1665, 2 parties en un vol. in-fol., rel. . . . . 15—»

0 **Guer.** Mœurs et usages des Turcs, leur religion, leur gouvernement civil, militaire et politique, avec un abrégé de l'histoire ottomane. *Paris*, 1746, 2 vol. in-4, rel., avec des planches et des cartes. . . . . 12—»

1 **Herbert (Thomas).** Relation du voyage de Perse et des Indes orientales; traduite de l'anglois, avec les révolutions arrivées au royaume de Siam l'an 1647; traduite du flamand de J. van Vliet. *Paris*, *Jean Dupuis*, 1663, 1 vol. in-4, rel. 9— »

2 **Histoire** de la Jamaïque; traduite de l'anglois par M., ancien officier de dragons. *Londres* (*Paris*), 1751, 2 vol. in-12, avec 6 planches. . . . . 8—»

3 ——— de la Virginie, contenant l'histoire du 1er établissement, les productions naturelles, la religion, les lois, coutumes, etc., et l'état présent du païs; traduite de l'anglois, enrichie de fig. *Amsterdam*, 1707, 1 vol. in-12, rel., v. f. 5—»

4 **Histoire** de l'origine du royaume de Sicile et Naples, contenant les avantures et les conquestes des princes normands qui l'ont établi. *Paris*, 1701, 2 parties en un vol. in-12. 5— »

85 ——— des deux conquestes d'Espagne par les Mores : la première, faite par Tarif et Mussa sur les Crestiens; la seconde, par Abdalasis sur les Mores révoltez, et des révolu-

tions arrivées dans l'empire des Califes pendant près de cinquante ans par Abulcacius Tarif Abeutarrique, l'un de ceux qui ont eu part à la première conqueste, avec la description de l'Espagne par le même, la vie du grand Almanzor par Ali Abeususian et quelques lettres et pièces originales; traduite de l'arabe, en 1589, par Mignel de Luna, et mise en françois par D. G. (dom Lobineau). *Paris*, *Muguet*, 1707, 1 vol. in-12. 5 — »

286 ——— des révolutions de l'empire de Maroc, depuis la mort du dernier empereur Muley Ismaël, qui contient une relation exacte de ce qui s'est passé dans cette contrée pendant l'année 1727 et une partie 1728, avec des observations naturelles, morales et politiques sur le pays et les habitans; traduite du journal anglois écrit par le capitaine Braithwaite, qui a accompagné M. Jean Russel, consul général de Sa M. Brit. en Barbarie, et qui a été témoin oculaire des plus remarquables événemens mentionnés dans cet ouvrage; avec une carte de l'Afrique. *Amsterdam*, 1731, 1 vol. in-12.

287 Howel (Thomas). Voyage en retour de l'Inde par terre et par une route en partie inconnue jusqu'ici; suivi d'observations sur le passage dans l'Inde par l'Egypte et le grand désert par James Capper; traduit de l'anglois par Théophile Mandar. *Paris*, an v, 1 vol. in-4, rel. . . . . 10 — »

288 Hvgves (Jean). Histoire de la navigation de Jean Hvgves de l'Inschot, Hollandois, aux Indes orientales, contenant diverses descriptions des lieux jusques à présent découverts par les Portugais, observations des coustumes et singularitez de delà et autres déclarations, avec annotations de B. Paludanus sur la matière des plantes et épiceries. Item quelques cartes géographiques et autres figures; troisième édition. *Amsterdam*, 1638, 1 vol. in-fol. . . . . 30 — »

289 Itinerarium Antonini Augustini, et burdigalense quorum hoc nunc primum est editum : illud ad diversos manusc. codices et impressos comparatum emendatum; et Hiero-

nimi Suritæ Cæsaraugustani doctissimo commentario explicatum ad Cl. V. Abraham ortelium. *Antverp.*, *geog. reg.*, *Coloniae-Agrippinae*, *in off. Birckmanica*, 1600, 1 vol. pet. in-8, vélin. . . . . 10—»

190 JARRIC (PIERRE DU). Histoire des choses plus mémorables advenves tant ez Indes orientales, que autres païs de la descouverte des Portugais en l'establissement, et progrez de la foy chrestienne et catholique et principalement de ce que les religions de la compagnie de Jésus y ont fait et enduré pour la mesme fin depuis qu'ils y sont entrés jusques à l'an 1600. *Bovrdeavx*, 1608, 3 vol. in-4, rel. . . . . .

Voyez sur ce livre curieux la note insérée au Bulletin du Bibliophile, page , deuxième série.

191 JORDAN. Voyages historiques de l'Europe, contenant l'origine, la religion, les mœurs, coutumes et forces de tous les peuples qui l'habitent et une relation exacte de tout ce que chaque païs renferme de plus digne de la curiosité d'un voïageur. *Paris*, 1643, in-12, rel., avec beaucoup de cartes. . . . . 4— »

192 JOURNAL DU VOYAGE DU ROI A RHEIMS, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable à la cérémonie de son sacre, etc. *La Haye*, 1723, 2 tom. en 1 vol. in-8, vél. 4—»

193 KEMIS LAURENT. A relation of the second voyage to Guiana perfourmed and written in the yeare 1596, by Lawrence Kemis, Gent. *London*, *Thomas Dawson*, 1596, 1 vol. in-4, mar. violet, fil., t. d. 75— »

Bel exempl. d'un livre très-rare.

194 KLIMII NICOLAI iter subterraneum novam telluris theoriam ac historiam quintæ monarchiæ adhuc nobis incognitæ exhibens e bibliotheca B. Abelini. *Hafniæ et Lipsiæ*, 1745, 1 vol. in-12, rel. v. . . . . 5— »

Ouvrage fort singulier.

295 KAEMPFER ENGELBERT. Histoire naturelle, civile et ecclési tique de l'empire du Japon, composée en allemand et t duite en françois sur la version angloise de Jean-Gas Scheuchzer, ouvrage enrichi de quantité de figures dessin d'après le naturel par l'auteur même. *La Haye*, 1729, 2 v in-fol., rel. 25—

Le même. Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. 7—

296 KOLBE (PIERRE). Description du cap de Bonne-Espérance, l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pa la religion, les mœurs et les usages des Hottentots, et l'é blissement des Hollandois. *Amsterdam*, 1742, 3 vol. in- avec beaucoup de planches et de cartes. . . . 10—

297 LABAT. Relation historique de l'Éthiopie occidentale, co tenant la description des royaumes de Congo, Angolle Matamba, traduite de l'italien du P. Cavazzi et augment de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteu avec des notes, des cartes géographiques et un grand no bre de figures en taille-douce. *Paris*, 1732, 5 vol. in-12, r 18—

298 LACAILLE (l'abbé de). Journal historique du voyage fait cap de Bonne-Espérance, précédé d'un discours sur la de l'auteur, suivi de remarques et de réflexions sur les co tumes des Hottentots et des habitants du cap, avec figur *Paris*, 1776, 1 vol. in-12, rel. . . . . 4—

299 LACROIX. État général de l'empire ottoman depuis sa fondat jusqu'à présent, et l'abrégé des vies des empereurs par solitaire turc, traduit, avec une instruction et recueil mots et noms turcs utiles aux voyageurs. *Paris*, 16 3 vol. in-12, mar. r. f., tr. dor. aux armes. . . 14—

300 LAFITAU (JOSEPH-FRANÇOIS). Histoire des découvertes et quêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde, avec des fi res en taille-douce, et des cartes et des portraits des anci capitaines portugais. 4 vol. in-12, rel. v. . . . 12—

Lafitau. Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, *Saugrain*, 1734, 4 vol. in-12, avec 32 figures en taille-douce et un frontispice.

Le père Lafitau, jésuite, s'est attaché surtout à faire connoître les rapports qu'il peut y avoir entre les religions des sauvages et celles des peuples païens, les vestiges de judaïsme et de christianisme qu'ont remarqués les premiers navigateurs en Amérique; il a donné des détails très-étendus et très-curieux sur le gouvernement politique, les mariages, l'éducation, les mœurs civiles et guerrières de ces sauvages. Dans son ardeur de prosélytisme, l'auteur a bien commis des erreurs en voulant trouver des ressemblances et faire des rapprochemens là où le hasard seul avoit présidé; cependant ce travail mérite d'être lu avec fruit et plaisir par ceux qui veulent connoître les coutumes des premiers peuples.

2 **Lafond** (le capit. Gabriel). Quinze ans de voyages autour du monde. 2 vol. avec de grands dessins en couleurs. 15— »

3 **La Hontan** (le baron de). Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, qui contiennent une relation des différens peuples qui y habitent, la nature de leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion et leur manière de faire la guerre; avec des cartes et figures. *La Haye*, 1703, 2 vol. in-12. . . . . 6—»

Ces récits de voyage en forme de lettres font connoître surtout les mœurs civiles et guerrières des Américains et ne sont pas remplis de détails de conversions, de messes, etc., détails qui rendent si fastidieux à lire les voyages des missionnaires. L'auteur écrivoit à un ami les événemens tels qu'ils se passoient, sans rien déguiser ni exagérer, et son ouvrage, écrit sans prétention, a l'avantage d'être véridique.

4 **La Loubère.** Du royaume de Siam; par M. la Loubère, envoyé extraordinaire du roy auprès du roy de Siam en 1687 et 1688. *Paris*, 1691, 2 vol. in-12, rel. . . . 5—»

5 **Langle** (le marquis de). Voyage en Espagne; 2 parties en un vol. in-12, rel. . . . . 4—»

Voyageur à la manière de Sterne, l'auteur n'a fait que raconter les sensations à mesure que les événemens ou les hommes se présentoient à lui et le faisoient réfléchir.

306 **Laroque.** Voyage en Syrie et au mont Liban, contena description de tout le pays compris sous le nom de Lib d'Anti-Liban, Kesroan, etc., ce qui concerne l'origine créance et les mœurs des peuples qui habitent ce pays description des ruines d'Héliopolis, aujourd'hui Balbel une dissertation historique sur cette ville; avec un abrég la vie de M. de Chasteuil, etc. *Paris,* 1722, 2 vol. in- rel., avec des cartes et plans. 5

307 **Laujon** (A. de). Souvenirs et voyages. *Paris,* 1835, 2 in-8, v. g. 9

308 **Lédyard et Lucas.** Voyages en Afrique, entrepris et pul par ordre de la société angloise d'Afrique, avec le plan d fondation de cette société, et une carte du nord de l'Afriq par le major Rennel, etc.; traduits de l'anglois par G. Lallemand. *Paris,* 1804, 1 vol. in-8, rel. . . . 6-

309 **Legrand.** Relation historique d'Abissinie du P. J. Lobo; t duite du portugois, continuée et augmentée de plusie dissertations, lettres et mémoires. *Paris,* 1728, 1 vol. in- rel., avec une carte. 12-

310 **Leguat** (François). Voyages et aventures en deux isles d sertes des Indes orientales; avec la relation des choses plus remarquables qu'ils ont observées dans l'isle Maurice Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'isle Sain Hélène et en d'autres endroits de leur route, etc.; e richis de cartes et figures. *Londres,* 1721, 2 t. en un vol. in-1 6-

——— Le même. *Amsterdam,* 1708, 2 vol. in-12, éditi moins recherchée et cependant plus complète pour les pla ches qui sont sur une plus grande échelle. . . . 6-

311 **Lesseps.** Journal historique du voyage de M. de Lesse consul de France employé dans l'expédition de la Pérouse qualité d'interprète du roi, depuis l'instant où il a quitté

frégates françoises au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul, du Kamtschatka jusqu'à son arrivée en France, le 17 octobre 1788. *Paris, impr. roy.*, 1790, in-8, rel., avec plusieurs cartes et planches. . . . . 15—»

1 **Lettera** annale scritta di novo dal Giapone delle cose iui sucesse l'anno 1582. *In Venetia*, 1585, 1 vol. in-8.

Lettres annales dv Japon, envoyées par le R. P. François Pasio, nouvellement traduites de l'italien en françois. *Lyon*, 1609, 1 vol. in-8, rel. 6— »

3 **Lettere** dell' India orientale, scritte da reuerendi padri della compagnia di Giesu, nelle quali si stopre la grande arte usata da gli istessi, per liberar l'anime de gli infideli indiana d'alla potesta del nimico infernale, et ridurle alla nostra sancta fede, novamente stampate et ampliate in molti luoghi et ricorretti con diligenza. *In Vinetia, Antonio Ferrari*, 1580, 1 vol. in-8. . . . . 6—»

Lettera del P. Nicolo Pimenta (sur les affaires catholiques en Chine). *Venetia*, 1605. 6— »

Lettera annua della vice provincia delle Filippine scritta dal P. de Ribara. *In Venetia*, 1505. 6— »

4 **Lettres** d'un missionnaire à Pekin ; contenant diverses questions sur la Chine pour servir de supplément aux mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages de la Chine ; par les missionnaires de Pekin. *Paris*, 1782, 1 vol. in-8. . . . . 5—»

Ce vol. contient trois lettres, plusieurs extraits des mémoires de l'Académie sur l'origine de la fable de l'Olympe, sur la balance des peintres par M. de Piles, sur les monstres, sur l'horoscope d'Auguste et sur la roue d'Aristote.

15 **Lettres** édifiantes et curieuses concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ; avec quelques relations nouvelles des missions et des notes géographiques et historiques, publiées sous la direction de M. Aimé Martin. *Paris, Desrez*, 1838, 2 vol. grand in-8, à deux col., br. . . . . 15—»

316. LOPEZ DE GOMARA, FRANCESCO. Historia delle nvove Indie cidentali, con tutti i discoprimenti et cose notabili auu ute, dopo l'acquisto di esse; tradotta nella italiana Agostino du Craualie. *In Venetia*, 1576, 1 vol. in-8. 5–

317 LOPEZ DE GOMARA. Histoire générale des Indes occidentale terres neuves, qui jusques à présent ont été descouver augmentée en cette cinquième édition de la description la nouvelle Espagne et de la grande ville de Mexique, au ment nommée *Tenuctilan;* composée en espagnol par Fr çois Lopez de Gomara, et traduite en françois par le s. Genille Mart. Fumée. *Paris*, 1506, 1 vol. in-8, vél. (*Tac* 8–

318 LOBO (LE P. JÉROME). Voyage historique d'Abissinie; trac du portugais, continué et augmenté de plusieurs disse tions, lettres et mémoires, par M. Legrand. *Paris*, 17 1 vol. in-4, rel., avec cartes. 15–

319 LOMONII (Ludovici Henrici Briennæ comitis regi à consili actis et epistolis) Itinerarium, editio altera auctior et em datior, curante Car. Hatin, D. M. P. *Parisiis*, 1662, 1 v in-8. 4–

Cette seconde édition est moins complète que la première, les suppressions qu'y fit l'auteur dans sa vieillesse; il en rés que la narration de ce voyage dans toute l'Europe est sèche, agrément et sans intérêt, et ne mérite certainement pas toute platitudes poétiques que firent les courtisans de l'époque. Pa les nombreuses pièces de vers qui commencent ce volume, n en remarquons une, en latin, signée *Fléchier*.

320 LUCAS. Troisième voyage du sieur Paul Lucas, fait en 1714 ordre de Louis XIV, dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, la Pa tine, la haute et la basse Égypte. *Rouen*, 1719, 3 vol. in- 6–

321 LUCAS (PAUL). Voyage au Levant, contenant la description la haute Égypte suivant le cours du Nil depuis le Caire j qu'aux Cataractes, avec une carte exacte de ce fleuve, q

personne n'avoit donnée. Nouvelle édition revue et corrigée. *Paris*, 1714, 2 t. en un vol. in-12, rel. . . . . 4— »

322 **Maffée** (Jean-Pierre). L'histoire des Indes orientales et occidentales; traduite du latin par MM. D. P., avec deux tables, l'une des chapitres et l'autre des matières, etc. *Paris*, 1665, 1 vol. in-4. . . . . 15— »

323 **Mann**. Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable, et deux plans de la ville de Bruxelles et du parc. *Bruxelles*, 1785, 2 parties en un vol., br. . . . . 3— »

324 **Marigny**. Histoire des Arabes sous le gouvernement des califes. 4 vol. in-12. . . . . 10— »

Excellent ouvrage.

325 **Marion**. Nouveau voyage à la mer du Sud, commencé sous les ordres de M. Marion, etc. Cette relation a été rédigée d'après les plans et journaux de Crozet; on a joint à ce voyage un extrait de celui de M. Surville dans les mêmes parages. *Paris*, 1783, 1 vol. in-8. . . . . 4— »

326 **Martin Martini**. Histoire de la Chine, traduite du latin du père Martin par l'abbé le Peletier. *Paris*, 1692, 2 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. . . . . 9— »

327 **Martyris** (Petri) denuper sub D. Carolo repertis insulis, simulatq. incolarum moribus, enchiridion dominæ Margaritæ, diui Max. Cæs. filiæ dicatum. *Basileae, anno* 1521, 1 vol. p. in-8, rel. . . . . 30— »

Relation originale de toute rareté.

328 **Maundrell** (Henri). Voyage d'Alep à Jérusalem, à Pâques, en l'année 1697; traduit de l'anglois. *Utrecht*, 1705, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3— »

329 **Mauro** (Lucio). La terza parte delle historie dell' Indie nella quale particolarmente si tratta dello scoprimento della provincia di *incatan*, detta *nuoua Spagna*, et delle cose degne di memoria fatte da spagnouli nella conquista della grande et marauigliosa citta di Messico, et delle altre prouincie ad essa sottoposte, nouuamente tradotta di lingua spagnuola *In Venetia*, *Giordano Ziletti*, 1566, 1 vol. in-8, rel. 10—»

Vol. donnant beaucoup de détails sur l'expédition de Fernand Cortez.

330 **Mémoires** et observations géographiques et critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique, d'après les relations les plus récentes, auxquelles on a joint un essai sur la route aux Indes par le nord et sur un commerce très-vaste et très-riche à établir dans la mer du Sud; avec deux nouvelles cartes dressées conformément à ce système par M..... *Lausanne*, 1765, 1 vol. in-4, rel. 10—»

331 **Mémoires d'un Américain**, avec une description de la Prusse et des îles Saint-Domingue; par l'auteur des Lettres d'Aza et Zurac, et de celles d'un philosophe sensible. *Lausanne*, 1771, 2 vol. in-12, br. . . . . 4—50

332 ——— ou Relation militaire contenant tout ce qui s'est passé de plus considérable dans les attaques et dans la défence de la ville de Candie depuis l'année 1645, qu'elle fut bloquée des Turcs, jusques au jour de sa réduction, etc. *Paris*, 1670, 1 vol. in-12, m. r. (*Anc. rel.*). . . 9—»

333 **Mercure** (le) indien ou Tresor des Indes, par P. D. R. (Pierre de Rosnel). *Paris*, 1667, gr. in-8, m. r. à comp., t. d. (*Anc. rel.*). . . . . 9—»

334 **Mésange** (Pierre de). La vie, les avantures et le voyage de Groenland, du R. P. cordelier Pierre de Mésange, avec une relation bien circonstanciée de l'origine, de l'histoire des mœurs et du paradis des habitants du pole arctique. *Amsterdam*, 1720, 2 t. en 1 vol. in-12, v. f., fil. (*Bel ex.*). 9—»

335 **Millin**. Voyage dans les départements du midi de la France.

Paris, imp. impériale, 1807, 5 vol. in-8, d.-rel. avec un atlas in-4. . . . . 25— »

36 **Misson** (**Maximilien**). Voyage d'Italie, édition augmentée de remarques nouvelles. *Amsterdam*, 1743, 4 vol. in-12, br. 15— »

37 **Montaigne** (**Michel de**). Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne. 1580 et 1581, avec des notes par M. de Guerlon. *Rome*, 1774, 2 vol. in-12. 4— »

338 **Montirat**. Les voyages de Lionnel Wafler, contenant une description très-exacte de l'isthme de l'Amérique et de toute la Nouvelle-Espagne, traduits de l'anglais, avec beaucoup de cartes géographiques très-exactes et très-curieuses. *Paris*, 1706, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3— »

339 **Newe** unbekanthe Landte und ein newe Weldte in kurz vergangener zeithe erfunden. Un durch mich Georgen Stüchsen. Zu *Nureinberg Gedrucht*, anno christi MCCCCCVIII (1508), in-fol.

Traduction allemande de Cadamasto. Très-rare.

340 **Nicolas de Nicolay**. Discours et histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie par Nicolas de Nicolay Daulphinois, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du roy de France, avec plusieurs lettres et mémorables histoires advenues en nostre temps, plus les figures au naturel, tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations : leurs port, maintien, habits, loys, religions et façons de vivre tant en temps de paix que de guerre. *Anvers*, *Arnould Coninx*, 1586, 1 vol. in-4, rel., fig. en bois. . . . . 16— »

341 **Niebuhr**. Description de l'Arabie d'après les observations et recherches faites dans le pays même, nouvelle édition revue

et corrigée. *Paris*, 1779, 2 tomes en 1 vol. in-4, relié en mar. 16–

342 **Nouveaux** Voyages aux côtes de Guinée et en Amérique, a des avantures curieuses arrivées dans différens pays, a figures (par. xx). *Amsterdam*, 1739, 1 vol. in-12. . 5–

343 **Otter.** Voyage en Turquie et en Perse, avec une relation expéditions de Thamas Kouli-Kan. 2 vol. in-12. *Paris*, 17 6–

344 **Pellepeat (Pierre).** Relation des missions des P. P. d compagnie de Jésus dans les isles et dans la terre ferme l'Amérique méridionale, divisée en deux parties, avec i introduction à la langue des Galibis sauuages de la te ferme de l'Amérique. *Paris*, 1655, 1 vol. in-12, br. 6–

345 **Pernetty.** Histoire d'un voyage aux isles Malouines, fait 1763 et 1764; avec des observations sur le détroit de Magel et sur les Patagons. Nouvelle édition. *Paris*, 1770, 2 v in-8, rel. 10–

346 **Pichot (André).** Voyage historique et littéraire en Ang terre et en Écosse. *Paris*, 1825, 2 vol. in-8, 1/2 rel., d. v., 18–

347 **Pluche.** Concordance de la géographie des différens âges; l'abbé Pluche. *Paris*, 1764, 1 vol. in-8, avec des cartes, n 5–

Au commencement se trouvent quelques pièces de vers cor sées par M. Pluche dans sa jeunesse; la table qui termine ce peut servir de dictionnaire géographique.

348 **Pyrard (François).** Voyage contenant sa navigation Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil; les divers a dens, adventures et dangers qui lui sont arrivés en ce voy tant en allant et retournant que pendant son séjour de ans en ce pays-là; avec la description des pays, mœ loix, façons de faire, police et gouvernement, du tra commerce qui s'y fait, des animaux, arbres, fruicts et a singularitez; divisé en deux parties; troisième édition, re

corrigée et augmentée de beaucoup entre les précédentes; avec un petit dictionnaire de la langue des Maldives. *Paris*, 1619, 2 vol. in-8, rel. . . . . 15— »

— Le même. *Paris*, 1679, 1 vol. in-4. . . . 15— »

Cette édition, divisée en trois parties, contient, de plus que la précédente, plusieurs traités sur la manière de voyager dans les pays éloignés, et des observations sur les voyages de Girard; mais le dictionnaire de la langue maldive y manque.

9 PYTHAGORE. Voyage en Égypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille et dans les Gaules; suivi de ses lois politiques et morales (par Silvain Maréchal). *Paris*, an VII, 6 vol. in-8, rel. 40— »

50 RAYNAL. Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Indes. Nouvelle édition corrigée et augmentée, etc. *Paris*, *Costes*, 1820, 10 vol. in-8, rel., v. v., et atlas in-4, même rel. . . . 45— »

51 RECUEIL des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes orientales, formée dans les provinces unies des Païs-Bas. Nouvelle édition revue par l'auteur et considérablement augmentée, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce. *Rouen*, 1725, 10 vol. in-12, rel., v. f. . . . . 24— »

52 RELATION de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la nouvelle France ès années 1662-1663, envoyée au R. P. André Castillon. *Paris*, 1664, 1 vol. in-12, vél. . . . . 5— »

53 ——— des États de Fez et de Maroc, écrite par un Anglois qui y a été longtemps esclave, et traduite de l'anglois, publiée par M. Simon Ockley, professeur. *Paris*, 1726, 1 vol. in-12. 4— »

54 ——— de la Louisiane et du fleuve Mississipi, où l'on voit l'état de ce grand pais et les avantages qu'il peut produire. *Amsterdam*, 1720, 1 vol. in-12, avec cartes et figures. 4— »

355 **Relation** d'un voyage du pôle arctique au pôle antarcti
par le centre du monde, avec la description de ce périll
passage et des choses merveilleuses et étonnantes qu'o
découvertes sous le pôle antarctique, avec 5 planches. *Pa*
1743, 1 vol. in-12. . . . . 4—

356 ——— nouvelle d'un voyage de Constantinople, enric
de plans levez par l'auteur sur les lieux, et des figures
nombre de 14) de tout ce qu'il y a de plus remarquable d
cette ville. *Paris*, 1680, 1 vol. in-4, rel. . . . 9—

357 **Ribeyro (Jean)**. Histoire de l'isle de Ceylan, traduite du po
tugais en françois. *Trévous*, 1701, 1 vol. in-12, avec bea
coup de fig. . . . . 4—

358 **Richelet**. Histoire de la Floride ou relation de ce qui s'
passé au voyage de Ferdinand de Soto pour la conqueste
ce pays; composée en espagnol par l'inca Garcilasso de
Vega. *Paris*, 1670, 2 t. en 1 vol. in-12. . . . . 4—

359 **Robert Townson**. Voyage en Hongrie, précédé d'une de
cription de la ville de Vienne et des jardins impériaux
Schoenbrunn; publié à Londres en 1797, traduit de l'angl
par le C. Cantwel, enrichi de la carte générale de Hongrie
de 18 planches. *Paris*, *an* VII, 2 vol. in-8, d.-rel. 8—

360 **Rochefort**. Histoire naturelle et morale des îles Antilles
l'Amérique, enrichie d'un grand nombre de figures, et
avec un vocabulaire caraïbe. Deuxième édition. *Rotterda*
1665, 1 vol. in-4, mar. r. à comp., t. d. . . . 10—

361 **Royer (Eugène)**. La Terre Sainte ou description topograp
que très-particulière des saints lieux et de la terre de promi
sion, avec un traité de quatorze nations de différente religi
qui l'habitent; leurs mœurs, croyances, cérémonies et polic
un discours des principaux poincts de l'Alcoran et ce que l
Santons leur preschent dans les mosquées, l'histoire de la v
et de la mort de l'émir Fechrreddin, prince des Drus, et u

relation véritable de Zaga-Christ, prince d'Éthiopie, qui mourut à Rueil, près Paris, en 1638; le tout enrichi de fig. *Paris*, 1664, 1 vol. in-4, rel. . . . . 12 — »

162 SADEUR (JACQUES). Ses aventures dans la découverte et le voyage de la terre australe, contenant les coutumes, mœurs, religion, exercices, études, guerres, animaux et raretés curieuses qui s'y trouvent, etc. *Amsterdam*, 1732, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3—50

363 STATISTIQUE générale et particulière de la France et de ses colonies, avec une nouvelle description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet État; par une société de gens de lettres et de savans. *Paris*, 1804, 7 vol. in-8, rel., et un atlas in-4. . 20— »

364 STRUYS (JEAN). Voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes et en plusieurs autres païs étrangers; accompagnez de remarques particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutûmes et le négoce des lieux qu'il a vûs; avec quantité de figures en taille-douce, dessinées par lui-même, et deux lettres qui traitent à fond des malheurs d'Astracan, par M. Glanius. *Paris*, 1719, 3 vol. in-12.

— Le même. *Amsterdam*, 1681, in-4, m. v., comp., f., t. d., pl. . . . . 15— »

365 TAVERNIER (JEAN-BAPTISTE). Les six voyages de J.-B. Tavernier, écuyer d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir; accompagnez d'observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque païs; avec les figures, les poids et la valeur des monnoyes qui y ont cours. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1679, 3 vol. in-12, rel., avec beaucoup de cartes. (*Légèrement piqué.*) . . . . . 15— »

Édition recherchée à cause de sa correction et de la beauté de son exécution typographique.

66 USSIEUX (D'). Histoire abrégée de la découverte et de la conqueste des Indes par les Portugais. *Bouillon*, 1770, 1 vol. in-12. 3— »

367 **Vancouver.** Voyages et découvertes à l'océan Pacifique du nord et autour du monde, entrepris par ordre de S. M. Britannique, exécutés pendant les années 1790-91-92-93-94 et 1795; traduits de l'anglois par M. F. Henry; accompagnés d'un atlas composé de diverses planches et cartes géographiques. *Paris, Didot jeune, an* x, 5 vol. in-8, d.-rel., v. et pl. 18— •

368 **Vansleb** (le p.). Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte. *Paris*, 1648, 1 vol. in-12. 3—50
——— Le même. *Paris*, 1677, rel. . . . 3—50

369 **Verdun de la Crenne, Borda et Pingré.** Voyage fait par ordre du roy en 1771 et 1772 en diverses parties de l'Europe, l'Afrique et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instrumens servant à déterminer la latitude et la longitude, tant du vaisseau que des côtes, isles et écueils qu'on reconnoît, suivi de recherches pour rectifier les cartes hydrographiques. *Paris, imp. roy.*, 2 vol. in-f. avec beaucoup de planches. . . . . 14— •

370 **Vespuccio.** S'ensuit le nouueau monde & navigations faictes par Émeric de Vespuce, Florentin, des pays & isles nouuellement trouvez auparauant à nos incongneuz, tant en l'ethiope q̃Arrabie, Calichut & aultres plusieurs regiõs estrãges xxj trãslate de ytalie en langue francoyse par Mathurin du Redouer licencie es loix. *Paris, on les vend en la rue neufue-nostre-dame, à lenseigne sainct Jehan Baptiste, par Denis Janot*, in-4, goth. de LXXXIII feuillets, v. br., t. d. au dernier feuillet. (*Cy finist le livre intitule le nouveau monde & nauigations de Almeric de Vespuce : des nauigations faictes par le roy de portugal es pays des mores & autres regions & diuers pays, imprime nouuellement à Paris.*). . 180— •

Très-bel exemplaire d'un ouvrage de toute rareté.

371 **Wicqfort.** L'ambassade de D. Garcias de Silva Figveroa en Perse, contenant la politique de ce grand empire, les mœurs du roy Schab Abbas, et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes ou cet ambassadeur a esté l'espace de

huit années qu'il y a demeuré. *Paris*, 1667, 1 vol. in-4, rel. 12— »

1 **Villamont.** Voyages du seigneur de Villamont, divisez en trois livres. Dernière édition, reveue et augmentée en la fin de chacun livre, d'un guide des divers chemins par lesquels l'on va en Hierusalem, Rome, Venise, Naples, Lorette et Égypte et de plusieurs choses belles et rares qui s'y voyent. *Rouen*, 1607, 1 vol. p. in-12, vél. 8— »

Le premier livre contient la description de l'Italie; le deuxième, celle de la Sclavonie, de la Grèce, Turquie et terre sainte; le troisième, celle de la Syrie, Damas, Phénicie, etc.; à la fin se trouvent les ordonnances des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Voyage autour du monde, fait en 1764 et 1765 sur le vaisseau de guerre anglois le Dauphin, commandé par le chef d'escadre Byron; traduit de l'anglois par M. R. (Suard). *Paris*, 1767, 1 vol. in-12. . . . . 4— »

On trouve dans ce voyage une description exacte du détroit de Magellan et des géans appelés Patagons, ainsi que des sept îles nouvellement découvertes dans la mer du Sud.

Voyage autour du monde, par Jacques Arago, ou Souvenirs d'un aveugle. *Paris*, 1839, 4 vol. in-8 br., avec beaucoup de figures. . . . . 25— »

Ce voyage est l'un des plus amusans et des plus anciens qu'on ait publiés depuis longtemps.

5 **Voyage** fait au camp devant Fribourg, en Brisgaw, par MM... (de Saint-Denys). 1re édition enrichie de cartes, plans et estampes. *La Haye*, 1745, 1 vol. in-8.

Recueil amusant de neuf lettres écrites pendant un voyage de Paris à Fribourg, lors du siége de 1744.

Quoique le titre indique des cartes, nous n'en trouvons aucune dans notre volume; il doit cependant y en avoir cinq.

6 **Voyages imaginaires.** Songes, visions et romans cabalistiques (recueillis par Garnier), ornés de figures. *Amsterdam*, 1787, 39 vol. in-8, rel. . . . . 75— »

7 **Wheler (George).** Voyage de Dalmatie, de Grèce et du

Levant, enrichi de médailles et de figures des principales antiquitez qui se trouvent dans ces lieux; avec la description des coutumes, des villes, etc.; traduit de l'anglois. *Amsterdam*, 1689, 2 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. (*Anc. rel.*) 15—»

——— Le même; par Jacob Spon et Wheler. *Amsterdam*, 1679, 2 vol. pet. in-12, fig. (*Bel ex.*). . . 18—»

378 WITFLIET (CORNILLE). Histoire universelle des Indes orientales et occidentales, divisée en deux livres: le premier par Cornille Witfliet et le second par Ant. M., et autres historiens. *Douay*, 1605, 1 vol. in-fol., avec 19 cartes détaillées des diverses provinces de l'Amérique. . . . . 10—»

379 ZARATE (AUGUSTIN DE). Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou; traduite de l'espagnol par S. D. C. *Paris*, 1786, vol. in-12, avec beaucoup de figures et de cartes. 5—»

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 7. — AOUT.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

ENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans le septième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. Marie chard. (Suite.)

Sur l'extinction de la Bibliothèque d'Alexandrie, par M tapie.

Remarque au sujet d'un des corollaires de l'histoire.

Les amateurs de vieux livres. (Suite.)

Mélanges bibliographiques.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(3e ARTICLE.)

§ VIII.

FRAGMENT DE LA GENÈSE (*germanice*).

Conrad de Uffenbach possédoit une planche de bois de format in-4, sur laquelle étoient gravées 13 lignes de texte, tirées du premier chapitre de la *Genèse*, en allemand. Les caractères imitent l'écriture courante; on ne voit aucune trace de signature de chiffre ni de réclame, aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur; la première ligne commence à la fin du verset 20, et la dernière finit au commencement du verset 24. En voici la copie exacte:

Thieren unnd mit Gevögel, das auff Er
den unter der Feste des Himmels flieget.
Unnd Gott schüff grosse Walfische und aller
ley Thier das da lebt unnd webt und vom
wasser erreget wardt ein jglichs nach sei
ner art unnd allerley gefiedertes gevogel
ein jglichs nach seiner art. unnd Gott sahe
das s güt war. Unnd Gott segnete sie und
sprach seid früchtbar unnd mehret euch
unnd erfullet das wasser im Meer unnd
das gevögel mehre sich auff Erden. Da
wardt aus abend und Morgen der
fünffte Tag Unnd Gott sparch die

Uffenbach assignoit à ce monument xylographique une d
très-ancienne, le milieu du xve siècle. La forme des caractères a
nonce cependant une production beaucoup plus récente; on a
marqué de plus que les quatre versets de la planche de Uffenb
avoient été copiés littéralement dans la Bible allemande de I
ther (1). Cette planche, dont j'ai vu une épreuve à Paris, peut é
regardée comme une des dernières publications de l'imprime
xylographique; elle n'est certainement pas antérieure à la secon
moitié du xvie siècle.

La Bible est un ouvrage trop volumineux pour avoir jamais é
publié au moyen de la xylographie. Le fragment de Uffenba
appartenoit sans doute à quelque histoire abrégée de la créati
du monde, extraite des premiers livres de Moïse.

§ IX.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX (*batave*), in-8.

Traité sur les sept péchés capitaux : la *Luxure*, la *Gourmand*
l'*Orgueil*, la *Colère*, l'*Avarice*, la *Paresse* et l'*Envie*. 8 feuil
opisthographes, caractères gothiques, aucune indication de li
d'année, d'imprimeur ni d'auteur. Voici la disposition de ce
volume, d'après Koning : une figure allégorique tirée de la pas
de Jésus, deux vers en hollandois et une femme agenouillée
gravés sur les verso des feuillets 1-7. Les recto des feuillets
contiennent chacun une méditation adressée à Marie, et qui
respond au sujet représenté sur le verso du feuillet précéden
recto du premier feuillet et le verso du dernier contiennent
figure sans texte. Le papier a pour filigrane un P gothique.

Koning possédoit un exemplaire de cet ouvrage. Le bibliogr
hollandois, qui attribue, sans difficulté, la plupart des livres
graphiques publiés dans le xve siècle à Laurent Coster de Ha

(1) Meerman, *Origines typographicæ*, 1765, 2 vol. in-4, tom. 1, p.

paroît très-disposé à compter celui-ci au nombre des productions de son artiste favori (1).

§ X.

HORARIUM, in-12.

Koning (2) intitule ainsi un petit livre de prières dont il ne reste qu'une planche de bois qui contient le cantique de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum*, etc., et l'*Ave salus mundi*, gravés en caractères gothiques. Koning a publié un fac-simile de ce fragment xylographique (3) ; on y lit les 15 lignes suivantes :

verbū tuum in pace. Quia
viderunt oculi mei salutare
tuū. Quod parasti ante fa
ciem omniū populorū Lu-
men ad revelationē gentiu
⁊ gloriam plebis tue israel
Gloria patri. Sicut erat.
Ave salus mūdi ver-
bum patris hostia
sacra vera viva caro dei-
tas integra verus homo.
Corpus ⁊ sanguis domini
nostri iesu christi custodiat
animā meam ⁊ corpus me-
um in vitam eternā.

Selon Meerman (4), l'*Horarium* dont les caractères ont quelque

(1) *Verhandeling over den oorsprong, de uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst door* Jacobus Koning. Haarlem, 1816, in-8, pag. 116-118, et *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie par* Jacques Koning (traduction de l'ouvrage précédent). Amsterdam, 1819, in-8, pag. 59-60.

(2) Koning, *Verhandeling*, pag. 112-116. *Dissertation*, pag. 55-57.

(3) Planche IV, n° 2.

(4) Meerman, *Origines typogr.*, tom. 1, pag. 248-249.

ressemblance avec ceux de Guillaume Vorstermann d'Anvers e une production trop moderne pour être attribuée à Laurent Coste Koning prétend, au contraire, que le livre a été publié dans l'ate lier de Laurent; il rapporte qu'Adrien Roman (imprimeur à Harlem pendant le XVIIe siècle), qui possédoit la planche de l'*Horarium*, la tenoit directement d'un des descendans de Coster : cette filiation douteuse n'est pas une preuve; rien n'indique que l'*Horarium* ait été gravé par Laurent ou ses successeurs. Ce petit ouvrage est plus ancien que ne le dit Meerman, autant que j'en puis juger par le fac-simile, il me paroît antérieur à l'an 1480.

§ XI.

ALEXANDRI DE VILLA DEI DOCTRINALE.

Alexandre de Villedieu, qui vivoit dans les premières années du XIIIe siècle, est auteur d'une grammaire latine en vers léonins appelée *Doctrinale*, dont la bibliothèque Laurentienne, à Florence, possède un manuscrit daté de 1259 (1). Dans les *Mémoriaux* de Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert de Cambray, mort en 1471, on lit les deux articles suivans :

fol. 158.

« Item pour un doctrinal getté en molle (moulé) (2), envoyé « querir à Brug (Bruges) par Marqt (Marquet I (un) escripvai « de Vallenc (Valenciennes) au mois de jenvier XLV (1445) po « jacqt (jaquet) XX s. t. (20 sous tournois) sen heult sandrins (« « eût sandrin) I pareil que léglise paya.

(1) Ang. Mar. Bandini, *Catalogus codicum Latinorum bibliothecæ Medic Laurentianæ*. Florentiæ, 1774-1778, in-fol., tom. 2, col. 164.

(2) *Getté en molle*, c'est-à-dire, *imprimé*. Dans les lettres de naturalis tion accordées en février 1474, par Louis XI, à Ulric Géring, Martin Cra et Michel Friburger, premiers imprimeurs de la ville de Paris, on lit mots : « Pour lexercice de leurs ars et mestiers de faire livres de plusieu « manieres descriptures en *mosle* et autrement et de les vendre en ceste nost « ville de Paris, etc. (a). » Dans le *Livret des consolacions contre toutes trib lacions*, Paris, 1499, on lit que Guy Marchant, l'imprimeur, a *fait mettre e molle* ce petit ouvrage pour le salut des âmes.

(a) *Catalogue des livres du duc de la Vallière*. Paris, 1783, tom. 3, 141.

fol. 161.

« Item envouet a Arras 1 doctrinal pour apprendre led. (le dit) « D. gerard qui fut acatez a Vallen et estoit jettez en molle et « coustra XXIIII gr. (gros) se me renvoya ledit doctrinal le 1er jour « de Toussains l'an 51 (1451) disant qu'il ne valoit rien et estoit « tout faux sen avoit acate 1. X Pat. (patards) en papier. »

Le savant bibliographe van Praët, auquel nous empruntons cet article, fait remarquer que par *jetté en molle*, le rédacteur des *Mémoriaux* veut dire *imprimé;* il ajoute : « A l'époque de 1448, ce *Doctrinale*, qui, sans doute, étoit celui d'Alexandre de Villedieu, ne pouvoit être imprimé qu'en planches de bois et non en lettres mobiles (1). »

Les imprimeurs yxlographiques éditèrent plusieurs fois le petit traité d'Aelius Donat : *De octo partibus orationis*; ils publièrent sans doute aussi le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu ; ces deux grammaires furent en usage dans les écoles jusqu'au XVIe siècle. Cependant on n'a découvert jusqu'ici aucune édition xylographique du *Doctrinale*, et les *Mémoriaux* de Jean le Robert, signalés par van Praët, sont les seuls renseignemens parvenus à la connoissance des bibliographes.

(1) *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques tant publiques que particulières.* Paris, 1824, tom. 2, p. 7, n° 17.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

SUR L'EXTINCTION

DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE.

On me pardonnera aisément si j'ai touché un point historique aussi important que l'est celui de l'extinction de la bibliothèque d'Alexandrie; mais les événemens qui ont lieu actuellement en Orient ont tellement rendu familiers quelques noms, que tout ce qui s'y rattache est sûr de trouver une certaine sympathie chez des lecteurs intelligens. J'ajouterai même que je me sens encouragé en voyant l'accueil si bienveillant que le public a fait à quelques hommes éminens dans la science, et qui, chaque jour, écrivent sur l'histoire orientale. Ce n'est pas que j'ose prétendre aux mêmes succès qu'eux; tout ce que je désire, c'est que le public pardonne à un jeune homme d'émettre quelques idées que je dois, si elles sont bonnes, à d'autres que moi, et qui sont miennes si elles sont mauvaises.

Les auteurs qui ont parlé d'Alexandrie ont, pour la plupart, rapporté sa fondation à Alexandre le Grand. Un seul passage que je sache tendroit à arracher cet honneur à ce conquérant, c'est celui de Cédrène, auteur ecclésiastique grec qui vivoit au siècle de l'ère chrétienne (1). Le but de cet article n'est point de disputer à Alexandre la gloire d'avoir été fondateur d'une grande et célèbre ville; nous nous contenterons de rappeler qu'après ce partage de l'empire, Ptolémée Lagus, auquel étoit échu le lot de l'Égypte, laissa, après un règne de quelques années, le gouvernement de cet état à son fils Ptolémée Philadelphe : ce dernier entreprit de former une grande collection de livres, entreprise qu'il confia principalement à Démétrius de Phalère, selon Diodore de Sicile, Strabon, Joseph, Cédrène et tous les anciens, à l'exception, toutefois, de

(1) Mais Cédrène rapporte d'une façon si extraordinaire la plupart des actions d'Alexandre, que nous devons faire peu de cas des paroles dont il se sert pour Alexandrie. De plus, Strabon, dans sa description d'Alexandrie, peut servir à faire reconnoître la source de l'erreur.

Cosmas (1) qui défigure le nom de Démétrius en celui de Tryphon. Est-ce une erreur de copiste ou un *lapsus memoriæ?* c'est ce que je n'ose décider; mais, quant à la valeur d'un pareil témoignage, elle est tout à fait nulle, démentie qu'elle est par toute l'antiquité.

Par les soins de Démétrius, la bibliothèque acquit en peu de temps un très-grand accroissement. Cependant il ne faut pas se faire illusion : les anciens n'entendoient pas parler de l'un de nos volumes, comme le remarque M. Schœll (*Histoire de la littérature grecque*, tom. 3, p. 39, note), mais d'un livre, d'un chapitre à peu près. Ainsi les œuvres de Virgile, qui sont contenues dans un de nos volumes, et même des plus petits, formoient, chez les anciens, ce que l'on appeloit dix-sept livres : de plus, il ne devoit plus rester d'ouvrages très-importans parmi ceux d'une antiquité reculée : puisque Cambyse, lors de son expédition en Égypte, avoit eu la barbarie de dépouiller, de détruire la bibliothèque sacrée de Thèbes, à laquelle les prêtres d'Isis avoient imposé le nom fastueux de trésor des remèdes de l'âme!

Je sais bien que l'on m'objectera que quelques livres revinrent, suivant l'inscription rapportée par Cosmas (dans Eusèbe), aussi ne chercherai-je pas à annihiler ce témoignage; j'admets donc qu'un petit nombre d'ouvrages, plus ou moins complets, revinrent en Égypte; mais comme la renommée a beaucoup exagéré en parlant de cette fameuse bibliothèque, les lecteurs me permettront d'examiner avec eux cette question.

Les auteurs anciens racontent que Ptolémée Philadelphe vit croître sa bibliothèque avec tant de bonheur, que cent-mille livres se trouvoient dans son palais, métamorphosé dès lors en académie. Les auteurs qui nous parlent sont des Orientaux ou tiennent le fait d'écrivains de l'Orient, par conséquent il y a exagération manifeste au moins de moitié; réduisons donc ce nombre à cinquante mille, et nous serons plus près de la vérité. Voilà sans doute, auprès de notre bibliothèque royale, une très-mince bibliothèque; mais poursuivons : il n'est pas d'ouvrage ancien, à quelques rares exceptions, qui ne soit composé au moins de douze livres; en faveur des exceptions, réduisons à dix : la dixième partie de cinquante est de cinq; donc la bibliothèque d'Alexandrie, au temps de Ptolémée II,

(1) *Cosmæ indicopleustæ christiana opinio*, apud Euseb.; *De præp. evangel.*, lib. XII.

se bornoit tout au plus à cinq mille volumes. On s'indignera peut-être après ce calcul, on fera retentir bien haut les louanges des savans anciens; mais malheureusement nous savons trop bien à quel prix elles étoient faites.

Le palais des Lagydes renfermait cinq mille volumes, et encore la presque totalité des ouvrages se trouvoit être composée d'auteurs grecs, chaldéens, perses et indiens! La littérature égyptienne devoit être bien pauvre, pour ne donner, avec une compagnie extrêmement nombreuse, que cinq mille volumes! Cependant il ne faut pas s'en étonner; les Égyptiens n'étoient, à proprement parler, que des laboureurs ou des maçons; et il est rare que ces deux branches de l'industrie humaine concourent d'une manière satisfaisante au développement scientifique.

Sous les règnes suivans, le nombre, si restreint déjà, des volumes rassemblés à grands frais par le fils de Lagus, dut peu s'accroître. Nous ne suivrons pas, par conséquent, le développement successif qu'il dut subir; nous nous arrêterons sur un point important pour l'histoire, c'est celui de l'incendie de la ville d'Alexandrie, dont César, comme s'exprime M. Schœll, fut la cause involontaire.

César, après la bataille qui le rendit maître de l'empire du monde, poursuivit son ennemi jusqu'en Égypte; mais là il trouva que ses desseins secrets avoient été prévenus: la tête de Pompée lui fut présentée, et la colère du vainqueur fut ainsi détournée de ce malheureux pays. Dion Cassius nous rapporte quelle fut la source de l'inimitié qui surgit tout à coup entre le frère de Cléopâtre et César, cause très-peu morale, qu'il importe peu de remettre en mémoire. Ce qu'il importe de savoir, c'est qu'un certain Achillas profita de sa position pour susciter au prince la pensée d'une guerre civile. Afin de mettre à exécution ses projets, cet Achillas envahit la ville à la tête de vingt-deux mille hommes. César, de plus en plus pressé, se trouve forcé, pour écarter un ennemi acharné, de mettre le feu à quelques maisons voisines; et la bibliothèque périt dans cet incendie à peu près général. C'est ainsi que le raconte Nauclerus, ci-dessus cité; nous devons dire, cependant, que cette version n'est pas générale, puisque les commentaires de César et Paul Orose rapportent que ce fut en incendiant les vaisseaux capturés que survint cette catastrophe.

D'après ce récit, il est rationnel d'établir que les livres des anciens Égyptiens durent être anéantis pour la plupart; il ne du

rester que ceux que l'on trouva au moyen âge, et ces débris informes que nous devons aux soins éclairés de savans illustres. Quant à ceux du moyen âge, nous savons trop quels en furent les véritables meurtriers : le père Sicard, à lui seul, a peut-être été plus Vandale que tous les barbares réunis, mais n'anticipons pas.

Les événemens fréquens et funestes qui, sous le règne des empereurs romains, ébranlèrent tous les ressorts de la société, durent être bien peu favorables au développement de la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, qui venoit de devoir sa résurrection à Marc-Antoine, et un nouvel accroissement à l'époux de Messaline : nous la voyons même s'éteindre dans les guerres d'Aurélien. M. Schœll, dans son histoire de la littérature grecque, adopte comme vrai, comme constant cette dernière dévastation ; mais il se refuse à recevoir de même celle du Sérapion, espèce de succursale de la grande bibliothèque établie au Brouchion, nom corrompu d'un mot grec signifiant magasin de blé. Sans doute cette autorité est grave dans un fait de cette nature, cependant nous n'hésitons pas un instant à adopter d'une manière absolue les paroles si précieuses d'Ammien Marcellin, auteur du temps de Julien, qui dit, en décrivant le Sérapion: *In bibliothecæ fuerint inestimabiles*; nous n'hésitons pas à adopter la pensée du savant allemand (*Jenaische*, allg. Lit. Zeit. 1820. v. IV. p. 126), que M. Schœll croit devoir réfuter. D'ailleurs le moyen dont se sert ce dernier écrivain pour annihiler le témoignage d'Ammien Marcellin ne nous semble pas irrécusable, et c'est une doctrine trop inadmissible que celle qui permettroit de récuser le témoignage d'un auteur, sur une question littéraire, parce qu'il auroit été militaire.

Cependant nous sommes loin de vouloir en conclure que la bibliothèque et sa succursale dans la suite ne furent plus rétablies; mais depuis longtemps les ouvrages anciens de l'Égypte n'existoient plus, ou s'ils existoient, ce n'étoit que dans quelques mains demeurées rebelles au christianisme. La bibliothèque devoit, par conséquent, se trouver remplie spécialement de livres théologiques; et je crois même avoir lu qu'à une certaine époque il ne se trouvoit plus de véritables manuscrits d'Aristote, à l'exception d'un seul. Je ne garantis pas l'authenticité du fait; mais ce que je crois, et ce que je m'efforce de faire croire, c'est que les ouvrages que possédoit Alexandrie étoient, dès cette époque, très-peu utiles à l'histoire ou au développement de l'intelligence humaine.

Un arsenal théologique venoit de se former dans Alexandr tout paroissoit concourir à son accroissement, lorsqu'un évê de cette ville, le patriarche Théophile, inquiet de cette résurr tion, sollicite et obtient de Théodose la permission de la dévas On voit par la narration de tous ces faits qu'il étoit écrit que l gypte ne devoit point avoir de bibliothèque.

Nous ne suivrons pas la nouvelle enfance et l'agrandissem successif de la nouvelle collection, nous ne ferons que rappo une page de l'histoire qui servira, mieux que tous les autres fa à démontrer d'une manière claire, précise, irrécusable, qu'il impossible de considérer les Arabes comme les destructeurs d bibliothèque.

Après la mort de Maurice, empereur d'Orient, les Perses, o tenus par sa valeur, reprirent leurs anciennes habitudes d'in sions; elles éclatèrent sur Héraclius, second successeur de Mauri nous les voyons, à cette époque (commencement du VIIe siècle l'ère chrétienne), envahir l'Égypte, l'Afrique, assiéger Carthage de là menacer les deux empires d'Orient et d'Occident. Cette in sion, toutefois, ne dut être que temporaire, et fut plutôt une œu comme en faisoient et en font encore les peuples belliqueux l'Orient, puisque presque aussitôt les armes musulmanes arrac rent cette faible province aux souvenirs plus faibles encore Constantinople qui venoient d'y rétablir des gouverneurs. Ici marquons ce langage des auteurs du temps : « La sixième an « du règne d'Héraclius, dit Cédrène (Cedreni ; *Hist.*, p. 335 « les Perses envahirent l'Égypte entière, Alexandrie, l'Afriqu « tout le territoire qui s'étend jusqu'à l'Éthiopie; ils ne revin « dans leur patrie que chargés de butin, de dépouilles, de captifs « qu'après avoir laissé un corps de troupes pour assiéger Cartha « qui, jusque-là, avoit trompé leurs efforts. » Ces paroles s précieuses pour l'histoire, car elles n'ont pas besoin de comm taire. Les Perses vainement détruisent tout sur leur passage, vagent et pillent complétement l'Égypte; et l'on voudroit qu bibliothèque survécût seule à tant de désastres?

Le petit aperçu que je viens de tracer et qui doit être consid comme introduction n'étoit point destiné primitivement à voi jour ; c'est un honneur dont se passeroit assurément sa faible s'il étoit possible d'entrer sur-le-champ en matière ; s'il étoit p sible de parler de l'expédition arabe sans avoir préalablement

e l'origine d'une collection de livres dont la perte a tant es savans. Plus tard, nous exposerons l'histoire de l'expédi- mrou, suivant Sayouti, Makrizi, ebn sayd el macin et tous oignages réunis démontreront que l'accusation que l'on a r sur eux est tout à fait gratuite.

LATAPIE.

REMARQUE

AU SUJET D'UN DES COROLLAIRES DE L'HISTOIRE.

Il nous a semblé que, dans un recueil spécial comme le *Bulletin du bibliophile*, on pourroit faire apercevoir, d'un point de vue plus élevé que celui de l'esprit de parti ou des préventions du moment, tel sujet qui, pour n'être pas à l'ordre du jour, tant s'en faut, n'en a pas moins, avec toute notre histoire, des liens indissolubles. Le passé ne se peut comprendre et justement apprécier qu'en ne négligeant aucune de ses traces. Que la science héraldique soit aujourd'hui en France sans application, l'on ne peut empêcher qu'elle ne tienne une notable place dans l'histoire; mais ce qui est malheureusement d'une application actuelle, c'est l'exemple des erreurs dans lesquelles peut faire tomber le dédain irréfléchi d'un corollaire indispensable pour compléter les études historiques. Deux faits, bien peu importans sans doute, mais qui nous semblent assez caractéristiques, vaudront probablement à cette remarque l'assentiment des esprits sérieux et impartiaux.

Les lampadaires en fonte pour le gaz, placés récemment à Paris dans plusieurs endroits du faubourg Saint-Germain, comme à la place Saint-Sulpice, devant le pont des Arts et l'Institut, sur le quai Conti, ne sont pas tout à fait semblables à ceux du boulevard. Les armes de la ville de Paris, gravées sur le socle, au lieu d'être tout unies, comme aux candélabres des boulevards, sont striées, dans le champ de l'écu, de ces traits parallèles ordinairement destinés à figurer, selon leur direction convenue, la couleur des différens émaux du blason, pour les armoiries représentées sur une surface monochrome. Mais au lieu de placer ces traits verticalement pour figurer *le gueules* ou la couleur rouge, on les a superposés horizontalement, ce qui donne l'*azur*. Par ce contre-sens, l'écusson ne représente plus les armes de la ville de Paris, mais il représente celles de quelque famille, qui, comme les Passemar de Saint-André, par

exemple, porteroit un vaisseau et des ondes d'argent sur un champ d'azur. Quant aux armes de la ville de Paris, elles ont toujours été : *De gueules au navire équippé, d'argent, flottant sur des ondes du même, au chef cousu semé de France.*

Puisqu'il paroît convenu qu'on doit enlever aujourd'hui de ce chef les fleurs de lis, il faudroit au moins, pour altérer le moins possible l'écusson, y garder, comme on a fait à Rouen, un chef d'azur, ce qui, sur le métal, se représenteroit par la gravure de lignes horizontales, à la partie supérieure de l'eau ; et au-dessous, le champ de gueules doit être figuré par des lignes verticales gravées sur tout l'espace que ne remplissent pas le vaisseau et les flots. Alors on pourra retrouver ce qui reste encore des armes de la ville de Paris après la mutilation du chef de l'écu.

Qu'on nous permette ici, dans l'intérêt de l'histoire et de notre dignité de peuple, quelques observations sur l'acte d'ignorance et de déraison qui a fait répudier l'emblème national des fleurs de lis. C'est pire que du vandalisme ; car les barbares Vandales détruisoient les monumens des nations vaincues, pour eux étrangères et ennemies; mais en nous vantant de notre civilisation, nous détruisons les signes glorieux de notre propre nationalité.

C'est une ancienne doctrine, dans les auteurs héraldiques, que la distinction entre les armes d'États et les armes de familles. Dans les premières ont toujours été placées les fleurs de lis, si bien qu'en style de blason trois fleurs de lis d'or en champ d'azur se sont toujours appelées *de France,* de même qu'on désigne par l'expression *semé de France* un champ d'azur chargé d'un nombre illimité de fleurs de lis. Comme membres puissans du grand corps national, beaucoup de nos principales villes portoient *de France* ou *semé de France* au chef de leur écu. Ainsi celui de la ville de Lyon étoit de gueules, au lion d'argent, au chef cousu de France ; celui de Rouen, de gueules, à l'agneau paschal d'argent, la tête contournée, au chef cousu de France : la ville de Carcassonne avoit les mêmes armes, mais avec une bordure semée de France, au lieu du chef de France, etc.

Les quatre nations des arts, dans l'université de Paris, portoient pour armoiries, savoir : l'allemande, l'aigle éployé de l'empire ; la françoise, les trois fleurs de lys ; la normande, les deux léopards ; et la picarde, les trois lionceaux. Le chancelier de la nation de France, dans l'université de Paris, avoit autant de droit à porter

les trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, qu'en avoit le roi de France lui-même, parce que ces deux personnages, si inégaux représentoient, chacun dans sa sphère, la nationalité françoise.

Les rois d'Angleterre, en ajoutant les fleurs de lis à leur écu, déclarèrent la prétention, non pas d'être Capétiens, mais d'être rois de France.

Il y a plus, les fleurs de lis étoient si réellement en principe les armes de la couronne de France et non celles de la famille royale, que, jusqu'à saint Louis, le roi seul eut exclusivement le droit de les porter. Ses fils même n'avoient d'autres armes que celles de leurs apanages. Robert de France, fils de Louis le Gros, portoit les armes de Dreux, son comté, qui sont un échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules; et Pierre de France, son frère, porta les armes de Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueules. Même depuis que saint Louis eut accordé à tous les princes du sang royal les fleurs de lis, le roi seul continua à porter l'écu de France pur et sans aucun des signes de modification qu'on appelle *brisures*, dont chaque prince du sang admit quelqu'une dans son écu, pour être distingué du roi. Celui-ci semoit son écu d'azur, de fleurs de lis d'or, sans autre mélange; il n'y reçut que trois fleurs de lis, lorsque ce nombre fut fixé pour l'écu de France. Alors les princes de la famille et du sang continuèrent un certain temps à les porter sans nombre, jusqu'à ce que les trois leur ayant été accordées, ils les reçurent chacun avec une modification, à commencer par le Dauphin, qui écarteloit ses armes de France et de Dauphiné. De même le frère de Louis XIV et tous les descendans de ce duc d'Orléans, branche aujourd'hui sur le trône, ont *brisé* l'écu de France d'un lambel d'argent de trois pendans.

Dans l'ancienne monarchie, les rois étoient tellement identifiés avec l'État, que ceux qui voulurent qu'un signe particulier distinguât leur individu au milieu de la royale continuité où ils occupoient une place, adoptèrent un emblème personnel et non transmissible : ce fut la devise. Celle de Louis XII étoit un porc-épic avec les mots *cominus et eminus*. François Ier prit la salamandre au milieu des flammes avec les mots *nutriseo et extinguo*. Henri II adopta, en l'honneur de Diane de Poitiers, le croissant avec les mots *donec totum impleat orbem*. Le chancelier de l'Hospital composa ainsi la devise de Charles IX : deux colonnes avec les mots *pietate et justitia*; mais l'auteur de la Saint-Barthélemy, dit un

écrivain protestant, n'en fit qu'une sanglante imposture. Son frère Henri III, ayant réuni les couronnes de France et de Pologne, mit dans sa devise trois couronnes, avec les mots *manet ultima cœlo*, que la ligue parodia ainsi, par allusion à la tonsure des moines : *manet ultima claustro*. Quant aux devises des trois premiers rois de la maison de Bourbon, elles furent plus ambitieuses. Henri IV avoit un hercule dompteur de monstres avec les mots *invidiæ virtuti nulla est via*. Son fils, faisant allusion à cette devise, prit pour la sienne une massue, avec les mots *erit hæc quoque cognita monstris*; enfin la plus célèbre fut celle de Louis XIV : un soleil rayonnant avec ces mots, *nec pluribus impar*.

D'après ces explications, il sera facile de distinguer ce qui appartient à la personne de ce qui appartient au roi, lorsqu'on verra dans quelqu'une des belles compositions héraldiques des armes de Louis XIV, au-dessus de l'écu de France, accompagné de tous les accessoires de la royauté et de ces deux légendes *lilia non laborant neque nent* et *Montjoye Saint-Denis!* un soleil avec les mots *nec pluribus impar*. Cette partie-ci est la devise personnelle de Louis XIV; — les autres sont les armes de France, la devise royale de la succession salique et le cri de guerre de nos rois.

On apercevra par là qu'il y a quelque intérêt à ce que des études, sans doute d'une rare application, mais pourtant annexe nécessaire de l'histoire, n'arrivent pas à être tout à fait négligées, surtout ne soient pas l'objet d'un dédain, source d'erreurs assez fortes pour nous faire peu d'honneur auprès des étrangers.

Lorsque, il y a cinquante ans, à cette époque d'effervescence sans analogue, une révolution sociale, voulant faire table rase, renversa tout, rompit, violemment et sans distinction aucune, les liens qui rattachaient le présent au passé, on renonça, de gaîté de cœur, aux traditions nationales, même les plus belles, pour que l'influence d'aucun souvenir ne fît obstacle à la voie toute d'avenir où l'on se précipitait. Des temps meilleurs finirent par ramener au respect de ces traditions; le retour à l'étude impartiale de l'histoire fit apprécier leur valeur. Mais les fruits de cette étude ne seront complets que lorsque l'idée de la solidarité avec notre passé deviendra assez générale pour rendre nos monumens inviolables, même devant le tumulte des passions populaires. Ce serait aux magistrats de la cité à augmenter ces salutaires dispositions par leurs

soins et leur respect intelligent pour toutes les traces matériell des traditions historiques.

L'autre fait, qui nous a paru témoigner de la négligence d mêmes traditions, est l'interprétation que proposoit, il y a quelq temps, un des journaux du Midi, le *Courrier du Gard*, au sujet c certaines médailles anciennes trouvées près de Maguelonne : croyait y distinguer la réunion d'une croix et d'un croissant, r gardant l'un de ces signes comme l'emblème de notre religion l'autre comme celui de l'islamisme, et voyant dans cet assem blage une allusion au traité qu'un évêque de Maguelonne fit a VIIIe siècle avec des chefs sarrasins, traité pour lequel cet évêqu fut censuré par l'Église.

Sans doute, il n'est guère possible d'aborder l'explication d'un médaille qu'on n'a pas sous les yeux ; mais on peut, même de loin signaler dans une interprétation numismatique des invraisem blances résultant de certaines contradictions et d'allégations his toriques inexactes. Voici les défauts de ce genre que nous remarquons dans l'explication proposée :

D'abord le croissant n'est pas l'emblème des mahométans comme la croix est l'emblème universel des chrétiens. Le croissant sert d'armoiries à l'empire turc, mais ce signe est absolument étranger aux autres États musulmans, par exemple à la Perse, qui conserve toujours ses antiques emblèmes du lion et du soleil, qu'elle portoit dès une époque fort ancienne, lorsqu'il n'y avoit pas encore de Turcs sur la scène du monde. — Quant à l'Egypte, nous voyons, par exemple, que le sultan Saladin portoit des pommes d'or. — Et spécialement les kalifes de Cordoue, dont les États fournissoient ces forbans sarrasins qui venoient faire des incursions sur les côtes de Provence, avoient comme seul emblème la couleur noire unie, soit pour leurs enseignes, soit pour leur costume de cérémonie.

Le signe du croissant n'ayant donc pas la signification qu'on lui avoit donnée par supposition, il devient inutile d'examiner si l'évêque de Maguelonne, qui, comme seigneur féodal, put faire une alliance avec les infidèles et mériter par là les censures de l'Église, auroit porté l'oubli de son caractère et méconnu l'esprit de son temps jusqu'à consacrer cet acte par une représentation sacrilége qui auroit soulevé son peuple contre lui.

Le seul fait qui pourroit avoir quelque rapport avec cette supposition erronée se présente au XIIIe siècle, où saint Louis rendit une ordonnance très-sévère contre des seigneurs provençaux qui firent frapper de fausse monnoie sarrasine pour s'enrichir aux dépens des infidèles par l'émission et l'exportation de ces pièces. M. Reinaud, de l'Institut, de qui nous tenons plusieurs de ces éclaircissemens, a eu entre les mains l'une de ces pièces, où était imitée avec beaucoup de barbarie la formule arabe sacramentelle : *Mahomet est l'envoyé de Dieu.*

L'explication proposée par le *Courrier du Gard* est donc inadmissible : que faudrait-il y substituer? c'est ce que nous ne pouvons dire, n'ayant pas le monument sous les yeux; mais nous pourrions rappeler aux savans de la province une source de renseignemens qu'ils paroissent n'avoir point consultée, et qui pourroit leur fournir l'explication véritable : c'est le blason. Quelques-unes des formes de croix admises par l'art héraldique, comme la croix ancrée, la croix recercelée, la croix tréflée, la croix anillée, la croix recroisettée, la croix gringolée ou autres, pourroient être reconnues par eux dans la configuration où l'on avoit cru voir la réunion d'une croix et d'un croissant. Alors les médailles qui portent ce signe auroient quatre ou cinq siècles de moins qu'on ne leur avoit donné d'abord, et la tête, frappée au droit de la médaille, seroit celle de quelque haut baron provençal jouissant, au XIIe, au XIIIe ou au XIVe siècle, du droit de battre monnoie, droit constaté sur ses pièces par son effigie et par ses armes. Si l'on reconnoissoit pour celle-ci l'une des croix que nous venons d'indiquer, l'armorial de Provence feroit remonter à la noble maison qui portoit une telle croix sur son écu. Ainsi une notion fondée sur les données réelles de l'ancienne institution du blason mettroit sur la voie d'une interprétation véritable, dont l'on s'écarte assez étrangement, nous venons de le voir, par des suppositions gratuites.

B. DE XIVREY.

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

(Suite.)

II.

LES ÉTALAGISTES.

Il est beaucoup de métiers en plein vent et en pleine rue; mais le plus pénible et le plus ingrat est certainement celui des *étalagistes,* qui n'ont pas les bénéfices des marchands de melons ni les chances des chiffonniers.

L'*étalagiste*, de même que les industriels des petits métiers, peut établir son commerce sans grosse mise de fonds, puisqu'il se passe de boutique, de commis, de prospectus et d'éclairage : il choisit d'abord une place vide sur le parapet d'un pont, d'un quai, dans l'angle le moins inodore d'une rue ; il se précautionne d'une patente, de quelques cases de bois, de quelques lots de livres qu'il expertise d'après le poids et la couverture; puis il étale ses denrées que chaque passant vient flairer; et, comme il y a autant de goûts que d'espèces de livres, la vente journalière est à peu près égale, et suffit pour nourrir un ivrogne ou bien une pauvre famille, pourvu, toutefois, que la pluie, le vent ou le froid ne conspirent pas contre l'espoir d'un pot-au-feu ou d'une bouteille de vin.

Combien cet humble et chétif commerce est intéressé à la tiédeur et au repos de l'atmosphère! L'étalagiste, qui habite sous les toits ou chez le marchand de vin, prévoit les orages de plus loin qu'un vieux pilote, et prédit le beau temps avec plus d'assurance que le bureau des longitudes; voyez-le consulter la marche des nuages et les viremens de la girouette, il branle la tête et rentre dans le port avec le vaisseau qui porte sa fortune, ou bien il se frotte les mains et déploie en chantonnant toute sa cargaison sans crainte des avaries.

Souvent un novice, qui ne connoît pas les oracles secrets du ba-

romètre et qui se fie à un ciel bleu, à un soleil trompeur, voit les élémens se jouer de sa fragile fortune; l'ouragan, éclos tout à coup, chasser en l'air les brochures échevelées; la pluie à larges gouttes marqueter une tranche vierge encore, ruisseler de feuille en feuille et submerger la Bible elle-même dans ce nouveau déluge. Ainsi le laboureur de Virgile, de Delille, de Thompson et de Saint-Lambert pleure ses moissons, l'ouvrage d'une année perdu en un jour.

L'*étalagiste* est, d'ordinaire, Normand; comme le vendeur de salade, il connoît mieux le prix des pommes que celui des livres; il ne juge guère sa marchandise que d'après le premier venu qui la marchande; il surprend dans vos yeux l'envie qui vous émeut à la vue de ce livre, et il le taxe à proportion de cette envie qu'il démêle dans un geste d'empressement, même dans une indifférence composée : le seul *Manuel du libraire* qu'il étudie, c'est la physionomie des acheteurs : l'un sourit, l'autre soupire, celui-ci fronce les sourcils, celui-là pince les lèvres, un cinquième plus exercé touchera vingt volumes avant de mettre la main sur le volume qu'il lorgne; tous enfin se trahissent d'une façon particulière qui n'échappe pas à l'*étalagiste*, aussi fin, aussi astucieux qu'un diplomate du cabinet de Saint-James.

Quant au personnage de l'étalagiste, il partage ordinairement la condition de ses livres soumis aux vicissitudes atmosphériques, gercés et racornis par le hâle, maculés et jaunis par la pluie, battus et desséchés par le vent.

Tantôt c'est une vieille femme, pareille aux sorcières de Macbeth, contemporaine de ses bouquins; la lecture des romans dans sa jeunesse l'a peut-être conduite à en vendre, ou à se faire fripière de la librairie moderne.

Tantôt c'est un jeune garçon, causant et riant avec la bouquetière ou l'écaillère voisine, lorgnant les badauds, regardant les femmes et attaquant les chiens : dans un mois il vendra des contre-marques à la porte d'un théâtre.

Ici c'est un ménage qui se relaye pour faire sentinelle, comme aux portes du Louvre, auprès des plus méchans écrivains. Une destitution, une réforme administrative quelquefois, ne laisse que cette ressource à des commis qui étoient plus chaudement dans un bureau que sur le trottoir d'un quai : il n'y a qu'un pas au décrottoir.

Là enfin c'est un ancien libraire, un ancien homme de lettres, qui se consolent de leur décadence en vivant encore avec des livres, malgré le tort que les livres leur ont fait. Ne voit-on pas d'anciens militaires cochers de cabriolets?

Pour les uns, l'étalage est le piédestal de la librairie; pour les autres, c'en est le dernier échelon. Beaucoup de libraires sont partis de là, beaucoup sont arrivés là.

Les livres qui subissent le pilori de l'étalage sont de deux espèces, les jeunes et les vieux : ceux-ci, chassés honteusement des bibliothèques, classiques usés sur toutes les coutures et fatigués à toutes les pages, toute la basse littérature du dix-huitième siècle, poésies d'Almanach des muses, répertoire du Théâtre-Italien et de l'Opéra-Comique, histoires philosophiques et romans érotiques; ceux-là mis à flot hors de la librairie par la faillite ou le rabais, immondices de nos égouts littéraires, ou malheureux naufragés cherchant un port, chefs-d'œuvre de l'empire et tristes débris des gloires d'académie!

III.

LES ÉPICIERS.

Cette classe honorable et utile, qui a sa place dans les fastes de l'Almanach du commerce, est assez connue, surtout depuis la création de la garde nationale; nous n'avons qu'un trait à ajouter au type immortel et tout moderne de l'épicier, qui mérite d'être observé dans ses rapports peu délicats avec les livres.

De tout temps il a fallu des cornets à l'épicier, de tout temps il a fallu des livres à rouler en cornets; qui sait si les histoires de Tite-Live et de Tacite, les oraisons de Cicéron, les tragédies d'Ovide et tous les ouvrages dont nous déplorons la perte, n'ont pas été la proie des épiciers du barbare moyen âge?

L'épicier du dix-neuvième siècle a déclaré une guerre à mort aux parchemins, sans doute en haine de la noblesse. L'âge d'or de l'épicerie date de la révolution française, car la docte congrégation de Saint-Maur et la confrérie des épiciers ne pouvant subsister ensemble, l'une a tué l'autre : *ah! doit-on hériter de ceux qu'on as-*

sassine! Le bénédictin faisoit des livres, maintenant l'épicier en défait.

Le voici sur le seuil de son temple, entre deux colonnes d'in-quarto et d'in-folio, ainsi que Thémis, pesant dans ses balances le fort et le faible : impassible et aveugle comme la déesse de la justice, coiffé de sa casquette de loutre comme d'une barrette de magistrat, enjuponné d'un tablier vert comme d'une robe curiale, il contemple avec une dignité paternelle le plateau s'abaissant sous le poids des travaux écrits du passé; il calcule les différences du papier et du sucre, il rêve au produit de la vente en détail des vieux fonds de librairie; il voit d'un seul coup d'œil la basane et le veau destinés au savetier, le carton promis au relieur, le papier consacré aux enveloppes... Un équarrisseur ne tire pas mieux parti du cheval fourbu qu'il assomme : la chair, à la ménagerie du jardin des plantes; les os, à la fabrique de boutons; le cuir, au cordonnier; le crin, au matelassier, et le reste!...

L'épicier n'estime les livres qu'en raison de leur taille et de leur grosseur : à tant l'in-folio; l'in-quarto à tant, avec ou sans couverture : combien de victimes il déshabille avant de les mettre en pièces, et, s'il en épargne quelqu'une, c'est par respect pour un habit plus neuf et mieux doré. La bande noire des monumens n'étoit pas plus impitoyable; souvent l'épicier massacre en un seul jour l'œuvre de plusieurs siècles; il semble avoir pour mission d'effacer la trace de l'ordre illustre de Saint-Benoît : il ne lit que le *Constitutionnel.*

Hélas! pendant la république, toutes les bibliothèques religieuses et aristocrates, mises hors de la loi, n'ont point été décimées en cartouches : les épiciers de Paris se sont faits les bourreaux des livres, des manuscrits, des chartes et des titres de noblesse de notre histoire.

Savans martyrs, Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, Calmet, et vous tous qui avez été livrés aux bêtes, pesez à jamais sur la conscience de vos persécuteurs!

(*La suite au numéro prochain.*)

Mélanges bibliographiques.

Théâtre d'histoires, ou les grandes prouesses et aventures étrangères du chevalier Polimantes. *Bruxelles*, 1610 ou 1613, in-4. Cet ouvrage est de Phil. de Belleville, écrivain assez peu célèbre, et qui n'a point eu les honneurs d'un article dans la Biographie universelle; c'est un article de 8 feuillets liminaires, 588 p. et 2 feuillets; il est divisé en 17 chapitres; en tête de chacun est une vignette en taille-douce qui occupe la moitié de la page (1).

Les critiques ont presque tous passé ce roman sous silence, afin, sans doute, de se dispenser de le lire. En effet, ce n'est pas chose amusante; il nous intéresse peu de savoir comment Polimantes, fils d'Olinthe, roi de Clarce, arrache des mains d'une bande de pirates la princesse Galarande; nous ne nous soucions guère de savoir qu'il court le monde; il devient amoureux de la princesse Florisenne, nièce de la reine de Méoce, assiste à une foule de tournois et de fêtes, reçoit une blessure grave dans un combat naval, et finit, en épousant Florisenne, par monter sur le trône, tandis que Galarande, forcée, bien malgré elle, d'entrer dans un couvent, en a été délivrée par le chevalier Esclarides.

Ce que l'on ignore généralement, c'est que le fond de ce lourd roman est une allusion continuelle aux événemens politiques de la seconde moitié du XVIe siècle; il est d'ailleurs aisé de s'assurer, en dégageant, dans le récit, les faits principaux des épisodes où les a noyés l'imagination peu brillante de l'auteur. Sur les marges de l'exemplaire que je possède, une main contemporaine a indiqué les noms réels des héros du livre et des lieux où se passe l'action. César Carlipente, c'est Charles-Quint; son fils, Régimond, Philippe II; le duc de Mornice, c'est le connétable de Montmorency; le duc d'Aurore, c'est le duc d'Albe; le roi Arcigerion deviendra Henri II. Il vous faut reconnoître Bruxelles dans Paludine, les Pays-Bas dans le pays de Cisrhene, la Flandre dans la Pleumosie; le combat de Veromande devient la bataille de Saint-Quentin. On voit que le mystère n'étoit pas toujours bien difficile à découvrir.

(1) Un ex. annoncé dans le Bulletin, rel. en mar. ancien, mais un peu taché. Prix, 30 fr.

Le sorti di F. Marcolini da Forli, 1540 fr. Tout bibliographe sait que cet ouvrage est vivement recherché à cause des belles figures en bois qu'il renferme; il nous sera permis d'en dire quelques mots, car il est bien peu connu.

Dans un *præmio* ou préface, l'auteur indique les moyens de faire application convenable d'une *piacevole inventione* de sa façon; elle consiste à trouver réponse à une foule de demandes, ce que l'on obtient en combinant de diverses manières des cartes à jouer. Les cent sept premières pages sont remplies de détails sur cet objet-là, et les quarante-six gravures qu'elles renferment sont d'un mérite supérieur, sous le rapport du dessin et sous celui de l'exécution. A partir de la page 108, les figures servent à *illustrer* un choix de sentences ou de belles actions d'anciens sages, de respectables moralistes; une ou deux des planches reviennent plus d'une fois, et le bas de chaque page est occupé par un tercet. On doit une attention particulière au frontispice, qui est une très-belle copie renversée d'une étude de Raphaël pour sa célèbre fresque, l'école d'Athènes; la planche de la page 35, représentant une vieille femme, tenant à la main un fouet formidable, est d'un dessin aussi correct qu'animé; l'arrangement des draperies est admirable; la figure de la page 81 est un avis adressé aux célibataires qui vont cesser de l'être. Au milieu d'un vaste paysage, un jeune homme considère un anneau qu'il tient entre ses doigts; une forte corde, solidement nouée, attache ses jambes; et il voudroit marcher qu'il ne le pourroit; cependant il réfléchit profondément; il est aisé de voir combien il est *perturbé, fasché et perplex*.

Je ne crois pas que, depuis la vente Mac-Carthy, il se soit montré, à nos enchères de Paris, un exempl. de cette édition; en 1829 il s'en vendit un à Londres 6 liv. st. 15 sch. (Catalogue Hébert, n° 5219.)

Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, par l'abbé Mac-Geoghegan. Cet ouvrage n'est pas fort commun; il est surtout recherché en Angleterre, où tout ce qui a rapport à l'histoire de la verte Erin (the Emerald isle) se paye fort cher. Il a été payé jusqu'à 50 fr. (rel. en veau) à la vente Morel-Vindé (n° 3460); ordinairement il s'adjuge pour une trentaine de francs. L'auteur a peu de cri-

tique, ses vues sont étroites; mais on trouve chez lui beaucoup de f beaucoup de documens qu'il est malaisé de rencontrer ailleurs que je tiens à signaler, c'est qu'il existe des traces des changen que la censure fit éprouver au texte original : les deux premiers lumes, munis d'approbation et privilége royal, parurent à P chez Ant. Boudet, en 1758 et 1762; le troisième (dont la pag tion est une suite de celle du second) porte la rubrique d'A terdam, 1763; la guerre de sept ans venoit de finir, et le gou nement françois ne voulut pas avoir l'air de sanctionner un ouv des plus hostiles à l'Angleterre, et rédigé dans un esprit jac exalté. Je crois que les exempl. où l'on retrouve les feuillets s primés sont extrêmement rares; il suffira de donner un échant de ces mutilations; au commencement du chap. 31, chacun p s'assurer qu'il y est sèchement raconté comment, après la mo la reine Marie, Élisabeth fut déclarée, en parlement, héritièr trône. On a remplacé par un carton les réflexions qu'inspir l'auteur cet événement. Il est bien étrange, écrivoit-il, de voi catholiques, qui étoient, sans contredit, en plus grand nombr qui tenoient les rênes du gouvernement, se choisir pour reine sabeth, fille de l'adultère de Henri VIII avec Anne de Bolein, dé rée illégitime par deux actes du parlement, et plus que soupçon d'erreur dans sa foi, etc.

NÉCROLOGIE.

Hérisson (Charles-Claude-François), ancien avocat, juge au bunal civil de Chartres, membre correspondant des sociétés des tiquaires en France et en Normandie, de l'athénée de Niort, société de l'histoire de France, l'un des conservateurs de la bi thèque de Chartres, né à Chartres, le 26 octobre 1762, y es cédé le 27 juillet 1840.

On connoît de lui :

1. Éloge de Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux, au l'athénée de Niort a décerné la médaille en sa séance pub du 27 juin 1811, br. in-8 de 40 pages. Paris, 1811, imp de Couturier.
2. Notice historique sur S. Piat, apôtre de Tournay et marty terré depuis près de 1000 ans en l'église cathédrale de C tres, inhumé en 1793 et exhumé en 1816, suivie d'un e

du catalogue des reliques de cette église, des procès-verbaux qui ont été rédigés au mois d'août 1816, et autres pièces justificatives, br. in-8 de 85 pag. Chartres, 1836, imprim. de Durand Letellier.

Notice sur Daganon-Vetus, cartulaire du XIe siècle, in-8 de 8 pag. Chartres, 1836, impr. de Garnier.

Dissertations et notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimées que manuscrites, de Chartres et du pays chartrain, auxquelles sont jointes quelques pièces historiques inédites.

D'abord imprimées dans le tome 2 de l'histoire du pays chartrain, par Ozeray, puis tirées à part à 30 exemplaires. Chartres, broch. in-8 de 142 pag., 1836, impr. de Garnier.

5. Notices diverses.

1° Sur Collin d'Harleville (feuille de Chartres du 13 mars 1806.)

2° Sur la notice sur M. Doublet, professeur à l'école de médecine de Paris, lue par M. Doublet de Boisthibault, son neveu (feuille d'annonce d'Eure-et-Loir du 23 mars 1826.)

3° Sur le passage de madame la dauphine dans la ville de Chartres, le 19 mai 1827 (même feuille du 24 mai).

4° Sur Collin d'Harleville (*Glaneur d'Eure-et-Loir*, du 22 février 1838).

6. Réimpression.

1° Le Testament dvng amovrevx qui movrt par amovr, composé novvellement auec le de profundis des amoureux; tiré à 50 exempl. Chartres, impr. de Garnier fils, 10 octobre 1832, in-16.

2° Les Commandemens de Dieu et du Dyable, auec la remembrance de la mort. Garnier, Chartres, 1831, in-8 tiré à 76 exempl.

3° Tortvra et crux fidei a Lutherianis sub Germania. Garnier, Chartres, 20 août 1832, tiré à 50 exempl.

4° Le Blason des hérétiques, in-8. Chartres, impr. de Garnier, 24 décembre 1832, tiré à 66 exempl.

Hérisson a fourni, à la bibliographie de Michaud, les articles Reulmi (Paul-Alexandre), Souchet, Saint-Yves, Thiers (Jean-Bap-

tiste), de Thou (Nicolas); — à la vie des saints de Bretagne, publiée par l'abbé Tresvaux, les articles Gilduin et de Lubersac.

Nous connoissons en manuscrits les ouvrages suivans :

1° Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres 1816, in-fol. de 204 pag.

2° Mémoire historique sur la bibliothèque publique de la ville de Chartres, les anciennes écoles et l'établissement de l'imprimerie dans cette ville.

3° Notice manuscrite sur l'église collégiale et paroissiale de Saint-André de Chartres.

4° Biographie chartraine, 2 vol. in-4.

La biographie universelle, v° Pinaigrier, parle d'une *Histoire de Chartres* dont s'occupoit Hérisson; Gilbert (description de l'église de Chartres), p. 124, lui attribue une nouvelle histoire de cette église.

5° Notice sur Villebon (Eure-et-Loir).

D. B., avocat.

VENTES PUBLIQUES.

AUTOGRAPHES DE M. DE PIXERÉCOURT (1),

dont la vente aura lieu le 4 novembre prochain.

Les autographes n'étoient point réunis en collection il y a qua-
nte ans; on rencontroit quelquefois, dans les ventes de livres, un
deux volumes dans lesquels le propriétaire avoit rassemblé
-mêle une centaine de lettres plus ou moins curieuses et fort
nées le plus souvent de se trouver ensemble.
C'est à la vente de l'abbé de Tersan que j'ai vu pour la première
un casier assez étendu, rempli de cartons qui contenoient des
tres autographes; c'est là aussi que j'ai eu l'avantage de connoî-
l'aimable et spirituel Villenave, dont je conserverai toute ma
le doux souvenir, avec d'autant plus de plaisir que nos liaisons
nt jamais été interrompues : seulement l'énorme distance qui
s séparoit ne nous a pas toujours permis de nous rencontrer
si souvent que nous l'aurions désiré.
Déjà M. Villenave possédoit une immense collection d'autogra-
s : c'est la première et la plus nombreuse que j'aie vue.
C'est aussi dès cette époque (vers 1805) que j'ai conçu pour la
mière fois la pensée d'ajouter des lettres autographes à mes
es. Et, que l'on ne s'y trompe pas, ceci n'est point une fantaisie
me celle des gravures ou toute autre, c'est, selon moi, une idée
de, noble, à la fois sentimentale et de bon goût. En effet, qu'est-ce
n portrait, une gravure? c'est la représentation d'un objet
ou moins beau, plus ou moins ressemblant; mais enfin c'est
vre d'un autre, d'un artiste, souvent d'un ouvrier, tandis que
ttre autographe *signée* émane de l'*auteur lui-même*. Non-seule-
t il a pensé cette lettre, mais sa main l'a écrite, signée, pliée,
etée; elle est une partie intégrante de sa personne. Quelquefois

Le catalogue se distribue au bureau du Bulletin du bibliophile.

il suffit d'une seule lettre pour peindre toute une vie et tout
personnage.

Dans une lettre autographe, l'auteur se montre à nu, sans e
traves, sans réserve, sans corrections, tandis qu'il en est tout aut
ment d'un livre dont le style est châtié; point d'élan, point
laisser-aller. Le public est là qui juge tout à son aise. Je vais pl
loin. Dans un livre, les caractères sont les mêmes pour tout
monde; seuls ils dépendent de la volonté de l'imprimeur. Da
l'autographe, il n'en est pas de même : on peut deviner et saisi
jusqu'à un certain point, l'esprit et les sentimens de l'auteur, p
le caractère et les contours de sa plume. Ainsi, par exemple, e
examinant attentivement l'écriture de deux femmes célèbres qu
je désigne ici, je parie, à coup sûr, que l'une est *Marie Stuart*
l'autre *Catherine de Médicis;* je le devine par la flexibilité, le moe
leux de l'une, et par l'âpreté, le rocailleux, l'incisif de l'autre
j'en dirais autant de Racine comparé à Napoléon, et de Floris
en parallèle avec Sylvain Maréchal.

On peut assurer avec certitude que les pièces qui forment l
nombreuse collection que nous offrons au public ont été examinée
critiquées, changées et rechangées plusieurs fois, jusqu'à ce que
propriétaire ait réussi à les remplacer convenablement. Enfin, to
jours scrupuleux dans ses choix, il n'a pas manqué de s'assurer
l'authenticité et de l'exactitude des lettres qu'il a achetées à to
prix, quand il était certain que son but pouvait être atteint.

Cette réunion de 1,000 lettres, presque toutes curieuses ou int
ressantes, ou historiques, se recommande par le choix minutie
du collecteur, par le soin avec lequel il a su rassembler tant
pièces rares, toutes les fois qu'elles se sont présentées à lui penda
une période de trente-cinq ans.

La correspondance amoureuse de madame la marquise du Ch
telet, en 127 lettres (n° 211 du présent catalogue), a été achet
1,200 francs par M. le marquis de Chalabre, il y a douze
quinze ans.

Généralement, les lettres isolées et rares s'élèvent souvent
100 francs et au delà.

Celles de Racine, de Boileau, de la Fontaine vont jusqu'à 3, 4
500 francs.

Enfin une lettre de *Montaigne,* de deux pages et signée, a é
adjugée à 800 francs, il y a cinq ans. Mais on a conçu des dout

sur l'authenticité de cette pièce ; elle a été soumise à un nouvel examen, et on est tombé d'accord qu'elle ne pouvoit soutenir l'enchère.

Le même esprit qui a présidé à la formation de la belle bibliothèque de M. de Pixerécourt l'a guidé aussi dans le choix des autographes qu'il avoit rassemblés pour illustrer les exemplaires magnifiques qui composoient son précieux cabinet.

Nota. S'il se présentoit un amateur qui voulût acquérir la totalité de la collection, le propriétaire est disposé à en traiter à l'amiable.

La deuxième partie du catalogue de la bibliothèque de M. le comte de Boutourlin vient de paroître ; quoique moins intéressante que la première, une collection aldine, une collection bodonienne la feront cependant rechercher des amateurs. La vente aura lieu le 16 novembre.

La troisième partie du catalogue de la bibliothèque de feu M. Constant Lammens, dont la vente aura lieu à Gand le 26 octobre prochain, est parue ; elle forme un gros vol. in-8 de 400 pages, et se vend 2 fr. 75 c. : nous y remarquons un grand nombre de manuscrits très-curieux.

Sous presse, pour paroître fin octobre, le catalogue de la bibliothèque de feu M. Daunou (Pierre-Claude-François), membre de l'Institut, conservateur aux archives du royaume, etc., dont la vente aura lieu le 12 janvier prochain. Cette collection est surtout remarquable par le grand nombre et le choix des articles de l'histoire littéraire.

LIVRES IMPRIMÉS SUR DES FEUILLES DE BOIS.

Une foule de matières subjectives ont servi à l'impression des livres : le vélin, le parchemin et le papier d'abord ; puis, comme

objet de fantaisie, les papiers-porcelaine, le satin, le tabis, la p
caline, voire même la *peau de promérops*, comme l'exempla
UNIQUE du voyage de Caoutchouc. Voici maintenant un livre i
primé sur des feuilles de bois d'érable tellement minces, tel
ment flexibles, tellement bien polies, qu'on les prendrait pour
beau vélin. Ce papier-bois a été confectionné par la machine à sc
le placage de M. Ch. Picot, à Châlons-sur-Marne, et sans do
comme un spécimén de la perfection de cette machine. Il paroît
prêter très-bien à l'impression, qui est nette et bien noire,
moins dans le seul volume que j'aie jamais vu et qui fait partie
ma bibliothèque. Ce volume est intitulé : *Par brevets d'invent.*
(1834) *et de perfectionnement* (1835); *Produits d'une nouvelle n*
chine inventée par Ch. Picot. Châlons-sur-Marne, imprimerie
Bonniez-Lambert. Il contient la narration d'un voyage en Belgiq
et dans le département du Nord, intitulé *Souvenirs d'un voya*
en 1835, 30 pages; plus, 138 pages blanches. Le volume entier, d
84 feuillets, n'a que douze millimètres d'épaisseur.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 7. — Aout 1840.

Advis fidèle aux véritables Hollandois touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et de Swammerdam, et les cruautés inouies que les François y ont exercées, etc. (Hollande.) 1673, in-12, v. f., avec témoins. . . 12— »

Amadis Jamyn. OEuvres poétiques; édition revue et corrigée. *Paris*, *Robert le Mangnier*, 1579-1684, 2 vol. pet. in-12, m. r., fil., imitation des anciennes rel. de Duseuil. 60— »

Le second volume, qui est fort rare, est divisé en deux parties, l'une en vers et l'autre en prose, laquelle prose est composée de discours philosophiques, discours académiques, etc.

Anselme de Sainte-Marie (le P.). Histoire généalogique de la maison de France. *Paris*, 1726 et suiv., 9 vol. in-fol., grand papier, rel. en cuir de Russie. 260— »

Très-bel exemplaire.

Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur, etc.; 3e édition; par un religieux de Saint-Maur. *Paris*, 1783, 3 gros vol. in-fol., broch. en cart. 210— »

Un ex. rel. neuf. 218— »

384 **Baif (Jan-Ant.).** Mimes, Enseignemens et Proverbes. *Paris, Mamert-Patisson*, 1597, pet. in-12, mar. r., tr. d. (*Jolie reliure et imitation ancienne*). . . . . 18— »

385 **Baluzius (Stephanus).** Vitæ paparum avenionensium, hoc est *historia* pontificum romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV usque ad annum MCCCXCIV. *Parisiis*, 1693, apud Franciscum Muguet, 2 vol. in-4, rel. 12— »

386 **Beneton de Morange de Peyrins.** Traité des marques nationales. — Histoire de la guerre, avec des réflexions sur l'origine et les progrès sur cet art. *Paris, Lemercier*, 1741, in-12, m. v. du Levant, n. r. . . . . 16—

387 **Boccace (Jean).** La Fiammette amoureuse, contenant d'une invention gentile toutes les plainctes et passions d'amour, etc. en italien et en françois. *Paris, Abel l'Angelier*, 1585, pet. in-8, m. r., tr. d.; belle et élégante rel. de Duru. 27—

388 **Boccalini (Trajano).** Pietra del paragone politico. *Cosmopoli (Elz.)*, 1671, in-32, dos de mar., non rog. 15— »

389 **Brantome.** Œuvres du seigneur de Brantôme; nouvelle édition. *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, m. rouge, f., tr. d., aux armes. . . . . 145— »

Ex. du duc d'Aumont, ancienne reliure.

390 **Claw le jeune.** Mélanges de musique. *Paris, Ballard*, 1607, 4 vol. in-8 oblong, mar. vert à comp. *Ancienne reliure*. 40— »

Ces 4 vol. sont divisés comme il suit :
Tom. 1, Tailles, Mélanges, 1 vol., 58 feuillets.
Tom. 2, Dessus, Mélanges, 1 vol., 59 feuillets, plus la table.
Tom. 3, Haute-Contre, Mélanges, 1 vol., 60 feuillets, plus la table, et un feuillet sur lequel se trouve la devise.
Tom. 4, 6, Mélanges, 1 vol., 18 feuillets.

391 **Codicille d'or**, ou petit Recueil tiré de l'institution du prince Chrestien d'Érasme; mis en françois sous François Ier, et à présent pour seconde fois. (*Holl., à la Sphère*), 1665, pet.

in-12, mar. r., tr. d., charmante reliure à la janséniste, très-grand de marge avec témoins. . . . . 20— »

Voici le contenu de ce petit livre. Préface, — Épître d'Érasme à Charles-Quint. — Codicille d'or. — Épithètes du bon et mauvais roy de Julien Pollux, 18e chapitre de Philippe de Comines.

392 Celestina, tragi-comedia de Calisto y Melibea. *En la officina Plantiniana,* 1599, pet. in-8, v. f., fil. . . . . 15— »

393 Chasse (la) royale, composée par le roy Charles IX et dédiée au roy très chrestien de France et de Navarre Louis XIII. *Paris, Rousset,* 1625, pet. in-4, v. ant., fil., tr. d., avec le titre gravé. . . . . 45— »

394 Chevalier de Saint-George (le) réhabilité dans sa qualité de Jaques III par de nouvelles preuves, avec un escrit qui a pour titre : Qui complote le mieux des whigs ou des torys? Traduit de l'anglois. *White-Hall,* 1713, in-12, dos de v. f. 4— »

395 Cicronis (Marci-Tullii). Opera omnia. *Lugd.-Batav., ex offic. Elzeviriana,* 1642, 10 vol. pet. in-12, rel. en vélin, haut de 4 p. 10 lignes. . . . . 275— »

Ex. relié en vélin de Hollande uniforme, ayant des témoins à plusieurs vol. Le tom. 9, *de Officiis,* contient 301 pages.

396 Cl. Claudiani quæ exstant. Nic. Heinsius Dan. E. recensuit ac notas addidit. *Lugd.-Bat., ex offic. Elzeviriana,* 1650, in-12, rel. en vél.; 5 pouces de haut, 2 p. 9 l. de large. . 15— »

397 Collection de petits classiques françois édités par M. Nodier. *Paris, Delangle,* 1826, 8 vol. in-12, dos de m., non rog.; belle, élégante reliure. . . . . 40— »

398 Conciones et Orationes ex historicis latinis excerptæ, etc. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium,* 1672, in-12, m. viol., fil., tr. d. . . . . 12— »

399 Coomans. Histoire de la Belgique, avec 52 grav. *Gand,* 1836, in-8. . . . . 6— »

400 **Dance aux Aveugles** (par Michel Taillevent), et autres poésies du xve siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (publiées par Lambert Doux fils). *Lille, Panckoucke,* 1748, pet. in-8, mar. r. . . . . 18— »

401 **De l'Art de parler** (Hollande), suiv. la copie imprimée à *Paris, André Pralard* (*Holl. Elzev.*), 1679, dos de m. v., non rog. . . . . 25— »

402 **Des Bons mots et des Bons contes**, de leur usage; de la raillerie des anciens, de la raillerie et des railleurs de notre temps (par de Cailliere); 2e édition. *Paris, Claude Barbin,* 1699, in-12, v. ant. . 12— »

403 **Description** philosophale de la nature et condition des oyseaux, et de l'inclination et propriété d'iceux, avec la figure et pourtraict au naturel; le tout moralisé de nouveau. *Paris, Ruelle,* 1560, in-12, v. ant., fil, tr. d., fig. en bois. 25— »

404 **Destruction** (la) de Hierusalem, faicte par Vaspasien, empereur de Rome, et Titus son fils, et comme Pilate mourut à Vienne, par le jugement et décret de l'empereur et des sénateurs de Rome. *Paris, Nicolas Bonfons,* à l'enseigne de saint Nicolas, in-4, caractères goth., à deux col., 16 feuillets, m. bleu, fil., à compart., tr. d. (*Bel exempl.*) 120— »

405 **Discours** merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Medicis, royne mere. 1650, pet. in-8, mar. r., tr. d. (*Belle rel.*). . . . . 25— »

406 **Dictionnaire** françois-caraïbe et caraïbe-françois, composé par le R. P. Raymond Breton. *Auxerre, Gilles Bouquet,* 1666, 2 vol. in-8, m. rouge, tr. d. . . . . 75— »

Bel ex., charmante reliure de Duru, élève de M. Beauzonnet. A la fin du Dictionnaire françois-caraïbe se trouve le *Petit catechisme, ou Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrestienne,* trad. du françois en langue caraïbe, par le même. *Auxerre,* 1664, 70 pages à 2 colonnes.

407 **Différens** (les) caractères des femmes du siècle, avec la Description de l'amour-propre, contenant six caractères et six perfections. *Sur l'imprimé à Paris* (*Holl.*), 1694, in-12, dos de m. bl., n. r. . . . . 12— »

408 **Disdier.** Histoire des négociations de Nimègue. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1680, in-12, rel. en vél. . 10— »

409 **Doux Entretien** (le) des bonnes compagnies, ou Recueil des plus beaux airs à danser. *Paris, Jean Guignard*, 1634, pet. in-12 de 210 pages, plus la table, mar. rouge, tr. d., jolie rel. à la janséniste. . . . . 36— »

A la fin de ce rare recueil de chansons se trouvent *les Chants de joye des enfans de Bacchus*, petit traité de 48 pages, un peu piqué de vers.

410 **Du Buys** (Guill.). Ses Œuvres (poétique), contenant plusieurs et divers traictez, etc. *Paris, Jean Fevrier*, 1583, 2 vol. in-12, rel. . . . . 10— »

411 **Dygbrius** (Everardus). De arte natandi libri duo, quorum prior regulas ipsius artis, posterior vero praxis demonstrationemque continet. *Londini*, 1587, in-4, mar. rouge, fil., tr. d. (*Koehler*), avec beaucoup de figures sur bois. 40— »

Très-rare.

412 **Escholle de Salerne**, en vers burlesques, et duo poemata macaronica de bello huguenotico. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1651, in-12, mar. citron, fil., tr. d. . . 40— »

413 **Expilly.** Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France. *Amsterdam*, 1766, 6 vol. in-fol., demi-rel. . . . . 68— »

Une septième partie, formant une addition au tome 3, est jointe à cet exempl.

414 **Fabricii** (Joannis-Alberti) Bibliotheca græca. *Hamburgi*, 1809, 12 vol. in-4, br. . . . . 135— »

415 **Florigénie** ou l'Illustre victorieuse, par M. de la Motte du Broyvart. *Paris*, 1647, in-12, m. v., f., tr. d., aux armes de la comtesse de Verrus. . . . . 10— »

Roman historique bien écrit pour son temps, et dédié à la d chesse de Rohan, qui en est l'héroïne sous le nom de Florigénie.

416 **Garnier** (Rob.). Ses tragédies. *Paris, Mamert-Patisson*, 158 pet. in-12, mar. rouge, charmante rel. à la janséniste et fo bel ex. . . . . 27—

Autre édition. *Rouen*, 1605, 1 vol. pet. in-12, mar. roug., *à la ja séniste*. 30—

417 **Guarini** (Battista). Il Pastor fido, tragi-comedia pastora *Amsterdamo*, in-18, dos de mar., n. r., s. d. (*vers* 168

418 **Guise**. Mémoires de feu monsieur le duc de Guise. *Colog Pierre de la Place* (*Elz.*), 1668, 2 vol. in-12, v. f., fil., m. (*Muller*). . . . . 16—
10—

419 **Histoire** abrégée des traités de paix entre les puissances l'Europe, depuis la paix de Westphalie, par feu M. de Ko refondue, augmentée, etc., par F. Schoell. *Paris*, *Gi* 1817, 15 vol. in-8, *pap. vél.*, *brochés*. . . . 190—

Devenue rare, surtout en pap. vélin.

420 **Histoire** (l') des imaginations extravagantes de M. Ou causées par la lecture des livres qui traitent de magie, grimoire, etc., etc.; le tout enrichi de figures. *Amsterda* 1710, 2 tom. en 1 vol., m. bl., fil., *rel. à la Desseuil p Closs*, non rogn. . . . . 20—

421 ——— des plus illustres favoris anciens et modernes, r cueillie par feu M. P. D. P., avec un journal de ce qui s'e passé à la mort du mareschal d'Ancre. *Sur l'imprimé à Leyd Jean Elzevier*, 1659, in-12, v. f., fil. (*Koehler*). . 12—

422 **Hobbes** (Th.) Le Corps politique, ou Elements de la loy m rale et civile. *Leide, Dan. Elz.*, 1653, pet. in-12, mar. r. jolie rel. à la janseniste, très-grande marge (4 p. 10 l. 1/2)
35—

423 **Iliade (l') d'Homère**; nouvell. trad. (par de la Valterie, en prose). *Suivant la copie imprimée à Paris*, chez Cl. Barbin (*Holl.*), 1682, 2 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d., fig. de Schoonbeck. . . . . 16— »

424 **Imitatione Christi (de)**, libri IV. *Paris*, *Jehan Petit*, 1507, pet. in-8 goth., mar. n., fil., tr. d., goth.

425 **Inauguration de Pharamond**, ou Exposition des lois fondamentales de la monarchie françoise, avec les preuves de leur exécution. *S. ind. de l.*, 1772, in-12, v. m. (*Rare.*) 7— »

Écrit fameux; chef-d'œuvre de Morizot, avocat sans clients, mais non pas sans talent, qui avoit consacré sa plume à la défense des droits du peuple, et qui mourut à l'hôpital. Cette dissertation, pleine de recherches et rapprochemens curieux, est sans doute fort remarquable, mais elle porte sur une chimère; elle a pour base une prétendue médaille de Pharamond, que l'auteur feint de considérer comme le plus ancien monument de notre droit public, et qui n'est évidemment qu'une supposition du XVIe siècle. (*Note du catalogue de M. Leber*, tom. 8, p. 20, n° 5183.)

426 **Infamie des yvrognes**, ou Recueil des plus beaux traits des saints pères et des anciens autheurs grecs et latins contre l'yvrognerie. *Liége*, 1684, in-12, v. f., fil. . . . 8— »

427 **Jardin (le) d'honneur**, contenant en soy plusieurs apologies, proverbes et dictz moraulx, avec les hystoires et figures; aussi y sont adjoustez plusieurs ballades, rondeaulx, etc. *On les vend à Rouen*, *chez Robert Dugont*, 1545, in-18, m., v. f., tr. d., avec beaucoup de grav. sur bois.. . . . 30— »

428 **Le Noble**. Les Avantures provinciales, ou la Fausse comtesse d'Isamberg; nouvelle. *La Haye*, *Jean Swart*, 1710, in-12, v. f., fil., n. r. (*Koehler*). . . . . 10— »

429 **Le Petit**. Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule. *Cologne*, *Pierre de la Place* (Elz.), 1668, in-12, v. f., fil., tr. d. 40—»

430 **Louvet de Couvray (J.-B.)**. Les Amours du chevalier de

Faublas; 3e édition. *Paris*, an VI, 4 vol. in-8, dos de 1
non rog. . . . . .

Bel exempl. en pap. vélin, avec figures avant la lettre
fortes.

431 Lycoris ou la Courtisanne grecque. *Amsterdam*, 1746,
ties en 1 vol. in-12, m. citron, fil., tr. d. . . .

Roman écrit avec élégance et pureté, quoique d'un st
libre.

432 Marc Paule, Venetien. La Description géographique
vinces et villes les plus fameuses de l'Inde orientale,
loix et coustumes des habitans d'icelles, etc. *Paris*
Longis, 1556, v., fil., tr. d., f. . . . . .

433 Meusel (Joan.-Georg.). Bibliotheca historica, inst
Burcardo Gotthelf Struvio, aucta à Christ. Gottlieb
nunc vero à Meuselio, ita digesta, amplificata et emer
pænè novum opus videri possit. *Lipsiæ*, *Weidmann*
1804, 11 tomes en 22 vol. in-8, br. . . . .

Pour donner une idée de l'importance de ce savant tra
qu'ici peu connu en France, nous allons citer le titre de q
uns de ses chapitres les plus marquans.

T. 1. De historia historiæ, historiomathia de vitis historicor
briorum, de scriptoribus historiæ, de historiæ universalis
neis scriptores Babyloniorvm, scriptores de Palestina,
rum, etc.

T. 2. Scriptores de rebus Phœniciis, Caricis, Arabicis, Osmani
cis, Sinensibus, Japonicis, Tataricis.

T. 3. Scriptores de rebus Ægyptiorum, Græcorum, de rebus
scriptores de Senegambia, de America, de Christophoro C
Americo Vespuccio, etc.

T. 4. Scriptores de rebus veteris Italiæ, de urbe, legibus, re mi
vestiaria, luxu, nuptiis, ludis, ædificiis, etc., etc., veterum
rum.

T. 5. Continuatio ejusdem capitis, scriptores de rebus By
Slavicis, Gothicis, Lusitanicis, etc., etc.

T. 6. Scriptores de rebus Hispanicis, de rebus Franco-Gallici

T. 7. Continuatio ejusdem capitis usque ad Henricum III.

T. 8. Continuatio ab Henrico III ad Ludovicum XIV. (La liste
toriens de Louis XIV occupe tout un vol.)

T. 9. Scriptores regni Ludovici XV et XVI, reipublicæ, scri

genealogia familiarum e regio sanguine, scriptores de dignitatibus de provinciis Galliæ, etc., etc.

T. 10. Continuatio ejusdem, scriptores de re mercatoria, analecta.

T. 11. Index auctorum et rerum.

434 MONTESQUIEU. Œuvres complètes; nouvelle édition, avec des notes d'Helvétius. *Paris, Pierre Didot*, 1795, 9 vol. in-12, m. citron, fil., tr. d., doublés de tabis. . . . . 48— »

435 MORELLIANI THESAURUS, sive familiarum romanarum numismata omnia, etc., et juxta ordinem Fulvii Ursini et Caroli Patini disposita, a celebertimo antiquario Andrea Morellio, et commentario perpetuo illustrata a Sigeberto Havercampo. *Amstelodami*, 1734-52, 5 vol. in-fol., br. . . . . 95— »

Le tom. 1 contient Familiarum romanarum numismata, texte.

T. 2. Texte et planches.

T. 3 et 4. Commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata aurea, argentea et aerea. Texte et planches.

Thesaurus Morellianus, sive familiarum roman. 1734, 2 vol. Séparément. . . . . 58— »

436 OCCASION (L') ET LE MOMENT, ou les Petits riens, par un amateur sans prétention (Merard Saint-Just). *La Haye* (*Paris, Didot*), 1787, 2 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome*).

Tiré à très-petit nombre. . . . . 25— »

437 ORACLES (LES) DIVERTISSANS, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses pour se réjouir dans les compagnies, avec un Traité très-récréatif des couleurs, etc.; par M. W.-D.-L. C... *Goude*, 1649, pet. in-8, mar. cit., tr. d. 15— »

438 ORLANDO DE LASSUS. Mélanges contenant plusieurs chansons avec musique à 4, 5, 6, 7, 8, 10 parties. *Paris, Adrien Leroy et Robert Ballard*, 1576, 2 vol. in-4, m. r. à comp., tr. d., *ancienne rel.* Rare. . . . . 70— »

Cette édition n'a pas été exactement indiquée dans la notice biographique sur Rolland De Lattre, par M. Delmotte, page 99, indiquée seulement d'après M. Fetis, qui n'avoit pas l'ouvrage sous les yeux

Voici la composition de cet ouvrage :

Le tome 1er commence le titre; portrait gravé en bois au verso, dédicace à monseigneur le grand prieur, en prose et en vers; 1re partie : Superius, 2e ténor, 2e contra, 87 feuillets.

2e partie : Chansons nouvelles en 5 parties, dédicace à Charles IX, 20 feuillets.

3e partie : Sonnet de Ronsard, mis en musique par Philippe de Monté, maître de la chapelle de l'empereur (supérius), 18 feuillets.

4e partie : Sonnets de Ronsard, mis en musique à 4 parties par Boni de Saint-Flour en Auvergne (superius); 2 parties de 24 feuillets chaque.

5e partie : Les amours de Ronsard, mis en musique en 4 parties par Bertrand, natif de Fontanges en Auvergne (superius), 30 feuillets.

6e partie : Chansons à 3 parties, nouvellement composées par M. lo Castro.

Ce vol. se termine par 11 feuillets manuscrits du temps, contenant poésies et musique.

Tome 2 : Mélanges, dédicace à monseigneur le grand prieur, 87 feuillets et table (ténor).

2e partie : Chansons nouvelles à 5 parties, avec deux dialogues à 8 parties, par Orlando Lassus (ténor), 20 feuillets.

3e partie : Sonnets de Ronsard, à 5, 6 parties, par Philippe de Monté (ténor), 20 feuillets.

4e partie : Sonnets de Ronsard, à 4 parties, par Boni de Saint-Flour; 2 livres (ténor), 24 feuillets.

5e partie : Les mêmes, par Bertrand.

6e partie : Les mêmes, par Castro.

Le vol. se termine aussi par 13 feuillets *Mss* du temps, musique et poésies.

439 **Paquot.** Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége et de quelques contrées voisines. *Louvain*, 1768, 3 vol. in-fol., br. 36— »

Un exempl. en 18 vol. pet. in-8. . . . . 28— »

440 **Petit (le) Paris ridicule**, où il y a 120 six-dixains. 1,260 vers. Piece satyrique, *s. l.*, 1672, pet. in-12, mar. bl., tr. d. 27— »

Autre édition que la précédente (n° 429), en plus gros caractère; la table, en tête du volume, commence par le Louvre, la Courtisane, les Chevaliers, etc., le tout divisé en 62 versets... : l'autre édition ne commence pas ainsi.

441 **Pielat.** Le Secrétaire incognu, contenant des lettres sur di-

verses sortes de matières. Livre au profit et au divertissement de toute sorte d'esprit. *Amsterdam*, 1671, in-12, v. ant., tr. d., jolie rel. . . . . 12— »

2 PIEUSE (LA) ALOUETTE, avec son tirelire. *Valenciennes*, 1638, 2 tom. en 1 vol. in-8, rel. en mar. r., fil., imitation des anciennes reliures. (*Bel ex.*) 42— »

3 PLUTARQUE. Les Vies des hommes illustres, nouvellement traduites par M. l'abbé Tallemant. 1681, 9 vol. pet. in-12, riche rel. en mar. r., fil., tr. dor. à la Duseuil. 150— »

Cette jolie édition, en petit format, est la seule que l'on puisse faire entrer dans une bibliothèque elzevirienne; elle est fort rare.

4 PRECHAC. L'Héroïne mousquetaire; histoire véritable. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl.*), 1677, in-12, v. f., fil., (*Koehler*). 4 parties. Un vol. . . . . 12— »

5 PROPOS MÉMORABLES des nobles et illustres hommes de la chrestienté (par Gilles Corrozet). *Rouen*, *Mallart*, *sans date*, pet. in-12, v. ant., fil., tr. d. . . . . 12— »

6 RABELAIS. Ses Œuvres; édition variorum, augmentée de pièces inédites, des songes drolatiques de Pantagruel, etc., etc., avec un nouveau commentaire historique et philologique, par Esmangart et Eloi Johanneau. *Paris*, *Dalibon*, 1823. 9 vol. in-8, v. ant., belle rel. . . . . 68— »

7 ——— Les mêmes. *Paris*, *Desoer*, 1820, 3 vol. in-12, m. viol., fil., tr. d., à comp., fig. . . . . 36— »

Jolie édition devenue rare.

8 RAISPART (J.-J.). Œuvres complètes, revues et corrigées, suivies de ses œuvres posthumes. *Mons*, 1838, 6 vol. grand in-8, br. . . . . 42— »

9 RECUEIL A B C D, etc. (publié par Pérau, de Querlon, Mercier de Saint-Léger, de la Porte, Barbazan et Gouville). *Fontenoy*, *Bruxelles* (*Paris*), 1744-72, 24 tomes en 12 vol. in-12, v. m. . . . . 24— »

La plupart des pièces publiées pour la première fois ou réim primées dans cette collection regardent la ligue, la régence d Marie de Médicis et le règne de Louis XIII. Ce très-bon recue dispense de rechercher une foule de pamphlets et de relatio rares et chers.

450 RECUEIL DE CONTES DU SIEUR DE LA FONTAINE, les Satyres d Boileav et autres pièces curieuses. *Amst.*, *Jean Verhoeve* 1669 (*Elz.*), in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Koehler*). Rar 30—

451 ——— D'ÉCRITS, en vers et en prose, des Jésuites cont les Jansénistes, et surtout contre M. de Paris (par le pè Bougeant). 1730-1731, 2 vol. in-12, v. br. . 15—

Le tome 1er contient : Apologie de Cartouche ou le Scélérat sa reproche, par le père Quesnel. *La Haye*.

La Femme docteur, ou la Philosophie tombée en quenouille, 17 — Suite de la Femme docteur.

Relation des miracles de saint Paris, avec un Abrégé de la vie saint et un Dialogue sur les neuvaines. *Bruxelles*, 1731. — Les Mi cles entiers de M. l'évesque d'Utrecht, proposés par souscription.

Le tome 2 contient : Examen des vertus de M. Paris ;

Le Saint déniché, ou la Banqueroute des marchands de mirac comédie, 1732 ;

Arlequin esprit follet, comédie, 1732 ; — Les Quakers français, les Nouveaux Trembleurs, comédie, 1732 ;

Le Nouveau Tarquin, comédie (très-rare) ; — Entretiens de dame la comtesse, au sujet des affaires présentes, par rapport à religion, 1734.

452 ——— DE DIVERSES POÉSIES, tant du sieur de Sponde que sieurs du Perron, de Bertrand, de Porcherese, recueillies Raphaël Petit-Duval. *Rouen*, 1598, pet. in-12, m. v., j imitation de Duseuil. . . . . 24—

453 ——— DES FACTUMS ET DES MÉMOIRES concernant l'assassi commis en la personne du sieur de la Pivardière, etc. *l'imprimé à Paris*, *Bordeaux*, 1698, in-12, m. citron, f tr. d., rare. . . . . 15—

454 ——— DE PIÈCES DU RÉGIMENT DE LA CALOTTE (en prose e vers). *Paris*, *Colombat* (*Holl.*), 1726, in-12, mar. gr., tr. d. (Joli exempl., rel. de Thouvenin.). . . . 15

DE QUELQUES VERS, dédié à Adélaïde (par M. de la
Paris, Didot l'aîné, 1784, pet. in-12, m. r., fil., tr.
rome). . . . . 14— »
ecueil, tiré à petit nombre et non destiné au commerce, est
ié avec beaucoup de soin et d'élégance.

TIONS (LES) FRANÇOISES, ou Recueil nouveau de contes
pour servir de divertissement aux mélancholiques, etc.
(*Hollande*), 1705, in-12, v. m., fil., tr. d. 15— »

N de la conduite présente de la cour de France, adres-
in cardinal de Rome, etc. *Leyde* (*Elz.*), 1665, pet.
mar. bl., tr. d., fort joli exempl. . . . 15— »

NT. DU). Petitz fatras d'vng apprentis, svrnomme l'es-
ier de discipline. *S. l. n. d.* (Paris, vers 1545), pet.
: 40 f. non chiffrés. A la fin se trouve la devise de
au et D. Jeannot : *Nul ne s'y frotte, avec un vase rempli*
dons. Rel. en m. vert, dent., tr. d. . . 38— »

DU SIEUR D... (Despreaux). *Paris, Leonard*, 1666, m.
tr. d. (*Thouvenin*). . . . . 12— »
ion originale contenant 7 satyres.

(HENRI). Histoire et recherches des antiquités de la
e Paris. *Paris*, 1724, 3 vol. in-fol., grand papier,

A (JEAN-BENOIT). Annales de la petite Russie, ou his-
es Cosaques-Saporogues et des Cosaques de l'Ukraine, ou
etite Russie, depuis leur origine jusqu'à nos jours, suivie
brégé de l'histoire des Hettmans, des Cosaques, et des
justificatives ; traduite d'après les manuscrits conser-
Kiow ; enrichie de notes. 1788, 2 vol. in-8. 4— »

MANN (CAR.-TRAVGOTT-GOTTLOB). Bibliotheca historica
ria patrvm latinorum a Tertulliano principe usque ad
rivm M. et Isidorvm Hispalensem, ad bibliothecam

Fabricii latinam accommodata. *Lipsiæ*, *Weidmann*, 179
2 forts vol. in-8, br. 16

462 *bis*. SCHURMANN (ANNE-MARIE). Opuscula. *Lugd.-Ba*
Elzev., 1650, in-12, v. f., t. d. (*Derome*). . . . 15

463 S'ENSUYT LE LIURE DU ROY MODUS ET DE LA ROYNE RACIO
ple du deduyt de la chasse à toutes bestes sauuaiges, etc.
On les vēd à Paris, chez Jehan Jannot, à l'eseigne
Jehan Baptiste (1526), in-4, v. ant., fil., tr. d. . 120
Exemplaire court de marge, mais d'une grande rareté.

464 SERRE (S. DE LA). Les douces Pensées de la mort. *P*
Cochart, 1670, in-12, v. b., fil., fig. 10

465 SPECIMEN Bibliothecæ hispano-majansianæ sive idea no
talogi critici operum scriptorum hispanorum quæ hab
sua bibliotheca, Gregorius Majansivs, generosus Valen
ex museo Davidis Clementis. *Hannoveræ*, 1743, in-4,
ant. 5

466 TABLEAU des piperies des femmes mondaines. *Cologne*,
sphère, 1685, pet. in-12, mar. bl., rel. à la janséniste,
Bel ex. 45

467 TESTAMENTUM NOVUM; editio nova, studio et labore Ste
Curcellæi. *Amstelodami*, *ex officicina Elzeviriana*,
in-12, v. f., fil. (*Koehler*). Bel ex. 18

468 THIELRODE (JEAN DE). Chronique de saint Bavon, à
(1298), d'après le *Mss* original appartenant à M. Lamm
Gand, 1835, in-8. 5

469 TOILETTE DE L'ARCHEVESQUE DE SENS, OV réponse av fa
des filles Sainte-Catherine-lès-Provins contre les pères c
liers. (*Sans lieu d'imp.*), 1669, in-12 de 80 pages, m.
fil., tr., d., non r. 12

470 VÉRITABLES (LES) ET PRINCIPALES CIRCONSTANCES de la mort déplorable de madame la marquise de Ganges, empoisonnée et massacrée par l'abbé et le chevalier de Ganges, ses beaux-frères, mai 1667. *Rouen*, 1667, *suivant la copie imprimée à Arles*, in-12, d. de mar. Rare. . . . . 12— »

471 VIE DU ROY ALMANZOR, écrite par le vertueux capitaine Alyabençufian. *Amsterdam, Daniel Elzevier*, 1671, mar. v., fil., tr. d. (*Koehler*). . . . . 18 »

472 WARNKOENIG (L.-A.). Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques, jusqu'à l'année 1305; traduite de l'allemand par A.-E. Gheldoff. *Bruxelles*, 1835, 2 vol. in-8, avec cartes et facsimilés. . . . . 15— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

473 BEAU TRAICTÉ de la diversité de nature des fiefs en Flandres. *Gand*, 1839, grand in-8. . . . . 5— »

474 CALMET (DOM.-AUG.). Notice de la Lorraine, qui comprend les duchés de Bar et de Luxembourg, l'électorat de Trèves, etc., etc.; 2e édition. *Lunéville*, 1840, 2 vol. grand in-8 à deux colonnes. . . . . 12— »

475 CATALOGUE des autographes et manuscrits de M. Guilbert de Pixerécourt, dont la vente aura lieu le 4 novembre prochain. *Paris*, 1840, in-8. Se distribue.

Prix des livres de la bibliothèque du même, papier ord. 1— »

grand papier. . . . . 2— »

476 ——— DES LIVRES ET MANUSCRITS, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du *bibliophile Jacob*. *Paris*, 1839-40, in-8. . . . . 5— »

On a joint à tous les exempl. le catalogue, avec prix, des autographes du bibliophile Jacob.

477 CHOTIN (A.-C.-G.) Histoire de Tournai et du Tournèsis, depuis

les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, tome 1er. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 6— »

478 **Delepierre** (**Octave**). Précis analytique des documens que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale, à Bruges, tome 1er. *Bruges*, 1840, in-8. . . . . 8— »

479 **Floquet**. Histoire du parlement de Normandie, tome 1er. *Rouen*, 1840, in-8.

L'ouvrage aura 8 vol. : le premier contient l'histoire de l'échiquier jusqu'à Louis XII, et celle du parlement sous Louis XII et François Ier.

480 **Marnier** (**A.-J.**). Ancien coutumier inédit de Picardie, contenant les coutumes notoires, arrêts et ordonnances, etc., de 1300 à 1325, publié d'après le *Ms.* de la bibliothèque royale. *Paris*, 1840, in-8, br. . . . . 4— »

481 **Mémoires** et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. *Mons*, 1840, gr. in-8, année 1839. 11— »

Ce vol. contient l'histoire des faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (années 1476-1477).

482 **Paris** (**Paulin**). Les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols, de la même collection, etc. *Paris*, 1840, tome III, in-8, br. . . . . 9— »

Ce vol. contient l'histoire et la description de 128 manuscrits *in-fol. mag. et in-fol. mediocri*, parmi lesquels on remarque la Chanson de geste d'Alexandre (inédit), Roman d'Amaïdas et Ideine (*id.*), le seg^r de Carthage (*id.*), Architecture françoise du sixième ordre (*id.*), poëme d'Athènes (*id.*), la Chasse au cerf privé (*id.*), le Roman de Cliges (*id.*), Discours et dessins pour la conduite de l'artillerie (*id.*), le Roman de Flore et Blancheflor (*id.*), la Chanson de geste de Guïtoclin de Sassoigne (imprimée), Roman du duc de Lyon de Bourges (inédit), Noms et armes de tous les princes et seigneurs choisis par S. M. pour le carrousel de 1662 (*id.*), le Dit de la Trémoutaine (imprimé), le Fabliau de la Villiete (*id.*).

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 8. AOUT ET SEPTEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

NER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans le huitième numéro du Bulle du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. M chard. (Suite.)

Les amateurs de vieux livres. (Suite.)

Psautier de Th. More.

Paléographie par M. de Reiffenberg.

Mélanges bibliographiques.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HU
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(4e ARTICLE.)

§ XII.

ARS MORIENDI.

A aucune époque l'histoire littéraire ne présente plus de difficultés de toutes sortes que pendant le moyen âge; aussi, jusqu'à ce jour, la critique a-t-elle pour ainsi dire reculé devant des confusions qui semblent inextricables. Tantôt le même livre reparoît sous un autre titre et sous le nom d'un auteur nouveau; tantôt plusieurs écrivains traitent le même sujet à l'imitation les uns des autres, et on est surpris de trouver dans des ouvrages, en apparence très-divers, des rapports et des liaisons qui les rattachent à la même famille, à une source unique : l'*Ars moriendi*, qui fait le sujet de cet article, est de ce nombre. Chaque éditeur, chaque traducteur, et ils sont nombreux, ont apporté à leur rédaction de notables changemens : les uns ont développé et ajouté; les autres, retranché ou amoindri; presque tous ont altéré considérablement l'œuvre première : de là une longue série d'erreurs dans les nomenclatures des bibliographes. Je serai le plus bref possible; cependant, avant de parler des éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, il faut indiquer sommairement les particularités qui distinguent chacune des principales transformations de ce livre, et examiner avec les critiques quel est l'auteur de l'ouvrage original.

La rédaction que je regarde comme la plus ancienne est c dont la première édition latine, qui porte une date, parut à Ver en 1478, sous le titre de *Tractatus brevis ac valde utilis de art scientia bene moriendi* (1). La préface commence ainsi : *Cum presentis seculi miseria : mortis transitus propter moriendi imperit multis non solum laicis verum etiam religiosis atque devotis diffic nimis multumque periculosus immo etiam terribilis valde videa plurimumque horribilis : Idcirco in presenti materia que de arte r riendi est*, etc. L'ouvrage est divisé en six parties (*particulas*) : première est intitulée : *De laude mortis;* la seconde : *De quin generibus tentationum* (les tentations sont rangées dans l'ordre : vant : *Fides, Desperatio, Impatientia, Complacentia sui ipsius, Dile rerum temporalium*). La troisième partie est intitulée : *De interro tionibus fiendis a morituris;* la quatrième : *De instructione morit et obsecrationibus ejus;* la cinquième : *De exhortationibus morituri;* la sixième : *De orationibus dicendis quando quis moritur.* L'ouvra finit par ces mots : *Unde unicuique certe et secure mori volenti sup omnia est necesse ut hec prius antequam eum mors occupet discat.*

Les critiques sont loin d'être d'accord sur l'auteur de cet *A moriendi;* les uns indiquent le cardinal Matthieu de Cracovi évêque de Worms (2), et les autres le cardinal Dominique Capr nica, évêque de Firmo (3). Deux éditions portent le nom du pr lat allemand (4); quatre manuscrits et diverses éditions italienn

(1) In-4, 20 feuillets imprimés à longues lignes au nombre de 24 de 25 sur les pages entières, caractères romains, avec initiales et signatu a-b, sans chiffres ni réclames; sur le verso du feuillet 20 on lit la souscr tion suivante : *Impressum est hoc opusculum Venetiis per Bernardū pict et Erhardū ratdolt de Augusta una cū Petro loslein de langencen corr tore ac socio.* M.CCCC.LXXVIII.

(2) Le cardinal Matthieu de Krokov, plus connu sous le nom de Matth de Cracovie, n'est pas né dans cette ville, comme l'ont rapporté plusie biographes, mais à Krokov, château situé en Poméranie; il professa la th logie à l'université de Prague, à Paris et à Heidelberg. Matthieu de Craco fut nommé évêque de Worms en 1405; dans un voyage qu'il fit à Rome qualité d'ambassadeur de l'empereur Robert, comte Palatin, il reçut le c peau de cardinal; ce célèbre théologien mourut le 5 mars 1410.

(3) Le cardinal Dominique Capranica (et non Jean de Capranica, com disent Panzer et d'autres bibliographes), évêque de Firmo, est né en 1 dans le territoire de Palestrine; il mourut le 1er septembre 1458.

(4) La première de ces éditions est latine; elle contient 17 feuillets i imprimés à longues lignes au nombre de 27 sur les pages entières.

nent le prélat italien (1). La plupart des bibliographes (2) ont l'un seul et même livre deux ouvrages différens qu'ils attri- t tantôt à l'évêque de Firmo, tantôt à l'évêque de Wormes. ons de découvrir auquel des deux théologiens appartient daction originale.

es, signatures, réclames, initiales ni figures; aucune indication d'an- le ville ni d'imprimeur; l'ouvrage commence, feuillet 1 recto, ainsi :

Incipit plogus in librum de arte moriē
di magistri mathei de Cracovia sacre tho
ologie professoris.

Um de p̄sētis exilii miseria mor
tis transitq propter moriendi impe
riciam multis : non solum laicis.
verum etiam religiosis atqz devo-
tis difficilis nimis. multumqz pe
riculosus ymmo etiam terribilis et horribilis

olume finit au feuillet 17 verso par la souscription suivante :

Explicit liber utilis de arte mori
endi Mgri Mathei de Cracovia.

exemplaire de cette édition est décrit dans le *Catalogue de la biblio- de Gaignat* (t. 1, p. 66, n° 237) ainsi : *Editio vetus et primaria, typis itinensibus excusa absque ulla indicatione anni, sed circa ann.* 1470, *em mandata*; le volume n'a pas été publié à Mayence, mais à Cologne; imprimé avec les caractères d'Ulric Zell. La seconde édition, où se e le nom de Matthieu de Cracovie, est allemande; elle a été signalée par (a), Panzer (b) et Hain (c); elle ne contient aucune indication d'année, le ni d'imprimeur.

Hain indique six éditions italiennes qui portent le nom de Dominique nica (d); la première est de Florence 1477, elle commence ainsi : *Inco- a el phemio del arte del bene morire cioe : in gratia di dio : compilato et osto per lo venerando padre monsignore Cardinale di Fermo anno do-* M.CCCC.LII. M. Dibdin a décrit l'édition sans date attribuée à Ant. mini de Florence (e).

Panzer, Hain, etc.

Annalium typographicorum Mich. Maittaire supplement. adornavit Michael Denis, II, pag. 548, n° 4748. L'auteur ajoute : page 1, manu antiqua adscriptum : *Dis ist von den ten getrulten büchlen eins* M.CCCC.XXXXV, in-12.

Zusätze zu den Annalen der ältern deutschen Litteratur. Leipzig, 1802, in-4, pag. 10, n° 45. c.

Repertorium bibliographicum, 1826-1838, in-8, vol. 1, part. II, pag. 208, n° 5802.

) *Repert. bibliogr.*, vol. 1. part. II, nos 4394-4396, 400-4402.

: *The bibliographical decameron*. London, 1817, in-8, t. 1, pag. 138-142.

Les traductions italiennes de l'*Ars moriendi*, publiées depuis l'année 1477, rapportent que le livre fut composé (*compilato et composto*) en 1452 par Dominique Capranica. Ce fait, quoique répété dans plusieurs éditions successives, est entièrement inexact : l'*Ars moriendi*, écrit premièrement en latin, existoit avant l'année 1452. Il nous sera facile de démontrer cette double assertion. Un manuscrit italien de la bibliothèque Riccardi, à Florence, est terminé par la souscription suivante : *Finito è il libro chiamato* ARTE BENE MORIENDI *composto dal Remo Monsignore di Fermo, Messer Domenico Prete Cardinale volgarmente chiamato Monsignore di Capranica, fatto nelli anni del Signore* MCCCCLII. *nella città di Roma, nel tempo di Nicola Papa nell' anno* VI. *del suo Papato.* TRADOTTO DI LATINO IN VOLGARE *a onore di Dio e maggiore utile delle anime. Scritto per messer Pietro di Francesco Capellano a Fagna, formato a di* XIII. *Luglio* MCCCCLXXV, etc. (1). Nous citerons encore un manuscrit latin de la bibliothèque de Gotha, qui commence et finit comme l'édition de Venise 1478; au bas de la dernière page on lit ces mots : *Explicit libelus* (sic) *de* ARTE MORIENDI *scriptus feria quinta proxima ante festum petri et pauli apostolorum. Anno dom. a nativitate eiusdem* MILLESIMO-QUADRINGENTESIMO TRICESIMO SEPTIMO. *hora vesperorum vl quad per me Johannem de Widenberga* (2). Ainsi l'*Ars moriendi* n'a pas été composé, mais traduit en italien (*tradotto di latino in volgare*), et le manuscrit de la Bibliothèque de Gotha, daté de l'an 1437, prouve évidemment que l'ouvrage existoit avant 1452.

Michel Catalani prétend que Dominique Capranica est l'auteur de l'*Ars moriendi* (3), le savant biographe cite à l'appui de son opinion le manuscrit italien de 1475, deux manuscrits latins (nos 3771 et 3772) de la bibliothèque royale de Paris (4), et un autre de la bibliothèque Ambroisienne à Milan (5), qui, tous les

(1) *De vita et scriptis Dominici Capranicæ cardinalis antistitis Firmani commentarius* (auctore Michaele Catalano), 1793, in-4, p. 150-151.

(2) Le manuscrit de Gotha a été décrit par M. Fr. Jacobs dans les : *Beiträge zur ältern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha. Herausgegeben von* Fr. Jacobs *und* F.-A. Ukert. *Ersten Bandes erstes Heft.* Leipzig, 1835, p. 75-76.

(3) *De vita et scriptis Domin. Capranicæ*, p. 147-151.

(4) *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ.* Pars tertia, tomus tertius, p. 456.

(5) Lit. C. num. 81 (Catalani, *loc. cit.*, p. 244).

quatre, portent le nom de l'évêque de Firmo (1). Malgré ces autorités, Dominique Capranica n'est point, à mes yeux, l'auteur de l'ouvrage; les éditions italiennes et les manuscrits signalés par Catalani font remonter l'*Ars moriendi* à l'année 1452; or les scribes et les éditeurs ont évidemment confondu l'auteur et le traducteur du livre, car ils assignent à la composition de l'ouvrage latin la date de la traduction italienne; le manuscrit de Gotha démontre la fausseté de ces assertions; et puisque Jean de Widenberga transcrivoit l'*Ars moriendi* en 1437, l'évêque de Firmo ne peut être considéré en 1452 que comme le traducteur de l'ouvrage latin.

Les éditions de l'*Ars moriendi* viennent aussi à l'appui de notre opinion : l'édition de Venise 1478 ne dit pas un mot de l'évêque de Firmo, et cependant la traduction italienne, qui attribue l'ouvrage à ce prélat, avoit paru à Florence en 1477. Aucune édition, ni celles qui furent publiées en Italie (les traductions italiennes exceptées), ni celles qui furent publiées en Allemagne, en France, en Espagne ou en Angleterre, ne nomme Dominique Capranica; tandis que l'édition latine de Cologne, qui vraisemblablement a été faite sur un manuscrit, et l'édition allemande indiquée plus haut, signalent Matthieu de Cracovie comme l'auteur de l'*Ars moriendi* : nous nous rangeons entièrement à ces dernières autorités (2).

Un ouvrage qui ne doit pas être confondu avec le précédent est l'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes du XVe siècle;

(1) Le manuscrit 3771 de la Bibliothèque royale commence ainsi (feuillet 1, recto) : *Incipit prohemium de arte moriendi. editum per reverendissimum dominicum dominum presbiterum cardinalem firmanū anno do* M.CCCC.LII. Quant aux deux manuscrits (*Biblioth. roy.* 3772 et *Ambrois.* C. 81), ils ne portent aucune date; je n'ai pas vu celui de Milan; celui de Paris est du XVIe siècle.

(2) L'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie a eu de nombreuses éditions; quelques-unes sont intitulées : *Ars bene moriendi*; d'autres : *De arte bene vivendi beneque moriendi tractatus*, ou : *Speculum artis bene moriendi de temptationibus, penis infernalibus, interrogationibus agonisantium et variis orationibus pro illorum salute faciendis*; plusieurs se font remarquer par des augmentations; elles contiennent, de plus que l'édition de Venise, 1478, des oraisons nouvelles et les opuscules suivans : 1° *De penis infernalibus*; 2° une pièce de vers adressée *ad omnes angelos et precipue ad sanctum Michaelem*; 3° deux méditations sur la mort, l'une en prose et l'autre en vers; 4° *Bernardus de contemptu mundi*. Quelques éditeurs ont ajouté à ces divers opus-

il contient, 1° une préface commençant par ces mots : *Quamvis, secundum philosophum tertio Ethicorum, omnium terribilium mors corporis sit terribilissima ; morti tamen anime nullatenus est comparanda; teste Augustino qui ait : majus est dampnum in amissione unius anime*, etc. ; 2° cinq tentations du diable et cinq bonnes inspirations de l'ange, dans l'ordre suivant : *de fide, de desperatione, de impatientia, de vana gloria, de avaritia ;* 3° enfin un dernier paragraphe qui finit ainsi : *Sed heu pauci sunt qui in morte proximis suis fideliter assistunt, interrogando, monendo, et pro ipsis orando; presertim cum ipsi morientes non dum mori velint et anime morientium sepe miserabiliter periclitantur.* Le volume est accompagné de onze figures gravées sur bois.

Les rédacteurs du catalogue du duc de la Vallière, la Serna Santander (1), Barbier (2) et plusieurs bibliographes, attribuent l'*Ars moriendi* des éditions xylographiques à Matthieu de Cracovie; mais ces critiques n'ont pas remarqué que l'*Ars moriendi* composé par l'évêque de Worms et l'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes étoient deux livres tout à fait différens. L'auteur de ce dernier traité n'a emprunté à Matthieu de Cracovie que les *cinq tentations* (*De quinque generibus tentationum particula secunda*); disposée sur un autre plan, agrandie et développée, cette seconde partie de l'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms est devenue dans les éditions xylographiques un ouvrage complet et nouveau. L'auteur est le premier qui ait séparé les tentations du diable et les bonnes inspirations de l'ange; il a retranché les oraisons, les méditations et les nombreuses pièces qui se trouvent dans le livre

cules le *speculum peccatoris*. Une édition sans date intitulée : *Artis bene moriendi perutilis tractatus*, et publiée par Antoine Caillaut, imprimeur de Paris, a été oubliée par les bibliographes ; la bibliothèque royale de Paris en possède un exemplaire. Les éditions angloises imprimées par Guillaume Caxton, Richard Pinson et Wynkyn de Worde sont la traduction littérale de l'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms. Le livre intitulé : *Nobilissimus liber de arte moriendi*, imprimé à Augsbourg par Gunther Zeiner, n'est point celui de Matthieu de Cracovie ; c'est à tort que Née de la Rochelle attribue cet ouvrage, dont l'auteur est inconnu, à l'évêque de Worms (3).

(1) *Dictionnaire bibliographique choisi du* XV*e siècle*. 1801-1807, 3 vol. in-8, t. 2, p. 102, n° 150.

(2) *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Paris, 1822-1827, t. 3, p. 478, n° 19782.

(3) *Bibliographie instructive, tome dixième*. Paris, chez Gogué et Née de la Rochelle, 1782, in-8, pag. 12.

e Matthieu de Cracovie; il se borne, dans la préface et le dernier aragraphe, à donner quelques instructions aux malades et aux ersonnes qui les assistent à leurs derniers momens; il cite le docteur Jean Gerson (*Cancellarium Parisiensem*). Gerson ne fut chancelier de l'église et de l'université de Paris qu'en 1395 (1); or il est douteux qu'à l'époque où Matthieu de Cracovie écrivit son traité, Gerson ait été désigné par ces mots : *Cancellarium Parisiensem ;* dans tous les cas, le célèbre docteur n'est pas nommé parmi les nombreux écrivains que l'évêque de Worms a cités. L'auteur inconnu de cette seconde rédaction de l'*Ars moriendi* dit à la fin de la préface : *Sed ut omnibus ista materia sit fructuosa et nullus ab ipsius speculatione secludantur, sed inde mori salubriter discant tam litteris tantum litterato deservientibus quam imaginibus laico et litterato simul deservientibus cunctorum oculis obicitur, que duo se mutuo correspondentes habent se tanquam speculum in quo preterita et futura tanquam presentia speculantur.* Ces figures, qui paroissent pour la première fois dans les éditions xylographiques, me font supposer que l'ouvrage, dont il n'existe aucun manuscrit, fut composé et arrangé pour les imprimeurs-xylographes; en effet, ces artistes ne publioient que de petits livres et choisissoient ordinairement ceux qui étoient ornés de figures.

Une traduction hollandoise de l'*Ars moriendi* fut imprimée à Delff en 1488, à Zwoll en 1488 et 1491 : cette nouvelle version diffère essentiellement de l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie. Le traducteur paroît avoir pris pour guide une édition xylographique; mais il a sensiblement augmenté et développé l'ouvrage latin. L'édition in-folio de 1491, dont la bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire, contient 84 feuillets opisthographes imprimés à deux colonnes; on y retrouve les onze figures des éditions xylographiques; les tentations et les bonnes inspirations sont dans l'ordre suivant : la foi, le désespoir, l'avarice, l'impatience et la vaine gloire; l'auteur est inconnu.

La traduction françoise de l'*Ars moriendi*, par Guillaume Tardif (2), imprimée à Paris en 1492, diffère également des éditions

(1) *Histoire de l'université de Paris*, par Crévier, 1761, t. 3, p. 193.

(2) Dans une dédicace de Guillaume Tardif au roi Charles VIII (*Apologues e Laurentius Valla*. Paris, Verard, fol. 1 verso, colonne 2), on lit : *Vous ay aussi translate lart de bien mourir. Auquel sil vous plaist penser et entendre comme mortel que vous estes. Dieu vous aidera*, etc. Cette traduc-

hollandoises et de l'ouvrage de Matthieu de Cracovie. L'auteur a fait sa traduction d'après une édition xylographique (1); cependant l'ouvrage françois est plutôt une paraphrase qu'une reproduction littérale de l'ouvrage latin (2).

Rodericus Fernandez de Santa-Ella, archidiacre de Reyna, aumônier de la reine Isabelle, chanoine de Séville, est auteur d'un

tion de l'*Ars moriendi* ne peut être que celle qui fut publiée pour la première fois, en 1492, par Verard, et quoique le nom du traducteur n'y soit pas mentionné, le savant van Praët n'a fait aucune difficulté d'attribuer cet ouvrage au lecteur de Charles VIII (a).

(1) On lit dans la préface (feuillet 4 verso, colonne 2): *Ont compille plusieurs traitez de contemplacion iouxte les consideracions de la mort. Et specialement ung duquel ie ignore le nom mais ay trouve son liure intitule* Ars moriendi *commencant.* Quamvis secundum philosophum tercio ethicorum omnium terribilium 2c. *Cestuy liure iay regarde et considerant que a toutes gens de bien il est utille et conuenable pour ce que tous ne entendent pas completement le latin lay voulu translater de latin en françois*, etc.

(2) L'*Ars moriendi* de Guillaume Tardif (édition de 1492) contient 24 feuillets episthographes imprimés à deux colonnes et ornés de 11 figures gravées sur bois, semblables à celles des éditions xylographiques et des éditions hollandoises. Les tentations et les bonnes inspirations sont rangées ainsi : la foi, le désespoir, l'avarice, l'impatience et la vaine gloire. L'ouvrage commence par une méditation sur la mort, suivie de plusieurs oraisons et de la préface du traducteur. Ce petit volume fait partie d'un recueil de divers ouvrages publié par Antoine Verard, et qui porte le titre suivant : *Le liure intitule lart de bien viure et de bien mourir* : la première édition est de l'année 1492, la seconde de 1496, et la troisième de 1498 (b); l'ouvrage intitulé : *The book intytulyd the art of good lywyng and good deyng*, Paris, Verard, 1503 (c), traduction angloise du même recueil, est probablement le premier livre anglois imprimé à Paris. La bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire de l'*Ars moriendi* de Guillaume Tardif, imprimé sur vélin, à la fin duquel on voit le monogramme de Pierre Lerouge; c'est un exemplaire de l'édition de Verard, 1492, où Pierre Lerouge a mis son chiffre et son nom. M. Brunet indique quatre éditions françoises de l'*Art de bien vivre et de bien mourir* (d) (1° Henry Pacquot; 2° veuve de Jehan Trepperel; 3° Nicolas Bonfons; et la quatrième datée du 12 février 1493). J'ignore si ces diverses éditions que je n'ai pas vues sont des réimpressions de celles de Verard ou des ouvrages différens. Michel le Noir a inséré deux figures de l'*Art de mourir*,

(a) *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, tom. 1, pag. 333.

(b) Ces diverses éditions ont été décrites par le savant bibliographe van Praët dans le *catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, t. 1, pag. 331-335, nos 448-450, tom. 5, pag. 173, et t. 6, p. 44.

(c) Et non 1504, comme dit Panzer (*Annales typographici*, tom. VII, p. 511, n° 92).

(d) *Nouvelles recherches bibliographiques*, t. 1, pag. 99, col. 1.

s *moriendi*, en espagnol. Antonio cite un manuscrit de cet ouge, sans indiquer aucune édition imprimée (1). La bibliothèque ale de Paris possède de ce livre une édition qui paroît avoir ıappé aux recherches des bibliographes, et qui sans doute est la ıle que l'imprimerie ait produite. Cette traduction espagnole est core une nouvelle version de l'*Ars moriendi* qui diffère des précéntes (2). Santa-Ella mourut en 1509.

Antoine Verard, dans *les regnars traversans les perilleuses voyes des lles fiances du monde*, Paris, 1504, in-folio, poëme de Jean Bouchet; Heicken, ayant remarqué ces deux figures, ajoute : « Peut-être qu'on découvrira un jour la traduction françoise de l'ouvrage en question (*Ars moriendi*), complète de toutes ses planches (a) ». Heinecken ne connoissoit aucune des éditions françoises.

(1) *Bibliotheca hispana nova. Auctore* Nicol. Antonio. Matriti, 1788, t. 2, . 267.

(2) In-4, 32 feuillets imprimés à longues lignes, au nombre de 34 ou de 35 ur les pages entières, sans chiffres ni réclames, avec signatures a-d. Une igure gravée sur bois et le titre : *Arte de biē morir*, etc., occupent le recto le premier feuillet. Au verso on lit : *Arte de bien morir copilada por maestro rodrigo d'sctā ella ptonotario apostolico 2 arcediano de reyna 2 canonigo de santa yglesia d' Seuilla.* Aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur. L'auteur donne au feuillet 2 recto une table du contenu de 'ouvrage, qui est divisé en onze parties : « La pmera como seha d'elegir « ante toda ; las cosas buē cōfessor. La segunda como el confessor ha de vi- « sitar el enfermo. La tercera como lo ha de exortar a recebir los sacramē- « tos. La quarta es q̄ prouechos trae la memoria de la muerte. La quinta d'l « biē d'la muerte. La sexta cinco maneras en que suelē ser tētados los que « estan ala muerte. La septima d'las cosas necessarias para bien morir : 2 « primero dela devota confession que el ēfermo deue hazer. La octava q̄ « despues d' cōfessado resciba la absolucion 2 luego faga su testamēnt. « Luego la sacrosanta comunion. La nona de las interrogaciones que se « han de hazer al enfermo quādo esta cerca de la muerte. La d'cima de las « plegarias q̄ deue dezir el enfermo o si no puede otro porel. La undecima de « las oraciones que al punto d'la muerte se deuē d'zir sobre el enfermo. » Il ne faut pas confondre l'ouvrage de Santa-Ella avec un livre espagnol intitulé : *Art de bien morir;* ce dernier est une traduction littérale de l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie, à la fin de laquelle on a ajouté un *breve confessionario*. Cette édition, inconnue aux bibliographes, et dont M. Ternaux-Compans a eu l'obligeance de me communiquer un exemplaire, contient 48 feuillets in-4, imprimés à longues lignes, sans chiffres, réclames ni initiales, avec figures et signatures a-g : aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur ; sur le recto du feuillet 1, on lit : *Art de bien morir*. Le verso

(a) *Idée générale d'une collection complète d'estampes*, 1771, in-8, pag. 428.

Quoique chacun des ouvrages que je viens d'indiquer appartienne à un auteur particulier, quoique la rédaction de chacun d'eux offre des variantes considérables, cependant on ne peut nier leur origine commune : l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie. Des transformations si nombreuses et si variées trahissent la popularité d'un livre, mais elles semblent aussi accuser de stérilité les écrivains d'une époque ; en effet, jamais peut-être l'invention littéraire ne fut plus rare que pendant le xve siècle.

L'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms se compose, comme je l'ai dit, de plusieurs parties distinctes ; c'est un recueil de prières et de méditations plus ou moins liées entre elles, et qui ne forment pas un tout homogène. Ainsi des éditeurs ont retranché quelques pièces; d'autres ont ajouté des opuscules ou des oraisons, et cela sans changer sensiblement la physionomie de l'œuvre première : il n'en est pas de même de l'*Ars moriendi* des éditions xylographiques, ouvrage conçu sur un plan nouveau et dont toutes les parties s'enchaînent nécessairement les unes dans les autres.

Un chrétien est sur le point de rendre le dernier soupir; ses parens et ses amis sont autour de lui. Satan arrive à ce moment suprême, et essaye d'ébranler la foi du malade par ses artifices; il appelle à son aide les tentations les plus séduisantes et s'efforce d'entraîner dans l'abîme une âme criminelle ; mais un ange, envoyé du ciel, suggère au malade de bonnes inspirations et raffermit sa foi ébranlée, par de pieuses exhortations. L'ennemi du genre humain et le messager céleste discutent tour à tour sur la foi, l'espérance, la patience, l'orgueil et l'amour des richesses. Lorsque Satan a exposé sa doctrine, l'ange prend la parole et s'applique à réfuter les sophismes de son adversaire. Les deux interlocuteurs citent à l'envi la Bible, les Pères et les philosophes; le malade garde le silence. L'*Ars moriendi* des imprimeurs-xylographes rappelle,

du feuillet 1 est blanc; l'ouvrage commence sur le recto du feuillet 2 ainsi :

EN NOMBRE DELA SANCTA TRINIDAT
comiença el prologo del libro intitulado ar
te de bien morir.
Omo el passar de esta misera vida :
2 destierro por no saber morir pare-
sca muy trabaioso : 2 peligroso : 2 ha
un spātable : nō solamēte a los legos
mas baū a los religiosos : 2 devotos. por tanto

r sa forme littéraire, les Moralités et les Mystères des XIVe et ^e siècles, alors que le poëte personnifioit dans ses récits les ver-s, les vices, les passions de l'âme et jusqu'aux choses purement atérielles. Cependant l'*Ars moriendi* n'est ni un drame, ni un ième : c'est un dialogue où l'auteur, laissant de côté les argu-ens métaphysiques de l'école, a développé avec simplicité et éthode quelques-unes des vérités principales de la religion chré-enne.

L'*Ars moriendi* est un des premiers livres xylographiques qui ient fixé l'attention des bibliographes érudits. Jean Saubert cite un *peculum morientium* (*librum ligno incisum*) parmi les livres de la ibliothèque de Nuremberg (1). Ce volume, qui étoit sans doute m *Ars moriendi*, a disparu depuis longtemps (2). Maittaire regar-loit l'*Ars moriendi* de la Bibliothèque du comte de Pembroke, omme un des plus anciens monumens de l'art de l'imprime-ie (3). Selon Palmer, autre bibliographe anglois, l'*Ars moriendi*, ouvrage antérieur à l'*Historia Sancti Joannis Evangelistæ*, à la *Bi-blia pauperum* et au *Speculum humanæ salvationis*, a été publié par Jean Fust de Mayence (4). Clément soupçonne, d'après la forme des filigranes du papier, que l'*Ars moriendi* de la bibliothèque de Hanovre a été imprimé par Guillaume Caxton (5). Meerman, qui attribue à Laurent Coster de Harlem la plupart des livres xylogra-phiques, entre autres l'*Historia seu providentia Virginis Mariæ* et l'*Ars moriendi*, reconnoît cependant que les figures de ces deux ouvrages ont été dessinées par des artistes différens : L'*Ars mo-riendi*, dit-il, n'a pas été gravé par Coster, mais il a été imprimé par lui (6). Koning adopte entièrement les opinions de Meerman ; il rapporte que sur l'exemplaire de Harlem on lit une note ma-nuscrite ainsi conçue : *Dit is een druck van de eerste drucker doen de druckery't eerste tot Harelem wert gevonden of begonnen* (7). Ces notes, écrites souvent par des propriétaires ignorans ou des fripons

(1) *Historia bibliothecæ Reip. noribergensis*, 1643, pag. 116.
(2) *Idée générale*, etc., p. 424.
(3) *Annales typographici*, 1719, t. 1, p. 19 et suiv.
(4) *General History of Printing*, 1733, in-4, p. 52-53.
(5) *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, t. 2, p. 146.
(6) *Origines typographicæ*, t. 1, § VI, pag. 231-234.
(7) « Ceci est une impression du premier imprimeur, lorsque l'imprimerie

qui cherchent des dupes, ne peuvent servir de guide à la critique que lorsque leur authenticité et leur date sont parfaitement démontrées.

Une édition xylographique de l'*Ars moriendi* porte la date de 147[illegible] une autre est signée : *Ludwig ze Ulm*, et une troisième nous a paru appartenir à ce même imprimeur : quant aux autres, elles furent publiées par des artistes dont les noms sont depuis longtemps perdus. Nous allons décrire successivement ces diverses éditions : nous commençons par les latines.

fut trouvée et commencée à Harlem. » *Verhandeling over den oorsprong, uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst door* Jacobus [illegible]ning. Haarlem, 1816, in-8, pag. 102, et *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie*, par Jacques Koning (traduction de l'ouvrage précédent). » Amsterdam, 1819, in-8, p. 48.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

(Suite.)

Les bouquinistes à la mode sont en quelque sorte patentés par les bibliomanes, qu'on auroit tort de confondre avec les bibliophiles et les bouquineurs. On pourroit distinguer plusieurs espèces de bliomanes : les *exclusifs*, les *fantasques*, les *envieux*, les *vaniteux* et les *thésauriseurs*.

Le bibliomane thésauriseur est heureux de posséder ses livres, parce qu'il les aime avec jalousie : sa bibliothèque est un sérail où les eunuques mêmes n'entrent pas; ses plaisirs sont discrets, silencieux et ignorés : il ne permet pas à un ami la vue d'une des maîtresses, souvent fort peu dignes d'exciter l'envie, qu'il parcourt des yeux et de la main avec délices; il se persuade que nul rival ne lui dispute les attraits d'impression et de reliure desquels il est épris; il jouit solitairement; il nie ses richesses comme s'il craignoit les voleurs, il en rougit comme s'il les avoit mal acquises; il se fâche quand on le presse de questions à ce sujet, et il mentira plutôt que de s'avouer propriétaire d'un volume qu'il a légitimement acheté.

Ses livres gisent enfermés à triple serrure, cachés derrière un rideau opaque, semblable au voile de l'arche sainte; encore ces précautions sont-elles rarement justifiées par la nature même des ouvrages, qui ne franchissent guère la rigoureuse catégorie de la morale et de la religion. Il y a chez ces bibliomanes une passion concentrée purement égoïste et nourrie de son propre aliment, passion qui se croiroit profanée si l'objet n'étoit pas un mystère au monde.

Le bibliomane vaniteux a de belles éditions, de splendides reliures, une bibliothèque bien choisie et bien rangée : il dépense des sommes immenses pour la compléter; c'est un soin dont il se remet entièrement à un bouquiniste intelligent, à un bibliographe

officieux ; du reste il ne lit pas, et souvent il n'a jamais lu ; il collectionne des livres, comme il feroit des tableaux, des coquilles, des minéraux, des herbiers. Sa bibliothèque est une curiosité qu'il montre à tous, au premier venu, à des femmes, à des agens de change, à des enfans, peu lui importe que les gens sachent ce que c'est qu'un livre et qui plus est un beau livre ! *margaritas ante porcos.*

Il dit à qui veut l'entendre : J'ai pour cent mille écus de livres ! et il se rengorge, et il s'enfle et il se sourit en répétant : Cent mille écus. Voilà tout, cette armoire contient cent mille écus en valeur. Un autre s'engoue de peinture, un autre de jardins anglois, un autre de chevaux, un autre de chiens : le bibliomane vaniteux a placé ses capitaux en *Elzevier*, en *facéties*, en grand papier, en vélin et en maroquin ; c'est de l'ostentation presque littéraire, c'est du luxe presque estimable

Le bibliomane envieux désire tout ce qu'il ne possède pas, et, dès qu'il possède, son désir change de but ; sait-il que tel livre existe chez un amateur avec lequel il rivalise, aussitôt sa quiétude est aux abois, il ne mange plus, il ne dort plus, il ne vit plus que pour la conquête du bienheureux livre qu'il convoite ; il emploie tout, jusqu'à l'intrigue et la séduction, pour attirer à lui le bien d'autrui ; les refus, les difficultés augmentent, irritent sa concupiscence ; bientôt il sacrifieroit sa fortune entière à un seul instant de possession ; mais un rien, la découverte d'un second exemplaire du même livre, une critique en l'air, une réimpression, voilà cette impatience qui s'abaisse et cette ardeur qui se glace : tout à l'heure l'envieux souhaitoit la mort du maître de ce cher livre afin de s'enrichir aux dépens du défunt ! Ce bibliomane est malheureux, comme tout envieux doit l'être, et son malheur recommence à chaque nouveau désir : c'est le Lovelace des livres, il en devient amoureux, et il le poursuit avec acharnement jusqu'à ce qu'il les ait entre les mains ; alors il les dédaigne, il les oublie, et il cherche une autre victime.

Dernièrement un célèbre maniaque, ayant ouï parler d'un livre imaginaire, se mit en quête pour le découvrir, et mourut de chagrin de ne l'avoir pas trouvé, avec la croyance qu'un rival gardoit ce trésor contre lequel il eût échangé la pierre philosophale.

Le bibliomane fantastique n'adore ses livres que pour un temps ; il les recueille avec curiosité, il les habille avec générosité, il les

installe avec honneur, il les entretient avec faveur; tout à coup l'amour se lasse, se refroidit, s'éteint : le dégoût a commencé! adieu, gentes damoiselles! le Grand Seigneur réforme son harem : aux Circassiennes succéderont les Espagnoles, aux blanches Angloises les négresses du Congo; le Grand Seigneur vend ses femmes à l'encan, mais demain il en achètera de moins jolies, qui auront pour lui le charme du caprice et de la nouveauté.

Le bibliomane exclusif ne fait cas que d'un certain ordre de livres, et ne courtise ni les plus rares ni les plus singuliers; il a une collection, c'est là son Dieu et son âme; tout ce qui est en dehors de sa collection ne l'intéresse pas; mais il ne néglige aucune recherche, aucuns frais pour étendre cette collection, pareille à ces immenses et informes monumens orientaux élevés sur le bord des chemins, avec les pierres que chaque voyageur y dépose en passant. Le bibliomane exclusif consacrera son temps, son argent et sa santé à l'entassement d'une bibliothèque toujours curieuse, mais aussi toujours monotone : ici Pétrarque se multiplie en douze cents volumes; là ce sera Voltaire en dix mille pièces réunies une à une; ou bien le théâtre seul fournira des milliers de brochures, ou bien la révolution françoise régnera paisiblement sur des cimetières de paperasses.

En un mot, la bibliomanie la plus relevée et la plus illustre n'est pas exempte de manie, et dans chaque manie on aperçoit aisément un grain de folie : or Paris est, à coup sûr, le paradis des fous et des bibliomanes.

II.

LES BIBLIOPHILES.

Est-ce vous? est-ce moi? je ne sais; mais toujours faut-il dire : Heureux les bibliophiles! dans un autre sens que la parole évangélique : Heureux les pauvres d'esprit! les bibliophiles trouvent du bonheur partout où l'on trouve des livres.

Le bibliophile n'a que faire d'avoir des livres à soi, puisqu'il les aime pour eux-mêmes, avec dévouement, avec sympathie, avec calcul; tout beau et bon livre a des droits infaillibles à son usage, à son admiration; il les connoît par leurs qualités et par leurs dé-

fauts; il ne se contente pas de les juger à l'extérieur, de faire so
ner le papier sous ses doigts, de détailler les perfections de la r
liure en connoisseur, d'examiner le titre, la date, en prenant u
avis dans *Brunet*, enfin d'ensevelir dans un coin ce diamant in
tile; non, il creuse jusqu'au fond d'un ouvrage, il en exprime
suc, il le loge dans sa mémoire plus volontiers que sur les rayo
de sa bibliothèque.

Certes il estime, il respecte ces bijoux typographiques qu
quoique surpassés par les prodiges de l'imprimerie moderne, r
restent pas moins en honneur comme premiers essais de l'art d
Fauste; il n'est pas de bronze pour les gravures avant la lettre
pour les exemplaires en vélin, pour les éditions rares, pour l
arabesques des anciennes reliures, pour les simples et nobles vêt
mens des nouvelles; il ne foule pas aux pieds ces brimborions d
prose et de vers aussi mauvais que mal imprimés, mais recomman
dés dans tous les catalogues : le bibliophile est indulgent aux foi
blesses de ses semblables.

Mais, pour s'extasier devant une faute d'impression qui distingue une édition d'une autre, crier merveille à la conservation de quelques passages supprimés dans la plupart des exemplaires, se désoler pour une piqûre de vers, une tache d'eau, un vice dans la pâte du papier, ce n'est pas affaire à un véritable bibliophile qui ne fonde guère la gloire de sa bibliothèque sur l'ignorance d'un prote, sur l'imprévoyance d'un censeur royal ou sur l'heur d'un hasard extraordinaire.

Tout le monde peut être bibliomane, mais n'est pas bibliophile qui veut. En général, les bibliomanes le sont devenus par ennui, et sur le tard, lorsque l'âge a moissonné les passions qui ont leur racine dans le cœur et semé des goûts dans l'esprit le moins cultivé; mais le bibliophile naît et grandit avec son amour des livres, amour fougueux et sage, éclairé et constant, insatiable et patient, amour aussi varié et aussi nombreux que la bibliographie.

III.

LES BOUQUINEURS.

Quelle âme de bibliophile ne s'émeut à votre aspect quelquefo

grotesque et repoussant, honnêtes juifs errans de la bouquinerie!

Arbres rabougris, à l'écorce sauvage et rude, à la séve bouillonnante et forte, immeubles de nos promenades, vous dont l'ombre rafraichit les parapets brûlés par la canicule, vous paroissez, en hiver, participer à la congélation de la rivière; puissiez-vous, pendant cent saisons, braver les injures de l'air et les intempéries des vieux livres!

Oui, il faut avoir goûté le plaisir de bouquiner pour le connoître, pour lui rendre grâce comme à un génie bienfaisant et consolateur; si ce plaisir n'étoit pas plus doux et plus fidèle que tous les autres, plus fort de ses émotions diverses, plus favorable aux organisations tendres et passives, plus réel, plus vrai, plus matériel, verroit-on des jeunes gens s'y livrer avec emportement, des hommes de talent et d'esprit s'y plaire sans cesse, des riches et des puissans s'y délecter de préférence à tous les jeux de la puissance et à tous les hochets de la richesse!

Verroit-on des mains blanches et parfumées, étincelantes de bagues et accoutumées à frémir sur l'agrafe d'or d'un portefeuille de ministre, palper ces misérables livres enduits de poussière et pourris d'humidité qui couvrent les ponts, tels que des gueux ramassés au coin des bornes, et à qui la charité chrétienne lave les plaies? Verroit-on des Sybarites, esclaves de leurs sens et des impressions extérieures, quitter le coin du feu en hiver et le frais ombrage des tilleuls en été, pour aller par le chaud ou par le froid, par la bise ou par le brouillard, aspirer des odeurs nauséabondes de bouquins et reposer les yeux sur des pages crasseuses, enfumées, infectées de tabac et pestilentielles?

C'est qu'il y a une félicité incomparable à chercher, à trouver; c'est que l'homme le moins superstitieux et le plus positif a besoin de se faire des croyances vagues et des jouissances idéales; c'est que l'alchimie remplissoit un peu le grand vide qui s'ouvre au fond des imaginations les plus fécondes, et que l'alchimie nous échappant, il a fallu changer de route et chercher ailleurs les trésors qu'il n'étoit plus permis d'espérer dans un terrain remué en vain durant des siècles, et toujours stérile.

Combien de rapports, en effet, entre l'alchimiste et le bouquiniste, outre la rime! L'alchimiste fouille sans cesse dans les arcanes de la nature, interroge toutes les formes de la matière, lit dans tous les grimoires, consulte tous les maîtres de l'art, se recommande à

tous les diables ou à tous les saints, expose tous les jours s
et sa vie, passe en un moment de l'extrême joie à l'extrême
ragement, trouve çà et là quelques étincelles hermétiques,
sue, s'épuise encore et meurt avant d'avoir vu s'évanouir en
ses chères illusions.

Le bouquiniste, ou bouquineur, ou bouquinier, visite av
les mystérieux magasins de vieux papier, l'arrière-boutiq
épiciers, la chambre infecte de l'étalagiste où la table est cal
un livre, le pot à l'eau coiffé d'un livre, et le linge blanc, s'il
serré dans des livres; le bouquineur apprend par cœur le *M*
de Brunet, au lieu des *Clavicules de Salomon* et de la *Transm*
des métaux de Nicolas Flamel; il se lève le matin avec l'esp
trouver ce jour-là quelques-uns de ses *desiderata;* le soir,
couche avec l'espoir d'être le lendemain mieux favorisé par l
il brave les injures des saisons et le danger des rhumes, scia
et coups de soleil : il braveroit la peste pour inventorier les
d'un pestiféré; il plonge la main dans les tas d'ordures impr
qu'on vend pêle-mêle avec la vieille ferraille; il approche d
nez les bouquins abandonnés aux mites et à la pourriture; il
décourage jamais, il ne se lasse pas; car, de temps à autre,
couverte d'un Elzevier non rogné, d'un volume à la signatu
Grosley, Guyet ou de Thou, d'un mystère à personnages ou
sotie de Gringoire entretient sa confiance en l'avenir, et il se
de trouver enfin le grand œuvre, c'est-à-dire un autograp
Molière, un Antoine Vérard en vélin, un manuscrit à minia
Je ne parle pas de la Bible du feu marquis de Chalabre, *cons*
blement augmentée de billets de banque, laquelle est échue p
ritage à mademoiselle Mars, qui n'est pas bibliophile!

Que si l'on me demande quel est l'homme le plus heure
répondrai : un bibliophile, en admettant que ce soit un ho
d'où il résulte que le bonheur, c'est un bouquin.

P.-L. Jacob, bibliophile.

PSAUTIER DE THOMAS MORE.

La bibliothèque publique de Douay renferme un bon nombre de curiosités bibliographiques qui n'ont point encore été décrites, et qui, par suite, sont peu connues. Nous nous proposons de révéler leur existence; et c'est afin de commencer cette œuvre que nous publions la présente notice sur le Psautier de Thomas More ou Morus, grand chancelier d'Angleterre, décapité sous le règne de Charles VIII, monument curieux et que nos voisins d'outre-Manche convoitent avec un amour bien digne du sujet.

Thomas More, quoique fils d'un simple juge à la cour du banc du roi, avoit su parvenir à la dignité éminente de grand chancelier d'Angleterre. Henri VIII goûtoit beaucoup sa conversation, se plaisoit dans son intimité et l'admettoit à ses conférences les plus secrètes. More désiroit la réforme des abus que l'on reprochoit avec justice au gouvernement de l'Eglise; mais il prévoyoit que les changemens projetés et entrepris par Henri VIII briseroient tous liens avec le saint-siége. Il se démit donc des fonctions élevées qu'il exerçoit, et, à cause de cet acte de généreuse abnégation, il devint l'objet des plus grandes et des plus injustes persécutions. Le roi le fit enfermer à la tour de Londres, le priva même de ses livres, qui étoient sa seule consolation. Traduit devant un tribunal inquisitorial, on le condamna à être décapité. Il eut la tête tranchée sur la plate-forme de la tour le 6 juillet 1535. « More passoit, dit un de ses « nombreux biographes, pour un des hommes les plus aimables de « son temps, et un des meilleurs littérateurs dans un siècle très- « fertile en gens de lettres. Il s'exprimoit *naturellement;* son style « est élégant, d'une latinité pure. Il avoit l'art de présenter les ob- « jets sous le côté le plus avantageux; il avoit cultivé la poésie avec « succès; il connoissoit parfaitement les lois, l'histoire sacrée et « profane. Ses talens en politique brillèrent dans les négociations « dont il fut chargé auprès de l'empereur et du roi de France. « Son attachement à l'Église catholique ne se démentit jamais. »

More avoit vécu dans une grande conformité de sentimens poli-

tiques et religieux avec Jean Fissher, évêque de Rochester, mort cardinal, qui, comme lui, fut victime de sa foi et de son attachement à l'Eglise catholique. Jean Fissher avoit précédé son ami de quatorze jours à l'échafaud, car il fut décapité le 22 juin 1535.

Le Psautier dont nous parlons avoit été donné par Jean Fisher à Thomas More; en voici le texte :

> This treatise concernynge the fruytfull saynges of Davyd the kinge and prophete in the seven penytency all psalmes. Devided in ten sermons was made and compiled by the ryght reverente fader in god Johan Fissher, doctour of Dyvynyte and blsshop of Rochester at the exortacion and sterynge of the moost excellente pryncesse Margarete countesse of Rycheman and Derby, and moder to our souverayne lorde kinge Henry the VII.

In-8 imprimé sur vélin, en beaux caractères gothiques, lignes longues, sans pagination, sans réclames, 145 ff. avec signatures de A à ⊥ (cr.), *chez Winkin de Worde*.

On lit au *recto* du dernier feuillet :

> Chere endeth the exposycion of y VII psalmes Enprynted London in the flete Strete at the Sygne of y soune by Winkin Worde. In tho yere of oure Lorde MCCCCCVIII et VI day y moneth of Juyn the X et III yere of y reygne of our souverayne lorde kinge Hery the Seventh.

Ce livre n'est cité par aucun de nos bibliographes; seulement on trouve, dans Maittaire, une note sur une édition *des Psaumes de Fissher*, imprimée à Londres chez Richard Pynson, en 1510.(1)

Winkin de Worde, l'imprimeur du livre curieux qui nous occupe, artiste célèbre de son temps, étoit né en Lorraine; il fut successeur de William Caxton, le premier des imprimeurs qui s'établirent à Westminster, et ensuite à Londres. Winkin de Worde avoit conservé la marche primitive de W. Caxton, et nous la retrouvons au dernier feuillet de notre volume. Sur le premier feuillet

(1) Annalium typographicorum, t. v, p. 401.

Richard Pinson ou Pynson, né en Normandie, exerça la profession d'imprimeur à Londres, de 1493 à 1531.

let on remarque la herse couronnée avec la devise *Dieu et mon droit.*

Ce qui surtout accroît la valeur de ce précieux monument, c'est la garde qui se voit en tête du livre sur laquelle se lisent, écrites de la main de Jean Fissher, les doctrines ecclésiastiques de ces deux illustres amis, qui ont scellé leur foi profonde de leur propre sang. Elles sont ainsi formulées :

The surest meanes for to attaine
The perfect waye to endlesse blisse
Are happie lief and to remaine
Wth in y churche where vertue is :
And if thy consoience be sæ sounde
To thinte thy faith is truth indeede,
Beware in thee noe schisme be founde
That unitie may have her meed :
If unitie thow doe embrace
In heaven envoy, possesse thy place.

Qui non recte vivit in unitate Ecclesiæ catholicæ salvus esse non posset.

Thomas Morus dns cancellarius Angliæ Jôhes
Fissher epus Roffensis (1).

(1) Traduction.

Le moyen le plus sûr de parvenir directement à la félicité éternelle, c'est d'avoir une ferme croyance et de rester dans le sein de l'Église, séjour de la vertu. Et si ta croyance est assez calme pour te faire croire que ta foi repose, en effet, sur la vérité, prends bien garde qu'il ne s'élève quelque doute en toi qui vienne t'empêcher de rendre à la religion ce que tu lui dois.

Si tu admets l'unité des trois personnes,
tu jouis à l'avance du bonheur céleste qui t'attend.

Celui qui ne vit pas droitement dans l'unité de l'Église catholique ne peut être sauvé.

Thomas Morus, seigneur chancelier d'Angleterre; Jean Fissher, évêque de Rochester.

Ce livre curieux fut apporté en France lors des persécutions religieuses qui eurent lieu en Angleterre au VIe siècle, et qui forcèrent Guillaume Allain et ses coreligionnaires à chercher un refuge en France. Le premier établissement qu'ils formèrent sur le continent fut à Douay, sous le nom *Collége anglois*, ou *Collége du pape*. C'est ainsi que ce livre et d'autres ouvrages précieux sont venus à la bibliothèque publique de Douay; entre autres le beau Psautier d'Élisabeth que Douay possède encore, et celui non moins curieux de Marie Stuart, que des événemens politiques ont emporté à Kirchberg, et que nous pouvons considérer comme perdu à toujours pour la bibliographie.

R. D.

PALÉOGRAPHIE.

LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE SIGEBERT DE GEMBLOURS,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG,

L'un des vingt-quatre de la Société des *bibliophiles françois*, du club de Cambden, des bibliophiles de Stuttgard, de Mons et de Belgique, etc.

M. l'abbé Des Roches vient d'enrichir les *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie* (1), toujours si riches de recherches intéressantes, d'une notice sur les *Manuscrits de la bibliothèque d'Avranches*, petite ville à laquelle se rattache le grand nom d'un des érudits les plus illustres de la France. Un extrait de cette notice, reproduit dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France* (2), signale un volume in-fol., sur parchemin, coté n° 186, composé et transcrit en partie par Robert, abbé du mont Saint-Michel, qui florissoit en 1183. Ce volume contient, après la chronique de Prosper, celle de Sigebert de Gemblours, avec cette désignation : *Sequitur ex inde cronographia Sigiberti Gemblacensis monachi quam incipit a CCCLXXXI et perduxit usque ad MC.* Sur quoi M. l'abbé Des Roches remarque qu'on ne trouvera nulle part les chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper, ni de *Sigebert* plus correctes et plus soignées que dans ce savant manuscrit de Robert, qui a corrigé et continué l'œuvre du docte moine de Gemblours.

Nous croyons cependant posséder quelque chose de mieux relativement à celui-ci. On formeroit une petite bibliothèque de tous les manuscrits de sa chronographie : un grand nombre est signalé dans les archives de l'association pour l'ancienne histoire d'Allemagne (*Archiv der Gesellschaft fuer aeltere deutsche Geschichtkunde*); la Bibliothèque royale, avant l'inappréciable acquisition qu'elle vient de conclure, en comptoit elle-même trois exemplaires

(1) 2e série, 1er vol. (IIe de la collection).
(2) Du 10 juillet 1840.

qui ont de la valeur, et qui sont marqués dans l'inventaire n°s 9073, 9074, 14782, 14857.

Toutefois ces manuscrits, quelque part qu'ils se trouvent que soient leur date et leur origine, doivent incontestabler der la préséance à celui que cette bibliothèque vient d'ac prix de 1,900 fr. à M. l'avocat A. Baude.

Car notre manuscrit n'est pas seulement l'un des *plus* comme il est dit dans le *Répertoire* imprimé (p. 235), il réplique, le plus ancien.

Il n'est pas seulement le plus ancien, il est l'original.

Que dis-je? il n'est pas seulement l'original, il est l'aut oui, messieurs, l'autographe *en personne*.

Les autographes, vous le savez, sont en vogue (1); c'est u de bon goût qui fait, tous les jours, des adeptes et qu'app le savoir et la critique; en Allemagne, MM. le comte Ma Dietrichstein et C.-T. de Murr; en France, MM. Viller Chassiron, Bérard, de Châteaugiron; en Hollande, M. G.-J. nyder, et naguère M. de Sypestein (2); en Belgique, MM ron de Stassart, Polain, F. Hennebert, ont réuni, en ce g raretés les plus piquantes et les plus instructives.

N'y a-t-il pas, en effet, un attrait bien vif à voir la pen auteur tracée de sa propre main, à s'assurer de l'identit texte, à chercher, dans son écriture, les secrets de sa comp les procédés de son intelligence, les révélations de son à protubérances du cerveau, l'angle facial ne nous appren tout : le caractère des hommes ressort aussi de leur écritu étude morale, quoique appliquée à un petit objet, n'est charme ni même sans utilité. On aime à considérer les sig més par une main qui ébranla le monde, ou qui se con l'instruire; on cherche, dans les traits jetés impatiemme papier, dessinés, léchés avec soin ou surchargés d'orneme sites, la manifestation du génie, de la justice ou de la friv

Il est tout simple, par exemple, que l'écriture de Louis fecte des formes gigantesques comme son orgueil; les mo chés avec âpreté par la plume inflexible et pressée de N

(1) Voy. G. Peignot, *Recherches historiques et bibliographiques s tographes et sur l'autographie*. Dijon, 1836, in-8.

(2) *Archiv. philolog.*, I, 195.

semblent annoncer son esprit indomptable et la hâte de son ambition. Mais on a peine à s'expliquer comment la prose brûlante de Rousseau ne s'est point refroidie sous la plume lente et minutieuse de cet auteur.

Au siècle où vivoit Sigebert, il est vrai, ce mérite individuel manque aux autographes; il y avoit alors une écriture d'époque, comme il y a en Angleterre et en Hollande des écritures nationales, qui, sans exclure totalement la personnalité, lui enlèvent néanmoins ce qu'elle a de plus frappant et de plus original.

Mais qui nous donne le droit d'affirmer que le manuscrit autographe de Sigebert est maintenant en notre possession?

Voici les motifs de cet allégué, conforme à celui d'Aubert le Mire (1).

Sigebert, né vers l'an 1030, avoit pris très-jeune l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Gemblours. Ses talens le firent appeler à l'abbaye de Saint-Vincent de Metz, où il professa longtemps; mais Gemblours lui tenoit au cœur, il y revint et y mourut le 5 octobre 1112. La tradition constante de la maison faisoit considérer notre manuscrit comme l'autographe, et quand Nelis et Schoepflin y vinrent et qu'on le leur montra en cette qualité, Schoepflin, frappé de vénération pour une pareille relique, tomba à genoux.

Ce noble fanatisme de savant pourra paroître peu raisonnable aux esprits solides et positifs de nos jours. S'agenouiller devant un manuscrit! Ils trouveront, je l'espère, la chose moins ridicule, en considérant que les manuscrits se vendent cher sur la place, eux qui n'ont de considération que pour les billets de banque, et de culte que pour l'or.

Indépendamment du témoignage non-interrompu du passé, l'examen du manuscrit en lui-même confirme ce que nous avons dit.

L'écriture, demandez-le plutôt à MM. Pertz, de Wailly, Sylvestre, Champollion, est du XIe siècle; les 42 feuillets de la chronique même ne contiennent pas plus de huit fautes d'orthographe, chose étonnante et qu'on ne rencontre pas dans la plupart des manuscrits originaux dont l'authenticité est avouée. Il y a toujours dans les meilleures copies de ces distractions qui rappellent le mot spirituel d'un vaudevilliste, à propos d'une pièce de vers: *Je l'ai*

(1) *Chronico Sigeberti, ad fidem* AUTOGRAPHI *a me comparato.* Miræus, *Bibliotheca ecclesiast.* Antv., 1629, in-fol., p. 158.

copiée, mais je ne l'ai pas lue. Au lieu de cela, on remarque, dans notre volume, des ratures, des corrections et des additions marginales ou interlinéaires de la même main, mais exécutées à différentes reprises, par suite de nouvelles recherches ou de réflexions ultérieures; il y a même, entre le 13e et le 14e feuillet, un de ces lemnisques additionnels que M. Bethmann considère comme une preuve d'autographie dans le *Radulfi Tancredus* qui provient également de Gemblours (1).

Les nuances multipliées de l'encre et la structure mobile des lettres, soit dans le texte primitif, soit dans les corrections et additions, nous font assister au travail intime de Sigebert, et, avec un peu d'attention, on pourroit dire à point nommé combien de fois il est revenu à cette occupation. Ceux qui ont l'habitude des vieux manuscrits ornés de miniatures, ou qui se ressouviennent du saint Jérôme, gravé par Albert Durer, se représenteront ce moine d'une érudition prodigieuse pour le temps où il vivoit, et auquel M. Sigfr. Hirsch a tout récemment consacré une dissertation (2), enfermé dans sa cellule devant un pupitre massif et entouré de quelques-uns de ces volumes pour lesquels un savant vendoit son patrimoine, un monarque engageoit sa couronne; son attitude est celle de la méditation et de la modestie; plein de foi et de candeur, religieux et véridique, il cherche moins, en écrivant, une satisfaction d'amour-propre qu'un moyen de se conformer à sa règle. Il n'écrit ni pour le journal, ni pour la coterie du moment; c'est un labeur d'humilité et d'obéissance qu'il accomplit. Quelle eût été sa surprise, si on lui avoit prédit que, huit siècles plus tard, il jouiroit d'une grande renommée!

La suite de la chronique de Sigebert, par Anselme et d'autres continuateurs anonymes, corrobore ce que j'ai avancé. Je suis heureux de partager l'opinion de M. Bethmann, qui, à la vue du manuscrit, a failli imiter Schoepflin et me rendre complice de son paganisme littéraire. Cette suite est certainement autographiée.

Sigebert travailloit encore à sa chronique l'année qu'il mourut, et Anselme commençoit sa continuation, cette même année, dans le même volume. Il étoit impossible que l'original, qui se trou-

(1) *Annuaire de la bibl. roy. pour* 1840, pp. 71-75.

(2) *Commentatio historico-litteraria de Sigeberti Gemblacensis vita et scriptis.* Berol. Reimer, 1841, in-8. Cf. *Sigebertus Gembl. de script. eccl. ed. Miræi*, pp. 157-158. *Histoire littéraire de la France*, tom. IX.

:tere, dans ces appendices, ne se montre, en général, à une
ensible que trois fois, en 1136, à la mort d'Anselme,
:t en 1145 : on est donc autorisé à admettre trois conti-
listincts. Mais la couleur de l'encre, qui varie jusqu'à trois
ıne seule année, la dimension et l'attitude non moins va-
lettres, toujours un peu chancelantes avec le changement
omme procédant d'une main qui s'essaye et n'a pas pris
ı aplomb, prouvent assez que les annotations, loin d'être
nt été écrites à mesure que les événemens ont été connus
ırs; on s'aperçoit même plusieurs fois (1113, *coll.* 1115,
. 1123, 1143, *coll.* 1144) que les auteurs, en consignant
oit passé actuellement, ajoutoient, de la même encre, des
des années déjà rédigées. Qui a jamais vu, d'ailleurs,
piste ait copié trois lignes à trois reprises consécuti-
ı?

nanuscrit, texte et continuation, est donc de tous points
ıe; des lignes effacées y ont été repassées, quelques autres
et puis les observateurs remarqueront, en passant, de
hes de vin et deux autres taches peut-être moins innocen-
'ont pas fait moins de bruit que celles du manuscrit de
quoiqu'elles n'aient pas trouvé un historien aussi spirituel
anonnier à cheval et vigneron Paul-Louis Courier de
: mémoire(1).

ıne question : comment ce manuscrit est-il parvenu jus-
ı?

Randé, fils du dernier propriétaire, s'est chargé d'y ré-

saires du pouvoir exécutif pour la suppression des monastère étoient venus à Gemblours, et avoient rempli leur mission ave cette acerbité révolutionnaire dont se faisoient un mérite les phi losophes à bonnet rouge de ce temps-là, devenus depuis (je parl de quelques-uns) des croyans non moins rigides. Chassé de so paisible séjour, dom Romuald Ypersiel, *liseur* de l'abbaye (on ap peloit ainsi le bibliothécaire), crut qu'il lui étoit permis d'emprun ter quelques-uns des trésors confiés à sa garde, et qui, depuis long temps, il faut le dire, étoient presque oubliés.

Parmi les manuscrits qu'il avoit dérobés à la rapacité républicaine, se trouvoit la chronique de Sigebert. Devenu curé à Tongrinnes, dom Ypersiel y mourut longtemps après. Ses héritiers naturels, bons paysans, qui ne se doutoient point de la valeur de tout ce parchemin jauni, noirci, racorni, en firent des paquets, et vendirent pêle-mêle, et par sacs, aux boutiquiers des environs, ces précieux restes d'une des plus belles bibliothèques de la Belgique, que Sanderus a cependant passée sous silence dans sa *Bibliotheca manuscripta Belgii*. Les autres volumes furent jetés dans le dépôt central du département, véritable charnier de la science; ils sont actuellement à la bibliothèque royale.

Entre autres acquéreurs, les sieurs Gilles et Pierart, marchands de tabac à Gemblours, achetèrent assez de manuscrits pour en charger une charrette. Ces honnêtes gens n'avoient, à cet égard, aucune arrière-pensée littéraire, vous pouvez m'en croire; ils étoient marchands de tabac corps et âme, et marchands de tabac ils restèrent. Avant de lacérer les volumes qu'ils avoient achetés au poids, pour en faire des cornets, ils furent visités par le médecin du lieu, à qui ils permirent de choisir, dans ce tas et au prix courant, les objets à sa convenance.

M. le docteur Baude, palpitant de crainte et d'espérance, se mit à remuer ces ruines: il trouva quantité d'ouvrages rares, mais tronqués, mais il se consola de toutes ces profanations en découvrant la chronique de Sigebert; on la lui céda pour une couronne.

C'est de son fils, M. l'avocat Baude, que le tient la bibliothèque royale. Déjà, en 1827, il avoit été question de cette magnifique emplette; en 1829, un bibliophile anglois offrit au propriétaire un prix très-élevé; on auroit pu craindre que ce monument ne fût jamais perdu pour nous; heureusement M. le docteur Baude re pondit qu'il n'abandonneroit son manuscrit qu'avec la certitude d

voir placé dans le seul dépôt qui lui convînt, c'est-à-dire dans le où sont recueillies les curiosités littéraires de l'ancienne Belgique, et où il est actuellement, au milieu de ceux qui ont, ainsi lui, échappé au ravage du temps et à la folie des hommes.
Là il occupe un des premiers rangs parmi les manuscrits de ablours, qui, séparés par l'ordre des matières dans le catalogue, réunis dans la disposition matérielle comme devroient l'être les livres de nos maisons religieuses, dont ils retraceroient i l'histoire littéraire par leur ensemble et par leur succession.
après l'inventaire, suivant l'ordre chronologique d'acquisition, ès le répertoire, selon l'ordre prescrit par l'esprit de système et méthode, et avant la table générale alphabétique, une dernière ion par *groupes monastiques* et par fonds seroit le complément bon catalogue.

UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE GALILÉE.

Monsieur,

La lettre de votre seigneurie m'a été d'une grande consolation, car j'y ai vu la promptitude de notre maître sérénissime pour soulager les maux qui, depuis deux mois, ont opprimé ma vieillesse. Le secours de M. Peri me conduira au port où je reposerai ma vie, non pas dans l'oisiveté, mais dans des travaux moins graves et plus délectables. Je reçois aujourd'hui de Venise l'avis que la première feuille imprimée est en vente; ce sont des arrhes qui prouvent que ces Elzeviers, qui sont les plus célèbres imprimeurs de l'Europe, travaillent à Leyde pour moi : ce sont les mêmes qui imprimèrent mon dialogue, qui a produit tant de scandale, et que M. Beruyger avoit traduit en latin; ils ont dernièrement imprimé aussi ma lettre à madame sérénissime de glorieuse mémoire. Cette lettre a été traduite en latin et imprimée en latin et en italien: j'en attends quelques exemplaires. En parlant avec le prince G. C, je compris que le sérénissime grand-duc recevroit ma visite; j'avoue que cela ne dut pas m'être nuisible. Comme je désire beaucoup d'avoir cet honneur, j'ai pensé qu'en envoyant de bonne heure une voiture à la *Pace*, je pourrois m'y enfermer et aller à la Petraja sans que personne me vît, et revenir le soir tard de même. Je vous laisse juge de l'opportunité de ma supposition, et je vous prie de remercier S. A. S. de l'assistance que je reçois de M. Peri.

Je baise affectueusement les mains à V. S., et je salue Tordo.

D'Arcetri, le 9 mai 1537.

Très-obligé serviteur,
GALILEO GALILEE.

N. B. Aucune lettre de Galilée n'a encore paru dans les ventes. Le morceau incomplet de son écriture, qui a été présenté à la vente Chalabre, s'est vendu 50 fr.; on raconte, sur la perte du papier de Galilée, quelques faits qui seront rapportés dans un prochain numéro.

faut avouer qu'en Angleterre, depuis la mort des membres les ardens du Roxburghe club, et depuis la question de la ré- e, la bibliomanie a vu son existence menacée; sa cause pa- ait liée à celle du torysme. C'est ce qui arrache à Dibdin des tes si douloureuses dans sa Bibliophobia (1832), ses Réminis- s (1836), son Voyage au nord de l'Angleterre (1838). On a tant vu achever, en 1834, le *Bibliographer's manual* de ides, livre intéressant et rédigé avec soin; il y avoit longtemps la nécessité d'un pareil ouvrage étoit vivement sentie; mais -ci s'occupe exclusivement de l'Angleterre. On consultera avec quelques livres qui se bornent à un sujet particulier, la Bi- raphia poetica de Ritson, le Catalogue of a collection of the works on natural history de Wood, la Bibliotheca heraldica foules, la Bibliotheca scoto-celtica de Reid (Glascow, 1832), anual of select medical bibliography de Forbes (1835). L'ou- e de Mendham sur l'index de la cour de Rome indique une uction et une patience qui s'appliqueront une autre fois, il faut érer, à des sujets moins restreints. Rendons justice au zèle l'on apporte à faire connoître les trésors enfouis dans les biblio- ques si opulentes des trois royaumes. Ce ne fut qu'après la t de George III que l'on mit sous presse le catalogue de la su- be collection qu'il avoit formée (Londres, 1826-29, 6 vol.); les inistrateurs de bon nombre de dépôts publics ou appartenant à corporations ont, de leur côté, fait imprimer leurs inventaires. lepuis peu de temps les conservateurs du Musée britannique nifestent l'intention de révéler, au grand jour et d'une façon tante, ce qu'ils possèdent; ils ont commencé par publier, 1834, un volume sur les manuscrits Arundel, et il s'est mis au mier rang des ouvrages de ce genre par l'importance de la col- ion qu'il décrit, et par d'admirables fac-similés de miniatures l'écritures anciennes. Le catalogue (en latin) des manuscrits

orientaux de la bibliothèque bodleyenne, commencé par Nicol et achevé par Pusey (*part.* II, *cod. arabicos complectens. Oxon*, 1835, in-fol.), mérite une mention honorable, ainsi que l'ouvrage de Wilson Mackensie, Collection a cat. of oriental Mss., 1828, 2 vol. in-8). N'oublions ni le Repertorium bibliographicum de Clarke (1819, in-8), où l'on rencontre des documens fort curieux, ni une grande quantité de catalogues de vente, parmi lesquels figurent au premier rang ceux d'Hibbert, de Kloss, de Parr, de Hanrott, et surtout l'interminable Bibliotheca heberiana, où se trouvent souvent des notes curieuses, seul monument qui reste d'une collection incomparable; quelques siècles se passeront peut-être avant que l'on ne revoie une seconde fois une preuve aussi éclatante de ce que peut faire un simple particulier qui n'avoit pas de modèles et qui restera probablement sans imitateur. L'ouvrage d'Hartshorne (Book rarities of the university of Cambridge, 1829) doit être indiqué ici; avouons cependant que, si nous rendons justice à sa belle exécution typographique, nous blâmerons des énonciations peu exactes et un manque de discernement dans le choix des matériaux qu'il met en œuvre. Il faut lire le dernier chapitre des Réminiscences de Dibdin (pag. 909 à 982) pour y puiser de curieux détails sur les collections de plusieurs amateurs distingués, tels que Freeling, Grenville, Butler, Tobin, etc. Quant aux imprimeries particulières que la fantaisie a multipliées en Angleterre, quant aux ouvrages que le caprice d'un auteur opulent (et quelquefois pauvre d'idées) a fait paroître en petit nombre d'exemplaires exemptés d'entrer dans le commerce, on peut consulter le bel ouvrage de Martin (catalogue of books privately printed; Lond., 1834). Le *Typographical gazetteer* de Cotton (Oxf., 1831, 2e édit.) est utile, quoiqu'il y ait bien des lacunes et que l'on pût sans doute y découvrir plus d'une inexactitude. Le *Biographical dictionary of persons connected with the art of typography* de Timperley donne des notices intéressantes sur tous ceux qui se sont occupés de l'imprimerie. Parry et Arnett ont pris l'histoire de la reliure pour le but de leurs recherches. La presse angloise continue d'enfanter des productions splendides, des ouvrages de luxe que nous autres François, moins riches et plus économes, ne pouvons imiter; mais elle s'y livre moins que par le passé; elle ne trouve plus le même appui chez l'aristocratie distraite par de menaçantes circonstances. La bibliomanie ne peut se passer d'ordre public, de sécurité; et, sous certain rapport, le prix

: les XVIe et XVIIe siècles; la Bibliothèque américaine de
naux (Paris, 1837); tout cela est utile, mais a vu le jour en
Ne passons pas sous silence le catalogue Raetzel (Sil-
1836), où se trouve méthodiquement classée une collection
nable d'ouvrages ayant rapport au monde. On trouvera,
General View of the United States of America (Lond., 1833),
l'America Almanac and repository of useful Knowledge,
seignemens intéressans sur la statistique littéraire et sur les
èques des États-Unis.

Pays-Bas ne montrent pas beaucoup d'activité. On a pu-
Amsterdam une liste des ouvrages imprimés en Hollande
1790 jusqu'à 1832; elle se continue, ainsi que la Revue
aphique du royaume des Pays-Bas et de l'étranger, que l'on
1 Bruxelles. On connoît les savans travaux du baron de
berg, et il ne faut passer sous silence ni le rapport sur les
hes à l'invention et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie
pe du baron Westreenen van Tiellandt (la Haye, 1833), ni
s opuscules hollandois voulant enlever à Mayence le mé-
voir inventé l'imprimerie. On doit encore mentionner avec
: *Catalogus bibliothecæ rheno-trajectinæ* de Van Heusde
t, 1833, 2 vol. in-fol.), précédé d'une histoire de cette aca-
le médiocre *Manuel du Bibliothécaire* de Namur (Bruxel-
4), qui s'est beaucoup servi des travaux d'Ébert; la *Biblio-
paléographico-diplomatico-bibliologique générale*, du même
(ouvrage qui auroit pu être utile : le 1er tome a paru à
n 1838). Quant aux incunables qui ont vu le jour en Hol-

lium. Copenhague, 1829), celui de Wickstrom (*Conspectus litteraturæ in Suecia ad finem anni* 1831, Stock, 1831), donnent ce que promettent leurs titres. Wieselgreen et Oseen ont, depuis 1830, entrepris la publication d'un *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ acad. lundensis;* on ne peut regarder comme important le *Catalog over Islands stifts bibl.* (Copen., 1828). Les publications nouvelles sont enregistrées dans le *Svensk bibliographi*, qui se continue sans interruption depuis 1829.

En Russie, depuis le livre de Reuss (*Ordo biblioth. univ. Cæs. Mosquensis. Mescow*, 1826, in-4) nous ne connoissons rien qui se rapporte à la bibliographie.

En Pologne, Muczowski s'occupe d'un Manuel du libraire en polonois conforme au plan de l'admirable ouvrage françois. On doit déjà à cet auteur un livre qui intéresse la typographie, Paulus Paulirinus (Cracovie, 1835). Lelewel a donné un catalogue des incunables polonois; Bandtke a écrit l'histoire de l'imprimerie à Cracovie, et plus tard celle de ce bel art dans la Pologne entière.

Un ouvrage de Sandar indique tous les livres imprimés en Hongrie depuis les temps les plus reculés; il est à peine connu, et cependant il mérite de l'être.

Si ce n'est *les Imprimeries de la Suisse*, livre publié à Saint-Gall en 1836, à l'occasion d'un jubilé, et qui mérite des éloges, nous ne voyons, en Suisse, que des catalogues de bibliothèques publiques, tels que ceux rédigés à Genève par Vaucher et à Lucerne par Keller.

L'Allemagne, qui cultive avec tant d'assiduité toutes les branches des connoissances humaines, ne devoit pas négliger la bibliographie : Ersch en a établi solidement les bases dans son Répertoire de littérature et dans son Manuel de la littérature allemande; Ébert lui a rendu de grands services par son Lexique bibliographique, où il a réuni le fruit de ses recherches consciencieuses et bien dirigées; peut-être faut-il convenir que depuis sa mort, arrivée le 13 novembre 1834, il n'a rien paru qui puisse se placer à côté de ses travaux; et l'on ne rencontre pas, dans tous les ouvrages que la science des livres a inspirés outre Rhin, cette connoissance préliminaire et approfondie de son sujet, cette critique éclairée, cette maturité, cet ordre irréprochable, cette exactitude que l'on pourroit qualifier d'infaillibles qualités qui ont placé au premier

g les écrits de MM. Brunet et Renouard. Il y a cependant bien ouvrages estimables à citer, en attendant qu'il en vienne un embrasse la science dans son ensemble et la fasse avancer. Le : du Dictionnaire universel d'Heinsius, continué par Schubz, c beaucoup de soin et de peine (Leipz., 1836-38, in-4), est de e exactement et complétement, mais surtout pour être utile au nmerce, l'inventaire de l'Allemagne intellectuelle. Sous ce rapt, la distribution des livres relatifs à chaque science, par ordre habétique, la minutieuse fidélité avec laquelle les titres sont nscrits, le soin apporté à relever les anonymes et les pseudomes, l'attention d'indiquer, dans les ouvrages de longue haleine, contenu de chaque volume, tout cela forme un guide que l'on nsultera sans cesse.

Kayser, dans son *Vollstandigen Bucher lexikon* (Leipz., 1834-37), st également occupé de rassembler tout ce qu'a produit l'Allegne depuis 1750 jusqu'à la fin de 1832; de bonnes tables ajout à l'utilité de son travail.

Le Manuel de la bibliographie classique de Schweiger (1830-34, vol.), et le Lexicon bibliographicum de J.-A. Hoffmann (1832-36, vol.), conservé aux auteurs grecs, montrent que l'on s'occupe ncore des écrivains de l'antiquité. La seconde section de l'ouvrage H. Hoffmann, sur la philologie allemande (Breslau, 1836), est nsacrée à la bibliographie. Ici il faut indiquer le Manuel de littéture théologique de Fuhrmann (1836), le Manuel de littérature hronologique de Zimmermann (t. I à IV, 1832-36), la nouvelle édion de la Bibliotheca patristica de Walch, revue par Danz (1834); ouvrage de Stenzel, sur l'histoire du droit public de l'Allemagne 1832); les Recherches d'Homeyer, sur les jurisconsultes du moyen ge (1836); la Literatura medica externa recentior de Sprengel 1829); la Bibliotheca medico-chirurgica d'Engelmann (1837); le lepertorim botanicum de Dierbuch (Lemya, 1831); la Littérature e Démosthène, de Becker (1830); le Cours de littérature musicale e Besker (1836); le Manuel littéraire du Chasseur et du Forestier, e Laurop (1830). On ne consultera pas sans fruit ces divers ouages, mais on auroit tort de s'attendre à trouver, dans toutes ces nnoissances étendues et positives, cette précision, ces qualités écieuses qui font surgir un livre du milieu d'une foule de comlations plus ou moins bien digérées.

Les revues et journaux littéraires abondent; dans le nombre, on

doit distinguer le *Répertoire général de la littérature allemand* rigé par E.-G. Gersdorf, qui, depuis 1834, ne laisse passer ouvrage, aucun écrit sans en indiquer le contenu et e ractériser le mérite au moment de la publication. La Bibliog universelle de l'Allemagne est venue, en 1836, contenter u soin que les grands journaux littéraires laissoient sans rem son plan est conforme à celui du journal que dirige che M. Beuchot; elle indique toutes les publications nouvelles d lemagne, et de plus les ouvrages principaux que produis pays étrangers; elle contient nombre d'annonces de librairi gnale les ventes, etc. Enfin le bibliographe rencontrera d'i tans matériaux dans les archives de la philologie de Jahn, d archives générales d'histoire naturelle de Wiegmann, dans l chives d'anatomie et de physiologie de Muller; il seroit imp de tout nommer.

Le *Repertorium bibliographicum* de L. Hain (Stuttgard, 18 4 vol.) se recommande, sous tous les rapports, de la façon l particulière. Il contient un relevé aussi complet que possible d les ouvrages imprimés dans le xve siècle, à l'exception des p tions xylographiques; et il en donne une description exacte. S nant scrupuleusement à un but qu'il atteint de manière à n laisser à désirer, il rend à la bibliographie un service immen

Merkel, dans ses mémoires critiques sur de très-rares incu conservés à Aschaffenburg (1832), tout en se resserrant d cercle écrit, a fait preuve d'exactitude. J. Jacob a rédigé, av tant de soin que de zèle, la description des curiosités de la l thèque publique de Gotha (vol. I et II, Leipz., 1835-37). On des choses intéressantes dans les matériaux bibliographiq Dranke (1er cahier. Coblentz, 1837).

S. Fanti. *Triompho di Fortuna.* Venegia, 1527, in-fol. Ce v rare est relatif à l'art de dire la bonne aventure et de répondr tes les questions concernant les événemens qu'amène l'avenir roît muni d'un privilége du pape Clément VII, et il est orné d'u

nombre de figures sur bois (1). Les unes sont au-dessous du médiocre, les autres sont tracées d'une main ferme et hardie; il y en a plusieurs d'une assez grande dimension dont le travail, roide et sec, révèle un artiste moins habile. Au feuillet 38, on trouve un dessin d'une énergie remarquable représentant Michel-Ange à l'œuvre. Le corps nu, les cheveux hérissés, il tient sous lui un bloc de marbre qu'il attaque avec toute la vigueur, la hardiesse qui lui étoient habituelles. Il faut observer que, dans la suite du livre, cette planche est reproduite sept fois, et chaque fois elle porte un nouveau nom, elle désigne un nouveau sculpteur.

Voici quelques-uns des problèmes que Fanti indique les moyens de résoudre : Vaut-il mieux épouser une femme belle ou une laide? le domestique sera-t-il fidèle à son maître? est-il bon d'entreprendre un voyage, et à quel moment faut-il se mettre en route? le rêve qu'on vient de faire se réalisera-t-il? aura-t-on une bonne mort? y aura-t-il, cette année, abondance ou disette? combien de fois se remariera-t-on? madame est enceinte, accouchera-t-elle d'un garçon ou d'une fille?

Je ne crois pas que, depuis la vente Haillet de Couronne (en 1812), cet ouvrage ait paru dans les enchères de Paris; à Londres il s'est payé 1 liv. st. 13 sch. en 1791 (catalogue Paris, n° 309), et en 1829, 3 liv. 4 *mar.* (Hibbert, n° 2927).

Les mœurs et fachons de faire des Turcz au vif contrefactez par Pierre Coecq d'Alost, 1553.

C'est un volume oblong in-folio, contenant sept planches gravées sur bois, destinées à être jointes ensemble et à ne former qu'une très-grande pièce. Le dessin est hardi, mais l'exécution est grossière; on voudroit plus de relief. Ces figures ont été plus d'une fois mises à contribution par de modernes artistes. Parmi les usages que présente la troisième planche, il en est un dont certain écri-

(1) Le frontispice est décoré d'une figure sur bois représentant le pontife avec la vertu d'un côté et le vice de l'autre; il est assis au-dessus du globe terrestre, que soutient Atlas, et il tient une hache; un diable, un ange, une figure nue tenant un dé, et un astrologue occupé de ses observations, complètent ce groupe singulier.

vain écossois (1) a signalé, de son côté, la bizarrerie; mais Coeck est, je pense, le seul dessinateur dont le crayon ait retracé (parlons latin) *quomodo Turci mingunt* (*sedentes*).

Horace s'est laissé aller à une singulière allusion à un *rébus* dans la 5e satyre de son Ier livre (vers 88), et ce passage n'est, je crois, éclairci dans aucun des volumineux commentaires sous lesquels on a enterré le poëte romain :

> Quatuor hinc rapimur viginti et millia rhedis,
> Mansuri oppidulo, quod versu dicere non est
> Signis perfacile est.

Cet endroit, qu'il ne juge plus convenable de nommer, est sans doute *Asculum*, et la distance indiquée s'accorde exactement avec celle qui sépare cette petite ville de *Trivicum*, où Horace avait couché.

Puisque nous parlons de *rébus figuratifs*, j'observerai que M. Brunet leur a consacré une note curieuse dans la préface de son édition des poésies d'Alione d'Asti, et que, dans l'ouvrage de P. latino sur l'art de l'écriture (plusieurs fois réimprimé dans le XVIe siècle), il y a un *sonetto figurato*. Jackson en a reproduit les quatre premiers vers (Histoire de la gravure sur bois, Londres, 1839, p. 473). En 1782, il parut en Angleterre une Bible à hiéroglyphes conçue sur un plan analogue; elle a eu plus d'une édition, et elle a été, il n'y a pas longtemps, imitée à Paris.

(1) John Maclaurin de Dreyhorn. *Voir* ses œuvres. Édimbourg, 1798, 1 vol. in-8.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 8. — Octobre 1840.

3 **Alexandri Patricii Armacani** (Corn. Jansenii) theologi, Mars gallicus, seu de Justiciâ armorum et fœderum regis Galliæ libri II. *Absq. l. n.* (*Holl.*), 1637, in-12, mar. 10—»

Cet écrit du trop fameux Jansénius, dirigé contre la France dans l'intérêt de l'Espagne, parut à l'occasion des alliances de Louis XIII avec la Suède, la Hollande et les princes protestans de l'Allemagne. Ce fut, dit-on, la cause première de la haine que le cardinal de Richelieu porta aux Jansénistes, et d'abord à leur chef; mais celui-ci en fut dédommagé par l'évêché d'Ypres, dont Philippe IV paya son dévouement à la maison d'Autriche. (*Note du cat. de M. Leber, t. 3, n° 5180.*)

4 **Brougham.** Précis historique du partage de la Pologne, trad. de l'anglais, avec une introd., par Clapier. *Marseille*, 1831, in-8, br. . . . . 6—»

5 **Catalogue analytique** des Archives de M. le baron de Joursanvault, contenant une précieuse (et nombreuse) collection de Manuscrits, Chartes et documents originaux relatifs à l'histoire de France. *Paris, Techener*, 1838, 2 vol. in-8, br. 10 fr., net. . . . . 6—»

Cet ouvrage, rédigé avec beaucoup d'ordre et d'exactitude, sera

souvent et utilement consulté dans l'étude de notre moyen
Les analyses des chartes les plus curieuses y sont assez étend
pour donner une connoissance suffisante des faits qu'elles con
tent, et tenir lieu, jusqu'à un certain point, de la possession
originaux : c'est un avantage propre aux bons catalogues de c
nature; mais il en est peu que la presse ait mis à la portée des
vailleurs, du moins en ce qui concerne les collections particuliè
(*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 273.)

486 CRÉVIER. Histoire de l'université de Paris, depuis son orig
jusqu'à l'an 1600, par Crevier. *Paris, Desaint et Sailla*
1761, 7 vol. in-12, v. éc. 27-

487 DANIEL. Histoire de la milice (suivie de l'Histoire de la n
rine françoise, depuis l'établissement de la monarchie jusq
la fin du règne de Louis le Grand, par le P. Daniel. *Am*.
1729, 2 v. in-4, gr. pap., v. br., fig. 30-

Il est assez singulier qu'une aussi bonne histoire des armes et
armées soit sortie de la plume d'un moine du temps de Feuquiè
et de Vauban. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5438.)

488 ——— Histoire de France depuis l'établissement de
monarchie françoise dans les Gaules. *Paris*, 1729, 9 vo
in-4, v. f. ant. (*Très-bel exemplaire.*). 38-

489 DÉTAIL DE LA FRANCE sous le règne présent (de Louis XIV
augmenté de plusieurs mémoires et traités sur la même m
tière, par de Bois-Guilbert. *Bruxelles, G. de Backer*, 171
2 vol. in-8, v. fil. 12-

Un petit livret intitulé *la France ruinée sous Louis XIV*. *Colog*
P. Marteau, 1696, in-12, a été porté quelquefois à un prix m
élevé dans les ventes publiques. Ignoreroit-on que ce mince volu
ne représente pas le quart de l'ouvrage dont il fait partie, qu'il n'
forme que la tête, et qu'on le retrouve mot pour mot, avec
suite, dans un livre bien moins cher et beaucoup plus commu
sans doute, mais d'ailleurs bien préférable, puisqu'il est plus co
plet? C'est l'ouvrage ci-dessus, qui parut sous le titre de *Détail*
la France, et dont la meilleure édition est celle de *Bruxelles*, 17
(*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, p. 63, n° 5398.)

490 DULAURE. Histoire civile, physique et morale de Paris. *P*
ris, Baudouin, 1825-26, 8 vol. in-8, v. fil., fig. . 36-

Si quelqu'un disoit, parlant d'un roi dont la mémoire lui seroit importune : Ce prince étoit avare, ingrat, jaloux, libertin, mauvais joueur, adultère, apostat, feroit-il le portrait de Henri le Grand, qu'il prétendrait dépeindre ? Non, sans doute ; et, cependant, il ne diroit rien que de vrai ; mais il dissimuleroit une moitié de la vérité qui change la face de l'autre ; il mentiroit à sa conscience, il tromperoit ses auditeurs : voilà l'*Histoire de Paris* à la fois amplifiée et mutilée par Dulaure. Il n'y a pas une sottise, un scandale, une turpitude, une bassesse, un crime, à la charge des premières classes de la *nation*, qui ait échappé à la plume *patriotique* de l'historien, et pas un fait honorable dont ces classes puissent se glorifier. Cet affligeant répertoire des vices et des infirmités de l'ancienne société françoise n'est certainement pas dépourvu de toute utilité, ni même de cet intérêt de détail qui n'appartient à aucun système. On n'a jamais réuni plus de documens propres à piquer la curiosité du commun des lecteurs ; mais on n'a jamais fait un livre plus propre à dégrader une nation aux yeux d'elle-même. (*Leber*, t. 3, n° 5524.)

Discours non plus mélancolique que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France ; et, à la fin, la manière de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes. *Poictiers*, *Enguilbert de Marnef*, 1557, pet. in-4, d.-rel. 36—»

Livre *rare* et des plus remarquables comme type littéraire du XVIe siècle. Une critique à la fois judicieuse et maligne de nos vieilles traditions fabuleuses, un style vif, pittoresque, souvent libre, mais toujours spirituel et piquant, impriment à ces causeries un caractère d'originalité qu'on croit reconnoître, et qui porte à rechercher le nom de l'auteur. Quel est-il ? Je n'affirmerais point, d'après le témoignage *du Catalogue des livres de Gluc*, rapporté par M. Barbier, que l'ouvrage est de Jacques Peletier, du Mans ; mais rien ne ressemble plus, quant au style, aux *joyeux Devis* donnés sous le nom de Bonaventure des Periers, que les formes du *Discours non plus mélancolique que divers* ; et l'on sait que des contemporains, notamment la Croix-du-Maine, désignent Jacques Peletier au nombre des auteurs du Recueil de des Periers, dont il fut certainement le premier éditeur. Le rédacteur du Catalogue de Gluc pourroit donc bien avoir raison en ce qui concerne Peletier, auquel il associe Vivet. (*Leber*, t. 3, n° 5610.)

Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'huy en France, et sur les moyens d'y remédier. *Paris*, *à l'Olivier de Pierre l'Huilier*, 1574, pet. in-8, v. br.

Autre livre *rare* et des plus utiles à l'étude de l'histoire écono-

mique du XVIe siècle. L'auteur, tendant à prouver l'excessive au mentation du prix des choses depuis le commencement du siècl donne les prix, comparés aux deux époques, d'un grand nomb d'objets de commerce de toute nature, principalement des pr duits du sol et de l'industrie les plus nécessaires; et, à cette ocasio il entre dans des détails de mœurs et de vie privée non moins pr cieux que ses chiffres. Je ne sais où nous trouverions les noms *impr més* des plus fameux restaurateurs de Paris sous Charles IX, si n'est dans le passage suivant : « Nous voyons qu'on ne se conten « pas en vn disner ordinaire d'auoir trois seruices ordinaires; « premier de bouilly; le second de rosty, et troisième de fruic « et encore il faut d'vne viande en auoir cinq ou six façon « avec tant de saulses, de hachis, de pasticeries, de toutes sortes « salmigondis, et d'autres diuersitez de bigarrures, qu'il s'en f « vne grande dissipation..... : chacun aujourd'huy se mesle « faire festins, et vn festin n'est pas bien fait, s'il n'y a vne infin « de viandes sophistiques, pour aiguiser l'apetit et irriter la natur « chacun auiourd'huy veut aller disner chez le MORE, chez SANSO « chez INNOCENT et chez HAUART, ministres de volupté et despens « qui en une chose publique bien policée et réglée seroient bann « et chassez comme corrupteurs de mœurs. » (*Note du catal. d M. Leber*, t. 3, n° 5238.)

493 FROUMENTEAU Le secret des finances de France descouvert e départi en trois livres, par le même. *S. ind. de l.*, 158 3 part. en 1 fort vol. in-8, v. . . . . 12—

Ces états des recettes et dépenses du royaume, pendant trente an nées consécutives, seroient bien précieux s'ils étoient exacts; ma Froumenteau pensoit en réformateur, et il travailloit en poste. O doute, au surplus, que Froumenteau soit le vrai nom de l'auteu (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, p. 61, n° 5393.)

494 HISTOIRE littéraire des troubadours, par de Sainte-Palay revue et publiée par l'abbé Millot. *Paris, Durand*, 3 vo in-12, v. m. . . . . 10—

495 JOURNAL HISTORIQUE du voyage et des aventures singulières d l'ambassadeur de Perse en France (Mehemet Riza Beg), a mois de mars 1715, par le Fèvre de Fontenay. *Paris, Jolle* 1715, pet. in-12, v. porph., fil. (*Rare.*). . . . . 20—

La relation du séjour de Mehemet Riza Beg à la cour de Fran est, en effet, une des plus curieuses qu'on puisse se figurer, par qu'elle peint un caractère dont on n'avoit point encore d'exempl elle est honorable parce qu'elle est vraie. Montesquieu avoit répan

des doutes sur la réalité de cette ambassade fameuse. On a prétendu depuis, et bien des personnes croient encore, que ce ne fut qu'une comédie composée par madame de Maintenon, pour amuser la vieillesse de Louis XIV en flattant son orgueil. Mais Montesquieu n'a pas été compris dans ce début de la *Lettre d'Usbek à Rustan* : « Il paroît ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse, qui « se joue insolemment des deux plus grands rois du monde « (*lettre* XCI). » Par ce mot *travesti*, l'auteur des *Lettres persanes* fait allusion aux dehors de l'homme dont l'humeur bizarre et la conduite vraiment étrange paroissoient démentir sa qualité de représentant d'un grand roi. Assurément, la relation imprimée ne prouveroit rien contre le sentiment de la supposition, appuyé sur ce passage de Montesquieu; mais on a pu voir, dans l'article MEHEMET RIZA BEG de la *Biographie universelle*, que des recherches faites aux archives avoient dissipé les doutes du biographe sur l'existence diplomatique de ce personnage, et, dès lors, plus de question. Cependant, si quelque écrivain intéressé à vérifier le fait désiroit s'en assurer par lui-même, j'offre bien volontiers de lui en mettre sous les yeux la preuve la plus convaincante qu'on puisse opposer à une simple opinion : elle résulte des *Mémoires originaux, inédits*, du baron de Breteuil, qui sont en ma possession, et dans lesquels ont été enregistrées, jour par jour, toutes les particularités, même les plus secrètes, de l'ambassade persane de 1715, depuis le départ jusqu'au retour. Le témoignage écrit et signé d'un *introducteur des ambassadeurs* doit être décisif en pareille matière, ou il faudra contester jusqu'à la certitude des monumens les plus authentiques de l'histoire. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5463.)

LEBEUF (l'abbé). Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris, Prault*, 1754-58, 15 vol. in-12, v. m. . . . . 36—»

Fruit d'un travail consciencieux et d'un grand dévouement à la science. Comme marchandise, c'est un bouquin, et ce bouquin est un des livres les plus précieux pour les recherches et l'étude des détails historiques. Peu de pages, dans ces 15 vol., qui n'aient été écrites sur les lieux et en présence des faits rapportés par l'auteur. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5322.)

LOUVET (PIERRE). Le trésor inconnu des grandeurs du Languedoc découvert, par Me Pierre Louvet. *Tolose et Paris, Soly*, 1662, in-4, vél. . . . . 6—»

Histoire du Languedoc et des ducs et comtes qui ont gouverné cette province jusqu'à son entière réunion à la couronne.

498 **Meslanges historiques**, ou Recueil d'Actes, Traites, Le et autres mémoires, pour servir à l'histoire depuis l'an jusqu'à 1580 (pub. par Camusat). *Troyes, Noel Mo* 1619, in-8, vél. 1

Entre un grand nombre de pièces plus ou moins utiles o rieuses que renferme ce recueil, on remarque : — les Obsèq Charles VI ; — l'Emprunt fait par François Ier pour payer sa çon, après le traité de Madrid ; — le Divorce et le Maria Henri VIII ; — la Cérémonie du couronnement d'Anne de Bo —les Mémoires de Mergey, de 1554 à la fin du règne de Charle — les États de Blois de 1576 ; — un Formulaire du xve siècl l'Institution des Notaires, etc. (*Note du catal. de M. Leber.*)

499 **Menestrier**. Bibliothèque curieuse et instructive de d ouvrages anciens et modernes de littérature et des Arts le P. Menestrier. *Trévoux, Estienne Ganeau*, 1704, 2 1 vol. in-12, v. br.. 1

Curieuse et instructive : jamais ces épithètes, dont il est si d'abuser, n'ont été plus exactement appliquées. C'est ici q trouvent, entre autres documens intéressans pour l'histoire, nonce de l'article du peintre *Gringonneur*, extrait d'un comp l'argentier de *Charles VI*, année 1392, et la Dissertation de M trier sur les *Cartes à jouer* (t. II, p. 275). La *Lettre de trois gen hommes aux roynes de France et de Cécile, touchant le sacr Charles VII*, pièce inédite que les Godefroy n'avoient pas con est aussi une des parties remarquables du même tome, p. 90. (*du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 6493.)

500 **Nodier (Ch.)**. Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, M. Ch. Nodier. *Paris, Crapelet*, 1829, in-8, br. (*Exempl sur grand papier.*) (*Rare.*). 15

Il n'y a qu'un mot fâcheux dans cet ouvrage ; c'est le mot ra Sans cette épithète malencontreuse, mais inévitable, que de prochemens curieux, d'ingénieuses hypothèses, d'aperçus neu piquans ; et, aussi, combien d'éloquentes et lumineuses *disquisi* auroient encore ajouté à l'intérêt, déjà si vif, de ces Mélan *Picciol' è il quadro, ma gran il Pittore.* (*Note du catal. de M. ber*, t. 3, n° 6512.)

501 **Querelles littéraires**, ou mémoires pour servir à l'hist des révolutions de la république des lettres, depuis Hom jusqu'à nos jours, par Irail. *Paris, Durand*, 1761, 4 in-12, v. m. 12

Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française, par M*** (le vicomte d'Alès de Corbet). *Avignon*, *Girard*, 1759, in-12, v. m. . . . . 11—»

Roque (André de la). Traité de la noblesse, de son origine et de ses différentes espèces. *Rouen*, *P. le Boucher*, 1734, 2 part. en 1 vol. in-4. . . . . 24— »

Bonne édition, comprenant les ouvrages spéciaux de l'auteur, relatifs à l'histoire héraldique, qui avoient paru successivement dans le siècle précédent : ce sont, outre la partie principale sur la noblesse, les traités — du Blason (des armes de France), — de l'Origine des Noms, — du Ban et Arrière-ban. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 6348.)

Sainte-Marthe. Traité historique des armes de France et de Navarre, et de leur origne. *Paris*, *Lambert Roulland*, 1673, in-12, rel. . . . . 7—»

Deux sceaux, l'un de Philippe le Bel, cité par du Cange, l'autre de Philippe de Valois, cité par de Sainte-Marthe, sont les monumens les plus anciens de la *réduction des Fleurs de Lis à trois*, dont il soit fait mention dans les auteurs des deux derniers siècles.

Sainct-Julien (Pierre de). Meslanges historiques et Recueils de diverses matières pour la pluspart paradoxalles et néantmoins vrayes (relatives à l'hist. de France), par Pierre de Sainct-Julien. *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1589, in-8, v. fauve, fil., fig. . . . . 10— »

Recherches, observations et souvenirs plus ou moins curieux; notamment sur l'hist. de Bourgogne, les anciens rois, comtes, ducs, les généalogies, armoiries et fiefs des principales familles de cette province. On y retrouve le discours de l'origine de Hugues Capet, qui avoit paru en 1585. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5604.)

Tasso Torquato, trattato della dignita ed altri inediti scritti promessa una notizia intorno ai codici manoscritti, etc., ed un cenno sulle antichita di Francia del cavaliere Constanzo Gazzera. *Torino*, *stamp. reale*, 1838, in-8, pap. de Holl., br. 7—»

Valori (le comte de). Journal militaire de Henri IV, depuis son départ de la Navarre, rédigé et collationné sur les

manuscrits originaux, précédé d'un discours sur l'art militaire du temps, avec dessins et facsimilés. *Paris, Didot*, in-8, br. . . . . 6—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

508 **Chroniques anglo-normandes**, recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre pendant les XIe et XIIe siècles, publié, pour la première fois, d'après les *manuscrits*, par M. Francisque Michel. *Rouen*, 1840, t. 3, in-8, br. . . . . 6—»

Le troisième vol. contient le *Widonis carmen de Hastingæ prelio*, d'après le *Ms.* de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles; — *du roi Guillaume d'Angleterre*, par Chrestien de Troyes, d'après le *Ms.* 6987 de la bibliothèque du roi, à Paris; — *le Dit de Guillaume d'Angleterre*, par un anonyme, d'après le *Ms.* 198, fonds Notre Dame, de la bibliothèque du roi, à Paris.

509 **Floquet**, histoire du parlement de Normandie; tome Ier. *Rouen*, 1840, in-8.

L'ouvrage aura huit volumes: le premier contient l'histoire de l'Echiquier jusqu'à Louis XII, et celle du Parlement sous Louis XII et François Ier.

510 **Godard, Faultier et Hawke.** L'Anjou et ses monuments. *Angers*, 1839-40, 2 vol. grand in-8, avec 1 atlas de 10 planches. . . . . 30—»

Cette publication, la meilleure sur l'Anjou, a été accueillie favorablement par les savans et les gens du monde; ce n'est pas seulement l'histoire monumentale de l'Anjou, c'est aussi de l'histoire de France *locale*, appuyée sur les titres et les preuves les plus recommandables; les monuments y sont dessinés avec la plus grande fidélité.

511 **La grosse enwaraye messine.** Br. in-8 tirée à 70 exemp. numérotés. . . . . 4—»

Voici une mince brochure qui n'est pas sans intérêt, c'est la réimpression d'un vieux morceau de poésie en patois messin, curieux à plus d'un titre et devenu introuvable. M. G. B., qui a déjà

reproduit et qui compte reproduire encore plusieurs de ces antiques débris d'idiomes expirans, a rendu un vrai service aux bibliophiles et aux philologues en mettant au jour une réimpression textuelle de cet opuscule, réimpression qui ne peut tarder à devenir rare; car elle n'a été imprimée qu'à 70 exemplaires numérotés, dont la majeure partie n'est point destinée au commerce.

L'éditeur a joint une courte indication des principaux ouvrages relatifs aux idiomes de la Lorraine, et plusieurs notes où il effleure, en passant, quelques coins du vaste terrain de la bibliographie. Les détails qu'il donne sont piquans; insérons ici certaines remarques sans conséquence que notre mémoire nous a offertes en le suivant dans ses excursions.

En mentionnant les *Recherches* de Fallot sur le *patois de Franche-Comté*, M. G. B. auroit pu dire que, dans l'*Universel* des 14 et 21 février 1829, il y a, sur cet ouvrage, deux articles aussi savans que bien écrits, et dont on devineroit facilement l'auteur, ne fussent-ils pas signés C. N.

Quant aux cent fables qui doivent une certaine célébrité à l'avis qui les précède, je ferai observer que, suivant une note du catalogue Pixerécourt, n° 809, il n'en a été imprimé que 17 exemplaires soigneusement retirés du commerce toutes les fois qu'ils s'y sont présentés; il s'en est vendu de beaux à 27, 50 Châteaugiron, 14, 50 Labédoyère et 10 Pixerécourt.

A propos du grand nombre de sorciers exécutés à Metz, jusque dans le XVIIIe siècle, je voudrois que l'on me dise au juste la date de la dernière condamnation à mort prononcée en Europe pour ce prétendu crime. Je crois que, de 1660 à 1670, l'inquisiteur Simard fit périr, dans la Bourgogne et la Franche-Comté, maint allié du prince des ténèbres; je n'ignore pas qu'en 1818 l'assemblée de la Barade, revisant son code pénal, y a soigneusement inscrit la peine de mort en faveur des noirs qui se livroient à l'*obeah* ou magie; j'ai lu, dans le voyage de Delangle en Espagne (très-suspecte autorité, j'en conviens), qu'en 1780 on grilla une magicienne à Séville; mais l'indication précise, réelle du jour où s'est éteint, jusqu'à nouvel ordre, le dernier bûcher allumé, c'est ce qu'il ne seroit point indifférent de savoir.

Enfin j'indiquerai, à propos du chant des oiseaux, un passage d'un poëte patois qui se joint naturellement aux citations qu'a réunies M. G. B. C'est d'Astros qui, dans *lou Triumfe de la lengouo gascouno* (édit. de Toulouse, 1762, p. 4), parle de l'Anjouler :

Que dab soureil é més dab luo
En canta tuo, tuo, tuo,
Auci, auci, auci, auci,
E dab soun cacho, cacho, cacho.

Il ajoute :

La lauzeto per lauza Diou

Dab soun tiro liro piou piou,
Debes lou ceou dret coum vo biro
En bét tiro lira se tiro,
E quan nou pot mes haut tira
En bat tourno tiro lira.
La meilhengueto meilhenguejo,
La cardineto cardinejo
En boula lis comô lou liô
Tirou, birou crido lauriô.
Per las coumos lou merlo eychioulo,
Et lou gay nilho, pioulo é mioulo,
Lou carrit charrito peous prats,
La perdits coudousquo peous blats.

Je me ferai pardonner cette citation, et je recommanderai aussi les divers ouvrages que nous devons au zèle de M. G. B., en répétant ce qu'écrivoit M. Nodier (p. 325 de la 2e série du *Bulletin du Bibliophile*) : « Il n'y a rien de plus piquant dans la bibliographie « que les recherches sur les patois. » D. P.

512 **Guichard.** Notice sur le Speculum humanæ salvationis, par J.-Marie Guichard. *Paris*, 1840, in-8, br., fig. . . 3-»

Le *Speculum humanæ salvationis*, poëme latin du XVe siècle, contient une histoire moralisée de la rédemption du genre humain. L'auteur, dont le nom est resté inconnu, a puisé tout à la fois dans les littératures grecque et latine, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans les légendes, et, ce qui a un intérêt particulier pour nous, dans les traditions populaires de son temps. Dans la première partie de sa notice, M. Guichard examine le poëme et cherche à quelle époque il a été composé, question restée fort douteuse jusqu'ici. Un manuscrit latin de la bibliothèque du roi (supplément n° 1041), et un autre de la bibliothèque de l'Arsenal (théologie in-fol.), fournissent la preuve que le *Speculum humanæ salvationis* a été composé en 1324. Ce qui démontre en même temps qu'on ne sauroit l'attribuer, comme l'ont fait quelques auteurs, à Vincent de Beauvais, mort au plus tard en 1264. M. Guichard donne ensuite un catalogue détaillé des diverses éditions et traductions de l'ouvrage : dans cette seconde partie de sa notice, il cherche à découvrir quelle est la plus ancienne édition du *Speculum*, que certains bibliographes attribuent à Laurent Coster de Harlem, d'autres à Jean Guttenberg de Mayence. Cette question intéressante pour l'histoire de l'origine de l'imprimerie est traitée, par l'auteur, avec un soin et une méthode qui indiquent une critique déjà exercée et des connoissances bibliographiques toutes spéciales. (*Journal des Savans.*)

512 *bis*. **Histoire de l'invention de l'imprimerie par les monumens** (par M. Duverger). *Paris, de l'imprimerie rue de Verneuil*, n° 4, 1840, in-4. Chaque liv. . . . 12— »

En grand papier, pet. in-fol. cart., avec impression en couleur et médaillon peint. . . . . 60— »

Parmi tous les beaux livres que la typographie a produits dans ce siècle de progrès, où l'on dit que toutes choses sont arrivées à leur apogée, il n'y en a point de plus remarquable que celui dont voici le titre : *Histoire de l'invention de l'imprimerie par les monumens.*

Cet ouvrage est lui-même un admirable monument de l'admirable invention de Guttenberg, et le quatrième jubilé séculaire de cette grande découverte ne pouvoit pas être signalé par un chef-d'œuvre plus achevé. J'obéis, en lui rendant ce témoignage, à l'impression que je viens d'éprouver à sa vue.

Le livre dont je parle n'est pas seulement, comme son titre paroît l'annoncer, une histoire écrite et savamment étudiée des faits qu'il consacre à la mémoire et à la reconnoissance des hommes. C'est bien mieux que cela ; c'est une histoire vivante, une histoire qui s'adresse aux yeux, une histoire qui fait voir et toucher ce qu'elle enseigne. Vous savez sans doute que la typographie est, ainsi que tout ce qu'on appelle une idée neuve dans la civilisation progressive des sociétés, l'heureuse combinaison de certaines idées établies et de certains faits acquis. Remontons au commencement : voilà la vis du pressoir ; voilà le moule du fondeur ; voilà la taille de bois du graveur ; voilà la planche de l'imagiste. Prenez les caractères un à un, comme vous les donne l'alphabet ; taillez-les dans le métal ; jetez-les dans le moule, imprégnez-les de l'encre ou des couleurs du *gringonneur*, et soumettez le papier ou le vélin qui va en recevoir l'empreinte à l'action de la presse ; voilà l'imprimerie. Je n'ai pas besoin de vous décrire tout cela ; je vous le montre. Et maintenant, ces premiers essais, les voilà ; voici le poinçon, voici la matrice, voici le moule, voici le type arrivés à leur plus haut degré de perfectionnement possible, car on a voulu vous faire participer à toute l'œuvre de l'inventeur, en vous épargnant seulement ses sollicitudes, ses doutes, ses découragemens, ses désespoirs. Tournez encore un feuillet, et vous avez sous les

yeux les premières pages du premier chef-d'œuvre d'un art qui est parvenu à son chef-d'œuvre, comme tous les autres, et peut-être plus promptement que tous les autres, dès le jour où il s'est révélé au monde. Le progrès aura beau faire, le génie qui invente l'avoit deviné.

Cette *exhibition* réelle des procédés de Guttenberg et de leurs résultats ne laisse presque rien à désirer à l'intelligence; tout y est représenté tout y est sensible, si ce n'est l'opération intime du génie de l'artiste qui cherche et qui apprend. L'éditeur de ce magnifique *spécimen* n'a pas été arrêté par une difficulté qui peut paroître invincible; il a voulu vous faire entrer dans la confidence de son maître, et il a jugé à propos, pour cela, de le faire parler lui-même dans des lettres inédites à frère André, cordelier. Je déclare, pour l'acquit de mon érudition bibliographique, qu'il me paroît fort douteux que cette merveilleuse correspondance ait jamais existé en original; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit impossible de se placer avec plus d'habileté au point de vue de Guttenberg et de s'associer plus étroitement à sa pensée Il faut quelque chose de plus que la science de Masinkrot, de Meermann et de Schoëpffin, pour pénétrer à ce point dans les secrets d'un grand homme, et pour le suivre avec cette assurance dans la marche de ses découvertes. Il faut participer aux avantages de son organisation; il faut n'avoir à envier à sa puissance que le bonheur de l'invention et le bénéfice du temps.

Le beau livre que je recommande à toutes les bibliothèques est, pour l'art sublime de Guttenberg, un monument aussi imposant que les solennités, et, j'aime à le croire, aussi durable que les statues. C'est cependant un homme tout seul qui a soutenu cette haute concurrence avec les nations, et si vous me demandez le nom de cet homme, il faudra presque que je le devine. Vous trouverez ici, en effet, le nom de tous les artistes habiles, de tous les honorables ouvriers qui ont concouru à cette œuvre, le dessinateur, le graveur, l'enlumineur, le fondeur de caractères, le compositeur, le pressier. Vous découvrirez même, avec un peu d'attention, que cet *album*, unique dans son espèce, est sorti d'une imprimerie de la rue de Verneuil, n° 4. Quant à l'auteur, à l'éditeur, à l'imprimeur, pas un mot. Il convenoit sans doute à l'ingénieux savant qui a si bien

apprécié Guttenberg de l'imiter jusque dans sa modestie, et de léguer, comme lui, une énigme embarrassante aux siècles à venir, mais je n'ai pas tout à fait les mêmes raisons d'en dérober le mot à personne. L'auteur, l'éditeur, l'imprimeur de cet inappréciable volume est notre excellent typographe M. Duverger. Honneur lui en soit rendu par tous les amis de la bonne littérature et de la bonne presse !

CH. NODIER.

513 HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE et des rois d'Angleterre, publiée, pour la première fois, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi, suivie de la relation du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle, et précédée d'une introduction, par Francisque Michel. *Paris*, *Renouard* et compagnie, 1840, in-8, br. . . . . 9— »

514 INVENTAIRE des manuscrits de l'ancienne bibliothèque royale des ducs de Bourgogne, publié par ordre du gouvernement. *Bruxelles*, 1840, grand in-fol., br. . . . . 30— »

Cet inventaire, dressé sur un plan tout nouveau et très-clair, quoique très-abrégé, sera d'une grande utilité pour les *catalogistes* : les recherches y sont de la plus grande facilité, chaque manuscrit est désigné sur une ligne aussi bien qu'il pourroit l'être dans une page, et chaque page contient 50 numéros par nombre rond. Il résulte de cette méthode que ce vol., de 360 pages, a pu contenir 1800 articles. Dans la notice qui précède l'inventaire, MM. les rédacteurs ont exposé les motifs qui les ont portés à adopter un nouveau système de classification ; après avoir blâmé et fait sentir tout ce qu'a de vicieux l'ancien mode, qui remonte à Sidoine Apollinaire, ils continuent en ces mots : « Tel est le motif « qui nous porte à présenter ici un nouveau système de classifica- « tion; les savans de Belgique, de France et d'Allemagne et d'autres « contrées, qui ont visité la bibliothèque de Bourgogne depuis « 1832, ne l'ont pas désapprouvé; plusieurs d'entre eux ont « daigné rapporter dans leurs pays les formules imprimées de ce « système. Nous ajouterons que l'invention de mots chyrotype et « autres; l'application du mot provenance, qui présente une idée « plus exacte que celle du mot origine; l'inventaire séparé du « répertoire ; enfin d'autres innovations ont été reçues avec indul- « gence. »

Ce système se divise en quatre classes : 1° LA POLYGRAPHIE ; elle renferme les ouvrages qui traitent de plusieurs objets très-différens, par exemple les voyages, car le voyageur décrit tout ce qu'il a vu ;

2° L'HISTOIRE, qui est la collection de tout ce qui est récit d'événemens ou pièces justificatives tirées de ces récits;

3° LA SOCIABILITÉ, qui réunit tous les principes constitutifs du faisceau des connoissances humaines, que nous avons classée le plus systématiquement qu'il nous a été possible;

4° LES RELIGIONS : cette dernière classe est le recueil de tous les ouvrages qui établissent les rapports entre l'homme et Dieu.

Après cette classification suit le développement de la subdivision de chaque classe en sections.

Ce système, que quelques savans, entre autres feu M. Daunou, ont adopté avec quelques variantes, offre, dans sa nouveauté, quelques difficultés pratiques, et sera certainement critiqué tant que l'expérience n'aura pas démontré son utilité.

514 *bis*. LE LIVRE DES SINGULARITEZ, par H.-P. Philomneste (G. Peignot), auteur des Amusemens philologiques. *Dijon*, 1840, in-8, br. . . . . 6— »

Cet ouvrage, du savant philologue, étoit attendu avec impatience, et justifie complétement son titre de *Singularitez*. Voici le titre de quelques-uns des principaux articles :

1. Antégénésie, ou quelles étoient les occupations de Dieu avant la création.
2. Création de l'homme, poëme.
3. Onomatographie amusante.
4. Rêveries renouvelées des Grecs, ou Symboles et Préceptes de Pythagore.
5. Singularités numériques.
6. De la Gastronomie.
7. Quelques lettres singulières écrites par des papes, des rois, des princes, etc.
8. Quelques documens singuliers empruntés aux Anglais.
9. Variétés.
10. Le chant du rossignol.
11. Variétés bibliographiques.
12. Pièces religieuses.

Dans notre prochain numéro nous reviendrons sur ce livre en publiant le onzième *objet* ou variétés bibliographiques. Nous laissons, du reste, l'auteur expliquer son titre dans son introduction, dont voici quelques passages.

Le Livre des Singularités, que nous offrons au public, ne justifieroit nullement son titre, si, comme les livres ordinaires, il com-

mençoit par le commencement, c'est-à-dire par quelque chose qui ent aux origines et même aux origines les plus reculées, telles que a recréation, par exemple; car, en fait d'événemens, on n'est uère dans l'usage de remonter plus haut. Eh bien! nous déclaons que, dans la circonstance présente, rien ne seroit plus commun, plus vulgaire et même plus trivial que de commencer ainsi. C'est pourquoi, voulant donner à notre recueil une physionomie articulière, originale, singulière, nous avons décidé, dans notre aute sagesse, qu'il ne commenceroit point par le commencement, mais que, sortant de l'ornière de la routine, il commenceroit avant le commencement. — Voilà du nouveau, dira-t-on, et même de l'absurde. — Du nouveau, oui; mais de l'absurde, non. — Dites-nous donc comment un livre peut commencer avant le commencement? — Le voici, messieurs; et notre démonstration ne sera pas longue : Convenez-vous que la création, dont nous avons eu l'honneur de vous parler plus haut, est le commencement de toutes choses? — Oui, sans doute. — Or, si, dans notre livre, plaçant en seconde ligne ladite création, nous vous présentons de prime abord l'histoire détaillée de ce qui l'a précédée, qu'en conclurez-vous? — Ah! ah! c'est différent. — Vous en conclurez nécessairement que notre livre commence avant le commencement, puisqu'il commence avant la création. C'est donc cette histoire que vous allez trouver dans le joli petit chapitre suivant, chapitre passablement sérieux, encore plus ennuyeux, mais indispensable en tête d'un livre de singularités, créé et mis au monde simplement pour votre amusement, instruction et jubilation. Vous remarquerez que nous avons baptisé ce beau nom d'ANTÉGÉNÉSIE, mot sublime qui exprime bien l'état des choses tel qu'il étoit quand rien n'étoit, hors Dieu, dont l'immensité est le mobile de l'histoire en question.

En définitive, nous croyons avoir prouvé victorieusement que le LIVRE DES SINGULARITÉS ne commence point PAR le commencement, mais qu'il commence AVANT le commencement, *Quod erat demonstrandum* pour son honneur et gloire. Entrons en matière, et prenons le ton sérieux qui convient à la gravité du sujet.

515 LETTRE A UN ARCHÉOLOGUE sur les hiéroglyphes égyptiens, par M. le Bailli, inspecteur de l'académie de Douay. *Douay*, 1840, in-8, br. 2 50

516 **Notice sur Philippe le Bon**, duc de Bourgogne et co
Flandre, par Pilate Prevôt, suivie de strophes et no
le programme de la deuxième fête historique, et or
lithographies représentant tous les personnages du c
rangés suivant leur marche, par Félix Roubaux, dessi
Douay, *Roubaut*, 1840, in-4 oblong, br., avec un
rouleau de plus de 32 pieds représentant le cortége.

517 **Quelques recherches** sur le tombeau de Virgile, pa
Peignot. *Dijon*, 1840, in-8. . . . . .

518 **Poeme de Roncevaux**, trad. du roman en françois, pa
Louis Bourdillon. *Dijon*, 1840, in-12, br. . . .

M. Bourdillon se propose de publier, sous peu de temps,
même de ce poëme, qui peut passer pour le plus beau du ge
attendant, les amateurs de notre vieille histoire cheval
liront avec beaucoup d'intérêt cette traduction faite avec
et une fidélité la plus scrupuleuse.

519 **Rochefoucauld-Liancourt** (le marquis de la). Exame
théorie et de la pratique du système pénitentiaire.
1840, in-8, br. . . . . .

520 **Tallemant des Reaux**. Les historiettes, ou mémoire
servir à l'histoire du XVIIe siècle, publiés sur le ma
autog. de l'auteur, 2e édition précédée d'une notice su
teur, etc., par M. Monmerqué. *Paris*, *Delloye*, 1840,
in-12, br., *avec portraits*. . . . . .

Édition qui ne laisse rien à désirer, quant au texte, n
laisse du regret qu'un tirage à part sur pap. de Hollande n
été fait.

521 **Théâtre-François** au moyen âge, publié, d'après les
la Bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmer
Francisque Michel. XIe, XIVe siècles. *Paris*, 1839, 1 v
in-8, grand pap. vél. fort. (*Tiré à petit nombre*). . .

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

9 ET 10. OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

:NER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans les neuvième et dixième numéros du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Du mouvement scientifique et littéraire en Europe pendant l'année 1840. 35
Chapitre extrait d'un travail sur le roman du renart. 38
Mélanges bibliographiques. 39
Notices biographiques et bibliographiques. 39
Système bibliographique de M. Daunou. 40
Correspondance. 40
Variétés bibliographiques. 41
Nouvelles bibliographiques. 41

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

DU MOUVEMENT

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

EN EUROPE

PENDANT L'ANNÉE 1840 (1).

Ainsi que nous l'annoncions, la Revue de Bibliographie analytique est destinée à former un vaste répertoire des connaissances humaines. En effet, suivant attentivement toutes les branches de la publication littéraire en Europe, elle seule peut en constater avec exactitude les mouvemens, les variations et les progrès. Réduite à ses propres ressources, il n'est personne qui puisse réunir les élémens d'un pareil travail; mais ce qu'un seul ne sauroit faire, une société a pu l'entreprendre, et une rédaction multiple par le nombre de talent et la nationalité de ses écrivains a pu seule imprimer à ses travaux analytiques cette couleur de spécialité qui leur donne de la précision et de la valeur.

C'est sous l'empire de ces idées que nous avons fondé la Revue de Bibliographie analytique. Elle s'annonçoit pour répondre à un besoin; aussi a-t-elle été bien accueillie. Le succès est pour elle le

(1) Nous ne saurions nous abstenir de rappeler quelques publications étrangères parues en 1839, surtout lorsqu'elles se lient à des travaux dont la présente année nous a apporté la suite et la fin. Nous citerons aussi quelques ouvrages très-récens dont nous soumettrons bientôt l'analyse à nos lecteurs.

meilleur des encouragemens ; et ses rédacteurs s'en réj
moins parce qu'ils y voient la récompense de leurs eff
parce qu'ils y trouvent la garantie de la durée d'une œuv
n'ont eu en vue que les progrès de la science.

L'utilité de notre Recueil est donc indiquée par cela se
faisant la revue des matières qui le composent, nous all
senter l'inventaire exact et raisonné des productions intell
qui ont signalé, en Europe, l'année 1840. En nous livr
coup d'œil rétrospectif, nous voulons fournir à nos abon
semble d'un tableau dont nous leur avons présenté minutie
les détails, et nous tenons à montrer au reste du public q
la portée d'une publication périodique qui, sur son terrain
sans rien emprunter au dehors, peut offrir de pareils r
Nous suivrons dans cette revue annuelle les grandes divis
bliographiques adoptées dans notre recueil, et nous rattac
chacune d'elles les ouvrages qui s'y rapportent, toutefois
classement strict de langue et de nationalité. En effet, ce q
désirons faire ici, et ce qui est l'objet de la Revue de Biblio
ce n'est point une analyse étroite et partiale des travaux
sacrifiant tout à un sentiment de patriotisme mal entendu
préciant systématiquement les œuvres de ses voisins. Pou
l'intelligence n'est pas seulement françoise, mais européenn
ne connoissons point de frontières en fait de science. Et
nous nous proposons surtout, c'est de recueillir des matéria
l'histoire de l'esprit humain et de la civilisation en généra

Théologie. — Les deux grandes publications religieuses
minent l'année qui vient de s'écouler appartiennent l'u
France, l'autre à l'Allemagne. Ce sont : la Grande Bibli
des Pères, publiée à Paris par MM. Gaume frères, et la
thèque ecclésiastique, éditée à Berlin par les soins de M
dore Bruns. Les treize volumes publiés par MM. Gaume co
nent les œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme,
fécond et le plus éloquent des orateurs chrétiens. Les
avaient pris l'engagement de reproduire l'œuvre des Bén
en améliorant partout la ponctuation du texte grec; de co
traduction latine de Montfaucon; de vérifier toutes les
bibliques, et enfin de fournir de nouvelles tables des ma
des passages de l'Écriture. Grâce aux soins et aux lum
MM. Fix, Dübner et de Sinner, il a été permis aux édi

emplir, et au delà, toutes leurs promesses. La partie de la Bibliothèque ecclésiastique de M. Bruns, qui a vu récemment le jour, est consacrée à la reproduction des Canons des Apôtres et des Conciles du IVe au VIIe siècle. Cette collection des Conciles, faite d'après les grands recueils de Madrid, de Mansi, des Bénédictins de Saint-Maur et de David Wilkins, est constamment enrichie de variantes provenant des précieux manuscrits que l'éditeur a pu consulter. A côté de cette entreprise, il faut mettre la Bibliothèque choisie des Pères ecclésiastiques latins, confiée aux soins de M. Gersdorf de Leipsick, qui vient de faire paroître le second volume des œuvres de Tertullien, augmentées de variantes et de citations des passages de la Bible employés par l'auteur, et la suite de la traduction des Pères, dont M. de Genoude a aussi enrichi la théologie françoise. Saint Jean Chrysostôme s'est montré doué d'une telle fécondité, que, malgré les grands travaux dont il a été l'objet, il est probable qu'il excitera longtemps encore le zèle des éditeurs et des commentateurs. A la même époque, il est devenu le but des recherches de MM. Frédéric Field de Cambridge et Becher de Leipsick. Le premier s'est attaché à réunir les homélies de ce Père sur saint Matthieu, et les a fait suivre de quatre tables qui donnent à son édition un grand prix. Afin d'arriver à la plus grande pureté de son texte, cet éditeur a consulté une grande quantité de manuscrits, à la liste desquels nous avons ajouté, dans notre analyse critique de ce travail, l'indication de plusieurs monumens non consultés et appartenant à la Bibliothèque royale. M. Becher n'a publié que cinq homélies attribuées à saint Chrysostôme; mais elles sont complétement inédites, et, quoique ces homélies ne nous paroissent pas être de l'éloquent archevêque de Constantinople, elles n'en appartiennent pas moins à une bonne époque, et sont écrites dans un style assez élégant. L'Angleterre, de son côté, outre le travail de M. Field, s'est signalée par deux publications théologiques, mais en même temps d'un haut prix philologique, et dues l'une et l'autre à l'université d'Oxford : ce sont l'édition des œuvres de Théodoret, par M. Gaisford, doyen de cette université, et une Chaîne des Pères sur les Épîtres catholiques mise au jour pour la première fois par M. Cramer. Nous avons uni à cette occasion le tribut des richesses que possède la Bibliothèque royale, et indiqué dans notre Revue tous les manuscrits qui peuvent prouver l'excellence de l'édition du docteur Gaisford.

Puisque nous en sommes sur la théologie angloise, nous mentionnerons encore ici l'Histoire du Christianisme, par M. Milman, depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à la destruction du paganisme dans l'empire romain, et les Recherches de Sir Richard Grave sur le Pentateuque et l'authenticité et la vérité de l'histoire des Juifs.

Quant à l'Allemagne, nous serions fort embarrassés si nous voulions citer tous les travaux critiques, toutes les recherches de détail qu'elle publie sur la théologie. Chaque point de doctrine, chaque problème d'histoire ecclésiastique, chaque ouvrage, chacun des livres sacrés, et dans ceux-ci chaque passage, sont l'objet de dissertations minutieuses, mais savantes et approfondies. Nous nous contenterons d'indiquer les travaux de M. Auguste Fritzsche sur l'Épître de saint Paul aux Romains, considérée sous le triple rapport théologique, historique et philologique; les recherches de M. Lützelberger, destinées à combattre les traditions de l'Église au sujet de l'apôtre saint Jean et de ses écrits; l'excellente monographie de saint Justin le martyr, publiée tout récemment à Breslau, par M. Carle Semisch, et qui ouvre une série promise de recherches sur des objets intéressant l'histoire des premiers temps de l'Église et du dogme.

Mais, au milieu de tous ces travaux de détail, a paru un ouvrage véritablement important par le retentissement qu'il a obtenu, sinon par l'esprit qui l'a dicté : c'est la Vie de Jésus-Christ par le docteur Strauss, à la connaissance duquel a aussi contribué la science françoise par l'excellente traduction de M. Littré. On connoît les idées hardies du docteur allemand : suivant lui, Jésus-Christ est un mythe; les circonstances de sa vie, racontées dans les Évangiles, sont purement mythologiques, et représentent des traditions, des idées, et non des faits et des réalités. Pour prouver la vérité de sa doctrine, l'auteur se livre à un examen critique des plus minutieux sur chaque évangéliste, sur chaque passage et même sur chaque mot de leur texte. C'est l'excès et l'abus de l'érudition allemande; ce n'est plus de la critique, même exigeante et sévère, c'est de la chicane, et, s'il nous répugne de prononcer le mot de mauvaise foi, au moins nous permettra-t-on de dire que c'est de la prévention obstinée, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, une clairvoyance essentiellement aveugle. Cet ouvrage a cependant un très-grand mérite, celui de reproduire, soit pour se les approprier, soit pour les réfuter, tous les argumens et les opinions des

rences au delà de toute mesure. Mais la Vie de Jésus-
inspiré dans l'Allemagne même de nombreuses réfuta-
plus distinguée est sans contredit celle de M. Hug. Fort
nnoissance intime de l'histoire de l'Orient, et surtout de
premier siècle; il montre, par le tableau de la culture de
ine à cette époque, que l'idée du mythe n'a pu s'y former
prouve ensuite, par un travail analogue, que l'intervalle
ntre la mort de Jésus-Christ et le temps où les Évangiles
reconnus par l'Église n'étoit nullement propre à produire
loppement mythique; et il ressort de sa discussion que le
Strauss a imaginé, pour ces temps, un état de chose fictif
nent arbitraire. Afin d'épuiser le contingent théologique de
gne, nous joindrons ici quelques-uns des travaux d'his-
ligieuse qu'elle a produits dans cette dernière année; ce
ouvrage de M. Meier sur l'histoire du Dogme, considérée
omme l'histoire du christianisme en tant que doctrine, et
n scientifique de la foi chrétienne se complétant dans l'his-
grand travail, en quatre volumes, de M. Wessenberg sur
conciles de Constance, de Bâle et de Trente, dans lequel
e les causes qui en ont amené la convocation, les ressorts
nt été l'âme, les obstacles qui en ont entravé l'action, enfin
ltats, c'est-à-dire l'influence de ces conciles sur la morale
e; l'Histoire du concile de Trente, par Gœschl, qui a cher-
maintenir son travail dans une voie impartiale, à égale dis-
panégyrique de Pallavicini et des attaques de Sarpi; et la
n des Confessions publiées dans les églises réformées, due
s de M. Niémeyer.
magne, on le voit, est riche en publications théologiques :
elles vont à son esprit patient et investigateur, et qu'elles
risées par sa liberté de discussion, aussi dégagée d'entraves
rrain qu'elle est enchaînée dans les matières politiques.

La France est loin de pouvoir lutter avec elle, à ce sujet, de science et de fécondité : nous le disons avec une franchise inspirée par le désir de voir notre clergé reprendre dans la science théologique cette première place que lui avaient assignée les Pascal, les Bossuet, les Arnauld, les Fénelon et les Malebranche. Cependant, outre les ouvrages que nous avons déjà cités, quelques bons travaux ont marqué l'année 1840. L'un des plus importans est l'ouvrage publié sous le titre d'Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. Glaire, professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris. L'auteur y soutient avec un grand talent que l'un et l'autre sont divinement inspirés même pour les choses qui ne concernent ni la foi ni la morale. Cet ouvrage se distingue, en outre, par les développemens les plus savans sur les antiquités domestiques, politiques et sacrées des Hébreux, dont l'auteur paraît avoir la plus profonde intelligence. M. l'abbé Gerbet, dans des considérations sur le Dogme général de la piété catholique, a tiré un grand parti du côté moral et social de l'Eucharistie, et a écrit un livre qui, sans être un traité dogmatique ni un ouvrage de religion, participe de l'un et de l'autre. M. Boyer, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, a entrepris la défense de l'Église catholique contre ce qu'il appelle l'hérésie constitutionnelle par laquelle la religion est soumise au magistrat. L'auteur entend par là la doctrine qui prétendroit asservir l'Église au pouvoir temporel pour les choses spirituelles et divines, et il a surtout en vue les démêlés du clergé catholique avec certains gouvernemens du Nord. La logique bien éprouvée de M. Boyer se trouve là résumée dans toute sa force : c'est un ardent et habile plaidoyer en faveur de la suprématie spirituelle du saint-siége. Enfin nous aurons la liste à peu près complète des ouvrages de théologie françoise de quelque valeur, si nous y ajoutons le savant et éloquent mémoire de M. l'abbé Lacordaire pour le rétablissement en France des frères prêcheurs. Il falloit tout le talent de l'écrivain pour lutter contre les souvenirs d'inquisition qui se dressent au nom de cet ordre fameux ; mais il a si bien fait valoir ses vertus et ses services, qu'aujourd'hui que le retour de l'inquisition est impossible, on se sent envie de joindre sa voix à celle de l'illustre prédicateur pour réclamer le rétablissement de ces soldats de la foi et de la charité.

Jurisprudence. — L'étude du droit en Allemagne est divisée

ms de la philosophie du droit est M. Frédéric Stahl, qui
y sur les principes de son école, un ouvrage remarquable
peu connu parmi nous. Malgré la science et la considé-
minente de son chef, l'école philologique perd du ter-
omme tout système, celui de M. de Savigny étoit allé
n : le système contraire nous paroît aussi poursuivre une
trop exclusive. Sans doute, et le moment n'en est pas
, il viendra une troisième école, qui, prenant à chacune
levancières ce qu'elle a de bon, de vrai et de constaté,
un nouveau système qui sera la conclusion définitive de
s prémisses posées jusqu'ici. Nous voudrions que la France
lt à clore ce débat : ce rôle nous semble convenir à son
n même temps philosophique et pratique. Mais hélas !
s étouffantes préoccupations politiques, qui s'attache chez
les questions aussi spéculatives et aussi désintéressées? Nous
s avec douleur, si l'esprit françois est éminemment apte
dre de tels problèmes, l'état de la science n'y est pas
uffisamment préparé. Nos historiens ne sont pas assez ju-
et nos hommes de loi ne connoissent pas assez l'histoire.
ins les traductions des œuvres de M. de Savigny ont fait
grand pas chez nous à l'intelligence du droit romain ; si
ajoutoit la connoissance des œuvres de Hugo, Eichhorn,
aier, prenant alors l'étude historique du droit au point
magne l'a poussée, la France, par la force de son esprit

systèmes de droit naturel depuis Grotius, et qui pose une base philosophique satisfaisante à la fois pour le juriste, l'historien, le praticien et le philosophe; le travail du même auteur destiné à servir d'introduction à l'étude des Institutes et des Pandectes, dans il fait connoître surtout le côté historique; la réfutation du Traité du droit de propriété de M. de Savigny, par un juriste prussien, travail remarquable où l'auteur a voulu établir que l'étude de la jurisprudence ne prospéreroit que quand les professeurs de droit seroient à la fois philosophes et praticiens, à la différence des philologues, qui méprisent la philosophie et s'inquiètent peu de la pratique; l'ouvrage du docteur Stahl sur la Constitution de l'Église protestante, auquel il a été amené par ses travaux si profondis sur le droit ecclésiastique : d'un autre côté, nous avons signalé l'Histoire du droit gréco-romain de M. Zachariæ d'Heidelberg, qui prend cette législation mixte à Justinien, et la poursuit jusque sous le règne du roi actuel de la Grèce, Othon Ier; l'ouvrage distingué de M. Kausler, ayant pour objet la Théorie de la séparation des pouvoirs judiciaire et administratif, question si jeure examinée sous le double rapport de la science du droit général et du droit allemand en particulier; et l'ouvrage de M. Mittermaier sur la procédure allemande, édition récente et remaniée presque en entier, dans laquelle une grande place a été réservée au parallèle des procédures françoise, angloise, américaine, avec la procédure allemande. Tous ces travaux, et bien d'autres encore, indiquent une variété, une solidité de recherches qui semblent constituer l'essence même du génie allemand. Il seroit ensuite trop long de citer tous les ouvrages périodiques, toutes les Revues consacrées en Allemagne à l'étude du droit; le recueil fondé par MM. de Savigny et Eichhorn, et celui du docteur Elvers, contribuent le plus à populariser la théorie et la pratique du droit romain. Il n'est pas enfin jusqu'aux thèses soutenues dans les universités qui ne présentent une richesse de documents et une allure scientifique qui doivent vivement piquer notre émulation.

En France, l'étude du droit s'est signalée aussi par de nombreux et importans travaux, presque tous cependant ouvrages purement pratiques; commentaires qui éclairent la législation des leçons de l'expérience courante, ou de l'érudition moderne, mais qui trop rarement s'élèvent, par des données de l'histo

de la philosophie, au-dessus du sentier étroit tracé par la co-
fication et les textes. Néanmoins nous avons hâte d'excepter de
jugement plusieurs noms qui maintiennent à un haut degré
mportance de la jurisprudence françoise, ceux de MM. Duver-
er, Troplong, Faustin-Hélie et Adolphe Chauveau. Les ouvrages
s deux premiers sur le Code civil, quoique avec des qualités
fférentes et un système distinct, sont, avec justice, regardés
mme des sources aussi pures qu'abondantes, comme la réunion
la science, de la logique, de la pratique et de la théorie. Ils
condent par l'esprit la lettre du Code, et élèvent constamment
commentaire à la hauteur du traité. MM. Hélie et Chauveau,
enant leur sujet de plus loin, et éclairant notre législation
énale de toutes les lumières de l'histoire et du droit internatio-
al, ramènent les faits à des principes dominans, principes de
roit naturel et de morale qui précèdent tous les codes et sont le
ondement de toute législation. Bien instruits de toutes les modi-
fications modernes, ils donnent toutes les explications qui con-
viennent au temps et au lieu. Ils sont animés de l'esprit du Code
pénal; la Théorie est en eux. Mais, comme elle a été nourrie de
faits et d'étude, elle parle juste, parce qu'elle s'est formée de
vérité. Nous tenons également beaucoup de compte des ouvrages
et du cours de M. Ortolan sur la législation pénale. Plus que ses
devanciers, il a voulu y faire intervenir l'élément moral et re-
ligieux. La dépravation sans cesse croissante en fait sentir, en
effet, plus que jamais le besoin : il est des immoralités qui sont
hors de la portée du législateur.

Après ces ouvrages, qui occupent le premier rang, nous men-
tionnerons quelques travaux plus généraux sur le droit fran-
çois, et d'abord le début d'un jeune savant jusqu'alors ignoré, et
qui a été justement l'objet d'une distinction de la part de l'Ins-
titut : c'est l'Histoire de la Propriété foncière en Occident, par
M. Édouard Laboulaye, véritable œuvre de publiciste dans laquelle
la théorie et les faits, la philosophie et l'érudition se marient
d'une manière habile et féconde. En fait de travaux généraux sur
le droit françois, nous avons eu la suite du Droit public et admi-
nistratif de M. Bouchené-Lefer, les Élémens fort complets du
même droit par M. Foucard, une publication importante de
M. Grün; mais aucun travail plus spécial et plus profond sur le
droit administratif n'a été publié que celui de M. Macarel, qui a

porté à l'École de Droit de Paris les résultats de son expérience et de ses profondes recherches.

Les différentes parties de nos codes ont fourni aussi des publications estimables que nous pouvons à peine indiquer : les recherches collatérales de MM. Odier et Colas sur la matière si difficile et si importante des hypothèques ; l'excellent Traité de l'Usure de M. Petit, président de la Cour royale de Douay ; les recherches toutes nouvelles de M. Massol, professeur à la Faculté de Toulouse, sur la Séparation de corps ; le Traité si lumineux et si approfondi de M. Mangin sur les Procès-verbaux, dont la mise en lumière a été un nouveau service rendu par M. Hélie à la jurisprudence criminelle : dans la législation commerciale, les deux volumes pleins de faits et de consciencieuses recherches de M. Louis Nouguier sur la Lettre de change et les Effets à ordre ; l'explication du nouveau Code des faillites de M. Thierriet, professeur de droit à Strasbourg, où l'on trouve le résumé de tous les travaux de préparation de cette législation nouvelle. Le droit maritime, cette grande moitié du droit commercial, a eu aussi des représentans : M. Pardessus en première ligne, qui poursuit avec un courage de bénédictin sa collection de toutes nos lois maritimes, monument d'histoire, de politique et de législation ; à côté de ce vaste recueil, l'ouvrage plus pratique et plus actuel de M. Beaussant, et les Recherches de M. Hautefeuille sur la législation criminelle qui régit les choses de mer.

Enfin il n'est pas jusqu'à l'ancien droit françois qui n'ait excité le zèle des éditeurs et des commentateurs. Une fois les Codes arrêtés et la législation fixée dans un texte précis et d'une date certaine, les partisans absolus de la codification ont pu croire que la lettre moderne s'élèveroit comme un mur, interceptant tout regard rétrospectif, et même qu'il étoit bon, pour la stabilité, pour la force morale de la législation, que l'on se tînt en deçà, discutant les conséquences, mais n'allant jamais sonder les prémisses et les origines. C'est mal connoître l'esprit humain. Quelque bien liée que soit une législation, quelque harmonie qu'il y ait entre ses dispositions et les besoins du jour, l'esprit humain, ne seroit-ce que par curiosité, veut aller voir au delà. Ensuite ce n'est pas seulement une curiosité vaine qui lui fait remonter le cours des âges ; il désire connoître le droit ancien pour mieux comprendre l'histoire d'abord, et ensuite pour voir si telle amélioration que la théorie de-

ande en vain à un avenir obscur ne lui est pas pratiquement dé-
ontrée dans un passé certain. Le commun des hommes ne voit
ie le présent, le grand nombre croit deviner l'avenir ; très-peu
nnoissent les véritables possibilités de l'avenir et les besoins réels
i présent. Cette connoissance est réservée à ceux qui ont sondé
istoire et les institutions du passé. C'est à ce sentiment d'investi-
tion historique qu'il faut attribuer la simultanéité de trois publi-
tions du même monument du droit françois au moyen âge, les
ises de Jérusalem, éditées au même instant, à Rennes par
I. Victor Foucher, à Paris par M. Beugnot, et en Allemagne
ar M. Kausler de Stuttgard. Il en est de même des Olim du par-
ment de Paris, dont nous parlerons mieux dans la section histo-
que, et enfin de l'impression de quelques coutumes, telles que
elles d'Amiens, de la Normandie, etc. Dans les progrès de l'étude
u droit en France, il faut aussi faire une part aux recueils spé-
iaux qui se sont établis dans ces derniers temps, et notamment à la
Revue étrangère et françoise de législation, dirigée par MM. Fœ-
ix, fondateur, Duvergier et Valette, terrain commun où se ren-
contre le droit des diverses nations de l'Europe, échange continuel
le lumières entre des législations qui doivent s'améliorer par cette
connoissance réciproque.

Sciences et arts. — Sous ce titre nous avons classé tout ce qui
concerne la philosophie, la morale, l'économie politique et toutes
les branches des sciences matérielles. Ici les rôles sont bien dessi-
nés en Europe, et chacune des nations les plus importantes par
leur culture intellectuelle revendique la primauté dans l'une de
ces grandes divisions. A la France une prééminence incontestée
pour tout ce qui est du domaine de la science, chimie, physique,
mathématiques, médecine, etc., à l'Allemagne la supériorité pour
les systèmes et les discussions philosophiques ; les sciences mo-
rales occupent le premier rang dans l'Italie, qui ne peut s'occuper
ni de politique ni de philosophie ; et l'Angleterre conserve le pas
pour l'économie politique, science qu'elle a créée la première et
qu'elle cultive avec toute la supériorité que lui donne son esprit
froid, exact et essentiellement pratique. Sans trop entrer dans le
détail infini des ouvrages qui ont été publiés sur ces quatre grandes
branches de la science, nous allons tâcher d'apprécier ici l'état
intellectuel et les tendances diverses des nations qui occupent, en
Europe, le premier rang dans la production littéraire. C'est sur-

tout lorsqu'il s'agit de la philosophie, cette expression la plus générale des sentiments, des idées et de l'aptitude d'un peuple que ces aperçus peuvent être bien placés.

Et d'abord commençons par l'Allemagne. Dans l'état actuel de la civilisation allemande se présente un phénomène particulier à cette contrée. La nature des gouvernemens, la marche qu'elle imprime aux diverses classes de la société se reflètent dans la littérature avec une entière fidélité. Renfermé dans un étroit espace pour tout ce qui concerne les faits, l'Allemand a pour lui l'empire des idées, empire sans limites, et qu'il peut explorer aussi loin que le comporte la force ou la hardiesse de son esprit, pourvu que toutefois il ne se rattache point de trop près, pour l'application, au domaine des choses ayant une existence réelle et politique. Qui ne seroit pénétré de cette vérité en voyant l'essor qu'a pris la philosophie depuis la fin du dernier siècle? Quatre novateurs ont prétendu à l'empire de cette science, mère de la science, et tous quatre ont vu recevoir avec enthousiasme leurs théories qui n'embrassoient rien moins que l'ensemble de tout ce qui occupe l'esprit humain. Il n'entre point dans notre plan d'exposer leur plus ou moins de titres à une puissance durable: dire ce que sont devenus aujourd'hui leurs systèmes, c'est tout ce que nous voulons indiquer, et le sort qu'ils ont subi sera pour nous une nouvelle preuve de cette liberté illimitée qui règne dans l'empire des idées en Allemagne. Si donc nous considérons leur influence actuelle d'après les travaux qui s'y rattachent, nous n'hésiterons point à le dire, ils ont presque déjà passé dans le domaine de l'histoire, non qu'ils n'aient encore de zélés partisans et des disciples sincères; mais ces partisans, ces disciples, il seroit facile de les compter, tandis que l'immense majorité des écrivains philosophes offre à nos regards des juges plutôt que des continuateurs. La raison de ce changement est à chercher dans la nouvelle direction qu'a prise la science en ces derniers temps. De rationnelle, de théorique, elle est devenue, si l'on peut s'exprimer ainsi, pragmatique. Hier on partoit de l'idée pour atteindre le fait, aujourd'hui c'est sur le fait que l'on s'appuie pour édifier l'idée. De là vient que, malgré ces chaires destinées à répandre les principes des premiers maîtres, chacun se fait maintenant un système de philosophie qui lui est propre et sur lequel il base ses travaux dans la branche des connoissances à laquelle il s'est attaché. De là vient que le juriste,

abandonnant les théories professées, compose de lui-même avec passé une théorie nouvelle ; que le théologien compulse laborieusement les annales des premiers âges de l'église pour y trouver base d'une organisation religieuse, franche des idées qui l'ont minée dans les siècles passés ; que le naturaliste, repoussant ut système, rappelle et réduit à l'observation des phénomènes des lois qu'ils représentent quiconque aspire à étudier la nature ; e la géographe proclame indigne de ce nom celui qui n'aura int pour but de reproduire la face de la terre comme dans un ste tableau où nul détail ne soit omis, tandis que lui, premier ivrier de cette mine féconde, il s'efforce de mettre au jour les ésors qu'elle contient. Et dans l'histoire, surtout, éclate cette pplication du fait matériel. L'histoire, aujourd'hui toute de documens, tantôt élevée jusqu'à la forme régulière, tantôt offrant un immense recueil de matériaux destinés à reproduire toutes les bases de la vie des peuples, est le plus frappant exemple de cette arche nouvelle que nous exposons. Et certes, il faut le dire, si amais peuple a réuni toutes les qualités nécessaires à ce qu'on appelle recherche, assemblage de matériaux, c'est le peuple allemand. Patient, laborieux, dévoué sans réserve à la ligne de travaux qu'il s'est tracée, le savant allemand ne voit dans le monde que le côté qu'il étudie ; tout ce qu'il lui sera possible de réunir de richesses pour augmenter ce fonds à l'accroissement duquel il a voué sa vie, il cherchera à l'acquérir ; tout ce qui s'y rapportera, de près ou de loin, il tâchera de l'y joindre, autant que ses forces s'y prêteront. Son but est de pouvoir se dire un jour : Moi aussi j'ai apporté ma pierre au grand édifice.

Que l'on nous permette d'épuiser ici ce qui concerne le caractère littéraire de l'Allemagne. Pour qui considère l'ensemble de ses publications, il est un fait qui frappe d'abord, c'est que, dans ce mouvement intellectuel, la part du nord est de beaucoup la plus importante. C'est au nord qu'appartient presque en totalité l'immense quantité des ouvrages sur la théologie et l'histoire religieuse. Le midi, la Suisse exceptée, s'en préoccupe incomparablement moins. Le nord est encore en première ligne pour les travaux de législation et de jurisprudence, quoique, dans cette partie, le midi présente des résultats importans en ce qui concerne la partie documentaire. Mais au nord appartient la discussion des grandes questions de droit naturel et politique.

Pour l'histoire, le mouvement est général. Pas un gouvernement qui ne donne l'impulsion aux recherches historiques, pas une province qui n'ait une société vouée à la réunion et à l'étude des monuments. Du reste, la prospérité dont jouit uniformément cette portion de la littérature dans toute l'Allemagne s'explique d'elle-même par l'absence d'une grande capitale, dont l'un des effets seroit de nuire, avec son influence absorbante, au développement de l'individualité provinciale. Les anciennes capitales, centres d'États distincts ou incorporés aux grands États, ont toutes conservé leur importance et leur rang. Ajoutez à cela les formes administratives, qui ont pris dans chaque pays le caractère de ses mœurs et de ses institutions; et vous expliquerez facilement pourquoi chaque province se trouve naturellement en possession de matériaux qu'aucune grande secousse n'a déplacés ou anéantis. La Prusse est peut-être, à cet égard, le pays où la centralisation acquiert, chaque jour, le plus d'empire; mais elle est encore bien loin d'avoir effacé la personnalité originaire de chacune de ses provinces.

Dans les sciences, la production littéraire, bien que très-féconde en matériaux, a une physionomie particulière à l'Allemagne. On a résumé beaucoup dans ces derniers temps, on s'est efforcé de constituer chaque science en un corps un et homogène, et, sans parler des travaux des grandes académies que nous avons à mettre au premier rang, nous trouvons dans chaque branche spéciale un ou plusieurs historiens, un ou plusieurs systématiseurs; c'est surtout en cela que l'Allemagne a rendu au reste du monde de réels et d'importans services. Parlerons-nous de la géographie? la géographie en Allemagne, c'est Charles Ritter : de l'histoire naturelle? l'Allemagne offre des matériaux recueillis dans toutes les contrées du monde; des livres classiques? quel pays peut en produire autant que cette partie qui, à partir de la Silésie, embrasse tout le nord et l'ouest de la Germanie? Certes, dans cette partie, le nord peut revendiquer comme un titre incontestable sa supériorité, que, du reste, l'existence des universités explique fort naturellement.

Au nord encore la prééminence pour l'histoire et la littérature anciennes, qui viennent de s'enrichir de nouveaux documens de Boeckh sur la marine athénienne, des travaux de Bode sur la comédie grecque, faisant suite à son histoire de la poésie hellénique.

Pour la littérature orientale, les titres de l'Allemagne sont d'un grand poids. Sans compter les deux volumes de M. de Humboldt qui viennent d'être publiés par l'Académie de Berlin, et les travaux nombreux du fécond M. de Hammer à Vienne, il n'est aucune partie de cette littérature qui ait échappé à la studieuse Allemagne, depuis les vieilles langues sacrées de l'Asie jusqu'aux idiomes des peuples du pôle. Aussi, nous n'hésitons pas à le dire, la philologie est un des plus beaux fleurons de sa couronne scientifique. Eh! quelle étude, en effet, mieux appropriée au génie allemand? On connaît aussi ses précieux travaux relatifs à la littérature des langues romanes.

Sur les antiquités, les travaux les plus nombreux et les plus importans se rattachent à ceux de l'Académie des sciences de Berlin. Cette ville est presque le centre de tout ce qu'on a produit en Allemagne dans cette partie de la science, et c'est encore là qu'on retrouve la supériorité du nord sur le midi. Mais il faut restituer à Vienne les publications en grec moderne, et nombre de productions se rattachant aux littératures germanico-slaves des nations si diverses des parties intégrantes ou limitrophes de l'empire autrichien.

Quant aux voyages, dans le nombre des voyageurs allemands, les deux grands tiers ont tout à fait ce caractère que nous avons fait observer. La plupart d'entre eux ne sont pas, comme cela est fréquent parmi les voyageurs anglois, de simples promeneurs ayant pour but d'observer tout à peu près : loin de là, chaque Allemand, nous l'avons dit, a dans ses observations un point de vue dont il ne se départ point. Le militaire voyage pour observer les institutions militaires, le théologien pour compulser des documens de théologie, et chacun d'eux, recueillant les faits spéciaux qui se rattachent à l'objet de ses études, laisse une fort petite place aux observations générales et aux anecdotes romanesques.

Du reste, si l'on pouvoit donner des limites précises à la production littéraire en Allemagne, on attribueroit au nord la science; à l'ouest, et particulièrement à la Bavière (1), les travaux où l'art domine; au midi, c'est-à-dire à l'Autriche, le mélange des genres,

(1) La Bavière participe au mouvement général, surtout pour ce qui regarde les sciences historiques; mais le caractère de la civilisation de ce pays le porte plus que les autres vers les arts plastiques et la poésie : presque tous les membres de la famille royale y sont poëtes.

sans que l'une des branches littéraires s'élève trop au-dessus des autres, et toutes bien moins développées que dans le nord. Cependant on ne sauroit prendre ce partage trop au pied de la lettre; c'est plutôt un indice de l'impulsion imprimée à la production.

Il est un dernier fait de la littérature allemande digne d'attention, et qui semble caractériser le mieux son esprit : c'est le penchant à la controverse, à la polémique. Cela vient, comme nous l'avons fait remarquer, du besoin de donner issue, sur un terrain neutre, à une activité à laquelle les gouvernemens défendent toute direction politique. Chassée du domaine des faits, elle se précipite entière dans la spéculation. Cependant la philosophie est loin aujourd'hui d'exciter les anciens débats. La philosophie d'Hegel est la seule où la polémique ait encore quelque vivacité; encore n'est-ce qu'à de longs intervalles et sans un bien grand retentissement. De temps à autre les vues de Bolzano sur l'ensemble des connoissances humaines donnent aussi naissance à quelques écrits de controverse. Mais c'est la théologie, ainsi que nous l'avons observé, qui occupe le premier rang comme aliment de discussion. Nous avons aussi signalé, dans l'étude du droit, les débats des deux écoles philologique et philosophique. Enfin il n'est pas jusqu'à la pédagogique et théorie de l'instruction primaire qui n'ait été l'objet des discussions les plus emportées entre MM. Thiersch, Diesterweg, Meyer, etc. Quant à la philologie, à l'histoire et à l'archéologie, sources de disputes en tout pays, elles n'ont cessé d'en inspirer en Allemagne d'aussi vives qu'interminables. Comme nous l'avons dit, cela tient essentiellement au caractère allemand. Dès qu'il s'est attaché à une idée, à une manière de voir, il l'embrasse étroitement, se l'incorpore pour ainsi dire, et une fois identifié avec elle, fort de la conscience intime qu'il a de ses convictions, il en poursuit imperturbablement les résultats jusque dans leurs dernières conséquences. Comme son opinion est devenue sa propre substance, en la défendant avec passion, il combat pour ses propres foyers.

En France, l'ardeur de la polémique est presque toute portée dans le domaine politique; et c'est un triste et douloureux spectacle, quoi qu'en disent ceux qui trouvent là une preuve de force, de voir tout ce qui s'y dépense d'énergie, tout ce qui s'y use de caractères et de talens. En effet, comment jeter sans tristesse les yeux sur cette mêlée horrible au-dessus de laquelle plane un long retentissement d'insultes et de calomnies réciproques, où l'on trouve

cent lâches poignards pour une épée loyale, où pas un coup n'est frappé qui ne soit fratricide, et où, en se déchirant les uns et les autres sans pitié et sans trêve, on abaisse le pays de tout ce qu'on enlève d'honneur et de considération aux hommes qui ont un nom? Ensuite qui dira tout ce que ces débats forcenés ont ravi à la science d'esprits élevés, de vastes systèmes et de chefs-d'œuvre éminens! La philosophie surtout souffre d'un pareil état de choses. La pratique si hâtive, si renouvelée chez nous, étouffe la spéculation : nous réalisons une institution aussi vite que nos pères formulaient une théorie. On dirait que nous avons assez pensé dans le dernier siècle; nous ne voulons plus qu'agir. Aussi nos plus récens ouvrages philosophiques sont plutôt de la philosophie politique que de la philosophie pure, notamment le dernier et vaste travail de M. de Lamennais, que nous nous réservons de juger, le livre de M. Pierre Leroux sur la perfectibilité indéfinie de l'humanité, sorte de dogme pour lui, défendu avec plus de chaleur que de justesse, et qui porte le vice de tous les systèmes d'exagération.

C'est ici peut-être le lieu de rappeler l'excellent ouvrage de M. de Tocqueville sur la Démocratie, qui accompagne ce numéro et qui est l'œuvre d'un grand esprit et d'un grand écrivain. Cependant la philosophie pure n'a pas été sans fécondité en France : les œuvres de MM. Victor Cousin et Jouffroy sont connues; les cours de la Sorbonne et du collége de France, s'ils ne rappellent plus les beaux jours d'autrefois, tiennent cependant le public au courant de la science. Nous avons signalé l'ouvrage de M. Rogniat, intitulé Philosophie sans système; les travaux de M. Azaïs; la traduction, par M. Peisse, des Fragmens de la Philosophie d'Hamilton, l'antagoniste de M. Cousin. Il faut y joindre les excellentes recherches de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur Aristote, et les travaux de M. Ravaisson, qui promettoit, fort jeune, un philosophe distingué à la France, et qui a tenu une partie de ses promesses.

L'économie politique a été signalée par plusieurs grands travaux. En tête, les recherches si profondes et si complètes de M. Dureau de la Malle sur l'économie politique des Romains, dont il fait connaître successivement les systèmes de poids et mesures, les monnoies et leurs valeurs comparées aux nôtres, le prix des salaires, les revenus des terres, celui de l'impôt, le taux de la population, dans laquelle il retrouve moins d'esclaves qu'on n'en a compté jusqu'ici, ajoutant les indications les plus minutieuses et les plus précises

sur les lois, les formes du gouvernement, les mœurs des différen classes des citoyens, et enfin tout ce qui a composé la société maine. A côté de ce travail, il faut placer la savante Histoire i lienne de l'économie politique au moyen âge, par le chevalier brario, où l'on trouve, entre autres aperçus curieux, le prix grains de 1289 à 1397. Pour l'économie politique moderne, il f citer les beaux travaux statistiques des différentes administratio de la France, et ceux publiés par la savante commission piémo taise, sous les auspices du roi Charles Albert, qui trouve des hom mes du plus vrai mérite pour réaliser toutes ses idées de progr intellectuel et moral. Dans cette science, l'Angleterre a produ aussi un grand nombre d'ouvrages dont les titres seuls seroie trop longs à rapporter. Nous en avons analysé plusieurs. Cepen dant, l'année qui vient de s'écouler ne s'est signalée par aucu grand travail; mais cette absence de tout monument important d la science a été compensée par la multitude des publications d détail sur l'économie politique, la statistique industrielle, commer ciale et financière. Les finances et le crédit sont parfaitement étu diés et compris par nos voisins. Leurs systèmes comme leurs écrit sont des modèles dans ce genre, qui commence aussi à forme école parmi nous. Nous avons signalé, en effet, les recherches d MM. Pecqueur, de Ripert-Montclart, Courtet de Lisle, Gastaldi Courcelles-Seneuil sur les Banques et le crédit, ainsi que les tra vaux étrangers de MM. Tucker et Chitti sur le même objet. O s'est fort occupé aussi des chemins de fer, et, si la France ne me pas à exécution quelque grand projet à ce sujet, ce n'est pas faut d'enquêtes et d'études préalables. Ce culte des intérêts matériels comme on les appelle, qui domine depuis plusieurs années, n'em pêche pas quelques esprits moins préoccupés de leur importanc de se rejeter sur le côté moral de la société, et de tenter de louable efforts pour faire pénétrer là des améliorations si nécessaires. Ce en étudiant toute la profondeur des plaies morales que l'on pourr découvrir sûrement le remède qui doit les guérir. Tel est le bu que se sont proposé M. de la Farelle; dans ses Études sur l'amé lioration du plus grand nombre, où il pèse les réformateurs et le institutions de bienfaisance modernes; M. Frégier, dans son livr remarquable sur l'amélioration des classes ouvrières, dont il ne s contente pas d'étudier les besoins et les vices, soigneux qu'il e d'indiquer le remède à côté du mal; les observations de M. Vil

lerné, qui a parcouru la France pour étudier sur les lieux l'état physique et moral des ouvriers, et s'est attaché à en tracer le portrait dans les principales industries.

La géologie et l'agriculture sont aujourd'hui cultivées avec plus de succès que jamais en Europe. L'application de la géologie à l'agriculture a fait de cette dernière une véritable science, ayant maintenant ses systèmes, ses règles et ses lois. L'agriculture appliquée à l'industrie, et principalement à l'industrie séricicole, jouit aussi d'une véritable faveur ; le succès des leçons de MM. Beauvais, d'Arcet et Dumas l'indique en France ; et la réputation européenne de M. Bonafous, sans contredit le plus habile des agronomes de l'Italie, prouve que les populations savent reconnaitre ce que l'on fait pour leur richesse et leur prospérité.

L'histoire naturelle a fourni récemment quelques ouvrages dignes de remarque. En France, rien ne donne mieux l'idée de l'état de nos sciences chimiques et physiques, que les travaux et les publications de l'Académie des sciences, vraiment sans rivale en Europe, foyer où s'élaborent tant de découvertes remarquables, et qui s'est honorée naguère, par son discernement et son empressement, à doter le monde savant de la brillante invention de M. Daguerre. L'éclat et la popularité des travaux de l'Académie des sciences nous dispensent de les rappeler, et chacun juge par là de la position scientifique de la France en Europe. Ce n'est pas à dire que les autres nations n'aient produit aucune œuvre digne d'éloges dans ces diverses branches que nous avons signalées : nous avons appelé l'attention publique sur plusieurs ouvrages allemands d'une haute portée. Nous rappelons surtout à nos lecteurs l'histoire et la bibliographie de la Géognosie, par M. Keferstein, que distinguent tant de précieux renseignements sur l'art des métaux dans les contrées septentrionales de l'Europe, depuis le sixième siècle jusqu'à ce jour. Quant à l'étude de la médecine en France, elle a toutes les allures de la science la plus relevée. Sans entrer dans aucun détail sur les publications de la médecine pratique, nous nous contenterons de signaler le beau travail de M. Littré sur les OEuvres d'Hippocrate dont il a entrepris la traduction, et où il a déployé toute la science du philologue et toutes les connoissances de l'art (1).

(1) La Revue de Bibliographie analytique nous semble destinée à fournir

Philologie et littérature ancienne.—L'époque où l'on a commencé à exhumer les restes de l'antiquité classique enfouis dans la poudre des siècles exerça une si grande influence sur les esprits de l'Europe, qu'elle a reçu le nom de *renaissance*. Cette résurrection des temps anciens se poursuit depuis quatre siècles. Mais, malgré les efforts des savants les plus habiles et les plus profonds pour mettre à jour l'antiquité grecque et romaine, ils n'ont pu parvenir encore à épuiser cette mine sans cesse exploitée et toujours féconde. Notre siècle cependant, il faut l'avouer, a beaucoup fait dans cette voie, et les travaux les plus récens témoignent du progrès de la science philologique et de la critique en Europe. Nous allons indiquer rapidement quelques-uns des principaux résultats obtenus.

La poésie grecque a été, cette année, l'objet de quelques publications importantes. On a reçu, entre autres, la première collection des fragmens des poëtes épiques qui ont vécu entre Homère et Alexandre, par M. Duntzer; les restes de quatre de ces poëtes ont été traités plus philologiquement par M. Dübner, qui a fait entrer son travail dans la collection Didot. La connoissance de la Théogonie d'Hésiode a été avancée par les notes posthumes de Wolf et les recherches de M. Ranke; Quintus de Smyrne, négligé depuis longtemps, a été fort amélioré dans un grand nombre de passages par les publications de M. Spitzner et par l'édition que M. Lhes

tous les élémens d'une statistique littéraire et industrielle en même temps; elle peut servir à montrer dans quelles proportions la librairie de chaque nation entre dans la publication générale, et quelles sont encore les proportions particulières dans les différentes divisions bibliographiques.

Nous n'aurions pas fait sur notre Recueil les calculs suivans qui en démontrent l'importance; mais nous les devons à l'un de nos abonnés, M. Poisson, sous-préfet de Reims, économiste distingué, qui nous a fourni à ce sujet un travail que nous aurions bien voulu insérer textuellement. M. Poisson a calculé que, dans les dix premiers mois de l'année, la Revue de Bibliographie avoit analysé, dans sa seule division des sciences et arts, 112 ouvrages, 80 françois, 13 latins, 9 allemands, 6 italiens, 3 anglois, 1 espagnol; que les ouvrages françois avoient donné 29,087 pages d'imprimerie; les ouvrages latins, 2,995 p.; les ouvrages allemands, 1,818 p., etc.; que le total des pages d'impression analysées dans cette seule série étoit de 40,124. Dans ce nombre la philosophie y entre pour 5,210 p.; la philosophie politique, pour 8,491 p. l'histoire naturelle, pour 1,648 p.; la médecine, pour 5,912 p.; l'économie politique et la statistique, pour 7,716 p., etc. Dans le total des pages imprimées, 23,674 sont sorties des presses de Paris. Les villes qui viennent après sont Berlin, Leipsick, Amsterdam, Bruxelles, etc.

:a a donnée dans la collection Didot. Dans la poésie dramatique, une grande lacune a été comblée par un ouvrage longtemps attendu, le Recueil des restes de la littérature comique perdue. M. Meineke, qui s'y est préparé pendant plus de trente ans, a commencé à faire imprimer ce Recueil, qui s'étend déjà jusqu'à la fin de la comédie dite ancienne. L'éditeur l'a fait précéder d'un excellent traité littéraire, où, sous le titre d'*Historia comicorum*, il examine l'histoire de la comédie grecque. La connoissance des pièces perdues d'Aristophane a fait, à cette occasion, un pas immense, grâce à l'ouvrage de M. Bergk, qui fait partie du précédent recueil. Ces découvertes ont été complétées par celle d'une pièce fort remarquable sur l'histoire de la comédie, retrouvée dans la bibliothèque royale et imprimée par M. Cramer dans ses *Anecdota parisiensia*. Nous terminerons cette énumération poétique par la mention du travail de M. Letronne sur Scymnus, qui appartient à la poésie didactique, et par celle des travaux de MM. Sander, Welcker, Schneider, Richter et Apitzius sur les tragiques grecs.

En fait d'histoire, nous avons eu les *Fasti hellenici*, de Clinton, les fragmens historiques de Manethon et de Sanchoniathon; les extraits importans d'Eusèbe, dont Scaliger s'est servi et qui ont été publiés intégralement dans les *Anecdota parisiensia*, de même qu'un Extrait d'histoires perdues, qui sera d'une grande utilité aux éditeurs futurs de Polybe, de Dion Cassius et autres, et le *Prœmium* de Denys d'Halicarnasse, considérablement amélioré d'après le manuscrit du Vatican, par Tieschl, dont il ne faut pas oublier de mentionner les profondes recherches sur les bibliothèques et les bibliothécaires d'Alexandrie.

La géographie ancienne s'est enrichie de la découverte si précieuse du manuscrit original des Petits géographes, que M. Miller a fait connoître au monde savant, par une nouvelle édition de Marcien d'Héraclée et par des recherches sur d'autres géographes grecs. Ce manuscrit a été encore l'objet d'une savante publication due à M. Letronne, dont les réflexions ont confirmé plusieurs des résultats critiques acquis par M. Miller. C'est ici que nous devons rappeler avec éloge le Pausanias de M. Walz, le Ptolémée de M. Wilberg, les Dèmes attiques de Leake, traduits en allemand par M. Westermann; la savante édition d'Aboulféda, par MM. Reinaud et de Slane, et les travaux de M. Tafel, sur Thessalonique, et de M. Bobrik sur Sicyone. Mais une place à part est due au grand

de saint Augustin, et la révision qu'il en a faite sur huit manuscrits des plus anciens. Il y a beaucoup de choses nouvelles dans ce volume.

La littérature grecque et latine a aussi fourni plusieurs ouvrages généraux, tels que l'Histoire de la Poésie grecque, par Bode, ouvrage très-savant et très-complet, quoique l'auteur manque du talent nécessaire pour bien tracer les caractères des grands auteurs; mais l'indication des sources et leur historique y sont rappelés avec exactitude (il a paru les quatre volumes qui terminent la poésie dramatique); deux forts volumes de Welcker, qui traitent des fragmens des tragédies perdues de Sophocle et d'Euripide, et qui, par un vaste savoir et un grand talent de combinaison, en montrent les sujets et l'économie présumable; la Chronologie des pièces d'Euripide, publiée par M. Zirndorfer, ouvrage très-bien fait et contenant beaucoup de choses neuves, entre autres les allusions politiques d'Euripide; l'ouvrage d'Ulrich sur les anciens historiens de la Grèce, qui paraît plus brillant que profond, mais qui, du reste, fait preuve de talent, et l'excellent travail de Grauest sur la poésie épique des Romains.

La littérature latine, quoique moins cultivée que les lettres grecques, ne laisse pas d'avoir aussi provoqué la critique des philologues. M. Alschefski a contribué à avancer la correction critique de Tite-Live, qui est loin d'être achevée. Pour chaque décade, les sources sont différentes, et on fera bien d'achever d'abord le travail sur la troisième, d'après le manuscrit en onciales de la bibliothèque du roi, les documens pour les autres n'étant pas aussi anciens. Boetticher a traité les passages de Tite-Live qui se rapportent à l'histoire de Syracuse, avec une critique et un savoir bien rares. Si nous ajoutons à tout ce qui précède l'indication de quelques travaux sur les grammairiens latins, nous aurons un tableau à peu près complet de toutes les richesses philologiques que l'année a vues paraître. M. Gaisford a publié les *Scriptores rei metricæ latini*, inédits. De la collection de Lindemann, il a paru le *Charisius* bien amélioré d'après la collation que Niebuhr a faite à Naples. Le *Festus* a de même été revu sur le fragment de Naples, par O. Müller, qui y a ajouté un commentaire plein de résultats nouveaux. Celui de M. Egger contient aussi de bonnes choses. Enfin on doit à M. Osann l'éclaircissement de beaucoup de points de l'histoire littéraire des grammairiens latins, qu'il a insérés dans le second vo

ame de ses *Analecta*. N'oublions pas une publication récente qui it tant d'honneur à la science françoise, la Vie d'Horace, par I. le baron Walckenaer, déjà célèbre par un travail du même enre sur notre illustre fabuliste, et qui, par la sûreté de sa crique et la profondeur de son érudition, semble éminemment desiné à ce rôle d'historien littéraire.

Littérature moderne. — Nous ne désirons donner à ce titre que a signification qu'il a reçue dans notre Revue. Nous en avons restreint le sens, en retranchant de notre cadre les romans, les poésies et les productions dramatiques, non pas, répétons-nous avec empressement, que nous voulions formuler des jugemens et des exclusions défavorables; mais nous avons pensé que cette partie à féconde de la littérature obtenoit dans toutes les voies de la publicité un accueil et une attention qui pouvoient nous permettre de diriger exclusivement la nôtre vers des genres trop négligés juqu'ici. Sous ce titre de *Littérature moderne*, nous allons donc dire quelques mots des matières et des ouvrages qui nous ont surtout préoccupés. Réglons promptement ce qui concerne la littérature étrangère; car la plus grande importance appartient ici, sans conteste, à notre pays. Il a pour lui le plus grand nombre des productions et les ouvrages les plus considérables. En Allemagne, nous avons distingué l'histoire de sa Littérature poétique nationale, depuis les premières traces jusqu'au treizième siècle, par M. Gervinus; le Recueil des Proverbes et Sentences du peuple allemand des temps anciens et modernes; le Recueil des poésies populaires des Grecs modernes comparées aux chants populaires des anciens Grecs, par M. Firnenich; l'Essai de physiologie du langage, avec développement historique des idiomes occidentaux, d'après des principes physiologiques, par le docteur Rapp, et une remarquable suite de travaux de tout genre sur la constitution et les caractères particuliers des principales langues de l'Europe. L'Italie s'est signalée par l'apparition de l'ouvrage de M. le comte Balbe, consacré à l'examen de la littérature, pendant les onze premiers siècles de l'ère chrétienne: ce n'est point une histoire de cette littérature, mais une manière nouvelle et féconde de la considérer. L'ouvrage a été traduit en françois par M. l'abbé Martigny. Nous avons remarqué encore la bibliographie des romans et des poëmes de chevalerie italiens, de M. Melzi, guide assuré pour tous ceux qui veulent être initiés aux trésors de la littérature italienne. M. Bonafous, qui

honore à tant de titres sa patrie, a su rendre en vers graci
exacts le remarquable poëme latin de Vida, sur la soie. N
comptons pas toutes les éditions nouvelles et nombreuses de
rateurs dont l'Italie s'enorgueillit; elle possède une réunion
vains dont elle a certes le droit d'être fière. Comme tant d'
nations, sa gloire littéraire peut sembler aujourd'hui déchue
elle montre qu'elle a toujours au même degré le goût du no
du beau, par l'ardeur pieuse avec laquelle elle étudie se
dèles.

L'Angleterre a peu de choses à nous offrir; toutefois ell
porte à ses modèles un culte qui n'est point dans l'essence de
esprit, car nous sommes impatiens de tout joug, même de c
l'intelligence et du génie, mais qui sied éminemment à son
tère régulier, hiérarchique et fanatique de ses gloires natio
Milton, Shakspeare, Pope, Dryden, sont constamment l'ol
dissertations et de commentaires intéressans. Quant aux p
tions originales, depuis Walter Scott, qui avoit élevé le rom
dignité de l'histoire, la littérature semble être retombée da
plus infimes degrés du roman. Il s'en faut toutefois que ce
ment soit sans exception, et nous pourrions citer des prod
inspirées par l'imagination ou l'érudition modernes, qui prot
avec d'autant plus d'évidence qu'elles sont rares, contre cet
peur : nos lecteurs se les représentent suffisamment. Dans l
gues du Nord, il commence à se faire quelques travaux qui l
nous permettront de juger, en plus entière connoissance de
l'état et la valeur de leur littérature. Un ouvrage qui ne contr
pas peu à amener ce précieux résultat est l'Histoire de la
scandinave, par M. Edelestand du Méril, qui nous a donné
tique de ce peuple, la traduction et l'explication de ses prin
chants. Le plus naturel et le plus juste rapprochement amèn
nom de notre courageux et savant compatriote M. Marmi
semble s'être voué à la découverte intellectuelle de l'Islande,
nous a déjà donné de si précieux travaux sur la littérature e
toire de cette contrée.

Les belles-lettres françoises ont partagé, depuis vingt an
recrudescence que l'on a remarquée dans les recherches l
ques; et, en effet, c'est à ce goût pour les manuscrits ancie
l'on a dû une branche nouvelle de littérature : nous voulons
de cette poésie du moyen âge, longtemps dédaignée et ig

mais littérairement réhabilitée aujourd'hui par les travaux critiques et les savantes éditions des Raynouard, des Paris, des Michel, et de tant d'autres érudits, leurs élèves et quelquefois leurs émules. Nous ne pouvons entrer ici dans des discussions sur le plus ou moins de valeur réelle de cette littérature. La question qui la concerne n'a pas encore été examinée d'une manière générale et complète, sans enthousiasme comme sans dénigrement. On préfère, pour le moment, mettre les monumens en lumière. L'ensemble de l'histoire critique et littéraire ne peut venir qu'après ce dépouillement préparatoire; mais, une fois les matériaux bien connus, nous sommes sûrs que l'historien ne manquera pas à la mission qui l'attend. Un savant entre tous, par son goût inné et ses connoissances spéciales, nous semble destiné à remplir ce rôle. On pense que nous voulons désigner M. Paulin Paris; et nous ne cesserons de lui rappeler que ses succès dans cette voie sont un engagement pour lui de doter la littérature du moyen âge de cette histoire qu'elle réclame impérieusement. En attendant, M. P. Paris poursuit la publication de son ouvrage sur les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi; et, par des notices toujours exactes, savantes, souvent développées en forme de dissertations, il fait bien connoître la plupart de ces précieux monumens littéraires, qui ne sont consultés que d'un petit nombre d'érudits. Son dernier volume est surtout remarquable par l'analyse de plusieurs romans ou chansons de geste, aussi curieuses que peu connues; il en donne beaucoup d'extraits, mais aucune en entier. M. Edward le Glay a voulu publier d'une manière complète le roman de Raoul de Cambray, l'un des plus anciens du cycle carlovingien, et il l'a fait avec toute la critique et l'érudition d'un homme déjà exercé.

Le savant et infatigable M. Francisque Michel a ajouté à ses nombreux travaux la publication de la Manekine et du tournoi de Ham. On doit à M. Bourdillon la traduction du poëme de Roncevaux, et M. de Martonne, connu par son édition de Parise la duchesse, a jeté une analyse préparatoire d'un autre roman des Douze Pairs, Aye d'Avignon, dont il prépare la publication. On se souvient de celle qui a été faite de la Nancéide par M. Schütz. Ce poëme latin, de Pierre de Blarru, donne sur la guerre de Nancy et la mort de Charles le Téméraire des détails d'un haut intérêt. Des études qui méritent encore tout l'accueil des amateurs de notre ancienne littérature sont celles de M. Gustave Brunet, sur les patois

de la France, dont il met en lumière les monumens avec
de zèle que de science, pendant qu'en Allemagne un phil
également patient et pénétré de l'utilité de la connoissance
tois pour celle de la littérature nationale, M. Schnakenburg
le tableau synoptique et comparatif de nos idiomes populai
travaux sur l'ancien langage de la France nous rappellent u
bien douloureuse pour la philologie françoise, et un ouvra
tiné à lui faire faire de grands progrès : nous voulons pa
M. Fallot et de ses Recherches sur les formes grammaticale
langue françoise et de ses dialectes au XIIIe siècle, dont M. C
a compris et signalé toute l'importance. L'étude de la lang
a fait de notables progrès depuis peu, est appelée à de grand
loppemens. C'est pour parer à ce besoin qu'ont été entrepri
réimpression et une refonte du Glossaire de du Cange, vaste
ment élevé à la science par le dévouement bien connu de MM
frères.

Mais les belles-lettres françoises ne se sont point conte
ces travaux spécialement d'érudition. Des ouvrages de p
main, tels que l'Histoire littéraire de la France avant le XII
de M. Ampère; les Essais de M. Géruzez et de M. Patin,
époques diverses de notre littérature, ont montré que l'on
élever la critique littéraire à la hauteur de l'histoire, en é
les œuvres de l'esprit non-seulement au point de vue de la c
tion littéraire, mais des idées, des mœurs, des croyances do
sont le produit et l'expression. La littérature, telle que l'a
dérée M. Ampère, est l'histoire de l'esprit humain, de la c
tion dans sa plus haute appréciation. Son ouvrage a été
d'une récompense flatteuse de la part de l'Académie des i
tions et belles-lettres, qui lui a décerné le prix Gobert. Le
ques et les éloges dont il a été l'objet à cette époque nous
sent d'entrer dans plus de détails sur un ouvrage suffisa
connu et jugé.

Géographie et Voyages. — L'Angleterre, à elle seule, pul
tant d'ouvrages sur la géographie et les voyages que tous les
États de l'Europe. Cela se conçoit : son immense naviga
l'étendue comme la distance de ses possessions d'outre-
procurent la nécessité et les moyens de connoître les autres n
Elle écrit beaucoup parce qu'elle voyage beaucoup; et il fau
connoître, soit habitude, soit aptitude nationale, les meille

ations de voyages, les ouvrages de navigation les plus distingués t les plus nouveaux, sont produits par l'Angleterre. Immédiatement après vient la France, non moins hardie dans ses explorations ointaines, plus savante même dans l'histoire de la géographie, lus habile à observer et à décrire les mœurs. L'Allemagne dispute à la France cette prééminence pour les questions de géographie ncienne; et, quoique peu voyageuse, elle ne laisse pas de produire, dans cette littérature spéciale des voyages, quelques ouvrages dignes de remarque. Les États-Unis, voyageurs commerciaux à la manière des Anglois, promènent aussi leur observation sur tous les points du globe, et en publient fréquemment les résultats politiques et pratiques. Enfin le Portugal et la Hollande, ces deux anciennes reines de la mer, prennent part, mais dans de moindres proportions, à ce mouvement vers lequel le sentiment de leur vocation ancienne les pousse toujours, malgré leur décadence politique.

Les productions publiées sur la géographie ont été si nombreuses, qu'il ne nous est point permis d'entrer dans des détails qui prolongeroient notre examen hors de toute mesure. Qu'il nous suffise de rappeler, en Allemagne, les travaux de M. de Humboldt sur la découverte de l'Amérique, ceux de M. Kriegk sur l'histoire de la géographie générale, de M. Reinganum sur l'histoire des cartes anciennes. En Angleterre, les ouvrages de MM. Masson, Johnson, Bell, Dillon, sur l'Inde, l'Australie, la Circassie, l'Arménie, l'Islande, la Russie, etc.; en France, le savant ouvrage de M. le marquis de Fortia d'Urban sur la Chine, dont il poursuit parallèlement la description géographique et l'histoire antédiluvienne; les travaux de M. Jomard sur l'Arabie; et sur l'Orient la série des travaux distingués, à des titres si divers, de MM. Boué, Boré, Letellier, Poujoulat, Tamisier, Clot-Bey, Caldavenne, Barrau, etc.; les relations de *la Bonite*, de M. Freycinet, de M. Dumont-Durville; les publications de documents sur l'histoire de l'Amérique, dus à M. Ternaux-Compans, et les travaux si utiles de la Société de géographie. Nous ne devons pas oublier non plus la part apportée aux études géographiques par le représentant de la science portugaise parmi nous, M. le vicomte de Santarem, auquel il a été donné d'avoir raison contre M. de Humboldt, dans cette question si importante de l'antériorité de la découverte de l'Amérique.

Histoire. — C'est ici une des divisions sous laquelle nou compris le plus grand nombre d'ouvrages, et c'est ici surt brillent la science et l'érudition françoises.

Nos productions historiques se divisent en documents et o de première main. En tête des publications de documens ques, il convient, sous tous les rapports, de placer les de numens dont les bénédictins ont jeté les larges bases et qu titut poursuit d'une manière digne de ses devanciers : no lons parler de la collection des Historiens originaux de la et du Recueil des ordonnances de nos rois. Ce sont là les d lides colonnes de tout notre édifice historique. Voilà quel mens sont réellement utiles, et c'est ainsi qu'ils doivent ét duits avec une critique intelligente et féconde pour rappor leurs fruits. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a cette année, le tome vingtième de chacune des deux coll Le premier comprend les historiens de la France depuis sai jusqu'à Charles IV, et le second les ordonnances rendues à à 1497. Rapprochement douloureux ! MM. Daunou et de ret, éditeurs de ces deux beaux travaux, ont été l'un et ravis à la science depuis leur apparition, couronnant ains une œuvre éminente, une vie toute dévouée à la science et a de notre histoire. A côté de ces deux grandes entreprises, placer la collection des documens inédits publiée par les s ministre de l'instruction publique, et dont les livraisons récentes comprennent la correspondance de Henri d'Escoub Sourdis, par M. Eugène Sue; la chronique de Bertrand D clin de Cuvelier, par M. Charrière; les archives administrativ ville de Reims, par M. Pierre Varin; la chronique d'un relig Saint-Denis, comprenant le règne de Charles VI, par M. Bel un choix de lettres des rois, reines et autres personnages de de France et d'Angleterre, par M. Champollion Figeac, les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du roi, Louis à Philippe le Long. M. Paulin Paris, par son ex édition des Chroniques de Saint-Denis, et M. de Luynes, publication de Mathieu Paris, ont rendu aussi un véritable à l'histoire, et l'on doit louer encore, quoiqu'en se réser faire un choix, les publications de la Société de l'Hist France. Au nombre des publications particulières qui n d'être distinguées, nous placerons l'Histoire des ducs de N

lie et des rois d'Angleterre dont la connoissance est due à M. Francisque Michel ; la correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, sa fille, recueillie par le savant M. le Glay ; les lettres de Marie Stuart, publiées par la piété du prince de Labanoff ; la correspondance de Henri IV et de Maurice le savant, due aux soins de M. de Rommel. Parmi les ouvrages consacrés à des règnes ou à des personnages spéciaux, nous avons cité avec éloge l'histoire de saint Louis, par M. de Villeneuve Trans, cette vie qui fait aimer et admirer celui qui en est le héros, car elle a été faite avec admiration et amour ; l'histoire de Louis XIII, par M. Bazin, œuvre de sagesse et d'exactitude où l'auteur se contente d'être vrai, dédaignant d'être brillant : l'histoire du règne de Louis le Pieux, par M. Frantin, et la biographie de Jacques Cœur, par M. le baron Trouvé.

Mais, pendant que la masse des esprits semble préoccupée du soin et du besoin exclusif de recueillir les faits et les documens historiques, quelques-uns restent fidèles à cette école de philosophie historique qui, estimant assez avancée l'investigation des faits, se croit autorisée à tirer des conséquences et à formuler des systèmes. Il y a une expression de cette tendance synthétique dans le succès toujours grandissant et la réimpression de l'ouvrage si éminent de M. Guizot sur l'histoire de la civilisation. Nous avons mentionné avec distinction l'ouvrage écrit par M. Hello sous le titre de Philosophie de l'histoire de France. Il faut y joindre celui de M. Dumolard, honoré des éloges de l'Académie lors du concours récent pour le prix institué par M. le baron Gobert, et qui a produit les idées les plus hardies et les plus systématiques sur le moyen âge et la féodalité.

Ce concours que nous venons de nommer appartient au mouvement des études historiques. Nous ne voulons pas en juger l'influence salutaire ou nuisible sur la science : nous constaterons seulement qu'il est devenu un stimulant de plus pour cette ardeur historique qui nous domine. L'affluence a été grande et deviendra de plus en plus pressée aux abords de l'Académie, et celle-ci auroit eu, au plus haut degré, l'embarras du choix, si la qualité des œuvres avoit égalé la quantité. Mais, il faut le dire, sans vouloir préjuger en rien l'action future de ce concours, jusqu'ici les récompenses du baron Gobert ont provoqué et mis en relief peu de talens ignorés et encore moins de chefs-d'œuvre inconnus. L'ouvrage que

M. Augustin Thierry a publié sous le titre de Récits des temps mérovingiens étoit, par le mérite de ce travail et le nom de l'auteur parfaitement hors ligne. Combattre, pour lui, c'étoit vaincre aussi c'est un succès qui, en contentant tout le monde, n'a surpris personne. Nos lecteurs se souviennent que nous avons analysé ce ouvrage avec toute l'importance qu'il mérite. Tout est dit pareillement sur la valeur des savans ouvrages de MM. Michelet, Monteil et Sismondi. A ces noms on joint, sans trop de désavantage, ceux de MM. Burette, Henri Martin, etc.

Mais toute science est loin d'être concentrée à Paris, et, sans croire à cet avenir si désiré par les provinces de la décentralisation intellectuelle, il faut rendre justice à la saine érudition, à la science véritable dont quelques-uns de leurs savans font preuve fort souvent dans d'importans travaux. Analyser nous seroit impossible, qu'il nous suffise de rappeler les excellentes recherches de M. de Courson sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine; l'histoire du Béarn, par M. Mazure; celle du Roussillon, par M. Henry; de l'Aunis, par M. Massiou; du Poitou, par M. de Saint-Hermine; celle des Vigueries de cette province, par M. de la Fontenelle de Vaudoré, et surtout l'histoire du parlement de Normandie, ouvrage vraiment remarquable et qui honore beaucoup son auteur, M. Floquet. Sur tous les points de la France, non-seulement les provinces, mais les villes, les bourgs, les châteaux même sont l'objet de publications historiques: cela est louable et cela est utile. L'histoire provinciale a été réellement négligée, et ce n'est que lorsque nous aurons la collection de ces histoires particulières que nous pourrons entreprendre avec des chances de succès notre histoire générale. L'une des plus intéressantes monographies qui ont marqué cette année est l'histoire du château de Blois, par M. de la Saussaye, à côté de laquelle on place, sans trop de défaveur, l'histoire de l'abbaye de Fécamp, par M. Leroux de Lincy, et celle du château d'Arques, par M. Deville. Nous terminerons enfin l'inventaire de cette année *historique*, si nous mentionnons les services rendus par une publication toute spéciale, la Bibliothèque de l'École des Chartes, actif et irréfutable plaidoyer en faveur de l'utilité de cette institution.

Cette ardeur pour l'histoire nationale nous fait négliger celle des autres peuples, et c'est à tort, car il y a tout un avenir scientifique

ns l'étude de l'histoire internationale, comme dans celle déjà recommandée du droit et des constitutions étrangères. Il a paru cependant deux ouvrages appartenant tous les deux à l'histoire moderne; ils sont tous deux également du domaine de la biographie, ; ont pris un sujet étranger : ce sont la vie de Washington, par I. Guizot, et celle de Pie VII, par M. Artaud; l'une, profonde tude politique et sociale; l'autre, biographie intéressante et vraie. Quant à l'histoire des anciens peuples, deux seuls ouvrages encore, mais bien réellement remarquables, sont venus représenter la science françoise dans cette voie trop négligée. Le premier est l'Histoire antédiluvienne de la Chine, par M. le marquis de Fortia, précieux résultat de toute une vie d'études et de recherches, où l'antiquité de la Chine est établie par des preuves irréfragables, de même que la puissance de cette monarchie contre laquelle quarante siècles n'ont rien pu, et que cependant une poignée d'Anglais prétendent renverser sans efforts! Le second ouvrage est l'Histoire de la domination romaine dans les Gaules, de M. Amédée Thierry, travail neuf, et cependant vrai, où le respect des faits n'a nullement nui à la largeur et à la hardiesse des inductions.

Si une nation élevoit quelques prétentions contre la supériorité de la France pour les études historiques, ce seroit peut-être l'Allemagne; mais le rôle d'historien exige un ensemble de vues, une hauteur et une hardiesse de coup d'œil qui semblent peu propres au caractère allemand. Aussi les travaux généraux d'histoire sont rares en Allemagne, et les historiens, dans la large acception de ce mot, s'y montrent peu souvent. Mais les questions de détail y sont étudiées et traitées avec cette patiente et sûre méthode qui creuse beaucoup, affirme peu, et, si elle ne façonne pas le minerai, sait du moins l'extraire parfois à de très-grandes profondeurs. Toutefois il faut faire une réserve pour l'histoire ancienne : les Allemands s'en occupent plus que nous; témoin, entre autres ouvrages d'une haute importance, l'Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, par Van Limburg Brouwer; l'Histoire de la Grèce depuis la fin de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la bataille de Mantinée, par G. R. Sievers; l'Histoire de la constitution de la république romaine, par M. Gœttling, et surtout le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, imprimé à Bonn. En pénétrant dans l'histoire spéciale de l'Allemagne, on trouve au début une question qui a été longtemps agitée sans qu'on puisse se promettre encore une solution

définitive : c'est celle de l'origine des Francs. Tout récemment encore elle vient d'exciter l'attention d'un écrivain distingué, M. Ferdinand Huschberg, qui, en réunissant tout ce qui concerne le commencemens des Allemands et des Francs, a voulu faire connoître réciproquement aux deux pays la partie de ce passé qu'ils ignorent le plus. Quant aux publications de matériaux, elles sont nombreuses et quelques-unes importantes : de ce nombre, citons le grand ouvrage de M. Pertz, *Monumenta Germaniæ*, contenant les monumens originaux de l'histoire nationale. Vienne surtout et l'Autriche mettent au dehors leurs archives et leurs documens. Quant à l'histoire moderne, on distingue l'Histoire de la guerre de Trente ans, par Daniel Richter, qui, après dix ans de travail, vient nous donner la vérité technique, et non une relation littéraire et artistement défigurée de ce grand événement; l'Histoire suédoise de Charles XII, de M. Lundblad, traduite en allemand par M. Janssen, et où Voltaire est fort attaqué comme infidèle, partial, et ayant écrit pour la vogue et non pour la vérité. Les principautés allemandes travaillent aussi à cette résurrection historique, poursuivie par les grands États. Cette année a vu l'Histoire du Luxembourg, par le docteur Paquet; celle du Limbourg, de P. Ernst, publiée par M. Édouard Lavallene; et l'Histoire d'Aix-la-Chapelle, de M. Christian Quix.

La Belgique, si voisine de la France, ne pouvoit s'empêcher de partager notre goût pour les recherches historiques; elle y étoit d'ailleurs préparée par les tentatives de plusieurs esprits éminens, qui, depuis la formation du royaume des Pays-Bas, avoient senti le besoin de reconstruire dans l'histoire cette nationalité belge et hollandoise qu'avoient renversée un instant les événemens politiques. A l'imitation de nos comités historiques, S. M. le roi Léopold a créé une commission d'histoire, chargée de retrouver et de faire connoître tous les monumens nationaux. La publication de Philippe Mousk a été l'un des fruits de cette création à laquelle on doit une foule de précieux travaux de détail. L'Académie de Bruxelles ne cesse aussi de rendre des services à l'histoire et à la littérature. La Belgique peut lutter avec des États bien plus considérables sous le rapport politique; et avec des hommes tels que MM. les barons de Stassart et de Reiffenberg, de Gerlache, Quetelet, etc., sa position intellectuelle peut se promettre tous les développemens.

Antiquités. — Quant aux antiquités, leur étude est toujours en

proportion de l'ardeur pour les recherches historiques. En effet, l'étude des monumens doit toujours marcher avec celle des textes; elles se fécondent mutuellement, en se servant de preuves l'une à l'autre. Aussi, pendant qu'en France on organise à l'envi des sociétés destinées à mettre en lumière les documens historiques, il s'établit, chaque jour, quelque nouvelle académie vouée aux recherches archéologiques. La première en date et en importance, la Société royale des Antiquaires de France, vient de réparer, par la publication d'un savant et volumineux recueil de Mémoires, le retard qu'elle avoit mis, en 1839, à continuer la série annuelle de ses publications. Après elle, et en tête des sociétés laborieuses et fécondes en résultats scientifiques, il convient de nommer les Sociétés des Antiquaires de Normandie, de la Picardie, de l'Ouest, du Midi. Chacune de ces académies publie des Mémoires où l'on trouve, sur l'histoire et sur les antiquités locales, les renseignemens les plus curieux et les moins connus. Nous ne devons point oublier non plus les services déjà rendus à la science par la commission récemment formée pour nous faire connoître l'archéologie de l'Afrique.

Parmi les travaux particuliers, nous avons signalé déjà les lettres si savantes et si probantes de M. Raoul-Rochette, sur la peinture des anciens. Nous rappellerons les explications de l'inscription de Rosette, données par MM. Letronne et Lenormant; le livre tout nouveau et si digne d'éloges de M. Mauduit, contenant ses découvertes dans la Troade; mais surtout le beau travail patiemment et savamment édifié par M. Jal, sous le titre d'Archéologie navale; les savantes recherches de M. Géraud, sur les livres dans l'antiquité, et le grand monument littéraire élevé par MM. Champollion Figeac, père et fils, à la paléographie grecque et latine.

En Allemagne, on connoît les beaux travaux d'Otf. Müller; et ce nom rappelle une des pertes les plus regrettables de la science archéologique. Nous avons cité son ouvrage sur la description des antiquités d'Antioche, et l'Histoire du temple de Salomon, de M. Keil.

La Société archéologique de Londres ne cesse, par ses publications, de bien mériter du monde savant. A côté de ses travaux, il faut ranger l'ouvrage sur les Marbres anglois, le Dictionnaire archéologique de l'antiquité, de M. Nuttall, et l'Histoire des antiquités de Winchester.

Tel est le tableau du mouvement intellectuel pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous avons omis, et à dessein, beaucoup de choses; car, même en donnant à cet article des dimensions sans doute trop étendues, il est difficile d'indiquer seulement les matières principales. Nous avons voulu jeter un coup d'œil général sur les progrès de l'Europe savante. Les matériaux fournis par notre recueil nous rendoient cette tâche facile ; nous n'avons point voulu y manquer. Nous nous estimerons heureux si nous avons pu signaler à nos lecteurs le trait particulier à la culture littéraire de chacune des nations de l'Europe, et leur indiquer tout ce que l'habitude de cette littérature internationale doit amener de résultats féconds pour les savans de tous les pays. Quoique cet article soit bien long, nous demandons la permission d'y ajouter un mot sur le fait dominant du mouvement intellectuel de la France ; nous voulons parler de cette ardeur inouie qui pousse tous les esprits vers l'histoire.

Mises en honneur par un historien éminent, devenu ministre, et depuis constamment favorisées par ses successeurs, les études historiques ont eu parfois le rare privilége de faire trêve à nos préoccupations politiques ; elles sont devenues le sujet d'investigations sérieuses et même un objet de mode : grande preuve et puissante garantie de succès en France. Les résultats obtenus ont-ils été en proportion de la passion apportée aux recherches? nous n'oserions le dire. Au zèle véritable se sont ajoutées bien des passions factices. Quand tout le monde s'en mêle, il est bien difficile qu'il n'y ait pas beaucoup à blâmer, et l'on ne sauroit dire tout ce qui s'est produit de fausse science et de faux savans. Quoique bonne en soi, cette ardeur de l'inédit, qui semble s'être emparée de tout le monde, a bien des inconvéniens. Rien n'est facile comme d'amonceler les documens ; la Bibliothèque du Roi et les Archives du royaume, sans compter tous les autres dépôts publics, ont largement de quoi défrayer, pendant de longues années, toutes les presses de la France. Mais à cette publication en bloc, à cette émission matérielle de documens, la science véritable, l'histoire digne de ce nom ont-elles beaucoup à gagner? On nous accusera peut-être de vouloir refroidir une ferveur destinée, ainsi qu'on l'affirme, à faire luire enfin la lumière sur nos origines, sur nos institutions et nos mœurs. Mais ne diroit-on pas que nos origines ont été jusqu'ici impénétrables, que les sources

e nos institutions n'ont jamais été fouillées, que nos mœurs, os arts, nos habitudes sont toujours demeurés lettres closes? Oui, il y a des parties de détail à améliorer, quelques questions bien rares, mais importantes, à résoudre, quelques points obscurs de certains règnes à éclaircir, et des esprits éminens s'attachent avec raison à la solution de ces quelques problèmes que tout e monde connoît et qui de tout temps ont été indiqués à la critique des vrais savans. Mais de croire que tout est à faire, que tout est à découvrir, que jusqu'ici l'histoire n'a été qu'une confusion, un mensonge, un chaos; voilà qui est parfaitement absurde, et voilà cependant ce qu'on a écrit : voilà de ces préjugés qui ne dominent le commun des *érudits* que parce que certains esprits éminens leur ont donné créance. Non certes, en histoire tout n'est pas à découvrir; et réciproquement il s'en faut que, dans tout ce qui a été mis au jour en ces derniers temps, il n'y ait que des découvertes. Les hommes qui, jusqu'à présent, avoient compulsé notre histoire savoient aussi lire les manuscrits qui en sont la source; ils savoient où aller trouver les documens qui en éclairent l'ensemble et les détails : s'ils ont refusé d'en publier les textes, c'est qu'ils avoient su en prendre la substance. Et aujourd'hui, quand la foule des savans novices pénétrant dans nos dépôts, à la vue d'un monument dont ils ne soupçonnoient pas l'existence, s'écrient avec un enthousiasme tout colombien : Terre, terre! ils imitent Améric Vespuce donnant son nom à la découverte des navigateurs espagnols, ou mieux encore ce villageois casanier qui prend pour un autre monde la contrée la plus voisine.

Il va donc sans dire qu'en applaudissant au goût si puissamment éveillé des études historiques, nous entendons blâmer toutes ces publications hâtives et indigestes, choisies sans utilité et sans à-propos, disposées sans critique, et auxquelles on ne trouve qu'un seul mérite, celui d'être inédites. Le temps et l'argent qui se dépensent dans de tels travaux pourroient être bien mieux employés à élever avec les matériaux acquis quelque monument historique véritablement utile, savant et glorieux pour ceux qui en seroient les ouvriers et pour le temps qui le verroit naître. Faisons une halte, sans quoi, comme ces mineurs trop avides, nous allons nous trouver ensevelis sous le monceau de nos découvertes. Nous avons assez travaillé dans la carrière; il est temps de jeter les fondemens du temple. (*Revue de Bibliographie.*)

CHAPITRE EXTRAIT

D'UN TRAVAIL SUR LE ROMAN DU RENART.

Le *Roman du Renart* est un des monumens les plus curieux et les plus anciens de la littérature du moyen âge ; il a été, dans ces derniers temps, l'objet de quelques travaux fort recommandables en France et à l'étranger. M. Mone a publié, en 1832, le texte en vers latins qui remontent au IXe siècle; en 1835, M. Jacob Grimm, l'un des premiers philologues de la savante Allemagne, a donné de la vieille composition tudesque une édition où brille la critique la plus judicieuse et appuyée sur un immense savoir; M. Chabaille a mis au jour, dès l'année 1835, un volume de supplément et de variantes pour la correcte édition de 1826, travail que recommande son exactitude scrupuleuse et qui a exigé de longues et pénibles veilles.

Après tous les jugemens portés sur l'importance et le mérite de ce vieux poëme par des écrivains distingués, tels que MM. Raynouard, Daunou, Saint-Marc Girardin et autres, nous nous garderons bien de rentrer dans le cercle d'une question déjà débattue; nous ferons seulement remarquer que M. Grimm a démontré jusqu'à l'évidence le peu de fondement de l'opinion qui voit dans les faits et gestes du renard une allusion à je ne sais quel duc d'Austrasie ou à tout autre grand seigneur de ces temps reculés. Il est allé jusqu'à désigner quels étoient les rois, les évêques, les seigneurs qu'il nous faut reconnaître sous les traits du loup, du lion, de l'âne, de l'ours, du chat, etc. Rien de plus faux que ce système d'interprétation régulier et suivi, rêverie de commentateurs qui veulent trouver à tout une signification historique, perdant ainsi beaucoup de temps, dépensant souvent beaucoup d'instruction, quelquefois même de l'esprit à *calefreter des allégories qui ne furent oncques songées*.

Ces légendes populaires, où les animaux jouent un rôle si actif, tirent leur origine d'une époque où le vassal révolté ne songeait

re à forcer son suzerain d'une épigramme plus ou moins ob-
re, où il n'existoit pas un rimeur offrant le moindre trait de
semblance avec le malin abbé italien dont la plume leste et fa-
a écrit *gli Animali parlanti;* l'homme était alors en contact
sque continuel avec les animaux, soit que, réunis en troupeaux,
constituassent la majeure partie de ses richesses, soit qu'il leur
mât la chasse au fond d'immenses forêts. On observa leurs
eurs, leurs façons d'agir; on voulut en retracer l'histoire; ainsi
ent peu à peu composés ces récits singuliers où règne un amal-
me bizarre d'habitudes animales et de circonstances emprun-
s à la civilisation humaine. C'est ainsi qu'une poule assassinée
portée, au milieu de cris qui demandent vengeance, devant le
i et que le monarque ordonne de réciter le service des morts et
placer une longue épitaphe sur la tombe de l'infortunée. Le loup
rle le langage des hommes; on le reconnoît à sa tonsure, et l'on
uve tout simple qu'il demande à être admis dans un monas-
re. Au lieu de vouloir placer sous les débiles successeurs de
arlemagne le moment où sont advenus tous les événemens ra-
ntés dans ces vieux écrits, nous croyons beaucoup plus rationnel
leur assigner pour date exacte *ce tans que les bestes parloient,*
mme disoit le vénérable chroniqueur de Saint-Denys; ajoutons
ec le joyeux curé de Meudon; *il n'y a pas troys iours.*

Notre but est seulement de donner une idée d'un petit poëme
grec moderne où le renard, le loup et l'âne sont les principaux
teurs, et ce n'est pas, d'ailleurs, la seule composition de ce genre
i'offre l'idiome en question. Du Cange, dans son *Glossaire de*
grécité corrompue, Lyon, 1688, a rapporté vingt-six vers d'un
tit poëme dont l'auteur, demeuré anonyme, avoit pris pour hé-
s le mulet, le loup et le renard. Quant à l'opuscule que nous
ons sous les yeux, il est fort répandu en Grèce parmi le peuple,
à Venise, en 1832, il en a été donné une édition d'après laquelle
mm l'a fait réimprimer. On y compte cinq cent quarante vers
stiques, et, comme dans la poésie populaire des Hellènes, les
s de la rime n'y sont pas toujours observées. A ce sujet nous
marquerons que jusqu'au XIVe siècle les poëtes grecs ne font pas
age de la rime et que les poësies sérieuses des XVe, XVIe et XVIIe siè-
s procèdent toujours par distiques qui riment ensemble et qui
ment presque constamment un sens complet. Ceci posé, indi-
ons le sujet de cet opuscule.

Un âne, malheureux autant qu'il est donné à un âne de l'être, sert, bien malgré lui, un maître rigoureux ; lui faut, chaque jour, porter d'accablants fardeaux ; il ne reçoit de nourriture que tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir tout à fait de faim ; en revanche, on ne lui épargne pas les coups de bâton. A l'époque de Pâques, il obtient cependant quelques instans de répit ; on l'envoie paître dans une prairie voisine. Non loin de là est une forêt ; le loup et le renard, tous deux en quête de quelque proie, ne tardent pas à en sortir. Fort satisfaits de trouver l'âne et comptant bien le croquer, ils l'accostent poliment et l'engagent à venir avec eux au fond du bois, lui promettant bonne chère et bon lit. Le pauvre diable se défie d'eux, il leur dit qu'il n'ose pas à cause de son maître, que c'est un chasseur redoutable, toujours accompagné d'une meute d'excellens chiens et il leur conseille d'être prudens et de se retirer. Trop adroit pour être aussi facilement dupé, le renard se donne pour le conseiller, le devin, l'homme (je veux dire le quadrupède) de confiance du roi lion ; il exhorte chaudement l'âne à venir avec eux, à étudier avec lui, à se faire ordonner prêtré. Une fois l'âne devenu savant, les trois amis s'embarqueront, ils iront dans un pays éloigné où ils sont bien sûrs de gagner beaucoup d'argent qu'ils partageront.

Le malheureux baudet, victime des liaisons dangereuses qu'il vient de contracter et ne pouvant s'éloigner d'amis aussi zélés, se résigne ; il les accompagne au bois et jusque sur le bord de la mer. Un petit navire tout gréé, tout équipé, s'y rencontre. On s'embarque, on part ; vogue la galère.

C'est le loup qui se charge de ramer, l'âne tient la barre du gouvernail, le renard ne fait rien et se repose ; bientôt il donne des éloges à l'activité du loup, il gourmande l'impéritie de l'âne qui pourroit les exposer aux plus grands périls. Cependant le vent est bon et tout va bien.

Renard raconte un songe qu'il a fait ; il a rêvé éclairs, tonnerre, tempête, naufrage, noyés. C'est un mauvais augure ; l'équipage a peur et croit devoir faire la confession de ses péchés.

Le loup commence. Il avoue que, toutes les fois qu'il a trouvé moutons, chèvres ou pourceaux, il les a tués, les a dévorés, et que ce qu'il n'a pu manger de suite il l'a gardé pour un autre moment et n'en a jamais rien donné à personne. Il promet de rendre sa peau noire dès qu'il sera débarqué et d'entrer dans un couvent.

Le renard écoute ces aveux, blâme mollement, console et absout sans délai. Il se met ensuite à faire au loup le récit de ses fautes; il s'est constamment glissé dans les villages pour dévaster tous les poulaillers. Voler, c'est sa vie; c'est une habitude insurmontable qu'il tient de ses parents. Sa mère lui a enseigné toutes les ruses du larcin; son père lui a donné des leçons de sang-froid, de dextérité, de malices. Un jour il s'est introduit chez une pauvre vieille presque aveugle; elle n'avoit qu'une poule, sa joie, son bonheur, sa seule ressource; la malheureuse bête pondoit deux œufs par jour. Renard a pris l'allure du chat de la maison; il s'est couché à côté de la vieille, il s'est laissé caresser, puis, quand il l'a vue sans défiance, il a guetté la poule, et, saisissant le premier instant favorable, il s'est jeté dessus, a disparu avec elle et n'en a bientôt laissé que les os. Il ne peut songer sans componction aux cris de la bête, aux plaintes de sa maîtresse; il veut se retirer sur une montagne sainte, se faire raser, devenir ermite.

Le confesseur fond en larmes, ouvre ses bras au pécheur repentant, le loue et l'absout de tous ses crimes.

C'est au tour de l'âne à venir au tribunal de la pénitence. Le loup veut que les choses se passent en règle; il prend une plume et du papier pour enregistrer les méfaits du malheureux baudet. Celui-ci voit bien qu'on en veut à sa vie. Mon maître, dit-il, me traitoit sans nul ménagement; jusqu'au milieu de la nuit, il me faisoit porter d'accablants fardeaux de légumes; poussé par la faim qui me minoit, je détournai un jour la tête pour saisir une feuille de chou; il s'en aperçut, me cribla de coups les mieux assenés. C'est pourtant tout ce que j'ai fait de mal.

Le renard secoue la tête; le loup, plus impétueux, s'écrie : Eh! malheureux, incorrigible larron, c'est précisément parce que tu as dérobé cette feuille de chou (est-ce qu'elle t'appartenait, brigand?), c'est justement pour cela que le ciel, irrité contre nous, menace de nous faire périr. Vois nos lois, le chapitre 7 te condamne à avoir les pieds coupés et les yeux crevés, le chapitre 12 te voue à la potence.

L'âne demande grâce, c'est en vain; alors il dit au loup : Laisse-moi te révéler un secret; mes pieds de derrière sont doués d'une propriété surnaturelle; celui qui s'y frotte y gagne d'entendre, de voir tout ce qui se dit ou se fait dans un espace égal à quatorze

jours de marche; il n'a plus rien à craindre de ses ennemis, qui prennent toujours la fuite devant lui.

Le loup se hâte de répéter cette confidence au renard; celui-ci ne se doute de rien et lui conseille de se mettre en possession d'un secret aussi important. Ils disent à l'âne qu'il n'a rien à craindre et que, s'il veut leur communiquer de si beaux talens, il obtiendra grâce entière et pleine rémission de tous ses délits.

Les coquins ont l'intention, aussitôt qu'ils seront propriétaires du secret convoité, d'attacher à l'âne une pierre au cou, de le jeter à l'eau, de le noyer et de ramener son cadavre à terre; là ils l'écorcheront, le feront cuire et le mangeront gaiement. Tant de perversité entre-t-elle même dans l'âme d'un quadrupède!

Pendant trois heures l'âne se laisse conjurer à genoux par le loup de révéler son secret; enfin il feint de consentir. Le renard s'approche pour voir comment la chose se passe; le loup se met dans la posture convenable; l'âne lui lance tout à coup sur le museau deux ou trois ruades des plus vigoureuses, le loup tombe à la mer, le renard crie au secours; l'âne crie de son côté, frappe du pied, agite la queue, avance le talon levé; renard voit le péril, il saute à l'eau.

Les deux coquins ne se noient pas comme bien le méritoient; les flots les poussent à terre; une fois là, ils commencent à s'entre-consoler, à discuter ce qui leur est advenu. Je ne sais comment cela s'est fait, dit renard, j'ai vu sortir de son corps un grand, long, rouge poignard; sa pointe m'effleuroit déjà, je n'ai eu d'autre ressource que de me précipiter à la mer. Je n'ai point vu de poignard, répond loup. — Moi, réplique renard, je l'ai parfaitement aperçu; cet animal-là a tout un arsenal dans le ventre. — Ce que je sais, fait alors maître loup, c'est que j'ai toutes les dents brisées, un œil crevé, l'autre bien malade; lorsqu'il m'a lancé son pied au milieu du front, il m'a semblé entendre le tonnerre, sentir trembler la terre.

Le loup reproche au renard de n'avoir rien su deviner, d'avoir laissé mettre si cruellement en défaut sa prétendue finesse; le renard donne des éloges à la décision, à l'habileté dont l'âne vient de donner des preuves, — et le poëme finit.

Quoique bien dénuée d'art, cette composition n'est pas sans intérêt; on y retrouve des incidents que tout le monde sait par cœur pour les avoir lus dans notre la Fontaine; mais il ne faudroit pas

croire cependant que le versificateur grec en ait puisé l'idée dans notre fabuliste françois. Nous ne pouvons tout au plus que hasarder quelques conjectures sur la date de la rédaction du petit poëme que nous venons d'analyser ; mais la rudesse, la barbarie du style démontrent, à tout lecteur attentif et un peu familier avec le grec moderne, qu'il a dû être écrit il y a déjà plusieurs siècles. Nous y reconnaissons la traduction ou imitation plus ou moins exacte d'un ouvrage italien perdu de nos jours ; c'est ce qui démontre la mention faite, au vers 86, des chiens de chasse de la Lombardie. *σκύλου χοντροὺο λαγονικὰ ἀπὸ τὴν Λομπαρδία* et la foule de mots italiens grécisés, tels que *barlotta*, *bocione*, *bossola*, *calamaro*, *fortuna*, *macellare*, *munico*, *ospizio*, *podoto*, *rapano*, *figura*, *timone*, *verga*, *zampognare*, etc. Les recherches que font des littérateurs italiens sur leurs écrivains oubliés du moyen âge feront peut-être découvrir un jour l'original dont nous ne possédons plus que la copie en vers grecs et encore quel grec !

G. B.

Mélanges bibliographiques.

MYSTIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE.

Au mois de juillet dernier, quelques amateurs de livres reçurent par la poste, et sous bande, un catalogue d'une feuille, sortant des presses du sieur Hoyois, de Mons, et annonçant la *vente d'une très-riche, mais peu nombreuse collection de livres, provenant de la bibliothèque de feu M. le comte J.-N.-A. de Fortsas,* vente qui devoit se faire à *Binche, le* 10 *août* 1840, *à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de Maître Mourlon, notaire, rue de l'Église, n°* 9.— Ce catalogue étoit précédé d'une notice biographique sur *Jean-Népomucène-Auguste* Pichauld, comte de Fortsas, né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche, en Hainaut. On y lisoit que ce personnage, bibliomane excentrique, à qui convenoit la devise que j'ai donnée à M. N. (1), n'admettoit sur ses tablettes que des ouvrages inconnus à tous les bibliographes, à tous les catalogistes. C'étoit sa règle invariable. Sitôt qu'il apprenoit qu'un ouvrage jusqu'alors ignoré avoit été signalé quelque part, l'eût-il acheté au poids de l'or, il l'expulsoit impitoyablement de ses rayons.

Je laisse à penser l'effet que produisit un pareil avis sur les personnes à qui il avoit été envoyé. Aussi avec quelle émotion elles s'arrêtèrent sur chacun des 52 numéros du merveilleux catalogue, car la bibliothèque de M. de Fortsas ne contenoit que 52 numéros (2) sous lesquels étoient décrits à peu près autant de volumes, mais quels volumes? des choses inouïes, de véritables trésors...

(1) *Vitam impendere libris.*

(2) Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces 52 numéros ne forment pas une série régulière ; elle commence par le chiffre 3 et finit au chiffre 222. Il y a donc de nombreuses lacunes attribuables à l'expulsion d'autant d'ouvrages *vendus, donnés* ou *détruits* par le comte de Fortsas.

étonnans numéros alloit à l'adresse de quelqu'un;
au cœur :

Antiquités et prérogatives de la ville de Bruges,
n° 1), tiroit à bout portant sur le respectable
vieux M. Delepierre ;

la terre et seigneurie de Rummen (n° 23)

Brevirensium.... auctore Willelmo
) causoit de cruelles insomnies à

flemish songs of the fourteenth century....,
(n° 197), tournoient la tête à M. Willems, le
de la *chanson thioise ;*

te virginale..... par le P. Eustache, imprimée à *Valen-*
1625 (n° 71), faisoit venir l'eau à la bouche à M. Arthur
aux.

Un *Vijf bouken Boceij, de consolatione philosophie*, des presses d'*Arend de Keyser* d'Audenarde (n° 79), absorboit l'attention de M. Ketele.

Ajoutez que des notes traîtresses, des détails de la plus perfide vraisemblance aiguisoient la curiosité, aiguillonnoient le désir, incendioient la manie (1).

Aussitôt le conservateur de la bibliothèque royale de Bruxelles de solliciter du gouvernement un large crédit, et les bibliophiles de prendre leurs mesures pour avoir la meilleure part dans cette distribution de curiosités fabuleuses, dans cette mirifique et mirobolante bibliothèque, aussi stupéfiante pour le moins que celle de Saint-Victor inventoriée par notre ami Rabelais.

Il falloit se hâter : semblable bonne fortune ne se retrouveroit plus, et la parcimonie n'étoit pas de saison. MM. Techener, Nodier,

(1) Exemple : A la suite du numéro 172 (Mémoires de l'abbé D. M. (de Mouson) à Reims, 1645, in-12, en 2 parties) on lit... « M. W. m'ayant dit que « M. Polain, à Liége, possédoit un exemplaire des mémoires de de Mouson, je « suis allé de suite (janvier 1832) vérifier par moi-même l'existence de ce se- « cond exemplaire. Je puis certifier que M. Polain n'a de ces mémoires que « la première partie de 115 pages. Je conserve donc mon exemplaire unique. » — On comprend avec quelle ardeur M. Polain a saisi l'espoir d'acquérir *complet* un livre dont il n'a qu'un exemplaire imparfait... s'il l'a.

Merlin, Crozet, Duplessis, Leber, le Glay, le bibliophile Jacob les *bibliophiles françois*, M. le marquis de Château-Giron en tête tout le club de Roxburgh, et la *Camden-society* conduite en masse par sir Philips de Middlehill, étoient attendus à Binche. Cette petite ville, d'une complexion fort peu littéraire, soit dit sans l'offenser, alloit être envahie par des rivaux acharnés à se disputer le triomphe ; plusieurs même y coururent (1). Sir Richard Heber et Charles Van Hultem se retournèrent dans leurs cercueils et furent sur le point de ressusciter.

On ne parloit que du comte de Fortsas et de ses livres uniques, quand, deux jours avant la vente, l'*Émancipation* publia ces lignes, répétées sur un feuillet imprimé, distribué également par la poste :

« Le public est informé que la belle bibliothèque de M. le comte « de Fortsas ne sera pas vendue aux enchères. Messieurs les amateurs l'apprendront sans doute à regret, mais cette précieuse collection ne sera pas perdue pour le pays : elle a été acquise par la « ville de Binche, pour sa bibliothèque publique. »

La bibliothèque publique de Binche!

Et nous qui espérions.... nous qui... — Consolez-vous en conservant précieusement le catalogue de M. de Fortsas ; il est à lui seul une jolie friandise de bibliophile (2). Heureux, trois fois heureux le possesseur d'un des CINQ exemplaires tirés sur papier de couleur! L'exemplaire sur peau de vélin est un fief inaliénable dans la maison des René de Chalon.

« Mais, après tout, qui est ce comte de Fortsas, disoit-on dernièrement devant moi ; jamais gentilhomme belge a-t-il porté ce nom? c'est sans doute encore un *comte* des barricades, un anobli de la banque ou du comptoir ?

— Du tout, mon cher, du tout, reprit une figure pâle encadrée dans une barbe touffue et hérissée d'une moustache teinte et cirée dans le style de la renaissance, le comte de Fortsas appartenoit à une ancienne et excellente maison ; je suis même un peu de ses

(1) L'un d'eux, le plus avide sans contredit, vouloit acquérir en masse. Un libraire, curieux de notre connoissance, bornoit ses désirs à jouir de la vue du *Corpus juris*, Elzévir, imprimé sur peau de vélin.

(2) Ledit catalogue n'a été imprimé qu'à une centaine d'exemplaires sur papier ordinaire.

cousins, et je passai naguère une partie de l'été dans ses terres... »

— Voulez-vous savoir maintenant la vérité sur ce point? je vous la dirai à l'oreille, attendu que je crains d'être indiscret :

Le comte de Fortsas et sa bibliothèque...

— Eh! bien...

— Vous avez souvent visité la capitale du Hainaut, cette cité des gens d'esprit et des mystificateurs?

— Sans doute...

— Vous y avez rencontré l'ami et le collaborateur de M. Delmotte, l'ingénieux président de la *Société des Bibliophiles de Mons*...

— Après...

— Apprenez donc un secret que je ne confie qu'à vous seul :

Le comte de Fortsas est le fils naturel de Mr R. C., et la bibliothèque du comte, c'est lui qui l'a acquise pour la détruire immédiatement par des scrupules de conscience, car il tourne au séminaire. — *Mirabilia judicia tua, domine* (1) !

LE BARON F. DE REIFFENBERG.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

La *Biographie des Hommes vivants*, qui parut chez Michaud, en 5 volumes in-8° (1816-1818), étoit un ouvrage utile et assez bien conçu, quoique loin d'être à l'abri de tout reproche ; qu'on le refasse avec exactitude, avec un soin consciencieux, sans esprit de parti, et il recevra un bon accueil ; mais il est à croire qu'on ne l'entreprendra pas, et, pour donner un spécimen de quelques recherches que nous avions faites sans savoir si nous pourrions les utiliser, nous insérerons ici les articles que nous avions consacrés à

(1) Voici un fait que nous donnons comme vrai, laissant au lecteur la liberté d'en tirer telle induction que bon lui semblera. Nous avons vu, nous avons tenu, nous avons feuilleté, il n'y a pas plus de 15 jours, un joli volume in-8°, papier jaune, imprimé en 1840, à Gand, sur l'un des liminaires duquel nous avons lu imprimé en toutes lettres l'envoi suivant : *A M. le comte de Fortsas, par un ami qui n'est pas l'auteur de ce livre.* Ce volume est visible à Bruxelles, non loin de la porte de Flandre, chez un amateur célèbre.

quatre *érudits d'outre-Rhin. Peut-être ces ébauches ne seront-elles pas* dépourvues de tout intérêt aux yeux d'un bibliographe.

Endlicher (Etienne Ladislas), conservateur du cabinet impérial d'histoire naturelle à Vienne, est né le 24 juin 1804, à Presbourg, où son père exerçoit la médecine avec distinction. En 1823 il fut promu au doctorat; il se destinoit à l'état ecclésiastique, mais des motifs de famille l'en écartèrent. En 1828 il fut placé à la bibliothèque publique à Vienne, et, entouré de tous les trésors qu'elle renferme, possesseur d'une fortune indépendante, il put se vouer à ses études favorites. Déjà il s'étoit occupé avec succès de philologie; depuis 1827 il se consacra avec ardeur aux sciences naturelles, à la botanique surtout, faisant marcher de front des études sérieuses sur les langues de l'Asie et spécialement sur le chinois. En 1836, la garde du cabinet d'histoire naturelle lui fut confiée. La seule énumération de ses ouvrages suffit pour démontrer la variété de ses connoissances et son infatigable activité. Nous citerons de lui : *Examen criticum codicis IV Evangeliorum Byzantino-Corviniani* (Leipz., 1825); *Anonymi Belæ regis notarii de gestis Hungarorum liber* (Vienne, 1827); *Prisciani de laude imperatoris Anastasii et de ponderibus et mensuris carmina* (Vienne, 1828); *Flora posoniensis* (Pesth, 1830); *Ceratotheca* (Berlin, 1832); *Meletemata botanica*, ouvrage imprimé à 60 exemplaires et qu'il rédigea de concert avec le jardinier de la cour, H. Schott (Vienne, 1832); *Atakta botanica* (première livraison, Vienne, 1833, avec 50 planches); *Prodromus floræ norfolkicæ* (Vienne, 1833); *Fragmenta theotisca versionis antiquissimæ Evangelii S. Matthæi et aliquot homeliarum* (Vienne, 1834), livre qui n'a été tiré qu'à petit nombre et auquel Hoffmann de Jallersleben prit part; *Vom Bruder Rauschen*, etc., à 50 exemplaires. F. Wolf l'a aidé dans cette publication. *De Ulpiani institutionum fragmento* (Vienne, 1835); *Analecta grammatica maximam partem inedita* (Vienne, 1836, en collaboration avec J. von Eichenfeldt); *Sertum cabalicum* (Vienne, 1836, avec le docteur Fenzl.); *Catalogus codd. mss. biblioth. palat. Vindob.* (Pars I Cod. philolog. lat. Vienne, 1836); *Notice* (en allemand) *des médailles chinoises et japonoises du cabinet de Vienne* (1837). Il a pris part à l'édition qu'a donnée Nees d'Esembeck des

uvres diverses de Robert Brown; aux *Nova genera et species lantarum* de Poppig, à l'*Enumeratio plantarum quas in Nova Hollandia collegit C. L. B. de Hügel.* Il est un des collaborateurs les lus laborieux des Annales d'histoire naturelle de Vienne. Tant l'ouvrages, imprimés pour la plupart à ses frais, témoignent assez le son zèle et de ses connoissances non moins solides que variées; ncore n'avons-nous pas fait mention de ses *Genera plantarum secundum ordines generales disposita* (Vienne, 1837), ouvrage qui lui assure à jamais un rang des plus honorables parmi les botanistes.

Haänel (G.-F.), professeur de droit à Leipzig, y est né le 5 octobre 1793. Il étudia la jurisprudence à Gottingue, sous Haubold et sous Hugo, et, de retour dans sa patrie, il soutint, en 1815, avec distinction une thèse *de testamento militari,* et il commença à donner des leçons sur le droit romain, qui fut son étude de prédilection, et ses cours furent très-suivis. Une nouvelle chaire lui fut confiée, et en 1821 il entreprit un voyage scientifique qui dura sept ans. Il visita les bibliothèques de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, des Pays-Bas, compulsant tout ce qu'elles pouvoient avoir en fait de manuscrits, s'attachant, par-dessus tout, à ceux qui avoient rapport au droit antérieur à Justinien. L'ouvrage qu'il publia en 1829 (*Catalogus libror. manuscript. Lipsiæ,* in-4°) mit sous les yeux du public le résultat de ses recherches. Il rendit un service signalé à l'érudition en publiant les *Dissensiones dominorum, sive controversia veterum juris romani interpretum qui glossatores vocantur* (Leipz., 1834); c'est un travail indispensable à l'étude sérieuse de l'histoire du droit romain et qui lui coûta les plus minutieuses investigations. On lui doit encore le recueil des variantes de l'édition de Paulus donnée par Arndt (Bonn, 1833), les *Antiqua Summaria codicis Theodosiani* (Leipz., 1834), les *Codicis Gregoriani et codicis Hermogeniani fragmenta* (Leipz., 1835); en 1837 il fit paroître à Bonn le code théodosien, sous le titre de *Corpus juris romani ante-justiniani.* Ce dernier ouvrage n'est point terminé; il fait le plus grand honneur à la critique judicieuse et aux connoissances approfondies de l'éditeur. Haänel vint à Paris, lors de la vente de la collection du château de Rosny, acheter, pour la bibliothèque de Berlin, quelques manu-

scrits importans. Il a inséré des morceaux remarquables dans les *Annales critiques* de Richter; en 1838 il a adressé à Hugo un petit ouvrage, *Legis romanæ Visigothorum particula*, et il a édité l'ouvrage connu sous le titre de *Ulpianus de edendo*. Depuis il s'est occupé de publier le bréviaire visigoth et le recueil des Novelles de Julien. M. Haënel a pris une part plus ou moins directe à de grands ouvrages publiés en Allemagne, sur le droit romain, et dont les auteurs ou éditeurs ont reçu de lui des communications précieuses; c'est ainsi qu'il a contribué à la publication des *Opuscula* d'Haubold, et à celle des *Basilica* d'Heimbach, ainsi qu'à l'histoire du droit romain de Savigny.

Hermann (C.-F.), professeur de philologie à Marbourg, occupe un rang distingué parmi les érudits de l'Allemagne. Né à Francfort-sur-Mein, le 4 août 1804, il étudia dans plusieurs universités, et en 1824 celle d'Heidelberg lui conféra le bonnet de docteur ès philosophie. Sa dissertation inaugurale fut remarquée; elle avoit pour titre : *Specimen commentarii critici ad Plutarchi de superstitione libellum*. Il consacra une année à un voyage littéraire en Italie et à Vienne, et il alla s'établir à Heidelberg, où il donna des leçons avec succès. Bientôt il mit au jour une édition du traité de Lucien, *De conscribenda historia* (Francfort, 1827), et un tableau de la constitution de l'ancienne Grèce (1831; seconde édition, 1836); ce dernier ouvrage, rempli d'érudition, a reçu le meilleur accueil. L'université d'Heidelberg se trouvoit dans une position critique sous le rapport financier; elle ne pouvoit donner à Hermann une place assurée, il la quitta et se rendit à Marbourg où, nommé directeur du séminaire philologique et sous-bibliothécaire de l'université, il se distingua par sa profonde connoissance de l'antiquité, la justesse de sa critique et la facilité de son élocution. L'étude de la philosophie chez les Hellènes l'a vivement préoccupé, ainsi que le démontre son *Histoire et système de la philosophie platonicienne* (en allemand) dont le tome premier a paru en 1838; dans cet ouvrage éclatent une parfaite connoissance de l'antiquité, beaucoup de pénétration et de lucidité, jointes à l'irréprochable intelligence d'un sujet obscur. Hermann fait d'ailleurs preuve d'autant de facilité que d'érudition dans ses petits écrits académiques; il en publie

ıatre par an. Quelques-uns concernent Platon ; c'est ainsi qu'il consacré des dissertations spéciales au Banquet (1834), au Phæ-ın (1835), au Menon (1837); il a jeté du jour sur l'histoire de ɔcrate dans ses recherches sur les opinions de ce philosophe et r les allusions que renferment à son égard les Nuées d'Aristo-ıane (1837). Ses écrits *de sacris Coloni et religionibus cum OEdipi ıbula conjunctis* (1837) sur l'époque de la représentation de l'*OE-pus tyrannus* (1834), sur la manière dont les tragiques grecs pré-ıntent les légendes relatives à OEdipe (1836), une dissertation ır Nicias (1835) et un portrait de Cléon (1835), tous ces écrits, is-je, montrent avec quel succès il s'est occupé de Sophocle et 'Aristophane. Plusieurs points obscurs de l'état politique de la ırèce antique se trouvent éclaircis dans ses mémoires : *De causis urbaıa apud Lacedæmonios agrorum æqualitatis* (1834), *de equiti-ıus atticis* (1835), *de jure et auctoritate magistratuum apud Athe-ıienses* (1839). Indiquons encore une dissertation relative à Plu-ıarque (1836) et celles qui concernent Horace (1832), les Adelphes le Térence (1838) et Juvénal (1839). Ce laborieux écrivain, non noins recommandable par ses qualités personnelles que par son nstruction, a de plus fourni un grand nombre d'articles à divers ournaux littéraires ; il a publié en 1838 la correspondance iné-lite de Wyttenbach et le catalogue des manuscrits de la biblio-hèque de Marbourg.

Lobeck (C.-A.), professeur de littérature ancienne à l'université le Konigsberg, est né le 5 juin 1781 à Naumbourg. Après avoir tudié à Jena et à Leipzig, il se rendit à Wittenberg, où il justifia ıon adjonction à la faculté de philosophie en donnant deux disser-ıtions : *De veterum adspectu corporum exanimium non prohibiti* et *le sublimitate tragœdiæ græcæ propria.* Il professa avec distinction ı philologie, palliant diverses brochures académiques parmi ɔquelles on remarqua les *Initia doctrinæ de usu apostrophi.* 'a 1809 il fut nommé recteur du lycée de Wittenberg ; en 1810 ıa édition de l'Ajax de Sophocle étendit sa réputation d'helléniste ıonnommé et de critique habile ; il écrivit, la même année, deux émoires remplis de sagacité et de recherches *de morte Bacchi.* ıpelé à Kœnigsberg, il s'y rendit en 1814 comme directeur du

vains de l'antiquité et du tact le plus sûr. En 1835, il a m
une deuxième édition de l'Ajax; elle atteste d'immense
ches. Plus d'une fois Lobeck avoit pris pour sujet de se
ches les mystères chez les Hellènes; il développa son
l'exposa avec talent dans son *Aglaophamus seu de theolo*
tycæ græcorum causis (Konigsb., 1829, 2 vol.). Ce livre
tion; les idées de Creuzer y sont combattues avec habile
un peu trop de véhémence; il s'ensuivit une controverse
prirent part Boettiger, Ottfried, Muller et G. Bernhardy

SYSTÈME BIBLIOGRAPHIQUE DE M. DAUN

A une époque où des chaires de bibliographie dev
créées aux Écoles centrales, M. Daunou lut à la classe d
morales et politiques de l'Institut (1) un *Mémoire sur l*
cation des livres d'une grande bibliothèque. Il a développ
long ses principes sur la science bibliographique dans
qui est resté inédit. Il avoit distribué les livres de sa bib
d'après son propre système, exposé dans ces deux ouvr
avec certaines modifications. Nous allons extraire du
dont nous venons de parler tout ce qui peut être

'agissoit que de faciliter l'usage des bibliothèques, d'y rendre les recherches promptes, sûres et commodes, mais que cette fin, qui ans doute est la première, n'est du moins pas la seule ; qu'on se propose encore ordinairement d'établir entre les livres une distribution systématique, propre à représenter les relations qu'ils ont entre eux ; de rassembler des individus pour faire une espèce, les espèces pour former un genre, des genres pour avoir une classe. Or ce travail est philosophique par sa nature autant que par son objet : par sa nature, puisque c'est une analyse ; par son objet, puisque ce sont des travaux de l'esprit humain qu'il faut classifier.

M. Daunou examine ensuite tous les systèmes bibliographiques suivis jusqu'ici ; depuis ceux qui reposent sur l'ordre alphabétique et sur la classification par langues, jusqu'à ceux qui ont pour base la classification des connoissances humaines. Il leur préfère celui qui est généralement adopté dans nos vastes bibliothèques, et qui consiste en cinq dénominations générales : *Histoire*, *Belles-Lettres*, *Sciences et Arts*, *Jurisprudence et Théologie*. Sans doute ces cinq divisions sont loin d'offrir une classification tolérable de l'instruction considérée en elle-même, mais il pense qu'aucune autre division ne se prête autant que celle-là aux classifications les plus véritables des livres existans, surtout lorsque chacune de ces dénominations est déterminée par l'énumération des genres que l'on y rattache, c'est-à-dire lorsqu'il est entendu que l'histoire comprend la géographie et la chronologie comme préliminaire, les annales civiles et religieuses des peuples anciens et modernes comme objet principal ; que les belles-lettres embrassent la grammaire, l'éloquence, etc. Ce système n'a pris toute sa consistance qu'au commencement du XVIIIe siècle ; mais il existoit du moins dans les deux siècles précédens. Depuis qu'il est généralement connu et adopté, plusieurs de ceux qui ont cru en inventer d'autres n'ont fait que modifier ses formes les moins essentielles.

Du reste, l'ordre à fixer entre les cinq classes est assez indifférent, et l'on ne peut plus être tenté, comme on l'a fait dans l'origine, de se déterminer sur ce point par de vaines idées de prééminence d'une partie sur l'autre. Il faut néanmoins rechercher quel est l'ordre logique le moins défectueux. Cet ordre paroît à M. Daunou devoir être établi ainsi : *Belles-Lettres*, *Histoire*, *Sciences et Arts*, *Jurisprudence et Théologie*. Il lui semble que c'est celui qui a le

plus d'enchaînement d'une partie à celle qui la précède, le moins de renvoi à ce qui ne vient qu'après. « Le seul mérite que je prétende attribuer à cette disposition, dit-il, est d'être celle qui a régné dans les études durant les siècles où l'on a fait le plus de livres. En effet, l'on commençoit par la grammaire, on poursuivoit un cours de littérature qu'accompagnoient quelques leçons de géographie et d'histoire. Un cours de philosophie terminoit l'enseignement général après lequel on se livroit à l'étude spéciale ou de la médecine, ou du droit, ou de la théologie, selon la profession à laquelle on avoit été destiné. »

M. Daunou se livre ensuite à l'examen des classes et détermine les élémens dont elles se composent.

La première classe, celle des Belles-Lettres, se compose des *grammairiens, rhéteurs, orateurs, poëtes, critiques* et *mélanges littéraires*. Le point de vue qui les rassemble consiste en ce qu'ils ont tous pour objet l'art de communiquer ses pensées et ses affections par le discours. Parmi les livres de cette classe, les uns enseignent ou discutent l'art qui la détermine; les autres en sont les produits. Les premiers se sous-divisent en trois branches, selon qu'ils offrent ou les règles générales du discours, comme les grammaires, ou les règles relatives à certaines de ses qualités ou de ses formes, comme les rhétoriques et les poétiques, ou enfin des observations critiques, tant sur les diverses règles que sur la manière dont elles ont été observées. Les seconds, savoir les produits des arts littéraires, présentent à leur tour deux espèces, selon qu'ils sont écrits en vers ou en prose.

La distribution de l'Histoire admet une méthode plus rigoureuse. Ses préliminaires sont la *géographie*, qui entraîne avec elle les *voyages*, et la *chronologie*, qui amène l'*histoire universelle*. Elle se compose ensuite des *histoires particulières des peuples anciens et modernes*, des *histoires spéciales*, *ecclésiastiques* et *littéraires*, et se termine par des accessoires, tels que les *monumens antiques*, *généalogiques*, *héraldiques*, et quelques *vies* particulières.

Quant à l'*histoire littéraire*, M. Daunou la comprenoit alors dans la catégorie générale de l'Histoire qu'elle sembloit couronner; mais dans son catalogue il la classoit dans les Préliminaires à la suite de la *bibliographie*.

La troisième classe, celle des Sciences et Arts, offre une dénomination beaucoup trop vague. Elle comprend des notions

ui n'ont souvent aucun rapport les unes avec les autres. C'est i surtout que le système bibliographique en usage doit être mo-ifié.

M. Daunou, en conséquence, forme la troisième section de la PHILOSOPHIE, qui comprend, dans une première catégorie, la *philo-phie* proprement dite; les *sciences morales et politiques*, embras-nt les *écoles philosophiques* anciennes et modernes, la *métaphy-que*, l'*idéologie*, la *logique*, la *morale*, la *politique*, la *science ociale*, l'*économie publique*.

Suivent les applications de la pensée aux relations soit morales, oit physiques des êtres. Sous ce rapport, les *sciences physiques*, *nathématiques* même, rentrent dans la section de PHILOSOPHIE, ous la deuxième catégorie, avec la *chimie*, l'*histoire naturelle*, etc. Il n'y a pas là, du reste, innovation, car Leibnitz applique aussi la qualification de *philosophie* à l'histoire naturelle et à la médecine. M. Daunou, toutefois, a modifié, sous ce dernier rapport, son plan de bibliographie, tel qu'il l'avait développé en 1800.

En effet, son catalogue offre quatre autres classes qui embrassent, savoir : la *quatrième classe*, sous la dénomination générale d'ARTS, l'*agriculture*, les *arts mécaniques*, les *arts du dessin*, la *musique*.

La *cinquième classe* comprend la MÉDECINE, la sixième la JURIS-PRUDENCE, et la septième la THÉOLOGIE, embrassant la *théologie chré-tienne* (orthodoxe et hétérodoxe); puis les théologies *judaïque*, *mu-sulmane*, *païenne*, *naturelle* et *sceptique*.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces sept classes sont précédées de *Préliminaires* qui comprennent la *bibliographie* et l'*histoire littéraire*. Du reste, il ne veut pas qu'on donne au mot *bibliographie* plus d'étendue qu'il ne lui semble en comporter. « La connoissance des livres, dit-il, en tant qu'elle renferme l'analyse et l'examen de ce qu'ils contiennent, et qu'elle s'étend même à l'histoire de la vie et des opinions de leurs auteurs, excède de beaucoup la bibliographie, qui s'arrête aux seules circonstances typographiques, techniques et commerciales des livres; à ce qui concerne leurs éditions, leurs conditions, leurs distributions et leurs catalogues. »

Les sept classes, si elles sont ouvertes par des *Préliminaires*, se trouvent suivies de SUPPLÉMENS subdivisés en quatre genres, embrassant les collections *encyclopédiques*, *académiques* et *classiques*.

Tel est l'aperçu général du système bibliographique de M. Daunou; nous croyons que l'on y reconnaîtra la rectitude de jugement

qui le caractérisoit. Nous ajouterons cependant qu'il ne faudroit pas juger exclusivement ce système d'après le catalogue de sa bibliothèque. Voici un aperçu de cette *classification*.

PRÉLIMINAIRES.

Bibliographie. ..... } A
Histoire littéraire. ..... }

Ire CLASSE : BELLES-LETTRES.

I. LANGUES. — Dictionnaires et grammaires des langues anciennes et modernes. ..... B

II. PROSE. — 1° Littérature didactique; cours d'études; cours de littérature; rhétorique, poétique, etc. ..... }
2° Orateurs. ..... } C
3° Epistolaires. ..... }
4° Romans, contes et nouvelles (en prose). ..... }

III. POÉSIE orientale, grecque, latine, italienne. ..... }
Poésie françoise, angloise et allemande. ..... } D
Poésie dramatique : théâtres anciens et modernes. ..... }

IV. MÉLANGES LITTÉRAIRES. ..... }
Polygraphes; collections; littérature critique et satirique. ..... } E
Pensées; ana, etc. ..... }

IIe CLASSE : HISTOIRE.

I. PRÉLIMINAIRES DE L'HISTOIRE; dictionnaires historiques; études de l'histoire. ..... }
Géographie et voyages. ..... } F
Chronologie et histoire universelle. ..... }

II. HISTOIRE DES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

1° Histoire ancienne : asiatique, grecque, romaine (république, empire). ..... G
2° Histoire du Bas-Empire; histoire du moyen âge; histoire générale des peuples modernes. ..... H
3° Histoire d'Italie, d'Espagne, de Portugal. I
4° Histoire de France avant 1789. ..... K
5° Histoire de France depuis 1789. L
6° Histoire d'Angleterre, d'Allemagne, du nord de l'Europe, de l'Asie, d'Afrique, de l'Amérique. ..... M

III. HISTOIRES SPÉCIALES; histoire ecclésiastique. ..... N

IV. SUPPLÉMENS HISTORIQUES : 1° Archéologie. ..... }
2° Numismatique et inscriptions. ..... } O
3° Diplomatique. ..... }
4° Biographie; extraits. ..... }

IIIe CLASSE : PHILOSOPHIE.

I. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ; SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1° Écoles philosophiques anciennes et modernes.....
2° Métaphysique, idéologie, logique ; mélanges de philosophie générale..... } P
3° Morale.....

II. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

1° Physique, chimie, histoire naturelle.....
2° Mathématiques pures, appliquées ; mécanique ; optique ; astronomie..... } Q

IVe CLASSE : ARTS.

Agriculture.—Arts mécaniques.—Arts du dessin.—Musique..... R

Ve CLASSE : MÉDECINE.

Médecine..... S

VIe CLASSE : JURISPRUDENCE.

Jurisprudence..... T

VIIe CLASSE : THÉOLOGIE.

Théologie chrétienne (orthodoxe et hétérodoxe).....
Théologie judaïque, musulmane, païenne, naturelle, sceptique..... } V

SUPPLÉMENS OU COLLECTIONS.

1. Collections encyclopédiques. 2. Collections académiques..... X
3. Collections périodiques : journaux littéraires et politiques..... Y
4. Collections classiques : Éditions variorum d'auteurs grecs.....
—— Éditions de Deux-Ponts d'auteurs latins... } Z

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le rédacteur du Bulletin du Bibliophile.

Gap, 15 décembre 1840.

Monsieur,

Permettez-moi d'avoir recours à votre excellent *Bulletin*, pour signaler à M. Gabriel Peignot quelques omissions que j'ai remarquées dans la *Liste chronologique* incluse dans le *Prospectus* de l'ouvrage qu'il doit publier prochainement sous le titre de *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries*

particulières et clandestines qui ont existé tant en France qu'à l'étranger, depuis le XVe *siècle jusqu'à nos jours* (1).

Ces omissions sont au nombre de trois :

I. Imprimerie particulière, établie dans la Chartreuse de Ferrare au commencement du XVIe siècle.

Voici le texte d'un ouvrage sorti des presses de cette imprimerie :

Missale secundū ordinem Carthusiensium.

Volume in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes, 34 lignes à la page par chaque colonne, avec titres et lettres capitales en rouge et grandes lettres ornées. Signatures, Aiiij—Biij=aiiij—zv; la dernière signature a 5 feuillets. On trouve au-dessous du titre une gravure sur bois surmontée du mot *S. Cristophorus*. Le volume se compose de 14 folios préliminaires, non chiffrés, contenant le titre, un calendrier et un *Exorcismus salis et aque* (sic), puis de cxciiij folios de texte. On lit à la fin du dernier dont le verso est blanc :

Explicit Missale s'm ordinem Carthusiēsiū. Impressum in Monasterio Carthusie ferrarie Diligenter emendatum per Monachos eiusdez Domus. Regnante excellētissimo. D. D. Duce Hercule Estēn. Anno a natiuitate domini. M. cccccuij. Die. x. Aprilis.

II. Imprimerie particulière établie dans la Chartreuse de Pavie, vers le milieu du XVIe siècle.

Elle a produit l'ouvrage suivant :

Missale secvndvm ordinem Cartvsiensivm.

Volume in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes, 36 lignes à la page par chaque colonne, avec titres et lettres capitales en rouge et grandes lettres ornées ; 25 feuillets sont entourés d'encadrement, y compris celui du titre ; on trouve de plus, entre les folios 108-109, une gravure sur bois représentant J.-C. crucifié, et de la musique notée en divers endroits. On remarque encore, sur le recto du feuillet du titre, une autre gravure allégorique sur bois, et au verso dudit feuillet le privi-

(1) Cet ouvrage, qui ne sera tiré qu'à un très-petit nombre, et pour les souscripteurs seulement, formera un vol. in-8e de 400 à 500 pages, sur beau papier vélin collé.

lége de l'ouvrage daté de la Chartreuse, le 28 août 1560. Signatures, +v— ++iiij=Aiiij—Ziiij=Aaiiij—Ffij. Le volume se compose de 18 folios préliminaires non chiffrés, renfermant le titre, un calendrier, et *De ordine missarum*, puis de 228 feuillets de texte. On lit sur le verso du dernier :

In cartusia Papie Monachorum cura. die 1561. *vigesimo octavo septembris* (1).

II. Imprimerie particulière de la Chartreuse de l'Échelle de Dieu, en Espagne, vers 1586.

Je connois l'ouvrage suivant sorti de ses presses :

Commentaria in Ieremiam prophetam qvibus latina vvlgata Editio dilucidatur, et cum Hebraico fonte et septuag. Editione et Paraphrasi Chaldaica confertur. Auctore F. Andrea Capella Valentino Cartusiano Theologiæ Doctore Cartusiæ Scalæ Dei Priore. Cvm licentia.

Excvdebat Hubertus Gotardus in Cartusia Scalæ Dei. Anno M. D. Lxxxvj, petit in-4° de 4 folios préliminaires, 786 pages de texte, plus 9 folios d'errata et d'index.

Les trois ouvrages que je viens de citer se trouvent à la bibliothèque publique de Grenoble (*Catalogue* imprimé, t. 1, n°s 1217, 1218 et 519).

N° 39 de sa *Liste chronologique*, M. Peignot indique l'imprimerie particulière établie vers 1680, à la Correrie, ferme dépendante du monastère de la Grande Chartreuse. Le premier ouvrage sorti de ses presses, que je connoisse, porte la date de 1681; c'est la *Nova collatio Statvtorum Ordinis Cartusiensis.... Correriæ, per Laurentium Gilibert, typographum juratum, apud Gratianopolim.* 1681, in-8°. Mais il paroît qu'antérieurement il existoit dans les bâtimens mêmes de la Grande Chartreuse une imprimerie particulière dirigée par un imprimeur de Lyon, du moins le titre de l'ouvrage suivant sembleroit le prouver.

Hymni per totivs anni circvlvm dicendi. Cum nota primi cuiusq; versus. Ivxta reformationem Breviarii sacri Ordinis Cartvsiensis. In

(1) Depuis l'envoi de cet article, j'ai retrouvé, à la Bibliothèque publique de Grenoble, un autre ouvrage imprimé dans le monastère de la Chartreuse de Pavie. (*Note ajoutée en corrigeant de mémoire les épreuves de cet article.*)

maiori Cart, cura et expensis dictæ domus. Per Theobal. Ancelium typographum et civem Lugdun. 1588, *gr. in-fol. de* IV *et* 78 *p. plus un supplementum de* 8 *pag.*

Édition avec titre gravé et lettres ornées. La préface, datée du 12 avril 1588, est signée F. H. Lignanus, P. Cart.

Theobald Ancelin n'a-t-il fait que prêter son nom aux chartreux, ou, malgré l'indication de *In maiori Cart.*, l'ouvrage est-il sorti de son officine Lyonnoise ; c'est une question pour la solution de laquelle je renverrai au savant bibliographe Lyonnois, M. Péricaud, qui, mieux que tout autre, est capable de la résoudre.

Je m'estimerai heureux, monsieur, si ces quelques documens peuvent être de quelque utilité à votre collaborateur Bourguignon ; veuillez bien agréer avec cette assurance celle de ma parfaite considération.

COLOMB DE BATINES.

Monsieur l'éditeur,

Dans un amas de vieux journaux, j'ai déterré une anecdote aussi plaisante ; insérée dans le *Bulletin du bibliophile*, elle aura, ce semble, un mérite devenu fort rare, celui d'être à sa place. Voici l'historiette, prenez-la pour ce qu'elle vaut :

Z.

Il existe *de la Règle des Prémontrés* quelques exemplaires peu connus, remplis de fautes d'impression ridicules corrigées assez coup d'une manière on ne peut plus bizarre. Par exemple, on lit dans le texte : *Et seront lesdits pères habillés de noir*, et, par erratum, au bas de la page : *c'est-à-dire de blanc*. Un amateur de province apprend, certain jour, qu'il doit en paroître un exemplaire dans une vente ; il se hâte d'écrire à l'un de ses amis, et lui donne commission de pousser le bienheureux bouquin jusqu'à huit louis. S'avisant quelques jours après de réfléchir que son correspondant peut être négligent, qu'il n'auroit qu'à ne pas se rendre à la vente, voici mon bibliophile effrayé qui écrit à une autre personne, donnant à celle-ci carte blanche jusqu'à dix louis. La vente a lieu ; le tour du volume arrive ; les deux chargés de pouvoirs, qui ne se connoissent pas, d'enchérir à qui mieux mieux ;

lui qui étoit limité à huit louis est vaincu (1); il demande à son compétiteur l'explication de cet amour excessif pour un bouquin enfumé; la chose s'éclaircit; il se trouve que l'amateur provincial paye deux cents francs ce livre mis à prix pour quinze sous; on auroit adjugé pour seize.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Propos rustiques de maistre Leon Ladvlphi (Noël du Fail). *Orléans, Eloi Gibier*, sans date (vers 1580), in-16, 127 pages.

Cette édition est rare sans doute, car je ne connois jusqu'à présent aucun bibliographe qui en ait fait mention; la *Biographie universelle* n'en dit rien; elle ne figure sur aucun des catalogues les plus riches en vieilles facéties, et vous la chercheriez en vain dans l'inventaire de l'immense bibliothèque la Vallière. Je ne la mentionne, cependant, que pour faire observer qu'elle présente des différences assez sensibles avec le texte adopté dans l'édition de Paris, 1732. Des traits assez heureux, des saillies naïves ont disparu dans la réimpression moderne; en voici un exemple pris à l'ouverture du livre : « Le bon homme Robin Cheuet commençoit « un beau conte du temps que les bestes parloyent (il n'y a pas « deux heures). » Telle est la leçon ancienne; la nouvelle édition porte : « Le bon homme Robin le Clerc commençoit le conte de la « Cigoigne du temps que les bestes parloyent. » Je regrette les deux heures qui me rappellent les trois jours que, dans la même circonstance, indique Rabelais, liv. II, ch. 15 (2). La liste des noms injurieux dont se gratifient naturellement les Vindeloises et les

(1) En général, les commissions envoyées à quelqu'un qui ne connoît pas le prix des livres peuvent très-souvent donner ce résultat.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) Avant Rabelais, Aimoin avait dit : *Eo in tempore, quo humana copia eloquentiæ cunctis inerat animantibus terræ* (historia Francorum, I, 10). On trouve dans les Chroniques de Saint-Denis, *en ce tans que les bestes parloient*, et dans Bertoldo (p. 39), *quando le bestie parlavano*. Straparole a dit le même : *Au temps passé, que les bestes parloient* (édit. de Lyon, 1611, II, 19).

Au temps que les bestes parloient,
C'étoit, il m'en souvient, la semaine dernière. (Lemounier.)

Au temps que les bestes parloient
Non pas hier, pourtant. (Arnault.)

Flamiennes a subi de notables retranchements dans l'édition moderne.

L'édition d'Orléans se termine à la chanson de maistre Huguet; elle ne contient donc rien de ce qui remplit les pages 155-174 de l'édition de 1732.

Je m'abstiens d'autres détails minutieux et qui seroient d'un bien faible intérêt; j'ai eu pour but de noter que lorsqu'on réimprimera (et il est surprenant que déjà l'on n'y ait pas songé) Noël du Fail, Bouchet, Cholières, Desperriers et autres piquants et ingénieux écrivains, lorsqu'on fera, de ces amusants récits aussi précieux pour l'étude de la langue que pour celle des mœurs, un volume dont la place est d'avance retenue dans toutes les bonnes bibliothèques à côté de Rabelais, il faudra bien se garder de reproduire servilement et sans examen le texte des réimpressions données dans la première moitié du siècle dernier; il faudra comparer avec soin les éditions originales, les collationner avec celles qui les ont suivies de près; alors, d'un examen attentif de ce qu'on auroit pu prendre pour d'inutiles bouquins, il résultera une foule d'heureuses corrections, de variantes délicieuses.

Histoire générale de l'Europe, durant les années 1527, 1528, 1529, *composée par* Robert Macquériau, *de Valenciennes, sous le titre de :* Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans. *Publiés pour la première fois, et sur le manuscrit autographe, par M.* J. Barrois (1).

Nous empruntons à l'*Écho de la frontière*, journal de Valenciennes, l'article suivant sur cet ouvrage :

Notre contrée a de tout temps fourni d'excellens chroniqueurs ayant eu le haut privilége d'être les témoins oculaires de ce qu'ils écrivoient : c'est qu'aussi les habitans de la *noble et franche ville* de Valenciennes, comme dit Froissart, les chevaliers du Hainaut et les hauts barons de la Flandre, se trouvoient partout où il y avoit quelque bon coup de lance à donner, quelque belle fête à voir, quelque aventureuse entreprise à mener à fin : et ce fut toujours la

(1) Paris, Techener, place du Louvre, 12. 1841, 1 vol. in-4 avec fac-simile. Prix, 15 fr.

prérogative de ceux qui firent bien de pouvoir bien raconter, témoins les Commentaires de César.

Henri de Valenciennes, continuateur de Villehardouin, est le premier en date de nos chroniqueurs naïfs qui consignèrent par écrit ce qu'ils virent eux-mêmes. C'est lui qui dit si bien : « Henri « vit oël à oël tous les fais qui là furent, et sot (sut) tous les con- « saus (projets) des haus hommes et des barons. »

Après lui vint le Valenciennois Froissart, dont la réputation est européenne; puis Enguerrand de Monstrelet, prevôt de Cambray; Philippe de Comines et Olivier de la Marche, attachés aux ducs de Bourgogne; Georges Chastelelain et Jehan Molinet, tous deux *Indiciaires* (historiographes) de cette illustre maison, tous deux enterrés à la Salle-le-Comte de Valenciennes; enfin se présente, pour clore cette série d'historiens naïfs, exacts et colorés, le trop longtemps oublié Robert Macquériau, appelé aussi *Robin de l'Hôtellerie*. Ce vieux chroniqueur prend nos annales à la naissance de Charles-Quint, petit-fils de l'héritière de Bourgogne, et les continue dans une première partie jusqu'en 1527. Cette partie étoit la seule connue jusqu'ici; publiée en 1765 par l'ordre du comte de Cobenzl et les soins de l'abbé Paquot, sur une informe copie trouvée à Vienne, on en croyoit la suite perdue depuis longtemps. Néanmoins on sut que l'historien valenciennois avoit dédié son œuvre à Philippe de Croy, prince de Chimay, son protecteur, lequel la laissa à Charles de Croy, possesseur d'une bibliothèque renfermant des richesses inappréciables. Ce dernier donna le manuscrit de Robert Macquériau au chapitre de Tournay, dont la collection se fondit à la révolution dans la bibliothèque de la ville.

C'est ici que le sort de ces annales, échappées à la tourmente révolutionnaire, devint tout à fait fatal. Un malencontreux bibliothécaire proposa à des magistrats ignorans d'échanger les manuscrits, qu'aucun d'eux ne savoit lire, contre un peu d'argent destiné à des acquisitions modernes, suivant eux plus amusantes, mais assurément moins historiques : l'impéritie et le manque de savoir firent écarter d'un dépôt public un ouvrage curieux pour la littérature et le pays. Heureusement qu'il se trouve encore quelques hommes attachés à la science et aux lettres, agissant précisément dans un sens contraire à celui si sottement adopté, il y a un quart de siècle, par le bibliothécaire et les échevins de Tournay, et qui ramassent toutes les perles que des malavisés laissent per-

dre. M. J. Barrois, de Lille, ancien député du Nord, est au premier rang de ces amateurs intrépides et heureux; il prend plaisir à sauver, chaque jour, du naufrage les vieux produits de l'intelligence qui vont se perdant dans l'océan des âges. C'est lui qui recueillit à titre onéreux les reliques littéraires du chroniqueur valenciennois, quelque temps après leur expulsion honteuse (pour ceux qui s'en rendirent coupables) de la bibliothèque de Tournay.

M. J. Barrois, à qui l'on doit déjà la publication de la *Bibliothèque protypographique des ducs de Bourgogne*, et celle du *Roman du chevalereux comte d'Artois*, vient de livrer à la lumière la seconde partie des chroniques de Robert Macquériau, dont nous venons de raconter la singulière destinée. Le savant éditeur l'a fait imprimer de format, de justification et de caractères semblables à ceux de la première partie, afin que les propriétaires de cette partie puissent la compléter facilement à l'aide de la nouvelle publication; il a éclairci le texte de notules essentielles, et il l'a fait précéder d'une préface n'ayant pas moins de trente-quatre pages in-4°, qui révèle à la fois le soin d'un éditeur consciencieux et l'érudition d'un bibliognoste consommé.

L'apparition du second tome des chroniques du Valenciennois Robert Macquériau est un véritable événement littéraire pour la contrée où cet historien vit le jour; la bonne foi qu'il met dans ses récits, le soin qu'il prend de détailler *de visu et auditu* tous les faits remarquables déroulés devant lui, le vieux langage wallon dont il se sert, tout rend ses mémoriaux précieux pour les amis de l'histoire et les chercheurs des mœurs antiques du pays. Cette dernière partie s'étend sur les années 1527, 1528 et 1529, et elle embrasse des circonstances mémorables pour un si court espace de temps; on y trouve des renseignemens piquans sur la répudiation de la reine d'Angleterre, des particularités curieuses sur le grand et interminable débat des deux colosses de la chrétienté, Charles-Quint et François Ier, débat qui se fit si souvent sentir aux peuples et aux villes des Pays-Bas; on y lit de naïfs et dramatiques détails sur les premiers commencemens de la Réforme et sur les prédications luthériennes qui affectèrent Valenciennes bien avant les autres villes voisines; enfin nulle part on ne trouve des investigations plus minutieuses et plus remplies de charmes sur le fameux traité de Cambray, appelé la *Paix des dames*, parce qu'à défaut de diplomates, deux princesses y stipulèrent pour l'Europe fatiguée.

Nous devons de la gratitude à M. J. Barrois, qui, repoussant cet égoïsme étroit qu'on ne rencontre, hélas! que trop souvent chez les heureux propriétaires de trésors littéraires, a bien voulu, à ses risques et dépens, faire jouir le public d'une découverte utile aux lettres, aux mœurs et à l'histoire : nous l'en remercions au nom d'une ville qui s'enorgueillit d'avoir produit un historien dont lui-même va compléter et populariser la réputation et la gloire.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

On annonce comme devant paraître prochainement un livre curieux de Théophile le prêtre, intitulé *Diversarum artium schedula*, publié par M. de l'Escalopier, membre de la Société royale des antiquaires de France. Le texte, revu sur les manuscrits, sera accompagné de notes et d'une traduction. Cet ouvrage, qui est un véritable manuel des arts au xe siècle, est de nature à intéresser les amis de l'archéologie du moyen âge.

On écrit de Vienne (Autriche), le 4 avril :

« Notre célèbre orientaliste, M. le baron Hammer de Purgstall, vient de publier trois manuscrits fort curieux, relatifs à l'art de la fauconnerie, et qui sont restés tout à fait inconnus jusqu'à présent. L'un de ces manuscrits est en langue turque, et remonte à l'époque des Seldschuks ; c'est le livre le plus ancien qui existe dans l'idiome parlé par les Osmanlis ; le second est en allemand, et a été écrit de la propre main de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne ; le troisième, qui porte le titre de *Hieraskaphion* (la cage d'autour), est rédigé en grec du moyen âge et d'un auteur inconnu. Le premier de ces manuscrits se trouve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; les deux autres dans celle de la cour de l'empereur d'Autriche, à Vienne.

« Le volume qui les contient a été imprimé à l'imprimerie impériale et royale de Vienne ; c'est un véritable chef-d'œuvre de typographie, et il n'a été tiré qu'à trois cents exemplaires : M. Hammer de Purgstall l'a dédié à S. M. Louis-Philippe.

« Sire, dit cet illustre savant, déjà bien avant votre avénement

« au trône, vous étiez ami et protecteur de toutes les scie
« des belles-lettres, mais vous avez toujours favorisé et en
« avec une prédilection particulière l'étude des littérature
« tales, et c'est sous vos auspices et avec votre auguste c
« tion que l'illustre Silvestre de Sacy a fondé la Société a
« de Paris.

« Comme roi, vous ne vous intéressez pas moins à tous
« grès de l'esprit humain et aux études qui ont pour objet
« noissance du monde oriental. Des chaires de langues a
« s'élèvent dans votre capitale; les étrangers de toutes les
« du globe affluent à l'école de la bibliothèque royale; et
« ordres les chefs-d'œuvre du génie oriental sortent sp
« ment des presses de l'imprimerie royale pour se répand
« l'univers entier. Votre protection et votre bienfaisance
« tendent pas seulement aux savans françois, mais elles
« sent aussi ceux des autres pays qui travaillent consci
« ment à faire marcher la civilisation. »

La vente de la riche et belle collection de livres manus
peau vélin et sceaux, de MM. W. et M., annoncée pour le 11
fait sensation dans le monde bibliographique, tant par le
de livres rares et curieux qui la composent que par la be
reliures : les bibliophiles les plus distingués se sont déjà
rendez-vous à cette époque pour réchauffer leur ardeur,
refroidie par le défaut de belles ventes depuis quelque ten

(1) Le catalogue se distribue au bureau du *Bibliophile*.

ulletin du Bibliophile,

ET

ATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

T 10. — OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1840.

OTON, ou réfutation de la lettre du père Coton, livre it prouvé que les jésuites sont coupables du parricide de i IV (par César de Plaix). *(Sans lieu)*, 1610, in-8.

Rel. *dans la même vol.* : Instruction sur la vérité de l'histoire frères de la Rose-Croix, par G. Naudé. *Paris*, 1623. . 4— »

INI Liberalis transformationum congeries, gr. et lat., in-ete Guil. Xylandro; cum notis Th. Munckeri et H. eyk. *Lugd.-Bat.*, 1774, in-8, mar. r., dent., tr. d., *an-e reliure.* . . . . . 12— »

LE (d'). États formés en Europe après la chute de l'em-romain. *Paris*, 1771, in-4, demi-rel., non rogné. 12— »

OTELIS opera; Theophrasti de historia plantarum libri x, causis plantarum libri VI, græce. *Impressum Venetiis libus Aldi Manutii*, 1495-1498, 5 tom. en 6 vol. in-fol., r. *Editio princeps.* . . . . . 180— »

NOMI veteres, scilicet : J. Firmici astronomicorum VIII; M. Manilii astronomiæ libri V; Arati phænomena, t lat.; Petri Diaochi sphæra, gr. et lat. A la fin : *Im-*

pressum Venetiis, in ædibus Aldi, 1499, 1 tome en 2 vo in-fol., mar. r. . . . . 40—

Édition rare et recherchée.

527 **Athenæus**, græce, recensione Marci Musuri. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1514, pet. in-fol., mar. r. *Editio princeps.* (*Bel exemplaire.*). . . . . 35—

528 **Ausonius**, cura Hier. Avanii. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 151 in-8 de 107 feuillets chiffrés, vélin. . . . . 8—

529 **Aviani** (Flavii) fabulæ, cum commentariis selectis Albin Is. Nic. Neveleti et aliorum. Accedit dissertatio H. Cann gieteri de ætate et stilo Flavii Aviani. *Amst.*, 1731, in-vél. . . . . 12—

530 **Beau traité** de la diversité de nature des fiefs en Flandr *Gand*, 1839, gr. in-8 de 96 pages. . . . . 3—

Ce traité paraît avoir été écrit vers le milieu du XVIe siècle.

531 **Bellay** (Joach. du). La Défense et Illustration de la lang françoise, avec l'Olive de nouveau augmentée. La Mu gnœomachie. L'Anterotique de la vieille et de la jeune am Vers lyriques, etc. *Paris, Fréd. Morel*, 1561. — La Mon machie de David et de Goliath. Ensemble plusieurs aut œuvres de Joach. du Bellay. *Paris, le même*, 1560. — D cours au roy sur la trève de l'an M. D. LV. *Paris, le mêm* 1559. 1 vol. in-4, mar., dent., tr. d. (*Belle reliure de Duru.*) . . . . . 36—

532 **Bérenger de la Tour**. Le Siècle d'or et autres vers divers (p Bérenger de la Tour). *Lyon, J. de Tournes*, 1551, in-dem.-rel. . . . . 27—

Ce volume, peu commun, contient : le Siècle d'or, traducti de Jérémie, chants royaux, cantiques, épistres, chansons, gies, épigrammes, marques de fol amour, marques d'amour h neste, marques d'amour divin, blason du mimoir, épitap énigmes.

Bruyrod (dom Anselme), bénédictin. Relation d'un voyage littéraire dans les Pays-Bas français et autrichiens, avec une préface par M. A. Voisin. *Gand*, 1838, in-8. . . 3— »

Bussy-Rabutin. Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin (*sans lieu ni date*). Pet. in-12, mar. *Bel exemplaire*. . . . . 20— »

Bonne édition pour la collection des Elzéviers, avec le cantique d'Estat.

Carré (dom Remi). Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'Église, avec les cérémonies de leur bénédiction, à l'occasion de celle qui fut faite à Paris le jeudi 3 juin 1756, à l'abbaye de Penthemont. *Cologne*, 1757, in-12, v. m. 4— »

Carton. Notice biographique sur le père F. Verbiest, missionnaire à la Chine. *Bruges*, 1839, in-8, avec portrait et fac-simile. . . . . 3— »

— *Le même, grand papier*. . . . . 6— »

Catonis (Dionysii) disticha de moribus ad filium, cum notis variorum, quibus accedunt Boxhornii dissertatio et H. Cannegieteri descripta de Catone. *Amst.*, 1754, in-8, vél. de Holl. . . . . 12— »

Censorini liber de die natali, cum notis variorum; ex recensione Havercampi. *Lugd.-Batav.*, 1743, in-8, vél. de Holl. . . . . 8— »

Chronicon cœnobii Montis Francorum Goslariæ, ejusdem origines, progressum, fata, seriem præpositorum enumerans, privilegia, diplomata, tabulas et litteras recensens, etc. *Francofurti*, 1698, in-4, non rogné. . . . . 10— »

Clé d'or (la), histoire merveilleuse du quinzième siècle, trad. d'un manuscrit flamand de 1457, avec une préface du traducteur. *Gand*, 1837, in-8 de 48 pages. . . . 2— »

Coomans aîné. Histoire de la Belgique, par Coomans aîné,

avocat, avec 52 gravures composées et exécutées par Coomans. *Gand,* 1836, in-8. 6

542 **Cotovicus** (Joa.). Itinerarium hierosolymitanum et syria in quo variarum gentium mores et instituta insularum glonum, urbium situs, una ex prisci recentiorique usu : unà cum eventis, quæ auctori terra marique ac runt, dilucide recensentur. Accessit synopsis reipublic netæ, autore Joa. Cotovico. *Antuerpiæ, apud Hier. Ve sium,* 1619, in-4, fig. en bois, vél. 18

543 **Curtius** (Quintus). De rebus Alexandri Magni, cum not riorum, edente Sam. Pitisco. *Ultrajecti*, 1685, in-8, vél. de Holl. 12

544 **Défense** de messire Antoine de Lalaing; augmentée correspondance inédite du comte de Hoochstraeten Marguerite de Parme, lors de sa mission à Anvers, et notice biographique sur ce seigneur. *Mons,* 1838, in-8. 1

N° 6 des publications des Bibliophiles de Mons.
Tiré à très-petit nombre.

545 **Delepierre.** Chronique de l'abbaye de Saint-André, d' un manuscrit inédit, suivie de mélanges historiques et raires sur Bruges. *Bruges*, 1839, in-8. 8

546 ——— Vision de Tondalus; récit mystique du 12e siècle en français pour la première fois par M. Octave l pierre. *Mons*, 1837, in-8. 7

Imprimé en caractères noirs, rouges, verts et bleus.
N° 5 des publications de la Société des bibliophiles de Mon tiré à très-petit nombre.

547 **Demosthenis** orationes, græce (ad editionem J.-B. Felici corrigente Paulo Manutio. *Venetiis*, *in ædibus Pauli M tii*, 1554, 3 vol. in-8. 18

548 **Discours** de ce qui s'est passé en Poictou sur la deffaict vicomte de la Guyerche et de toutes ses trouppes dura

mois de février 1592. *Tours, Mettayer*, 1592. — Advis certain de ce qui s'est passé à Paris à l'arrivée du duc de Mayenne, le 26 oct. jusques au 5 novembre 1592. *Tours, le même*, 1592. — Discours véritable de la victoire qu'il a pleu à Dieu donner au roy en ses pays de Provence, contre le duc de Savoye, sur la fin du mois de décembre 1591. *Tours, le même*, 1592. — Un vol. petit in-12 (*rare*). 18— »

549 **Duodus** (And.). De habitibus intellectus libri VI, universæ philosophiæ principia et fundamenta eleganter et compendiose detegentes, autore And. Duodo. *Basileæ*, 1603, petit in-8, v. f., aux armes de Thou. . . . . 15— »

550 **Du Ryer.** L'Alcoran de Mahomet, translaté d'arabe en françois, par le sieur du Ryer. *Anvers, J.-Fr. Lucas*, 1719, pet. in-8, v. m. . . . . 4— »

551 **Echantillons**, projets d'éditions des fables de la Fontaine; de Télémaque, de Racine, etc., etc. *Bodoni, à Parme*, 1 vol. gr. in-4, dem.-rel., dos de mar. r. . . . . 10— »

552 **Epicteti** Enchiridium, una cum Cebetis Thebani tabula, gr. et lat., cum notis Wolfii et aliorum. Abr. Berkelius recensuit. *Delphis-Batav.*, 1683, in-8, vél. . . . . 10— »

553 **Eusebii** libri de preparatione evangelica, lat., Trapezuntio interprete. *Venetiis, Nic. Jensonius*, 1470, in-fol., mar. r., en lettres rondes. . . . . 36— »

1re édition de cette version. Ex. très-bien conservé.

554 **Eutropii** breviarium historiæ romanæ, cum notis variorum. Accedit Rufus Festus, cum notis Sylburgii, Cellarii et aliorum. *Lugd.-Bat.*, 1762, in-8, vél. de Holl. 10— »

555 **Frontini** (Julii) libri quatuor Stratagematicon, cum notis variorum, curante Fr. Oudendorpio. *Lugd.-Bat.*, 1769, in-8, vél. de Holl. . . . . 10— »

556 **Gaza** (Theodori) introductivæ grammatices libri IV; ejusde de mensibus opusculum; Apollonii grammatici de constru tione libri IV; Herodianus de numeris, græce. *Impressu Venetiis, in ædibus Aldi*, 1495, in-fol. de 198 feuillet vél. *Editio princeps rarissima*. . . . . 60—

557 **Gerbos** (Jules de Saint-). Le faux Baudouin, *Flandre e Hainaut*, 1225, 2 vol. in-12. . . . . 7—

558 **Gérard**, Recherches sur les monnaies frappées dans les pro vinces des Pays-Bas, aux nom et armes des ducs de la ma son de Bourgogne, comte de Flandre. *Gand*, 1838, in-8 24 pages. . . . . 1—

559 **Grave** (Ch.-Jos. de). République des Champs-Élysées, Monde ancien. *Gand*, 1806, 3 vol. in-8. . . . 12—

Ouvrage dans lequel on démontre que les Champs-Élysée l'Enfer des anciens sont le nom d'une ancienne républi d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrio de la Gaule, que l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs d nation gauloise, et surtout dans les îles du bas Rhin, que les po Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc. *G* 1806, 3 vol. in-8.

560 **Grille** (E.). Coup d'œil sur la vie de Jeanne de Laval, conde femme du roi René d'Anjou. *Angers*, 1839, i tiré à petit nombre. . . . . 2—

561 — Le jeune romantique, ou la Bascule littéraire, tab satirique en cinq parties et en vers. *Paris*, 1830, i 2—

Les ouvrages de M. Grille n'ont été mis dans le commerce un très-petit nombre d'exemplaires.

562 **Herodoti** libri IX, quibus musarum indita sunt nomi græce. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-fol., mar. r., dent. *E princeps*. (*Bel exemplaire*.). 75-

563 Histoire politique et amoureuse du cardinal Louis Portocarrero, archevêque de Tolède. Nouvelle édition augmentée et continuée jusqu'à la mort de ce fameux cardinal. *Imprimé chez Jeanne le Sincère*. 1710, pet. in-12, v. éc. . . 7— »

564 Hovois (P.-J.). Musée bibliographique : collection d'ouvrages imprimés et manuscrits, dont le moindre prix est 1000 francs. *Mons*, 1837, in-8. . . . . 6— »

565 Huet (Fr.). Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand, surnommé le docteur solennel. *Gand*, 1838, in-8, avec portrait. . 4— »

566 Hygini Poeticon astronomicon opus. *Venetiis, Erhardus Ratdolt*, 1482, in-4, fig. en bois, demi-rel. . . . . 9— »

Livre très-curieux pour les figures grotesques.

567 Joannes Chrysostomus, super miserere mei Deus (*Coloniæ, per Ulricum Zel*, circa 1467), in-4, mar. violet. . . 15— »

568 Jornandes. Histoire générale des Goths, trad. du latin de Jornandès, archevêque de Ravenne. *Paris, Cl. Barbin*, 1603, in-12, v. (*Rare.*). . . . . 9— »

569 Justini historiæ philippicæ, cum notis variorum, curante Ab. Gronovio. *Lugd.-Bat.*, 1719, in-8, vél. . . . 12— »

570 Ketele (Jules). Recherches historiques sur l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem, près Audenarde. *Gand*, 1838, in-8 de 20 pages. . . . . 1—50

571 Laboulinière. Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises, dans laquelle on présente la série chronologique des événemens militaires, politiques et civils, avec des remarques suivies sur l'état de la législation, de l'administration publique, des croyances, des mœurs, des institutions et établissemens de touts genres, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des lettres et des beaux-arts

dans chaque siècle, par P. Laboulinière. *Paris, Léopold Collin*, 1808, 3 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . 15— »

572 **Langlois** (Hyach). Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers, etc.; orné de sept planches. *Rouen*, 1832, in-8, br. 9—50

573 **Lascaris** Constantini Byzantini, de octo partibus orationis, liber primus, etc. *Venetiis, Aldus* (*sine anno*), in-4, 240 feuillets non chiffrés, mar. r. . . . . 38— »

574 **Leglay**. Note pour servir à une biographie tournaisienne. *Tournay*, 1839, in-8 de 8 pages. . . . . »—75

575 **Lenz**. Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon, esquisse biographique. *Gand*, 1839, in-8, avec une gravure. . . . . 3—50

576 **Longus**. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, écrites par Longus et traduites en françois par Amyot. *Paris, chez les héritiers de Cramoisy*, 1716, in-12, figures, v. f. 10— »

577 **Malvoisine** (F.-C.). Philosophie de la guerre avec les François en Catalogne sous le règne de l'empereur Napoléon. *Angers*, 1839, in-8. . . . . »— »

578 **Martialis** epigrammata. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1517, in-8, vél., 190 feuillets chiffrés. . . . . 12— »

579 **Martialis** epigrammata. *Mediolani, Phil. de Lavagnia*, 1478, in-fol., mar. r., dent. . . . . 50— »

580 **Microscomos** parvus mundi. *Mechliniæ*, 1579, in-4, vél. 10— »

Emblèmes représentés en 71 gravures, dont les sujets sont pris dans la Bible, avec l'explication en vers latins.

581 **Minucii** Felicis, Octavius, cum notis variorum, ex recensione

Jac. Gronovii. Acced. Cæcilii Cypriani de Idolorum vanitate et Jul. Firmici Materni de errore profanarum religionum. *Lugd.-Bat.*, 1709, in-8, vél. . . . . 8— »

Mongez (A.). Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, par A. Mongez. *Paris*, *Ruault*, 1777, in-8, v. m. . . . . 4— »

3 **Moreau**. Principes de morale, de politique et de droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou discours sur l'histoire de France, par Moreau, historiographe. *Paris*, *impr. roy.*, 1778-89, 21 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d., *armes*. 145— »

Bel exemplaire aux armes d'Amelot.

4 **Motteville** (mad. de). Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche. *Amsterdam*, 1750, 6 vol. in-12, cartes, br. . . . . 12— »

Très-bien rel. en v., fil. . . . . 36— »

5 **Moulinet des Thuilleries** (l'abbé Cl. du). Dissertations sur la mouvance de la Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendoient, sur quelques points de l'histoire de Normandie, sur l'histoire du retour du corps de saint Martin, et sur l'origine des rois de France de la troisième race (par l'abbé Cl. du Moulinet des Thuilleries). *Paris*, *Fr. Fournier*, 1711. — Défense des dissertations sur l'origine de la maison de France et sur la mouvance de la Bretagne. *Paris*, *Michel Guignard*, 1713. — Lettre à l'abbé de Vertot, touchant les réponses d'un ami du R. P. Lobineau sur la mouvance de la Bretagne, et au traité sur le même sujet. *Paris*, 1713, 1 vol. in-12, v. . . . . 8— »

Musæus. Opusculum de Herone et Leandro, gr. et lat. — Orphei Argonautica, hymni et de lapidibus libellus, gr. *Venetiis*, *in ædibus Aldi*, 1517, in-8, vél., dent., 80 feuillets non chiffrés. . . . . 15— »

Nicander. Theriaca ejusdem alexipharmaca interpretatio innominati authoris in theriaca. — Expositio ponderum, mensurarum, signorum et characterum, græce. *Venetiis*,

in ædibus Aldi, 1522, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. lavé, réglé. . . . . .

588 Novus orbis regionum ac insularum veteribus incogn (sine tabula cosmographica), cum aliis consimilis arg libellis (collegit J. Huttich, edidit S. Grynæo). *Basilæ* in-fol., p. de T. . . . . .

Continens : Navigationes Aloysii Cadamusti, Chr. Colu Alonsi, Pinzoni, Alb. Vesputii, P. Aliaris, Josephi Ind Vesputii, Ludovici rom. patr., Epistolam Emmanuelis reg de victoriis habitis in India, etc., Brocardi descriptio sanctæ, Pauli Veneti de regionibus oriental. libros, Haith de tartaris librum, Mathiæ à Michou de Sarmatia libros, de moscovitarum legatione librum, Petri martyris de insu repertis librum, et Er. Stellæ de Borussiæ antiquitatibus

589 Observationes selectæ ad rem litterariam spectante *Magdeburgicæ*, 1700-1705, 11 vol. petit in-8, vél.

Une note de Hayet de Couronne, relative à ce recueil, au tome premier. La reliure de cet exemplaire est une jolies reliures en vélin.

590 Opuscula mythologica, physica et ethica, gr. et la notis variorum (ex recensione Th. Gale). *Amst.*, 168 vél. . . . . .

591 Oratores græci. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1513, 3 2 vol. in-fol., mar. r. (*Bel exemplaire.*) . . . .

592 Ordonnances, édits et autres pièces relatifs aux mon rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, savoir :

Ordonnances de Henri III sur le faict des monnoyes, octobre, 1574. — Idem, sur le règlement des orfévres, Idem, sur le rétablissement des généraulx subsidiaires noyes, 1578. — Lettres patentes du roy pour vérifier le sement des généraulx subsidiaires, prevosts et officiers noyes, 1578. — Edict du roy sur la réformation du règl orfévres, 1580. — Edict sur la suppression des prevosts noyes, 1581. — Edict sur la création des gardes essayeu leurs de ses monnoyes, 1582. — Deffense de ne transpo argent monnoyé hors ce royaume, 1587. — Lettres pa roy pour l'observation des monnoyes, 1577.

Ordonnances de Henri IV. Arrest de la cour du parlement de Bretagne, deffendant de transporter les réalles d'Espagne, or et argent cassé et billon hors la dite province, 1600. — Édict du roy contenant la suppression des changeurs ez villes de ce royaume, où il y a monnoye établie, 1602. — Idem, sur le règlement général de ses monnoyes, 1602. — Rétablissement d'un procureur du roy, un greffier et deux sergents ez prevostez des monnoyes, 1605. — Idem, pour le rétablissement des changeurs héréditaires par toutes les villes de ce royaume, 1607. — Discours de la perte que les François reçoivent en la permission d'exposer les monnoyes étrangères, par Nic. de Coquerel, 1608.

Ordonnance de Louis XIII sur le règlement général de ses monnoyes, 1615. — Raisons et motifs de l'édict du règlement général des monnoyes, en décembre 1614, par l'advocat général des monnoyes, 1615. — Arrest de la cour du parlement, pour l'observation de l'édict des monnoyes, 1617. — Conférence des monnoyes de France à celles d'Espagne et Angleterre, par Nic. de Coquerel, 1619. — Suite des rencontres de M. Guillaume en l'autre monde. *Paris, chez P. Ramier*, 1609. — Un vol. in-8, avec les fig. des monnaies françaises et étrangères, vélin.

Collection rare et instructive, avec les empreintes des monnaies.

Panckoucke (Jos.). Dictionnaire des proverbes françois et des façons de parler comiques, burlesques et familières, etc.; avec l'explication et les étymologies les plus avérées, par Jos. Panckoucke. *Paris*, 1749, petit in-8, bas. . 4— »

Particularités curieuses sur Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut. *Mons*, 1838, in-8, avec fac-simile, vignettes et un glossaire. . . . . 9— »

N° 7 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tiré à très-petit nombre.

Pauwels. Passio, mors et resurrectio Jesu Christi, viginti iconibus æneis ob oculos positæ, necnon carmine elegiaco ob excitandos in animis commiserationis effectus descriptæ per J.-A.-F. Pauwels. *Antuerpiæ, de Cont.*, 775, gr. in-4, rel. 20 — »

Les figures sont dessinées par J. Stradan et gravées par J. Galle.

Paterculi (C. Velleii) quæ supersunt ex historiæ romanæ

voluminibus duobus, cum notis variorum, curante P. Burmanno. *Lugd.-Bat.*, *Luchtmans*, 1710, in-8, vél. 8—

597 **Pétrone.** La Guerre civile, poëme, traduction libre (en vers) de Pétrone, ornée du texte latin et suivie de recherches sceptiques tant sur la satyre de Pétrone que sur son auteur; par M. J.-Nic.-Marie Deguerle. *Paris*, an VII (1799), in-8, dem.-rel. . . . . 3—

598 **Polain (Alph.).** Assassinat de Charles Lebon. *Liége*, 183[illegible], in-8 de 24 pages. . . . . 2—

599 ——— L'Inquisiteur, histoire liégeoise du XVIe siècle. *Liége*, 1839, in-8. . . . . 5—

600 ——— De la souveraineté indivise des évêques de Liége, états généraux sur Maestricht. *Liége*, 1831, in-8 de 40 pages. 2—

601 **Poliphilus.** Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia nonnisi somnium esse docet, atque obiter plurima scitu simul quam digna commemorat. *Venetiis, in ædibus Aldi Manutii*, M. ID, in-fol. . . . . 135—

Nombreuses figures sur bois très-curieuses, vélin. *Ouvrage rare.*

Peu de personnes ignorent aujourd'hui que l'auteur de l'Hypnerotomachia était un religieux appelé, non pas Pierre, comme l'a cru Rabelais dans son quatrième livre, mais François Colonna. N'ayant osé déclarer son nom ouvertement à cause de sa profession, il s'avisa de cacher l'un et l'autre dans les lettres initiales de chaque chapitre, lesquelles, étant assemblées, forment ces mots: Poliam frater Franciscus Columna peramavit. (Renouard, Annales des Aldes, 3e édit., pag. 21.)

602 **Pomponii Melæ** de situ orbis liber III, cum notis variorum, curante Ab. Gronovio. *Lugd.-Bat.*, 1748, vél. (*Bel exemplaire.*) 12—

603 **Pontis.** Mémoires du sieur de Pontis, officier des armées du roi; contenant plusieurs circonstances des guerres et du gouvernement sous les règnes des rois Henri IV, Louis XIII

et Louis XIV. (*A la Sphère*), *Amst.*, *André de Hoogenhuysen*, 1694, 2 vol. petit in-12. . . . . 5— »

PRINCIPES sur la fidélité due aux rois, extraits de Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, par l'abbé de Villiers. *Paris*, *d'Houry*, 1771. — Fragment des instructions pour le prince royal de *** (par Voltaire). *Berlin*, 1768. — Discours sur les avantages de l'étude, par Éthis. *Besançon*, 1769. — Essai sur les hommes illustres de Plutarque, par le même. *Besançon*, 1772. — 1 vol. in-12, dem.-r. 3— »

QUINTI CALABRI præterimissorum ab Homero libri XIV, græce, cum versione latina et integris emendationibus L. Rhodomanni, etc., curante Joa. Corn. de Pauw. *Lugd.-Batav.*, 1734, in-8, vél. . . . . 10— »

RADZIVILUS (NIC.-CHRIST.). Jerosolymitana peregrinatio principis Nicolai-Christophori Radzivili, ducis Olivæ et Niesuisti, palatini vilnensis, etc., a Th. Tretero ex polonico sermone in latinum translata. *Antuerpiæ, ex officina plantiniana, apud viduam et filios Moreti*, 1614, in-fol., v. à comp. (*anc. rel.*) . . . . . 24— »

Ouvrage curieux et rare.

RAEPSAET (J.-J.). Défense de Charles Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques, et nommément les dîmes, avec un précis de l'origine des dîmes ecclésiastiques et laïcales, propre à résoudre cette question : Comment peut-on distinguer les dîmes laïcales abolies en France, d'avec celles qui ne le sont pas? *Gand*, 1806, in-8. 1—50

RECUEIL de pièces en vers latins et flamands, dont :

Regni Turcarum tristis ruina aquilæ data unguibus, sub auspiciis Ludovici badensis. *Gandavi*, 1691. — Applausus imperatori Leopoldo-Ignatio et principi Josepho Hungariæ regi post plurimas urbes et arces debellatas Turcisque ereptas. *Gandavi*, 1688, etc. Un vol. in-4. . . . . 12— »

609 **Relation** des fêtes qui ont eu lieu à Gand à l'occasion de l'ouverture du chemin de fer. *Gand*, octobre 1837, in-8 de 56 pages, avec une planche lithographiée. . . 2—

610 **Relations** des voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sæwulf, publiées en entier pour la première fois d'après les manuscrits de Cambridge, de Leyde et de Londres, par MM. Francisque Michel et Th. Wright. *Paris*, 1839, in-4, br. . . . . 15—

Publications de la Société de géographie.

611 **Révolutions** de Liége sous Louis de Bourbon (xve siècle). *Bruxelles*, 1831, in-8. . . . . 3—

612 **Richa**. Notizie istoriche delle chiese fiorentine, raccolte da Gius. Richa. *Firenze*, 1754-62, 2 vol. in-4, fig. en grand nombre, demi-reliure, non rognés . . . . . 24—

613 **Ronsard**. Recueil de ses hymnes. *Paris*, 1604, in-12, mar. bl. 12—

614 **Saas** (l'abbé). Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen (par l'abbé Saas). *Rouen*, 1746, petit in-8. . . . . 6—

Ce vol. contient, outre la notice des manuscrits, une Notice sur les manuscrits de Simon, un Traité des plus belles bibliothèques du monde, par le P. Jacob, des Remarques critiques sur le catalogue imprimé de la bibliothèque du roi, etc.

615 **Sallustius**. *Venetiis, per Baptistam de Tortis*, 1481, in-fol. mar. r. . . . . 12—

Quelques feuillets sont raccommodés.

616 Idem : cum notis var., ex recensione Jos. Wass. *Cantab.*, 1710, in-4, v. f. . . . . 16—

617 **Schayan** (O.-P.). Notice sur les anciens registres des monnoies de Belgique. *Gand*, 1839, in-8 de 12 pages. 1—50

618 **Taillemont** (C. de). Discours (deux) des champs faez à l'hon

neur et exaltation de l'amour et des dames, par C. de Taillemont, Lyonnois. *Paris, pour Galliot du Pré*, 1571, in-16, v. m. . . . . 10— »

(Un feuillet ms.)

Thielroode (Jean de). Chronique de S. Bavon, à Gand. *Gand*, 1835, in-8. . . . . 3— »

Thiers (J.-B.). Dissertation sur les porches des églises, dans laquelle on fait voir les divers usages auxquels ils sont destinez : que ce sont des lieux saints et dignes de la vénération des fidèles; et qu'il n'est pas permis d'y vendre aucunes marchandises, non pas mesme celles qui peuvent servir à la piété; par J.-B. Thiers. *Orléans, Fr. Hotot*, 1679, in-12, v. 6— »

Turlerus (Hier.). De migrationibus populorum septentrionalium, post devictos a Mario Cimbros, et de ruina imperii romani liber, factus ex italico sermone latinus per Hier. Turlerum. *Francofurti*, 1564, pet. in-8. (*Rare et cur.*) 10— »

Valerius Maximus. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1514, in-8, vél., 216 ff. chiffrés. . . . . 10— »

Van C... Recherches sur la peinture en verre. *Gand*, 1839, in-8, brochure de 24 pages. . . . . 3— »

Vision de Tondalus. Récit mystique du XIIe siècle. *Mons*, 1837, in-8. . . . . 7— »

N° 5 des publications de la Société des bibliophiles de Mons.

Voeu (le) **du héron**, poëme publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, avec les variantes d'un autre manuscrit de la même bibliothèque et celles du texte, donné par la Curne de Sainte-Palaye. *Mons*, 1839, in-8. 5— »

N° 8 des publications de la Société des bibliophiles de Mons. Tiré à 100 exempl.

Voisin. Notice sur la bataille de Courtray ou des Éperons,

avec le plan de la bataille ; publiée d'après les documents de M. Goetals Vercruyssen. *Bruxelles*, 1836, in-8, avec 2 pl. 5— »

627 ——— La bataille de Woëringen, récit historique, avec le dessin du tableau de M. de Keyser, gravé par H. Brown, 3e édit. *Bruxelles*, 1839, in-8, avec 2 grav. . . 2—50

628 ——— Notice biographique et littéraire sur J. Goethals Vercruyssen. *Bruxelles*, 1839, in-12. . . . . 2— »

629 ——— Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Beloeil. *Gand*, 1839, in-8. . . . . 5— »

630 **Walsingham** (Th. de). Ypodigma Neustriæ, vel Normanniæ, per Th. de Walsingham : ab irruptione Normannorum usque ad annum VI regni Henrici quinti. *Londini*, *in ædibus Joh. Daii*, 1574, in-fol. (*Très-rare.*). . . . . 75—

PUBLICATIONS NOUVELLES.

631 **Annales** de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale, publiées par les soins du comité directeur. *Bruges*, 1840, in-8, tome 2, en 3 livraisons avec gravures au trait. . . . . 12—

632 **Boilleau** (L.). Notice sur les objets gallo-romains trouvés dans les fondations du nouveau palais de justice de Tours, recueillis et offerts au musée de cette ville. *Tours*, 1840, in-8, avec planches coloriées. . . . . 2—50

633 **Chotin** (A.-B). Histoire de Tournay et du Tournésis, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 7—

634 **Chronique** du bon chevalier messire Gilles de Chin, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. *Mons*, 1837, in-8.

N° 4 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tirée à 100 exempl. seulement. . . . . 20— »

35 **Comines.** Mémoires de Philippe de Comines. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la bibliothèque royale, et publiée avec annotations et éclaircissements; par Mlle Dupont. *Paris*, 1840, in-8. . . . . 9— »

Ouvrage publié par la Société de l'histoire de France.

36 **Delepierre (Octave).** Aventures de Tiel Ulenspiegel, illustrées par Lauters. *Bruxelles*, 1840, pet. in-8, br., avec de très-jolies vignettes. . . . . 8— »

37 ——— La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. *Bruxelles*, 1840, in-8.

Joli volume très-bien exécuté, avec vignettes. Chaque page est encadrée. . . . . 8— »

38 ——— De l'origine du flamand, avec une esquisse de la littérature flamande et hollandoise, d'après l'anglois de Bosworth, avec des additions et des annotations. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 5— »

Tiré à 100 exempl.

39 ——— Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges. *Bruges*, 1840, in-8, tom. 1er. . . . . 9— »

40 **Delmotte (H.).** Notice sur l'abbé Jos.-Hip. Duvivier, ancien secrétaire du cardinal archevêque de Malines, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, vicaire général du diocèse, né à Mons le 20 avril 1752, mort à Tournay, le 25 janvier 1834. *Tournay*, 1840, in-8 de 24 p., avec portrait. 1—50

Eginhard. Œuvres complètes, réunies pour la première fois et traduites en françois avec les notes nécessaires à l'intelligence du texte, les variantes des différents manuscrits et une table générale des matières, par M. A. Teulet. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8. . . . . 18— »

Ouvrage publié par la Société de l'histoire de France.

642 FLOQUET (V.). Histoire du parlement de Normandie. Ro
1840, in-8, t. 1 et 2. 16

Cette histoire, intéressante pour la Normandie, est aussi utile pour l'histoire de France, par les faits généraux qui s'y vent. — La condamnation de Jean sans Terre par la cour des — Charles VIII, désirant voir la procession de la fierté, procession change son itinéraire. — Renaissance des lett Normandie. — Louis XII vient à Rouen siéger à l'échiquier d mandie, en octobre 1508. — Le premier condamné, qui, à l fut rompu vif, demeure en vie sur la roue pendant trois j cinq heures, etc., etc.

643 FONTANELLE DE VAUDORÉ (A.-D. DE LA). Chroniques Fon siennes, contenant, 1° la chronique d'une commune de la Vendée (le Langon, près Fontenay-le-Comte); chronique des guerres civiles en Poitou, Aunis, Xainto Angoumois, de 1574 à 1576; 3° et la chronique de la des trois Henri, en bas Poitou, où se trouvent des curieux sur les desséchements des marais et sur les g de religion: publiées et annotées par M. A.-D. de la l nelle de Vaudoré. *Fontenay-le-Comte*, 1841, in-8, br.

644 FRANÇAIS (LES) peints par eux-mêmes. *Paris, Curmer*, 3 vol. gr. in-8, pap. vél., avec vignettes et portraits e leur, cart., non rognés. 6

645 GÉNOIS (LE BARON JULES DE SAINT-). Les dragons du âge. *Gand*, 1840, in-8, avec 1 gravure. . . . .

646 ——— Le Faux Baudouin (Flandre et Hainaut), *Bruxelles et Gand*, 1840, 2 vol. gr. in-18. . . .

647 GRILLE (F.). L'émigration angevine. *Angers*, 1840, in-8

648 ——— Trois lettres sur Napoléon, ses campagnes d'Ita cendres. *Angers*, 1840, in-8. . . . . .

Voyez la note n°

649 HENAUX (FERD.). Esquisse d'une géographie du pays del *Gand*, 1840, in-8 de 27 pages. . . . . .

50 LABORDE (LÉON DE). Recherches sur ce qui s'est conservé dans l'Égypte moderne de la science des anciens magiciens. *Paris, Jules Renouard*, 1841, gr. in-4.

Il n'a été tiré que vingt-cinq exemplaires de ces Recherches.

51 LENE (F.-A.). Le traité des vingt-quatre articles, dit traité d'iniquité de l'an cinq. *Gand*, in-8 de 52 pages. . . 3—50

52 MACQUÉRIAU (ROBERT). Histoire générale de l'Europe, durant les années MDXXVII, XXVIII, XXIX, composée par Robert Macquériau, de Valenciennes, sous le titre de CE EST LA MAISON DE BOURGOGNE, pour trois ans. Publiée pour la première fois et sur le manuscrit autographe, par M. Barrois. *Paris, Techener*, 1841, 2 vol. in-4, br., avec fig. et fac-simile. 24—»

Le premier volume de cet ouvrage a été imprimé. . . 16— »
La table est très-détaillée et contient l'abrégé des deux ouvrages, qui est pourtant développé, en ce qui concerne Charles-Quint, François Ier, le traité de Francfort, le duc de Gueldre, Henri VIII, etc. Voyez page 412 du présent Bulletin.

53 MÉMOIRES du comte de Mérode d'Ongnies, avec une introduction et des notes, 1665. *Mons*, 1840, gr. in-8. 15— »

N° 9 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tiré à petit nombre. . . . . 15— »

54 MICHEL (FRANCISQUE). Chronique des abbés de Saint-Ouen de Rouen, publiée pour la première fois, d'après un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque du roi. *Rouen*, 1840, petit in-4, avec une gravure. . . . . 15— »

Tiré à petit nombre.

55 PHILOMNESTE (G.-PEIGNOT). Le livre des singularités. *Dijon, Lagier*, 1841, in-8, br. . . . . 6— »
— Le même, papier vélin fort. . . . . 7— »

56 RÉVELLIÈRE-LEPEAUX. Essai sur sa vie et ses œuvres. *Angers*, 1840, in-8. . . . . 3— »

57 REVUE nationale de Belgique. *Bruxelles*, 1839 et 1840, 2 vol. in-8. . . . . 22— »

Cette Revue contient des articles très-intéressans sur la politique, l'industrie, le commerce, les beaux-arts, l'histoire, la littérature, etc.

658 Ring (de). Notice sur les tombes celtiques de la Souabe et de l'Allemanie. *Gand*, 1840, in-8 de 24 pages avec 3 pl. 2—50

659 Taillandier (M.-A.-H.). Documents biographiques sur P.-C.-F. Daunou. *Paris*, 1841, in-8. . . . . 4—

Ce volume se termine par la monographie très-détaillée des ouvrages de M. Daunou.

660 Voisin (A.). Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique, et de leurs principales curiosités littéraires. *Gand*, 1840, in-8, br., avec une gravure au trait. . 7—

661 ——— Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans l'ancienne Belgique. In-8 de 10 pages. . . . . 2—

662 ——— Notice sur le seul exemplaire connu d'un livre intitulé : Die wouderlicke oorloghen van den doorlachtighe hooghgheborm primie, keyser Maximiliaen, hoe, hy hier arst int laudt quam, aude hoe hy vrou marien Trouwde. In-8, brochure de 12 pages. . . . . 2—

Tiré à très-petit nombre.

663 ——— Histoire nationale, examen critique des censures qu'ont subies les annales de Flandre de Jacques Meyer. In-8 de 12 pages. . . . . 1—50

664 ——— Notice sur la bibliothèque d'Anvers. In-8 de 8 pages. 0—75

665 De Tristibus Galliæ carmen, ex codice lugdunensis bibliothecæ edidit L. Cailhava. Un vol. in-4 orné de 39 fig. représentant diverses scènes des guerres de religion, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de la ville de Lyon.

Nous reviendrons sur cette précieuse publication.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 11. JANVIER ET FÉVRIER.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le onzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Notice sur M. Van Praet, par M. P. Paris. 439
Nécrologie. J. Crozet, par M. Nodier. 459
—— L.-F. Gaudefroy, par M. Barbier. 461
Correspondance 463
Variétés bibliographiques. 468

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICE

SUR M. VAN PRAET (1).

Le savant illustre que l'on a cru louer dignement en disant qu'il étoit bibliothécaire par la grâce de Dieu, Joseph-Basile-Bernard Van Praet naquit à Bruges, le 27 juillet 1754, dans un magasin de librairie. Son père étoit imprimeur-libraire, et l'exercice de cette profession paroissoit chez lui l'aliment d'un goût naturel que le fils ne devoit pas tarder à partager. Joseph Van Praet, encore bien jeune, entra dans le vaste et beau collége de la ville d'Arras que venoient d'abandonner les Pères Jésuites; car ici nous ne croyons pas devoir suivre le sentiment de M. le baron de Reiffenberg, qui, dans une intéressante et précieuse notice consacrée à la mémoire de M. Van Praet (2), le fait étudier à Paris dans le collége d'Arras. Long-temps avant la naissance de Van Praet, les rentes fondées à Paris dans le XIVe siècle au profit des jeunes écoliers du comté d'Artois avoient été distraites de leur destination légitime : dès l'année 1760, on ne trouvoit plus dans ce collége d'Arras de Paris ni boursiers ni principal, et voilà pourquoi les revenus de sa fondation et le soin de remplir les vœux du fondateur furent bientôt après confiés au collége de Louis-le-Grand, que l'on venoit aussi d'enlever aux Jésuites. C'est donc bien dans la ville d'Arras que M. Van Praet suivit les cours de grammaire, et, pour nous servir de la langue universitaire, acheva *ses humanités*. Il avoit à peine

(1) Lue à la Société des Antiquaires de France, et destinée au tome 15 de ses Mémoires.

(2) Lue dans la séance publique de l'Académie royale des Sciences et des-Lettres de Bruxelles, le 16 décembre 1839.

quinze ans lorsqu'on vint par hasard à parler devant lui du Catalogue de la bibliothèque de M. Gaignat, dont il pouvoit se souvenir d'avoir entendu vanter la richesse dans sa première enfance : aussitôt il écrivit directement à M. Guillaume de Bure l'aîné, le libraire qui avoit rédigé ce catalogue, pour le lui demander, et, par bonheur, le prix ne dépassoit pas ses faibles épargnes. On a cru reconnoître avec raison, dans l'acquisition de ce livre, le premier que Van Praet ait acheté, la preuve d'un goût naturel et déjà presque invincible pour les recherches bibliographiques. Je ne sais, en effet, si l'on pourroit citer l'exemple d'un autre écolier de quatrième saisissant pour volume de prédilection et pour première fantaisie littéraire, non pas un recueil de contes ou de romans, un livre d'histoire ou de légendes pieuses, mais un gros et coûteux catalogue de livres rares et de belle condition.

Van Praet en finit avec le collége en 1772 : il avoit alors près de dix-huit ans. Sa famille ne tarda guère à le presser de désigner la carrière pour laquelle il avoit quelque prédilection : Seroit-il avocat ou juge, médecin ou professeur? Mais l'ambition de notre jeune bachelier étoit fort restreinte; il n'éprouvoit aucun besoin d'obtenir dans le monde un grand nom ou d'y poser les fondemens d'une grande fortune. Il ne devinoit pas quel plaisir ou quel honneur on pouvoit trouver à défendre tous les genres d'accusés, ou bien à pouvoir condamner tous les genres de coupables. Encore moins paroissoit-il empressé de rendre aux enfans les mêmes leçons qu'il venoit de recevoir, ou bien enfin de rechercher si les secrets de la médecine avoient plus de réalité que ceux de l'alchimie. A dire vrai, Van Praet n'avoit déjà qu'une passion, il ne formoit déjà qu'un vœu : c'étoit d'exister au milieu d'une bibliothèque, de la contempler, de la ranger, de la décrire; et, puisque la fortune, qui plus tard devoit si bien le servir, lui défendoit alors de songer au bonheur de conserver de beaux et bons livres, il se bornoit à souhaiter d'embrasser la profession de son père; car il sentoit déjà vivement que le libraire a beau vendre un grand nombre de livres, il faut qu'il en achète encore un plus grand nombre.

Heureusement le père de M. Van Praet eut le bon sens, tous les jours plus rare, de voir, sans trop de regrets, le jeune homme

content de la modeste condition de sa famille. Il fut décidé que Joseph Van Praet resteroit dans la librairie de Bruges, et pour mieux témoigner de la force de sa résolution, notre futur confrère sollicita l'honneur civique d'être compté parmi les *Chevaliers de l'Arbalète*. C'étoit une espèce de milice bourgeoise de la ville de Bruges, analogue à celle des *Chevaliers de l'Arquebuse* dans l'Ile-de-France, la Champagne et la Picardie, et que l'on pourroit aussi comparer à notre Garde nationale si l'on trouvoit dans les anciens registres des Archers de Bruges et des Arquebusiers de Meaux la moindre trace de mesures coërcitives et de police correctionnelle. Quoi qu'il en soit, Van Praet sentit, après six ans d'épreuve, que Bruges n'offroit pas un théâtre capable de satisfaire l'ardeur de sa passion favorite. Paris devint l'objet de ses vœux, et quel bonheur ne devoit-il pas trouver dans les lieux qu'embellissoient non pas le Louvre, non pas l'Opéra, non pas les cafés ou les jardins publics, mais tant de magasins de livres, tant de grandes bibliothèques publiques et particulières? Le père souscrivit encore aisément aux pressantes sollicitations du futur bibliographe; il consentit à son départ, il lui donna des lettres de recommandation pour les principales maisons avec lesquelles il entretenoit lui-même des relations commerciales, et c'est ainsi que Van Praet, en arrivant à Paris, se vit admis sans trop de sollicitations chez le libraire Desaint, comme l'un des commis de la maison.

Il y demeura peu de temps. Quand il avoit quitté Bruges en 1779, il connoissoit déjà les livres, il avoit déjà sérieusement étudié toutes les pièces justificatives de la grande histoire de l'imprimerie, et s'il devoit, par une triste fatalité, passer ses jours dans les soins du commerce, sa place étoit nécessairement marquée chez le libraire qui se recommandoit alors le mieux à la considération de tous les amis des lettres par l'alliance du savoir, de l'expérience et de la probité. On voit déjà que je veux parler de Guillaume de Bure, dont la vieille et honorable réputation se soutient encore aujourd'hui dans une troisième génération digne de la première. M. Van Praet quitta bientôt Desaint pour entrer dans cette maison, et M. de Bure n'eut pas de peine à distinguer l'intervalle immense qui devoit séparer le jeune Belge des autres employés de sa librairie.

Il lui permit de s'occuper moins de la vente que de la distinction des bons livres; on peut dire même avec vérité qu'il le choisit moins pour être son commis que pour être son bibliothécaire.

Le goût des recherches dont les livres peuvent devenir l'occasion étoit alors plus répandu qu'il ne l'est aujourd'hui. Le nombre des grandes bibliothèques particulières étant pour ainsi dire infini, les connoissances du bibliothécaire étoient chaque jour mises à l'épreuve et devenoient l'objet de comparaisons fréquentes. Dans la plupart de ces vastes hôtels de Paris, séjours de l'opulence et de la grandeur, les collections de livres rares et précieux captivoient l'admiration des visiteurs, prévenoient quelquefois trop avantageusement en faveur du goût de ceux qui les avoient formées, et surtout exigeoient la présence habituelle d'un littérateur judicieux et rempli d'expérience. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Nos grands seigneurs, s'il en reste encore, ne sont plus savans par procuration; ils aiment mieux ne plus l'être du tout. Ils ont peu de livres rares, partant ils n'ont pas de bibliothécaires, et c'est ainsi que le goût des recherches bibliographiques, ne pouvant plus être le fondement d'une honorable profession, n'est plus cultivé que par quelques amateurs desintéressés ou par certains conservateurs de nos bibliothèques publiques.

Dans ce genre d'études et de connoissances qui doit en supposer tant d'autres, les plus fameux critiques étoient alors Dom Maugérard de Metz, l'abbé Mercier de Saint-Léger, l'auteur de la *Bibliographie instructive*, et enfin, au premier rang et bien supérieur à tous ses rivaux, du moins dans son opinion personnelle, l'abbé Rives, bibliothécaire du duc de la Vallière. M. Van Praet, dès le premier opuscule qu'il se sentit le courage de publier, marqua sa place à côté de l'abbé de Saint-Léger et fort près de l'abbé Rives. Vers le mois de décembre 1779, et l'année même de son départ de Bruges, il offrit à l'*Esprit des Journaux*, recueil périodique alors fort répandu, des *Recherches sur la vie de Collard Mansion*, l'un des grands imprimeurs du xve siècle, et le plus ancien de tous ceux que la ville de Bruges s'honore aujourd'hui d'avoir vu naître. Colard Mansion étoit alors peu connu; l'abbé Saint-Léger avoit précédemment rappelé quelques uns de ses titres à l'attention des curieux: mais tout

en rendant hommage au travail de l'abbé de Saint-Léger, M. Van Praet reprit le même sujet et sut le traiter de façon à ne plus laisser à d'autres l'espérance de mieux l'approfondir. Ce morceau de critique, que l'auteur retoucha plus tard, est déjà dans sa première forme l'un des bons ouvrages de notre confrère. Il fut bientôt suivi d'autres recherches sur le beau manuscrit des Tournois de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Dans ce deuxième travail, M. Van Praet montra décidément que la destinée lui avoit accordé toutes les qualités du bibliophile : il y traça nettement l'histoire du volume, il y joignit des recherches prodigieusement exactes sur le sire de la Gruthuyse dont il parvint à restituer la vie entière ; enfin, il mit à son travail le sceau de la perfection dont le genre étoit susceptible en entamant une polémique vive, acérée, pressante avec l'abbé Ghieskière, auquel il étoit arrivé de prononcer avec irrévérence le nom de Colard Mansion.

Le troisième point des recherches de M. Van Praet fut la vie des deux ducs de Brabant, Henri III et Jean II. Les manuscrits du XIIIe siècle conservoient une chanson françoise de ce dernier prince ; elle fut reproduite avec exactitude dans le même *Esprit des Journaux*, au mois de février 1781.

Ces trois opuscules sont bien écrits. Cependant M. Van Praet avoit pour les livres une passion tellement forte qu'il ne sacrifioit pas volontiers à la composition une partie, même très courte, du temps qu'il pouvoit consacrer à l'admiration des beaux exemplaires de livres rares, à l'énumération de leurs feuillets, de leurs réclames, de leurs ornemens et de leur titre. Mais avant tout, il faut le dire, il estimoit, dans ces monumens de l'art typographique, les particularités qui pouvoient en indiquer, en fixer la date reculée, mettre sur la trace du nom des savans qui les avoient composés, des imprimeurs qui les avoient reproduits, des libraires qui les avoient vendus. Et quant à ces raretés dont on mesure le prix sur la largeur des marges et sur l'avantage d'une tranche à peine effleurée par la main du relieur, jamais on ne vit M. Van Praet en partager le bizarre et ridicule engouement. Un livre, quand il remontoit au berceau de l'imprimerie, quand les caractères en étoient fermes et bien rappés, quand il étoit complet, quand ses ornemens étoient de

bonne taille, n'avoit plus qu'un genre de mérite à joindre à tous ceux-là : c'étoit d'avoir une origine belge, et surtout d'être sorti des presses de Bruges, la première des deux patries de M. Van Praet.

Au moment où parurent les *Recherches sur Jean de Brabant*, tous les libraires de l'Europe étoient émus par une grande nouvelle : le plus splendide amateur de livres des temps modernes, le duc de La Vallière, petit-neveu de la sœur Louise de la Miséricorde, venoit de mourir. Grâce à l'ardente et judicieuse activité de l'abbé Rives, il avoit formé une admirable bibliothèque que son héritière, madame la duchesse de Châtillon, ne se soucioit pas de conserver. Soit que le duc, avant de mourir, eût exprimé sur l'abbé Rives une opinion défavorable, soit que les héritiers eussent à cœur de punir le bibliothécaire d'avoir encouragé si long-temps les goûts dispendieux de M. de La Vallière, il est certain qu'avec plus de cruauté que de justice, on interdit à l'abbé Rives le soin de dresser le catalogue définitif des ouvrages que presque tous il avoit choisis et classés. Ainsi donc, au moment de vendre à l'encan cette belle collection, on privoit celui qui l'avoit formée de la consolation de lui adresser un adieu définitif, et de lui rendre pour ainsi dire les derniers honneurs. Il faut l'avouer, cette exclusion dut être et fut réellement pour l'abbé Rives un coup de foudre. Le libraire Guillaume de Bure, jusque-là son disciple, ayant été chargé de rédiger le catalogue et de faire la vente, il y eut dès ce moment rupture ouverte entre l'abbé Rives et son fortuné rival. Le premier jura de se venger en démontrant à la face du monde, d'ailleurs assez inattentif, que Guillaume de Bure étoit un ignorant, un charlatan, un détestable libraire. Il ne démontra rien de tout cela ; mais, en lisant avec surprise ses longues diatribes, ceux qui jusque-là croyoient devoir accuser d'ingratitude les héritiers du duc de La Vallière, s'accordèrent à ne plus voir dans la disgrâce de l'abbé Rives, que la juste punition de son orgueilleuse méchanceté.

M. Van Praet eut également part à la rédaction du catalogue de La Vallière et aux insultes de l'abbé Rives. Nous devons ajouter que toute sa vie il conserva le souvenir le plus pénible et le plus amer de ces dernières. Quand un lecteur, par indiscrétion

bli, venoit à lui demander cette singulière *Chasse aux*
bes, dans laquelle le fougueux Rives avoit déposé sa
reur, M. Van Praet demeuroit d'abord interdit; puis,
ant eu besoin de faire un effort, il alloit lui-même
e volume dans l'isolement auquel il l'avoit condamné;
il le remettoit au solliciteur, c'étoit en détournant les
l'une main tremblante d'émotion. Cependant, pour
aura le moindre sentiment des convenances ou la plus
itude des querelles littéraires, les injures de Rives ne
t mériter que le sourire de la pitié: à force de gros-
les tombent dans le domaine de la bouffonnerie, et
int que l'on se voit contraint de remonter au P. Ga-
leur trouver un objet de comparaison parfaitement
e (1). L'abbé Rives a pourtant sur l'antagoniste de
l'avantage de laisser à chaque pas des traces d'une
immense; mais, nous le répétons, le ton burlesque de
es les font surtout rechercher aujourd'hui, et l'on
s achever sans vouer plus d'estime à ceux qu'elles
ent outrager, plus de mépris à celui qui n'avoit pas
e les permettre.

est pas ainsi du *Catalogue des Livres de M. le duc de*
e, que les curieux, les érudits, les littérateurs ne ces-
nais de lire avec intérêt et de consulter avec profit.
aet fut chargé de décrire la collection des manuscrits,
che étoit sans contredit la plus difficile. Le jeune bi-
'en acquitta avec un admirable bonheur; il sut parler
té, précision, exactitude de tant de trésors jusque-
és complètement inconnus; il dit tout ce qu'il falloit,
là. Grâce à ses recherches, les erreurs dont fourmil-
éditions de La Croix du Maine et de Duverdier furent
ent redressées; on prit goût avec lui à la lecture de

notre savant et modeste antiquaire est tour-à tour désigné dans
comme un *embryon*, un *myrmidon*, un *puant Crétois*, un indi-
gent trotte-menu, une taupe du règne de la bibliopolie, une
opolique, un vil fripier de librairie, un *bambino*, un vrai petit
nt, un garçon doué d'un bon sens laiteux et d'un petit nez
le, etc., tout cela pour mieux démontrer que M. Van Praet ne
pas exactement la date de la *Bible historiale*.

nos anciens poètes et de nos premiers prosateurs ; un nombre considérable de nouveaux noms littéraires furent ajoutés aux listes données par les Fauchet et les Barbasan ; et même aujourd'hui que la critique a pénétré plus avant dans l'histoire des écrivains du moyen-âge, on est encore forcé de s'appuyer à chaque pas sur le Catalogue des manuscrits du duc de La Vallière, tant les erreurs inséparables d'un pareil sujet y sont rares et clair-semées, en comparaison des aperçus lumineux et des indications nouvelles dont il offre une source inépuisable.

Ce fut en 1783 que parut ce beau travail : on l'a toujours considéré comme le premier titre littéraire de M. Van Praet ; il lui ouvrit les portes de la Bibliothèque du Roi. L'abbé Desaulnays, alors garde des livres imprimés, demanda et obtint facilement du bibliothécaire en titre l'admission d'un jeune homme dont l'activité pouvoit suppléer à sa propre indolence, et dont l'érudition bibliographique n'avoit déjà plus de rivaux en France. Dès lors tous les vœux de M. Van Praet se trouvèrent remplis, tous les rêves de sa vie réalisés. Bruges, comme je l'ai dit plus haut, étoit sa première patrie, la Bibliothèque du Roi devint la seconde ; et si jamais elle ne lui fit perdre le souvenir de la première, on peut dire que toutes deux semblèrent agir de concert pour lui faire oublier le reste du monde. En entrant dans ce magnifique arsenal de toutes les traditions de science et d'archéologie, M. Van Praet, comme s'il eût pénétré dans une sorte de congrégation littéraire, crut prononcer des vœux sacrés. Mais avant de vous rappeler les nombreux services rendus par M. Van Praet à tous les amis des lettres pendant plus d'un demi-siècle, vous me permettrez, Messieurs, de vous arrêter un instant sur la constitution de cet établissement à l'époque, déjà bien éloignée, où notre confrère y entra revêtu du titre modeste d'*Ecrivain attaché à la garde des livres imprimés*.

Notre grande Bibliothèque publique est sans contredit de fondation purement royale, puisque tous les objets qui la composent soient avant la révolution de 1789 avoient été rassemblés avec les deniers affectés aux dépenses particulières du roi. On peut même dire qu'elle formoit, sous l'ancien régime, une sorte de ministère distrait de celui de la maison du roi. Le bibliothé-

ire, personnage considérable dans l'état par le crédit de sa mille et l'étendue de ses connoissances littéraires, avoit le ivilége de travailler directement avec le prince et de ne de-ir à nul autre le compte de ses plans et de ses dépenses pour ntretien de la bibliothèque. Il désignoit à la nomination du i les gardes des quatre grandes collections, et ces gardes, oisis parmi les noms les plus recommandés dans les sociétés rantes, étoient personnellement responsables du dépôt qui ir étoit confié et de la conduite des personnes dont ils avoient mandé l'adjonction au bibliothécaire. Du reste, bien que collections ne fussent encore ouvertes au public que deux urs de la semaine, tous les employés secondaires subissoient entrant la condition rigoureuse de consacrer tout leur temps tous leurs travaux à la bibliothèque; et, comme on le devine, t engagement entraînoit l'obligation d'assurer l'existence de ux qui se voyoient forcés de le contracter. Ainsi, toutes les rsonnes attachées à la Bibliothèque du Roi pouvoient vivre de bibliothèque, et toutes avoient l'espérance d'obtenir une cer-ine élévation de fonctions et de traitement, non pas en con-dération de l'ancienneté de leurs services, mais surtout en portion de leur zèle, de leurs talens et de leurs connois-nces.

Cette ancienne organisation n'existe plus. On a supprimé le bliothécaire, on a créé un conseil d'administration formé de us les gardes ou conservateurs. Mais, en ôtant à ce conseil la bre disposition des emplois supérieurs, on lui a fait un devoir considérer les fonctions même le moins rétribuées comme récompense des épreuves les plus longues, et d'accorder vancement qui pourroit à toute rigueur suffire à l'existence titulaires, comme le juste prix, sinon de la vieillesse, au ins de la vétérance. On peut sans trop de peine entrevoir inconvéniens du nouveau système : la nécessité d'avoir égard la date des services plutôt qu'à leur importance détruit l'é-lation dans sa base la plus solide; et l'administration, en ssurant pas l'existence de tous ses employés, risque de per-e le droit de réclamer tout leur dévouement et tout leur zèle. is ce que l'on peut avancer de plus concluant contre les ré-mens nouveaux, c'est que sous leur empire M. Van Praet ne

seroit jamais entré dans la Bibliothèque du Roi. Il venoi de perdre son père : sa mère réclamoit à haute voix son avec l'intention de le placer à la tête de la librairie héré sans doute il n'auroit pu se soustraire aux instances mille s'il n'avoit pu lui opposer la perspective d'une ca rière honorable qui, dès lors, sembloit mettre son a l'abri de toute inquiétude. En lui confiant l'emploi l élevé du cabinet des livres imprimés, on lui offrit le tre de deux mille livres, et non-seulement cette somme assu indépendance, mais elle prévenoit encore tous les bes pouvoient lui rester, les livres du roi mettant un terme à la seule passion qu'il eût pare nourrir jusqu'alors, former une bibliothèque à son propre usage.

Le principal fruit que l'on espéroit recueillir de l'em M. Van Praet dans la Bibliothèque du Roi fut, il est p le supposer, la poursuite de la rédaction du grand c dont l'impression étoit interrompue depuis déjà près quante ans. Mais l'homme qui, par ses études, son goû cible et le vœu de ses collègues, sembloit appelé à cont même à terminer cet important travail, devoit en être d sans cesse. Et comment expliquer un pareil fait? Par d'une tout autre importance ; par la menace, l'appr enfin l'avénement de la révolution française ; révolution dans les esprits plusieurs années avant d'être réellemen plie ; révolution qui changea tous les rapports des élé ciaux et qui soumit toutes les classes, tous les établisse ministratifs, civils et militaires au despotisme des co sons politiques. Tandis que M. Van Praet, en comblan cunes des anciens inventaires se préparoit à reprendre de ses prédécesseurs au point où ils l'avoient laissée, l entière demandoit à grand bruit la réforme de sa cons de son culte, de ses lois. Puis les *Notables* étoient con les *Etats-Généraux*, précurseurs de l'*Assemblée cons* puis l'*Assemblée législative*, puis enfin la *Convention n* conséquence extrême et rigoureuse du mouvement ré naire auquel avoit cédé la France. Nous traverserons c d'imposante et terrible mémoire avec une rapidité d'au grande que M. Van Praet, au milieu des plus furieuses

roît être resté constamment impassible. On a pourtant écrit ns ces derniers temps que notre confrère « avoit partagé avec ucoup, et non sans quelque enthousiasme, les opinions, les ux et les espérances de 1789. » Mais ni dans les souvenirs de s amis ni dans les anciennes notes qu'il avoit recueillies en nez grand nombre sur cette époque de sa vie, il n'est pas nté la moindre trace des sentimens dont on paroît avoir sou- nté de faire honneur à sa mémoire. Seulement, vers 1785, us le voyons occupé à mettre en ordre la collection des livres e la reine Marie-Antoinette; et nous savons que, plus tard, l. Van Praet se plaisoit à rappeler l'intérêt que cette malheu- euse princesse avoit témoigné pour celui qu'elle avoit chargé le ce travail. Quoi qu'il en soit, il nous est permis de penser que, s'il partagea réellement les sentimens qui enivroient alors le plus grand nombre, il dut regretter plus d'une fois que le culte de la liberté ne s'accommodât pas toujours parfaitement avec les intérêts et le culte de la bibliographie. Au milieu des émotions politiques, les collections de livres étoient négligées; les lecteurs se montroient chaque jour plus rarement; chaque jour aussi de nouveaux soupçons arrachoient à leurs fonctions, jusque dans l'intérieur de la Bibliothèque devenue nationale, quelque employé protecteur ou collègue de M. Van Praet. L'abbé Desaulnays avait pris le sage parti de fuir; quelques mois après sa retraite dans une province éloignée de la capitale, le bibliothécaire, M. d'Ormesson, se vit dépouillé de sa charge au profit de deux hommes qui, sans doute, étoient alors, plus que lui, frappés des avantages du système républicain. Le pre- mier, journaliste virulent, se nommoit Carrat et monta bien- tôt après sur l'échafaud; le second, Champfort, disciple ardent de la philosophie de Voltaire et de la politique de Rousseau, ne conserva pas un an les fonctions auxquelles son mérite person- nel lui donnoit après tout de véritables droits. On le soupçonna d'appartenir à la faction de l'ancien régime, lui qui, si nous en croyons Ginguené, son biographe et son ami, avoit le pre- mier donné le signal de *guerre aux châteaux! paix aux chau- mières!* lui qui disoit en 1792, à la vue de quelques voitures de place : *Je ne croirai pas à la révolution tant que je verrai ces carrosses et ces cabriolets écraser les passans.* Un délateur se

rencontra parmi les employés secondaires de la Bibliothèque : l'infâme Tobiesen Duby dénonça Champfort, dénonça l'illustre et vénérable Barthélemy, le jeune et inoffensif Van Praet. Champfort, l'abbé Barthélemy, l'abbé de Courçai, et M. Van Praet furent conduits à la prison des Madelonnettes; ils n'y restèrent que trois jours. Mais M. Van Praet, ayant trompé la vigilance des gardes, courut demander un asile à M. Théophile Barrois; ce libraire, il faut le dire, étoit alors assez avancé dans les idées républicaines; mais, tout en connoissant les dangers de l'hospitalité, il n'hésita pas un instant à risquer son existence pour assurer celle d'un proscrit inoffensif. Par bonheur, on ne supposa pas que la maison de Barrois pût jamais servir d'asile à des ennemis de la patrie; et M. Van Praet y put demeurer secrètement plus de trois mois. Pour Champfort et Barthélemy, ils furent rendus à la Bibliothèque du Roi, mais non pas à la liberté, car il leur fallut subir la continuelle surveillance d'un émissaire de la nation dont ils salarioient la présence importune, et qui ne les quittoit pas même la nuit. Après un mois passé dans cette pénible intimité, et comme ils achevoient un repas frugal, voilà qu'un gendarme vient leur ordonner de se disposer à le suivre. A ces mots, Champfort demande à passer dans la salle voisine, sous prétexte de quelques préparatifs; il saisit, il arme un pistolet, il se fracasse le front et se perce l'œil droit. Furieux de vivre encore, il s'empare d'un rasoir, se déchire la gorge, se couvre d'innombrables blessures; effort impuissans! il ne put alors se débarasser de la vie, et l'on parvint même à cicatriser une partie de ses plaies. Mais le chagrin fit bientôt ce que n'avoient pu consommer ses mains désespérées.

Après la mort de Champfort, l'administration de la Bibliothèque nationale fut confiée à Lefèvre de Villebrune, pédant ambitieux et lâche qui, ne pouvant obtenir l'estime de ses collègues, prit le parti de chercher à se débarrasser de leur contrôle. Van Praet venoit de reprendre ses fonctions de commis à la garde des livres imprimés : il devint l'objet de la malveillance du délateur. Lefèvre l'accusa d'être Belge, d'être ennemi de la nation, et d'entretenir encore des relations avec les ennemis de la république : ces ennemis étoient l'abbé Desaulnays et

Barthélemy. L'accusateur n'eut pas à se féliciter du succès
tentatives : Robespierre tomba, Van Praet conserva ses
ms, Lefèbre se vit obligé de renoncer aux siennes (1).
icboit à la fin de 1794 ; Van Praet fut nommé d'abord
par intérim des livres imprimés, puis enfin, au mois d'oc-
le l'année suivante, conservateur de la bibliothèque na-
. Le décret qui lui accordoit le titre qu'il n'a pas cessé
server jusqu'à sa mort avoit été précédé d'une loi qui,
ant les bases de l'ancienne administration, confioit la
on de l'établissement aux conservateurs des différens dé-
Les conservateurs étoient au nombre de huit, et ce
c Capperonnier que M. Van Praet partagea le soin des
mprimés.

'ouvre une nouvelle ère pour la Bibliothèque nationale.
ie dépôt central de toutes les collections publiques for-
vant la révolution, soit par des corporations religieuses,
: les princes du sang et les autres grands seigneurs dont
is avoient été confisqués, elle vit augmenter dans une
ision, pour ainsi dire monstrueuse, les richesses qui déjà
loient, depuis un siècle, la première bibliothèque du
. Dès le lendemain de leur installation, les nouveaux
rateurs durent veiller à l'entrée d'une innombrable mul-
le pierres gravées, de médailles, d'antiquités, d'estam-
: manuscrits et de livres imprimés. M. Van Praet se
i de présider à la classification de ces derniers, et le
lettré ne peut trop se féliciter aujourd'hui de ce qu'une
iussi difficile soit alors tombée en de pareilles mains.
patience en effet, quel dévouement et quel courage ne
l pas pour distinguer dans cet amas de volumes ceux
n devoit estimer inutiles comme étant déjà réunis aux

a peut juger, par ce que nous avons recueilli des sources les plus
ques, de la foi qu'on doit ajouter aux phrases suivantes de la *Bio-
niverselle :* « Villebrune fut nommé, en 1796, *conservateur* à la
hèque nationale, en remplacement de Champfort. Il *paroît* qu'il
i aucun rôle pendant la révolution, et que même il en désapprouva
ès avec assez de franchise. » M. Magnin, membre de l'Académie
s-Lettres, a conservé les dénonciations autographes de Lefèvre
rune.

anciens fonds, ceux qu'il étoit bon de préférer à d'
exemplaires moins beaux ou moins complets, ceux en
l'on devoit s'empresser d'ajouter aux volumes déjà pres
cette *Vallée de Josaphat* de la littérature ! M. Van Prac
vut à tout, et son attention parut se multiplier en prop
des devoirs qu'il s'étoit imposés. En moins de trois ann
livres doubles furent mis à la disposition des bibliothèq
condaires ; les exemplaires multipliés furent vendus a
d'autres établissemens littéraires, et les ouvrages dont
bliothèque nationale venoit de s'enrichir occupèrent une
définitive pour les uns, provisoire pour les autres, d
nombreuses galeries récemment disposées pour les recev
Et quand on songe qu'au moment même où notre conf
reculoit pas devant une tâche qui auroit effrayé les li
les plus habiles, le gouvernement exigeoit qu'à l'avenir
bliothèque nationale fût ouverte tous les jours au publi
dant quatre heures, et que tous les livres conservés fuss
sans exception à la disposition de tous ceux qui viendro
demander la communication, on est involontairement é
reconnoissance pour le savant qui parvint à donner le p
mouvement à cette énorme machine, et qui ne fut pas
sous un tel fardeau. C'est alors surtout que l'on devine ai
comment l'homme du monde le mieux fait pour rédiger
talogue excellent n'a pu trouver, à son grand regret
toute sa vie, le temps de continuer ou de refaire celui q
avoit commencé avant lui.

Tous ceux qui, pendant les trente premières ann
XIXe siècle, ont fréquenté la Bibliothèque du Roi, se rap
avec une sorte de charme les traits de M. Van Praet. Q
celui d'entre nous, Messieurs, qui ne voit encore cet l
de bien, affoibli par le temps et blanchi par les années, to
vif cependant et toujours prêt à traverser de nombre

(1) Aujourd'hui le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèq
devroit, pour ainsi dire, être celui de toutes les productions de la t
phie. Heureux le bibliothécaire qui pourra attacher son nom à une
euvre ! C'est la *terre promise* dans laquelle il n'a pas même été
M. Van Praet de pénétrer.

ıalles, à gravir des escaliers étroits, des échelles souvent
surées pour abréger le temps du solliciteur le plus in-
' Une fois les heures de service commencées, M. Van
emploit oublier ses amis les plus chers, pour les retrou-
ns distinction, dans la foule qui ne cessoit d'assiéger son
. Quiconque avoit besoin d'une indication difficile venoit
te confiance à lui, comme à la source de tous les souve-
de toutes les traditions littéraires. Aviez-vous perdu le
ı la date précise d'un ouvrage, et cet oubli justifioit-il le
les employés même les plus habiles ? M. Van Praet, dès
voit pu deviner votre embarras, quittoit son poste avec
gèreté de bon augure, et, sans vous avoir rien promis,
roir distingué le savant, le littérateur ou l'écolier qui
interrogé, vous apportoit rapidement le livre comme en
he; puis, sans écouter vos remercîmens, sans remarquer
reconnoissante admiration, il prêtoit l'oreille à quelque
t recommençoit ses allées rapides et ses heureux retours.
quatre heures de chaque jour s'écouloient pour lui. En
le gouvernement crut bien faire en augmentant d'une
le temps du service public ; c'étoit, en effet, retarder
nt la rédaction définitive des catalogues. Quoi qu'il en
ersonne ne réclama, et M. Van Praet se plaignit moins
rsonne ; il fit des excès de travail comme d'autres font
cès de plaisir ; mais il n'étoit plus dans un âge à les sup-
' sans danger, et l'on croit en général que le terme de sa
t avancé par ce changement imprévu dans la distribution
journées.

Van Praet étoit de petite stature, d'un extérieur agréable
tingué, d'un costume toujours élégant quoique sans re-
he. Il n'étoit pas insensible au charme de la conversation
commerce des femmes ; il se plaisoit à suivre les jeux des
ı et même à les partager ; mais l'unique passion de toute
fut la Bibliothèque du Roi. Doué d'une santé robuste, il
rtain que, pendant près de quarante années, il ne lui ar-
amais de quitter les salles de livres, sinon pour prendre
pas, assister à quelque représentation dramatique et se li-
ıu sommeil. Le lendemain, il couroit en se levant retrou-
s armoires chéries ; mais il faut avouer que le mariage et

les soins qu'il entraîne, auroient pu s'accommoder assez mal de cette habitude invincible. Aussi notre confrère ne pensa-t-il jamais à se marier ; en présence de ses belles collections pouvoit-il supposer qu'il lui manquât quelque chose ? Il avoit néanmoins quelques amis sincères et dévoués qui, partageant ses goûts studieux et ses douces passions littéraires, venoient le visiter à certains jours de chaque semaine dans les grandes salles de la Bibliothèque, après les heures du service public. Tels étoient M. Parison, qui prit le soin de surveiller l'impression des dernières feuilles de la *Bibliothèque du roi Charles V* ; M. Barrois, auquel nous devons un si précieux travail sur l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne ; M. de Bure, fils de l'honorable Guillaume de Bure, qui avoit si bien dirigé les premiers pas de M. Van Praet ; M. Magnin, dont la sagacité de M. Van Praet avoit d'abord distingué le rare mérite, et qui, plus tard, devoit devenir le collègue de l'homme excellent qui l'avoit toujours honoré d'une affection particulière.

Les heures consacrées chaque jour au service public ne restreignoient pas dans leur cercle, on le devine déjà, les recherches et les études bibliographiques de M. Van Praet. A peine l'heure de la sortie générale avoit-elle sonné, que notre confrère, jusqu'au moment où la nuit venoit le surprendre, passoit pour ainsi dire la revue de son armée, reconnaissoit les noms, examinoit la condition, et fixoit ou restituoit les rangs de cette multitude innombrable. La correspondance réclamoit encore une partie de sa sollicitude. Nos armées victorieuses pénétroient tour à tour dans Madrid, dans Rome, dans Naples, dans Berlin et dans Vienne. Bonaparte, général, premier consul ou empereur, vouloit que la France recueillît même des fruits littéraires de ses victoires, et les conservateurs de la Bibliothèque avoient ordre d'envoyer aux Chargés d'affaires de la France la note des éditions, des manuscrits et des médailles qui pouvoient encore ajouter à la richesse des cabinets de la Bibliothèque nationale. M. Van Praet ne perdit aucune des nombreuses occasions que la fortune offroit alors à la France, et plusieurs fois chaque année, d'énormes ballots de livres lui parvenoient de l'Allemagne ou de l'Italie. Ces trésors littéraires, la France en jouit tant que nos triomphes se succédèrent ; mais la fortune les avoit donnés,

le temps vint où la fortune nous les redemanda. Hâtons-nous d'ajouter cependant que M. Van Praet, de concert avec M. Dacier et M. Millin, sut alors, par une succession de fraudes pieuses et honorables, puisqu'elles étoient inspirées par l'amour du devoir et de la patrie, tromper fréquemment les réclamations qui sembloient les mieux fondées. Dans le nombre des ouvrages redemandés, plusieurs avoient été rangés près d'autres exemplaires moins précieux, inscrits sur les vieux inventaires. Ces inscriptions assurérent dans les quatre départemens de la Bibliothèque plus d'un titre de propriété d'ailleurs assez contestable; et c'est ainsi qu'à la place de volumes complets admirablement reliés, de médailles à fleur de coin et de gravures avant la lettre, les poursuites de l'étranger n'atteignirent souvent que des volumes mutilés, des médailles frustes et des gravures d'un médiocre tirage. La France n'a donc pas encore perdu tout le fruit de ses conquêtes dans le domaine de l'archéologie, des beaux-arts et des belles-lettres : et ce domaine a bien aussi quelque prix.

Si le nom de M. Van Praet ne devoit pas rester à jamais illustre, comme le modèle le plus accompli que puissent se proposer les bibliothécaires, les ouvrages qu'il a publiés long-temps après le célèbre catalogue du duc de la Vallière, suffiroient pour justifier l'empressement que les corps savans les plus illustres ont mis à le recevoir dans leur sein. Vers 1800, il entreprit la description de tous les volumes imprimés sur peau de vélin que lui conservoit dans le vaste dépôt qui lui étoit confié. Il fit paroître un premier essai de son travail en 1805 : c'étoit un opuscule de vingt pages in-folio. En 1813, il remplaça cette publication par un volume du même format, dans lequel il comprit l'histoire de ces curieux exemplaires, depuis 1457 jusqu'à 1472. Enfin, en 1822, le même travail parut, avec toute l'étendue que M. Van Praet souhaitoit de lui donner, sous le titre de *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi et en divers dépôts tant publics que particuliers*. Cet ouvrage immense ne le cède guère en exactitude et en érudition bibliographique au *Catalogue de la Vallière*. On pourra le compléter; on pourra même, comme a dernièrement souhaité de le faire un ingénieux écrivain (1), y redresser cer-

(1) M. Charles Lenormand. Voy. le *Bulletin du Bibliophile*, année 1840.

taines erreurs de détail ; mais l'ouvrage, dans son ensemble, sera toujours indispensable à toutes les grandes collections, et jamais on ne s'avisera de le recommencer.

Bien différent de la plupart des auteurs, M. Van Praet voyoit toujours avec une extrême sévérité le résultat de ses études précédentes. En 1829, il donna sur Colard Mansion une seconde notice dans laquelle il trouva moyen, non pas de relever les erreurs de la première, mais bien d'ajouter quelques précieux documens à ceux qu'il avoit autrefois réunis. En 1831 il soumit à la même censure ses premières *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*; et quand la mort le surprit, elle le trouva corrigeant les premières épreuves de son *Inventaire de l'ancienne Bibliothèque du Louvre*, d'après le catalogue de 1373, dressé par Gilles Mallet. On doit croire que, s'il avoit eu le temps à sa disposition, il auroit joint à cet inventaire de Gilles Mallet celui que Desessarts avoit dressé en 1411, dans lequel les volumes, plus amplement décrits, sont encore aujourd'hui reconnoissables, malgré les transformations de leurs reliures. Cette dernière publication est la moins exacte de toutes celles que nous devons à M. Van Praet, et la meilleure raison que l'on puisse donner de cette infériorité, c'est que la destinée ne lui permit pas de l'achever.

Au reste, l'amateur de livres le plus passionné de son siècle possédoit lui-même peu de livres. Il est bien vrai que chaque jour, de toutes nos provinces et de toutes les contrées de l'Europe, des volumes rares, des ouvrages somptueux lui étoient offerts comme autant de témoignages de déférence pour son érudition, de respect et de reconnoissance pour ses bienveillants conseils. Mais, en général, ces envois venoient le trouver dans ses galeries de lecture publique, et il étoit bien rare qu'ils en sortissent jamais. Comme une grande idée dominoit chez lui toutes les autres, il rapportoit au bien, à la fortune de la Bibliothèque, tout ce qui lui advenoit en particulier d'avantageux ou de profitable. Souvent, sollicité de séparer ses propres richesses bibliographiques de celles qui appartenoient à l'Etat, M. Van Praet ne recevoit pas ces avertissemens sans impatience; car il ne vouloit pas avoir l'air d'oublier le soin de ses intérêts personnels, et c'est en cachette qu'il eût toujours souhaité de rem

lir à ses dépens un vide dans les cadres de la Bibliothèque du Roi. A la crainte qu'il ressentoit d'être reconnu dans les inscriptions de ce genre, on eût dit qu'il pensoit commettre une action blâmable, et il s'en défendoit avec une sorte de chagrin, toutes les fois qu'il étoit pris sur le fait. Mais dans ce dernier cas et d'un ton de mauvaise humeur, il s'écrioit : « Eh bien ! quand il y en auroit un de plus, le grand mal !... » Voilà quel étoit M. Van Praet (1).

Il n'avoit guère réservé pour sa collection que les ouvrages sortis des presses de Colard Mansion. Les derniers mots qu'il prononça la veille de sa mort, arrivée le 5 février 1837, furent pour léguer à la Bibliothèque du Roi celles de ces éditions qu'elle ne possédoit pas encore, et pour recommander qu'on fît don de toutes les autres à la ville de Bruges, sa patrie. *Bruges* et la *Bibliothèque du Roi* furent les derniers mots que sa bouche prononça distinctement; il les avoit aimées toutes deux de la même tendresse; toutes deux devront à jamais conserver le culte de son nom et le respect de sa mémoire.

M. Van Praet nous fut enlevé dans sa quatre-vingt-troisième année. Nous passerons rapidement sur les distinctions et les honneurs qui vinrent le chercher vers la fin de sa longue et mémorable carrière. En 1814, il fut inscrit sur l'une des premières listes de promotions faites par Louis XVIII dans l'ordre de la Légion-d'Honneur; car, sur la terre étrangère, le nom de Van Praet avoit retenti souvent aux oreilles du vieux roi. Les Pays-Bas, quelque temps après, lui offrirent une place dans leur nouvel Institut et dans l'Académie des Arts et Sciences de la ville d'Utrecht. Le mouvement scientifique et littéraire, long-temps dominé par l'intérêt des questions politiques et par l'asservissement de la presse, ayant repris tout son essor à l'époque du retour de la maison de Bourbon en France, nos provinces se peuplèrent d'Académies, et la plupart d'entre elles regardèrent comme un honneur d'inscrire dans leurs rangs le nom de M. Van Praet; ainsi devint-il membre de la société d'Emulation de Cambrai, de la société des Antiquaires

(1) Il est arrivé souvent à M. Ballin, aujourd'hui conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, de surprendre ainsi M. Van Praet en *flagrant délit* : je tiens de lui ces détails.

de Normandie et de celle de la Morinie. Enfin, l'Acad
Inscriptions et Belles-Lettres, après avoir assez long-te
tendu que M. Van Praet sollicitât les suffrages de ses m
prit le parti de le dispenser des formalités d'une cand
sérieuse. Il fut admis dans le sein de cette compagnie pr
l'unanimité; et tandis qu'il étoit sincèrement ému de l'h
qu'il recevoit, tout le monde paroissoit, au contraire,
qu'il eût tardé si long-temps à le recevoir.

Pour vous, messieurs, vous aviez, dès les premiers t
la fondation de l'Académie Celtique, admis dans vot
M. Van Praet. Long-temps assidu à vos séances que son
tion judicieuse et variée rendoit doublement précieuse à
ciens collègues, il prit encore à vos travaux l'intérêt le p
même quand ses occupations multipliées ne lui permir
de se rendre à vos conférences avec la même assiduité. I
soit alors avec empressement les occasions nombreuses
étoient présentées de s'associer à vos études, à vos in
tions, soit en vous mettant sur la trace des auteurs dont v
cherchiez le témoignage, soit en vous tenant, lui-même,
autorités le plus justement recommandables. Aussi la soc
Antiquaires de France ne cessera-t-elle jamais de compter
les hommes qui l'ont illustrée, l'auteur de plusieurs sav
vrages, et le plus ardent, le plus dévoué, le plus parfait
bliothécaires, M. Joseph Van Praet.

P. P.

NÉCROLOGIE.

JOSEPH CROZET.

librairie curieuse et savante vient de faire une perte irré-
ble dans la personne de M. Crozet, mort le samedi 6 février
q heures du matin.

Crozet, fils d'un libraire distingué lui-même, dont le
mir s'est conservé dans la mémoire des bibliophiles, s'étoit
dès son enfance à de bonnes et sérieuses études, avec une
ir propre à sa vive et brillante organisation, qui n'a cessé
accroître et qui l'a consumé avant l'âge. Incessamment
nenté du besoin d'apprendre et de savoir, il n'avoit pas
ensée qui n'eût pour objet l'acquisition d'une notion nou-
; aucune des minutes de sa vie n'étoit perdue pour le tra-
son sommeil même étoit occupé et laborieux comme ses
s. Le ressort de cette belle intelligence devoit se briser
u tard sous le poids dont il l'avoit accablé ; il s'est brisé le
di 6 février.

Crozet, comme tous les hommes qui se sont donnés à une
spéciale avec une grande aptitude, a marqué son rapide
ge dans la science dont il faisoit ses délices, par une puis-
impulsion de progrès. C'est lui qui, avec M. Techener,
eau-frère, son émule et sous beaucoup de rapports son
, est allé reconquérir sur l'Angleterre, à force de sollici-
et d'argent, ces trésors du *Roman de chevalerie*, du *Mys-*
et de la *Moralité*, dépouilles opimes de nos bibliothèques,
pouvoit croire irrévocablement perdues. C'est lui dont
t ingénieux et délicat nous a rendu le goût de la vieille
re, et qui a fait revivre par ses conseils assidus l'art déli-
de Gascon, de Deseuille et de Padeloup, dans les habiles
de Thouvenin et dans les merveilleux travaux de Bauzon-

net. C'est que M. Crozet n'étoit pas seulement un savant libraire ; c'étoit un amateur instruit, judicieux et sévère que rien d'imparfait ne pouvoit contenter, et qui portoit l'amour du beau livre, à ce point où l'amour devient une passion et un culte.

Lorsque MM. de Bure renoncèrent au titre de *Libraires de la Bibliothèque du Roi,* ces respectables princes de la librairie, dont le suffrage est un si grand éloge, présentèrent M. Crozet pour les remplacer, et le public lettré reconnut qu'on ne pouvoit pas mieux choisir. M. Crozet étoit plus digne que personne de parcourir avec éclat l'honorable carrière qu'ils lui avoient tracée. La mort l'a interrompue à son commencement !

Le vieil ami qui écrit ces lignes sur son tombeau, et qui devoit l'y précéder de bien des années, dans l'ordre de la nature, sent trop vivement le regret de sa perte pour l'exprimer comme il l'éprouve. J'avois eu le bonheur de présider à ses premières études, et de le suivre d'un regard presque paternel dans la voie de ses succès : pourquoi faut-il que j'aie été réservé au malheur de le pleurer ?

CH. NODIER.

GAUDEFROY (Louis-François-André).

AUDEFROY (Louis-François-André), né à Amiens, le 21 sep-
bre 1758, mort à Paris le 26 mars 1839. Reçu libraire à la
mbre syndicale de Paris en 1787, il fut nommé en 1810
ecteur de l'imprimerie et de la librairie à la résidence de
is, place qui fut supprimée en 1815. On doit à Gaudefroy la
ction des catalogues ci-après désignés :

1. Catalogue de bons livres venant en majeure partie de l'étranger. Paris, 1801, in-8.
2. Catalogue de la bibliothèque du citoyen *** (Bergerot). Paris, 1802, in-8.
3. Catalogue de la bibliothèque de L.-G. Le Monnier, médecin de Louis XVI. Paris, 1803, in-8.
4. Catalogue des livres précieux de la bibliothèque de M*** (mademoiselle Henri, artiste de l'Opéra). Paris, 1804, in-8.
5. Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de madame G. de Montigny. Paris, 1806, in-8.
6. Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de M*** (le chevalier d'Hervas). Paris, 1807, in-8.
7. Catalogue de bons livres hébreux, arabes, persans, etc. Paris, 1807, in-8.
8. Catalogue de bons livres du cabinet de M. Laget B arde lin, jurisconsulte. Paris, 1810, in-8.
9. Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Lagrange, membre de l'Institut. Paris, 1815, in-8.
10. Catalogue de la bibliothèque de C.-L. Van Bavière, secrétaire de l'Académie et de la Faculté de Droit de Bruxelles. Bruxelles, 1817, 2 vol. in-8.
11. Description bibliographique d'une très belle collection de livres rares et curieux provenant de la bibliothèque de madame la comtesse d'Yve. Bruxelles, Wahlen, 1819-1820, 2 vol. in-8.

12. Catalogue de la bibliothèque d'un amateur. Bruxelles, Demat, 1823, 2 vol. in-8.

13. Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le chev. de Lambre. Paris, Bachelier, 1824, in-8.

14. Catalogue de livres reliés et brochés, vendus pour cause de cessation de commerce (de Guillemard). Paris, 1830, in-8.

Gaudefroy a coopéré à la rédaction du catalogue de M. A.-M. H. Boulard, pour la partie de la théologie et de la jurisprudence, et pour une partie des belles-lettres.

La contrefaçon du *Manuel du libraire* de Brunet, faite à Bruxelles en 1820 et 1821, a été revue par Gaudefroy qui, pendant quelques années, a pris part à la rédaction de la *Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas*, publiée en 1823, à Bruxelles, par Demat.

Gaudefroy avoit formé une collection de 825 catalogues de bibliothèques, ou notices de ventes de livres, faites à Paris depuis 1784 jusqu'en 1831, avec les *prix*, et partie avec les noms *des acquéreurs*. Cette collection a été adjugée en vente publique en 1839.

M. Quérard, dans sa *France Littéraire*, article Gaudefroy, n'a parlé que des ouvrages désignés sous les numéros 11, 12 et 13 de cette notice.

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Éditeur,

Permettez-moi de demander deux pages à votre *Bulletin du Bibliophile* en faveur d'un opuscule italien dont la publication récente passeroit sans doute inaperçue s'il n'en restoit trace dans vos intéressantes notices mensuelles : je veux parler du *Tractato del prete cole monache* (1).

N'allez pas croire, sur la foi du titre, que ce soit une élucubration pieuse, ou quelque grave traité de discipline monastique. Loin de là, monsieur, le *Tractato del prete cole monache* est une nouvelle un peu égrillarde, un conte dans le genre de ceux qui ont servi de modèle à notre inimitable La Fontaine ; il est écrit dans le plus pur langage toscan par un des grands poètes de l'Italie, et, bien qu'il remonte au xve siècle, il étoit encore inédit.

Dire quel en est le sujet, en rapporter les détails, seroit chose pour moi fort embarrassante : nous sommes à une époque et vivons dans une société qui veut, à toute force, se montrer chaste et austère ; sa susceptibilité s'inquiète aisément, et mon indiscrète analyse blesseroit sa prude délicatesse : il faut donc me borner à signaler la galante *novelletta* à ceux qui aiment et cultivent *la dolce favella* ; mais je puis citer, comme introduction nécessaire, la lettre par laquelle Luigi Pulci envoie cet élégant badinage à Matheo Franco, son ami. La voici littéralement traduite :

« Dans une des dernières veillées de ce carnaval, après que j'eus lu à la société de notre magnifique Laurent (2), le huitième chant de mon *Morgante*, parmi les joyeux devis de cette honorable et palladienne compagnie, fut rappelée l'aventure d'un

(1) Très petit in-4° gothique de 8 feuillets.

(2) Laurent de Médicis, grand duc de Toscane.

prêtre vigoureux (*nerboruto*) et de quelques bonnes religieuses. Le docte et gentil A. P. (1) la raconta d'une façon si piquante et si originale, son geste vrai et animé éveilla, plus encore que sa parole, tant de gaîté et de saillies, que tu aurois vu chacun de nous porter ses mains à sa ceinture pour ne point étouffer de rire : il n'y eut pas jusqu'à notre sévère Marsilio (2) qui ne fut entraîné, et toute sa gravité platonique fut impuissante à l'empêcher d'être aussi peu sage que nous.

« Or, comme j'ai vivement regretté alors que tu n'aies point eu ta part de notre commune joie en écoutant une aussi amusante nouvelle, je m'empresse de te l'envoyer assez mal accommodée dans ces vers négligés, convaincu, du reste, qu'elle ne saurait, de bien loin, t'apporter à la lecture le plaisir qu'elle nous a donné à tous, sortant de la bouche du narrateur avec une foule de détails qui m'ont échappé. *Benè vale* ».

Suit la gracieuse historiette composée de quarante-deux octaves.

Imprimé avec d'admirables caractères gothiques, sans chiffres ni signatures, sur un papier de date séculaire qui doit à l'âge une vénérable rousseur, le titre orné d'une gravure sur bois reproduisant assez rudement un dessin du xve siècle, cet opuscule, auquel l'éditeur a eu le bon goût de conserver l'orthographe vieillie et incertaine de l'auteur, auroit pu être présenté comme une ancienne production typographique heureusement retrouvée : malgré son élégance et sa correction, la surprise eût été facile, presque infaillible; mais le consciencieux éditeur (3) n'a voulu tromper personne, et le huitième et dernier feuillet nous apprend que cette première édition d'un joli conte est sortie, en 1840, des presses de M. Crapelet, et qu'elle n'a été tirée qu'à *cinquante* exemplaires numérotés. C'est donc déjà une rareté. J'ajouterai que la plupart de ces exemplaires ont été distribués à quelques amis en France et en Italie, et que le très petit nombre restant est entré dans la riche librairie de M. Crozet.

Vous le voyez, monsieur, le *Tractato del prete cole monache* a des titres à l'attention des bibliophiles. Vous jugerez, j'espère,

(1) Angelo Poliziano.

(2) Marsilio Ficino, traducteur et commentateur de Platon.

(3) M. Étienne Audin, libraire à Florence, connu par plusieurs publications bibliographiques.

'il mérite d'être mentionné dans le recueil périodique que us leur consacrez avec un zèle si éclairé et une si louable nstance.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiens de considération distinguée.

Victor POIRIER.

Paris, 15 janvier 1841.

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE S. M. L'EMPEREUR ET DE SON CONSEIL D'ÉTAT.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a deux jours, votre *dissertation* vraiment curieuse ur *les traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ*; il ne 'a pas encore été possible de la lire, parce que je suis distrait ar beaucoup de petits embarras; mais il m'a été facile de juger ombien elle vous a coûté de recherches, de démarches et de oins, par la précision que vons avez mise à vos assertions, par saine critique qui les accompagne, et l'ordre que vous avez tabli dans votre ouvrage. Il ne sera pas à la portée de tout le onde, et il n'y aura que les gens du métier qui sauront appréier tout ce qu'il vaut. En mon particulier, je ne saurois trop dmirer votre patience et votre sagacité, et je vous fais mes reercimens bien sincères du cadeau que vous m'avez adressé et es choses flatteuses que vous avez bien voulu dire de moi, biliographe infime, dans votre nouveau livre et dans la lettre qui accompagne. Je répondrai à ce présent par un autre tout difrent; car je ne suis pas bien placé, ni assez riche pour m'occuer toujours de bibliographie. Mais si le livre de moi qui s'imrime, et dont je vous destine un exemplaire, ne pouvoit vous Méresser sous ce point de vue, peut-être il amusera madame otre épouse, et je vous l'offrirai comme un gage de ma reconissance et du désir que j'ai de conserver votre estime. J'ai vu la page 176 que vous reprochez à M. de Sainte-Marie, auteur *Recherches historiques sur Nevers*, quelques fautes de biblioaphie; quoiqu'il soit un ami des lettres et un homme fort esiable, vous verrez à la page 366 qu'il a pris les *Actiones forenses*

de Simon Maison pour un livre latin, qu'il s'est fort mal expliqué à la page 380 sur le *Vindiciæ contrà Tyrannos*, etc., etc.

Vous dites à la page 3 au sujet de l'Imitation, traduction françoise imprimée à Toulouse en 1488, que le nom de l'imprimeur, *Henri Mayer*, lève en grande partie les incertitudes qui existent sur la question de savoir si plusieurs éditions datées de Tholose appartiennent à la capitale de notre Languedoc, ou à la capitale de la province de Guipuscoa en Espagne.

Je vous avoue que cette édition françoise faite par Henri Mayer, ne pourroit, à mon idée, qu'obscurcir encore cette question, car j'ai vu chez M. le duc de Saint-Aignan, un livre *espagnol*, intitulé *la Coronica de Espana*, *abreviada por Diego de Valera*, imprimé *en Tholosa*, *por Henrico*, *en al anno* 1489, *in-fol.*, *car. goth.* Et je puis vous certifier qu'elle a bien été faite en Espagne, ce que prouvent le caractère, le papier, et même une lettre de l'auteur à la reine Isabelle. — La souscription n'appelle l'imprimeur que *Henrico*; je me trompai alors sur le surnom; M. Debure s'y trompa de même en rédigeant le catalogue La Vallière de 1783, mais ce fut moi qui le matin de la vente de 1776, découvris dans la lettre de l'auteur, que l'imprimeur s'appeloit *Henrico Mayer*, et qu'il avoit des allemands pour associés. Je dis à l'abbé Rive que cette édition n'étoit pas de Toulouse de Languedoc, et cette singularité bibliographique lui fit acheter le livre pour le duc de La Vallière. C'est pour cela qu'on le retrouve dans le catalogue de 1783, n° 5341. — Voyez aussi le catalogue Saint-Aignan de 1776, n° 1091.

Tout ce qu'on pourroit dire à ce sujet, c'est que les Allemands, qui avoient une imprimerie à Tholose d'Espagne, en avoient une encore dans Tholose de Languedoc. Ce qui est bien certain aussi, c'est que les caractères d'Henri Mayer sont imités des caractères usités en Espagne. — Voilà encore de quoi exciter votre sagacité bibliographique. Faites en sorte de comparer ensemble les deux livres cités ci-dessus; celui indiqué dans le catalogue La Vallière de 1783, sous le n° 1169, et ceux dont parle le P. Laire et M. de La Serna Santander; ce sera l'objet d'une lettre à insérer dans le magasin historique ou ailleurs. J'ai en note sur mon histoire de l'imprimerie par Pr. Marchand, qu'un M. de Bardy, conseiller au parlement de Toulouse, m'a assuré avoir vu une édition faite en cette ville, et datée de l'an 1476. Guettez à cet égard la vente et le catalogue de M. de Mackarty.

ınd amateur irlandais, mort à Toulouse il y a un an, et dont bibliothèque est fort riche en éditions du xve siècle. Je crois 'elle sera vendue à Paris par MM. Debure, qui m'ont annoncé mort.

Je vous étourdis par ce bavardage, mais s'il peut vous être ıle, j'aurai rempli mon vœu. Je vous prie d'agréer l'expres-ɔn de ma reconnoissance et des sentimens d'estime, avec les-ıels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

NÉE DE LA ROCHELLE.

La Charité, ce 1er décembre 1812.

Variétés bibliographiques.

Il n'en est pas de l'étude des livres comme des autres sciences; le nombre des oiseaux, des plantes, des poissons qui appellent les recherches du naturaliste, est nécessairement borné; l'anatomie n'a plus de nouveaux os, de nouvelles artères à découvrir; l'astronome ne peut guère se flatter d'étendre beaucoup la liste des planètes et des étoiles qu'il va chercher dans les profondeurs du firmament; la typographie, au contraire, voit chaque jour son domaine, déjà immense, s'augmenter d'une façon effrayante; ce n'est pas exagérer que de porter à 30,000 le chiffre des ouvrages de tout genre et en toute langue, que, chaque année, l'impression lègue à la postérité. Notez aussi que ce nombre double tous les vingt ans; et songez à la tâche herculéenne qui attend les Brunet, les Barbier, les Quérard du XXXVIe siècle.

Pour le moment, il me semble que rien n'est plus susceptible de contribuer aux progrès de la science à laquelle se consacre le *Bulletin*, que les catalogues des collections un peu intéressantes, lorsqu'ils sont accompagnés de notes utiles. Ce genre d'ouvrages est peu commun; l'on en possède deux fort remarquables, que l'on doit à MM. Renouard et Leber; il est fâcheux qu'il n'en existe pas davantage.

Possesseur moi-même d'une bibliothèque un peu considérable, j'ai dû en dresser l'inventaire et y joindre quelques observations; je prends au hasard quelques unes de ces notules; elles ne portent point sans doute sur des livres d'un haut intérêt, mais je les crois peu connues, et tout ce que j'en dirai, je l'ai vérifié avec soin; personne, d'ailleurs, n'a encore, à ce que je sache, songé à faire mention de ces bouquins.

Almanach Royal, commençant avec la guerre de 1701. Paris, de l'imprimerie royale du Petit-Louis (Hollande), in-folio.

Je n'ai rencontré sur aucun catalogue le titre de ce recueil; il se compose d'un frontispice satirique et de 17 caricatures contre Louis XIV ou Philippe V; elles ont sans doute paru aussi solément. Elles sont accompagnées de vers flamands, auxquels on en a joint parfois de français, et toute cette poésie est aussi plate qu'injurieuse. La 15e planche de mon recueil se trouve signalée sur le beau catalogue de M. Leber (n° 6024); c'est celle qui représente Louis XIV et son petit-fils sciant le monde; madame de Maintenon..... arrose la scie.

Le Temple de la nativité du Roi, par Ant. de Montméran. Paris, 1661, in-4°.

Bien différent de l'ouvrage qui précède, celui-ci, gros volume de 532 pages, est curieux par l'emphase des éloges qu'il prodigue au Roi, à ses vertus, à sa beauté, à sa bonne grâce. L'auteur est un pédant qui bourre ses sottes adulations de citations empruntées à l'Ecriture et à tous les classiques grecs ou latins. Il croit aux contes les plus absurdes; il admet tout; il a foi robuste à l'astrologie; il écrit de longs chapitres pour démontrer sérieusement que les rois sont des demi-dieux, que le raisin est le roi des fruits, que le roi d'Espagne guérit les possédés, et celui de Hongrie fait cesser la jaunisse. Tout cela ne l'empêche pas de discuter avec un imperturbable sérieux, de la façon la plus ridicule, et avec une prolixité rebutante, des questions du genre de celles-ci : Pourquoi le roi est-il né à Saint-Germain? Pourquoi est-il né un dimanche? Pourquoi est-il né à l'heure de midi? Pourquoi est-il né au déclin de la lune?

A. Mestrali Carmina retrograda ad regem. Avenione, 1623, in-8°.

Ce livre est l'œuvre d'un avocat qui n'avoit sans doute point de causes à plaider, et qui, pour se distraire, se livrait à des

tours de force poétiques d'une extrême difficulté. Il écrit des vers grecs rétrogrades; il en écrit de latins : voici le début d'une pièce de 112 vers qu'il adresse au chancelier Du Vair :

Si viridaria (Vair) adiri vis
(O Domine) vere; veni modò
Serenas serenè tene res; sane res
Et poemata nidulo ludi mata meopte.

Ce petit chef-d'œuvre se termine ainsi :

Me cape (Regni Pan) ò dona pingere pacem
Unam avidè pacem-Me cape (Diva) manu.

Il adresse encore au même chancelier de nouveaux compliments du même genre :

Salua sigillo cera (Vare) colligis aulas, etc.

Il compose en l'honneur du brave Crillon, un *Tumulus retrogadus*, dont nous ne citerons que le premier vers :

Si cludo Dominum, sedes muni modò (dulcis).

Il écrit, toujours en s'imposant d'aussi rudes entraves, des hymnes à la louange de divers saints ; il s'amuse à des énigmes; ses vers latins sont remplis de mots empruntés à la langue d'Homère et de Platon. Tout cela remplit 96 pages ; le reste du volume en forme 99, qu'occupe un commentaire anonyme fort érudit, mais fort indigeste sur les vers grecs de Mestral.

Nous sommes entrés dans ces détails, parce que nous croyons ce livre fort peu commun et presque inconnu. Nous l'avons inutilement cherché sur les listes des innombrables poètes latins modernes qu'avoit réunis Courtois (voir son catalogue, Merlin, 1820). M. Peignot, qui parle des vers rétrogrades et qui en copie dans ses *Amusemens philologiques*, passe sous silence le recueil que nous annonçons, et que nous regardons comme le plus étendu dans ce genre; il faut que le savant bibliographe Dijonnois en ait ignoré l'existence.

Elegie Fausti (Andreliui), in-4°. Paris, 1496.

J'indique ce recueil de vers d'un poète qui est loin d'être sans mérite, parce qu'il faut qu'il soit rare, puisque le *Repertorium*

ibliographicum d'Haïn (Stuttgartiæ, 1836), le traité le plus onsidérable et le plus soigneusement rédigé, qui ait été consaré à la typographie du xve siècle, se borne à mentionner cette dition sans la décrire (n° 1089). Deux grandes figures en bois ccupent le recto et le verso du frontispice; le volume renferme 4 pièces de vers; il porte les signatures a—giiii; voici la copie dèle de la souscription : *Impresso Parisius* (sic) *in Campo gailrdo per guidonem Mercatorem, anno a Christiano natali* :. cccc. LXXXXVI *die* IX *septembris*.

. Baptiste Mantuani, Buccolica seu adolescentia in decem æglogas divisa. Pictaviis (Jehan Buyer et Guillaume Bouchet), 1498, in-4°, sign. a,ii—g,i. Une page entière contient 24 vers.

Il faut que ce volume soit encore plus rare que celui dont nous enons de parler, puisqu'il est resté inconnu à Haïn, et par onséquent à Maittaire, à Panzer, à tous les annalistes de l'imrimerie. Le *Repertorium* déjà cité fait connoître (tom. 1, . 310, n°s 2399-2402) quatre autres éditions de ces églogues. On sait que malgré tous ses défauts, l'infatigable versificateur, uquel nous devons ces poésies pastorales, jouissoit d'une réputation éclatante au XVIe siècle; Erasme, lui-même, alla jusqu'à le mettre à côté de Virgile!

La Fatalité de Saint-Cloud, près Paris. In-folio, sans lieu ni date, 49 pages.

Selon l'article que la *Biographie Universelle* donne au père Guyart, auteur de cet ouvrage, cette édition seroit tellement rare qu'on n'en connoît qu'un exemplaire, celui du duc de La Vallière : assertion exagérée, puisque j'ai un exemplaire de cet in-folio, et qu'il en existe sans doute d'autres; j'ajouterai que le texte s'accorde en tout point avec celui de l'édition 1672, petit in-8° (sur laquelle on trouve une note au catalogue Leber, n. 4040); les fautes d'impression même y sont reproduites.

Histoire du crucifiement de Mathieu Lovat.

Une lettre de 24 pages in-4, écrite de Venise le 30 mai 1[illegible], par le docteur C. Ruggi[illegible], forme cette plaquette que nous avons payée assez cher à la vente de M. F. D., en avril 184[illegible]. L'individu qui donna un exemple aussi étonnant de fanatisme, étoit un cordonnier, né dans le Frioul, et tout-à-fait illettré. Il avoit quarante-six ans, et, quatre ans avant, imitateur d'un pa[illegible] de l'Eglise, qu'on n'est guère tenté de prendre pour modèle, sous ce rapport, il s'étoit, comme Origène, fait l'amputation gé[illegible]rale et complète, et avoit, par la fenêtre, jeté dans la rue [illegible] dont il venoit de se priver. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il se guérit promptement et complètement, sans avoir recours au[illegible] soins d'un médecin. (Il seroit curieux de rapprocher de ce fa[illegible] les excès commis sur eux-mêmes par les Mommiers en Suisse et [illegible] secte des eunuques qui se trouvent dans les environs d'Odes[illegible]

L'exaltation de Lovat allant toujours en croissant, il finit p[illegible] construire une croix, s'y attacha, s'y cloua les pieds et les mai[illegible] se fit de plus une blessure au côté pour figurer le coup de la[illegible] dont parlent les évangélistes; il s'étoit avant tout couron[illegible] d'épines, et à force d'adresse et d'énergie, il parvint à fa[illegible] tomber en dehors d'une fenêtre la croix sur laquelle il étoit éten[illegible] et que des cordes retenoient à une poutre. Il étoit nécessai[illegible] la complète exécution de son dessein qu'il se montrât cruc[illegible] aux regards du public.

On se hâta d'aller détacher ce martyr volontaire, on le [illegible]gna; ses plaies guérirent promptement; on l'envoya à l'hôp[illegible] des fous, sa raison ne revint point, il s'imposoit des jeûnes [illegible]goureux, il resta jusqu'à douze jours sans prendre de nourritu[illegible] et il mourut enfin quelques mois après son admission à l'[illegible]pice.

Ces détails sont étrangers à la bibliographie, mais j'ai pa[illegible] pouvoir les insérer ici, afin de donner une idée d'un opus[illegible] rare et remarquable en son genre. Ne peut-on pas le mettre à c[illegible] d'un livret in-32 dont un exemplaire sur papier de Chine, [illegible]gure au catalogue de M. Nodier (janvier 1830, n. 66)? Ce[illegible] l'œuvre d'un illuminé qui s'intitule le *Fils de l'homme*, q[illegible]

nt qu'on le jette à l'eau, attaché avec des chaînes de fer à une osse chaîne, et qui s'engage à ressusciter dans trois jours. ous le répétons avec un homme d'esprit : quand verrons-nous roître une histoire de la crédulité humaine, faite d'après le odèle d'une histoire de la fièvre jaune.

---

ropos rustiques de maistre Léon Ladvlphi (Noël du Fail). Orléans, Éloi Gibier, sans date (vers 1580), in-16, 127 pages.

Cette édition est rare sans doute, car je ne connois jusqu'à ésent aucun bibliographe qui en ait fait mention ; la Biograie Universelle n'en dit rien ; elle ne figure sur aucun des calogues les plus riches en vieilles facéties, et vous la chercheza en vain dans l'inventaire de l'immense bibliothèque La Valère. Je ne la mentionne, cependant, que pour faire observer r'elle présente des différences assez sensibles avec le texte lopté dans l'édition de Paris, 1732. Des traits assez heureux, s saillies naïves ont disparu dans la réimpression moderne ; voici un exemple pris à l'ouverture du livre : « Le bon homme Robin Cheuet commençoit un beau conte du temps que les bestes parloyent (il n'y a pas deux heures) » : telle est la leon ancienne ; la nouvelle édition porte : « le bon homme Robin Le Clerc commençoit de conte de la Cigoigne du temps que les bestes parloyent. » Je regrette les deux heures qui me ppellent les trois jours que, dans la même circonstance, inique Rabelais, liv. 2, ch. 15 (1). La liste des noms injurieux

(1) Avant Rabelais, Aimoin avoit dit : *Eo in tempore, quo humana copia ıguentiæ cunctis inerat animantibus terræ* (Historia Francorum, I, 10). On uve dans les chroniques Saint-Denis (Recueil des Historiens des Gau-ı, III, 165) *en ce tans que les bestes parloient*, et dans Bertoldo (p. 39) *ando le bestie parlavano*. Straparole a dit de même : *Au temps passé que bestes parloient*. (Édit. de Lyon, 1611, II, 412.)

Au temps que les bêtes parloient,
C'étoit, il m'en souvient, la semaine dernière. (*Lemonnier*.)
Au temps que les bêtes parloient,
Non pas hier pourtant. (*Arnault*.)

dont se gratifient mutuellement les Vindeloises et les Flamiennes, a subi de notables retranchemens dans l'édition moderne.

L'édition d'Orléans se termine à la chanson de maistre Huguet. Elle ne contient donc rien de ce qui remplit les pages 155-174 de l'édition de 1732.

Je m'abstiens d'autres détails minutieux et qui seroient d'un bien faible intérêt; j'ai eu pour but de noter que lorsqu'on réimprimera (et il est surprenant que déjà l'on n'y ait pas songé) Noël du Fail, Bouchet, Cholières, Desperriers et autres piquans et ingénieux écrivains, lorsqu'on fera, de ces amusans récits aussi précieux pour l'étude de la langue que pour celle des mœurs, un volume dont la place est d'avance retenue dans toutes les bonnes bibliothèques à côté de Rabelais, il faudra bien se garder de reproduire servilement et sans examen le texte des réimpressions données dans la première moitié du siècle dernier; il faudra comparer avec soin les éditions originales, les collationner avec celles qui les ont suivies de près; alors d'un examen attentif de ce qu'on auroit pu prendre pour d'inutiles bouquins, il résultera une foule d'heureuses corrections de variantes délicieuses.

Monarchie des Solipses.

Cet ouvrage est bien connu. Publié d'abord en 1645, réimprimé plusieurs fois, traduit en diverses langues, il se saisit de l'attention publique. Les bibliographes ont longuement discuté sur la question de savoir à qui il faut l'attribuer; on a indiqué comme auteur Scioppius, Inchœfer, Contareni, Scoti et d'autres encore; ce n'est pas ce que nous voulons examiner. Tout le monde y a vu une satire déguisée contre les Jésuites; un examen attentif du livre pourroit donner de la vraisemblance à une autre supposition. Selon l'écrivain anonyme, les Solipses tirent leur origine d'un œuf d'aigle qui tomba de l'arche de Noé, et qui, sous la double influence du soleil et de l'arc-en-ciel, engendra des hommes. Ce n'est qu'à l'aide des interprétations les plus forcées et les plus contradictoires qu'on parvient à appliquer ce passage et une foule d'autres rêveries à la compagnie d

ms. En supposant, au contraire, comme nous le faisons, que nom de Solipses cache une de ces sociétés secrètes qui ont jours subsisté dans l'ombre, une association de Templiers, de ps-Croix, de disciples de Van Helmont, de gens infatués de nale, d'alchimie, de sciences occultes et forcés de dissimuler rs idées peu orthodoxes, nous arriverions aisément à donner livre qui nous occupe un sens suivi et aussi clair que le per- ttroient l'obscurité de la matière qui y est traitée et l'exagé- ion ou les réticences d'un auteur soigneux de couvrir ses ts d'un voile assez épais et attentif peut-être à dépayser par- ason lecteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'on tombe dans une le d'absurdités en adoptant le système suivi dans les remar- s du traducteur françois (Restaut), système d'interprétation prique, régulier, suivi et trouvant toujours et partout les ites. C'est ce qu'il nous seroit facile de démontrer, mais ravail nous mèneroit loin et personne n'auroit sans doute le age de nous lire.

Sophonisbe, tragédie par Helye Garel, Angevin. Bordeaux, hez Arnaud Du Brel, 1607, petit in-12, titre, p. 3—186, et a feuille non chiffré pour l'errata. Les 28 premières pages nt remplies par une dédicace en prose au président de La- ne; divers morceaux poétiques à la louange de l'auteur, et avant-propos en vers.

tte pièce doit être fort rare; aucun bibliographe, aucun gue (à ma connoissance du moins) n'en fait mention (1); n est pas dit un mot dans la *Bibliothèque du Théâtre- çois* (Dresde, 1768). M. de Soleinne, dont l'immense et rable collection dramatique renferme tant de raretés, et nnoît si bien tout ce qui a rapport à cette branche de la ature, ignoroit absolument l'existence de cette tragédie, j'ai eu le plaisir de lui procurer un exemplaire déterré

M. Du Rozoir qui, dans la *Biographie universelle* (art. Sophonisbe), he à indiquer toutes les pièces écrites sur ce sujet, n'a point connu ci.

dans la bibliothèque du vieux château du département Dordogne.

Comme poète, Garel est loin de pouvoir prétendre à u distingué. Il met un long prologue en tête de chacun de s actes. On voit successivement apparoître Pluton, la F l'Hymen, Mars et Jupiter. Il entremêle au dialogue des de soldats romains ou *numidiens*, d'africains, de femme

La première fois que Sophonisbe paroît sur la scène, e prime ainsi :

« Qui, au pouvoir caduc de la puissance humaine,
Imprudent, a logé son espérance vaine?
Qui, crédule, se fie aux muables faveurs
Et au flux passager des terrestres grandeurs?
Qui, pour avoir le front paré d'un diadesme,
Pour seoir entre les roys se mesconnoit soy-mesme? »

Lorsqu'elle s'est empoisonnée, voici comment le ch plore cette catastrophe :

« Sus, faisons, compagnes,
Que les plus secrets
Rochers des montagnes
Sachent nos regrets;
Que, d'une voix babillarde,
Echo dans le ciel les darde.

Faisons au rivage
Des langoureux ports,
De nostre Carthage
Résonner leurs bords;
Que des troupes de Prothée
Soit nostre voix écoutée. »

On jugera sans doute ces citations suffisantes.

Un poëme du même auteur, sorti des presses du même meur (sans date) et dédié au même président, s'est trou avec la Sophonisbe; il a pour titre le *Triomphe d'A* occupe quatre-vingt-trois pages. Nous l'avons lu et nous l jugé trop dénué d'intérêt pour en rien extraire; nous le tout aussi rare et tout aussi ignoré que la tragédie; c' son mérite.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 11. — JANVIER ET FÉVRIER 1841.

ANIBERT. Mémoire sur l'ancienneté d'Arles. *Arles*, 1782, in-8, br. . . . . 7—»

BERGIER (NICOLAS). Le dessein de l'histoire de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'établissement des peuples et la fondation des villes de France. *Reims*, 1635, in-4, avec fig. . . . . 15—»

BERLIER (THÉOP.). Précis historique de l'ancienne Gaule, ou recherches sur l'état des Gaules avant les conquêtes de César. *Bruxelles*, 1822, in-8. (*Papier vél.*). . . . . 10—»

BERNARD. Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Provence. *Paris*, 1787, 2 vol. in-12, fig. . 6—»

BERTRAND (MICHEL). Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-Dor, département du Puy-de-Dôme. *Paris*, 1810, 1 vol. in-8, cart. 4 50

BOUM. Royalle couronne des roys d'Arles. *Avignon*, 1640, in-4, cart. (*Avec quelques notes manuscrites*). *Rare*. . . . . 18—»

672 **Carpentier.** Alphabetum tironianum, seu notas tironis explicandi methodus. *Parisiis*, 1747, cum fig., in-fol., v. m. . . . . 15—

673 **Chalmel.** Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains, jusqu'à 1790; suivie du dictionnaire des hommes célèbres de cette province. *Paris*, 1828, 4 v. in-8, v. f., fil., t. m. . . . 16—

674 **Chevard.** Histoire de Chartres et de l'ancien pays Chartrain, avec une description du département d'Eure-et-Loir. *Chartres*, an x, 2 v. in-8. . 10—

675 **Chifflet** (P.-F.) Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tovrnvs, avec les prevves enrichies de plusieurs pièces d'histoire très rares. *Dijon*, 1664, in-4, v. br. . . . . 15—

676 **Coiffier Demoret.** Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé. *Paris*, 1816, 2 v. in-8, cartonné, avec une carte. . . . . 8—

677 **Court.** Histoire des troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis XIV. *Alais*, 1819, 3 v. in-12, br. . . . . 6—

678 **Costumes.** Recueil de douze costumes suisses, civils, militaires, hommes et femmes du XVIe siècle, gravés d'après les dessins originaux du célèbre Jean Holbein, qui se trouvent à la Bibliothèque publique de Bâle. *Bâle*, 1790, fig. coloriés. . . . . 15—

679 **Curiosités de Paris**, de Versailles et de Marly, Vincennes, Saint-Cloud et des environs, etc. (par L. R—). *Paris*, 1771, 3 vol. in-12, avec cartes et plans, m. r., fil., tr. d. *Ancienne reliure.*

Le tome 3 contient le nouveau voyage de France, par le même auteur.

680 **Delarbre.** Notice sur l'ancien royaume des Auvergnes et sur la ville de Clermont. *Clermont*, 1805, 1 v. in-8, cart. . . . . 6—

Dupeyrat. Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre, et sur le sacre et couronnement de Louis XIII, son successeur. *Paris,* 1611, in-4, demi-rel. m. r. . . . . 15—»

Sur le verso du titre un beau portrait en pied de Marie de Médicis.

Essais historiques et critiques sur le département de la Meuse-Inférieure en général, et la ville de Maestricht en particulier. *Maestricht,* 1803, in-8, cart. 8—»

Examen des nouveaux écrits de la Provence sur la propriété du Rhône. *Paris,* 1768, in-4, v. mar. 12—»

Farre. Panégyrique de la ville d'Arles, suivi de remarques historiques pour prouver les faits avancés dans le discours et pour servir à l'histoire de cette ville. *Arles,* 1743, petit in-8, v. m. . . . . 7—»

Félibien (**Dom Michel**). Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denys en France, contenant les vies des abbez qui l'ont gouvernée, etc. *Paris,* 1706, in-fol. v. br., fig. . . . . 20—»

Foppens (**Franc**). Bibliotheca Belgica, sive virorum in Belgio, vita, scriptisque illustrium catalogus, ex. recens. Val. Andreæ, Aub. Mirœi, Franc Svertii et aliorum. *Bruxellis,* 1739, 2 vol. in-4, v. f., dent.

Exemplaire dans lequel on a ajouté beaucoup de portraits à ceux qui se trouvent déjà dans les exemplaires.

Freddo (**Andreæ-Maximiliani**). Gestorum populi Poloni, sub Henrico Valesio, polonorum postea vero Franciæ rege, *Dantisci,* 1652, in-4, v. b. (*Aux armes de de Thou.*). . . . . 15—»

Gaillard. Histoire de François 1er, de Charlemagne, de la rivalité de la France et de l'Angleterre. 12 vol. in-8, pap. vél., d.-rel., v. bl. n. r. (*Bel ex.*) 72—»

689 GALILEO-GALILEI. Tutte li opere. *Bologna*, 1656, et *l renze*, 1710, 3 vol. in-4, v. f., fig. . . . 15-

690 GALLAND. Mémoires pour l'histoire de Navarre et Flandres, contenant les droits du roi au royaume Navarre. *Paris*, 1648, in-fol., v. br.

691 GANDELOT. Histoire de la ville de Beaune et de ses a tiquités. *Dijon*, 1772, in-4, br. 6-

692 GAULTHEROT (DENIS). Antiquités de Lengres, ou Langr retirées du tombeau de son antiquité. *Lengres*, 16 in-4, v. ant. 15-

693 GENSSANE. Histoire naturelle de la province de Langu doc, partie Minéralogique et géoponique. *Montpelli* 1776, 5 vol. in-8, rel., v. mar.

694 GOURE. Histoire du duché de Normandie, avec des car et grav. *Rouen*, 1815, 3 vol. in-8, br. en cart. 12-

695 GOYA (FRANCESCO). Recueil de caricatures espagnol (80) in-4, *broché*. 118-

Livre rare et recherché, très remarquable sous le rapport la vérité et de la hardiesse des conceptions.

696 GRÉGOIRE D'ESSIGNY. Histoire de la ville de Roye, dép tement de la Somme, avec des notes historiques statistiques sur les communes environnantes. *Noy* 1818, 1 vol. in-8, cart. non rogné. . . . 18-

On a ajouté à ce volume une brochure de 86 pages, du m auteur, sur l'origine de la langue picarde.

697 GRIMM et DIDEROT. Correspondance littéraire, phi sophique et critique, adressée à un souverain d'Al magne, depuis 1753 à 1790. *Paris*, 1812-1814, 17 v in-8, v. f., fil., tr. d. *Très bel ex.* . . . 40-

Cette édition a été publiée de la manière suivante : la p mière partie, contenant la correspondance depuis 1753 j qu'en 1769, a été publiée en 1813, et forme 6 vol.; la deuxiè contenant la correspondance depuis 1770 jusqu'en 1782, a été

bliée, avant la première, en 1812, et forme 5 vol.; la troisième, parue en 1814, contient les lettres depuis 1782 à 1790, et forme aussi 5 vol. Le tome 16 est un supplément à la correspondance publiée en 1814.

La même. 12 vol. in-8, demi-rel. . . . . 30—»

GROSIER (l'abbé). Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique, etc., ou Mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts. *Paris*, 1793, 3 vol. in-8, cart. avec fig. . . . . 18—»

Ces trois volumes sont le commencement d'une collection de Mémoires des jésuites sur les arts et les sciences, qui n'a pu être continuée; ils contiennent des dissertations sur la théologie, l'histoire ecclésiastique, les antiquités, sur les médailles (15), les belles-lettres, la géographie, les voyages, l'histoire naturelle, par les PP. Tournemine, Daniel, Menestrier, Castel et autres.

GUIDE d'Amsterdam, ou Description de ce qu'il y a de plus intéressant. *Amst.*, 1811, in-8 avec plan 6—»

GUIS. Description des arènes, ou de l'amphithéâtre d'Arles. *Arles*, 1665, in-4, demi-rel., avec plan. 7—»

——— Marseille, ancienne et moderne. *Paris*, 1786, in-8, v. mar. . . . . 4—»

HENRY. Histoire du Roussillon, comprenant l'histoire de Majorque. *Paris*, *Imp. roy.*, 1835, 2 vol. in-8, gr. pap. . . . . 18—»

HÉRODOTE. Histoire d'Hérodote, traduite du grec (par Larcher), avec remarques, etc. *Paris*, *Crapelet*, 1802, 9 vol. in-4, demi-rel., m. rouge, n. rogné. 60—»

HISTOIRE de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce (par Doyen). *Chartres*, 1786, 2 vol. in-8. . . . . 8—»

HISTOIRE de la ville de Rouen où l'on voit l'origine et accroissement des églises paroissiales et collégiales, etc. (par Farin). *Rouen*. 1668, 4 vol. petit in-12, v. br. (Fatigué). . . . . 10—»

706 **Hordret (Louis).** Histoire des droits anciens et des prérogatives et franchises de la ville de Saint-Quentin. *Paris,* 1781, in-8, broché. . . . . 8—»

707 **Lacépède.** Histoire générale, physique et civile de l'Europe. *Paris,* 1826, 18 vol. in-8, broché. . . . 25—»

708 **La Harpe.** Œuvres. *Paris,* 1820, 18 vol. in-8, demi-rel. . . . . 24—»

Cette édition contient : t. 1, 2, théâtre ; 3, les poëmes et poésies ; 4, les éloges ; 5, discours et mélanges ; 6, 7, les douze césars ; 8, la Lusiade, les huit premiers chants de la Jérusalem délivrée, la Pharsale ; 9, la Version des pseaumes ; 10, 11, 12, 13, la Correspondance littéraire ; 14, 15, Littérature et critique ; 16, Fragmens de l'apologie de la religion ; 17 Commentaires sur Voltaire ; 18, des notices sur La Harpe, le rapport de M.-J. Chénier sur le Lycée, l'Examen du Philoctète par M. Gail, un Index, l'Examen de plusieurs assertions hasardées par La Harpe dans sa philosophie du XVIIIe siècle.

709 **Lebeuf** (l'abbé). Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre. *Paris,* 1763, 2 vol. in-4, v. m. . . . . 28—»

710 **Legrand d'Aussy.** Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. *Paris,* 1782, 3 vol. in-8, cart. . . . . 9—»
Autre édition publiée par Roquefort, 3 v. in-8. 13—»

711 ——— Voyage fait en 1776-88, dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, départemens du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire (par Legrand). *Paris,* an III, 3 vol. in-8, cart. . . . . 12—»

712 ——— Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, troisième édition. *Paris, Renouard,* 1829, 5 vol. in-8, fig., pap. vél. . . . . 35—»

713 **Le Lièvre (Jean).** Histoire de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne en la Gaule Celtique. *Vienne,* 1623, in-18 vélin. (*Un peu mouillé.*) . . . . . 12—»

14 **Leonhard.** Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis leur fondation jusqu'en 1788. *Nancy*, 1805, 3 vol. in-8, cart. . . . . 15—»

15 **Lorenz.** Summa historiæ Gallo-Francicæ civilis et sacræ. *Argentorati*, 1790, 4 vol. in-8, br. . . . . 12—»

Voyez sur cet excellent ouvrage la notice de M. Desnoyers dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, année 1837.

16 **Maan (Joannes).** Sancta et Metropolitana ecclesia Turomensis sacrorum suorum potificum ornata virtutibus, etc. *Augustæ, Turonum*, 1667, in-fol., v. br. 18—»

17 **Mille.** Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, jusqu'à l'année 1772. *Dijon*, 1771, 3 vol. in-8, v. mar. 12—»

18 **Millot.** Elémens d'histoire générale, divisés en quatre parties : Hist. Ancienne, 4 vol ; Hist. Moderne, 5 vol.; Hist. d'Angleterre, 3 vol. ; Hist. de France, 3 vol. *Paris*, 1772-73 : en tout 15 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *Aux armes de Choiseuil.*

Très bel exemplaire. . . . . 130—»

19 **Monteil (Amans-Alexis).** Description du département de l'Aveyron. *Paris*, an X, 2 vol. in-8, cart. avec plan. . . . . 10—»

20 **Morlière (Adrian de la).** Les Antiquitez, histoires et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens, troisième édition. *Paris*, 1642, in-fol., v. br. 25—»

21 **Papon.** Voyage en Provence, contenant l'état ancien et moderne des villes, les curiosités qu'elles renferment, et cinq lettres sur les trouvères, les troubadours et la vie de trois troubadours. *Paris*, 1787, 2 vol. v. éc. . . . . 10—»

L'édition de 1780, en un volume in-12, est moins complète, et cependant encore recherchée. . . . . 6—»

Son histoire de Provence, 4 vol. in-4. . . . . 36—»

722 **Plutarque.** Les Vies des hommes illustres, grecs et romains, et les Œuvres morales et mêlées, translatées du grec en français, par J. Amyot. *Paris, Vascosan,* 1567-74, 13 t., 12 v. in-8, m. r., tr. d. *Bel ex.* 160—»

723 **Portefeuille du chevalier (de Rosmeux).** Premier cahier contenant ce qu'il y a de remarquable à Arles. *Arles,* 1726, in-4, cart. . . . . 6—»

724 **Portraits des roys de Pologne,** depuis l'an 550 jusqu'à présent (1606), avec un abrégé de leur vie et faits, extraits des historiens anciens et modernes. (45 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 25—»

725 **Portraits** des princes de Maurienne, comtes et ducs de Savoye, depuis l'an mil jusqu'à ce jourd'hui, 1620, (27). Idem des princes et ducs de Venise, depuis 679, id. (94). Id. de Naples (11). Le tout rel. d.-rel. 30—»

726 **Portraits** de plusieurs hommes illustres qui ont fleuri en France depuis 1500 jusques à présent (1620). 144 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 35—»

727 **Portraits** des roys d'Angleterre, depuis Brutus jusqu'au roy Jacques, premier du nom, à présent régnant. 137 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 35—»

728 **Portraits** de tous les chanceliers et gardes des sceaux de France. 95 portraits in-fol., dem-rel., v. f. 20—»

729 **Poullin de Lumina.** Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon, contenant les événemens remarquables de l'histoire de cette ville, etc. *Lyon,* 1767, in-4, v. br. 8—»

730 **Poupard.** Histoire de la ville de Sancerre. *Paris,* 1777, in-12, br. . . . . 4—»

731 **Renouard.** Essais historiques et littéraires sur la ci-devant province du Maine, divisés par époques. *Le Mans,* 1811, 2 vol. in-12, br. . . . . 10—»

ACY (SILVESTRE DE). Grammaire arabe, à l'usage de 'école spéciale des langues orientales vivantes, avec igures ; 2e édition augmentée d'un Traité sur la prodie et la métrique des Arabes. *Paris, Imprim. roy.*, 831, 2 gros vol. in-8, br. . . . . 36—»

AINTE-MARIE. Recherches historiques sur Nevers. *Nevers*, 1810, in-8, br. . . . . 8—»

IVARON (JEAN). Les Origines de Clairmont, ville apitale d'Auvergne. *Clairmont*, 1657, 1 vol. in-8, él. . . . . 9—»

:GVIN. Antiquitez d'Arles, traitées en manière d'entretien et d'itinéraire, où sont décrites plusieurs nouelles découvertes qui n'ont pas encore vu le jour. *Arles*, 1687, in-4, fig. . . . . 10—»

STÈME DE LA NATURE, ou Lois du monde physique et u monde moral, par Mirabaud (d'Holbach). *Londres*, 770, 2 vol. in-8, v. m. . . . . 50—»

Exemplaire de Naigeon le jeune, précieux à cause des notes qu'il a consignées sur les gardes des deux volumes. Ces notes fort étendues et fort curieuses, dans lesquelles il affiche avec un cynisme éhonté, l'athéisme le plus condamnable, contiennent des détails secrets relatifs, non seulement au système de la nature et à son véritable auteur, le baron d'Holbach, mais encore aux soins et aux sacrifices de cet homme respectable (nous citons textuellement), de ce philosophe si zélé, pour contribuer à la destruction, d'abord de tout système de religion, ensuite de celui de l'existence de Dieu, qui sert de base à tous les autres. Ces notes renferment aussi des particularités peu connues sur les rapports philosophiques ou littéraires du baron d'Holbach et de Naigeon aîné; et enfin la liste incomplète de trente-trois ouvrages composés ou retouchés par lui, et publiés à ses frais, par Rey, libraire à Amsterdam, dans le coupable but qui excite si fort l'admiration et la reconnaissance de Naigeon le jeune, tout glorieux d'y avoir pris part en faisant les copies qui ont servi à l'impression.

737 **Tableau** général de l'Empire ottoman divisé en deux parties, par (M. d'Hosson). *Paris*, 1790, 2 v. grand in-fol., m. r., fil., tr. d. . . . . 180—»

Très bel exemplaire en reliure ancienne.

738 **Tableau** historique et politique de Marseille, ancienne et moderne, ou Guide du voyageur dans cette ville. *Marseille*, 1817, in-12, br. . . . . 3—»

739 **Ternaux (Henri)**. Voyage de Nicolas Federmann le jeune (*Haguenau*, 1557), publié pour la première fois; — de la Collection des voyages, relations, etc., pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, publiée par M. H. Ternaux . . . . . 4—50

740 **Voltaire**. Œuvres complètes, édition de Beaumarchais. *Kehl., Société typog.*, 1785, 70 vol. in-8, figures de Moreau, GRAND PAPIER vélin, mar. r., tr. dor. *Très bel exemplaire*. . . . . 350—»

Le même, édition de Beuchot. *Paris*, 1817, 57 vol. in-12, demi-rel. . . . . 57—»

MANUSCRITS.

741 **Bailly (J.-S.)**. Essai sur les fables et leur histoire. 30 juin 1782, petit in-4, cart. . . . . 76—»

Mss. sur papier de 398 pages; il est écrit à mi-page, tout entier de la main de l'auteur, avec les ratures, corrections, additions, etc., tel qu'il l'a composé. On trouve ensuite, mais d'une autre écriture, la mise au net de cet ouvrage en 2 vol. in-8, et qui a servi de copie pour l'impression. Elle est aussi écrite à mi-page et en contient 512.

742 **Boulainvilliers** (le comte de). Pratique abrégée des jugemens astrologiques sur les nativités. 2 vol. in-folio, v. m. . . . . 7—»

Mss. sur papier; le t. 1 a 678 pages, et le t. 2, 522; il y a quelques dessins d'astrologie. Les marges du devant des deux volumes sont tachées de pourriture.

3 **Deshnat**, officier de galère et chevalier de Saint-Louis. Ses ouvrages divisés en deux parties : la première contient son cabinet, la bibliothèque, les instrumens de physique, etc., des idoles romaines et égyptiennes, des médailles, des lampes sépulcrales, des vases antiques, des plantes maritimes et autres, des pierres curieuses, des minéraux, des coquilles, des poissons, etc. ; la seconde partie contient les descriptions géométriques de toutes les pièces qui entrent dans la construction, les agrez et les manœuvres d'une gabarre, etc. *Marseille*, 1721, in-folio, mar. r. . . . 180—»

Mss. sur papier de 960 pages, sans compter les tableaux, table, etc.; il y a 25 grands dessins séparés, indépendamment d'un grand nombre sur les pages. Il est bien conservé. C'est l'original de l'auteur, et celui présenté au duc d'Orléans, régent, à qui il est dédié.

4 **Derniers Conseils**, ou Testament politique d'un ministre de l'empereur Léopold, en 1705. Petit in-4, m. bl. . . . . 10—»

Mss. sur papier de 134 feuillets. On lit sur le titre : Manuscrit rare et précieux.

5 **Dictionnaire historique**, contenant les conquêtes et événemens les plus remarquables arrivés dans toute l'Europe, dans le temps que Louis XIV a monté sur le trône, jusqu'à la paix de Nimègue, avec les noms des généraux qui ont fait les conquêtes, et l'année à laquelle ils les ont faites. In-4, v. br. *Armes de Bonnier de La Masson*. . . . . 20—»

Mss. sur papier de 254 pages.

Faits et Dicts mémorables de plusieurs grands personnages et seigneurs françois, et des choses rares et secrètes advenues en France, ès règne de François Ier à Charles neuvième, contenus en la réponse faite par un gentilhomme de Hainaut, etc. 2 août 1505, in-4, non rel., dans un portefeuille. . . . . 10—»

Mss. sur papier du XVIIe siècle, de 538 pages.

747 **Goutard.** De l'Histoire sainte. 3 vol. in-4, v. f. 18—»

Mss. sur papier; il vient de la bibliothèque de M. Morel-Vindé, n. 2923 du Catalogue; le t. 2 renferme l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, etc., et le t. 3, l'*Histoire des Papes*.

748 **Journal** de la chambre de justice. 1661, in-folio, v. br. Mss. sur papier, de 565 pages. Journal de la chambre de justice, tenue en 1716 et 1717, fait par M. d'Ormesson, avec les tableaux des financiers et des sommes auxquelles ils ont été taxés. 3 vol. in-folio, v. br.

Mss. sur papier. On a coupé des armes qui étaient sur le plat des volumes. . . . . 40—»

749 **Larcher** (P.-H.). Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, extraite de l'histoire de Perse et de l'Inde, de Ctésias, etc., trad. en françois. In-4, non rel. . . 75—»

Mss. de 409 pages. Ce mss., tout entier de la main de M. Larcher, renferme depuis la page 163 jusqu'à la page 627 et dernière du sixième vol. de sa traduction d'Hérodote, seconde édition; il n'y manque rien et est très lisible.

750 **Notes historiques** sur quelques prisonniers détenus à la Bastille, depuis l'année 1475 jusqu'en 1769. In-4, cart. . . . . 30—»

Mss. sur papier de 324 pages, bonne écriture; les notes commencent en 1475, par Louis de Luxembourg, et se termine par le conseil supérieur du Port-au-Prince en 1769.

751 **Notes historiques** sur la ville de Mantoue. *Mantoue*, 1801, in-folio, cart. . . . . 15—»

Mss. sur papier de 42 pages; on trouve sur le titre, dans un médaillons, F°. S°. On a ajouté une carte italienne du duché de Mantoue, gravée à Venise en 1769.

752 **Petit Mémoire** des principales œuvres de M. Félix Vialart, évêque de Châalons. Petit in-folio, parchemin. 6—»

Mss. sur papier du XVII° siècle, de 49 feuillets. Dans la *Biographie Universelle*, tom. 48, p. 337, à l'article de Félix Vialart,

on dit qu'un curé du diocèse, Pierre Garnier, avoit composé un recueil des principaux faits de sa vie, et que cet ouvrage est resté manuscrit. Ce volume pourroit bien être celui dont il est question dans cet article.

3 **Programme** d'un cours pour l'étude des antiquités. 12 feuilles, archéologie, etc., 97 feuilles in-4, demi-rel. . . . . 16—»

Mss. sur papier du XVIIIe siècle de 119 feuillets, on a mis sur le dos de la reliure : Heyne, archælogie.

1 **Recueil** des armoiries des archevêques, évêques, etc., du temps de la régence du duc d'Orléans. In-8, v. br., dent. . . . . 20—»

127 feuillets de blasons, gravés et coloriés avec les noms manuscrits. On trouve au commencement le portrait du duc d'Orléans; les armes sur la couverture sont celles de François Honorat.

Relation des voyages faits en Allemagne, Hongrie et Italie, dans les années 1664 et 1665. In-4, v. br. 45—»

Mss. sur papier de 1353 pages; l'auteur étoit ecclésiastique et accompagnoit le duc de Brissac. Ce voyage paroît intéressant et instructif; nous croyons qu'il n'a pas été imprimé. L'écriture en est très lisible.

Rouillard (Sébastien). La Polymnie chrestienne, ou hymnes et proses de l'église, traduites en vers françois, avec les hymnes spéciales des saints patrons et saintes patronnes des paroisses de Paris; ensemble les saints patriarches des ordres monastiques, et autres saints et saintes de récente canonisation. In-folio, non relié. . . . . 90—»

Mss. sur papier de 257 feuillets; les 4 derniers feuillets ne sont pas bien conservés, mais il ne manque pas d'écriture. Nous croyons que c'est le mss. original, et qu'il n'a pas été imprimé.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

757 **Avannes** (d'). Esquisse sur Navarre, avec notes justificatives. *Rouen*, 1839, 2 vol. gr. in-8 (*impr. sur papier vél. fort*). Le tome 2 contient les preuves. . 20—»

Lettres contenant l'histoire du château de Navarre, près Évreux, depuis sa fondation (950) jusqu'à sa démolition en 1839. Très important pour l'histoire particulière de la Normandie.

758 **Bouno Gorjo** et Gulo fresco ou lou Gourmon Motat, poëme patois d'A. Brugié (publié par M. Brunet de Bordeaux). *Paris*, 1841, in-8, br. . . . . 2—»

759 Collection de poésies, romans, chroniques, publiée d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des xve et xvie siècles, publiée par M. Sylvestre. 10 vol. in-16, br.

N° 10 Mirouer des femmes vertueuses. . . 6—»

La collection se compose des pièces suivantes :

1 Sept marchands de Naples. . . . . 2—»
2 Maître Aliborum. . . . . 1—»
3 Quarante-six chansons. . . . . 6—»
4 Roman de Richard. . . . . 4—»
5 Assumption de Nostre-Damë. . . . 3—»
6 Les Proverbes communs. . . . . »—»
7 Nativité de Jésus-Christ. . . . . 6—»
8 Miracle de Berthe. . . . . 15—»
9 Bigorne. . . . . 1—»

760 **Correspondance** diplomatique de Bertrand Salignac de la Mothe Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre, pendant le xvie siècle, publiée pour la pre-

mière fois par M. Ch. Purton Cooper. *Paris*, 1841, tomes 5, 6. . . . . 16—»

Tome 7 et dernier, contenant les tables. . 9—»

Publication entièrement terminée et qui doit prendre place à côté de collections des mémoires sur l'histoire de France; cet ouvrage, consciencieusement élaboré, n'est pas destiné, comme la plupart des publications éphémères, à courir les quais au rabais. Le tirage en a été restreint, et la vente d'une partie des exemplaires a déjà couvert les frais de dépenses, le peu qui reste sera scrupuleusement tenu, et même aux ventes, au prix libraire.

1 Coussemaker. Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instrumens de musique avec 21 planches. *Paris*, 1841, 1 vol. grand in-4, pap. de Hollande . . . 15—»

Le même papier vélin, fig. col. . . . . 30—»

Tiré seulement à 80 exemplaires numérotés.

Cette publication, très importante pour l'histoire de la musique, contient une esquisse historique de la musique occidentale, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'au dixième, la vie d'Hucbald, ses traités de musique, examen de son système; — de la musique des Grecs, des Neumes, les instrumens de musique anciens et modernes, beaucoup de fragmens de musique ancienne tirés des anciens manuscrits, missels, etc.; de plus, nous devons dire que la typographie en est très remarquable.

2 Essais d'études bibliographiques sur Rabelais (par M. Brunet de Bordeaux). *Paris*, 1841, in-8, br. 2—»

Les amateurs de notre ancienne littérature sauront gré à M. G. B. de son nouveau travail sur les éditions de Rabelais.

Guttinguer (Ulric) Jumièges. Prose et vers et poésies diverses. *Rouen, N. Périaux*, 1840, in-12, br.

Jacob (Paul Lacroix) Bibliophile. Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire (n° 9), (les citoyens nobles de Perpignan). *Paris*, 1841, in-8. . . . . 5—»

——— (n° 10). (Réfutation du pamphlet de Dulaure).

intitulé Liste des noms des ci-devant nobles, etc. 18
in-8. 7

766 LEBEUF. Eu et Tréport, guide du voyageur dans
deux villes. *Rouen, Périaux*, 1840, in-12, br.

767 PARIS (MATHIEU). Grande chronique, traduite
M. Huillard Breholles, avec notes et introduction,
M. le duc de Luynes, tome 9 et dernier. *P*
1841. 1

768 PHILOMNESTE (GAB. PEIGNOT). Prédicatoriana, ou r
lations singulières et amusantes sur les prédicate
entremêlées d'extraits des sermons bizarres, burles
et facétieux, prêchés tant en France qu'à étran
pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles, suivies de q
ques mélanges curieux, avec notes et tables. *D*
Lagier, 1841, in-8. 1

Nous nous réservons de parler de cette publication intéres
et curieuse dans le prochain numéro.

769 SAULNIER (ANATOLE). Caudebec et ses environs, 2^e^
tion. *Rouen, Périaux*, 1841, in-12, br.

770 ZEVORT et PIERRON. Métaphysique d'Aristote, trad
pour la première fois, avec notes et éclaircissem
historiques. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8, br. . 14

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 12. MARS ET AVRIL.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le douzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'Abbé Le Beuf.
Introduction.
Première Dissertation sur le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne.

Sur les Chroniques de Saint-Denis publiées par M. Paulin Paris, par M. Moreau.

Mélanges bibliographiques. — Sur les Catalogues de la Bibliothèque du Conseil d'État et du Roi.

— Sur la Littérature françoise contemporaine par Guérard, par M. J.-M. Guichard.

Variétés bibliographiques.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

INTRODUCTION.

Il s'est fait depuis dix ans un changement notable dans les prits. En même temps que les événemens sembloient jeter our la troisième fois la France hors de son passé, les esprits adieux sentoient le besoin d'étudier à fond, de connoître ce assé dont on leur avoit dit tant de mal. Les grandes collec-ons historiques, le *Glossaire* de Ducange, les grands ouvrages s bénédictins, depuis plusieurs années négligés et à vil prix, prirent successivement de la valeur et parvinrent à de tels rix, qu'on a dû penser, par exemple, à réimprimer le *Glossaire* Ducange, dont les dix volumes in-folio valaient à peine 120 fr. 1830. Ce besoin de savoir, d'étudier sérieusement n'est pas ncore généralement répandu, et nous avons malheureusement ne foule de gâcheurs d'érudition, qui brochent un roman ou un ailleton prétendu *historique* avec une ignorance et un aplomb erveilleux. Toujours est-il juste de dire qu'on lit plus aujour-hui, et plus de choses sérieuses qu'on n'en lisoit il y a dix ans, que le nombre des personnes studieuses s'est fort accru dans s dernières années.

L'abbé Le Beuf est un de ces auteurs que la faveur publique arrachés à l'injuste oubli où ils restoient depuis long-temps. lusieurs de ses ouvrages (ses dissertations surtout) ont quintu-

restes du paganisme, racontées, examinées avec l'er
plus profonde, la critique la plus exacte, le tact le plu
voilà ce que présentent les dissertations de ce savant an

L'augmentation successive du prix des ouvrages d
Le Beuf est une preuve du goût des amateurs pour ses
dissertations. Malheureusement toutes n'ont pas été in
dans des recueils qu'on puisse se procurer. Un grand n
paru dans le *Mercure de France* et dans le journal de
collections volumineuses qu'il est aujourd'hui peu fa
procurer, et dont d'ailleurs peu de personnes consente
barrasser. M. Leber, dans son excellente collection,
primé environ quinze dissertations de l'abbé Le Beuf,
du *Mercure* de 1726 à 1738. Or, dans cet espace de t
Beuf en a publié cent douze dans le *Mercure* (2). O
voir dans un catalogue de huit feuillets qui est à la fi
cueil de divers écrits, Paris 1738, 2 vol. in-12.

Presque toutes sont aussi curieuses que celles qu'a
M. Leber ; mais il a publié seulement celles qui rentro
le plan qu'il s'étoit tracé.

Nous avons pensé être agréables aux abonnés du *B*

(1) Les trois volumes de *Dissertations sur l'Histoire de Pa*
vendus 30 francs, chez M. Daunou, exemplaire de conservation
et chez M. Dacier, en 1834, 5 fr. 50.

(2) Quelques unes de ces 112 dissertations ont été reproduis
Variétés historiques, Paris, 1752, 4 vol. in-12 ; mais on n'a p

Bibliophile, en extrayant du *Mercure* et du *Journal de Verdun*, et en réimprimant successivement dans le *Bulletin* les dissertations les plus curieuses de l'abbé Le Beuf, qui n'ont pas été réimprimées dans les *Variétés historiques*, la collection de M. Leber ou ailleurs. Nous y joindrons quelques dissertations des autres rédacteurs du *Mercure* et du *Journal de Verdun*, mais seulement lorsqu'elles se lieront à des dissertations de l'abbé Le Beuf, et en seront la tête ou la suite.

Nous avions l'intention de faire précéder cette réimpression de quelques mots sur la vie de l'abbé Le Beuf, mais nous n'avons, pour le moment, rien d'important à ajouter à l'article de la *Biographie universelle :* nous espérons un jour, à l'aide de documens dont l'existence nous est connue, donner cependant quelques détails nouveaux sur le savant abbé. — Nous donnerons toujours le billet de faire part de sa mort : ce billet, qu'un heureux hasard nous a fait découvrir (1), n'est pas sans intérêt. Il nous fait connoître la demeure de l'abbé Le Beuf ; il nous apprend ensuite qu'il avoit été enterré dans l'église du Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis. L'église, comme celle de Saint-André des Arts où reposoient les de Thou, comme celle des Grands-Augustins où se trouvoient les tombeaux de la plupart des poètes du XVIe siècle, comme tant d'autres églises, hélas ! a été détruite de fond en comble ! des maisons de six étages se sont élevées sur ses ruines : le caveau, où le corps de l'abbé Le Beuf a été déposé pendant trente-trois ans, sert probablement aujourd'hui de cave à un marchand de vins, et ses os ont peut-être été jetés dans un égout ! Ce billet est donc intéressant, puisqu'il est la dernière relique d'un des hommes qui ont le plus contribué à éclaircir notre histoire. — Le voici :

Vous êtes priez d'assister au convoy, et enterrement de vénérable, scientifique et discrette Personne Messire Jean Le Beuf, Prestre, Chanoine honoraire de l'Eglise d'Auxerre, Chapelain de l'Eglise collégiale du Saint-Sépulchre, de l'Académie

(1) L'abbé Vilain, auteur de l'*Histoire de Flamel*, écrivoit beaucoup de notes sur le dos des lettres qui lui étoient adressées. J'ai trouvé dans ses papiers que j'ai acquis en 1840 et qui faisoient partie, sous le n° 115, des manuscrits de M. Debure, le billet de faire part imprimé que je donne ici.

Nous la terminerons par une notice sur la vie de L
par un catalogue aussi exact que nous pourrons le fai
ses ouvrages. Nous y comprendrons, bien entendu, les
et dissertations insérés dans les recueils académiques
diques. Pour ceux de cette dernière classe, qui ont é
duits dans des recueils de dissertations, nous donnero
cation du recueil et de la page où ils se trouvent. Q
dissertation insérée dans le *Mercure* ou dans le *Journa*
dun n'aura été reproduite dans aucun recueil et ne se
pas non plus dans la nôtre, nous ferons connoître à no
les raisons qui nous ont empêché de l'insérer. Nous n
rons rien enfin pour que cette publication soit aussi
cieuse que possible, et pour que les amateurs y reco
une œuvre entreprise et faite avec amour par un
confrères indignes.

De Paris, 15 mars 1841.

Claude GAUC

(1) Nous ne pouvons écrire le nom de cette rue sans annonce
teurs avec un amer regret et une indignation profonde, que le
hôtel de la Trémouille, connu au XVIIe siècle sous le nom d'hôtel
Carneaux (créneaux), et dans celui-ci sous le nom de la Couron
situé rue des Bourdonnois, est actuellement en pleine démolitio
de Paris, qui a un budget de quarante millions; qui est plus riche
part des états Allemands; qui trouve de l'argent pour faire des t
tendus artistiques du goût le plus misérable (voyez les *superbes*

LETTRE A M. FENEL, CHANOINE DE SENS, TOUCHANT LE LIEU D'UNE ANCIENNE BATAILLE DONNÉE EN BOURGOGNE (1).

Si les anciens écrivains avoient été aussi soigneux qu'on l'est aujourd'hui de spécifier les lieux où se sont données les batailles importantes, on ne seroit pas dans l'embarras où l'on se trouve de nos jours, quand il est question de rendre en langage vulgaire le nom des endroits où il y a eu des combats remarquables; mais nos écrivains se contentent de dire souvent : « Une telle année il y eut armée à tel lieu. » *Anno M. C. IV. Exercitus de Brioleto. Anno M. C. XII, Exercitus de Bracco sicco. Anno M. C. XXIV. Exercitus de Monsteriolo. Anno M. C. XXIII. Exercitus de Candeio* (2). Et quand ils font l'effort de parler plus exactement, ils disent : « Telle année la « guerre fut en tel lieu, et tel y fut tué. » *Anno D. CCC. XLI. Bellum in Fontaneto, etc.* C'est ainsi que dans une petite chronique de l'abbaye de Veselay, je lis à l'an 926. *Bellum in Monte Callau, ubi Garnerius Comes cecidit.* A la faveur de quatre ou cinq mots, il faut deviner le reste. Il est vrai que la bataille de Fontenay de l'an 841, n'a pas tout-à-fait manqué d'historiens; Nithard, qui y assista, en a fait une description dont on peut se contenter. J'ai essayé de désigner à la postérité l'endroit où cette bataille a été donnée; j'ai fait là-dessus une dissertation assez longue, que j'avois promise au public dès l'an 1723 (3), mais qu'il ne plaît pas au sieur Simart, imprimeur, de tirer de ses portefeuilles pour lui faire voir le jour, quoique le censeur royal et d'autres habiles gens lui aient donné leur approbation il y a plus de trois ans (4).

(1) *Mercure* de février 1735, p. 268.

(2) Voyez les différentes chroniques publiées par le P. Labbe, jésuite.

(3) Dans ma préface sur les *Antiquités d'Auxerre*, imprimée en 1723.

(4) Il est question ici de la continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* dont on a rien vu depuis l'an 1731, quoiqu'il y ait plusieurs portefeuilles remplis de pièces qui méritent de voir le jour, et qui sont approuvées. LE B. — Cette *Dissertation* a été publiée par Le Beuf, lui-même, dans son *Recueil de divers écrits*. Paris, Barrois, 1738, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 127. C. G.

La bataille *in Monte Callau* n'a pas eu le même avantage; tout ce qu'on en sait, en rassemblant les fragmens de diverses petites chroniques, se réduit à dire qu'elle fut donnée par les chrétiens françois contre des païens (c'est ainsi qu'on appeloit les Normands, conduits par leur chef Rainold); que ces païens y perdirent plus de huit cents hommes; mais que le nombre des chrétiens qui furent tués alla à plusieurs milliers; que parmi les notables, on comptoit un comte Warnier (que d'autres ne qualifient que de vicomte de Sens), dont le cheval fut tué, et lui arrêté tout aussitôt et mis à mort, et que dans le nombre des blessés, fut Ansegire, évêque de Troyes. Un comte Manasses, que Duchêne dit être des seigneurs de Vergy, se trouva aussi à cette guerre avec un évêque, nommé Gozeclin, qu'on croit avoir occupé le siége de Langres. Voilà un détail qui, tout succinct qu'il est, n'a encore été fait par aucun de ceux qui ont écrit notre histoire en langue vulgaire. Je puise les dix ou douze lignes qui la composent, dans Frodoard de Reims, qui vivoit alors, dans le Continuateur d'Aymoin, dans une chronique de Sens, dans la chronique de Saint Marien d'Auxerre du XIIIe siècle, dans la petite chronique de Vézelay ci-dessus citée, et dans une chronique de Tours, publiée par dom Martene au seizième tome de sa grande collection. Je n'ai réservé pour une plus grande discussion, que le lieu de la bataille.

Il doit avoir été en Bourgogne, puisque ce fut dans le temps que les Normands la ravageoient, ainsi que dit Frodoard et les autres depuis lui, et un peu après qu'ils eurent quitté les bords de la Loire, que se fit ce conflit; mais dans quel endroit de la Bourgogne? C'est sur quoi j'ai entrepris de donner quelques lumières. Remarquez, s'il vous plaît, qu'après Frodoard, ce ne sont que des Bourguignons des environs d'Auxerre qui nous transmettent l'époque et le lieu de cette bataille, savoir : la chronique de Vézelay, celle de Saint-Marien d'Auxerre, et celle de Tours, que je soupçonne avoir été rédigée par un Auxerrois, puisqu'il y fait entrer tant de faits qui regardent l'église et le pays d'Auxerre, qu'il a emprunté jusqu'à la préface de notre Robert, Prémontré de Saint-Marien. Ne cherchons donc pas extrêmement loin d'Auxerre, ni de Vézelay, le champ de cette bataille; laissons les grandes chroniques de France, et

voulut (1) aussi bien que Pithou (2), dire, après elles, que ce fut en Charolois qu'elle fut donnée; Desguerrois (3) et le père Daniel assurent que ce fut à Chaumont en Bassigny, ou auprès; cherchons quelque chose de plus vraisemblable, et ne nous éloignons point si fort du territoire de la vraie Bourgogne. Je suis fâché de n'avoir point eu la pensée que je vais vous communiquer, lorsque j'écrivis, il a sept ans, sur les tombeaux de *Quarrée*, en faveur du sentiment de M. Boquillot (4). Ce savant chanoine d'Avallon, qui avoit d'abord eu l'idée du voisinage de quelque ville dont *Quarrée* auroit été le cimetière, est enfin revenu à croire que Quarrée n'étoit qu'un magasin et un entrepôt de tombeaux pour le Morvan, dont la pierre est difficile à mettre en œuvre; il l'a fort bien prouvé, et le sieur Thomassin n'a pu lui opposer que de foibles raisons; mais je suis persuadé que s'il avoit songé que *Chalau* et sa montagne peuvent être le lieu où ce grand nombre de chrétiens furent tués par les Normands en 925, il n'auroit pas si fort méprisé la tradition de Quarrée, touchant une bataille qu'on débite de temps immémorial avoir été donnée dans le voisinage.

Il est vrai qu'on a tort d'en conclure que les tombeaux furent apportés là, de la carrière *de Champ Rotar*, pour inhumer ces chrétiens; ce nombre prodigieux de cercueils devoit y être longtemps auparavant. Il n'y a qu'un auteur aussi mal instruit que l'a été l'écrivain du roman de Girard de Roussillon, qui puisse assurer le contraire (5); c'est donc parce que le hasard voulut que le sang des chrétiens fût répandu à une lieue de l'ancien magasin sépulcral, que les corps des plus notables y furent portés, et que quelques uns y reçurent la sépulture. C'étoit bien la moindre

(1) *Mémoire des Bourgongnons*, p. 406.

(2) *Recueil des Évêques de Troyes, au bout de la coutume de Troyes*, 1567, p. 677.

(3) *Sainteté chrétienne*, p. 237.

(4) Continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, t. 3, 1re partie, p. 216.

(5) On voit bien que cet auteur avoit ouï parler d'une bataille; mais la manière dont il la raconte est si pleine de contradictions et d'anachronismes, qu'on ne peut tabler que sur peu de chose.

chose qu'on pût observer à l'égard du comte Warnier ou Garnier. Je vous ai quelquefois entretenu sur ces tombeaux; j'ai vu ceux qui sont sur terre, et qui sont vides; mais il y en a eu autrefois dans la terre, et il y en a encore qui sont remplis chacun de leur corps. Il étoit plus commode de porter un corps mort pour le placer à *Quarrée*, dans un cercueil, que de faire voiturer bien loin un cercueil de pierre d'une pesanteur énorme.. Ne croyez pas, Monsieur, qu'on ait été si simple dans le Morvan, que d'y laisser ainsi inutile le magasin des tombeaux, et de n'en point faire usage. Au commencement de l'année 1733, on abattit un gros arbre assez proche de l'église, lequel avoit sept pieds quatre pouces de diamètre dans la partie la moins épaisse; et en creusant à son pied, on trouva cinq cercueils bien couverts, dans chacun desquels il y avoit un corps presque réduit en poussière dont les dents, dans quelques uns, étoient conservées. L'un de ces cercueils étoit précisément sous le milieu de cet arbre, et avoit les pieds tournés vers l'orient; les autres étoient un peu autrement et placés en tous sens, autour, comme par hasard. La tête d'un de ces cadavres paroissoit avoir été percée d'un coup de glaive, selon ce qui m'a été rapporté.

Le magasin de *Quarrée* n'est donc point le signe qu'il y a eu une bataille dans le voisinage, il n'y a aucun rapport de l'un à l'autre; mais c'est la bataille donnée dans le voisinage du magasin, qui est cause que plusieurs des tombeaux qui y étoient exposés en vente depuis long-temps, ou qui y étoient restés vides et négligés, furent remplis chacun d'un corps, et cela parce qu'on les y porta. Or, que la bataille se soit donnée proche quelqu'une des montagnes voisines de *Chalau*, c'est à quoi il y a toute apparence. Il n'y a point de rapport entre les noms de *Kalau*, *Callau*, *Calo*, ou *Chalo*, qui sont ceux que les plus anciens historiens ont employés, et le nom de *Charolois*. Ce pays de Charolois étoit appelé originairement *Quadrigelle*, dont on a formé depuis *Kadrellæ* ou *Cadrellæ*, comme le marque M. Valois (1). Il n'y a guère davantage de rapport entre les quatre mots ci-dessus et le nom de *Chaumont*, puisque, selon le même M. Valois, Chaumont vient de *Calvus mons*,, qui est une dénom

(1) Notit. Gallias.

tion purement latine et assez commune, fondée, comme il
ur la sécheresse ou la stérilité de certaines montagnes. Les
e manières dont s'expriment les historiens les plus voisins
mps de la bataille, sont également barbares, et nullement de
me latin. Ainsi elles ne peuvent désigner qu'un lieu nommé
au ou *Chalo* dans notre langage françois, et peut-être tout le
on de montagnes qui commencent le Morvan, vers Vézelay
vallon (1). Il est vrai que le continuateur d'Aymoin, selon
tion que j'ai, semble ne faire qu'un seul mot de *Kalomonte*,
uoi il a été suivi par Taveau, votre historien, qui met
Calomontem (2), et par Pithou, qui met *ad Kalaumontem*;
il est plus sûr de s'en rapporter à votre chronique séno-
du XIIe siècle, qui met *in monte Chalo*, aussi bien que
d'Auxerre, et à celle de Vézelay, qui met *in monte Callau*.
avez à Sens une copie de cette chronique qui m'a paru du
siècle au plus tard, où les deux mots sont de même et sé-
s. J'ai voulu consulter l'original de celle de Robert de
t-Marien, pour voir s'il y auroit d'une autre manière que
l'imprimé de Camusat; mais ce précieux manuscrit n'est
à Auxerre, ayant été porté l'année dernière à Estival en
aine. J'ai fait écrire pour savoir s'il y a *Chalo* ou *Callau*,
n'est point venu de réponse. L'imprimé de Frodoard met
ement en langage barbare, *apud montem Calaun*.
soupçonne qu'il peut y avoir dans l'original *montem Ca-*
, ou bien *montem Calaux*. Le nom de *mons* doit être re-
lé comme substantif en cet endroit, et non pas comme com-
nt le nom propre; c'est ainsi que quand cet historien, par-
d'un évêque de Laon, dit : *anno* 921, *Radulfus episcopus*
tis Lauduni moritur. Jamais on n'a pensé à ne faire qu'un
mot de ces deux-là, ni à dire *Montlaon* ou *Laonmont*. Ainsi
cherchons ni *Montchal* ou *Montchau*, ni *Chaumont* non plus,
r y placer la bataille de l'an 925, contentons-nous de la
ntagne de Chalau, située au midi d'Avallon, à trois lieues ou

(1) Celle qu'on appelle *Saint-Martin du Puy*, dans ce canton-là, m'a
u être des plus élevées, et son nom le marque assez; *podium* signifiant
e élévation.

(2) *Histor. Archiep. Senon*, p. 50.

n'en est l'entrée du Morvan, où Chalaux est situé, sur ce que Frodoard semble dire, que peu de tem Normands étoient campés sur les bords de la Seine, en hiver, où l'on ne peut pas beaucoup avancer en Mais je réponds à cela que c'étoit la même saison à François, et qu'avant qu'on les trouvât sur les bord ils purent avoir le temps de faire une longue tr d'abord, après la bataille de Chalaux, en donner Raoul, qui étoit dans le pays Soissonnois ou dans l ce prince prit ensuite le temps de rassembler plus liers de l'église de Reims et autres guerriers, et vint évêque de Soissons, en Bourgogne. Y étant arrivé encore le temps d'y ramasser une grande quant pes (2), et ce fut après tout cela qu'il gagna les bord où il trouva les Normands dans leur camp. Tant se font pas en trois ou quatre jours : peut-être en de quinze et même un mois entier. Pendant ce tem tion normande, accoutumée au froid et à la fatigue, à petites journées fort aisément vers la Seine, soit lon ou Troyes, ou encore plus bas, si l'on veut, ve Bray, ou enfin même jusque vers Melun.

Si vous goûtez mes remarques, je vous prie, Mo adresser aux libraires qui débitent le *Mercure d* suis persuadé que votre jugement ne sauroit qu'êtr

l'exemple du sieur Simart, qui laisse languir toutes les pièces qui sont dans ses portefeuilles. La mienne sur la bataille de Fontenay est la plus ancienne de ses prisonnières : je n'ai pu obtenir liberté pour elle, quelques instances que je lui aie faites là dessus plusieurs fois, et par écrit et de vive voix. Si votre ardeur pour la littérature françoise vous portoit à la retirer de ses mains, lorsque vous irez à Paris, je vous prie d'y changer deux ou trois lignes dans ce que j'y ai mis touchant *Riudam Burgundionum*, que M. Pithou nous a donné comme s'il eût été dans son manuscrit. Ce manuscrit est à Rome : il a passé dans la Bibliothèque du Vatican, avec plusieurs autres de France, et je le crois unique dans le monde.

Pendant les délais du sieur Simart, j'ai obtenu qu'on collationnât quelques endroits de l'imprimé avec ce manuscrit : ceux qui se sont prêtés à cette collation ont marqué qu'il n'y a pas *riudam*, que je croyois être le mot *druiam* un peu renversé, mais qu'il y a *rivolum* : c'est vers la fin du second livre de Nithard. J'ajoute assez de foi à ce qu'ils assurent, parce qu'il a été aisé de prendre pour un *d* un *o* et une *l* qui se touchent, aussi bien que de croire qu'un *o* est un *a* : cependant, je serois encore plus satisfait, si j'avois vu le manuscrit de mes yeux, tant pour juger du temps auquel il a été écrit, que de la configuration des lettres en question, et de celle de plusieurs autres noms propres, où il est à craindre que les copistes ne se soient trompés. Admettant donc le témoignage venu de Bome, ne lisez plus dans votre Nithard, *prælium super riudam Burgundionum magno certamine committunt*, mais bien *prælium super rivolum Burgundionum magno certamine committunt :* le terme de *rivolus*, employé pour *rivulus*, laisse à penser que le manuscrit de Rome n'est pas des derniers siècles. Au reste, cette correction ne change point mon système, le ruisseau en question ne pouvant être que celui qui, de Druyes, s'écoule dans l'Yonne ; et le reste de ma dissertation paroîtra dans son entier.

Ce 15 décembre 1734.

Cette publication si précieuse est complèten
maintenant. Ainsi, grâces aux actifs et savan
M. Paulin Paris, les *Grandes Chroniques de Fra*
rendues aux études historiques. Réimprimées troi
à 1514, comprises en partie, à la sollicitation de
le volumineux recueil des Bénédictins, elles n'e
moins tombées dans un oubli qui se justifie trop b
délité et l'incorrection de ces textes divers, mai
absolument nécessaire de les relever; car aucune c
cune compilation, aucune collection ne peut supp
corps d'histoire dont l'autorité n'a été méconnue
a cessé de le lire. Plus j'ai étudié la nouvelle éditic
lin Paris, et plus je me suis convaincu de son i
riorité sur toutes celles qui l'ont précédée, supé
fait remarquer dans le texte, dans les dissertat
notes, en un mot, dans tout ce qui peut servir à l
exacte du livre et à l'instruction du lecteur. De t
ges que nos érudits remettent en lumière avec u
sollicitude, il n'en est pas un seul qui mérite à un
gré l'attention bienveillante des amis de la scien
pathies du public.

tir plus spécialement l'intérêt et le caractère. J'aurois alors
arler de la partie fabuleuse du règne de Charlemagne, de la
neuse vision de Charles-le-Chauve, légende pieuse et terrible
i rappelle involontairement la grande épopée du Dante; j'ap-
lerois le doute de la critique sur cette époque si obscure de
annales qui s'étend de Charles-le-Simple à Henri Ier, et dans
uelle on n'entrevoit confusément les faits qu'à travers les
nes et les préjugés des historiens normands à qui elle semble
oir été abandonnée; je chercherois les causes du silence des
nalistes sur Hugues Capet qu'ils ne considéroient pas comme
, parce qu'il n'étoit pas fils de roi; je citerois la légende re-
ve à l'authenticité des reliques de saint Denis, légende im-
tante en ce qu'il paroît que c'est à dater de cette vérification
aculeuse que l'abbaye célèbre de Dagobert acquit tout à
p une prodigieuse autorité; je dirois combien sont remar-
bles le récit de la croisade de Louis VII et le règne tout en-
de saint Louis; c'est à partir de ce règne que les *Grandes*
oniques de France cessent d'être une compilation, pour de-
ir un ouvrage original; mais j'aurai bien assez des deux der-
rs volumes pour faire apprécier l'importance des *Grandes*
oniques et pour montrer quelles différences énormes existent
re les éditions gothiques et l'excellente édition de M. Paulin
is.

Ces deux volumes comprennent l'intervalle de temps qui s'est
alé entre le règne de Philippe III et celui de Charles V, où
rête définitivement le texte des *Grandes Chroniques*. Des
nemens d'une haute gravité ont signalé cette période histo-
e, qui embrasse plus de cent années, de 1370 à 1480. Ce
t d'abord les démêlés de Philippe-le-Bel avec le pape Boni-
et la première assemblée des états généraux du royaume;
le procès des Templiers, l'avènement de Philippe-le-Long,
lus encore celui de Philippe de Valois; la captivité du roi
et les troubles de Paris pendant la régence du duc de Nor-
die; le traité de Brétigny; le voyage de l'empereur en
ce, vers la fin du règne de Charles V. Je n'ai pas l'intention
oumettre à une critique rigoureuse dans ses détails tous les
s des moines chroniqueurs de Saint-Denis; je m'attacherai
ment à ceux qui me fourniront une occasion de marquer

les avantages de l'édition de M. Paulin Paris sur les éditions précédentes. Je suis pourtant bien aise de dire quelques mots du *Concile*, « où il fut appelé du commun conseil de tous au nom de Philippe-le-Bel, jusqu'au temps où le pape seroit purgé des crimes et des cas que l'on lui avoit mis. » Le rédacteur des *Grandes Chroniques* dit simplement que les prélats et les barons s'assemblèrent en concile à Paris, par le commandement du roi; mais le continuateur anonyme de Nangis affirme d'une manière très positive, que les universités et les communes étoient présentes à l'assemblée. Cette dernière version a prévalu, je crois, avec raison; et c'est l'opinion générale aujourd'hui, que Philippe-le-Bel avoit appelé à délibérer avec lui les trois états du royaume, ou plutôt de la Langue-d'Oil; car nous verrons que les états de la Langue-d'Oc s'assembloient séparément dans la ville de Toulouse; mais il ne paroît pas qu'ils aient été convoqués à cette occasion. Ceux qui résistent encore ne donnent qu'une raison de leur incrédulité : c'est qu'aucun historien contemporain n'a fait la remarque d'une innovation qui auroit pourtant dû paroître de la plus haute importance. Et d'abord, on leur répond par le témoignage de Godefroy de Paris, qui a consacré un passage assez long et fort curieux de sa *Chronique métrique*, au discours prononcé par Pierre Flotte contre le pape Boniface. Il ne faut pas croire ensuite que cette innovation eût le caractère de hardiesse qu'on lui attribue communément par tradition. Saint Louis avoit déjà convoqué des bourgeois aux assemblées du baronnage de France. Les *Grandes Chroniques* nous en offrent un exemple remarquable. Il y est dit qu'avant de partir pour sa seconde croisade, le saint roi réunit *en parlement* les prélats, les barons, chevaliers et *maint autre gent*. Les bourgeois n'étoient pas resserrés alors dans les rudes conditions que les historiens modernes se plaisent à leur faire. Ils avoient la puissance que donne la richesse et les priviléges. Ainsi, ils étoient à Paris dès le temps de saint Louis, les oppresseurs du *menu peuple* qui « n'osoit plus demeurer en la terre du roi, mais demeuroit en autres seigneuries. » Et il fallut que le monarque justicier, leur retirant le droit d'élection, revêtît lui-même Etienne Boileau de la prévôté, pour arrêter l'exploitation insolente et cupide de la bourgeoisie.

Maintenant, pourquoi les moines chroniqueurs de Saint-Denis n'ont-ils pas conservé à l'assemblée des états de la Langue-d'Oïl, sous Philippe-le-Bel, son caractère véritable ? je ne saurois le dire. Il faut remarquer seulement que le rédacteur a fort abrégé le récit de tous ces grands démêlés du roi et du pape, comme s'il eût été embarrassé de découvrir la vérité au milieu de la contradiction des partis, et de concilier la sévérité de ses devoirs d'historien avec sa conscience. Après avoir fait connoître la décision du *concile*, il dit que l'abbé de Cîteaux seul se retira indigné et *non assentant* dans son abbaye ; et il n'a garde de le blâmer. Peut-être cette expression de *Concile* est elle-même une ironie.

Quoi qu'il en soit, nous trouvons encore les bourgeois *en la cité de Paris*, dans l'assemblée qui « approuva la coronacion de de Philippe-le-Long. A donc, dit le moine historien, fut-il déclaré que femme ne succède pas au royaume. » Ainsi, dès le commencement du XIVe siècle, les bourgeois furent appelés à délibérer avec les prélats et les barons sur une question constitutionnelle de la plus haute importance ; ils contribuèrent à régler un point très grave de la loi de succession au trône. Je ne vois pas que cette observation ait été faite par aucun historien. Elle en valoit cependant la peine.

M. Paulin Paris fait remarquer que ce passage si précieux des *Grandes Chroniques* ne se trouve pas dans les manuscrits antérieurs à Charles V. Serait-ce aller trop loin que d'en attribuer au roi lui-même, sinon la rédaction, au moins la pensée ? Avant de chercher la réponse à cette question, il convient de dire un mot du manuscrit connu à la Bibliothèque royale sous le nom de Manuscrit de Charles V. Ce magnifique volume a été exécuté pour le roi et sous les yeux du roi par son plus habile calligraphe, Henri du Trévoux. « Il offre de toutes les leçons, la plus belle, la plus complète, la plus rigoureusement correcte. »

On peut en croire le témoignage de M. Paulin Paris, que je cite textuellement. Mais ce qui lui donne un prix inestimable, ce sont les corrections que Charles V y a fait faire, les pièces officielles qu'il y a introduites, les quelques notes qu'il a écrites de sa main sur les marges. M. Paulin Paris prouve très bien que

ce prince a fait remplacer dans son manuscrit plusieurs du texte primitif, tantôt par des documens authentiques par de nouvelles leçons. C'est ainsi qu'au chapitre pre règne de Philippe de Valois, il a substitué à l'ancienn tion des moines de Saint-Denis une version nouvell droits du chef de la seconde branche des Capétiens. (version rappelle la leçon qui a été intercalée dans les *Chroniques* touchant l'avénement de Philippe-le-Long ronne. Elle porte simplement que le premier Valois clamé roi « pour ce que une fille ne hérite pas au ro Les plus anciens rédacteurs avoient ajouté que les pr du compétiteur anglois de Philippe avoient été repoussé par ces motifs, « qu'on n'avoit jamais vu que le roy France eût été soumis au roi d'Angleterre et à son g ment, mêmement que ledit roi d'Angleterre est vassal France et tient de lui grant partie de la terre que il a la mer. » C'étoient là les argumens de l'amour-propre Charles V en débarrassa la question et la ramena au droit, qui avoit été résolu par l'assemblée de Paris, mort de Louis X. Il est donc naturel de penser que vouloit donner à la décision de cette assemblée le d'une loi fondamentale, il a dû la rétablir dans le *Grandes Chroniques* dont les premiers rédacteurs l'av gligée; car M. Paulin Paris a raison de dire que le r de Charles V étoit destiné à faire autorité dans tout constances.

Parmi les additions de ce prince, il en est encor mérite une mention spéciale. On sait qu'Edouard d'A condamné dans ses prétentions à la couronne de Fra sentit enfin, dans l'année 1329, à faire hommage à so rival. La cérémonie eut lieu à Amiens, en présence d reur. Mais jusqu'à présent les historiens ignoroient ans après, c'est-à-dire en 1331, Edouard souscrivit u scellée « laquelle contient la manière de l'hommage Philippe de Valois de la duché d'Aquitaine et de la Ponthieu. » Cette charte, Charles V nous l'a conse son manuscrit des *Grandes Chroniques*. Pour l'y place faire ce que nous appelons aujourd'hui deux *cartons*

ı est très précieux. Il est à la fois une condamnation formelle es prétentions subséquentes du monarque anglois et une flé-issure de sa félonie.

Charles V n'a fait à l'histoire de Philippe de Valois que des orrections ou additions fort importantes, sans aucun doute, nais qui laissent son caractère primitif à l'ensemble de la ré-laction. On peut croire qu'à partir du roi Jean, il exerça un contrôle plus suivi et plus attentif sur la transcription de son manuscrit. Il est probable même que les *Grandes Chroniques* qui s'étoient long-temps arrêtées avec le règne du premier Va-lois, ne furent reprises que sous Charles-le-Sage, et qu'elles fu-rent continuées sous les yeux de ce monarque presque jusqu'à sa mort. Les conjectures de M. Paulin Paris à cet égard me pa reissent parfaitement fondées. Il est difficile de ne pas recon naître la main du roi dans la narration si curieuse, si animée, si dramatique de sa régence pendant la captivité de son père ; et ce sera un sujet éternel de louange pour ce prince que la modé-ration avec laquelle sont racontés les événemens de cette re-marquable époque de notre histoire.

Il est peu de règnes plus malheureux que le règne du roi Jean ; il en est peu qui aient apporté plus d'affliction au monar-que, aux peuples plus de misère et de désolation. On pourroit établir une comparaison pleine d'intérêt entre la tentative ré-volutionnaire du XIVe siècle et la révolution du XVIIIe. C'étoit alors, comme de nos jours, un prince *des Lys* pour me servir d'une admirable expression du temps, qui conspiroit lâchement contre le chef de sa maison et cherchoit à se frayer un chemin vers le trône par la révolte et l'assassinat ; c'étoit une assem-blée représentative qui usurpoit les droits légitimes de la cou-ronne et essayoit de se sauver du mépris par la violence ; puis à côté du prince, des gentilshommes félons ; à côté de cette assemblée, des bourgeois orgueilleux et avides ; et au-dessous une populace ivre de sang et de pillage, suscitée par les pas-sions insensées du prince et par les séductions de ses abomina-bles suppôts, populace dont le nom est resté dans l'histoire comme une flétrissure. Le parallèle se poursuivroit aisément dans les incidens divers de ce règne lamentable. Le XIVe siècle eut aussi sa fuite de roi et son émigration armée. Après le

meurtre abominable des maréchaux de Clermont et de Champagne, le régent dut sortir de la capitale; et la noblesse le suivit. Mais Paris donnoit en vain aux provinces l'exemple de la révolte : elle n'avoit pas encore la puissance d'imposer le despotisme de son anarchie aux populations. C'étoit en suppliant qu'elle adressoit aux villes des lettres pour les engager à prendre son chaperon mi-parti. Le régent n'alla pas plus loin que Senlis et Provins ; et la noblesse, se pressant autour de lui, resta sur le sol françois pour défendre la couronne et la monarchie.

Les récits de ce déplorable épisode de notre histoire sont pleins de mouvement et d'intérêt dans les *Grandes Chroniques*. Il faut lire les chapitres si curieux où le moine chroniqueur nous montre le roi de Navarre et le régent, encore duc de Normandie, haranguant le peuple de Paris, l'un au Pré-aux-Clercs, l'autre en *pleines halles*. Dans l'assemblée des états de Champagne à Vertus, Simon de Roucy, chargé de porter la parole, demande au régent s'il sait « aucun mal au maréchal de Champagne, ni aucune vilenie pour laquelle on le dût avoir mis à mort ; » et sur la réponse du prince qu'il croit fermement que le maréchal « l'a servi et conseillé bien et loyaument, » « Monseigneur, reprend Simon de Roucy, nous Champenois qui cy sommes, vous mercions de ce que vous nous avez dit; et nous attendons que vous ferez bonne justice de ceux qui notre ami ont mis à mort sans cause. »

Ce sont ces états de Champagne qui, les premiers de la Langue-d'Oil, se sont élevés contre les usurpations de l'assemblée de Paris, et qui, votant des subsides au régent pour faire la guerre, ont sauvé la monarchie. Peu de temps auparavant, les états de la Langue-d'Oc, convoqués à Toulouse par le comte d'Armagnac, lieutenant du roi dans la province, avoient décidé qu'ils entretiendroient cinq mille hommes d'armes, mille sergens, deux mille arbalestriers et deux mille pavassiers; de plus, ils avoient ordonné que pendant un an, si le roi n'était pas délivré, les hommes et les femmes ne porteroient ni or, ni argent, ni perles, ni vair, ni gris, ni robes, ni chaperons découpés ni autres cointises quelconques, et que nul ménétrier jongleur ne joueroit de son métier.

On sait que le traité de Brétigny mit fin à la captivité du roi

ean, mais non pas à la guerre. Ce fameux traité qui ne compte as moins de quarante articles, est horriblement mutilé dans s éditions gothiques. Douze articles ont été supprimés ou omis, insi que le protocole qui contient la sanction du prince de Salles et l'affirmation des notaires. L'édition de M. Paulin Paris e rétablit enfin dans toute la pureté et l'intégralité de son exte. C'est là, seulement, qu'il sera permis désormais de consulter ce document diplomatique.

Des omissions non moins importantes dans les faits ont pu être réparées à l'aide de cet admirable manuscrit de Charles V qui, par un singulier hasard, avoit échappé jusqu'ici à l'attention des savans. Un des épisodes les plus remarquables du règne de Charles-le-Sage, est le voyage que l'empereur fit à Paris «pour voir le roi, la reine et leurs enfans que il désiroit plus à voir que créature au monde.» Eh bien! il manque dans les éditions gothiques seize ou dix-huit chapitres du récit de ce voyage. Christine de Pisan elle-même, qui a pourtant compulsé et quelquefois copié les *Grandes Chroniques de France*, n'a été ni plus exacte ni plus complète. Parmi les chapitres que nous restitue l'édition de M. Paulin Paris, il faut distinguer ceux où sont décrits l'ordonnance du cortége royal à l'entrée de l'empereur dans Paris, la réception que lui fit Charles V aux portes du palais, les présens qu'il reçut de la ville, sa visite aux reliques de la Sainte-Chapelle, les entremets du dîner qui eut lieu dans la grande salle du palais de la Cité, aujourd'hui le Palais de Justice, mais surtout le chapitre où le chroniqueur raconte que le roi, ayant prié l'empereur d'assister à une séance de son conseil, l'prit en quelque sorte pour juge de la justice de ses griefs contre le roi d'Angleterre. Le lendemain de cette séance si leine d'intérêt, l'empereur s'offrit à Charles V, en présence e membres de son conseil, réunis exprès pour plus de solennité, offrit son fils, le roi des Romains, tous ses autres enfans, s sujets, alliés et *bienveillans*, « pour être siens contre toute ersonne et garder son bien et honneur de son royaume, et de s enfans et de ses frères; et lui bailla un rôle où étoient déclaés et nommés ses alliés desquels il se faisoit fort. »

Il est constant que les Bénédictins manquoient de la prelière condition nécessaire pour publier une bonne édition des

porte : « En ce même an, au mois d'octobre, fut fait
Senlis, présent l'archevêque de Rheims et les évêque
dessous lui, et plusieurs autres prélats. » Voici mai
version des éditions gothiques : « En celui même an
et privé l'archevêque de Rheims et plusieurs autres

Ai-je besoin de dire qu'il ne se trouve rien de semb
l'excellente édition de M. Paulin Paris ? Jamais auc
n'a été fait avec plus de soin, plus de goût et plus d'int
jamais une critique plus éclairée ne s'est unie à une
dante érudition. Entraîné par l'intérêt des correcti
ditions nombreuses que j'avois à signaler dans cett
version des *Grandes Chroniques*, je ne puis plus
avec assez de détails sur les qualités qui distinguent
admirable du savant éditeur. Je me résumerai donc,
que la correction du texte est parfaite ; que les notes
bas des pages avec une sage profusion, ne laissent rien
soit qu'elles indiquent les sources où ont puisé les mo
niqueurs de Saint-Denis, soit qu'elles relèvent les er
lesquelles ils ont pu tomber, soit enfin qu'elles co
quelque réflexion ingénieuse sur les mœurs du temps,
stitutions ou quelque observation utile sur la géographi
et sur la philologie. Les *Grandes Chroniques*, telles
de les publier M. Paulin Paris, sont un des plus be
mens que la science contemporaine ait élevés en so

Mélanges.

SUR LES

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT

ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

Paris, 11 frimaire an IX de la république française.

Au citoyen Locré, secrétaire général du conseil d'état, sur les moyens de faire copier le plus promptement possible la matrice du catalogue de la bibliothèque du conseil d'état.

Citoyen,

Le nombre des cartes qui forment la matrice du catalogue de la bibliothèque est plus considérable que je ne l'avois cru. Il s'élève à plus de dix mille ; elles m'ont toutes passé sous les yeux, au moins deux fois depuis un mois. Je les ai d'abord partagées en cinq grandes classes, suivant le système bibliographique le plus généralement suivi ; maintenant je m'occupe des subdivisions de chacune de ces classes : ce travail ne pourra être terminé qu'à la fin du mois.

Vous sentirez, sans doute, la nécessité de faire copier ces cartes par plusieurs écrivains en même temps, afin que le conseil d'état jouisse promptement du catalogue de la bibliothèque qui lui est destinée. En supposant que quatre écrivains puissent transcrire par jour, avec netteté, quatre-vingts ou cent cartes, et en payant 3 centimes la copie de chaque carte, le travail durera un mois, et chacun des écrivains gagnera au plus 3 fr. par jour : il faut donc, pour la copie seule des dix mille cartes, une somme de 480 à 500 fr.

Afin d'accélérer la confection de la matrice du catalogue,

j'ai déjà fait prendre quatorze ou quinze cents titres de livres sur place. Ce travail est plus long que la simple copie ; j'ai promis aux personnes qui l'ont exécuté 4 centimes par carte : cet article de dépense pourra être de 100 fr.

Les recherches littéraires et bibliographiques, dont je fais mon occupation habituelle, m'ont fait découvrir les noms des auteurs d'environ mille ouvrages anonymes et de cent pseudonymes. Il faut avoir le double des cartes de ces ouvrages, afin de les trouver, soit d'après leur titre, soit d'après le nom de leurs auteurs, soit d'après le masque dont ceux-ci se sont couverts. Il reste au moins deux mille cartes d'ouvrages anonymes, dont il est également nécessaire d'avoir des doubles pour que je puisse continuer à en diminuer le nombre par de nouvelles recherches : la copie de ces différens doubles pourra coûter 100 fr.

J'ai encore à faire copier individuellement les titres de beaucoup d'ouvrages contenus dans des recueils. Ces recueils seront placés à la suite des polygraphes; mais si le titre de chacun des ouvrages qu'ils renferment n'étoit point placé dans leurs classes respectives, ils seroient d'une inutilité absolue. Cependant, ces recueils ne forment pas la partie la moins intéressante de la bibliothèque ; je puis évaluer ces articles à quinze ou seize cents : leur copie coûtera environ 50 fr.

En ajoutant 60 ou 70 fr. pour les erreurs que pourroient contenir les évaluations que j'ai l'honneur de vous présenter, et pour les articles qui sont encore dans les dépôts, articles dont je vous proposerai incessamment de demander l'enlèvement au ministre de l'intérieur, 800 fr. seroient nécessaires pour jouir d'ici à deux mois au plus tard, de la copie du catalogue d'une bibliothèque de plus de 25,000 volumes.

Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à dépenser jusqu'à concurrence de ces 800 fr.; je vous présenterai par la suite l'état justificatif de chaque article de dépense.

Si je ne consultois que l'intérêt de mon amour-propre, je vous représenterois combien il sera difficile de mettre, dans un aussi court espace de temps, une entière exactitude dans le classement et la copie d'un catalogue aussi considérable. Mais vous avez désiré d'avoir promptement ce catalogue ; son exis-

ce est nécessaire pour mettre à couvert votre responsabilité la mienne. Je dois seconder vos désirs, et je vous promets de iger ce travail avec tout le soin et le zèle dont je suis capa-:. Il exigera une surveillance continuelle pour lever les difultés que pourront éprouver les copistes dans la transcription s noms propres, et pour examiner si chaque ouvrage est placé ns sa véritable classe. Je vous prierai encore de le juger avec lulgence, et d'excuser les inexactitudes qui pourront s'y trour, vu l'impossibilité de vérifier tous les articles dans l'état ovisoire où m'a forcé de les laisser l'espérance que j'ai eue mois en mois d'opérer le transport de la bibliothèque.

Salut et respect,

BARBIER.
Bibliothécaire du conseil d'état.

Nous croyons devoir faire suivre cette lettre des réflexions ivantes :

Il existe à la Bibliothèque royale, en livres et pièces, envi-n. 1,000,000

Ce qui porte le nombre de titres à lever. . . 500,000

En supposant que l'on réimprimât les six volumes in-folio du ca-ogue, publiés en 1735, composés de trois volumes pour la théolo-, deux pour les belles-lettres, et du premier de la jurisprudence.

Une personne peut lever, de 10 h. à 5 h., 70 cartes, ce qui ait, par an, 21,000 titres par employé.

Mais, pour qu'il n'y ait pas encombrement, que chaque ou-ge soit de suite placé définitivement sur les tablettes, avec n numéro d'ordre, qui correspondroit sur la carte, il ne fau-it pas avoir plus de six personnes, avec un employé supé-eur, chargé de la direction du travail et du classement général.

Six personnes par an, à 21,000 titres par personne, feroient nemble 126,000 cartes; le travail total, pour les 500,000 car-s à lever, serait donc de quatre années.

DÉPENSE.

Travail préliminaire. . . . . 1,000 fr.

Si on faisoit lever les titres à 5 cent., qui est le prix ordinaire,

les 500,000 coûteraient 25,000 f., le quart pour l'année		6,250 f.
L'employé supérieur aurait, par an,		2,000
Deux hommes de peine pour transporter les livres, à 800 fr.		1,600
		9,850
Et, pour les quatre années,	39,400 f.	
On doit ajouter, pour la table des auteurs et celle des anonymes, à raison de 2 centimes par carte	10,000	
Et pour les éventualités, telles que cartes nulles, faux frais, etc.	5,600	
	55,000	

On pourroit donc avoir en quatre ans le catalogue prêt à être mis à l'impression, et prêt à répondre à toutes demandes et le relevé des doubles, pour une soixantaine de mille francs; mais il faut déduire, pour la somme et pour le temps, le travail qui est déjà fait, car il n'est pas à présumer que tout seroit à recommencer.

M. Barbier, pour 10,000 cartes, ne demandoit que 800 fr., ce qui ne fait que 8 centimes par carte, tandis que, par le compte que nous venons d'établir, on demanderoit à la Bibliothèque royale 11 centimes. Nous observerons que pour la bibliothèque du conseil d'état, il n'y avoit qu'à transcrire les titres sur un registre, ce qui coûtoit moins, et que M. Barbier ne parloit pas des tables des auteurs et des anonymes, qui sont indispensables. Puis, il n'y a pas de dépense pour la classification, puisque c'étoit M. Barbier qui étoit chargé de ce travail.

L'on doit ajouter aussi que pour les recherches bibliographiques à faire, des employés actuels de la bibliothèque pourroient en être chargés ; il n'est question ici que de la partie la plus matérielle.

Mais, avant tout, il faut un travail préliminaire, qui n'a pas encore été fait; travail très simple *et des plus simples*, et qui, cependant, est de toute nécessité pour que l'on puisse opérer avec certitude d'en finir.

Et, si l'on devoit transporter la bibliothèque, ce seroit un travail qui faciliteroit infiniment ce transport ; mais, en attendant, il n'y auroit rien à y changer.

LA

TÉRATURE FRANÇOISE CONTEMPORAINE,

PAR J. M. QUÉRARD (1).

'est pas sans quelque effroi que l'on considère l'énorme é de livres que la presse répand chaque jour dans le pu- ı manie d'écrire a envahi toutes les classes de la société, ombre des auteurs semble devoir s'accroître désormais s progressions sans limites. Il n'est pas un art, pas une e, pas un métier, pas une science qui n'ait ses organes res; aussi à aucune époque la tâche des bibliographes n'a ı complexe, plus vaste et plus pleine de difficultés.

ittératures anciennes, si riches et si variées, ne nous laissé ce qu'on appelle aujourd'hui une bibliographie, dire la statistique exacte et complète dans toutes ses par- s ouvrages d'une certaine époque, ou le catalogue d'une on de livres avec ses divisions et un ordre de classement. mprimerie qui a en quelque sorte créé la science du bi- phe, et c'est seulement au XVIe siècle que nous voyons tre pour la première fois une bibliographie proprement es inventaires des *librairies* de Charles V, de Jean de t de Philippe de Bourgogne, sont des monumens d'une aleur historique, mais ils manquent tout-à-fait de cette e rigoureuse et systématique qu'on doit apporter né- ment dans la rédaction d'une monographie littéraire ographique.

me 1, première partie. Paris, 1840, in-8°.

C'est en 1545 que parut la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gesner, un des plus illustres naturalistes de l'Allemagne; l'auteur a recueilli les titres de tous les livres hébreux, grecs et latins connus de son temps, il a poussé les recherches jusqu'à indiquer des ouvrages qui n'existoient plus; la partie consacrée aux livres de médecine est restée inédite: le savant et consciencieux bibliographe ne crut jamais l'avoir assez perfectionnée. Gesner ne s'est point contenté de transcrire des titres de livres, il cite fréquemment des extraits choisis des ouvrages et émet son opinion sur les auteurs; ces remarques, en général, pleines de discernement, annoncent les connoissances les plus diverses. Conrad Gesner, il faut le dire, car on paroît l'avoir oublié, est sans contredit le créateur de cette branche si utile de la science bibliographique que cultive M. Quérard, et qui consiste à donner dans quelques volumes, un aperçu et un résumé de toutes les productions littéraires d'un pays ou d'une époque. Il falloit le dévouement, la critique judicieuse et la vaste érudition que possédoit l'infatigable Gesner pour accomplir une œuvre si longue et si compliquée.

La *bibliothèque* du sieur de La Croix du Maine, publiée en 1584, est la première bibliographie, par ordre de date, qu'ait produite la littérature françoise. En 1585, parut à Lyon la *bibliothèque* d'Antoine Duverdier, seigneur de Vauprivas, autre monographie des écrivains de notre pays, non moins précieuse que la précédente: l'ouvrage de Duverdier comprend les traductions françoises des auteurs étrangers. On sait que Rigoley de Juvigny réimprima, en 1772, les *bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Duverdier, avec des notes de Lamonnoye, du président Bouhier et de Falconet. Colomier et Baillet donnent la préférence à La Croix du Maine, et Lamonnoye à Duverdier: les deux ouvrages seront toujours le guide le plus lumineux des critiques qui voudront étudier les premières époques de notre histoire littéraire.

Vers la fin du XVIe siècle, nous trouvons encore un bibliographe françois qui semble avoir, pour ainsi dire, échappé jusqu'ici aux investigations des érudits. Nous voulons parler de Philibert Mareschal, sieur de la Roche, et auteur de *La Guide des arts et des sciences, et promptuaire de tous liures, tant composez*

ne traduicts en françois. Paris, François Jaquin, imprimeur, 1. D. XCVIII, in-8, 421 pages. Le système bibliographique développé par Mareschal est digne d'être remarqué : la grammaire occupe la première place et la théologie forme une des branches de la philosophie ; les ouvrages sont classés dans chaque matière selon l'ordre alphabétique des noms de baptême des auteurs. La peinture, la venerie, la navigation, l'astrologie, etc., ont chacune un article particulier ; la musique contient une nomenclature des compositeurs françois et de leurs œuvres qui, certainement, n'existe que là. L'auteur signale un grand nombre de pièces historiques ; il indique aussi les livres manuscrits, à l'article de Charles IX, on lit : *Traicté excellent de la venerie demeuré en la Bibliotheque Royalle et non encores imprimé*. En effet, la *Chasse royale* ne parut qu'en 1625. La bibliographie de Mareschal est doublement précieuse : elle contient les ouvrages françois publiés depuis 1585 jusqu'en 1598, et elle fait connoître plusieurs livres oubliés par La Croix du Maine et Duverdier. Il faut regretter que l'auteur n'ait pas apporté plus de précision dans ses descriptions bibliographiques, et surtout qu'il ait malheureusement jugé à propos de passer sous silence les dates et les formats ; cependant, quoique défectueuse dans certaines parties, la *Guide des arts et sciences* nous paroît un volume très digne d'attention, et que les bibliographes de nos jours ont eu le tort de ne pas consulter. Mareschal, qui clôt le XVIe siècle, complète la statistique littéraire de cette époque.

A partir du XVIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, les bibliographes ont publié de nombreux volumes ; cependant, à l'exception de la *Bibliothèque historique de la France* et du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, je ne vois pas une bibliographie ayant uniquement pour objet la littérature françoise et qui mérite franchement les éloges de la critique ; les ouvrages de Hénault et de Laporte, de Ersch, de Desessarts, de Debray, de Fleischer, sont des compilations inachevées qui n'ont pas même le mérite d'être exactes. Les études de M. Quérard, qui a senti combien les travaux de ses devanciers laissoient à désirer, embrassent le XVIIe, le XVIIIe et le XIXe siècle ; la *France littéraire*, dont le premier volume parut en 1827, comprend la liste, par

les ouvrages publiés en France depuis 1827 jusqu'e
M. Quérard vient de donner une nouvelle preuve de so
et de son zèle ; ce livre est la continuation de la *Fra*
raire : les deux ouvrages rédigés sur le même plan, fo
bibliographie la plus étendue et la plus complète que n
sédions aujourd'hui sur les écrivains françois des trois
siècles. Sans doute, on pourroit reprocher à l'auteur
erreurs de date et quelques omissions ; mais ces fautes
importantes : elles ne diminuent que très faiblement l
du travail, car elles tombent sur des noms inconnus e
vrages justement ignorés. On doit, au contraire, s'étonn
livre aussi étendu et une nomenclature aussi vaste soi
corrects dans toutes les parties essentielles. La crit
veut être juste, doit tenir compte à un auteur de ses ef
sa patience persévérante et de ses travaux assidus ;
surtout se placer à un point de vue général pour juger
ensemble l'œuvre qui lui est soumise.

La *Littérature françoise contemporaine* n'est pas s
un catalogue de livres habilement et savamment rédi
que Conrad Gesner, M. Quérard sait apprécier les
dont il reproduit les titres avec une fidélité toute bibli
que, plein d'une défiance qui honore sa modestie, et qu
tifie nullement ses précédentes publications. M. Qu

'anecdotes piquantes et peu connues. Nous félicitons M. Quérard d'avoir ainsi réuni la biographie et la bibliographie, deux choses qui, quoi qu'on dise, sont inséparables : c'est ainsi que travailloient nos maîtres du XVIe siècle, les La Croix du Maine et les Duverdier.

Nous ne pouvons terminer cet article sans signaler un progrès notable que la bibliographie doit à M. Quérard : c'est l'indication des articles les plus importans qui paroissent chaque jour dans les recueils littéraires et les publications quotidiennes. Le grand nombre des revues et des journaux qui existent aujourd'hui a apporté des changemens considérables dans les habitudes des gens de lettres de notre temps; il est des hommes qui ont acquis une juste célébrité, et qui pourtant n'ont publié aucun livre séparément. Ainsi, une bibliographie des écrivains modernes devoit, pour être véritablement complète, offrir sous le nom de chaque auteur non seulement la liste de ses ouvrages, mais aussi celle des divers acticles publiées par ce même auteur dans la presse périodique. M. Quérard a compris que la bibliographie devoit pénétrer à son tour dans ce chaos qu'on appelle les journaux, qu'elle devoit coordonner et inventorier tous ces matériaux épars et fixer la part de chacun. M. Quérard est le premier qui ait osé tenter un pareil labeur; aussi cette partie si nouvelle de son travail, dont le public éclairé saura apprécier l'utilité et les difficultés sans nombre, suffiroit seule pour assigner à la *France littéraire* et à la *Littérature françoise contemporaine*, une place très distinguée parmi les productions bibliographiques de notre époque.

J.-Marie Guichard.

Variétés bibliographiques.

Monsieur l'éditeur,

Sans préambule, je vais continuer à vous transmettre quelques notules extraites du catalogue raisonné de mes livres; elles portent sur des ouvrages assez peu communs, et dignes peut-être qu'on leur octroie quelques lignes.

Ulmi (*M. A*). *Physiologia barbæ humanæ*. Bonon, 1603, in-folio.

Tout ce qui a rapport à la barbe, aux moustaches, aux poils, se trouve discuté avec beaucoup de prolixité, avec un grand étalage d'érudition, et avec très peu de critique dans ce volume de 318 pages. L'auteur rapporte des exemples d'enfans venus au monde avec de longues barbes; ceci mérite confirmation. Il prouve, d'après Hippocrate, que le menton des femmes peut tout d'un coup se trouver muni de cet ornement déplacé; il rapporte plusieurs faits *ad hoc* : il constate l'existence d'une jeune fille (au service d'une archiduchesse), âgée de 18 ans, parfaitement saine et bien portante, et que rendoient fort remarquable une barbe épaisse, noire, touffue, ainsi que de longues moustaches, dignes de rivaliser avec celles d'un vieil hussard de la Mort : le portrait de cette mâle beauté a été gravé. Ulmus s'occupe ensuite d'une question plus ardue qu'utile : Quel est le nombre des poils qui croissent sur le corps humain (1)? Il conclut judicieusement qu'il n'y a que Dieu qui le sache. A

(1) Peut-on compter au juste le nombre des cheveux qui couvrent une tête humaine? C'est ce qu'on discute dans les *Questions inouïes* (Paris, Villery, aux Trois Perruques, 1634, in-8°). On examine dans le même livre combien la terre contient de grains de sable.

page 212, il entre dans force détails sur ces pau-
, auxquels Ancillon a consacré un traité spécial.
e dans le curieux ouvrage de Schurig (*Spermatolo-*
f., 1720, in-4°, de 722 pages), on trouve de longues
femmes barbues, de barbes qui changent de couleur
ıssent à des centenaires. Un peu de scepticisme est
:e sujet.

(*Fr.*). *Des satyres, brutes, monstres et démons.*
ıris, 1627, in-8°, 12 feuillets et 236 pages.

›ir établi qu'il n'y avoit point de satyre dans l'arche
t auteur examine soigneusement si les incubes peu-
drer ; il s'étend sur ce qui concerne le bouc, « ani-
:t hiéroglyphique de toutes saletez. » Ce fut un bouc
ui apparut au Comte de Cornoube, portant sur son
e Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et la me-
ler. Et il ne faut pas oublier l'anecdote de cet autre
ıpparut dans le désert « à la belle Simonis de Jam-
icitant d'amour. »

---

cisci Philelphi Épistolæ. In-4°, Parisiis, 1498.

ısus est a felice baleyant, Opera et impensis Johannis

chiffré, fol. i-ccxxvii ; à la fin 7 pages non numé-
us donnons ce détail, parce que Haïn (*Répert. bi-*
12946, tome IV, page 100) n'a pu décrire ce volume,
toujours soustrait à ses regards.

lition ne contient que 16 livres ; il y en a 21 dans
ınise, 1502. Ces lettres sont curieuses pour l'histoire
:le ; elles jettent un grand jour sur la vie de leur au-
me violent, emporté, ami du luxe, satirique sans
ı de passion, d'une rare énergie (il étoit ce qu'en grec
ıe τριφχλς), et qui mourut à 83 ans, à la suite d'une vie
, laissant une foule d'écrits, et ayant eu vingt-quatre
trois épouses successives. Il avoit toute l'impudence

Parisiis, per magistrum Andream Bocard, sum
Petri Reginaldi, Cadoniensis librarii, feliciter fin
septembris 1476, in-folio. Frontispice et feuillet i-

Nous mentionnons encore ce volume parce que Haï
tome III, page 548) s'est de nouveau trouvé connoî
tence et rien de plus. Ce n'est d'ailleurs qu'une r
assez correcte du texte et du commentaire de Ra
commentaire qui parut d'abord à Venise, 1492, in-f
l'année suivante, remis sous presse chez deux imp
férens de la même ville (Bernardin Benalius et Si
qua), que Lyon réimprima en 1501, 1504, 1506, 15
dont le succès fut d'ailleurs constaté par de noml
tions données à Paris, à Milan, et en Allemagne.

De Arte volandi, auth. H. Flaydero (Tubingæ). F

Le *Manuel du Libraire* indique cet ouvrage rare
sous la date de 1628 *seu* 1631 ; il figure, sous la da
au catalogue Leber (n° 1464). Flayder croit que
moyen seroit de choisir des enfans agiles et souples,
tacher des ailes aux pieds et aux mains, de leur en
pieds d'autres faites sur le modèle des pattes d'une
alors vos jeunes élèves dans vos bras, soulevez-les, l

: une dissertation de David Bourgeois (*Recherches sur ler*, in-12, 143 pages), imprimée à Paris, en 1783, ne se trouve rien de bien neuf. Dans les *Récréations ques*, ouvrage portugais d'Almeida, 1751, il se rencon- logue sur le même sujet. En 1755, le physicien Gallien aux ailes pour essayer de les remplacer par des glo- choit au principe de l'aérostatique, mais il n'indiqua yen praticable pour mettre ses principes en exécution. (*de Motu animalium*, part. I, ch. 22) avoit montré : hors du pouvoir de l'homme d'arriver à une heu- ation du vol des oiseaux ou des insectes. Un Italien, e Dante, s'en convainquit à ses dépens : en voulant du haut d'une tour de Pérouse, il tomba et se cassa (Voyez sur ses tentatives l'*Athenæum augustum*, d'Ol- rouse, 1678, in-4°). Plus tard, un marquis de Bacque- sablement fou, et qui avoit fait pendre un de ses che- : avoir fait un faux pas, voulut traverser la Seine en a chute fut lourde, il se rompit la cuisse; en 1812, and, nommé Deghen, renouvela sans succès, à Paris, ibles expériences. A cette occasion, Malte-Brun in- l'art de voler, deux articles au *Journal de l'Empire* 15 et 26 juin); il n'y parle point des ouvrages de t de Bourgeois, ce qui seroit étonnant si l'on ne sa- quelle précipitation s'écrivent les notices destinées es quotidiennes.

---

ophie, ou *le contraire de la vraie sagesse*, poëme di- e, par M. G... (Gauné, curé près de Sens). Rome et 1782, in-12, 250 pages.

me est tout aussi ridicule en son genre que la *Magde-* capucin Remy de Beauvais (Tournay, 1617), ou que arme Pierre de Saint-Louis (Lyon, 1668 ou 1694). On er.

comment l'auteur démontre, dans le premier chant, e de Moïse :

am jusques à lui n'ayant que quatre ayeux,
Il traça ce qu'il vit de ses yeux.

Qu'il n'a point existé sur la terre un Moïse,
Ce seroit à l'excès être aussi craintif, ou,
Il faut en convenir, même encore plus fou.

Tout est de cette force. Dans le troisième chant, après
tonné contre Mahomet, le poète maudit l'idolâtrie qui rè

Au Nord, chez le Lapon,
Dans l'Afrique, dans l'Inde, à la Chine, au Japon,
Où la fausse sagesse enflamme, incise, entaille,
Où sa féroce armée est rangée en bataille
Contre l'humanité, le bon sens, la raison.

Il se lance ensuite dans une énumération d'oracles et
antiques :

Oracles séduisans, ambigus dans leur tour,
D'Amnon, Delphes, Délos, Cyrrha, Patares, Cumes,
Repas de chair humaine, impudiques coutumes,
Sacrifices d'enfans, d'hommes et d'animaux,
Disques, palladium, charmes, larves, arvaux,
Vestales, épulons, dactyles, vulcanales,
Sorts, livres sibyllins, thyrses, fleurs, paganales,
Hécatombes, parfums, hymnes, libations,
Offrandes, vœux, habits, bains et lustrations.

A plus d'une reprise, la liste des pères de l'Église ou de
dules fameux, vient fournir matière à des tirades de 20

Où le peintre a placé sa gomme et ses couleurs.
Leur toque exige-t-elle ou des ris ou des pleurs?

Citons, avant de finir, ce distique assez singulier :

Un pasteur doit à Dieu compte de son troupeau,
OEil pour œil, corps pour corps, dent pour dent, peau pour peau.

Nous connaissons dans la littérature française quelques autres vers qu'on pourroit mettre à côté de ceux-ci :

Yeux, cou, sein, port, teint, taille, en elle tout ravit. (*Lamierre.*)
Puisses-tu te briser bras, main, pied, chef, nez, col. (*Scarron, Jodelet.*)

La traduction du Dante, de M. Antoni Deschamps, nous a offert un vers monosyllabique.

Et lui : mon fils, il faut qu'en ton cœur tu t'assures.

Pauline et Belval, 1817, 2 vol. in-12, par M. R..., avec des corrections faites par l'auteur d'*Aline et Valcourt*.

Le Dictionnaire des Anonymes ne fait point connoître ce M. R... On sait que l'auteur d'Aline est un marquis célèbre, mort à Charenton, et qu'il s'est plu à entasser, dans d'immonstrueux et frénétiques ouvrages, tous les crimes et toutes les saletés inimaginables. Dans le roman dont je viens de transcrire le titre, il n'y a rien de pareil, rien que des aventures fort communes, un suicide, des caractères pitoyablement tracés; on trouveroit difficilement une conception plus nulle, un style aussi plat. Si nous accordons deux mots à cet illisible ouvrage, c'est que M. Quérard (*France littéraire*, art. Sade, page 304) dit qu'il ne lui est connu que par l'indication de la *Biographie romancière* de Pigoreau; nous sommes d'ailleurs persuadés que le marquis en question n'a jamais eu la moindre part à cette rapsodie, et que l'indication voilée de son nom sur le frontispice est une ruse doublement immorale d'un libraire aussi délicat.

Valentini (M. B.). *Novellæ medico legales*. Francof. in-4°, vol. de 1,250 pages.

Il y a des choses curieuses dans ce volume ; mais il y chercher. On y trouve les consultations des facultés niques, les débats, les arrêts sur des questions scabre genre de celles-ci : Une fille peut-elle, à son insu, mère pendant son sommeil ? (Oui). Un goutteux doit-il à la question ? (Non). Un enfant venu au monde *dou* après le départ du mari est-il légitime ? (Oui). Il est t liximent traité, dans cet in-4°, du mariage des eunuque celui des hermaphrodites, de l'empoisonnement par l' des peines à infliger aux sorciers, et de beaucoup d'aut ses dont nous ne pourrions donner une idée qu'en no mant en latin.

Valentini a *composé bien d'autres ouvrages dont l'on* les titres dans la *Biographie universelle*.

Récréations littérales et mystérieuses pour le divertisse sçavans et amateurs de lettres, par E. T., ecclésiasti phinois. Lyon, 1646, in-12.

Barbier n'a pas connu l'auteur de cet ouvrage assez il mérite quelque attention à cause de la réforme orth que qu'il propose, et je ne crois pas que M. Nodier ait tion de ce bouquin, lorsqu'à diverses reprises il a cons pages pleines de science et d'esprit aux néographes qu plusieurs siècles, se sont aperçus d'une chose très vra que la France a le plus mauvais des alphabets et la p vaise des orthographes.

Le sieur E. T. expose sur la prononciation, sur les co sur les voyelles, des vues parfois curieuses, mais que pouvons discuter en ce moment ; il écrit : *anfant, l'on*

(1) Il a été imprimé à Halle, en 1685, in-4°, sous le titre d'*Eu jugium*, un ouvrage d'H. Delphinus, où cette matière est discutée

n ; il propose Jakes pour Jacques et paket pour paquet. Il ele à tous ces détails de grammaire des considérations mysti- ues assez peu judicieuses ; la diphtongue æ lui semble l'image e l'union virginale de Joseph et de Marie, et de celle de quel- ues autres époux d'éminente piété qui ont toujours vécu comme ère et sœur. Il s'occupe aussi d'anagrammes : le nom d'Anne 'Autriche lui en fournit plusieurs, entres autres ceux de *une haste Diane*, et *reine sans tache*.

G. B.

Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux conservés aux Archives du royaume, avec des sommaires, des tables et un index général des matières, par A. Teulet, ancien élève de l'École royale des Chartes. 7 vol. in-8. — Prix : 57 fr.

Les six premiers volumes contiennent la série complète des épêches de La Mothe Fénelon ; le septième se compose de lettres inédites de Charles IX, de Catherine de Médicis, de Henri III, etc., adressées à l'ambassadeur, et de pièces relatives à sa négociation. On y a joint l'index général, par ordre lphabétique, des matières contenues dans les sept volumes. — rix de chacun des six premiers volumes, 8 fr. ; prix du septième, ui renferme l'index général, 9 fr. — On peut se procurer ouvrage complet ou par livraisons.

Cette collection, composée de documens inédits, tous confi- ntiels et relatifs à une époque signalée par les plus grands énemens, est d'une importance incontestable pour l'histoire l xvie siècle. On y trouve des renseignemens nouveaux sur la erre civile, les batailles de Jarnac et de Moncontour, la int-Barthélemy, le siége de la Rochelle, la conspiration de Môle et Coconas, etc., etc., en France ; — la procédure ntre Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec Espagne, les projets de mariage d'Elisabeth avec les ducs Anjou et d'Alençon, le procès et l'exécution duc de Nor-

folk, etc., etc., en Angleterre, — la guerre civile en É
les affaires d'Allemagne, et les guerres des protestans co
duc d'Albe dans les Pays-Bas.

La correspondance de La Mothe Fénelon qui, pendan
années consécutives, nous initie jour par jour à tous les
de la diplomatie européenne est donc d'un intérêt génér
devra nécessairement être consultée par tous ceux qui vo
désormais écrire ou étudier l'histoire du XVIe siècle.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 12. — Mars et Avril 1841.

Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monumens, depuis la naissance de Jésus-Christ, par un religieux de Saint-Maur (dom Clément), et continué jusqu'à nos jours par M. de Saint-Allais. *Paris*, 1818—19. 18 vol. in-8 rel. . . . . 100—»

2 Artiste (l'). Collection complète du journal l'Artiste, composée comme suit :

Première série, 1er février 1831 au 30 avril 1838, 15 vol. à 2 col., avec plus de 700 pl. — Avec tables.

Deuxième série, 1838 à 1840 (non terminée), 6 vol. En tout, 21 v. in-4, demi-rel., dos de v, n. r. 550—»

Plus, quelques numéros parus de l'année 1841.

3 Athénée, ou le Banquet des savans, trad. du grec, tant sur les textes imprimés que sur plusieurs manuscrits, par Lefebvre de Villebrune. *Paris*, 1789, 5 vol. in-4, gr. pap. vélin, br. en cart. . . . . 36—»

4 Blason des Couleurs en armes, livres et devises, etc. Petit in-8. rel. en vél. (*Bauzonnet.*) . . . 24—»

775 Brizeux, œuvres complètes. *Paris, Dentu*, 1804, 9 vol. in-8, mar. bleu, large dent., tr. d. (*Bozerian*). *Bel ex.* 68—»

776 Brukerus (Jacob). Historia critica philosophiæ, *editio secunda. Lipsiæ*, 1766, 6 vol. in-4, br. . . . 60—»

Ex. en grand papier.

777 Cathon. Motz dorez en latin et en francoys (en vers), auec plusieurs bons et tres utiles enseignemens, prouerbes, adages, authoritez et dictz moraulx des sages: tres proffitables à ung chascun ayant desir de scauoir choses honnestes et licites, pour bien viure et acquerir biens en ce monde; ensemble plusieurs questions énigmatiques. *Troyes, Jehan Lecoq* (*sans date*), petit in-8, fig. en b., goth., v. r., fil., tr. d. (*Kœhler.*) 16—»

778 Chartier. Les faictz et dictz de maître Alain Chartier, nouvellement imprimé, reveu et corrigé, adjouste le débat du Gras et du Maigre qui n'avoit encore esté imprimé. *Paris. Galliot Dupré*, 1526, in-fol., fig. goth., v. f., fil., tr. d. *Bel exemplaire.* . . . . . 45—»

779 Chau (de la) et le Blond. Description des principales pierres gravées, du cabinet du duc d'Orléans. *Paris*, 1780-84, 2 vol. in-fol., fig., demi-rel., mar. r.

Très bel ex. avec les médailles spintr. au nombre de 7, représentant 37 sujets.

780 Cicero opera cum delectu commentariorum stud. Josephi Oliveti. *Parisiis, Coignard et Gaéric*, 1740-42, 9 vol. in-4, rel. en v., fil., tr. d. . . . . 170—»

Aut. Ex. rel. en mar. bleu. Elég. reliure de Duru. 350—»

781 Coccaie (Merlin) [Théoph. Folengi]. Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, avec l'horrible bataille des mouches et des fourmis. *Paris*, 1734, 2 tom. en 6 vol. in-12, mar. v. tr. d. *Ancienne rel.* . . . . . 225—»

Ex. sur peau vélin.

2 **Collection** de chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVe siècle, avec des notes et éclaircissemens, par J.-A. Buchon. *Paris, Verdière,* 1826-1828, 47 vol. in-8. . . . . 148—»

3 **Collection** de Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française, jusqu'au XIIIe siècle, avec une introduction, des notes, des supplémens, etc., etc., par M. Guizot. *Paris, Brière,* 1823 à 1826, 31 vol. in-8. . . . . 170—»

4 **Collins**. Essai sur la nature de l'ame. *Londres* (*Amst.*), 1769, petit in-8, v. f., fil., tr. d. en tête. (*Thouvenin.*) . . . . . 10—»

5 **Condorcet**. Œuvres complètes. *Paris,* 1804, 21 vol. in-8, gr. pap. vél., dos de mar. bl., non rog. *Reliure de Simier.* (*Rare.*). . . . . 225—»

Cornement (le) des Cornars pour recreer les esperiz ecornifistibulez. *Paris,* 1831, petit in-8, de 8 pages, goth.. . . . . 15—»

Cette pièce dont le titre seul est moderne, a été trouvée dans les gardes d'un ancien manuscrit, et publiée pour la première fois à 30 ex. avec un entourage fac-similé d'anciennes gravures en bois des heures publiées par Simon Vostre.

Correspondance mystique de J. Cazotte avec Laporte et Ponteau. *Paris,* an IV, in-18, v. f., fil., non rog. (*Chiffre orné.*). . . . . 15—»

Cretin (Guillaume). Chantz royaulx, Oraisons et autres petits traitez faictz et composez par feu G. Cretin. *Paris, Galliot-Dupré,* 1517, in-8, goth., m. r., fil., tr. d. (*éd. rare, anc. reliure*). . . . . 48—»

7 **Daniel** (le P.). Histoire de France, nouvelle édition, augmentée de notes, de dissertations, continuée par le P. Griffet. *Paris,* 1755, 17 vol. in-4. mar. r., fil., tr. d. *Aux armes du Dauphin.* . . . . . 300—»

Très bel exemplaire.

790 **Daniel** (le P.). Histoire de la milice françoise. *Amst.*, 1721, 2 vol. in-4, gr. pap., m. r., dent., tr. d. 120—»

Bel exemplaire de reliure ancienne.

791 **Débat** (le) **des Lavendières de Paris**, avec leur caquet. *Rouen* (*sans date*), *Abrah. Cousturier*, petit in-8, rel. en mar. feuille morte. (*Elég. rel. de Bauzonnet.*) . 48—»

L'un des deux exemplaires sur peau vélin, de la réimpression *fac-similé*.

792 **Demandes** (les) **damours auec les responces**. — Le Doctrinal des filles pour apprendre a estre bien saiges. Deux pièces gothiques (*sans lieu ni date*), petit in-8, fig. en bois, mar. bl., chiffre orné. . . . . 60—»

Ces deux pièces sont très rares et d'une belle conservation.

793 **Demandes** (les) **damours auec les responses ioyeuses**. *Lyon* (*sans date*), petit in-8, goth., fig. en bois, mar. bl., tr. d. . . . . 35—»

Très rare. Édition originale, avec grand nombre de témoins au bas des marges, très court du haut.

794 **Demandes** (les) **damours avec les responces** (attribué à Alain Chartier. *Sans lieu ni date*, vers 1530), petit in-8, de 16 pages, goth. — Droitz nouueaulx établiz sur les femmes (en vers). *Imprimé à Rouen, pour Jehan Burges le jeune* (*sans date*), petit in-8 de 8 pages, à 2 col., goth., mar. viol., dent. (*Très rare.*) . . . . . 45—»

795 **Descamps**. Vies des peintres flamands, allemands, hollandais, avec des portraits gravés en taille-douce, etc. *Paris*, 1753, 5 vol. in-8, v. éc. Bonnes épr. 55—»

796 **Description du chateau d'Anet** (par le Marquant). *Chartres*, 1776, petit in-12, mar. r. . . . . 15—»

Très rare (ancienne reliure).

797 **Discours ioyeux des friponniers et des friponnières**, ensemble la confrairie desdits friponniers, et les par-

dons de ladite confrairie. *Roven, Richard Aubert (sans date)*, in-8, mar. puce, large dent. *(Elégante reliure de Bauzonnet.)*. . . . . 50—»

Un des deux exemplaires tirés sur peau VÉLIN de la réimpression, copie figurée, de Pinard, en 1831.

DICTS (LES) DE SALOMON avecque les reponces de Marcon, fort joyeuses. *(Sans lieu ni date)*, in-8, goth., mar. r. à comp., tr. d. . . . . 25—»

Exemplaire de la réimpression *fac-similé*, sur peau VÉLIN.

DISCERNEMENT DU CORPS ET DE L'AME (par de Cordemoy). *Paris*, 1666, in-12, mar. r. *(Ancienne rel. avec chiffres et armoiries.)* . . . . . 4—50

DOCTRINAL DU PÈRE AUX FILS (en vers). *(Sans lieu ni date)*, petit in-8, goth., mar. bl., dent., tr. d. . . . 65—»

Élégante reliure de Bauzonnet.

DOCTRINAL DES FILLES. *(Sans lieu ni date)*, in-16, goth., mar. r., fil., tr. d. . . . . 45—»

Jolie reliure de Closs.

DOCTRINAL DES BONS SERVITEURS (en vers). *(Sans lieu ni date)*, in-16, goth., fig. en bois, mar. cit., riche dent. . . . . 65—»

Charmante reliure de Bauzonnet.

DOCTRINE DES SAIGES, pour incister chascun a vertu et laisser tout vice (en vers). *Imprimé nouvellement à Lyon* (vers 1522), in-16, gothique, mar. olive, large dent., tr. d. . . . . 65—»

Jolie reliure de Bauzonnet.

DOLET (Etienne). Le second d'Enfer. — La manière de bien traduire d'une langve en une avtre, etc. — Procès d'Estienne Dolet. *Lyon*, 1546, 3 vol. petit in-8, v. f., fil., tr. d. (*Muller*.). . . . . 28—»

Très bel exemplaire sur PAPIER DE HOLLANDE, de la réimpression faite en 1836, et tirée à petit nombre.

805 Esprit (l') de la France et les Maximes de Louis
découvertes à l'Europe. *Cologne, P. Marteau*, 16
petit in-12, v. f., fil., tr. d. *(Muller.)*. 4

806 Faicts (les) merveilleux de Virgille. *(Sans lieu ni d*
in-8, goth., mar. bl., à comp., fil., tr. d., doub
mar. cit., à comp. *(Elég. rel. de Kæhler.)*. . . 4

Exemplaire sur peau vélin de la réimpression *fac-simil*

807 Fleury (l'abbé). Histoire ecclésiastique (jusqu'en
avec la continuation (jusqu'en 1595, par le P.
Fabre et Goujet). *Paris*, 1722-1737, 37 vol. i
compris les tables générales par Roudet. . 1

808 Fontenelle. Entretien sur la pluralité des m
Dijon, P. Causse (Paris, Renouard), 1794, 2 vol.
cart. non rog., dans deux étuis. . . . . .

Superbe ex. imprimé sur peau vélin.

809 Giroflier (le) aux dames (en vers). *(Sans lieu ni*
petit in-4, goth., de 16 pages à longues lignes,
grav. sur bois, mar. puce, dent. . . . .

Manquent Le Dit des Sibiles et l'Epistre de Seneque à
de quatre feuillets.

810 Grand (le) Testament Villon et le petit, son
cille, le iargon et ses balades, aussi le ronde
le dict Villon fist quant il fust iugie a mort; et
queste qu'il bailla a messeigneurs de parleme
monseigneur de Bourbon. *Paris, Pierre Caro*
date), petit in-4, goth., fig. en bois, mar. cit.,
tr. d. 1

Elégante reliure de Bauzonnet. Bel exemplaire.

811 Helvétius. Œuvres complètes, nouvelle édit., co
et augmentée sur les Mss. de l'auteur, avec s
son portrait. *Paris, Servière*, 1795, 5 vol. gr.
pap. vélin, mar. r., large dent. (*Bozerian.*) *Bel*
plaire. . . . . .

LIVII PATAVINI (TITI) HISTORIARUM Libri, ex recensione Fr. Gronovii. *Lugd. Batav., ex offic. Elzeviriana*, 1645, 4 vol. petit in-12, mar. bl., large dent., tr. d. *(Bozerian.)*. . . . . 36—»

Exemplaire de Grosley et de Blondel, dont il porte les signatures au commencement et à la fin de chaque volume. Très grand de marges. Il a quelques feuillets maculés.

LIVRE (LE) DE LA DEABLERIE. (*Sans lieu ni date*, vers 1507), petit in-fol., goth., avec une fig. singulière sur le titre, mar. vert, fil., tr. d. . . . . »—»

MAIRE (LE) DE BELGES (J.). Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troyes, avec les deux Epistres de l'amant uert. *Imp. à Lyon par Estienne Baland (sans date)*. — Le second livre des Illustrations de Gaule. *(Idem, E. Baland*, 1512). — Le Traité intitulé de la difference des schismes avec le blason des Venitiens. *Paris*, 1512, *par J. de Mornef*. — La Légende des Venitiens. *Imp. par J. de Mornef*, in-4, mar. bl., fil., tr. d. *(Thouvenin.)*. . . . . 60—»

Bel exemplaire, quoiqu'avec le titre un peu raccommodé. (Chiffre orné.)

MAIRE (JEHAN LE), disciple de Molinet. Le Temple d'honneur et de vertus : auquel sont contenuz les chans des bons et vertueux bergiers suppotz de Pan, dieu siluestre, pareillement des bergieres subjectes a Aurora : laquelle amene le jour en nature. *Paris, Alain Lotrian et Denys Ianot (sans date)*, in-16, goth., nombreuses fig. singulières sur bois, mar. r., tr. d. . . . . 100—»

Ce livre, de toute rareté, a coûté à la vente Héber 12 livres sterling.

MARGUERITES DE LA MARGUERITE DES PRINCESSES, très illustre royne de Navarre (Marguerite de Valois), publiées par Symon Sylvius, dit de la Haye. *Lyon, Jean de Tournes*, 1547, 2 vol. petit in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet.) Superbe exemplaire*. . . . . 120—»

817 **Médailles** sur les principaux événemens du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques (par Fr. Charpentier, P. Tallemand, Racine, Boileau, etc.). *Paris, impr. roy.*, 1702, gr. in-fol., demi-rel., mar. r., non rogné. . . . . 36—»

Exemplaire avec la préface supprimée dans presque tous les exemplaires.

818 **Menus (les) propos**, composez par Pierre Gringore (en vers). *Paris, Philippe Le Noir*, 1525, in-8, goth., fig. en bois, mar. bl., fil., tr. d. . . . . 100—»

819 **Mézeray**. Abrégé chronologique de l'Histoire de France. *Amst., Wolgang*, 1674, 7 vol. petit in-8, y compris l'avant Clovis (1688), mar. rouge, fil., tr. d., grand marge. . . . . 120—»

820 **Miroir de vertu** et Chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires, par quatrains et distiques moraux, le tout par alphabet. *Rouen, Georges Loiselet (sans date*, vers 1585), petit in-12, mar. vert. 18—»

821 **Mouskhes**. Chronique rimée de Philippe Mouskhes, publiée par M. le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, 1836, 2 vol. in-4, *fac simile*, dos de mar. r., non r. *(Elégante reliure de Kœhler.)*. . . . . 48—»

822 **Nouuelles** de la maiesté de l'empereur et du duc de Saxe, auec plusieurs aultres princes et seigneurs d'Almaigne, translatées et traduites de la copie enuoyée de Nurenberg. *Imprimé à Anvers par Hans Liefrinck, tailleur de figures (sans date)*, petit in-8, goth., de 16 pages, mar., dent., tr. d. . . . . 40—»

De toute rareté, et non cité des bibliographes.

823 **Petitz Fatras d'ung apprentis, svrnomme l'Esperonnier** de discipline (par Ant. du Saix). *Lyon*, 1538, petit in-4, goth., mar. lie de vin, fil., tr. d. . . . . 55—»

Elégante reliure.

Plinii secundi Historiæ naturalis, libri XXXVII. *Lugd. Batav., Elzevir*, 1635, 3 vol. in-12, vél. . . 55—»

Exemplaire très beau.

Portraits des ducs de Brabant, depuis Tassandre Ier jusques à Philippe IV, avec l'abrégé de leurs vies et gestes. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 30—»

Portraits (149) des empereurs et impératrices romains, depuis Jules-Cesar jusques à présent (1655), tirés des antiques. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 15—»

Portraits (84) des empereurs d'Orient, autrement dits de Grèce ou de Constantinople, avec l'abrégé de leurs vies. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 15—»

Portraits (243) de tous les papes, depuis saint Pierre jusques à présent (1691), tirés des antiques, avec le temps que chacun d'eux a tenu le siége, selon Onufrius Paninius. In-fol., demi-rel., v. f. . . 20—»

Portraits de tous les roys et roynes de France et de Navarre, jusqu'à Louis XIII, avec l'abrégé de leurs vies. *Paris, Sonnius*, in-fol., demi-rel., v. f. . . 12—»

Portraits (180) de tous les roys et roynes d'Espagne, depuis Atanoric, roi des Gots, jusques au roy Philippe III et Marguerite d'Austriche, sa femme, avec leurs vies et mœurs, etc. In-fol., demi-rel., v. f. . 20—»

Ptolemei opus Geographicum. *Argentor., Grieninger*, 1522, 1 vol. in-fol, relié en bois gaufré, rel. du temps, avec les cart. grav. en bois et beaucoup d'ornemens fort curieux portant différens monogrammes. . 25—»

Raymond Breton. Dictionnaire françois-caraïbe, Dictionnaire caraïbe-françois; petit catéchisme en langue des caraïbes insulaires, avec une chanson spirituelle à la fin. *Auxerre*, 1666, 3 tomes en 2 vol. in-12, mar. r., dent., tr. d. . . . . 60—»

Très bel exemplaire d'un livre très rare.

833 ROMANT (LE) DES TROIS PELERINAGES (poëme). Le premier pelerinage est de lhomme durant qu'est en vie. Le second de lame separée du corps. Le tiers est de notre seigneur Iesus, en forme de monotesseron. *(Sans lieu ni date)*, petit in-4, goth., mar., fil., tr. d. . . 80—»

834 ROMAN DU RENARD, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIIIe, XIVe et XVe siècles, par M. Méon. *Paris*, 1826, 4 vol. in-8, fig., cart. . 32—»

Un exemplaire en grand papier de Hollande. . . . 75—»

835 SAIX (ANT. DU). La Touche naive pour éprouver l'ami et le flatteur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise en l'usage françois. *(Sans lieu ni date. Paris, Denis Janot*, vers 1532), petit in-8, v. f., fil., tr. d. 12—»

836 SERRES (JEAN DE). Inventaire général de l'Histoire de France. *Paris, Claude Morlot*, 1624, 8 vol. petit in-16, rel. en mar. rouge. . . . . 85—»

Ancienne reliure de Duseuil.

837 STABAT (LE) MATER DOLOROSA, translate en francoys, selon le latin (en vers françois). *(Sans lieu ni date)*, petit in-8, goth., fig., mar. n. gaufré. . . . . 50—»

Jolie reliure de Bauzonnet.

838 SULLY. Mémoires des sages et royales œconomies d'estat, domestiqves, etc., par Maximilian de Bethvne, comte de Sully. *Jouxte la copie imprimée à Amsterdam*, 1652, 4 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Hering et Muller.)*. . 36—»

839 TOCSAIN (LE), contre les massacreurs et avteurs des confusions en France, par lequel la source et origine de tous les maux, qui de long temps trauaillent la France, est descouverte. *Rheims, de l'impr. de Jean Martin*, 1579, petit in-8, mar., tr. d., lavé, réglé. . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un livre très rare.

VARLET (LE) à lover à tovt faire (par Christofle, de Bordeaux. *Roven, Richard Aubert (sans date)*, petit in-8, mar. bl., large dent., compart., tr. d., doublé de mar. jaune, compart., fil. (Chiffre orné.). . . . 65—»

Edition ancienne de toute rareté.

VISIONS DE PASQUILLE, le jugement d'iceluy, ou Pasquille prisonnier, avec le dialogue de Probus. 1547, in-16, mar. cit., dent., doublé de moire. *(Muller.)*.. 25—»

2 WULSON DE LA COLOMBIÈRE. La Science héroïque. *Paris*, 1644, in-fol., fig. . . . . 9—»

3 YOUNG. Switzerland as now divided into nineteen cantons, interspersed with historical anecdotes, local customs and a description of the present state of the country, etc., etc. — With pitturesque representations of the dress and manners of the swiss, illustrated in fifty conloured Engravings of costume, etc. *London*, 1815, 2 vol. in-8, cart. à l'anglaise. . . . 36—»

Ce recueil de costumes suisses exécuté avec beaucoup de délicatesse et de goût, est un véritable Keepsaek à la manière anglaise, où la typographie et le papier luttent de finesse et de pureté avec les gravures.

MANUSCRITS.

4 BONAMY (PIERRE-NICOLAS). *Miscellanea*, in-4, v. b. 250—»

Manuscrit sur papier, de plus de 800 pages. Il est écrit très lisiblement. On trouve sur la garde de la fin du volume, ce qui suit : *Ce manuscrit est pour M. de S. Fargeau, on le lui remettra après ma mort*, 15 *septembre* 1762, *Bonamy*. Voyez son article dans la *Biographie Universelle*, t. 5, p. 84, rédigé par Ameilhon, de l'Académie des Inscriptions; on pourra juger en le lisant de ce que doit renfermer ce volume. Il paroîtroit qu'il écrivoit à mesure des recherches qu'il faisoit pour ses travaux de l'Académie, etc., tout ce qu'il vouloit conserver. Ainsi, on trouvera

des articles sur tous les genres de connoissances, entremêles de citations grecques, latines, italiennes, etc., des vers dans ces langues, de la biographie, etc. Chaque article commence par le mot dont il veut s'occuper, écrit en caractères plus forts; mais comme il seroit impossible de les retrouver sans une table, il y en a une au commencement. Il n'y a aucun mot ni aucun nom propre de cité, il n'y a que les numéros des pages à chaque lettre. Par exemple, la lettre B est divisée par a, e, i, o, u; chacune de ces voyelles renvoie à la page où se trouvent les mots qui commencent ainsi. Ce recueil est très curieux et très intéressant.

845 **Dictionnaire** des villes, villages, bourgs et autres lieux de France dont le nom commence par le mot *Saint*. 1354 feuillets petit in-folio. . . . . 80—»

Ce manuscrit, qui peut former un vol. in-fol., paraît être une partie d'une continuation du Dictionnaire d'Expilly, que l'auteur avait l'intention de donner.

846 **Matériaux** pour servir à un dictionnaire général de tous les lieux de France, avec leur statistique, sous le rapport religieux, civil et militaire, tant sous le nouveau que sous l'ancien régime. . . . . 120—»

Ces matériaux consistent :

1° En 82 cahiers petit in-fol., et 85 cahiers petit in-8, contenant principalement la statistique religieuse ancienne et moderne de chaque département;

2° Etat de l'épiscopat en France, 12 cahiers et environ 500 bulletins;

3° Une liasse de descriptions d'églises;

4° Une suite de notes, par ordre alphabétique de lieux, dont la lettre A seule contient environ 2000 feuillets petit in-8; les autres lettres sont moins complètes;

5° 28 cahiers petit in-8, concernant principalement les cantons de Beauvais, Clermont, Compiègne, Senlis, Couloumiers, Fontainebleau, Meaux, Melun, Provins, etc.

847 **Sonnets** sur les mystères de la Passion de Jésus (par le R. P. de Lessay), manuscrit du XVIIe siècle, de 101

feuillets, sur très beau vélin, in-4 oblong, m. r., fil., tr. d. *Ancienne et belle rel.* . . . . . 135—»

Le premier feuillet ou frontispice, représente tous les instrumens du supplice du Christ : le coq, les verges, le roseau, l'échelle, les clous, la couronne, la croix, etc. ; les quatre suivans contiennent des vers assez mal écrits à la louange de l'auteur dont on a caché le nom sous un anagramme ; le sixième est un dessin colorié, représentant le Père Éternel sous la forme d'un patriarche ; au verso est un sonnet à sa louange ; le septième représente Jésus ; le verso contient un sonnet à sa louange ; le huitième représente le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, au verso se trouve un sonnet. Les feuillets 9 à 70 contiennent les sonnets de la Passion ; au milieu de chaque page se trouve un dessin très bien colorié, dont le sujet est une scène ou un instrument du supplice. La deuxième partie, pag. 72 à 75, se compose de quatre médaillons ou dessins coloriés dont : la sainte Vierge, une sainte, une damnée et la mort ; le tout accompagné de sonnets explicatifs. — Les pages suivantes renferment des sonnets sur différens sujets fort peu importans.—Quant au style, nous ne sommes pas trop de l'avis du flatteur Savin, Lyonnais, qui, dans son épître, compare l'auteur à Ronsard, et l'appelle la Merveille des Gaules ; ses vers sont tout ce que l'ascétisme a produit de plus bizarre, sans en excepter la *Dévote Salutation aux membres sacrez du corps de la glorieuse vierge Marie, mère de Dieu*, par N. H., capucin, cité par M. Charles Nodier, dans ses mélanges.

Un volume petit in-4, v. m., contenant six mémoires Mss. autographes de l'abbé de Longuerue. . . 25—»

Ces Mémoires sont : I. Liaisons de la France avec la Hollande ; II. Vénalité des charges de judicature et de finance ; III. Origine et usage des biens de l'Eglise ; IV. Droits et prétentions de la cour de Rome ; V. Union inséparable des intérêts du roi avec ceux ceux de ses sujets ; VI. Intérêts de la France à l'égard des autres Etats.

Ce mss. avait été préparé pour l'imprimerie. Il contient 198 pag.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

349 **Catalogue** des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chartres. *Chartres*, 1840. . . . . 5—»

Ce catalogue, divisé en trois parties, contient, dans la première, la description de 633 articles, la plupart très curieux; la deuxième contient les mss. relatifs à l'histoire du pays, 74 articles; la troisième contient la table des auteurs et des matières.

350 **De Tribunis Franciæ.** Libri quatuor ex bibliotheci Lugdunensis codice nunc primum in lucem edita curâ et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni*, 1840, in-4, broché. . . . . 30—»

Avec 40 fig. sur bois, tiré seulement à 120 exempl., dont :

100 exempl. sur beau papier de Hollande.

10 exempl. sur papier extra fort. . . 45—»

10 ex. avec doubles fig. bistrées ou bleues. 60—»

Ce volume, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme de près de trois mille vers latins, divisés en quatre livres, contenant des détails très curieux et pleins d'intérêt sur les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France pendant le règne des trois fils de Catherine de Médicis. Il est surtout remarquable par les gravures sur bois, très fidèlement imitées du manuscrit et retraçant avec beaucoup d'exactitude les costumes et les scènes les plus dramatiques de l'époque. L'auteur inconnu de ce poëme, paroît n'être point étranger à la ville de Lyon; l'importance qu'il accorde aux événemens qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province, et les particularités dont il les accompagne, viennent à l'appui de cette conjecture. Nous insistons surtout sur les gravures, tant à cause de leur belle exécution, que de leur importance historique; elles peuvent faire suite et complément au recueil de Périssin et de Tortorel, si recherché : toute la ligue est là, les calvinistes métamorphosés en singes, s'abandonnent à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornemens sacerdotaux, s'installant dans la chaire à

prêcher, criblant les crucifix à coups d'arquebuse ; d'autre fois déterrant les cadavres des prêtres et les perçant de leurs épées ; enfin nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une toutes les scènes désolantes représentées dans ce volume, nous renvoyons pour cela à l'explication des planches, qui se trouve en tête, et qui, à elle seule, contient toute l'analyse de ce poëme.

Nous devons ajouter seulement qu'il ne laisse rien à desirer sous le rapport de la beauté et de la pureté du papier, et de la typographie.

Des Periers (Bonaventure). Contes, ou nouvelles Récréations et joyeux devis, précédés d'une notice biographique et littéraire par M. Ch. Nodier, avec un choix des anciennes notes de Bernard de La Monnoye et de Saint-Hyacinthe, revues et aug. par P. L. Jacob le Bibliophile. *Paris*, 1841, 1 vol. petit in-8, papier de Hollande fort. . . . . 9—»

Il n'a été tiré sur ce papier qu'un très petit nombre d'exemplaires.

La Saussaye (de). Histoire du château de Blois. *Blois*, 1840, in-4, br., avec fig. . . . . 20—»

Le même, fig. sur papier de Chine. . . . 25—»

Cet ouvrage, que l'Académie des Inscriptions a couronné en 1840, est un des mieux écrits et des mieux imprimés que l'on ait publié depuis long-temps en province. — M. de La Saussaye, mieux que personne, pouvoit nous retracer l'histoire de ce château royal, témoin de tant de faits mémorables, et certes il n'est point resté au dessous de sa tâche, car cette excellente monographie restera toujours comme un monument élevé à la gloire de la ville de Blois.

Pierquin de Gembloux. Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois. *Paris*, 1841, in-8. 6—»

Ce volume, qui dans le principe ne devait être qu'une lettre sur la philologie des patois, adressée aux membres des comités de la langue et littérature françoises, est devenu un volume assez fort, plein de recherches sur l'utilité de l'étude des patois, sur les travaux des Allemands, des Italiens, des Espagnols; sur les patois

de la France, de la Gascogne, de la Belgique, de la Suisse, de la Russie, de la Pologne, de la Bohême, etc.; sur l'utilité des patois, leur influence, etc. Ce travail est terminé par une bibliographie patoise, la plus complète que nous ayons de nos jours.

854 SANTEUL (AUG. DE). Le Trésor de Notre-Dame de Chartres: rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres. *Chartres*, 1841, in-8, br., avec dix planches reproduisant des sceaux, monogrammes et signatures de quelques rois et puissans seigneurs du IXe au XIIIe siècle.

Ce volume n'a été tiré qu'à très peu d'exemplaires, non destinés au commerce.

En annonçant le Mémoire sur Huchbald, que vient de publier M. de Coussemaker, nous avons mal indiqué le prix des exemplaires col. — Le prix est de 36 fr. et non 30 fr. — Il reste très peu d'exemplaires de cet excellent ouvrage.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 13. MAI.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf.

Mélanges bibliographiques. — Note sur un manuscr de Garin le Loherain.

— Systèmes bibliographiques.

— Questions de statistique littéraire.

Nouvelles bibliographiques.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

MÉMOIRE ADRESSÉ A UN CHANOINE DE L'ÉGLISE DE ***, POUR DONNER AU CLERGÉ DE NEVERS UN ANCIEN ÉCRIVAIN ECCLÉSIASTIQUE QUE QUELQUES MODERNES PRÉTENDENT AVOIR ÉTÉ DU CLERGÉ D'AUXERRE (1).

Les écrivains qui entreprennent de donner au public des catalogues d'hommes illustres, soit par la place qu'ils ont occupée, soit par leurs ouvrages ou de quelque autre manière, doi-

(1) *Mercure* de mars 1750, p. 88. — Cette dissertation est importante, parce qu'elle contient des augmentations pour le catalogue des écrivains auxerrois dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Auxerre*. Paris, 1743, 2 vol. in-4°.

Ajoutons encore une indication à ce catalogue. — Le Beuf dit, p. 506, que Louis de Charmoy, avocat à Auxerre dans le XVIe siècle, a composé un ouvrage intitulé *le Monologue du bon vigneron*, et il ajoute : *Je ne sçais s'il est imprimé*. Il l'a été en 1607, à *Aucerre* (sic), chez Pierre Vatard, petit in-8°, à la suite du « Discours joyeux en façon de sermon faict avec notable industrie par deffunct maistre Jean Pinard, lorsqu'il vivoit trottier (sic pour tortrier [chanoine tortrier]), semi-prébendé en l'église de Saint-Étienne d'Aucerre sur les climats et finages des vignes dudit lieu. »

L'abbé Le Beuf n'a pas connu non plus ce Jean Pinard qui, d'après l'avertissement de l'imprimeur, paroît avoir vécu au XVIe siècle, avant Louis de Charmoy. Ceci prouve la rareté extrême de ce livre dont je possède un exemplaire, relié en maroquin vert, aux armes du marquis Jean Armand de Coyeuse, né le 24 avril 1718, colonel du régiment de Ponthieu, en 1741.

Cl. G.

vent s'attendre qu'il leur en échappera toujours quelqu'un. C'est ce qui a paru dans plusieurs livres imprimés depuis un siècle, et qui a occasionné beaucoup de supplémens à ces sortes d'ouvrages.

Quoique les suppléments au Dictionnaire de Moréri n'admettent ordinairement que les plus célèbres d'entre les auteurs qui avoient été oubliés, je n'ai pas laissé d'y en découvrir (surtout dans le dernier supplément achevé d'être imprimé cette année), quelques uns que je n'aurois pas manqué de placer en leur rang dans le catalogue des écrivains du diocèse d'Auxerre, que j'ai publié en 1743, à la page 479 du second tome de mes Mémoires sur l'histoire de la ville d'Auxerre, si j'en avois eu plus tôt connoissance. Tel est un nommé Nicolas Habicot, de Bonny-sur-Loire, au diocèse d'Auxerre, qui fut un assez fameux chirurgien sur la fin du XVIe siècle et au commencement du suivant, et duquel on a quelques ouvrages sur l'ostéologie. Il fut chirurgien du duc de Nemours, et il mourut en 1624. Tel est encore Charles-Edme Cloyseault, natif de Clamecy, qui a été de la congrégation de l'Oratoire, et qui a composé quelques ouvrages imprimés, et en a laissé beaucoup d'autres manuscrits sur l'histoire de sa congrégation, dans laquelle il n'est décédé qu'en 1728.

Mes recherches particulières m'ont fait aussi découvrir depuis 1743, dans la Bibliothèque du Roi, un Gilbert d'Auxerre, qui vivoit au XIIIe siècle, et qui, par conséquent, est bien différent de Gilbert l'Universel, décédé vers le milieu du douzième. Un des manuscrits de cette bibliothèque, coté 8299, lui attribue des notes sur l'anti-Claudien d'Alanus; le caractère du livre est du XIVe siècle. J'ai encore découvert quelques auteurs manuscrits, appartenant au diocèse d'Auxerre, en cherchant dans les bibliothèques des Pays-Bas.

Mais dans aucun endroit je n'ai rien trouvé qui dût m'engager à mettre au nombre de nos écrivains Auxerrois un ecclésiastique nommé Tétère, que Dom Rivet, dans son *Histoire littéraire des Gaules*, t. 3, p. 404, donne à l'église d'Auxerre, et qu'il fait vivre au VIe siècle. Une personne m'a demandé depuis peu pour quelle raison je n'ai pas donné à cet ancien auteur le rang qu'il a mérité parmi les écrivains du pays, ajoutant que M. l'abbé Goujet n'a pas fait difficulté d'insérer dans le nouveau supplé-

ient de Moréri l'article de ce Tétère ou Teterius, tel que Dom ivet l'a rédigé, et qu'il le qualifie de clerc de l'église d'Auxerre. e me suis contenté de répondre à ce curieux, que je craignois ort qu'il n'en fût de Tétère, clerc d'Auxerre, comme de maître Gombault, évêque d'Auxerre, qu'un de mes amis se félicita d'a oir trouvé dans la *Description de Paris*, de M. Piganiol, t. 3, . 504, et duquel il me reprocha de n'avoir fait aucune mention ans mon histoire des évêques d'Auxerre. Car qu'est-ce que ce Gombault, évêque d'Auxerre, vivant en 1420, en laquelle année ous avions pour évêque Philippe des Essarts? Si l'auteur ci-lessus cité de la description de l'église de Saint-Gervais de Paris, eût pris la peine d'aller lire lui-même l'inscription qui s'y voit en lettres gothiques dans le côté septentrional, et sur laquelle uniquement est appuyée l'existence de ce Gombault, évêque d'Auxerre, il y auroit lu que cette église fut dédiée par la main de révérend père en Dieu M. Gombault, évêque d'Agrence; ce qui est bien différent d'Auxerre.

La faute que je soupçonne être échappée à Dom Rivet, sur le chapitre de Teterius, n'est pas si considérable, à beaucoup près. Mais les raisons que j'ai eues de douter que ce clerc fût un membre de l'église d'Auxerre, m'ont engagé à lui donner l'exclusion dans mon catalogue. Il faut que je vous en fasse part, afin que vous jugiez si je ne suis pas mieux fondé à croire qu'il étoit attaché à l'église de Nevers, et qu'il n'a pas vécu au VIe siècle, mais long-temps après.

Premièrement, ce Tétère n'a été connu jusqu'ici par le jésuite Henschenius (1), et depuis par Dom Rivet, que pour avoir écrit un livre des miracles opérés par les reliques de saint Cyr, tant lorsqu'elles furent arrivées à Auxerre, que depuis qu'il en fut porté à Nevers. Il est vrai qu'il n'est parvenu jusqu'à nous que le prologue de son ouvrage, où il est qualifié de Sophiste, *Teterius Sophista*, mais comme il n'y eut de translation des reliques de saint Cyr faite à Nevers que dans le IXe siècle, ce qui fit qu'alors la cathédrale commença à être appelée Saint-Cyr (2), au lieu de Saint-Gervais, Teterius n'a pu écrire les merveilles

(1) *Boll.* 1. *Maii in S. Amatore.*

(2) Voyez la *Diplomatique*, p. 548 et 550.

opérées à Nevers par ce saint, que dans ce siècle-là, au plus tôt. Cependant, ce n'est point au IXe siècle qu'il a vécu, mais seulement dans le Xe.

Ce qu'il faut observer en second lieu, est que le nom de Teterius est très rare dans l'antiquité, et je ne crois pas qu'il ait été porté par d'autre personnage connu, que par l'écrivain des Miracles de saint Cyr. J'ai vu tous les Titres, Chartes, Cartulaires, Nécrologes de l'église et du diocèse d'Auxerre, sans l'avoir trouvé une seule fois. Mais à peine ai-je eu commencé à parcourir l'histoire du Nivernois, par Coquille, que j'ai lu à la page 58, que du temps de Natrannus, qui fut évêque de Nevers, environ depuis 969 jusqu'en 987, il y avoit en cette ville de Nevers un Teterius, qui se disoit doyen et Recteur de Saint-Étienne. En faut-il davantage pour être fondé à attribuer au Clergé de Nevers notre Teterius, plutôt qu'à celui d'Auxerre? Et la raison qui a fait pencher Dom Rivet pour le donner à cette dernière église, ne tombe-t-elle pas d'elle-même : car, si dans sa préface il se qualifie serviteur des saints martyrs, cela ne veut-il pas dire naturellement qu'il étoit membre du clergé dont saint Cyr et sainte Julite, martyrs, étoient les patrons? Il ne peut rien servir d'opposer que ce Teterius de Nevers étoit Recteur de l'église de Saint-Etienne de cette ville, parce que cette église étoit alors soumise à la cathédrale de Saint-Cyr, qui en prenoit soin, comme d'une église déchue de son ancien état. Il n'est pas plus avantageux de dire, comme a fait Dom Rivet, que Tetere a dû plutôt desservir une église où étoit le corps entier de saint Cyr et celui de sainte Julite, telle qu'étoit l'église d'Auxerre, que non pas celle de Nevers, où l'on ne possédoit que le bras de saint Cyr, parce que si, de son temps, la plus grande partie du corps de ces saints étoit encore à Auxerre, il n'y avoit point pour cela en cette ville d'église de leur nom, au lieu qu'à Nevers, la principale église avoit pris le nom de saint Cyr, comme on l'apprend par les titres cités ci-dessus.

Au reste, Teterius mérite d'être connu par plus d'un ouvrage. Il y a de lui parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, venus de celle de M. Colbert (1), quelques homélies avec ce titre :

(1) *Cod. Colb.* 2576. *num. Reg.* 1687.

Homiliæ Teterii diaconi (1). La première est *de capite jejunii*, et paroît n'être qu'un discours qu'il prononça devant les pénitens qui devoient être expulsés de l'église ce jour-là. La seconde est sur l'Evangile du même jour, *cum jejunatis*. L'auteur y fait voir qu'il étoit versé dans les étymologies, et il y parle quelquefois en pur grammairien, ce qui s'accorde assez avec la qualité de Sophiste qu'il a prise dans son prologue sur les miracles de saint Cyr. La troisième homélie est *de Nativitate sanctæ Mariæ*, ce qui achève de démontrer que l'on s'est trompé en croyant qu'il a vécu au VIe siècle, puisqu'à peine la fête de la Nativité de la sainte Vierge étoit connue en France vers l'an 800. Il paroît par son langage, qu'il y avoit déjà du temps qu'on la célébroit dans l'église dont il étoit membre, et que depuis qu'elle y avoit été établie, un incendie en avoit fait périr les livres d'office, de sorte que les chanoines, qu'il appelle ses frères, ne sachant que lire à matines ce jour-là, l'avoient prié de les dédommager par un sermon de sa façon, « que je passe débiter, dit-il, *canonicis nostris populoque fideli*. Vers le milieu de son discours, il exhorte ses auditeurs à fréquenter l'église de la Sainte-Vierge, bâtie dans cette ville, disant qu'il s'étoit bien trouvé d'y aller faire sa prière. Ceux qui connoissent la ville de Nevers, savent que l'église de Notre-Dame n'est pas fort éloignée de celle de Saint-Cyr; et ceux qui en ont lu l'histoire sont informés que dès le VIe siècle il étoit mention de cette église abbatiale. Mais qui est-ce qui peut assurer qu'il y en eût une bâtie sous ce titre à Nevers dès le VIe siècle, auquel Dom Rivet avoit cru pouvoir placer Teterius? Je pense en avoir dit assez pour détruire son opinion, et justifier l'omission que j'ai faite de cet écrivain parmi les auteurs Auxerrois. Peut-être que l'église de Nevers me saura bon gré de lui avoir restitué ce qui lui appartient.

A Paris, le 6 décembre 1749.

Post-scriptum. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de revendiquer pour le diocèse d'Auxerre, non pas un auteur, mais un bourg et un château considérables, qu'un écrivain célèbre

(1) L'écriture est du XIIe siècle.

lui a ôté pour le donner au diocèse de Nevers. C'est M. Baillet dont je veux parler. On a déjà réimprimé plusieurs fois sa Vie des Saints, et on y laisse toujours cette méprise. Croit-on qu'il ait été plus infaillible qu'un autre? Il s'agit de la vie de saint Verain ou Vrain, évêque de Cavaillon, qui se trouve au 11e novembre. M. Baillet dit qu'autrefois le corps de ce saint fut enlevé de Cavaillon, et déposé dans un bourg du diocèse de Nevers, où l'on a bâti une église sous son nom. Au lieu de Nevers, il faut lire Auxerre. Ce lieu est situé entre Cône-sur-Loire et Saint-Amand en Puisaie, à onze lieues ou environ d'Auxerre. Les barons de Saint-Verain ont été fort renommés. Ils étaient du nombre des quatre qui portoient l'évêque d'Auxerre à son entrée au siége épiscopal. La dévotion envers saint Vrain a été si grande autrefois dans le Nivernois, que dans le temps d'une calamité, le clergé de Nevers est même venu en procession dans l'église de ce bourg du diocèse d'Auxerre, appelé Saint-Verain-des-Bois, quoiqu'il soit à douze ou treize lieues de Nevers.

Lettre sur une expression ancienne usitée en France (1).

empressement que vous avez de connoître l'origine de plu-
s manières de parler usitées parmi les François, vous a
Monsieur, à vous adresser à moi, pour me demander ce
e pense de celles-ci : *Se marier en face d'église ; être marié
ce d'église*. J'aurai l'honneur de vous dire d'abord, que je
s crois pas singulières. Un Anglois qui écrivoit en latin, il
ix cents ans ou environ, s'en est servi en rapportant un
de l'histoire de Henri II, roi d'Angleterre. C'est Guillaume
embrige, dans son troisième livre, chap. 26, qui, parlant
éhor ou Léonor d'Aquitaine, femme de ce prince, s'ex-
e ainsi : *Solutamque a lege prioris viri, in facie ecclesiæ,
am ut ita dicam illicitâ licentiâ, ille mox suo accepit conju-*
Il y a toute apparence que la chose sur laquelle ce langage
ndé, ne nous étoit pas non plus particulière. J'ai examiné
attention, d'où pouvoit avoir pris naissance cette expres-
en face d'Église, et j'ai reconnu évidemment qu'elle vient
ancienne coutume de nos pères, qui étoit de commencer la
nité du mariage devant la porte des Églises.

livre que Dom Edmond Martene, bénédictin, a publié sur
nciens rits ecclésiastiques, dans l'administration des sacre-
, est un excellent répertoire pour ceux qui veulent prendre
ine de le consulter. Ce savant religieux qui a tant vu de
scrits, et qui étoit rempli de sa matière, lorsqu'il a réduit
rtains chefs ce qui concerne le mariage, débute ainsi sur le
de la cérémonie nuptiale.

*nstituto ad celebrandas nuptias, die adveniente, sponsus et
sa benedicendi, à parentibus aut paranympho... sistebantur
ortas ecclesiæ... Deinde datis sibi mutuo dextris exigebant
trisque consensum*. Et comme il n'avance là-dessus que ce
a lu dans les anciens livres ecclésiastiques, il ne manque

(1) *Mercure* de février 1729, p. 226.

pas de produire ceux qui lui étoient tombés entre les mains, au moins ceux qui entrent dans un détail plus circonstancié et plus intéressant.

Il produit un missel de Rennes en Bretagne, écrit il y a sept cents ans, où la cérémonie commence ainsi : *In primis veniat sacerdos ante ostium Ecclesiæ indutus albâ atque stolâ cum benedictâ aquâ, quâ aspersâ, interroget eos sapienter utrum legitimè copulari velint... Postremo benedictionem ibi faciat quæ in libris continetur. Qua finita intrando ecclesiam missam incipiat.* Il ajoute à cet ancien manuscrit conservé à Tours dans la bibliothèque de Saint-Gatien, le texte d'un pontifical qui se voit dans l'abbaye de Lyre, au diocèse d'Evreux, et qui a six cents ans d'antiquité. *Ante omnia veniant ad januas ecclesiæ sub testimonio plurimorum, qui thoro maritali conjungendi sunt; et requiratur consensus utriusque à sacerdote.* Et après la bénédiction nuptiale : *Posthæc introducantur in ecclesiam.* Quelques feuillets après, il produit un pontifical d'Auxerre, écrit au commencement du XIVe siècle, dont voici la teneur : *Incipit officium in benedictione sponsi et sponsæ ante portas ecclesiæ. Cum venerint ante valvas ecclesiæ sponsus et sponsa, ibi stent donec veniat sacerdos albâ, stolâ et manipulo ornatus annulum benedicat argenteum ;* et après la cérémonie du mariage : *Tunc introducatur in ecclesiam : deinde celebretur missa.* Le pontifical de Lyon, de trois cents ans, qu'il produit ensuite, commence la cérémonie à peu près de même. *Cum venerint ante valvas ecclesiæ sponsus et sponsa, veniens sacerdos, albâ et stolâ et manipulo ornatus annulum argenteum super saltum* (1) *positum benedicat;* et à la fin de la cérémonie : *Deinde sacerdos tenens sponsum per manum dexteram et sponsam introducat eos in ecclesiam.* Les autres manuscrits que le père Martène joint à ceux que je viens de rapporter, ont tous à peu près le même langage. Le pontifical d'Amiens met *ante ostium templi.* Un missel manuscrit de Paris, qui a trois cents ans, et qui se voit dans la Bibliothèque du Roi, porte *ante valvas ecclesiæ.* Un ancien Manuel de Limoges, *ad portam ecclesiæ*, ce qui se trouve de même dans un autre Manuel ancien de l'église de Reims. Mais ce qui a le plus de

(1) Bassin. — Du Cange cite ce passage au mot *Saltus*. C. G.

port à mon sujet, est ce qui finit la cérémonie dans ce Manuel Reims. On lit cette rubrique : *Deinde presbyter dicat, desso vos in facie ecclesiæ : et illi aquâ benedictâ conspersi in-ıt ecclesiam*. On voit là clairement ce qu'il faut entendre par pression *en face de l'église*. M. du Cange témoigne dans son saire, que ce mot *facies ecclesiæ*, employé par Guillaume Neubrige, ne signifie autre chose que *ostium limem*. En effet, on n'a pas conservé dans l'usage commun la coutume d'ap-r du nom de *face* le portail d'une église, il en est toujours é un vestige dans le nom de *façade*, que l'on donne commu-ıent au portail antérieur des églises considérables.

Comme le père Martène ne s'autorise principalement dans principes qu'il avance, que sur les manuscrits qui sont ra-, et que chacun n'est pas à portée de voir ; il ne faut pas être pris qu'il cesse de produire ses garans presque avec le siècle l'imprimerie fut inventée. Depuis ce temps-là on rendit les uels ou livres sacerdotaux des curés bien plus communs, et que prêtre y trouva imprimé ce que la tradition avoit per-ué jusqu'alors. Quoique je sois dans une ville qui n'est pas mieux fournies de ces sortes de curiosités, je suis cependant état de citer non seulement des rituels de Paris, qui peuvent e les moins rares, mais encore de Sens, de Troyes, de Lan-s d'Auxerre, de Clermont, tous imprimés entre les années 36 et 1555, excepté celui de Clermont, qui a été imprimé s Louis XII, et deux missels d'Auxerre, l'un d'environ l'an 00, l'autre de l'an 1510. Ils marquent tous constamment la émonie du mariage, *ad valvas ecclesiæ*. Le petit Manuel de rmont qui renferme des choses très curieuses, met *ad por-s ecclesiæ*, et j'ai ouï dire que tel est encore l'usage dans le cèse de Reims, et en plusieurs endroits d'un des diocèses nmés ci-dessus, parce que ce diocèse n'ayant point eu depuis s de deux cents ans d'édition du Manuel des Prêtres, c'est qui fait qu'on y a conservé heureusement beaucoup d'usages la vénérable antiquité. Les Manuels d'Orléans assignent aussi porte de l'église pour lieu de la célébration du mariage ; ce-de Chartres, de l'an 1580, n'est point douteux dans sa ru-ique (pag. 149) : *Rector parochialis ecclesiæ seu vicarius sa-s indutus vestibus præter casulam excipiet pro templi foribus uros conjuges, et dicet, etc.* Celui de Senlis, de l'an 1585 ;

Cum ad fores ecclesiæ venerint vir et mulier qui simul sponsalia contracturi sunt, parochus vel alius... cappellicio et stola ornatus quærat, etc. Ce dernier Manuel m'a fait souvenir de jeter la vue sur les extraits que j'ai faits autrefois d'un pontifical de la même église de Senlis, écrit au XIIIe siècle. J'ai trouvé qu'il débute ainsi : *Ad sponsam benedicendam ante januas ecclesiæ. Manda Deus virtutem, etc.* Le Manuel d'Orléans, de l'an 1581, assigne également la porte de l'église pour le lieu de la cérémonie du sacrement de mariage, ce qui avoit été marqué auparavant dans celui de l'an 1510. J'ai dit que je ne m'étendrois pas à vous rapporter les livres d'église de Paris, parce qu'il vous est facile d'en trouver sous vos mains, étant dans l'enceinte de cette ville, où il est peu de grande bibliothèque qui n'en soit fournie ; ceux qui se sont trouvés sous les miennes, sont des années 1505, 1557 et 1627. Le plus nouveau des trois est le rituel de M. de Gondi, dont les rubriques pour l'administration du mariage commencent en ces termes : *Cum jejuni et confessi ad ecclesiæ januas venerint, etc.* Ce rituel n'a que cent deux ans d'antiquité.

Dans le grand nombre de personnes qui lisent les lettres que l'on vous adresse, Monsieur, et que vous rendez publiques lorsqu'elles contiennent quelque chose de remarquable, il peut se faire qu'il y en ait qui ne font aucun cas des anciens livres d'église, soit manuscrits soit imprimés. J'en connois de ce caractère ; mais je suis bien aise qu'à l'occasion de cette réponse, ils puissent apprendre les sujets de plaintes que des gens véritablement lettrés faisoient il y a quelques années de ces sortes de savans dont toute la critique ne remonte point plus haut que les cahiers qu'ils ont vus ou fait voir dans une Communauté de Clercs.

Un de mes amis dont la bibliothèque est assez bien fournie de ces anciens livres, les ayant fait voir à un de ces critiques, m'a dit que pour tout éloge, ce personnage lui répondit : « *Eh quoi ! vous amusez-vous donc à acheter ces vieilles brocantailles ? A quoi cela est-il bon ? Renvoyez tout cela à ces siècles de barbarie.* » Je ne sais si des critiques de cette espèce n'auroient pas la même idée des savans qui ramassent les médailles avec tant de soin. « *A quoi bon,* diroient-ils, *tant de vieille mitraille ?* » Vous savez mieux que moi que c'est souvent une

i apprend les qualités d'un empereur ou d'une impé-
usage de leur temps, un combat, une victoire. Voilà
médailles servent. Il en est de même des anciens li-
s dans leur genre: ils servent à prouver la tradition
de siècle en siècle, et l'origine de quelques uns; les
s qui s'y sont faits peu à peu; c'est en quoi on s'est ac-
tous les pays et dans tous les temps, et ce en quoi
rtagé de sentimens en fait d'usage et de discipline.
ème qu'ils peuvent servir à découvrir jusqu'aux ori-
tre langue. Il ne faut pas toujours s'imaginer, qu'à
'écriture en est gothique, et que le françois n'est pas
e celui d'aujourd'hui; il ne faut pas, dis-je, croire
siècles là qu'étoit barbare, impoli, grossier, rustique.
i que quelquefois il s'y étoit glissé quelque chose di-
rme; mais il ne faut pas qu'à cause qu'une perle est,
lire, dans la boue, on dise qu'elle ne soit plus perle,
aut pas se donner la peine de l'en tirer. Qu'y a-t-il
urel et de plus convenable, qu'un contrat aussi so-
t celui du mariage, se fasse en pleine évidence et
nuis clausis? Quoiqu'il soit un des sacremens de l'É-
de ceux que les scolastiques appellent sacremens des
e s'ensuit pas qu'il doive être conféré dans le même
le même endroit où l'on administre un sacrement
auguste. Il y a parmi les chrétiens une place pour
se. La grâce et la bénédiction accompagnent les
'église partout où elles se font par le ministre légi-
sque, dans les maisons où les infirmes sont arrêtés
die. La confirmation ne se donnoit-elle pas dans la
Rome et dans l'Italie, ou dans un endroit détaché de
qu'on appeloit *consignatorium* en quelques endroits?
le premier volume de Dom Martène, p. 240. Don-
ndre qu'il a régné une barbarie de dix ou douze siè-
le n'a été détruite que dans le XVIIe, et que le lieu
l'administration du sacrement de mariage est un des
se ressentent de cette barbarie, c'est une pensée
en être hasardée, mais qui ne peut être valablement

ours ouï dire que c'étoit sur les titres que les hommes
ormer leurs préjugés, et non pas que ce sont les pré-

jugés des hommes qui doivent servir à réformer les titres. J mets dans le même rang les anciennes peintures. L'érudition apprend à distinguer ce qui provient du défaut du scribe ou du peintre, ou bien du siècle dont est le monument, d'avec ce qui est d'une tradition immémoriale et continuée de siècle en siècle. J'attends qu'un critique précipité de nos anciens livres, vienne m'alléguer en exemple de cette rusticité le *Manda Deus virtutem tuam* du Pontifical de Senlis. Un homme qui s'érigera en liturgiste sans avoir lu les livres originaux, mais qui saura bien dire son bréviaire, s'écriera tout aussitôt : Ah! barbarie énorme, il faut *viriuti tuæ*. Mais je veux laisser ce nouveau reviseur de livres dans sa prévention : un savant (1) cardinal de nos jours lui répondra : Plût à Dieu que la révision de tels ouvrages ne fût confiée qu'à des liturgistes tels que le père Morin, le père Mabillon, le cardinal Bona, etc. Paris renferme encore de nos jours plusieurs savans qui sont en état de rectifier la fausse érudition de ceux qui ont voulu réformer des livres d'usage ecclésiastique, sans avoir en aucune manière examiné les anciens monumens.

Mais, Monsieur, pour finir ma lettre par où l'ai commencée, après m'être étendu sur ce qui a donné occasion de dire que les mariages se font *en face d'église*, je ne dois pas vous cacher le temps à peu près auquel je crois que l'on a cessé en quelques lieux de marier à la porte des églises. Les saisons n'étant point égales, il y a eu des jours où la cérémonie n'étoit point faisable à la porte. Or dans les petites églises, pour peu qu'on y entre, on se trouve dans le chœur, ou bien près du chœur. Voilà ce qui a fait naître, il y a environ deux cents ans, dans quelques diocèses, une diversité d'usages. Tels étoient ceux de Clermont et de Limoges, dont les livres mirent l'alternative *ad portam ecclesiæ vel ante altare, juxta ecclesiæ ritum, ubi contrahitur matrimonium*. Le rituel de Milan, du dernier siècle (2), met de la même manière l'alternative, *in limine ecclesiæ aut ante altare*; mais la disposition des termes donne toujours à connoître que l'usage à préférer est celui qui est marqué le premier, d'où, comme laisse à penser M. du Cange, est venue la coutume de dire en France, *se marier en face de sainte église*. Je suis, etc.

(1) Le cardinal Thomasi.
(2) 1645.

Mélanges.

NOTE SUR UN

MANUSCRIT DE GARIN LE LOHERAIN.

Nous connaissons en France, outre le manuscrit dont il va tre question, douze leçons du *Roman des Lorrains* dont dix eposent à la Bibliothèque du Roi, à Paris, et deux à celle de Arsenal (1): on en pourroit sans doute réunir un pareil nomre à l'étranger en compulsant les dépôts du Vatican, de Vienne t de Berne. Toutefois il ne faudroit pas croire que ces diverses çons d'une épopée fameuse au moyen-âge, soient également omplètes, c'est-à-dire qu'elles renferment toutes les branches e la *geste lorraine*. Loin de là; beaucoup, au contraire, ne onnent que quelques unes de ces branches, et il n'existe peut-tre pas un seul manuscrit renfermant en son entier cette immense *chanson*. On devroit donc en rechercher les *rapsodies* ans la collection des textes qui nous ont été conservés, et encore faudroit-il bien des labeurs et bien des peines pour réunir t coordonner les variantes qu'offrent tant de leçons diverses, crites dans tous les dialectes de la langue romane du nord.

En effet, la *Chanson des Lorrains* comprend:

1° L'histoire du duc Hervis, de Metz, père de Garin, laquelle, jusqu'aujourd'hui ne nous a été conservée en France que dans les manuscrits n° 1344 de la Bibliothèque du Roi, fonds de Saint-Germain, et 181 de la Bibliothèque de l'Arsenal;

2° De Garin le Loherenc et de Bègues de Bélin, fils d'Hervis, qui se trouve dans la plupart des manuscrits dont M. Pau-

(1) Le philologue allemand, M. Mone, signale encore un manuscrit de roman existant à Epinal et portant ce titre : *Copie du roman des Loherans tiré sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez*, n. 1836, à Paris, 1757. — *Anzeiger für Kunde der Teutschen*, etc. 1836.

lin Paris a donné une fort bonne édition, petit in-8. *Paris*, 2 vol., 1833-1836 (1);

3° De Gisbert, fils de Garin, Hernaut et Gérin, fils de Bègues, qui d'ordinaire forme la suite de la branche précédente;

4° Enfin, l'*histoire* d'une quatrième génération, que les continuateurs ont poursuivie jusqu'au célèbre Garin de Monglave, lequel devint à son tour la souche d'une geste nouvelle, comme Hervis avoit été la souche des Lorrains.

Le manuscrit que nous avons entre les mains, et dont nous devons nous occuper, faisait partie de la bibliothèque de M. d'H***; c'est un fort volume in-4° sur vélin, écriture du XIIIe siècle, à deux colonnes, reliure en bois, recouvert d'un taffetas broché bleu. Il provient de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Valéry-sur-Somme, et contient 229 feuillets, 21,200 vers environ, et se termine par les vers suivans :

Aleis vous en, si romans est fenis,
De Loherens ne poeis plus oïr,
L'on ne le vuet controver et mentir.

(*Explicit li Romans des Loherans.*)

Ce manuscrit de Garin Loherain, renferme l'histoire complète des aventures de Garin le Loherain et de son frère Bègues, de Gisbert, fils de Garin, puis d'Hernaut et Gérin, fils de Bègues; c'est un des textes les plus purs que nous connoissions ; il nous semble appartenir au dialecte Picard ou à celui de l'Ile-de-France, qui se ressemblent beaucoup. Ce texte offre pour la première partie, l'histoire de Garin et de Bègues (2), des variantes intéressantes avec celui qu'a imprimé M. Paulin Paris. Pour ce qui est encore inédit de la curieuse épopée lorraine, il va sans dire qu'il devient désormais impossible de le publier sans avoir consulté au préalable la leçon que nous citons: elle est, en effet, de nature à fixer vivement l'attention des philologues et des historiens. E. L. G.

(1) Li *roman de Garin le Loherain*, 2 vol. 16 fr.

(2) C'est la seule qui ait été publiée; elle est renfermée dans les soixante-dix-sept premiers feuillets du manuscrit et finit au quatorzième vers de la première colonne de la page 78.

Ce fu li mienores qui sor destrier s'oist.

SYSTEMES BIBLIOGRAPHIQUES.

Il n'est personne, ayant une collection quelconque, même très restreinte, qui n'ait été embarrassé plusieurs fois de mettre la main sur un objet déterminé de cette collection, à moins qu'il n'y ait introduit un certain classement, et qu'il ne se le soit rendu familier. Ainsi M. Leber n'auroit pu trouver une de ses précieuses petites pièces qu'il avoit par millier, s'il n'avoit introduit de bonne heure le plus grand ordre dans sa belle bibliothèque. Ainsi, M. J.-J. Debure ne pourroit, sans peines infinies, trouver dans les sept mille portraits qu'il possède, celui que vous désirez voir, s'il n'avoit adopté certaines dispositions qui lui permettent d'aller droit au portrait demandé.

Je suppose toutefois que celui qui possède cette collection veuille en faire usage; car si une bibliothèque bien garnie n'est pour le possesseur qu'un meuble dont la reliure des volumes forme une marqueterie agréable par la variété, il peut, à l'exemple de certains amateurs fastueux et ignorans, se contenter d'aligner ses bouquins de telle sorte qu'il en résulte un effet satisfaisant; pour lui, le but sera atteint quand le meuble présentera le coup d'œil le plus agréable, et toute sa science consistera à ne pas déranger un de ses livres pour ne pas troubler le tableau.

Mais, dès qu'une collection est un instrument de travail, il faut pouvoir y prendre et y mettre l'un quelconque des objets qui s'y trouvent en perdant le moins de temps possible, et alors un système d'ordre, quel qu'il soit, est au moins utile à un particulier; il est indispensable à un établissement public où il faut à chaque instant satisfaire à de nombreuses demandes : là, évidemment, le temps doit être pour l'ordonnateur le sujet de la plus sérieuse attention, et nos plus petites bibliothèques publiques ne pourroient satisfaire les nombreux lecteurs qui les fréquentent, si l'ordre le plus rigoureux n'y étoit établi. Il est

bles à un autre travailleur, ou mer
meubles : évidemment de tels sy
cussion.

Quand, au contraire, un système
venir un langage commun, alors
en critiquer l'ensemble et les par
reçu, on peut et on doit même ch
langue bien faite est du plus gra
science ; plus la langue sera parfai
vérité quelle qu'elle soit, présenté
tous la même signification, sera
le monde. Les philosophes ont ag
avant d'adopter la même langue,
chies philosophiques.

On ne trouve pas de système b
nom, avant celui que le père Jac
année de la Bibliographie parisien
belles bibliothèques de l'Europe ;
briel Naudé dont il avoit reçu les c
stances ; il est donc probable que
d'éclectisme entre tous les systèmes

Le père Jacob n'ayant pas expo
avoit adopté, on ne peut juger so
son. La classification est assez mé
fondue jusqu'à un certain point ;
parties forment à peu près la moit

nnium librorum Parisiis, annis 1643 *et* 1644 *inclusive excus-orum*. Plus tard, l'auteur l'étendit à toute la France *Biblio-graphia gallica universalis* étoit à cette époque une idée neuve et dont les libraires du temps ne paroissent pas avoir saisi l'uti-lité; car l'auteur qui, dans sa préface, avoit demandé leurs ca-talogues, se plaint, sous le nom du libraire-éditeur, que son des-sein n'ait pas réussi, « veu qu'aucun libraire ne s'est servi de son advis. J'ai creu que ce manquement est procédé de ce que sa préface estant latine, les libraires peu versés en cet idiome, n'auront cognu son dessein; » en conséquence, il le leur dit en françois.

La librairie moderne complétant cette idée, a rapproché les époques de publication et ajouté les prix des ouvrages publiés : ce sera pour nos neveux un curieux renseignement qui nous manque presque toujours, puisque les prix ne se trouvent que rarement dans les catalogues officinaux anciens ; les rapproche-mens qu'on pourroit faire des prix d'émission avec les prix ac-tuels, ne seroient cependant ni sans intérêt, ni sans utilité. Un des points curieux du système bibliographique du père Jacob, c'est qu'il a fait une division séparée des livres de théologie qui traitent de la vierge Marie. *Theologia Mariana, seu de beatâ Virgine*.

Le père Jacob publioit encore sa Bibliographie en 1654; quelques années plus tard, en 1678, le père Garnier mit au jour son *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu* (1); c'est le véritable auteur du système bibliographique encore suivi aujourd'hui, et non Gabriel Martin, comme on pourroit le croire d'après ce qu'en dit M. P. L. dans la préface du catalogue de sa bibliothèque : Gabriel Martin n'a fait qu'améliorer ce système dans quelques détails, comme le fait très bien observer Lottin.

Le père Garnier étoit bibliothécaire du collége des Jésuites; il avoit passé une bonne partie de sa vie à classer et à mettre en ordre cette riche bibliothèque, qui comptoit parmi ses bien-faiteurs tant de personnages illustres à divers titres, tels que

(1) Ce livre est assez rare, ou bien, ce qui est peut-être aussi vrai, on lui fait rarement les honneurs du catalogue, quoiqu'il soit loin de mériter cet injurieux dédain ; cependant je croirois plus volontiers à la rareté, car je ne l'ai rencontré qu'une seule fois chez les bouquinistes.

Le père Garnier, homme d'une aussi grande
son savoir étoit profond, céda, en publiant son tr
stances de ses amis qui lui remontrèrent l'utilité
en retireroient, et nous sommes heureux qu'ils
convaincre, car le *Systema bibliothecæ* est un beau
n'est plus logiquement ordonné, chaque chose est
lui convient, avec les raisons qui la font classer
leurs. Cependant un article est classé hors de l
cette faute semble déparer le travail du père Gar
les *heritici* hors de la théologie, et les a rejetés t
fin. Le père Jacob, au reste, avoit commis la mêm
faut pas trop se hâter de les condamner, et ici je
demment que du point de vue bibliographique;
hors de doute que l'auteur faisant le catalogue d'
que quelconque, celle d'un collége excepté, n'eût
hérétiques hors de la théologie. Mais qu'on se ra
travail est le *Systema bibliothecæ collegii societati*
cette bibliothèque étoit à l'usage de jeunes étudia
mains desquels il n'auroit été ni sage ni prudent
livres, au moins douteux, avant d'avoir exercé l
ment de manière à les mettre en état de juger; on
que dans tous les couvens, les *heritici* formoient
part dans les bibliothèques; que cette classe été
ment séparée des autres livres, et qu'il falloit un

ıns mille circonstances, à l'égard de ses enfans? et pour ne ıs sortir de mon sujet, y a-t-il, par exemple, beaucoup de bi-iothèques dont le possesseur laisseroit lire tous ses livres à sa le? eh bien, le même ordre d'idées, quoique s'exerçant sur es sujets différens, avoit décidé les supérieurs des couvens à iquestrer les livres qu'ils regardoient comme dangereux.

En résumé, cette faute bibliographique est assez légère, car e n'est qu'une transposition; et, pour le dire en passant, nos ataloguistes modernes ne sont pas peu embarrassés de cette lasse « *Heritici* »

On a écrit qu'il n'y avoit aucune raison pour commencer un ystème bibliographique par une de ses divisions plutôt que par 'autre; absolument parlant, je ne crois pas qu'une pareille pinion puisse être soutenue par de bonnes raisons; mais le père Garnier, prêtre, avoit pour commencer par la théologie une raison qui, dans tous les cas, ne manque ni de noblesse ni de majesté. « *Theologia, fons sapientiæ, est verbum Dei.* » Accordez-lui cela, et il est difficile de le lui refuser, puisque ce n'est qu'une définition; accordez-lui cela, et il vous démontrera clairement l'enchaînement de son système, passant de la manière la plus logique d'une division à une autre; c'est dans l'auteur qu'il faut lire les raisons qu'il apporte pour chaque chose, l'analyse d'un tel livre seroit trop étendu. Pour compléter son éloge, je dirai qu'il y a plus d'un point de ressemblance entre le système du père Garnier et celui que M. Merlin essaie d'introduire dans le monde littéraire. Certainement il y a des différences; mais l'idée philosophique, l'idée mère du système a la plus grande analogie chez M. Merlin et chez le père Garnier; et il n'y a rien là d'étonnant, la vérité est une, les démonstrations seules varient. Au reste, M. Merlin ne cache pas son admiration pour le père Garnier.

Si l'ouvrage du savant jésuite est le plus bel ensemble d'un système bibliographique, il n'en est pas de même des détails. Là, évidemment, il y a trop de concision, aussi le libraire Gabriel Martin, fils savant d'un père savant, s'applique-t-il à l'améliorer en l'adoptant et le faisant passer dans l'usage du commerce. Avant lui, et de son temps, les catalogues de ventes étoient pitoyables; on y trouve, par exemple, les Instructions

littéraires qui y ajoutoient un charme particulier, bien compris par tous ceux qui aiment les livres. « J toujours quelque chose, disoit un savant homme Heureux temps ! Nous avons encore des libraires fort capables de pareille chose, et ce seroit au gra tous : pourquoi ne le font-il pas ? mais ce sujet so questions graves qui sortent de l'objet de cette not

Après Gabriel Martin, il faut arriver à Guillau Debure, pour trouver quelque amélioration au syst Garnier ; il y fit des transpositions, et même quelqu tions qu'il est inutile de citer, le mérite bien reconn de la Bibliographie instructive nous en dispense. I louer dans son catalogue, une certaine appréciation manque à la sèche nomenclature qu'on trouve dan beaucoup plus recherché aujourd'hui. Après Debu river à l'excellent catalogue de M. Leber pour tro plus grandes améliorations de détails qu'il y ait eu du père Garnier depuis sa création, et maintenant o der la division de l'histoire comme étant complète

Malheureusement, d'autres cadres attendent en le répète, le père Garnier, quoiqu'en développant sions, n'a fait qu'esquisser à grands traits, et il es ment impossible qu'un auteur de système bibliogra

Les divisions doivent donc être des monographies spéciales, et nous n'aurons un bon système, que lorsque chaque partie aura été traitée par un auteur qui en aura fait une étude attentive ; je sais qu'un pareil travail prendra la meilleure partie de la vie d'un homme, et que c'est surtout l'ouvrage du temps; en effet, que de livres à ouvrir et même à étudier, au moins à parcourir ; car ceux qui s'en rapporteroient au titre commettroient des erreurs analogues à celles de ce cataloguiste qui plaçoit les lettres de Pline et le panégyrique de Trajan dans l'histoire naturelle, sous prétexte que Pline étoit un naturaliste. Il suffit, au reste, de lire le catalogue de M. Leber et les excellentes notes qu'il y a jointes, pour être persuadé qu'un livre ne répond pas toujours à son titre, et une bibliographie ne sera utile qu'autant qu'elle dira de la manière la plus concise ce qu'un livre contient, au moins quand le contenu ne répondra pas à l'étiquette.

Parmi les divisions qui attendent encore, les sciences et les beaux-arts paroissent embarrasser plus particulièrement les cataloguistes ; il faut espérer qu'un amateur des beaux-arts traitera quelque jour ce sujet, qui paroît présenter d'assez graves difficultés. Quant aux sciences mathématiques et physiques, je donne à la suite de cet article le classement que j'ai adopté depuis long-temps pour moi-même. Je n'ai point la prétention de dire qu'on ne pourroit faire mieux, mais il est certain qu'en comparaison de ce qui est, c'est une amélioration. Je me trouverois heureux que quelque chose de meilleur fût produit, et j'en profiterois le premier. J'ai suivi l'idée philosophique de l'auteur principal du système ; je commence par le général pour descendre au particulier. Evidemment, je ne donne ici que les titres des subdivisions, et, quoique ce ne soient que des généralités, j'espère qu'elles pourront être utiles, au moins pour la confection de catalogues spéciaux ; pour les catalogues ordinaires, on ne se donne guère la peine de faire des recherches : il suffit, en effet, dans ce cas, que des indications principales soient bien exactes, et si les développemens sont entachés de quelques erreurs, comme celles de ce libraire qui, ayant trouvé dans une bibliothèque qu'il étoit chargé de vendre, une machine très ingénieuse dont l'invention est due à Pascal, et qui est connue sous le nom de Machine Arithmétique de Pascal,

pensant d'ailleurs que cette appellation seroit peu compri ses lecteurs, écrivit dans le catalogue : *Machine dont se s Pascal pour l'arithmétique*, ce sont des *lapsus plumæ* que cl redresse.

Enfin, je crois que j'aurai rendu un service aux bibliogra quand même cette note ne serviroit qu'à appeler la disc sur une partie aussi intéressante et aussi utile qu'un sy bibliographique, ce n'est que quand on aura recueilli u semble de vérités dont on puisse déduire les application des conséquences rigoureuses, et non par de vagues induc que la bibliographie prendra rang parmi les sciences ex

Il y auroit au moins un intérêt de curiosité à compar systèmes bibliographiques émis jusqu'à ce jour, et ils s très petit nombre ; j'attends, pour le faire, la publicatio nouveau système annoncé comme prochain, et dont l'aute un homme trop savant pour que son travail n'occupe p place distinguée dans une pareille revue.

FAUCHEUX.

SCIENCES.

§ 1er. MATHÉMATIQUES.

A GÉNÉRALITÉS.

a. Philosophie mathématique.
b. Cours généraux.
c. Recueils académiques.
d. Journaux.
e. Mélanges.
f. Construction d'instrumens.
g. Histoire des Mathématiques.

B. ANALYSE.

a. Arithmétique.
  1. Arithmétique élémentaire.
  2. Théorie des nombres.
b. Algèbre.
  1. Algèbre élémentaire.
  2. Traités particuliers. [Par exemple, Théorie du plus grand commun diviseur, — Résol équations numériques,
  3. Calcul des fonctions. [P ple, Traité des séries, et
c. Calcul différentiel et intég
d. Calcul des probabilités.
e. Application.
  1. Problèmes.
  2. Logarithmes.
  3. Tables d'intégrales.
  4. Tableaux *barématique*

C GÉOMÉTRIE.

a. Géométrie élémentaire.
b. Géométrie descriptive.
  1. Coupe des pierres.
  2. Charpente.
  3. Perspective.
c. Géométrie de position.
d. Applications.
  1. Problèmes.
  2. Dessins géométriques.

GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE.

a. Traité de géométrie analytique.
1. A 3 dimensions.
2. A 2 dimensions.

b. Trigonométrie.
1. Rectiligne.
2. Sphérique.

c. Applications.
1. Problèmes. [Trisection de l'angle, etc.]
2. Topographie. [Tel que Arpentage, Levée des Plans, Nivellemens, etc.]

E MÉCANIQUE.

a. Traités généraux de mécanique.
b. Idem de statistique.
c. Idem d'hydrostatique.
d. Idem de dynamique.
e. Idem d'hydrodynamique.
f. Applications.
1. Problèmes généraux.
2. A la statique. [Résistance des solides.]
3. A l'hydrostatique [Résistance des digues, canaux, etc.]
4. A la dynamique. [Manœuvre des vaisseaux.]
5. A l'hydrodynamique. [Hydraulique.]
6. Constructions. [Constructions civiles, chemins de fer, ponts et chaussées, constructions de vaisseaux.]
7. Artillerie. [Balistique.]
8. Fortifications.

F ASTRONOMIE.

a. Astronomie physique.
1. Traités de cosmographie.
2. Navigation.
. Mesure du temps. [Gnomonique, Annuaires, Almanachs, Connaissance des temps.]
4. Mélanges. [Aérolithes, Apparition de comètes.]

b. Astronomie analytique. [Mécanique céleste, Traités des mouvemens des corps célestes.]

c. Applications.
1. Problèmes.
2. Géographie mathématique.
3. Hydrographie idem.
4. Recueil d'observations.
5. Tables astronomiques.
6. Description et construction d'instrumens.

d. Astrologie.

—

§ 2. PHYSIQUE ET CHIMIE.

A GÉNÉRALITÉS.

a. Recueils académiques.

b. Journaux.
1. De physique.
2. De chimie.

c. Mélanges.
1. De physique.
2. De chimie.

d. Histoire de la physique.

B PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

a. Traités généraux.
b. Traités particuliers. [Traités de la chaleur, de la lumière, optique, etc.]
c. Descriptions d'expériences.
d. Applications.
1. Problèmes. [Récréations de physique, etc.]
2. Machines à vapeur.
3. Musique théorique.
4. Descriptions d'instrumens.

B PHYSIQUE MATHÉMATIQUE.

a. Traités généraux.
b. Traités spéciaux.
c. Applications. [Tables barométriques, etc.]

C CHIMIE.

a. Traités généraux.
b. Chimie analytique.
c. Minéralogie.
d. Applications.
1. Produits chimiques. [Fabrication des métaux, Usines à gaz, Art de la Vitrification, de la Porcelaine, etc.]
2. Pharmacie.
3. Art de la teinture.
e. Alchymie. [Pierre philosophale, etc.]

QUESTIONS

DE STATISTIQUE LITTÉRAIRE.

La statistique est science à la mode en ce moment : il faut bien que nous aussi nous nous mettions à faire un peu de statistique. Nous avons été un moment embarrassés sur le choix des questions que nous essaierions de traiter ; nous venons de lire de longs mémoires où se discute, avec addition d'immenses tableaux, quel est l'âge moyen auquel la mort frappe les pairs de France et les ouvriers imprimeurs, quel est le chiffre exact des enfans qu'emporte la coqueluche entre quinze et dix-huit mois. M. Parent-Duchâtelet a consacré deux gros volumes à fixer le nombre précis des *vierges folles* sachant signer ou habiles tout au plus à faire leur croix, à discuter combien il y en a de brunes et combien il en est de blondes. Il étoit donc devenu inutile de s'occuper de la solution de ces problèmes et de quelques autres non moins importans que nous passons sous silence, car nous tenons à être brefs. Nous voulions pourtant trouver de petits chiffres à aligner, à classer, à éplucher ; l'idée nous est venue de prendre, pour sujet de notre travail, le mouvement de la presse en 1840.

Aussitôt nous avons étalé sur notre table les cinquante-deux numéros du *Journal de la Librairie* que dirige depuis vingt-cinq ans M. Beuchot avec zèle et habileté ; journal officiel s'il en fût, journal comme il n'en est guère, où chaque ligne est une vérité, et qui enregistre toutes les publications qu'enfantent les presses de la France : le dépôt légal, obligatoire sous des peines sévères, garantit la parfaite exactitude de ces annonces.

Nous voilà, la plume en main, occupés à des myriades de fastidieuses additions ; nous avons eu le courage de les vérifier, et

ce dévouement nous a mis en possession de résultats certains; écoutez-nous donc, car nous sommes infaillibles.

Le total des feuilles typographiques, enregistrées dans le journal de la librairie pour 1840, s'élève à 76,879.

Il faut multiplier ce nombre par le chiffre du tirage, chiffre qui était jadis soumis à une déclaration, mais qui reste aujourd'hui le secret de l'éditeur. Nous croyons que l'on peut prendre pour moyenne une évaluation de 1500. Les livres de piété, d'éducation, les ouvrages d'un mérite consacré de vieille date, les publications dites à bon marché, tout cela se reproduit à un nombre plus élevé; mais les collections volumineuses et dispendieuses, les traités scientifiques trop abstraits, les romans d'auteurs novices, les chants de poètes inconnus, les élucubrations des publicistes de bonne volonté, les livrets de circonstance que l'on compose, que l'on imprime à la hâte et qui doivent s'enlever dans la semaine de leur naissance ou être vendus au poids, les ouvrages de philosophie, de métaphysique, d'esthétique et d'onthologie, sur toutes ces choses-là le libraire se garde bien de courir la chance d'un nombreux tirage.

En adoptant notre évaluation de 1500, il se trouve qu'il a été imprimé en France, en 1840, plus de 115 millions de feuilles. Prenons pour moyenne d'un volume douze feuilles et nous verrons que chaque jour il a été offert aux gens sachant lire dans les quatre-vingt-six départemens, aux intelligences les plus élevées comme aux esprits les plus vulgaires, une masse de *vingt-six mille* volumes.

Il y aurait bien des observations à faire là-dessus; bornons-nous à en enregistrer deux :

1° On évalue le nombre de Français ne sachant pas lire à 62 p. 0/0 sur la masse totale; cela fait que nous ne sommes guère que 12 millions de compatriotes sachant distinguer un A d'un Z, et en état de ne pas confondre un B avec un Y.

2° Dans tous ces millions de pages noircies (et dans l'intérêt du marchand comme dans celui de l'acheteur, les deux tiers au moins auraient bien dû demeurer blanches), on ne comprend point la masse effrayante de matière que le journalisme livre chaque jour à la circulation, masse que l'on peut supposer égale à celle du produit de la presse non périodique. On manque aussi de

à examiner quel est le contingent
villes de France à cette nombreuse

Nous avons trouvé que 19,563
mées en province ; il en reste 57,3
vaut à 73 p. 0/0.

Après Paris, la part la plus large
au jour 2,817 feuilles ; les trois qua
ques établissemens qui travaillent
et pour les ames pieuses. En troisi
tite ville de Corbeil ; elle a donné
presque toutes à des romans mode
meilleur marché qu'à Paris ; les p
de Seine-et-Marne, au lieu d'être
compositeurs dans quelque atelier
vent plus la terre, mais elles se fa
nuscrits d'Alfred de Musset et de
pas que cette occupation leur form
dont ne s'inquiète guère le bibliopo
nomiser ving-cinq centimes sur
in-8°. Besançon exploite la même
avec des capitaux plus restreints ;
feuilles. Lille en a enfanté 548 ;
Strasbourg, 773 ; en tout sept vill
cation a excédé 500 feuilles.

De 100 à 500, nous avons comp

Rouen. Dijon a lancé dans le monde 469 feuilles de tout genre, et il ne s'en est fallu que d'une seule feuille que Tours, vouée à la fabrique de livres d'éducation, n'atteignît ce chiffre. Limoges et Avignon occupées d'ouvrages pour les classes, de réimpressions faites avec parcimonie, ont donné 475 et 408 feuilles; Toulouse, 468 ; Poitiers, 276; Nantes, 349; Douai, 291; Grenoble, 194 ; Rennes, 176 ; Fontainebleau se ressentant du voisinage de Paris, a atteint 293 feuilles.

Au dessous de 100 feuilles, l'inflexible arithmétique nous fait connaître 166 villes; et là se trouve la preuve affligeante du sommeil profond de l'art typographique dans nombre de localités qui ne sont pas sans importance. La vérité nous contraint d'ajouter que, lorsque dans ces endroits frappés de la colère de Guttemberg et de la malédiction des Elzevirs ou des Didot, l'on se décide enfin à imprimer quelque chose, ce quelque chose n'est rien, ou peu s'en faut, car c'est un almanach, ou un tarif des poids et mesures, ou un factum contre M. le Maire, ou une pièce de vers souvent sans rime et presque toujours sans raison, ou bien encore c'est l'œuvre d'un désœuvré qu'un ennui féroce rend imbécile et porte à se rendre coupable d'une pétition aux chambres, d'un écrit où il découvre la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, le véritable système du monde, le secret d'économiser 600 millions par an, et le moyen d'assurer à tout Français mille écus de rente viagère. En fait de ces livres qui ne sont pas des livres, Mulhouse et Saint-Omer ont donné 3 feuilles; Châteauroux, Hagueneau et Dreux sont restés à 2; Etampes et Pithiviers en ont fait autant; Orthez, Pézenas, Vervins, Arles et Beaume ont jugé que produire une feuille était bien suffisant; Gap et Riom en apportent 4 chacune de leur côté; Colmar arrive à 5; Abbeville, Rhodez, Aurillac et Verdun à 6; Falaise retombe à 2; mais Sens et Perpignan s'élancent à 7; Pau et Tulle vont même jusqu'à 10, chiffre dont Carcassonne, La Rochelle, Cherbourg et une foule d'autres villes demeurent bien loin.

Il y a un peu plus d'activité à Bourges (86 feuil.), à Toulon (89), à Agen (41), à Toul (83), mais cette nomenclature est déjà assez prolongée; en faisant les recherches qui lui servent de base, nous avons été frappés du nombre extrêmement restreint

d'écrits sérieux, originaux, utiles, qu'enfante la presse pr
ciale. Si l'on met de côté quelques écrits relatifs à l'histoi
localités, certains ouvrages de droit et de médecine dus
la plupart, à la plume des professeurs de diverses facultés
ques collections de mémoires académiques où se trouver
fois des travaux dignes d'estime, relatifs à l'archéologie
sciences physiques, il ne vaut pas la peine de faire men
reste.

En somme et en divisant la France en cinq régions, f
chacune de 17 ou 18 départemens limitrophes, nous tro

Pour le nord	62,378	feuilles-types, soit 79 p. 0/0 à pe	
l'est	7,422	—	
l'ouest	2,339	—	
le centre	3,056	—	
le sud	1,684	—	

On a beaucoup parlé de décentralisation intellectu
guerre à la suprématie littéraire de Paris; en 1840, on
contre elle aucune tentative tant soit peu sérieuse.

Une autre circonstance qui saute aux yeux, c'est l
langueur de la presse dans tout le midi de la France,
qui n'entre pas pour un treizième dans le total de la pro
en ce genre.

Ce sont là des considérations sur lesquelles nous nou
rons d'insister plus long-temps : le secret d'ennuyer
de tout dire; bien que nous soyons fort loin d'avoir t
nous craignons d'avoir été fort peu amusans.

G. B.

une vente d'autographes, faite dernièrement, trois
convoitoient une belle lettre de Crébillon, et cette
ise sur table, atteignoit déjà le chiffre de 80 francs;
qu'ils mettoient tous trois à sa poursuite, laissoit
une de ces curieuses scènes de vente, comme on
t jadis au bon temps de la Librairie, au temps où la
et l'Angleterre, représentées par les plus vaillans
ns de la Bibliographie, se faisoient la guerre pour la
d'un livre du xve siècle, d'un Alde ou d'un Elzévier,
un d'eux proposa de terminer le combat en tirant au
proposition acceptée, trois noms furent mis dans un
et une personne étrangère appelée pour en tirer un;
ration, qui dura deux minutes, parut bien longue aux
s, et, vous le comprenez, car il s'agissoit de la posses-
ne rareté, d'une lettre disputée surtout, chacun d'eux,
atience, attendoit le nom bienheureux; il parut, et les
aux s'écartèrent : celui que le sort avoit favorisé em-
utographe à 80 francs, car le combat finit faute de
ans.

L. Bibliophile Jacob, va faire paroître une nouvelle
lu *Moyen de parvenir*; elle sera accompagnée de notes
phiques, critiques et littéraires. Un tirage à part de
e exemplaires sur papier fort de Hollande, même for-
les Contes de Bonaventure Despériers, est destiné à
amateurs. A ces exemplaires sera jointe une notice de
er.

---

auroit intercalé des allusions offen

M. Francisque Michel a offert à
France, de publier le *poëme de*
Guillaume de Machau, écrivain du
Le Beuf ont donné des Notices sur
le plus grand cas. Avec l'autorisa
Bibliothèque royale, M. Francisq
du manuscrit qui y est conservé.
littéraires, et les notes historiques
texte, sont aussi en grande partie
voulu promettre quelques notes su
d'être éclaircis par des sources o
récemment étudié le poëme de Guil
et exprimé l'opinion la plus favor
pas M. Lascoux, qu'il a eu occasio
che de quelques renseignemens h
le comité de l'histoire de France
de M. Lascoux, plutôt que de l'
Lenormant à l'appui de celle de M
la publication du *poëme de la prise*

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 13. — Mai 1841.

Aguesseau (d'). Œuvres complètes. *Paris, libraires associés*, 1759 et suiv. 13 vol. in-4, mar. r., tr. dor., aux armes de Maupeou. . . . . 150—»

Bel exemplaire d'ancienne reliure.

Alcoranus Franciscanorum. Id est blasphemiarum et nugarum, de stigmatisato idolo, quod Franciscum vocant, ex libro Conformitatum excerptus. 1543, pet. in-8, mar. v., tr. d. *(Derome)*. . . . . 15—»

Arbeau (Thoinot). Compot. Le Manuel Kalendrier. *Paris*, 1588, pet. in-8, mar. r., tr. d., élég. rel. 10—»

Aurigny (Gilles d'). Le Tuteur d'Amour, avqvel est comprise la fortune de l'innocent en amours, ensemble vn liure où sont epistres, elegies, complainctes, epitaphes, chantz royaulx, ballades et rondeaux. *Paris, Abel L'Angelier*, 1546, petit in-8, mar. bl. dent. tr. d. . . . . 35—»

Un livre d'épigrammes, annoncé sur le titre, manque à cet exemplaire.

Autels (Guillaume des). Amovrevx repos de Guillaume-des-Autelz, gentilhomme charrolois. *Lyon, Iean Temporal*, 1553, petit in-8, mar. r., tr. d. . . 40—»

Élégante reliure de Thompson.

Bargud. *Voy*. Odes pénitentes.

861 **Bayard.** La très ioyeuse, plaisante et recreative histoyre, composee par le loyal serviteur, des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon cheualier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur Bayart, etc. *Paris, Galliot du Pré*, 1527, in-4, goth., mar. r., fil., tr. d. . . . . 130—»

Bel exemplaire, relié par Koehler.

862 **Bayle (Pierre)** Ses œuvres diverses. *La Haye*, 1737, 4 vol. in-fol, v. m., tr. m. . . . . —»

Exemplaire bien conservé.

Les œuvres de Bayle sont composées comme il suit :

Tome 1er. Nouvelles de la république des lettres. — L'histoire de la vie et des ouvrages de M. Bayle.

Tome 2. Critique de l'histoire de l'Arianisme de Mainbourg. — Les nouvelles lettres critiques sur le même sujet. — La France catholique sous Louis XIV. — Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : *Contrains-les d'entrer*, avec le supplément. — La réponse d'un nouveau converti à un réfugié. — L'avis aux réfugiés.

Tome 3. Pensées diverses à l'occasion d'une comète. — Addition. — Continuation du même sujet. — Réponse aux questions d'un provincial, 4 parties.

Tome 4. Entretien de Maxime et de Themiste. — Opuscules. — Système de philosophie, 4 parties. — Lettres. — Discours historique sur la vie de Gustave Adolphe. — Table générale.

863 —— Dictionnaire historique et critique, 5e édit., revue, corrigée et augmentée de remarques critiques avec la vie de l'auteur, par M. Des Maizeaux. *Amsterdam*, 1734, 5 vol. in-fol. v. f. . . . . 36—»

Un ex. de l'édition de 1720, 4 vol. vélin cord. Bon ex. . 45—»

864 **Bellay (Joach. du).** Deffense et illustration de la langue françoise, précédée d'un discours sur le bon usage de la langue françoise, par P. Ackermann. *Paris*, 1839, in-8, br. . . . . 3—»

865 **Belforest (Fr. de).** Voyez Innocence de Marie-Stuart.

Bergier (Nic.). Histoire des grands chemins de l'empire romain, 1722, in-4; 2 vol., v., fil. . . 32—»

Billard (Claude), tragédies françoises. *Paris, D. Langlois,* 1610, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 18—»

Les tragédies contenues dans ce volume sont : Polyxène, Guaston de Foyx, le Mérovée, le Panthei, Saul, Alboin et Geneore. — Henri IV est à part, relié en un volume, avec un frontispice ajouté, représentant Henri IV à cheval.

Bitaubé. OEuvres complètes. *Paris, Dentu,* 1804, gr. pap. vélin, 9 vol. in-8., rac., fil., tr. d. . . 60—»

Exemplaire avec fig. avant la lettre et eaux-fortes.

Boetii (Divi-Severi). Arithmetica duobus diserta libris. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1521, petit in-fol., v. br., fil. (*Khœler.*). . . . . 25—»

Avec des notes aut. et la signature de Guillaume Postel.

Boniface et le Pédant, comédie en prose, imitée de l'italien de Bruno Nolano. *Paris, P. Ménard,* 1633, in-8, mar. v., fil., tr. d. *Grandes marges. Rare.* 34—»

Bosel. Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises. *Paris, Auguste Courbé,* 1655, in-4, veau gr. . . . . 15—»

Exemplaire de d'Aguesseau.

Bruys. Histoire des papes. *La Haye,* 1732, 5 vol. in-4, *Bel exempl.* . . . . . .

Si l'on me demandoit pourquoi ce livre n'est pas recherché, je dirois, comme pour beaucoup d'autres ouvrages : Souvent l'on juge les livres sans les connoître, et ces anciens jugemens ont souvent fait déprécier les meilleurs ouvrages, jugés par trop bibliographiquement et commercialement.

Burigny (de). Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople. *Paris,* 1750, 3 vol. in-12, v. 4—50

Chabrol de Volvic (Le comte de). Statistique de l'ancien département de Montenotte. *Paris, J. Didot,*

1824, 2 vol. in-4, v. f., fil., fig., non rog. (*Hér*
2

Exemplaire de l'auteur.

875 CHARLEVOIX (le P.). Histoire du Japon. *Paris*, 17
vol. in-4, fig., v. gr., fil., tr. d. 4

Bel exemplaire en grand papier.

876 CHARLEVOIX (le P.). Histoire de la Nouvelle Fra
Paris, 1744, 3 vol. in-4, v. m. *Assez rare*. . 3

877 CHARTIER (ALAIN). Les faicts et dicts de maistre
Chartier, nouuellement imprime, reueu et cor
adjouste le Debat du Gras et du Maigre, qui na
encores este imprime. *Paris, Galliot*, 1526, in-fo
2 col., goth., fig., v. f., fil., tr .d. *Muller*. . 4

Exemplaire d'une grande fraîcheur.

878 CHAUFFEPIÉ (J. G. DE). Nouveau dictionnaire his
que et critique pour servir de supplément ou de c
nuation au Dictionnaire de P. Bayle. *Amsterdam*, 1
4 vol. in-fol., v. éc. *Bon exempl*. 3

879 CODE DES CHASSES, mis en conférence avec les ancie
ordonnances (par Cl. M. Saugrain). *Paris*, 172
vol. petit in-8, mar. r., fil., tr. d. *Anc. rel*. 1

880 COMÉDIE des Proverbes (par Montluc, comte de
mail). 1715, in-8, v., fil., tr. d. (*Thouvenin*.). 2

881 CONFÉRENCE du Diable avec Luther contre le sain
crifice de la messe (par P. Bruzeau). *Paris*, 1673,
in-8, fig., v. f. fil. *Rare*. 1

882 CONQUESTE (LA) du grand roy Charlemaigne des E
gnes, avec les faits, gestes des douze pers de Fra
et du grand Fierabras, et le combat faict par luy c
tre le petit Oliuier, lequel le vainquist. *Rouen*, 16
in-4, avec fig. sur bois, demi-rel., dos et coins de c
de Russie. 26

3 CRETIN (GUILL.). Chantz royaulx, Oraisons et autres petiz traictez, faictz et composez par feu Guillaume Crétin, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. *Paris, Galliot-Dupré,* 1527, in-8, goth., mar. r., fil., tr. d. *Edit. rare.* . . . . . 45—»

4 CROIX DU MAINE (FR. GRUSDÉ LA) ET DUVERDIER. Les bibliothèques françoises, nouvelle édition augmentée des remarques de B. de la Monnoye, du prieur Bouhier et de Falconnet, revue par Rigoley de Juvigny. *Paris,* 1772, 6 vol. in-4, v. m. (*Bon ex.*). . 36—»

5 CUJACII (JACOBI) Opera omnia, ex editione Anib. Fabroti, *Lut. parisiorum,* 1658, 10 vol. in-fol, v. f. 180—»

Bel exemplaire en grand papier.

6 CY EST L'IMAGE DU MONDE, poëme. Petit in-4, rel. en velours r. . . . . 200—»

Manuscrit du XIIIe siècle, sur peau VÉLIN, de la plus parfaite conservation (Voyez, sur ce précieux manuscrit, une note insérée au Bibliophile, 2e série, 1836, n. 4, p. 139.

7 DÉCLARATION ET CONFIRMATION FAITES DES PRIVILÉGES DES NOTAIRES ET SECRÉTAIRES (DU ROI) ET AMPLIATION D'ICEUX PAR LE ROI LOUIS XI, EN 1482; CONFIRMÉS ET ÉTENDUS PAR CHARLES VIII, EN 1484; PAR FRANÇOIS Ier EN 1518, 1519, 1537, 1540 ET 1543, ET PAR HENRI II, EN 1549. 1 vol. in-4, rel. en velours r. . . 850—»

Manuscrit sur VÉLIN, en ancienne bâtarde, à longues lignes, contenant 95 feuillets.

Il fut présenté à Henri II, roi de France, peu après qu'il eut confirmé l'anoblissement des secrétaires du roi. On n'a rien épargné pour flatter le goût décidé qu'il avoit pour les livres, en lui donnant en présent ce recueil d'ordonnances. Il est enrichi de beaux ornemens, de riches miniatures et d'initiales élégamment peintes en or et en couleurs.

On trouve sur la première page les armes du roi supportées par des anges, et sur la seconde page, la lettre initiale de son nom, qui est peinte en or au milieu d'un croissant environné de nuages. Ce croissant est chargé d'une couronne impériale françoise, sur-

Charles de Lorraine, principal favori du roi, peintes e
d'or, et entourées de diverses arabesques. Un emblèm
rement bien exécuté, représentant une pyramide surm
croissant, et autour de laquelle s'attache un lierre av
vise : *Te stante virebo*, décore la quatrième page. Pl
tres, au nombre de neuf, sont également ornées de
bordures; plusieurs représentent la devise de Fran
Salamandre) auquel les secrétaires sont redevables de
de leurs priviléges. La plus belle de ces bordures e
est peinte au commencement des lettres d'anoblisse
nées en 1540 par Henri II. On y voit, parmi d'autres
char traîné par deux cerfs, dans lequel est assise l
quatre de ses nymphes, etc.

888 **Desmarais.** Clovis, ou la France chrestienne
héroïque. *Paris*, 1657, in-4, fig. de Chauve
fil., tr. d. . . . . .

889 **Destruction (la) de Jherusalem** (sic) et la mort d
Imp. à Paris par Jehan Treperel, l'an 1491, p
goth., fig. en bois, col. (Les huit premiers
sont refaits à la plume et très bien imités). —
admirable de la sentence prononcée par Pon
contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, trouvée
leusement escripte sur parchemin dans un
Aquila. *Paris, Guill. Julien*, 1581 (réimpressi
petit in-4, mar. bl., fil., tr. d. . . . . .

Dufresne du Cange. Glossarium novum seuc supplementum ad auctiorem glossarii Cangiani, editionem collegit et digessit Carpentier. *Parisiis*, 1766. 4 vol. in-fol. En tout 10 vol. in-fol. v. éc. (*Bon ex. uniforme*). 300—»

Quelques livraisons d'une nouvelle édition ont paru; mais c'est un travail de trois ou quatre ans avant d'en voir la fin, qui ne sera, au surplus que la reproduction de l'ouvrage in-folio.

Dupin (Louis-Elie). Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques. *Mons*, 1691, 18 tomes en 6 vol. in-4, v. br. . . . . 36—»

2 **Eloge de l'enfer.** Ouvrage critique, historique et moral (attribué à Benard). *La Haye, P. Gosse*, 1759, 2 vol. in-12, fig. mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*) . . 18—»

3 **Estrennes (les) des filles de Paris.** (*Sans lieu ni date*), in-16, goth., mar. bl. dent. tr. d. . . . . 55—»

Édition originale de toute rareté.

4 **Expeditio Ruppellanæ**, auspiciis et armis Ludovici Justi, ab Sammarthano Scevolæ filio. *Parisiis*, 1629, petit in-8, mar., tr. d. *Anc. rel.* fleurdelisée. 10—»

5 **Fauchet (Claude).** Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans. Plus les noms et sommaires des œuvres de CXXVII poëtes françois, uiuans auant l'an MCCC. *Paris, Mamert Patisson*, 1581, in-4, mar. r., fil. tr. d. (*Duru*). . . . . 48—»

Très bel exemplaire d'un livre rare et recherché.

6 **Foix (de Sainte).** Œuvres complètes. *Paris, veuve Duchesne*, 1778, 6 vol. in-8, v. éc., fil. . . . 20—»

7 **Franchières.** La fauconnerie de Jean de Franchières, grand prieur d'Aquitaine, avec tous les autres autheurs qui se sont peu trouuer traictans de ce subject. *Paris, Abel L'Angelier*, 1585, in-4, fig. en bois, mar. bl., riche dorure, tr. d. . . . . 40—»

898 **Franklin (Benjamin).** The way to wealth or poor Richard improved by B. Franklin. *Paris, A. A. Renouard,* 1795, in-8, mar. bl., fil. doublé de tabis, tr. d. *(Bozerian).* . . . . . 20—»

Un des six exemplaires en grand papier vélin, avec portrait avant la lettre.

Exemplaire de Bozerian, payé à la vente 40 fr.

(*Note de M. Ch. N.*)

899 **Gachi (Iehan) de Eluses.** *Voy.* Trialogue.

900 **Gaza (Theodori)** Introductivæ grammaticæ libri IV. — Ejusdem de mensibus opusculum sanequam pulchrum. — Apollonii grammatici de constructione libri IV. — Hérodianus de numeris, græcè. *Venetiis, in ædibus Aldi Romani,* 1495, petit in-folio, mar. r., bel ex. 85—»

Edition princeps. Bel exemplaire d'ancienne reliure.

901 **Gibert de Montreuil.** Roman de la Violette, ou de Gérard de Nevers, en vers, du XIIIe siècle, publié pour la première fois par M. Francisque Michel. *Paris,* 1834, gr. in-8, mar. bl., fil., non rogné, avec deux suites de fig. peintes en or et en couleurs, dont une sur pap. de Chine, *imitant les anciens manuscrits.* 96—»

Ouvrage d'une très belle exécution.

902 **Grand (le) Nauffraige des folz** qui sont en la nef d'Insipience nauigeans en la mer de ce monde, liure de grant effect, profit, utilite, valeur, honneur et moralle vertu : a l'instruction de toutes gens : lequel liure est aorné de grand nombre de figures, pour mieulx monstrer la follie du monde (trad. du latin de Brandt). *Paris, Denys Janot (sans date),* in-4, goth., vél. blanc. *(Bauzonnet).* . . . . . 36—»

903 **Guichenon (Samuel).** Histoire de Bresse et de Bugey. *Lyon, Huguetan,* 1650, in-fol. rel. avec pl. . 68—»

Plus nous allons, plus ces livres de localité deviennent rares, — et pourtant ces livres sont indispensables aujourd'hui. — Quand pourrons-nous faire une *Histoire de France par Provinces* en 30 *vol. petit in-folio ?*

Guilbert. Mémoires biographiques et littéraires sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le département de la Seine-Inférieure. *Rouen, Mari,* 1812, in-8, 2 vol. br. . . . . 7—»

Habert. La nouuelle Pallas ; *item* la naissance de monseigneur le duc de Bretagne, filx du dict seigneur, auec un petit œuure bucolique; aussi le cantique du pecheur conuerti à Dieu. *Lyon, Jean de Tournes,* 1547, petit in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 45—»

Elégante reliure de Thompson.

Dans le même vol. : la Nouuelle Juno, présentée à madame la daulphine par Fr. Habert ; avec l'Estrene donnee à la dicte dame le premier jour de l'an. Aussi l'Estrene au petit duc, fils de monseigneur le daulphin. *Lyon, J. de Tournes,* 1545.

Hamilton (le comte Antoine). Œuvres complètes. *Paris, A. A. Renouard,* 1812, pap. vél., fig., 8 vol. in-8, v. gr., dent., tr. d. *(Bel ex.)* . . . . . 28—»

Histoire d'Hestere. — Du Nouveau-Testament et de la passion de Jésus-Christ. Petit in-4, rel. en velours noir. . . . . . 150—»

Manuscrit du xve siècle, sur vélin, orné de 8 grandes miniatures, divisé en 3 compartimens représentant différens traits de l'Histoire d'Hestère et du nouveau Testament, et diverses allégories. Vient ensuite le portrait de l'auteur, au bas, une exhortation en vers; puis 22 petites miniatures formées chacune des lettres initiales. Le texte explicatif est aussi en vers.

Joli manuscrit très bien conservé, et dont les miniatures sont fort curieuses.

Histoire de la Mappemonde papistique, en laqvelle est déclaré tovt ce qvi est contenu et pourtraict en la grande table, ou Carte de la Mappemonde, composée par M. Frangidelphe Escorche-Messes (Th. de Bèze), petit in-4, mar. r., anc. rel., un peu court, il y a quelques feuillets jaunes. . . . . 25—»

Bel exemplaire relié par Padeloup, et, quoique de se
très beau d'épreuves.

911 **Houard.** Dictionnaire analytique, historique,
gique de la coutume de Normandie. *Rouen*, 17
in-4, v. m., fil. . . . . .

912 **Hystoire très récréatiue**, traictant des faicts
du noble et vaillant chevalier **Thesseus de C**
par sa proesse empereur de Rome, et aussi d
Gadifer, empereur de Grèce, pareillement
enfans Gadifer : c'est à scauoir Reynault, Re
gesson, lesquelz firent plusieurs beaulx faicts
comme pourrez veoir cy-après. *A Paris, p*
fons (sans date), in-4, goth., mar. r. *Bel exe*
riche rel. . . . . . .

Rare.

913 **Impressions** of a series of animals, Birds, etc.
tive of british field sports : from a set of s
tons, Drawn by Cooper and engraved by J
London, 1821, in-8. v. bl. dent., tr. d. *Ave*
gnes de chasse sur les plats. . . . . .

Jeuneesse (la) du Banny de Lyssee (par Habert). *Paris, Denis Janot*, 1541, petit in-8, fig. en bois (les notes imprimées en marge sont pliées dans le vol.). 96—»

Kæmpfer (Engelbert). Histoire du Japon, traduit de l'allemand d'Engelbert Kæmpfer, par J.-G. Scheuchzer (par Desmaizeaux). *La Haye*, 1729, 2 vol. in-fol., fig., v. f. fil. . . . . 30—»

Bel exemplaire.

Le bon mesnager. Au présent volume des prouffitz champestres et rustaulx, etc.; de la maniere de nourrir toutes bestes, volaillés et oyseaulx de proye; pareillement la maniere de prendre toutes les bestes sauluages, poissons et oyseaulx; œuure moult vtile et prouffitable. Ledit liure compile par Pierre des Crescens. *Paris*, 1536, petit in-fol., goth., fig. en bois, mar. v., fil., tr. d. . . . . 45—»

Légende (la) des Flamens artisiens et haynuyerz, etc., en laquelle sont contenues plusieurs histoires de France, Angleterre et Allemaigne, avec les généalogies et descentes des roys de Naples et Sicile, etc. *Paris*, 1522, in-4, goth., v. f. (*Bel exempl.*). . 30—»

Le Fevre (Iehan). Dictionnaire des rymes francoises de fev M. Iehan Lefevre. *Paris, Galiot du Pré*, 1572, petit in-8, mar. bl. f., tr. d. . . . . 15—»

Lemoine. Diplomatique pratique, ou traité de l'arrangement des archives. *Metz*, 1765, in-4, v. m. *Devenu rare*. . . . . 28—»

Voyez Battenay, qui fait suite à cet ouvrage.

Lenglet Dufresnoy. Méthode pour étudier l'histoire. *Paris*, 1772, 15 vol., in-12, v. br. . . . . 25—»

Un exemplaire de l'édition, 5 vol. in-4°, avec cartes, relié en v. éc. . . . . 30—»

922 **Littleton.** Anciennes lois des François conservées dans les coutumes angloises, avec des observations historiques et critiques, où l'on fait voir que les coutumes et usages suivis anciennement en Normandie sont les mêmes que ceux qui étoient en vigueur sous les deux premières races de nos rois, par M. Houard, avocat. *Rouen*, 1779, 2 vol. in-4, br. . . . . —

Ce n'est point seulement un bon livre de jurisprudence, mais encore un excellent ouvrage pour l'étude de l'histoire des mœurs féodales.

923 **Livius Titus**, recensuit J.-B.-L. Crevier. *Paris*, 1735, 6 vol. in-4, v. éc., fil., tr. d. . . . . .

Le Tite-Live de Crévier, — le Tacite de Brottier, — le Cicéron d'Olivet, — sont de ces beaux livres qui laissent bien loin nos publications d'aujourd'hui !...

924 **Livre** (le) du tres chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Boulogne, publié d'après les manuscrits et pour la première fois. *Paris*, 1837, in-4, demi-rel., dos et coins de m. rouge. *Fac simile*. 35—

925 **Liure** (le) des ordonnances des cheualiers de lordre du tres chrestien roy de France Loys XI a l'honneur de saint Michel. *Paris*, 1512, petit in-8, goth., jolie rel. en mar., fil., à compart., tr. d. . . . . 30—

926 **Louis XV.** Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, *composé et imprimé par Louis XV. Paris. dans l'imp. du cabinet de S. M.*, 1718, petit in-4, v. f., fil., tr., d. *Aux armes*. . . . . 18—

927 **Manuel** (le) des Dames, composé par un jeune célestin à la gloire de Dieu. *Imp. à Paris, pour Anthoine Vérard* (*sans date*), petit in-4, goth., fig. en bois color., mar. puce, fil., tr. d. *Bel exempl.* . . . . . 58—

928 **Marchand** (Prosper). Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, concernant la vie et les ouvrages des diverses personnes distinguées dans la ré-

publique des lettres. *La Haye*, 1758, 2 tom, en 1 vol. in-fol., v. br. . . . . 15—»

Voyez Dict. de Bayle.

9 **Meliadus de Leonnoys.** Au présent volume sont contenus les nobles faicts d'armes du uaillant roy Méliadus Leonnoys ; ensemble plusieurs autres nobles proesses de chevalerie faictes tant par le roy Artus Palamèdes, le Morhoult d'Irlande, le bon cheualier sans paour. Galehault le Brun, Segurades, Galaad, que autres bons cheualiers estant au temps dudict roy Meliadus, histoire singuliere et recreatiue. *Paris, Denis Janot*, 1532, in-fol., goth., beau titre gravé, mar. v., fil., tr. d. (*Kœlher.*). . . . . .

Très bel exemplaire d'une parfaite conservation.

) **Mélusine** (Roman tiré du latin de Jean d'Arras). Nouuellement imprimé à Paris. On les vend *à Paris, en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'Escu de France*, in-4, goth., fig., sur bois, mar. bl., dent., tr. d. . 175—»

Un des plus rares romans de chevalerie. Cet exemplaire a quelques mouillures.

l **Mémoires** concernant les arts et les sciences. *Bruxelles, Henry Fric*, 1672, petit in-12, v. f., fig., fil., tr. d. (*Kœlher.*). . . . . 6—»

? **Mézeray** (**François-Eugène de**). Histoire de France. *Paris, Guillemot*, 1643, 3 vol. in-fol., port., v. br. 70—»

Avec cartons. Rare.

3 **Michaelis Maieri Viatorium**, hoc est de montibus planetarum septem seu metallorum. *Rothomagi*, 1651, in-8, mar. r., fil., tr. d. *Ancienne rel.* . . . 10—»

l **Miorcet de Kerdanet**. Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes..., troubadours et historiens de la Bretagne. *Brest, Michel*, 1818, in-8, dem. v. . . . . 10—»

; **Montesquieu**. Œuvres complètes. *Amst.*, 1785, 7 vol. in-12, v. éc., fil. . . . . 12—»

936 **Moréri.** Le Grand Dictionnaire historique, nouvelle édition, dans laquelle on a fondu les supplémens de l'abbé Goujet, revue et augmentée par Drouet. *Paris*, 1759, 10 vol. in-fol. . . . . 95—»

937 ——— Supplément au même, des éditions de Basle de 1732 et 1733, etc. *Basle*, 1743. . . . .

Ce supplément n'est pas assez connu peut-être, cependant les généalogistes et les historiens le consulteront avec fruit, à cause des renseignemens généalogiques qu'on y trouve, omis dans la dernière édition de Moréri (Paris, 1759). — Ce qui doit rendre surtout un ouvrage de bibliographie utile, ce sont les renseignemens sur les éditions : telle vaut-elle mieux que celle-ci? celle-là a-t-elle un avantage sur l'autre? pourquoi? — Le jugement littéraire appartient à un ordre plus élevé.

938 **Mvtio Ivstinopolitain.** Le combat de Mvtio Ivstinopolitain, auec les responses cheualeresques, trad. nouuellement d'italien en françoys par A. Chapuis. *Lyon, G. Roville*, 1561, in-4, v. rac., fil., tr. d. *Bel. anglaise de Smith*. . . . . 30—»

939 **Odes** (les) pénitentes dv moins que rien (par Nicole Bargude). *Paris*, 1550, in-8, mar. cit., à compart., fil., tr. d. . . . . 20—»

940 **Oratio Dominica** in CLV linguis versa et exoticis characteribus expressa. *Parmæ, Bodoni*, 1806, petit in-fol., dos mar. r., non rog. *Bel exempl.* . . 65—»

L'on sait généralement que cette édition magnifique a été achetée par le prince Eugène Beauharnais pour être distribué en présent... Et ce livre est fort recherché en Italie.

241 **Ordonnance de Loys XI**, en l'honneur de saint Michel, in-4, mss. . . . . 80—»

Très joli manuscrit du xve siècle, sur vélin, avec lettres initiales en or et en couleur, et riche reliure du temps, à comp. Avec armoiries.

942 **Papillon.** Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. *Dijon*, 1742, 2 tom. en 1 vol. in-fol., v. br. 18—»

3 **Parallèle des religions** (par Brunet). *Paris*, 1792, 8 parties en 5 vol. in-4, v. m. . . . . 48—»

Livre rempli d'érudition.

1 **Perceforest**. La très élégante, délicieuse Meliflue et très plaisante histoire du très noble et victorieux roy Perceforest. *Paris, Galliot-Dupré, et A. Gourmont* 1518 et 1531, 6 parties en 2 vol., petit in-fol., mar. r. (*Ancienne reliure.*). . . . . 300—»

Quelques petits défauts n'empêchent pas cet exemplaire d'être encore digne d'un amateur.

5 **Pélevs** (Ivlien). Trois opvscvles poetiqves. *Paris, D. Binet*, 1600, in-12, m. r., comp., fil., tr. d. 25—»

Elégante reliure de Bauzonnet.

6 **Pelloutier** (Simon). Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, revue par de Chiniac. *Paris*, 8 vol. in-12, v. m. . . . . 22—»

7 **Philomusi** (Jac.) Laurenti poetæ libri. Panegyrici ad regem. Tragedia de Thurcis et Suldano. Dialogus de Heresiarchis. *Argentine per magistrum Johannem Gruninger*, 1497, in-4, avec de nombreuses figures sur bois, mar. oliv., tr. d. (*Thompson*). . . . 30—»

Exemplaire d'une parfaite conservation; ouvrage très rare.

8 **Plaisirs** (les) dv gentilhomme champestre, par N. R. P. (Nicolas Rapin). *Paris, vefve Lucas Breyer*, 1583, petit in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Chiffre orné.*). . 10—»

9 **Photii** bibliotheca, græè, edit. Dav. Hoeschelius, latinè verò reddidit et scholiis auxit Andr. Schottus. *Rothomagi*, 1653, in-fol., v. éc. *Bel exempl.* . . 24—»

0 **Poemes** et anagrames composez des lettres dv nom dv roy et des roynes, ensemble de plusievrs princes et gentilshommes et dames de France. *Paris*, 1576, in-4, mar. lie de vin, dent., tr. d. (*Thompson.*). . 30—»

1 **Prières de l'ame** (les saintes) chrestienne, escrites et gravées après le naturel de la plume, par M. P. Moreau,

escrivain. *Paris*, 1631, in-12, mar. r., dent., tr. d. *Ancienne rel.* . . . . . 18—»

Chaque page de ce volume de prières est entourée d'encadrémens de la plus grande finesse.

952 **Pronostication** (la) nouuelle pour l'an MCCCC quatre-vingz et XII. Petit in-4 de 16 pages, goth., mar. bl. (*Duru*). . . . . 36—»

D'une très belle conservation.

953 **Quinze** (les) **Joies de mariage** (par Antoine de La Salle). In-16, mar. n., non rog., avec étui. (*Belle reliur.*) 1,100—»

Edition d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Exemplaire unique imprimé sur PEAU VÉLIN, AVEC MINIATURES EN OR ET EN COULEURS, peintes d'après les anciens manuscrits. Chaque page est entourée d'arabesques et de dessins allégoriques. Tous ces ornemens en font un des plus jolis volumes de ce genre. Les dessins sont peints d'après Gigoux.

954 **Renouard**. Lexique roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours. *Paris*, 1838-1840, 3 vol. gr. in-4. 45—»

955 **Réaumur**. Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. *Paris, Imp. roy.*, 1734, 6 vol. in-4, fig., v. f., fil. (*Bel exemplaire.*) . . . . . 48—»

956 **Recueil** (le) des Epistres d'Ouide, translate en françoys o vray ligne pour ligne, faisans mencion de cinq loyal les amoureuses qui faisoient complainctes et douloureuses lamentations pour leurs singuliers amys, qui les auoient abandonnez pour aultres, c'est assauoir Zenone pour Paris qui ravit Hélaine, Adriane et Theseus, Dido a Enée, Philis a Demophon, et Ysiphile au vaillant Iason. *A la fin :* cy finist lappel des trois dames contre la belle Sancy. (*Sans lieu ni date*), 1 vol. in-4, goth., fig. en bois, v. ant. . . . . 25—»

Charmant volume très bien conservé.

957 **Recueil** de farces, moralités et sermons joyeux, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris, Techener,* 1831-37, 8 vol. in-8, mar. bl., fil., non rog. *Kœlher.* . . . . . .

L'un des deux exemplaires imprimés sur peau vélin. . 850—»

Recueil. Un vol. petit in-8, v. m., contenant : Déclaration de la volonté du roy sur la pacification des troubles de son royaume, en attendant la publication de l'édict, 1576. — Advertissement contenant les causes pour lesquelles le pape Grégoire XIII et Henri III ont ordonné d'être retranchéz dix jours de cette présente année. *Rouen,* 1582. — Ordonnance sur le fait des deffences du desreiglement et désordre aux accoustremens des laboureurs, artisans, manœuvriers, serviteurs, chambrières, etc. *Rouen,* 1583. — Oraison funèbre de princesse Claude de France, duchesse de Lorraine, fille de Henri second, par Arnould Sorbin. *Paris,* 1575. — Oraison funèbre de Marguerite de France, duchesse de Savoie, par le même. *Paris,* 1575. . . . . 12—»

Remonstrances à messieurs de la cour de parlement sur le parricide commis en la personne du roy Henry-le-Grand, 1610, in-8 de 18 pages. — La Chemise sanglante de Henry-le-Grand. 1615, in-8, de 14 pages. 1 vol. in-8, mar. r., à comp., fil., tr. d., doublé de de tabis. Portrait d'Henri IV. . . . . 18—»

Renversement de la morale chrétienne par les désordres du monachisme, enrichi de figures. *On les vend en Hollande, chez les marchands libraires et imagiers, avec privilége d'Innocent XI* (*sans date*), 2 parties en 1 vol. in-4, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*). 72—»

Livre rare et curieux par le nombre de planches formant caricatures, savoir : 26 dans la première partie, y compris la grande de Romain de Hooge, intitulée l'*Abrégé du Clergé romain,* et 25 dans la seconde partie.

Roquefort. Glossaire de la langue romane, avec le supplément. *Paris, Warée,* 1808-20, 3 vol. in-8, br. 27—»

fil.. tr. d. . . . . .
Voyez Bullet et Peletier.

964 **Ruses** (les) innocentes de l
Fr. Fortin). *Amst.*, 169
Nombreuses figures. . . .
Elégante reliure de Kohle

965 **Saint-Gelais.** Sensuyt le
reverend pere en Dieu,
lais, evesque d'Angoules
1519, petit in-4, goth.,
tr. d. *Superbe exemplair*

966 **Salve Regina** (le) en franc
rieuse vierge Marie. *Imp*
petit in-4, goth. de 12
dent., tr. d. . . .

967 **Sauce Robert** (la), ou
Robert, grand archidia
Paris, 1679, in-8, dos

968 **Saussure** (J. Bénédict
précédés d'un essai sur l

SENSUIT LE JARDIN de plaisance et fleur de rhetorique, contenant plusieurs beaulx liures : comme sonnet de noblesse, le chief de toute ioyeusete, auec plusieurs rondeaulx et ballades en grant nombre. *Paris, Philippe Lenoir*, 1527, petit in-4, goth., fig. sur bois, mar. v., fil., compart., doublé de mar. r., large dent., tr. d. *Bien conservé*. . . . . 75—»

Belle reliure de Kœhler.

SENSUIT LE MISTÈRE DE LA PASSION nostre seigneur Ihesu Crist auec les adicions faictes par très éloquent et scientifique docteur maistre Iehan Michel, lequel mistere fut ioue a Angiers moult triumphantement et dernièrement à Paris. *Paris, veufue Jehan Thepperel et Jehan Johannot (sans date)*, petit in-4, à 2 col., goth., mar. v., comp., dent., tr. d., doublé de mar. r. *Elégante reliure de Kœlher*. . . . . 225—»

Deux feuillets d'une autre édition ont servi à compléter cette exemplaire, mais ils sont bien exactement pareils.

SERVET (MICHEL). De Trinitatis erroribus libri VII. *Anno* 1531, in-8, mar. v. Edition avec le seul—trait. 18—»

(Voyez la Bibliographie de Debure.)

SPECTACLE DE LA VIE HUMAINE, en 103 tableaux tirés d'Horce, par Othon Vœnius, avec des explications par J. Leclerc. *La Haye*, 1755, petit in-4, fig., v. rac. 15—»

SILLY (JACQUES DE). La harangue de par la noblesse de toute la France, au roy Charles neufiesme, tenant ses grans estatz en sa ville d'Orléans, le premier janvier 1560. *Ch. Perier*, 1561, in-4, mar. bl. — *Original*. 15—»

TAHUREAU (JAQUES). Son oraison au roy, de la grandeur de son regne, et de l'excellence de la langue françoyse. Plus quelques vers du mesme autheur dediez à madame Marguerite. *Paris, veufue Maurice*, 1555, petit in-4, mar. v., tr. d. *Kœlher*. . . . . 18—».

Très rare. Ne se trouve pas dans les œuvres.

tr. d. . . . . .

Pièce de vers, par stances,
édition.

978 THE HISTORY of the valia
Britain. A Romance of ch
from the french by Joh
London, 1814, in-4 (25
de mar. r., dent., tr. d.

Riche reliure de Thompson

979 TISSIER (BERTRAND). Biblio
Bonafonte, 1660, in-fol.

980 TRAHISON decouverte de F
tion de Bologne à Jézabe
1689, petit in-8, v. f., fi

981 TRIALOGUE NOUUEAU conte
de Martin Luther, les do
tique et les triumphes de
humble religieux frere
freres mineurs le moindr
en bois, mar. bl. à comp

Elégante reliure de Bau

982 TRISTAN, CHEVALIER DE L
imprimé à Paris. — *Cy*

TRISTAN. Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars et tyrans de l'empire romain. *Paris, Denis Moreau*, 1644, 3 vol. in-fol. bien rel. . . . . 35—»

Livre très important pour les numismates. C'est un livre indispensable.

VÆNIUS (ERN.). Tractatus Physiologicus de Pulchritudine. *Bruxellis, Foppens*, 1662, petit in-8, grav. au trait, dos de mar. vert, tr. d., non rogné. . 10—»

VOLNEY. OEuvres complètes. *Paris*, 1826, 8 vol. in-8, fig., v. dent., fil. *Bel exemplaire*. . . . . 48—»

VOISENON. OEuvres complètes. *Paris, Moutard*, 1781, 5 vol. in-8, v. éc., fil., tr. d. . . . . 36—»

Bel exemplaire avec une lettre autographe de l'auteur ajoutée à cet exemplaire.

VOYAGE DE LA CORVETTE L'ASTROLABE, exécuté par ordre du roi, pendant les années 1826-27-28 et 1829, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, publié par ordonnance de Sa Majesté. *Paris*, 1832, 12 vol. grand in-8 de texte et 6 in-fol. de planches en demi-rel., dos et coins de mar. bl. non rogné, t. d. en tête. . . . . 1,000—»

Cet exemplaire magnifique d'un ouvrage publié à 2,000 est divisé de la manière suivante, le texte :

artie. Histoire du Voyage par M. Dumont d'Urville, 5 vol.

Minéralogie, magnétisme, température de la mer, etc., par M. Arago, 1 vol.

artie. Botanique, par MM. Lesson jeune et Richard, 1 vol. in-8.

artie. Zoologie, par M. Quoy et Gaimard, 4 vol., pl. coloriées.

artie. Entomologie, par M. Bois Duval, 1 vol., id.

partie. Observations météorologiques, hydrographiques et physiques, par M. Dumont d'Urville, 1 vol. in-4.

Philologie par M. d'Urville (glossaire des mots de langues des pays parcourus), 2 tomes en 1 vol. in-8, publiée par le mi-

peau VÉLIN, in-8, goth., 1

. . . . . .

Riche reliure de Thompson

989 WRIGHT AND J. ORCHARD quæ : scraps from anci chiefly early english litt guage. *London Pickering*

---

990 COLLECTION des anciens n la langue françoise, pul in-8, sur JÉSUS-VÉLIN FOR

1° VERS SUR LA MORT, par (1826). . . . .

2° LETTRES DE HENRI VIII et en françois (1826), 1

3° LE COMBAT DE TRENTE BI fig. et *fac-simile*. (182

4° HISTOIRE DE LA PASSION DI le R. P. Olivier Maill ment de la langue fra

5° LE PAS D'ARMES DE LA BI rascon, avec un Précis la relation du Carrous

bon roi Philippe de France, représentées en onze figures (1830). . . . . 15—»

8° Proverbes et Dictons populaires, avec les dits du mercier et des marchands, et les crieries de Paris aux XIIIe et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec deux *fac-simile* (1831). . . . . 15—»

9° Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, avec un précis historique et littéraire sur l'auteur et un *fac-simile* (1832). . . . . 15—»

10° Tableau de Moeurs au dixième siècle, ou la Cour et les Lois de Howel-le-Bon, roi d'Aberfraw, de 907 à 948; suivi de cinq pièces de la langue françoise, aux XIe et XIIIe siècles, telle qu'elle se parloit en Angleterre après la conquête de Guillaume de Normandie, et d'une notice historique sur la langue angloise, depuis son origine jusqu'au XVIIIe siècle (1832). . . . . 8—»

11° Les Demandes faites par le roi Charles VI, touchant son état et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier; publiées, avec des notes historiques, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. Dix planches et *fac-simile* (1833). . . . 15—»

12° Partonopeus de Blois, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois *fac-simile*, 2 vol. (1834). . . . . 28—»

Tous ces ouvrages grand in-8, imprimés sur jésus vélin fort, sont vendus séparément, cartonnés.

Nous joignons à cette collection les ouvrages suivans, qui en sont le complément :

Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères Normands et Anglo-Normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres, par M. l'abbé de La Rue. *Caen, Mancel*, 1834, 3 vol. grand in-8, pap. de Hollande. . . . . 55—»

Les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection, par M. Paulin, Paris, format in-folio-magno et commencement du format in-folio-mediocri. *Paris*, 1836-40, 3 vol. in-8, sur jésus-vélin fort. . 54—»

Chansons du chatelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits,

891 **Jean Joret**, poète norm
des rois Charles VII, L
blié par J. G. A. Luth
Nicole, 1841, 1 vol. in-8

Cette publication, qui
d'hui d'après un manusc
cédée de considérations
loppement et le progrès
et suivies de tablettes h
mant les noms des hist
qui ont illustré la Norm
inclusivement.

N. B. Seulement il a
cet ouvrage, l'ancienne

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 14. JUIN.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

NER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le quatorzième numéro du Bu
du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf.

L'Abbaye de Théléme, par M. Guichard.

Tragédies du curé de Mont-Cherret, par M. L. Dub

Mélanges bibliographiques. — Lettres de l'abbé Sica
— Prédicatoriana.

Variétés bibliographiques.

IMPRIMERIE MAULDE ET I
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

RÉPONSE A M. D. L. R. SUR UN MÉMOIRE VENU D'AMIENS (1), AU SUJET DE QUELQUES CÉRÉMONIES DE LA PREMIÈRE ENTRÉE DES ÉVÊQUES DE CETTE VILLE (2).

L'écrit dont vous m'avez prié de faire la lecture renferme plusieurs choses curieuses, mais qui ne m'ont paru devoir agréer au lecteur qu'autant qu'il y aura un ordre plus méthodique dans les matières qui le composent. M. Boullanger de Rivery est bien aise que le public soit informé, dans le temps de la vacance du siége épiscopal d'Amiens, de ce qui doit être pratiqué à l'entrée du futur évêque, et surtout de la part qu'il doit prendre lui-même à cette cérémonie. Ce qu'il marque dans cet écrit, auquel il donne le nom de *Manifeste*, se voit représenté à Amiens, dans une tapisserie de l'église *de Saint-Firmin le Confès*. L'on y voit l'entrée d'un évêque d'Amiens, dans sa ville épiscopale, à son joyeux avènement. Le prélat est monté

(1) *Manifeste sur les Droits de Joyeux Avenement, appartenans au Seigneur de Rivery, lez-Amiens, à chaque mutation et entrée des seigneurs et évêques d'Amiens, dans cette ville capitale.*

C'est le titre d'un imprimé contenant cinq pages, en grand papier, qui nous est venu d'Amiens, avec prière de l'employer en son entier. Quelque inclination que nous ayons à faire plaisir, la longueur et le peu d'ordre de cet écrit qui nous auroit jeté au delà de nos bornes, ne nous a pas permis de l'insérer en l'état qu'il est. Nous avons pris le parti de le communiquer à une personne intelligente sur ces matières, laquelle nous fait la réponse qui suit, et qui peut tenir lieu d'un bon extrait.

(*Note du Mercure.*)

(2) Extrait du *Mercure de France*, juillet 1733, p. 1615.

sur une mule; le seigneur de Rivery portant l'écu de ses armes (qui sont *de gueules à trois pals de vair, au franc quartier d'or*), tient la bride de la mule, et conduit ainsi l'évêque, suivi de la noblesse et du peuple. On nous laisse ignorer dans cet écrit les autres circonstances de cette cérémonie, mais on n'oublie point de remarquer que le seigneur de Rivery ayant servi le prélat à la descente de sa monture, est en droit de revendiquer la mule comme à lui appartenant, et même la vaisselle servie aux festins de ce jour solennel.

Cet usage ancien, attesté par M. de la Morlière, chanoine de la cathédrale d'Amiens et historiographe du pays, a été pratiqué dans les entrées de messire Antoine de Créqui, le 1er janvier 1564; dans celles de M. Geoffroy de la Marthonie, le 25 mars 1577; de M. François Lefebvre de Caumartin, le 1er juillet 1618; et trois évêques depuis ce temps-là qui sont M. Fevre, M. Feydeau de Brou et M. Pierre Sabattier, le dernier décédé, ont reconnu ce droit du seigneur de Rivery.

Pour ce qui est de son origine, M. Boullanger de Rivery en fait la date bien ancienne dans son imprimé, puisqu'il ne craint point de remonter jusqu'à saint Firmin, premier évêque d'Amiens. Sans le suivre dans les preuves qu'il a apporté, que ce saint apôtre du pays *a été le premier auteur des institutions de fiefs, dans la ville et diocèse d'Amiens*, il me permettra de commencer par douter de tout ce qu'il dit, qu'on peut tirer *tant des chartes de l'Hôtel-de-Ville, de l'évêché et du chapitre, que de celles des seigneurs de Picquigny et du vidame d'Amiens.*

En effet, si on y trouve ce qu'il dit y être, savoir que de puissans seigneurs temporels *qui ne reconnoissoient aucun souverain ni seigneur au dessus d'eux, voulurent bien avouer tenir leurs terres et seigneuries de saint Firmin*, et que ce saint évêque, en reconnoissance, chargea ses successeurs, lorsqu'ils recevroient le même hommage à leur première entrée, de gratifier le principal de ces seigneurs de l'anneau d'or qu'ils porteroient au doigt, et l'un des autres de la monture sur laquelle ils feroient cette entrée; ce sont des faits sujets à révision, et sur lesquels la critique peut avoir de quoi s'exercer. Il peut d'abord paroître extraordinaire qu'un évêque mort martyr, sous l'empire de Dioclétien, eut eu *la dernière volonté qu'on lui prête.*

Au reste, je ne doute pas plus du droit qu'ont le vidame d'Amiens et le seigneur de Rivery sur l'anneau et sur la mule de l'évêque qui fait sa première entrée à Amiens, que de celui qu'a l'évêque d'exiger d'eux l'hommage et la soumission qui sont d'ancienne tradition; je regarde ces droits *comme imprescriptibles de part et d'autre,* ainsi que le dit M. de Rivery; mais je suis persuadé qu'il ne convient aucunement d'en faire remonter l'époque au IIIe ou IVe siècle.

Ce qu'il dit dès le commencement de son *Manifeste* touchant l'église de Rome, qui étant opprimée par les Lombards se choisit des avoués ou défenseurs, même parmi les têtes couronnées, et ce qu'il ajoute plus bas touchant les évêques et les monastères, qui se choisirent pareillement des défenseurs pour les protéger contre les incursions des tyrans ou des barbares, peut suffire pour fixer à quelques siècles près l'origine de ces devoirs respectifs et mutuels entre les seigneurs ecclésiastiques et les seigneurs laïques. Vous touchez, Monsieur, quelque chose de ces avoués, qu'on appeloit porte-oriflammes ou porte-étendarts, dans votre journal de mars dernier à la page 480 (1).

(1) Dans une lettre de l'abbé Le Beuf lui-même, sur l'usage des habits monaux et militaires, à l'occasion de la réception de M. le comte de Chastellux dans le chapitre d'Auxerre (réimprimée dans la collection Leber, tome IX, p. 445). Les principaux points de cette lettre sont : 1° un extrait du chap. IV des statuts du chapitre de Toul, compilés en 1491, qui porte que les nobles, écuyers ou chevaliers, qui sont spécialement les vassaux de l'Eglise, doivent être admis dans le chœur avec armes et éperons et être placés entre les archidiacres et les chanoines, parce qu'ils sont obligés par leur noblesse même d'être les défenseurs de l'Eglise (*quia defensores sunt ecclesiæ pro debito suæ nobilitatis*); 2° l'entrée, en 1405, dans le chœur de l'église de Nevers, de messire Guichard Dauphin, chevalier, baron de la Ferté-Chauderon, seigneur de Jaligny, avec les éperons dorés, l'épée et le faucon sur le poing; 3° les droits analogues du duc de Brabant dans l'église cathédrale d'Utrecht, du seigneur de Tournan dans l'église de Saint-Just de Lyon, du comte d'Anjou dans celle de Saint-Martin de Tours, etc.; 4° enfin la désignation dans le nécrologe de l'église d'Auxerre, tenu aux XIe et XIIe siècles, de quantité de seigneurs en ces termes : *Obiit N... Miles Sancti Stephani* ou *hujus ecclesiæ.*

Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny, dont il est question au commencement de cette note, étoit fils de Guichard Dauphin, premier du nom, et d'Isabeau de Sancerre. Son père, Guichard Ier, étoit très habile et très

cheval et le comte...

que le duc de Parme est le grand
quoi *il écartèle par un pal de gu*
M. de Rivery trouve du rapport e
serie de Saint-Firmin, citée ci-de
fabulier ; mais on n'a pas besoin
teurs que des seigneurs séculiers
aux évêques dans le temps de Sa
Ce qu'il rapporte du baron de
plus passant. Quand un évêque
lemelle à l'évêché, ce baron va
l'ayant rencontré à un certain
terre ; après l'avoir salué, nu tê
mule de l'évêque par la bride, l

zélé veneur. Hardoyn de Fontaines G
très curieux sur la chasse que j'ai l'in
nerie), nous a transmis son nom par
quels il soumettoit son ouvrage.

Encore m'en retray
A un veneur bon et
Qui est chevalier pl
Et est de Jaligny se
Et maistre des arbel

... à la fin de 1403. Il y a i

ı au palais épiscopal, où il s'arrête pour le servir à table du-
son dîner, après lequel il se retire avec la nule et le buffet
ui appartiennent et lui sont acquis.

ette soumission fut faite en 1604 par le baron de Cessac, et
ire Antoine Popinian, lors évêque de Cahors, mais elle fut
ie d'un procès entre eux aux requêtes du palais de Toulouse,
ce que le sieur de Cessac prétendoit que le buffet dont l'évê-
s'étoit servi n'étoit point conforme et sortable à la célébrité
acte ni à la magnificence du festin.

ur quoi intervint sentence le 15 mai 1604, qui ordonne
l sera procédé à l'estimation des droits par experts, eu égard
qualité des parties, la célébrité de l'acte et la magnificence
estin, estimation faite en conséquence par experts à la
me de 3,123 livres, sur quoi autre sentence qui condamne
êque à payer pareille somme, sentence qui fut confirmée par
t du même parlement de Toulouse.

n 1627, vingt-trois ans après, M. Pierre de Habert, nouvel-
ent pourvu de cet évêché, ayant fait son entrée en la ville
Cahors, sans avoir appelé M. Pierre de Casilhac, baron de
sac, autre instance aux requêtes du palais de la part du ba-
, qui demandé contre l'évêque, condamnation de la somme
),123 livres, pour et au lieu de la valeur de ses droits.

'évêque soutient que c'est chose purement du seigneur d'ap-
r son vassal à pareille cérémonie ; que d'ailleurs l'entrée
l a faite dans la ville de Cahors n'étoit pas solennelle; que le
gé ne s'y étoit pas trouvé en procession ; nonobstant quoi,
sentence du 20 février 1630, il est condamné à payer au
r de Cessac la somme demandée, à la charge par lui de se
ıver à une entrée plus solennelle, si le sieur évêque en voui-
faire, sans pouvoir prétendre autres droits.

'évêque ayant appelé de cette sentence, et conclu sur procès
écrit, aux enquêtes, sur la question de savoir si le baron de
sac, qui devait rendre ce service au sieur évêque à sa pro-
re entrée, étoit en droit de contraindre le sieur évêque de
cepter.

'ar arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 5 juillet 1630,
rapport de M. Olive Dumesnil, conseiller, il fut jugé que l'o-
ation du seigneur et du vassal est réciproque, qu'un même

lien mutuel les lie tous deux, quoique par des devoirs différens, notamment, dit l'auteur, en cette rencontre, où tout l'honneur se réfère à l'évêque.

Il est dit par l'arrêt qu'il a été bien jugé par la sentence dont étoit appel, et ledit sieur évêque condamné à payer ladite somme de 3,123 livres, si mieux il n'aime faire une entrée plus solennelle. Ces arrêts sont rapportés au long par M. Olive Dumesnil, en ses questions notables, liv. 2, chap. 8 (1).

Les *institutions* et formalités prescrites entre l'évêque de Cahors et le baron de Cessac pour la cérémonie de l'entrée de l'évêque en la ville capitale de Cahors se trouvent pareilles, communes et relatives à ce qui s'observe, et a été observé en pareil cas, pour la cérémonie de l'entrée de l'évêque d'Amiens dans sa ville capitale, pareilles féodalités, pareils motifs, parité

(1) Je trouve dans un recueil de lettres adressées à l'abbé Le Beuf (manuscrits du roi, supplément français, 2440, pièce n° 5), une lettre en date du 15 octobre 1751, dans laquelle *d'Amyens l'aîné* s'exprime ainsi, à l'occasion du droit du seigneur de Cessac.

« J'ai lu un ouvrage que vous avez fait il y a quelques années sur l'entrée de notre évêque, vous y parlez du vicomte de Cessac et de son droit lors de l'arrivée d'un nouvel évêque à Cahors; mais vous ne dites rien de l'obligation où il est d'aller l'attendre à la porte de la ville, *nue tête, sans manteau, une jambe et un pied nud en pantoufle*, et en cet état prendre la bride de son cheval et le conduire au palais où il le sert pendant son dîner, toujours vêtu de même. Cette jambe nue me paroît bien singulière. »

Ce d'Amyens l'aîné n'est autre que d'Amyens de Gomicourt, connu par un recueil de dissertations qui parut en 2 vol. en 1768, et qui fut supprimé par arrêts du Parlement et de la chambre des comptes des 3 février 1769 et 23 novembre 1768, comme contenant des réflexions trop libres sur un mémoire de Colbert. (Voyez le catalogue de M. Leber, n. 3734). Malgré cette double suppression le livre n'est pas rare.

L'identité de d'Amyens l'aîné avec d'*Amiens* de Gomicourt (car c'est ainsi qu'on écrit ordinairement son nom), résulte pour moi de ce que par une lettre du recueil, Supplément françois, 2440, en date du 12 juillet 1750, d'Amyens demande à l'abbé Le Beuf de lui communiquer ce qu'il sauroit sur la surprise d'Amiens par les Espagnols, en 1597, et lui annonce l'intention de venger les habitans de cette ville des reproches qui leur sont adressés à cette occasion par les historiens. Or, le second volume des dissertations de d'Amiens de Gomicourt commence précisément par une dissertation sur ce sujet. Il en résulte qu'on devrait écrire d'*Amyens* de Gomicourt et non d'*Amiens*. — Cl. G.

maisons, et par conséquent pareil jugement, mêmes droits, même décision : *Ubi eadem ratio, ibi idem jus.* C'est ainsi que prime M. de Rivery dans son manifeste.

Il y touche incidemment l'usage qui est observé communément par les évêques, qui est de donner des repas aux chanoines certains jours de l'année. Il dit que la jurisprudence des arrêts a jugé ces festins obligatoires à la nouvelle entrée : *Ad parandum favorem populi et militum.* De plus que par arrêt du parlement de Paris, du 16 mai 1346, l'évêque d'Angers a été condamné à faire cinq ou six festins par an à son chapitre, et d'un particulier même qui est l'archiprêtre fit condamner de ses successeurs dans le même évêché, l'an 1385, à lui payer le jour de Saint-Yves l'évaluation d'un semblable festin.

Comme il m'a paru que le seigneur de Rivery s'attachoit à faire connoître au public les prérogatives attachées à sa terre, j'ai été surpris qu'il n'ait rien dit de la chasse aux cygnes, qui est seigneuriale en ce pays-là, selon la Morlière, historien d'Amiens, et qui n'appartient, selon lui, qu'à l'évêque d'Amiens, au chapitre, à l'abbé de Corbie, au vidame, à cause de *Dours*, village situé sur la rivière de Seine, au seigneur de Rivery, et au seigneur de Blangy-sur-Somme. Vous en lirez avec plaisir un rétrait abrégé dans l'ouvrage de ce chanoine, page 139, édition de Paris, in-8. Informez-vous, s'il vous plaît, si cet usage subsiste encore, et supposé que cela soit, je vous invite à assigner à Ambons une séance sur la rivière de Somme, entre Ambons et Corbie, le premier mardi d'août, qui sera le quatrième jour du mois en la présente année 1733, pour y voir les baillifs des six seigneurs ci-dessus nommés s'acquitter de leur devoir.

Vous y verrez (si l'usage n'est pas aboli) six graves magistrats se faire apporter toutes les couvées de cygnes, avec les pères et mères, dans le village de la Motte, et là, suivant qu'on trouve les pères de famille marqués, on marque de même les enfants. La couvée dont le père se trouve marqué d'une crosse du côté droit du bec est censée appartenir à M. l'évêque, et le baillif fait marquer de même toute la filiation. La marque du chapitre est une croix ; celle de l'abbé de Corbie, une clef ; celle du vidame est un écusson appliqué des deux côtés du bec du cygne, au lieu que le seigneur de Blangy ne l'applique que

du côté gauche. Pour ce qui est du seigneur de Rivery, la m
que qu'il fait apposer par son bailli est une simple barre
travers sur le bec de l'oiseau. C'est toujours un privilége ma
lier pour ce seigneur de pouvoir réunir son bailli avec c
de l'évêque, du chapitre, de l'abbé de Corbie et du vida
pour juger une cause aussi importante que l'est celle du nom
des couvées des cygnes qui se baignent dans la rivière
Somme, et le public ne sera pas fâché d'en être informé.

L'ABBAYE DE THÉLÈME (1).

es difficultés sans nombre arrêtent le lecteur qui veut saisir
chaque phrase, et pour ainsi dire dans chaque mot sorti
plume capricieuse de Rabelais, quelque sens secret, quel-
allusions cachées aux entreprises des luthériens, aux guer-
de Louis XII ou aux galanteries de la cour de François Ier.
à la vérité, vous croyez reconnoître Diane de Poitiers, le
linal d'Amboise, Jean du Bellay ou Charles-Quint; mais
sez le chapitre, un nouveau trait du romancier viendra
à coup mettre au néant vos laborieuses conjectures. Que
-ce, bon Dieu, si vous ouvrez les commentaires de Bernier,
educhat, de l'abbé de Marsy, de Lemotteux, etc. Pour les
, le livre de Rabelais est une insolente raillerie contre les
mes et les choses du XVIe siècle; cet autre considère la vie
horrifique du grand Gargantua et de Pantagruel, roi des
podes, comme une espèce de chronique facétieuse du Bas-
ou; selon celui-ci, Rabelais n'est qu'un bouffon toujours
, un moine corrompu et débauché; celui-là, au contraire,
dans le curé de Meudon un philosophe austère, un mora-
et un sage qui cachait ses enseignemens. Les commentateurs
en quelque sorte dépécé Rabelais, ils ont lu son livre avec
loupe, ils ont analysé le roman dans ses moindres épisodes
ans ses détails infinis : un *joyeux devis* tombé de la bouche
Grandgousier ou de Panurge, devient le prétexte d'une
ve dissertation toute hérissée de notes et de remarques éru-
s. Ces pénibles recherches sont estimables, sans doute,

) *Rabelais et l'Architecture de la Renaissance. Restitution de l'abbaye Thélème*, par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. Paris, 1840, in-8°. petit volume est un supplément indispensable à l'édition de Rabelais liée par MM. Esmangard et Éloy Johanneau.

« la brodeure dyceulx, cest assavoir la glose de Ac
« tant salle, tant infame et punaise que ce nest que
« villennye. »

La vie de maître François Rabelais a été long-t
mal connue que son livre était peu compris ; quelqu
tes, ramassées dans les annales, formoient à peu près le
graphie de l'écrivain le plus malicieux et le plus spiri
grotesque qu'ait produit la littérature françoise. V
tout récemment le Bibliophile Jacob (1) ont fait just
niaiseries ridicules si complaisamment répétées par l
modernes. La vie domestique est pleine de péripéties
sent inaperçues dans la carrière d'un homme vulg
qui expliquent souvent les opinions et toute la dest
raire d'un grand écrivain ; une biographie de l'auteu
tagruel, éclairée dans ses parties obscures, est le g
neux qui a toujours manqué aux commentateurs :
notice du bibliophile Jacob, si judicieuse et si rich
mens nouveaux sur Rabelais et ses écrits, doit appe
ment l'attention des critiques érudits.

« Depuis tantôt vingt ans, dit M. Ch. Lenormant,
« et relis Rabelais, j'ai eu sur ce bouffon de génie b
« lusions qui se sont dissipées. J'ai cherché la cl
« *gantua* et de *Pantagruel* comme les contemporains

s pensées profondes, une philosophie arrêtée, un don de science et de prophétie aux écarts de l'imagination la plus sultoire et la plus avinée qui fut jamais. Aujourd'hui, connaissant mieux mon auteur de prédilection, j'ai pris de lui e terreur salutaire, et si parfois il m'arrive encore de ercher à faire jaillir l'ordre, la suite, la raison et la vérité ce qui n'est que confusion, hasard et folie, il me semble e j'entends derrière moi rire l'ombre du curé de Meudon : . lui reste un plaisir, en effet, c'est de trouver des dupes ami ses admirateurs. » Rabelais est là tout entier; et quoi- nous ne soyons peut-être pas aussi frappé de la confusion l'auteur a signalée; cependant il faut avouer franche- : que cette appréciation toute *rabelaisienne* est pleine de et de nouveauté ; il faut reconnoître qu'elle jette une ré sur le célèbre bouffon et qu'elle ouvre à la critique une jusqu'ici trop peu suivie. En effet, ce que nous admirons s dans l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, ce n'est ni ofond moraliste, ni le grand érudit, ni le politique habile : lais nous paroît surtout un admirable conteur et un déli- écrivain ; où trouver de plus charmans récits où chaque s est à sa place; où trouver plus de mouvement dans les et de verve dans le style; quelle variété dans ces mille s drames si habilement construits, et qui se mêlent les uns ntres sans se confondre jamais; quelle main vigoureuse mettre en saillie le caractère d'un personnage : *artiste laire*, ainsi que le nomme si justement M. Lenormant, lais reproduit comme un miroir brillant toutes les ru- s, toutes les opinions du XVIe siècle; esprit sceptique et rieux, il attaque de préférence les hommes les plus puis- et les doctrines les plus respectées; sa plume satirique ne te, ni le pape, ni le roi, ni la Sorbonne. Cependant, vou- découvrir dans tous les épisodes du roman un symbole rique, vouloir assigner à chacun des caractères que le l écrivain créoit avec une si merveilleuse facilité, le nom personnage, c'est, je crois, amoindrir singulièrement la de l'auteur; c'est nier, pour ainsi dire, la portée de son Rabelais n'a pas seulement immolé à sa raillerie tel ou personnage de son siècle et tel ou tel vice particulier à ses

de toute sa vie, cet espoir de rêve philosophique p
pour le dernier mot de l'auteur de la *Nouvelle Héloï*
splendeurs des joies domestiques telles qu'elles appa
son imagination ; le poëte réunit autour de lui une s
sie, il conduit ses hôtes aux fêtes villageoises, il pren
aux bords des fontaines, et il ne tolère ni les valets
la gêne polie qui règne dans les salons des villes. « S
« chant de quelque agréable colline bien ombragée
« Jacques, j'aurois une petite maison rustique ; u
« blanche avec des contre-vents verts. » Rabelais, l
construit « sa maison blanche aux contre-vents verts
a taillé dans son imagination une abbaye selon son
ment ; mais quelle imagination que celle de Rabelai
abbaye que celle des Thélémites ! *Nobles chevalier*
et gentilz compaignons, soyez les biens venus, et vou
hault paraige, fleurs de beaulté, a celeste visaige,
frère Jean des Entommeures est un maître de joyeu
il aime la bonne chère et tous les nobles délasseme
QUE VOULDRAS, dit-il à ses ouailles ; aussi, point de m
nent vos promenades aventureuses, point d'horloge
ter le temps qui fuit ; mais de somptueuses galeries
tapissées, des jardins plantureux, des fontaines j
des vergers où l'espalier étend pompeusement ses b
la Loire qui reflète les tourelles du manoir. Voulez-v
le cerf, voici un parc plus vaste que la royale forêt
bleau : là est le théâtre, l'hippodrome et la fauconn

daires, brodeurs, tailleurs, tyreurs d'or, veloutiers, tapissiers miroitissiers. Comme le fait remarquer M. Lenormant, maître François n'a oublié qu'une seule chose dans son abbaye, l'église.

lui beau relire la description de l'abbaye de Thélème ; je aurois y voir avec Lemotteux le modèle d'une société reli-se ; avec l'abbé de Marsy, le mariage des prêtres introduit Luther, avec Bernier ou Guiet, les moines de Frontevault le Ferrières ; encore bien moins y vois-je le cardinal de aine au concile de Trente, ou Jean du Bellay dans son eau de Saint-Maur-lès-Fossés. « Toute leur vie, dit Rabe-is en parlant des Thélémites, estoyt employeé, non par loix, tuts ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Leveyent du lict quand bon leur sembloyt ; beuvoyent, angeoyent, travailloyent, dormoyent, quand le desir leur noyt..... A lyssue des salles du logyz des dames estoyent perfumeurs et testonneurs ; par les mains desquelz pas-yent les hommes, quand ilz visitoyent les dames. Yceulx arnissoyent par chascun matin les chambres des dames, aue rose, deaue de naphe, et deaue dange, etc. » Décidé-t, les religieux et les religieuses du frère Jean des Entom-res ne pouvoient pas non plus signifier dans la pensée de elais les fougueux et austères disciples de Luther et de in.

'abbaye de Thélème, qui clôt le premier livre de Ra-is est sans contredit un des plus gracieux épisodes du an ; l'imagination du conteur y paroît dans toute sa ri-ne, et, disons-le, dans toute sa pureté ; point de ces ières obscénités, point de ces mots qui font rougir. La vie le, épicurienne et efféminée des Thélémites n'exclut ni les ns domestiques, ni même l'austérité des mœurs ; les reli-x qui suivent la règle de Gargantua sont loin de négliger travaux de l'esprit : « Tant noblement estoyent apprins que nestoyt entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, es-ipre, chanter, jouer dinstrumens harmonieux, parler de inq ou six languaiges, et en yceulx compouser, tant en carme pen oraison solue. » Rabelais se souvenoit des châtimens et des persécutions que les moines de Maillezais lui avoient fait

endurer; le plus grand bonheur des Thélémites consiste dans la liberté entière dont ils jouissent : « Gens liberes, bien nayz, « bien instruictz, conversans en campaignies honnestes, ont « par nature ung instinct et aguillon qui tousjours les poulse à « faitz vertueux, et retire de vice : lequel ilz nommoyent hon- « neur. » On le voit, Molière et La Fontaine ne sont pas les seuls « qui aient pillé Rabelais; certainement le grave auteur de *l'Esprit des lois* a puisé, lui aussi, dans la facétie du curé de Meudon.

L'abbaye des Thélémites instituée *on contraire, de toutes autres,* est tout à la fois un lieu chaste et une demeure fastueuse; on dirait une cour brillante composée d'artistes, de poètes et de gentilshommes; chacun y vit à sa guise, mais une certaine conformité de goût remplace la volonté du maître : les moines du frère Jean portent l'épée; les religieuses sont *belles, bien formees, et bien naturees;* chaque femme a *son devot,* mais ils vivent ensemblent honnètement. Le Rabelais du *Gargantua* croyoit encore à l'honneur des gens *liberes, bien nayz, et bien instruictz;* il y a loin de là au Rabelais du cinquième livre qui ne croyait plus à rien au monde.

Rabelais étoit médecin, mathématicien, astronome, linguiste et théologien; ainsi que le Dante, il semble avoir résumé dans ses écrits les arts, les sciences et toute la civilisation de son temps; que savoit-il, ou pour mieux dire, que demandoit-il à l'architecture? Tel est le double problême que M. Lenormant a résolu avec une rare sagacité. Après avoir jeté un coup d'œil rapide et lumineux sur l'architecture des premières années du XVIe siècle, l'auteur reconstruit l'abbaye de Thélème dans toutes ses parties; il distingue ce qui appartient, dans le manoir des Thélémites, aux idées du XVIe siècle et ce qui appartient en propre au génie ou au caprice de Rabelais. Les deux planches gravées qui terminent le volume de M. Lenormant offrent un tracé exact, où rien n'a été omis; les moindres ornemens indiqués par Rabelais ont été recueillis avec la plus scrupuleuse fidélité, et cette restitution est aussi pure que le permettoit le récit quelque peu vagabond du romancier. C'est là un excellent travail où l'érudition la plus variée s'allie toujours avec une critique fine et de bon goût; la *Restitution de l'abbaye de*

ne causera, nous n'en doutons point, le plus vif plaisir aux
eux amis de Rabelais ; les artistes y puiseront surtout des
s utiles sur cette période de l'histoire architectonique qui
nce en France à Giocondo et finit à Pierre Lescot : épo-
: transition où les lignes souples et gracieuses de l'art flo-
luttoient une dernière fois avec le style gothique destiné
· sous le ciseau de Jean Goujou et de ses disciples.

J. Marie Guichard.

DES

TRAGEDIES DU CURÉ DE MONT-CHAUVET.

Il faut bien que le génie normand soit invinciblement porté aux choses tragiques; car, depuis que les descendans de Hrolf (Rollon) n'exécutent plus de tragédies, les enfans de la Normandie moderne en ont composé un grand nombre. Le plus illustre de ceux de nos poëtes qui ont fait leur cour à Melpomène est assurément *le grand Corneille aux vers duquel pleuroit le grand Condé;* mais Thomas Corneille, son frère, et surtout ses parens Fontenelle et Gilles de Caux crurent à tort que la noblesse du génie tragique étoit, comme celle du monde, une propriété de famille, transmissible par héritage.

Depuis ce quatuor poétique et tragique, nous avons eu bon nombre d'auteurs dramatiques, et parmi eux plusieurs ne sont pas indignes du cothurne qu'ils ont chaussé de l'aveu de Melpomène.

Le sillon qui s'enrichit de céréales propres à faire les délices de l'homme, produit aussi le chardon que l'on abandonne à cet animal méprisé mal à propos, qui jadis eut pourtant sa fête en France; et le noble sol, qui s'enorgueillit avec raison d'avoir enfanté Corneille, s'afflige d'avoir donné le jour au tragique auteur de David et Balthasar.

Avant de parler de ses œuvres dramatiques, nous allons rappeler que ce bon ecclésiastique fut, sans l'avoir voulu, la cause de la rupture de Jean-Jacques Rousseau avec la société du baron d'Holbach. Dans sa piquante, mais trop volumineuse correspondance, le baron de Grimm parle du curé de Mont-Chauvet et de l'algarade de Rousseau. Comme l'entrevue dont il est question eut lieu chez d'Holbach, laissons celui-ci nous en entretenir: « Rousseau, dit-il, dînoit chez moi avec plusieurs gens de

res, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé Raynal et curé qui, après le dîner, nous lut une tragédie de sa façon. : étoit précédée d'un discours sur les compositions théâtrales, t voici la substance (il distinguoit la comédie et la tragédie :ette manière) : « Dans la comédie, disoit-il, il s'agit d'un ma-age, et dans la tragédie d'un meurtre. Toute l'intrigue, dans une et dans l'autre, roule sur cette péripétie : Epousera-t-on ? 'épousera-t-on pas ? Tuera-t-on ? Ne tuera-t-on pas ? — On pousera, on tuera ; voilà le premier acte. — On n'épousera as, on ne tuera pas, voilà le second acte. — Un nouveau ıoyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième cte. — Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et ıu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lasse, ın épouse et l'on tue : c'est le dernier acte. »

« Nous trouvâmes cette poétique si originale, qu'il nous fut possible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur. ıvouerai même que, moitié riant, moitié gravement, je per-lai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avoit pas dit le mot, n'a-it pas souri un instant, n'avoit pas remué de son fauteuil. ıut à coup il se lève comme un furieux, et, s'élançant vers le ré, il prend son manuscrit, le jette à terre et dit à l'auteur ef-ıyé : « Votre pièce ne vaut rien ; votre discours est une ex-travagance; tous ces messieurs se moquent de vous ; sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village. » Le curé se lève ors, non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre n trop sincère avertisseur, et des injures il auroit passé aux ıps et au *meurtre tragique*, si nous ne les avions séparés. ousseau sortit... Diderot, Grimm et moi, nous avons tenté ıisement de le ramener... »

Nous avons nommé les deux tragédies-ridicules du pasteur ın endurant des ouailles de la paroisse de Mont-Chauvet, qui t de la première, chez le baron d'Holbach, une si malencon-euse lecture ; et c'étoit certes bien assez pour n'être pas tenté 'en entendre une du Balthasar : faisons maintenant connoître le om du coupable : il s'appeloit Petit ; il étoit curé de la commune e Mont-Chauvet, située dans le même arrondissement où voit chanté si bien le joyeux foulon des Vaux de Vire.

Malheureusement l'abbé Petit ne se borna pas à composer

les tragédies de *David et Bethsabée*, et de *Balthasar*, d'après les principes littéraires qu'il s'étoit faits ; on n'en fut pas quitte pour la lecture qu'il fit subir de la première : il s'aventura jusqu'à faire gémir la presse sur ces deux drames, que du moins on put se dispenser d'acheter et de lire.

Fréron, qui avoit le courage de s'acharner sur les chefs-d'œuvre de Voltaire, eut le courage non moins merveilleux de lire la tragédie du curé Petit ; il en donna même un extrait dans l'*Année Littéraire* du mois d'Auguste 1754 (p. 307 à 313); certes il n'eût pas accordé tant de place à Mérope.

Quoi qu'il en soit, comme les plus courtes folies sont toujours les meilleures, et pour prouver que nous avons envie de *savoir écrire*, *sachons nous borner* (afin de mettre à portée de juger le savoir-faire du Sophocle de Mont-Chauvet) à dire que, s'il fait descendre l'humilité jusqu'à faire rimer *angoisse* avec *tristesse*, il porte en revanche l'audace jusqu'à s'affranchir des lois de la césure dans le vers suivant, si vers y a :

> Que ferois-tu ? l'enle-ver ? Ah ! qu'oses-tu dire ?

Dans cette autre ligne rimée, qu'on ne sauroit non plus décemment appeler un vers, on ne remarquera ni humilité, ni audace, mais une exclamation que l'auteur n'eût pas faite s'il se fût rappelé le second commandement de son catéchisme :

> Quatre rois, vive Dieu ! ci-devant mes amis.

Après avoir, en 1754, publié son *David et Bethsabée*, le bon abbé ne tarda pas plus d'un an à desserrer son *Balthasar*, autre production d'un tragique propre à faire pouffer de rire.

Sic se ridendum dat derisoribus orbis.

Comme on peut le remarquer, les sujets traités, ou plutôt mal traités par le curé de Mont-Chauvet, étoient plus édifians que son style poétique. Par malheur, Gilbert n'avoit pas encore dit à ceux qui, au lieu de *se tuer à rimer*, devroient *écrire en prose* :

> Un vers coûte à polir, et le travail nous pèse;
> Mais en prose du moins on est sot à son aise.

Il est vrai que notre indocile ecclésiastique n'eût pas profité de cet avis, puisqu'il ne s'étoit pas rendu à l'évidence des raisons de Jean-Jacques Rousseau. LOUIS DU BOIS.

Mélanges.

LETTRES DE L'ABBÉ SICARD

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR ET DU CONSEIL D'ÉTAT.

Paris, 9 septembre 1808.

Vous n'avez pas ignoré, Monsieur, que j'ai obtenu de Sa Majesté l'insigne faveur de lui dédier un de mes derniers ouvrages: *La Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets de naissance*. J'en ai parlé à Sa Majesté le jour où elle voulut bien m'accorder la grâce d'un entretien particulier. L'ouvrage n'était pas encore relié. Depuis qu'il l'est, j'ai voulu le lui offrir moi-même, et l'on m'a dit qu'il fallait en obtenir la permission, en la faisant demander par un chambellan de service. J'ai demandé cette permission une première fois, sans recevoir de réponse. Je l'ai demandée une seconde; je n'ai pas été plus heureux.

Comme je suis jaloux que Sa Majesté reçoive et connaisse mon travail, et que son amour pour les lettres vous procure souvent sans doute le bonheur de la voir dans sa bibliothèque, permettez que je vous prie de lui présenter, en mon nom, l'ouvrage qui lui est particulièrement dédié (1). Sa Majesté ne sera

(1) On trouvoit en tête de cet exemplaire l'hommage suivant :

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

Sire,

Votre Majesté a bien voulu souffrir que le directeur d'une des plus intéressantes institutions de son vaste Empire eût l'honneur de mettre à ses

rable à épuiser, en très peu de tem-
cune à 2,500 exemplaires, des déc
donne l'occasion de faire l'instruc

J'ai encore parlé à Sa Majesté
tion de cette classe infortunée mo
lui ai dit que j'ai réduit en système
maître n'a inventé que quelques
quence, pour que Sa Majesté fût i
maître et le disciple, je lui ai de
frir l'ouvrage du célèbre abbé
juste que le souverain, qui proté
des plus touchans ornemens de so
bienveillance vraiment paternel
est confiée, connaisse le point d
découverte, le point où l'inven
faits le successeur et le point d'a

pieds l'hommage d'un travail qui doit
ple, devenu la conquête de votre bien
de votre courage et de votre sagesse. I
vos auspices, vous assurez, Sire, à ce
à celle de votre gloire. Cette insigne
et à celle des sourds-muets, mes enfa
qu'impose à l'admiration universelle,
autant de prodiges.

Je suis avec respect,

Ces ouvrages, Monsieur, sont donc ce que j'ai fait pour l'avancement de la science grammaticale, et pour fixer à jamais l'art d'instruire les sourds-muets.

Je serai plus que payé de mes travaux, si quelquefois Sa Majesté, dans les momens où elle va se délasser dans la société des illustres morts confiés à votre garde, daigne jeter un coup d'œil sur les essais d'un homme qui consacre tous les momens de sa vie à perfectionner une découverte dont le but principal est de rendre à la religion et à la société, et par conséquent à Sa Majesté, une foule d'individus qui, sans l'instruction que je leur donne, seraient perdus pour elle.

En envoyant mes ouvrages à Sa Majesté, je sens que j'ai envoyé mon jugement. C'est son suffrage que j'ambitionne, et si je l'obtiens, que m'importe le jugement de mes ennemis! J'ambitionne aussi le vôtre, Monsieur, et si je l'obtiens, ce serait un préjugé bien favorable pour ma première ambition.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma haute estime et celui de ma vive reconnaissance,

L'abbé Sicard.

Paris, 10 septembre 1808.

Je vous envoie, Monsieur, l'ouvrage de M. l'abbé de l'Epée, qui devait vous être remis avec les miens. Je l'annonçai à Sa Majesté en détruisant les mauvaises impressions qu'on avait cherché à lui donner sur mon compte.

L'Empereur fut assez bon pour me faire la paternelle révélation de ce qu'on lui avait dit; on avait voulu lui persuader que je n'ai rien inventé dans l'art que je professe, que l'abbé de l'Epée avait tout trouvé, tout fixé. On avait ajouté que je n'avais formé qu'un seul élève, que j'avais mécaniquement dressé à faire quelques tours de force. Sa Majesté n'a pas dit ces mots-là, mais il m'a été facile de découvrir qu'on avait dit ces choses. Je serai pleinement justifié si vous êtes assez bon pour lire l'introduction de ma *Théorie des signes*, si vous parcourez le travail de mon illustre maître, et si vous avez le temps de parcourir quelques chapitres de mon *Cours d'instruction*, entre autres

dans votre collection.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma plus haut dévouement particulier avec lequel j'ai l'honneur

L'abbé

Avant de mettre sous les yeux de l'Empereur, suivai l'abbé Sicard, la *Théorie des signes*, les *Élémens de la Gra* et l'ouvrage de l'abbé de l'Épée, M. Barbier adressa, en E léon, un rapport détaillé sur ces trois ouvrages, lorsque se ral était à Aranda de Duro.

(Extrait des *Souvenirs du Bibliothécaire de*

PREDICATORIANA,

Par C. Philomneste. Dijon, 1841, in-8°, xxiv et 444 pages.

Tout bibliophile sait quel est le savant et fécond auteur ca-
ié sous ce masque renouvelé des Grecs et comprendra facile-
ent combien ce livre doit être curieux et amusant; nous le
ecommandons sans crainte aux lecteurs que les ouvrages trop
raves fatiguent, que le roman dégoûte, que l'éternelle polémi-
ue des partis fait bâiller et qui veulent de la réalité, pourvu
u'elle soit piquante.

Nous n'essaierons pas de donner une analyse du *Prédicato-
iana* ou de le faire connoître par quelques extraits; nous pré-
érons mentionner quelques recueils assez bizarres de sermons
chappés sans doute à l'attention de M. Peignot, car il n'en
lit pas un mot. Il n'est donné à personne d'avoir tout lu, tout
u, tout su. Justement nous avons sous la main un gros volume
le sermons du jésuite Gazet sur Adam et Ève, imprimés à Paris
n 1616, et vous allez convenir que ce serait dommage que de
s condamner à un éternel oubli.

Le Révérend Père commence par donner du paradis terres-
re une minutieuse description : on jurerait qu'il l'a vu, de ses
ropres yeux vu, ce qu'on appelle vu. Il prouve savamment
ue ce n'est point au ciel qu'Enoch et Elie ont été enlevés; ils
nt été transportés au paradis terrestre, lequel subsiste encore
out aussi beau, tout aussi frais que jamais; il est vrai qu'on ne
it pas bien où. Ce prédicateur explique ensuite que les époux
oivent être assortis. « Ie les souhaitte semblables en hauteur et
stature de corps; ie les voudrois semblables en aage ou à peu
près, car Galien dit que s'ils sont tels, ils auront incontinent
lignée. » Il s'étend beaucoup sur le dialogue entre le serpent
Eve. « Elle se laissa piper par le diable, et plusieurs de nous
aussi auxquels il fait entendre que vessies sont lanternes, que

« d'Amazone, » de plus « la faulme de figuier
« priété et vertu naturelle pour mortifier le ch
« ester le démangement de la chair. » Il trace e
toire de la nudité, qui s'écarte tout-à-fait du to
Après avoir raconté l'historiette si connue de
femme du roi Candaule (1), après avoir parlé
courtisanes romaines (2) et de Flora qu'il rinte
en tain sans aucune réticence, après avoir dit
bon roi Charles IX fut scandalisé de voir une d
en plein midi dans la Seine, ayant pour tout cos
cheveux, il arrive à la secte des Adamistes : « on
« des nopces où le marié et la mariée n'auoyen
« uertures que des feuilles des arbres. En Hol
« belle ieune fille ministresse se présenta un jou
« public pour faire quelque harangue, et comme
« ietter une cappe à l'Espagnole pour la couuri
« disant : Ie n'ay pas affaire d'autre habit qu
« Christ, mon espoux, m'a donné. — En 1530,
« Russie, sept marchands menèrent sept gar
« parmi les rues, mais la iustice du lieu leur m
« collet et les condamna à estre eux-mêmes fou
« par les carrefours, puis bannis. » Tout cela
pleine église et trouvé très édifiant. Peut-être
jugerait-on autrement.

Ailleurs le père Gazet déplore à quel point, depuis la faute d'Eve, les femmes sont exposées aux fausses couches ou avortemens, « Hélas! il ne faut que s'asseoir sur une pierre trop « froide, se laver ès bains trop chauds, tousser, bâiller ou esternuer fort, humer la fumée d'une chandelle esteinte, crier un « peu trop haut, presser trop fort son corset ou charger trop « son vertugadin. »

Terminons en citant une anecdote que M. Peignot n'a point rapportée et que nous trouvons dans les *Pensées, remarques et observations* de Voltaire (Paris, Barba, 1809) : Un curé, que ses paroissiens avaient volé, disait dans son prône : Allez, Jésus-Christ a été bien sot de mourir pour des canailles comme vous.

Un autre jour je ferai quelques emprunts à de poudreux sermonnaires ; M. Peignot paroît ne pas les avoir feuilletés ; j'en conclus que depuis deux cents ans personne ne les a lus, si ce n'est moi ; c'est un petit avantage que, sans doute, l'on ne m'enviera point. G. B.

CORRECTIONS TYPOGRAPHIQUES.

Autant qu'il m'en souvient, le lyrique Le Brun n'étoit pas d'un naturel endurant. Il se plaignoit avec plus ou moins de raison d'un imprimeur qui lui avoit estropié

Trois vers dans un quatrain.

C'étoit beaucoup assurément si la plainte étoit fondée.

On assure que Robert Estienne exposoit devant sa maison les épreuves des ouvrages importans dont l'impression se faisoit dans ses ateliers, et qu'il récompensoit les personnes qui lui présentoient des corrections incontestables. C'était un moyen d'arriver de plus près à cette perfection qu'il n'est guère possible d'atteindre. Au reste, il faut avoir fait gémir la presse pour apprécier la désolation amère et durable qui naît à l'aspect d'une faute échappée à l'œil et à l'attention des correcteurs. M. Crapelet qui, en 1837, nous a prouvé de nouveau (*Etudes sur la Typographie*) qu'il est digne

D'écrire avec succès dans l'art dont il est maître,

raconte dans ce savant et curieux ouvrage une anecdote qui justifie ce que je viens d'avancer. « Je n'oublierai jamais, dit-il page 233, l'état d'agitation dans lequel je vis un jour mon père, Charles Crapelet, tenant une *bonne feuille* dans ses mains, pâle, tremblant, froissant par un mouvement convulsif cette feuille entre ses doigts. Il venoit d'apercevoir le mot Pénélope imprimé Pélénope, et c'était dans la première feuille d'un Télémaque, l'un des premiers livres de bibliothèque qu'il imprimoit... Et cette feuille avoit été lue trois fois avant de passer sous ses yeux, et il l'avoit lue et relue encore.. Cette faute l'atterra. Peu s'en fallut que de ce jour il ne renonçât à l'imprimerie. » Ce qui, quoi qu'en dise modestement son fils, eût été un grand malheur, qui nous eût privés non seulement de plusieurs excellentes éditions, mais aussi sans doute des beaux travaux soit typographiques, soit littéraires et historiques, de l'auteur des *Etudes sur la Typographie*.

Malgré leurs plaintes, il est hors de doute que plusieurs auteurs doivent s'attribuer les erreurs de typographie, ou même les fautes orthographiques qui déparent quelques ouvrages. Qui croiroit que Voltaire, qui a si soigneusement corrigé son admirable Henriade, y ait laissé subsister une faute d'orthographe qu'il étoit facile d'éviter et qu'il auroit corrigée s'il l'avoit remarquée ? Il dit dans le septième chant de ce poëme (vers 307):

> Retranche*s*, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi
> Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi !

Il est évident que *retranche*, étant à l'impératif, doit être écrit sans *s*, et qu'alors le vers auroit été incomplet; mais qu'on pouvoit aisément dire :

> Retranche, Dieu puissant.....

Le célèbre Pierre Didot, qui apporta à sa première publication de petits stéréotypes (*le Virgile* in-18) tant de soins et d'exactitude, ne put toutefois la donner tout-à-fait irréprochable. Dans la dixième Eglogue il oublia un mot qui mutila un vers (le mot *illum*); il imprima :

> Illum etiam lauri, etiam flevêre myricæ;

Il fallait :

> Illum etiam lauri, illum etiam flevêre myricæ.

ıget de Lisle qui, à Strasbourg, le jour de la proclamation ;uerre (en mai 1792), composa ce Chant des Combats au- dans le mois d'Auguste suivant, les Parisiens donnèrent le e *Marseillaise*, parce que les fédérés de Marseille le chan- : sur leurs places publiques, Rouget de Lisle ne s'étoit pas ı, dans l'enthousiasme de cette brillante improvisation, faute de versification qui s'est reproduite dans presque les éditions de son meilleur ouvrage. Il terminoit son in- on à la liberté par ces deux vers :

Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire !

te triphtongue *oient* ne se tolérant pour les vers que dans ɔe *soient*, Rouget de Lisle fit la correction suivante, qui a urs l'avantage de donner plus de mouvement à sa pensée :

Dans tes ennemis expirans
Vois ton triomphe et notre gloire !

ıme Le Brun, notre illustre Béranger n'a pas échappé aux ı typographiques. Croiroit-on qu'on lit, dans les nom- s réimpressions de ses poëmes, toujours la même faute 'avoit pas commise lui dans les copies autographes de son is de Carabas :

Aumôniers, châtelains,
Vassaux, vavasseurs et vilains !....

imprimeurs n'ont cessé de défigurer en vavassaux (mot e qui ne signifie rien) les vavasseurs qui, comme on sait, : des arrière-vassaux de noblesse inférieure, ou plus ré- ɜnt des sergens ou huissiers attachés aux vavassories.

ıom de la langue et de la poésie, nous prenons humble- a liberté grande de supplier messieurs les successeurs de aberg dont on vient de célébrer une belle fête, de veiller se de telles incorrections ne se reproduisent pas. Notre sera d'autant mieux entendue et exaucée que jamais la aphie parisienne ne compta plus d'hommes illustres et ne de plus beaux ouvrages qu'à l'époque heureuse où nous

Louis du Bois.

(Suite des notes curieuses et intéressantes d'un amateur.)

La Magdeleine au désert de la Sainte Baume, p
de Saint Louis. Lyon, 1694, in-12. 214

Ce poëme ridicule a plus d'une fois attiré l'a
bliographes. Voici quelques passages que n
comme n'étant pas transcrits ailleurs. L'auteur
de Madeleine ; il décrit :

« Et les eaux de ses feux, et les feux de ses ea

Charmante antithèse à laquelle il ajoute spi

« Aussi bien tant de pleurs dont elle est si pe
Font juger que ses yeux n'ont ni bond, ni di
Tout verse pour éteindre un tel embrasement,
Et ce beau pot à feu fait tout le lavement. »

Aussitôt que Madeleine a reçu le coup de la
agir ; elle

« Verse, renverse, abbat, brûle, brise, défait.
Parfums, glaces, tableaux, poulets, tables,
Céruses, vermeillons, tavayoles, toilette,
Fard, pommades, onguents, bijoux, gands, c

Cette énumération remplit encore douze ve
nitente :

indiquons une description du lever de l'aurore ; il n'y a rien pareil dans Virgile ou le Tasse :

« Mon cœur tressaillait d'aise à l'aspect qui le touche,
Admirant cette fille au sortir de sa couche,
Dans son dos habillé de rouge cramoisi,
Ou de jaune doré que son père a choisi,
Avec sa coëffe d'or et sa jupe éclatante,
Après avoir tenu tout le monde en attente. »

Le bon père donne aux joueurs le conseil de se fouetter ; nous disons qu'ils profitent de cet avis.

« Renoncez à carreaux, à fleurs, à cœurs, à piques,
Suivant de point en point ces deux suivans distiques :
Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entends qui se fait sans caquet,
J'entends que vous preniez parfois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine. »

L'auteur de ce chef-d'œuvre nous apprend qu'il y a travaillé deux fois neuf mois ; il existe sur son compte une notice assez piquante de l'abbé Jolard en forme de lettre adressée au marquis d'Aubais ; elle est en tête de l'édition de l'*Eliade* qu'a publiée à Aix, en 1827, in-8, le libraire Pontier.

Madeleine porte malheur aux poëtes qui veulent la chanter. En 1617, on imprima à Tournay une épopée qui porte son nom, due à la plume d'un capucin, le frère Remi de Beauvais, et tout aussi extravagante que l'œuvre du père Pierre de Saint Louis. Les bibliophiles recherchent avidement ce bouquin rare et destiné sans doute à ne point être réimprimé. On a vu de beaux exemplaires se payer 25 fr. 50 c., vente Bedoyère, n. 620, et même 62 fr. 50 c., vente Pixérécourt, 725.

On peut citer, pour essayer de compléter la bibliographie de Madeleine :

Durant, *la Magdaliade*, Tours, 1622, in-8 ; poëme pitoyable en cinq chants ; c'est cinq de trop.

G. B. Andreini, *la Maddalena lasciva e penitente, azzione dramatica*. Milano, 1652, in-8.

J. Balini, *vita et de gestis divæ Magdalenæ, heroico carmine*..... Parisiis, 1601, in-8 ; l'auteur de ce poëme se

donna la peine de le faire passer en françois, et il fit paroître sa version à Paris en 1607. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'écrivains qui se rendent à eux-mêmes le service de se traduire.

Ce seroit prendre une peine inutile qu'indiquer tout au long les titres des divers ouvrages qu'au XVIIe siècle J. Desmarets, N. Le Digne, César de Nostredame, François d'Arbaud, mademoiselle Pascal, Louis le Laboureur et d'autres encore consacrèrent à la Madeleine; tous ces gens-là crurent avoir écrit en vers, mais l'on se trompe souvent.

N. Susii. Opuscula litteraria. Antuerpiæ, 1620, in-8.

Nous accorderons trois lignes à ce volume, parce qu'au milieu de vers latins qu'on ne lit plus, il renferme un traité qui paroît avoir échappé au fécond et savant auteur des *Recherches critiques sur la personne de Jésus-Christ et de Marie* (G. Peignot); cette dissertation occupe les pag. 149-179; elle a pour titre : *De pulchritudine B. Mariæ Virginis disceptatio quodlibetica.* Susius se déclare formellement pour la beauté de Marie; il peut s'appuyer de l'autorité d'Albert-le-Grand, lequel a dit : *Habuit Maria summum et perfectissimum in pulchritudine.* Il montre, d'après Nicéphore, saint Epiphane, et autres docteurs, qu'elle étoit fort brune (*color tritueus sive subfuceus.*)

G. B.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 14. — JUIN 1841.

ALOUETTE (FR. DE L'). Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés : leur charge, vocation, rang et degré ; des marques, généalogies et diverses especes d'iceus ; de l'Origine des fiefs et des armoiries ; avec une histoire et description généalogique de la très ancienne maison de Couci et de ses alliances. *Paris, Guill. de La Noue*, 1577, in-4, vélin. *Bon ex.* . 15—»

ANSELME (DE SAINTE-MARIE). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, etc., etc. (continuée par Hon. Caille, augmentée et publiée par les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien). *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol., v., gr. 175—»

Exemplaire avec quelques additions manuscrites sur papier à part et les cartons. — Plusieurs blasons ont été coloriés. — Il y a quelques taches de mouillure.

AUBAIS ET MENARD (D'). Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, principalement dans le XVIe siècle, avec des notes historiques et géographiques (publiées par le marquis d'Aubais et Menard). *Paris, Chaubert et Hérissant*, 1759, 3 vol. in-4, v. m. 28—»

Voyez sur cet intéressant ouvrage la notice insérée dans le N° 13 du Bulletin. Mars 1837.

contient des faits partic

BARBEYRAC. Voyez Du

996 BENDIER (C.). La Vie
tin, apôtre et patro
1767, in-12. . . .

997 BOSQUET (G.). Histoir
bles advenus en la
de latin en françois.
12, v. br. *Fort rare.*

998 BOUCHET. Les Annale
fol. *Bel exempl.*

Cette édition contien
d'autres pièces relative
portraits. Voyez le N

999 CANISIUS (HENR.). A
qua monumenta a
dam nunquam edi
in-4, m. r., fil., tr

Ce bel exemplaire,
tière de plusieurs in-
1000 pages. — La mati
comprendre toute l'in

CERVANTES SAAVEDRA (MIG. DE). El Ingenioso hidalgo don Quichotte de la Mancha. Nueva edicion corregida por la real academia espanola. *Madrid, Ibarra*, 1780, 4 vol., gr. in-4, fig. avant la lettre, v., gr. fil, tr. d., mélangée de couleurs, rel. du pays. *Bel ex.* 120—»

L'un des plus beaux livres publiés en Espagne.

CICERONIS OPERA, cum delectu commentariorum, studio Jos. Oliveti. *Parisiis, Coignard et Guérin*, 1740-42, 9 vol. gr. in-4, très bien rel. en v. *Bel ex.* 150—»

COLONIA (DOMINIQUE DE), Jésuite. Antiquitez profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularitez remarquables, et des notes. *Paris, L. Pascal*, 1701, in-4, fig.. . . . . 9—»

Autre édition, petit in-12, v. br. fig. . . . . 6—»

COMMELYN. Histoire de la vie et actes mémorables de Frédéric-Henry de Nassau prince d'Orange, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, translatée du flamand en françois. *Amsterdum*, 1686, in-fol., v. br. . . . . 18—»

CORNEIO (P.). Bref discovrs et véritable des choses plvs notables arriuees au siege mémorable de la renommee ville de Paris, et defence d'icelle par le duc de Nemours, contre le roy de Navarre. *Imprimee à Paris*, 1590, petit in-8, demi-rel, dos de v. . . 18—»

Pièce rare et curieuse, de l'édition originale. La réimpression tirée à 30 exemplaires. . . . . 3—»

COVSTVMES (LES) dv bas et havt pays d'Avvergne, et les procès-verbavx av long faicts par Ant. Duprat, président à la cour de parlement; avgmentées d'une table alphabétique des coustumes locales des lieux qui se régissent par le droit escrit ou par la coustume. Plus les réglemens de la justice et la texte des expéditions. *Clairmont*, 1627, petit in-8, v. gr., 3 parties, 1 vol. . . . . 12—»

bles de France. *Paris,*
Bel exempl. . . . .

L'Abrégé de cet ouvrage e

1009 **De Vérité.** Histoire du
treuil et de la ville d'
leurs hommes dignes d
2 tom., 1 vol. in-12, d

On a joint à cet exempla
siècle, relatives à la ville d

1010 **Discours** ample et très
mémorables faitz aue
en l'armée commandé
Guyse, qu'en celle des
duc de Bouillon, en
françois à la royne d'A
la Chastre). 1588, petit

1011 **Doublet (F.-Jacques).** H
Denys en France cont
les fondations, privilég
les tombeaux et épitaph
France, et autres signa
uent jusques à présent

par J. Dumont et J. Rousset. *Amsterdam,* 1726, 8 vol. in-fol. en 16 parties. —— Histoire des anciens traités jusqu'à Charlemagne. *Amsterdam,* 1739, 2 vol. in-fol. —— Supplément au corps diplomatique, avec le cérémonial diplomatique des cours de l'Europe. *Amsterdam,* 1739, 5 vol. in-fol. —— Histoire des traités de paix du XVIe siècle (par J.-Y. de Saint-Prest). *Amsterdam,* 1725, 2 vol. in-fol., vél. —— Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug. *La Haye,* 1724, 4 vol. in-fol. —— Table générale, in-fol. . . . . 550—»

Exemplaire en grand papier.
30 volumes in-folio, rel. de Hollande.

3 **Dumoustier.** Essai sur l'histoire de la ville de Chinon. *Chinon,* 1809, in-12, br., avec le plan de la ville. . . . . 4—»

1 **Dupuy.** Traittez concernant l'Histoire de France; sçavoir : la condamnation des templiers avec quelques actes ; l'histoire dv schisme, les papes tenans le siege en Avignon, et quelqves procez criminels (celui de Jean II, duc d'Alençon, 1458 et 1474 ; de Charles, duc de Bourbon, connestable de France et de ses complices, 1522 ; d'Ovdart du Biez, mareschal de France; et de Jacques de Coucy, seigneur de Veruin, 1549). *Paris, Mat. Dupuis,* 1654, in-4, vélin. 9—»

Floquet (J.-A.), architecte hydraulique. Canal de Provence, ou canal d'Aix et de Marseille. Son utilité, sa possibilité, sa nature ; avantages qui en reviendront ; moyens employés pour en accélérer la réussite. Réponse aux principales difficultés qui ont été proposées contre son exécution. *Paris,* 1750, in-8, avec une carte, v. m., fil., tr. d. . . . . 4—»

Godefroy (Théodore). Le cérémonial de France, ou description des cérémonies, rangs et séances obser-

1017 Grævius. Thesaurus antiquitatum græcaru
narum, 35 vol. in-fol., fig., *scilicet :*

Thesaurus græcarum antiquitatum, c
Jac. Gronovio. *Lugd. Bat.*, 1697-1702, 1

Thesaurus antiquitatum romanarum,
J.-G. Grævio. *Traj. ad Rhenum*, 1694, 1

Novus Thesaurus antiquitatum roman
gestus ab Alb. H. de Sallengre. *Hagæ-C*
3 vol.

Utriusque Thesauri antiquitatum græc
manarum nova supplementa à Jo. Poleni
1737, 5 vol.

Lexicon antiquitatum romanarum, auc
tisco. *Leovardiæ*, 1713, 2 vol.

Ces 35 vol. sont reliés en v. m. unifor
exempl. . . . . . .

Gregori (Gio. Carlo). *Vide* Cirnæus.

Gronovius (Jac.). *Vide* Grævius.

1018 Histoire de France. Diverses brochures
Trésor de l'abbaye de Saint-Denis, 1749.

Pépin-le-Bref et le pape Zacharie, par l'abbé Guillon, 1817. — Lettre macédoinique sur l'origine de Robert-le-Fort, 1837, etc. . . . . 10—»

9 Histoire de Paris. Sept volumes et brochures, dont : Relation du siége de Paris contre Henri de Bourbon, 1834, in-8. — Mémoire sur la police et la juridiction des bâtimens à Paris, par Amyot, 1829. — Notice sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes, (par Dussommerard), 1834. — Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris, par Rondonneau de La Motte, 1787, etc. . . . . 9—»

0 Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de 1701-1793. *Paris, impr. royale*, 1717-1809, 50 vol, in-4. — Tableau général des ouvrages contenus dans ce recueil, par de l'Averdy. *Paris*, 1791, in-4. — Les 51 vol. v. uniforme. *Bel exempl.* . . . . . 550—»

1 Histoire littéraire de la France (par D. Rivet, D. Taillandier, Daunou, Pastoret et autres). *Paris*, 1733 et suiv., 19 vol. in-4, mar. r., fil., tr. d. *Bel exemplaire*. . . . . 500—»

Les 12 premiers vol. ancienne rel., et les tom. 13 à 19 parfaitement reliés uniformément.

2 Historia aliquot nostri sœculi martyrum (Angliæ) cùm pia tum lectu jucunda, nunc denuo typis excusa. *Burgis*, 1583, in-8, vélin. . . . . 12—»

3 Hospingius (Théod.). De Insignium, sive armorum prisco et novo jure tractatvs jvridico-historico-philologicus : in quo dignitatis militiæ gentis, pontificalia, imperialia, regia, etc., comitum, baronum, civitatum imperialium, etc., insignia, horum que appellationes variæ, descriptiones, genera, etc. ; ex sacro bibliorum codice, jure canonico, etc., summo studio

et labore eruuntur, discutiuntur et enodantur. *Noribergæ, Wolgang*, 1642, in-fol. v. ant., *aux armes de de Thou. Bel exempl.* . . . . . —»

Cet ouvrage, dont nous abrégeons le plus possible le titre, contient une foule de traités sur la jurisprudence des armoiries, leurs descriptions, origines, causes, la manière de les conférer, de les acquérir, sur les marques de noblesse chez les anciens, etc.; toutes les dissertations sont appuyées de citations prises dans les meilleurs auteurs. — C'est un livre des plus intéressans pour ceux qui s'occupent de généalogie et d'art héraldique.

1024 **Hozier (d') père et d'Hozier de Sérigny fils.** Armorial général de France. *Paris*, 1733-1768, 10 vol. in-fol. fig. *Exempl. tout neuf.* . . . . . —»

1025 **Joinville (Jean sire de).** Histoire de Saint-Lovys, neuvième du nom, roy de France, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les établissemens de saint Lovys, le conseil de Pierre de Fontaines et plusieurs autres pièces tirées des manuscrits par Ch. Dufresne, sieur du Cange. *Paris, Cramoisy*, 1668, in-fol., portrait, v. br. . . 45—»

Edition la plus recherchée et qui devient de plus en plus rare.

1026 **Le Brasseur.** Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux, où l'on voit tout ce qui s'est passé depuis la fondation de la monarchie, tant par rapport aux rois de France qu'aux anciens ducs de Normandie et aux rois d'Angleterre. *Paris, Fr. Barrois*, 1722, in-4, mar. r., fil., tr. d., *aux armes. Bel exempl.* . 25—»

Autre exemplaire en v. f., fil. . . . . 14—»

Le Fevre de Saint-Marc. *Voy.* Rivet (dom). —»

1027 **Le Sage.** Gilblas de Santillane, précédé d'une notice historique et littéraire, par M. Patin. *Paris, Werdet et Lequien fils*, 1829, 4 vol. in-32, fig. avant la lettre, mar. citr., dent., tr. d. . . . . 20—»

Exemplaire sur papier de chine.

3 **Lescornay** (**Jacques de**). Mémoires de la ville de Dourdan. *Paris, B. Martin,* 1624, pet. in-8, vél. . 9—»

9 **Massillon**. Œuvres complètes. *Paris,* 1821, 15 vol. in-8, pap. vél., v. bl., fers à froid, tr. d. *Bel exempl. relié par Thouvenin.* . . . . . 85—»

Menard. *Voy.* Aubais (d') et Menard.

) **Menestrier** (**Cl.-Fr.**). Eloge historique de la ville de Lyon, et sa grandeur consulaire sous les Romains et sous nos rois. *Lyon, Coral,* 1669, in-4, v. b. 15—»

Cet ouvrage contient, outre l'histoire de la ville, les noms des familles nobles du Lyonnois, avec leurs armes et blasons.

1 **Montfaucon** (**don Bern. de**). L'antiquité expliquée (en françois et en latin), et représentée en figures. *Paris,* 1729, 5 tom. en 10 vol. in-fol. — Supplément. *Paris,* 1724, 5 vol. in-fol. à fig. — Les 15 vol. en *grand papier,* rel. en v. m. uniforme. . . . . 280—»

? ——— Les monumens de la monarchie françoise, avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées (en latin et en françois). *Paris,* 1729-33, 5 vol. in-fol., fig., v. gr. *Bel exemplaire* en gr. pap. . . . . 425—»

Olivetus (**Jos.**). *Vide* Ciceronis opera.

1 **Pasquier** (**Estienne**). Les recherches de la France, édition augmentée de plusieurs beaux passages et de dix chapitres. *Paris, Sonnius,* 1617, in-4, vél. 10—»

Edition où se trouve un portrait d'Estienne Pasquier, gravé par Th. de Ceu.

Peletier (**Jaques**) **du Mans**. Œuvres poétiques intitulez : Louanges avec quelques autres écriz du même auteur encores non publiez. *Paris, Rob. Coulombel, à l'anseigne d'Alde,* 1581, in-4, vélin. *Bel ex.* 36—»

Edition rare.

1619, 1 vol. pet. in-8,

Ouvrage peu connu.

1036 Pfeffel. Nouvel abrégé
et du droit public d
1776, 2 vol. in-4, v. j.

Polenus (Jo.). *Vide* Gra

1037 Pontus Heuterus Delr
historia; in qua ejus
mina, flumina, fontes,
Antuerpiæ, 1605, in-4,

1038 Popelliniere (de la). I
casion, de celui des a
nouuelles. *Paris, Th. P*
mouillé. . . . .

1039 Portraits (53) des gran
Jean de Hierusalem, a
faits plus mémorables,
de v. f. . . . .

Raynouard. Choix des poésies originales des troubadours, précédé de Preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane ; de Recherches sur l'origine et la formation de cette langue et des élémens de sa grammaire avant l'an 1000 ; de la Grammaire de la langue des troubadours, les cours d'amour, etc., etc. *Paris, F. Didot*, 1816, 6 vol. in-8, belle rel., *devenu rare*. . . . . 156—»

Broché, le même prix.

Recherches sur les fleurs de lis, et sur les villes, les maisons et les familles qui portent des fleurs de lis dans leurs armes, par le président de N..., membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, in-fol., demi-rel. . . . . 48—»

Curieux MANUSCRIT inédit de 372 pages.

Recueil de diverses Poésies (latines et françoises) sur le trespas de Henry le Grand et sur le sacre de Louis XIII. Dédié à la royne, mère du roy, par G. du Peyrat. *Paris. Rob. Etienne*, 1611, in-4, demi-rel. dos de mar. r. . . . . 12—»

Avec un très beau portrait de Catherine de Médicis, gravé en pied.

Relation du siége de Metz en 1444, par Charles VII et René d'Anjou, publiée sur les documens originaux par MM. de Saulcy et Huguenin aîné. *Metz, L. Troubat*, 1835, gr. in-8, cartes et fig. br. . . . 6—»

5 **Rivet** (dom), Bénédictin. Nécrologe de l'abbaïe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, qui contient les éloges historiques des fondateurs et bienfaiteurs de ce monastère, et des autres personnes de distinction qui l'ont obligé, honoré par la profession monastique, etc. *Amst.*, 1723. — Supplément par Le Fèvre de Saint-Marc. 1735, 2 vol. in-4, v. br. 25— »

Rousset (J.). Voyez Dumont, Corps diplomatique.

1046 **Saint-Aubin (Jean de).** Histoire Esclésiastique de la ville de Lyon, ancienne et moderne. *Lyon, Coral,* 1666, in-fol., vélin. . . . . 24—»

Saint-Prest (J.-Y.). Voyez Dumont, Corps diplomatique.

Saillengre (Alb.-H. de). Vide Grævius.

1047 **Seyssel (Cl. de).** La Grand' Monarchie de France. Avec la loy salicque, qui est la première et principale loy des Françoys. *Paris, Galiot du Pré,* 1558, petit in-12, demi-rel., dos de mar.. . . . . 15—»

1048 **Sibert (Gautier de).** Variations de la monarchie françoise, dans son gouvernement politique, civil et militaire, avec l'examen des causes qui les ont produites : ou Histoire du gouvernement de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV ; divisée en neuf époques. *Paris, Saillant,* 1765, 4 vol. in-12, v. éc. . . . . 10—»

1049 **Sidonius (Caius Sollius Apollinaris).** Opera, cum commentariis et indicibus. *Parisiis, ex offic. Plantiniana,* 1599, in-4, vélin. *(mouillé).* . . . . 8—»

1050 **Simon.** Supplément aux Mémoires de l'histoire civile et ecclésiastique du Beauvoisis, d'Ant. Loisel et de P. Louvet, avec le Nobiliaire de cette province. *Paris,* 1704, in-12, v. . . . . 4—»

1051 **Strutt (Joseph).** Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, armes, habillemens, etc. des anciens habitans de l'Angleterre, c'est-à-dire des anciens Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands (trad. de l'angl. par Boulard). *Paris, Maradan,* 1789, 2 tom., 1 vol. in-4, avec 67 pl., rel. . 18—»

Les figures qui forment le tome II de cet ouvrage représentent les jeux, costumes, les meubles des habitans, etc., de la vieille Angleterre... C'est un livre plus curieux que connu.

THUANI (JAC.-AUG.). Historiarum sui temporis libri CXXXVIII, ab anno 1543-1607. *Londini, Sam Buckley*, 1733, 7 vol. in-fol., v. ant. . . . . 78—»

TVRQVOIS (LAURENS). L'Empire françois ov l'histoire des conqvestes des royavmes et provinces dont il est composé, leurs démembremens et leur réunion à la couronne, avec les cartes généalogiques de la maison royale, etc., etc. *Orléans*, 1651, in-fol., v. br. 18—»

Livre savant, plein de recherches curieuses, et d'un grand secours pour les travailleurs, parce qu'il en représente beaucoup d'autres qu'on n'a pas toujours à sa portée. C'est principalement une histoire géographique de la France et des variations territoriales de la monarchie, depuis son origine jusqu'au temps de l'auteur.

URSINS (JEAN IUVENAL DES). Histoire de Charles VI, roy de France, et des choses mémorables aduenües de son regne, dès l'an 1380 jusques en l'an 1422, mise en lumière par Th. Godefroy. *Paris, A. Pacard*, 1644, in-4, mar. r., rel. du temps. . . . . 18—»

Aut. hist. de Charles VI. *Paris*, 1653.
Hist. de Charles VII. *Id.* 1661.
Hist. de Charles VIII. *Id.* 1684.
3 vol. in-fol., v. br. — Ensemble. . . . . 45—»

VULSON DE LA COLOMBIÈRE. Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir historique de la noblesse. *Paris*, 1648, 2 vol. in-fol., fig., v. f. *Bel exempl.* . . . . . 60—»

—— SCIENCE HÉROIQUE par le même. 1644, 1 vol. in-f., v. f., gr. pap. (avec env. de l'auteur). 48—»

Exemplaire en petit papier. . . . . 30—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1056 **Archives** historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, par MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux. Nouv. série, tome 3, première liv.

1057 **Dinaux (Arthur).** Habitudes conviviales et bachiques de la Flandre. *Valenciennes*, 1840, in-8. . 2—50

Tiré à 50 exemplaires.

1058 **Duchesne** (aîné). Notice des estampes exposées à la Bibliothèque Royale, formant un aperçu historique des produits de la gravure avec des recherches sur l'origine, l'accroissement et la disposition méthodique du cabinet des estampes, 3e éd., 1837, in-8°. —4.

Les artistes et les travailleurs savent bon gré à M. Duchesne de leur avoir fait connoître dans sa notice non seulement toutes les richesses, l'origine et la distribution du cabinet des estampes; mais aussi d'avoir donné, de chaque gravure, une description exacte, un jugement impartial et juste, qui les guide avec sûreté dans le choix des sujets et la connoissance des épreuves.

1059 **Floquet.** Histoire du parlement de Normandie, tome 3. *Rouen*, 1841. . . . . 6—

Ce troisième volume contient l'histoire du parlement de Normandie sous les règnes de Charles IX, Henri III, et Henri IV.

1060 **Histoire du Berry** abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges, par le P. Philippe Labbe. (Réimpression). — Lettres inédites de rois de France (relatives à la ville de Bourges). Notice historique sur l'ancien hôtel-de-ville de Bourges. *Bourges, Vermeil*, 1840, in-8, avec un plan de la ville et de ses faubourgs, et une gravure représentant l'église. 1—50

Jolie publication faite à Bourges, imprimée sur papier collé.

Mandet (**Francisque**). Histoire des guerres civiles, politiques et religieuses dans les montagnes du Velay, pendant le xvie siècle. *Paris*, 1841, gr. in-8. 7—»

Mandet (**Francisque**). Histoire de la Langue romane (roman provençal). *Paris*, 1840, in-8°. . . 6—»

Voici venir encore un champion en faveur de la belle langue d'oc, — encore un ouvrage destiné à propager la connaissance et le goût de cette langue si expressive, si naïve et si douce.

Le travail de M. Mandet est divisé en deux parties : dans la première, après quelques considérations générales sur l'état des idiomes au temps de César, l'auteur suit pas à pas chaque mouvement qui résulte de la fusion des langues ibérienne, espagnole, grecque, latine, gauloise, écossaise, irlandaise et belge, fusion d'où sortit la langue romane et ses divers dialectes ; vient ensuite l'époque des croisades et de la chevalerie qui eut une si grande influence sur la langue méridionale. — Quelques morceaux de poésie de cette époque chevaleresque conduisent l'auteur à parler du système poétique et des poésies des Maures dont s'inspirèrent les troubadours. — La deuxième partie est consacrée à la littérature, à l'histoire des troubadours et jongleurs, à l'examen des mystères et des fêtes des xie, xiie, xiiie et xive siècles ; mais la partie la plus intéressante est, sans contredit, un choix des différens genres de poésie romane, la tanson, la sirvente, la pastourelle, la sixtine, l'aubade, etc. Cet ouvrage, que nous recommandons à l'attention des philologues, est terminé par une histoire et une analyse des différens idiomes de la France.

Martonne (**de**). Analyse du Roman de dame Aye la belle d'Avignon. (*miss. de la Bib. R.*) extrait du tome XV des mémoires des antiquaires de France. Brochure in-8 de 37 pages. *Tiré à très petit nombre.* 2—»

Monteil (**Amans-Alexis**). Les François pour la première fois dans l'histoire de France ou poétique de l'histoire des divers états. *Paris*, 1841, in-12. 2—»

Peignot (**G.**). Catalogue d'une partie des livres composant la Bibliothèque des ducs de Bourgogne au xve siècle ; deuxième édition, revue et augmentée du catalogue de la Bibliothèque des Dominicains de

Dijon, rédigé en 1307 avec détails historiques, philologiques et bibliographiques. *Dijon*, 1841, in-8. . . . . 4—»

1066 PEIGNOT (G.) Prédicatoriana. Ex. en papier vergé collé. . . . . 7—50

1067 PHILIPPS (SIR THOMAS), Baronnet. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille, dressé en 1828, publié avec additions et corrections, par M. Arthur Dinaux. *Valenciennes*, 1840, in-8, pap. vélin. 2—50

Tiré seulement à 50 exemplaires.

1068 PIERS (HENRI). Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint-Omer. *Lille*, 1840. 2—»

1069 —— CATALOGUE des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, concernant l'histoire de France. *Lille*, 1840, in-8. . . . . 2—»

ERRATA.

En parlant de la collection de portraits de MM. Debure, nous avons dit qu'elle se composoit de 7,000 portraits, c'est 70,000 que nous aurions dû mettre.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 15. JUILLET.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

IENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notice sur le Moyen de Parvenir, par M. P.-L. (Bibliophile Jacob).

Mélanges. — Lettres de A.-A. Barbier.

Variétés bibliographiques.

NOTICE

SUR LE MOYEN DE PARVENIR.

Quel est le véritable auteur de cet ouvrage? Telle est la question que l'histoire littéraire n'a pas encore résolue définitivement.

Le savant Bernard de La Monnoye a fait sur ce sujet une dissertation qui parut pour la première fois à la fin du *Menagiana*, et qui a été réimprimée depuis en tête de toutes les éditions du *Moyen de Parvenir*. Dans cette dissertation, moins intéressante que d'autres de la même main, il soutient, sans le prouver d'une manière irrécusable, que Beroalde de Verville est bien réellement l'auteur du *Moyen de Parvenir*, dans lequel, dit-il, *on reconnoît d'un bout à l'autre son style et son caractère.*

L'opinion de La Monnoye a été suivie par le père Niceron et par les bibliographes qui se sont occupés en passant du *Moyen de Parvenir*, si injustement négligé, sinon dédaigné, par les commentateurs. Mais depuis, la critique moderne a révisé et cassé nombre d'anciens jugemens en matière littéraire; on a essayé d'enlever à Beroalde le seul titre qui l'empêche d'être aujourd'hui complètement oublié de même que les romanciers et les alchimistes ses contemporains : M. Charles Nodier, dont l'avis est de si grand poids dans toutes les choses d'érudition et de goût, a regardé comme impossible que Beroalde ait composé le *Moyen de Parvenir*, et il ne paroît pas très éloigné de donner cet ouvrage à Henri Estienne.

« Je me contenterai, dit-il, d'un seul raisonnement qui en vaut mille. L'auteur du *Moyen de Parvenir* est un des écrivains les plus vifs, les plus variés, les plus originaux, les plus piquans de notre vieille langue, un des hommes qui en ont le mieux connu l'esprit et les ressources, et, par-dessus tout, un conteur inimi-

cessaires pour démontrer que le *Moyen de Par*
de Henri Estienne, l'auteur du *Thesaurus ling*
l'*Apologie pour Hérodote :* Dieu me garde d'ai
sance un de ces brillans paradoxes que M. Ch
nous faire préférer à des vérités, même inco
quelles il n'a pas prêté les charmes de son espri
mais j'ai bien de la peine à croire que le réformé
qu'on nommoit pourtant, vers 1580, le *Panta*
et le prince des athéistes (2), ait attaqué la Ré
d'acharnement que la religion catholique, les r
tans avec plus de fureur que les moines et les
j'ai peine à croire que Henri Estienne, qui, da
pour Hérodote, écrite à l'âge de quarante ans,
décence même dans des récits obscènes, ait per
dans sa vieillesse, au point de ramasser curieus
a de plus sale et de plus licencieux dans la langu
peine à croire que Henri Estienne ait eu si peu
la mémoire illustre et intacte de son père Robe
nommer et le mettre en scène au milieu des
blasphèmes du *Moyen de Parvenir ;* j'ai peine
que Henri Estienne, mort en 1598, ait fait allus
ses écrits, à des faits qui se sont évidemment
premières années du XVIIe siècle (3).

L'origine de ce singulier livre, intitulé le *Mo*

nt, est assez inconnue et assez mystérieuse, pour que l'on sse chercher à l'expliquer par des conjectures et des induc- ns raisonnées. Voici la supposition que je mettrai en avant que je me flatte d'entourer de quelques probabilités, à défaut preuves évidentes et matérielles.

« On avoit attribué à Rabelais certains livres *infâmes* qui étoient pas de lui ou qui lui avoient été dérobés entre ses ma- scrits, ainsi que les fragmens du IVe livre qu'on publia sans n aveu (en 1547). Il protesta toujours contre ces publications rtives, en déclarant que le *Gargantua* et le *Pantagruel* étoient en à lui : *Je le dis, pource que méchantement on m'en a sup- sé aucuns faux et infâmes* (1). »

Quels étoient ses livres faux et infâmes, imprimés sous son m ou colportés manuscrits à la cour ?

« On a mis au jour, dit Martial Roger de Limoges dans lettres latines inédites, deux livres de *Lucianistées* et d'*Ica- stées*, dont j'oserois à peine prononcer les terribles noms, car sont sortis de l'imagination d'un hérétique (*ex cerebro satur- no*). On assure que Rabelais en est l'auteur (2). »

Ne reconnoît-on pas le *Moyen de Parvenir* dans ces coupa- es jeux d'esprit (*nefanda ludicra*), qui offroient sans doute un élange de l'obscénité de Lucien et de l'athéisme d'Epicure ? s livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, n'étoient-ce pas des pèces d'orgies, semblables aux *Icades* ou fêtes d'Epicure, dans quelles on pouvoit tout faire et tout dire ? N'étoient-ce pas des tretiens plus libres que les *Dialogues des Morts* de Lucien, ais roulant comme ceux-ci sur la religion et la philosophie ? Le *oyen de Parvenir* n'est-il pas un véritable dialogue des morts la manière de Lucien, une véritable orgie à la façon des *Icades* icuriennes.

L'auteur ou plutôt le rédacteur du *Moyen de Parvenir* semble vouer lui-même que Rabelais n'y est pas étranger. « Ce livre, t-il, embrasse les mystères approuvés de toutes les sciences,

(1) Notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais, p. 50, de édition des *Œuvres de Rabelais*, publiée par le bibliophile Jacob dans *Bibl. Charpentier*.

(2) Ibid., p. 51.

pour autant qu'il est juste, solide et naïve interprétation de la pure cabale, de valeur non imaginaire... Pour le prouver, j'ai lé père Rabelais le docte, qui fut médecin de M. le cardinal Du Bellay ; et je le mets ici en avant, *parce que les substances de ce présent ouvrage et enseignemens de ce livre furent trouvés entre les menues besognes de la fille de l'auteur* (1).

Rabelais était mort en 1553, sans avoir publié son cinquième livre du *Pantagruel*, qu'il laissa inachevé et qui ne parut que neuf ans après, en 1562 : ce cinquième livre, beaucoup plus hardi que les autres, et aussi plus remarquable, ne rencontra aucune opposition ni dans la Sorbonne ni dans le Parlement; il fut vendu et réimprimé publiquement par toute la France : on ne le censura qu'à Genève. Mais les ouvrages manuscrits de Rabelais passèrent dans différentes mains et ne furent pas mis au jour, à l'exception des *Songes drolatiques* qui n'étoient que des portraits allégoriques, dans le genre grotesque, et qui se rapportoient peut-être aux *Lucianistées* et aux *Icadistées* qu'on ne possédoit plus.

Je suppose qu'une copie de ces livres *infâmes* fut conservée dans la précieuse bibliothèque que le savant Mathieu Beroalde, neveu et peut-être élève de Vatable, avoit formée à Agen (1), où il étoit précepteur d'Hector Frégose, fils de César Frégose.

Mathieu Beroalde (*Dyonisius*), naquit à Saint-Denis, près Paris : linguiste, historien, théologien, mathématicien, philosophe, il fut distrait de ses études par la nouvelle religion que Viret et Chandieu prêchaient alors à Agen, et il se jeta dans la Réforme que son ami Jules-César Scaliger et les principaux habitans de la ville avoient déjà embrassée. Il alla ensuite à Paris, en 1558, commencer l'éducation de Théodore-Agrippa d'Aubi-

(1) Chap. XII de notre édition.

(2) « Il avoit, dit La Monnoye, des livres rares et exquis, lesquels furent la plupart vendus et dispersés après sa mort. Quelques uns cependant demeurèrent à son fils, qui, dans un temps de troubles, tel que celui où il vivoit, eut peine à les conserver. Il en regrettoit un surtout, imprimé, dit-il, à la Chine, que Joseph Scaliger, à qui il l'avoit prêté, lui retint. Il en dit un mot dans son *Moyen de Parvenir*, chap. LVI, intitulé *Sommaire*, et en parle plus au long et plus sérieusement sur la fin de son *Palais des Curieux*. »

gné. Son premier élève avoit été nommé évêque d'Agen : il fit du second un huguenot incorrigible qui auroit souffert le martyre plutôt que d'abjurer le calvinisme. Arrêtés l'un et l'autre à Coutances et convaincus d'hérésie, ils auroient péri sur le bûcher, si l'officier qui les gardoit dans la prison n'eût favorisé leur évasion : ils s'enfuirent à Montargis, où la duchesse de Ferrare, Renée de France, les reçut avec distinction et protégea leur voyage jusqu'à Gien. Mathieu Beroalde se sépara de son élève, se rendit seul à Orléans qui étoit au pouvoir des religionnaires et y fut attaqué d'une maladie épidémique, à laquelle il eut le bonheur d'échapper : il enseignoit l'hébreu au collége de cette ville. Il se trouvoit à Sancerre pendant le siége mémorable de 1573, et il en sortit plus zélé pour la *religion*. Il professa l'histoire à Sedan, puis la philosophie à Genève, où il étoit ministre en 1576. On pense qu'il mourut peut de temps après, non moins estimé des savans à cause de son vaste savoir, que des réformés à cause de son dévouement au culte évangélique.

Mathieu Beroalde laissa un fils, nommé François, né à Paris le 28 avril 1558 ; il l'avoit élevé dans les principes du protestantisme, auxquels il étoit si attaché lui-même, et il n'avoit pas manqué de se vouer à l'instruction de ce fils unique, tellement qu'à l'âge de vingt ans, François Beroalde fut en état de publier le *Théâtre des instrumens mathématiques et mécaniques de Jacques Besson, avec l'interprétation des figures d'icelui*. (Lyon, Vincent, 1578, in-fol. *it.* Genève, 1594, in-fol.) Le jeune François Beroalde, avoit, en ce temps-là, la passion des mathématiques, où il fit quelques découvertes curieuses ; il apprenoit l'horlogerie à Bâle, lors de la mort de son père : devenu maître de ses actions, il s'empressa de mettre à profit les connoissances qu'il avoit dans les langues anciennes, et il fut précepteur du fils d'un grand seigneur. On peut présumer que cet emploi pédagogique le ramena en France et le força de rentrer dans la religion romaine, du moins en apparence ; car on voit, en ses ouvrages et surtout à chaque page du *Moyen de Parvenir*, qu'il n'étoit pas plus catholique que protestant, et qu'il se piquoit seulement d'être philosophe. Ce fut probablement à l'époque de son abjuration, qu'il ajouta le nom de *Verville* à celui de *Beroalde*, pour n'être pas confondu avec son père, dont le

souvenir resta pur et honoré dans l'Eglise réformée de Genève (1).

François Beroalde semble avoir essayé de toutes les sciences: il fut successivement ou à la fois grammairien, moraliste, poète, littérateur, mathématicien, mécanicien, chimiste, alchimiste et architecte. « Le caractère de Verville est, dit le père Niceron, d'être un discoureur métaphysicien sur toutes sortes de sujets et d'affecter en toute occasion de paroître instruit des secrets les plus cachés de la nature, comme de la Pierre-philosophale, du mouvement perpétuel, de la quadrature du cercle, des causes et des effets de la sympathie, des phénomènes les plus singuliers de la physique, des mystères de la médecine, etc.; de faire le théologien et de moraliser à perte de vue, de vouloir passer pour habile dans l'architecture, en faisant dans la plupart de ses ouvrages des descriptions circonstanciées de palais; et, avec tout ce fatras et cet attirail d'érudition, de tâcher de paroître galant avec les dames. » Il avoit sans doute, dans sa jeunesse, poursuivi avec passion la chimère du grand-œuvre, car en beaucoup d'endroits de ses écrits, il se moque des *souffleurs*, comme un homme qui regrette d'avoir partagé leur folie et d'y avoir perdu son temps ainsi que son argent. Lorsqu'il n'étoit pas encore tout-à-fait désabusé de ses illusions hermétiques, il composa ses *Recherches de la Pierre-philosophale et du moyen qu'il y faut tenir, si elle existe ou peut exister, avec une préface contre les souffleurs, imposteurs et sophistes, et quelques sentences contenant tout leur art*. Dans ce petit traité satirique qui fait partie des *Appréhensions spirituelles, poèmes et autres œuvres philosophiques*. (Paris, Timothée Jouan, 1584, in-12), on reconnoît déjà en germe quelques passages du *Moyen de Parvenir*, et le titre même de ce dernier ouvrage apparoît dans celui des *Recherches de la Pierre-philosophale et du* MOYEN QU'IL Y FAUT TENIR. En outre, ce recueil de vers et de prose se termine par

(1) Ces détails biographiques sont extraits des *Mémoires* du père Niceron, t. XXXIV, du *Dictionnaire* de Bayle, de la *Dissertation* de La Monnoye, de la *Biographie universelle*, art. BEROALDE. Le nom de *Verville*, qui n'étoit pas sur le titre du *Théâtre des instrumens mathématiques et mecaniques*, se trouve sur celui de la première édition des *Soupirs amoureux de F. B. de Verville*, publiée en 1583.

s pièces libres, qui ne promettoient pas moins que les obscé-
tés du *Moyen de Parvenir*.

Beroalde de Verville avoit pour Mécène, René Crespin, sei-
eur du Gast, des Loges, etc., conseiller du roi, à qui sont dé-
ées les *Appréhensions spirituelles*, et pour ami particulier,
colas le Digne, qui répondit à ses *Soupirs amoureux* par un
scours satirique de ceux qui écrivent d'amour, et qui rivali-
t alors avec lui dans la composition de quelques tragédies,
ssi bien que dans les recherches de la Pierre-philosophale; il
noigne aussi de l'amitié et de la reconnoissance par des dé-
aces à Marie Baillon, dame du Gast et des Loges; à made-
oiselle Anne de Brechanon, née du Chesne; à Pierre le Voir-
r, *imprimeur du roi, ès mathématiques*; à Pierre de l'Estoile,
diencier en la chancellerie de Paris; à Jérôme d'Avost de
val, traducteur des sonnets de Pétrarque; à Rolland Brisset,
nr du Sauvage, gentilhomme de Touraine, auteur de tragé-
s; à Guy de Tours, poëte, etc. On voit qu'il habitoit, avant
84, un ermitage au pied du château des Loges, qu'il cite dans
Moyen de Parvenir (1). Tout poëte érotique qu'il fût, il se
stinoit à être homme d'église, et il obtint un canonicat dans
chapitre de Saint-Gatien de Tours. Sa réception, mention-
e sur les registres de cette cathédrale, est du vendredi 5 no-
mbre 1593.

Le nouveau chanoine ne renonça ni à ses goûts littéraires ni
es travaux scientifiques; seulement, dans l'année même de
nomination, il mit au jour un livre plus analogue au carac-
re d'un ecclésiastique : *De la Sagesse, livre premier auquel
est traité du* MOYEN DE PARVENIR *au parfait estat de bien vivre,
médier aux afflictions, embrasser la constance et trouver
ntier contentement selon l'institution divine*. (Tours, Métayer,
93, in-12) (2). Le titre de ce traité religieux et moral ren-

(1) *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XIII, p. 375; t. XI, p. 191 et suiv.

(2) Il est inscrit sous le n° 3868 dans le *Catalogue des livres du duc de
Vallière*, seconde partie rédigée par Nyon. Nous remarquerons ici une
constance dont nous nous sommes aperçus trop tard pour en faire usage
ns les notes du *Moyen de Parvenir*; c'est que partout où il est parlé de
Métayer ou de *notre métayer*, on doit reconnoître l'imprimeur de Tours
met Métayer), qui publioit les ouvrages de Beroalde.

cacha, pour ainsi dire, cette clef dans le livre mêm
grammatisant les noms des personnes et des lieux.
que, dans les *Avantures de Floride*, Tristan l'Hermite
Stratin et la ville de Sancerre est dite *Rancrèse* (1).
romans, il introduisoit, dit Charles Sorel, des seign
dames, qui couroient diverses fortunes; mais leurs
n'étoient pas très subtils, et ce qu'on doit estimer
ce sont les sentimens d'honneur et de vertu qui s
beaux du monde, avec quantité de secrets de la R
l'Art, par le moyen desquels plusieurs choses extraor
font, au lieu que les anciens romans rapportoient tu
gie, faute d'invention et de doctrine (2). » Ces éloge
temporain ont quelque chose d'étrange, en présence
licencieux et des expressions grossières qui remplis
mans de Beroalde, où les *sentimens d'honneur et*
montrent pourtant ailleurs que sur le titre. Voici ce
ces romans où l'on retrouve par intervalle la plu
du *Moyen de Parvenir*.

1° *Première partie des Avantures de Floride. En c*
françoise on peut voir les différens événemens d'am
tune et d'honneur, et combien sont enfin agréables
la vertu. (Tours, Jamet Métayer, 1594, in-12). Cet
partie, de 197 feuillets, est suivie de 136 sonnet
Amours de Minerve en faveur de la belle Doristée.
partie des avantures de Floride. En laquelle, outre

Georges Drobet, 1594, in-12, de 206 feuillets). 3° *Troisième partie des Avantures de Floride. En laquelle on reconnoît, par événemens, les punitions de ceux qui ont voulu contrevenir à l'honneur.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 572 p.) 4° *Quatrième partie des Avantures de Floride, qui est l'Infante déterminée : où se voyent plusieurs trophées de la vertu triomphante du vice.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 382 p.) 5° *Le Cabinet de Minerve, qui est le cinquième des Avantures de Floride. Auquel sont plusieurs singularitez, figures, tableaux antiques, recherches saintes, remarques sérieuses, observations amoureuses, subtilités agréables, rencontres joyeuses et quelques histoires mêlées ès avantures de la sage Fenisse, patron du Devoir.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 389 p.) (1). Ce dernier volume, qui est en forme de dialogue, de même que le *Moyen de Parvenir*, se distingue des autres par un surcroît d'érudition et d'érotisme.

Beroalde, qui séjournoit vraisemblablement à Tours, avoit donné au public diverses poésies, lues et recherchées alors, mais aujourd'hui profondément oubliées ; une imitation en vers de l'*Utopie* de Thomas Morus (*Idée de la République*. Paris, 584, in-12), poëme en sept livres ; une traduction des prophéties de Jérémie (*Les Ténèbres, qui sont les lamentations de Jérémie*. Paris, Mathieu Guillemot, 1599, in-12 de 25 p.) ; un poëme sur les vers-à-soie (*Serodokimasie, ou histoire des vers à filer la soye*. (Tours, 1600, in-12). *Ce petit livret, où il n'a rien oublié de ce qui est utile à l'avancement de l'art de la soie et la génération et nourriture des vers-à-soie*, fut l'origine d'une querelle littéraire qui occupa la ville de Tours et qui mit en évidence l'esprit caustique de Beroalde : un habitant de cette ville critiqua la *Serodokimasie*; Beroalde répondit aussitôt par des épigrammes ; ces épigrammes appelèrent de part et d'autre, dans la lice, de nouveaux champions, et une petite guerre satirique éclata en quatrains, qui furent recueillis dans *les Muses rebelles ou la Seille aux bourriers, plaine de désirs et imaginations d'amour*, petit volume in-12, imprimé à Rouen, chez Jean

(1) Il y a eu des éditions antérieures ; le privilége du premier volume portant la date du 30 octobre 1593, et celui du dernier, la date du 5 avril 1596.

roître le singulier ouvrage de F. Colonna, sous
bleau des riches inventions représentées dans l
phile, et subtilement exposées. (Paris, 1600, gra
gne histoire des *Florides* avoit eu assez de succ
rager à continuer ses essais historico-romane
encore trois romans, qui n'eurent pas moins
premier, quoique réduits à des proportion
1° *Les Amours d'Æsionne, ou se voyent les ha*
les jalousies, désespoirs, espérances, changem
que les succès balancent par la vertu. (Paris, Ma
1597, in-12 de 475 p.). Il faisoit, bon gré r
vertu dans les titres de ses romans, et plus tar
ment en tête du *Moyen de Parvenir*, sans se s
rût le moins du monde dans le corps du livre.
imposer au lecteur ou bien pour détourner la
teurs de Sorbonne? 2° *La Pucelle d'Orléans,*
dustrie de Beroalde, sieur de Verville. (Tours,
bibliographes n'ont pas vu cette histoire qu'i
Voyage des princes fortunez, œuvre stégumogra
par Beroalde. (Paris, Guérin, dit La Tour, 1610
Ce roman, où l'on remarque l'épisode du roi *E*
favori *Spanios*, au milieu des allégories de la s
passe pour le chef-d'œuvre du genre ennuyeu
des amateurs, qui le recherchent comme une

ions se multiplièrent secrètement, sans l'aveu de l'auteur et
s la sauvegarde d'un privilége du roi : on en connoît quatre
cinq qui ont été imprimées évidemment à Tours, ou à Rouen,
Lyon dans les vingt premières années du XVIIe siècle. On
voit nulle part que la censure théologique se soit exercée
tre ce livre impie et obscène : on pourrait affirmer que le
lement de Paris n'a pas arrêté la vente ni poursuivi le li-
ire, soit oubli, soit indifférence. Il est vrai que Beroalde
it, selon son habitude, fait figurer la *vertu* sur le frontis-
de son scandaleux ouvrage, qui est intitulé ainsi dans l'édi-
que le père Niceron regarde comme la première et croit
ie des presses elzeviriennes.

*e Moyen de Parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui
é, est et sera. Avec démonstrations certaines et nécessaires,
la rencontre des effets de vertu; et adviendra que ceux qui
nt nez à porter lunettes, s'en serviront, ainsi qu'il est écrit au
ionnaire à dormir en toutes langues. S. recensuit sapiens ab
t Z. Imprimé cette année*, in-24 (sans nom de lieu et sans
) de 439 p. Les autres éditions anciennes, sans nom de lieu
ns date, citées par le père Niceron, sont les suivantes :
4 de 617 p., avec cette épigraphe : *Nunc ipsa vocat res; hac
est.* Æneid. IX, 320; in-12 de 617 p., d'un caractère plus
que l'édition précédente; in-12 de 672 p.; in-12 de
p., édition fort laide. Un bibliographe allemand cite comme
lus ancienne une édition in-12 de 623 p.

n prétend que le *Voyage des princes fortunez* n'ayant point

la date de 1610, in-12, que la Bibliothèque du Roi possédoit sans
e, puisque ce volume n'a pas été réservé parmi les livres dont cette bi-
hèque s'est enrichie en vertu du legs de Falconnet : aujourd'hui cette
on ne s'y trouve plus. On doit regretter davantage une autre édition
date, peut-être antérieure, *avec une table manuscrite*, qui faisoit partie
livres réservés (sous le n° 12254) et qui, par une erreur inexplicable,
t jamais entrée à la Bibliothèque du Roi. « Il est à regretter, dit
Brunet, dans ses *Nouvelles Recherches bibliog.*, que La Monnoye, à
l'on doit une bonne notice sur le recueil de Beroalde, ne se soit pas oc-
é d'en examiner les premières éditions, qui se trouvoient plus facile-
nt de son temps que maintenant. » Les anciennes éditions sont tellement
s, qu'on n'en trouve plus une seule dans les bibliothèques de Paris,
n sur les catalogues.

eu de débit, Beroalde, pour dédommager son libraire (Gueria dit La Tour), improvisa le *Moyen de Parvenir* et lui en fit présent. On avoit dit la même chose du *Gargantua* (1), et il est peu croyable que Beroalde ait poussé jusque là l'imitation de Rabelais.

Mais l'esprit et le style de certaines parties du *Moyen de Parvenir* ne nous laissent aucun doute sur son origine rabelaisienne. Beroalde trouva sans doute dans la bibliothèque de son père un manuscrit de l'auteur du *Pantagruel*, un de ces livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, qui avoient circulé à la cour de François Ier, du vivant de Rabelais : il le refondit, en rajeunissant le langage et en appliquant, à ce recueil de propos de table, son système de déguiser les noms de ses contemporains sous le voile de l'anagramme ou de l'allusion ; il crut par là s'approprier tout-à-fait l'ouvrage d'autrui, et il y intercala, comme pour y mettre son cachet, une foule de digressions hermétiques, théologiques, scientifiques, etc. ; quelquefois il opéra des retranchemens et ne sut pas remplir ces lacunes qui accusent encore la maladresse du rédacteur ; il ajouta beaucoup de choses plaisantes tirées de son propre fond, mais il en déroba un plus grand nombre à l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne et aux facéties ordurières qui sortoient alors, en profusion, des tréteaux de la place Dauphine.

Le *Moyen de Parvenir* eut certainement autant de lecteurs que les chansons de Tabarin et les paradoxes de Bruscambille. Beroalde, qui ne s'était pas nommé sur le titre de cette audacieuse satire, ne cacha pas long-temps qu'il en étoit l'auteur, et même il le proclama, en usant des restrictions que lui commandoit la nature même de l'ouvrage : il repoussa la responsabilité de tout ce qui, dans cet ouvrage, offensoit la morale et la religion. Rabelais avoit ainsi nié toute participation à l'impression du *Gargantua* et du *Pantagruel*, qu'il déclaroit *corrompus et pervertis en plusieurs endroits*, sans toutefois en faire une édition *expurgata* qu'il promettoit toujours et qu'il ne donna jamais ; car il n'avoit garde de mutiler lui-même son œuvre. Beroalde voulut exploiter la mine du *Moyen de Parvenir* ; mais il

(1) Voyez la Notice de mon édition de Rabelais, déjà citée plus haut.

pas avec le recueil de mélanges scientifiques et facé-
publia en 1612, à Paris, chez la veuve de Mathieu
: *Le Palais des Curieux, auquel sont assemblées plu-
rsitez pour le plaisir des doctes et le bien de ceux qui
avoir*, in-12 de 584 p., il annonça seulement dans ce
. 461), qu'il étoit l'auteur du *Moyen de Parvenir*, que
nporains lui contestoient peut-être comme bien supë-
poëmes et à ses romans.

ıdant je vous avise que, comme ici je donne des at-
plusieurs fautes, j'ai fait un œuvre, lequel est une sa-
rselle, où je reprends les vices de chacun. Je pensois
ire voir sous un titre qui est tel : *le Moyen de Par-*
is on me l'a volé; si que, pour en avoir le plaisir,
ıdrez encore. Je l'ai mis en tel état, que je l'avouerai
lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort, est inso-
ne je dénierois être de moi, aussi qu'il n'est pas de
ture; et avec cela il n'est pas de mérite pour être lu,
es convices qu'on m'a rapporté qui y sont, pource
les contes désagréables; ce qui n'est pas au mien, où
ni moine, ni prêtre, ni ministre, ni nonnain, et n'y a
contes qu'on tire à telle conséquence; mais rencontres
et touches tendantes à réformation. »

ais des Curieux, divisé en quatre-vingts *objetcs* ou cha-
ns chacun desquels Beroalde traite un sujet singulier
ıt, assaisonné de petits contes et de moralités, a été
inement pour servir de suite au *Moyen de Parvenir;*
il y a de rapports entre la forme et l'agencement de
ouvrages, plus la matière et l'exécution paroissent
s. Dans *le Moyen de Parvenir*, on reconnoît souvent
fantaisie que dans *le Palais des Curieux;* mais on
ce dernier recueil, que Beroalde est livré à lui-même,
a plus à sa disposition les rognures ou le canevas d'un
le Rabelais (1). On savoit dès lors que *le Moyen de*
étoit revendiqué par Beroalde de Verville, qui n'avoit
pas fait preuve d'une pareille verve comique dans

(1) une notice sur le *Palais des Curieux*, dans le t. II de l'*Ana-*
, du marquis du Roure.

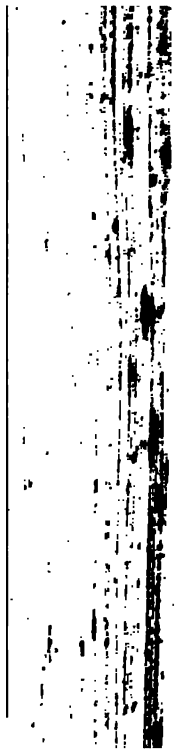

tels, pour couvrir des saletés honteuses et cond

On rapporte la mort de Beroalde à l'année d de son *Palais des Curieux*, 1612. Son caractère se montre dans une particularité de sa vie, c chapitre 13 de ce livre : un gentilhomme du P de sa richesse, pour lui faire sentir sa pauv monsieur, lui dit Beroalde, que j'ai assez de mo payer dix fois votre valeur, et vous donner ens qui voudra. » Et là-dessus, de mettre l'épée à la homme se reprocha d'avoir offensé Beroalde, son amitié au lieu d'accepter son défi. Cette av roalde porte l'épée, est antérieure probablemen canonicale dans le chapitre de Saint-Gatien de

Après la mort de Beroalde, le *Moyen de Pa* primé à l'infini, lu et apprécié par les personna ves, copié et cité par les écrivains les plus es Sorel ne l'oublia pas dans sa *Bibliothèque fran* mina amplement dans les remarques du dern *Berger extravagant;* Bois-Robert le pilla dans *heures perdues*, publiés sous le nom de son d'Ouville; Antoine Oudin lui emprunta la meill proverbes qui composent ses *Curiosités franç* le désigne parmi les autorités de son dictionna vant Saumaise lui-même ne dédaignoit pas de s'

u moment qu'il la vit entrer. Elle lui demanda ce que c'étoit. l lui avoua que c'étoient des contes un peu libres, que, dans 'intervalle de sa maladie, il lisoit pour se réjouir.

« Ha! ha! dit la reine, voyons ce que c'est; montrez-m'en es bons endroits. » Saumaise lui en ayant montré un des meilleurs, elle le lut d'abord tout bas en souriant; après quoi, pour e donner plus de plaisir, s'adressant à la belle Sparre, sa favoite, qui entendoit le françois : « Viens, Sparre, s'écria-t-elle; iens voir un beau livre de dévotion, intitulé le *Moyen de Parenir*. Tiens, lis-moi cette page tout haut? » La belle demoiselle n'eut pas lu trois lignes, qu'arrêtée par les gros mots, elle tut en rougissant; mais la reine, qui se tenoit les côtés de re, lui ayant ordonné de continuer, il n'y eut pudeur qui tînt; fallut que la pauvre fille lût tout. »

L'idée générale du *Moyen de Parvenir* est assez bien rense dans ces lignes de La Monnoye : « L'auteur y suppose une pèce de festin général, où, sans conséquence pour les rangs, introduit des gens de toute condition et de tout siècle, savans plupart, qui, n'étant là que pour se divertir, causent de tout t liberté, et, par des liaisons imperceptibles, passant d'une atière à une autre, font des contes à perte de vue... Cet ouage est une représentation naïve des conversations ordinaiu : que trois ou quatre personnes s'entretiennent familièreent, elles parleront insensiblement de mille choses différentes, ns s'apercevoir de la différence des sujets. » Mais La Monye n'a pas soupçonné que Beroalde n'avoit admis au *sympose* *Moyen de Parvenir* que des philosophes qui s'étoient distinués dans l'étude des sciences métaphysiques, physiques ou moles, et qui pouvoient être à divers titres les convives de la *sophie* ou de la *Sagesse*; il n'a pas deviné davantage que Beaalde avoit caché ses contemporains, et sans doute ses amis, us les noms des hommes illustres anciens, avec lesquels ils roient quelque analogie de travaux, de caractère ou d'idées.

« Et encore, messieurs, un mot en passant, dit-il (ch. XLVI), croyez-vous, dites, que toutes ces bonnes gens fussent ici, que ceux du temps à venir y étoient? Nous avons célé les oms de quelques uns, de peur qu'ils fussent reconnus et que lusieurs allassent au-devant, quand ils viendroient, pour leur

ôter leur argent, comme font les gentilshommes en paix. »

En effet, on a de solides raisons de croire qu'on ap *nocrates*, Antoine Possevin ; *Perse*, Etienne Clavier *que*, Jérôme d'Avost de Laval ; *Sauvage*, Roland Bri *Nan*, Nicolas de Nancel ; *Hermès Trimégiste*, Antoine de la Forêt, etc. (1). Il nous avertit de ces déguiseme sonnes, que la prudence rendoit nécessaires, et dont uns, qui nous échappent, ne devoient être reconnois dans la ville de Tours.

« Or entendez, belles petites mignonnes ames, ici sucer les rainceaux du rameau d'or, pour sa science, que nous sommes. Nous qui parlons, de ce te y sommes, en tenons et y vivons... ; et pour ce que nou gens qualifiés, notre assemblée a été réparée de men ges de la magnifique mélodie de l'antiquaille et nouve et, de fait, la gloire de l'antiquité, remembrance des parure de l'enfance et autres âges du temps, n'a feuille à notre congrégation, y apportant une gelée d qui, resplendissant partout, nous a fait triomphan (p. 3). »

Quant au but, à la conclusion du *Moyen de Parven* en a pas assurément, et ce seroit peine inutile que de le mot de cette énigme. Beroalde, dans les passages rattache à peine son titre à son sujet, et fait semblan pliquer de différentes manières, qui ne sont là que ronter le lecteur. Il analyse lui-même son ouvrage en ce

« Que fit-on là ? On parla, on mangea, on but, on se tut, on fit du bruit, on protesta, on rencontra, o bâilla, on entendit, on disputa, on cracha, on mouch tonna, on s'ébahit, on admira, on gaussa, on rapport tendit, on brouilla, on s'éclaircit, on débattit, on s'ac trinqua l'un à l'autre, on fit carroux, on remarqua

(1) Voyez les *Notices biographiques des personnages*. Nous a couvert avec certitude un bien plus grand nombre de pseudonym les avions cherchés dans les ouvrages mêmes de Beroalde: il étoi quand nous nous en sommes avisés.

ssa, on s'accorda, on cria tout bas, on se tut tout haut, on oqua, on murmura, on s'avisa, on se reprit, on se contenta, assa le temps, on douta, on redouta, on s'assagit, on de-, on parvint.

Qu'en avint-il? Il en avint ce docte monument, ce pré- mémorial, ce joyeux répertoire de perfection, cet anti- contre tout malheur, cette affiloire de bonnes grâces, ce *en de Parvenir*, unique bréviaire de résolutions universelles rticulières... (p. 26). »

ns loin, il fait une allusion évidente au roman de Rabelais, le cardinal Du Bellay avoit appelé *le Livre* par excellence, a l'air d'employer les propres expressions avec lesquelles elais pouvoit désigner son ouvrage :

Il nous suffit de vous raconter, et à vous de croire que tout ort bien caché sous ces énigmes, ainsi que le trouveront les ns de la science, les fils des sages et heureux, prédestinés à ver la lanterne de discrétion et la lampe de béatitude. Et d'avoir le crédit de se chauffer au beau feu d'intelligence, ndez, vous qui avez envie de *parvenir*, que nous vous faisons de ce fin recueil de mistères authentiques, vous proposant nt les yeux les simboles de chacun, comme ils ont été pro- s... Ce volume, de tout tems, a été et sera, à cause de son llence, pour son mérite, et à jamais, par ceux qui ont de endement, en grosse lettre dit et nommé LE LIVRE (p. 28). »

illeurs, il met dans la bouche de Blaise de Vignère cette pi- nte définition du *Moyen de Parvenir* :

Je vous dirai que le principal mot du guet du *Moyen de venir* est d'avoir de l'argent : aux moines, pour se soûler et gner leur soûl, d'autant que c'est leur part; aux gentils- mes, pour paroître; aux ambitieux, pour se faire mistigori-, comme petits démons sur le plat d'une pelle, et aux autres r avoir du contentement en vérité et non en songe. »

e génie de Rabelais éclate à chaque instant dans ce *Livre*, uel il ne manque que son nom : mais, dans un endroit de troduction, Beroalde semble faire l'aveu de son plagiat, en larant qu'il n'est que le rédacteur, le continuateur, le com- ntateur, l'éditeur du *Moyen de Parvenir*; il craignoit sans te que des copies de l'ouvrage qu'il accaparoit, existassent

en d'autres mains, et que l'on lui arrachât, à lui pauvre geai, les plumes de paon qu'il avoit volées.

« Les mélanges que vous trouverez, sont survenus, à cause de l'antiquité de ce volume, et des annotations, apostilles et interprétations qui y étoient mises; et le gentilhomme qui le transcrivit, pour votre avancement en toute sagesse, a tout écrit d'une suite, mêlant sans distinction glose et texte; ainsi que, quand vous êtes à table, vous qui ne jeûnez pas, vous mangez des viandes prises deçà et delà, selon l'occurrence...

« Je vous assure que ce livre étoit simple et net, beau comme le jour, ainsi qu'il est encore, bien qu'il soit pêle-mêlé de notes et considérations...

« Le personnage, qui vous produit en tout honneur ces saints mémoires de perfection, a pensé que le texte ne valoit pas mieux que le commentaire; pourquoi il les a fait aller ensemble (p. 21). »

Le plagiat de Beroalde de Verville n'a pu être prouvé par la découverte d'un manuscrit authentique de Rabelais; mais ce qui suffit pour le démontrer aux plus incrédules, c'est l'œuvre, c'est l'esprit, la gaîté, la hardiesse, l'originalité de cette satire, qu'on prendroit volontiers pour un fragment du *Pantagruel*.

Les éditions du *Moyen de Parvenir*, qui sont nombreuses, outre celles sans date que nous avons décrites plus haut d'après Niceron, appartiennent presque toutes à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Les suivantes se font remarquer par leurs titres bizarres :

Le Salmigondis, ou le Manège du genre humain. Liége, Louis Refort, 1698, in-12 de 347 p.;

Le Coupecu de la Mélancolie, ou Vénus en belle humeur. Parme, Jacques Le Gaillard, 1698, in-12 de 347 p. C'est la même que la précédente; le titre seul est changé;

Le Moyen de Parvenir, nouvelle édition, corrigée de diverses fautes qui n'y étoient point, et augmentée de plusieurs autres. Chinon, de l'imprimerie de François Rabelais, rue du Grand Braquemart, à la Pierre philosophale, l'année pantagrueline, in-12, 2 vol. ensemble de 544 p. Cette édition, qui est précédée de la

dissertation de La Monnoye, a été réimprimée avec le même titre, in-12, 2 vol., ensemble de 542 p.

Les éditions les plus communes, et aussi les moins fautives, sont celles qui suivent, et portent une date :

Le Moyen de Parvenir, contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera. Dernière édition exactement corrigée et augmentée d'une table des matières (publiée par Langlet Dufresnoy, avec la dissertation de La Monnoye). Nulle part, 100070032 (1732), in-16, 2 vol. de 239 p. et de 260 p. La même édition a été réimprimée en 1754 et 1773, en 2 vol. in-12.

Le Moyen de Parvenir, nouvelle édition (publiée par Ch. Jos. Panckoucke, avec les imitations des contes en vers latins et françois). A....., 100070057 (1757), 2 vol. in-12 ; charmante édition, imprimée en caractères elzeviriens.

Il y a enfin une mauvaise édition du *Moyen de Parvenir*, en 4 vol. in-18, dans la petite collection dite des Cazin.

PAUL-L. JACOB, bibliophile.

à MALTE-BRUN, rédacteur des *Annales des*

Paris, 7 septem

Monsieur,

L'intérêt que présente votre analyse de quelqu
hollandois sur l'île de Formose, me l'a fait lire av
tion particulière. J'y vois que le savant *Adelung*
en erreur sur le nom de l'imposteur qui a pris le
manasar. A l'en croire, cet auteur s'appeloit N. F.
c'est une erreur dont la traduction françoise de la *L*
l'île Formosa fait connoître l'origine. Le traducteu
sur le frontispice N. F. D. B. R. : ces lettres ont p
servi à former N. F. B. de Rodes; mais l'on a pris
de l'ouvrage un auteur mis en scène par Psalmana
dans la partie de la description de l'île Formosa,
aventures de Psalmanasar, il est souvent questi
tendu jésuite d'Avignon, nommé le P. de Rode.
assure que ce jésuite, qui se faisoit passer pour J
choisi par son père pour être son précepteur et
prendre la langue latine. Ce missionnaire eut un tr
de lui, et s'en fit tellement aimer, que Psalmana
résoudre à le voir partir de Formose sans le suiv
rent donc ensemble de cette île et passèrent d'ab
ensuite à Goa, et de Goa à Gibraltar, d'où ils fire

province de Lyon. On n'a d'ailleurs aucune preuve qu'un nommé de Rode se soit caché sous le nom de Psalmanasar. Cet imposteur, mort à Londres en 1763, âgé, non de 65 ans, comme le disent les *Dictionnaires historiques*, mais de 84 ans, a emporté dans la tombe son secret. On sait seulement qu'il étoit né dans une contrée méridionale de la France. Peu de temps avant de mourir, il composa, en anglois, des *Mémoires* pour désabuser le public et pour lui faire connoître toutes ses fourberies. On les a publiés en 1764 : leur lecture prouve que Psalmanasar n'a jamais voyagé hors d'Europe. Né de parens catholiques et d'une ancienne, mais pauvre famille, il quitta son pays natal à 16 ans. Ce fut le besoin qui le détermina à se faire passer en Angleterre pour un Japonois converti au christianisme, et amené en Europe par les jésuites. Il se fit successivement maître de langues, de fortifications, empirique, peintre d'éventails, etc. Enfin, par l'avis d'un ecclésiastique et avec le secours de plusieurs personnes charitables, réuni au profit des leçons qu'il donnoit, il s'appliqua sérieusement à l'étude de l'hébreu. Il traduisit plusieurs ouvrages et devint auteur lui-même. On l'engagea à s'unir aux savans qui avoient entrepris l'histoire universelle. Ses *Mémoires* font connoître ce qu'il fit pour perfectionner l'ouvrage, pour lui donner l'ordre et la méthode qui y règnent, etc.

Je dois dire, avant de terminer cette lettre, que M. Boucher de la Richarderie, dans sa *Bibliothèque universelle des Voyages*, n'a pas cité exactement les lettres initiales des noms du traducteur françois de la *Description de l'île Formosa*. Il a omis la troisième, c'est-à-dire le D. Je n'ai pu découvrir ce que signifient les cinq lettres N. F. D. B. R. Aussi l'impossibilité de trouver le nom de ce traducteur et celui de Psalmanasar (1) m'a empêché de placer, dans mon Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, la *Description de l'île Formosa*.

J'ai l'honneur, etc. Signé, BARBIER.

(1) Voici le titre exact de cet ouvrage : *Description de l'île de Formose en Asie, du gouvernement, des lois, des mœurs et de la religion des habitans*, dressée sur les Mémoires de Georges de Psalmanazar, avec une Relation de ses voyages, par le sieur N. F. D. B. R., avec figures. Amsterdam, 1705, 1708, 1712, ou Paris, 1737, in-12.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

Grunnius Sophista. Argentinæ, 1522, in-4°.

Il est dit quelques mots dans le catalogue de M. Leber (n° 2579) de cette « facétie philosophico-satyrique à peine connue en France. » Nous ajouterons que c'est un dialogue entre *Mesobarburus*, homme instruit, éclairé, ami des lettres, et *Grunnius*, ancien pédant ergoteur, disputeur, qu'une opération magique a métamorphosé en pourceau, et qui s'évertue à prouver que cet animal a beaucoup plus de dispositions à la vertu, beaucoup plus de connoissances que l'espèce humaine. L'un des interlocuteurs attaque Erasme, l'autre le défend. Le ridicule est jeté à profusion sur les lourds professeurs, sur les demi-savans du XVIe siècle, mais on sait qu'en général il n'y a pas moyen de *débailler* en parcourant ces vieilles facéties latines. Les argumens et les malices de Grunnius se retrouvent en partie dans un ouvrage de G.-C. Croce : *L'Eccelenza e trionfo del porco* (1594, 1622, 1625, etc.), autre lourde et froide composition. Ajoutons que dans les *Harangues sur la mort de divers animaux*, Lyon, 1569, in-16, il y a une élégie (en vers) sur la mort d'un cochon, nommé Grongnet, par Claude de Pontoux; une longue composition en prose allemande sur la supériorité, la noblesse du susdit quadrupède (*Herrlichkeit des Schweins*) remplit les pag. 585-599 du tome I du curieux recueil de Dornavius : *Amphitheatrum sapientiæ socraticæ*, 1619, in-folio.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 15. — JUILLET 1841.

ANAGRAPHE de origine Cartvsiani ordinis, versibus hexametris descripta in minore claustro Cartvsiæ parisiensis. — Traduction de ce poëme (en vers français), par Fr. Jary. *Parisiis, Guil. Chaudière,* 1578, in-4, vél. Edition originale. . . . . 10—»

APIANUS (PETRUS). Inscriptiones sacrosanctæ vetustatis non illæ quidem romanæ, sed totius fere orbis summo studio ac maximo, impensis terrâ marique conquisitæ feliciter incipiunt, per P. Apianum et Bart. Amantium. *Ingolstadii, in Ædibus, P. Apiani,* 1534, in-fol., rel. . . . . 26—»

Cet ouvrage est rempli d'inscriptions et de gravures sur bois, et chaque page est encadrée.

AUBIGNAC (HEDELIN D'). Histoire du temps, ou Relation du royaume de Coqueterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du levant. *Paris, Ch. de Sercy,* 1654, petit in-12, avec la carte, mar. bl. fil., ar. d. . . . . 15—»

AUDOENI (JOA.). Epigrammata. Editio prioribus auctior longeque emendatior curâ Ant. Aug. Renouard. *Parisiis, typis P. Didot,* 1794, in-18, g. pap. vél., mar. bl., riche dent., tr. d. (*Thouvenin*). . . . 25—»

Voyez Carmina Ethica.

1074 **Blasons**, poésies anciennes des xve et xvie siècles, extraites de différens auteurs imprimés et manuscrits (par Méon). Edition augmentée d'un glossaire des mots hors d'usage. *Paris*, 1809, in-8, demi-rel., non rogné. . . . . 9—50

Avec les cartons.

1075 **Bovilli (Car.)**. Proverbiorum vulgarium libri tres. *Vænundantur a Gallioto, Parisiis*, 1531, pet. in-8, mar. r. fil., tr. d. *In eodem volumine :* Epicureus Des. Erasmi, scholiis illustratus, et e latino sermone in græcum conversus per Barth. Caversinum. *Antuerpiæ*, 1567. *Bel exempl.* . . . . . 35—»

1076 **Brochures** (20) in-8, sur les Antiquités égyptiennes, dont : Examen d'un passage des Stromates, relatif aux écritures égyptiennes, par Dulaurier, 1833. — Description du tombeau d'un roi égyptien. — Papyrus égyptien du musée de Turin. — Notice sur le voyage de M. Lelorain en Egypte. — Lettres de M. Champollion jeune, écrites d'Egypte, 1829. — Origine astronomique du jeu des échecs, expliquée par le calendrier égyptien, par Villot. . . . . 10—»

1077 **Brochures** (10) in-4 et in-8, relatives à la ville d'Arles, dont : Rapport fait par la commission archéologique d'Arles. — Discours prononcé dans S. Trophime d'Arles, par J. Constant, 1814. — L'Amphithéâtre romain à Arles, 1836. — Rapport des propriétaires composant le corps des vuidanges des eaux du Tribon, etc., 1827 — Inscriptions, en vers, du musée d'Aix, suivies d'un appendice sur une statue antique, découverte aux environs de cette ville (recueillies par M. Rouard, bibliothécaire), 1839, — etc. 12—»

1078 **Brochures** (8) in-8, sur le Zodiaque de Denderah, dont : Nouvelles considérations sur le planisphère de Denderah, par de Paravey, 1822. — Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zo-

dicales, par M. Letronne, 1824. — Notice sur le Zodiaque de Denderah, par Saint-Martin, 1822. — Sur l'origine grecque des Zodiaques prétendus égyptiens par le même, 1837, — etc. . . . . 5—

Brochures (8) in-8, sur les Antiquités, dont : de l'Origine de la crémation, ou de l'usage de brûler les corps, 1821. — Mémoire sur le système métrique des Arabes, par Garcin de Tassy, 1832. — Lettre sur la signification du nom d'Hercule et sur la nature de ce dieu, 1818. — Revue du cabinet de médailles de M. Leclercqz, 1833. — Mélanges d'antiquités grecques et romaines, par de Clarac. — Antiquités découvertes en Tauride, par de Blaramberg, 1822, fig., etc. 8—»

Brochures (5) in-8, sur les Sciences orientales, dont : Notice d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, par A. Jaubert, 1825. — Extrait d'un commentaire et d'une traduction nouvelle du Vendidad Sadé, Burnouf. — Notice sur des vêtemens avec des inscriptions arabes, etc.; par Garcin de Tassy. — Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, etc., par le même. . . . . 10—»

Buys (**Guill. du**). Œuvres poétiques contenant plusieurs et divers traictez : le discours desquelz n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est aggréable, et plain de tout contentement, pour la diuersité des matières dont il traicte. *Paris, J. Fevrier,* 1583, petit in-12, mar. r. fil., tr. d. *Jolie reliure.* . . 30—»

Capmartin de Chaupy. *Voyez* Philosophie des lettres.

Catholicon parvum. (*Sans lieu ni date*), in-4, à 2 colonnes, goth., v. . . . . 40—»

Ce petit dictionnaire latin-français est de la plus grande rareté. L'exemplaire est très bien conservé et rempli de témoins.

1083 **Cæsaris** de bello gallico libri VIII, de bello civil
bri IIII, de bello Alexandrino, de bello Africano e
bello Hispaniensi libri ; pictura totius Galliæ, non
locorum urbiumque et populorum Galliæ, etc. *V*
tiis, in ædibus Aldi, 1513, in-8, mar. lie de viu,
un ancre sur les plats, tr. d. *Bel exempl.* . 4(

1084 **Cesar (Julius).** Les Œuures et briefues exposition
Julius Cesar, sur le faict des batailles de Gaule.
ris, Michel le Noir (*sans date*), petit in-4, goth.,
en bois, v. f., tr. d. 4

Exemplaire rempli de témoins.

1085 **Chapitres** ou Articles de la très saincte confédérat
faicte entre notre sainct père le pape, la maiesté
perialle et les Venetiens contre les Turcqz, *par (*
laume Vosterman, en la Licorne d'or; et ils se vend
Anuers, chez le même (*sans date*), petit in-4, go
beau frontispice gravé sur bois, mar. viol. de
tr. d. . . . . 4(

1086 **Chartier (Alain).** Sensuyuent les faictz et dict
maistre Alain Chartier, contenant en soy douze liu
qui traictent des guerres faictes par les Angloi
aultres ennemis; avec la Genealogie des roys
France, le Breviere des nobles, le Liure de reue
matin, la belle Dame sans mercy, l'Hospital dam
en VII liures, etc. *Paris, Ph. le Noir,* 1523, petit i
à 2 colonnes, goth., v. 27

1087 **Collection** des petits classiques, publiée par M. Nod
8 vol. petit in-12, d. mar., fil., n. r. *Elég. rel.* 48

Cette jolie collection, chef-d'œuvre de typographie, publié
Delangle en 1826, se compose des ouvrages suivans : la (
lande de Julie, précédée d'une notice par M. Nodier. —
Poésies de Sénecé, précédées d'une longue notice par Auge
Campagne de Rocroy et de Fribourg, par Henri de Besle,
une notice par M. Nodier. — *Voyage de Chapelle et Bachaum*
idem. — *Œuvres choisies de Sarrazin*, idem. — *Poésies*
ceilly, idem. — *Madrigaux de la Sablière*, idem. — *Conjur*
de Fiesque, idem.

88 **Combes (Anacharsis).** Statistique topographique, agricole, manufacturière, commerciale, intellectuelle, religieuse, politique et morale de l'arrondissement de Castres (Tarn). *Castres*, 1835, in-8, br. . 4—»

89 **Commentaires** sur les epistres d'Ovide (avec la traduction en vers), par Gaspar Bachet. *La Haye*, 1716, 2 vol. in-8, fig., brochés. . . . . 10—»

90 **Conæus scotus (G.).** Vita Mariæ Stuartæ, Scotiæ reginæ dotariæ, Galliæ, Angliæ et Hiberniæ hæredis. *Wirceburgi*, 1624, petit in-8, vél. (Avec un curieux portrait de Marie Stuart). . . . . 15—»

91 **Conservateur (le)** marseillois, contenant des détails historiques et littéraires sur les manuscrits les plus curieux de la Biliothèque de Marseille, et des notices biographiques sur leurs auteurs. *Marseille*, 1828, in-8 br. (tome 1er). . . . . 2—50

92 **Courier (P.-L.).** Dix-sept pièces in-8, sav. : — Prospectus d'une nouvelle traduction d'Hérodote, 1822. — Examen littéraire, 1824. — Aux Ames dévotes de la paroisse de Vérets, 1821. — Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à P.-L. Courier, 1822. — Collection de lettres et articles publiés dans différens journaux, 1824. — Simple discours à l'occasion d'une souscription pour l'acquisition de Chambord, 1821. — Pamphlet des pamphlets, 1824. — Pétition aux deux Chambres, 1816. — Placet à monseigneur le ministre, 1819. — Lettres au rédacteur du Censeur, 1816. — Clavier-Blondeau, 1819. — A messieurs du Conseil de la préfecture de Tours. — Lettres à messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1819. — A messieurs les juges du tribunal civil, à Tours, 1816. — Lettre particulière. — Notice biographique sur la vie de P.-L. Courier, 1824. 8—»

Première édition.

1093 **Couronnation (la)** de lempereur Charles cinquiesme de ce nom, a Boloingne, le vingt-deuxième de fevrier mil cinq cens et trente. *Imp. à Anvers, par Guillaume Dostreman,* 1530, in-4 de 8 feuillets, avec gravures sur bois, goth., mar. olive dent., tr. d. . . 45—»

Bel exemplaire de toute rareté.

1094 **Covrtin de Cissé (Jaqves de)**, gentilhomme percheron. Evvres poétiques. *Paris, Gilles Beys,* 1581, pet. in-12, mar. bl., tr. d. (*Duru*). *Bel ex. avec témoins.* 30—»

1095 **Déal (J.-N.)**. Dissertation sur les Parisii ou Parisiens, et sur le culte d'Isis chez les Gaulois, ou Observations sur quelques passages du 11e chapitre de l'Histoire de Paris, par M. Dulaure. *Paris, Didot,* 1826, in-8, br. . . . . 3—»

1096 **Déclaration** et Protestation des Doctes très chrestiens du royaume de France touchant les Jésuites et leurs tyrannies, etc., et déclaration de la cause des estats des Païs-Bas, touchant leur guerre contre le roi d'Espagne, etc., en laquelle est aussi monstré que les Jésuites sont très ignorans. *L'an* 1605, in-8, mar. r. (*Ancienne rel.*). . . . . 10—»

1097 **Dionis Cassii**. Romanarum historiarum libri XXV, gr. et lat., ex Guill. Xylandri interpretatione. *Excudebat Henricus Stephanus,* 1592, in-fol., mar. cit., fil., tr. d.. . . . . 26—»

Ancienne reliure. Bel exemplaire.

1098 **Dulaurier (Ed.)**. Fragmens des révélations apocryphes de saint Barthélemy et de l'Histoire des communautés religieuses, fondées par saint Pakhome, traduit sur les textes copte-thébains inédits, conservés à la Bibliothèque du Roi, par M. Ed. Dulaurier. *Paris, Imp. royale.*, 1835, in-8. . . . . 3—»

Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. *Voyez* Question royale.

19 **Eginhartus** de vitâ et gestis Caroli Magni, cum commentario Joh. Fred. Besselii et notis Joh. Bollandi. Accesserunt Goldasti animadversiones ineditæ cum variis dissertationibus. Curante Joh. Herm. Schminckio. *Trajecti ad Rhenum*, 1711, in-4, demi-rel., dos de v. . . . . 10—»

10 **Epitaphe** de feu digne de bonne mémoire tres hault, tres puissant et tres illustre empereur Maximilian d'Austrice. (*Sans lieu ni date*), petit in-4 de 4 pages, goth., mar. puce dent., d. s. tr. *A la fin :* PAR LE SONGEUR. . . . . 40—»

Pièce historique très rare; elle rappelle en assez bons vers quelques événemens du temps. Non citée.

11 **Entree** (L') et reception de messieurs les enfans de France, avec la reception de la royne Alienor, qui fut le vendredy premier iour de juillet 1530. (*Sans lieu ni date*). In-16, mar. r., dent., tr. d. . 20—»

Opuscule de huit pages de la plus grande rareté.

12 **Filippini** (Ant.-P.). Istoria di Corsica. *Pisa, Niccolo Capurno*, 1831, 5 vol. gr. in-8, br. . . . 85—»

Force (mademoiselle de la). *Voyez* Histoire secrète de Henri IV.

Gatien des Courtilz. *Voyez* Remarques sur le gouvernement.

13 **Gilbert** (A.-P.-M.). Description historique de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres. *Chartres, Garnier*, 1824, in-8, fig., br. . . . . 2—»

14 **Gonod** (B.). Notice historique de la cathédrale de Clermont-Ferrand. *Clermont*, 1839, in-8. *Tiré à petit nombre*. . . . . 3—»

15 **Gosselin** (Ch.-Rob.). L'Antiquité expliquée au moyen de la Genèse. IVe édition, augmentée de la chronologie de la Genèse et de la Théogonie d'Hésiode, avec deux gravures représentant les hémisphères célestes, austral et boréal. *Paris, Égron*, 1817, in-8, br. 4—»

gne de Charlemagne. *Paris, Imp. royale,* br. (*Épuisé*). . . . . .

1108 **Hegewisch.** Histoire de l'empereur Charle duction libre de l'allemand du professeur avec un avant-propos, quelques notes et ment du traducteur (Bourgoing). *Paris* an XIII (1805), in-8, demi-rel. . . .

1109 **Histoire** de la vie et de la mort tragique Accorambona, duchesse de Bracciano, par *primé par G.-E. I. M. A. L.*, an VIII (180

Tiré à très petit nombre dans l'imprimerie parti de Maillé.

1110 **Histoire** des contestations sur la diplom l'analyse de cet ouvrage, composé par J. Mabillon (par l'abbé Raguet). *Naples,* 1767, in-8, bas. . . . . .

1111 **Histoire** secrète des amours de Henri IV, tille, surnommé l'impuissant (par madem Force). *Utrecht, Et. Neaulme,* 1734, petit v., non rogné. (*Duru*) . . . . . .

3 JUNII (HADRIANI). Medici emblemata, ad D. Arnoldvm Cobelivm. Ejvsdem ænigmatum libellus, ad D. Arnoldvm Rosenbergvm. *Antuerpiæ, ex off. Chr. Plantini*, 1565, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 15—»

Chaque page est entourée de vignettes.

LABORDE (DE). *Voyez* Mémoires historiques.

4 LAFAIST. Dissertation sur la philosophie atomistique. *Paris, Imp. roy.*, 1833, in-8, br.. . . . . 2—50

LA GRUE (TH.). *Voyez* ROSS (A.) et La Grue.

5 LASALLE (ALB.-FR. DE). Conjectures philosophiques, religieuses et politiques. *Metz*, 1833, in-8, br. 2—50

6 LAURENT (P.-M.). Résumé de l'histoire du Dauphiné. *Paris*, 1825, in-8, br. . . . . 2—75

Autres résumés, *savoir* :

Du Lyonnais, par Jal. . . . . 2—50

Du Béarn et des Basques. . . . . 2—50

D'Auvergne, de Franche-Comté, Guyenne, Languedoc, Roussillon, d'Alsace. *Chaque*. . . . . 2—»

7 LE BAS (PH.). Inscriptions grecques et latines, et monumens d'antiquité figurés, recueillis en Grèce par la commission de Morée, et expliqués. *Paris, Didot frères*, 1835-37, in-8. . . . . 15—»

1er Cahier. Messénie et Arcadie.

2e — Bas-reliefs du temple de Phigalie.

3e — Argolide et Laconie.

4e — Argolide.

5e — Iles de la mer Egée (Cyclades, Sporades, îles du littoral, îles septentrionales).

8 LEBER (C.). Des Cérémonies du sacre, ou Recherches historiques et critiques sur les mœurs, les coutumes, les institutions et le droit public des Français dans

l'ancienne monarchie. *Paris, Baudoin frères,* 1825, in-8, avec 48 planch., br. . . . . 5—»

Ouvrage qui, de même que tous ceux de l'auteur, porte le cachet d'une profonde érudition et d'un travail fait avec conscience et grandes recherches.

1119 **Le Blanc.** Traité historique des monnoies de France, depuis le commencement de la monarchie jusques à présent. *Paris,* 1690, in-4, fig., v., gr. . . 65—»

1120 **Le Glay.** Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas. Esquisses biographiques. *Paris, J. Renouard,* 1839, in-8, br. avec fac-similé. . . 3—»

1121 **Lespinette** dv ieune prince conquerant le royaulme de bonne renommée (par Simon Bougouyne). *Paris, Anthoyne Verard,* 1508, petit in-fol. à 2 col., goth., fig. sur bois, mar. v., tr. d. (*Derome*). . 400—»

Edition extrêmement rare.

Il y a quelques feuillets un peu roux, et un qui manquait a été si bien rétabli à la plume, qu'il est presque impossible de s'en apercevoir. Cet exemplaire, qui vient de Gaignat, La Vallière, et de quatre autres bibliothèques célèbres, est passé successivement dans les ventes sans que l'on s'aperçût que ce feuillet manquât. La dernière fois il fut adjugé pour la somme de 640 fr.

Lucas Gausse. *Voyez* Messe retrouvée.

1122 **Lichtenberger** (J.-F.). Histoire de l'invention de l'imprimerie pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem, avec une préface de M. J.-G. Schweighæuser, le portrait de Gutenberg et huit planches originales gravées sur bois. *Strasbourg et Paris,* 1825, in-8. . . . 4—»

1123 **Maire** (**Jehan le**) de Belges. Les Illustrations de Gaule et Singularites de Troyes, auec les deux Epistres de l'amant uert. *Imp. à Lyon, par Estienne Baland,* 1510. — Le second liure des Illustrations de Gaule. *Idem, idem,* 1512. — Le Traicté intitule de la Difference des schismes auec le blason des Venitiens. *Paris, par*

J. de Marnef, 1512. — La Legende des Venitiens. *Imp. par J. de Marnef*, 1509, un vol. in-4, mar. bl., fil., tr. d. (*Thouvenin*). . . . . 45—»

Bel exemplaire, quoique avec le titre un peu raccommodé.

4 **Manassis Carmelita** (**Jos.-Seb.**). De consolatione ad episcopos, a comite Hier. Sebastiani typis restitutum; illiusque vitæ compendio præornatum. Opus ecclesiæ patribus, omnibusque animarum rectoribus perutile. *Romæ*, 1804, in-4, br. . . . . 6—»

5 **Marcel.** Alphabet irlandais, précédé d'une notice historique, littéraire et typographique. *Paris*, an XII. 3—»

6 **Mariage** (**le**) des quatre filz Hemon et des filles Dampsimon. (*Sans lieu ni date*), petit in-8, goth., mar. bl., à comp., tr. d., fac-similé (*Superbe reliure de Bauzonnet*). . . . . 55—»

Un des deux exemplaires tirés sur peau vélin de la réimpression *fac-simile* de Pinard, en 1835.

7 **Mathieu** (**Adolphe**). Roland de Lattre (poésies sur) avec notes. *Mons*, 1840, in-8, br. . . . . 4—50

8 **Mémoires** historiques sur Raoul de Coucy. On y a joint le Recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'ancienne musique (par De La Borde). *Paris, Pierres*, 1781, 2 tom., 1 vol. petit in-12, portraits, mar. bl., non rogné. . . . . 25—»

Meon. *Voyez* Blasons.

9 **Messe** (**la**) trouvée dans l'escriture (par Lucas Jansse). *Ville-France, N. Selon*, 1678, petit in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome*). . . . . 18—»

0 **Monologue** nouueau fort ioyeulx de la chambriere despourueue du mal damours. *Nouvellement imprimé à Paris (sans date)*, in-16, goth., avec deux grav. sur bois, mar. v., tr. d. . . . . 60—»

Edition originale d'un opuscule en vers, 8 pages de la plus grande rareté.

1131 **Moine** (le) sécularisé, augmenté de nouveau de la Vie des moines (attribué à du Pré). *A Ville-Franche, chez J. Le Grand*, in-12, mar. r., tr. d. (*Duru*). 28—»

1132 **Morin** (Simon). Pensées et cantiques de Morin, dédiées au roy. Naifue et simple déposition que Morin fait de ses pensées aux pieds de Dieu, les soubmettant au jugement de son église très saincte, etc., etc. 1647, in-8, mar. r., dent., doublé de tabis, tr. d. 40—»

Ouvrage rare. (Voyez Analecta-Biblion, tome 2, page 233).

1133 **Nouuelles** bonnes lesquelles sont produictes et venues d'Orient bien brefues entre Sophin ou Sophin nomme : et le grant turc et Soubdan, comment le grant turc a gaigne la ville Damast, Hierusalem, Al Kayr auecques plusieurs aultres villes gisantes bien pres. (*Sans lieu ni date,*) *Iehan Richart*, petit in-4, goth., mar. bl., tr. d. . . . . 25—»

Élégante reliure de Closs.

1134 **Nouuelle** Dindie, et de la Terre-Neufue, auecq la description, comment le roy et la royne de Lanoz se sont baptisez et faictz chrestiens auecq plus de trois cens mille ames. — *Item* la vie, meurs et coustumes de la nation dudict païs, mis en lumiere par M. Andrin Mattheo, auecq une lettre à la royne de Portugal par l'evesque de Goa, etc. *Imprimé en Anuers par Jehan Laet* (*sans date*), petit in-8 de 28 pages, goth., mar., tr. d. . . . . 25—»

1135 **Ornatissimi** cujusdam viri (du Faur de Pibrac). De rebus Gallicis, ad Stanislaum Elvidium (Joann. Camerarium) Epistolæ, et ad hunc de iisdem rebus Gallicis responsio. (*Lutetiæ*), *sans lieu*, 1573, in-4, v. fauve. (*Khœler*). . . . . 24—»

De toute rareté.

1136 **Oudin** (Cesar). Dialogos en español y francos, et dialogues françois-espagnols. *Bruxelles, Foppens*, 1663, petit in-12, v. f., fil. (*Khœler*). . . . . 10—»

1137 **Ouvrage** d'un citoyen gentilhomme et militaire, ou

Lettres sur la noblesse, qui présentent le tableau de son origine, de ses droits, dénoncent les abus, en indiquant les moyens d'y remédier, et d'opérer des changemens importans pour ce corps et la patrie. A MM. les notables. *Londres*, 1787, in-8, br. . . 3—»

Peripatetiques resolvtions et remonstrances sententieuses du docteur Bruscambille, aux perturbateurs de l'estat. *Paris, par Va-du-Cul, gouverneur des singes*, 1619, in-8, mar. r., tr. d. (*Duru*). . . . 21—»

Philosophie des lettres qui aurait pu tout sauver; Misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre. Ouvrage inutile à la présente tenue des Etats, pour laquelle il avoit été entrepris, mais qui pourra servir à celle qui pourra lui succéder, si la mode s'en continue. *A Paris*, en la double année des événemens que nos glorieux pères n'auroient jamais pu prévoir, et que nos neveux, s'ils redeviennent de bons François, ne pourront point croire, c'est-à-dire en 1789 et 1790 (par l'abbé Capmartin de Chaupy), 1 tome en 2 vol. in-8, br. . . . . 15—»

Cet ouvrage est rare, n'ayant été tiré qu'à un très petit nombre d'ex. aux frais de l'auteur, qui ne les mit pas dans le commerce.

Polain (L.). De la souveraineté indivise des évêques de Liége et des états-généraux sur Maestricht. *Liége*, 1831, 8. — La Mel Saint-Martin, ou le peuple et les nobles. *Liége*, 1835, 8. — La Mutinerie des Rivageois, épisode du règne d'Erard de la Marc, 1531. *Liége*, (*sans date*), in-8. . . . . 6—»

Portraits (66) des plus célèbres interprètes du droit romain, tant anciens que modernes, depuis l'an 1130 jusques à présent 1620, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 15—»

Dans le même volume : Portraits (96) de tous les poètes latins, avec leurs vies, depuis Liniùs Andronicus, jusqu'à Sidonius Apollinaris et Michel Marulle.

1142 **Portraits** (59) des faux dieux et déesses de l'ancien paganisme, tirés sur des médailles antiques, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 10—»

1143 **Portraits** (112). Patriarches (les), juges, roys, princes et conducteurs du peuple Hebrieu, depuis Adam jusques à Hérode Agryppa. *Aureliæ Allobrogum, apud P. de la Rovière*, 1619, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 12—»

Dans le même volume : Portraits (52) de tous les rois de la Perse, depuis Cyrus jusqu'à Scach Abas, avec l'abrégé de leurs vies.

1144 **Portraits** des douze Sibilles, tirez des médailles antiques, avec un abrégé des prédictions de chacune d'icelles, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . 6—»

1145 **Presomtions** (les) des femmes (en vers). *Roven, A. Costurier (sans date)*, in-8, mar. olive, dent., comp., non rogné. *(Purgold.)* . . . . . 50—»

Un des deux exemplaires sur peau vélin de la réimpression *fac-simile* de Pinard en 1830.

1146 **Question** royalle et sa décision, où est monstré en quelle extrémité, principallement en temps de paix, le subjet pourroit estre obligé de conserver la vie du prince aux despens de la sienne (par l'abbé de Saint-Cyran). *Paris, Tovssainct Dv Bray*, 1609, petit in-12, mar. r. fil., tr. d. Avec le portrait de Saint-Cyran. *(Ancienne reliure, Derome)*. . . . . 25—»

Édition originale très rare. Voyez *Analecta Biblion*, tome 2, page 133.

Raguet (l'abbé). *Voyez* Histoire des contestations, etc.

1147 **Recueil** (joyeux) de le election imperialle au magnificque honneur du tres hault, tres exelent, tres ilustre et tres puissant princhc Charles, par la grace de Dieu, roi catholicque des Espaignes, et archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, de Brabant, de Luxembourg, princhc et seigneur des pays dembas. *Impr. par Ant.*

Membru (sans date), petit in-4, goth., de 8 pages, mar. olive, tr. d. . . . . 70—»

Pièce de vers contenant quatorze strophes de huit vers chacune, et composée en réjouissance de l'élection de Charles-Quint au trône impérial. La dernière strophe nous apprend la date de ce livre et le nom de son auteur :

Pour l'empereur Charles de grant estime,
Esleut par juste et vraye election,
L'an mil cinq cens et dix noeuf, le trentiesme
Au mois de jung, furent poses en rime
Les motz predictz en jubilation.
Soit bien ou non, de bonne intention,
Sans fiction après dure fortune,
Le resveil tel fut songiet par Bethune, etc.

RECOEUL (LE) du Triumphe solempnel faict et celebre en la tres noble cite de Cambray, pour la paix qy a este faicte et conclute en la dite cite, auec la venue des dames et du roy et leurs departemens, auec l'ordre qui se fist a aller a la messe de la paix entre les dames et seigneurs, auec les noms de plusieurs princes et princesses, etc. *(Sans lieu ni date,* 1529), petit in-4, de 8 pages, goth., mar., dent., tr. d. *Elégante reliure de Bauzonnet.* . . . . . 55—»

REMARQUES sur le gouvernement du royaume, durant les règnes de Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV (par Gatien de Courtilz). *Cologne, P. du Marteau,* 1688, petit in-12, mar. v., dent., tr. d. (*Derome*). 15—»

RICHARD. Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages anciens les plus remarquables dans la Lorraine. *Epinal,* 1835, in-12. . . . . 3—»

Opuscule devenu rare.

RICHARDI (JOA.). Antiquitatum Divionensium et de statuis noviter Divione repertis in collegio Godraniorum liber. *Parisiis,* 1585, in-8, vélin. . . . 4—»

ROES (A.) et Th. La Grue. Les Religions du monde, ou Démonstration de toutes les hérésies de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et de l'Europe. *Amst.*, 1696, 3 parties, in-12, fig., mar. r., tr. d. (*Anc. rel.*) 15—»

1153 **Sept** (les) pseaulmes penitenciaulx et litanie en françoys. *(Sans lieu ni date)*, petit in-4 de 28 p goth., avec une grav. sur bois, mar. r. dent., t

Cet ouvrage, en strophes, composé de 4 pages, est très ra

1154 **Smitheun** (Richard.). Vita illustrata ac piissim minæ Magdalenæ Montis Acuti in Angliâ Vicæ (tissæ. *Romæ*, 1609, petit in-8 de 83 p. *Rare.* 1

1155 **Sulpicii Severi** opera omnia quæ extant. *Ams offic. Elzeviriana*, 1656; petit in-12, mar. v. tr. d. *Très bel exemp.* . . . . . .

1156 **Traicté** (le) des mariages faictz en France, en l gne, Angleterre et Lorraine. A Cambray ce de juillet. In-16, mar. v., large dent. . .

Opuscule historique de 8 pages de la plus grande rareté.

1157 **Trionfo** (il) della virtu, festa d'armi a cavallo r sentata nella nascita del principe di Modena l MDCLX. *In Modena, per Bartol. Soliani*, petit v. br. . . . . .

Ouvrage rempli de gravures très curieuses.

1158 **Triumphante** entrée et couronnement de Ferna la royalle maieste de Hongrie et de Boeme, fi Stœel Wittenburch, le dernier iour doctobre, MCCCCC et XXVII. *Imp. à Anvers par moy Vorsterman, en lan de Notre-Seigneur* 1527, *le iour de décembre*. Petit in-4 de 8 pages, goth., dent., tr. d. . . . . .

Avec un curieux frontispice gravé sur bois. . . .

1159 **Victoire** (Grand) dv très illvstre roy de Poloin tre Vayeuode, duc de Muldanie, tribvtaire et s au grand Tvrc, faite le XXIIe iour d'aoust lan m cens trente et vng, translatee de latin en franço fin : *Icelle histoire de ceste presente victoire est ex des lettres du roy de Poloine et d'aulcuns autres, l ont tout escript plus proprement. Imprimé à Par* 1531, petit in-4 de 8 pages, goth.; mar., dent.,

AUTOGRAPHES.

L. A. S. signifie lettre autographe signée.
L. A. — lettre autographe seulement.
S. — signature.

Abel de Beffroy, (dit le Cousin Jacques), 10 septembre an II. Grande L. A. S., au Comité de salut public. Très intéressante. . . . . 5—»

Adry (le père). Manuscrit aut. intitulé : Dictionnaire des pièces représentées dans les colléges, 36 p. p. in-8.

Aigrefeuille (d'), 7 novembre 1788. Relative à l'Assemblée des états-généraux. Belle L. A. S. 3—»

André (le père), prédicateur, 12 janvier 1703. L. A. S. . . . . 8—»

Anne de Bretagne, 8 novembre 1499. S., au cardinal de Rohan. . . . . 5—»

Anquetil (L'abbé), 24 octobre 1788. L. A. S. 4—»

Arcq (le chevalier d'), 14 février 1771. L. A. S., 3 pages. . . . . 3—»

Argenville (Desallier d'), 19 décembre 1750. Belle L. A. S., 3 pages in-4. Très intéressante. . . 6—»

Baratier (J.-Philippe). Halle 10 décembre 1737. Bel. L. A. S., à M. de Fontenelle, relative à son système pour trouver la longitude en mer. . . . 5—»

1169 **Barbazan**, 20 novembre 1762. L. A. S., à M. Lem cier de Sainte-Geneviève. . . . . : . 4

1170 **Barbé-Marbois**, de Sinnamary, le 11 nivôse an L. A. S. 3

1171 **Barbé-Marbois**, 4 pluviôse an VIII. L. A. S., au ment de son départ de Cayenne. 1

1172 **Barruel de Beauvert**, 30 novembre 1807. L. A relative à son ouvrage mis à l'index, intitulé Actes des Philosophes et Républicains. . .

1173 **Barthélemy** (l'abbé). Fragmens autographes si monnoies d'Athènes et autres sujets d'histoir cienne. in-fol. 18 pages. . . . . .

1174 **Bayard**, médecin du roi de Pologne. Manuscrit de 36 pages. Dissertations très curieuses sur l riage, la fortune, les plaisirs, la santé, etc., etc. 1

1175 **Beauharnais** (M. D.), 24 messidor an VIII. Reçu

1176 **Bèze** (**Théodore de**), l'un des chefs de la Réf Paris 17 juillet; Maclovio Pomponio. Très belle S., en latin. Il lui apprend la mort de son f lui donne des détails sur la réforme. . . 3

1177 **Bigot-Préameneu**, 3 floréal an III. L. A. S., au présentans du peuple, demande l'interprétatio art. 2 et 3 du décret du 28 septembre 1791, aux biens ruraux. . . . . .

1178 **Biron** (le maréchal de), 1497. Aut. Ordre à l Fauge, pendant le siége d'Amiens.

1179 **Bonaparte**, général en chef de l'armée d'Ital

1180 **Bougrant** (G.). Pièce latine. A. S. 1

1181 **Bouilly** (le marquis de), 20 juil. 1789. Bel. L. A

2 **Bourdon** de l'Oise, 8 nivôse an II. Billet A. S. Ordre de la Convention aux citoyens Bassal et Venard de se rendre à Dravet. . . . . 3—»

3 **Bret** (édit. de Molière), A madame de Graffigny. L. A. S. 4—»

4 **Broglie** (le maréchal duc de), 4 avril 1789. L. A. S. 2—»

5 **Cabri** (la marquise de), sœur de Mirabeau, 31 janvier 1776. Belle L. A. S., de trois pages ; lettre pleine de sentiment et d'amour fraternel, ayant rapport à l'exil de Mirabeau. . . . . 4—»

6 **Camille Desmoulins**, 26 août 1791. Grande L. A. S., au président de l'Assemblée électorale de Paris. 25—»

7 **Canclaux**, 30 janvier, à M. Dumont. L. A. S., exprimant sa reconnaissance et sa gratitude pour la délivrance d'un prisonnier. . . . . 4—»

8 **Carra**, 7 septembre 1791. Belle L. A. S., au Corps électoral de Paris. — Pétition pour être élu député à la Convention nationale. . . . . 3—50

9 **Carrat**, 10 octobre 1788. L. A. S. . . . . 3—»

0 **Carrier**. Adresse à l'Assemblée nationale, écrite de sa main et signée par Esquires, Hérault de Séchelles et autres. . . . . 3—»

11 **Cassini** (Dominique), célèbre astrologue, 23 novembre 1662. A. S., 2 pages in-8, en italien. . . 5—»

12 **Catherine de Médicis**, 1583. Pièces S., sur parchemin. 3—»

13 **Chabot** (François), 2 juillet. Billet relatif à une lettre de félicitation envoyée par les sans-culottes à la Convention nationale. A. S. . . . . 2—»

1194 **Chapelain** (poëte), 18 oct. 1663. L. A. S., 2 pag. in-4. 10—»

1195 **Chaptal** (comte de Chanteloup). Pétition au ministre pour l'Ecole de pharmacie de Montpellier. L. A. S. 3—»

1196 **Charles de Lorraine** (duc de Guise), 27 novembre 1627. Au cardinal de Richelieu. Belle L. A. S., 2 pag. in-fol., relative à la retraite de l'armée d'Angleterre. 1—15

1197 **Charles VIII**, 15 octobre 1488. S., au cardinal de Rohan. 4—»

1198 **Chénier** (**Marie-Joseph**), 24 brumaire an IV. L. A. S., très curieuse. « *Ces petits despotes* (les cantons) *veulent raisonner et commenter la loy, ils ne doivent que y obéir; je vous recommande, citoyen, de faire marcher constitutionnellement tous ces petits parlemens de nouvelle fabrique*, etc. » 24—»

1199 **Chénier** (**Marie-Joseph**). Billet. A. S.
David, **Reverchon**. Signatures. . . . . 15—»

1200 **Dacier** (savant helleniste), 22 nov. 1811. L.A.S. 3—»

1201 **De la Rue** (l'abbé), 19 septembre 1822. L. A. S., à M. L. Dubois. . . . . 4—»

1202 **Désenne** (**Alexandre**), graveur, 25 mars 1820. L. A. S., avec le dessin original qui devait orner le titre des publications de la Société des Bibliophiles français. 3—»

1203 **Desgenettes** (médecin), 27 vendemiaire an XII. L. A. S. 4—»

1204 **Devienne** (mademoiselle), actrice, 2 vendémiaire an III. Au citoyen André Dumont, pour obtenir la grâce du citoyen Faget. 2 pages. L. A. S. . . . 3—»

5 **Drouet**, représentant du peuple, 3 ventôse an IV. Grande L. A. S., de 2 pages in-fol. . . . 3—»

6 **Dubois-Crancé**, 29 germinal. A. S. avec S. de Lanthenas. . . . . 4—»

7 **Dufriche-Valazé**, 20 mars 1792, Billet A. S. Expédition d'un ordre de la Convention nationale. 4—»

8 **Dupont** (de Nemours), 12 novembre 1786. L. A. S. 2—»

9 **Duras** (la duchesse de), 1824. L. A. S. relative à la non publication de son Roman d'Edouard. *Je ferai imprimer 25 ex. pour constater ma possession, etc.* 5—»

0 **Dusaulx**, 6 juin 1792. L. A. S., à M. Gonian. . 3—»

1 **Dusaulx**. (Sans date). A. S. . . . . 3—»

2 **Dutens** (Louis), 1er décembre 1782. Grande L. A. S., 4 p. in-4. . . . . 3—»

3 **Elisabeth** (la reine d'Angleterre). Très belle L. A. S., une pag. in-folio. . . . . 6—»

14 **Escherny** (le comte), Paris, 18 avril 1789. Belle L. A. S. In-folio. . . . . 3—»

15 **Eugène de Savoie** (le prince), 27 février. Belle L. A. S., de cinq pages, relative au siége de Milan. . 35—»

Tout a esté inutil. Il at fallu tirer quelques coups aus toits des maisons et dans les places pour épouvanter les foemmes ce qui m'at obligé de faire venir des troupes et de l'artillerie pour commencer l'attaque, etc.

16 **Fauchet** (Claude), évêque du Calvados, 20 décembre 1792. L. S. . . . . 3—»

17 **Ferrière**, 15 février 1791. L. A. S. Rectification d'un fait inséré dans la Gazette de Paris, sur le Décret du 19 juin 1790. . . . . 5—»

1218 **Fontanes**, 24 germinal. Au président du Corps législatif. L. A. S. . . . . 5—»

1219 **Foy** (général), 17 mars 1823. A M. Dupont de l'Eure, relativement à la banqueroute de Ferdinand. L. A. S. et aux pertes qu'elle lui fit éprouver. « *Au reste, on peut s'en consoler* (de ne point être éligible) *dans un temps où le gouvernement représentif n'est plus qu'une lâche et ignominieuse moquerie.* » . . . . . 8—»

1220 **Garat**, 1er janvier 1789. Belle L. A. S., de 3 pages, à M. Necker. . . . . 7—»

1221 **Gaston** (J.-B.), duc d'Orléans, 10 octobre 1661. L. A. S., écrite du camp de Corbie. . . . 5—»

1222 **Gautier de Sibert**, 11 octobre 1788. Belle L. A. S. 5—»

1223 **Goujet** (l'abbé), 11 juillet 1750. L. A. S., à M. Grosley.

1224 **Grappin** (dom), 13 mars 1812. L. A. S. . . 3—»

1225 **Grégoire**, évêque de Blois, 11 frimaire an IX. L. A. S. 4—»

1226 **Grétry**, 21 avril 1789. Permis d'imprimer et de représenter Annette et Lubin, opéra-comique. . 5—»

1227 **Grimoard** (le comte de), 17 août 1780. L. A. S., 4 pag.

1228 **Grosley**, 15 octobre 1737. A Gonthier jeune. L. A. S. 3—»

1229 **Guillotin**, l'évêque de Rodez, le duc d'Aiguillon. Billet signé par les trois, écrit par l'évêque. . . 3—»

1230 **Guise** (le duc de), Liége, 3 février 1643. Belle L. A. S., à M. le maréchal de Brézé, très intéressante. « *Et si j'ai commis des crimes qui vous pourroient détourner d'un sentiment favorable pour moi, mon repentir doit vous y convier.* » . . . . . 5—»

1231 **Heinsius** (Antoine), 9 février 1696. L. A. S., 4 pag. in-4. 5—»

1232 **Henrylòys**, évecque de Poictiers, 20 décembre 1637. L. A. S. . . . . 4—»

1233 **Henry II**, roy de France, 17 novembre 1552. S. 3—»

1234 **Henry IV**, roi de France (sans date). Belle L. A. S., 2 pag. in-folio. Très curieuse. . . . . 45—»

1235 **Henry de Lorraine**, duc de Guise, dit le Balafré, 16 novembre 1587. Très belle L. A. S. . . 25—»

A M. le lieutenant-général de Champagne, lui mande qu'il s'en va vers Estampes *aymant mieux courre fortune en passant proche des ennemis que mourir de faim au cul des armées*. Il n'a pu arrêter le duc d'Aumale.

1236 **Hérault de Sécheilles**, 14 août 1791. L. A. S. 6—»

1237 **Hugues de Lionne** (auteur de Mémoires), Saint-Germain-en-Laye, 5 février 1670. L. A. S. . . 13—»

1238 **Isnard (Max.)**, 19 fructidor an III. L. A. S., donne tous les renseignemens nécessaires pour être admis au Corps législatif. . . . . 3—50

1239 **Isoré**, représentant du peuple. Belle L. A. S., 13 pluviôse an II. . . . . 5—»

1240 **Jean-Bon Saint-André**, 20 avril 1809. L. A. S., deux pag. in-4.

1241 **Jean de Brie**, 29 avril 1828. L. A. S., à M. Muller, rectifie un fait controuvé, inséré dans l'hist. de M. Thiers, au sujet de l'assassinat des ministres plénipotentiaires de Rastadt. » . . . . . 5—»

1242 **Joséphine** (l'impératrice), 5 février 1812, S. . 5—»

1243 **Keralio** (le chevalier de), 30 novembre 1775. L. A. S. 4—»

1244 **Kersaint (Guy de)**, 12 février 1792. L. A. S. 3—»

1245 **Labbe** (le père **Philippe**). Billet A. S. . . . 3—»

1246 **La Fayette** (le général), sans date. L. A. Lettre intéressante. . . . . 5—»

1247 **Lalande** (de), 26 février 1785. L. A. S. . . 3—»

1248 **Lalande**, astronome, 24 brumaire. L. A. S., au ministre; demande de 4 voies de bois pour l'Observatoire. 2—»

1249 **Lalanne**, 7 avril 1782. A M. Grosley à Troyes. L. A. S. 3—»

1250 **Lamonnoye** (Bernard de), Philologue, 22 mars 1714. Belle L. A. S., 3 pag. : complimens pour le maire de Montbard, chargé de recevoir le duc de Bourgogne. 25—»

1251 **Lamothe-Houdancourt** (Philippe de), 28 août 1648. L. A. S. 4—»

1252 **Lamothe-Houdancourt**, 19 mai 1725. L. A. S., demande d'être nommé maréchal. . . . . 3—»

1253 **Lannes** (le maréchal). 3 reçus. A. S., 1807. . 3—»

1254 **Laporthe du Theil**, conservateur de la Bibliothèque nationale. Au ministre de l'instruction publique, relative au transport à la bibliothèque des *mss.* provenant de l'abbaye de Saint-Germain et de la Belgique, avec la S. de MM. Legrand et Langlès. . . 3—»

1255 **Laus de Boissy**, 6 septembre 1791. L. A. S. . 3—»

1256 **La Vallière** (le duc de), 1756. L. A. S., à M. Grosley à Troyes; il attend avec impatience les livres que Grosley devait lui envoyer : *c'est mon plus grand plaisir que de compléter ma collection.* . . . . . 5—»

1257 **Laverdy** (de), 25 juillet 1774. A M. Tacussior, avocat. L. A. S. . . . . 9—»

1258 **Le Bailly** (fabuliste), 23 mars 1809. L. A. S. 3—»

1259 **Leblond** (l'abbé), 23 frimaire an VIII. L. A. S. 5—»

NT, philologue, prairial an IX. Au ministre de
ır. L. A. S., 3 pag., relative au Dictionnaire
démie. . . . . 3—»

Fragment sur Dureau de la Malle, trad. de
alluste, etc., 8 pag. in-4. Autographe. 6—»

', Lyon, 30 janvier 1789. L. A. S. . 4—»

ı, chef du bureau des colonies, au citoyen
germinal an VI. L. A. S. . . . . 3—»

ı (jésuite), 13 décembre 1709. L. A. S.
3—»

ı, de la Sarthe, 28 pluviôse an III. L. A. S.
3—»

ı, de la Sarthe, 27 septembre 1794. L. A. S.
3—»

AL (MICHEL), mars 1571. Très belle L. A. S., à
. . . . . 30—»

ırêtre), député à l'Assemblée nationale, 14 fé-
91. Belle L. A. S. . . . . 10—»

ROBERT-F.), 13 vendémiaire an V. Au général
L. A. S. . . . . 3—»

I, septembre 1499. A M. de Rohan. L. A.
6—»

I, 16 septembre 1505. A ma fille. S. A., avec
e de sa main. . . . . 15—»

'. L. A. S, une page. . . . . 25—»

'I, roi de France, novembre 1791. Deux let-
. signées. . . . . 36—»

BOURBON II (le grand Condé), 18 février 1649.
, à M. le marquis de Brézé, avec sc. 15—»

ıs (le maréchal de), 19 octobre 1716. L. A. S.
3—»

(historien du Danemarck). Paris, 2 janvier
M. Grosley, avocat en parlement. Belle lettre
. . . . . 8—»

1277 **Malouet**, 19 mars 1789. Belle L. A. S., relative aux élections des députés des états-généraux. . 2-50

1278 **Maret** (Hugues), 13 floréal an IX de la République. L. A. S. . . . . 3—»

1279 **Maret**, duc de Bassano, 23 mai. L. A. S. Lettre de félicitation. . . . . 2—»

1280 **Marguerite de Valois**. Sig. sur parch. . . 8—»

1281 **Marguerite** (la reine), 1586. Très belle L. A. S., de 4 pages in-folio, à la reine Catherine de Médicis. 15—»

1222 **Maupertuis**. Berlin, 30 octobre 1742. Billet A. S., de 4 pages. . . . . 5—»

1283 **Maury** (l'abbé), 3 décembre. Billet A. S., six lignes. 5—«

1284 **Mercier** (abbé de Saint-Léger). Plaisanterie sur Marmontel, qui se faisait payer ses opéras recrépis aussi cher que des operas neufs. Autographe. . . 5—»

1285 **Mercier** (auteur du tableau de Paris), 30 mai an IV. Belle et curieuse L. A. S., à madame de Salaignac. 7—»

1286 **Mercier**, de Compiègne, 23 prairial an VIII. A M. Louis Dubois. Détails sur la publication du Furet, et le peu de succès de ce journal. . . . . 25—»

1287 **Méon**, éditeur des contes et fabliaux de Barbazan, 15 septembre 1815. Au roi Louis XVIII. L. A. S. 5—»

1288 **Merlin** (de Douai), 21 janvier 1791. L. A. S. 3—»

Pastoret. L. A. S. — Lasource, détenu au Luxembourg. Billet A. S. . . . . 2—50

1289 **Millin**, rédacteur du Magasin encyclopédique, 25 novembre 1805. L. A. S., à M. L. Dubois. . 5—»

1290 **Mirabeau** (Gabriel-Honoré Riquetti de), à M. Michaud. L. A. S. . . . . 5—»

(Mathieu), garde des sceaux, 21 novembre 1634. lettre in-folio. A. S. . . . . 8—»

DC (le maréchal de), 30 septembre. Au roi. Belle S., de 2 pages in-folio, relative à la soumission ouergue . . . . . 10—»

IER (Sophie Rufey, marquise de). Grande L. A. rès intéressante. . . . . 12—»

ENSIER (Anne-Marie-Louise de Bourbon, duchesse sans date. Très belle et très intéressante L. A. le 4 pages in-folio. . . . . 25—»

ENSIER (Mademoiselle de), 25 août 1664. Belle S., de 3 pages, à M. Colbert. Avec armoiries. 15—»

ER, secrétaire des états du Dauphiné, 17 octo- 788. Grande L. A. S. . . . . 3—»

NOIS (le duc de), 11 février 1789. L. A. S., à e Villedeuil. . . . . 5—»

IN, auteur des patois lorrains et autres savans ages, 1er novembre 1772. L. A. S. . . 5—»

NS (L.-P.-J. D'), mars 1789. Deux signatures. 3—»

Y, 29 fructidor. A la Convention nationale. L.A.S. 3—»

S-DUBREUIL, 1er août 1829. L. A. S. . . 3—»

IY (le marquis de), auteur des Mélanges d'une de bibliothèque, 13 janvier 1776. A M. de Ma- rbes. L. A. S. . . . . 5—»

PEAUX, 28 frimaire an ... Billet autographe signé. 3—»

LT-LEBRUN, romancier, 30 août 1815. A ma-

dame de La Salle. L. A. S., lui demande une lettre de recommandation pour son fils auprès de M. Larrey. 4—»

1305 **Rabaut Saint-Etienne**, 21 novembre 1788. L. A. S. Très curieuse. . . . . 5—»

1306 **Rabaut Saint-Etienne**. Billet A. S. . . . 4—»

1307 **Rabbe (Alphonse)**, 15 juillet. L. A. S. . . 2—»

1308 **Raynal (Guil.-Thom.)**. Fragment autog., de 3 p. in-fol. 5—»

1309 **Raynouard**, de l'Académie. Fragmens autogr. des Templiers, — des états de Blois, — d'Elisabeth, de France et des Machabées, — et une L. A. S. Cinq pièces. . . . . 15—»
Ou séparément. . . . . 3—»

1310 **Regnard**, poète comique. Fragment autogr., 2 pages in-folio. Pensées détachées. . . . . 6—».

1311 **Réveillère-Lépeaux**, 29 mars. Billet A. S. Bon envoyé au ministre de l'intérieur, d'après décision de la Convention nationale. . . . . 5—»

1312 **Révolution**. Une pièce intitulée : Mémoire des frais d'inhumations faits par Joly, fossoyeur de la Madeleine de la Ville-l'Évêque pour les personnes mis à mort par jugement du tribunal révolutionnaire. 10 pages in-8, avec signatures des présidens du Tribunal Dobsent et Herman. Cachet. . . . . 55—»

En lisant cette curieuse, mais bien triste pièce, l'esprit se reporte involontairement vers ces jours de malheurs, et l'on frémit en voyant cette liste de noms distingués et ces détails d'inhumations. Nous y voyons figurer, *la fille Corday*, pour 8 liv.; *la veuve Capet*, pour 31 liv.; *les 21 Députés*, pour 147 liv.; *Adam Lux*, pour 7 liv.; *Brousse, Egalité et Constant*, pour 21 liv.; *la femme Roland*, pour 14 liv., etc., et bien d'autres.

1313 —— Pièces curieuses sur la Révolution. Pétition des geôliers des prisons de Paris pour le rapport de la

loi du 13 brumaire an II. Pièce signée du commandant-général de la garde nationale de Paris, Santerre, du 11 germinal an I.

Révolution. 3 pièces. Arrêté de la Convention, signé Thuriot et Philippeaux, relatif à l'abdication des prêtres; liste des membres du comité des pétitions, signée Collot d'Herbois, Carnot, Robespierre, Barrère, Billaut Varennes, du 26 septembre an II, etc.

—— Duplessis (veuve de Camille Desmoulins). Pétition pour empêcher la vente du lit et de la bibliothèque de son mari. A. S. et appuyée par beaucoup de représentans du peuple, avec signatures de Tallien, Isabeau et autres.

—— 2 Pièces. Décision du 2 ventôse an III, qui ordonne que le lit et la bibliothèque de Camille Desmoulins seront restitués à sa veuve, pour son fils Horace. Une autre pièce A. S. Desmoulins, lieutenant-général du baillage de Guise.

—— 2 pièces signées, l'une de Camille Desmoulins, relative à la nomination de Pétion, Brissot et Delacroix; l'autre A. S. de M.-J. Chénier, demandant un congé, 26 thermidor an VI.

Revarus, 3 octobre 1627. A sainte Marthe. L. A. S., ayant rapport à la Gallia Christiana, en latin. 3—»

Richelieu (le cardinal de), 15 juin 1625. Très belle et grande L. A. S., de 2 pages in-folio, à la reyne; confidentielle et relative à la nomination du maréchal de Schomberg. . . . . 25—»

Richelieu (le maréchal de). Sans date. L. A. S, une pag. 3—»

Rigoley de Juvigny, 29 juin 1783. L. A. S., à M. de Piré. . . . . 4—»

1322 **Robespierre** (Maximilien). Billet A. S. R., relatif au procès de Cazotte. . . . . 10—

1323 **Robespierre** (A.-B.-J.), 28 mars 1792. L. A. S., 3 pages; comme juge du tribunal d'Arras, demande à la Convention une loi sur le blasphème politique, signée aussi Deshortier et Buissart. *Rare*. . 45—

1324 **Rubens** (Pierre-Paul), peintre, 6 juillet 1628. A M. Dupuy. Très belle L. A. S., 2 pages in-folio, en italien, avec cachets. *(Rare.)*. . . . . 85—

1325 **Rusca** (J.-B.), général, 27 brumaire an XIII. L. A. S. 3—

1326 **Saintange Faziau**, traducteur d'Ovide. Mémoire A. S. adressé au Comité de législation. . . . . 4—

1327 **Saint-Hyacinthe**, 10 octobre 1795. Belle et curieuse L. A. . . . . 10—

1328 **Saint-Lambert**, 21 février. L. A., de 4 pages in-8. Belle lettre relative à l'hist. littéraire de son époque. 5—

1329 **Savary** (duc de Rovigo). A. S. . . . . 3—

1330 **Say** (J.-B.), économiste, 19 septembre. Au sujet de la première édition de son Cours d'économie politique. L. A. S. . . . . 4—

1331 **Sillery** (le marquis de), 2 avril 1789. L. A. S. 3—

1332 **Simon**, comédienne, au citoyen André Dumont. L. A. S. 3—

1333 **Solignac** (le chevalier de), 15 juin 1748. L. A. S., à M. Hérissant, relativement à son histoire de Pologne. 3—

1334 **Sombreuil** (gouverneur des Invalides), 30 mars 1789. L. A. S. . . . . 3—

ɒ (de l'Institut), 26 février 1814. Très belle L. A. très curieuse pour l'éclaircissement de divers ıts d'histoire littéraire. . . . . 6—»

ɾ (Maximilien de Béthune, duc de). Sig. sur parch. 2—»

EYRAND (DE), Londres, 16 novembre 1792. Au éral Foy. L. A. S. Il lui envoie la lettre de Bel- ;er (de), 10 novembre 1792). L. A. S. 18—»

IEN, 27 aoust 1792. L. A. S. . . . . 6—»

ET, 11 nov. 1788. L. A. S., à M. Coster le jeune. 5—»

EAUDAU (syndic provisoire du Poitou), 15 mars 9. L. A. S., demande de congé. . . . 3—»

ı (CHRISTOPHE DE) Paris, 5 mars 1582. A. S. B. L. S. . . . . 15—»

ı (DE), 21 décembre 1611. A M. de Casaubon. e L. A, S., de 3 pages in-4. . . . . 15—»

ı (DE), 25 août 1612. Très belle L. A. S. 20—»

IN, 15 janvier 1791. L. A. S. . . . 3—»

IET, député à l'Assemblée nationale, 22 avril 9. L. A. S., à M. Necker. . . . . 3—»

ONGEAU (le marquis de), 16 mars 1789. L. A. S. olio. . . . . 3—»

TAIN-RICHEBOURG, commissaire aux états de Bre- ıe, 21 juin 1789. Mémoire A. S. de 4 pag. in-fol., garde des sceaux. Réflexions politiques sur les :s-généraux. . . . . 4—»

:Y (le comte de), 4 mars 1789. Autographe à Coster. . . . . 3—»

1349 **Turreau.** L. A. S. Andaisson. L. A. S., certificat de médecin.. . . . . 3—»

1350 **Turenne** (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), 8 août 16... Très belle et très curieuse L. A. S., de huit pag., relative aux affaires d'Angleterre. . . 25—»

1351 **Villelume** (la comtesse de), née Sombreuil, 7 avril. Belle L. A. S. . . . . 9—»

1352 **Voisenon** (l'abbé), 14 juillet 1761. L. A. S., à sa nièce madame Favart, relative à son état sanitaire aux bains de Cauterets. . . . . 10—»

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N°s 16 ET 17. AOUT ET SEPTEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

ER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans les seizième et dix-septième numéros du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. Marie Guichard. (Suite.) 739
Sur le moyen de parvenir, par M. Paulin Paris. 743
Dissertations de l'abbé Lebeuf. 754
Mélanges. Napoléon et la bibliothèque de Meudon. 760
Variétés. Extraits du catalogue d'un amateur. 763
— Histoire d'Enrique, roman de chevalerie espagnol.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(5e ARTICLE.)

ARS MORIENDI.

(SUITE.)

ÉDITIONS LATINES.

A. *Ars moriendi*. Petit in-4, 24 feuillets imprimés au frotton, d'un seul côté du papier, avec de l'encre grise. Le volume contient 23 pages de texte et 11 pages de figures; le recto du feuillet 1 et le verso du feuillet 24 sont blancs. L'ouvrage commence au verso du feuillet 1 par la préface, qui finit au recto du feuillet 2; le verso du feuillet 2 et le recto du feuillet 3 sont blancs; le verso du feuillet 3 contient une figure, et le recto du feuillet 4 une page de texte, etc. Les feuillets sont disposés de façon à être collés dos à dos par leurs côtés blancs; un filet d'encadrement entoure chaque page; et des rouleaux sont mêlés aux personnages. Édition imprimée à longues lignes avec des caractères gothiques, sans chiffres, signatures ni réclames; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

Feuillet 1, verso; 1re page de texte, 27 lignes (1).

(1) Nous comprendrons toujours les titres des pages au nombre des lignes.

Notices contenues dar
Bull

Recherches sur l
chard. (Suite.)
Sur le moyen d
Dissertations d
Mélanges. N
Variétés. F
— Hist

..s le haut de
..vre ouvert à la mai
, probablement les amis e
..ier plan, une femme demi-nu
..s et un fouet; à droite, un homm
..t un diable s'écriant : *Interficias te ip*

..t 4, recto; 3e page de texte, 28 lignes.

..mptacio dyaboli de fide
quo fides est tocius salutis fundamentũ
..et sine ea nulli omino potest esse salus teste
augustino qui ait Fides est bono⁊ omiũ fundamẽ

Feuillet 5, verso; figure II.

Bonne inspiration de l'ange touchant la foi. Jésus, Marie de saints personnages viennent assister le mourant. L'an lateur dit ces mots : ***Sis firmus in fide.*** Les démons eff crient : ***Fugiamus. Frustra laboravimus. Victi sumus.***

(1) Nous donnons les textes des rouleaux sans les abréviation
(2) Dans d'autres éditions on lit : *fractus*. Leçon préférable.
(3) Lorsque nous disons à droite ou à gauche, il faut entendi a gauche du lecteur qui considère la figure, et non la droite o l'objet décrit.

ecto; 4e page de texte, 34 lignes.

de fide
ē dyaboli dat angelꝰ
s O homo ne credas
cum ipe sit men-

re III.

lusieurs démons en-
in un tableau où
ndant sa vie :
n disant : *For-*
bourse et ses vête-
homme étendu à terre;
ur un coffre-fort, me pa-
ns s'écrient : *Periurus* (1) *es.*

o; 5e page de texte, 31 lignes.

yabo de despacione
yabolus temptat hominē infirmū
cionē q̃ est contra spem atqz cōfidenciā
debet habere ī deū. Cum enī infirmꝰ dolo-

Feuillet 9, verso; figure IV.

ation de l'ange touchant le désespoir. L'ange consola-
lade : *Nequaquam desperes.* Saint Pierre, sainte Ma-
larron attaché sur la croix, et saint Paul tombant
roissent aux yeux du moribond comme un symbole
ui efface les plus grandes fautes. Le démon fuit en
toria michi nulla.

illet 10, recto; 6e page de texte, 28 lignes.

a ispiracio angli' contra despacōem
scd'am temptacōem dyaboli dat angl's bonā ispi-
ē dicēs o homo quare despas. licet enī tot laatro-
ta et homicidia ppetrasses quot st' maris gutte et are-

Feuillet 11, verso; figure V.

riturus.

ARS MORIENDI.

QUāvis secundū philosophū Tercio ethico℣
Omī terribiliū mors corpis sit terribilissma morti tamē anime nullatenus ē cōpanda.

Feuillet 2, recto; 2e page de texte, 31 lignes.

scd'm cācellariū parisiēsē sepe p talē falsā ɔsolacionē et
ficta sanitatis ɔfidēciā certā incurrit hō dampnacionē
Autē olā ergo Iducatur moriturꝰ ad ea q̄ necessario

Feuillet 3, verso; figure I.

Tentation du diable touchant la foi. Au milieu de la planche, le mourant est représenté couché dans son lit (ce personnage reparaît ainsi à toutes les figures de l'*Ars moriendi*); un roi et une reine adorent une idole, et deux diables adressent au malade ces paroles: *Fac sicut pagani* (1), *infernus factus* (2) *est*. Dans le haut de la planche, Jésus, Marie et Dieu le père, un livre ouvert à la main; à gauche du lit (3), trois personnages, probablement les amis ou les parens du malade; sur le premier plan, une femme demi-nue (la *Pénitence*) tenant des verges et un fouet; à droite, un homme qui va se couper la gorge, et un diable s'écriant: *Interficias te ipsum.*

Feuillet 4, recto; 3e page de texte, 28 lignes.

Temptacio dyaboli de fide
Ex quo fides est tocius salutis fundamentū
et sine ea nulli omino potest esse salūs teste
augustino qui ait Fides est bono℣ omiū fundamē

Feuillet 5, verso; figure II.

Bonne inspiration de l'ange touchant la foi. Jésus, Marie, Moïse et de saints personnages viennent assister le mourant. L'ange consolateur dit ces mots: *Sis firmus in fide.* Les démons effrayés s'écrient: *Fugiamus. Frustra laboravimus. Victi sumus.*

(1) Nous donnons les textes des rouleaux sans les abréviations.

(2) Dans d'autres éditions on lit: *fractus*. Leçon préférable.

(3) Lorsque nous disons à droite ou à gauche, il faut entendre la droite ou la gauche du lecteur qui considère la figure, et non la droite ou la gauche de l'objet décrit.

Feuillet 6, recto; 4e page de texte, 34 lignes.

Bona inspira angeli de fide

Contra ꝑmam temptacionē dyaboli dat angelꝰ bonam Inspiracionem dicens O homo ne credas pestiferis suggestionibus dyaboly. cum iꝑe sit men-

Feuillet 7, verso; figure III.

ntation du diable touchant le désespoir. Plusieurs démons en-nt le lit du malade; le premier tient à la main un tableau où nscrits les péchés que le mourant a commis pendant sa vie: *peccata tua*; le second montre une jeune fille en disant: *Fortis es*; le troisième vole à un voyageur sa bourse et ses vête-s; le quatrième vient de poignarder un homme étendu à terre; un cinquième personnage, assis sur un coffre-fort, me pa-lésigner l'Avarice. Les démons s'écrient: *Periurus* (1) *es. listi. Avare vixisti.*

Feuillet 8, recto; 5e page de texte, 31 lignes.

Temptatio dyabo de despacione

SEcundo dyabolus temptat hominē infirmū ꝑ despacionē q̄ est contra spem atqz cōfidenciā quā homo debet habere I deū. Cum enī infirmꝰ dolo-

Feuillet 9, verso; figure IV.

ne inspiration de l'ange touchant le désespoir. L'ange consola-lit au malade: *Nequaquam desperes.* Saint Pierre, sainte Ma-e, le *bon larron* attaché sur la croix, et saint Paul tombant val, paroissent aux yeux du moribond comme un symbole entir, qui efface les plus grandes fautes. Le démon fuit en nt: *Victoria michi nulla.*

Feuillet 10, recto; 6e page de texte, 28 lignes.

Bona Ispiracio angli' contra despacōem

ontra scd'am temptacōem dyaboli dat angl's bonā Ispiracionē dicēs o homo quare despas. licet enī tot latrocinia furta et homicidia ꝑpetrasses quot st' maris gutte et are-

Feuillet 11, verso; figure V.

Lisez: *Periturus.*

Tentation du diable touchant l'impatience. Le malade irrité renverse une table et frappe ses serviteurs. Deux démons s'écrient : *Ecce quantam penam patitur. Quam bene decepi eum.*

Feuillet 12, recto ; 7e page de texte, 27 lignes.

Temptacio dyaboli de Ipaciencia
Ercio dyabolus temptat holem Ifirmũ p Ipciãm
q̃ oritur ex magna infirmitate dicẽs. Cur tu pateris
istũ dolorẽ gravissimũ. qui ẽ intollerabilis omi creatu-

Feuillet 13, verso ; figure VI.

Bonne inspiration de l'ange touchant l'impatience. Saint Étienne, saint Laurent, sainte Catherine, sainte Barbe et l'ange consolateur recommandent au mourant la résignation et la patience. Les démons s'écrient : *Sum captivatus. Labores amisi.*

Feuillet 14, recto ; 8e page de texte, 37 lignes.

Bona Ispiracio angl'l de paciẽcia
Ontra t'ciã tẽptacõem dyaboli dat ãgelus bonã
Ispiracõem dicẽs O homo aúte ab Ipaciencia alm
tuũ pquã dyabolꝰ suis mortiferis instigacõibꝰ nichil

Feuillet 15, verso ; figure VII.

Tentation du diable touchant la vaine gloire. Les démons essayent de séduire le moribond par la flatterie ; ils déposent sur son lit des couronnes en disant : *Gloriare. Coronam meruisti. Tu es firmus in fide. In paciencia perseverasti. Exalta te ipsum*

Feuillet 16, recto ; 9e page de texte, 25 lignes.

Temptacio dyaboli de vana gloria
uarto dyabolus temptat holem Ifirmũ p sui ipius
complacenciã que est suphia supalis (1) p quã de-
votis et religiosis atqz pfectis magis ẽ Infestus. Lũ

Feuillet 17, verso ; figure VIII.

Bonne inspiration de l'ange touchant la vaine gloire. La Trinité, Marie et saint Antoine viennent visiter le mourant ; l'ange consolateur dit ces paroles : *Sis humilis ;* un autre ange montre du doigt la

(1) Lisez : *Spiritualis.*

ule béante de l'enfer (1) et les damnés dans les flammes : *Su-*
bos punio. Le diable s'écrie : *Victus sum.*

Feuillet 18, recto ; 10e page de texte, 29 lignes.

Bona Ispiracio angl'i contra vanā gloriā

COntra quātā temptacionē dyaboli dat angl's bonā
Ispiracoēm dicēs Miser cur tu supbis asscribendi tibi
ipi constanciā I fide spe et paciā q̄ tu soli deo asscribenda ē

Feuillet 19, verso ; figure IX.

Tentation du diable touchant l'avarice. Dans le haut de la plan-
, on voit le moribond entouré de ses parens et de ses amis ; un
ble dit : *Provideas amicis.* Dans la partie inférieure de la plan-
, l'artiste a représenté la maison du malade ; une cave ouverte
ie voir trois tonneaux, et un valet conduit un cheval à l'écurie.
liable s'écrie : *Intende thesauro.*

Feuillet 20, recto ; 11e page de texte, 27 lignes.

Temptacio dyaboli de Avaricia

QUinta temptacio dyaboli est Avaricia magis
seculaēs et carnales Ifestās. q̄ est nimia occupacio
tempaliū atqz exteio ℞ rerū circa uxores et amicos

Feuillet 21, verso ; figure X.

onne inspiration de l'ange touchant l'avarice. Le bon Pasteur et
rois Maries assistent le moribond ; l'ange consolateur dit : *Non*
warus ; un autre ange cache sous une draperie les amis du ma-
: *Ne intendas amicis.* Le diable s'écrie : *Quid faciam.*

Feuillet 22, recto ; 12e page de texte, 31 lignes.

Bona Ispiracio angl'i cōtra avaricia

Contra qūtā tēptacōem dyaboli dat angl's bonā inspi-
racoēm dicēs O hō aūte aures tuas a mortiferis sug-
gestionib9 dyaboli qbus te irritere (2) et Ifice conatur. Et

Feuillet 23, verso ; figure XI.

) Dans cette figure, comme dans beaucoup de peintures des XIVe et
iècles, l'artiste a placé l'enfer et les damnés dans la gueule d'un monstre
romit des flammes.
) Lisez : *Irridere.*

Un moine met un cierge béni entre les mains du malade, qui va rendre le dernier soupir; des saints, des saintes et des séraphins entourent le lit, et un ange reçoit l'âme du moribond (1). Sur le premier plan, les diables vaincus s'écrient : *Confusi sumus. Animam amisimus. Furore consumor. Heu insanio. Spes nobis nulla.*

Feuillet 24, recto; 13e page de texte, 32 lignes.

SI agonisans loqui et usū rōis habē potueit fūdat
orōnes deū p̄mo Ivocando ut ip̄m p Ieffabilē mīaz
suā et vtutē passionis sue suscipe dignetur. Secundo

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE A.

1° A la bibliothèque royale de Paris. Exemplaire complet qui a appartenu successivement à Mariette (2), au duc de la Vallière, à la vente duquel il fut vendu 1,610 liv., et à Camus de Limare. Le papier a pour filigrane une roue avec un P et un D gothiques. Mariette, libraire à Paris, découvrit ce précieux volume en 1738; il fit mettre en tête un portrait de Laurent Coster et un titre imprimé ainsi conçu : *Ars moriendi, opus, si structuram spectes, nullius momenti; sed quod ab eo typographia ars nobilissima exordium sumpserit, multi pretii. Laurentius Joannis Costerus, civis Harlemensis, excudebat, ut aiunt, circa annum R. S. H. M CCCC XL. E pulvere, in quo forsan adhuc jaceret, eruit et nitidiori tegumento decoravit P. J. Mariette bibliopola Parisiensis.*

2° A la bibliothèque de lord Spéncer, à Londres. Exemplaire, imparfait du premier feuillet; les figures sont coloriées (3).

(1) L'âme est représentée sous la figure d'un petit enfant qui sort de la bouche du mourant.

(2) M. Mariette, dit Fournier, a trouvé cet exemplaire dans la boutique d'un libraire, quai des Augustins, parmi des papiers de rebut destinés à faire des enveloppes. (*De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, etc. Paris, 1759, p. 182.)

(3) *Bibliotheca spenceriana; or a descriptive catalogue of the books printed in the fifteenth century, and of many valuable first editions, in the library of G. J. Earl Spencer. By the reverend* Thomas Frognall Dibdin. London. 1814-18, t. 1, p. xv-xxiv, n° 4. M. Dibdin a joint à la description qu'il donne de l'*Ars moriendi* quelques facsimilé tirés de l'exemplaire de lord Spencer.

A la bibliothèque de Munich. Exemplaire qui étoit autrefois au couvent de Tegernsee (1).

'édition latine A est celle que Heinecken nomme la seconde (2).

. *Ars moriendi.* Petit in-folio; 24 feuillets imprimés au frot- d'un seul côté du papier et avec de l'encre grise; sans signatu- ; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; que page est entourée de deux filets d'encadrement; la première e (feuillet 1, verso) finit par ces mots : *ecclesie morietur et obe-;* age suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *dientia secundo ecognoscat*, etc. La cave du mourant (figure IX) contient sept neaux et un valet à genoux qui reçoit du vin dans un pot (3). La ième page de texte (feuillet 20) a 24 lignes; elle commence si :

Temptacio dyaboli de avaricia

QUinta temptacio dyaboli est avaricia magis seculares et carnales infestans q̃ est nimia occupatio tempaliũ atqz exterioꝝ rerũ circa uxores et amicos carnales seu corpales divicias atqz alia q̃ magis in vita sua dilexerunt p̃ que dyabolus hominẽ maxime vexat in fine dicens O miser tu iam relinques omia tempalia q̃ solli-

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE B.

A la bibliothèque de Wolfenbüttel; exemplaire décrit par Heinecken (4); le volume, imparfait du premier et du dernier feuillet, a été complété par deux feuillets manuscrits.

A la bibliothèque de la ville de Memmingen, les feuillets 1, 2, 7, 9, 21 et 23 (5).

1) *Geschichte der Holzschneidekunst*, etc., *von* Joseph Heller. pag. 369. 1. Aretin. *Beytrage zur Geschichte und Literatur*, etc. Août 1803, p. 69.

2) *Idée générale*, p. 406-408. L'auteur a publié un facsimilé de la fi- e IX.

3) Heinecken (*Idée générale*, planche 19) a publié un facsimilé de la re IX; ce facsimilé est trop noir, il ne donne qu'une idée imparfaite de iginal.

4) *Idée générale*, pag. 399-405.

5) *Idée générale*, pag. 405. *Allgemeines bibliographisches Lexikon*, *von* . Ebert, t. 1, n° 1251, I. *Geschichte der Holzschneidekunst*, pag. 368,

3° A la bibliothèque royale de Paris, les feuillets 19 et 20. Le papier porte pour filigrane une licorne.

4° A la bibliothèque de Munich, le volume, imparfait du premier et du dernier feuillet, a été complété par deux feuillets manuscrits. Le papier a quatre filigranes différens : un écureuil, une ancre, une crosse d'évêque et une cloche (1). (L'exemplaire de Munich est peut-être le même que celui de Wolfenbuttel.)

L'édition latine B est celle que Heinecken nomme la première (2); les textes sont plus corrects et mieux gravés que ceux de l'édition précédente.

C. *Ars moriendi.* Petit in-folio; 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec de l'encre grise; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; chaque page est entourée de trois filets d'encadrement. Les figures sont dessinées avec goût; on remarque dans la pose et les vêtemens des personnages une certaine élégance qu'on chercheroit vainement dans les éditions précédentes. La première page de la préface (feuillet 1, verso) finit par ces mots: *unitate et obediencia;* la page suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *secundo ut recognoscat*, etc. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux et un valet debout, qui tient un grand pot à la main. Une lettre de l'alphabet, gravée au bas de quelques planches et servant de signature, indique l'ordre des feuillets : le feuillet 18 porte la lettre i; le feuillet 16 porte la lettre K dans l'exemplaire de Harlem, et la lettre H dans l'exemplaire de Francfort-sur-le-Mein. Malgré cette différence, Heinecken regarde ces

(1) La bibliothèque royale de Munich possède une collection de livres xylographiques remarquable par le nombre et l'extrême rareté des volumes qui la composent; le directeur de cette bibliothèque, M. le conseiller aulique Lichtenthaler, nous a envoyé un mémoire manuscrit contenant le catalogue et la description des livres xylographiques qui font partie du vaste dépôt confié à ses soins éclairés. Qu'il nous soit permis de témoigner ici notre reconnaissance et notre gratitude au savant bibliothécaire qui, par sa généreuse obligeance, nous a mis à même de rendre nos recherches moins imparfaites et surtout plus utiles aux bibliographes de notre pays, trop peu familiers avec les richesses littéraires de l'Allemagne.

(2) *Idée générale*, page 399.

eux exemplaires comme appartenant à une même édition (1). La ernière page de texte (feuillet 24, recto) commence ainsi :

> SJ agonizans loqui et usum rois habere potuerit fundat orō nes deū pmo Ivocando ut ipm p ieffabilē miām sua et virtutē passionis sue suscipere dignetur. Secundo diligenter Ivocet gloriosam virginē mariam pro sua mediatrice (2).

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE C.

- A l'hôtel de ville de Harlem, les feuillets 2, 4-11, 16-18, 21, 22 et 24 (3).
- A la bibliothèque de Francfort-sur-le-Mein, les feuillets 16, 18 et 19 (4).

L'édition latine C est celle que Heinecken nomme la troisième (5).

D. *Ars moriendi.* Petit in-folio ; 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier ; sans signatures ; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons. La première page de la préface (feuillet 1, verso) finit par ces mots : *requiritur primo ut credat* (6) ; la

(1) « Il est remarquable, dit Koning (*Dissert. sur l'origine de l'imprimerie*, p. 47), qu'à la même place où étoit la lettre K, dans l'exemplaire d'Harlem, on trouve dans le fragment de Francfort la lettre H. Cette particularité jointe à ce que les autres lettres marquantes sont la plupart usées dans l'exemplaire d'Harlem au contraire du texte ordinaire qui est resté très-lisible, ainsi que la différence dans la lettre K même, telle qu'elle est représentée par Heinecken et telle que celle qui se trouve dans l'exemplaire d'Harlem, me fait croire que ces lettres ne sont pas taillées dans la forme originelle, mais qu'elles ont été ajoutées, après coup, avec un poinçon séparé, soit par l'imprimeur, soit par le relieur. »

(2) On trouvera dans l'ouvrage de Meerman (*Orig. typogr.*, tab. IX, n° 2) un facsimilé des six premières lignes du feuillet 24. Les caractères sont plus petits que ceux de l'édition précédente.

(3) Meerman, *loc. cit.*, t. I, p. 232. *Idée générale*, p. 408. Ebert, *loc. cit.*, t. I, n° 1251, III. Heller, *loc. cit.*, p. 369, n° 111.

(4) *Idée générale*, p. 410. Ebert, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*, etc.

(5) *Idée générale*, pag. 408-414.

(6) Si l'indication de Heinecken est exacte, le graveur a omis ici les mots : *sicut bonus*, qui sont indispensables pour l'intelligence du texte, et qui se trouvent dans toutes les éditions de l'*Ars moriendi* que j'ai consultées.

page suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *spiang eradere debet letus*, etc. Trois filets d'encadrement entourent chaque planche. « Les représentations des figures, dit Heinecken, ressemblent « parfaitement à celles qu'on voit dans l'exemplaire de Harlem « (édition latine C), et si elles sont copiées, l'artiste a si bien imité « l'original, qu'on n'y peut pas remarquer aucune différence (1). » La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux, sans pot ni valet (2).

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE D.

1° A la bibliothèque de Gottwic. Exemplaire complet (3).

2° A la bibliothèque de Munich. Exemplaire imparfait du premier feuillet, et qui étoit autrefois chez les chanoines réguliers de Pollingen (4).

L'édition latine D est celle que Heinecken nomme la quatrième (5).

E. *Ars moriendi*. Petit in-folio; 24 feuillets imprimés au frotton, d'un seul côté du papier, et avec de l'encre noire; signatures, lettres initiales fleuronnées. Chaque page est entourée de deux ou de trois filets d'encadrement. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux, sans pot ni valet (6).

Cette édition a été décrite par Clément (7) et Heinecken (8). Ce dernier la nomme la cinquième; on n'en connoît qu'un exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque royale de Hanovre, et qui est imparfait des deux premiers feuillets. Nous donnerons ici l'indication des signatures et des filets d'encadrement :

(1) *Idée générale*, pag. 414.

(2) Heinecken (*loc. cit.*, planche 22) a publié un facsimilé amoindri de la figure IX.

(3) *Idée générale*, pag. 425.

(4) Aretin, *Beytrage zur Geschichte und Literatur*, etc. Novembre 1803, pag. 95. Ebert, *loc. cit.*, t. 1, n° 12511, IV. Heller, *loc. cit.*, p. 370, n° IV.

(5) *Idée générale*, p. 414-415.

(6) Heinecken dit que la fig. IX de cette édition (latine E) ressemble parfaitement à celle dont il a donné un facsimilé. *Idée générale, planche* 22.

(7) *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, t. 2, p. 143-146.

(8) *Idée générale*, p. 415-418.

Feuillet	3,	signature d,	3	filets	d'encadrement.
Id.	4,	id. b,	3	id.	id.
Id.	5,	id. c,	2	id.	id.
Id.	6,	id. c,	3	id.	id.
Id.	7,	sans signature,	3	id.	id.
Id.	8,	id.	3	id.	id.
Id.	9,	id.	3	id.	id.
Id.	10,	signature e,	3	id.	id.
Id.	11,	id. f,	3	id.	id.
Id.	12,	id. f,	3	id.	id.
Id.	13,	sans signature,	2	id.	id.
Id.	14,	signature g,	2	id.	id.
Id.	15,	sans signature,	2	id.	id.
Id.	16,	id.	3	id.	id.
Id.	17,	signature i,	2	id.	id.
Id.	18,	id. i,	3	id.	id.
Id.	19,	sans signature,	3	id.	id.
Id.	20,	signature h,	3	id.	id.
Id.	21,	sans signature,	3	id.	id.
Id.	22,	signature l,	3	id.	id.
Id.	23,	sans signature,	2	id.	id.
Id.	24,	signature m,	3	id.	id.

Le papier porte pour filigrane un *Agnus Dei* (1).

F. *Ars moriendi*. La bibliothèque royale de Paris possède douze feuillets (8-19) d'une édition xylographique de l'*Ars moriendi* qui a été inconnue à Heinecken, et qui paroît avoir échappé jusqu'à ce jour aux investigations des bibliographes. Le volume porte sur le dos un titre inexact ainsi conçu : *La Passion de Jésus-Christ*. Les feuillets ont été gâtés par l'humidité, la moisissure a envahi l'impression, et une partie des textes est devenue pour ainsi dire illisible.

Petit. in-folio imprimé au frotton, d'un seul côté du papier, et avec de l'encre grise; signatures, lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons. Trois filets d'encadrement entourent chaque page. Les figures ont été dessinées avec facilité, le trait est ferme et correct, et les personnages sont groupés avec intelligence. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux (2). Les

(1) Clément, *loc. cit.*, p. 142.

(2) L'encre de ce volume est tellement effacée, que, dans certaines par-

caractères rappellent ceux de l'édition latine C; ils sont de forme gothique, plus petits et plus serrés que dans l'édition latine B. Le papier a pour filigrane la tête de bœuf surmontée d'une croix simple. Aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

Feuillet 8 : 29 lignes de texte, signature D (1).

T..... dyaboli de despacione
S..... temptat holem infirmū p despacio-
..... spē atqz confidenciā quā homo debet
..... enī infirmus doloribus cruciatur I corpe tūc
..... supaddit obiciēdo sib pēca sua preserti (2)

Feuillet 9 : figure IV (3).

Feuillet 10 : 30 lignes de texte, signature E.

Bona Ispiracio angeli contra despacionē
C..... dam temptacionz dyaboli dat angl's bo-
..... icēs o homo quare despas licet enī tot
..... ppetrasses quot sūt maris gut

Feuillet 11 : figure V, signature h.

Feuillet 12 : 26 lignes de texte, signature F.

Temptacio dyaboli de Ipaciencia
TErcio dyabolus templat holem Ifirmū p Ipaclam
que oritur ex magna Ifirmitate dicens Cur tu pate-
ris istū dolorē gravissimū qui ē Itollerabilis omī creatu-

Feuillet 13 : figure VI, signature y.

Feuillet 14 : 32 lignes de texte, signature G.

ties, les empreintes de la planche ont entièrement disparu : je distingue dans la cave du mourant 4 tonneaux, et je n'y vois ni pot, ni valet.

(1) Les signatures D-J, grosses capitales gothiques qui indiquent le rang des 6 pages de texte, ont été placées, suivant l'ordre alphabétique, au bas de chaque planche, à droite ou à gauche. Les signatures des 6 pages de figures sont de petites lettres mises indifféremment dans le haut ou le bas des planches. Les premières paroissent avoir été gravées et imprimées avec l'ouvrage; les secondes ont peut-être été ajoutées, après coup, par le relieur.

(2) J'ai remplacé par des points les mots que le mauvais état de l'impression empêche de distinguer parfaitement.

(3) Cette planche portoit sans doute une signature qui n'est plus visible aujourd'hui.

Bona Ispiracio angeli de paciēcia

COntra terciā tēptacionē dyaboli dat ăgelus bonā Ispiracionē dicēs O homo avte ab Ipacīa alm tuū p quā dyabolus suis mortiferis Istigationibꝰ nichil aliud q̃z aīe tue detrimētū

Feuillet 15 : figure VII, signature k.

Feuillet 16 : 23 lignes de texte, signature H.

Temptatio dyaboli de vana gloria

QUarto dyabolus tēptat hominē Iſirmū p sui ipīꝰ cōplacenciā que ē supbia spūalis p quā devotis et religiosis atq̃z pfectis magis ē Ifestus. Cū enī hominē ad

Feuillet 17 : figure VIII, signature l.

Feuillet 18 : 31 lignes de texte, signature J.

Bona Ispiratio angl'i contra vanā gloriā

COntra quartā temptationem dyaboli dat ang'lus bonā inspiracionē dicens. Miser cur tu supbis ascribendi tib..... constanciā in fide spe et paciēcia que tū soli deo as

Feuillet 19 : figure IX, signature f.

Le feuillet 16 de l'édition F porte la signature H, comme dans l'exemplaire de Francfort-sur-le-Mein (édition latine C) décrit par Heinecken (1); cependant les exemplaires de Francfort et de Paris se distinguent par des particularités qui constituent évidemment deux éditions. Dans le premier, la signature H est gravée en creux sur un carré d'un pouce d'étendue environ; dans le second, cette lettre, d'une plus petite dimension, est gravée en relief. La figure IX du premier diffère essentiellement de la figure IX du second; nous citerons un exemple : le diable dit au malade : *Intende thesauro*. Dans l'exemplaire de Francfort, on lit : *Intende thesauro*, et dans celui de Paris : *Intend thesauro :* ici, l'*e* final du premier mot a été omis.

L'édition F ne doit pas être confondue avec l'édition latine D, qui est sans signatures : les figures IX offrent, dans ces deux éditions, de nombreuses variétés, entre autres celle du mot *intende*, cité plus haut, qui dans l'édition D est écrit avec l'*e* final.

(1) *Idée générale*, pag. 410 et suiv.

Les douze feuillets de l'exemplaire de Paris ne peuvent a tenir ni aux éditions que j'ai décrites, ni à celles qui me res décrire.

G. *Ars moriendi.* Petit in-folio, sans signatures; lettres in fleuronnées. La première page de la préface finit par ces : *P'mo ut credat sicut bonꝰ;* la page suivante commence ainsi : *crederet debet letus*, etc. La cave du mourant (figure IX) co quatre tonneaux sans pot ni valet. A la cinquième page de (*Temptacio diaboli de speracione*), le mot *uis*, omis à la ligne été ajouté en lettres minuscules au-dessus du mot *ingredi.* douzième page de texte (*Bona inspiracio angeli contra avari* le mot *mei*, omis à la ligne 18, a été ajouté en lettres minu au-dessus du mot *patris.* Les caractères sont uniformes, corr élégans; les figures ont été calquées sur celles de l'édition p dente.

1re page de texte, 31 lignes.

ARS MORIENDI.

Quamvis secundū philosophū Tercio ethicorum omniū terribiliū mors corporis sit terribilissiā morti tamē ale nullatenus est cōparanda Teste Augustino qui ait Maius est dāpnū in ambusione unius ale quā mille corporū Teste eciā

2e page de texte, 28 lignes.

xpianꝰ credere debet letus quoqz qz I fide xpi et ecclesie moriet' unitate et obediēcia Sēdo ut recognoscat se deū graviter offendisse et inde doleat Tercio et pponat se veracit'

3e page de texte, 25 lignes.

Tentacō dyaboli de fide

Ex quo fides est tocius salutis fundamētū et sine ea nul li onīo potest esse salus teste Augustino qui ait fiddes est bonorū omī fundamētū et humā salutis iniciū

4e page de texte, 30 lignes.

Bona Ispiracō angeli de fide.

Contra pmā teptacioz dyaboli dat angelus bonā inspiraciōez dicens O hō ne credas pestifferis sugestioqibꝰ dyaboli cū ipe sit mēdax Nam mēciendo pro thoparētes decepit nec aliquo mō I fide dubites licz sēsu

5e page de texte, 29 lignes.

Temptacō dyaboli de desperacōe

SEcundo dyabolus tēptat holez infirmū p desperacōz q̄ est cōtra spem atqz cōfidēciaz q̄z hō debet habere in deū cū eul infirmus doloribꝰ cruciatur l corpore tūc dyabolus dolorē dolori supaddit obiciēdo sibi peccata sua p̄sertī nō cofessa ut eū ī desperacōz inducat di

6e page de texte, 31 lignes.

Bona inspiracō Angeli cōtra desperacōz

Contra secūdā teptaciōz dyaboli dat angelꝰ bonā Ispiracōz dicēs o homo quare desperas licz enī tot lat'clnia furta et homicidia ppetrasses quot sūt maris gutte et arene eciā si solus tociꝰ mūdi pēta omisis-

7e page de texte, 28 lignes.

Temptacō dyaboli de inpaciencia

TErcio dyabolus tēptat hominē infirmū p inpaciēciā que oritur ex magna Ifirmitate dicēs cur tu pateris istū dolorē gravissimū qui est Itollerabilis omī creature et tibi pelto Iutilis neo eciā tuis exigētibꝰ de meritis dolor tātus iure deberet causari Nā

8e page de texte, 35 lignes.

Bona Ispiraciō angeli de paciencia

Contra terciā tēptacionē dyaboli dat angelꝰ bonā Ispiracolz dicēs o hō averte ab Ipaciēcia alm tuū p quā dyabolꝰ suis mortiferis Istigacōibꝰ nichil aliud q̄z ale tne det'mētū q̄rit nā p impaciēciā et murmur ala p-

9e page de texte, 24 lignes.

TEmptacio dyaboli de vana gloria

QUarto dyabolus temptat hominē infirmū p sui ipsiꝰ oplacēciā que est supbia spiritualis p q̄z dēvotis et religiosis atqz pfctīs magis est infestus cū eul holez ad deviandū a fide aut in desperacloz aut ad inpaciēciā nō

10e page de texte, 30 lignes.

Bona Ispiracō angeli cōtra vanā gloriam

Contra quartā tēptacionē dyaboli dat angelus bonā Ispiracloz dicēs Miser cur tu supb ascribēdo tibi ipī ostāciā ī fide spe et paciēcia que tū soli deo ascribēda est cū nichil bōi ate habeas dño dicēte Sine me nichil potestis facere Et alibi scriptū est Nō tibi

Contra qntã tẽptacĩoz dyaboli dat angelꝰ bona in
raciõz dicẽs o homo averte aures tuas a mo
ris sugestiõibꝰ dyaboli qbꝰ te irritere et lficere
natur Et oĩa tpalia totalit' post pone quoꝝ m
ria utiqz nichil salut' oferre potest se magnũ lpedim

13e page de texte, 31 lignes.

SJ agonisãs loq̃ et usum rõis habere potuerit f
dat ofones deũ pmo lvocãdo ut ipm p leffab
milaz suã a vtutẽ passiõis sue suscipe dignet' Sc
diligẽter lvocz gloriosaz vgiẽz mariã p sua medi
t'ce Deinde oẽs angelos et pcipue angelũ p sua custodia

Je distingue dans l'édition latine G deux sortes d'
Les premiers contiennent 24 feuillets imprimés d
du papier, et chaque page est entourée de trois file
ment.

Les seconds contiennent 14 feuillets opistographes ;
est entourée d'un ou de deux filets et jamais de troi
feuillet 1 et le verso du feuillet 14 sont blancs ; l
ajouté à la fin deux figures nouvelles qui ne se trou
cune des éditions précédentes, et qui sont en quelqu
gères à l'ouvrage : la première occupe le verso du fe
représente, dans le haut, la naissance d'Ève, et, dans
et Ève mangeant le fruit défendu ; la seconde figure e
du feuillet 14 ; on y voit Jésus agenouillé aux pieds

.vec la presse et de l'encre noire ; le papier a pour filigrane une rappe de raisin.

.'exemplaire qui appartenoit à M. Schmid d'Augsbourg ; le voume, imprimé au frotton et avec de l'encre grise, a été décrit ar Panzer (1) et Zapf (2).

\ la bibliothèque de Munich ; trois exemplaires qui me paroisent appartenir à l'édition latine G. Un de ces exemplaires, imarfait du feuillet 1, est précédé des deux premiers feuillets .'une édition allemande et xylographique de l'*Ars moriendi ;* le remier de ces feuillets commence ainsi : *Wie wol nach der ere : des natürliche maister an dem drittē buch der guttē sittē,* etc. .'exemplaire de M. Schmid d'Augsbourg, mentionné plus haut, st peut-être un de ceux qui sont aujourd'hui à Munich.

EXEMPLAIRES DE 14 FEUILLETS.

\ la bibliothèque de Dresde (3).

\ la bibliothèque de lord Spencer; les figures de la fin sont les nêmes que dans l'exemplaire de Dresde, mais elles ont été ıacées différemment : la figure d'Adam est sur le recto du euillet 14, et la figure de Jésus sur le verso du feuillet 13 (4).

\ la bibliothèque de Munich ; exemplaire qui était autrefois ıu couvent de Beiharting (5). Les figures de la fin comme dans 'exemplaire de lord Spencer.

\ la bibliothèque royale de Paris ; exemplaire imprimé avec a presse et de l'encre noire. L'imprimeur a mis par erreur e texte intitulé : *Bona inspiracio angeli contra avariciam,* en ace de la figure IX ; et le texte intitulé : *Temptacio dyaboli de waricia,* qui devait suivre la figure IX, se trouve ici après la igure X. Le papier a pour filigrane trois petits monticules surmontés d'une croix ; un filigrane à peu près semblable est in-

Annales typographici, t. XI, p. 348-349, no 115. c.

Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars moli, etc. Augsburg, 1806, in-8, p. 32-47.

Heinecken, *Idee générale*, p. 419. Ebert, *Lexikon*, n° 1251, VII.

Bibliotheca Spencerianna, t. 1, n° 4, p. XXIV-XXV.

Aretin, *Beytrage zur Geschichte und Literatur*, etc., octobre, 1805, 13, Ebert, *loc. cit.*

diqué par la Serna Santander sous le n° 27 (1). Les figures de la fin comme dans l'exemplaire de lord Spencer.

5° A la bibliothèque de Gotha; exemplaire imparfait du 1er feuillet, les deux pages de texte intitulées : *Bona inspiracio angeli contra avariciam* et *Temptacio dyaboli de avaricia*, sont transposées comme dans l'exemplaire de la bibliothèque de Paris. Les deux figures ajoutées sont différentes; celle du feuillet 13 représente un ange qui tient une balance dans la main gauche et un glaive dans la main droite. Dans l'un des plateaux de la balance est une âme et dans l'autre les biens terrestres; deux démons s'efforcent de faire pencher de leur côté le dernier plateau. La seconde figure (recto du feuillet 14) représente divers sujets: un mariage sous le porche d'une église, des voleurs qui pillent un trésor, un cadavre dévoré par des serpens, etc. (2).

6° A la bibliothèque de Munich; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha.

7° A la bibliothèque de Wolfenbuttel; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha (3).

8° A la bibliothèque de Zwickau; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha (4).

9° A la bibliothèque de Bamberg; exemplaire imparfait qui contient seulement les feuillets 1-9, 11 et 12 (5). Les deux pages de texte intitulées : *Bona inspiracio angeli contra avariciam* et *Temptacio dyaboli de avaricia*, comme dans les exemplaires de Paris et de Gotha (6).

Heinecken a connu l'édition latine G (7), mais il n'indique que

(1) *Supplément au catalogue des livres de la bibliothèque de la Serna Santander*, etc. Bruxelles, an XI, planche I.

(2) *Beiträge zur ältern Litteratur*, etc., von Fr. Jacobs und F. A. Uhert. *Ersten Bandes erstes Heft*, p. 67-73.

(3) *Idée générale*, p. 420 Ebert, *loc. cit.*

(4) *Idee générale*, p. 420.

(5) *Geschichte der Holzschneidekunst* von Heller, p. 371-373.

(6) Cette particularité, que j'ai signalée dans les exemplaires de Paris, de Gotha et de Bamberg, est peut-être commune à tous les exemplaires de 14 feuillets.

(7) *Idée générale*, p. 419-420. L'édition latine G est celle que Heinecken nomme la septième.

emplaires en 14 feuillets, et il ignoroit qu'une partie de l'é-
ayant été imprimée d'un seul côté du papier, quelques exem-
s contenoient 24 feuillets. La description du savant biblio-
e, laissée imparfaite sur ce point, a jeté dans l'erreur les
ins les plus érudits. En 1803, Panzer annonça la découverte
édition de l'*Ars moriendi* jusqu'alors inconnue (1); l'exem-
signalé par Panzer étoit celui de M. Schmid cité plus haut.
qui adressa au bibliothécaire T. Langer une longue lettre sur
édition soi-disant inconnue, adopta l'opinion de Panzer (2).
eux bibliographes étoient loin de supposer que les 24 feuillets
xemplaire de M. Schmid, et les 14 feuillets de la septième
n de Heinecken avoient été imprimés avec les mêmes plan-
Ebert indique sous le n° VII une édition de l'*Ars moriendi* en
illets, et sous le n° VIII une autre édition contenant 24 feuil-
); les exemplaires cités par l'auteur allemand appartiennent
même édition (latine G.). M. Brunet a copié Ebert sans recti-
ı méprise (4). M. Jacobs ne sait à quelle édition rattacher
nplaire de Gotha (5). Enfin, dans la nomenclature de M. Hel-
), la même édition reparoît sous trois numéros différens :
I, l'édition en 24 feuillets décrite par Panzer et Zapf; n° VIII,
ion en 14 feuillets décrite par Heinecken; et n° IX, les
uillets de l'exemplaire de Bamberg.

ısi que nous l'avons rapporté plus haut, la bibliothèque
e de Paris possède deux exemplaires de l'édition latine G :
ontient 24 feuillets et l'autre 14. Je puis affirmer que les deux
nes ont été imprimés avec les mêmes planches; j'ajouterai que
nplaire en 14 feuillets est d'un tirage plus récent, puisqu'on
levé à chaque planche des filets d'encadrement. Quant aux

Annales typographici, t. XI, p. 349.
Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars mo-
, etc.
Lexikon, t. I, 1251.
Nouvelles recherches bibliographiques, t. I, p. 97.
Beiträge zur ältern Litteratur, etc., I Bandes, I Heff, p. 67.
M. Heller signale (*loc. cit.*, page 372) la planche du feuillet 11, verso de
nplaire de Bamberg, comme une figure nouvelle et inconnue. Cette fi-
st celle que j'ai décrite page 100, sous le n° X (l'ange consolateur dit au
e : *Non sis avarus*); elle se trouve dans toutes les éditions de l'*Ars*
ndi.

exemplaires de 14 feuillets qui ont à la fin les deux figures de Gotha, je ne les ai pas vus ; je ne puis cependant les considérer comme une édition particulière de l'*Ars moriendi ;* il faudrait, dans ce cas que cette édition ait été calquée trait pour trait sur l'édition latine G car la description que les bibliographes ont donnée des exemplaires de Gotha, de Wolfenbuttel, de Zwickau, etc., convient parfaitement à l'édition que je désigne ici par la lettre G.

ÉDITIONS ALLEMANDES.

A. *Die Kunst zu sterben. Hans Sporer,* 1473; petit in-folio, 24 feuillets imprimés au frotton et d'un seul côté du papier, avec signatures. Les figures sont gravées au simple trait, sans ornemens ni hachures (1). « Ce livre, dit Heinecken (2), publié beaucoup « après l'invention de la typographie, est néanmoins entièrement « gravé sur des tables de bois, et imprimé d'un seul côté du papier: « on s'y est servi de la main-d'œuvre en usage pour les cartes à « jouer, et l'ouvrier, soit qu'il fût un cartier ou un graveur en « bois, y a mis son nom et la date à la fin du livre ; comme il a « employé de l'encre à l'huile, l'impression est très-informe et « sale. L'ouvrage entier consiste en un seul cahier, et les feuilles « sont marquées sur la marge, qui est à la gauche, des lettres de « l'alphabet pour le relieur. La préface contient deux feuillets, et « commence (feuillet 1, verso) : *Dieweil nach der Lere des natürlichen Maister u. s. w.* Ensuite viennent les images et, vis-à-vis, « leurs explications, en 22 planches, dans le même ordre que dans « la seconde édition latine (édition latine A), etc.; la dernière page « (feuillet 24, recto), finit par le mot *amen;* au-dessous on lit :

Hans sporer hat diss. puch
1. 4. 7. 3. pruff = moler (3).

La bibliothèque de Zwickau possède un exemplaire de cette édition (4).

(1) Heinecken (*Idée générale,* planche 23) a publié le fac-simile amoindri de la figure 1.

(2) *Idée générale,* pag. 421.

(3) *Jean Sporer, peintre de cartes, a* (imprimé) *ce livre en* 1473. Le mot *imprimé* a été omis.

(4) *Idée générale,* p. 420. Panzer, *Annalen der ältern deutschen Litteratur,* p. 72, n° 27. Ebert, *Lexikon,* t. 1, 1251, IX.

Le peintre de cartes, Jean Sporer, éditeur de l'*Ars moriendi* de 473, est sans doute le même personnage que Jean Sporer l'imprimeur d'Erfurt (1). Quoique les procédés xylographiques diffèrent essentiellement de ceux de la typographie proprement dite, cependant nous aurons plusieurs fois l'occasion de signaler, dans le courant de nos recherches, des artistes qui, comme Sporer, furent tout à la fois imprimeurs xylographes et imprimeurs en lettres mobiles.

B. *Die kunst zu sterben. Ludwig ze Ulm.* Petit in-folio, 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec la presse et de l'encre noire; lettres initiales fleuronnées; signature A-M. Chaque page est entourée de trois filets d'encadrement; les textes et les figures sont disposés comme dans les éditions latines. Au feuillet 2, recto (2e page de la préface), le mot *wirt*, omis à la ligne 22, a été ajouté en caractères minuscules au-dessus du mot *gelutert*. Au feuillet 14, recto (*Bonne inspiration de l'ange touchant la patience*), le mot *uit*, oublié à la ligne 36, a été placé en marge entre les filets d'en-

(1) Jean Sporer a publié à Erfurt, de 1494 à 1499, divers ouvrages imprimés avec des caractères mobiles; nous connaissons les suivans : I. *Von dem graffen in dem pflug, gesang. Was von Meintz. Gedruckt zu Erffort von meister Hansen sporer bey sante veit zu dem eynsydel. Im* xcv, *are* (1495), in-4 (a). Heinecken, qui rapporte la souscription de cet ouvrage, lu : *Im* xlv (1545) (b); de sorte qu'il fait de Jean Sporer d'Erfurt deux personnages différens; l'un qui imprimoit à la fin du xve siècle, et l'autre au milieu du xvie siècle. II. *Ein bewert kunstbuchlin das den menschen gar nutzch zu habē ist vil sachen dar in zu lernen.* A la fin on lit : *Gedrucket zu Erffort durch Johannsen spōrer tzu den vissen Lilgen berge bey sant Pauls pfar. Im* 99 *Jare* (1499), in-4 (c). III. *Dy history des graffen vō soffay in des ehen bogen langen Don.* A la fin on lit : *Thusset. vir. hundert. und* jx. *und* xxxx. *Jare* (1499) *nach. der. geburt. unsers. heren. für. ware. zw ertfort. on. meister hanssen. buoch. drucker bey. sant. pauls. pffar. vin. hat. gedruckt unī vollent. ditz. buchlein. an. sant mertitz abent Nun. riuff. wir. an. maria. die reinen. meidt das. sy. uns. behūt. vor leidt*, in-4 (d). La Serna Santander a omis le nom de Sporer dans sa Monographie des imprimeurs du xve siècle.

(a) Panzer, *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 220, no 410.

(b) *Idée générale*, p. 422.

(c) Panzer, *Zusätze zu den Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 89, no 474 c.

(d) Panzer, *loc. cit.*, no 481 b.

cadrement. Les figures paroissent avoir été calquées sur celles de l'édition latine G.

Feuillet 1, verso; 34 lignes de texte, signature a (1).

WJe wol nach der lere : des natúrlichē maister an dem drit
tē bůch der gůttē sittē : aller erschrokēlichē dinge : der tod
des libes ist dz erschrokēlichst : doch so ist er dem tod der sel
in kainē weg ze gelichē dz bezúgt sant augustī sprechē-
de : In verliesen ainer selerist merer schade : wañ tusent
lichnā. Och spricht bernhardus. dise gancze welt mag zů dem wr

Feuillet 2, recto; 33 lignes de texte.

das er ain fúrsacz habe. sich warlich ze bessern. ob er in lengerm
leben beliben wúrde uñ niemer fúrbas ze sůndem Zů dē fírdē
mäle dz er vergebe durch got allē denen die in gelecz et ha-

Feuillet 3, verso; figure I, signature b.
Feuillet 4, recto; 30 lignes de texte.

Versůchung des túfels in dem geloben

So ferr uñser gelōbe ain grundfesti des ganczen hailes
ist on den gancz kainem mensch' kain hail gewesen
mag das bezúget augistinus uñ spricht. Der gelōb
ist ain grunduesti aller gütter ding uñ des mensch-
lichen hails ain anefang Uñ bernhardus spricht Der gelōbe

Feuillet 5, verso; figure II, signature c.
Feuillet 6, recto; 38 lignes de texte.

Ain gütte lere des engels vō dem geläben

Fúr die erste uersůchnůss des túfels gīt der engelain gůt ler
sprechēt O mensch du solt nit glōben dem suchlemen ingi-
essen des túfels so er ain lúgner ist : wañ er hät mit liegen
unsern erstē vatter uñ můtter betrogē. Du solt ōch nit zwi-
ueln in aincherlay weg an dem gelobē ob du ōch den mit
den sinnen oder uersteutnúss nit begriffen macht. Wañ mochtestu

Feuillet 7, verso; figure III, signature d.
Feuillet 8, recto; 38 lignes de texte.

Die ander uersůchnús des túfels durch vzwiflūg

Zů dem andern mäle uersůcht der túfel den krankēn men-
schen durch verzwiflūg die gůtter hoffnūg widerwar-
tig ist uñ dem getrúwē dz der mensch in got sol haben.
Wañ so der siech mitt schmerczen an dem lib gekesti-
get wirt so meret der túfel den schmerczē mitt schmerczē uñ

(1) Les signatures sont placées entre les filets d'encadrement.

Feuillet 9, verso; figure IV, signature e.
Feuillet 10, recto; 35 lignes de texte.

WJder die versůchūg der verczwiflūg gibt der engel ain gůte lere sprechende O mensch war vm verczwifelst Uñ hettest getan so vil mort so vil dieb stal so vil manschlacht als tropfen und sendin des meres sind dar zů die sůnd aller menschen uñ ob du sie ōch nie gerůwet noch gebichtet hettest und

Feuillet 11, verso; figure V, signature f.
Feuillet 12, recto; 25 lignes de texte.

DJe drit versůchūg ist důch ungedult usz grosser krankhait komende spricht der bösz vind O wie macht du den grossen schmerczē erliden der damenklichē unträgēlich ist uñ dir unnuczlich du häst es ōch nie verschult so sol ōch in dem liden die versůchung geringert werden und die grost beschward ist da nieman kain mittliden gen

Feuillet 13, verso; figure VI, signature g.
Feuillet 14, recto; 37 lignes de texte.

WIder die dritten versůchnūg der ungedult lert der engel also O mensch ker din gemůt vō ungedult durch die der túfel mit siner tötlicher raissūg nit anders sůchet dañ den schadē diner sel durch die din sele verlorē wirt Ze glicher wise alz durch die gedult

Feuillet 15, verso; figure VII, signature h.
Feuillet 16, recto; 26 lignes de texte.

Zů dem fierden mäl versůcht der túfel den krankē durch gaistliche hochuart in der ist er den gaistlichen andächtigē uñ gerechtē menschē gefarlicher. Wañ so er den menschē durch den vorgendē dry versůchnusz nit verfúrren mag so under stät er sich in an zewenden durch sin selbs wolgeuallē uñ gůsset im

Feuillet 17, verso; figure VIII, signature i.
Feuillet 18, recto; 30 lignes de texte.

WIder die vierden versůchnūg in gůsset der engel ain solich lere : O du armer warumb bist du hochuertig uñ wil nit betrachtē wie du din stätikait in dem gelöben hoffung uñ gedult nit vō dir selbs sunder vo got häst als er spricht : Oñ mich mügōt ir nichtz volbrigen un mer rům dich nichtz : Vberheb dich nichcz : leg dir selbs

Feuillet 19, verso ; figure IX, signature k.
Feuillet 20, recto ; 20 lignes de texte.

DJe fúnst versüchnusz des túfels ist in gitikait mit
übriger anfechtüg zytlichs güttes Zytlich fròd
Und wolnust Wybs uñ der kinder die der siech in
gesunthait lieb gehabt hät durch die der túfel
die sterbenden menschen also uersüchet O armer yczmüst

Feuillet 21, verso ; figure X, signature l.
Feuillet 22, recto ; 28 lignes de texte.

WJder die fúnsten versüchnúsz des túfels gússet d'
engel dem el siechen in sin gemùt ain solich lere.
O mensch kerdine oren vō den tōtlichū ràtē
des túfels durch die er dich wil vergiftē Du
solt ver gessen alles des dz dich irren mag an dem haile

Feuillet 23, verso ; figure XI, signature m.
Feuillet 24, recto ; 32 lignes de texte.

Ain gemain lere des sterbēdē menschū die wil ersin
red uñ vernust hät so sol er got an rùffen dz er
in durch sin grundlose barmherczikait und die
krafft sines lidens welle empfahen. Dar nach sine
liebe mütter mariam die Junckfrowū das si fúr in bitte Dar

Au bas de la figure XI (feuillet 23, verso), entre les filets d'encadrement, on lit le nom du graveur : *Ludwig ze ulm.* Cet artiste est tout à fait inconnu, à moins qu'on n'adopte le sentiment de Panzer (1) et de quelques autres bibliographes allemands, qui prétendent que ce *Ludwig* est le même individu que *Ludwig* Hohenwang d'Elchingen, imprimeur à Ulm (2). Cette opinion auroit besoin

(1) *Annales typographici*, t. 3, p. 533.

(2) Braun a compté Hohenwang d'Elchingen au nombre des imprimeurs de la ville d'Augsbourg, d'après une édition allemande de la *Biblia aurea*, imprimée avec des caractères semblables à ceux de la *Summa hostiensis*, Ulm, 1477, et terminée par la souscription suivante : *Hie endet die guldin Bibel gedruckt zu Augspurg* (a). Seemiller dit aussi que la *Summa hostiensis* et la

(a) *Notitia historico-litteraria de libris ab artis typographicæ inventione usque ad annum M. D. impressis : in bibliotheca monasterii ad. ss. Udalricum et Afram Augustæ extantibus*, 1788, in-4° Pars. Paris, 1, p. 36.

d'être fondée sur quelque preuve plus certaine que celle de la conformité d'un nom de baptême, qui, alors comme aujourd'hui, étoit très-répandu. L'*Ars moriendi* de *Ludwig ze Ulm* a été décrit par l'auteur de la *Vienne merveilleuse* (1), par Heinecken (2), par Panzer (3), etc.

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION ALLEMANDE B.

1° A la bibliothèque royale de Paris; exemplaire imprimé avec la presse et de l'encre noire.

2° A la bibliothèque de Munich.

C. *Die Kunst zu sterben.* Petit in-folio; le recto du premier feuillet et le verso du dernier sont blancs; les feuillets 2-12 sont opisthographes; le volume contient en tout 13 feuillets. Au feuillet 2 recto (deuxième page de la préface), le mot *wirt*, omis à la ligne 22, a été ajouté en lettres minuscules au-dessus du mot *gelutert*. Au feuillet 8, recto (*Bonne inspiration de l'ange touchant la patience*), le mot *nit*, oublié à la 36e ligne, a été ajouté en marge entre les filets d'encadrement; aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur; la préface commence ainsi (feuillet 1, verso):

> WJe wol nach derlere : des natürlichē maister an dem drittē buch der guttē sittē : aller erschrokēlichē dinge : der tod des libes ist dz erschrobēlichst : etc.

La bibliothèque de Munich possède un exemplaire de cette édition.

Biblia aurea ont été exécutées avec les mêmes caractères; mais il fait remarquer que la souscription de ce dernier ouvrage, imprimée avec un caractère différent, a pu être ajoutée après coup par un autre artiste : « Est « quidem et hæc subscriptio impressa typis, sed videtur mihi serius demum, « et forte ab alio, quam qui opus ipsum impressit, adjecta fuisse (a). » Hohenwang est l'auteur d'une traduction allemande de Végèce.

(1) *Das merckwürdige Wienn, oder unterredungen von verschiedenen daselbst befindlichen merckwürdigkeiten der Natur und Kunst.* 1744, in-4°, p. 113-114. L'auteur a inséré, dans sa description de l'*Ars moriendi*, tout le texte du feuillet 4.

(2) *Idée générale*, p. 422-423.

(3) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 4, n° 3.

(a) *Bibliothecæ academicæ Ingolstadiensis incunabula typographica*, 1787-1792, in-4°, fascicul. 11, p. 145.

Si cet exemplaire de Munich n'appartient pas à l'édition publiée par *Ludwig ze Ulm*, il faut alors considérer l'édition allemande comme une reproduction xylographique copiée avec une exactitude scrupuleuse sur l'édition de *Ludwig*. Dans tous les cas, on remarquera que le nom du premier éditeur a été supprimé, et que les feuillets du volume sont imprimés des deux côtés du papier.

La bibliothèque de Munich, si riche en productions xylographiques, possède un exemplaire imparfait de l'*Ars moriendi*, qui contient 12 feuillets imprimés d'un seul côté du papier; les signatures sont placées entre les filets d'encadrement; le feuillet 4, recto (*Tentation du diable touchant la foi*), commence ainsi :

Versüchnung des túfels in dem geloben
So ferr únser gelõbe ain grundfesti des gantzen bailes
ist on den gantz kainem mensch kain hail gewesen
mag etc.

Je ne sais si cet exemplaire, que les bibliographes n'ont pas décrit, appartient à une des éditions allemandes indiquées plus haut, ou s'il représente une édition encore inconnue. Les quatre premières lignes du feuillet 4 correspondent parfaitement, pour les abréviations et la coupure des lignes, au feuillet 4 de l'édition de *Ludwig ze Ulm*.

ÉDITION FRANÇOISE.

Lart au morier. Petit in-folio, 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec de l'encre grise; les 11 pages de figures, et les 13 pages de texte, sont disposées comme dans les éditions latines et allemandes. M. Brunet, auquel nous empruntons cet article (1), ne mentionne ni signatures, ni lettres initiales, ni filets d'encadrement; les figures appartiennent vraisemblablement à une édition latine; les textes des rouleaux sont en latin; la cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux.

1re page de texte.

LART AU MORIER.

Ja soit que selon le philosophe....

(1) *Manuel du libraire*, édit. de 1820, t. 1, p. 117-118. L'exemplaire de *Lart au morier*, qui a été décrit par M. Brunet, appartenoit à MM. Vandercruisse; il est unique.

2e page de texte (1).

ière ligne finit par ces mots : considere deligentement.

3e page de texte, 28 lignes.

ıptacion du dyable de la foy.

4e page de texte, 33 lignes.

ne inspiracion par lāgel de la foy.

5e page de texte, 33 lignes.

ıptacion du dyable de desperacion.

6e page de texte, 33 lignes.

ue inspiracion de lange contre desesperence.

7e page de texte, 31 lignes.

ıptacion du dyable par impatience.

8e page de texte, 38 lignes.

ıne inspiracion par lange de pacience.

9e page de texte, 30 lignes.

ıptacion du dyable par vaine gloire.

10e page de texte, 33 lignes.

ıne inspiracion de l'ange contre vaine gloire.

11e page de texte, 32 lignes.

nptacion du dyable davarice.

12e page de texte, 26 lignes.

ıne inspiracion de l'ange contre davarice.

13e page de texte, 40 lignes.

ème page commence ainsi : Bien utile conclusion de cette salutaire

ux premières pages de *L'art au mourir* contiennent ensemble 59
tre compris.

doctrine, si le moritur labourant eu agonye et extrémité peult parler, etc. *Les trois dernières lignes du volume contiennent le sixain suivant :*

Bonne remonstrance par figure
et exposicion p escripture
De chose utile et necessaire
et cest miroir vrai exemplaire
Si entendes a bon desir
pour bien vivre et bien morir.

Parmi les divers ouvrages qui trouveront place dans nos recherches, *Lart au morier* est sans contredit un des plus dignes d'attention ; c'est le seul livre xylographique françois découvert jusqu'à ce jour. Il faut regretter que le cadre nécessairement restreint du *Manuel du libraire* n'ait pas permis à l'auteur d'entrer dans des développements plus étendus sur une production xylographique si longtemps ignorée, et qui touche de si près aux premiers établissemens de l'imprimerie en France. Colard Mansion, qui, vers l'année 1474, introduisit l'art typographique dans la ville de Bruges (1), publia une traduction françoise de l'*Ars moriendi* (2); une comparaison attentive de l'édition de Bruges et de l'édition xylographique indiqueroit peut-être quelle est la plus ancienne des

(1) Van Praët, *Notice sur Colard Mansion.* Paris, 1829, in-8°.

(2) L'*Ars moriendi* de Colard Mansion est une traduction littérale des éditions xylographiques ; l'imprimeur a ajouté à la fin deux opuscules. Le premier est intitulé : *Sensieut lorrible miroir que descript saît iherōme touchant la mort;* le second : *Sensuivent aucunes bonnes et prouffitables oraisons à dire sur ceulx qui sont constituez en larticle de la mort prises dune exemple qui sensieut.* On lit dans ce dernier opuscule la légende d'un chapelain qui, par certaines prières, délivra un pape des peines du purgatoire. L'édition de Colard Mansion ne contient ni figures ni le sixain qui termine *Lart au morier*. Je signalerai aussi une édition françoise de l'*Ars moriendi*, publiée avec les *Faintises du monde* de Gringore et quelques autres opuscules. Ce volume, qui a paru dans le XVIe siècle, est resté jusqu'ici inconnu aux bibliographes; il porte le titre suivant : *Le livre nomme Lart et sciēce de biē viure et de bē mourir auecques plusieurs belles histoires*, etc.; il contient : I. *Les dix commādemens de la Loy diuine, et les V commādemens de saincte eglise;* II. *Lart de mourir* (traduction littérale des éditions xylographiques, avec les onze figures gravées sur bois; le sixain qui termine *Lart au morier* se retrouve ici, mais il est placé au commencement de la préface); III. *Demandes qu'on doit adresser à un malade pour le disposer à bien mourir;* IV. *Ung petit enseignement pour bien se gouverner en ce monde;* V. *Confession à Dieu de nos pechez* (ces trois derniers opuscules sont en vers); VI. *Les faintises du monde.*

ɪ. D'après les courts extraits de *Lart au morier*, cités par Brunet, je crois pouvoir affirmer que les deux traductions sont ɪrentes. Les figures de *Lart au morier*, comparées avec celles éditions latines, pourroient aussi jeter quelque lumière sur l'o-ɪe du livre ; la cave du mourant contient quatre tonneaux ; nous ɪs remarqué la même particularité dans les éditions latines D ' G ; or les figures de *Lart au morier* appartiennent sans doute une de ces quatre éditions. Selon M. Brunet, les figures de ɪtion françoise et celles de la seconde édition de Heinecken ne A) ont été imprimées avec les mêmes planches. Ce fait ne ·oit être admis ; l'édition latine est in-4° et l'édition françoise olio ; de plus, la cave du mourant contient quatre tonneaux s l'édition françoise, et trois seulement dans l'édition latine.

ɛ n'essayerai pas d'assigner une date précise aux éditions latines, ɪmandes et françoise de l'*Ars moriendi* que j'ai décrites ; je ne ·ends pas non plus fixer le rang qui appartient à chacune d'elles. recherches les plus obstinées seroient impuissantes sur ce point ; ɜ ne sauroient résoudre des difficultés que les bibliographes éru-regardent avec raison comme insolubles. J'ai examiné atten-ment la plupart des éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, ɪirai en peu de mots les résultats de cet examen.

·orsque les bibliographes veulent fixer le rang qui appartient diverses éditions d'un ouvrage, non datées et publiées vers la ɪne époque, ils considèrent laquelle de ces éditions est la plus ɛctueuse, et ils la proclament la plus ancienne. Cette méthode, ·liquée soit aux productions xylographiques, soit aux livres im-ɪnés avec des caractères mobiles, est loin d'offrir toutes les sûre-désirables ; elle doit être suivie avec une extrême circonspection, ·eulement lorsque le livre dont on veut découvrir la date ne te avec lui aucune lumière qui puisse servir de guide à la criti-

·out comprend 36 feuillets in-4° imprimés à longues lignes ; signatures caractères ronds ; au bas du feuillet 35, verso, on lit la souscription suite : *Cy finist lart et science de bien viure : et bien mourir. Auec les fain-ɪ du monde : reueu diligemment, et nouuellement imprime a lyon cheulx ques Moderne*. Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothè-royale de Paris, n° Y. 6133. A. + 1.

que. Si, après avoir comparé les éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, il est permis de considérer comme la première celle qui paroît la plus incorrecte sous le double rapport de l'impression et de la gravure des planches, nous dirons sans hésiter que cette première édition est l'édition latine A. Les lettres initiales manquent à plusieurs pages; les abréviations et les fautes sont nombreuses; le dessin des figures est roide et grossier; les caractères sont plus ou moins gros, les lignes plus ou moins serrées, selon la quantité du texte contenu dans chaque planche: au feuillet 2, recto, le mot *consideret*, qui termine la page et la préface, a été gravé en lettres minuscules, la place manquoit; la cave du mourant ne contient que trois tonneaux; un seul filet entoure chaque page; enfin on découvre, dans ce volume, des imperfections, des défauts et une simplicité d'ornemens qui semblent trahir un premier essai et qui ne se voient point à un si haut degré dans les éditions suivantes.

Selon Heinecken, l'édition que nous venons de citer (latine A) a été précédée par une autre plus ancienne (latine B). « L'édition que « je nomme *la seconde*, dit ce critique, est reconnaissable par son « format, qui est in-4°, et par conséquent plus petite que les au- « tres. C'est la seule raison pour quoi je la mets après la précédente « (latine B); autrement elle a toutes les marques de la plus haute « antiquité, et son graveur paroît être un des plus anciens maî- « tres (1). » L'argument de Heinecken n'a, à mes yeux, aucune signification; cette particularité du format in-4° peut convenir indifféremment à la première ou à la dernière édition de l'*Ars moriendi*, et je ne vois pas pourquoi elle désigneroit précisément la seconde édition du livre. Dans un autre passage, le même auteur, décrivant l'édition qu'il appelle la première (latine B), s'exprime ainsi: « On voit sur cette planche (figure VII. *Tentation du diable tou-* « *chant la vaine gloire*) deux diables, dont l'un représente un homme « et l'autre une femme, d'un dessin un peu indécent, ce qui ne se « trouve plus dans aucune des autres éditions; et c'est ce qui m'a « porté à donner le premier pas à cette édition, etc. (2). » Cette induction est aussi peu sûre que la précédente; si Heinecken avoit examiné attentivement l'édition in-4, il auroit pu voir à la figure III

(1) *Idée générale*, p. 406.
(2) *Idée générale*, p. 404.

Tentation du diable touchant le désespoir) un diable du sexe féminin aussi indécent dans sa nudité que ceux de l'édition latine B.

La forme des types est sans contredit le meilleur guide que puissent choisir les critiques pour constater l'origine si souvent obscure des éditions anciennes. En effet, un livre qui ne contient aucune désignation de ville ou de typographe, mais qui est imprimé avec les caractères connus pour appartenir à tel ou tel artiste, doit être compté hardiment au nombre des productions de ce même artiste. Quoique cette méthode ne s'applique pas aussi rigoureusement aux livres xylographiques, cependant elle va nous fournir le moyen de découvrir l'imprimeur d'une des éditions de l'*Ars moriendi*. Les caractères des éditions latine G et allemande B offrent une ressemblance parfaite; la taille et la forme des lettres, leur grosseur et leur disposition sont si exactement pareilles, qu'on diroit deux livres imprimés avec des caractères mobiles fondus dans les mêmes matrices; ces deux éditions, qui contiennent la première un texte latin et la seconde un texte allemand, n'ont pas pu être calquées l'une sur l'autre, et la conformité si frappante de leurs caractères ne peut s'expliquer que par une origine commune; toutes deux ont été évidemment dessinées et gravées par les mêmes artistes; toutes deux sont sorties du même atelier. Ainsi j'attribue l'édition latine à *Ludwig ze Ulm*, qui publia l'édition allemande B. L'édition latine qui manque de signature a sans doute précédé l'édition allemande.

Panzer prétend que la première édition de l'*Ars moriendi* est celle que nous désignons par la lettre G (1), mais il nous laisse ignorer la source où il a puisé une opinion si contraire aux assertions de Heinecken et des autres critiques. Nous ne partageons pas le sentiment de Panzer; les figures de l'édition latine G, comparées à celles des éditions latines A et B, offrent une supériorité incontestable dans le dessin des figures et dans la gravure des planches; de plus, la forme ronde, correcte et gracieuse des caractères, la parfaite régularité des lignes toujours également distantes l'une de

1) Editio libri rarissimi, qui ad prima artis typographicæ nascentis tentamina pertinet, sine dubio prima. Ligno incisa sunt integra folia tam ea, quæ figuras, quam ea, quæ textum continent. Extat in collectione nostra exemplum completum optimeque servatum. (Panzer, *Annales typographici*, t. XI,

l'autre, indiquent, suivant toutes les probabilités, une édition de l'*Ars moriendi* postérieure aux éditions latines A-F.

Nous n'avons pas mentionné parmi les éditions xylographiques de l'*Ars moriendi* celle que Heinecken décrit ainsi : « Une sixième « édition me paroît être celle dont on trouve un exemplaire à Wol- « fenbuttel (1). Il est aussi in-folio, imprimé d'un seul côté du « papier, par l'opération d'un cartier. Il est d'une encre noire; « chaque feuillet fait son cahier ; les capitales sont ornées de feuil- « lage, la préface commence et finit de la même manière que celle « de la quatrième édition (latine D) (2). Le dessin des images est « différent et d'un autre maître, qui a cependant gardé la même « idée. Le singulier de cette édition est que, nonobstant le discours « latin, les inscriptions sur les rouleaux des images sont en alle- « mand. Ainsi on lit sur la première (*Tentation du diable touchant « la foi*) : *O es ist kein höll. Die haiden globen recht. Tödte dich sel- « ber.* Au reste, l'ordre des planches est le même que celui de la « seconde édition (latine A), et le graveur a placé au milieu des « deux lignes, dont chaque planche d'image est encadrée, la mar- « que d'une lettre de l'alphabet, en commençant par le *b* et fini-

p. 349, n° 115, c.). M. Brunet dit que Panzer, t. XI, p. 343 (a), a décrit la première édition de l'*Ars moriendi* d'après son propre exemplaire. Il y a ici une petite confusion ; Panzer regardoit l'édition qu'il a décrite (tom. II, p. 348-349) comme la première (*sine dubio prima*), mais non la première selon Heinecken. Le laborieux bibliographe ne pouvoit pas mettre au nombre des éditions inconnues de l'*Ars moriendi* une édition déjà signalée par de nombreux auteurs. L'exemplaire qui étoit en 1803 dans la bibliothèque de Panzer appartenoit à M. Schmid, d'Augsbourg (b).

(1) L'exemplaire de Wolfenbuttel est unique.

(2) Heinecken a sans doute voulu dire que la première page de la préface finit comme dans l'édition qu'il nomme la quatrième (latine D) : c'est ainsi que l'a compris Ebert, qui relève l'erreur de Heinecken. La première page de la préface de l'exemplaire de Wolfenbuttel finit par ces mots : *requiritur primo ut credat sicut bonus*. Voy. *Ueberliferungen zur Geschichte Literatur und Kunst der Vor-und Mitwelt. Herausg. von* Fr. Ad. Ebert. 1 Bandes 1 *Stück*, 1826, p. 192.

(a) *Nouvelles recherches bibliographiques par* J.-C. Brunet, t. I, p. 97. A la page 343 du tome II des *Annales typogr.* de Panzer, il n'est point question de l'*Ars moriendi* ; le chiffre 343 est évidemment une faute d'impression : il faut lire 348.

(b) Zapf, *Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars moriendi*, pag. 1-2.

« sant avec l'*m* : mais les planches du discours n'ont aucune mar-
« que (1). » L'exemplaire de Wolfenbuttel, dont Heinecken a fait une édition particulière, est évidemment composé de deux éditions différentes; les textes appartiennent à une édition latine, et les figures à une édition allemande; ces deux éditions sont très-probablement au nombre de celles que nous avons décrites.

M. Sotzmann indique une édition de l'*Ars moriendi* dont les pages de texte, distribuées sur deux colonnes, ont été composées avec des caractères mobiles, et dont les figures ont été imprimées avec les planches d'une des éditions xylographiques. L'édition signalée par M. Sotzmann ne porte aucune indication d'année, de ville, ni d'imprimeur ; elle paroît avoir été publiée à Cologne (2). Le docteur Kloss, de Franckfort, dont la riche bibliothèque fut vendue à Londres en 1835 (3), possédoit une planche de bois petit in-folio sur laquelle étoit gravée la première figure de l'*Ars moriendi* (*Tentation du diable touchant la foi*). Un seul filet encadre la page et les rouleaux sont vides; l'ensemble et les détails de la figure indiquent un dessinateur ignorant. Cette planche ne peut appartenir à aucune des éditions décrites plus haut.

« M. W. Rendorp, à Amsterdam, dit Koning, possède une feuille « unique de l'*Ars moriendi* taillée en bois et imprimée sur une peau « entière (4). » Ce feuillet n'est ni un *Ars moriendi*, ni un fragment de l'*Ars moriendi*, il porte le titre suivant : *Incipiunt temptationes demonis temptantis hominem de septem peccatis mortalibus et eorum ramis. Et statim sequitur defensio boni angeli custodis hominis contra hec sacram scripturam allegantis.*

L'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes a été souvent imprimé avec des caractères mobiles; on trouvera le détail de ces diverses éditions dans les ouvrages de Panzer, de Zapf, de Hain, etc. Nous avons indiqué au commencement de cet article les

(1) *Idée générale*, pag. 418.

(2) *Historisches Taschenbuch. Herausgegeben von* fr. von Raumer. Leipzig, 1837, p. 539.

(3) *Catalogue of the library of Dr. Kloss of Franckfort a M., professor*, etc., *by* M. Sotheby. 1835, in-8°.

(4) *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, pag. 49. La planche II contient un fac-simile de la partie supérieure du feuillet de M. Rendorp.

[redacted]

..N DE PARVENIR.

..-L. JACOB, bibliophile (1 .

..on cher et savant bibliophile, si l'on me demau-
..nent ce qui vous décide à réimprimer aujourd'hui
de Parvenir, je serois fort embarrassé. Je souhaite
profonds commentaires et vos restitutions plausibles
..onnent une explication satisfaisante; mais je suis très impa-
..é de voir comment vous vous y prendrez. Savez-vous que l'on
..e déjà beaucoup de votre édition? On dit que vous allez y faire
..ai d'un système orthographique renouvelé du XIXe siècle à
..ge du XVIe. Vous allez tenter d'habiller les *Rafinés* et les *Col-*
..montés de la sainte Ligue à la mode de l'an de grâce 1841,
..c pantalons à sous-pieds et jupes crinolines, bottes à faus-
..guêtres et cothurnes lacés, gilets en pointe et manches pla-
..Oh! le beau spectacle! et comme ils auront bonne grâce les
..ns, les Calvin et les Scaliger à grasseyer à la façon de nostre
..ps, à prononcer et écrire comme aujourd'hui nous escrivons
..ronunçons! Franchement, je crains que notre présente ortho-
..phe ne donne un certain air d'apprêt à leur vieille parleure
..ratalement françoise, et qu'en effaçant le cachet de leur
..ent, vous ne les ayiez dépouillés de leur caractère original.
..and, par hasard, nous voulons encore user joyeusement de la
..gue que le bon Dieu nous a donnée, nous nous reprenons à
..cien langaige: nous nous esjouissons, donnant à nostre

(1) Voyez le numéro précédent du *Bulletin du Bibliophile*, p. 655-674.
..dition du *Moyen de Parvenir*, avec les commentaires du *Bibliophile*
..ob, doit paroître incessamment.

nous donc : cet archaïsme de prononciation est le v
commode et naturel vêtement de nos écrivains
et vous ne pouvez les en dépouiller, sans leur
qui ne sera pas *à leur advantaige*. Mais le plu
tout bibliophile honnête, sera de voir un de
arracher le couvre-honte qui leur permettoit de
du françois le plus gros et le plus fort, et le
ainsi de revenir au procédé de madame l'abb
douillettes. Au lieu de nous chatouiller, nous n
pour rire, ou plutôt nous ne rirons plus ; car les
n'ont pas conservé dans la langue moderne leu
de bourgeoisie, pour mon compte, quand je le
mis à l'ordonnance du dernier *Dictionnaire de*
je me figurerai (non sans dégoût) la joyeuse made
dans le costume de mademoiselle Rachel.

Autre considération : l'ancienne façon d'écri
noncer, indépendamment de la grâce singulièr
noit au fond et à la forme des phrases, avoit un p
tage : elle ne laissoit pas venir jusqu'aux obscéni
les gens illettrés, les lecteurs vulgaires, les pe
qu'allez-vous faire, mon cher bibliophile? quel
vous retirer du plaisir que nous n'aurons plus et
les collégiens? Je vous le dis avec une certaine tr
est temps encore, laissez le *Moyen de Parvenir*,
ne le corrigez pas dans son orthographe. C'est

oalde de Verville n'étoit pas capable de l'avoir composé ; que auteur véritable est François Rabelais, et que le susdit Beoalde a trouvé dans un manuscrit inédit de l'auteur de *Pangruel*, les trésors de malice et d'enjouement répandus dans *Moyen de Parvenir*.

Si je ne me trompe, voilà bien ce que vous avez pensé démontrer dans votre *Notice préliminaire*. Votre travail est savant, agréable, ingénieux; je m'en tiens pourtant à la dissertation de La Monnoye. L'auteur des *Noei Bourguignons* alloit, comme M. de Beaufort, son grand chemin, sans barguigner. Avant lui, tous les critiques attribuoient le *Moyen de Parvenir* à Beroalde de Verville; il a fait comme les précédens critiques. Beroalde, obligé de déterminer sa part dans la publication, s'étoit déclaré le véritable auteur de l'ouvrage, sauf quelques licences ajoutées par de méchans esprits, afin de le rendre criminel : La Monnoye a montré la foi la plus robuste dans l'aveu de Beroalde, et, dans les restrictions il a reconnu le style obligé des priviléges, quand il s'agissoit d'éviter les poursuites de la justice.

Vous, bibliophile, pour justifier vos doutes sur le véritable auteur du *Moyen de Parvenir*, vous nous apprenez que Charles Nodier, notre maître à tous, a bien aussi des scrupules contre Beroalde, et que même il penche en faveur du fougueux réformé Henry Etienne. Laissons-là, je vous prie, l'opinion inédite de Charles Nodier : quand nous la verrons imprimée, il sera temps de nous y soumettre; et du moins, alors, le charme de la lecture compensera le dépit d'avoir eu tort jusque là. Mais, en attendant, vos preuves contre la réclamation de Henry Etienne semblent les plus fortes du monde, et voilà pourquoi je tiens plus que jamais (grâces en soient à vous!) pour la thèse adoptée par La Monnoye. Oui, je persiste à regarder François Beroalde de Verville comme l'auteur, l'unique auteur de ce livre bouffon, embrouillé, ridicule, amusant, obscène, insipide, nommé le *Moyen de Parvenir*.

Mais pourquoi le titre vous paroît-il de hasard ? Il fut donné, dites-vous, au livre, pour détourner les « censures de la Sorbonne « et du parlement. » En vérité, je n'y aurois jamais songé. Quel

titre meilleur auriez-vous donc trouvé? Cherchez : je vous donne jusqu'à l'an jubilaire de la révolution de juillet, époque où j'espère bien encore vous serrer la main. Que parlez-vous aussi du parlement et de la Sorbonne? Il s'agissoit bien de détourner leur censure! elle étoit, dans tous les cas, bien et dûment acquise au livre. Mais, en choisissant le titre de *Moyen de Parvenir*, on peut, sans craindre de calomnier les intentions de Verville, admettre que le bonhomme espéroit exciter plus vivement l'empressement universel. Or, un heureux expédient pour piquer la curiosité du public ne pouvoit servir à dépister celle de la Sorbonne. Souvenez-vous que l'auteur revient à chaque instant sur les excellens *Moyens de Parvenir* offerts à ceux qui voudront bien acheter son volume; il a fait plus de mille retours à son inappréciable recette. Rentrez donc, je vous prie, cette belle imagination dans votre gibecière.

Quant au livre en lui-même, il m'en coûte peu d'avouer qu'on n'en reconnoît pas le modèle dans les autres romans de Beroalde de Verville; mais aussi bien, les *Contes de la reine de Navarre* ne ressemblent guère à toutes les autres compositions de la sœur de François Ier; car Marguerite avoit, en riant, tout autrement bonne grâce qu'en allant au prêche, en écoutant ses professeurs de grec, ou bien en suivant le mouvement des affaires politiques.

Et Boccace? le *Philocope*, la *Théseïde* et la *Généalogie des Dieux* vous mettront-ils sur la trace du Décaméron? Comme Beroalde, Boccace a publié nombre de livres savans, sérieux, diffus, pédantesques, illisibles : allez-vous en conclure que Boccace n'a pas composé des contes charmans, et que, par conséquent, il a dû profiter de l'heureuse découverte d'un manuscrit oublié de Pogge? Ce Pogge lui-même donneroit matière à de pareilles suppositions. Dans le même ordre d'idées, Bonaventure Desperiers aura fait l'Heptameron, ou Marguerite de Navarre aura composé les *Joyeux devis*. Mais sérieusement je croirai tout cela avant de me rendre à l'argumentation suivante : Le *Moyen de Parvenir*, toujours regardé comme l'ouvrage de François Beroalde, et reconnu par Beroalde, n'est pas de Beroalde; il fut publié pour la première fois cinquante ans après la mort de Rabelais, mais comme il offre certains rap-

orts de style et de composition avec le Pantagruel, Rabelais
it le véritable auteur du *Moyen de Parvenir*.

Et quels sont donc les points de ressemblance entre les
eux ouvrages? Vous conviendrez d'abord, qu'on trouve dans
Pantagruel, dans l'*Heptaméron* et dans le *Décaméron*, des
alités parfaitement étrangères au *Moyen de Parvenir*. La
remière de toutes ces qualités se rapporte à l'arrangement, à
composition. Or, les préambules de Boccace et de Marguerite sont des merveilles d'enjouement, de malice et de naturel. à, chaque récit prend un nouveau charme de la situation et du aractère du conteur. Dans Boccace, un peintre de nos jours a rouvé le sujet d'un délicieux tableau que Marguerite auroit pu out aussi facilement inspirer, et quant à Rabelais, jamais on ne ourra trop louer les prologues de ses livres ; ils forment quatre hefs-d'œuvre (1) supérieurs à tout ce que je connois de la litérature françoise au XVIe siècle. Mais quel profit tirerez-vous amais de l'introduction du *Moyen de Parvenir?* Je veux que le angage en soit correct; cette pureté de diction ne couvrira as le vuide intolérable de la pensée. Voyez quel lourd badinage, quels incessans retours sur la même proposition ! Dès que et homme ne raconte pas, il s'entortille, il bégaie, il radote, il ous fait bondir d'impatience. Oui, Beroalde, ton livre est une merveille : mais as-tu besoin de cinquante pages pour me l'apprendre? Vingt fois j'ai vainement tenté de dépasser tes vingt premiers chapitres; mais je dormois en entendant rabâcher ne j'allois prodigieusement m'amuser. Or, je ne suis point lu tout frappé de l'analogie de ces préambules avec le court, nerveux et incomparable *prologue* du *Gargantua* ou du *Pantagruel*. Je lis bien, dans le quatorzième chapitre de Beroalde, ette phrase, à propos du costume d'un jeune clerc: « Il avoit « une soutane; soutane est un vêtement; vêtement est un ac- « coutrement; accoutrement est ce dont on s'habille : il étoit « donc habillé d'une soutane. » Je confesse de grand cœur que la forme est prise ici de Rabelais : « *Goudebillaux* sont grasses « trippes de coiraux, coiraux sont bœufs engraissés à la crèche

(1) Je suis convaincu que le dernier livre de *Pantagruel* n'est pas de Rabelais.

« et prés Guimaulx, prés Guimaulx sont prés qui portent herbe « deux fois l'an. » Mais, de votre côté, vous confesserez bien que si la forme est de Rabelais, l'application est uniquement de Beroalde. La définition de l'*Auteur françois* est juste et nécessaire dans son badinage : celles de Beroalde sont insipides, dépourvues de portée comme de prétexte : c'est l'âne voulant imiter le petit chien. Et vous voulez, cher bibliophile, nous donner à prendre l'un pour l'autre ! Non pas, s'il vous plaît. Vous vous rigolleriez trop de nous, dans le fin fond de votre conscience.

Beroalde nous permet de respirer à partir de son premier gros mot. Je suppose donc que pour la rédaction du *Moyen de Parvenir*, chaque jour lui amenoit le butin de plusieurs contes ou réparties. Attentif aux entretiens des carrefours et des joyeuses compagnies, le bon chanoine écrivoit le soir, avant d'éteindre son lumignon, ce qu'il avoit le jour entendu dire, et quand il eût de la sorte recueilli la matière d'un volume, il avertit son imprimeur. La difficulté étoit de donner à ces enfans de deux mille pères un air de famille ; difficulté bien au dessus des forces de Beroalde. Aussi ne peut-on voir de plus mauvais assemblage. Peu nous importe que Platon, comme vous paroissez le croire, représente un commentateur de Platon, Bede, un éditeur de Bede, etc., etc., ces commentateurs et ces éditeurs n'ont rien de commun avec les pensées qu'on leur prête, et si l'auteur eût ouvert un dictionnaire biographique pour en tirer les cinquante premiers noms, ils seroient tout aussi reconnoissables que les personnages dont il a pris l'enseigne.

Beroalde surtout fait pitié dans la misère de ses inductions. Vous vous rappelez, mon cher ami, ce beau conteur de société, forcé de payer ses dîners en historiettes : il arrivoit un jour la mémoire remplie d'un récit piquant, joyeux et court, trois qualités suprêmes : ce récit, il l'avoit encore embelli, partant il s'en promettoit merveille. Cependant la politique, la religion, que sais-je ? le recensement et les fortifications de Paris préoccupoient l'assemblée. Nul interstice pour glisser la charmante anecdote. Enfin, las de guetter l'occasion : « Oh ! oh ! s'écrie-« t-il, j'entends quelque chose !... c'est un coup de fusil ! — Vous « riez, l'abbé ! jamais un plus grand silence autour de nous. —

Cela est signalier, j'ai cru entendre..... Cela me rappelle une histoire, etc., » et l'histoire fut racontée. Beroalde a tout stement l'imagination de notre abbé. Peu lui importe l'opporunité, la convenance; il faut qu'il entasse contes sur contes. 'ailleurs avec un grain de génie, ou si vous l'aimez mieux de méanceté, il eût aisément tiré parti de son heureux cadre : comme Aubigné, Tallemant ou Brantôme, il nous eût raconté non s tous les contes qui depuis dix siècles faisoient le bonheur s écoliers et des ivrognes, mais la litanie des scandales inédits ui formeront, dans tous les temps, la chronique secrète de la our et de la ville. Le recueil des récits les plus saugrenus serait alors venu en aide à l'histoire des mœurs contemporaines. Mais retournez tous les feuillets du *Moyen de Parvenir*, vous n'y reconnoîtrez rien de particulier à la société du XVIe siècle : seulement des rencontres que Pogge, Bebelius ou l'auteur des *Cent Nouvelles* auroient pu tout aussi bien enregistrer que Beroalde de Verville.

Quel est donc le mérite du *Moyen de Parvenir?* Une façon de conter rapide et plaisante ; un cynisme original dans sa grossièreté burlesque ; un style (à part les préambules) dégagé de pédanterie, pur de toutes citations doctorales : sur chaque propos ayeux on reconnoît le cachet des parades du Pont-Neuf, mieux imprimé que sur le livre de Rabelais lui-même, ce grand maître des facéties. Il faut aussi tenir compte à Beroalde de l'innocence de son obscénité. Ce n'est pas un professeur de débauche, d'irreligion ou de révolte ; il n'est à Rome, à Genève, au roi de France, à la ligue, ni à l'Espagne ; ses calembredaines frappent à l'aveuglette et ne révèlent aucune arrière-pensée ; Beroalde n'est pas si coupable, grand Dieu ! Aussi le *Moyen de Parvenir*, s'il donne fréquemment de l'impatience, a-t-il le secret de calmer toutes les passions bilieuses et violentes. Sans doute on a peine à comprendre le robuste courage dont l'auteur a fait preuve en recueillant tant d'impertinences ; mais, après tout, on rit, on éclate, on lui pardonne ; en fermant le livre et les yeux, on n'emporte pas un levain de rancune contre le roi, l'église ou les catégories sociales, et pour une compilation de quolibets, c'est là du moins un mérite aussi précieux que rarissime.

Mon cher bibliophile, cette insouciance de vues ne doit rien

à l'imitation de François Rabelais, lui dont tous les coups portent, lui dont toutes les blessures sont préméditées et mortelles. Jamais le chantre de Gargantua ne laisse en repos ses trois grands ennemis : les moines, le parlement, le pape. Et cependant quelle ingratitude! il avoit été moine, il avoit été bien accueilli du saint père, et toujours il s'étoit soustrait à la juste répression des Rominagrobis. Puis, Rabelais (osons le dire, quoi qu'il puisse arriver), est souvent pédant jusqu'à l'excès : médiocrement docte (1), il affecte la prétention de parler de tout et de n'ignorer de rien; il ferraille avec les termes de marine, d'alchymie, d'architecture, de guerre, de jurisprudence et de théologie. De tout cela Beroalde n'en prend aucun soin. Comment donc reconnoissez-vous *Gargantua* dans le *Moyen de Parvenir* ?

Mais enfin j'admets une évidente analogie : ce n'est pas assez pour me décider à transporter à Rabelais le livre de Beroalde. Ici, permettez-moi, cher Jacob, un rapprochement dont je vous laisserai juge.

La postérité trouvera (du moins je l'espère) plusieurs romans ingénieux et d'excellens morceaux de poésie sous le nom de Paul Jacob; elle tiendra la facilité, le talent de cet écrivain en grande recommandation en un mot elle placera sans hésitation le Bibliophile au nombre des meilleurs romanciers de notre temps. Mais quand elle portera son attention sur quatre volumes de l'*Histoire du* XVIe *siècle*, publiés sous le même nom, ne sera-t-elle pas, comme nous, frappée d'un certain contraste entre ce dernier ouvrage et les autres livres du même écrivain? Quoi! tant de gravité, tant de sérieuses recherches, un sentiment de l'histoire aussi exquis chez l'auteur de tous ces paradoxes jetés au monde comme pour se railler de lui! Alors, de contester l'histoire du XVIe siècle au paradoxal auteur des Recherches sur le Masque de fer, sur Louis XIV, Louis XVI, le cardinal Dubois, Gabrielle d'Estrées, etc., etc.! Alors, de prétendre que le premier de ces ouvrages est un larcin fait à Ti-

(1) Les trois quarts de l'érudition dont on fait honneur à Rabelais sont pris de deux anciens : Aulu-Gelle et Pline. Encore avoit-il étudié ce dernier, plutôt en médecin qu'en homme de lettres.

ıt, attendu la ressemblance qui existe entre la manière de
ɔrien de saint Louis et la manière de l'historien du XVIe siècle.
n cher maître, quand vous prétendez aujourd'hui que l'a-
ie de forme et de style suffit pour prouver que Beroalde
approprié le manuscrit de Rabelais, vous êtes tout aussi
en raison que le seroit la postérité dans le cas allégué. A
qui vous refuseront l'*Histoire du* XVIe *siècle*, on demandera
euve que Tillemont ait composé, sous le même nom, un
qu'on n'a pas retrouvé; on demandera quels indices per-
oient de suivre la trace du manuscrit jusqu'au cabinet du
ɔphile. Et pour ce qui touche à Beroalde, on veut aujour-
savoir comment ce chanoine de Tours, qui florissoit ou
ssoit cinquante ans après Rabelais, a pu s'emparer d'un ma-
it du fameux curé de Meudon.

vous commencez par vous citer vous-même. C'est fort
mais ce n'est pas tout, comme auroit dit Olivier Maillard.
vous écoutons : « On avoit attribué à Rabelais certains
res infames qui n'étoient pas de lui ou qui lui avoient été
robés entre ses manuscrits, *ainsi que* les fragmens du IVe
re, qu'on publia sans son aveu. Il protesta toujours contre
publications furtives. » (Bullet. du Bibliophile, p. 637.)
ssez-moi une parenthèse. Vous avez, certes, le droit de
citer; mais enfin, je lis le même passage, dans votre curieuse
ce historique sur Rabelais, avec une petite variante : « *Il*
voitroit cependant que l'on avoit attribué à Rabelais certains
res infames qui n'étoient pas de lui ou qui lui avoient été
robés entre ses manuscrits, *comme* les fragmens du IVe
re, etc. » Vous me trouverez bien chicaneur, mais enfin
omme ne me semble pas avoir exactement la valeur de
si que. Cette supposition de livres infames dérobés à Rabe-
n'est d'ailleurs fondée que sur l'autorité d'un Privilége : or,
cas semblable, les Priviléges ne prouvent rien du tout;
. là, du moins, l'avis de Bernard de la Monnoye. Vol-
n'a-t-il pas, toute sa vie, proclamé la même chose à
censeurs qui faisoient semblant de l'écouter et qui ne le
oient pas le moins du monde. Il en étoit de même de Ra-
is.

e poursuis votre argumentation : « Quels étoient ces livres

« *faux* et infames, imprimés sous son nom, *ou colportés manuscrits* « *à la cour?* » Je vous arrête encore. Où voyez-vous que Rabelais ait jamais parlé de manuscrits colportés à la cour sous son nom ? Il parle, et vous aviez seulement parlé d'après lui, jusqu'à présent, de livres imprimés : la distinction n'est pas indifférente. Il est vrai que vous citez ensuite une lettre *inédite* de Martial Roger de Limoges, signalant deux livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, sortis *ex cerebro saturnino*, et que l'on attribuait à Rabelais; mais vous ne pouvez en tirer la moindre conséquence contre le *Moyen de parvenir*. Comme tout porte à la croire, et comme le croyoit Antoine Leroy, garant de Martial Roger, il ne s'agit ici que des deux derniers livres de *Pantagruel;* et si, pourtant, Martial avoit en vue tout autre livre, ce livre étoit encore un ouvrage imprimé dès l'année 1540. Quel lien pourrez-vous donc former entre un ouvrage *en deux livres* imprimés dès le milieu du XVIe siècle, et un manuscrit que l'on auroit volé à Rabelais, qui seroit demeuré inédit jusqu'en 1608, et que seul entre tous Beroalde auroit connu, possédé, publié sous son nom, *en un seul livre*, sous le titre de *Moyen de Parvenir ?*

Voilà toutes vos preuves contre notre pauvre Beroalde : pardonnez-moi de les estimer un peu bien légères; cependant, telles qu'elles sont, vous trouvez encore le moyen d'en diminuer la consistance en ajoutant, un peu plus loin, que « les *Songes* « *drolatiques* de Rabelais n'étoient que des portraits allégoriques « dans le genre grotesque, et qui se rapportoient peut-être aux « *Lucianistées* et aux *Icadistées* qu'on ne possédoit plus. »

Si les *Songes drolatiques* ont été dessinés pour ces prétendues *Lucianistées*, ils ne l'ont pas été certainement pour le *Moyen de Parvenir*. Autant vaudroit en faire l'application à l'*Abencerrus*, de M. Quinet, ou bien à la *Pucelle* de Chapelain. Les *Lucianistées* et le *Moyen de Parvenir* ne sont donc pas le même ouvrage.

« Je suppose, dites-vous, qu'une copie de ces livres *infames* « (attribués à Rabelais) fut conservée dans la bibliothèque que « le savant Mathieu Beroalde avoit formée à Agen. » Vous ne supposez que cela, mon cher maître ? En vérité, vous êtes trop réservé. Il vous faut encore supposer : 1° que ces livres étoient

demeurés inédits; 2° que Mathieu Beroalde avoit laissé
nombre de ses manuscrits conservés (1) à François Be-
que dans ce petit nombre de manuscrits se trouvoient les
es *Lucianistées* et *Icadistées*; 4° que Beroalde eut l'esprit
cher à tout le monde, et de les publier vingt ans après
le son père, sans que personne devinât le larcin ou ré-
ontre le voleur. Voilà bien des suppositions, n'est-ce
lles ne sont pas fondées, au moins ne sont-elles pas fort
ıvées. Mais enfin elles sont nécessaires à l'échafaudage
système rabelaisien. Pour vous donner le change, je
à mon tour que monsieur votre père recueillit dans
net un manuscrit de Tillemont sur le XVIe siècle, et cela
a, comme l'hypothèse de la propriété de Mathieu Be-
ons a suffi tout à l'heure.

st pas ainsi, mon cher maître, que nous pouvons es-
ıgrandir le cercle de la critique littéraire. Résumons en
ots les faits que je regarde comme incontestables. Le
le Parvenir est un vaste recueil de facéties, de rébus
encontres licentieuses. Le fond n'en appartient ni à
, ni à Rabelais, ni à Pogge. Beroalde a pourtant
te d'avoir rassemblé tous ces lambeaux orduriers
avoir formé une espèce de tissu grossier. Dans cette
il s'est aidé des chantres de son église, des soldats,
ans et des filles publiques de sa province; mais enfin il
le manuscrit de personne. A lui seul, Beroalde de
, chanoine de Tours, l'honneur et la honte, le pri-
t l'ignominie d'avoir rédigé le livre intitulé par lui
le Parvenir, ce livre dont vous allez, mon cher biblio-
ffrir une nouvelle édition complètement expurgée — de
ne orthographe. Ne laissez pas cependant de boire frais
us réjouir,

Pour ce que rire est le propre de l'homme.

P. P.

Mathieu Beroalde » dit La Monnoye « avoit des livres rares et ca-
plupart vendus et dispersés après sa mort. »

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Observations sur le gras des Samedis d'après No est permis a Paris et ailleurs (1).

Quoique nous ne soyons pas dans la saison d'après No puis, Monsieur, vous refuser ce que vous me deman chant la coutume de faire gras les samedis qui arrive cette fête et la Chandeleur. Il est vrai que l'ignorance ciens usages sur l'abstinence a fait faire là-dessus b raisonnemens mal fondés. Plusieurs laïques croient commandement de l'Eglise,

Vendredi chair ne mangeras
Et le samedi pareillement.

a eu lieu dès les premiers temps du christianisme, et il nent comment les chrétiens, après avoir fait maigre un certain nombre de siècles, se sont avisés de se relâ ce point d'austérité. Je dis austérité, parce que le mai posoit assez le jeûne. Mais ceux qui raisonnent ainsi pent. Il y a des livres imprimés dans notre langue qui les instruire et les mettre au fait. Le traité de M. Ba les fêtes mobiles, contient, à la tête du premier tome, u de presque tout ce que les anciens écrivains ecclésiasti dit sur chacun des jours de la semaine que les ecclési appellent *Férias*. On peut y voir à l'article du samedi, q les premiers siècles du christianisme, il y avoit peu de l'on jeûnât le samedi, excepté celui de la veille de l qu'à Milan on ajouta à ce samedi les autres samedis du que ce fut à Rome que l'on commença à étendre davan usage, à quoi quelques uns trouvèrent à redire, mais

(1) *Journal de Verdun*. Juillet, 1751, p. 34.

Augustin, qui savoit que saint Ambroise se conformoit à
e romain lorsqu'il étoit à Rome, quoiqu'il fût dans l'usage
pas jeûner les samedis, lorsqu'il étoit à Milan.

Grecs avoient toujours eu de la peine à suivre en cela
se romaine, continue le même historien. On s'excusoit
de jeûner ce jour-là en Espagne et dans les Gaules, quoi-
concile d'Elvire l'eût ordonné. On se contentoit de jeû-
n France les samedis de carême, jours prescrits par le
le d'Agde de l'an 506, et par le quatrième concile d'Or-
de l'an 541.

temps de Charlemagne, il y avoit encore sur le jeûne des
lis pleine liberté; mais plusieurs évêques travaillèrent à
oduire surtout en France, conformément à l'Eglise ro-
dont on recevoit peu à peu les rites; les Grecs s'en étant
s furent réfutés sous le règne de Charles-le-Chauve, par
ans françois.

nobstant ces doctes écrits, le jeûne du samedi, qui ne
rvoit pas à Milan, avoit de la peine à s'introduire. Comme
vit pas d'apparence de pouvoir en faire une obligation
le commun des fidèles, on se contenta en quelques conci-
nus cent cinquante ans après, de prescrire l'abstinence
air ce jour-là. Voici ce que j'ai tiré autrefois de Rodulfe,
mmé Glaber, historien contemporain du roi Robert, et
fis imprimer, en 1723, dans un livre où j'étois engagé à
rter ce qui s'étoit passé de mémorable dans la ville où
idois alors (1).

sortoit d'une famine horrible causée par des pluies con-
lles, et bien plus affreuse que celle que nous avons éprou-
près le grand hiver de 1709. « Durant plus de deux ans
campagnes n'avoient produit que de mauvaises herbes et
l'ivraie au lieu de blé. Une mesure de farine qui auroit
ûté dans un autre temps cinq ou six sous, en valoit soixante.
mangeoit jusqu'aux racines qui croissoient dans les bois
dans les rivières : on tuoit les hommes sur les chemins pour
manger. Ceux que la disette contraignoit de sortir de
rs pays, servoit quelquefois de nourriture à ceux qui les
oient retirés chez eux. En plusieurs endroits, on déterroit

Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots. Préface, p. 35, Cl. G.

« cimetières. Les églises furent obligées de vend
« terie et leurs ornemens, et ce secours fut enc
« pour subvenir à la misère. La colère de Dieu é
« quée par de si terribles châtimens. Cependant
« torien, ils ne servirent qu'à endurcir le cœur
« parce que c'est Dieu qui est l'auteur de toutes b
« et qui donne la volonté de le prier, lui seul c
« momens auxquels il doit faire miséricorde. Au
« ans la sérénité revint sur la terre et on comm
« rer. Les prélats, la noblesse et le tiers-état
« en différentes villes, entre autres à Auxerre,
« souvenir tout récent des maux qu'on venoit de
« dit les peuples dociles à tout ce qui fut réglé.
« décrets contre les vols et les rapines, et sur l
« églises; et ce qu'il y a de plus remarquable
« ordonna qu'à perpétuité, tous les vendredis
« s'abstiendroit de vin; et que les samedis on fe
« moins qu'il n'arrivât une grande fête. *Glab.*
« *Burgund. instit.*, *l.* 4, *cap.* 4 *et* 5. »

Ce fut apparemment à l'occasion de cette rest
medis auxquels il tomboit une grande fête, qu'il
rens usages, et qu'on étendit l'exception aux sam
dans les temps de joie, tels que ceux d'entre Noël
tion de la Vierge. Je sais qu'en quelques pay
tombe sur les samedis d'après Pâques, mais je n

toute la France, même à la fin du XIe siècle, ni même
en quelques monastères qui s'étoient relâchés. Saint An-
ans sa Somme, suppose qu'on mangeoit de la chair de son
n France et en Catalogne les samedis de l'année. M. Bail-
voie à la collection des décrets de Bochel pour prouver
ni de l'abstinence des samedis n'a commencé, dans toute
de France, que vers la fin du XVe siècle, et il ajoute
n'a pu s'introduire en Espagne; mais aussi qu'on se
y manger des intestins et issues, ou extrémités des ani-
Ce dernier usage, observé par les Espagnols tous les sa-
rdinaires de l'année, est une pratique que j'ai vu ob-
par bien des familles de Bourgogne, les samedis entre
la Chandeleur. Cela pouvoit leur venir des Espagnols.
'oyageur, qu'il est inutile de nommer, parle de la cou-
Espagne à l'occasion de la résidence qu'il fit à Anvers.
assant par Anvers, dit-il, on nous servoit ordinairement
medis à dîner, ou une tête de veau, ou un foie, ou au-
beatilles semblables pour entrée. La première fois que
: vis traité de la sorte, je demandai si les samedis *an-*
lés étoient en Braban après l'Assomption, comme ils sont
Noël. On me répondit, que c'étoit l'usage pendant toute
ée. »

is qu'il règne un préjugé parmi des gens qui n'ont pas
ip voyagé. Ils croient qu'à Paris on fait gras les same-
rès Noël, à cause que l'église métropolitaine et le dio-
it sous la protection de la sainte Vierge. Ceux qui se
de cette raison sont obligés de rester court lorsqu'on
qu'à Sens et à Auxerre, dont les églises sont sous l'invo-
le saint Etienne, on observe le même usage; à Orléans
cathédrale est du titre de Sainte-Croix; à Nevers, où
sous celui de saint Cyr; à Soissons sous le vocable de
ervais, et ainsi de plusieurs autres.

eur du voyage liturgique, imprimé à Paris en 1718,
it encore, au sujet du gras des samedis, quelques obser-
qu'on ne trouve point dans M. Baillet; c'est à la page
ais je pense qu'en voilà assez pour vous marquer que je
n avancé sans garant dans la question sur laquelle on
le avec tant d'instance d'être éclairci.

ORIGINE DU JEUDI MANIFICET (1).

Il ne faut pas être extrêmement versé dans l'antiquité ecclésiastique pour donner l'explication du surnom de *Manificet*, dont on se sert en quelques lieux lorsqu'on veut désigner le jeudi de la mi-carême. Je le ferai cependant pour la satisfaction d'un religieux qui, m'écrivant du diocèse d'Amiens, date sa lettre suivant l'usage de son canton, du vendredi d'après *Magnificet*, m'avouant franchement qu'il se sert de cette date sans la comprendre ou l'entendre, et me priant de lui en donner l'explication; je dis donc que, si l'on prononce en ces quartiers là *Manificet*, c'est au lieu de dire *Magnificet*. Ce terme est le premier de la Collecte de la messe du jeudi de la mi-carême, suivant les derniers missels romains, parce qu'à Rome la station est dans l'église des saints Côme et Damien. On peut remarquer à cette occasion deux choses : la première, que dans le sacramentaire du pape saint Gélase, publié par le cardinal Thomasi, les jeudis de carême n'ont point de messe, mais ils en ont dans celui de saint Grégoire-le-Grand qui est postérieur; cependant l'oraison *Magnificet* ne se trouve point dans celui de ce dernier au jeudi de la mi-carême, au moins suivant l'édition de dom Hugues Ménard; elle n'est que dans le premier sacramentaire, et cela au jour de saint Côme; d'où elle fut par la suite empruntée pour faire mémoire de ces saints dans leur église, lorsque l'usage eût été établi à Rome d'aller en station et de chanter la messe les jeudis de carême comme les autres jours de la semaine, et par la suite l'oraison de la commémoration ayant fait disparoître celle de la Férie, il ne resta dans plusieurs missels que cette oraison *Magnificet te Domine Sanctorum Cosmæ et Damiani beata Solemnitas*, etc., qui, en quelques lieux, donna son nom au jeudi dont il s'agit. Or pourquoi ne le donna-t-elle pas partout? C'est parce qu'elle ne fut

(1) *Journal de Verdun*. Mai, 1751, page 371.

généralement admise à ce jour n'ayant aucun rapport au
ıe du carême, et anticipant de six mois la fête des saints
tyrs qui est le 27 de septembre.
oilà donc pourquoi dans quelques ordres anciens qui ont
l'usage des cathédrales où ils ont été formés, cette oraison
t nullement connue à ce jour de la mi-carême (1); c'est
i-pourquoi on ignore la raison de la dénomination du jeudi
Magnificet toute simple qu'elle est. Je ne connois plus au-
missel retouché où l'on ait conservé à ce jeudi cette orai-
déplacée. Partout on l'a restituée au 27 de septembre, qui
on jour naturel suivant le missel Gélasien.
lusieurs ecclésiastiques ne seront peut-être pas fâchés qu'à
a occasion on leur fasse observer que ce même missel Géla-
, par l'uniformité qu'il observe dans le style des oraisons
r populum qu'on ne dit plus à présent qu'aux féries de ca-
e, nous apprend que ces oraisons n'ont pas été faites pour
répétées à vêpres de ces mêmes jours, leur style y est
urs en forme de bénédiction que le prêtre donne, *super*
em, *super ecclesiam*, *super familiam Dei*, *super famulos*
super populum christianum, *super fideles*, et jamais le
re ne s'y comprenoit. Aussi avoit-on eu grand soin dans
tion du bréviaire de Paris, en 1736, de mettre pour vêpres
véritables collectes où le prêtre parle presque toujours par
ou *nobis*, et non de ces oraisons surnommées *super popu-*
qui sont visiblement des vœux faits pour les assistans, et
loivent pas être arbitraires pour le style. J'ai cru que cette
rvation n'étoit point ici de trop, vu qu'il n'est pas facile
e pourvoir de cet ancien et respectable missel de saint Gé-
, quoi qu'actuellement il vienne d'être imprimé à Rome
r la seconde fois, parmi les œuvres du pieux et vénérable
linal Thomasi.

) Je possède un missel de l'ordre de prémontré, écrit au XIIIe siècle,
tte oraison n'est point à la messe de ce jeudi. (LE B.)

Mélanges.

NAPOLÉON ET LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE MEUDON.

Lorsqu'en 1806, Napoléon, quatre années après la naissance du premier fils (1) de son frère Louis, eut le projet de fonder, au château de Meudon, un Institut pour l'éducation des jeunes princes de la famille impériale; M. Daru, intendant-général de la maison de l'Empereur, écrivit la lettre suivante à M. Barbier, bibliothécaire du conseil d'état.

Paris, le 17 mai 1806.

Sa Majesté, Monsieur, a ordonné de former dans le palais de Meudon un établissement pour l'éducation des princes de la famille impériale. Parmi les dispositions qu'elle a prescrites, elle a voulu qu'il y eut une bibliothèque de six mille volumes au plus. Le choix des livres qui doivent la composer exige de profondes lumières, et je ne puis m'adresser mieux qu'à vous pour m'indiquer les livres les plus convenables à l'éducation des princes. Je vous prie de m'envoyer un tableau de cette bibliothèque avec un devis approximatif du prix des ouvrages qui doivent y entrer. Je ne laisserai point ignorer à sa Majesté cette nouvelle preuve de votre zèle pour son service.

J'ai l'honneur, etc. DARU.

(1) Ce jeune prince, à qui l'on donna le nom de Napoléon-Charles, était né à Paris le 18 octobre 1802; il y mourut le 5 mai 1807, et fut enterré dans une des chapelles du chœur de l'église Notre-Dame. Il avoit été baptisé par le pape Pie VII, qui, trois mois après avoir sacré l'Empereur Napoléon dans l'église Notre-Dame de Paris, se rendit en grand cortège au palais impérial de Saint-Cloud, pour y conférer, dans la galerie d'Apollon, le sacrement du baptême au neveu de Napoléon.

sque aussitôt la réception de cette lettre, M. Barbier ré-
t à M. Daru :

Monsieur,

mettez-moi de vous exprimer la sensibilité avec laquelle
ɔçu la commission dont vous avez bien voulu me charger
vement à la désignation des ouvrages qui pourront former,
le palais de Meudon, une bibliothèque convenable à l'édu-
ı des princes de la famille impériale. Je ferai tous mes
s pour répondre à vos vues, et je m'occupe déjà de la for-
n du catalogue de cette bibliothèque. Je crois qu'il me
ı au moins quinze jours pour le mettre en état de vous
ɔrésenté ; si ce terme vous paraissoit trop long, j'ose espé-
ué vous voudrez bien me faire savoir l'époque où vous
besoin de ce travail.

vous prie, Monsieur, de me croire dans les sentimens
vive et respectueuse reconnoissance, votre très humble
eur,

BARBIER.

envoyant à M. Daru le catalogue qu'il désiroit avoir,
fut terminé en un mois environ, M. Barbier fit précéder
vail du rapport suivant.

Paris, 14 juin 1806.

Monsieur,

ıs m'avez chargé par votre lettre, en date du 17 mai der-
de dresser un catalogue de six mille volumes pour servir
omposition de la bibliothèque des princes de la Maison
iale.

pensé que l'intention de S. M. l'Empereur et Roi, étoit
on plaçât dans cette bibliothèque les meilleurs ouvrages
ous les genres des connoissances humaines, ceux surtout
ront le plus à la portée des jeunes princes que la Providence
le à de si hautes destinées. C'est d'après ce principe, que
ıdiqué les ouvrages mentionnés dans le catalogue ci-joint.
ıèvent à six mille treize volumes, et leur acquisition
ra coûter la somme de 35,549 francs.

tions de l'Empire admettent l'exercice des
les livres qui concernent ces cultes, me
être présentés, dans un important catalog
rapports que ceux qui favorisent le catholi
j'ai tâché d'exécuter dans une des deux
théologiques. La plus courte néanmoins ne
des ouvrages relatifs à la religion de la g
Français.

Je sens, Monsieur, combien il doit y av
dans le travail que j'ai l'honneur de mettre
comme vous en connoissez mieux que pers
je compte sur votre indulgence, et vous pri
disposé à profiter des observations que vou
faire.

Je suis avec respect, Monsieur, votre tr
teur,

Comme il ne fut donné aucune suite au pr
l'éducation des princes de la famille impéria
à la rédaction du catalogue que se borna le
la bibliothèque qui devoit leur être destinée.

Le comte de Las Cases, dans son *Mémoria*
donne sur ce projet d'Institut quelques détai
devoir reproduire

l, à occuper divers trônes et à régir diverses nations, ces en-
ans auroient puisé là des principes communs, des mœurs pa-
reilles, des idées semblables. Pour mieux faciliter la fusion et
'uniformité des parties fédératives de l'Empire, chacun de ces
rinces eût amené du dehors avec lui dix ou douze enfans, plus
u moins, de son âge, et des premières familles de son pays;
uelle influence n'eussent-ils pas exercée chez eux au retour.
Je ne doutois pas, continuoit l'Empereur, que les princes des
autres dynasties étrangères à ma famille, n'eussent bientôt sol-
icité de moi, comme une grande faveur, d'y voir admettre
eurs enfans. Et quel avantage n'en seroit-il pas résulté pour
le bien-être des peuples composant l'association européenne!
Tous ces jeunes princes, observoit Napoléon, eussent été réunis
d'assez bonne heure pour contracter ces liens si chers et si
puissans de la première enfance, et séparés néanmoins assez
tôt pour prévenir les funestes effets des passions naissantes;
l'ardeur des préférences, l'ambition du succès, la jalousie de
l'amour, etc.

« L'Empereur eût voulu que toute l'éducation de ces princes
rois se fût fondée sur des connoissances générales, de grandes
vues, des sommaires, des résultats; il eût voulu des connois-
sances plutôt que de la science, du jugement plutôt que de
'acquis, l'application des détails plutôt que l'étude des théories,
surtout point de parties spéciales trop poursuivies, car il es-
timait que la perfection ou le trop de succès dans certaines
parties, soit des arts, soit des sciences, étoit un inconvénient
dans le prince. Les peuples, disoit-il, n'avoient qu'à perdre,
d'avoir pour roi un poète, un virtuose, un naturaliste, un chi-
miste, un tourneur, un serrurier (1). »

(1) Extrait des *Souvenirs du Bibliothécaire de l'Empereur*, par M. Louis
arbier.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

Notre *Bulletin* a donné (3e série, n° 16, pag. 792) une lettre fort curieuse de M. Duputel au sujet des sources où La Fontaine aurait pu puiser le sujet de quelques unes de ses fables; nous pouvons mentionner aujourd'hui un auteur qui, quinze lustres environ avant le bonhomme, avait traité l'apologue de l'*Huître et des Plaideurs*. En feuilletant les *Epigrammata* de Pierre Trichet (Bordeaux, Castera, 1635), nous y avons trouvé (p. 48) la petite pièce de vers que voici : elle est assez courte pour que nous nous croyions dispensés de toute excuse si nous la reproduisons :

« Ostrea per plateas duo quam reperere bubulci,
Causa fuit rixæ, sit licet illa levis,
Hac iter ignotus quidam tunc miles agebat
Cujus judicii lis resoluta fuit;
Concham aperit, carnemque vorat, testamque gemellam
Distribuens dixit : pars ea vestra manet. »

Je ne pense pas d'ailleurs que La Fontaine eût beaucoup lu les vers latins de Trichet, et l'on conviendra qu'il vaut mieux faire *gruger* l'huître à Perrin Dandin qu'à un soldat inconnu. M. Guillon n'indique, comme ayant pu donner à La Fontaine le sujet de sa fable, que le recueil de Camerarius et une comédie italienne, vaguement mentionnée par un ancien commentateur de Boileau. (*La Fontaine et tous les fabulistes*, II. 209). Ni M. Walckenaër, ni aucun des nombreux éditeurs et annotateurs de notre immortel *fablier*, n'ont, je crois, fait mention du bouquin bordelois (1).

Ajoutons que la petite note que la *Biographie Universelle* a consacré à Pierre Trichet (t. XLVI, p. 516) n'est ni bien

(1) Pour combler une petite lacune dans les recherches des éditeurs qui ont énuméré les fabulistes traducteurs ou imitateurs de La Fontaine, j'in-

exacte, ni complète. On n'y parle point de ses épigrammes, de ses poésies légères (en latin), dont il y a un mince volume imprimé en 1617; son contenu est tout autre que celui du recueil de 1635 : on indique comme un traité de sorcellerie son ouvrage *de Lygdæ veneficæ præstigiis;* c'est un poëme divisé en trois livres dont l'héroïne est en effet une magicienne qui, forcée de quitter la France, cherche un asile à Cadix, et qui se permet maintes mauvaises plaisanteries dont la gaieté ne rachète pas l'inconvenance. Les amateurs trouveront dans cet opuscule un récit détaillé de ce qui se passe au sabbat. N'oublions pas que, précisément à la même époque, le parlement de la ville qu'habitoit Trichet multiplioit les condamnations à l'égard du crime de sorcellerie, et envoyoit à la mort nombre d'imbécilles *convaincus* d'intelligence avec l'esprit des ténèbres. Voyez les gros volumes affreusement ridicules de Pierre de Lancre, 1613 et 1622. Le poëme de Trichet reste comme une indice des préoccupations qui absorboient alors toutes les têtes du sud-ouest de la France. Ces terribles croyances dans les évocations surnaturelles, étoient sincères; ce fut de la meilleure foi du monde que les magistrats, les savans de cette époque, crurent à la puissance d'un démon malfaisant sortant de l'abîme à la voix d'une vieille paysanne, ou aux provocations d'un pâtre : ils pensèrent sincèrement qu'extirper la magie par le fer et par le feu, c'étoit faire œuvre pie et agréable à Dieu.

Les livres basques, imprimés durant le XVIIe siècle, sont d'une excessive rareté et mériteroient de sortir de l'oubli où les bibliographes les ont laissés. Je ne doute pas, s'il s'en présentoit quelques uns dans une vente un peu courue, qu'ils ne fassent l'objet d'une rivalité dont le résultat serait une adjudication exhorbitante. Quoi qu'il en soit, le hasard a fait tomber en mes mains un volume dont je ne trouve de trace sur aucun

diquerai ici Francesco Gritti qui a fait passer avec bonheur dans l'idiome des lagunes de Saint-Marc les apologues de *la Mort et le Bûcheron*, du *Loup et la Cigogne*, de *la Laitière et le Pot au lait*. Voir *la Collezione delle migliori opere in dialetto veneziano*. Venez., 1817, tome VI, p. 38, 53, 69, recueil fort curieux.

catalogue et dont l'existence m'était inconnue, quoique je me fusse fort occupé des rares monumens de la littérature *escualdunac*. Peut-être ne sera-t-il pas déplacé d'en dire ici quelques mots.

C'est un petit volume oblong de six feuillets et 280 pag., intitulé : *l'Interprect ou traducteur du françois, espagnol et basque de Voltoire*. Lyon, par A. Rouger, sans date ; mais une main du temps a écrit 1620 au bas du titre.

Après une liste de noms, d'adverbes, de verbes, viennent des dialogues familiers dans le genre de ceux qu'offre aux commençans toute grammaire italienne ou angloise. Ce qui leur donne un certain intérêt, c'est qu'au milieu de beaucoup de niaiseries, on rencontre, éparpillés, un grand nombre de proverbes basques ; nous allons en transcrire quelques uns, ils pourront intéresser les personnes qui s'occupent de linguistique :

Barathé barathé badua ourron. Peu à peu on va bien loin.

Dembora dembo rary darragô, eta heiçearen ondoan vria. Après un temps vient l'autre, et après le vent la pluie.

Mihi duena erromaradua. Qui langue a, à Rome va.

Gueriçean duenay ouri, denean errouda alda badudy. Qui est à couvert quand il pleut, il est sot s'il se meut.

Our beroz erreden pochouay beldarda epelarençat. Le chien eschaudé a peur de l'eau tiède.

Hitzaq eta lomaq, aissiaq eratamendu. Paroles et plumes s'envolent au vent.

Astouaq equarçendu mahutz arnoua eta edatendu oura. L'asne porte le vin et boit l'eau.

Deus siq esten lecouan, erregueq bereçassen bidea galçendu. Où rien n'y a, le roy perd son droict.

Aiçia eta emastea eta fortuna cambiatçequo, erraits dire hiliargayra beçala. Le vent, la femme et la fortune sont muables comme la lune.

Ces extraits suffiront pour faire juger du degré de mérite que peut avoir ce volume ; il est imprimé à trois colonnes, françois, espagnol et basque. Le basque, à ce que dit l'auteur, « est tel qu'il se parle au melheur endroict qu'est à St. Jehan de Luz et Siboure. »

ɔria de Enrique, fi de Oliva, Rey de Jherusalem, Emperator de Constantinopla.

e roman de chevalerie mérite l'épithète, un peu trop pro-
ée parfois, de rarissime. Jusqu'à nouvel ordre du moins, il
existe qu'un exemplaire connu, celui de la bibliothèque
ériale de Vienne. Denis (*Supplem. ad Maittaire Ann. typ.*,
.444) en a donné une description incomplète qu'a copiée
dez (*Typogr. esp.*, 1796, t. I, pag. 212); bien qu'habitant
éninsule, ce dernier écrivain n'avoit jamais rencontré ce
me, n'avoit pu se procurer aucun renseignement sur son
pte. C'est un petit in-4° gothique, imprimé à Séville en
B, 43 feuillets non chiffrés, sans réclames, sign. a-e, 8 fts
que, et f. 3 fts. La page pleine est composée de 31 lignes;
grossière figure sur bois décore le frontispice. Nic. An-
o (*Bibl. hisp. nova*, t. II, pag. 396) indique une réimpres-
de 1533, et il s'en trouve à la bibliothèque du Roi une de
feuillets, datée de 1545. (Brunet, *Nouv. Rech. bibliogr.*,
83).

es compilateurs de la *Bibliothèque des Romans* et des *Mé-
ges d'une grande bibliothèque*, Dunlop, dans son *History of
on*, tous les auteurs enfin que nous avons été à même de con-
er, ayant complètement, et pour cause, passé sous silence
vrage en question, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en
ir ici une analyse : on verra que c'étoit une production
a faite pour plaire aux lecteurs du xve siècle; des batailles,
apparitions surnaturelles, des miracles, des faits aventu-
x; d'ailleurs ces fables se rattachent à nos vieilles chan-
s de geste : l'auteur espagnol a certainement travaillé sur
textes françois.

e bon roi Pepin avoit une sœur nommée Oliva (1); elle étoit

) D'après l'histoire, Pepin-le-Bref eut deux sœurs : Landrade qui
sa Sigramme, comte de Haisbainne, et Chiltrude qui fut mariée à Odilo,
e de Bavière. Dans le roman en vers allemands de *Valentin et Namelos*,
ur de Pepin s'appelle Phila, et son mari c'est le roi de Hongrie Chry-
me; la rédaction en prose de ce même roman la nomme Bellisante et
it à Alexandre, empereur de Constantinople.

aussi belle que sage, et il donna lui-même des soins tout particuliers à son éducation. Dès qu'elle eut atteint l'âge nubile nombre de princes et de rois aspirèrent à sa main; Pepin voulut lui faire épouser un de ses vassaux dont le dévouement lui étoit bien connu, le duc de la Rocha; de cette façon il n'avoit pas la douleur de voir s'éloigner de lui une sœur bien-aimée et il récompensoit les services d'un seigneur courageux, puissant et doué de toutes les vertus chevaleresques. La princesse reçut en dot la Flandre et la ville de Florencia (1); la cérémonie nuptiale fut célébrée avec beaucoup de pompe à Monlaon (2); tous les grands du royaume y assistèrent, mais parmi eux se trouvoit un traître, Tomillas, comte de Cologne, habile à capter, par ses flatteries, l'oreille de Pepin; il étoit père de la belle Aldigon et de ce célèbre Galalon, dont la perfidie amena la mort des douze pairs (3); depuis long-temps il nourrissoit l'idée de faire épouser sa fille au duc de la Rocha; trompé dans son espoir, il jura de se venger et d'arriver à son but à force de dextérité.

La duchesse accouche, en temps convenable, d'un garçon qui reçoit le nom d'Enrique (Henry); il atteignit sa troisième année, lorsque son père et sa mère voulurent aller visiter leurs possessions; ils prennent, non sans répandre des larmes, congé de Pepin, se mettent en route et passent près de Cologne. Tomillas guettait ce moment: il va à leur rencontre et les invite à venir se reposer dans son palais. Accablée de chaleur et de soif (car on était au mois de juin), la duchesse consent sans peine à accepter quelques rafraîchissemens, à prendre quelques heures de repos. Le comte possédoit un oreiller dû au talent d'un magicien des plus experts et qui plongeoit dans le plus invincible et le plus profond des sommeils la personne qui y

(1) Florenge, ou Florenne, ville des Pays-Bas, à 7 lieues et demie de Namur.

(2) Monlaon, Laon.

(3) Le nom du traître par excellence, dans les romans carlovingiens, s'écrit aussi Ganelon ou Ganalon; il doit sans doute son origine à un archevêque de Sens qui trahit, non pas Charlemagne, mais un de ses descendans, Louis-le-Germanique.

soit sa tête ; il le place dans le lit où va s'étendre la du-
e : elle en ressent de suite l'influence ; de plus, Tomillas avoit
igt une bague douée de la vertu non moins surnaturelle d'o-
r tous ceux qui jetaient les yeux sur elle à obéir en tout point
a propriétaire : il s'en sert pour forcer un de ses vassaux, un
homme du nom d'Aymar, à partager la couche de la du-
e. Aymar s'endort aussi, cédant à l'influence magique ;
illas court prévenir le duc que sa femme oublie tous ses
irs de la façon la plus scandaleuse ; il le presse de venir
témoin de son déshonneur. Le duc arrive accompagné du
x et respectable comte de Flandres, Jufre, et de deux vi-
tes ; sa fureur est au comble ; Tomillas lui conseille de ren-
r la coupable chargée de fers, à Pepin qui saura la punir ;
réserve, lui, de châtier son vassal, et, en effet, le saisis-
par les cheveux, il le traîne dans la chambre, et le perce
lusieurs coups d'épée. La duchesse, revenue à elle, et ap-
nant tout ce qui s'est passé, ne peut que protester de son
cence ; on la jette en prison ; on transmet ces cruelles nou-
s à Pepin. Ce monarque se rend aussitôt à Cologne ; il ac-
sa sœur de reproches ; elle demande à se justifier par
euve du feu et de l'eau ; il rejette cette proposition ; elle
de se précipiter du sommet d'une haute tour, consentant
traitée en coupable si elle se fait le moindre mal ou ma-
la moindre émotion ; Pepin regarde le crime comme
ment avéré, que tout cela lui semble inutile ; le comte Jufre
ait cependant entendre raison, en le menaçant de cesser
i obéir. Oliva traverse, en chemise, un bûcher ardent sans
les flammes aient la moindre prise sur sa personne ou sur
léger costume ; le roi la rend à son mari, mais en préten-
garder les provinces qui formaient sa dot ; le duc ne veut
la recevoir ; Jufre arrange tout cela en la plaçant avec son
dans un couvent de religieuses qu'il vient de fonder ; elle y
ere son temps à des exercices de piété ; elle ne cesse de
ander au ciel de faire éclater son innocence.

regardant comme dégagé d'un lien malencontreux, le
alloit épouser la fille de Tomillas, lorsque son fils Henry,
de cinq ans, arrive avec le comte de Flandres, pleure et
ie de le ramener à de meilleurs sentimens. L'enfant est mal

accueilli; son père s'irrite jusqu'à le frapper et le pousser rudement contre une colonne; il tombe, on le croit mort, on le rapporte à sa mère dont les soins le guérissent promptement. Elle se souvient alors d'un songe qui lui a annoncé les malheurs qu'elle devoit éprouver, et qui lui a de plus révélé que son fils deviendroit grand et puissant. Afin de le soustraire au ressentiment de Tomillas, elle le fait passer pour mort; on l'élève en cachette, et, lorsqu'il a quinze ans, le comte Jufre qui étoit du complot, juge opportun de le conduire en pays étranger; ils se déguisent en marchands; il se fait passer pour le père du jeune homme; ils arrivent à la cour du margrave de Montferrat, qui leur fait bon accueil, et qui, frappé de l'air noble d'Henry, se doute bien que ces inconnus ne sont pas ce qu'ils paroissent être; il prend Henry à part, il lui offre la main de sa sœur et le gouvernement de ses états, car vous saurez que ce margrave veut se rendre dans la Terre-Sainte à la tête de trois cents chevaliers. Henry demande à consulter d'abord son soi-disant père; Jufre veut prendre un instant de réflexion; ils se retirent dans une chambre qu'on leur assigne. Pendant la nuit, qui est-ce qui leur apparoît? c'est l'archange Gabriel; il vient enjoindre à notre héros de se rendre aussitôt dans les pays d'outre-mer : c'est à lui qu'il est réservé de conquérir la Terre-Sainte et de délivrer Constantinople; comme preuve de la vérité de ce qu'il dit, l'ange marque lui-même Henry du signe des croisés. Le margrave avoit chargé deux officiers de sa cour d'espionner, de surveiller les étrangers; on lui rapporte un fait aussi surprenant; il cherche à s'en assurer, et l'on trouve, en effet, qu'une croix a été miraculeusement tracée non seulement sur les vêtemens, mais encore sur le corps d'Henry. On lui offre de le mettre à la tête d'un corps d'armée qui entreprendroit la croisade; le jeune homme refuse, il demande seulement et il obtient un bâtiment tout équipé. La renommée ne tarde pas à publier partout cet événement; le roi de Hongrie vient accompagné de quinze cents chevaliers d'élite, le cardinal Michel d'Ostie apporte de riches trésors; bref, deux mois ne s'étoient pas écoulés, qu'Henry se trouvoit dans le port de Damiette, et soixante mille guerriers lui obéissoient.

Il faut constater ici que le margrave de Montferrat avoit déjà

:ctué un débarquement avec trois cents chevaliers, mais il ›it manqué d'énergie et il s'étoit réfugié sur des rochers. C'est que Henry le rencontre en débarquant. Notre héros avoit : un vœu qui prouvoit à quel point il avoit à cœur le succès son entreprise : il avoit juré de tuer de ses propres mains tout ›isé qui se montreroit lâche, aussi commence-t-il par adresser vifs reproches au margrave, et, d'un coup de lance, il le averse sans vie. Cet acte sévère eut d'heureux résultats, tout monde fut forcé d'être brave ou de le paroître, et c'étoit ose nécessaire, car le sultan de Babylone, instruit de l'ar-rée d'Henry, accourroit avec une immense armée. Une ande bataille se livre ; prodiges de valeur de la part du jeune ince ; les sultans d'Antonia et de Damas meurent sous ses ups ; les infidèles sont mis en déroute complète ; Damas est siégé, enlevé d'assaut ; on y trouve la vraie croix et doré-vant renfermée dans un étui d'or, elle sera portée à la tête l'armée. Le gouverneur de la ville conquise (il se nomme lverdures) et son fils Cipres sont captifs ; Henry et le cardinal saient de les convertir, et, sur leur refus, les font décapiter ; est de toute justice (1). On marche sur Jérusalem que les aïens épouvantés ont abandonnée d'avance ; mais, ô miracle ! n moment où les croisés arrivent sur le seuil du Temple saint, 'elles-mêmes les portes se ferment à leur nez. Consternation énérale ; Henry surtout se désole ; il demande quels sont les échés qui lui attirent un aussi sévère châtiment. L'ange Ga-riel lui apparoît de rechef, lui dit que le Sauveur n'a point it son entrée avec pompe, mais humblement et monté sur un ne ; il faut que les croisés se repentent de leurs fautes, en de-andent pardon, prosternés dans la poudre ; les portes se ›uvriront alors. La chose se passe, en effet, de cette façon ; enry porte la vraie croix sur le grand autel et l'y place ; re-renant ensuite le cours de ses conquêtes, il subjugue toute la alestine, la Syrie, et Babylone même. Alors arrive un nouvel mir (*Almirante*) suivi de forces imposantes ; il a nom Miranbel

(1) Une circonstance analogue se retrouve dans le roman provençal de arabras, publié à Berlin en 1829 : le vieil émir, père du héros, ne veut ıs se laisser baptiser ; on le tue.

nocence. Le roi Pepin prend fort mal la cho
à la vertu de sa sœur; il redoute le courrou
logne et il s'unit à Tomillas pour faire la g
frère.

Revenons à Henry; décidé à courir au se
tinople, il s'embarque avec trois cents chevali
une tempête s'élève, le vaisseau est jeté à la côt
avec un seul chevalier et le comte de Flandr
leur route et arrivent enfin au but de leur vo
plus déplorable état et à demi morts. Pendan
gnons pénètrent dans la ville, notre héros
d'une tour, et, dans un long monologue, il
même son histoire et déplore son sort. Préc
l'empereur, Mergelina, étoit montée au som
pour épier l'approche de l'armée des infidèle
plaintes qu'exhale Henry, et, sans se montre
che main le long d'un créneau, elle lui jett
d'or; notre héros regrette que ce ne soit pas
de pain. La princesse court faire part de tou
l'empereur Manuel; on envoie un sénéchal c
il refuse d'entrer dans la ville dans aussi mi
le sénéchal le menace de lui donner des coup
veut pas marcher; Henry, qu'une abstinenc

maigre (*estava ayuno y muy cemeno*), franchit un large ; enfin, couvert d'un manteau qu'on lui prête, il se rend à ur ; il est reçu à bras ouvert ; ses deux compagnons sont i bien traités que lui ; il est nommé généralissime de toutes orces constantinopolitaines. Il va sans dire que les ennemis battus à plat ; l'émir et plusieurs autres rois périssent de ain de notre héros ; il épouse Mergellina ; il est héritier omptif de l'empereur ; il ne peut cependant être heureux, qu'il n'aura pas mis ses parens à l'abri des attaques de To- ıs. Se séparant avec bien des pleurs de son épouse, il fait pour la France avec deux mille chevaliers et de riches rs. Son vieil et respectable ami, le comte Jufre, est du ge.

ı débarque heureusement à deux journées de marche de La e ; notre héros quitte ses camarades, et, costumé en pèle- l va aux renseignemens. Il apprend que le château de ses res est depuis neuf ans assiégé par Tomillas ; il traverse, ans péril, le camp ennemi et s'introduit auprès de ses pa- malgré son déguisement et sa longue absence sa mère le ıoît ; il retourne auprès de sa petite armée et la mène retard au combat. Tomillas est battu, le siége levé. Dans ble de la mêlée, Henry a le malheur de tuer, d'un coup nce, sans le connoître, son frère consanguin Malindre. Il oquer Cologne ; Tomillas voyant bien qu'une plus longue ance seroit vaine, imagine de faire creuser un long cou- ui passe sous les remparts de la ville et va déboucher dans mpagne. Au moment où il sort de ce souterrain, une pa- lle d'assiégeans l'arrête ; on le prend d'abord pour un vo- mais bientôt il est reconnu, mené devant Henry, et dans oir d'avoir la vie sauve, il fait l'aveu de toutes ses horri- machinations d'autrefois ; il se dessaisit de son bagage ma- e, de l'oreiller et de l'anneau dont il a déjà été question. y va porter à son père la confession de Tomillas, et pour rouver la vérité de tout ceci, il le plonge dans le plus pro- sommeil au moyen de l'oreiller, il oblige, grâce à l'anneau, servante, vrai monstre de laideur, à partager la couche ue ; grand étonnement de celui-ci lorsqu'on le réveille en t l'oreiller de dessous sa tête ; les assistans le plaisantent ;

il ne sait que répondre, et on lui démontre sans peine qu'Oliva a été la victime d'une combinaison toute pareille.

Le roi Pepin arrive sur ces entrefaites; on s'embrasse; il restitue à sa sœur les provinces qui avoient formé sa dot; il y joint même la ville de Paris, et Henry y ajoute celle de Cologne. On songe à punir Tomillas; on se contente de le faire tirer à quatre chevaux; l'on jette ses membres au feu et ses cendres au vent. Après des fêtes somptueuses, Henry se sépare de ses parens et retourne à Constantinople retrouver ses états, rejoindre son épouse; elle lui donne un fils peu de temps après.

Ce roman se compose de deux parties distinctes; tout ce qui a rapport à Oliva, à ses malheurs, à sa justification, provient sans doute de quelque ancienne légende qui se rattache au cycle carlovingien, et qui est perdue, ou qui, du moins, n'a pas vu le jour. Le récit de la croisade d'Henry, de ses triomphes, de son élévation au trône de Constantinople, forme un hors d'œuvre ajouté après coup: c'est, mêlée à beaucoup de circonstances fabuleuses, l'histoire d'Henry de Flandres, le second empereur de la dynastie latine. On sait combien les poëtes du moyen-âge et les romanciers qui les ont suivis se préoccupoient peu de voir si leurs récits s'accordoient avec les documens historiques: souvent ils créoient les noms et les actions de leurs héros; d'autres fois ils s'emparoient des noms des preux les plus illustres, n'ayant nul cure de la géographie ou de la chronologie; l'imagination des auteurs se mêloit aux traditions populaires, et, pourvu que de tels récits fussent amusans, on ne demandoit pas si l'histoire les démentoit.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

Nos 16 ET 17. — AOUT ET SEPTEMBRE 1841.

53 ALCIAT (ANDRÉ). Les emblêmes mis en rime françoyse, et puis nagueres reimprimé auec curieuse correction. *Paris, Ch. Wechel,* 1540, pet. in-8, mar. v., à comp., tr. d. *(Joli exempl.).* . . . . . 18—»

54 ARIOSTE. Imitation de quelques chans de l'Arioste, par divers poetes françois (Philippes Desportes, Saint-Gelais, J.-A. de Baïf et Loys d'Orléans). *Paris, Lucas Breyer,* 1572, in-8, mar. puce, fil., tr. d. . 36—»

55 AUDOENI (JOANNIS). Epigrammata cur. Ant.-Aug. Renouard. *Parisiis,* 1794, in-12, pap. vél., mar. bl., fil., tr. d. *Élég. rel. de Thouvenin.* . . . . . 18—»

56 AUGUSTINI (SANCTI AURELII). Hipponensis episcopi, Opera omnia, studio monachorum ordinis sancti Benedicti. *Bassani,* 1797, 20 vol. in-4, rel. en vél., gr. pap. 125—»

57 BELLEAU (REMY). OEuvres poétiques. *Rouen, Cl. Le Villain,* 1604, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Duru.)* Bel exemplaire complet. 34—»

58 BIOGRAPHIE universelle, ancienne et moderne, etc., etc. *Paris, Michaud,* 1820 et suiv., 68 vol. in-8, demi-rel., v. fauve. . . . . 380—»

59 BOSSUET. Maximes et réflexions sur la comédie. *Paris,* 1694, in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Bel. enc.).* 10—»

1360 **Britannia after the romans**; being an attempt to illustrate the Religious and Political Revolutions of that Province in the Fifth and succeeding Centuries. *London*, 1836, 1 vol. in-4, cart. . . . . 37—

Tiré à petit nombre.

1361 **Cabinet (le) satyrique**, ou Recueil de vers piquans et gaillards tirés des cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poëtes. *Au Mont-Parnasse, de l'imprimerie de messir Apollon, l'année satyrique* (sans date). 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. cit., dent., tr. d. (*Thouvenin*). Bel exempl., 2 fig. ajoutées. . . . . 36—

1362 **Carter's** specimens of ancient sculpture and painting now Remaining in England. (Specimen des anciennes sculptures et peintures existant en Angleterre), sous la période d'Henri VIII, avec notes historiques et critiques; édition nouvellement arrangée par ordre topographique. *Londres*, 1838, 1 vol. gr. in-fol., avec 120 grandes gravures très bien color. (Publié à plus de 400 francs). . . . . 200—

Ce célèbre et curieux ouvrage contient l'histoire des antiquités d'Angleterre, et peut s'appeler le Montfaucon anglais. Des peintures, des ornemens d'anciens missels, d'anciens meubles, vases, une grande et belle crosse exécutée d'une manière admirable, etc.

1363 **Champier (Symphorien)**. La Nef des princes et des batailles de noblesse, avec le Chemin pour aller à l'hospital, et autres enseignemens utils, etc. *Paris, Pierre Lenoir*, 1525, in-4 goth., v. f. (*Aux armes.*) 45—

Plusieurs feuillets parfaitement imités à la plume complètent cet exemplaire. Un autre exemplaire, sans cette imperfection, a été vendu 160 fr. Voyez *Bull. du Bibl.*

1364 **Connor (Bern)**. Evangelium medici, seu medicina mystica; de suspensis naturæ legibus, sive de miraculis reliquisque in bibliis memoratis, quæ medicæ indagini subjici possunt, etc. *Amst., Joan. Woltere*, 1699, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. reliure.*) 12—

Controuerses des sexes mascvlin et fœmenin, en trois livres (par Gratien Dupont, seigneur de Drusac). *Paris, Gilles Corrozet,* 1511, pet. in-8, fig. sur bois, mar. r., fil., tr. d. . . . . 36—»

Petit livret excessivement rare, avec de fort jolies vignettes sur bois. Exemplaire bien conservé, malgré trois feuillets très habilement refaits à la plume.

Corpus poetarum latinorum, edidit G. S. Walker. *Londres,* gr. in-8. . . . . 20—»

Ce volume comprend tous les poètes latins classiques très correctement imprimés. . . . . 22—»

us, Virgilius, Lucanus, Sulpicia, Calpurnius Siculus,
ns, Ovidius, Persius, Statius, Ausonius,
tius, Horatius, Juvenalis, Silius Italicus, Claudianus.
tius, Phædrus, Martialis, Valerius Flaccus,

Cronique (la) dv tres chrestien et victorievx roy Loys vnziesme du nom auec plusieurs histoires aduenues tant es pays de France, Angleterre que Flandres et Artois, puis l'an 1461 iusquen 1483. *Paris, Galliot du Pré,* 1558, in-8, mar. olive, fil., tr. d. . 30—»

Cy commence la destruction de Hierusalem auec le Jugement de Pylate, qui comenca au temps de Neron, empereur, quarante ans après la mort de Nostre Seigneur Iesuchrist. (*Sans lieu ni date*), in-8 goth. de 8 pages, mar. olive, fil., tr. d. . . . . 65—»

Chaque page est entourée d'arabesques et ornée de trois petites fig. sur bois, très curieuses.

Débat (le) de Lomme mondain et du Religieux. (En vers *sans lieu ni date*), in-8 goth. de 21 pages, avec une gravure sur bois, mar. r., tr. d. (*Elég. rel. et fort bel ex.*). . . . . 55—»

Denyse (Jean). La Vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique. *Paris, Delaulne,* 1717, in-12, mar. r., fil., tr. d. *Anc. rel.* aux armes de d'Aguesseau, avec une lettre autogr. sign. de l'auteur à d'Aguesseau. . . . . 12—»

manuscripts, or printed works,
tion, signification, and various m
and latin, illustrated by suitable ex
ses, and etymological remarks; al
latin and english words, with thei
Gaelic. To which are prefixed, an int
ing the nature, objects, and sou
a compendium of Gaelic grammar.
BLISHED BY THE HIGHLAND SOCIETY c
vol. in-4, cart. . . . . .

Ouvrage publié à 185 fr.

1373 DOMAYRON. Histoire du siége des M
chaste amour est traité des plusieurs
sciences, divine, morale et naturell
chymie, peinture et autres. *Lyon, Si*
in-8, mar. r. (*Ancienne rel.*). .

1374 DOUX (LE) Entretien des bonnes comp
des plus beavx airs à danser. Le to
trois mois par les plus rares et exce
temps. *Paris, J. Guignard,* 1634, p
tr. d. . . . . .

Dans le même volume : les Chants de jo

ENCHIRIDION Leonis papæ. *Moguntiæ*, 1633, in-24, mar. r., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*) . . 12—»

C'est dans ce petit livre que l'on trouve l'*Oraison pour saigment de nez*, *Oraison pour la colique*, et autres singulières Oraisons de cette sorte.

ESTIENNE (HENRI). Apologie pour Hérodote, ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ; nouvelle édition augmentée de remarques de Le Duchat, etc. *La Haye, Scheurleer*, 1735, 3 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) . . . 55—»

EURIPIDES Opera omnia, græce et ital., cum notis del P. Carmeli. *Padovæ*, 1743-1754. 20 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. d. (*Padeloup*). . . . . 200—»

Exemplaire en grand papier.

FÉNELON. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, nouv. édit., avec des remarques pour l'intelligence de ce poëme. *Rotterdam*, 1725, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Derome*), fig. . . . . 18—»

Edition avec notes.

FERRONI (ARNOLDI). Burdigalensis de rebus gestis gallorum libri IV, ad historiam Pauli Æmilii additi. *Parisiis, apud Vascosanum*, 1549, in-8, vélin. . 7—»

FLÉCHIER. Œuvres posthumes, mandements, pastorales, lettres. *Paris, Estienne*, 1722, 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Ancienne rel. de Desseuil.*) 60—»

FONTAINE (J. DE LA). Contes et nouvelles en vers. *Amst.*, 1762, 2 vol. in-8, mar. vert, dent., tr. d. *Reliure de Brunck*. Edit. des fermiers généraux. 120—»

Charmant exemplaire pour les épreuves dont plusieurs sont doubles, entre autres le cas de conscience qui est découvert et non découvert.

——————— Fables choisies et Contes, avec des petites notes et un dictionnaire des mots vieux ou peu usités. *Hambourg, A. Vandenhoeck*, 4 tom. en 2 vol. in-24, mar. r., tr. d. (*Ancienne reliure, jolie édition fort recherchée.*) . . . . . 32—»

rome), fig. de R. de Hooge. *Très b*
bonne édition. . . . . . .

1386 **Fontaine (J. de La)** de Valenciennes. I
amoureux de science. *Lyon, Jean de*
petit in-8, mar. citron jaspé, fil., tr. d
figures de Ant. Dumoulin. (Bel exem

1387 **Fontaines (Louys).** Relation du pays d
Paris, 1664, in-8, mar. r., fil., tr. d.
reliure ancienne, avec la carte.

1388 **François de l'Isle.** La Légende de C
de Lorraine, et de ses frères de la m
Reims, 1579, in-12, mar. r., fil., tr.
Bel exempl.

1389 **Gello (Giovan-Baptista)**, académici
Circé, dialogues nouuellement mis e
le sieur du Parc. *Lyon, G. Rouille*,
mar. v., fil., tr. d. *(Kœhler.)*

1390 **Golii (Jac.).** Lexicon arabico-latinum
Bonav. et Abrah. Elzevirii, 1653, in-
exemplaire parfaitement conservé.

1391 **Guevarre (Anth. de).** Moyens légiti
nir à la faveur et pour s'y mainteni
matin des courtisans ; trad. françois

Croix, aux heures du Sainct-Esperit, aux sept pseaumes penitentiales, que aux vigiles des trespassez. 1537, in-32 allongé, goth., avec 49 *jolies gravures sur bois à mi-marge*, rel. . . . . 60—»

Genre de format fort rare.

Histoire de madame la comtesse des Barres, à madame la marquise de Lambert. *Anvers*, 1735, pet. in-12 cart., non rog. (*Rare.*). . . . . 10—»

——— de Nicolas I, roi du Paraguay et empereur des Mamelus. *A Saint-Paul*, 1756, in-12, demi-rel., dos de mar. r., non rogné. . . . . 10—»

——— des intrigues galantes de la reine Christine de Suède et de sa cour, pendant son séjour à Rome. *Amst.*, 1697, pet. in-8, v. . . . . 6—»

——— maccaronique de Merlin Coccaie (Thomas Folengo), prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les farces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, etc. Plus l'horrible bataille advenue entre les mouches et les fourmis. *Paris, Toussaincts du Bray*, 1606, 2 vol. pet. in-12, mar. v., dent., doublé de tabis rose, tr. d. . . . 24—»

Bel exemplaire relié par Simier.

Homère. Iliade et Odyssée, trad. en françois par madame Dacier. *Paris, Rigaud*, 1711, 6 vol. pet. in-8, mar. vert, fil., tr. d., fig. de Benard-Picart et Coypel. (*Rel. de Derome.*). . . . . 115—»

Hope's. Costume of the ancients (costumes des anciens), orné de 320 belles planches représentant les habits et les meubles des Égyptiens, des Grecs et des Romains. *Londres*, 1841, 2 vol. gr. in-8, nouvelle édition augmentée de plus de 20 planches. . . . 70—»

Hume (David). Dialogues sur la religion naturelle, ouvrage posthume de David Hume, trad. de l'anglois. *Édimbourg*, 1780, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome.*). . . . . 14—»

1400 **Hutteni.** (Ulrichi de) Dialogi, et epistolæ. *Moguntiæ, Joan. Scheffer,* 1520, pet. in-4, mar. rouge, dent., tr. d. . . . . 20—»

Voici comment est composé ce volume rare : Frontispice gravé. — Une préface de dix-sept pages. — Une lettre à Jul. Pflugk, quatre pages. — Table des lettres servant de titre; une lettre à Charles V, roid'Espagne, douze pages et demie. — Une lettre au card. Albert, trois pages et demie. — Idem à Sébastien de Rotenham; à Frédéric de Saxe; aux Etats d'Allemagne, trente pag. = Dialogi = fortuna, vingt-huit pages. — Febris prima, trois pages. — Febris secunda, vingt-deux pages. — Trias Romana, soixante-quatre pages. — Inspicientes, vingt-quatre pages.

1401 **Juvenal des Ursins (Jean).** Arrest du parlement de Paris donné et rendu à la requête du procureur general contre Charles II, duc de Lorraine, et ses complices. *Paris*, 1634, in-12, v. mar. (*Aux armes de Richelieu.*). . . . . 6—»

1402 **Landon.** Vies et Œuvres des peintres (Raphael, Michel-Ange, Dominiquin, Albane, Poussin, Corrège, Baccio Bandinelli, et Daniel de Volterre, Le Sueur et Jouvenet, Léonard de Vinci, Titien, Le Guido, P. Véronèse, et peintres antiques), *Paris*, 1813, 25 tom. in-4 rel. en 8 vol., dos et coins de mar. rouge (*Bel ex. tranche dorée, 1500 planches*). 900 fr., net. . 350—»

1403 **Le Moyne (Pierre).** La Gallerie des Femmes fortes. *Leyden, J. Elzevier; Paris, Ch. Angot*, 1660, pet. in-12, fig., mar. bl., tr. d. (*Duru.*). . . . 32—»

1404 **Longus.** Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, trad. de J. Amyot. *Paris*, 1718, in-8, mar., fil., tr. d. (*Bel ex. rel. par Derome, avec fig. du Régent.*). 75—»

1405 **Loyac (Jean de)** Les Advis d'un fidèle conseiller, composez et présentez au roy. *Paris, Pepingue*, 1653, in-4, mar. r. Très riche rel. du temps, à compart., tr. d., lavé, réglé. . . . . 20—»

Conseils donnés à Louis XIV sur tout ce qui peut concourir à former un bon roi, moralement et politiquement.

Mape romaine (la), contenant cinq traictez, savoir : la Fournaise romaine, l'Edom romain, l'Oiseleur romain, la Conception romaine, et la Réjouissance de l'Église. Le tout extrait de l'anglois de T. T. *Genève*, 1623, in-8, vél., titre gravé, très curieux . 18—»

Ouvrage rare.

Marsollier (l'abbé). Apologie, ou Justification d'Érasme. *Paris, Babuty*, 1713. — Critique de l'apologie d'Érasme. *Paris, Jombert*, 1719, 2 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Rel. anc. aux armes de Bignon, auquel l'ouvrage est dédié.)*. . . . . 15—»

Martinet (Aide des cérémonies de France). Emblesmes royales à Louis-le-Grand. *Paris, Cl. Barbin*, 1673, in-12, fig. à chaque page, mar. citron, fil., tr. d. *(Bel ex.)*. . . . . 18—»

Fort jolies petites grav. à la manière de Sébastien Leclerc.

Mémoires de Jean de Witt, trad. de l'original en françois, par M. de ***. *Ratisbonne*, 1709, in-12, cart., non rogné. . . . . 6—»

——— historiques et secrets concernant les amours des rois de France (par Sauval), avec quelques autres pièces. *Paris, vis-à-vis le cheval de Bronze*, 1739, pet. in-12, mar. r., fil., non rogné. *(Thompson.)*. 20—»

Michel (Guil.). *Voyez* Penser royal.

Mille et une Nuits (en anglois), nouvelle édition, avec beaucoup de notes sur la langue, les mœurs et les coutumes des arabes, trad. par William Lane, Esq., illustrée de plus de mille gravures sur bois. *Londres*, 3 vol. gr. in-8, mar. vert, fil., tr. d. . . 115—»

Magnifique édition.

Millingen's ancient unedited monuments (anglois et françois, anciens monumens inédits), représentant des vases grecs, des statues, des bustes, des bas-reliefs et autres restes de l'art grec, choisis pour leur variété, leur beauté, leur intérêt dans tous les pays,

62 belles planches très bien coloriées, avec explication en anglois et françois. *Londres*, 1822, in-fol., demi-rel., mar. v. . . . . 120—»

Cet élégant volume est une des plus intéressantes publications antiquaires de l'époque, et les amateurs de l'archéologie classique y trouveront beaucoup à apprendre.

1413 **Moine** (le) sécularisé, augmenté de la Vie des Moines (attr. à Dupré, ecclés. de Lyon). *Suiv. l'original, Villefranche*, pet. in-12, mar. r. (*Jolie rel. à la janséniste.*) (*Duru.*). . . . . 25—»

1414 **Moulinet** (Nic. de), sieur du Parc (Ch. Sorel). La vraie histoire comique de Francion (par Ch. Sorel de Souvigny). *Leyde*, 1721, 2 vol. pet. in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Anc. rel.*), fig. . . . . 25—»

1415 **Mythologie**, ou Explication des Fables, OEuvre d'éminente doctrine et dagréable lecture, cy devant traduite (du latin de Noël le Comte) par J. de Montliard, exactement revue en cette dernière édition, et augmentée d'un traité des muses, de plusieurs remarques fort curieuses, de diverses moralités touchant les principaux dieux, et d'un Abrégé de leurs images, par J. Baudoin. *Paris, P. Chevalier*, 1627, in-fol., gr. pap., fig., mar. r., riche dent., tr. d., lave réglé. . . . . 70—»

Exemplaire du marquis de la Vieuville, dont le chiffre est parsemé sur les plats : c'est un double W et un F couronnés.

1416 **Navières**. Les Douze Heures du jour artificiel, avec annotations. *Sédan*, 1595, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Bel exempl.*). . . . . 24—»

Volume avec un encadrement à chaque page. La fin du vol. est terminée par six feuillets blancs qui n'ont que l'encadrement.

1417 **Ollenix** du Mont-Sacré (Nic. de Montreux). Les Bergeries de Juliette, ensemble une pastorale, 4e édit. *Paris, Gilles Beys*, 1588, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). . . . . 25—»

Athlette pastourelle ou fable bocagère qui se trouve à la fin du volume a un titre et une pagination particulière (33 pag.

118 **Ori Apollinis**, de sacris Ægyptiorum notis, Ægyptiacé expressis, libri duo, iconibus illustrati et aucti. *Parisiis, Galliot Dupré*, 1574, in-12, mar. v., fil., tr. d. *(Anc. rel.)*. . . . . 20—»

Livre remarquable par ses jolies grav. en bois à toutes les pag.

119 **Parradin de Lovhans (Iean)**. Micropédie (contenant le Dialogue de la Mort et du Pélerin, etc.). *Lyon, Iean de Tovrnes*, 1546, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. *(Bauzonnet.)*. . . . . 30—»

Très rare, mais rogné de près.

120 **Penser (le) royal**. Mémoire auquel sont contenus les espistres envoyez par le royal prophete David au prince celeste, champion très chrétien, roy de France François 1er. (*A la fin*) : Finissent les lettres, etc., avec le soulas de noblesse, composé par Guil. Michel. *Paris, pour Jehan de la Garde et Pierre le Brodeur*, 1518, pet. in-4 goth., *riche et élégante reliure de Bauzonnet. (Très bel exempl.)*. . . . . 300—»

Ouvrage mêlé de prose et de vers, voici un extrait de la table. — Le Mandement de Lucifer au maistre Turc. — L'épistre des filles de Jherusalem avecques la description du cheval quelles luy ont envoyé. — L'épistre de Jehanne la Pucelle transmise des Champs-Elysées. — Les dictz de J.-Ch., du Pape, du Roy, etc. — Le soulas de noblesse sur le couronnement de la Reyne duchesse de Bretagne. — Id. sur la mort de la duchesse de Bretagne, etc.

121 **Pindari**, Olympia, Pythia, Nemea, Istmia, græce et lat. *Antverpiæ, Plantin.*, 1567, in-18, mar. r., fil., tr. d. *(Anc. rel., bel exempl.)*. . . . . 25—»

122 **Platonis** opera omnia, recensuit, var. lectionibus, scholiisque illustravit Imman. Bekker, annotationes virorum doctorum adjiciuntur. *Londini*, 1836, 9 vol. in-8, *grand papier*, cart., non rogn. . . . . 180—»

123 **Rabelais**. Œuvres, avec la vie de l'auteur. *(Hollande, Elzev.)*, 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., doublé de tabis. *(Derome.)*. . . . . 60—»

Une très petite tache à quelques feuillets du premier vol., et à la fin deux ou trois feuillets écornés; mais cependant bel exemplaire et rare, en ancienne reliure.

1424 **Rapport** fait au gouvernement françois des événemens qui se sont passés en Égypte, depuis la conclusion du traité d'El-Arych, jusqu'à la fin de prairial an VII. *Au Kaire, de l'impr. nationale*, pet. in-4, v. mar. 10—»

1425 **Recueil** historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps. *Cologne (Elzev.)*, 1666, pet. in-12, vél. 12—»

Ce recueil contient : Projet pour l'entreprise d'Alger. — Relation de l'expédition de Gigery, de 1664. — Relation du voyage de Naples du duc de Guise, etc.

1426 **Remarques** sur Homère, avec la traduction de la préface de l'Homère anglois de M. Pope, et d'un essai sur la vie et les écrits de ce poëte par le même auteur. *Paris, Coustelier*, 1728, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Desseuil)*, portrait et gravure. . . . . 15—»

1427 **Sandius (Christophorus Chr.)**. Bibliotheca antitrinitariorum, sive Catalogus scriptorum, etc. *Freistadii*, 1684, in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 10—»

1428 **Sauromanus**. Ad principes christianos de religione ac communi concordia. *Romæ*, 1524, in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Bel exempl.) Reliure de Padeloup*. . 25—»

Sauval. *Voyez* Mémoires historiques.

1429 **Selby's**. The figures of bristish birds (les oiseaux anglois), contenant une suite de 383 sujets en 228 planches très bien coloriées. *Londres*, 1834, 2 vol. in-fol., grand monde *(elephant in-fol.)*, d.-rel., m. Publié à 2,600 fr. Net. . . . . 675—»

Cet ouvrage, le plus grand en ornithologie, publié en Angleterre, représente les oiseaux de grandeur naturelle. Les dessins et les peintures des superbes oiseaux de proie qui se trouvent en diverses contrées de l'Angleterre, y sont rendus avec une exactitude admirable, et forment un ensemble digne d'être mis à côté du magnifique ouvrage d'Audubon. . .

1430 **Solis (Ant. de)**. Histoire de la Conqueste du Mexique ou de la nouvelle Espagne, par Fernand Cortès, trad. de l'espagnol. *Paris*, 1704, 2 vol. in-12, vél. d'Holl. cart. et fig. . . . . 12—»

STEPHANUS (HENRICUS.) Thesaurus linguæ græcæ. *Londini, Valpianus*, 1816-1828, 8 vol. in-fol., v. f., fil. *Bel exempl.* . . . . . 350—»

STEPHANUS (ROBERTUS). Gallicæ grammatices libellus, latine conscriptus in gratiam peregrinorum qui eam linguam addiscere cupiunt. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1569, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 18—»

In eodem volumine : Gallicæ linguæ institutio, latino sermone conscripta per Joa. Pillotum. *Parisiis*, 1581.

SULPITII SEVERI opera omnia quæ exstant. *Amst., Elzev.*, 1656, petit in-12, mar v., fil., tr. d. *Bel exempl. relié par Duru.* . . . . . 25—»

SYDRACH le grant philosophe, Fontaine de toutes sciences, contenant mil quatre vingtz et quatre demandes et les solutions d'icelles. *Imprime nouuellement a Paris, par Alain Lotrian et Denys Janot. (Sans date)*, petit in-4, goth., à 2 col., mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) 36—»

TERENTIUS (PUBLIUS). Comediæ, cum Donati interpretatione et notis. *Venetiis, per Jacobum Gallicum*, 1476, petit in-folio, mar. r., fil., tr. d. (*Rel. anc.*). 35—»

TESTAMENT politique du marquis de Louvois, premier ministre d'Etat sous Louis XIV. *Cologne*, 1706, in-12, mar. v., fil., tr. d., *anc. rel. (Desseuil.)* 14—»

THEVENOT. Voyages en Europe, en Asie et en Afrique, etc. *Paris, Angot*, 1689, 5 vol. in-8, rel. en vél., avec cartes et figures. . . . . 24—»

THOMÆ A KEMPIS. De imitatione Christi libri quatuor. *Lugd.-Batav., Joh. et Dan. Elz. S. th.*, mar. noir, tr. d. *Bel exempl. de l'un des plus jolis Elzev.* 45—»

THOMPSON. Magna charta. An historical essay on the magna charta of King John; to which are added, the great charter in latin and english; the charter of liberties and confirmations, granted by Henri III and

1421 **Rapport** fait au gouvernement fr[illegible] qui se sont passés en Égypte, [illegible] traité d'El-Arych, jusqu'à [illegible] *Au Kaire, de l'impr. nation*[illegible]

1425 **Recueil** historique conte[illegible] de ce temps. *Cologne* [illegible]

Ce recueil contien[illegible] lation de l'expédition [illegible] de Naples du duc [illegible]

1426 **Remarques** sur [illegible] face de l'Hor[illegible] [illegible]outé le no[illegible] la vie et le[illegible] [illegible]par Noël Aubert de [illegible] *Paris, C*[illegible] [illegible]687, in-12, mar. bl., fil. [illegible] *(Desseui*[illegible] . . . . . 15—

1427 **Sandiu**[illegible] [illegible]ssement de Caillette. (En vers, [illegible] tario[illegible] in-8, goth., mar. vert, fil., non rogné [illegible] 168[illegible] *t)*. . . . . 50—

1428 **Sa**[illegible] [illegible]s deux exemplaires sur vélin, de la réimpression fa[illegible] par Pinard en 1831.

[illegible]yage de Paris à Saint-Cloud par mer (par Neel) [illegible] Retour de Saint-Cloud à Paris par terre, par Lo[illegible] 142[illegible] aîné. *Paris, Ve Duchesne,* 1787, 2 tom. en 1 vol. in-12, demi-rel., non rogné. . . . . 6—

Dans le même volume : Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc. (par Grosley et Le Fèvre). *Paris, Duchesne,* 1756, 2 tomes.

1444 **Watts.** Cabinet of modern art, 3 vol. in-8 (72 jolies gravures angloises, d'après Stothard, Martin, Howard, Westall, Roberts, fort bien cartonné à l'anglaise. . . . . 65—

NOUVELLES.

...ncier de la
. . . 15—»

...nt pas de notre ressort,
... fois qu'il s'en présentera,
... les ouvrages d'une haute im-
...ciencieux qui tendront à propager
... indispensable même, et pourtant si

...re à M. J. sur diverses antiquités égyp-
...ouvées à Salsbourg. *Paris*, 1841, in-8. 2—»

...m. Etudes sur l'histoire du Haynaut de J. de
...se, traduite par M. le marquis Fortia d'Urban.
Valenciennes, 1841, in-8, avec une carte. . . 2—»

Brownings (W. S.). Leisure hours (heures de loisir). *London, Whittaker*, 1841, in-8. . . . . 5—»

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de l'histoire des Huguenots est un recueil choisi de quelques articles d'histoire ancienne, de critique littéraire et de variétés fort bien écrits. Quelques uns, il est vrai, ont déjà paru; mais ceux de nos lecteurs qui les auroient déjà rencontrés dans les recueils périodiques de Paris ou de Londres ne seront certainement pas fâchés de les relire. Il y a de tout un peu : voulez-vous vous délasser, voici des petites historiettes, l'Aide-de-camp, la Légende des Flamans, Cromwell, l'Alibi, l'Echange et autres. — Etes-vous antiquaire, aimez-vous les vieux monumens, voici l'origine des Celtes et des Gaulois. — La description et l'histoire de Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Roch, etc, etc. — Après viennent quelques articles de critique, de revue littéraire, des poésies, et de ce mélange d'antiquités, d'historiettes et de critique est résulté un livre amusant, sans prétention et très instructif.

Bocca Warra. Histoire des langues romanes, depuis

Rouen les plus remarquables par
térieure et leur ancienneté, etc.,
de 19 planches. *Rouen*, 1841, i

1451 Ferrand (J.-H. Becays). Précis d
lenciennes, en 1793. *Valenciennes*,

1452 Paris (Paulin). Manuscrits françois
royale, leur histoire et celle des
anglois, hollandois, italiens, espa
collection, par A.-Paulin Pâris, m
l'un des conservateurs de la Bil
Paris, 1840, in-8, tome 4. . .
Le même, grand papier. . . .

1453 Sylvestre. Paléographie universe
fac-similé d'écritures de tous les
les temps, tirés des plus authenti
l'art graphique, cartes et manus
les archives et les bibliothèques
d'Allemagne et d'Angleterre, publ
dèles écrits, dessinés et peints sur
explications par MM. Champollic
Champollion fils. *Paris, Firmin*
1 à 40 grand in-fol. sur papier p

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 18. OCTOBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

ENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le dix-huitième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. 793

Voyage dans une bibliothèque de province. 810

Mélanges. — Rapport au citoyen Locré, sur la bibliothèque du Conseil d'État. 820

— Rapport au roi sur les catalogues des manuscrits des bibliothèques publiques des départemens. 822

Variétés bibliographiques. 826

— Des ventes publiques de livres. 829

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

TTRE A M. DE LA ROQUE (1) SUR LES CHASSES D'AUXERRE, T EN PARTICULIER SUR CELLE DE SAINT HUBERT, OU IL EST ARLÉ DE L'ANTIQUITÉ DE LA CHASSE AUX LIÈVRES ET DE LA ÉVOTION DES CHASSEURS ENVERS SAINT HUBERT (2).

'ous avez souhaité, Monsieur, que je vous fisse la description a chasse de saint Hubert, telle qu'elle se fait chez nous. Il st parlé, dites-vous, magnifiquement dans le *Mercure galant* 'an 1680 (3); et ce qui en est dit vous a inspiré la curiosité

) Directeur du *Mercure*.

) *Mercure de France*. Janvier, 1725, p. 67.

) Ce *Mercure* est celui de décembre 1680, où l'on trouve, page 27, lettre écrite d'Auxerre, le 10 novembre précédent, par un sieur Le t, sur la chasse de saint Hubert de cette année. Voici le seul passage ette lettre qui ajoute quelque chose à la dissertation de l'abbé Le Beuf, o qu'elle donne quelques détails sur l'organisation des bandes de chas- s de la Saint-Hubert au XVIIe siècle :

Les chasseurs n'y portent, pour toutes armes, qu'un gros baston ou tue, et ils sçavent le jetter si à propos, qu'on connoist par la grande atité du gibier qu'ils rapportent, qu'il y en a peu qui leur échape. Ces seurs sont toûjours en très grand nombre, et on en a compté cette an- plus de dix-huit cens. Ils se séparent en diverses compagnies qui se d'elles-mesmes, sans qu'il y ait aucune regle pour les ordonner. La té qu'on leur laisse de se partager comme il leur plaist, n'empesche qu'elles n'ayent toutes beaucoup d'application à se faire distinguer unes des autres, soit par la galante maniere de s'habiller, soit par les rentes couleurs qu'elles prennent. Ces compagnies sortant de la ville matin, ne paroissent pas à leur départ avec la beauté qu'elles ont ur retour. Joignez à cela que les dames qui vont au devant d'elles le

d'en apprendre davantage. Je n'ai point vu ce Mercure, qui est plus ancien que moi, et je ne sais si j'y ajouterai ici quelque chose de nouveau. On m'a assuré que, dans ce temps, un poëte du pays, professeur de rhétorique, fit sur ce sujet une pièce qui fut assez applaudie. Mais comme les poëtes savent relever les choses les plus simples, je ne suis pas surpris que, sur la lecture de son ouvrage, vous ayez conçu une idée si avantageuse de notre chasse. Il n'y a guère de villes entre les principales

soir, magnifiquement vêtues, ne contribuent pas peu à en relever l'éclat. La bourgeoisie mesme se met ce jour-là dans une propreté admirable. Lorsque le chemin, du costé que la chasse doit rentrer, se trouvant bordé de monde, et surtout de personnes du beau sexe, dans l'espace de plus d'un grand quart de lieuë, les chasseurs qui doivent passer devant cette charmante assemblée, n'oublient rien de ce qui leur en peut attirer de favorables regards, et c'est entr'eux à qui paroistra le plus. Cependant comme il est presque impossible, pendant une longue chasse, de garder une entière contrainte que la propreté demande, ils s'arrestent tous à une demy-lieue de la ville pour se mettre en ordre, et dissiper un peu leur fatigue. Pendant ce temps, les compagnies estant assemblées, chacune convient de rang qu'elle doit avoir. Les unes marchent au son des tambours et des trompetes, et les autres au son des fifres, des musetes et des hautbois, de sorte que tous ces instrumens qui sont là en très grand nombre, font entendre de tous costez une mélodie extraordinaire par la confusion de leurs sons. »

M. Le Muet raconte ensuite l'entrée triomphale d'une de ces compagnies de chasseurs à laquelle s'étoient jointes douze demoiselles de la ville en habit de chasseresses et à cheval : elle étoit précédée de six trompettes, six tambours, six fifres et six hautbois. — Venoient ensuite les douze chasseresses aussi à cheval, rangés à droite et à gauche d'un char tiré par quatre petits chevaux blancs conduits par deux Mores. Sur ce char et au pied d'un trophée de dards et de massues étoit couché un petit amour occupé à garnir de rubans une perdrix qu'il avoit entre les mains. Vingt-quatre violons formoient la marche. Le cortége s'arrêta à une maison où on avoit préparé un bal et une collation qui fut servie par douze jeunes garçons en habits blancs bordés d'un galon gris de lin (couleurs de la compagnie). Le petit amour qu'on avoit vu sur le char parut ensuite au bout de la table, vêtu d'un *tafetas couleur de chair qu'on auroit cru collé sur son corps*, et déclama des vers amoureux destinés à attendrir le cœur des belles. Le sieur Le Muet ajoute, en finissant, que ces vers ne furent pas sans succès, puisqu'on n'entendit plus parler depuis que de propositions de mariage *agréablement reçeues*. — Ch. G.

yaume qui n'aient quelque usage particulier. Sans sortir Bourgogne, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, je pourrois rapporter l'exemple de ce qu'à Dijon on appeloit autrefois *des folle* (1). L'on représente encore à Autun, le premier de septembre de chaque année, une espèce de spectacle st un reste des exercices de l'ancienne milice; et quoiqu'un s du lieu ait affecté de le traiter de *pitoyable bellum*, il n'en s pas moins les yeux de tous les habitans des environs; je avouerai même que j'ai été piqué de curiosité d'en être in cette année.

en est de même à Auxerre pour la chasse de saint Hubert : accourt des villes voisines, et, quoiqu'il y ait un très d nombre de chasseurs, il y en a encore un bien plus grand ectateurs. Les étrangers ne pouvant croire qu'on prend èvres, les lapins et les perdrix à la main, sans armes, se ent dans le pays, ou s'y arrêtent pour être témoins de cette ère de chasser, qui paroît incroyable à plusieurs. Au fond, ndant, c'est peut-être la plus ancienne, comme c'est la simple et la plus naturelle; et je ne crois pas me tromper i donnant plus d'antiquité qu'à l'invention des filets, dont rets se servoient pour prendre les lièvres, au rapport de phon.

sait depuis quel temps sont inventées les armes à feu; nos es sont aussi plus anciennes que cette invention. Nous yons pas qu'on se soit servi de flèches pour arrêter des es; on ne les employoit guère que contre les grandes . Nous avons dans le pays l'exemple d'un chasseur bien ín, j'entends parler de notre évêque saint Germain, lequel aisoit extrêmement à la chasse avant qu'il eût reçu la ton- . Il semble qu'il en faisoit son exercice journalier. Il avoit

Ces Mémoires pour servir à l'*Histoire de la Fête des Fous*, par Du , Lausanne, 1741, in-4°, et les *Monnoies des innocens et des fous*, pu- par MM. Rigollot et Leber. Paris, Merlin, in-8°. — Je possède un il (que je crois autographe de Du Tillet) de pièces relatives à la *Mère* dont plusieurs n'ont pas été imprimées dans les *Mémoires*; l'une très use est un arrêt qui condamne un vigneron à diverses peines, et entre à être promené c... nu sur une planche *ornée* de verre pilé, pour couché avec sa chambrière. — Gl. G.

coutume de faire attacher à un arbre (1) qui étoit au milieu de la cité, les têtes des bêtes qu'il prenoit; mais l'écrivain de sa vie ne nous donne point à entendre des bêtes de la petite espèce, telles qu'on les prend aujourd'hui communément dans nos campagnes. Tout le pays qui est à présent en bruyères à une lieue ou deux d'Auxerre, du côté de l'occident d'été, en approchant du septentrion, étoit couvert de bois. C'étoit là où le gouverneur d'Auxerre s'exerçoit à la chasse : il étoit sur les terres d'Appoigni et de Perrigni, qui lui venoient de ses ancêtres. Après les expressions de l'historien Constance et le récit du moine Héric, on ne doit point douter que dans le fait de ce magistrat il ne s'agit de la chasse à la grande bête. Je ne sais si alors on s'amusoit aux lièvres et aux lapins : à peine leurs têtes eussent-elles été visibles sur l'arbre où Germain attachoit ses trophées. Si donc l'on peut appliquer, après de célèbres auteurs, à cette action de notre gouverneur, ce vers du second livre des Géorgiques de Virgile :

Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinu.

je crois qu'il est encore plus naturel d'y reconnoître un reste de la coutume qu'avoient les païens d'attacher aux arbres les bois de cerfs et autres principales dépouilles des grandes bêtes, en conséquence du vœu qu'ils avoient fait à quelque divinité : *Votivi cornua servi*, dit Ovide dans un endroit de ses Métamorphoses. Virgile paroît ne parler que de ces espèces de têtes ou de visages en forme humaine qu'on offroit aux faux dieux. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous rapporte ici les paroles du poëte Héric, qui fut précepteur du roi Charles-le-Chauve au IXe siècle ; je le fais pour vous prouver que je ne prétends pas faire nos chasses aux lièvres plus anciennes qu'elles ne sont. Sa muse n'étoit pas trop ingrate pour le siècle auquel il vivoit. C'est ainsi qu'il décrit la jeunesse de Germain :

Copia multarum juveni per magna ferarum
Sylvestres præbebat opes; venatibus ille

(1) Voyez sur ces arbres qui étoient habituellement des ormes, l'*Éloge historique de la Chasse*, par Benetou du Perrin. Paris, 1734, in-12, p. 51.

CL. G.

Deditus, et levium meditans spectacula rerum
Lascivis animum studiis pascebat inertem :
Cumque foret sacri diluties fonte liquoris,
Nudo se tantum gaudebat nomine dici
Christicolam, luteum sapiebant cætera sæclum.
Altoque et lato stabat gratissima quondam
Urbe pirus medià populo spectabilis omni ;
Non quia pendentum flavebat honore pirorum,
Nec quia perpetuæ vernabat munere frondis,
Sed deprehensarum passim capita alta ferarum
Arboris obscenæ patulis hærentia ramis
Præbebant vario plausum et spectacula vulgo.
Horrebant illic trepidi ramelia cervi,
Et dirum frendentis apri fera spicula dentes
Acribus exitium meditantes forte molossis ;
Tunc quoque sic variis arbos induta trophæis
Fundebat rudibus lascivi semina risus :
Fixerat hæc juvenis laudis captator et auræ
Quà faciles animi pascique capique suescunt.

est clair qu'il s'agit ici de cerfs et de sangliers. On voyoit, ı Héric, au milieu de notre ville, un poirier d'une grosseur ıdérable, où étoient attachés, comme des espèces de tro- s, les bois des cerfs et les têtes des sangliers qui apprêtoient e à toute la populace. Le poëte fait aussi mention des chiens ervoient à arrêter ces bêtes; mais quoiqu'il ne parle point lèches qui venoient au secours, il est indubitable que c'é- ılors la seule manière de pouvoir atteindre de loin la grande , et que la multitude des chasseurs, quelque grande qu'elle ité, seroit difficilement venue à bout de blesser autrement ıglier.

ıjourd'hui il n'en est pas de même : on sort de la ville xerre, sans flèches, à la vérité, mais non sans bois : on sort âton à la main, mais en si grand nombre, et l'on se répand la campagne avec une telle méthode, qu'on entoure aisé- t tout le gibier qui peut s'y rencontrer. Les lièvres et les s, ne trouvant aucune issue, sont souvent obligés de se venir entre les mains de ceux qui les cherchent. Une partie des ıeurs est à cheval; les autres sont à pied : ces derniers sont ırs en plus grand nombre, plus expéditifs et plus heureux la capture. Il est permis aux uns et aux autres d'y mener

des chiens; mais il est défendu d'y porter d'autres armes que le bâton, dont j'ai parlé, qu'on lance sur la pièce de gibier qu'on veut avoir. Vous concevez aisément, Monsieur, que quelquefois un vieux lièvre peut prendre sa course par un défilé : c'est ce qui exerce avec plaisir les jambes de nos coureurs, et qui fait tomber une grêle de bâtons sur l'objet qu'on veut atteindre, lequel, par sa prétendue finesse, n'a fait qu'irriter davantage les chasseurs. Il y a parmi nous une règle assez particulière pour acquérir le domaine et la propriété du gibier qu'on a arrêté, et en devenir paisible possesseur. Tel qui a tué un lièvre ou un lapin d'un coup de bâton, ou qui l'a pris tout vivant, n'est pas toujours assez heureux pour l'emporter chez lui : il faut qu'il soit assez agile et subtil pour le lever promptement sur sa tête, et qu'il profère sans hésiter ni bégayer ces paroles : *A l'autre, à l'autre : celui-là est bien levé.* S'il manque à ce cérémonial, le lièvre appartient au premier qui peut le lui arracher, et proférer les paroles essentielles. S'il arrive que le second ne lève pas le gibier assez vite, et qu'une troupe de chasseurs survienne avant qu'il ait observé la cérémonie prescrite, il s'en voit aussitôt privé sans miséricorde; car, à l'instant, ceux qui viennent fondre sur le misérable prisonnier de guerre en font une impitoyable lacération, que le peuple appelle un *déchiris*. De sorte que le pauvre animal se voit en moins d'une demi-minute divisé, ou pour parler plus catégoriquement, disséqué en plus de vingt ou trente morceaux, les uns tirant les pieds, les autres la tête, ceux-ci les entrailles toutes fumantes, ceux-là la peau; après quoi il se fait encore des sous-divisions par des bandes qui surviennent, et qui sont aussi empressées que les premières. Heureux les chasseurs qui se retirent du combat avec leurs habits sains et saufs; plus heureuses les vignes qui peuvent se préserver de ces sortes d'irruptions; nos vieux lièvres épargnent quelquefois aux propriétaires des héritages le désagrément de les avoir ainsi hachés en pièces. Vous savez que nos vignes sont rangées par treilles en manière d'alignement formé par les perches qui traversent, ce qui les distingue des vignes de nos voisins : vous le savez, et vous leur avez donné là-dessus tout l'éloge qu'elles méritent (1). Leur disposition ne permet

(1) *Mercure* de novembre 1723, page 8.

pas aux hommes de pouvoir courir autrement qu'en long les allées de ces vignes : il est impossible de les traverser lans certains sentiers pratiqués pour l'écoulement des eaux, e peuple appelle par corruption marteau, au lieu de morte. Nos vignes étant ainsi disposées, vous voyez avec quelle té un lièvre peut se sauver en traversant le dessous de s les treilles, et combien il en échapperoit s'il n'y avoit le monde suffisamment pour les envelopper, ni de champs -mêlés avec des vignes, ou bien des terres labourées, où ordinairement ils sont arrêtés. Mais, de quelque finesse t usé l'animal, s'il n'est pas pris dans une année, il n'é- e pas dans une autre, et l'on ne voit jamais, dans notre les lièvres mourir de leur belle mort. Outre ceux qu'on e dans le pays, les étrangers en font aussi quelque con- ation pendant l'hiver. Il s'en transporte une quantité à , où l'expérience a fait connoître que ces animaux sont eurs lorsqu'ils viennent d'un pays de vignoble que d'ail- et d'un goût d'autant plus exquis que les montagnes où : été nourris sont plus sèches et plus pierreuses.

'égard des perdrix, on les prend avec moins de difficulté; nefois on les tue d'un coup de bâton jeté en l'air; d'autre- les ramasse toutes vives à terre, lorsqu'elles sont fatiguées elles ne peuvent plus voler; mais il faut s'armer des mêmes ntions que s'il s'agissoit d'un lièvre, si l'on veut demeu- isible possesseur de l'oiseau sur lequel on a mis la main.

troisième jour de novembre n'est pas à Auxerre le seul st destiné au plaisir de la chasse publique, comme cela est asieurs autres pays; on y emploie régulièrement une par- l'après-midi des dimanches et fêtes qui se trouvent de- es vendanges jusqu'à la Saint-Martin. Ces chasses se font tous les climats du finage ou territoire d'Auxerre alterna- ent. Je n'examine pas si elles sont bien placées ces jours- ne suis ici que simple historien : elles passent toutes pour été accordées par nos anciens comtes sur les terres des- on les fait. Il étoit même permis anciennement de chasser les forêts du comte. Mais il est toujours vrai de dire que la e de saint Hubert est la plus belle, parce qu'elle est la plus reuse et la plus longue.

Elle s'étend plus avant qu'aucune autre dans le territoire du comté d'Auxerre, vers le midi. On se répand ce jour-là jusques dans le voisinage de Coulange-lès-Vineuses, c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois lieues, en parcourant principalement certaines terres qui sont de l'ancien domaine de l'église d'Auxerre (1). C'est là où l'on fait halte à l'heure de midi; et, à l'exemple de ce que les Israélites faisoient autrefois dans le désert, où ils vivoient de cailles, chaque troupe plante le piquet au milieu des champs, ou au coin d'un petit bosquet. Mais quoique l'on ait couru depuis huit heures du matin, on ne laisse pas de continuer à marquer plus d'activité pour la capture du gibier que pour le plaisir de la table; car si, par hasard, la nappe est mise, le pâté entamé, la bouteille décoiffée, le vin versé, on aperçoit un lièvre en course, aussitôt toutes les troupes se lèvent de terre, quittent la meilleure chair, et commencent à courir sur le perturbateur du repos et du repas; ce qui peut arriver agréablement à plusieurs reprises, comme on l'a vu quelquefois. Je ne voudrois pas, au reste, garantir que quelques personnes bien intentionnées n'aient porté quelquefois des lièvres tout vivans en cet endroit pour avoir la satisfaction de troubler le dîner des chasseurs; car les dames vont aussi à cette chasse en carrosse ou en chaise pour être spectatrices; et comme c'est le plaisir qui conduit toute cette action, il n'est pas surprenant d'y voir sacrifier ces sortes de bagatelles. Ce sacrifice a quelquefois une conclusion un peu prompte; car l'expérience a fait connoître, en cette occasion, que les lièvres ou lapins nourris à la maison ne pouvoient plus trouver leurs jambes lorsqu'il s'agissoit de leur faire jouer leur personnage; et ainsi les premiers chasseurs qui les voient paroître en deviennent bientôt les maîtres, ou bien il s'en fait sur-le-champ un partage sans autres formalités de procédures que celles que j'ai marquées ci-dessus. En ce jour auquel il est juste que tous les ouvrages cessent pour une affaire de cette importance, il n'y a point de vigneron ni d'artisans qui ne préfère la prise d'une pièce de gibier, ou même d'un seul morceau au plus excellent dîner. Mais, selon moi, ce qu'il y a encore de plus agréable, c'est lorsqu'au retour de ce dîner chan-

(1) Gi-l'Evêque et Jussi.

n poursuit les lièvres dans la plaine, qui continue jus-
allons de Vaux-sur-Yonne, là cet animal, dont les au-
ient qu'il n'y en a aucun de sa taille qui coure si vite
se voit obligé de se jeter à corps perdu dans des des-
abreuses; et comme il a les pieds de devant plus courts
: de derrière, il ne trouve pas son compte en descen-
se précipite malgré lui, quelquefois aussi le chasseur
, mais avec cette différence que le lièvre, si le bâton
nme, est bien plus tôt relevé que le coureur. Cet animal,
petite corpulence est soutenue par quatre nerfs très
s et fort agiles, reprend ses forces en un instant, et
une autre montagne bien plus vite que les plus habiles
. Trouvant des chasseurs en face ou à côté, il rebrousse
étant redescendu, il remonte un autre endroit; arrivé
aut du coteau, s'il aperçoit les mêmes obstacles, il re-
ans le vallon, où souvent aboutissent, comme les lignes
entre, les bâtons de tous les chasseurs. On ne peut nier
ectacle n'ait son agrément : pour moi, je l'ai trouvé si
ant, que je ne crois pas qu'on puisse mieux appliquer ce
ophon disoit de la course du lièvre, lorsqu'il écrivoit pour
ses compatriotes : *Lepus adeò lepidum animal est ut nemo
i eum videat dùm vestigatur, dùm invenitur, dùm cursu
dùm capitur, cujusvis rei caræ non obliviscatur.* En vé-
squ'on voit la vélocité de cet animal, ses tours de sou-
les mouvemens qu'il se donne pour sauver sa vie, les
u'il fait à l'approche de son péril, on ne peut avoir rien
r dans la vie, dont on ne cesse de se souvenir alors. Le
ur se sent autant porté à arrêter la proie que si ses yeux
apables de lui donner le coup décisif; et, sans avancer
r plus qu'un ou deux pas, on croit, en regardant, avoir
nt de chemin que les chasseurs les plus animés, parce
parcouru des yeux le même espace que les autres ont
des pieds. Si cet animal passe les barrières des chas-
ui l'attendent à la pointe de la montagne, il trouve
lus loin nombre d'escadrons d'habitans de notre ville
nent au devant de la chasse. Un magistrat, quel-
e plus grave, peut se trouver, sans y penser, à la ren-
u lièvre; il peut se faire encore qu'il soit assez adroit

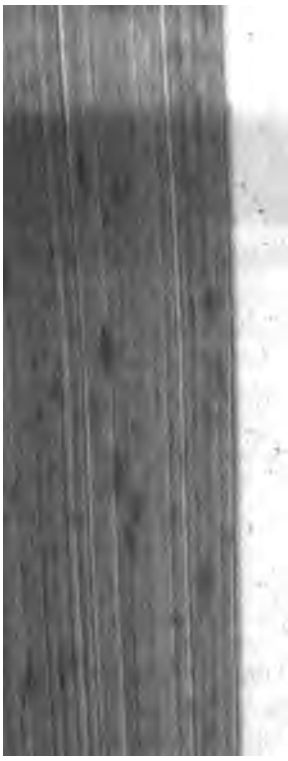

prèches d'Auxerre, si un co
et qu'il se couche sur le lièvr
ter qu'à l'instant il sent fond
personnes, dont il est obli
pesanteur, jusqu'à ce qu'il a
ait eu son lambeau. Mais, co
un ancien poëte, dans l'end
rare de voir Tetius et Seïu
qu'à Crispin ; et ce qui seroi
alors à merveille à certains

Nam quod turpe bonis Sei

Je suppose que le poëte q
il y a quarante ans, ou en
l'ordre avec lequel on par
hont du faubourg, et on r
autre faubourg. Les compa
leurs, et, chacun ayant re
ville comme on en est pa
manque pas d'étaler pompe
ce qui est des artisans et de
bandes, leur ordre, le plu
Le poëte ci-dessus n'aura p
leur mieux pour exciter, c
carnaval, la risée de ceux
et qu'il n'y a point de si pe

relles qui naissent dans certains conflits, et empêcher
eries; mais on reconnoît aujourd'hui qu'il vaut mieux
aux séculiers à décider sur ces sortes de matières et à
ir les occasions de dispute. Grande dévotion, au reste,
ut le pays au glorieux saint Hubert, en l'honneur duquel il
ns nos vieux Missels, une messe où, dans les Oraisons,
qualifié de *bienheureux patron*, ce qui fait voir combien
êtres étoient de grands et dévots chasseurs.

t voulez, Monsieur, que j'entre en discussion du choix
ux qui se mêlent de chasser ont fait de ce saint pour leur
eur et tutélaire. Je sais qu'il y a des pays où l'on a choisi
Germain, notre évêque. Il a été chasseur plus certaine-
que saint Hubert, mais il ne s'est pas sanctifié dans ce
: aussi ne l'envisage-t-on point ici de ce côté-là, et les
ars de nos environs invoquent saint Hubert, comme pres-
rtout ailleurs. On pourroit dire que saint Germain
rre a été regardé, particulièrement en France, comme
eur des chasseurs, s'il est vrai, comme le disent quelques
s (1), que la forêt de Laye, proche Paris, ait été mise sous
ection par le roi Robert. Au moins cela est certain, quant
s de Bierre, dite depuis de Fontainebleau. Helgaud,
de Fleuri, qui a écrit la vie de ce roi, marque qu'il y
n monastère en l'honneur de saint Germain d'Auxerre :
*erium sancti Germani Autisiodorensis et ecclesiam S. Mi-
in sylva cognominata Bierria*. Mais j'aime mieux réserver
ilége d'être réclamé sur le fait de la chasse à saint Hu-
ul (2). On dit qu'il avoit été long-temps dans le siècle, et

le de saint Germain, par dom Viole, page 179. — L. B.

int Thomas de Cantorbéry auroit bien pu être pris pour patron par
maiers, comme saint Hubert par les veneurs, car sa conversion eut
jour qu'il était à la chasse au vol. Son faucon poursuivoit un oiseau
e qui se mit à l'eau. Saint Thomas, qui étoit ardent chasseur, se
a aussitôt dans la rivière pour le faire envoler et le donner au faucon.
fut entraîné par le courant sous la roue d'un moulin, où il eût in-
ment péri, si elle ne s'e fût arrêtée miraculeusement. V. Baillet.
ire de Tours parle aussi d'un veneur, nommé Bracchion, dont le
t-il, veut dire ourson dans la langue des Francs (*ursi catulus*), qui
ifia. Voir plus bas la note sur saint Eustache. — Cl. G.

à l'entrée des forêts de la Puissaye, dans un lie
et l'autre au milieu de la même contrée, dite
Saint-Fergeau; mais nous ignorons à quel saint
consacré sa dévotion. Je ne crois pas, au reste, q
coup. Ce ne sera pas de lui que nous apprendr
culte de saint Hubert par les chasseurs d'Auxe
de sa vie, qui lui étoient contemporains, n'on
de la blâmer très fort, et ils ne marquent po
des miracles. C'est ce qu'on peut voir dans le
évêques, publiés par le père Labbe, jésuite (1)
ne chassoient point en personne; mais il y en a
ser, et même sous les yeux des comtes d'Auxerr
sans qu'ils fussent, afin de maintenir leur ancien
collection du père Labbe nous apprend, dans
rable Huges de Mâcon, qui avoit été premie
tigni, et qui fut grand ami de saint Bernard,
quoique tout occupé des choses spirituelles,
en possession du droit de faire chasser dans les
d'Auxerre, situées à l'orient d'été de la ville, et
église fût suffisamment investie de ce droit, il
des chasseurs et des chiens, qu'il eut grand soi
ser fort souvent dans ces bois qui couvroient
de Pontigni, et de faire apporter le gibier en
lieu de la ville au son du cor de chasse avec ost

où les chasses étoient encore plus célèbres, c'est-à-dire
ces provinces où il y avoit de plus considérables forêts. Il
ai que nos bois étoient alors beaucoup plus étendus qu'ils
ont aujourd'hui; mais ce n'étoit encore rien en comparai-
t ces fameuses forêts, où nos rois de la première race se
lu à chasser, je veux dire celles d'Yveline et de Laye, au-
de Paris, celles de Senlis, de Quiersi-sur-Oise, de Com-
ègne, dite alors de Cuisse, de Bierre ou Bièvre, qu'on a depuis
lé de Fontainebleau, et celle d'Otte (1), qui commençoit
x lieues de Sens, au sortir du palais de Maslay, où les rois de
mps-là se retiroient quelquefois (2), sans parler de celles
uient plus éloignées, et où les rois de France se sont exercés
hasse, lorsqu'ils furent devenus empereurs; par exemple,
te forêt des Ardennes, qui fut souvent honorée de la pré-
de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Aimoin nous apprend
étoit surtout dans l'automne que ce prince y passoit le plaisir
chasse. Il dit même qu'il s'étoit fait une règle de chasser
es automnes, tantôt dans cette forêt, tantôt dans celles de
, et autres du côté de l'Allemagne, *More solemni*, lib. 4,
7. *Ex more*, c. 108. *Voyez* encore les chapitres 109, 110,
113 et 114, et le huitième chapitre du cinquième livre. Je
is cette digression que pour en venir à l'éclaircissement
ous m'avez demandé sur l'origine de la dévotion des chas-
envers saint Hubert. On ne peut disconvenir que cette
ion ne soit ancienne. Il est certain que, dès le xe siècle ou
on, on invoquoit ce saint évêque pour réussir dans cet

Otte, *Ulta*, en latin.

Le Maslay est le *Mansolacum* que le P. Mabillon a mis, dans sa
nalique, au rang des anciens palais de nos rois, mais dont il n'a pu
er le nom françois, ni la situation. Il y a Mâlay-le-Roi et Mâlay-le-
nte, tout proche l'un de l'autre, sur la rivière de Vanne, à une lieue
me. C'est là où Emmon, archevêque de Sens, tint, en l'an 657, un
le auquel assistèrent grand nombre d'évêques, même du fond de la
andie, entre autres Biggon, évêque de Lizieux; le célèbre saint Re-
it, évêque de Bayeux, etc. Un acte de ce concile finit ainsi : *Actum
solaco, curte Dominicâ, anno tertio regni Domini nostri Clotharii Regis.*
ard parle de la forêt d'Othe, et l'appelle *Ulta*.

(1) Sæc. IV, Bened. Mabill., t. I, pag. 301.

(2) Hardoin de Fontaines Guérin, qui écrivoit *Vamerie* (venerie), raconte cette vision comme étu tache, lequel, suivant lui, s'appeloit Placidas avan passage de Fontaines Guérin :

On trouve en la Sainte Escriptare
Qu'un chevalier molt renommé,
De Rome, Placidas nommé,
Ert alés en boys pour chacier
Des cerfs ; s'en vit un adrecier
Vers luy, qui fut grans à merveilles
Et avoit entre ses oreilles
(S'estoit sur son chief droitement)
Un crucifix-Dieu, proprement
Ainsy comme en la croix fut mis
Pour rachater tous ses amis
En ceste estat trestant parla
A Placidas qui (*qu'il*) s'en ala
Baptisier pour ceste aventure
Et à Dieu servir mist sa cure
Tant qu'en tres mainte digne place
En l'aoure et est saint Eustache
Apelés et canonisiés, etc.

Baillet ne donne rien de la vie de saint Eustach lui, ce qui nous en est resté n'est qu'un tissu de fa pas de son nom séculier de Placidas.

Pour revenir à saint Hubert, voici comment l'auto teur d'une ancienne vie latine) de sa vie, imprim

et Chapeauville, historiens de Liége, ont méprisé cette
. J'ai voulu voir si Molanus n'en diroit rien dans son
les Images ; mais cet auteur, que je croyois parfaitement
de toutes les dévotions du Pays-Bas, où il faisoit sa de-
ne parle point du tout de saint Hubert. J'ai toujours
ré que ce saint n'est devenu patron des chasseurs qu'à
on de la saison dans laquelle se fit la translation de son
hez les moines d'Andain, dans la forêt des Ardennes. Elle
ns le temps auquel l'empereur Louis-le-Débonnaire avoit
e d'être occupé à la chasse dans ces quartiers-là. Ce fut
ce prince qui permit cette translation, après en avoir
ler dans le concile d'Aix-la-Chapelle. La cérémonie fit
le fameux pélerinage. Les chasseurs qui accompagnoient
eur y prirent part comme les autres, et communiquèrent
leur dévotion à d'autres chasseurs du royaume, et selon
st ainsi qu'elle commença.

voit déjà eu une translation du corps de ce saint l'an 743:
it faite le 30 septembre, l'autre le 3 novembre; toutes
x, comme on voit, dans la saison de l'automne, en des
ifférens de celui de sa mort, qui est le 30 mai. La multi-
on des fêtes du saint augmenta le concours. Jonas, évêque
ans, écrivit l'histoire de la célèbre translation : il y re-
e que le corps (1) du saint avoit été trouvé entier et sans
tion la 98e année depuis sa mort. Les pélerins et les chas-
qui en avoient été témoins, divulguèrent cette merveille.
ccourut principalement de tous les cantons de la forêt,
loups malades causoient souvent du dégât. L'historien des
es du saint, qui vivoit deux cents ans après (2), parle d'une

regarder il oyt une voix provedant de la croix qui luy dist ainsi :
en à Lambert, evesque de Trecht (d'Utrecht), si te convertis et de-
catholique, et plus ne soye incredule mais feal crestien et fay pe-
ce de tes pechez ainsi comme il te conseillera, car par toi sera l'e-
exaulcée. Aultrement tu trebucheras et demourras sans fin au par-
d'enfer avec les dampnées » (sic). — Ct. G.

Sæc. IV, Bened., p. 1.

Ibid. Erat enim ab antiquo totius Arduennæ primoribusque debito
consuetudinis per singulas vices annuæ venationis primitias et
cujusque generis ferarum beato Huberto persolvere, eo quod idem

personne qui, dès ces commencemens, fut guérie par l'attouchement de son étole, de la morsure d'un loup enragé. M. Baillet conclut que de là vint la dévotion des chasseurs et de ceux qui nourrissent des chiens. Mais le même anonyme, qui écrivoit il y a sept cents ans, nous découvre la voie par laquelle cette dévotion fit le plus de progrès dès qu'elle eut commencé : c'est qu'il s'éleva une opinion que saint Hubert avoit été lui-même chasseur avant que d'être évêque de Liége. La dévotion fondée sur ce principe devint si grande de la part des chasseurs, dans toute l'étendue des Ardennes, même avant le XIe siècle, qu'il c'étoit une coutume universellement reçue chez tous les seigneurs de ce pays-là, d'offrir à saint Hubert les prémices de leur chasse, et de lui faire présent de la dixième partie de tout le gibier généralement qu'ils prennent chaque année.

Dans les pays plus éloignés, où l'on n'a pu faire de semblables offrandes, les chasseurs se sont contentés de marquer comme ils ont pu leur dévotion à ce saint, en choisissant le jour de sa translation pour l'employer à la chasse. Cette manière de célébrer une fête en l'honneur de ce saint paroît autorisée par l'usage de plusieurs siècles sans aucune opposition, parce qu'il n'y a pas d'obligation d'aller à la messe ni à l'office divin, quoique nos chasseurs soient exacts à la messe ce jour-là, ce qui fait qu'ils ont soin d'en faire célébrer plusieurs dès le grand matin. Je pense donc que l'église ne peut trouver à redire aux divertissemens de ce jour, que lorsqu'ils concourent avec le jour du dimanche; et en effet, il semble qu'en ce cas on devoit ou abréger la chasse, ou la remettre au lendemain. A Dieu ne plaise que je sois du sentiment qu'il faille l'abolir entièrement. La chasse est un reste de cet exercice qui a formé les anciens Francs à la fatigue. Arrianus dit qu'ils en faisoient leur occupation ordinaire. Chez les Romains même, selon Pline, on dressoit, par le moyen de la chasse, ceux qu'on vouloit former pour la conduite des armées : ils regardoient cet exercice comme une image de la guerre; et nos anciens comtes ont appris par l'expérience

Sanctus priusquàm mutato sæculari habitu propositi sancti ordinem percepisset, hujus exercitii fuerit studiosus. Unde et de cætero à quibusque vicinis Nobilibus idem studium in ejus nomine agitur. Page 301.

ces courses fréquentes et réitérées avoient rendu leurs
eois plus dispos pour les *chevauchées* qu'ils leur faisoient
de côté et d'autre quand bon leur sembloit (1).
n'ai traité, Monsieur, cette matière un peu au long que
que vous m'avez prié de vous instruire amplement sur
thode de notre chasse, et sur l'origine de la dévotion en-
aint Hubert (2). Si, à l'égard du second chef, j'ai donné
la conjecture, toutes les circonstances du premier n'en
nas moins véritables : vous pouvez vous en informer à quan-
e personnes du pays et des environs qui sont répandues
Paris. Je suis, etc.

Auxerre, le 12 novembre 1724.

Lib. *de Venatione*, c. 34.
In *Panegyrico*. Tabular. Urb. Antiss. ad ann. 1194 et seq.

« Après le plaisir de posséde
« guère de plus doux que celui

Les belles bibliothèques des grandes
jamais de visiteurs : celles de Paris qui ont
sont assez heureusement placées pour recevo
d'hommes tels que l'ingénieux et spirituel
savant Brunet, le curieux Guilbert et le h
croix, tandis que les modestes collections de
inconnues à toutes les illustrations bibliogr
res qui pourroient néanmoins y trouver pa
mens précieux et quelques curiosités enfo
les honneurs du grand jour ne seroient qu'un

Cependant, c'est surtout dans la provinc
criée des dédaigneux habitans de la capit
plus vastes bibliothèques et qu'elles sont le

En effet, à Paris, la multiplicité des gra
la facilité que l'on éprouve de consulter à t
leurs ouvrages, et quelquefois même leurs au
permettent au travailleur de se passer d'une
occuperoit beaucoup trop de place et qui e
dépenses. A Paris encore, celui qui veut orr

partout, il échange ses idées avec eux, il se sent éclairé
te vive lumière de l'esprit qui se communique par ap-
:, et qui s'étend sur tous ceux qui portent avec eux le feu
n'attendant qu'une étincelle extérieure pour l'enflam-

province, au contraire, l'homme, voué par goût aux occu-
s de la vie intelligente, est trop souvent isolé; ce n'est
e rares intervalles, et dans des circonstances trop heu-
, selon lui, pour qu'elles soient ramenées souvent, qu'il
l'occasion de grouper autour de lui des compagnons qui
thisent avec ses penchans et ses idées. Ne se trouvant
efois ni compris, ni souffert par les vivans, il est bien
le s'en tenir à la société des morts, qui, du moins, ne lui
it pas compagnie. Il a le double avantage de les trouver
il veut et de s'en débarrasser au moindre ennui, agré-
ju'il est impossible de réunir dans une société en chair et
Pline l'a dit : Si déraisonnable que soit un livre, il con-
toujours une bonne page ou une pensée utile; plus sou-
l en renferme plusieurs. Quand un homme est déraison-
lui, il l'est à satiété, et il devient difficile d'en tirer une
ine ou un bon propos : le choc de sa conversation ne
t pas l'étincelle comme la pierre frappée par l'acier; c'est
traire une argile stérile qui ne rend ni son ni lumière;
ui se perd en poussière infertile ou en fange salissante.
s est-il jamais arrivé d'être pris à l'abordage par un de
ise-raisons, qui, toujours à côté du droit sens, se perdent
agations sur tous les sujets, et font preuve d'une outre-
ce qui n'est comparable qu'à leur ignorance? Ce sont
mmes nés pour le malheur des autres, et surtout de ceux
it quelque entraînement vers l'intelligence et le savoir.
res malencontreux, perdus parmi la population éclairée
is, ou peu écontés dans une société d'élite, ne paroissent
naire que trop en évidence en province, où ils sont de
à faire détester ou déserter une localité; ils servent par-
ent à expliquer pourquoi les premiers ermitages s'élevè-
ans les siècles d'ignorance et de barbarie : eux seuls fe-
t chérir la solitude, les livres et le silence du cabinet.
u moins, quand un auteur vous fatigue, vous le quittez et

vous prenez son voisin de la même tablette; quand une même matière vous ennuie, vous sautez dans une autre division de votre bibliothèque, et vous y retrouvez tout un cercle de voyageurs disposés à vous conter leurs aventures; tout un Parnasse de poètes toujours prêts à livrer les rêves dorés de leur imagination, tout un groupe d'orateurs, la bouche pleine d'éloquens discours, ou un concile de théologiens qui porte la lumière dans les questions les plus obscures et les plus ardues de la religion. Vos rayons plient sous la compacte substance de tout ce qui a été le mieux écrit ou le plus fortement pensé, dans tous les pays, dans tous les siècles, depuis l'invention des lettres jusqu'à nos jours.

Certes, rien, dans le monde réel, n'est entraînant, varié et piquant, comme les conversations de ces illustres défunts: c'est véritablement ici que vous

« Passez du grave au doux, du plaisant au sévère, »

et tout cela à votre fantaisie; tout cela sans être tenu à des concessions de société, à des convenances du monde, à des égards de position, comme dans les réunions des vivans. Ma foi vivent *les morts!* quand ils ont de l'esprit.

Le prix d'une bibliothèque est donc d'un double avantage en province, où la rareté des gens de mérite se fait de plus en plus sentir depuis que Paris absorbe la fleur de toutes les spécialités, et écrême, pour ainsi dire, à son profit, les populations des départemens. C'est pour contre-balancer, autant qu'il a été en nous, cet inconvénient de la vie provinciale, que nous avons depuis long-temps réuni une bibliothèque assez vaste pour nous représenter des mérites de tous les genres, et assez variée pour satisfaire notre amour du changement. Nous ne passons pas un jour sans faire plusieurs promenades dans trois vastes salles qui contiennent nos livres imprimés et manuscrits, et non sans en palper et en feuilleter un grand nombre. Les uns nous occupent par leur âge, leur forme, leur origine, leurs illustrations et leurs possesseurs, les autres par leur contenu, purement et simplement. Il y a toujours pour nous un nouveau plaisir à goûter, dans ces promenades, au milieu de toute cette foule choisie et rassemblée péniblement par nous: notre imagination ressuscite

ateurs, rebâtit les siècles, rapproche les distances, et nous geons, parcourons les âges et le monde avec une facilité que peur n'a pas encore la puissance de nous donner.

s délices, calmes et pures, dont nous jouissons quotidien-ent, nous n'avons pas la prétention de les faire partager ux qu'un monde plus positif entraîne et occupe, toutefois, allons relater une de nos courses vagabondes à travers ayons de notre bibliothèque, pour montrer avec quels gens eut passer sa vie, et sur quels objets il est possible de met-es affections ici-bas, sans préjudice à tous les sentimens de lle et d'amitié que nous mettons, bien entendu, en première ; mais après ces jouissances de cœur, la première, selon , est la lecture, et nous dirions volontiers avec le gentil *ssard*, notre vieux concitoyen :

« Car lire est un douls mestiers ;
« Quiconque le fait par plaisance,
« Ne sçai aujourd'hui ordenance
« Où j'aïe mieuls entente et coer ! »

I

La comtesse de Verrue. — L'abbé de Marigny. — Les chanoinesses.

673-74. Avant que les principaux écrivains du règne de is XIV fussent venus dominer ce grand siècle, il existoit une ade de poètes de cour, hommes d'esprit, si l'on veut; mais ourvus de ce feu divin qui donne le génie et mène à la posté-. Parmi ces illustres en vogue, qui étoient les rois de l'im-mptu et les dieux des bouts-rimés, on doit signaler l'*abbé de rigny*, fils d'un gentilhomme du Nivernois, et non point l'hé-er d'un simple marchand de fer, comme le prétend, dans son *nasse François*, l'enthousiaste Titon Dutillet, qui inventa fable à ce sujet. L'abbé dont il est ici question fit un age en Suède, s'attacha au cardinal de Retz, prit part aux igues de la Fronde, et fut un des principaux auteurs des nom-

breuses *mazarinades*, publiées au milieu du XVIIe siècle. Nous possédons un assez curieux volume de lui, intitulé : *Œuvres en vers et en prose de M. de Marigny*, Paris, 1674. in-12 de 162 pages. On y a ajouté, *Le Pain bénit de M. l'abbé de Marigny*, MDCLXXIII, in-12 de 18 pages, avec la *Réponse au Pain bénit*, idem, 11 pages. Notre exemplaire vient de la bibliothèque de *Meudon*, possédée par la comtesse de Verru, née de Laynes, morte à Paris, en 1736 (1). Il fut décoré, sur les plats de ses armoiries, après la mort de son mari, car la cordelière des veuves entoure le double blason des armes. Les poésies d'un abbé de cour, un peu leste, durent nécessairement entrer dans le boudoir d'une comtesse que l'on surnomma pendant sa vie la *Dame de Volupté*, et qui fit elle-même son épitaphe de la manière suivante.

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *Dame de Volupté*
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

L'abbé de Marigny accompagna dans les Pays-Bas le prince de Condé, qu'il amusoit par ses récits. Ce fut alors, sans doute, qu'il postula la place de directeur et d'aumônier des trois chapitres nobles des chanoinesses de Mons, Maubeuge et Nivelles. On pense qu'il échoua dans cette entreprise à cause du retentissement de quelques coups de bâton qu'il reçut à Bruxelles, à l'occasion d'une de ses satires; nous avons une meilleure opinion du bon sens et des mœurs des dames chanoinesses de Hainaut, et nous pensons que l'abbé fut évincé de ses prétentions à cause de la manière par trop mondaine dont il présenta sa requête. Les chanoinesses des Pays-Bas n'étoient pas habituées au laisser-aller des petits abbés musqués de France, et elles durent être effrayées de la façon d'écrire de M. de Marigny, qui laissoit beaucoup à supposer sur sa façon d'agir.

(1) Cette jolie bibliothèque, où les pièces de théâtre et les romans formoient les deux plus belles collections avant que l'on connût celle de Pont de Veyle et de madame de Pompadour, a été cataloguée par le bibliographe *Gabriel Martin*. Paris, 1737, in-8°. Les curieux recherchent encore aujourd'hui les livres sortis de cette bibliothèque.

En effet, la première pièce du volume que nous possédons est une demande en vers et en prose, adressée aux demoiselles de *Wilse*, chanoinesses de Mons et de Maubeuge, pour les engager à solliciter des suffrages en faveur de sa candidature aux fonctions de directeur et d'aumônier des chapitres. Il prétend que personne plus que lui n'est propre aux fonctions qu'il sollicite :

Je ne suis point de ces porteurs de mitres,
Dont l'importune austérité
Pourroit troubler la gaieté
Qu'on voit régner dans vos chapitres;
Je sais l'ordre de vos maisons,
Qu'on y fait peu de cas des vespres, des epistres,
Des matines, des oraisons,
Et que vos fondateurs, par une loy bien sage,
Qu'appuyoient cent bonnes raisons,
N'obligèrent qu'à des chansons
Les beaux chanoines de vostre âge.

Passe encore jusque-là : il est permis aux poètes d'oser quelque chose, mais bientôt l'abbé de Marigny ajoute en prose : « Vous ne devez pas craindre qu'ayant la direction de vos cons« ciences, j'y jette des scrupules qui les embarrassent. Je ne « vous demanderai qu'une dévotion aisée, et vous aurez en moy « un *directeur facile et commode*. »

Puis il ajoute en parlant des jeunes chanoinesses :

Je ne prétendray point que leurs yeux se contiennent
Lorsqu'ils verront entrer des jeunes curieux;
Au contraire, en ce cas, je consens que leurs yeux
Se détournent pour voir ceux qui vont et qui viennent...
. . . . . .
Et je sais bien que vos bréviaires
Sont vostre pis-aller...
Et je seray content, pourveu
Que je sçache comment dedans leurs oratoires
Elles font, méditant sur ce qu'elles ont veu,
Leurs oraisons jaculatoires;
Car il y va de mon devoir
De m'en instruire, et de sçavoir
Ce que font les jeunes novices
Dans leur chambre au sortir du chœur,

Vous avez des yeux et des mains,
Des doux propos, des complaisances
D'aimables souris, des désirs,
Quelque fois mesme des soûpirs,
Des secrettes correspondances,
Du chagrin qui vient des absences,
Des petits soins, des bracelets,
Des baisers, des portraits et de la jalousie;
Et s'il vous en prend fantaisie
Vous pouvez donner des poulets,
C'est un fort grand secours dans une maladi
Et l'hyver, comme au renouveau,
Pour rendre à qui languit une nouvelle vie,
Un poulet de chapître est un friand morceau

L'abbé poète termine sa longue requête en
est aumônier des dames chanoinesses, il ne s'
même, et que tant de trésors lui passant par l
réservera un peu pour ses propres besoins. « J'
« dit-il, un tempérament assez fort pour les fa
« plois, dont je m'acquitteray le mieux qu'il
« quatre mois dans l'un et quatre mois dans l
« tres, offrant mesme de faire un noviciat d
« l'autre, afin que l'on juge si je suis digne d
« quelles j'aspire, et dont la possession me
« comme un coq de chapître...

t c'est un homme revêtu d'un caractère religieux, postulant
charge ecclésiastique, qui tient ce langage et débite ces
ases lestes et ambiguës dont les oreilles les plus tolérantes
dû être blessées !

n vérité, si l'on ouvroit le livre sans aviser le titre et sans
ecter son âge, on croiroit plutôt lire les fades galanteries
le dameret *Demoustier* adressoit à son *Émilie*, qu'une lettre
abbé à des chanoinesses. Nous ne parlons pas du poëme du
bénit, ajouté à ce volume ; la décence y est encore moins
ectée que dans l'ouvrage principal; nous préférons de beau-
la relation qu'il envoie à un gentilhomme hors de France,
la date du 14 mai 1664, des fêtes données aux reines dans
arc de Versailles, par Louis XIV, qui y parut dans le cos-
et l'armure de *Roger*. L'ouvrage contient encore une pièce
ique des *Amours de Léandre et d'Héro*, qui n'a rien qui sente
lise, mais qui peut passer inaperçue à côté du *Pain bénit*.

'abbé de Marigny a encore publié, suivant ce qu'en a dit
octe Gui Patin, *le fameux traité, où il est prouvé, par l'exem-
de Moïse et autres, que tuer un tyran* (*titulo vel exercitio*),
t pas un crime. Lyon, 1658, petit in-12. Ce livre, traduit
traité anglais (*Killing*) *no murder..... by William Allen*,
7, in-4°, et composé, dit-on, par le colonel *Silas Titus*,
me apologie de l'assassinat juridique du roi Charles Ier,
répandu en France, en vue de Mazarin dont les frondeurs
usoient la tyrannie. On le réimprima (il est inutile de dire
quelle vue) en l'année 1798, mais sous la date originale;
possède un exemplaire sur papier vélin, in-16.

l ne manquoit à l'abbé de Marigny que le titre d'avoir fait
ser dans notre langue ce traité du régicide pour en faire un
ecclésiastiques les plus excentriques qui aient existé :
reusement que l'exception ne fait pas la règle. Souvent l'a-
teur de livres étant plutôt guidé par le piquant que par le
rite des ouvrages sur lesquels il place ses enchères, on a vu
curieux payer assez cher les petits livrets restés de l'abbé
Marigny ; ils doivent ce succès, peut-être au défaut de vertu
le convenances de leur auteur; avec plus de réticence, les
vres de cet abbé musqué eussent été oubliées : chacun a son
ire de gloire.

sidérable, il s'en trouve une grande quanti
bles par la bizarrerie des titres, que par le
la rareté des exemplaires. Un de mes bon
qui, à un grand fonds d'esprit naturel, joi
bon aloi, a réuni une collection bizarre de
qui a occupé le monde de tous les temps, e
devoir finir de l'occuper de sitôt. Je ne
parmi les livres de sa collection celui intit
l'Amour, ou *les Heures de Cythère*. A G
in-8°, figures XVI et 165 pages; ouvrage d
n'ont pas été livrés au commerce et qui
rares, s'il faut en croire la *Biographie unive*
lard, t. XIX, p. 118.

Voici l'origine de ce livre: La comtess
fille du célèbre maréchal de Lowendhal, qu
mes de la figure toutes les qualités de l'espri
elle une espèce de petite académie littérair
Société de la Table Ronde. Là, régnoit la p
l'esprit et la gaîté se donnoient carrière et s
ragés par la bienveillante approbation et la
la jolie présidente. Autour d'une table rond
pas de place d'honneur), dont une écritoir
milieu, s'asseyoient le gai et brillant *Bouffle*

nce, écrivirent et publièrent en commun la *Journée de our*, dédiée aux *femmes*, et ornée de quatre jolies gra- ; et de huit culs-de-lampe dus au crayon de *Tannay* et aux ıs de *C. Macret, O. Michel et N. Bruneau*, tous artistes ıgne dans les boudoirs du siècle dernier.

primé avec luxe et à petit nombre, ce livre, que j'ai ce- ant eu le hasard de rencontrer trois ou quatre fois, est fort ·épandu. On doit dire néanmoins qu'il tire son principal te de son origine toute spéciale et aristocratique. Du reste, ıue spirituel, ce recueil se ressent peut-être trop de cette ır et de cette teinte de bergerie dont presque toutes les ıctions légères de la fin du dernier siècle sont empreintes. ême reproche peut s'appliquer aux gravures et vignettes ; it d'ailleurs le goût de l'époque qui se reflétoit sur toutes uvres de littérature et d'art, sur les modes et les meubles, écorations et l'architecture. C'étoit le fruit d'une longue et l'effet du règne plus que galant de Louis XV, qui avoit ɣé toutes les populations dans une mollesse pastorale et des ı affadis et champêtres, qui ne se dissipèrent que trop quement à l'approche de la tempête révolutionnaire.

A. Dinaux.

(*La suite au prochain numéro.*)

Mélanges.

RAPPORT

Au citoyen LOCRÉ, secrétaire général du Conseil d'État,

SUR LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT.

Paris, 28 brumaire an IX de la république française.

Citoyen secrétaire général,

La bibliothèque dont la direction vous est confiée étoit d'abord destinée au Directoire exécutif. Je vais vous tracer le plus brièvement qu'il me sera possible, son origine, ses progrès et les travaux qu'elle a occasionnés jusqu'à ce jour.

Le 23 pluviôse an VI, le citoyen Letourneux, alors ministre de l'intérieur, me nomma commissaire avec le citoyen Leblond, de l'Institut national, à l'effet de choisir dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles les ouvrages qui devoient composer la bibliothèque du Directoire.

La maison Croy, rue du Regard, fut indiquée, vers le mois de fructidor, comme pouvant recevoir provisoirement autant de volumes qu'il seroit convenable d'en placer dans la bibliothèque du Directoire. Le citoyen François de Neuchâteau me nomma conservateur de ce dépôt provisoire. Mon estimable collègue Leblond, ayant à compléter la Bibliothèque des Quatre-Nations, j'ai choisi seul, depuis l'an VII, les ouvrages qui pouvoient convenir au Directoire. La bibliothèque étoit composée de plus de 30,000 volumes au mois de nivôse an VIII. Le catalogue en a été dressé lors des enlèvemens qui se sont faits, soit des dépôts littéraires de Paris, soit de ceux de Franciade et de Versailles. Ce catalogue est entre les mains des conservateurs pour assurer leur responsabilité autant que la mienne.

ı consuls ayant arrêté, le 28 nivôse an VIII, qu'il seroit les livres dans la Bibliothèque pour l'usage particulier de n d'eux, et que le reste formeroit une bibliothèque pour ıseil d'état, la formation des bibliothèques particulières rois consuls, m'a occupé depuis pluviôse jusqu'en flo- Les trois bibliothèques réunies s'élèvent à près de 5,000 es. Elles ont par conséquent formé des vides que j'ai dû her à remplir. Mes efforts n'ont pas été infructueux. La grande partie des ouvrages livrés aux consuls, sont rem-. Plusieurs, tels que l'*Encyclopédie* en 23 vol. in-fol., *dote*, traduit par Larcher, l'*Histoire philosophique de ıl*, in-4°, etc., se trouvent dans des choix qui sont encore es dépôts, soit à Paris, soit à Versailles.

ı différentes occupations ont retardé la confection du ca- e des ouvrages restant dans la bibliothèque. La matrice t cependant très avancée. Elle est composée de près de 0 articles qui font supposer au moins 25,000 volumes dans liothèque.

commencerai à classer mes cartes dans les premiers jours décade prochaine, et, sur la fin de la même décade, j'es- citoyen secrétaire général, être en état de vous les of- peu près dans l'ordre où les ouvrages seront définitive- placés.

est le court aperçu des soins que j'ai donnés et que je ı tous les jours à la formation de la bibliothèque du con- état. Elle me fait vivre dans une agréable solitude depuis le deux ans; elle m'a même fait suspendre des travaux ires commencés depuis plusieurs années; mais je l'ai re- s comme un ouvrage assez important pour occuper tous homens et me mériter les suffrages des hommes instruits, ois le bonheur de la bien composer et de la mettre dans dre convenable.

nt et respect,

BARBIER.

RAPPORT AU ROI

SUR LES

CATALOGUES DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DES DÉPARTEMENS.

(Depuis long-temps le monde littéraire et savant demandoit l'exécution d'une mesure qui mît les hommes studieux à même de connoître les richesses enfouies dans les bibliothèques publiques des départemens; M. le ministre de l'instruction publique, heureux et jaloux de contribuer au progrès de la science et des lumières, vient de satisfaire à sa demande en adressant au roi le rapport suivant, inséré dans le *Moniteur* du 3 mai, ainsi que l'ordonnance qui l'accompagne.)

(Du 3 août 1841.)

SIRE,

Les bibliothèques publiques de beaucoup de villes des départemens, formées ou augmentées à l'époque de la dispersion des anciens dépôts, renferment un grand nombre de manuscrits, les uns encore ignorés, les autres imparfaitement connus. Un décret du 20 février 1809, a réglé ce qui peut concerner la publication de ces manuscrits; mais aucune mesure générale n'a été prise pour en constater l'existence et en assurer la conservation. Sur beaucoup de points de la France, les autorités locales se sont occupées de faire rédiger les catalogues des bibliothèques dont la surveillance leur est confiée : mais la plupart de ces catalogues, exacts quant aux livres, sont tout-à-fait insuffisans quant aux manuscrits, et très peu ont été publiés. Il a paru, en outre, en France et à l'étranger, quelque travaux particuliers ayant pour objet d'appeler l'attention sur nos collections manuscrites. Ces premiers essais, soit par les indications utiles qui s'y trouvent, soit par les inexactitudes qu'il n'était guère possible d'y éviter, font d'autant mieux sentir de quel

seroit pour la science un corps de renseignemens du même
e, mais complets et authentiques.
cet égard, Sire, les inspections récemment prescrites dans
ibliothèques de plusieurs villes des départemens ont amené
les résultats : mais ce qui seul permettroit d'arriver tout
fois à la connoissance facile des manuscrits dont l'existence
onstatée, et à la découverte de documens précieux, ancien-
ent cités, et qui jusqu'ici n'ont pu être retrouvés dans les
ts des villes où il est probable qu'ils existent encore, ce
it la rédaction, sur un plan uniforme, d'un catalogue géné-
enfermant le détail sommaire et précis de tous les manus-
des bibliothèques communales, avec des extraits de ceux
présenteroient le plus d'intérêt. On s'aideroit utilement,
la prompte exécution de ce projet, de quelques notices
préparées, de renseignemens qui seroient envoyés des lieux
es par un grand nombre d'hommes instruits et zélés, enfin
uelques explorations spéciales, qui pourroient être confiées
élèves de l'école des chartes, comme on l'a déjà pratiqué
quelques uns de nos dépôts les plus considérables, sur la
ande et avec les subventions particulières des villes.
publication d'un pareil travail, exécutée avec le concours
ppui des communes, qui conserveroient tous leurs droits
es manuscrits que possèdent actuellement leurs bibliothè-
, ajouteroit au prix de ces collections, soit en assurant leur
e et en les faisant mieux connaître, soit en permettant quel-
ois de les compléter par la réunion des parties dispersées
même ouvrage ou d'un même recueil. On comprend de
secours seroient, pour ce dernier résultat, les indications
catalogue général.
a modique allocation portée au budget du ministère de l'ins-
tion publique pour le service général des bibliothèques, et,
esoin, un prélèvement sur le fonds des souscriptions suffi-
pour assurer la publication de ce catalogue, et permet-
t de la terminer en peu d'années.
el est, Sire, l'objet de l'ordonnance que j'ai l'honneur de
ettre à l'approbation de Votre Majesté. Les dispositions
lle contient ne s'appliqueront qu'aux bibliothèques des dé-
emens autres que le département de la Seine, celles de Paris

Sire, en formant l'indispensable complément
documens inédits sur l'histoire de France, ell
velles recherches, donnera naissance à de
tions; et il est permis d'espérer qu'elle sur
tance, comme en étendue, les recueils du m
dans des contrées voisines, et qui sont consul
rope savante.

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble, très obéiss
teur,

Le ministre secrétaire d'Etat au dé
truction publique,

Vu

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français,
A tous présens et à venir, salut.
Vu le décret du 20 février 1809;

illé de tous les manuscrits en langues anciennes ou mo-
ıes, actuellement existant dans les bibliothèques publiques
Iépartemens.

rt. 2. Chacun desdits manuscrits, de quelque dépôt anté-
r qu'il provienne, sera, après les communications néces-
es, laissé ou immédiatement rétabli dans celle des biblio-
ques publiques dont il fait maintenant partie, sauf le cas où
anslation dans un autre bibliothèque en seroit faite par voie
hange ou autrement, après délibérations des autorités lo-
s, régulièrement approuvées par notre ministre de l'ins-
tion publique.

rt. 3. Les frais de publication dudit catalogue seront an-
lement prélevés sur le fonds porté au budget du ministère
instruction publique pour le service général des bibliothè-
, et, au besoin, sur le fonds du même budget affecté aux
criptions.

rt. 4. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de
truction publique est chargé de l'exécution de la présente
nnance.

nit au château de Saint-Cloud, le 3 août 1841.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,

VILLEMAIN.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

La Vie et l'OEuvre de feu l'abbé Bazin, évêque de Mizoura en Mizourie, 1794, sans indication de lieu, in-18, 179 pag.

J'indique cet ouvrage, nullement recommandable, pour avoir occasion de donner sur son auteur quelques détails que je me suis procurés, et si le *Bulletin* ne lui confère pas une petite immortalité, il court risque de rester dans le néant. Le nom de cet écrivain, c'est de Verdan, ancien écuyer des haras. (Il a échappé aux recherches de M. Quérard ; la *France littéraire* est mentionné à son endroit.) Il végétoit en Auvergne à la fin du dernier siècle; fils naturel, dit-on, d'un haut personnage, il touchoit une pension de 800 fr. qui ne suffisoient guère à ses goûts peu édifians. Il avoit épousé Mlle Hérault, fille d'un riche roturier ; mais les traitemens bizarres de Verdan, les principes immoraux et irréligieux qu'il se faisoit gloire de professer, amenèrent bientôt une séparation de corps et de biens. Couvert de haillons, réduit à une nourriture des plus grossières, Verdan avoit un estomac de fer et des mâchoires d'airain ; il inséra un jour dans la feuille de Clermont-Ferrand, dont il étoit rédacteur aux appointemens de trois francs par semaine, le défi formel de manger à lui seul, en huit jours, un bœuf entier. Personne n'osa ramasser le gant; sa réputation de polyphage étoit trop bien établie. Conteur cynique, hableur impudent, Verdan étoit recherché dans des sociétés peu difficiles; la révolution vint, il voulut émigrer; il se procura, au moyen de quelque escroquerie, un peu d'argent, se mit en route à pied, tomba malade, et mourut, à ce qu'il paroît à l'hôpital, dans une ville du nord de la France. En 1783 ou 1784, il avoit fait imprimer, à Clermont-Ferrand, un petit

ie au dessous du médiocre : *les Quatre Ages de l'homme*; ssa d'assez nombreux manuscrits ; une partie forme le vo- que nous indiquons, le reste est probablement perdu, et, tous les cas, ne verra sans doute jamais le jour. Ce que a imprimé se compose, 1° d'un poëme ordurier et sans le dre esprit, intitulé *Valentine* : il est divisé en cinq chants coup trop longs quoiqu'ils soient fort courts ; 2° d'une his- de l'abbé Bazin, qui fut tour à tour dissipateur, soldat, ir ; 3° d'un conte dans le genre de Grécourt ; 4° de deux elles en prose qui démontrent que le papier est fait pour souffrir.

La Philopédie, 1812, in-8.

auteur de ce livre singulier s'est proposé le problème de iger le genre humain ; il prétend que les passions ne dé- lent que de la nature des alimens : la pesanteur d'esprit est les haricots, les pommes de terre, les lentilles ; la légèreté magination sont dans les crêmes fouettées, les omelettes lées, les ailes de caille et de perdreaux ; la gaîté est dans air de l'allouette qui chante sans cesse *et de l'amour dé- dès le point du jour*, selon l'expression de Ronsard ; la e dans le dindon ; le penchant *génésique* dans les jeunes et les moineaux ; la vanité dans le paon ; la bêtise dans le rd et dans l'oie ; la tristesse est inhérente à la chair du e, animal mélancolique qui fuit la société et vit en misan- pe, etc. Avec ces notions qu'il est facile d'étendre, rien ne est plus facile que de constituer des enfans à votre gré ; il agit que de régler convenablement votre table.

auteur de la *Philopédie*, convaincu de la vérité de son sys- , en fait une application hardie à d'épineuses questions ogiques ; ils s'en sert pour donner une explication du ie du péché originel. Avant qu'Adam eût porté sur le défendu une dent coupable, tous ses alimens ne recéloient des germes d'innocence et de vertu, mais dès qu'il eut é la funeste pomme, son estomac se brouilla, de pénibles stions réagirent sur son cerveau, et chacun de ses repas

nent de la température; si le sang a coulé
est au thermomètre. C'est une idée tout con
crivain qui l'a mise au jour se vante dans sa p
que pour cinq hommes en Europe.

DES VENTES PUBLIQUES DE LIVRES.

approche de l'hiver, les ventes des livres aux enchères
'parent; déjà la salle Sylvestre est retenue jusqu'à la
janvier, et cependant le catalogue d'aucune vente impor-
n'est encore distribué; car, on ne peut guère donner le
'importante à la dernière partie du catalogue Boutourlin,
a vente commence le 15 octobre. Le premier volume de
te de M. de Sacy paroîtra sous peu, et la vente aura lieu
rier ou mars. Vers le 20, paroîtra la deuxième partie de
te Crozet, nous attendrons le catalogue pour en donner
erçu à nos lecteurs.

ourd'hui les ventes de livres aux enchères sont infini-
plus suivies qu'autrefois; — le moindre catalogue, tiré
est épuisé en quelques jours, tandis qu'autrefois, 300
t plus que suffisans au besoin: à peine une vingtaine de
es suivoient-ils les ventes, les amateurs ne s'en mêloient
l'exception de quelques uns qui ne négligeoient pas celles
mier ordre. Aujourd'hui les catalogues sont envoyés di-
ent aux amateurs, et il s'ensuit une concurrence qui donne
aleur fictive aux livres, mais qui ne donne plus, en pas-
qu'une simple commission au libraire, et fait payer le livre
her; car en mettant les désirs en présence, il en résulte
ttes plus ou moins vives, luttes qui souvent peuvent
sur la valeur réelle d'un ouvrage; souvent c'est un livre
par deux personnes depuis fort long-temps, et que, mal
é dans le commerce, l'on se figure introuvable: l'on
de manquer l'occasion de se procurer l'objet de ses
ou de ses études (1), on envoie une commission sans prix

Les livres varient infiniment de prix, et pour ne citer qu'un exem-
mille, nous citerons le n° 579 de la vente Noël, deux petits vol.
asons, 6 parties, rel. en mar. r., le tom. Ier très rogné, se sont
219 fr., avec les frais et la commission 240 fr., tandis qu'à la vente
les mêmes volumes, le même exemplaire, a été vendu 4 fr., encore
obligé de l'accoler à un autre numéro.

en bas qu'il désiroit beaucoup, mais en même t
çoit, en haut, l'enchère d'un autre qu'il ne dési
que faire ? il s'approche d'un libraire qui suivoit
dit : « Poussez ce numéro, je monte un moment
effet ; mais pendant qu'occupé à son acquisitic
commission se faisoit en bas ; et enfin, à 740 f
effrayé du prix, dit au commissaire-priseur d'a
nute, et monte dire à Chardin : « En voulez-v
Et où en est-on ? — A 740 fr. — A bon Dieu !
je n'en voulois pas pour 40 fr., où je croyois qu'i
plus. » — L'autre de redescendre aussitôt dire q
plus, et le volume fut adjugé à 740 fr. Il auroit p
il y avoit commission à tout prix.

Voilà souvent ce qui peut faire augmenter si
prix d'un livre, deux commissions données sans p
qui ne sait pas la valeur des objets. D'un autre
regrette quelquefois bien long-temps un articl
de quelques centimes ; il est donc important qu
soit bien donnée, bien expliquée, pour en avoir
tisfaisant.

J.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N°. 18. — Octobre 1841.

Alexandri ab Alexandro, genialium dierum, libri VI cum notis variorum. *Lugd.-Batav.*, 1673, 2 vol. in-8, rel. en vélin, non rog. . . . . 40—»

Almanach du chasseur. *Paris*, 1773, in-12, dos de v. f., avec un dictionnaire des termes de chasse et des airs de musique pour la chasse. . . . . 9—»

Alfonce. Les Voyages auentureux du capitaine Jan Alfonce, Sainctongeois. *Poitiers, par Jean de Marnef*, in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. . . . . 40—»

Voyez sur ce livre rare et curieux les nouvelles recherches de M. J.-Ch. Brunet, tome I, page 31.

Anti-hermaphrodite (l'), ou le Secret tant désiré de beaucoup, de l'advis proposé au roy pour réparer tous les désordres, impiétés, etc. qui sont en ce royaume, par J. P. de B (Jonathas Petit de Bretigny). *Paris*, 1606, in-8, m. r., fil., tr. d. *(Anc. rel., bel ex.)* 18—»

Aretino (Pietro). Capitoli del signor Aretino; di Lod. Dolce; di Franc. Sansovino, et di altri acutissimi ingegni. *(Firenze)*, 1540, pet. in-8, mar. r. à comp., fil., tr. dr. . . . . 36—»

Charmante reliure de Thouvenin, l'une des premières imitations des anciennes reliures, si bien appropriées aujourd'hui sur les vieux livres.

libris de re vestiaria excerpta ejusde
nia figuris aucta et illustrata obs
Fr. Nilant. *Lugd.-Batav., Th. H*
v. f., fil., tr. d. *(Derome.)*. . .

1462 **Bezanson**. Histoire des princes illu
piété et leurs belles actions, ont m
Grand.— Paris, Michel David, 169
fil., tr. d. *(Desseuil.)*. . . . .

Très bel exemplaire d'un livre de peu
jolie reliure ancienne fait dire : « Quel d
pas sur un meilleur livre ! »

1463 **Bizardière** (de la). Histoire de la s
arrivée en Pologne, le xxvii juin
sur l'imprimé à Paris, Jombert, 17
de Russie, non rog. . . . .

1464 **Boucher** (Nicolas). La conjoncti
des armes des deux très illustres
Charles cardinal de Lorraine et Fra
trad. du latin en françois, par J.
plus un Sermon du cardinal de Gui
du même, l'une au concile de Tren

Boursaut. Le Prince de Condé, roman historique, avec des éclaircissemens sur les règnes de François II, de Charles IX et Henri III. *Paris, Didot aîné*, 1792, 2 vol. in-12, pap. vél., v. f., fil., tr. d. . . 14—»

Fait partie de la collection des romans historiques. (*Voyez mademoiselle de La Force.*)

Cabinet (le) du roy de France, dans lequel il y a trois perles précieuses d'inestimable valeur, etc. (par Nicolas du Crest.) *Paris*, 1581, in-8, mar. r., fil., tr. d., *anc. rel.* (*Bel. ex.*) . . . . . 30—»

Livre assez rare et très curieux sur l'état du clergé, de la noblesse et du tiers-état sous Henri III. L'ouvrage est divisé en trois livres. Les trois perles sont la parole de Dieu, la noblesse et le tiers-état. Le premier livre contient le dénombrement des cardinaux, archevêques, évêques, chanoines, abbés, prieurs, primats, curés, vicaires, moines, et après chacune de ces dignités vient le dénombrement de leurs serviteurs, p..... m... et bastards, mathématiquement calculé. — Le second donne l'état de la noblesse de France en critiquant ceux qui veulent être nobles et ne le sont pas, l'état de la justice et des dignités. — Dans le troisième, l'auteur examine très minutieusement les charges qui pèsent sur le peuple et qui viennent en partie de la trop grande quantité de couvens, de la luxure et de la dépense auxquelles se livrent les moines et autres prêtres; l'auteur indique ensuite l'usage que le roi pourroit faire de cet argent si on supprimoit les couvens.

Cet ouvrage, qui étoit d'un grand intérêt avant la révolution, offre encore aujourd'hui des renseignemens curieux.

Cæsaris commentarii. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Soceri*, 1513, in-8 de 296 feuillets chiffrés, et 20 feuillets préliminaires; la souscription est sur le folio 264. Bel ex. rel. en mar. r., à comp., tr. d. (*Charmante reliure, sur un beau livre*). . . 60—»

Carmina ethica ex diversis auctoribus collegit A.-A. Renouard. *Parisiis, typis, P. Didot*, 1795, in-12, gr. pap. vél., mar. r., riche dent., tr. d. (*Thouvenin.*). 12—»

(*Voyez* Audoeni Epigrammata, n° 1355 du Bulletin.

1469 **Catulli**, Tibulli et Propertii opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Jolie rel. anc.)*. . . . . 18—»

1470 **Cervantes Saavedra (Miguel)**. El ingenioso hidalgo Dom Quixote, nueva edicion. *Madrid, Ibarra*, 1780, 4 vol. in-4, fig., rel. en v., rel. orig. du pays. 120—»

Très belle édit. enrichie de beaucoup de gravures espagnoles.

1471 **Chantelouve (Fr. de)**. Tragédie de feu Gaspar de Colligni, amiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 aoust 1572, par François de Chantelouve, de Bordeaux (*Lyon*), 1575, in-8, 723 pages, mar. v., fil., tr. d. . . . . 24—»

Fac-simile de l'édition originale tiré à très petit nombre.

1472 **Chartier (Alain)**. Ses œuvres. *Paris, Galliot Dupré*, 1529, pet. in-8, mar. bl., dent., tr. d. *(Bozérian)*, chiffre orné. . . . . 75—»

Cette édition est très recherchée des amateurs; elle est en lettres rondes et faite sur celle de 1526, in-folio. Le titre, la table, le préambule et la table des matières forment 12 pages. L'ouvrage forme ensuite 360 pages chiffrées. — A la fin, imprimé à Paris par Pierre Vidace pour Galliot Dupré.

1473 **Code des chasses**, ou nouveau Traité du droit des chasses, suivant la jurisprudence de Louis XIV, etc. *Paris, Saugrain*, 1720, 2 vol., in-12, mar. r., dent., tr. d. *(Anc. rel.)*. . . . . 10—»

1474 **Collection** de poètes françois, publiée par Urb. Coustelier, en 1723, contenant : Coquillart, 1 vol. — Martial de Paris, 2 vol. — Guill. Cretin, 2 vol. — Les Bergeries de Racan, 2 vol. — Villon, 1 vol. — La Légende de P. Faifeu, 1 vol. — La Farce de M. Pathelin, 1 vol. En tout 10 vol. in-12, v., fil. , 36—»

1475 **Commines (Phil. de)**, sieur d'Argenton. Ses Mémoires, nouvelle édition enrichie de notes par M. Godefroy, augmentée par Lenglet Du Fresnoy. *Londres et Paris*, 1747, 4 vol. in-4, fig. . . . . 40—»

Corpus francicæ historiæ veteris et sinceræ. *Hanoviæ*, 1613, in-fol., vél. cordé. . . . . 50—»

Continens : *prima pars*. — Ivonis Carnotensis episcopi chronica de gestis regum. — Gregorii Turonensis, Francorum epitomata. — Gregorii, excerpta chronica per Fredegarium scholasticum. — Pauli Warnefridi, chronicon de episcopis Metensibus. — Epistolæ Franciæ regum et episcoporum variorum temporis Clodovæi.

Secunda pars. — Aimoini Monachi benedicti, Historiæ Francorum, libri IV. — Adelmi, vel secundum alios Ademari benedictini, annales regum Francorum. — Eginhardi notarii regii, de vita et gestis Caroli Magni commentarius. — Ludovici pii vita per anonymum. — Francorum regum sequentium, continuatio. — *His accedunt* : Michaelis Ritii Neapolitani, de regibus Francorum, libri III. — Magnum chronicon in quo primæ Belgicæ res et familiæ diligenter explicantur. — Wippo, de vita Chunradi Salici imperatoris. — Germanicarum antiquitatum thesaurus. — Augustanum chronicon ecclesiasticum authore Sigismundo. — Chronicon episcopatus Constantiensis à Jacobo Manlio. Chronicon episcoporum Mindensium, etc.

Cousin (le président). Histoire de l'empire d'occident. *Paris*, 1683, 2 vol. pet. in-8, mar. r. . . 32—»

Cramail (comte de), sous le masque de De Vaux. *Voyez* Jeux de l'Inconnu.

Desmarais (Regnier). Poésies françoises, toscanes, castillanes et latines. *Paris*, 1707, 2 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 18—»

Bonne ancienne reliure.

Dibdin (Thom. Frognall). A Bibliographical, antiquarian and pitturesque tour in the Northern counties of England and in Scotland. *London*, 1838, 2 vol. gr. in-8, cart., avec beaucoup de jolies vignettes. 80—»

Dernier ouvrage de Dibdin, et que l'on peut placer à côté de ses autres publications, dont l'exécution ne laisse rien à désirer.

——————— Reminiscences of litterary Life. *London*, 1836, 2 vol. gr. in-8, avec beaucoup de gravures et de fac-similes, cart. . . . . 45—»

1481 Diplomatique. Nouveau traité de diplomatique, où l'on examine les fondemens de cet art, etc., par deux bénédictins de Saint-Maur. *Paris*, 1762, 6 vol. in-4, v. m. (*Bon ex.*) . . . . . 180—»

1482 Discours sur l'histoire des Polognois, par lequel on peut cognoitre l'origine, situation, etc., de ce royaume, jusques à présent que monseigneur Henry de France a été esleu roy. *Paris, Guill. Nyverd* (s. d., vers 1573), pet. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . .

1483 Dyalogue et vng merueilleux parlement faict pas loing de Trient, sur le cheming de Rome dung abbe Curtisan et du Dyable allencontre le bon pape Adrian. Lan M.D.XXII, mar. r. . . . . 80—»

Petit in-4° gothique de 4 feuillets, y compris le frontispice qui est orné d'une vignette gravée sur bois, représentant le *dyable* accosté des deux autres interlocuteurs.

Pamphlet totalement inconnu jusqu'à nos jours et qui nous paraît d'autant plus curieux qu'il prouve jusqu'à l'évidence qu'au moment même de la réforme violente opérée par la fougue de Luther, il se trouvoit dans l'église restée orthodoxe et fidèle plus d'un sérieux esprit assez éclairé pour désirer dans l'administration des affaires de l'Église une réforme sage et modérée qui eût peut-être tout sauvé.

L'auteur de ce pamphlet ne vouloit ni de la facilité molle de Léon X, ni de la rigueur un peu brutale de l'apôtre de la réforme, et c'est dans ce sentiment raisonnable qu'il puise l'éloge indirect et très spirituel qu'il fait du pape Adrien. Heureux les temps où la raison est écoutée ! mais ces temps sont rares, et alors, comme de nos jours peut-être, les passions avoient cent fois plus de chances de succès que le bon sens et l'amour de la paix. Quoi qu'il en soit, ce *dyalogue* est un petit trésor pour qui le lira avec l'attention dont il nous paraît digne. Il a de plus le mérite de la brièveté, et c'est un mérite qu'il faut bien signaler dans un siècle où la phrase l'emporte de beaucoup sur la pensée. — G. D.

1484 Essai philosophique sur l'ame des bêtes, où l'on traite de son existence et de sa nature, et où l'on mêle par occasion diverses réflexions sur la nature de la liberté, etc., etc. *Amsterdam*, 1728, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Desseuil.*). . . . . 12—»

Foe (**Daniel de**). La Vie et les Aventures de Robinson Crusoé, trad. revue sur celle donnée en 1790. *Paris, veuve Panckouke*, 3 vol. gr. in-8, mar. bl., large dent., fil., tr., d., doublé de tabis, relié par *Simier*. . . . . 60—»

Bel exemplaire avec 19 vignettes, épreuves avant la lettre. — Provenant de la bibliothèque Pixérécourt.

Force (**Ch. R. Caumont de la**). Histoire secrète de Bourgogne (publiée par de La Borde). *Paris, Didot l'aîné*, 1782, 3 v. in-12, pap. fin, v. f., fil., tr. d. 18—»

Le troisième volume, contenant des notices historiques et des remarques, est de l'éditeur. Partie de la collection des romans historiques.

——— Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre (publiée par de La Borde). *Paris, Didot l'aîné*, 1783, 6 vol. in-12, pap. fin, v., tr. d. . . . 28—»

De la collection des romans historiques. Voyez n° 1493.

Fouilloux (**Jacques du**). La Venerie. — *Paris, Abel l'Angelier*, 1614. La Fauconnerie de Jean Franchières, *Paris*, 1607. — La Fauconnerie de Guillaume Tardif. — Recueil de tous les oiseaux de proye qui servent à la vollerie et fauconnerie, par G. B. en 1 vol. in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. . . . . 68—»

Collection fort rare aujourd'hui et vendue moins complète jusqu'à 85 fr.

Franchières (**Jean**). La Fauconnerie en 2 parties. *Paris*, 1585. — La Fauconnerie de Guillaume Tardif. — La Fauconnerie d'Artelouche de Alagona, et le recueil de tous les oiseaux de proye, etc. *Paris, Abel l'Angelier*, 1585, in-4, mar. bl., riche comp., fil., tr. d. *(Chiffre orné)*. . . . . 35—»

Giraudière. Les joyeux épigrammes du sieur de la Girandière. *Paris*, 1634, pet. in-8, v. f. . . 18—»

Dans le même volume : le Prédicateur démasqué, satire. — La Musique, ode. — La Danse, ode. — L'Incertitude de l'avenir, ode. — *Rare*.

1491 **Guarini (Battista).** Il pastor fido, tragi-comedia pastorale con un elogio historico dell' autore. *Parigi, Cramoisy*, 1650, in-4, v. f., fil., tr. d. *(Bel ex.)* 15—»

1492 **Guignes (Jos. de).** Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres tartares d'occident. *Paris*, 1756, 5 vol. in-4, v. m. . . . . 95—»

1493 **Guise (Mlle de).** Les Amours du grand Alcandre, avec diverses pièces intéressantes pour servir à l'histoire de Henri IV (publ. par de La Borde). *Paris, Didot*, 1786, 2 vol. in-12, pap. fin, v. f., fil., tr. d. 10—»

Cet ouvrage avec ceux annoncés sous les numéros 1465, 1486, 1487, fait partie de la collection des romans historiques.

Prix de la collection complète en 15 vol., v. f., tr. d. uniforme. 70—»

1494 **Histoire** des états barbaresques qui exercent la piraterie, etc., trad. de l'anglois. *Paris*, 1757, 2 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Aux armes)*. . . 25—»

1495 **Holbein** : Collection de 80 portraits de la court de Henry VIII, superbe esquisse gravée par Bartolozzi, Cooper et autres, et imprimé avec une teinte imitant les originaux, avec une biographie de chaque personnage (en anglois). *Lond.*, 1812, 2 vol. in-4, rel. en mar. v., riche et élégante reliure à compartimens variés en couleurs. . . . . 350—»

Ex. avec doubles fig. sur papier de Chine, noires et en couleur.

1496 **Hordal (Joannes).** Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ historia, ejusdem Mavortiæ virginis innocentia à calumnis vindicata. *Ponti-Mussi*, 1612, in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. *Portrait*. . . . . 40—»

Bel exemplaire d'un livre très rare.

1497 **Imitation de Jésus-Christ**, traduite et paraphrasée en vers françois par P. Corneille. *Rouen, R. Ballard*, 1656, in-4, avec gravures de Chauveau, mar. r., fil., tr. d. *(Anc. rel. de Deseuil.)*. . . . . 25—»

JANUA (JOANNIS **BALBI** DE) incipit summa que VOCATUR CATHOLICON *seu* GRAMMATICA ET LEXICON LATINUM — *hic liber egregius catholicon,* annis, 1460, *in urbe Maguntina nacionis inclite Germanice, impressus atque confectus est.* 2 vol. in-fol., rel. en mar. v. *(Anc. rel. parfaitement conservée. Malgré que le dernier feuillet du tome 2 soit doublé.* . . . . . 950—»

Edition précieuse attribuée à Guttemberg. L'un des premiers livres de l'origine de l'imprimerie, et qui n'a point été dans le commerce depuis longues années.

LIBER VERITATIS, ou Collection de deux cents dessins d'après les tableaux originaux de Claude le Lorrain, de la collection du duc de Devonshire, avec une description de chaque peinture. *Londres,* 1819, 3 vol., in-fol. dos de mar. bl. non rogné. . . 350—»

Les deux premiers volumes, quoiqu'avec des titres et premières pages sur papier vélin blanc, contiennent les anciennes épreuves, et ce qu'on appelle (proof) avant la lettre. — Le troisième est du tirage 1804 (sauf quelques planches), avec le titre de 1819.

LIURE (LE) de la Deablerie (en vers, dialogues entre Satan et Lucifer. *Sans lieu ni date,* vers 1507), pet. in-fol. goth., à 2 col., avec une fig. singulière sur le titre, mar. v., fil., tr. d. *(Rare. Bel ex., quoiqu'avec un petit raccommodage au coin du premier feuillet.* 80—»

Louis XI. *Voyez.* Rozier des Guerres.

LUCANUS. De bello civili libri X. *Venetiis, apud Aldum,* 1502, in-8, de 140 feuillets, signature A. à SII. mar. bleu, fil., tr. d. *(Derome.)* . . . . . 35—»

Les Aldes ont bien perdu, mais les exemplaires beaux, bien conservés, et en ancienne reliure, sont encore fort recherchés.

LUCIEN EN BEL HUMEUR, ou Nouvelles conversations des Morts. *Amsterdam, Ant. Michiels,* 1701, 2 vol. in-12, v. j., fil. . . . . 10—»

Jolie édition de Hollande. Voici quelques uns des dialogues de cet ouvrage assez curieux : Entretiens des princes d'Orange et du duc d'Alve. — Charles-Quint et François Ier. — Gustave, roi de Suède, et sa fille la reine Christine. — Louis XI et Charles-le-Hardi. — Pindare et Horace, etc.

1503 **Marche (Olivier de la).** Le Paremēt & Triūphe des dames dhonneur est appelle ce plaisant nouueau Liure, prenez le en gré ainsi que je le liure pour recepuoir salut decorps & dames, (à la fin) : *Cy finist le Parement & Triumphe des dames dhonneur nouuellement imprimes Paris* (1510), *pour Jehan Petit et Michel Lenoir*, in-8, goth. de 79 feuillets avec 4 grav. sur bois. *(Très rare)*, rogné de près. . . . . 40—

Cet opuscule en prose et en vers est une description de chaque partie de la toilette d'une dame, suivie d'un exemple (en prose) de vertu ou de courage accompli par une dame et ayant rapport à ce vêtement.

1504 **Marconville Jean de).** La manière de bien policer la République chrestienne, contenant l'estat et office des magistrats, etc. *Paris, J. Dallier*, 1562, in-12, mar., fig., tr. d. *(Ancienne rel., Desseuil)*, avec un L couronné sur le dos. . . . . 25—

1505 **Martinez d'Espinar (Alonzo).** Arte de ballesteria y monteria escritta con metodo para escusar la fatiga que occasiona la ignorancia. *Madrid, imprenta Real*, 1644, in-4, vel. fig. . . . . 18—

1re éd. de ce livre assez rare, mais sans les deux portraits.

1506 **Meisneri (Dan).** Thesaurus philo-politicus, hoc est: emblemata sive moralia politica, figuris æneis incisa et ad instar albi amicorum exhibita versibus latinis ac rhythmis germanicis conscripta. *Francfort*, 1624, in-4 oblong, rel. en mar. viol. à comp. . 150—

Huit parties en 1 vol. contenant 416 belles vues des cités et places de tout le monde, avec des emblèmes très curieux pour chaque ville : épreuves de premier tirage, avant les numéros. On y trouve les plans de toutes les villes de France, avec des emblèmes politiques pour chacune. La planche 91 représente la ville de Paris : sur le premier plan est une famille éplorée et les mains jointes devant un guerrier en colère et tenant d'une main une grosse pierre et de l'autre sa lance brisée. Au fond est une très jolie vue de Paris. En haut on lit : *Pii patiendo vincunt, impii sæviendo perecunt*. Livre très rare et sur lequel nous reviendrons.

UN (JEAN DE). Le Dodechedron de fortune, livre non oins plaisant et récréatif, que subtil et ingénieux ıtre tous les jeux et passe-temps de fortune, composé ır feu M. Jean de Meun, du règne du roy Charles- uint, et de nouveau mis en meilleur ordre par . G. L. (Fr. Gruget, Lyonnais). *Paris, Gilles Robi- ıt,* 1615, in-8, mar. bl. non rogné. (*Duru*). 30—»

CHEL (GUILLAUME). La Forest de conscience, conte- ınt la chasse des princes spirituelle, avecque lante ›uvelle de salut, composez (en ryme françoise), par uillaume Michel. *Paris, Michel Lenoir,* 1520, petit -8, goth. avec grav. sur bois. mar. v., fil., tr. d. *(ancienne reliure. Bel exempl.).* . . . . . 57—»

LINET. C'est le roman de la Rose, moralise cler et ;t translate de rime en prose par vostre humble olinet. *Imp. à Lyon, l'an* 1503, *par maistre Guill. alsarin, libraire et imprimeur,* petit in-fol., goth., ;. sur bois, mar. r., fil,, tr. d. (*Bel exempl.*), et très liment relié par *Bauzonnet.* . . . . . 75—»

STÈRE des Actes des Apôtres. Le premier volume s catoliques, Œuvres et Actes des Apôtres. *Paris,* 141. — L'Apocalipse saint Jean Zébébée, où sont mprinses les visions et révélations quicelui saint an eut en l'isle de Pathmos, etc., (par L. Choquet), 141. — 3 part., 1 vol. petit in-fol. goth., mar. bleu comp., tr. d. *(Élég. reliure de Khœler).* 285—»

STÈRE (LE) de la Passion de nostre Sauveur Jesus- ırist, avec les additions faictes par très éloquent et ès scientifique maître Michel, lequel fut joué à An- ers moult triumphantement et dernierement à Pa- s. *Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jeannot ans date),* in-4, goth., mar. bl. à comp., fil., tr. d. *Chiffre orné.).* . . . . . 180—»

Bel exemplaire d'un livre très rare, bien complet, quoique la agination indique 264 p. au lieu de 254 qu'il a réellement, at.

tendu que les numéros de pagination sautent de 90 à 100 par une faute de l'imprimeur.

1512. **Nucerin.** Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin et françois à tous propos. *Paris, Bonfons (s. d.)*, in-16, m. bl., fil., tr. d. 48—

Dans le même volume : les proverbes notables et belles sentences de plusieurs bons autheurs, 121 p., etc. *Paris, Bonfons, s. d.*

1513 **Parisot (J.-Patrocle).** La Foy dévoilée par la raison dans la connoissance de Dieu et de ses mystères et de la nature, 1re édition. *Paris*, 1681, grand in-8, mar. r. à comp., fil., tr. d. *(Aux armes.)*. . . 28—

L'auteur étoit conseiller et maître ordinaire à la chambre des comptes, et de plus atteint probablement d'un grain de folie.—Il avoit fait choix de trois personnages : un théologien, un chimiste et un médecin auxquels il donnoit un écu par heure à chacun pour entendre la lecture de son ouvrage et avoir ensuite leur avis. Ces bonnes gens, parmi lesquelles se trouve Frelin, auteur du livre de *l'Égalité des deux sexes*, firent tant qu'il prit une merveilleuse opinion de lui-même et de sa composition. Il en envoya un exemplaire au clergé qu'il gronda bien fort ensuite dans un placet imprimé pour n'y avoir pas fait attention. — L'ouvrage est d'abord dédié à Dieu, puis au roi : dans cette dernière dédicace il fait l'éloge de la tolérance; enfin il se décida à en envoyer un exemplaire au pape, en le félicitant sur ce qu'étant un des premiers qui le roient son écrit, il seroit aussi un des premiers à connoître *Dieu et ses mystères* par la raison. Tant de belles intentions furent mal récompensées : le livre fut supprimé et l'auteur obligé de se défaire de sa charge. — Vendu 15 liv. st. à Londres, en 1791.

1514 **Pater (le)** noster de M. Colbert, mis en vers burlesques. *(A la Sphère), Cologne, P. Marteau*, 1684, 10 pages. — Stances, sonnets et épitaphes sur la mort de M. de Colbert. *Cologne, le même*, 1684, 10 pages. — Le Catéchisme des partisans, composé par M. Colbert, ministre de France. *Cologne, le même*, 10 pag. 1 vol. petit in-12, v. f., fil., tr. d. *(Khaler)*. 18—

Ces trois opuscules sont très rares.

1515 **Petronii** satyricon quæ supersunt, cum notis var. cur. Pet. Burmano. *Amst.*, 1743, 2 vol. in-4, mar. r., dor. sur tranche. . . . . 146—

Exemplaire en grand papier, supérieurement relié par Lewis.

Plutarque Œuvres complètes, traduction d'Amyot, avec notes de l'abbé Brottier. *Paris, Cussac*, 1783. 22 vol. in-8, v. fil., tr. d., avec les jolies fig. de Le Barbier. . . . . 75—»

Autre ex., *Paris, Cotelle*, 1820, 25 vol. in-8, rel. en v. 60—»

Recueil de poètes gascons, contenant les œuvres de Pierre Goudelin et de Lesage (les Folies et l'Embarras de la foire de Beaucaire), avec un vocabulaire de la langue toulousaine. *Amst.*, 1700. 3 parties in-8, v. f. . . . . 24—»

Remy (**Florentin**). Considérations sur plusieurs et diverses histoires, tant anciennes que modernes, et sur celle de Guicciardin, et trad. par Gab. Chapuys, Tourangeau. *Paris*, 1585, petit in-8, mar. r. à comp., fil., tr. d. *(Jolie reliure ancienne.)*. . . . . 15—»

Une bonne table à la fin permet de consulter souvent avec fruit ces vieilles compilations.

Rozier des Guerres, compilé par le roi Louis onzième de ce nom (ou par son ordre). *Paris, Lenoir*, 1521, in-4, goth., mar. bl. *(Bel exemp.)*. . . . . 40—»

Naude, dans son addition à l'*Histoire de Louis XI*, ch. 3, dit que l'auteur du *Rozier des Guerres*, qui s'est caché sous l'anagramme *en reproches icy siet* est *Estienne Porchier*, à qui effectivement Lacroix du Maine avoit déjà donné l'ouvrage; d'autres (tel que le P. Lelong, *Bibl. hist. de France*), trouvent dans cet anagramme les noms de Pierre Chenisot.

Oratio Dominica polyglotta, singularum linguarum characteribus expressa et delineationibus Alberti Dureri cincta, edita à Franz-Xaver Stoeger, *e lithographic Dreselly*. In-fol., pap. vélin, dos de mar. v. 43—»

Livre très bien exécuté et remarquable par les dessins, d'après Albert Durer, qui entourent toutes les pages.

Ottley. Galerie de Staffort. Collection des peintures composant cette magnifique collection, gravée d'une manière remarquable, et planches montées, avec une description par Ottley et Tomkins, 4 tom., 2 vol.

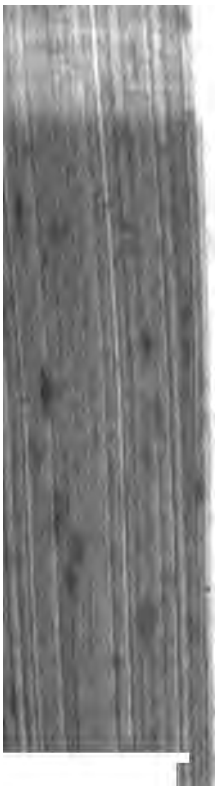

III., tr. d. (*Aux armes de madem abbesse de Chelles.*). . . . . .

1523 **Sainjore.** Bibliothèque critique, ou ses pièces critiques, dont la plupart primées ou ne se trouvent que (Par Richard Simon). *Amsterdam,* v. j. (*Avec armoiries.*). . . .

Ce livre fut supprimé par arrêt du cons L'auteur l'a publié sous le nom de Sainj quelque temps oratorien; il étoit très sa orientales. Il eut beaucoup d'adversaires Leclerc, Jurieu, Levassor, Du Pin, Bossuet 1638, il y mourut en 1712.

1524 **Salnove (R. de).** La Venerie Royal chasses du cerf, etc., avec le Dicti seurs. *Paris,* 1672, 2 part., 1 vol. fil., tr. d. (*Bauzonnet*). . . . .

1525 **Shaw's, Bandens.** Furniture with ca rior decoration. (Collection de 60 p coloriées). *Lond., Pickering,* 1838, à l'anglaise, ...

Cet ouvrage est le pendant de celui que le titre de *Ancient Furnitures.* C'est la pa moderne.

les bons chiens, etc. *Paris, Ch. de Sercy*, 1681. — Instructions pour élever, nourrir, dresser les petits oiseaux de volière, 1674. — Traité sur la connoissance des maladies et de la cure des maladies des chiens 1 vol. in-12, dos de v. f. *Rare*. . . . 9—»

Très (le) excellent enterrement du très hault et très illustre prince Claude de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, pair de France, etc. *Paris, Gilles Corrozet*, 1550, in-8, cuir de Russie. *(Bel ex.)*. . . 25—»

Avec les diverses armoiries gravées sur bois.

Trésor de chartes, contenant les tableaux de tous les pays du monde, enrichi de belles descriptions, revu et augmenté (par de la Haye). *Hollande, Mathias Becker* (vers 1620), in-8 oblong, vél. . . 24—»

Collection de cartes de l'univers, avec une description de chaque lieu, dont plusieurs parties sont fort intéressantes par le langage naïf du narrateur.

Trésor (le) des trésors de France, vollé à la couronne par les incogneuës faussetez et suppositions commises par les principaux officiers de finance, descouvert et présenté au roy Louys XIII, etc. *Paris*, 1615, in-8, mar. r., tr. d. *(Derome)*. . . . . 18—»

Vie et faits notables de Henri de Valois, tout au long sans rien requérir, ou sont contenues les trahisons, perfidies, etc. *Didier-Millot*, 1589, petit in-8 de 141 pag., 8 gravures sur bois, dont deux, représentant le duc et le cardinal de Guise, sont un peu repliées, étant tirées plus grandes que la justification. — *Dans le même vol.* le faux visage descouvert du fin renard de la France. Mar. r. *(Anc. rel.)*. . . . . 32—»

2 **Vulson** (Marc de), de la Colombière. La vrai Théâtre d'Honneur et de chevalerie, ou le Miroir historique de la noblesse. *Paris*, 1648, 2 vol. in-fol. 55—»

Avec planches dont une représente le combat du chien de Montargis contre un gentilhomme. Un beau portrait de l'auteur, par Chauveau, d'après Nanteuil.

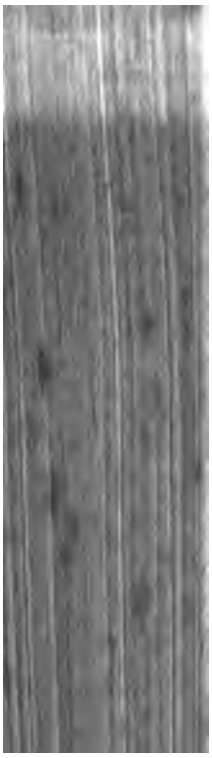

Hyacinthe, revues et augmentées par
bliophile, et une notice littéraire pa
dier de l'Académie. *Paris, Techener,*
de Hollande, v. f., fil., tr. d. . .

Tiré seulement à 50 exemplaires pour les

1534 Fons (Al. de la). Une Cité picarde a Noyon et le Noyonnais aux xive et Al. de la Fons, baron de Mélicocq.

Dire ce que fut une antique cité de la viei et xve siècles; faire connoître ses mœurs, s ses franchises municipales; décrire les cé qui, à des époques dès long-temps fixées, ve raviver l'amour de la cité, tel a été le but qu posé d'atteindre en composant cet ouvrage.

Un inventaire des ornemens et reliques d du xve siècle, ainsi que des documens enco *frérie des Joies*, initient le lecteur aux mœur l'époque, lui fournissent des détails pleins rable basilique et la magnifique chapelle d cours, sublime page de l'histoire de l'art au

Des dissertations précèdent presque tous l tes nombreuses placées au bas des pages et d part inédits terminent l'ouvrage.

1535 Voisin. Examen critique des histoir velde. *Gand*, 1841, in-8, br. . .

1536 Séjour de Charles VIII et Loys XII

BULLETIN

U BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 19. NOVEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

ER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

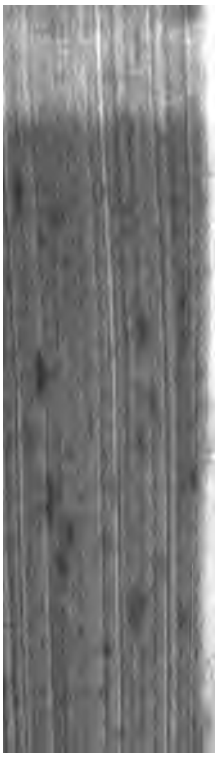

Notices contenues dans le dix-neuvième num
du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf.
Le Tigre. Notice par M. Ch. Nodier.
Voyage dans une bibliothèque de province.
Variétés bibliographiques.
Nouvelles littéraires. — Société des Biblioph
Reims.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

. A M. MAILLART, ANCIEN BATONNIER DES AVOCATS, AU
ST DE CORA, LIEU ANCIEN DU DIOCÈSE D'AUXERRE (1).

endois, Monsieur, que quelque journal eût annoncé l'ou-
le M. Bourguignon Danville, intitulé : ECLAIRCISSEMENS
PHIQUES *sur l'ancienne Gaule*, pour vous faire part de
s unes de mes réflexions, après la lecture de cet ouvrage,
e vous puissiez juger qui de l'auteur ou de moi se trompe

ercure d'avril 1742, p. 711. — Cette lettre et les deux suivantes
ıtives à la position des anciennes villes romaines : Cora, Gena-
llaunodunum. Ces trois lettres sont, à cet égard, un complément
re au Recueil de divers écrits de Le Beuf (1738), aux Eclaircisse-
l'ancienne Gaule, de d'Anville, à l'Histoire d'Auxerre, de Le Beuf,
otice des Gaules, de d'Anville. On regrette de voir autant d'acrimo-
la polémique de deux savans d'un ordre supérieur. Je dois dire,
ıt, que l'abbé Le Beuf me paroît avoir les premiers torts. Toute-
verra, dans cette correspondance, qu'il ne conteste plus que foi-
la position de Genabum à Orléans, se bornant à faire du Gien un
ienabum. De même, dans ses Mémoires d'Auxerre (tome 2, p. 3),
Auxerre un Vellaunodunum, sans contester que Beaune en Gati-
Château-Landon n'ait été aussi appelé Vellaunodunum. Il n'en
de même de Cora. Cette polémique paroît avoir laissé des traces
ıa de méintelligence entre Le Beuf et d'Anville; on peut le voir
note de la page 2 de l'Histoire d'Auxerre, et aussi dans la Notice
ienne Gaule. J'ai remarqué, dans ce dernier ouvrage, que d'An-
ıarlant de *Metiosedum*, ou *Josedum*, ne daigne même pas faire
de l'ingénieuse opinion de Le Beuf, qui le place à Châtillon, en-
ine et l'Orge (aujourd'hui département de Seine-et-Oise, arrondis-
de Corbeil). Voir Recueil de divers écrits, tom. 2, p. 142 et liij.
ınt l'opinion d'un homme tel que l'abbé Le Beuf méritoit bien
ır d'une réfutation.
emarquera que j'attribue ici à d'Anville les *Éclaircissemens sur*
ıe Gaule, publiés en 1741, contre l'opinion de Pasumot, dans ses

que j'ai avancé dans ma Dissertation de 172
vaines objections qu'il oppose à ce que j'ai
Cora. Je ne donnerai point aux journaux ce
à dire sur *Vellaunodunum* et sur *Genabum*,
suis proposé d'en faire quelques notes, dont
le premier chapitre de mes Mémoires sur
d'Auxerre (1).

Mais pour ce qui est de *Cora*, comme je ne
attendu qu'un géographe exact, comme M. D

Mémoires sur la Gaule, 1765, in-12, p. 30, de M. B
nuel, et de M. Leber, dans son catalogue, qui no
comme auteur de cet ouvrage, ne laissant à d'Anvil
Mesures itinéraires qui précède les *Éclaircissemens*. I
ble, d'après les termes de d'Anville dans son Traité
ceux du privilége de cet ouvrage, et surtout d'après l
publie aujourd'hui, de contester au moins l'intention
de s'attribuer cet ouvrage. Pasumot, dans l'ouvrage
Belley les *Éclaircissemens*; mais il n'entre dans aucu
Il est à ma connaissance le premier qui ait contesté
d'Anville. En 1743, Le Beuf répondoit encore à d'An
toire d'Auxerre, comme auteur des *Éclaircissemens*. D
rendu coupable d'un plagiat? L'abbé Belley, qui, d'
les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, ne par
crétaire ni le commensal de d'Anville, se seroit-il lai
ment son ouvrage? C'est ce qui paraît bien difficile i
soin d'explications que je serai heureux d'obtenir de

'être, eût attaqué la position que je lui ai donnée, et d'aussi foibles fondemens, je crois, Monsieur, pouvoir ·ésent vous communiquer ce que j'ai à lui répondre. Il ı jamais arrivé de contredire aucune carte, ni aucun sorti de sa plume; c'est lui qui m'attaque le premier, rétend se servir contre moi de mes propres armes. Exa- 'il est bien fondé.

ce *Cora*, de la Notice des Gaules, vers l'embouchure de e de *Cure* dans l'Yonne, parce qu'il faut que ce lieu soit liocèse d'Auxerre, sur la route d'Avallon à Auxerre, et 'oît conforme à la Notice de l'Empire qu'il soit placé à : où la rivière, qui de là s'écoule à Paris, commence à igable. Or c'est ce qui convient à Crevan. Je soutiens e ce qui s'appeloit d'abord *Coræ Vicus*, a depuis été *Coræ Venna*, d'où enfin, dans le temps que le langage a limé, pour ainsi dire, et abrégé le latin de quatre , on en a fait trois, et on a dit (*Creven*) parmi le peuple, siècle, d'où, dans le IXe et Xe les actuaires ou auteurs s publics, ont forgé le mot latin *Crevennum*.

ınville prétend, au contraire, que Cora doit n'être pas ıvant dans le diocèse d'Auxerre que je le place, mais t être plus près d'Avallon. Il ne veut pas qu'on ait pu appeler le lieu en question *Coræ Vicus*, pour *Coravenna*, ette cette étymologie de Crevan, croyant que *Cora* étoit ırcy : il me fait dire qu'il n'y a eu de pêcherie à Crevan ıis l'an 933, et il ajoute que le nom de *Crevan* est en e celtique, et qu'il est commun à plusieurs autres lieux, m de *Cora* n'a pas pu influer. Il veut qu'on se soit servi *Crevennum*, dès le temps de Charles Martel, parce en servoit l'an 901 ; ce qui lui a fait venir la pensée que u *Coræ Vicus*, nommé chez d'anciens auteurs, tels ien Marcelin, les statuts de saint Aunaire, évêque re du VIe siècle, Jean de Bobio du VIIe (1), Aimoin de ermain des Prés du IXe, étoit situé proche Arcy, au dio- uxerre ; c'est que la carte de Bourgogne, rédigée par ıle, met proche ce village un lieu qu'elle nomme *Querre*,

eur de la vie de saint Colomban, dont il étoit disciple. — CL. G.

et sur la ressemblance de ce nom avec *Cora*, il conclut que ce bourg doit être situé en cet endroit.

Il ne dissimule pas cependant que sur ses informations, touchant ce prétendu *Querre*, les gens du pays lui ont répondu qu'ils ne connoissoient pas de lieu de ce nom ; mais, malgré cela, il persiste à dire que, quoiqu'il n'existe pas aujourd'hui, il a dû exister autrefois ; que M. Delisle ne l'a pas imaginé, mais qu'il l'aura sans doute pris dans des Mémoires ou sur des cartes particulières. C'est sur quoi je suis bien aise de pouvoir déclarer ce que je pense.

M. Danville prend pour fondement de son sentiment, une des fautes de la carte de M. Delisle. Quoique j'aie beaucoup d'estime pour ce qui est sorti de la plume de ce célèbre géographe, je ne suis cependant point assez prévenu pour croire qu'elle ne renferme aucunes fautes. Elle en contient une vingtaine dans le peu qu'elle renferme du diocèse d'Auxerre. A commencer du côté du nord, je vois *Rejanne* écrit pour *Regeannes* ou *Regennes*; *Perrigny* placé sur la gauche du ruisseau de Beauche, au lieu qu'il est sur la droite. J'y vois *Augy*, à un quart de lieue d'Auxerre, au lieu qu'il en est à une bonne lieue. Je vois *Nangy*, non seulement mal placé à un quart de lieue de la rivière d'Yonne, mais encore mal écrit *Mangy ;* je trouve un *Survoyr*, hameau inconnu ; j'y remarque le ruisseau *des Trois Pierres*, qu'on fait couler dans des terres, qui sont des Montagnes, où constamment on ne le voit point ; la petite ville de *Saint-Bry* est défigurée sous le nom de *Saint-Brice*. Proche Coulanges-les-Vineuses est écrit *Premereau* pour *Prunereau ; Escolines* est marqué pour *Escolives ; Yrancy* est placé à droite du chemin qui vient de Vermenton à Auxerre, au lieu qu'il devroit être à gauche ; pour Charentenay il écrit *Charantonay*, pour Saint-Pallaid il met *Saint-Palais ;* il place l'abbaye de Remi à une lieue ou environ de Vermenton, elle n'en est éloignée que d'un quart de lieue; au lieu d'écrire Saint-More, qui est le nom d'un village au dessus de Vermenton-sur-la-*Cure;* il met tout court *Morey*, faute de savoir que le nom latin est *Sanctus Moderanus*. Ne soyons donc pas surpris qu'au milieu de tant de fautes, au lieu de mettre *Arcy-sur-Cure* ou *Arcy-sur-Queure*, comme quelques uns prononcent, le graveur ait simplement mis Arcy

Querre, oubliant la préposition, et défigurant le nom de la rivière. On voit bien que M. Delisle avoit sous les yeux la carte du diocèse d'Auxerre donnée en 1660, par Samson, dans laquelle est écrit tout au long *Arcy-sur-Cure*, mais il en a adopté plusieurs fautes, et y en a ajouté de nouvelles. J'ai fait jusqu'ici ce que j'ai pu pour corriger la planche de Samson, cependant je ne me vante pas d'avoir encore réussi en tout, et il y a encore à corriger. Sans recourir donc à des mémoires, ou à des cartes particulières qu'on ne connoît point, voilà tout simplement l'origine du lieu de *Querre*, sur laquelle M. Danville établit son système.

Il croit l'appuyer encore fort solidement sur le narré d'Aimoin, selon lequel il paroît qu'Usuard et Odilard, moines de Saint-Germain des Prés, qui revenoient d'Espagne en 858, avec les reliques des nouveaux martyrs Georges et Aurèle, passèrent au bourg de *Cora*, avant que de venir à Bazerne; d'où il conclut que ce lieu de *Cora* étoit plus éloigné d'Auxerre, que ne l'est Bazerne. Puisqu'il ne goûte point ce que j'ai mis là-dessus dans une note de mon recueil, t. 1, p. 314, je lui passerai que les reliques entrèrent dans *Cora*, avant que d'aller à Bazerne, mais je lui nie fortement la conséquence qu'il en tire, savoir que ce *Coræ Vicus* étoit plus éloigné d'Auxerre que ne l'est Bazerne : deux lieux différens peuvent être également éloignés d'un troisième, et c'est ce qui se trouve dans Crevan et Bazerne par rapport à Auxerre. Ces deux lieux sont situés à quatre lieues d'Auxerre, et sont fort peu éloignés l'un de l'autre. Usuard et son confrère ne venoient pas du pays d'Avallon, mais du pays de Beaune, suivant le récit d'Aimoin : ils passèrent à Crevan, appelé alors *Coræ Vicus* par les savans, et y firent une station dans l'église, et comme c'étoit à Bazerne que les religieux leurs confrères les attendoient, ils ne jugèrent pas à propos de coucher à ce *Coræ Vicus*, qui est Crevan, mais ils passèrent la rivière et portèrent leurs reliques jusqu'à Bazerne, qui n'en est qu'à une demi-lieue, d'où ils partirent le lendemain pour Auxerre.

M. Danville ne désapprouve pas que je les aie fait passer par Yrancy pour aller de Bazerne à Auxerre; je ne l'ai dit cependant que par conjecture, parce que les religieux d'Auxerre pos-

sédoient cette terre, car Aimoin n'en dit rien; mais on peut croire également qu'ils allèrent par le plus court chemin, sans repasser la rivière d'Yonne, ni à Crevan, ni à Vincelles: il est bon seulement de remarquer que les deux religieux voyageurs ne s'astreignoient pas à suivre toujours les grandes routes militaires. On vient de lire que leur historien, après les avoir fait passer du Vivarez dans le pays Beaunois, les conduit au rivage de la rivière de Cure, d'où ils arrivent au village de Bazerne en Auxerrois; la suite fait encore mieux voir l'irrégularité de leur marche.

Au sortir d'Auxerre, dont Aimoin fait l'éloge, en disant: *Autisiodorum, urbem plurimorum trophæis sanctorum insignem*, les deux moines continuèrent avec leurs reliques une route peu directe, pour se rendre à Aimant, proche Montereau, terre du monastère de Saint-Germain des Prés. Ils arrivèrent dans le diocèse de Sens au petit village de Bateaux, de la paroisse de Germiny, dans le voisinage de Saint-Florentin; de là, passant sur les terres d'un seigneur, nommé *Bovon* (nom presque reconnoissable dans celui de *Baux*), ils allèrent à Villeneuve l'Archevêque. La route de ces voyageurs fait voir qu'ils ne s'étoient pas proposé de suivre les voies fréquentées par les troupes, et que rien n'oblige de les attirer du pays Beaunois à Avallon, pour suivre, en allant à Auxerre, le chemin que saint Colomban avoit tenu deux cent cinquante ans avant eux. Il faut donc plutôt avouer qu'ils alloient de connoissance en connoissance; c'est ce qui se voit, non seulement par leur double passage dans le pays de Beaune, à cause des terres que le marquis de Gotie y possédoit, mais encore par le détour qu'ils prirent au sortir d'Auxerre, puisque ce fût probablement la connoissance qu'ils avoient faite à Crevic ou *Crevan*, qui les engagea à passer sur la paroisse de Germiny, dans le lieu qui relevoit alors de ce même Crevic ou *Crevan*.

Mais que nous apprend le chemin que saint Colomban prit pour aller d'Autun à Auxerre? Les expressions de Jonas, son historien, témoignent qu'il alla d'Autun à Avallon, que d'Avallon, où il avoit couché, il arriva en un jour *ad Vicum quem Coram vocant*, et que le lendemain il partit pour Auxerre; or, il y a d'Avallon à Crevan six à sept lieues, ce qui est une étendue

de chemin plus convenable pour remplir la marche d'une journée, que celle de quatre lieues qui se trouvent d'Avallon au prétendu *Querre*, proche Arcy.

Les dépendances de la terre de Crevan, marquées dans l'acte de la restitution qui en fut faite l'an 901, à l'église d'Auxerre, dénotent suffisamment qu'il y avoit long-temps que c'étoit un lieu considérable. Or si Crevan étoit un lieu considérable au IXe siècle, pourquoi n'auroit-il pas été connu au VIe. Pourquoi ne l'auroit-il pas même été au VIIIe? C'est ce que M. Danville sera obligé de nous apprendre, si, par *Coræ Vicus*, dont il est fait mention dans les Descriptions du diocèse d'Auxerre, faites par les évêques Aunaire et Tétrice, il ne faut pas entendre le même lieu que dans les actes on appela depuis *Coræ Vennum*.

Mais j'espère qu'un peu d'attention sur la méthode avec laquelle saint Aunaire procède dans sa Description, lui fera reconnoître que *Coræ Vicus* devoit être à la place même où l'on voit Crevan, ou à l'embouchure de la *Cure* dans l'Yonne. Que M. Danville jette la vue sur la carte du diocèse d'Auxerre, il verra que ce prélat indiqua chaque jour du mois aux principaux lieux, allant de suite. D'abord Eppoigny au nord d'Auxerre, et Venousse à l'orient d'été, ces deux paroisses, comme chef-lieu chacune de leur canton; puis, passant à ce qui étoit à l'orient d'hiver, il nomme Goix et Naintry ou Nitry. Ce dernier village étoit chef-lieu pour tout ce qui étoit du diocèse d'Auxerre, entre les limites du diocèse d'Autun et de Langres, et la rivière de Cure. Le jour suivant, qui étoit le quatrième du mois, est destiné pour *Coræ Vicus cum clero et populo*. Le cinquième jour, c'étoit Bazerne et Accolay. Le sixième jour, Merry-sur-Yonne, pour tout ce qui étoit aux environs, tant sur l'Yonne que sur la Cure. Que peut-on reconnoître sur la carte entre Goix et Bazerne, sinon Irancy et Crevan? M. Danville ne dira pas que *Coræ Vicus* est Irancy; il faut donc qu'il avoue que c'est Crevan; d'ailleurs, pourquoi cette addition *cum clero et populo à Coræ Vicus* seulement, sinon parce que c'étoit un lieu considérable par son clergé et par son peuple, auquel, pour cette raison il ne donne pas d'adjoint, d'autant plus que les deux lieux plus prochains et presque contigus étoient marqués pour le lendemain?

A ces marques, on ne peut s'empêcher de reconnoître l'église de Crevan, qui pouvoit dès lors être distinguée comme étant l'une des meilleures terres de la cathédrale d'Auxerre, ainsi qu'elle l'est encore.

Je vois outre cela une difficulté dans le système de M. Danville, c'est que, selon son sentiment, il faudra dire qu'il y avoit sur la rivière de *Cure*, deux villages également appelés Cure, à quatre lieues l'un de l'autre, l'un à deux lieues au dessus de Vézelay, et l'autre à deux lieues au dessous. Or, il est bien difficile de se persuader qu'il y ait eu deux villages de même nom si proche l'un de l'autre. Comme donc le *Cora*, qui est au dessus de Vézelay et dans le diocèse d'Autun, s'appeloit simplement *Cure*, ainsi qu'il s'appelle encore aujourd'hui, il faut convenir que celui qui étoit dans le diocèse d'Auxerre devoit avoir parmi le peuple un nom un peu différent, c'est ce qui faisoit qu'on disoit en latin, non pas *Cora* simplement, mais *Coræ Vicus*, ce qui se rendoit en langage vulgaire par *Corvic* ou *Crevic*, et plus communément *Crevan*. A l'égard du simple nom de Cure ou Cora, comme il ne pouvoit avoir été donné par ceux d'Auxerre, capitale du pays, que pour de bonnes raisons, il étoit naturel qu'il fût attribué au premier de tous les lieux qu'on trouvoit situés sur la rivière de Cure en venant d'Auxerre, et je ne vois pas pourquoi il auroit été donné à Arcy plutôt qu'à tout autre village situé sur la même rivière. *Coræ Vicus* étoit donc ce est Crevan, et jouissoit de son nom primitif parmi les géographes, mais le peuple préféra, dès le IXe siècle, le nom de Crevan, plus aisé à prononcer que celui de Crevic, et ce nom étoit fondé sur ce que la pêche, plus abondante à l'embouchure de la Cure, avoit rendu ce lieu plus fréquenté, ou plutôt (comme je me souviens de vous l'avoir ouï dire) de ce que les écluses qu'on y construisit pour soutenir les eaux de la Cure, s'appe- *Venna* ou *Vennum* dans le moyen-âge. *Caroli venna* sur la Seine, proche Bougeval, qu'on a appelé *Charlevanne* jusqu'au dernier siècle, est un exemple de l'emploi de ce terme, dans le sens d'écluses, de gord et de pêcherie, car l'un est une suite de l'autre.

M. Danville croit m'embarrasser sur l'étymologie que je donne à *Crevan*, en disant qu'il y a en France plusieurs lieux de

ce nom, et qu'il n'y a pas d'apparence que l'étymologie *Coræ renna*, puisse leur convenir; j'avoue avec lui que cela ne se peut, mais est-ce une nécessité, que tous les mots qui se prononcent à peu près de même en françois, et que l'usage fait écrire aussi de la même manière, ayent la même étymologie? Parce que *Bellus Mons* est toujours rendu aujourd'hui par *Beaumont*, ne pourrai-je pas trouver des lieux dits *Beaumont* en françois, qui aient une autre étymologie? Que doit-on dire, par exemple, d'une plaine sans la moindre élévation, qui est cependant appelée Beaumont? Il est impossible que l'étymologie commune de *Bellus Mons* lui convienne. En ôtant seulement deux lettres, on aura l'étymologie, sans changer la prononciation. Ainsi en écrivant *Baumont*, qui est dérivé de Baume ou Balme, on se conformera à l'état des choses, parce que *Balme* signifie un pays de rochers, et, qu'en effet, il y a des rochers, ou de la rocaille dans certaines plaines connues sous le nom de *Beaumont*. Ce que je viens de rendre sensible par cet exemple, doit se trouver également dans le nom de *Crevan*, et quand tous les villages de ce nom, qui sont répandus dans le royaume, s'écriroient en françois d'une manière uniforme (ce que je ne puis pas accorder) il ne s'ensuivroit pas que leur étymologie provînt des mêmes racines.

Au reste, si j'ai trouvé des fautes dans la carte de Bourgogne, publiée par M. Delisle, celle que M. Danville vient de donner dans son livre n'en paroît pas non plus exempte dans ce qu'elle contient du voisinage d'Auxerre. Il place *Irancy* aussi mal que l'a placé M. Delisle, par rapport au chemin d'Auxerre à Châlons-sur-Saône. Le village ou hameau imaginaire de *Survoye*, proche Auxerre, lui a fait transporter la route romaine d'Avallon à Auxerre, dans ce lieu où elle n'est pas, et il s'est fort soigneusement abstenu de la marquer à l'endroit où réellement elle existe, et où elle est très visible, parce qu'elle tombe directement au ruisseau de *Vallan*, dans la prairie de l'ancien *Autric*, qu'il ne veut pas reconnoître.

De plus, il paroît qu'il a ignoré que le chemin qui passe proche Irancy, venant de Crevan à Auxerre, n'est pas le même que celui qui de Noyers vient à la même ville d'Auxerre. L'un part de Châlons, et l'autre de Dijon; il est vrai qu'il y a quel-

ques maisons appelées *la Broce* à une lieue d'Auxerre, o
le chemin de Dijon : c'est apparemment là le *Survoye*
carte représente; mais entre Irancy et Auxerre, qui
route de Châlons, il ne se trouve que Goix, faubourg d
Bry, et Saint-Bry même. M. Danville peut s'informer
turiers, s'il n'est pas vrai que venant de Saint-Bry à A
on ne passe dans aucun village. Je puis parler très affi
ment de ces routes, parce qu'elles me sont fort connu
roit quelquefois bon que les géographes sortissent de l
binets, et qu'ils fissent des descentes sur les lieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, le 15 janvier 1742.

LETTRE DE M. DANVILLE, GÉOGRAPHE DU ROI, A M. DE LA ROQUE, AU SUJET D'UN LIEU NOMMÉ CHORA (1).

Vous avez inséré, Monsieur, dans le Mercure du mois d'avril ne lettre de M. l'abbé Le Beuf, sur le lieu de *Chora*, dont j'ai arlé par occasion dans les *Eclaircissemens géographique sur ancienne Gaule*. Vous voudrez bien que la réponse que je fais cette lettre paroisse aussi par la voie de votre journal.

Je croyois avoir pris tous les ménagemens possibles pour ne oint blesser la délicatesse de M. l'abbé Le Beuf; j'avois même exosé, et dans la préface, et dans le corps de mon ouvrage, les motifs qui m'ont obligé d'écrire contre sa Dissertation sur le *Genabum;* cependant ces motifs ne l'ont point touché, et il me regarde comme un agresseur qui l'*attaque le premier*. On peut juger par la lecture de l'ouvrage, si je prends avec lui le ton d'un homme qui cherche à attaquer : on y trouvera, au contraire, beaucoup l'égards pour un auteur qui, sur des suppositions, dérange avec ssurance une partie considérable de la géographie de l'ancienne aule, transporte à sa volonté les limites d'anciennes cités ou uples, obscurcit les marches de César dans un des plus beaux orceaux de ses Commentaires.

La position du *Genabum* est l'objet qui m'a déterminé à écrire. Je réclame en faveur du sentiment de MM. de Valois et Lanot, qui avoient fixé le *Genabum* à Orléans, et si je fais voir en mes modérés que cette position est incontestable, étant fon- sur le témoignage des anciens écrivains latins et grecs qui parlé de ce lieu, sur le texte et sur les marches de César, les anciens itinéraires, et prouvée par les vestiges des voies maines qui subsistent encore de nos jours; M. Le Beuf s'iagine que j'écris à dessein de l'attaquer, lui à qui *il n'est jamais arrivé de contredire aucune carte, ni aucun autre de mes ouvrages*.

Je serai toujours fort obligé à M. Le Beuf, quand il voudra me aire connoître des fautes dont je me reconnois très capable; il

(1) *Mercure* d'août, 1742, page 1703.

« et *avant que la domination romaine eût succé*
auroit pu remarquer ce que j'en dis, Eclairc
« *général*, le gouvernement ecclésiastique en l
« sur le gouvernement civil, tel qu'il étoit lo
« ment du christianisme dans les provinces
« sorte que les *anciens* diocèses répondent a
« anciens peuples. Et p. 171. » L'étendue de
« répond *presque toujours* au territoire des a
Il auroit pu voir, p. 172, que je dis expressém
« *cas d'exception* à cette proposition générale.

1° Je ne parle que des *anciens diocèses;* M.
parler des diocèses tels qu'ils sont aujourd'hui
général, presque toujours, et cependant avec *q*
les anciens diocèses répondent aux anciens t
Beuf veut que je le soutienne *perpétuellement;*
anciens diocèses répondent aux territoires de
étoient partagés *lors de l'établissement du cl*
les Gaules (c'est-à-dire au n° et même au n
provinces septentrionales), M. Le Beuf me fa
ritoires comme ils étoient du temps des Gaul
la domination romaine eût succédé à la leur.

Cette dernière imputation est d'autant plus
avoir rapporté, p. 234, les *Fines*, Fins, qui s
confins de Chartres, d'Orléans, de Sens et d'Au
ainsi « ce qui démontre que les limites de ces

er de *Concriez*, diocèse d'Orléans, lequel *Fins* m'a été
par la carte manuscrite de Blois. D'où il résulte que le
e de Chartres (dont celui de Blois a été distrait) et le dio-
d'Orléans étoient séparés sous l'empire romain, quoique
mps de César ces deux villes fussent comprises dans le ter-
des *Carnutes*.

reviens à la lettre de M. Le Beuf. *Il laisse à d'autres le
d'examiner mon Traité préliminaire sur les mesures des
ns* : il réserve pour *quelques notes* ce qu'il doit donner
e sur le *Vellaunodunum*, et sur le *Genabum*, il ne paroît
é pour le présent que du *Chora ;* la position de ce lieu,
ne moins considérable en lui-même, intéresse le géogra-
historien. J'avois dit modestement (Eclairciss., p. 364)
e souffre quelque difficulté ; il s'écrie : *Je ne me serois
u. attendu qu'un géographe exact eût attaqué la position
e lui ai donnée*. Voyons donc si j'ai violé l'exactitude
aphique : je rassemble sous un point de vue les preu-
le l'opinion de M. Le Beuf, et les difficultés que j'y op-

mien Marcellin parle du lieu *Chora*. Il se trouve men-
é dans la Notice des provinces de l'empire. Les statuts de
Annaire, évêque d'Auxerre au VIe siècle, font mention
horæ Vicus. Jonas, auteur du VIIe, dans la vie de saint Co-
m, le dénomme *Chora*. Le moine Aimoin, vers la fin du
nomme aussi le bourg ou village *Cora*. Le *Chora*, suivant
ien, étoit sur la grande voie romaine, entre Autun et
rre ; Jonas le place entre Avalon et Auxerre ; saint Au-
et Aimoin le fixent dans le diocèse d'Auxerre. Ainsi, en
nblant toutes ces désignations, le *Chora* étoit situé dans
cèse d'Auxerre, sur la voie romaine, aux environs de la
re de *Chora* (la Cure). C'est donc dans cet espace, qui est
iron trois lieues communes de France, qu'il faut chercher
u *Chora*.

Le Beuf ayant découvert dans l'histoire de Gui, évêque
terre, qu'il y est fait mention de *pêcheurs* sur la terre de
m (cela n'est pas étonnant en un lieu situé sur deux ri-
s), il en infère que Crévan est l'ancien *Chora*, parce que,
il y aura eu une *pêcherie, on construisit sur la Cure* des

Cora simplement (cependant Jonas disoit
quem Choram vocant, et Aimoin, à la fin d
qui Cora nuncupatur), mais *Coræ vicus*,
langage vulgaire par *Corvic* ou *Crévic* (
« nom primitif usité parmi les géograpl
des sciences en France depuis Charlemagr
Recueil, tome II, p. 90, « a observé que
« barrassoient de savoir quels étoient les
« habitoient la terre. » Les géographes q
Corvic ou du *Crévic*, étoient apparemmen
(mais le peuple préféra « dès le IXe siè
« plus aisé à prononcer que celui de *Crevi*
ple ne prononçoit-il pas de *Coræ venna*
prononcé Charle-vanne de *Caroli-venna*
langage vulgaire n'a pas limé le latin d'un

Telle est la gradation des suppositions
pour établir le *Chora* à Crévan. On ne p
sérieusement de les réfuter ; car M. Le B
qu'il n'y a point de pêcheurs sans vanne
appris que ceux de Crévan avoient une va
quels actes a-t-il lu *Coræ vennum?* Et
vrai, s'ensuivroit-il que Crévan étoit le *C*
qui auroit été remplacé par *Coræ venn*

ècle, est encore nommé par Aimoin simplement *Cora*. *Le lan-vulgaire auroit-il limé le latin* jusqu'à la cour de Charles-le-Ile? Et l'évêque Hérifrid, qui demandoit au roi la restitu-d'une terre considérable, qui, suivant M. Le Beuf, se nom-encore *Coræ vicus*, sous Charles Martel, et avoit été vée à l'église d'Auxerre par ce prince, auroit-il demandé, sa supplique, la restitution de *Villa Crevennum, etc.*, sans e explication? L'importance de l'objet, le risque de n'être t entendu, demandoient l'expression des deux noms, de l'an-temps au temps de l'usurpation, et du moderne au temps requête. L'évêque n'en fait aucune mention; il parle seu-nt de *Villa Crevennum, eidem matri ecclesiæ olim abstracta.* infère que le nom de *Crevennum étoit déjà établi au com-cement du* VIIIe *siècle;* et il est assez singulier que M. Le dise dans sa lettre : « Si Crevan étoit un lieu considérable . IXe siècle, pourquoi n'auroit-il pas été connu au VIe, et ême au VIIIe? C'est ce que M. Danville sera obligé de nous prendre. » Je fais plus qu'il ne demande; je dis (*Eclairc.*, 57) que Crévan est *un nom ancien et celtique, suivant l'ap-nce;* je cite (*ibid.*) plusieurs lieux en France, nommés Cré-dont le nom ne peut dériver de *Choræ venna*, et dont il ifficile de savoir l'origine de la signification.

ı position de *Chora*, à Crévan, étant toute gratuite et pu-ent arbitraire, je recherchai sur les cartes de ces cantons ı'y avoit pas quelque position sur la Voie romaine qui fût enable. Je trouvai, dans la carte de Bourgogne de M. De-, un lieu, vis-à-vis d'Arci, nommé Querre, dont l'analo-ne diffère point du *Chora*; mais cette position, étant omise la carte du diocèse d'Auxerre de M. Sanson, je fis faire nformations sur les lieux, et on me répondit qu'on ne con-oit plus de Querre aux environs d'Arci, comme j'ai eu l'at-on d'en avertir (*Eclairc.*, p. 368). Cependant j'observe que Delisle ne l'aura pas imaginé, et M. Le Beuf aura de la peine rsuader que le graveur, au lieu d'écrire *Arci-sur-Cure* en seule position, en ait fait deux avec des caractères distinç-qu'il ait écrit *Querre* au lieu de *Cure*, et que M. Delisle t pas l'auteur de cet arrangement. Le graveur aura-t-il fait ême faute dans la carte de Champagne, du même auteur,

où Querre et Arci sont deux positions distinctes? Au reste, je ne persiste pas à dire, comme prétend M. Le Beuf, que le *Querre a dû exister;* je dis seulement que le *Chora devoit être sur la voie romaine et sur la Cure, au dessus de Crevan;* et que toutes ces *convenances* se rencontrent dans l'emplacement que M. Delisle a donné au Querre, et *vers le lieu* où M. Delisle a placé le Querre. Et j'établis cette position sur la route donnée par le moine Aimoin, qui fait passer les reliques des saints George et Aurèle, de *Cora* à Bazerne, et de Bazerne à Auxerre. Elles venoient du canton de Beaune, en Bourgogne, d'où il résulte que *Cora* étoit plus éloigné d'Auxerre que Bazerne, et, à plus forte raison, que Crévan, puisque, suivant M. Le Beuf, les reliques passèrent de Bazerne à Crévan, de là à Iranci et à Auxerre; et il n'avoit pu placer le *Cora* d'Aimoin à Crévan, qu'en renversant l'ordre de la route, *translationis ordinem*, comme on peut le voir, *Eclairc.*, p. 370. Ce n'est donc point sur une des fautes de M. Delisle, qui, peut-être, n'en fait ici aucune, c'est encore moins sur un amas de suppositions arbitraires que je place le *Cora* au dessus de Crévan.

Quoique les religieux qui portaient les reliques allassent de *connoissances en connoissances;* comme Aimoin ne fait mention d'aucune de ces *connoissances* entre le pays *Beaunois* et *Cora*, on peut croire qu'ils suivirent la grande voie depuis Saulieu jusqu'à *Chora*, qui étoit sur la même voie. J'ai appris qu'il y a un lieu nommé Querri, sur la Cure, à un quart de lieue au dessus de Vermanton; M. Le Beuf, qui est *sorti souvent de son cabinet*, et qui a *fait souvent des descentes sur les lieux*, peut nous instruire si ce lieu existe, s'il est sur la grande voie de Châlons-sur-Saône à Auxerre; on pourra, sur le rapport des noms, y placer le *Chora;* cette position s'accordera avec ce que les anciens disent du *Chora*, et avec ce que j'ai avancé dans les Éclaircissemens, que *Chora* est au dessus de Crévan vers Arci.

Je ne relève point quelques difficultés de M. Le Beuf sur la position du *Chora* aux environs d'Arci : que Saint-Colomban n'auroit fait en un jour que quatre lieues de chemin au lieu de six; je ne sais point quelle diligence faisoit le vénérable abbé dans ses voyages.

Qu'il y auroit eu sur la Cure deux villages également appelés

à quatre lieues l'un de l'autre ; il citera, quand il voudra, ux de même nom encore moins éloignés, par exemple, -le-Sec et Merri-sur-Yonne, dans le pays dont il s'agit.

Saint-Aunaire, dans sa description, marquant pour le pre- our du mois Epoigni, pour le 2e Venousse, pour le 3e Goix ntri ou Nitri, pour le 4e *Coræ vicus cum clero et populo*, e 5e Bazerne et Accolai, pour le 6e Merri-sur-Yonne, le *vicus* entre Goix et Bazerne ne peut-être que Crévan. induction peut-on tirer de cette description, dans la- Saint-Aunaire passe de Venousse à Goix, éloigné de quatre , et à Nitri qui est à six lieues de Venousse ? De plus, Saint- re ayant suivi les confins du diocèse à Venousse, près de gny, à Nitri du côté de Noyers, pourquoi *Coræ vicus*, en nt le même ordre, ne seroit-il pas aux environs d'Arci, près onfins du diocèse d'Autun ?

remercie M. Le Beuf de la correction qu'il fait à la carte e dans les Eclaircissements, en disant que la grande voie r la droite, et non à la gauche d'Iranci. Je n'ai pas com- e qu'il dit du chemin de Noyers à Auxerre, et il semble n'en est question ni dans la Dissertation ni dans la carte. *voie* près d'Auxerre est un hameau inconnu, c'est une de la carte de M. Delisle : mais Mangi, ou plutôt Nangi- *voie* ne pourroit-il pas donner quelque réalité au *Sur-voie?* eux lieux sont voisins, la dénomination de *sous-voie* n'est ntredite ni corrigée par M. Le Beuf, lors même qu'il cor- e nom de Mangi. *Sur-voie* et *sous-voie* sont relatifs. M. Le era bien de donner en détail la suite de la voie romaine llon à Auxerre, qui, selon lui, *tombe directement au ruis- de Vallan, dans la prairie de l'ancien Autric* : mais il doit ver que la dénomination de *sous-voie*, donnée à Nangi à du passage de la voie romaine sur la droite de l'Yonne, ne et pas de transporter cette même voie à la gauche de me, sur le ruisseau de Vallan.

Le Beuf peut écrire autant qu'il lui plaira sur *Chora*, il peut persister à dire que *Coræ-vennum* a remplacé *Corvic* ou c, je ne le fatiguerai pas par une nouvelle réponse. Je verrai plaisir les *Notes* qu'il promet sur le *Genabum*, qui est le pre- et le principal objet de ma Dissertation. J'ai l'honneur, etc.

ris, ce 28 mai 1742.

guer le public par des redites. Je n'en do
que ce qui vient de paroître là-dessus n'aj
qui est dans son livre, et que ce n'est qu
mêmes preuves.

Si les écrivains qu'il combat sont suje
tions, comment prétend-il être exempt de
dans l'art de la critique, lui, dont les rai
que les divisions des peuples, qui avoient
furent les mêmes chez les Romains, qua
les maîtres des Gaules? Car s'il ne suppo
contestable, à quoi lui sert d'alléguer si
tées chez les Romains, habitans des Gau
Genabum des commentaires de César n'é
du lieu où est situé la ville de *Gien?* Pour
de M. Danville ne supposassent pas cela, il
vains, ou les autres monumens du tem
preuve que les différentes divisions de
primitivement réglées chez les anciens
plan et un partage que les Romains n'o
adopter à la lettre.

Si je me ressouviens bien encore de qu
que, sa majeure doit être ainsi conçue : «
« férens peuples Gaulois ne devoit pas êt

ositions il conclut affirmativement sur l'étendue du terri-
de chacun des anciens peuples gaulois, par l'effet d'un
nnement qu'il croit bon, mais qui ne vaut rien, parce que
ajeure est fausse. Ainsi j'ai eu raison de dire qu'il lui res-
ı prouver que l'étendue des peuples gaulois étoit bornée à
roit où il en fixe les limites.

a reste, pour que le zèle de M. Danville fût bien placé, et
fût bien fondé, selon les règles, à faire comprendre, comme
prétend, que j'ai eu tort de m'éloigner du sentiment de
ancelot sur la position de *Genabum*, il faudroit qu'il fût
tant par quelque endroit que ce n'est que depuis M. Lan-
que j'ai composé mon écrit. Or la vérité est que j'avois
é ce petit ouvrage avant que M. Lancelot eût pensé à com-
le sien; c'est même de quoi j'ai averti le public par une
qui est à la première page. Que M. Danville cesse donc de
oser le contraire, et de dire que je combats M. Lancelot,
que je ne pouvois pas combattre une dissertation qui n'exis-
pas, et que la mienne est antérieure à celle de M. Lance-
ce qui est si véritable que dans la sienne il fait mention
entimens qu'il avoit trouvés dans celle de ma composition,
je lui avois prêtée. Si je n'ai publié cet opuscule qu'en
, c'est que ce ne fut que dans ce temps-là que je me rendis
conseils que me donnèrent quelques amis de ne point l'en-
ir dans l'oubli, disant que quoique tout ne fût pas égale
fort, il y avoit néanmoins des endroits qui pouvoient
er lieu à quelque découverte. M. Danville, sans regarder
te de cet écrit, a saisi l'occasion de sa publication pour
er l'alarme; et pendant que les savans d'Orléans sont fort
uilles, parce qu'ils connoissent ma bonne foi, et qu'ils font
tion à l'époque des deux écrits, il s'est empressé de remet-
ous les yeux du public les raisonnemens de celui dont l'ou-
e est le dernier en date, je veux dire de M. Lancelot,

Pégard de l'autorité de M. de Valois, qu'il fait beaucoup
r, après M. Lancelot, je dis que quoiqu'elle soit d'un grand
s, je m'aperçois de plus en plus, qu'il ne faut pas toujours
sur ce qu'il a soutenu; et je suis persuadé que M. Danville
ssez éclairé pour penser de même.

Danville donne en abrégé dans sa lettre, tout ce qu'il a

dit dans son livre sur *Chora*. Pour moi, je me dispenserai de répéter ce que j'ai dit, et je le laisserai écrire tant qu'il voudra, que c'est agir en homme exact, que de se fier sur une carte aussi pleine de fautes que l'est celle de M. Delisle, en ce qui regarde le voisinage d'Auxerre.

Ce que j'ai appris de plus, depuis que mon écrit est imprimé dans le Mercure, consiste en ce que M. Henry, curé d'Arcy, qui étoit dernièrement à Paris, m'a assuré, savoir, que les plus anciens de sa paroisse n'ont aucune idée qu'il y ait eu à Arcy ou dans les environs, ni dans le territoire de ses voisins, aucun lieu nommé *Querre*, et qu'il n'a pu en retrouver lui-même, quoiqu'il en ait fait la recherche expressément. Les cinq seigneuries de sa paroisse, sont Arcy, qui est le nom général; Digogne, seigneurie où est situé le clocher; Chastenay, où sont les fameuses grottes; Beugnon, situé à droite de la rivière; le bois d'Arcy, où il y a un prieuré, et enfin quatre maisons dans un lieu dit la Sauvain, où lac Sauvain. M. Danville peut-il dire qu'aucun de ces noms conserve radicalement celui de *Cora?* Quoique j'eusse vu autrefois par moi-même tous ces lieux, j'ai été bien aise de me les faire remettre dans la mémoire par des personnes qui les ont examinés encore avec plus de soin que moi. Il en est de même du *Querry*, sur lequel il se rejette, et qu'il dit être situé proche Vermenton.

Cette petite ville renferme plusieurs seigneuries qui ne me sont pas inconnues, non plus que celles de son voisinage, que j'ai aussi autrefois visité; mais aucune n'a de nom qui ressemble à *Querry*. Et quand même on y en auroit trouvé un, ce nom ne pourroit venir de *Cora*, puisque la terminaison suppose un mot latin finissant par *iacus* ou *iacum*. Dans tout le diocèse d'Auxerre nous n'avons de noms approchant de celui de *Cora*, après Crévan, que Curly, hameau proche Auxerre, sur la route de Troyes, et *Cocurs*, hameau proche la ville de Varzy : or ni l'un ni l'autre de ces lieux ne peuvent convenir au système de M. Danville.

L'exemple qu'il donne pour prouver que deux villages situés sur la rivière de Cure, à quatre lieues l'un de l'autre, ont pu être également appelés *Cure* tout simplement, me paroît peu concluant. A la vérité, il y a deux Merry dans le diocèse d'Auxerre, éloignés seulement de trois ou quatre lieues, mais

ı on ne les appelle pas simplement Merry : ils sont distin-
par des surnoms, et ces surnoms sont ceux-là même que
Danville allègue. Il faut qu'il avoue qu'il s'est trompé là-
ıns.

ıisqu'il est vraisemblable, selon M. Danville, que Crevan
ı nom celtique, il s'ensuit que c'est un lieu ancien. S'il est
ıcien, pourquoi ne seroit-il pas nommé dans la Description
ocèse d'Auxerre, faite par l'évêque saint Aunaire au VIe siè-
Et pourquoi transporter le nom de *Coræ vicus* à un lieu de
temps inconnu, et qui n'est que l'effet de la faute d'un gra-
, pendant que ce même nom est si visiblement applicable
lieu où la décharge de la rivière de Cure dans celle d'Yonne
ite la pêche, et a fait construire des vannes à cet usage et
lui des moulins? car il est bon que je dise aussi en passant
les moulins de cette petite ville ne sont point situés sur
ne, et n'y ont jamais été situés, mais sur la Cure. Donc,
me la pêche et les moulins ont toujours été regardés relati-
ent l'un à l'autre, et que dans la basse latinité *Venna* et
atoria étoient assez synonymes, il n'est pas étonnant que
lant que les gens d'église appeloient ce lieu à leur façon
vicus, les négocians aient commencé à l'appeler confor-
ent à leur commerce, *Coræ venna*, ou *Coræ benna*, d'où
contraction la suite du temps aura fait *Crevenna*, que les
aires auront enfin mis au neutre, *Crevennum*, conformême-
t au style le plus ordinaire des noms de lieu; appellation
aura enfin prévalu, et que les ecclésiastiques ont adoptée,
ant là l'ancien nom *Coræ vicus*.

eut-être M. Danville, qui sait multiplier les objections dans
choses simples, demandera-t-il qu'on lui fixe par quelques
umens l'année ou le temps de ces changemens de nom.
cette demande supposeroit que, dans l'antiquité, on écri-
tout, et que de ces volumes immenses d'histoires ou de
tes, aucun n'a péri dans les guerres des Sarrasins et des
mands; ou que les quatre ou cinq incendies arrivés à la ca-
rale d'Auxerre, ont épargné les monumens dans lesquels
uroit pu trouver ces sortes de circonstances. Au reste, quelle
essité y a-t-il de produire des titres des six ou sept premiers
es de Jésus-Christ pour prouver que la pêche étoit singuliè-

rement pratiquée dans un lieu où les historiens font mention qu'on l'exerçoit au xe siècle? Ne suffit-il pas, pour insinuer un fait de cette nature, d'être sûr que la même rivière, qui favorisoit considérablement la pêche, y a toujours passé, et s'y est toujours jetée dans une autre?

Que M. Danville convienne ou ne convienne pas, que *Cravan* est un de ces lieux dont le nom a été différemment modifié, il n'en sera pas moins vrai de le dire. Nous en avons encore un exemple tout récent, puisque le grand nombre paroît aujourd'hui prononcer *Cravan*, que quelques uns même écrivent *Cravant*. Le changement d'une voyelle dans le mot, et l'addition d'une consonne à la fin, ne manquera pas de faire naître de nouvelles conjectures dans l'esprit des étymologistes des siècles à venir, surtout lorsque quelques uns l'auront latinisé en *Cravantus* ou *Cravantium*. S'en défendra alors qui pourra. J'ai dit tout ce qui me paroissoit le plus probable sur l'étymologie de ce lieu.

Après la supposition d'un prétendu *Querre* aux environs d'Arcy-sur-Cure, M. Danville me paroît finir sa lettre par une autre supposition; c'est que toutes les fois que le mot de *voie* ou de *chemin* se trouvera joint à un nom de lieu, il s'en suivra que ce lieu est situé sur un passage où l'on doit supposer une voie romaine. Je doute que les savans regardent cette proposition comme vraie et exacte. Selon le géographe des principes duquel elle résulte, je dois observer « que la dénomination de « *sous voie*, donnée à Nangy (proche Auxerre), à cause du pas« sage de la voie romaine sur la droite de l'Yonne, ne permet « pas de transporter cette même voie à la gauche de l'Yonne, « sur le ruisseau de Vallan. » Ce sont ses paroles; s'il veut se donner la peine d'aller jusqu'à Auxerre, il verra que la véritable voie romaine qui vient d'Avallon à cette ville, et qui y aboutit au dessus du faubourg méridional, n'est pas de mon invention, mais qu'elle est réellement et de fait à la gauche de l'Yonne. Il ne faut que des yeux pour s'en convaincre. Elle est encore en assez bon état durant l'espace d'une lieue ou environ, à la réserve de quelques diminutions, que des vignerons y font de temps en temps, enlevant le gazon pour faire dans leurs vignes, ce qu'ils appellent *des têtes*, et quelques laboureurs, en

abaissant le même gazon, pour engraisser et agrandir leurs champs. Au contraire, de l'autre côté de l'Yonne, il n'y a nul vestige de voie romaine, ni sur la route de Saint-Bry, ni sur celle de Noyers, proche laquelle est le petit hameau de Nangy. Ce sont des chemins ordinaires des carrosses publics, mais non des voies romaines (1).

Ainsi, Monsieur, je puis fort bien finir à mon tour du même ton dont M. Danville a débuté, et dire, que c'est sur des suppositions qu'il dérange avec assurance une partie considérable de la topographie du voisinage d'Auxerre, qu'il transporte à sa volonté la voie romaine d'un côté de la rivière à l'autre, et qu'il confond par là la marche des anciens Romains aux approches de la même ville.

Je suis, etc.

(1) Voyez sur cette voie les *Mémoires géographiques* sur quelques antiquités de la Gaule, par Pasumot. Paris, Ganeau, 1765, pag. 87. Suivant Pasumot, cette voie seroit mal indiquée dans la carte du diocèse d'Auxerre, de Sanson, corrigée par Le Beuf, comme aussi dans la carte de l'ancienne Gaule, du *Recueil des historiens de France*, et dans celle de la *Notice des Gaules*, de d'Anville. Pasumot annonce avoir parcouru cette voie d'un bout à l'autre et en donne une carte faite avec beaucoup de soin. (Cette carte et les autres qui sont dans le même volume ont été, d'après un article du *Journal de Verdun*, mai 1765, p. 360, faites aux frais d'un savant illustre qu'on ne nomme pas, mais que je crois le comte de Caylus.) Il la place du reste aussi sur la rive gauche de l'Yonne.

Le même recueil contient une dissertation sur *Chora* qui, suivant l'auteur, auroit été placée sur un plateau au sud-ouest de Saint-Moré, qu'on appeloit de son temps, dans le pays, *Ville-Auxerre*. On auroit, suivant lui, fait de Vicus Coræ, *Vic à Cœure* ou *Ville à Cœure*, et de là *Ville Aucœure* et *Ville Auceurre*. La position de ce plateau, sur lequel on voyoit de son temps des restes de tours et de murailles, convient bien à ce qu'Aimoin a dit de *Coræ vicus*. — Cl. G.

LE TIGRE,

Catalogue des livres de M. CROZET, page dernière.

Il parut sous le règne de François II, c'est-à-dire entre le 10 juillet 1559 et le 5 décembre 1560, un écrit satirique d'une grande véhémence, intitulé Le Tigre, selon Regnier de la Planche et Brantôme, intitulé Au Tigre, selon de Thou (cui TIGRIDI *titulus præfixus erat*), et qu'une proscription rigoureuse entre toutes celles que les livres ont subies, sembloit avoir entièrement anéanti. Cet écrit, cité par les historiens, étoit resté inconnu aux bibliographes.

Il résultoit seulement du témoignage de de Thou, de Regnier de la Planche et de Brantôme :

1° Que cet ouvrage étoit fort court, *libellus*, dit le premier, un *liuret*, dit le second, une *inuectiue*, dit le troisième ;

2° Qu'il étoit écrit à l'imitation de la première Catilinaire ;

3° Qu'il y étoit question des amours incestueuses d'un grand personnage et d'une grande dame ;

4° Qu'il étoit imprimé et non manuscrit, puisque le libraire fut pendu.

Si l'on vouloit aller plus loin en conjectures, on pouvoit supposer, d'après Bayle, que ce pamphlet étoit sorti de la plume de François Hotman, le plus éloquent et le plus fougueux des écrivains politiques de son époque.

Et il y avoit deux inductions naturelles à tirer de celle-ci :

La première, c'est que cette espèce de Catilinaire étoit en prose, François Hotman n'ayant écrit de sa vie un seul vers ;

La seconde, c'est qu'elle avoit probablement été imprimée en Allemagne, où il est notoire que François Hotman a passé la fin de l'année 1559 et le commencement de l'année 1560.

La science bibliographique en étoit là sur cette question, il y a près de six ans, quand M. Techener découvrit, dans un recueil factice de pièces historiques dirigées contre le cardinal

de Lorraine, une petite pièce intitulée : *Epistre envoyée au Tigre de la France.*

Or, cette pièce étoit fort courte, puisqu'elle se renferme en sept feuillets seulement.

Elle étoit écrite à l'imitation de la première Catilinaire, dont elle copia presque littéralement le fameux exorde :

Elle contenoit en termes précis cette imputation odieuse d'adultère incestueux, qui nous a été conservée par Brantôme ;

Elle étoit selon toute apparence de la main d'Hotman, à qui Bayle l'attribue, ou, pour m'exprimer plus catégoriquement elle ne pouvoit être que de lui, car il n'y avoit pas deux personnes, en 1560, qui écrivissent comme Hotman ;

Enfin, elle étoit certainement imprimée par Jacques Estauge qui, vers l'an 1559, imprimoit tour à tour à Bâle, à Strasbourg, et peut-être à Besançon, lieux successifs de la résidence d'Hotman pendant le cours de la même année.

L'identité de ce petit écrit avec celui qu'ont signalé de Thou, Regnier de la Planche, Brantôme et Bayle, paroissoit donc chose démontrée, et je persiste irrévocablement dans cette opinion, quoique je n'aie aucun intérêt à la faire prévaloir. L'inappréciable pamphlet du *Tigre* ne m'appartient point. Ma petite Dissertation, en révélant ses titres historiques, le fit monter à un prix auquel je ne pouvois plus atteindre, et il fait partie aujourd'hui des brillantes richesses de notre savant bibliographe, M. Brunet. M. Brunet, comme on sait, n'est pas homme à se laisser tromper par de vaines conjectures, et un fait bibliographique dont il a reconnu l'authenticité peut passer pour assez bien établi dans la littérature.

M. Duplessis en a cependant jugé autrement, et je déclare qu'il m'en coûte beaucoup d'être d'un autre avis que cet aimable savant sur une question quelconque ; mais toute la condescendance que je dois à son caractère et à son esprit, ne sauroit me déterminer au sacrifice de mes convictions. Le public des amateurs, juge compétent et souverain en pareille matière, décidera si je devois m'avouer vaincu.

M. Duplessis a découvert dans la bibliothèque de notre cher et regrettable ami, M. Crozet, une pièce *en vers* intitulée *le*

Tigre, dans laquelle il veut reconnoître le libelle désigné par nos vieux historiens du XVIe siècle. La conjecture de M. Duplessis n'a rien qui me surprenne; elle est parfaitement naturelle de la part d'un lecteur à qui l'*Epistre au Tigre* n'est point connue, et je l'avois formée comme M. Duplessis, il y a près de trente ans, d'après une autre copie qui appartenoit à mon vieil ami Chardin. C'est que le petit poëme en question est, en effet, une invective écrite à l'imitation de la première Catilinaire, c'est qu'on y remarque le trait saillant qui caractérise le libelle original dans le récit de Brantôme, c'est que la conformité des deux écrits est continuelle et complète; ce sont les mêmes idées disposées dans le même ordre, ou, si l'on veut, c'est la même composition sous deux formes différentes. Il n'y a de plus dans le *Tigre* en vers, que le mètre avec ses languissantes circonlocutions et la rime avec ses chevilles; il n'y a de plus dans le *Tigre* en prose, que l'éloquence et le talent.

Voilà donc deux libelles ou deux *Tigres* pour un; mais ce rapport singulier, ce n'est pas le hasard qui l'a produit: il est de toute évidence qu'un de ces libelles a été calqué sur l'autre; M. Duplessis lui-même n'en doutera pas quand il voudra prendre la peine de les comparer. La difficulté, si elle existe, est donc de savoir lequel des deux est le modèle, lequel des deux est la copie. C'est une pure question de priorité : elle ne nous demandera pas de grands frais de critique.

Premièrement, le *Tigre* ou l'*Epistre au Tigre* étoit un ouvrage imprimé. Tous nos auteurs sont d'accord sur ce fait. Martin l'Hommet, qu'ils appellent l'imprimeur, et qui n'étoit, en effet, qu'un commissionnaire en librairie, *pauperculus librarius*, fut pendu pour en avoir distribué des exemplaires.

Le *Tigre* de M. Duplessis est manuscrit, et rien ne prouve qu'il ait jamais été imprimé. On pourrait même, d'après le silence des catalogues, affirmer hardiment le contraire.

Secondement, nos historiens parlent d'un livret, d'un libelle, d'une invective. Ils n'ajoutent pas que ce livret, ce libelle, cette invective soit en vers, et ils n'y auroient pas manqué. C'est, disent-ils, une imitation de la première Catilinaire, et il n'y a rien de plus vrai; mais la première Catilinaire étoit en prose, et si l'imitation du prosateur latin n'est pas en prose

françoise, elle prend un caractère particulier qu'il n'est pas naturel de passer sous silence. Cette omission serait sans exemple.

Troisièmement, on comprend sans peine qu'un rimeur oisif s'amuse à tourner en vers une pièce de belle prose qui flatte ses sentimens et ses passions. Cela se voit tous les jours. Mais est-il bien commun qu'un écrivain plein de talent et d'originalité, perde son temps et use son génie à traduire de mauvais vers en belle prose? Cela ne se voit jamais.

Quatrièmement, le libelle original a, bien certainement, paru en 1559, et c'est sous cette année qu'il est indiqué dans de Thou et dans Regnier de la Planche. Il ne peut avoir paru après 1560, année où mourut François II, qui est présenté comme vivant dans le premier paragraphe.

Or, le *Tigre* de M. Duplessis porte la date de 1561, et cette date, qui est également celle du manuscrit de Chardin dont j'ai parlé tout à l'heure, est nécessairement la date, ou du manuscrit original sur lequel toutes les copies ont été prises ou de l'édition originale qu'on a voulu reproduire. Eh bien, en 1561, le *Tigre* n'étoit plus poursuivi, François II étoit mort, et il y avoit plus d'un an que Martin l'Hommet étoit pendu. Le *Tigre* en vers étoit donc postérieur au *Tigre* dont il est question dans les écrivains qui nous servent d'autorité.

L'hypothèse de M. Duplessis ne pourroit offrir quelque vague apparence de vraisemblance qu'à de certaines conditions auxquelles le rare et curieux manuscrit de M. Crozet est bien loin de satisfaire. Il faudroit d'abord qu'il indiquât par sa forme ou par une note positive, ainsi que c'étoit l'usage, qu'il est copié sur l'imprimé, car le *Tigre* des historiens étoit imprimé. Il faudroit ensuite qu'il remontât par la date jusqu'à 1559, ou tout au moins jusqu'à 1560, car c'est en 1559 ou 1560 que Martin l'Hommet fut pendu, et on ne peut raisonnablement faire pendre Martin l'Hommet en 1559 ou 1560, pour un livre publié en 1561.

Cependant, je veux bien porter la concession aussi loin que cela se puisse faire, j'accorderai à M Duplessis que le manuscrit de la vente Crozet porte la date de 1559, je lui accorderai que ce manuscrit est le *fac-simile* d'un livre imprimé qui se

vendoit chez Martin l'Hommet et compagnie. Son opinion s'appuiera dès lors sur des titres bien préférables à ceux qu'il fait valoir aujourd'hui. Toutefois, le manuscrit que je suppose, que dis-je ? le livre même sur lequel ce manuscrit auroit été copié, ne changeroit rien à ma profonde et inaltérable conviction. Je dirois avec assurance : Martin l'Hommet a été pendu pour une mauvaise imitation de l'*Epistre envoyée au Tigre de la France*, et non pas pour l'original, qui est un livret en prose et en sept feuillets, imprimé avec les caractères de Jacques Estauge. Et je dirois cela, parce que l'*Epistre au Tigre* porte le sceau manifeste de la verve et du génie, parce que le *Tigre* en vers accuse d'une lieue la langueur embarrassée du copiste, et la maussaderie du paraphraste. Que M. Duplessis se procure le bonheur facile de lire les belles pages de François Hotman! Qu'il daigne seulement se rappeler ces phrases prises à peu près au hasard, et que je suis obligé de me reprendre à moi-même, à défaut de pouvoir choisir parmi les autres ; et qu'il dise si c'est là le style d'un plagiaire qui prend la peine de mettre en prose des vers assez méchans : « Tu fis tant par tes imposi« tures que sous l'amitié fardée d'un pape dissimulateur, ton « frère aîné fut fait chef de toute l'armée du roy. » — Ou bien : « Je connois ta jeunesse si envieillie en son obstination, et tes « mœurs si dépravées, que le récit de tes crimes ne te sau« roit émouvoir. » — C'est ainsi qu'écrivoit Montaigne en 1580, et Bossuet cent ans plus tard ; mais en 1560, il n'y avoit rien de ce goût dans toute la littérature françoise.

Je conclus qu'il faut rendre à Hotman ce qui appartient à Hotman. Un écrivain de sa portée, mérite bien quelques égards.

Nonobstant ces réflexions, le manuscrit de M. Crozet, reste un livre de prix. Ce n'est pas cela que j'ai prétendu contester.

CH. NODIER.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

III.

Alticchiero. — La comtesse de Rosemberg.

an *Huber*, de Genève, homme de génie et très aimable; que savant, ami et voisin de Voltaire, dont il découpoit le t avec une dextérité et une vérité toute artistique, demanda our au sénateur vénitien, *Angelo Quirini*, avec lequel il très lié, la description de sa belle maison de campagne, sur la Brenta, près de Padoue, et nommée *Alticchiero*. nateur, très occupé par sa haute position, et ne voulant doute pas mettre aux prises son amour-propre de propriéavec sa modestie d'homme bien élevé, chargea une dame ise, d'un mérite distingué et d'une tournure d'esprit très ate, de répondre à Huber, qu'elle connoissoit beaucoup, nt les épîtres instructives et aimables faisoient l'objet des doux entretiens de la résidence d'Alticchiero, où elle pastous les étés. Elle en écrivit donc la description en franlangue du beau monde de toutes les nations, et elle l'enà M. Huber, qui la trouva si intéressante qu'il l'a fit imer à Genève pour la distribuer à quelques amis.

tte impression, faite loin des yeux de l'auteur, est fautive lusieurs passages, et peu digne des élégans personnages y prêtèrent la main; aussi le comte de Beninca se gea-t-il bientôt d'ajouter des notes érudites à cette jolie re-n, de la faire orner de vingt-neuf planches, d'un plan é par *Ant. Sandi*, et d'un frontispice dû à *Giovanni de Pian*, il en fit une seconde édition fort soignée, tirée à un petit bre d'exemplaires non destinés au commerce, qu'il dédia

à mylord marquis de Lansdown, amateur distingué des arts et ami lui-même du sénateur Quirini.

Cette jolie édition, dont nous possédons un des rares exemplaires non rognés, porte le titre simple et sans prétention de: *Alticchiero, par madame J. W. C. D. R.* Padoue, 1787, gr. in-4 de 5 feuillets liminaires, 80 pages, plus 30 planches gravées, dont un plan. Les initiales du titre s'expliquent par ces mots : *Madame Justine Wynne, comtesse de Rosemberg.* On a de cette aimable anglaise deux autres ouvrages également rares, dont le premier seulement fait partie de ma collection : 1° *Pièces morales et sentimentales de madame J. W., c-t-sse de R.-s-g, écrites d'une campagne sur les rivages de la Brenta* (problablement de la résidence d'Alticchiero), *dans l'État vénitien.* Londres, Robson, 1785, pet. in-8 de XVI et 275 pages; imprimé en même temps en anglois, sans qu'aucune des deux versions soit la traduction de l'autre, la comtesse de Rosemberg écrivoit indifféremment dans les deux langues; 2° *Les Morlaques, par J. W. C. D. U. et R.* (Justine Wynne, comtesse des Ursins et Rosemberg). Modène, 1788, 2 tom. en 1 vol. in-4 (1). Ces deux raretés bibliographiques se trouvoient dans la belle et riche collection de M. Guilbert de Pixérécourt, qui ne possédoit pourtant pas le livre d'*Alticchiero*, , qu'on regarde comme plus rare encore, et qui n'a paru jusqu'ici dans aucun catalogue en renom.

Ce beau volume, digne de figurer sur les tablettes du monde aristocratique, nous fournit, dans ses préliminaires, l'année certaine de la mort de *Jean Huber*, que l'on ne connoissoit pas précisément jusqu'ici, en France au moins. La *Biographie*

(1) Cet ouvrage, sur les Morlaques, a été dédié par l'auteur *à Catherine II, impératrice de toutes les Russies*, avec cette épigraphe empruntée d'Horace : *Sublimi feriam sidera vertice.* 22 janvier 1788. Il paroît qu'il y en eut deux éditions : M. Ch. Nodier en décrit une en un seul vol. in-8, de 358 pages, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 18; qui étoit différente de celle désignée dans le catalogue de M. *G. de Pixérécourt*, n. 1345. Cet ouvrage piquant, qu'on a donné faussement au comte de Benincasa, ami particulier de l'aimable comtesse de Rosemberg, a été l'objet d'un compte-rendu très détaillé, écrit par l'abbé Cesarotti, pour le *Giornale encyclopedico di Vicenza*, et reproduit par l'*Esprit des journaux*. Juillet, 1790, p. 225-249.

universelle, dans l'article fourni par M. *de l'Aulnaye*, dit que ce philosophe aimable mourut vers 1790; nous pouvons maintenant assurer qu'il est décédé pendant l'impression de la seconde édition d'*Alticchiero*, c'est-à-dire vers le milieu de l'année 1787, puisque l'épître du comte Benincasa, au marquis de Lansdown, datée de Venise, *le* 15 *août* 1787, mentionne cet événement comme arrivé depuis peu de jours.

La description de la villa du sénateur Angelo Quirini sera non seulement agréable aux gens du monde, mais elle deviendra profitable aussi aux antiquaires et aux hommes d'érudition, à cause des belles reliques des temps anciens qui y sont décrites avec goût et savoir, tant par la jolie comtesse de Rosemberg que par le savant commentateur qu'elle s'est donné, le comte de Benincasa, son ami, que la *Biographie des contemporains* fait en même temps (peut-être fort gratuitement) son sigisbé.

IV.

Martyre d'Édmond Geninges.

La persécution religieuse qui eut lieu en Angleterre, sous le gouvernement passablement cruel de la reine Elisabeth, chassa de cette île une foule de zélés catholiques qui se réfugièrent en Belgique, et y fondèrent des monastères pour abriter leurs croyances et leur vie. Cette émigration donna naissance, dans les provinces des Pays-Bas, à plusieurs productions littéraires et historiques en langue anglaise, que l'on recherche aujourd'hui à juste titre comme des monumens irrécusables d'une époque devenue fameuse. Les villes de Saint-Omer et de Douai, où des congrégations angloises s'étoient établies, sont celles qui ont vu sortir de leurs presses le plus grand nombre d'ouvrages dans la langue originale des pieux émigrés. Parmi les plus curieux livres de ce genre, dont nous possédons un grand nombre, on signale justement aux amateurs celui intitulé : *The life and death of M. Edmund Geninges priest crowned with martyrdome at London, the* 10 *day of november, in the yeare* (sic) MDXCI. At

Saint-Omer's, by Charles Boscard, an 1614, pet. in-4 de 110 pages. Ce volume, devenu excessivement rare, contient un frontispice gravé en taille-douce, un portrait d'*Edmond Geninges*, et onze autres planches très curieuses dues à *Mathieu Baes*, graveur de Douai. Chaque planche se trouve en tête d'un chapitre.

Les Anglois recherchent beaucoup cet ouvrage, qui touche de si près à un règne célèbre de la monarchie bretonne. *Lowndes* l'indique comme ayant été payé, en 1824, jusqu'à 12 livres sterlings 5 schellings (312 fr. 50 c.), et en 1818, 16 livres 16 schellings (429 fr.). On n'en cite en France qu'un exemplaire défectueux : celui que nous avons sous les yeux, d'une conservation parfaite et pure, provient de l'établissement religieux des Bénédictines angloises de Cambrai, couvent catholique supprimé au commencement de la première révolution françoise. Nous en fîmes l'acquisition en mars 1820, lors de la vente des livres doubles, ou jugés inutiles, provenant de la bibliothèque publique de la ville de Cambrai. Il n'est pas bien certain qu'un autre exemplaire s'en trouve aujourd'hui parmi les livres de ce dépôt, tant ces sortes d'épurations se firent avec peu de discernement à une époque où les conservateurs des bibliothèques de province étoient comme les eunuques du serail qui ne touchoient jamais et ne regardoient même pas les objets confiés à leur garde.

La vie d'Edmond Geninges mérite l'attention des amateurs, bien plus encore par le reflet et l'image qu'elle présente d'une époque peu commune, que par sa rareté bibliographique. On y suit le martyr anglois pendant les vingt-quatre années qu'il vécut, depuis le jour où il naquit avec une dent toute pourrie (elle est gravée au bas de son portrait), ce qui fit dire qu'il avoit doué d'un corps vigoureux et d'une foi robuste, jusqu'au moment suprême où il fut pendu à Tyburn, traîné sur la claie, dépécé par quartiers, et opérant des miracles. Ce quart de siècle embrasse une période importante de l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre; il est intéressant de la voir peinte au vif par une main catholique, libre, sur le sol des Pays-Bas, de tracer des tableaux qu'il n'étoit pas permis de rendre librement de l'autre côté de la Manche. ED. LECLAY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Variétés bibliographiques.

: des notes extraites du Catalogue raisonné de la Bibliothèque d'un amateur de province.)

et ses deux accolythes, ou une Décade de la vie de trois ımes célèbres, histoire véritable du siècle dernier, par un temporain. A Turin, et se trouve à Paris, imprimerie l'auteur. 1 vol. in-18.

petit ouvrage, très mal imprimé, très mal écrit, est du élèbre marquis de Sade, et ce ne fut pas une des moindres ı de l'incarcération perpétuelle à laquelle il fut assujetti, ir du 5 mars 1801. Au lieu de chercher à se faire oublier, ar de tant de livres affreux vint étourdiment diriger une at- des plus violentes contre l'épouse du premier consul. C'est r'il interroge dès son début : « Qu'avez-vous! ma chère Zoloë, ortune n'a-t-elle pas assez souri à vos vues? Que manque- à votre gloire, à votre puissance? Votre immortel époux st-il pas le soleil de la patrie? » — Zoloë est irritée « contre délateur qui a osé révéler aux yeux du vulgaire profane :rets mystères de ses passe-temps. » — Voici son portrait; nviendra que Joséphine dut s'en montrer d'autant plus ir- qu'il ne manquoit pas de ressemblance : « Zoloë, sur les ites de la quarantaine, n'en a pas moins la prétention plaire comme à vingt-cinq ans, quoiqu'elle n'ait jamais été le; elle est d'une dissimulation hypocrite consommée, d'une dité d'usurier pour l'argent, qu'elle dissipe avec la promp- de d'un joueur; son luxe effréné engloutiroit le revenu de provinces. »

ı deux *accolytes* ont nom Lauréda et Volsange : Sade a désigner, assure-t-on, mesdames Talien et Visconti; à ce

trio féminin, auquel il prête toutes les fureurs de Messaline, il joint le sénateur C....., presque toujours ivre mort, le représentant S....., qui viole un dépôt afin de satisfaire sa passion pour le jeu, le sénateur D...., époux libertin, trompeur et trompé. Il met aussi en scène un Anglois, un Italien, un Espagnol et un capucin; le fond du livre n'est que le récit d'une crapuleuse orgie et d'une intrigue éhontée, et l'auteur n'a pu s'empêcher de citer avec complaisance « les expériences de la fameuse Justine. »

Rigoureusement saisi, ce petit volume est devenu fort rare; à la vente Saint-Morys, il y a un an, un bel exemplaire fut poussé au prix de 40 fr. Je remarquerai que *Zoloé* est demeurée tout-à-fait ignorée de deux littérateurs fort connus, qui ont dernièrement consacré quelques pages à Sade (J. Janin, article inséré dans la *Revue de Paris*, et reproduit dans les *Catacombes* (1839, 6 vol. in-18), tom. 1er; le bibliophile Jacob, *la vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade*, notice de 31 pag., formant la 5e des *Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France*). Le célèbre feuilletoniste raconte que long-temps une main inconnue plaça chaque jour, sous les yeux du premier consul, un exemplaire de Justine, toujours jeté au feu, toujours renouvelé; il copie ou il invente une historiette forgée à plaisir. Lorsque Napoléon envoya de sa main, au préfet de police, l'ordre de faire enfermer le marquis à Charenton, soyez sûr que l'insulte inouïe jetée avec tant d'audace et de cynisme à la face de la femme qu'il avoit associé à son sort, et dont il étoit vivement épris, entra pour beaucoup dans l'explosion de son irrésistible colère.

Histoire de la littérature comique (en allemand), par C.-F. Flogel. Leipzig, 1784, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage, assez peu consulté en France, renferme un grand nombre de détails piquans; voici quelques petits riens bibliographiques que nous en extrayons, en ouvrant un des volumes au hasard.

Le jésuite Ferrandus (voir sa *Disquisitio reliquaria*. Lugduni,

1647, 4°) soutient que les reliques se multiplient miraculeusement; il ne faut pas s'étonner s'il existe de nombreuses têtes de saint Jean-Baptiste et diverses vraies croix; elles sont toutes authentiques.

Hennelius von Hennefeldt, de Breslau, recueillit et fit imprimer à Leipzig en 1642, 8°, 50 parodies, dues à divers auteurs, sur le *Phasellus* de Catulle.

Henriette de Coligni, comtesse de Suze (morte en 1673) mit le *Pater* en vers burlesques, et, dans cet étrange travail, elle eut pour collaborateur un ministre du saint Evangile, nommé Bruguier.

Flogel possédoit un exemplaire du fameux traité de Shanchez sur le mariage; il avoit appartenu au cardinal J. de Leuderode, et il étoit revêtu de l'approbation de G. Calvenerius, lequel n'étoit rien moins qu'un docteur en théologie, chancelier de l'université de Douai. Ce savant homme déclare que l'étrange in-folio du casuiste espagnol ne renferme, *nihil fidei aut bonis moribus adversum*.

Gerhardt Krosus, prédicateur à Ablass, près Dordrecht, écrivit un volume des plus épais pour démontrer qu'Homère n'avoit eu en vue que les événemens narrés dans la Bible; cet ouvrage a pour titre : *Homerus hebræus sive Historia Hebræorum ab Homero hebraïcis nominibus ac sententiis conscripta*. Dordraci, 1704, tom. I. C'est le seul qui ait paru : il concerne l'Odyssée; le travail relatif à l'Illiade est demeuré manuscrit; je doute qu'il trouve jamais un éditeur. Cette tentative nous a remis en mémoire un ouvrage de C.-J. de Grave (*la République des Champs-Elysées*. Gand, 1806, 3 vol. in-8°), où il est très sérieusement affirmé qu'Homère étoit natif de Saint-Omer, et qu'Hésiode tiroit aussi son origine de la Belgique; ce fut dans une des îles du Bas-Rhin qu'Ulysse alla rendre visite à Circé, laquelle n'était pas une magicienne, ainsi que le bruit en a couru : c'est l'emblème de la primitive église; c'est aussi la capitale de l'île de Schowen, Zierickszée, Kirkœa, Circea. Les trois têtes du chien Cerbère désignent trois embouchures de la Meuse, etc. Grave démontre d'ailleurs qu'Homère n'a point eu l'intention de célébrer la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, ainsi que l'avoient affirmé quelques savans.

Le livre de Flogel, lourd et sans méthode, sans goût, renferme d'ailleurs des matériaux intéressans. Nous signalerons, dans le tome 2, de curieux extraits d'auteurs qu'on ne lit plus, de Pogge, de Philelphe, d'Urcœus Codrus, du Mantuan, de *Wilhelmi vigelli speculum stultorum*, des satires du napolitain Anysius (1532, in-4°). Le 3e volume, consacré aux auteurs allemands, donne des détails fort dignes d'être consultés sur le Roman du Renard, la Nef des fols, le *Liber conformitatum*, le poète satirique Murner, etc.

G. B.

Nouvelles littéraires.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE REIMS.

—

STATUTS.

I.

Une société est formée sous le titre de *Société des Bibliophiles de Reims.*

II.

Elle est fondée à partir du huit août mil huit cent quarante et un; elle finira le huit août mil huit cent quarante-quatre.

III.

Le nombre des membres est fixé à seize.

Aucune personne faisant le commerce de livres ne sera admise dans la société, si ce n'est l'imprimeur qu'elle aura choisi.

IV.

Le but de la société est de faire imprimer des ouvrages inédits ou devenus très rares.

V.

Le bureau sera composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, qui, réunis à deux membres, formeront le conseil d'administration.

Ils sont élus pour un an.

VI.

La soicété se réunira trimestriellement : en cas d'urgence ou de motifs imprévus, le conseil la pourra convoquer extraordinairement.

VII.

Toute décision sera prise à la majorité des voix ou au scrutin secret.

VIII.

Tous les ans, le huit août, chaque sociétaire versera entre les mains du trésorier la somme de soixante francs, à moins que le conseil, à raison de l'état de la caisse, ne déclare le versement inutile en tout on en partie.

IX.

Le huit août, le trésorier rendra ses comptes au commencement de la séance.

X.

Les ouvrages imprimés pour le compte de la société seront sur papier d'Angoulême, superfin, vergé, grand-raisin et collé.

Le format le plus habituel sera grand in-18 : seulement la commission administrative pourra, lorsqu'elle le jugera nécessaire, indiquer un autre format.

XI.

La société, par l'organe de la commission administrative, fera hommage de ses publications au ministère de l'Instruction publique, à l'Institut (Académie des inscriptions), à la Bibliothèque de Reims, à l'Academie de Reims, aux deux journaux de la localité, à l'Académie de Châlons. La société laisse en outre au bureau administratif la disposition de trois autres exemplaires pour hommages de convenance non prévus par cet article.

Les dons et hommages n'excéderont jamais dix exemplaires; et chacun de ces exemplaires, non numérotés, portera cette mention : *Un des dix exemplaires donnés.*

XII.

Chaque sociétaire aura droit à deux exemplaires, dont l'un sur papier de couleur à son choix.

Ces exemplaires porteront un numéro distinct et le nom du propriétaire.

Chaque sociétaire aura droit de faire tirer sur peau vélin, mais à ses frais, un des deux exemplaires qui lui sont destinés.

XIII.

Il ne sera tiré pour le commerce que SOIXANTE-QUINZE exemplaires.

Tous porteront un numéro, avec le timbre de la société et le paraphe de deux des membres du conseil.

XIV.

Tout sociétaire pourra, à l'une des assemblées trimestrielles, proposer les ouvrages dont l'impression lui paraîtra convenable: l'assemblée votera sur l'acceptation ou le rejet de la proposition.

XV.

Tout sociétaire peut être éditeur d'un des ouvrages dont l'impression aura été décidée: mais il ne sera donné de *bon à tirer* que sur le visa de la commission administrative.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 19. — NOVEMBRE 1841.

1537 ANNUAL register or a view of the History politics and Litterature. *London*, 1758 à 1815, 59 vol. in-8, v. m., fil. . . . . 200— »

Collection fort difficile à réunir aussi complète.

1538 ANSELME (DE SAINTE-MARIE). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, etc., etc. (continuée par Hon. Caille, augmentée et publiée par les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien). *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol., v., gr. 175— »

1539 BACON (FRANÇOIS). OEuvres complètes, trad. par Ant. Lasalle, avec des notes critiques, historiques et littéraires. *Dijon, Frantin*, in-8, portr. . . . 45— »

1540 BAYLE. OEuvres diverses. *La Haye*, 1727-1734, 4 vol., et Dictionnaire historique et critique, par le même. *Paris*, 1720, 4 vol. in-fol. : en tout 8 vol., rel. en cuir de Russie. . . . . 136— »

Très bel exempl. de la bonne édition; reliure uniforme.

1541 BOLLANDUS acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, collegit, digessit notisque illustravit Joan. Bollandus; operam et studium contulit Godefr. Hensche-

nius. *Antuerpiæ*, 1643-1786, 52 vol. in-fol., v. m., *uniforme*. (Bon exemplaire.). . . . . .

Collection extrêmement rare, composée comme suit : janvier, 2 vol.; — février, 3 vol.; — mars, 3 vol.; — avril, 3 vol.; — mai, 7 vol.; — juin, 7 vol.; — juillet, 7 vol.; — août, 6 vol.; — septembre, 8 vol.; — octobre, 6 vol.

1542 **Catalogus** codicum Mss. bibliothecæ regiæ parisiensis stud. et labore Aniceti Mellot). *Parisiis, e typ. regia*, 1734-44, 4 vol. in-fol. — Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi (disposé par les abbés Sallier, Boudot, Capperonnier, etc.) *Paris*, 1739-1750, 6 tom. rel. en 5 vol. in-fol., v. m. *(Uniforme.)* 90—

1543 **Catulli, Tibulli et Propertii**, opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)*. . . . . 4—

1544 **Codex de Advocatis** seculi XIII de imitatione Christi et contemptu mundi, etc., cum notis et variis lectionibus curante de Gregory. *Lutetiæ, Didot*, 1833, gr. in-8 br., fac-similés et portraits. . . . 20—

Le même, 2e édit., in-8, br. . . . . 7—
Le même, trad. italienne, in-18 br. . . . . 3—
Le même, trad. en françois, in-18 br. . . . . 3—

1545 **Corneille**. Œuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris, Lefèvre*, 1824, 12 vol. gr. in-8, dos de v. f., non rog. *(Bel ex.)*. . . 120—

1546 **Crébillon** fils. Collection complète de ses œuvres. *Londres*, 1772, 7 vol. pet. in-8, mar. r., à compart., fil., tr. d. . . . . 80—

Bel exempl.

1547 **Eckhart (Joan-Georg.)**. Commentarii de rebus Franciæ orientalis et episcopatus Wirceburgensis, in quibus regum, et imperatorum Franciæ, Germaniæque gesta exponuntur et figuris aeri incisis illustrantur. *Wirceburgi*, 1729, 2 vol. in-fol., vél., fig. 45—

Excellent ouvrage pour l'histoire de France.

HARDUINI (JOAN.). Collectio regia maxima conciliorum et decretalium ac constitutionum summorum pontificorum. *Parisiis, ex typ. reg.*, 1715, 12 vol. in-fol., demi-rel., non r. . . . . 180— »

Exempl. en grand papier.

HORATII FLACCI poemata. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1762, in-8, mar. v., fil., tr. d. . . . . 8— »

LAURIÈRE. (*Voyez* Ordonnances.)

LUCRETII CARI, de rerum natura, libri sex. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1773, in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne rel.*). . . . . 6— »

MARCHI (FRANCESCO DE). Architettura militare illustrata da Luigi Marini. 5 vol in-fol., stragrande *Roma de Romanis*, 1810. . . . . 500— »

Magnifique édition du premier et du plus grand ouvrage d'architecture militaire. L'auteur vivoit dans le XVIe siècle. Lorsque l'invention de la poudre vint créer un nouvel art militaire, De Marchi sentit le besoin de créer une nouvelle architecture militaire. Après lui on a modifié, perfectionné cet art; mais à lui seul le mérite de la création.

Envié des étrangers, son ouvrage fut copié, pillé, et puis détruit. Deux siècles après, en 1803, Vincent Monti tira son nom de cet injuste oubli; et peu d'années après, pendant que Canova consacrait, dans le Panthéon de Rome, un buste en marbre à De Marchi, comme *al principe degli architecti militari*, D. Cajetan Melzi dépensait généreusement une forte somme, au moyen de laquelle le chevalier Marini publia une édition luxueuse de ses œuvres.

C'est celle que nous annonçons.

Cette magnifique édition, fort rare, et qu'on trouve difficilement, contient le texte original de l'auteur, une version rajeunie et augmentée par Marini, un Traité d'artillerie, diverses Dissertations, un Dictionnaire d'architecture militaire, une Bibliographie historico-critique de cet art, la vie de l'auteur, deux portraits parfaitement gravés, et un fac-similé de l'écriture de De Marchi, plusieurs gravures dessinées par le célèbre professeur Agricola, et 104 planches.

Le prix coté dans le catalogue est de 1,000 fr.

musco, e publicati, come loro e
zioni. *Parma,* 1694, 10 vol. in-fol

Bel exempl., ouvrage rempli de médail

Prevost (*Voyez* Sage (Le).

1554 Rymer. Fœdera, conventiones, lite
generis acta publica inter reges Ar
ratores reges... ab anno 1101 ad no
habita aut tractata. *Hagæ Comitis,*
20 tom. en 10 vol. in-fol., v. m.

C'est l'édition la plus estimée, parce q
trouve la traduction françoise des pièces
table des matières et des augmentations.

1555 Sage (Alain-René le) et Prévost d'
Œuvres choisies. *Paris,* 1783-85,
fil., tr. d. *(Bozerian).* . . .

Bel exempl. de cette collection compo
Œuvres de Le Sage et de 39 pour celles

1556 Sallusti. De bello Jugurthino et A
rerum Romanarum. *Birminghamia*
2 tom. en 1 vol. in-8, mar. v., fi
rel.). . . . . . .

59 TERENTII AFRI, comœdiæ. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)* 4— »

60 TYPOTIUS (JAC.). Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum : accessit brevis et facilis isagoge. *Francofurti*, 1642, in-fol., vél., fig. . . 48— »

Ouvrage contenant la devise et les attributs des princes, des papes, des cardinaux et autres grands personnages.

61 VIRGILII PUBLII opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1766, in-8, mar., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)*. . . 6— »

62 ZEILLERUS (MARTIN). Topographia Galliæ. *Francfurt an Mann*, 1655, 2 vol. in-fol., vél., fig. . . 110— »

Topographie accompagnée d'un nombre infini de plans de villes et de vues de châteaux; travail fort intéressant et fort curieux pour l'histoire des provinces de France. La description de Paris occupe seule la moitié d'un vol. avec 73 planches représentant des vues des églises, hôtels et autres monumens qui existoient à cette époque. *Texte allemand.*

Voyez pour d'autres grands ouvrages : Montfaucon, Antiquité expliquée et monarchie. Exempl. en gr. pap. — Notices, extrait des manuscrits. Exempl. en v. m., etc., etc. — Ducange, 10 vol. — Académie des Inscriptions, 51 vol. in-4. Bel exempl. — L'Histoire littéraire de la France. — Le numéro du 9 juin 1841.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1563 **Agobard.** De la Grèle et du Tonnerre, par saint Agobard (Hipp.-Ant.-Péricaud). *Lyon*, 1841. . 2— »

Cette dissertation, très curieuse, est écrite en latin, avec la traduction en regard.

1564 **Bellay (Joachim du).** OEuvres choisies, précédées d'une notice par M. de Sainte-Beuve, avec un portrait d'après David. *Angers, Pavie*, 1841, gr. in-8, pap. vél., br. . . . . 7— »

A quoi bon réimprimer du Bellay, dont les exempl. ne sont ni rares ni chers? A cette question qui se présente d'abord à l'esprit, nous répondrons qu'il n'existoit pas encore de belle édition des œuvres du célèbre poète angevin, une édition très bien imprimée sur beau papier, avec des notes bibliographiques, conditions que remplit celle que nous annonçons, et de plus elle est enrichie d'une excellente notice due à M. de Sainte-Beuve, et d'un portrait d'après David. L'éditeur a soigneusement respecté l'ancienne orthographe.

1565 **Beroalde de Verville.** Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagnés de notices littéraires, par P.-L. Jacob, bibliophile. *Paris*, 1841, 1 tome en 2 vol. petit in-8, br., *pap. de Hollande*. . 10— »

Tiré à 50 exemplaires sur papier de Hollande. On a joint à cet exemplaire une dissertation sur le Moyen de parvenir, par M. Paulin Paris.

1566 **Cabinet de l'Amateur**, Revue des tableaux et des estampes anciennes, des objets d'art, d'antiquité et de haute curiosité. . . . . .

Le Cabinet de l'Amateur paraît tous les mois, par livraison de trois feuilles d'impression, format grand in-8, et formera chaque année un fort volume avec gravures et illustrations dans le texte

Le prix de l'abonnement est, pour Paris, 20 fr.; pour la France, 22 fr.; pour l'Etranger, 24 fr.

Guider l'amateur de tableaux, d'estampes anciennes et d'objets d'art dans la connoissance et le classement des choses qu'il recherche, les décrire, faire leur histoire et celle des artistes qui les ont produites, réunir en un faisceau, en puisant aux sources inédites ou connues, tous les faits qui peuvent leur être relatifs, éclairer ceux qui les possèdent en jetant de temps en temps un coup d'œil sur la valeur vénale qu'on attache à ces objets et le commerce qui s'en fait : telle sera le but de cette publication.

Discours de ce qu'a fait en France le héraut d'Angleterre, et de la réponse que lui a faite le roi, le 12 juin 1557. *Reims*, 1841, petit in-8 de 36 pag., br. 3— »

Première publication de la Société des bibliophiles de Reims, dont nous donnons les statuts dans les notices bibliographiques. Tirée à 75 exempl.

Gringore (**Pierre**). Les Faintises du monde, nouvellement réimprimées et précédées d'une notice littéraire. *Douai*, 1841, in-8 de 40 pag., br. . 7— »

Cet opuscule, réimprimé seulement à 40 exemplaires par les soins de M. G. Duplessis, est précédé d'une notice biographique, bibliographique et littéraire sur Gringore et ses ouvrages.

Langlois (**E.-H.**). Essai sur la Calligraphie des manuscrits du moyen-âge, et sur les ornemens des premiers livres d'Heures imprimés. *Rouen*, 1841, gr. in-8, pap. vél., fig., br. . . . . 8— »

Ce volume, très bien imprimé, contient 17 planches représentant des fac-similés d'anciens manuscrits. — Quelques unes sont très curieuses par l'originalité et la *drolerie* du sujet.

Quoique très bien imprimé, sur beau papier, les amateurs regretteront sans doute que l'on n'en ait pas fait un tirage sur grand papier avec planches coloriées.

Notice sur une traduction anglaise de l'Ecriture sainte publiée au XVIIe siècle, et désignée ordinairement sous le titre de *Bible de Douai*, *et nouveau Testament de*

Reims (par M. G. Duplessis). *Douai*, 1841, gr. in-8, pap. vél., br. . . . . .

Tiré à 50 exemplaires seulement.

1571 **Quicherat (Jules).** Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, avec notes et éclaircissemens. *Paris, Renouard*, 1841, tom. 1er, in-8 br. . . 9—

Publication de la Société d'histoire de France.

1572 **Recherches** bibliographiques sur le Télémaque, les Oraisons funèbres de Bossuet et Discours sur l'Histoire universelle (par M. Carion, directeur au séminaire de Saint-Sulpice). *Paris*, 1840, in-8. . 2—

1573 **Roman (le) de Saint-Graal**, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par MM. Francisque Michel et G. Brunet. *Bordeaux*, 1841; pet. in-8 br., pap. fort. . . . . 6—

Tiré à très petit nombre.

1574 **Vallet de Viriville.** Les Archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes, depuis le VIIe siècle jusqu'à 1790. *Troyes*, 1841, in-8 br., avec dessins et fac-similé. . . . . 9—

Cet ouvrage est divisé en 4 parties; la première est une introduction ou essai bibliographique; la seconde est le catalogue des Archives de l'Aube; la troisième est l'analyse raisonnée de quelques pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Champagne; la quatrième contient le texte des pièces.

1575 **Voyage (le)** du pays Sainct Patrix, auquel lieu on voit les peines du Purgatoire et aussi les Joyes de Paradis *Paris*, 1840, pet. in-8 goth., fig. sur bois.

Réimpression tirée à 42 exemplaires seulement.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 20. DÉCEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le vingtième n
du Bibliophile, 4e sér

Diatribe du docteur Neophobus (M. Ch.
contre les fabricateurs de mots.
Voyage dans une bibliothèque de provi
Mélanges.—Notices biographiques et bi
Variétés bibliographiques.

Nota. La table de la 4e série 1840-1841
avec le 1er numéro de la 5e série. MM. l
de la faire retirer en renouvelant leur a
née 1842.

DIATRIBE

DU DOCTEUR NEOPHOBUS

CONTRE LES FABRICATEURS DE MOTS (1).

Les langues, qui sont l'expression la plus positive de l'intelli-
ence humaine, ont leurs périodes de vie comme l'homme.
lles naissent, elles grandissent; elles ont balbutié, elles par-
nt, elles atteignent l'âge de puissance, l'âge de maturité, l'âge
u goût; elles dissertent, elles raisonnent. Puis elles penchent
ers la vieillesse; l'ambition d'acquérir les gagne à leur grand
ommage; elles mettent mot sur mot, sans vérifier le titre et le
oids de cette nouvelle monnaie de la pensée; elles s'appauvris-
nt de tous les efforts qu'elles font pour s'enrichir. Elles arri-
ent enfin à la caducité rêveuse et *parlière;* elles radotent,
les meurent. Quelque temps après qu'elles sont mortes réelle-
ent, on se demande si elles vivent encore. Il y a même des
ens habiles qui soutiennent alors qu'elles commencent à s'é-
anciper, et qu'elles sont en voie de progrès.

C'est une étude fort curieuse et fort instructive.

A voir l'impatience effrénée avec laquelle nous accueillons
s mots nouveaux pour des idées et pour des faits qui n'ont
en de nouveau que leur nom, il est presque impossible de dou-
r que la langue françoise soit morte ou en grand péril de
ourir. Un des pronostics les plus infaillibles de la mort pro-
aine des langues, c'est l'abondance inutile des mots. Quand le
ot nouveau se multiplie à l'excès, quand il surabonde, quand
déborde, la langue est tout près de s'en aller. Viennent en
vanche les dictionnaires définitifs, comme l'inventaire après
icès. Voyez plutôt les Grecs; voyez plutôt les Latins; voyez

(1) Cet article de M. Charles Nodier est extrait du n° 12, 1841, de la
vue de Paris.

plutôt les François. Je vous prie de ne pas regarder ceci comme une hypothèse. C'est, ma foi, une démonstration.

Au XVIIe siècle, on parloit en général un assez bon françois. J'ai beau lire Descartes, Pascal, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, je ne m'aperçois nulle part que le mot ait manqué à la pensée. La langue françoise se composoit alors de trente mille mots tout au plus, et l'Académie ne trouvoit pas ce nombre trop insuffisant, puisqu'elle en retranchoit de temps à autre quelques uns, en leur attachant bien ou mal le sceau prohibitif du mauvais usage ou de la vétusté, mais elle se gardoit bien d'en faire. L'autorité de la science et du talent auroit en vain protégé le néologisme le plus spécieux. C'est qu'on savoit que le talent et la science n'ont point d'autorité pour faire des mots. Ce qui fait les mots, c'est la nécessité, c'est l'usage, c'est l'instinct le plus intime et le plus éminent de l'homme inspiré par Dieu. Tout écrivain qui a fait un mot nouveau depuis cette époque de maturité de la langue, a prouvé seulement qu'il ne connoissoit pas tous les mots anciens, ou qu'il n'en avoit pas compris toute la portée. Néologisme, c'est impuissance. Il n'y a point de langue qui ne suffise à tout, quand on sait s'en servir.

De la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nous, on a fabriqué soixante mille mots que les lexicographes se disputent l'honneur de faire entrer dans leurs dictionnaires. Il ne paroîtra plus un vocabulaire qui ne se flatte d'en contenir dix mille de plus que n'en contenoit le dernier vocabulaire en crédit, et les compilateurs de ce genre de livres sont fort à leur aise pour enchérir les uns sur les autres, car rien ne les empêche d'accoupler jusqu'à leur dernier résultat possible tous les élémens du *Jardin des racines grecques*, dans toutes les combinaisons qu'ils sont capables de fournir. C'est un travail à la portée de tout le monde, soit qu'on sache le grec, soit qu'on ne le sache pas, et qui ne finira qu'avec la consommation des temps. Voilà du françois en perspective.

Il y a des optimistes qui ne pensent pas qu'une langue puisse finir, et qui haussent les épaules quand on leur parle du progrès des mauvaises habitudes et de l'influence des mauvais exemples. Je conviens avec eux que cette influence est presque toujours

insensible, et que ces progrès sont généralement très lents; mais quand on les regarde à travers trois siècles, il me semble qu'ils deviennent quelque chose. Ce sont deux cours italiennes favorisées par la tradition de nos vieux dialectes romans, vivante encore dans les patois méridionaux, qui ont commencé la corruption de notre prononciation et de notre orthographe. La déplorable école des précieuses a élargi cette voie qui aboutit à la ridicule réforme de Voltaire, bel et grand esprit dans lequel il ne faut pas chercher un linguiste. Après Voltaire vient la révolution avec ses premiers adeptes, Linguet, Beaumarchais, Mirabeau, Mercier, néologistes plus ou moins industrieux et plus ou moins habiles, qui avoient besoin de renouveler la langue comme la société politique, pour prendre un rang distingué dans l'une et dans l'autre. Après les révolutionnaires, les romantiques, école vive, agissante, pleine de jeunesse et de feu, d'ambition et d'outrecuidance, qui a remué quelques idées et une multitude de mots. Voilà déjà bien du mal sans doute, et bien du mal irréparable, mais la langue françoise n'étoit pas morte. Elle existoit belle et puissante encore, dans ces admirables écrits du XVIIe siècle auxquels Voltaire avoit voulu imprimer le signe d'une désuétude anticipée, et qu'il se flattoit en vain d'avoir vieillis à jamais, en vieillissant leur excellente orthographe. Faut-il le dire, hélas! trois corps illustres ont plus hâté sa décadence en quarante ans que ne l'auroient fait quarante invasions de barbares; l'Académie des inscriptions, en tranchant à tort et à travers dans l'orthographe étymologique et dans l'onomatologie de l'histoire; l'Académie des Sciences, en innovant sans goût et sans utilité dans les nomenclatures, et l'Académie françoise elle-même, en souscrivant par un silence approbateur ou par une tolérance complice à la violation d'une langue qu'elle étoit spécialement chargée de *conserver* et de *fixer :* ce sont les termes de son mandat. Je ne sais plus, en vérité, d'où nous vient la lumière ; mais il seroit affreux de penser que le vandalisme nous vînt de l'Institut.

L'Académie des *Belles-Lettres* n'a participé à cette coalition déplorable que par deux ou trois peccadilles qui ne laisseront peut-être pas de traces. Les orientalistes, qui en font le plus bel ornement, ont imaginé, par exemple, que la lettre K, cette per-

pendiculaire maussade, armée de deux pointes obliques et divergentes, étoit une plus *belle lettre* que le c, si gracieux dans sa jolie forme demi-circulaire, et ils ont hardiment substitué la première de ces consonnes à l'autre dans les mots traduits des langues excentriques dont ils ont le monopole. Pour que ce changement eût le moindre prétexte possible d'utilité, ce qui ne prouveroit pas qu'il fût convenable de l'admettre, il faudroit que le K se prononçât en françois autrement que le c dur, ou qu'il ressemblât mieux, par sa figure, à la lettre arabe qu'il représente, et cela n'est vrai ni pour la figure ni pour le son. Il en est de même de la consonne Q, qui a gagné des partisans depuis que le K devient vulgaire, car il faut éviter d'être vulgaire avant tout; et cette dispute entre le Q et le K menace de diviser long-temps l'Académie la plus sérieuse de la terre, si le c de nos bons aïeux ne reprend ses droits légitimes. Je ne dois pas vous laisser ignorer que le Q est privé, dans cette dernière acception, de son indispensable auxiliaire, la voyelle *u*, c'est-à-dire pris avec une valeur qui ne lui a jamais été attribuée dans aucune langue, ce qui constitue à l'instant une innovation complexe de la plus haute distinction. Voilà ce que c'est que d'être savant. Les bonnes gens s'en tiennent à conclure de ces ingénieuses tentatives que ces messieurs de l'Académie écrivent comme on n'écrit pas, et rien n'est mieux démontré.

Après ou avant cette belle réforme, la même Académie avoit fait une merveilleuse découverte dont elle n'a malheureusement pas senti la portée. C'est qu'*al*, première syllabe d'*Alcoran*, n'est autre chose qu'un article arabe qui fait double emploi avec le nôtre, et elle en a conclu qu'il faut écrire *le Koran* pour ne pas tomber dans une répétition oiseuse. Ceci est logique et profond, mais il n'est pas moins logique de dire qu'on ne peut admettre un principe sans accepter ses conséquences. *Alcoran* n'est pas le seul mot de notre vieux françois qui ait usurpé cet article arabe, et, si on supprime la syllabe initiale d'*Alcoran*, il faut nécessairement la supprimer dans tous les mots françois où elle s'est introduite par l'*ignorance* de nos pères, du temps de Gabriel Sionite, de Gaulmin, de Saumaise, de Vattier, de Galland, de Fourmont et de Herbelot. Les distillateurs tirent de l'*alcool* de leur *ambic*; les Espagnols, si fiers de leur *Hambra*, le

ront rendre la justice par des *cades* et la feront protéger par des *guazils*. Une dame prudente placera un *manach* dans sa *cove* et un flacon de *kali* sur sa toilette. En vérité, cette *garade* académique ne peut produire, en dernier résultat, qu'une méchante *gèbre* d'érudits; mais les hommes spéciaux dont nous parlons n'y voyoient pas si loin. La langue françoise étoit pour eux l'*Alcoran*.

Toutes ces tentatives, que la typographie a consacrées avec une funeste complaisance, n'étoient que présomptueuses et ridicules; en voici une qui tire au sérieux. Un historien, dont le mérite n'est certainement pas contesté, s'est avisé tout à coup, dans une de ces illuminations du génie qui n'éclairent que les grands hommes, de renverser de fond en comble toute l'onomatologie de l'histoire. On n'ignoroit pas en France le nom de Clovis et de ses premiers successeurs, mais personne ne se doutoit peut-être que ces augustes personnages eussent été désignés autrement dans le jargon théotisque des peuplades sauvages qui nous les donnèrent pour maîtres. On croyoit même, en général, que les Francs ou Franks (c'est absolument la même chose) avoient parlé le latin d'Auguste ou le françois de Louis XIV avec une certaine élégance. L'historien académique a daigné nous tirer de cette erreur, et tout le monde sait maintenant, grâce à lui, que le véritable nom de Clovis est *Clodowig*, qui ne s'écrivoit pas *Clodowig* et qui se prononçoit autrement.

Les Grecs et les Latins, nos modèles en toutes choses, avoient bien eu aussi quelques légères communications avec les Barbares qu'ils soumirent à leur religion et à leurs lois; mais, profondément respectueux pour le goût, pour l'euphonie et pour la syntaxe, ils n'accueillirent l'onomatologie rude et grossière des peuples vaincus que sous la condition de la soumettre aux règles et aux flexions de leur admirable langage. C'est un exemple que l'illustre écrivain auroit pu trouver dans *Thoukudidès* ou *Zoukudidès*, comme dans *Titous Livious*, et les lecteurs qui reconnoissent avec moi ce qu'il y a de pur et d'élevé dans son talent, regretteront sans doute avec moi qu'il ne s'y soit pas conformé. Il a mieux aimé changer l'état civil de l'histoire, déjà passablement confus, et bigarrer son style, d'ailleurs si net et si poli, de ces horribles noms ostrogoths dont le moindre inconvé-

nient est de ne pouvoir être représentés ni par nos signes dans l'écriture, ni par nos articulations familières dans la prononciation. Aucun souvenir n'a été respecté, aucune autorité classique n'a été prise en considération. L'inventeur de cette déplorable méthode ne s'est pas même remis en mémoire que notre dernier souverain légitime, par la grâce du sabre, ne s'appeloit pas *Bonaparte*, mais *Buonaparté*, qui est la traduction littérale du grec *Kalomero*, nom véritable de sa famille. Rien n'empêche donc l'Académie des Belles-Lettres, qui n'y manquera pas, de mettre incessamment au concours la comparaison des institutions impériales de *Karl der Groot* et de *Kalomero il grande*. C'est même un fort beau sujet; mais je pose en fait qu'il n'y a pas cent personnes en France, l'Institut compris, qui devinent, sous ce prodigieux hiéroglyphe, Charlemagne et Napoléon. Que diable aussi! pourquoi Charlemagne et Napoléon ne sont-ils pas des noms savans?

Eh! mon Dieu! j'en conviendrai bien volontiers! le temps et l'usage ont dû introduire dans l'orthographe et dans la prononciation primitives des noms propres d'étranges altérations; mais l'usage et le temps sont les arbitres souverains du langage. Et puis, il faut être conséquent : si cette méthode est bonne à quelque chose pour l'histoire de France, le mal n'est pas absolu; nous n'y perdrons guère que Joinville et Froissard, Commines et Monstrelet, Mézeray, Daniel et Voltaire. Mais ce qui sera vrai dans notre histoire s'appliquera nécessairement à toutes les histoires du monde. Le héros de Xénophon ne s'appeloit certainement pas *Kuros*, et l'Académie des Inscriptions le sait à merveille; nous permettra-t-elle de l'appeler *Cyrus*, par une nouvelle métamorphose qui conserve à peine un des élémens de son nom? Si M. Raoul Rochette avoit visité l'antique Athènes au lieu de cette Athènes ridiculement germanisée que nous avons faite, et qu'il eût jugé à propos de consulter *Aeschilis* sur quelques leçons de la dernière édition du *Théâtre grec*, cette démarche auroit été polie et peut-être profitable; mais il auroit cherché long-temps la demeure d'Eschile sans trouver quelqu'un qui pût la lui indiquer; le nom même que je lui fournis, et pour lequel je penche fort, ne manqueroit pas de lui attirer quelque démêlé avec la marchande d'herbes de Théo-

phraste. En France, il est plus sûr de parler françois, et de laisser là tout cet appareil d'oiseuse érudition qui n'éblouit que les sots. Je reviens cependant au docte historien dont je parlois tout à l'heure, pour lui proposer un dilemme qui mérite quelque attention. Les révolutions du langage sont un fait acquis. Faut-il revenir sur ce fait, ou faut-il le reconnoître? Suivant la solution que M. Thierry voudra bien donner à cette question modeste, nous saurons à quoi nous en tenir. Le roi Thierry continuera de s'appeler Thierry, comme par le passé, ou bien M. Thierry l'historiographe s'appellera Théodoric. Il n'y a pas de milieu. C'est ce que la vieille logique désignoit sous le nom de l'*argument de Popilius*.

Les lauriers de l'Académie des Belles-Lettres troublent malheureusement le sommeil de l'Académie des Sciences; l'Académie des Belles-Lettres nous comble de mots de fabrique. L'Académie des Sciences veut nous en accabler; elle en desserre, bon an mal an, cinquante ou soixante par séance, et, au train qu'elle y va, la langue françoise n'auroit pas cinquante ans à vivre, si elle vit encore.

Il seroit assez piquant de savoir au juste ce qui reste à notre langue, depuis que l'histoire y parle un mauvais arabe et un allemand suspect. La vénerie et l'équitation parlent anglois; la musique parle italien, et la peinture a bien envie d'en faire autant; les sciences physiques parlent grec; la médecine, qui change de langage toutes les fois qu'on commence à l'entendre, parle grec, et Dieu sait que ce n'est pas le grec d'Hippocrate. L'histoire naturelle elle-même, dont l'étude étoit encore si délicieuse sous la plume de Bauhin, de Belon, de Rondelet, de Dupinet, de Tournefort, de Réaumur, de Buffon, de Charles Bonnet, de Bernardin de Saint-Pierre, l'histoire naturelle parle, hélas! un grec odieux qui feroit chasser du collége un écolier de sixième. Ce patois s'appelle la nomenclature, et la nomenclature est un artifice verbal qui a pour objet de rendre le nom des choses parfaitement inintelligible. L'aspect en est effrayant, mais la recette en est facile. Vous ouvrez le dictionnaire de Schrevelius ou celui de Planche avec une épingle, vous prenez le premier mot grec venu au dessus de la première colonne à gauche, vous en faites bien ou mal une espèce de

substantif terminé à la françoise, vous en affublez au hasard le minéral, l'animal ou la plante qui vous tombe sous la main, et le tour est fait. L'Académie françoise dit encore : *Étourdi comme un hanneton*, mais l'Académie des Sciences veut qu'on dise : *Étourdi comme une mélolonthe*, et ce seroit mal parler que de parler autrement. On rencontre souvent sur le versant des prés, et plus particulièrement aux bords d'un ruisseau ou à la lisière d'un lac, une ravissante petite fleur aux prunelles bleues qui sourit dans le gazon et que l'imagination poétique des Allemands a consacrée au souvenir. Les jeunes filles de village la désignoient sous un nom charmant. C'étoit pour elles *les yeux de la sainte Vierge*. La science n'a pas des idées si gracieuses ; elle en a fait le *myosote scorpioide*, ce qui pourroit bien signifier (*horresco referens !*) une *oreille de souris à figure de scorpion*. La malencontreuse épingle s'est grandement fourvoyée cette fois, mais ce n'est pas la seule. Tout le reste des nomenclatures est fait dans le même goût.

Je sais bien que vous me direz à cela : Eh ! mon Dieu, qu'importent les nomenclatures ! Prenez-les pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour un argot de savans, jaloux de ce qu'ils appellent leur *spécialité*, et qui se retranchent dans l'incompréhensible de peur d'être communs. Voulez-vous ouvrir à toutes les prétentions sans études et sans titres la porte des Académies, qui n'est déjà que trop large ? Les abominables mots dont vous vous plaignez n'auront jamais la ridicule prétention d'être françois : ce sont les mots de passe des adeptes, c'est le *scibboleth* de l'Institut. Cela n'a rien à faire avec la langue, et si ce méchant jargon se glisse dans quelques méchans dictionnaires, tant pis pour les dictionnaires qui s'en embarrassent. Ils ont fait dépendre leur durée de celle d'une école de pédans qui penche déjà vers sa ruine.

Vous en jugez bien à votre aise ! Je n'aurois, en effet, aucune objection contre les nomenclatures, si elles se renfermoient dans ces justes bornes, et j'y prendrois peut-être quelque plaisir, car il n'y a pas de mal à laisser aux intelligences qui se distinguent du vulgaire un langage dont le vulgaire n'a pas le secret. La science que notre vanité ignorante compteroit pour peu de chose, si la science s'exprimoit comme tout le monde,

n'a vraisemblablement plus d'autre moyen de conserver ses priviléges, au milieu de cette immense et ridicule diffusion de connoissances superficielles qu'un système absurde d'enseignement nous a faite. Va donc pour l'argot de la science, va pour son *scibboleth*, tant que la science n'imposera pas son *scibboleth* et son argot aux langues littéraires des nations. Qu'elle daigne imiter du moins les prêtres de l'Égypte, qui dissimuloient prudemment leur langue de *gryphes* ou de *rébus*, et les alchimistes, qui gardoient leurs arcanes grotesques pour eux. Le mérite de ces niaiseries solennelles consiste tout entier dans la rareté de leur usage. Les habiles en font mystère ; mais les prêtres de la science et les alchimistes de la nomenclature ont, chez nous, d'autres caprices. Ils frappent à la porte du dictionnaire avec un barbarisme, et ils la font ouvrir avec une loi. Je ne vous dis rien de trop.

Nous ne sommes plus, hélas ! au temps où Chilpéric, et Auguste, et Denis de Syracuse, confessoient avec une noble simplicité que les rois eux-mêmes ne sauroient, dans leur toute-puissance, donner le droit de cité à un mot repoussé par l'usage. Nous ne sommes plus au temps où Tibère s'excusoit, par deux fois, devant le sénat romain, d'avoir usé d'une expression, vive et précise d'ailleurs, qui n'avoit pas l'autorité des classiques. Les Tibères du progrès n'ont pas ces timides condescendances pour la sainte parole de l'homme ; ils crient comme les Galaadites : *Scibboleth* ou la mort, et l'Académie françoise répond : *Scibboleth*.

Avez-vous dans un coin de l'administration quelque méchante commission scientifique, appelée à donner son avis sur des questions qu'elle ne connoît guère, et, du reste, absolument dénuée de l'instinct sublime et profond qui a présidé à la formation des langues ? Laissez-la faire. Si elle est incapable d'entamer d'ongles et de bec l'épiderme d'une idée, elle a reçu, je ne sais où et de je ne sais qui, la fatale autorité de tuer les mots et d'en créer de nouveaux. Les mots naissent à sa fantaisie, rachitiques, estropiés, informes, des mots étonnés de vivre, effrayés de se trouver ensemble, qui font peur aux femmes et aux enfans, qui font horreur aux gens instruits, qui font dresser les cheveux. Et puis, quand il a été improvisé à grands frais par deux ou trois

crétins émérites, ce vocabulaire stupide trouve des législateurs qui l'imposent sans le comprendre à tout un peuple ébahi, et des juges, dociles à leur texte légal, qui amendent ou emprisonnent les contrevenans, en attendant qu'ils les fassent pendre ou tirer à quatre chevaux, quand une résistance irritante forcera le code à aggraver la pénalité. Il étoit certainement réservé à la France éclairée, perfectionnée, civilisée à toute outrance, de fonder la législation du *non-sens* et la jurisprudence du barbarisme. Les peuples anciens les plus vénérables par les grandes leçons qu'ils ont laissées au monde, sont tombés les uns après les autres dans cet excès honteux de décadence où la parole altérée, grattée, rognée, falsifiée, n'est plus dans le commerce équivoque du langage qu'un signe sans titre et sans valeur; mais aucun d'eux ne s'étoit avisé jamais de placer le patois grossier de ses sophistes ou de ses scholastiques sous l'égide sacrée de la justice. Chez les Latins, le bel usage des classiques s'étoit réfugié dans le texte de la loi, et Justinien lui-même, tout couvert qu'il fût de son inviolabilité impériale, n'arma point le procureur du roi, le juge d'instruction et les huissiers contre la langue inviolable de Cicéron. Ce n'est pas que les barbares de ce temps-là n'inventassent à leur loisir, comme les nôtres, des mots rebutans et horribles, dont quelques philologues ont légué le souvenir à l'éternelle indignation des siècles; mais l'idée énorme d'improviser pour une nation un vocabulaire *complet*, formé d'élémens inintelligibles, mais la fantaisie étourdissante de prêter à cette terminologie burlesque et sauvage l'autorité des décrets législatifs et la rigueur des sentences judiciaires, appartenoient de droit à l'époque *éminemment progressive* et superlativement bouffonne où nous avons le bonheur de vivre. C'est ce qui arrive pour ce divertissant catalogue de barbarismes dont on s'est promis de faire la nomenclature légale des *poids et mesures*.

Le projet de soumettre l'humanité tout entière au même alphabet et au même rudiment, n'est pas tout-à-fait si nouveau que paroissent le supposer les savans apôtres du progrès. Il y a des siècles que l'on s'en occupe, et on s'en occupera pendant des siècles encore, car il n'y a rien de vital comme une sottise. Cette théorie offre d'ailleurs quelque chance de possibilité dans

l'exécution, quand elle est considérée au point de vue d'un esprit superficiel. Une langue parfaitement philosophique dans sa composition, parfaitement logique et régulière dans sa syntaxe, facile à parler, facile à entendre, facile à écrire, qui ne demanderoit pas quinze jours d'études primaires, si elle étoit reçue du consentement unanime des nations : cette langue que la vieille Babel avoit perdue et que la moderne Babel attend toujours, n'exige pas, en dernière analyse, de l'écolier ingénieux qui voudra bien lui consacrer une semaine de ses vacances, plus d'érudition qu'il n'en entre dans un feuilleton, ou plus d'esprit qu'on n'en cherche dans un vaudeville. C'est le *pont-aux-ânes* d'un linguiste imberbe qui fait ses premières armes pour arriver à l'École des Chartes. N'existe-t-elle pas d'ailleurs, déjà toute tracée, dans Trithème, dans Collange, dans de Villiers, dans Dalgarno, dans Becker, dans Wilkins, dans Court de Gébelin, dans l'*Encyclopédie*, dans cinquante bouquins qui sont moins connus et qui ne méritent guère de l'être? Il en est de toutes les nomenclatures en particulier comme de la langue en général, et de toutes les sciences de l'homme, comme de celle d'exprimer sa pensée par la parole. Je ne connois point de système d'idées qui ne puisse être soumis à une méthode étroite et synoptique, et c'est même là le dernier mot de l'intelligence humaine, arrivée aux bornes qu'elle ne peut pas franchir. Quand ses ailes ont fondu au soleil, il faut qu'elle tombe. Une fois que la place manque à l'essor de notre esprit, il se replie nécessairement sur la matière, parce que les organes imparfaits qui le servent ne lui permettent pas de percevoir distinctement autre chose ; c'est là le secret des méthodes, c'est là le progrès possible, et Dieu sait à quoi il aboutit. La science contemplative des premiers sages, c'étoit une suite merveilleuse de conquêtes ; la science positive des méthodistes, c'est une triste abdication.

Eh ! mon Dieu ! faut-il donc vous apprendre, hommes d'instruction et de progrès, que cette irrégularité qui vous choque dans les procédés de l'intelligence, est précisément la preuve la plus manifeste de la supériorité de notre nature? L'abeille ne varie nulle part dans les proportions de sa cellule pentagone ; le castor construit ses chaussées d'après les mêmes lois, au bord

des rivières du Canada et au bord des rivières de la Hongrie: l'hirondelle n'a pas encore jugé à propos de changer la moindre chose à la forme éternelle de son nid. L'homme seul diffère de l'homme par les mœurs, par les institutions, par le langage, selon les lieux et les temps, parce que l'homme n'est pas l'esclave d'un instinct, parce qu'il est le maître d'une faculté, parce qu'il est intelligent. Étrange erreur d'un siècle en démence qui a pensé que l'espèce humaine atteindroit au plus haut degré de sa destination politique et morale, en se ravalant par l'uniformité des moyens au niveau des animaux les plus méprisés! Perfectionnement digne d'envie que celui qui réduira les nations civilisées à la police aveugle et à l'ordre mécanique des fourmilières!

Mais il seroit vrai que la commodité publique avoit quelque chose à gagner au changement du système métrique; mais il seroit prouvé que cette variété d'appréciations et de valeurs qui lui étoit inhérente, ne renfermoit pas en soi quelque mystère inconnu dans lequel le bien-être social est secrètement intéressé; mais un vœu unanime, enfin, auroit rendu cette réforme nécessaire, que rien ne rendroit nécessaire la réforme de la nomenclature usuelle, qui est, pour le dire en passant, la plus ingénieuse, la plus philosophique, la plus sensée, la plus belle de toutes les nomenclatures de l'homme, comme celle qu'on lui substitue est le plus détestable jargon dont se soit jamais avisé la présomption ignorante d'un néologue illettré. On ne sauroit trop le dire et le répéter: une fatalité merveilleuse, dont l'explication peut être cachée dans la pensée de Dieu, dénie irrévocablement aux académies le privilége de faire des mots. Toutes les fois qu'elles veulent forger un vocabulaire et donner aux choses leur nom véritable, comme Adam, elles tombent à cent mille lieues, ou à je ne sais combien de mille myriamètres au dessous de l'absurde. La nomenclature des mois de l'année républicaine, improvisée dans un des bureaux de la Convention par quelques méchans démagogues sans études et sans lettres, avoit tout le mérite qu'on peut chercher dans une extravagance de cette espèce; elle était nette, intelligible, euphonique. Les langues occultes des sociétés secrètes, qui ont été faites par des ouvriers, sont vives, énergiques, habilement figurées. L'argot

de la populace, qui a été fait par des voleurs, étincelle d'imagination et d'esprit. La nomenclature des poids et mesures, qui a été faite par des académiciens, est la plus déplorable des turpitudes, et il n'en faudroit pas davantage pour déshonorer le nom françois aux yeux du monde et de la postérité, si les gens sensés du pays étoient responsables, aux yeux du monde et de la postérité, de tout ce qui se fait en France depuis cinquante ans.

Ces propositions abruptes et absolues peuvent paroître un peu hasardées, et faire crier au paradoxe. Je les rendrois sensibles à tous les esprits par une comparaison rapide de la nomenclature ancienne et de la nomenclature nouvelle; c'est même un travail aussi piquant que facile, et, pour parler sincèrement, c'est celui que je me proposois de mettre à fin, quand les premières lignes de cet écrit éphémère sont tombées de ma plume. J'y ai renoncé par d'excellentes raisons qui me dégageront envers le lecteur.

La première de mes raisons, c'est que la tâche aisée dont je parle est réellement par trop aisée pour valoir les frais d'une élaboration sérieuse, et que j'attache trop de prix au peu d'heures qui me restent à vivre, pour les user stérilement à démontrer l'évidence même. A qui ai-je besoin de prouver que l'arc du méridien que personne n'a vu ni tenu, et que les savans eux-mêmes ne savent pas mesurer exactement quand ils le mesurent, est de sa propre nature le plus incommode de tous les étalons métriques? A qui pourrois-je apprendre qu'il convient que le vocabulaire des idées les plus familières, des agens les plus continuellement usuels de la vie sociale, soit composé de mots usuels et familiers? A qui entreprendrois-je de démontrer que le françois est plus clair en françois que le grec, et que la substitution d'un mauvais patois grec grossièrement fabriqué à un excellent françois vieux comme la langue, pour désigner une chose que tout le monde a intérêt de connoître, ne sauroit être que le fait d'un fou, quand elle n'est pas celui d'un charlatan ou d'un escroc? Est-il un seul écolier sur les derniers bancs du collége qui ait attendu mes inutiles élucubrations pour savoir que le mot *kilo*, par exemple, ne signifie *mille* en aucune langue; qu'il faut l'écrire par deux *ll* pour en faire un mot

grec, et qu'avec ce mot grec ainsi orthographié, on ne parvien à exprimer dans le ridicule *killomètre* de la nomenclature, qu *la mesure d'un* ANE? Est-il un seul père de famille (hélas! e mon cœur saigne en y pensant!) qui eût empoisonné son fil unique de sa propre main, en lui administrant comme un remèd salutaire trois ou quatre *décigrammes de deutochlorure de mer cure*, s'il avoit pressenti ou deviné que cinq ou six *grains d sublimé* CORROSIF se masquoient aujourd'hui de cette abominabl formulé? Voilà ce qu'il me faudroit dire, et pourquoi dire ce que n'ignore personne? Je m'étois trompé sur la nécessité de cette discussion, ou bien le sens intelligent de notre pauvre espèce est atteint d'une infirmité incurable. Il faut le laisser mourir au régime du *deutochlorure* et des *décigrammes*.

J'ai déclaré que j'avois une seconde raison pour m'abstenir, et je m'en suis peut-être avisé un peu tard. La malheureuse aberration contre laquelle je proteste a été rédigée en LOI, et toute LOI est inviolable et sacrée pour les hommes d'ordre et de paix, même quand elle est mauvaise. Il est seulement permis, je le suppose du moins, d'en attendre, d'en espérer, d'en implorer la réformation, et c'est ce que j'ose faire pour celle-ci, au nom de la raison publique et de la langue nationale outragées, si cette démarche n'excède pas, dans nos mœurs constitutionnelles, les priviléges d'un citoyen soumis et respectueux. Je suis d'ailleurs fort préparé à ces réponses incisives qui tranchent brutalement les questions, et qui font subir au droit imprescriptible de la plainte les mêmes traitemens qu'à la révolte; je ne m'en soucierois pas davantage sous un gouvernement moins équitable et moins doux. Dans la république de Charondas ou de quelque autre législateur dont le nom m'échappe, l'orateur qui venoit proposer une réforme importante paraissoit à la tribune la corde au cou; je dirois aussi : Donnez-moi cette corde, et montons.

Après cette déclaration de principes, qu'on trouvera peut-être un peu superbe, je finirai par exprimer d'un ton plus modeste un vœu d'un accomplissement plus facile, et qui réunira, je le sais d'avance, de vives et puissantes sympathies; le voici :

Au nom des vieilles muses que l'école classique adore toujours, au nom des vieilles et magnifiques inspirations de la

naissante qu'une jeune école aime à renouveler, au nom
ammaire et du dictionnaire, de la prose et de la poésie,
ensée et du style, de l'art et de la logique, au nom de
qu'il y a de plus sacré pour ces brillans esprits qu'un
nstinct a jetés dans la carrière des lettres; je viens ad-
s élégans écrivains en qui repose le dernier espoir de
ature parvenue à son dernier âge, et cruellement me-
ar des innovations barbares; je viens adjurer les vété-
ustres qui leur ont légué tant de succès; j'adjure sur-
j'adjure à genoux l'Académie françoise, dont j'ai osé
avec quelque amertume la complaisante insouciance,
nt personne n'est plus disposé que moi à reconnoître la
ine autorité en matière de langage, de repousser obsti-
les ruineuses recherches qu'on prodigue insolemment à
ne pour l'appauvrir et pour la perdre : je les supplie de
ais salir des pages destinées à l'immortalité par ces ex-
ns vandales et *topinamboues*, qui seront dans quelques
un objet de dérision et de dégoût pour quiconque saura
n dernière analyse, ce sont les gens de lettres qui rati-
s usages de la parole et qui donnent aux mots le droit de
Les mots dont les gens de lettres ne voudront point,
que soit d'ailleurs l'autorité qui les appuie, ces mots
leux, désavoués par les juges naturels, mourront de mort;
en reste un seul, ce sera cet odieux *kilomètre* qui est fort
à donner du moins la mesure de son inventeur.

Docteur NEOPHOBUS.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

V.

Tablettes de la vie et de la mort.

En quittant le martyre d'un catholique anglois, la transition est facile pour arriver aux *Tablettes de la vie et de la mort, composées par Pierre Mathieu, conseiller du roy et historiographe de France.* A Paris, chez Iean Petit-Pas, MDCXXIX, avec le titre latin suivant en regard : *Tetrasticha de vitâ et morte, à Petro Mathæo, histor. regis Gallicæ et à Joanne Tharmasio aduoc. Paris. In latinè reddita.* Parisiis, apud Joannem Petit-Pas. MDCXXIX. — Petit in-16, oblong, contenant deux quatrains par page, le latin en regard ; relié en maroquin rouge, filets, doré sur tranche, avec fleurs de lis sur les plats, reliure du temps. La traduction latine, étant dédiée à *Charles du Lis*, avocat du roi, il est permis de supposer que cet exemplaire, qui porte les armes parlantes de l'avocat *du lis*, lui a été offert en cadeau; quoi qu'il en soit, d'autres armes, appliquées contre la garde du volume, prouvent qu'il a fait depuis partie de la bibliothèque de *Jean-Baptiste le Boiteulx*.

L'histoire de ces tablettes est curieuse : on ne sait quand *Pierre Mathieu* composa la première centurie de ces quatrains; dès l'an 1600, on voit 74 quatrains imprimés sous le titre de *la Vanité du monde*, à la suite des *quatrains de Pibrac. Paris, Fleury Bourriquant*, in-8, mais sans nom d'auteur, et différant essentiellement de la première centurie des éditions suivantes.

Mathieu fit la *seconde centurie*, en 1610, immédiatement après la mort de Henri IV ; on la publia, avec la première, à *Lyon*, 1611, en forme de tablettes oblongues, n'ayant qu'un seul quatrain par page.

La *troisième centurie* ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur, par les soins de *Jean-B. Mathieu*, son fils. Ces tablettes rimées, remarquables souvent par la pensée et même par la poésie, ont été depuis imprimées bien des fois, et le plus souvent avec les quatrains de Pibrac et ceux du président *Favre*. Voici ce qu'en dit *Colletet* dans son *Discours de la poésie morale* :

« Les *Tablettes de P. Mathieu* furent d'abord si bien reçues « partout, qu'il n'y eut guère de bonnes villes dans ce royaume « qui ne prît le soin de les imprimer, et fort peu de bons es- « prits qui n'en remplissent leur mémoire, et ce d'autant plus « qu'elles contiennent de fort nobles sentimens et plusieurs « belles vérités morales puisées dans le fond des histoires an- « ciennes et modernes. Mais quoique ces fameux quatrains « aient été traduits en plusieurs langues étrangères, et même « qu'en 1624 un avocat du parlement de Bordeaux, nommé « *Louis de Lascous*, les eut rendus assez heureusement en vers « latins, quasi vers pour vers, j'en vois presque aujourd'hui le « souvenir éteint. »

Le père Nicéron n'a pu trouver la traduction de Louis de Lascous, mais il cite la présente de *Joannes Thaumesius*, avocat au parlement de Paris. Je n'ai pas été plus heureux que Nicéron.

Dans une des comédies de Molière (*Sganarelle*, scène première), un des personnages conseille de lire :

« Les quatrains de Pibrac, et les *doctes Tablettes*
« Du conseiller Mathieu, ouvrage de valeur..... »

On voit par ces vers que du temps de Molière le souvenir des Tablettes étoit encore populaire en France ; il le fut même plus tard : une des plus récentes éditions est celle offerte au public par l'abbé *Delaroche*, sous ce titre : *La Belle vieillesse, ou les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Dufaur et Mathieu*. Paris, 1746, in-12, avec d'autres commentaires. Il est assez remarquable que l'abbé compilateur estropie ici le nom du président *Favre* qu'il change en celui de *Dufaur*. Goujet, dans le Supplément de Moréri de 1735, avoit, par une bévue bien plus étrange de la part d'un homme aussi érudit, fait, des deux imi-

tateurs de Pibrac, un seul et même personnage, qu'il nomme *Mathieu Faur, président, un des parens de Pibrac.*

Mais ne voilà-t-il pas, en dépit de toutes les éditions officiellement établies et citées, bien ou mal, dans Colletet, Moréri, Goujet et Nicéron, qu'un demi-savant, ou plutôt qu'un manœuvre littéraire, nommé *Joseph Rosny*, s'occupant à bâcler une assez mauvaise *Histoire d'Autun* (1), déterre, dans cette ancienne cité, un manuscrit contenant les deux premières centuries de P. Mathieu. Il croit alors avoir trouvé un vieux poëme inédit; il le commente lourdement, en supprime quinze ou dix-huit quatrains qu'il n'a pu lire, tronque le reste, et l'imprime avec une dédicace à *Regnaud*, de Saint-Jean-d'Angely, sous ce titre: *la Vie et la mort, poésie du* XVIe *siècle* (il faudroit du XVIIe), *par* P. *Mathieu, historiographe de France sous Henri IV, publiées et augmentées de notes et de commentaires par Joseph Rosny*. Paris, an XIII, 1805, in-8 de 88 pages, tiré à 500 exemplaires, dont 50 sur papier vélin.

Le côté plaisant de cette publication, c'est que Joseph Rosny (plus tard DE Rosny) s'efforce de prouver, dans ces préliminaires, que l'ouvrage qu'il offre au public n'est pas de *François Perrin*, qui vivoit en 1530, ancien chanoine d'Autun, auteur d'une tragédie de *Sichem*, ainsi que le croyoient assez généralement les érudits d'Autun. Rosny vouloit joindre aux quatrains de Mathieu une traduction en vers de sa façon; il en donne quelques échantillons dans ses notes : sachons lui gré d'avoir bien voulu s'en tenir là!

(1) *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens;* divisée en IV livres et ornée de gravures, par *Joseph Rosny*, capitaine d'infanterie. *Soror et æmula Romæ*. Autun, P.-P. de Jussieu, an XI (1802), in-4° de XXI et 352 pages. Cette compilation fut faite pendant les années 1801-2, que l'auteur demeura à Autun pour y exercer un emploi momentané qu'il ne spécifie pas.

VI.

L'utile et plaisant passe-temps. — Questions curieuses.

Tandis que nous sommes à parler de livrets oblongs en forme de tablettes, il n'est pas inutile d'en signaler un des plus curieux et vraisemblablement des plus rares; son titre est ainsi conçu : *l'Vtile et plaisant passe-temps povr tovs fidelles chrestiens voulant cognoistre que c'est que de vérité en toutes choses.* A Roven, chez Guillaume Iores, rue Escuyère, près la cour des Coretz (sans date, mais 1615), in-16 oblong de 191 feuillets, texte encadré.

Ce livre est remarquable pour la forme et pour le fond. Pour la forme, outre ses dimensions singulières et ses pages encadrées, il a deux titres et deux pagination : le premier titre est au commencement du livre, et l'autre à la fin, qui devient le commencement en le retournant; de sorte qu'en prenant le livre, de tel côté que ce soit, il semble être dans le bon sens. En effet, l'impression est rangée de telle sorte, qu'en allant de *verso* en *verso* on suit une même pagination et un même sens; tandis que tous les *rectos* sont alors sens dessus dessous; mais, le livre étant retourné, ces mêmes *rectos* deviennent des pages droites, ayant aussi leur pagination et leur sens suivis.

L'approbation de ce livre singulier en tous points est ainsi conçue : « Veu et approuué par moy sous-signé, docteur en l'V-
« niuersité de Paris, en la Faculté de théologie, et religieux aux
« Jacobins, à Rouen, lequel ay iugé d'estre mis à la veüe du
« public, pour l'aduancement des bons esprits, le 4 de novem-
« bre 1615. » (Signé) « Le Marchant. »

Chacune des petites pages du livre contient une demande, et au-dessous la réponse qui se termine toujours par une pensée, ou sentence, ou proverbe, ou apophtègme, en prose ou en vers, tiré des livres saints ou des anciens auteurs profanes; le tout imprimé en gros ou en petits caractères, suivant les dimensions de la réponse, afin que cela tienne toujours dans une seule page.

Ce Passe-Temps est une espèce d'imitation, pour la forme du moins, de la *Fontaine de toutes sciences*, dont Antoine Vérard publia plusieurs éditions, et que Galliot du Pré, par une supercherie de libraire déjà reçue au commencement du XVIe siè-

cle, réimprima avec un titre ainsi rafraîchi : *mil IIII vingt et quatre demandes, avec les solutions et les réponses à tous propoz..., selon le saige Sidrac.* Paris, 1531, pet. in-8. Ces demandes sont parfois fort étranges, et les réponses ne leur cèdent guère en naïveté. Plus tard, le livre plus connu et non moins piquant, intitulé : *Bonne response à tous propos.* Anvers, Jehan Richart, 1555, in-16, devint aussi un type de ces ouvrages singuliers par demandes et par réponses.

L'auteur du *Passe-Temps* qui nous occupe ne s'est pas nommé; il a eu pour but de composer un jeu mystique qui reflète parfaitement l'époque où il écrivoit. La première page offre pour question : *Quel est l'usage de ce Passe-Temps?* La réponse va nous mettre dans la confidence de l'auteur : « Liguez-vous quatre « ou cinq ensemble, et que le premier ouure le livre et face la « demande qui se présente de prime-abord. Celuy qui pourra « respondre aura le crédit d'vser du *Passe-Temps*. Mais si trois « ou quatre fois de route (de suite), personne n'a sceu résoudre « la question, toute la compagnie sera à l'amende d'vn *de* « *profundis* au profit des trespassez. De là on transportera le « liure au second, à ce qu'il ioüe de mesme. »

Si l'on jouoit aujourd'hui à ce jeu, les trespassés feroient de grands profits de *de profundis;* car je connois peu de sociétés, si éclairées fussent-elles, qui pussent répondre, comme le veut l'auteur, à des questions telles que celles-ci, prises pourtant au hasard :

Que faut-il faire quand on baille?

Pourquoi, quand on sonne au serman, ne sonne-t-on qu'une cloche?

Peut-on bien aller en paradis tout chaussé et tout vestu?

Qui feroit aujourd'hui des réponses de la force de celles qui suivent :

Pourquoi Dieu forma-t-il Eve de la coste d'Adam, non pas du pied et de la teste?

« Dieu ne la forma point du pied afin qu'il ne la trop mes- « estimast comme sa servante; non de la teste, afin qu'elle ne « s'attribuast aucune supériorité sur son mary; mais de la coste, « pour monstrer qu'il la devoit aymer comme sa compagne. »

Y-a-t-il de la folie ès-bombances et sumptuosités d'habits?

« Ouy-dà : car si, pour lier un sac de bon froment, il suffist

« d'auoir vne cordelette de deux deniers, n'est-ce pas une « grand' folie d'employer cent et cent livres à des iacerans pour « cein dreun sac plein de fiente et d'ordure? »

Que diroient nos élégantes parisiennes d'un jeu qui leur débiteroit de tels complimens? Il n'est personne qui ne préférât cent fois dire un *de profundis*, voir même les sept Psaumes de la pénitence, plutôt que de faire de semblables réparties.

Toutefois, on trouve d'assez singuliers propos tirés du Florilegium, de la Parure des Dames et des vieux poëtes françois, mêlés à des attaques vives et grotesques contre les hérétiques de l'époque, qui probablement voient d'autres passe-temps que celui-ci.

Nous possédons un livre qui se rapproche un peu de celui-ci, pour le fond, si ce n'est pour la forme; c'est le *Recveil des questions cvrievses rencontrées chez diuers bons avteurs, et amassées icy pour la meilleure commodité du lecteur, composé par le réuérand père Nicaise de Sainte-Thérèse, carme deschaux.* A Tovrnay, Adrien Quinqué, anno M.DC.XLII, in-8. On y remarque des questions telles que celles-ci : *La femme est-elle nécessaire à l'homme? Comment se sauvoit la femme (en la loi mosaïque), ne pouvant estre circoncise? Est-il permis au père de tuer sa fille paillarde, trouvée au fait avec le paillard, ou au mary sa femme surprise en adultère?* Le révérend père carme s'étend avec complaisance sur toutes les questions de ce genre, et sur leurs réponses. Un autre livre, qui ressemble plus pour la forme que pour le fond à celui qui nous occupe, est l'*Almanach cul-à-tête, ou Étrennes à deux faces, pour contenter tous les goûts.* A Wasquehal, à la foire, au bas de la vallée, avec l'approbation des vidangeurs, in-32.

Il est inutile de dire que ce genre de livre ayant servi aux jeux de société, a dû être détruit et usé avec la même facilité que des cartes; c'est en partie pourquoi il est si rare. Mon exemplaire provient de la maison professe des Jésuites de Tournay, qui ne paroissent pas en avoir fait grand usage, puisqu'il est presque neuf; il étoit inscrit sous le n° 26 de leur Bibliothèque; je ne me rappelle pas l'avoir vu cité dans les catalogues d'autres collections. ARTH. DINAUX.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Bulletin a déjà donné (p. 397 — 402
suite de notices sur quelques uns des érud
Rhin, sur lesquels on ne trouve de renseig
dans aucun ouvrage françois. Nous croyons
être pas sans utilité d'insérer ici quatre aut
de cette nouvelle *Biographie des Contempor*

. *Ranke* (Léopold), professeur à l'univer
Wieho en Thuringe, le 21 décembre 1795,
miers rangs parmi les historiens allemands
1818, il obtint une chaire au gymnase de F
elle lui laissoit du loisir, et il se consacra ent
historiques. Le premier ouvrage qu'il mit a
(*Histoire des populations romaines et allem*
jusqu'en 1535); il y joignit, sous le titre de
riens modernes, un opuscule qui fut rem
obtenir la place qu'il vint occuper à Berli
études sur l'histoire des xve, xvie et xviie s
une immense érudition au service d'une ra
tarda pas à mettre ces qualités en évidenc
sur la *Conjuration contre Venise en* 1618 (

aux XVIe *et* XVIIe *siècles* (3 vol., Berlin, 1834, 1836; 2e édition, 1837-39). Il ne tarda pas à aller explorer les archives de Francfort-sur-le-Mein, de Weimar et de Dresde; il y cherchoit des matériaux pour son *Histoire de l'Allemagne à l'époque de la Réforme*, ouvrage dont il a jusqu'ici fait paroître deux volumes, et où il a retracé d'une manière toute nouvelle la marche de ces fameuses diètes où comparut Luther. Une brochure, *sur la Révolution de Servie* (Hambourg, 1829), est curieuse à plus d'un titre; il s'étoit trouvé sur les lieux. Les événemens de 1830 enlevèrent pour quelques instans Ranke à l'étude du passé; il se mit à la tête d'un journal semi-périodique, consacré à l'examen des intérêts des divers États, et entremêlé de recherches sur diverses questions de finances et d'économie politique. Rédigée d'une manière trop abstraite, cette feuille eut peu de succès, et elle s'éteignit en 1836; ce qui en a paru forme deux volumes. Ranke retourna à ses études de prédilection; en 1837, il a donné, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, un important travail *sur l'Histoire de la Poésie italienne*, et il a fait paroître (Berlin, 1837-40), les trois premiers volumes de ses *Annales de l'Empire d'Allemagne sous la domination de la maison de Saxe*.

Rosen (Frédéric-Auguste). Orientaliste qui a rendu les plus brillans services à l'étude de la langue et de la littérature de l'Inde, et qu'une mort prématurée a enlevé à Londres le 12 septembre 1837. Il était né à Hanovre, le 2 septembre 1805. Après avoir fait ses études à Goëttingue et à Leipzig, il revint près de sa famille. Son père avoit eu la curiosité de réunir quelques livres sanscrits; cette circonstance détermina la vocation du jeune Rosen; il se rendit à Berlin, se livra avec ardeur, sous la direction de Bopp, à l'étude du sanscrit, et commença aussi à s'occuper du persan. Il eut le bonheur d'être encouragé par Guillaume de Humboldt. En 1826, une dissertation de Rosen : *Corporis radicum sanscritarum prolusio*, signala son élévation au doctorat. En 1827, il termina un travail étendu *sur les Racines sanscrites*; c'est le meilleur travail lexicographique que l'on possède sur cette matière difficile; c'est le meilleur

guide que puisse avoir celui qui aborde ces rudes études. On perfectionnera, on étendra plus tard les travaux de Rosen; mais il lui restera le mérite d'avoir efficacement contribué à déblayer le terrain. Il se rendit à Paris, voulant s'aider des lumières de Silvestre de Sacy et des autres orientalistes célèbres que renferme cette capitale; on lui offrit bientôt la chaire de littérature orientale à l'université de Londres; il accepta. Ses leçons furent peu suivies; les Anglais ne se préoccupent des idiomes de l'Orient que sous le rapport de l'utilité qu'ils offrent au commerce et à la politique; c'est sur les lieux, au milieu des naturels qu'ils vont les étudier. Rosen consacra ses efforts à faire connoître à l'Europe des ouvrages orientaux; il fut puissamment secondé par le comité *of the oriental Translation fund*, et, d'après l'invitation de Colebrooke, il entreprit la version du plus ancien traité d'algèbre que possèdent les Arabes. Cet ouvrage, de Mohammed ben Musa, est d'une grande importance pour l'histoire des mathématiques; le faire passer en anglais étoit une tentative des plus épineuses : Rosen s'en tira avec succès, et sa traduction, accompagnée du texte arabe et d'éclaircissemens d'une haute importance, vit le jour en 1831. Rosen avoit commencé un travail sur le Dictionnaire bibliographique d'Ibn. Challs Kan, ouvrage capital pour l'histoire de l'Orient; il avoit entrepris une traduction des écrits d'un jurisconsulte indien, dont l'autorité est en grande vénération sur les rives du Gange; rien de tout cela n'a vu le jour. Il consacroit surtout ses veilles à approfondir la langue des livres sacrés de l'Inde, du *Vedas;* il jugeoit sainement que jusqu'à ce qu'on se fût bien rendu maître des difficultés que soulèvent ces écrits respectés depuis tant de siècles, l'on ne pouvoit se flatter de faire des progrès réels dans les sciences des Brahmes. Rien de plus embarrassant pour un Européen que d'arriver à l'intelligence de ces énigmatiques compositions. Rosen s'y dévoua sans relâche, et, en 1830, il fit paroître, avec notes et traduction, sept hymnes extraites du *Riy-Veda;* c'étoit un échantillon très satisfaisant d'un travail immense. Le savant auroit désiré mettre sous presse le premier livre en entier du *Riy-Veda :* cette publication traîna en longueur, éprouva des difficultés et de l'indifférence. Rosen s'étoit imprudemment décrié

des fonctions qu'il occupoit à l'université de Londres, sa position devint précaire ; il fut obligé de donner des leçons ; il rédigea pour le *Penny Cyclopedia* les articles relatifs à l'Orient ; il entreprit une révision du dictionnaire bengali-sanscrit-anglois d'Haughton, ouvrage qu'il améliora fort ; il rédigea, pour un bien modique salaire, le catalogue des manuscrits syriaques du Musée britannique, et ce travail, imprimé en 1839, après sa mort (un vol. in-folio), montre l'étendue de ses connoissances dans les langues de la Mésopotamie. Ses fonctions de secrétaire de la société asiatique lui prenoient aussi beaucoup de temps. Un travail excessif mina sa santé, qui avoit toujours été débile ; il succomba, et l'impression de son travail sur le *Riy-Veda* en étoit demeuré à la 68e page ; il fut terminé d'après les matériaux qu'il laissoit, et parut à Londres, en un vol. in-4°, dans l'année qui suivit son décès.

Thilo (Jean-Charles), professeur de philosophie à Halle, né le 28 novembre 1794, à Langensalza. Après avoir fait ses études à Leipzig et à Halle, et après avoir enseigné cinq ans dans cette dernière ville, il fit, en 1820, un voyage avec Gésénius, en France et en Angleterre ; à Paris, il se fit remarquer par son assiduité au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale. En 1822, il obtint une chaire ; en 1840, le roi de Prusse lui a accordé la décoration de l'Aigle-Rouge. Thilo publie peu, parce qu'il ne cesse de vouloir perfectionner ce qu'il écrit ; mais ce qu'il met au jour après l'avoir long-temps fait attendre, c'est un travail auquel il n'y a rien à ajouter, et que lui seul auroit eu la patience et le dévouement d'accomplir avec autant de soin et de zèle. Depuis plus de vingt ans, il s'occupe du grand ouvrage dont il a mis au jour, en 1832, le premier volume (*Codex apocryphus Novi Testamenti*) ; il en reste deux à paroître (1). Il avoit, en 1823, donné comme avant-goût de ses recherches, les *Acta S. Thomæ*. Il a d'ailleurs prouvé par trois disserta-

(1) Consulter sur le premier volume de cette publication d'une haute importance un article de M. Hase, dans le *Journal des Savans*, juillet 1833.

tions *De cœlo empyreo* (Halle, 1839-40) quelle étude approfondie il a fait des doctrines des néo-platoniciens, et l'on peut citer encore comme d'une haute importance pour l'élucidation de ces points obscurs, sa *Lettre critique* (en allemand) *à Augusti, sur les écrits d'Eusèbe d'Alexandrie et d'Eusèbe d'Emèse.* (Halle, 1832.) On le sait occupé d'un travail sur Synessius.

Mone (François-Joseph), né en 1792, près d'Heidelberg, infatigable érudit qui a rendu les plus grands services à l'étude de la littérature du moyen-âge et des anciens idiomes du nord. Après s'être livré à l'enseignement, et après avoir été nommé bibliothécaire à Heidelberg, il obtint, en 1827, une chaire de statistique à Liége, la perdit lors de la révolution de 1830, revint en Allemagne, rédigea en 1832, pendant quelques mois, la *Gazette de Carlsruhe*, et, en 1835, il fut mis à la tête des Archives du pays de Bade. Depuis 1834 il avait entrepris la publication du *Guide à la Connoissance du Moyen-age*, journal rédigé en allemand, vaste et précieux répertoire de pièces historiques, de fragments en vers, de documens de tout genre, recueillis dans la poussière d'une foule de bibliothèques. Nous citerons encore divers ouvrages sortis de la plume laborieuse de Mone : tous sont importans, quelques uns indispensables pour l'histoire littéraire des siècles antérieurs à la renaissance : *De emendanda ratione Grammaticæ germanæ Linguæ* (Heidelb., 1816); *Introduction au poëme des Nibelungen* (Heidelb., 1818); *Histoire du Paganisme dans l'Europe septentrionale.* (Heid., 1822-23, 2 vol.) : ils forment les tomes V et VI du grand ouvrage de Creuzer sur la symbolique et la mythologie des anciens peuples); le *roman du Renard, d'après des manuscrits du* IXe et du XIIe *siècles* (1832); *Recherches sur les Légendes historiques de l'Allemagne* (1836); *Tableau de l'ancienne Littérature populaire des Pays-Bas* (1838). Tous ces ouvrages sont en allemand.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du Catalogue raisonné de la Bibliothèque d'un amateur de province.)

Télémaque, tragédie en 5 actes (par d'Estivaux, architecte). Paris, 1770, in-8.

Cette pièce peut disputer la palme du ridicule au *Tremblement de terre de Lisbonne*, cette production du perruquier André, regardée comme un des chefs-d'œuvre du genre. C'est une suite de lignes plus ou moins rimées de 9, 11, 13 ou 15 syllabes, très rarement de 12.

Les deux premiers vers donneront une juste idée du style du reste :

« Quoi, vous allez combattre un roi tout couvert de gloire,
Qui enchaîne à son char toute la bruyante victoire. »

Et plus loin :

« Ah, heureux guerriers, prodigues de leurs vies,
De vous suivre, ah! Seigneur, je fais toutes mes envies. »

Un passage bien connu de Voltaire se trouve reproduit avec trop ou trop peu d'exactitude, et non sans fautes d'orthographe :

« O déesse de ces lieux et des combats sanglans,
Soyes notre protectrice en ces heureux momens;
Sur son autel sacré, Mars, reçois nos sermens;
Prens soin en *se* grand jour de tes dignes enfans.
Dans le sein de Salante, s'il se trouvoit un traître,
Et aussi, parmi vous, qui osa paroître,
Que le perfide *meurs* au milieu des tourmens. »

Télémaque, amoureux d'Antiope, s'adresse ainsi à son confident :

« Viens, cher Tersite, et viens dans le temple,
Et tu verras cet objet à ce grand cœur si tendre. »

Ce qui ne rime pas tout-à-fait aussi bien que miséricorde et hallebarde.

Il existe une autre tragédie *Télémaque à Tyr*, par Félix..., auteur de *Philippe de Macédoine* : c'est un in-8° de 162 pages. Berlin, 1752, dont il n'y a absolument rien à dire.

Un mot sur quelques tentatives poétiques dont le chef-d'œuvre de Fénelon a été l'objet.

Indépendamment de la *Thelemachiados* de Viel et de l'in-4° d'un certain Destouches imprimé en 1757 et même (ce qui est un peu fort) réimprimé en 1764, il existe une traduction en vers de Télémaque, par Henriquez de Luna y Roxas. Madrid, s. d., in-8°. Nous avouons n'avoir pu nous la procurer et ne la connoître que d'après le catalogue Héber. (Londres, 1835, part. I, n° 2565.)

Dès 1609, il était sorti des presses de Libert, à Paris : *Petri Valenti Télémachus sive de profectu in virtute et sapientiâ : ad serenes. Henr. Borbonium, principem Condœam carmen.* Vogt (*catal. libr. rar.*, 1753, p. 694) en donne le titre et qualifie ce volume de *pleni rarissimus et ferè omnibus incognitus.*

Sous la date du 18 juillet 1766, Bachaumont écrit qu'un curé de campagne, nommé Dubault, avoit mis Télémaque en vers, et qu'il avoit offert son travail aux princes. Je vois dans la *France littéraire* de M. Quérard que Venant avoit aussi tenté de rimer la prose de Fénelon, et M. Parigot l'a travesti en 12 chants (1826, in-32.)

Ajoutons que Feitama a traduit en vers hollandois les Aventures du fils d'Ulysse, et B. Neukirch, dans la première moitié du XVIII° siècle, les a fait passer en alexandrins allemands. Il y en a aussi en italien des paraphrases métriques.

Enfin de nombreux rimeurs anglois ont bien voulu prendre la même peine; la traduction en vers blancs de J. Youde, en 3 volumes in-12, a paru en 1793; celle de M. A. Meilan, en 4 vol. in-8°, avoit déjà vu le jour en 1776; il en existe une autre par Gibbons Bagnal. (Hereford, 1791, 2 vol. in-8°, sans parler d'une quatrième anonyme, 1785, in-8°.) Plusieurs versions poétiques du 1er livre ont aussi été imprimées outre-Manche, comme échantillons de travaux plus étendus que l'indifférence du public a fait suspendre.

L'Arioste françoes de Iean de Boessieres. 1er vol., Lyon (Thibaud-Ancelin), 1580. 8 feuillets liminaires et 327 pag. petit in-8°.

Il n'a paru que le 1er vol. de cette traduction ou imitation du *Roland furieux*; son mérite poétique est nul; les vers sont lâches, traînans, et parfois assez ridicules.

Ce qui porte quelques amateurs à rechercher ce bouquin, c'est la singularité de son orthographe; l'auteur substitue l'*a* à l'*e* muet suivi d'une consonne; il écrit : « il anvoya, santimant, grandemant, jantil, antreprandre, ardammant, ambrasser; » il met un *e* au lieu de l'*i* : « et qu'il ne soet venu, il etoet, mite « foes, poessons; » il écrit *fet* pour fait, *lesser* pour laisser, *de-* « *zers* pour déserts, *rezon* pour raison, *dichenée* pour enchaînée, *roé* pour roi, *plizant* pour plaisant, *ær* pour air, *doed* pour doigt; etc.

Toutes ces innovations, qui n'étoient peut-être pas dépourvues d'une certaine justesse, n'ont pas fait fortune; mais elles donnent au livre en question une physionomie originale, et parfois on ne distingue pas toujours, au premier coup d'œil, quel est le mot que l'on aperçoit couvert d'une marque inaccoutumée. L'éditeur, de son côté, vante : « l'utilité, le bien et le « profit que l'ortografe qui ét icy couché porroet aporter au la « France, si ainsi elle l'obseruoet. Car tout ainsi que le coeur « doet parler come la bouche, et la bouche come le coeur, « ainsi la plume doet écrire come la langue, et la langue parler « come la plume écrit. » Au XVIe siècle, plusieurs esprits judicieux sentirent les imperfections de notre orthographe, et mirent en avant des systèmes de réforme qui passèrent inaperçus. Ramus, Pelletier, Baïf, Taillemont, Rambaud, Meigret et bien d'autres y perdirent leur temps.

Boessières n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, mais il est succinctement question de lui dans les bibliothèques de La Croix du Maine et de Duverdier (1772, t. I, 495; IV, 154); voir aussi Gouget, *Bibliothèque françoise*, XIII, 195.

Nous sommes heureux lorsque nous voyons remettre en lumière quelques unes des anciennes productions des poëtes patois

de la France, si long-temps et si injustement oubliés. C'est rendre un vrai service à la science étymologique, à la philologie, à la connoissance de notre langue, que de mettre à la portée de tout amateur ces livrets si rares et si chers; il en existe plusieurs, et des plus curieux, qui mériteroient bien de trouver un nouvel éditeur. En attendant, signalons la réimpression de *lo Disputo de Bacqus et de Priapus, compouzado per lou sieur Rousset de Sorlat* (Sarlat, chez Dauriac, 8 p. in-8°). Elle est due à M. L..., amateur aussi instruit que zélé, qui consacre aux études historiques tout ce que de graves et honorables fonctions lui laissent de loisir. Il n'avoit pas compris cet opuscule dans une édition qu'il mit au jour, il y a un an, des écrits du poëte périgourdin Rousset; il le donne aujourd'hui en y joignant de courtes et utiles notes explicatives.

A propos de *Priapus*, quelqu'un des abonnés, des lecteurs du *Bulletin* auroit-il connoissance d'un très rare volume, publié à Paris, chez G. de Luynes, 1670, in-12, et intitulé : *les Proeses du dieu Priape, en dialogue, par le sieur de La Treille.* Nous n'avons jamais rencontré ce livre, qui, à coup sûr, doit être singulier. Nous ne l'avons vu figurer sur aucun catalogue; nous n'apprenons son existence que d'après l'indication, sans aucun détail, de l'Aulnaye (voir le *glossaire* de son édition de Rabelais, au mot *Crocute*). On nous feroit grand plaisir en nous transmettant la description de ce volume, et en nous disant si son contenu justifie les alarmes que le titre est bien fait pour causer.

Le *Manuel du Libraire* fait mention d'un opéra de *Priape*, imprimé en 1694. Il s'en trouve un exemplaire dans la magnifique collection dramatique de M. de Soleinne, et cette pièce, que l'on pourroit croire très libre, n'offre rien de bien hostile à la morale. J'ajouterai que C. Mauro, jovial poëte italien, a composé un long *capitolo* en l'honneur du dieu des Jardins (voyez les *Opere burlesche di Berni*, etc., 1723, t. I, 2e part., p. 65-81).

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 20. — DÉCEMBRE 1841.

ACCORDS (LE SEIGNEUR DES) [Est Tabourot]. Les Bigarrures et Touches, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises, éd. de nouveau augmentée de plusieurs épitaphes, etc. *Paris, Maucroy*, 1662, pet. in-12, mar. r., fil.. tr. d. *(Duru)*. 35—»

Exemplaire parfait de reliure, et bien complet.

AGRIPPA (CORNEILLE). De la noblesse et préexcellence du sexe feminin, à l'honneur de madame Marguerite. *Paris, Denys Janot* (sans date), pet. in-12, mar. bl. fil. à compartiment, tr. d. (*Duru*). . . . 34—»

Belle reliure.

ALCRIPPE (PHIL. D') [le Picard]. Sieur de Néri [rien]. Nouvelle fabrique des excellens traités de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisirs. *Imprimé cette année*, in-12, mar. bleu, à comp., fil., tr. d. (*Sup. exemplaire.*) 45—»

Voyez, sur ce livre fort curieux, les Mélanges tirés d'une petite bibliothèque de M. Ch. Nodier.

ANECDOTES du ministère du cardinal de Richelieu et du règne de Louis XIII, avec quelques particularités du commencement de la régence d'Anne d'Autriche, par M. de *V*. *Amsterdam*, 1717, 2 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Aux armes de Mesdames)*. . 15—»

1580 **Antonivs de Arena**, provincalis, de Bragardissima villa de Soleriis ad sous compagnones, etc. *Parisiis Nicolas Bonfons*, 1584, pet. in-12, mar. r., dent., tr. d., *anc. rel., édit. rare.* . . . . . 35—»

1581 **Apollonii Rhodii.** Argonauticorum libri quatuor; edidit et illustravit J. Shaw. *Oxonii*, 1777, 2 vol. in-4, mar. citron, fil., tr., d. *(Derome).* . . . 38—»

Bel exemplaire en grand papier.

1582 **Aretino (Pietro).** La Passione di Giesv, con dve Canzone, vna ala Vergine et l'altra al Christianissimo. *(A la fin) Impresso in Bologna, a XV di Marzo*, 1535, in-8., mar. bl. à comp., fil., tr. d. . . 50—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un livre de toute rareté, et relié à l'imitation des reliures du temps; édition non citée des bibliographes.

1583 **Artus III** (histoire d'), duc de Bretaigne et connestable de France, contenant ses mémorables faits depuis l'an 1413 jusqu'à l'an 1457, de novveav mise en lvmière, par Theod. Godefroy. *Paris, Abrah. Pacard*, 1622, in-4, v. f. à comp., fil., tr. d., *chiffre orné, bel ex.* . . . . . 25—»

1584 **Augurelli (Joannis Aurelii)** Poemata. *Venetiis, Aldus*, 1505, pet. in-8, mar. olive, fil. comp., tr. d. *(Reliure de Thouvenin avec l'ancienne tranche gauffrée).* 20—»

1585 **Autrichienne (l')** en goguette, ou l'orgie royale, opéra proverbe, composé par un garde du corps, et mis en musique par la reine (*sans lieu*). 1789, in-8., dos de v. . . . 20—»

Dans le même volume, l'Iscariote de la France, ou le Député autrichien, 1789.

1586 **Bacon (Andreas).** De Thermis. Libri septem. *Venetiis, Vinc. Valgrisius*, 1571, in-fol., vél. fig. . . 20—»

Belle et rare édition d'un ouvrage estimé (Manuel de Brunet). C'est un ouvrage des plus curieux pour des recherches sur l'histoire et les usages de l'antiquité.

587 **Balzac, œuvres diverses.** *Leyde, Elzév.*, 1658.—Lettres choisies. *Amst.*, *Elzév.*, 1696. — Lettres familières. *Leyde, Elzév.*, 1656. — Aristippe. *Leyde Elzév.*, 1658.—Lettres à Conrart. *Leyde, Elzév.*, 1659. — Les Entretiens. *Amst. Dan. et Louys, Elzév.*, 1663. — Le Socrate Chrétien et autres œuvres. *Amst.*, *Pluymer* (*Elzév.*) 1662. En tout, 7 vol. pet. in-12. Les 6 premiers en mar. bl., fil., tr. d. *(Thouvenin)*, et le septième en vél. . . . . 110—»

Les sept volumes sont très difficiles à trouver ensemble. Notre exemplaire a quelques volumes un peu plus courts de marge, mais l'intérieur est pur.

588 **Barbou (Nicolas).** La grande et vraye pronostication générale, pour quatre cens quatre vingts dix-neuf ans, calculée sur la ville de Paris et aultres lieux de même longitude. *Paris*, 1542, pet. in-12, goth. de 8 feuil., mar. vert, fil., tr. d. *(Niédrée)*. . 30—»

589 **Barozai (Guy).** Noei Bourguignon, par Bern. de la Monnoye, 4e édit., *ai Dioni ché Abran Lyron de Modene*, 1720, in-8, mar. r., fil, tr. d. *(Duru)*. 32—»

Très joli ex. et bonne édit. avec la musique et le glossaire.

La première édit. de 1720, en v. f., t. d., gr. pap. . 18— »

590 **Beaulieu (de).** La vie de saint Thomas, archevesque de Cantorbery et martyr. *Paris*, 1779, in-4, mar. r., fil. comp. tr. dor. portr. *(Duseuille)*. . . .20—»

591 **Beauvais (F. Remi de).** La Magdeleine, poëme. *Tournay, ch. Martin*, 1617, in-8., vél. . . . 30—»

Rare. Voyez le catalogue Pixérécourt, n. 7511.

592 **Beroalde de Verville.** Le palais des curieux. *Paris*, *veuve Guillemot*, 1612, pet. in-12, v. f. . . 35—»

Petit volume fort curieux et qui se place à côté des conteurs français. Voyez l'édition du *Moyen de Parvenir*. *Paris* 1841, 2 vol. in-8, pap. fort, page 23 de la Notice du tome 1er, et l'*Analecta Biblion*, t. 2, p. 149.

1593 **Biblia sacra**, vulgatæ editionis Sixti V Pont. jussu recognita et Clementis VIII, auctoritate edita *Coloniæ*, 1679, 6 vol. in-24, mar. r., tr. d. . 36—»

Ancienne reliure, bel exemplaire d'une édition remarquable.

1594 **Bibliorum sacrorum** vulgatæ Versionis editio, clero gallicano dicata. *Parisiis, Amb. Didot*, 1785, 2 vol. gr. in-4, mar. bleu., fil., tr. d. *(Derome)*. . 55—»

Très bel exemplaire.

1595 **Boccacci (Giov.)**. Il decameron si come lo diedero alle stampe gli ss^ri Giunti l'anno 1527. — *Amstel. (Elzév.)*, 1665, in-12, mar. bl., fil. tr. d. . 65—»

Bel exemplaire pour la conservation, et fort jolie reliure. (5 p. 4 lig.)

1596 **Boguet (Henry)**. Discours des sorciers. *Lyon, Jean Pille-Hotte*, 1611, in-8, mar. bl. janséniste *(Duru)*. 30—»

Recueil très rare et très curieux pour toute la jurisprudence ancienne sur la sorcellerie, de tout ce que pratiquoient les sorciers ensemble ou séparément : des possessions, des exorcismes, etc.

1597 Le même, avec six advis en faict de sorcelerie, etc. *Lyon, Ben. Rigaud*, 1610, in-8, mar. bleu., fil. tr. d. *(Duru)*. . . . . 35—»

Superbe exemplaire.

1598 **Boistuau (Pierre)**. Histoire des persécutions de l'église chrestienne et catholique. *Paris, Rob. le Mangnier*, 1572, pet. in-8, dos de v. f. . . . . 15—»

1599 **Boistuau (Pierre)**. L'histoire de Chelidonius Tiguriens sur l'institution des princes chrestiens et origine des royaumes, trad. du latin. *Paris, Gilles Robinot*, 1572, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)*. . 20—»

1600 **Bouchet (Guillaume)**. Les trois livres des serées. *Paris, Jér. et Adr. Périer*, 1608, 3 vol. pet. in-12, mar. r., fil., r. d. *(Duru)*. . . . . 75—»

Bel exemplaire, grand de marge et de la plus belle édition.

Le même, rel. en v. bleu, fil., tr. d. . . 35—»

1601 **Buffon, Daubenton et le comte de Lacépède.** Histoire naturelle, générale et particulière. *Paris, impr. royale,* 1749-1789, 39 vol. in-4., mar. r., fil., tr. d. fig. *(Derome).* . . . . . 400—»

Voici les parties dont se compose cette édition, qui est recherchée des amateurs à cause de la beauté des gravures. — Histoire naturelle, 1749-1767, 15 vol.— Histoire naturelle (supplément), 1774-1789, 7 vol. — Oiseaux, 1783-1790, 9 vol. — Minéraux, 1783-1788, 6 vol. dont 1 de pl. — Ovipares et serpens, 1788-1789, 2 vol.

1602 **Buleau.** Mémorial pour servir à l'histoire de la Catinomanie. S. L., 1787, in-4, dos et coins de v. f., tête dor., non rogné. *(Bauzonnet)* . . . . . 75—»

Ouvrage très rare, vendu 81 fr., *Labédoyère.* On a ajouté à cet exemplaire une lettre autographe d'hommage de l'auteur.

1603 **Cæsaris (Julii)** et Hirtii, de rebus à Cesare gestis, commentarii (edente Maittaire). *Londini Tonson,* 1716, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 12—»

Exempl. grand papier, provenant de la bibliothèque de Rosny. très recherché sur ce papier.

1604 **Caquets de l'accouchée.** Recueil composé comme suit, et relié en deux volumes in-8, mar. r. . 60—»

1er Caquet de l'acovchée, 1622, 24 pag.; — 2e, Après dînée dv caqvet de l'acovchée, 32 pages; — 3e, Après dînée, 1622, 32 pages.— Anticaqvet, 1622, 14 pages. — Sentence par corps, obtenve par plusievrs femmes de Paris, contre l'hautheur des caqvets de l'acovchée. *Paris, chez le baron d'Artichaux, demeurant au royaume d'Ecosse, à l'enseigne du Cailloux de Bois,* 1622, 16 pages *(Pièce très rare).* — Les Actions dv temps, 1622, 16 pages. — Le secrétaire de Pibrac, 16 pages. — Les commentaires de César, 1622, 14 pages. — Le relèvement de l'acovchée, 16 pages. — Response avx trois caqvets de l'acovchée, 1622, 16 pages. — Le caqvet des femmes du fauxbourg Mont-Martre, avec la responce des filles du fauxbourg

Saint Marceau. *Paris, chez Guillaume Gratte-Lard, rue des Poyreaux, vis-à-vis de la Citroville, à l'enseigne des Trois-Navets.* 1622, 16 pages. — Le remerciment des Servantes de Paris, faict à celui qui a donné l'arest contre les chastrez, par vn amovreux de ce temps, 7 pages. — Les regrets des filles de joye de Paris, svr le svbject de levr bannissement. — La rejovissance des harangères et poissonnières des halles de Paris, svr les discovrs de ce temps, 1614, 14 pages.

1605 **Caqvet** (le), ou Entretien de l'accovchée, contenant les pernicieuses entreprises de Mazarin découvertes. *Paris*, 1651, in-4, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)* (rare). 36 —

1606 **Carion.** Histoire ou Chronique des choses les plus mémorables depuis la création du monde. *Paris, Nic. Bonfons (sans date)*, in-16, v. b. fil., tr. d. 18—

1607 **Cervantes.** Histoire de l'admirable Don Quixotte de la Manche, trad. de l'esp. (par Filleau de Saint-Martin). *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1696. 6 vol. pet. in-12, jolie rel. en mar. r. fil., tr. d., fig. 120—

Très bel ex., avec les deux volumes de la suite.

1608 **Cervantes.** L'ingénieux chevalier Don Quixotte de la Manche. *Paris, Desoer*, 1821, 3 vol. petit in-12, dos de v., non rogné. . . . . 24—

Charmante petite édit., avec les fig. de Deveria.

1609 **Chambre** (Marin-Cureau, sieur de la). Les Caractères des passions. *Amsterd., Ant. Michel (Elzevier)*, 1658, 1662. 4 tom. en 2 vol., pet. in-12 vél. . . 50—

4 p. 11 l., bel ex.

1610 **Charron** (Pierre). De la Sagesse. Trois livres. *Leyde, Elzevier (sans date)*, pet. in-12, mar. bl. dent., tr. d. doublé de tabis *(Bozerian)*. . . . . 50—

Très bel ex., 4 p. 10 l.

Autre édition, *Elzev.*, 1656, petit in-12, rel. en vél., très grand de marge, (5 pouces). . . 40—

Charron. De la Sagesse. Trois livres. *Leide, Elzevier*, 1646, pet. in-12, mar. r., tr. d. . . . 50— »
4 p. III l.

Chénier. Ses Poésies fugitives. 1 vol. in-18, mar. r., dent. tr. dor., pap. vél. . . . . 9— »

Épitre sur la Calomnie. *Paris, Laran*, an VI. — Discours en vers sur la Calomnie. *Paris, Didot*, an VI. — Pie VI et Louis XVIII. *Paris, Laran*, an VI. — La Retraite. *Paris, Dabin*, 1809. — Hommage à une belle action. *Paris, Dabin*, 1809. — Petite Épître à Delille. *Paris*, 1802. *Très rare et très curieuse, format in-64*.

Chénier. Les nouveaux Saints. *Paris, Dabin*, 1802. — Les Miracles, conte dévot. *Paris, Dabin*, 1802. — Le Cimetière de campagne, élégie. Trad. de Gray. *Paris, Dabin*, 1805, pap. vél. — Discours sur les progrès des connaissances en Europe. *Paris, Didot*, an IX, in-8, mar. r. dent., tr. dor. . . . . 8— »

Cholières. Les neuf Matinées. *Paris*, 1585, in-8, mar. bl., large dent., doublé de mar. r., tr. d. *Anc. rel. aux armes*. . . . . 34— »

Ce livre se compose de IX nouvelles sous le titre de Matinées. Quelques unes sont des plus piquantes par leurs intitulés. — Ainsi : En quel temps il n'est loisible au mary de toucher conjugalement sa femme. — Si une fille doist plustôt désirer d'estre accouplée par mariage à un homme d'estude qu'à un guerrier ; — etc., etc.

Chytreus (**David**). Histoire de la Confession d'Auxpourg (*sic*), contenante les principaulx traittez et ordonnances faites pour la religion, quand l'eletteur Jehan, duc de Saxe, avec les Cités et les autres princes protestants présentèrent leur confession de foy à l'empereur Charles V, en 1530. *Anvers, Arnould Coninx*, 1582, in-4, dos de v. . . . . 48— »

Ce volume, fort rare, contient toutes les pièces les plus curieuses et les plus importantes sur l'histoire de la Réforme. Des 51 chapitres qui le composent, il n'y en a pas un qui ne soit digne d'attention et d'étude. On y trouve : les délibérations faites en

1530 devant la diète d'Auxpourg. — Escript consolatoire de Martin Luther. — Confession de foy du même, en XVII art. — Entrée de l'empereur Charles V à Auxpourg. — Proposition de la diète impériale. — Harangue du cardinal Campegio à l'empereur. — Escript de Luther sur le second psalme. — Epitres d'Erasme touchant de ne poursuivre point les protestans par armes. — Confession dite d'Auxpourg. — Confutation papistique de la même. — Les protestans en demandent copie. — Sommaire du traité ordonné pour accorder le différent de la foy. — Moyens proposés par les catholics romains aulx protestans. — Réponse. — Jugement de Luther sur les moyens proposés par les catholics. — Conseils et moyens de réunir l'Eglise, par Erasme. — Dénombrement des abus de la papauté. — Moyens de réformer l'Eglise, par Mélanchton. — Traité d'accord avec les Zuingliens. — Apologie de la confession d'Auxpourg et puis de la religion, etc., etc.

1616 **Cluverii (Phil.).** Germaniæ antiquæ libri tres. *Lugd. Bat. Lud. Elzév.*, 1616, in-fol. mar. r., tr. d., fig. 50—»

Bel ex. aux armes de de Thou.

1617 **Commines (Philippe de), sieur d'Argenton.** Ses Mémoires. *Leide, Elzevier*, 1648, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (4 p. 10 lig.). . . . . 60—»

Ex. en reliure ancienne, un peu roux.

1618 **Corneille.** Théâtre choisi. *Paris, Didot*, 1783, 2 vol. in-4, mar. bl., fil., tr. d. *(Derome)*. . . . 60—»

Magnifique ex., pap. fin.

1619 **Corrozet (Gilles).** Les divers Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté. *Paris, Gilles Corrozet*, 1556, in-8, mar. bl., janséniste *(Duru)*. 25—»

1620 **Cotin (l'abbé).** La Ménagerie. *Amst. Henry Schelte*, 1705, pet. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. *(Bauzonnet)*. 30—»

1621 **Courtin (Jacques) de Cissé**, gentilhomme percheron. Ses œuvres poétiques. *Paris, Gilles Beys*, 1581, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor. *(Bel ex. à la Janséniste, Duru)*. . . . . 30—»

1622 **Cretin (Guillaume).** Châtz royaulx, Oraisons et aultres petits traictez. *Paris, pour Galliot du Pré,* 1527, in-8 goth. de 188 ff., non compris 6 ff. préliminaires; rel. en mar. r., fil., tr. d. . . . . 65—»

Ex. très grand de marge et bien conservé, quoique ayant à un feuillet un petit raccommodage.

1623 **Cuzzi (Claude de).** Philologue d'honneur, faict et présenté à Mgr. Charles de Bourbon. *Paris,* 1537, in-16, m. bl., fil., comp., tr. d., (*Purgold*), fig. sur bois. 48—»

Nous reviendrons sur ce petit ouvrage, très curieux et non cité.

1624 **Debaste (Nicolas).** Ses Passions d'amour *(chansons)*; plus, les Meslanges de carmes latins et françois. *Rouen, chez Thomas Mallard (sans date),* 1586, pet. in-12, mar. bl. à comp., fil., tr. d. *(charmante reliure de Duru, bel ex.)* . . . . . 35—»

Ouvrage en vers fort rare.

1625 **Discours** véritable, sur le faict de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque. *Paris, Mamert-Patisson,* 1599, in-8, dos et coins de mar. r., fil., non rog. *(Bauzonnet).* . . . . . 30—»

Rare, surtout à toute marge.

Cet ouvrage passe généralement pour être du docteur Marescot. Tallemant des Réaux l'attribue à Lebouteiller, père de l'archevêque de Tours, et Guy-Patin au médecin Simon Piètre.

1626 **Discours** véritable sur le fait de Marthe Brossier, de Romorantin, prétendue démoniaque : *jouxte l'imprimée à Paris, par Mamert-Patisson,* 1599, in-8, mar. bleu, janséniste. *(Duru).* (*Charmant ex.*). . . . 30—»

1627 **Dispute (la)** d'un asne contre frère Anselme Turmeda, touchant la dignité, noblesse et prééminence de l'homme par-devant les autres animaux. *Pampelune, Guil. Buisson,* 1606, in-16, mar. r., fil., tr. d. 18—»

Cet ouvrage se termine par la Prophétie du révérendissime messire l'Asne, en 69 versets ; — de la Feste que firent les animaux pour la prophétie faite par leur orateur en l'an 1418.

1628 **Du Buys (Guillaume).** Ses œuvres poétiques. *Paris, Jean Février,* 1583, pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. 27—»

Pet. vol. rare, très bien conditionné.

1629 **Essai** sur les Apanages, ou Mémoire historique de leur établissement (par Louis-Franç. du Vaucel *(sans date)*, vers 1788, 2 vol. in-4, v. éc. fil. *(Derome)*. 60—»

Ouvrage tiré à très petit nombre : l'auteur ne le destinait pas à être vendu. On prétend qu'il n'a été imprimé qu'à 12 exempl.

1630 **Estienne (Henri).** Traité de la conformité du language françois avec le grec *(sans lieu ni date)* (1566), in-8, mar. bl. à comp., fil., tr. d. *(Duru)*. . . 45—»

1re édit. Ex. parfait, très bien relié, imitation des reliures du XVIe siècle.

1631 **Expédition** de Cyrus, ou la retraite des Dix Mille, trad. de Xénophon (par le comte de la Luzerne). *Paris, Ca-lot,* 1778, 2 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. d. 18—»

1632 **Facéties,** Raretés et Curiosités littéraires, tirées à 76 exemplaires. *Paris, Techener,* 1829-34, 22 vol. gr. in-16, cart. à la Bradel, y compris *les Quinze Joies du mariage,* publié en 1837. . . . . 850—»

Ex. sur peau vélin. On sait que l'un des deux exemp. tirés sur vélin a été détruit accidentellement à Londres. Voyez, pour la position de cette collection le Bulletin du Bibliophile, n° 1, 1834.

1633 **Facécieux** réveille-matin des esprits mélancholiques ou le remède préservatif contre les tristes. *Nimègue (Bruxelles, Foppens),* 1681, petit in-12, vél. 27—»

1634 **Fayette (Mme de La).** La princesse de Montpensier. *Paris, A. A. Renouard,* 1804, in-18, tiré sur gr. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Bozerian*). . . . . 65—»

Exemplaire sur peau vélin. On y a joint deux portraits de madame de La Fayette et un fac-similé de son écriture ; plus une lettre autographe signée de mademoiselle de Montpensier.

1635 **Flameng (Guillaume).** Dévote exortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu, pet. in-4 goth.

(*sans date*), mar. v., tr. d., rel. janséniste (*Koehler*). 45— »

Petit poëme d'un chanoine de Langres.

1636 FOLENGO (THOMAS). Histoire macaronique de Merlin Coccaïe, prototipe de Rabelais. *Paris, Toussaincts du Bray*, 1606, 2 vol. pet. in-12, dem.-rel. dos et coins de mar. viol., pet. fers, non rog., tête dor. (*Bauzonnet*).

Un titre un peu raccommodé. . . . . 25— »

1637 FONTAINE (JEAN DE LA). Recueil des contes du sieur de La Fontaine, les satyres de Boileau et autres pièces curieuses. *Amst. Verhoeven* (*Hol., Elz.*), 1668, petit in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Niédrée*). . . 50 — »

Bel ex. d'un recueil rare que l'on joint à la collection des Elzév.

1638 FONTAINE (JEAN DE LA). Contes et nouvelles. *Amsterdam, Henry Desbordes*, 1685, 2 tom. en 1 vol., petit in-8, mar. v., fil. dent., tr. d. (*Simier*), fig. de *Romein de Hooge*. . . . . 50— »

Exemplaire de premier tirage.

1639 FORCADEL (ESTIENNE). OEuvres poétiques. *Paris, Guill. Chaudière*, 1579, in-8, mar. r., fil., doublé de mar. r., dent., tr. d. . . . . 72— »

Très bel exemplaire d'un ouvrage fort rare.

1640 GARCILLASSO DE LA VEGA. Histoire de la conquête du Mexique par Ferdinand Cortez, trad. de Solis (par Citry de la Guette). *Lahaye, Moetjens*, 1692, 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 16— »

1641 LE MÊME. Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes, trad. par J. Baudoin. *Paris, Aug. Courbé*, 1650, 2 vol. pet. in-4, mar. citr., tr. d. (Aux armes de Mesdamés de France). . . . . 30— »

1642 GAUTRUCHE. L'Histoire poétique pour l'intelligence des poëtes et des autheurs anciens. *Lahaye*, 1681, petit in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Duru*). . . . . 25— »

Édition elzévirienne.

1643 **Gringore (Pierre).** Sensuyvent les menus propos de mere sote nouvellement composés. *Paris, Philippe Lenoir,* 1528, pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. d., nombreuses fig. en bois. (*Bel ex.*). . . . . 170—»

Superbe reliure de Duru.

1644 **Hadriani** Jvnii, medici. Emblemata ad D. Arnoldvm Cobelivm, ejvsdem et ænigmatvm libellvs. *Antverpiæ, Plantin,* 1565, in-8, v. f., fil. tr. d., avec fig. en bois très curieuses. . . . . 18—»

1645 **Herembert** S. de la Rivière. Les adventvrevses et fortvnees amovrs de Pandion et Yonice. *Roven, Jean Osmont,* 1599, pet. in-12, mar. r., à comp., fil., tr. d. (*Jolie reliure de Duru*). . . . . 35—»

1646 **Histoire** critique des Coqueluchons. *Cologne,* 1762, pet. in-12, mar. bl., janséniste (*Duru*) . . 18—»

Petit livre rempli de recherches curieuses sur les moines, leurs mœurs, leurs habillemens et leur coiffure. Fort joli exemplaire.

1647 **Histoire** (l') et ancienne Cronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgongne. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1580, in-16, mar. bl., fil. à fr., tr. d. (*Niédrée*). 35—»

1648 **Historiarum** veteris instrumenti icones ad vivum expressæ. *Lugd.,* 1538, in-4, mar. bl., fil., à comp., tr. d. (*figures de Holbein*) . . . . . 55—»

Bel exemplaire, quoique ayant quelques feuilles raccommodées au coin.

1649 **Hotman (Ant.)** Traité de la dissolution du mariage par l'impuissance et froideur de l'homme ou de la femme. *Paris, Rob. Estienne,* 1610, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Kœhler*). . . . . 18—»

1650 **Jacques Bastard de Bourbon** (le frère). La grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes, prinse naguères par le sultan So-

liman. *Paris, à l'enseigne des Trois-Couronnes,* 1526, in-4 goth., mar. bl., fil., tr. d. . . . . 70—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un ouvrage rare, très bien relié par Niédrée.

1651 **Jardin** (le) d'honneur, contenant plusieurs apologies, proverbes et ditz moraux. *Paris, Est. Groulleau,* 1548, in-16, mar. bl., fil., dent., pet. fers, tr. d., fig. sur bois. (*Bauzonnet*). . . . . 145—»

Charmant petit volume.

1652 **Juge** (F. **Pierre** le). L'histoire de Sainte-Geneviefve, patronne de Paris. *Paris, Henry Coypel,* 1586, in-16, mar. olive, fil. à fr., tr. d. (*Kœhler*). . . 27—»

1653 **Laborde** (le comte de). Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques et littéraires de la Suisse. *Paris, Clousier,* 1780, 4 vol. in-fol., max., dont 2 de pl., v. éc. dent., tr. d. 175—»

1654 **Larochefoucauld.** Maximes et réflexions morales. *Paris, Didot,* 1827, in-64, mar. r. à comp., tr. d. 65—»

Édition dite microscopique et petit chef-d'œuvre de reliure de Bauzonnet.

1655 **Laurenbergii** (Jo.). Græcia antiqua, edidit Sam. Puffendorf. *Amsterdam, J. Janson,* 1660, obl., vél. 15—»

Avec *Hommage de l'éditeur* à M. Chapelain, conseiller de S. M. en son conseil d'Estat, octobre 1660. *Exemplaire de de Thou*, fils de l'historien, *avec sa signature.*

1656 **Lefèvre** (Raoul). Recueil des Histoyres troyennes, où est contenue la généalogie de Saturne, de Jupiter, etc.; avec leurs gestes et beaulz faicts d'armes, et aussi les haultes prouesses et vaillances de Hercules, et la manière comment il destruisit Troyes par deux fois, et la réédification faicte par Priam, et finablement la totale destruction d'icelle faicte par les Grecs; reveu et corrigé, etc. *Paris, Denis Janot,* 1517, petit in-fol. goth., v. mar., avec beaucoup de fig. en bois. . . 75—»

Vol. rare, faisant partie de la coll. des romans de chevalerie.

1657 **Leroux.** Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque et proverbiale. *Amsterd., Chastelain,* 1750, 2 tom. en 1 vol. in-8, gr. pap. mar. r., fil., tr. dor. *(ancienne reliure).* . . . . . 28—»

Rare exemplaire, grand papier.

1658 **Lettres** juives ou correspondance philosophique, historique et critique (par le marquis d'Argens). *La Haye, P. Paupie,* 1738, 6 vol. in-12, v. fauve. 15—»

1659 **Lévin-Lemne.** Les occultes Merveilles et Secrets de la nature, trad. du latin en françois, par J.-G.-P. (Jacques-Gohory). *Paris, Galiot du Pré,* 1574, in-8, v., éc., fil., tr. dor. . . . . 66—»

1660 **Luciani** opera, gr. cum versione latina Hemsterhusii et Gesneri. *Amstel. Jacq. Westein,* 1743. — Lexicon Lucianeum, a Conr. Reitzio. *Trajecti ad Rhenum, Besseling,* 1746, 4 vol. in-4, v. éc., fil. . 65—»

1661 **Marechal (le)** de Boufflers, prisonnier dans le château de Namur, et les aventures secrètes qui lui sont arrivées pendant la campagne. *Liége, Paul de Latour (Holl.),* 1696, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet.).* . . . . . 30—»

1662 **Marcouville (Jean de).** La manière de bien policer la république chrestienne. *Paris, Dallier,* 1562, in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 25—»

Avec un L couronné sur le dos; provenant de la bibliothèque particulière du roi Louis XIV.

1663 **Marculfi** monachi, aliorvmque avctorvm formvlæ veteres, editæ ab Hyer. Bignonio cvm notis et emendationibvs; accessit liber legis Salicæ olim ed. à Franc. Pithœo. *Parisiis, Sébastien Cramoisy,* 1666, in-4, mar. r. à comp., fil. tr. d.. . . . . 30—»

Ancienne reliure de Dusseuille.

1664 **Marot (Clément).** Ses œuvres. *La Haye, Ad. Moetjens,* 2 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d., large dent.

doublé de mar. r. . . . . 126— »

Ancienne reliure de Pasdeloup ; bel ex., réglé (5 pouces).

65 **Marot** (**Jean**), de Caen. Sur les deux heureux Voyages de Gênes et Venise, etc., du roi Loys XIIe ; (à la fin) : *Ce présent livre fut achevé d'imprimer (à Paris), le 22 jour de novembre 1532, pour Pierre Roffet, par Geufroy Tory de Bourges*, in-8, mar. violet, fil., tr. d., doublé de mar., large dent., *avec chiffre*. 45— »

Edit. orig., bel ex.

66 **Martial d'Auvergne** [dit de Paris]. Les arrêts d'amour, avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amour, avec les comm. de Benoît de Court, dern. édit., augmentée d'un glossaire (par Lenglet Dufresnoy). *Amst., Changuion*, 1731, 2 vol., gr. in-12, mar. dent., tr. dor. *(Riche reliure de Derome)*. . . . . 70— »

67 **Martin** (**Jehan**). L'Arcadie, de messire Jacques Sannazar, translaté d'italien en françois. *Lyon, Sulpice Sabon*, 1544, in-16, m. r., fil., tr. d. (*rel. anc.*). 20— »

68 **Mémoires** de feu M. le duc de Guise. *Cologne, P. Marteau*, 1669, 2 tom. en 1 vol., pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. . . . . 35— »

Bel ex. relié parfaitement par Duru.

Autre ex. rel. par Derome en 2 vol. v. f., t. d. . . 24— »

69 **Mémoires** de la reyne Marguerite, nouv. édit. *Amst. (Elzév.), Michiels*, 1661, pet. in-12, mar. bl., fil. à comp., tr. d. . . . . 32— »

Très joli ex., quoique avec le titre un peu raccommodé.

70 **Mémoires** de Pontis (rédigés par Dufossé). *Amst., Abr. Wolfgang (Elzev.)*, 1678, pet. in-12, v. gris, tr. d. *(Thouvenin)*. . . . . 18— »

71 **Mezeray**. Abrégé chronologique de l'Histoire de France avant Clovis. *Amsterd., Abr. Wolfgang*, 1688, 7 vol. in-8, mar. r., f., tr. d., portraits. . 68— »

Ancienne reliure de Desseuille.

1672 **Michel d'Amboise.** Les épistres vénériennes de l'esclave fortuné de la court d'Amours, nouvellement faictes et composées par lui, avecques toutes ses œuvres. *Paris, Denis Janot,* 1532, mar. r., tr. d. . . 65—»

Ancienne reliure.

1673 **Molière.** Œuvres complètes, avec des remarques grammaticales, des avertissemens et des observations sur chaque pièce, par M. Bret. *Paris,* 1773, 6 vol. in-8, fig. de *Moreau le jeune,* mar. bl., fil., tr. d. 140—»

Ex. parfaitement rel. en mar. bleu, imitation de Pasdeloup.

1674 **Morin.** Ses Pensées, avec ses cantiques et ses quatrains. (*Paris*), 1647, pet. in-8 de 175 pag., mar. r. (*anc. rel.*) . . . . . 40—»

Ex. de Soubise, avec l'arrêt et le procès-verbal d'exécution mort. Voyez sur ce livre l'*Analecta Biblion*, T. II, p. 233.

1675 **Muet.** Les Grands Jours tenus à Paris, *sans lieu* (*Paris*), 1622, in-16, v. f., fil. (*Kœhler*). — Les Estats tenus à la Grenouillière, *sans lieu* (*Paris*), pet. in-8, v. f., fil. (*Kœhler*). . . . . 24—»

Pièces rares.

1676 **Nyvsement** (Hestau-Clovis, sieur de). Ses œuvres poétiques. *Paris, Abel l'Angelier,* 1578, in-4, vél., tr. dor. . . . . 18—»

1677 **Nouveau Traicté** de la vraye noblesse, translaté nouvellement de latin en françois, auquel est adjousté en la fin les douze vertus de vraye noblesse. *Paris,* 1535, pet. in-12, mar. r. à comp., fil., tr. d. . . 45—»

Belle rel., imitation de celles du XVIe siècle, et superbe exemp.

1678 **Olivier de la Marche.** Livre des dvels, avtrement intitulé l'Advis de gage de bataille, auquel se traite de la façon dont vsoient les anciens François à demeler leurs querelles en champ clos. *Paris,* 1586, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Thouvenin*). Bel ex. . . 32—»

1679 **Ovide.** Ses XXI Epistres, translatées de latin en fran-

çoys par révérend père en Dieu Monseigneur l'Évesque d'Angoulesme (Octavien de Saint-Gelais). *Paris, Galiot du Pré*, 1528. — Les Contre-Epistres d'Ovide, nouvellement inventées et composées par Michel d'Amboyse, dict l'Esclave fortuné. *Paris, Denis Janot*, 1541, 2 part. en 1 vol. gr. in-16, mar. vert, tr. dor. fig. en bois. *(Anc. rel.)* . . . . . 48—»

Jolie édit. en lettres rondes. Ces deux ouvrages, réunis par les amateurs, sont considérés comme les plus belles productions de ces deux imprimeurs.

1680 **Ovide.** Ses Métamorphoses, trad. en françois par M. du Ryer, avec de nouvelles explications à la fin de chaque fable. *La Haye*, 1744, 5 vol. in-12, mar. vert, tr. d., avec fig. de Brunet, Scotin, etc. (*Anc. rel.*) 35—»

1681 **Parnasse** satyrique *(Holl. Elzev.)*, 1672, pet. in-12, mar. bl., à comp., fil., tr. d., 2e édit. elz. 60—»

Très grand de marge, avec témoins; charmante reliure de Bauzonnet.

1682 **Payen.** Ses Voyages, dédiés à M. de Lionne, sur la copie de *Paris, Loyson*, 1667 *(Holl. Elzev.)*, pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Duru)*. . . . . 25—»

Bel ex. Ce volume est terminé par une table curieuse « de la route et des commodités qu'on peut prendre pour voir les villes, les auberges où on logera et les dépenses qu'on doit faire, » etc.

1683 **Platon.** Ses lois et dialogues, par le traducteur de la République (l'abbé Grou). *Amsterd., MM. Rey*, 1669-1690, 4 vol. in-12, tirés in-8. pap. fin, mar. r., fil., tr. d. *(Bozerian)* . . . . . 40—»

1684 **Pierson (François de)**, baron de Courval. Congé des troupes de Hollande, par le sieur..., avec la réfutation dudit congé. *Cologne, P. Marteau (Hol., Elz.)*, 1679, pet. in-12, mar. bl. janséniste (*Duru*). . . 55—»

Jolie édit. elzévirienne. Pièce en vers qui peut aller à côté de *Paris en vers burlesques*.

1685 **Poille** (Jacques de), sieur de Saint-Gratien. Ses œuvres poétiques. *Paris, Thom. Blaise,* 1623, in-8, mar. br., fil. comp. . . . . 15—

1686 **Procli** Sphæra, Thomâ Linacro interprete, cum annotat. Jacobi Tusani, *Lutetiæ, Guliel. Cavellat,* 1562, fig. — Quæstiones novæ in libellum de Sphærâ Johannis de Sacro Bosco, collectæ ab Ariele Bicardo. *Lutetiæ, id.,* 156 (sic), Annuli astronomici usus, ex variis authoribus. *Lutetiæ, id.,* 1558, fig., 3 part. en 1 vol. in-8, mar. citr. *(Aux armes de de Thou).* . . 30—

Bel ex., gr. pap.

1687 **Puces** (les) de madame des Roches, qui est un recueil de divers poëmes grecs, latins et françois. *Paris, Abel L'Angelier,* 1583, pet. in-4, v. f., fil., *(Anc. rel.)* 25—

1688 **Quevedo de Villegas.** Les Sept Visions, trad. de l'espagnol par le sieur de la Geneste. *Cologne, Clément Malassis (Bruxelles, Foppens),* 1682, pet. in-12, mar. roug., fil., tr. d. . . . . 40—

Jolie rel. de Duru et bel ex.

1689 **Rabelais.** Œuvres. *Paris, Desoer,* 1830, 3 vol. pet. in-12, dos de v., non rog. . . . . 24—

Ex. avec fig. sur pap. de Chine avant la lettre, par Devera. Épuisé.

1690 **Récréations** historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des Fous en titre d'office (par M. Dreux du Radier). *Paris,* 1767, 2 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Simier).* . . . . . 14—

Bel ex. d'un livre bien curieux.

1691 **Recueil** de diverses pièces choisies d'Horace, d'Ovide de Catulle, etc., par le prés. Nicole (sur la copie de) *Paris, Charles Sercy (Holl. Elzevir),* 1666, pet. in-12, mar. bl., à comp., fil., tr. d. *(Duru), charmant exemplaire* . . . . . 35—

2 **Recueil** de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres (par Saint-Evremont). *La Haye, Jean et Daniel Steucker (Foppens)*, 1669, joli ex. pur. 40—»

Petit volume intéressant et bien peu connu : on y voit, entre autres curieuses choses, la Feste de Versailles du 18 juillet 1668, où se trouve comme étaient composées les tables du roy, — de la reine, — de mad. de Soissons, — de mad. de Baden, — de mad. de Montauzier, etc., etc. — Il se termine par une pièce en vers, *la Veuve de Pétrone*.

3 **Recueil** de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, Pierre Marteau (Hol. Elzevir)*, 1664, pet. in-12, mar. vert, à comp., fil., tr. d. 30—»

Jolie reliure de Duru et charmant exemp.

4 **Relation** des troubles arrivez dans la cour de Portugal en l'année 1667 et 1668. *Amsterd. (Holl., Elzev.)*, 1674, pet. in-12, mar. r., à comp., fil., tr. d. *(Duru)*. 18—»

5 **Relation** hist. de l'amour de l'empereur de Maroc pour Mme la princesse douairière de Conty, par le comte de ***. *Cologne, Pierre Marteau (Holl.)*, 1700, pet. in-12, mar. vert, fil. . . . . 18—»

6 **Respit** (le) de la Mort, fait par maistre Jehan le Febure, en son vivant advocat en la court de parlement. *Paris*, 1533, pet. in-8, goth., mar. noir, fil. à froid, tr. d. *(Bauzonnet)*. . . . . »—»

7 **Rhinghier** (messir **Innocent**), gentilhomme bolognoys. Cinquante jevs divers d'honneste entretien, inuentés et fais françoys par Hubert-Philippe de Villiers. *Lyon, Ch. Pesnot*, 1555, pet. in-4, mar., tr. d. 45—»

Grand de marge, un peu jaune, mais fort rare.

Bonne ancienne reliure avec armoiries.

8 **Ronsard**. Ses œuvres. *Paris, Nicolas Bvon*, 1610, 5 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Duru)*. 120—»

Très bel ex. d'une éd. rare et difficile à rencontrer, en bon état.

1699 **Ronsard (Pierre).** Ses Mélanges. *Paris, Gilles Corrozet*, 1555; — continuation des Amours. *Vincent Sertenas*, 1555, 2 part., in-8, mar. bl., à comp., fil., tr. d. *(Duru)*. 1re *édit* . . . . . 36—»

1700 **Royaumont.** L'Histoire du vievx et du nouveav Testament, représentée avec des figvres et des explications édifiantes, tirées des SS. Pères, pour régler les mœurs. *Paris, Pierre le Petit*, 1670, in-4, mar. r. à comp., fil., tr. d., doublé de mar. rouge . . . . 175—»

Charmante reliure ancienne de Dusseuille. Bonnes épreuves; exempl. Pixérécourt, avec un portrait de Sacy ajouté.

1701 **Salluste.** Histoire de la république romaine dans le cours du VIIe siècle, en partie trad. du latin sur l'original, en partie rétablie et composée sur les fragmens qui sont restés de ses sept livres perdus, remis en ordre dans leur place véritable ou la plus vraisemblable (par le président Desbrosses). *Dijon, Frantin*, 1777, 3 vol. in-4, v. éc., fil. planch. *(Derome)* . . 45—»

Bel ex., avec le chiffre de la duchesse de Berry.

1702 **Salnove (Robert de).** Vénerie royale, divisée en deux parties. *Paris, Beaujeu*, 1672, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet)*. . . . . 32—»

Édition la plus rare.

1703 **Saint-Gelais (Octavien de).** Le Séjour d'honneur (poëme). *Paris, Ant. Vérard*, 1519, pet. in-4, mar., à compartimens, fil., tr. d. (Chiff. orné). . . . 90—»

Superbe exemplaire.

1704 **Satyre** ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris (par Leroy, Gillot, Passerat, Rapin et autres). *Elzévir*, 1664, pet. in-12, vél., avec les 3 fig. . . . . 18—»

Édition rare.

1705 **Selincourt.** Le parfait chasseur, pour l'instruction des personnes de qualité ou autres qui aiment la chasse. *Paris, Gab. Quinet*, 1683, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *Rare. (Bauzonnet)*. . . . . 35—»

1706 **Severi Sulpitii.** Historia sacra, cum optimis primisque editionibus accurate collata et recognita. *Lugd. Batav., Elzév.*, 1643, pet. in-12, vél. (4 pouces 11 lignes). . . . . »—»

Charmant exemplaire.

1707 **Simolachri,** Historie e figvre de la morte. *Lyone appresso Giova Frellone,* 1549, pet. in-8, mar. noir janséniste *(Duru)*, fig. d'Holbein. (*Bel ex.*). . 60—»

1708 **Tacitus (Cornelius).** Ex Justi Lipsii editione. *Lugd. Batav., Elzév.*, 1634, 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., doublé de mar. r., dent., tr. d. *(Dusseuille.)*. 75—»

Édition fort belle et fort recherchée.

Autre édition elz. 1640, petit in-12, vél. Bel ex. 35— »

1709 **Tahvreau (Jacques).** Ses poésies. *Paris, Abel L'Angelier,* 1574, in-8, mar. bl., fil., tr. d. *(Bauzonnet)*. 70—»

Superbe exemplaire.

1710 **Themistii Orationes XXXIII.** Gr. cum versione latina, Dyonisii Petavii et notis Joann. Harduini. *Parisiis, e typ. reg.*, 1684, in-fol., mar., r. gr. pap. 18—»

Ex. en gr. pap. Édition la plus estimée. Plusieurs feuillets sont en petit papier.

1711 **Titii (Roberti).** Burgensis. Locorum controversorum libri decem. *Florentiæ Barthol. Sermatellius,* 1583, — Decuria locorum quorundam memorabilium per Joan. Hartungum, *Basilæ, Oporinus,* 1559, 2 part. en 1 vol. pet. in-4, mar. citr., fil., tr. d. . . 18—»

Aux armes de de Thou.

1712 **Traité (le)** des bestes, oyseaulx, poissons, pierres précieuses et vrines, etc. — Le jardin de santé (*sans date*), in-fol. goth., v. f., fig. sur bois fort curieuses.

Ce livre, traduit du latin, de l'*Hortus Sanitatis* de Jean Cuba, imprimé en 1539 par Philippe Lenoir, est tout à la fois un essai dans le genre du Spectacle de la Nature, et un ample traité de matière médicale. Les 600 figures qui le décorent témoignent des honorables efforts que faisait la gravure sur bois pour s'unir et marcher du même pas avec la typographie : on en remarque des plus singulières. Le titre du premier tome est un peu endommagé.

1713 **Tubero (Oratius).** Cinq dialogues faits à l'imitation des anciens. *A Mons (Elzévir)*, 1671, pet. in-12 vél. *(5 pouces)*. . . . . 30—»

1714 **Vertot.** Révolution du Portugal. *Paris, veuve Didot*, 1758, gr. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) 15—»

1715 **Vie (la)** de madame saincte Marguerite, poëme. *Paris*, 1506, in-8, goth. de 12 ff., mar. r. janséniste *(Duru)*. 35—»

Petite légende rare et parfaitement conservée.

1716 **Vie** du père Paul de l'ordre des serviteurs de la Vierge, tr. de l'italien, par F. G. G. A. P. D. B. *Amsterdam, Elzév.*, 1663, pet. in-12, vél., bel ex. . . 10—»

1717 **Vigilles** de mors en françoys (attribué à P. Gringore). *Paris, Jehan Treperel*, s. d., pet. in-4, goth. mar. viol., fil. à fr., tr. d. *(Kœhler)* . . . . . 48—»

1718 **Virgilii Maronis.** Bucolicæ, Georgica et Eneis. Birming., Baskerville, 1757, in-4, mar., tr. d. 25—»

Édition regardée comme le chef-d'œuvre de Baskerville.

1719 **Virgile (Œuvres de).** Trad. en prose, par l'abbé de Marolles. *Paris, Toussainct Quinet*, 1649, in-fol., mar. r., fil., tr. d., figures de Cleyn. . . . . 70—»

Exemplaire avec plusieurs suites de figures, et charmante reliure de Dusseuille.

1720 **Xenophontis** memorabilium Socratis dictorum libri IV en emendatione Aug. Ernesti. *Lipsiæ, Fritschius*, 1755, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)*. . 13—»

MANUSCRITS.

1721 **Breviarium** secundùm usum et secundùm consuetudinem romanæ ecclesiæ. Petit in-4 rel. en velours roug., doublé de tabis, tr. dor . . . . . 850—»

Cet admirable manuscrit du XIVe siècle, époque de Charles V.

est composé de 672 feuillets d'un vélin de la plus grande finesse. Parmi les innombrables lettres initiales rehaussées d'or, qui l'enrichissent, on en remarque 16 grandes formant miniatures et représentant des sujets de la Bible. Chaque page est entourée d'un dessin en or et en couleur d'une grande délicatesse. Ce manuscrit réunit à un haut degré tout ce qui peut exciter la curiosité et satisfaire le goût d'un amateur.

Les armes du cardinal d'Armagnac, peintes au bas de la première page, indiquent qu'il lui a appartenu.

Nous devons ajouter que ce mss. a beaucoup de rapport avec le fameux bréviaire de Belleville, regardé comme l'un des plus beaux mss. du XIVe siècle.

Livre d'Heures. Petit in-12, mar. bl., fil. à fr., doubl. de mar. rouge, avec large dent., tr. dor., renfermé dans un étui en mar. noir *(Bauzonnet)*. . 1500—»

Magnifique mss. sur peau de vélin, de la fin du XVe siècle ou du commencement du siècle suivant, exécuté en lettres rondes d'une netteté et d'une perfection incomparables. Il contient 16 grandes miniatures, 22 petites, et une multitude d'initiales relevées d'or dans des cartouches de diverses couleurs. Le travail des miniatures est d'une richesse, d'une élégance et d'un fini qui ne laissent rien à désirer, et qui annoncent au moins dans quelques unes le pinceau d'un excellent maître. On ne pense pas qu'il ait paru depuis long-temps un volume de ce genre qui puisse être opposé à celui-ci avec avantage. La hauteur des grandes miniatures est de 5 pouces sur 3 de largeur. Les petites ont un pouce une ligne, tant de hauteur que de largeur.

Ch. Nodier.

Livre des statuts de l'ordre du très chrestien roy de France Loys XIe à l'honneur de sainct Michel.

Manuscrit in-4, sur peau vélin, de 47 feuilles, avec lettres initiales en or et en couleur. La reliure est des plus élégantes, avec compartimens de diverses couleurs, à la Groslier. Au milieu des plats de la couverture sont les armoiries d'un chevalier de l'ordre de Saint-Michel, auquel ce volume a appartenu. 100—»

Produits généraux des fermes unies dont a esté fait bail à M. François le Gendre, pour six années, com-

mencées le 1er octobre 1668, et finies le dernier septembre 1674, in-4, mar. r., à comp., fil., tr. d.

Manuscrit in-4 sur vélin. Petit chef-d'œuvre de calligraphie et de composition. Les titres courans et les compartimens des tableaux sont en or. La pureté, la régularité de l'écriture pourroient le faire placer à côté des plus beaux *Jarry*, si ce n'est de lui.

1725 SAVOYE (LOUISE DE). Un petit dossier manuscrit, composée comme il suit :

1° Une Lettre autographe signée, adressée à la reine (Anne de Bretagne), avec la copie pour l'intelligence de la lettre ;
2° Trois lettres autogrophes adressées à Mychelle de Saubonne;
3° A la reine ma souveraine dame, mars 1506 ; longue lettre autographe signée;
4° Autre longue lettre sans signature, à Mychelle de Saubonne;
Et une copie d'une lettre de 1510, avant octobre.
Plus, une pièce signée de René Bastard du Savoie.
Le dossier ensemble. . . . . 200 — »

1726 SIMÉON (GABRIEL). Discours françois, toscan et latin, sur la cognoissance des esprits et desseings des hommes, suivant un dialogue italien, des devises amoureuses et militaires de M. Paul Jovio, evesque de Nocere, avec l'adjunction de LXXI, nouvelles devises inventées, etc., par ledit Siméon, selon l'estat et qualités des personnaiges. . . . . 70—»

Manuscrit très curieux autographe de Simeoni : il est daté de 1556. 137 feuillets, avec beaucoup de devises et de figures de la main de l'auteur, et les instructions à l'imprimeur pour le faire imprimer.

1727 VIE de madame saincte Marguerite, poëme. . 40—»

Manuscrit in-8 de 6 feuilles, sur peau vélin, relié en mar. r. à compartimens, reliure d'exposition.